

A

ABADIE (François), sénateur (Hautes-Pyrénées) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

ABOUT (Nicolas), sénateur (Yvelines) RI-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle visant à rendre incompatible la fonction de membre du Gouvernement avec l'exercice de tout mandat électoral [n° 0270 (96-97)] (19 mars 1997) - Constitution.

Proposition de loi organique visant à instaurer un système de remplaçants provisoires en cas de vacances de siège d'un député ou d'un sénateur, ainsi qu'une parité hommes-femmes entre les candidats et leurs remplaçants [n° 0271 (96-97)] (19 mars 1997) - Parlement.

Proposition de loi visant à instaurer un système de remplaçants provisoires en cas de vacance de siège d'un conseiller régional, d'un conseiller général ou d'un maire, ainsi qu'une parité hommes-femmes entre les candidats et leurs remplaçants [n° 0272 (96-97)] (19 mars 1997) - Elus locaux.

Proposition de loi visant à allonger la période d'essai dans les contrats d'insertion en alternance [n° 0273 (96-97)] (19 mars 1997) - Emploi.

Proposition de loi tendant à garantir aux titulaires de contrat à durée déterminée la liberté d'adhérer ou non à la mutuelle de leur employeur [n° 0350 (96-97)] (3 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Mutuelles.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'évolution de la politique néerlandaise en matière de stupéfiants [n° 0357 (96-97)] (12 juin 1997) - Stupéfiants.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur 1) le projet de loi [n° 363 (96-97)] autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un Office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations), 2) le projet de loi [n° 364 (96-97)] autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du

traité de l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0430] (24 septembre 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 427 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0431 (96-97)] (24 septembre 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 428 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0431 (96-97)] (24 septembre 1997) - Traités et conventions.

Proposition de loi portant création d'une délégation parlementaire dénommée Délégation parlementaire du renseignement [n° 0439 (96-97)] (30 septembre 1997) - Parlement.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat, sur les avis de la commission européenne, pour l'Union européenne relatifs aux différentes demandes d'adhésion à l'Union européenne [n° 0102 (97-98)] (21 novembre 1997) - Union européenne.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur le système ferroviaire japonais [n° 0170 (97-98)] (11 décembre 1997) - Transports.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 950). - Ministère : Affaires européennes - Ratification de la convention Europol - Réponse le 21 février 1997 (p. 951) - Union européenne

n° 16 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2984). - Ministère : Emploi - Mesures concernant les personnes handicapées - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2984) - Handicapés

Questions orales sans débat :

n° 519 (JO Débats du 13 décembre 1996) (p. 7348). - Ministère : Equipement - Tracé de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines) - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 20) - Routes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - **Art. 1er** (*création d'un livre premier du code du service national*) (p. 1226) : sur l'amendement n° 27 de la commission (contenu du rendez-vous citoyen), son sous-amendement n° 100 : prise en compte du service volontaire européen qui sera proposé en Europe à partir de 1998 ; adopté. (p. 1230, 1231) : ses amendements n° 69 : suppression de la condition d'âge pour la sanction de tout jeune qui se soustrairait à l'obligation du rendez-vous citoyen ; et n° 70 de coordination ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1266) : recensement. Rendez-vous citoyen. Dispositif de sanctions. Les membres du groupe des RI voteront ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994** [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2139) : retard pris dans la transposition de la directive européenne. Avancée vers une Europe politique. Création de la monnaie unique. (p. 2140) : le groupe des RI votera dans sa majorité ce projet de loi organique.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2633, 2635) : esprit de défense. Suppression du rendez-vous citoyen. Appel de préparation à la défense. Fragilisation du processus de la professionnalisation des armées. Emplois-jeunes. Rôle du Parlement. Financement de la professionnalisation des armées. Refondation de l'esprit de défense. Insuffisance d'une journée d'information. Rôle de l'éducation nationale. Développement des activités de l'Institut des hautes études de défense nationale, IHEDN. - **Art. 1er** (*création d'un livre 1er du code du service national*) - **Art. L. 114-3** du code du service national (*contenu de la Rencontre armées-jeunesse*) (p. 2660, 2661) : sur l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), son sous-amendement n° 26 : possibilité de proposer aux jeunes souffrant d'illettrisme un suivi personnalisé ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991** [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2759, 2760) : procédure d'intégration d'un nouveau membre à l'espace Schengen. Bilan de l'application de l'accord de Schengen. Lutte contre le trafic de stupéfiants. Surveillance de la frontière autrichienne. Accord de coopération policière et douanière avec l'Italie. Adhésion de la Grèce. Report de la décision d'une levée éventuelle des contrôles aux frontières avec ce pays. Au nom de la commission des affaires étrangères, propose l'approbation de ces deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la**

République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2759, 2760).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations)** [n° 0363 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 364 (p. 2772) : renforcement de la coopération policière. Echange et analyse d'informations. Caractère intergouvernemental de cet organisme. Compétence de la Cour de justice des Communautés européennes. Droit d'accès aux informations. Insuffisance de la coopération judiciaire. Propose l'approbation de ces deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police** [n° 0364 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 363 - Voir intervention sous le projet de loi n° 363 (p. 2772).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3068, 3071) : information des enfants. Protection du mineur victime. Prise en charge adaptée. Thérapies familiales. Enregistrement audiovisuel des auditions des mineurs victimes. Récidive. Statistiques. Injonction de soins. Cas des délinquants sexuels qui refusent tout traitement. Prévention. Information et protection des enfants à l'école. Procédures disciplinaires au sein de l'éducation nationale. Sanctions. Cas des professionnels qui ont des contacts avec les enfants. Répression de la pornographie enfantine. Incitation à des violences sexuelles sur mineurs. "Récidive transfrontalière". Registre placé sous l'autorité de la Cour européenne des droits de l'homme. Prévention et répression des excisions et des infibulations en Europe.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 10** (*création d'un délit de bizutage*) (p. 3141) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest. - **Après l'art. 12** (p. 3144) : ses amendements n° 80 : délit de diffusion d'images pornographiques mettant en scène des mineurs ; devenu sans objet ; et n° 81 : fait de détenir l'image d'un mineur de quinze ans présentant un caractère pornographique quel qu'en soit le support ; rejeté. (p. 3147) : ne votera pas l'amendement n° 103 de M. Robert Pagès (aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique). (p. 3147, 3148) : son amendement n° 82 ; répression des incitations aux actes pédophiles ; rejeté. - **Après l'art. 15** (p. 3153, 3154) : son amendement n° 83 : contrôle du contenu des sites hébergés par des prestataires français qui transmettent une image ou représentation de nature pornographique d'un mineur ; retiré.

ADNOT (Philippe), sénateur (Aube) NI.

Secrétaire du Sénat, chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'industrie, de La Poste et des télécommunications, le 26 mars 1997 (JO Lois et décrets du 28 mars 1997) ; fin de mission le 25 juin 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 5] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3447). - Ministère : Emploi - *Allocation de rentrée scolaire et aide à la scolarité* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3447) - *Aide à la scolarité*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) (p. 2429) : chômage des jeunes. Accroissement inévitable des charges des entreprises à travers l'augmentation de la fiscalité locale au bout de cinq ans. Son amendement destiné à combattre la fausse sécurité apportée aux jeunes par ce texte. Régime exact des contrats de droit privé.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er** (*suite*) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - **Art. L. 322-4-20** du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2482, 2483) : son amendement n° 29 : création d'emplois-jeunes à mi-temps ; devenu sans objet.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier** [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - **Art. 1er** (*contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires*) (p. 2591, 2592) : son amendement n° 10 : relèvement du seuil d'exonération ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 25** (*reprise de la dette sociale 1996-1998 par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES*) (p. 3517) : son amendement de suppression n° 52 ; rejeté. Renvoi de la solution à plus tard.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3662, 3663) : nécessaire utilisation optimale des crédits pour un bon budget. Conséquences du projet de budget sur les entreprises et les particuliers. Alourdissement des prélèvements. Equilibre apparent. Augmentation des dépenses de fonctionnement. Inefficacité de la maîtrise du déficit budgétaire.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4672, 4674) : progression des dépenses de personnel. Forte augmentation des subventions aux associations environnementales : publication souhaitable de la liste des bénéficiaires. Légitime accroissement des crédits de la protection de la nature et des paysages. Politique de l'eau. Lutte contre la pollution. Réduction de la subvention versée à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Débudgétisation des crédits de l'environnement. Application de la loi sur les déchets. Propose l'adoption de ce projet de budget, sous réserve de deux amendements de réduction des crédits. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4690) : son amendement n° II-70 : réduction des crédits de 12,5 millions de francs ; adopté. Maîtrise de la dépense publique. - **Titre IV** (p. 4691) : son amendement n° II-71 : réduction des crédits de 3,9 millions de francs ; adopté. (p. 4692) : diminution indispensable des prélèvements obligatoires. Liste des associations subventionnées. - **Art. 62 C** (*prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la taxe sur les déchets*) (p. 4693) : son amendement n° II-59 : limitation à la seule année 1998 du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la taxe sur les déchets ; adopté. (p. 4694) : fixation du montant de cette taxe sur les déchets par le Parlement, l'année prochaine. - **Art. 62 D** (*rapport sur la Commission nationale du débat public*) : son amendement de suppression n° II-60 ; adopté. (p. 4695) : possibilité d'un bilan de l'évolution de la Commission nationale du débat public en dehors d'une procédure législative.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60** (p. 4997) : son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° II-20 : extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales ; adopté.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5085) : les sénateurs non inscrits voteront le budget modifié par le Sénat. Maîtrise des dépenses publiques. Compétitivité de la France.

ALLÈGRE (Claude), *Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur l'éducation nationale [n° 0050 (97-98)] - **Gouvernement (déclarations).**

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 de M. Paul Raoult : **Cantines scolaires** (*Cantines scolaires et fermetures de classes*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2082).

n° 4 de M. Jean-Louis Carrère : **Emploi** (*Création d'emplois-jeunes dans l'éducation nationale*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2690).

n° 8 de M. Guy Allouche : **Commémorations** (*Vérité historique et devoir de mémoire*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2695).

Questions orales sans débat :

n° 45 de Mme Nicole Borvo : **Examens, concours et diplômes** (*Intégration des candidats admis au CAPES de mathématiques*) (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2753).

n° 68 de M. Bernard Barraux : **Elus locaux** (*Statut des maires des communes rurales*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5338).

n° 75 de M. Jean-Claude Carle : **Etablissements scolaires** (*Organisation des établissements publics locaux d'enseignement*) (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3213).

n° 99 de M. Marcel Charmant : **Biens meubles et immeubles** (*Problèmes causés par les biens immobiliers abandonnés*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5339).

n° 116 de M. Michel Duffour : **Universités** (*Avenir de l'université Paris-X et du pôle Léonard-de-Vinci*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5341).

n° 122 de M. Alain Dufaut : **Sapeurs-pompiers** (*Avenir des sapeurs-pompiers*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5340).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2910, 2913) : bataille de l'intelligence. Augmentation souhaitable de notre pouvoir d'innovation. Nécessité de lier la recherche, la technologie et l'enseignement. Forte montée en puissance et amélioration de notre enseignement depuis trente ans. Stabilisation des effectifs. Spécificités de l'enseignement technologique court. Recherche de l'excellence généralisée. Nécessaire assouplissement des cursus. Modernisation administrative de notre appareil éducatif. Gestion déconcentrée. Accroissement du nombre de chercheurs et multiplication des innovations. Place des enseignements fondamentaux face à l'accumulation des connaissances. Qualité et dévouement de la quasi-totalité des enseignants. Qualité de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée en France. Insuffisance des transferts de technologies. Bourses post-doctorales facilitant l'intégration des chercheurs dans les PME-PMI. Avantages du capital-risque. Rétablissement du système de "stock options". Difficulté d'évaluation des équipements scientifiques et des laboratoires. Réorientation souhaitable des crédits dispensés par les collectivités vers les PME-PMI. Effet des innovations technologiques sur l'emploi. Conditions d'évaluation des projets scientifiques. Mise en oeuvre d'un système universitaire européen. Apprentissage des langues étrangères. Réserve d'une partie des logements étudiants à des

étudiants européens. Elaboration d'un réseau intranet européen permettant aux PME d'être informées des découvertes scientifiques. Exemple australien d'ouverture sur le monde en matière d'enseignement. Formulation souhaitable d'une offre de formation susceptible d'attirer les meilleurs étudiants étrangers. Priorité budgétaire dans un contexte de maîtrise des déficits publics. Augmentation des budgets de l'éducation nationale et de la recherche. Créations d'emplois dans le domaine de la recherche. Fonds pour les étudiants post-doctorants. Rappel des modalités habituelles de la découverte scientifique. Importance de la recherche libre. Plan Université du troisième millénaire, U3M. Décentralisation de l'enseignement supérieur évitant le saupoudrage. Mission de réflexion sur l'appareil administratif de l'éducation nationale confiée au recteur Claude Pair. Mission d'étude sur le rapprochement des grandes écoles et des universités confiée à M. Jacques Attali. Mission relative au financement de la recherche technologique et aux transferts de technologies confiée à M. Henri Guillaume. Arrêt du financement public de la recherche des grandes entreprises. Priorité donnée au financement de la recherche des PME-PMI. Accès des PME-PMI au Fonds de développement européen. (p. 2940, 2950) : respect du Parlement. Incite le Parlement à ne tenir compte que de ses déclarations écrites ou faites en public. Situation héritée de son prédécesseur. Volonté résolue de mettre l'enfant au centre du système éducatif. Volonté de mettre l'éducation au centre du débat politique. Compétence et dévouement de la majorité des enseignants. Nécessité de mettre un terme à certaines déviations. Modalités souhaitables du dialogue avec les syndicats. Titularisation des maîtres auxiliaires. Rappel de diverses mesures prises par le Gouvernement : réouverture de classes, allocation de cantine scolaire, promotion des principes républicains, lutte contre la pédophilie, lutte contre la violence à l'école, encadrement du bizutage. Pourcentage d'enseignants dans la population active. Justification des "emplois-jeunes" participant à un véritable projet pédagogique. Affectation des personnels de remplacement. Réforme des directions d'administrations centrales. Rappelle son attachement à certaines valeurs. Critères de promotion des enseignants. Suppression de l'agrégation à l'ancienneté. Financement partiel des "emplois-jeunes" par la suppression des heures d'enseignement payées mais non effectuées. Financement du réemploi des maîtres auxiliaires par la suppression d'heures supplémentaires. Non intégration automatique des candidats aux concours inscrits sur des listes complémentaires. Accueil favorable des "emplois-jeunes" dans les établissements. Différenciation des postes d'agrégés et de certifiés. Droits d'inscription dans les universités demandés aux étudiants étrangers et aux retraités. Enseignement français à l'étranger. Volonté de mettre en oeuvre au plus vite les réformes annoncées. Evocation des négociations relatives à la formation en alternance et à l'apprentissage. Association du Parlement au débat sur l'aide sociale aux étudiants. Volonté de favoriser l'égalité des chances. Création de bourses pour familles très défavorisées. Maintien de l'unité d'enseignement professionnel et lutte contre les stages clandestins. Précautions prises pour la diffusion de technologies nouvelles dans l'éducation nationale. Objectifs conjugués de formation de masse et de formation de haut niveau. Evocation des prix Nobel français. Justification de l'arrêt du projet "SOLEIL". Comparaison de l'actuel projet de budget avec les budgets précédents. Prise en compte de critères à la fois qualitatifs et quantitatifs pour modifier la carte scolaire. Précautions à prendre dans la modification des rythmes scolaires. Organisation quotidienne du travail et rythmes annuels. Dialogue nécessaire entre parents d'élèves et enseignants. Participation de la représentation nationale à ce débat. Ressentiment perceptible mais injustifié des Français à l'encontre de leur système éducatif. Enseignement des langues étrangères et spécificité de l'anglais. Rappelle l'attachement du Gouvernement au dialogue démocratique et au débat parlementaire.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4074, 4076) : sélection de fait et rigidité, handicaps du système éducatif français. Réussite de la rentrée 1997. Priorité au rétablissement de l'école républicaine. Personnels ATOS. Maîtres auxiliaires. Emplois-jeunes. Déconcentration de l'administration centrale. Nouvelles technologies. Langues vivantes. Enseignement professionnel. Lancement du colloque sur les lycées. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4095) : s'oppose à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants). (p. 4098, 4099) : regrette l'adoption de l'amendement de réduction des crédits précité, suivant un débat démocratique de qualité sur ce budget.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4114, 4115) : réformes entreprises par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, dont il fut conseiller spécial, et abandonnées par M. François Bayrou, son successeur. Autonomie des universités. Personnels : réforme décentralisée du système de recrutement ; statut des professeurs agrégés ; différenciation des horaires des enseignants ; professeurs de droit. Personnels non enseignants. Bibliothèques. (p. 4116, 4119) : statut social de l'étudiant. Augmentation des crédits des bourses. Plan Université pour le troisième millénaire. Plan Université 2000. Constructions. Rénovation de Jussieu ; problème de l'amiante. Se déclare défavorable à la filière technologique. Ouverture de l'enseignement supérieur à l'international. Cohabitation entre universités et grandes écoles. Accueil des étudiants étrangers. Formation continue ; Conservatoire national des arts et métiers, CNAM ; adaptation nécessaire à l'accueil de professionnels, Nouvelles technologies. Echec dans le premier cycle universitaire ; période de six mois d'orientation ; recours aux professeurs agrégés. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4120) : s'oppose à l'amendement n° II-10 de la commission (réduction des crédits). - **Titre IV** (p. 4121) : se déclare opposé à l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits). - **Art. 63 bis (budget coordonné de l'enseignement supérieur)** (p. 4122, 4123) : s'oppose à l'amendement n° II-6 de la commission saisie pour avis (état annexé précisant les ministères et organismes gestionnaires de chaque établissement d'enseignement supérieur).

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4134, 4139) : politique de rajeunissement du personnel de recherche ; recrutement ; situation des doctorants ; agence pour le financement des bourses de thèse ; mobilité ; encouragement à l'intégration des PME-PMI. Equipements ; crédits de fonctionnement des laboratoires. Capacité européenne du réseau de calcul RENATER. Décentralisation de la recherche. Part croissante des tâches bureaucratiques. Coordination des structures. Recherche médicale ; informatique médicale. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Centre national d'études des télécommunications, CNET. Mesures financières en faveur des entreprises innovantes : capital-risque ; crédit d'impôt-recherche ; création d'entreprises par des chercheurs ; effort prioritaire en faveur des PME-PMI. Départ à l'étranger des jeunes chercheurs. Disposition dans le projet de loi sur l'immigration tendant à favoriser l'arrivée des chercheurs étrangers en France. Arrêt de Superphénix. Déchets nucléaires. Espace. Considère le choix de poursuivre les vols habités comme incompatible avec une politique européenne indépendante. Satellites de communication ; bataille de fréquences avec les Etats-Unis. Projet euro-américain d'exploration de Mars par l'intermédiaire d'Ariane. Agence spatiale européenne. Programme de développement des

nouvelles technologiques dans le domaine des médias et des métiers artistiques. Effet de serre. Recherche en toxicomanie. Recherche et aménagement du territoire. - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4141) : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-12 et n° II-13 de la commission.

ALLONCLE (Michel), sénateur (Charente) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Bosnie-Herzégovine du 8 au 11 mai 1997 [n° 0358 (96-97)] (13 juin 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - Bosnie-Herzégovine.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 342 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0419 (96-97)] (17 septembre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 371 (96-97)] autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0420 (96-97)] (17 septembre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 388 (96-97)] autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, agissant dans le cadre de l'Union européenne, d'une part, et la république de Slovénie, d'autre part [n° 0422 (96-97)] (17 septembre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le rôle de la gendarmerie dans les zones périurbaines [n° 0062 (97-98)] (29 octobre 1997) - **Ordre public.**

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Gendarmerie [n° 0088 (97-98), tome 5] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 76 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0146 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, agissant dans le cadre de l'Union européenne, d'une part, et la République de Slovénie, d'autre part [n° 0388 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2776, 2777) : stabilité et vocation européenne de la Slovénie. Développement économique. Différend historique avec l'Italie. Contenu de cet accord. Propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0342 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2782) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0371 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2784) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section Gendarmerie (p. 4701, 4702) : augmentation des crédits budgétaires de la gendarmerie. Budgétisation des fonds de concours autoroutiers. Attribution de la prime de sujétion spéciale de police aux volontaires. Redéploiement des brigades. Rémunération des réservistes. Situation du parc d'hélicoptères. Diminution des crédits consacrés aux infrastructures. Avis défavorable sur ce projet de budget.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0076 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 5127) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

ALLOUCHE (Guy), sénateur (Nord) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 14 novembre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 56 (97-98)] de M. Jacques Larché tendant à faciliter le jugement des actes de terrorisme [n° 0072 (97-98)] (5 novembre 1997) - Procédure pénale.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2695). - Ministère : Education - *Vérité historique et devoir de mémoire* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2695) - **Commémorations**

n° 18 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4082). - Ministère : Intérieur - *Lutte contre la délinquance juvénile* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4083) - **Délinquance**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 551, 553) : échec des lois "Pasqua".** Affaire des "sans-papiers". Etrangers "inexpulsables non régularisables". Considérations électoralistes. Aggravation des dispositions initiales. Atteinte aux libertés individuelles. Renouvellement de la carte de résident de dix ans. Etrangers en situation irrégulière vivant en France depuis quinze ans. Suppression de la commission départementale du séjour. Officialisation de la délation. (p. 554, 555) : mouvements d'opposition. Visite des agents de l'office des migrations internationales, OMI. Lutte contre l'immigration irrégulière. Demande d'un réexamen de la législation existant depuis 1945. Refus de ce projet. Saisine du Conseil constitutionnel.

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Discussion générale (suite) (p. 605) : affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard.** Absence de mise en cause des services de police sur ce problème. - **Exception d'irrecevabilité** : sa motion n° 1, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. - **Demande de renvoi à la commission** (p. 613) : sa motion n° 46, soutenue par Mme Monique ben Guiga, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 630) : son amendement de suppression n° 100, soutenu par M. Robert Badinter ; devenu sans objet. (p. 632, 633) ; son amendement n° 101 : suppression de l'obligation faite à l'hébergeant de notifier à la mairie le départ de son hôte ; devenu sans objet. Atteinte à la vie privée. Risque de poursuite pour aide au séjour irrégulier. (p. 636) : ses amendements n° 103 de coordination ; devenu sans objet ; et n° 104 : application deux ans après l'entrée en vigueur de cette loi des dispositions relatives au refus du maire de viser un certificat d'hébergement ; rejeté. (p. 637) : ses amendements n° 105 : obligation de motiver la décision de refus de viser un certificat d'hébergement ; et n° 106 : décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas

de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines ; rejetés. (p. 638) : son amendement n° 107 : suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergés ; rejeté. (p. 639) ; son amendement n° 108 : possibilité de saisir le président du tribunal administratif d'un recours en annulation de décision en cas de refus par le maire de viser le certificat d'hébergement ; rejeté. (p. 642, 643) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). Application concrète de cette disposition. Démantèlement des réseaux. (p. 649) : intervient sur son amendement n° 106 précité. Demande de motivation de l'avis défavorable formulé par le ministre. (p. 651, 652) : intervient sur son amendement n° 107 précité. - Après l'art. 1er (p. 656) : son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 109 : dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent ; rejeté. (p. 659) : intervient sur son amendement n° 109 précité. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 663) : son amendement de suppression n° 111 ; rejeté. - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage)** (p. 665) : son amendement de suppression n° 112, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejeté. (p. 666, 667) : son amendement de repli n° 113 ; rejeté. Expose l'argumentation de cet amendement en remplacement de M. Michel Rocard. Possibilité pour les services de police et les unités de gendarmerie de faire des photocopies du passeport. Restitution du document saisi. Réserves de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Falsification des récépissés. Difficultés pour effectuer des démarches administratives. (p. 668) : intervient sur son amendement de repli n° 113. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 11 de la commission (suppression des mots "lors de la sortie du territoire" relatifs à la restitution du passeport). - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 669, 670) : son amendement de suppression n° 114 ; rejeté. Lutte contre les filières d'immigration clandestine et les "passeurs". Inutilité de cette disposition. Renforcement des garanties. Délai d'immobilisation du véhicule en cas de refus de cette visite. Ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 115 : diminution du délai d'immobilisation du véhicule ; n° 116 : possibilité pour le procureur de la République de mettre fin à tout moment à cette immobilisation ; et n° 117 : autorisation pour le conducteur ou les passagers immobilisés de prévenir leur employeur et leur famille ; rejetés. - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)** (p. 678) : son amendement n° 118 : limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers sollicitant la délivrance d'un titre de séjour ; retiré. (p. 682) : intervient sur son amendement n° 118 précité.

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - **Art. 3 bis (retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 699, 700) : ses amendements de suppression n° 119 et de repli n° 120, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejetés. (p. 702) : intervient sur son amendement n° 119 de suppression précité. Débat sur le travail illégal. - **Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 704) : ses amendements de suppression n° 121, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, et de repli n° 122, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejetés. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 712, 713) : impasse juridique due aux lois de 1993. Régularisations de 1981. Absence de données chiffrées sur le nombre d'étrangers admis à séjourner en France. (p. 715) ; son amendement n° 123 : attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables vivant en France depuis quinze ans ; rejeté. Rapport de l'Institut national d'études démographiques. Notion de "personnes

étrangères non expulsables et non régularisables" introduite par la loi Pasqua. (p. 717, 718) : son amendement n° 124 : insertion du mot "grave" relatif à la menace pour l'ordre public ; rejeté. Manifestation de femmes sans-papiers. Son amendement, soutenu par Mme Monique ben Guiga, n° 125 : suppression de l'obligation pour les étrangers mineurs de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine ; rejeté. (p. 721, 723) : son amendement n° 126 : attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans ; devenu sans objet. Ses amendements, soutenus par Mme Monique ben Guiga, n° 127 : suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger ; et n° 128 : définition des conditions d'attribution de la carte de séjour temporaire au père ou à la mère d'un enfant français ; rejetés. (p. 735) : ses amendements, soutenus par Mme Monique ben Guiga, n° 129 : obtention d'un titre de séjour temporaire pour les parents d'enfants nés en France et y résidant effectivement ; et n° 130 : obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers atteints d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France, ainsi que pour les étrangers victimes de persécution de la part d'un groupe sans lien avec un Etat ; rejetés. (p. 739) : intervient sur son amendement n° 123 précité. (p. 742) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans). Elections présidentielles de 1988. (p. 746) : intervient sur la deuxième partie de son amendement n° 130 précité. - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 748) : son amendement de suppression n° 131 ; rejeté. Remise en cause de la sécurité du séjour des étrangers en situation régulière. Définition de la notion de "menace pour l'ordre public". Arbitraire administratif. - **Art. 4 ter (péremption de la carte de résident)** (p. 751) : son amendement de suppression n° 132 ; adopté. - **Art. 5 (suppression de la commission départementale du séjour des étrangers)** (p. 752) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 134 de suppression, et soutenu par M. Robert Badinter, n° 135 : restitution des compétences perdues de cette commission ; rejetés. - Après l'art. 5 (p. 755) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 136 : procédure contradictoire préalable à la décision de reconduite à la frontière ; rejeté. - Après l'art. 6 (p. 756) : son amendement n° 137 : augmentation du délai de recours administratif contre un arrêté de reconduite à la frontière ; rejeté. - **Art. 6 bis (modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement)** (p. 758) : son amendement de suppression n° 138 ; adopté. - **Art. 6 ter (regroupement familial)** (p. 759) : son amendement de suppression n° 139 ; adopté. - **Art. 7 (recours abusif aux procédures d'asile)** (p. 761) : son amendement de suppression n° 140, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté. - Après l'art. 7 (p. 763) : son amendement, soutenu par M. Michel Rocard, n° 141 : attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat ; rejeté. - **Art. 7 bis (interdiction administrative du territoire dans le cadre de la réadmission)** (p. 768) : son amendement de suppression n° 142 soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 769) : son amendement de suppression n° 143, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 144 : entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative ; rejeté. - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident)** (p. 778) : son amendement de suppression n° 145, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejeté. - **Art. 8 ter (coordination)** (p. 780) : son amendement de suppression n° 146, soutenu par Mme Monique ben Guiga ; rejeté. - **Art. 9 (extension du champ d'application de la rétention judiciaire)** (p. 780) : son amendement rédactionnel n° 147, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 784) : son amendement de suppression n° 148,

soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté. Ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 149: suppression de la possibilité de visites et de contrôles d'identité dans les locaux mixtes, à usage professionnel et d'habitation; adopté; et n° 150: remise d'un procès-verbal à l'intéressé; retiré. - Art. 11 (*bénéfice des prestations familiales*) (p. 787): son amendement de suppression n° 151 soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; adopté.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - Art. 2 (*exercice du droit*) (p. 813, 814): sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit), soutient le sous-amendement n° 10 de M. Claude Estier.

- **Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0143 (96-97)]** - (25 février 1997) - Art. 2 (*art. 5 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Déontologie*) (p. 1028): soutient l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (atténuation de l'effet de l'incompatibilité nécessaire à la garantie de l'indépendance des magistrats administratifs). Eventuelle modification du mode de scrutin pour les élections au Parlement européen.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1345): sa motion n° 1, soutenue par M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; rejetée. - **Renvoi à la commission** (p. 1352): sa motion n° 5, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant au renvoi à la commission; rejetée. - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1361, 1362): différentes lois sur l'immigration. Xénophobie. Réaction des intellectuels. "Amendement Mazeaud". Certificat d'hébergement.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er (suite) (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1382, 1389): ses amendements, n° 59 de suppression; n° 60: suppression de certains motifs pouvant justifier le refus de viser un certificat d'hébergement; n° 61: limitation de la constitution d'un fichier des hébergeants; n° 64: suppression du paragraphe V de cet article relatif à la remise aux services de police par l'étranger hébergé de son certificat d'hébergement lors de sa sortie du territoire; et, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 62: accord du visa en l'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines; et n° 63: possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement; rejetés. (p. 1395, 1396): intervient sur ses amendements n° 59 de suppression et n° 61 précité. - **Après l'art. 1er** (p. 1397): son amendement n° 66: non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande; rejeté. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 1403): son amendement de suppression n° 67, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1411, 1417): ses amendements, soutenu par M. Michel Rocard, n° 68: délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public; soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 69: possibilité pour le conjoint étranger d'un Français d'obtenir immédiatement un titre de séjour; soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: n° 70: cas des étrangers qui n'arrivent pas en état de polygamie, pères ou mères d'un enfant français de moins de 16 ans - cas d'un étranger qui exerce même partiellement l'autorité parentale ou qui subvienne aux besoins de ses enfants; rejetés. Ses amendements, n° 72: délivrance de la carte de séjour temporaire aux personnes qui reçoivent en France un traitement médical lourd; et n° 71: situation de

parents d'enfants nés en France et qui ont vocation à devenir Français à partir de l'âge de 16 ans; rejetés. (p. 1423): intervient sur l'amendement n° 39 de M. Robert Pagès (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour). - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 1425): ses amendements, soutenu par M. Michel Rocard, n° 73 de suppression et, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 74: suppression des mots "au moment de la demande" pour le renouvellement de plein droit de la carte de résident; rejetés. - **Après l'art. 4 bis** (p. 1431): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 76: exemption de peines en matière de séjour d'un étranger en situation irrégulière pour les parents en ligne directe, leur conjoint, les frères et soeurs ou pour la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Après l'art. 4 bis (suite)** (p. 1472): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 96: rétablissement de la commission du séjour des étrangers dans la composition et dans les pouvoirs qui étaient les siens avant la loi du 24 août 1993; rejeté. - **Après l'art. 8** (p. 1473): son amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 83: allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière; rejeté. - **Art. 6 bis (modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement)** (p. 1477): son amendement n° 77: cas d'un étranger résidant habituellement en France atteint d'une pathologie grave nécessitant la poursuite d'un traitement médical; devenu sans objet. - **Après l'art. 7** (p. 1481): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 78: statut de réfugié accordé aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat; rejeté. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 1484, 1485): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 79 de suppression; rejeté; n° 81 rédactionnel; devenu sans objet; et n° 82: suppression de la dernière phrase du quatrième du texte proposé par cet article relative à la mise à disposition de la justice jusqu'à ce que l'ordonnance soit rejetée; et, soutenu par M. Robert Badinter, n° 80: entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative; rejetés. - **Après l'art. 9 bis** (p. 1490): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 84: motivation des refus de visa; rejeté. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 1492): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 85 de suppression; et n° 86 de repli; rejetés. (p. 1495): intervient sur son amendement de suppression n° 85, ainsi que sur l'amendement de suppression n° 55 de M. Robert Pagès. - **Après l'art. 10** (p. 1497): son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 87: entrée en vigueur de l'article 8 bis supprimant une disposition transitoire relative à la carte de résident à compter du 1er janvier 1999; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)]** - (18 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1521): concomitance en mars 1998 de trois scrutins législatif, régional et cantonal. Renouvellement partiel du Sénat. Report de la date de la réunion de plein droit des conseils régionaux. Raisons politiques soutenant ce projet de loi. (p. 1522): réforme du mode de scrutin régional. (p. 1523): crainte que des accords ne soient passés avec l'extrême droite pour sauver certaines présidences de région. Mise au point sur les allusions au régime de Vichy faites au cours du débat sur l'immigration. (p. 1524): report des élections cantonales au mois de juin 1998 et non après les élections sénatoriales. Le groupe socialiste ne prendra pas part au vote. - **Art. 1er (report de mars à juin 1998 du renouvellement des conseillers généraux de la série renouvelable en 1998)** (p. 1528, 1529): réponse aux observations du ministre sur les problèmes de

l'extrémisme. Le groupe socialiste ne prendra part au vote ni sur l'article, ni sur l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - Discussion générale (p. 1669, 1670) :** hommage au travail du rapporteur. Dramatisation de la question de l'immigration. Rapprochement entre immigration et chômage. Article premier. Commission nationale consultative des droits de l'homme. Rejet des amendements du groupe socialiste. Personnes atteintes d'une pathologie grave. (p. 1671, 1672) : expulsion d'un citoyen tunisien. Absence de conviction du ministre de l'intérieur. Inutilité de cette future loi. Possibilité de refuser le renouvellement de la carte de résident. Jeunes de la "seconde génération". Intégration. Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à ce texte. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1680) :** débats empreints d'une certaine passion. Travail clandestin. Introduction de la proportionnelle dans les élections législatives. Front national.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2142, 2143) :** mise en place d'une Europe des citoyens. Révision constitutionnelle. Notion de souveraineté. Texte de transposition d'une directive européenne. Problème du double vote. Situation du Conseil de Paris. Collège électoral sénatorial et non-remplacement des conseillers municipaux européens non français. Election municipale partielle d'ici à 2001. (p. 2144) : inscription sur la liste électorale complémentaire. Le groupe socialiste est favorable à l'adoption de ce projet de loi organique. - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2154) :** se déclare favorable à la première partie de l'amendement n° 3 de la commission (droit de vote et conditions requises en matière de résidence) et se déclare opposé à la deuxième partie de cet amendement (mise en place d'une clause de réciprocité). Définition très restrictive de la réciprocité. Jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes. Demande un vote par division. - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2158, 2160) :** se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). Principe "un homme, une voix". Prohibition des doubles inscriptions par le Conseil constitutionnel. - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal) (p. 2161, 2162) :** sur l'amendement n° 12 de la commission (cas particulier des membres du Conseil de Paris européens non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général), son sous-amendement n° 30 : organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le Conseil de Paris siège en qualité de conseil général ; adopté. Permanence de l'effectif au Conseil de Paris siégeant en qualité de conseil général. - **Après l'art. 6 (p. 2168) :** son amendement n° 28 : remplacement au collège électoral des sénateurs des conseillers municipaux communautaires par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste ; adopté. Maintien de la totalité du collège électoral sénatorial. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) (p. 2172) :** se déclare opposé à l'amendement n° 22 de la commission (suppression de l'application de ces dispositions aux territoires d'outre-mer). Application de ce texte aux territoires d'outre-mer qui font

partie intégrante de la République française. - **Intitulé du projet de loi organique :** sur l'amendement n° 24 de la commission (projet de loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution, relatif à l'exercice par les seuls citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994), soutient le sous-amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du mot "seuls"). Caractère redondant de ce terme. (p. 2173) : indique que le groupe socialiste votera contre l'amendement de la commission compte tenu du rejet de son sous-amendement par le Sénat. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2173, 2174) :** mise en place d'une citoyenneté européenne. Le groupe socialiste votera ce projet de loi organique.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2253, 2254) :** difficultés soulevées par l'inscription d'office des jeunes majeurs. Nécessité des campagnes d'information civique. Mission de l'école. Risques liés à la mise en place d'un nouveau fichier. Approbation du projet de loi par le groupe socialiste. - **Après l'art. 2 (p. 2263, 2265) :** se déclare opposé aux amendements de M. Bernard Joly, n° 1 (vote obligatoire) et n° 2 (assimilation des bulletins blancs à des suffrages exprimés). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2267) :** avec l'ensemble du groupe socialiste, ne prendra pas part au vote.

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française [n° 0261 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2890, 2892) :** souhait d'indépendance vis-à-vis des transferts financiers de la métropole pour le système de protection sociale de la Polynésie française. Approbation du principe mais contestation des modalités de mise en place de la contribution et du recours à une loi de validation. Faible participation des revenus mobiliers au produit de la contribution de solidarité territoriale. Invalidation des deux premières contributions de solidarité territoriale. Contestation des articles 3 et 4 relatifs à l'organisation des communes en Polynésie française. Urgence de la réforme communale. Avec les membres du groupe socialiste, ne votera pas la proposition de loi organique.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2964, 2965) :** se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (rappel du principe de réciprocité). Réciprocité en droit communautaire. - **Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires) :** au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (inscription obligatoire de l'origine étrangère d'une personne figurant sur la liste électorale complémentaire et mention de sa nationalité). - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2967, 2968) :** opposition du groupe socialiste au double vote en première lecture. Double vote accordé par les pays qui ont transposé la directive européenne en droit interne. Se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission pour permettre l'arbitrage du Conseil constitutionnel (rétablissement du

double électorat). - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal)** (p. 2970) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (remplacement par le suivant sur la liste des membres non français du Conseil de Paris lorsque cette assemblée se réunit en qualité de conseil général). Consultation des membres du Conseil de Paris. Respect de l'équilibre politique des forces en présence au Conseil de Paris. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 2973, 2974) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (suppression de l'application du projet de loi organique dans les territoires d'outre-mer). Participation de la Polynésie française au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Arbitrage du Conseil constitutionnel. - **Intitulé du projet de loi organique** (p. 2975) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement du mot "seuls" après les mots "relatif à l'exercice par les"). - **Explications de vote sur l'ensemble** : le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales - Nouvelle lecture [n° 0025 (97-98)]** - (23 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** : accord sur l'idée et le projet. Désaccord sur la date d'application. Souci d'une application rapide. Avec le groupe socialiste, ne pourra pas suivre la commission. Votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. Guy Allouche, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 56, 97-98) de M. Jacques Larché tendant à faciliter le jugement des actes de terrorisme (n° 72 [97-98]) [n° 0072 (97-98)]** - (13 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3434, 3435) : demande l'adoption de cette proposition de loi tendant à permettre à titre exceptionnel, pour des raisons de sécurité liées au très grand nombre de témoins, victimes ou prévenus présents, de délocaliser les audiences dans un autre lieu du ressort de la cour d'appel de Paris.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)]** - (19 novembre 1997) - **Demande de levée de séance** (p. 3609) : inscription du texte à l'ordre du jour du Sénat. Rapport de la commission. Méthodes de travail. Réunion de la commission des lois. Se déclare opposé à cette demande.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5159) : malgré certaines réserves, vote de cette proposition de loi par le groupe socialiste.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0107 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5164, 5165) : abandon du projet, très contesté, notamment par la Cour des comptes, de canal Rhin-Rhône. Priorité à la création de corridors européens de fret ferroviaire. Révision annoncée de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Réseau routier. Financements. Abstention du groupe socialiste.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5172, 5175) : place des commissions d'enquête dans le dispositif de contrôle parlementaire de l'exécutif. Droits de la minorité sénatoriale. Utilisation excessive et politicienne des commissions d'enquête par la majorité sénatoriale. Rappelle ses propos à la tribune du Sénat, le 3 octobre 1996, à

l'occasion de la révision du règlement, tendant à étendre aux commissions permanentes les prérogatives attribuées aux commissions d'enquête. Adoption en conseil des ministres du projet de loi sur la réduction de la durée du travail. Dispositif appuyé sur la négociation. Acheminement du CNPF à la défense exclusive de ses intérêts. Implantation d'entreprises étrangères en France. Fonction publique. Vote du groupe socialiste contre cette proposition de résolution. - **Question préalable** (p. 5180) : vote par le groupe socialiste de la motion n° 1 de M. Guy Fischer, tendant à opposer la question préalable. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5193) : prochaine saisine de la commission des affaires sociales du projet de loi sur la réduction de la durée du travail. Vote du groupe socialiste contre la proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5196, 5198) : circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière. Principes définis par le Premier ministre dans la déclaration de politique générale prononcée le 19 juin 1997. Catégories d'étrangers définies. Transparence du dispositif. Manoeuvre politicienne de la majorité sénatoriale. Vote du groupe socialiste contre cette proposition de résolution. - **Question préalable** (p. 5203, 5204) : vote par le groupe socialiste de la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Détournement par la majorité sénatoriale de l'objet des commissions d'enquête. Droits de la minorité sénatoriale. Traitement personnalisé des dossiers de régularisation. Manifestation tenue à Nice le 7 décembre 1997.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5369, 5370) : recours à une proposition de loi. Groupe de travail sénatorial. Absence de proposition pour remédier aux difficultés. Mode de scrutin. Vote du budget. Objectifs de ce texte : clarté, stabilité et transparence. (p. 5371, 5373) : collégialité. Alliances politiques. Front national. Proposition d'un budget alternatif. Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. (p. 5375) : rapport de MM. Lucien Lanier et Paul Girod, portant sur la réforme du mode de scrutin applicable aux élections régionales.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)]** - (18 décembre 1997) (p. 5410) : qualifie de forfaiture la discussion en début de séance de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité avant l'ordre du jour prioritaire. (p. 5411) : refuse de retirer le terme de "forfaiture" en considérant qu'il y a une violation flagrante de l'article 48 de la Constitution.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)]** - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5427, 5428) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 20 de la commission, n° 4 de M. Jean-Jacques Hyest, n° 12 de M. Jean-Patrick Courtois et n° 14 de M. Jean-Claude Carle. Clarté et transparence politique. Exemple du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. (p. 5429) : candidature à la présidence. Inscription dans la loi d'une certaine pratique. - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional** -

art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales (p. 5438) : intervient sur le sous-amendement n° 40 de M. Jean-Claude Carle (suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion), déposé sur l'amendement n° 23 de la commission (conditions de présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional). - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 5452) : le groupe socialiste votera contre ce texte.

ALTHAPÉ (Louis), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 1681, 1682) : prérogatives du Parlement. Distinction entre immigration régulière et immigration illégale. Le groupe du RPR votera les conclusions de la commission mixte paritaire.

AMOUDRY (Jean-Paul), sénateur (Haute-Savoie) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 181 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0218 (96-97)] (19 février 1997) - **Administration**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 297 (96-97)], adopté avec modification par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0313 (96-97)] (16 avril 1997) - **Administration**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3444). - Ministère : Premier ministre - *Prolifération des normes* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3444) - **Normes, marques et labels**

Questions orales sans débat :

n° 86 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2951). - Ministère : Fonction publique - *Simplification administrative et réforme de l'État* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3549) - **Administration**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public** [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1046, 1047) : rapprochement de l'administration des citoyens. Obligations nouvelles à la charge de l'administration. Réelle avancée en faveur des droits des administrés. (p. 1048) : renforcement des pouvoirs du Médiateur de la République. Maisons des services publics. Procédure d'instruction du permis de démolir. (p. 1049) : relance de la déconcentration. Au nom de la commission des lois, approuve le projet de loi. - **Titre Ier (Dispositions relatives au régime des dispositions administratives)** (p. 1062) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction de l'intitulé du Titre Ier : dispositions relatives au régime des décisions prises par les autorités administratives ; adopté. - **Art. 1er (définition des autorités administratives)** (p. 1063) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Jacques Mahéas (référence à la notion de "mission" plutôt qu'à celle de "gestion"). - Après l'art. 1er : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Pierre Laffitte (prise en compte des nouvelles techniques d'information et de communication). (p. 1064) : son amendement n° 3 : définition de la "demande" au sens du Titre Ier ; adopté. - **Art. 2 (accusé de réception)** : son amendement de coordination n° 4 ; adopté. (p. 1065) : ses amendements n° 5, rédactionnel, et n° 6 : distinction à opérer entre le délai de constitution d'une décision implicite ou explicite et le délai de recours ; adoptés. (p. 1066) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Alain Vasselle (point de départ du délai de recours). - **Art. 3 (transmission de la demande à l'autorité compétente)** (p. 1067) : ses amendements n° 7 de conséquence, n° 8 rédactionnel et n° 9 : nécessité pour l'autorité compétente de délivrer l'accusé de réception ; adoptés. - **Art. 4 (décisions implicites de rejet)** (p. 1068) : son amendement de coordination n° 10 ; adopté. - **Art. 5 (décisions implicites d'acceptation)** : ses amendements n° 11 et n° 12 d'harmonisation rédactionnelle, n° 13 rédactionnel et n° 14 de précision ; adoptés. (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jacques Mahéas (mention dans le projet de loi de domaines pour lesquels le pouvoir réglementaire ne doit pas pouvoir instituer de décision implicite d'acceptation). - **Art. 6 (retrait pour illégalité)** (p. 1070, 1071) ; s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de M. Jacques Mahéas. Son amendement n° 15 : possibilité pour l'administration de retirer spontanément la décision pendant un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle était intervenue ; adopté. - **Art. 7 (observations de l'intéressé préalables à la décision)** : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté. (p. 1072) : son amendement de précision n° 17 ; adopté. - **Après l'art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat des charges nouvelles résultant des dispositions de l'article 33). - **Art. 8 (art. 6, 9 et 14 de la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un Médiateur de la République - saisine et compétences du Médiateur de la République)** (p. 1073) : son amendement n° 18 : maintien du dispositif actuel de saisine du Médiateur de la République ; adopté. (p. 1074) : ses amendements n° 19 : distinction des pouvoirs du Médiateur relatifs au fonctionnement des services publics, du rôle qui lui est imparti en matière de modification des textes législatifs et réglementaires ; et n° 20 de cohérence ; adoptés. - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1076) : son amendement de clarification rédactionnelle n° 21 ; adopté. (p. 1077) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jacques Mahéas (origine du responsable des maisons des services publics). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 32 de M. Alain Vasselle (précision relative aux modalités financières de fonctionnement de la maison des services publics). (p. 1078) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Jacques Mahéas (suppression du paragraphe III de l'article prévoyant la possibilité de créer des maisons des services publics sous forme de groupement d'intérêt public). (p. 1079) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 27 (principe de non-suppression d'emplois publics

existants au sein du périmètre géographique d'une maison des services publics) et n° 28 (impossibilité de supprimer toute structure administrative ou établissement exerçant au 1er janvier 1997 des missions de service public dans le périmètre géographique d'une maison des services publics). Demande l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 35 de M. Pierre Laffitte (attribution des nouvelles technologies aux maisons des services publics dès leur création). - **Avant l'art. 10 A** (p. 1082) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (changement d'adresse), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement de précision n° 44 ; adopté. - **Art. 10 B** (art. additionnel 1er-1 de la loi n° 80-539 du 16 juillet 1980 - applicabilité de l'astreinte à la provision) (p. 1083) : son amendement de précision n° 22 ; adopté. - **Après l'art. 10 B** : son amendement n° 23 : permis de démolir ; adopté. (p. 1084) : son amendement de coordination n° 24 ; adopté. - **Art. 10** (entrée en vigueur du Titre Ier) (p. 1084) : son amendement n° 25 : choix de la date de promulgation de la loi comme point de départ de l'application des dispositions du Titre Ier ; adopté. - **Intitulé du projet de loi** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Guy Cabanel (nouvel intitulé du projet de loi : "amélioration des relations entre les administrations et leurs usagers").

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4404) : situation de l'agriculture de montagne. Indemnité spéciale de montagne. Aide aux bâtiments et à la mécanisation. Réforme de la politique agricole commune. Nécessité de défendre la spécificité de l'agriculture de montagne. Moyens consacrés à la restauration des terrains en montagne.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 decies** (p. 5058) : son amendement n° II-42 : octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Après l'art. 21** (p. 5297) : soutient l'amendement de M. Michel Souplet n° 17 (suppression des accises sur l'alcool dit de parfumerie). - **Art. 24** (taxe sur les services de télévision) (p. 5301) : soutient les amendements de M. Jean Cluzel n° 3 (définition des services de communication audiovisuelle soumis à la taxe) et n° 2 (seuil de déclenchement de la taxe). - **Après l'art. 24** (p. 5303) : son amendement n° 1 : autonomie financière des télévisions locales ; adopté.

ANGELS (Bernard), sénateur (Val-d'Oise) SOC.

Remplace le 5 juillet 1997, en qualité de sénateur, M. Alain Richard, nommé ministre (JO Lois et décrets du 6 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - II - Services financiers [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 10] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier - Nouvelle lecture [n° 0026 (97-98)]** - (16 octobre 1997) - **Art. 8** (report des élections des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2864) : vote de cet article par le groupe socialiste, attaché au maintien de la spécificité des caisses d'épargne.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 2** (p. 3745) : soutient l'amendement n° I-109 de M. René Rénault (plafonnement de l'avantage fiscal procuré par les réductions d'impôt sur le revenu ou les déductions du revenu global). - **Après l'art. 6 bis** (p. 3765) : soutient l'amendement n° I-115 de M. René Rénault (obligation pour les sociétés en nom collectif détenues même partiellement par des sociétés, de se soumettre à l'impôt sur les sociétés). - **Avant l'art. 10** (p. 3775) : soutient l'amendement n° I-116 de M. René Rénault (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile agréées). Création d'emplois. - **Art. 11** (réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux) (p. 3800) : hausse des moyens budgétaires en faveur du logement. Volonté de réduire les prélèvements indirects.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 15** (plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques) (p. 3872) : se déclare favorable à cet article. - **Art. 16** (plafonnement de l'exonération des produits des titres non cotés détenus dans un plan d'épargne en actions) (p. 3879) : pratiques abusives. Se déclare favorable à cet article.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 25** (équilibre général du budget) (p. 4010) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-22 de la commission (diminution de 21,3 milliards de francs des dépenses de l'Etat en 1998).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les services financiers (p. 4484, 4485) : données chiffrées. Réintégration des comptes extrabudgétaires. Rattachement des fonds de concours. Diminution des effectifs. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Direction générale des impôts. Trésor public. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption du budget des services financiers modifié par deux amendements.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Art. 49** (*institution d'un crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale*) (p. 4967) : abaissement du taux de la TVA. Relance du secteur de l'artisanat du bâtiment. Se déclare favorable à cet article. - **Art. 53** (*mise en place d'un régime de caution pour les acquisitions intracommunautaires de moyens de transport*) (p. 4988) : lutte contre la fraude fiscale. - **Après l'art. 58** (p. 4995, 4996) : soutient les amendements de M. René Régnault n° II-113 (attribution d'une exonération d'impôt sur les sociétés accordée, sur agrément du ministre chargé du budget, à toute société créée afin de reprendre une entreprise industrielle en difficulté) et n° II-114 (cas où il est rendu impossible de diminuer les majorations prévues dans les cas de refus de souscription de déclaration). - **Art. 56** (*précédemment réservé*) (*renforcement du dispositif des amendes fiscales*) (p. 5007) : se déclare opposé aux amendements de la commission n° II-84 (limitation de cette communication aux seules pièces directement liées aux opérations contrôlées), n° II-85 (interdiction d'appliquer les amendes prévues à l'article 1740 ter du code général des impôts à la suite de la mise en oeuvre du droit d'enquête), et n° II-86 (droits des contribuables lorsque ces derniers sont passibles des amendes décrites dans l'article 1740 ter A du code général des impôts - plafonnement du montant des dites amendes). - **Après l'art. 61 quater** (p. 5019) : soutient l'amendement n° II-119 de M. René Régnault (suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements).

ARNAUD (Philippe), sénateur (Charente) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)]** - (17 septembre 1997) - **Art. 1er** (*insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires*) - **Art. L.O. 227-1 du code électoral** (*disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français*) (p. 2152) : sur l'amendement n° 3 de la commission (1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité, se déclare favorable au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). Intérêt porté à la gestion des affaires locales.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2542) : rôle indispensable de l'Etat pour répondre au chômage des jeunes. Aspects négatifs de ce projet de loi. Solutions sans avenir. Soutien à l'esprit d'entreprise. Question de la pérennité des emplois créés. Remerciements au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales. Estime de son devoir de voter contre l'ensemble du texte.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)]** - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2584, 2585) : relèvement de l'impôt sur les sociétés. Contesté le critère du chiffre d'affaires retenu pour l'exonération des PME. Conséquences pour les

entreprises installées en zone de revitalisation rurale. Différence de traitement fiscal avec les entreprises en zones urbaines franches. Statut patrimonial des ouvrages du réseau de distribution d'électricité concédés à EDF. - **Art. 1er** (*contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires*) (p. 2591, 2592) : son amendement n° 6 : exonération des entreprises situées en zone de revitalisation rurale ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Après l'art. 5** (p. 3472, 3473) : lutte contre l'alcoolisme et ressources nécessaires à une politique de prévention. Exclusion des vins de l'assiette contributive. Son amendement n° 58 : réduction de la différence de traitement entre les produits alcoolisés et les vins ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3823) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° I-187 : soumission des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 % ; retiré. - **Après l'art. 18 septies** (p. 3916) : son amendement n° I-194 : statut fiscal des équipements de traitement des déchets construits par les communes et leurs groupements ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-168 de M. Philippe Marini.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 septies** (suite) (p. 3925, 3926) : son amendement n° I-193 : élargissement de l'éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA aux dépenses d'intérêt général effectuées par les collectivités locales ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4441) : rupture entre la responsabilité des élus et les moyens dont ils disposent. Charges nouvelles éligibles au Fonds de compensation pour la TVA, FCTVA. Inaccessibilité de la DGE deuxième part aux communautés de plus de 20 000 habitants. Responsabilité civile et pénale des élus locaux dans la mise en oeuvre des normes en tout genre. (p. 4442) : nouveau pacte entre l'Etat et les collectivités locales. Statut des maires et régime indemnitaire du fait du basculement des cotisations de sécurité sociale vers la CSG. Souhaite que le Gouvernement prenne en compte les réalités du terrain.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60** (p. 4998) : soutient l'amendement n° II-150 de M. Jacques Machet (extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales). (p. 5000, 5001) : soutient les amendements de M. Jacques Machet n° II-149 et n° II-148 (déduction pour investissement dans les exploitations agricoles).

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5030) : son amendement n° II-151 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement des collectivités locales pour la construction d'usines d'incinération des ordures ménagères quelle que soit la part des recettes de valorisation des déchets dans le chiffre d'affaires de ces usines ; adopté. (p. 5034) : son amendement n° II-152 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales dans l'exercice de compétences de

l'Etat, après convention passée selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat ; retiré. - **Art. 61 nonies** (*suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés*)

(p. 5053) : son amendement n° II-153 : élargissement du champ d'application de cet article à l'ensemble des personnes installées dans une profession non salariée qui ont déposé une demande d'apurement de la dette auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER ; rejeté. - **Art. 65** (*aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires*) (p. 5063) : son amendement n° II-155 : fixation du plafond du dispositif de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,33 SMIC ; adopté.

ARTHUIS (Jean), ministre de l'économie et des finances.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

puis, sénateur (Mayenne) NI, puis UC.

Elu sénateur le 21 septembre 1997.

En qualité de ministre de l'économie et des finances

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 de Mme Nicole Borvo : **Banques et établissements financiers** (*Situation du Crédit foncier de France*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 287).

n° 3 de M. Serge Vinçon : **Banques et établissements financiers** (*Situation du Crédit foncier de France*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 288).

n° 5 de M. Pierre Hérisson : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** (*Taux de TVA appliqué à la restauration traditionnelle*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 290).

n° 10 de M. Lucien Lanier : **Radiodiffusion et télévision** (*Privatisation de la SFP*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 295).

n° 2 de M. Yann Gaillard : **Politique économique** (*Réalité et conséquences de l'"embellie" économique*) (JO Débats du 7 février 1997) (p. 726).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture** [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 452) : absence de menaces pour les retraites par répartition. Application des règles prudentielles et de contrôle du code des assurances. Problème de la délégation de la gestion des actifs. (p. 453) : filialisation obligatoire de la gestion pour compte de tiers. Division des risques. Adhésion individuelle au futur fonds d'épargne retraite. Economie française et emploi. (p. 461) : remboursement des avoirs fiscaux. (p. 462) : déduction par le salarié de sa contribution à l'épargne retraite. Coût de ce dispositif pour le budget de l'Etat. Disparition des déficits publics et mobilisation d'une plus grande part de l'épargne en faveur de l'économie productive. (p. 463) : opportunité du développement de l'épargne retraite. Politique salariale. Articulation entre l'exigence sociale et l'exigence des marchés. Transparence. Problème du financement des

retraites à venir. (p. 464) : nécessité de régénérer le tissu économique et de créer des emplois pour élargir l'assiette des cotisations et faire face à l'obligation de solidarité. Nécessité de déterminer des ratios prudentiels pertinents. Remerciements. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 466, 467) : s'oppose à la motion n° 44 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Lien entre la politique sociale et la prospérité économique. - **Art. 1er** (*adhésion aux plans d'épargne retraite*) (p. 468) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (possibilité d'adhésion individuelle dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 64 : possibilité d'adhésion individuelle à défaut d'intervention d'un accord interprofessionnel national ou d'une décision unilatérale couvrant l'ensemble des salariés définis dans le champ d'épargne retraite ; adopté. (p. 469) : son amendement n° 66 : possibilité d'adhésion à un plan d'épargne retraite pour les avocats salariés ; adopté. - **Art. 2** (*modalités de sortie des plans d'épargne retraite*) (p. 470) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Marc Massion (principe d'une revalorisation régulière des rentes servies) et à l'amendement n° 45 de M. Paul Loridant (indexation de la rente viagère sur l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0206 (96-97)] - (20 février 1997) - **Discussion générale** (p. 921, 922) : réforme fondamentale. Pérennité de la retraite par répartition. Mobilisation et orientation de l'épargne vers l'économie productive. Travail accompli par le Parlement. Evolution sous l'effet de la concurrence européenne. Remerciements. - **Art. 1er** (*adhésion aux plans d'épargne retraite*) (p. 924) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté avec l'ensemble du texte. - **Art. 11 ter** (*obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des actifs des plans d'épargne retraite*) : son amendement n° 2 : obligation de l'exercice du droit de vote attaché aux titres détenus par les fonds ; adopté avec l'ensemble du texte. - **Art. 23** (*engagements réglementés*) : son amendement n° 3 : dispositions relatives à l'investissement en OPCVM des fonds d'épargne retraite ; adopté avec l'ensemble du texte. - **Sur l'ensemble** (p. 925) : principe de l'interdiction des plans à prestations définies. Rappel des quatre catégories de contrats d'assurance vie.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Deuxième lecture** [n° 0189 (96-97)] - (18 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1511) : problème des comptes consolidés des sociétés qui font appel à l'épargne sur un marché financier étranger. Référence à la négociation sur un marché financier étranger. Approuve la formulation des commissions relative à l'usage des règles comptables internationales ou à défaut internationalement reconnues. - **Art. 2** (*institution d'un Comité de la réglementation comptable*) (p. 1515) : accepte les amendements identiques n° 1 de la commission et n° 4 de la commission saisie pour avis (désignation d'un membre de la Cour de cassation par le premier président de celle-ci et le procureur général). - **Art. 6** (*dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés*) (p. 1516) : accepte les amendements identiques n° 2 de la commission et n° 5 de la commission saisie pour avis (dérogation applicable aux sociétés dont les titres sont négociés sur un marché réglementé de la Communauté européenne et sur un marché financier étranger et présentation des comptes consolidés en utilisant les règles internationales et à défaut les règles internationalement reconnues). - **Art. 19** (*entrée en vigueur*) (p. 1517) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (entrée en vigueur immédiate de la disposition interprétative relative à la législation applicable en Alsace-Moselle en matière de privilège du syndic des copropriétaires).

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 1er octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Louis Souvet, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0075 (97-98)] (5 novembre 1997) - Travail.

INTERVENTIONS

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires** [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5192, 5193) : vote de la proposition de résolution par le groupe de l'Union centriste.

ARZEL (Alphonse), sénateur (Finistère) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 414, 415) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale** - (13 mars 1997) (p. 1446, 1447) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Art. 8 (*suppression du régime fiscal des quirats de navire*) (p. 3769) : son amendement aux suppression n° I-184, soutenu par M. Denis Badré ; retiré.

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4421) : prise en compte du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale dans l'appréciation du BAPSA. Basculement des cotisations sociales vers la CSG dans des conditions défavorables aux exploitants agricoles, notamment aux préretraités et aux jeunes agriculteurs. Principe de parité de traitement avec les salariés du régime général. (p. 4422) :

mise sous condition de ressources des allocations familiales. Le groupe de l'Union centriste ne pourra donner son aval au projet de BAPSA pour 1998. Problème de l'intégration du BAPSA au sein de la loi de financement de la sécurité sociale. Revalorisation des retraites agricoles. Caisse centrale de la mutualité sociale agricole.

AUBERT (François d'), secrétaire d'Etat à la recherche.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de M. Gérard Roujas : **Produits agricoles et alimentaires** (*Manipulations génétiques*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 296).

n° 17 de M. Alex Türk : **Santé publique** (*Comité consultatif sur le traitement de l'information dans le domaine de la santé*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 953).

n° 6 de M. Henri Belcour : **Bioéthique** (*Questions éthiques et juridiques posées par le clonage*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1273).

n° 7 de M. François Autain : **Bioéthique** (*Application des lois bioéthiques*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1274).

Questions orales sans débat :

n° 520 de M. Christian Demuyneck : **Universités** (*Amélioration des conditions d'inscription dans les universités*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 5).

n° 521 de M. Ivan Renar : **Presse** (*Situation de la presse écrite*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 9).

n° 523 de M. Ivan Renar : **Universités** (*Avenir des centres régionaux des oeuvres universitaires et sociales*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 8).

n° 530 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Médecine scolaire** (*Insuffisance des moyens de la médecine scolaire*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 6).

n° 543 de Mme Hélène Luc : **Enseignement** (*Conditions matérielles de l'organisation de la prochaine rentrée scolaire*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1297).

n° 572 de M. Claude Haut : **Zones rurales** (*Maintien des effectifs de gendarmerie en zone rurale*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1293).

n° 576 de M. Christian Demuyneck : **Enseignement secondaire** (*Baisse du niveau scolaire des élèves du secondaire*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1300).

n° 577 de M. Dominique Braye : **Patrimoine (protection du)** (*Sauvegarde du château de Rosny-sur-Seine*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1294).

n° 579 de M. Marcel Charmant : Associations (*Régime fiscal applicable aux associations*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1295).

AUBRY (Martine), Ministre de l'emploi et de la solidarité.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 0366 (96-97)] (19 juin 1997) - Gouvernement (déclarations).

Déclaration du Gouvernement sur la politique familiale [n° 0068 (97-98)] (4 novembre 1997) - Gouvernement (déclarations).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 de M. Michel Doublet : *Politique familiale (Politique familiale du Gouvernement)* (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2689).

n° 5 de M. Bernard Barraux : *Prestations familiales (Mise sous conditions de ressources des allocations familiales)* (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2692).

n° 6 de M. Jean-Claude Carle : *Politique familiale (Situation financière des familles)* (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2693).

n° 12 de Mme Odette Terrade : *Aide sociale (Lutte contre la pauvreté)* (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2980).

n° 15 de M. Philippe Richert : *Travail (durée du) (Loi-cadre sur les trente-cinq heures dans les PME)* (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2983).

n° 16 de M. Nicolas About : *Handicapés (Mesures concernant les personnes handicapées)* (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2984).

n° 4 de M. James Bordas : *Emploi (Sommet européen sur l'emploi)* (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3439).

n° 8 de M. Jacques Mahéas : *Elections professionnelles (Elections prud'homales et Front national)* (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3443).

n° 11 de M. Philippe Adnot : *Aide à la scolarité (Allocation de rentrée scolaire et aide à la scolarité)* (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3447).

n° 14 de M. Marcel-Pierre Cléach : *Retraite (Devenir des régimes de retraite par répartition)* (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4079).

n° 16 de M. Michel Duffour : *Travail (durée du) (Organisation des négociations sur les 35 heures)* (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4081).

n° 21 de M. Henri Belcour : *Travail (durée du) (Mise en oeuvre des 35 heures)* (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4085).

Questions orales sans débat :

n° 7 de M. Pierre Hérisson : *Frontaliers (Assujettissement des travailleurs frontaliers à la contribution pour le remboursement de la dette sociale)* (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2736).

n° 26 de M. Léon Fatous : *Imagerie médicale (Retard en matière d'équipement hospitalier dans le département du Pas-de-Calais)* (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2739).

INTERVENTIONS

- *Lecture d'une déclaration de politique générale du Gouvernement* - (19 juin 1997) (p. 2029, 2037) : choix des Français. Histoire politique de la France. Esprit républicain. Nation française. Union européenne. Devenir de l'école. Politique d'intégration républicaine. Immigration irrégulière et travail clandestin. Législation sur la nationalité. Responsabilités de l'Etat. Orientations générales de la politique pénale. Sécurité. Santé publique. Fonction publique. Corse. Evolution des mentalités. Place accordée aux jeunes. Rôle du Parlement. Politique économique et financière. Pluralisme de la presse. Pouvoirs du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA. Budget de la culture. Canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Hautes technologies. Industrie nucléaire. Collectivités territoriales. Conflit de l'Usine de Vilvorde. Pacte de développement et de solidarité. Emploi. Union économique et monétaire. Fiscalité. Logement. Allocation de rentrée scolaire. Moyens de l'éducation nationale. Emploi des jeunes. Durée légale du travail. Secteur public. Agriculture. Petites et moyennes entreprises. Solidarité entre générations. Maîtrise des dépenses de santé. Egalité devant l'accès au savoir. Egalité devant la justice. Révision de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Outre-mer. Formation. Politique étrangère. Maintien ou rétablissement de la paix. Coopération pour le développement. Afrique. Francophonie. Défense. Suppression du service militaire.

- *Rappel au règlement* - (30 septembre 1997) (p. 2372, 2373) : intervient sur le rappel au règlement de M. Emmanuel Hamel. Mesures prises en faveur des descendants de harkis afin de mettre un terme à leur grève de la faim.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)

- *Discussion générale* (p. 2373, 2374) : chômage des jeunes. Création de 350 000 emplois pour les jeunes. Satisfaction des besoins émergents ou non satisfaits : services aux personnes, protection de l'environnement, qualité de la vie. Réduction des charges sociales sur les salaires. Pérennité des emplois créés dans les secteurs marchands ou associatifs. (p. 2375, 2377) : constitution d'un projet emploi-jeunes avec établissement d'un cahier des charges. Recrutement par l'employeur. Substitution d'une aide au poste à une aide à la personne. Engagement de l'Etat à hauteur de 80 % du SMIC pendant cinq ans. Dispositif applicable aux jeunes de moins de 26 ans ou de moins de 30 ans non bénéficiaires d'une allocation de chômage. Cumul autorisé par l'Assemblée nationale d'un contrat emploi-solidarité à mi-temps avec un emploi marchand. Aide aux jeunes créateurs d'entreprises. Traitement de l'insécurité par les emplois-jeunes. Services aux personnes âgées et aux handicapés. Exemple des médiateurs de lecture de la Ville de Lille. Bassins d'emploi. Désignation par les préfets d'un pilote de projet. Caractère

souple et simple du dispositif. Contrat d'objectif d'emplois passé avec l'Etat par les collectivités locales. Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, CNASEA. Mesures innovantes. (p. 2417, 2418) : échec de toutes les anciennes tentatives de résorption du chômage. Coût du travail trop élevé en France. Conférence sur l'emploi visant à réduire la durée du travail. Exemple des Pays-Bas. (p. 2419, 2420) : respect de la fonction publique. Evolution vers une simplification du code du travail. Modalités d'attribution des aides financières. Priorité à l'emploi au sein des dépenses publiques. Impossibilité de requalification des contrats. S'en remet à la sagesse de la Haute Assemblée concernant la durée de la période d'essai. Respect du quota prévu pour les handicapés. (p. 2421, 2422) : signature actuelle de contrats à durée déterminée dans l'éducation nationale. Avenir de la loi Robien. Présentation prochaine d'un projet de loi sur l'exclusion. Apprentissage et formation en alternance. Bilan des consultations et des missions prévues dans les départements d'outre-mer. Emplois créés outre-mer dans le domaine culturel et touristique. Question des emplois-jeunes dans le secteur privé. Participation des jeunes au renforcement du lien social. Mise en place d'un nouveau modèle de développement grâce à la générosité et à l'esprit de solidarité des jeunes. - Art. 1er (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2436, 2437) : s'oppose à l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes). Sur cet amendement précité, s'oppose aux sous-amendements de M. Alain Gournac n° 95 (remplacement du mot "émergents" par le terme "nouveaux"), n° 97 (exclusion des personnes morales de droit public), n° 98 (insertion des établissements publics, industriels et commerciaux), n° 99 (exclusion des associations subventionnées à 95 %) et n° 152 (insertion des organismes consulaires) ainsi qu'aux sous-amendements n° 31 de M. Jean-Claude Carle (renforcement des effectifs de certaines associations), n° 68 (substitution de l'expression "d'utilité sociale" à celle "d'intérêt général") et n° 69 (limitation de l'extension des employeurs potentiels au titre des emplois-jeunes) de Mme Joëlle Dusseau, n° 144 de M. Pierre Laffitte (création de postes de travail dans le domaine des nouvelles technologies), n° 96 de M. André Jourdain (introduction du mot "économie" dans les domaines répertoriés par cet article), n° 52 de M. Edmond Lauret (prise en compte des associations humanitaires), n° 89 de Mme Nelly Olin (insertion des copropriétés dans le dispositif emplois-jeunes) et n° 75 de M. Alain Joyandet (ouverture aux entreprises du dispositif emplois-jeunes). S'oppose aux amendements n° 23 de M. Jean-Louis Lorrain (contrat passé par les personnes morales chargées de la gestion du service public) et n° 60 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (organisation du pilotage du dispositif par les préfets). (p. 2439) : risque pour le dispositif d'une référence à l'intérêt général. (p. 2441) : respect du droit : application d'une loi identique pour tous les copropriétaires. (p. 2444) : se déclare prête à accepter l'amendement n° 2 de la commission (conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF) si sur celui-ci le sous-amendement n° 71 de Mme Joëlle Dusseau (suppression de l'obligation de consulter le comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF), qu'elle accepte, était adopté. Sur cet amendement n° 2 précité de la commission, accepte le sous-amendement n° 70 de Mme Joëlle Dusseau (suppression de la référence au transfert de l'activité vers le secteur privé, dès la signature du contrat) et rejette les sous-amendements n° 100 de M. Alain Gournac (modalités de tutorat prévues systématiquement par les conventions) et n° 62 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation d'un comité local de pilotage). (p. 2445) : s'oppose à l'amendement n° 54 de précision de M. Serge Franchis. (p. 2446) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Alain Gournac

(défense de substituer un emploi-jeunes à une activité déjà existante dans le secteur de l'insertion). S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission et, sur celui-ci aux sous-amendements n° 32 de M. Jean-Claude Carle (remplacement du mot "animation" par le mot "ingénierie") et n° 101 de coordination de M. Alain Gournac. S'oppose aux amendements n° 118 de M. Guy Fischer (suppression des emplois-jeunes pour les associations de service à domicile) et n° 63 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'emplois-jeunes dans le domaine de la gestion des associations). (p. 2447) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. René Trégoût (extension du dispositif emplois-jeunes aux artisans). (p. 2448) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. René Trégoût (conventions conclues avec des personnes morales de droit privé exclusivement pour des activités émergentes). (p. 2449) : s'oppose aux amendements n° 33 de M. Jean-Claude Carle (protection des emplois productifs existant dans l'artisanat) et n° 4 de la commission (impossibilité de créer des emplois-jeunes dans le secteur des métiers organisés et régis par les statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale). Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements n° 119 de M. Guy Fischer (impossibilité de conclure des conventions pour des missions déjà exercées par des fonctionnaires publics) et n° 153 de précision de M. Alain Vasselle. Accepte l'amendement n° 145 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (conventions conclues par les établissements publics territoriaux pour des activités ne relevant pas de leur compétence traditionnelle). (p. 2450) : définition des emplois émergents facile à déterminer sur le terrain. S'oppose aux amendements n° 76 de précision de M. Alain Joyandet et n° 108 rédactionnel de M. Alain Gournac. (p. 2452) : s'oppose à l'amendement retiré par Mme Monique ben Guiga et repris par M. Philippe Marini n° 61 (instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger). Possibilités actuelles pour les entreprises d'envoyer des jeunes à l'étranger après un recrutement par contrat à durée déterminée ou indéterminée. (p. 2453) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Guy Fischer (évaluation chaque année du projet d'activité - évaluation de chaque convention dans l'année précédant son expiration). (p. 2454, 2455) : accepte les amendements n° 64 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation des institutions représentatives du personnel et des comités techniques paritaires préalablement à l'éventuelle conclusion d'une convention) et n° 121 de M. Guy Fischer (consultation des personnels sur les conventions conclues). S'oppose à l'amendement n° 109 de M. Alain Gournac (information préalable sur les conventions conclues pour les institutions représentatives du personnel). Sur les amendements de la commission, accepte le n° 5 rédactionnel et s'oppose au n° 6 de coordination. Sur l'amendement n° 122 de M. Guy Fischer (I. - Fixation par décret de la durée des conventions - II. - Inscription dans la loi d'une durée du contrat fixée à cinq années au minimum), s'oppose au paragraphe I et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le paragraphe II.

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (*aide pour l'emploi des jeunes*) (p. 2465) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Serge Franchis (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans) et accepte l'amendement n° 65 de M. Georges Mazars (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans pour les personnes handicapées). (p. 2466) : accepte l'amendement n° 146 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (passage des jeunes d'un contrat d'emploi consolidé vers le nouveau dispositif sans condition d'âge). (p. 2467) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (ouverture du dispositif emplois-jeunes aux postes d'encadrement sans condition d'âge) et sur celui-ci, demande le retrait du sous-amendement n° 81 de M. Alain Joyandet (affectation d'une partie des aides en priorité au projet d'emploi destiné aux jeunes sans qualification). S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Alain Vasselle (extension du dispositif au profit des chômeurs de longue

durée arrivés en fin de droit, sans condition d'âge). (p. 2468) : s'oppose aux amendements n° 91 de M. Paul Blanc (ouverture du dispositif à l'ensemble des travailleurs handicapés reconnus par les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP) et n° 110 de M. Alain Gournac (ouverture prioritaire du dispositif aux jeunes les moins qualifiés). (p. 2472, 2473) : s'oppose aux amendements n° 124 (élargissement des aides attribuées : financement des dépenses d'études, d'encadrement et de fonctionnement résultant des conventions conclues), n° 125 (aide forfaitaire versée par l'Etat à l'organisme employeur à hauteur d'au moins 80 % du SMIC pour une durée de cinq ans) et n° 126 (prise en compte de la qualification pour l'établissement de la rémunération) de M. Guy Fischer, n° 45 de M. René Trégouët (inscription dans la loi du montant de l'aide forfaitaire versée par l'Etat : 80 % du SMIC), n° 84 de M. Alain Vassel (détermination du montant de l'aide forfaitaire sur la base du salaire et de toutes les charges y afférant), n° 35 de M. Jean-Claude Carle (modulation de l'aide de l'Etat en fonction du niveau de qualification), n° 77 de M. Alain Joyandet (dégressivité de l'aide de l'Etat dans le cas d'une personne morale de droit privé à but lucratif comme employeur), n° 57 de M. André Diligent (modulation de l'aide forfaitaire en faveur des communes les plus pauvres), n° 8 de la commission (versement de l'aide de l'Etat lors d'une formation sous forme d'apprentissage dans le cadre d'un poste de travail emploi-jeune), et accepte l'amendement n° 147 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (versement possible par l'employeur d'une rémunération supérieure au SMIC). (p. 2474) : fixation d'un montant forfaitaire pour les cotisations légales. Respect du code du travail et de la Constitution par le Gouvernement. (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 72 de Mme Joëlle Dusseau (fixation de la rémunération des jeunes de niveau baccalauréat plus quatre années d'études). (p. 2480) : s'oppose aux amendements n° 127 de M. Guy Fischer (procédure obligatoire d'agrément par le préfet) et n° 111 de M. Alain Gournac (suppression ou diminution de l'aide de l'Etat avant le terme de la convention : cause de rupture du contrat de travail). - Art. L. 322-4-20 du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2481) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 128 (contrats de travail sous la forme de contrats de droit public) et n° 129 (recrutements effectués pour le compte de l'Etat dans l'éducation nationale). (p. 2483) : s'oppose aux amendements n° 130 de M. Guy Fischer (référence à un emploi à temps plein), n° 56 de M. Serge Franchis (encouragement à la création de postes de travail d'une durée de trente-deux à trente-cinq heures par les collectivités territoriales ou les organismes employeurs), n° 29 de M. Philippe Adnot (création d'emplois-jeunes à mi-temps), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission. (p. 2484) : accepte les amendements de la commission n° 10 (évaluation de la rémunération par rapport aux grilles de rémunération lors de la pérennisation des métiers émergents) et n° 11 (modalités d'intégration des contrats dans les grilles de classification des conventions). (p. 2486) : question des allocations de chômage éventuellement payées par les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public en cas de rupture de contrat. Son amendement n° 148 (possibilité pour les établissements publics administratifs de l'Etat d'adhérer à l'UNEDIC) déposé ultérieurement sur ce sujet évoqué par l'amendement n° 93 de M. Daniel Eckenspieller (affiliation des emplois-jeunes au régime commun de l'assurance chômage par les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public). (p. 2487) : demande le retrait de l'amendement n° 112 de M. André Jourdain (exercice d'une autre activité dans le secteur public ou privé pour les bénéficiaires de contrats emplois-jeunes employés à temps partiel). (p. 2488) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 131 de M. Guy Fischer (référence aux grilles de classification et de rémunération du secteur public ou privé pour les contrats et les rémunérations des emplois-jeunes). (p. 2488) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer, n° 132 (formation professionnelle prévue par le contrat de travail) et n° 133

(formation aux concours de recrutement de la fonction publique prévue par le contrat de travail). (p. 2490) : s'oppose à l'amendement n° 73 de Mme Joëlle Dusseau (fixation d'une période d'essai de trois mois). (p. 2491) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 135 (substitution de la notion de faute grave et de force majeure à la notion de cause réelle et sérieuse pour l'interruption du contrat de travail) et n° 136 (reconnaissance salariale des qualifications). (p. 2491) : s'oppose aux amendements n° 85 de M. Alain Vassel (prise en charge par l'Etat d'une partie de l'indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail) et n° 137 de M. Guy Fischer (maintien de l'aide de l'Etat uniquement dans le cas d'une rupture du contrat de travail par le salarié). (p. 2492) : solvabilisation des activités et passage dans le secteur privé. (p. 2493) : s'oppose aux amendements n° 12 de la commission (suppression de l'accord de l'employeur pour une suspension du contrat de travail à l'initiative du salarié afin d'effectuer un autre emploi pendant une période d'essai) et n° 138 de M. Guy Fischer (priorité de réembauche pour un jeune ayant bénéficié d'un emploi-jeunes). (p. 2494) : s'oppose aux amendements de M. Alain Gournac n° 113 (organisation d'un projet personnel de qualification du salarié) et n° 114 (élaboration d'un bilan et fixation d'objectifs, chaque année pour les bénéficiaires d'un contrat emplois-jeunes). - Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail (p. 2496, 2497) : évolution progressive des emplois créés vers des services solvables. S'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand). Non-intervention des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, dans le transfert des emplois vers le secteur marchand. (p. 2499) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand). (p. 2501) : sur les amendements de M. Guy Fischer, demande le retrait du n° 139 (extension de l'ensemble des droits, des avantages légaux et conventionnels, au dispositif emplois-jeunes) et s'oppose au n° 140 (chaque année, évaluation du dispositif emplois-jeunes par les partenaires sociaux et intégration dans la grille des salaires). Son amendement n° 148 : possibilité pour les établissements publics administratifs de l'Etat d'adhérer à l'UNEDIC : adopté. - Avant l'art. 1er bis (p. 2502) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (aides du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi). (p. 2504) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (information des institutions représentatives du personnel sur l'exécution des contrats emploi consolidé). - Après l'art. 1er bis (p. 2504) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Guy Fischer (exonération de taxe sur les salaires pour les rémunérations versées aux salariés bénéficiant d'un emploi-jeunes). - Art. 1er ter (*obligation d'emploi de travailleurs handicapés*) : accepte l'amendement de rectification n° 17 de la commission. - Art. 1er quinquies (*aide à la création d'entreprises par les jeunes*) (p. 2506, 2507) : accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de la commission et s'oppose aux amendements n° 105 de M. Pierre Hérisson (obligations à remplir par les jeunes créateurs d'entreprises pour bénéficier de l'aide de l'Etat) et n° 142 de M. Louis Minetti (extension du dispositif aux jeunes agriculteurs créant ou reprenant une exploitation). Sur les amendements de M. Jean-Claude Carle, s'oppose au n° 38 (consultation du comité départemental de l'emploi et de la formation, CODEF) et accepte le n° 39 (contribution de l'Etat et des régions à la mise en place d'une ingénierie pour l'aide à la création d'entreprise). (p. 2507) : son amendement n° 149 : fixation de la date du 1er janvier 1998 pour le démarrage du dispositif concernant les jeunes créateurs ; adopté. - Après l'art. 1er quinquies (p. 2508) : extension inutile de la formule du contrat à durée déterminée de cinq ans aux PME. Demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Jean Chérioux (embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés : versement d'une indemnité de précarité en cas de

licenciement). - **Après l'art. 1er sexies** (p. 2510) : son amendement n° 154 : extension aux départements d'outre-mer du dispositif prévu par l'Assemblée nationale pour l'imputation des crédits d'aide à l'insertion ; adopté. - **Art. 2 (emplois d'adjoints de sécurité)** (p. 2514, 2515) : s'oppose aux amendements n° 116 de suppression de M. Alain Gournac, n° 19 de la commission (recul de l'âge limite des candidats de vingt-six à trente ans), n° 74 de Mme Joëlle Dusscau (recrutement de personnels de sécurité non armés), n° 143 de M. Guy Fischer (formation des adjoints de sécurité pendant une durée de six mois) et n° 94 de M. Daniel Eckenspieller (affiliation à l'assurance-chômage des salariés engagés dans le cadre de ce dispositif). S'oppose puis demande le retrait des amendements de M. Alain Vasselle n° 88 (conditions requises pour prétendre à la qualité d'adjoint de sécurité dans la police nationale) et n° 87 (protection des adjoints de sécurité pour des faits non intentionnels commis dans l'exercice de leurs missions). Prise en charge des emplois d'agents de sécurité dans la police nationale. - **Après l'art. 2** (p. 2517) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Bernard Plasait (financement d'actions de tutorat en faveur des jeunes par les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle). Demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. Alain Vasselle (assujettissement au secret professionnel des adjoints de sécurité). (p. 2519, 2520) : demande le retrait des amendements n° 102 (création d'un chèque artisanat pour les entreprises artisanales de moins de cinq salariés), n° 103 (exonération totale des charges sociales pour les PME embauchant des jeunes pour cinq ans en échange d'une obligation de formation) et n° 104 (réduction du poids des formalités administratives pour les entreprises artisanales) de M. Joseph Ostermann, tout en partageant son souci à propos des petites et moyennes entreprises. - **Avant l'art. 2 bis** (p. 2521) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (ouverture à titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1999 d'un recrutement d'agents contractuels de droit public dans l'éducation nationale et la justice, financé entièrement par l'Etat). Distinction au sein de l'éducation nationale entre les emplois d'assistance des enseignants dans l'école et le domaine périscolaire. - **Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon)** (p. 2525) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de M. Edmond Laurent et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement rédactionnel n° 21 de la commission. Non-fongibilité des crédits regroupés dans le Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Publication du décret prévu par cet article 2 bis précité dans les heures suivant la promulgation de cette loi. Prochaine mission à la Réunion pour l'examen des projets emplois-jeunes. (p. 2526) : contrôle du dispositif emploi-jeunes dans les départements d'outre-mer. Application immédiate des dispositions de ce texte. - **Après l'art. 3** (p. 2528) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (développement de l'apprentissage dans le secteur public : aide financière et possibilité d'une formation pratique conjointe avec une entreprise), rectifié par son sous-amendement n° 151 : suppression de l'indemnité forfaitaire de soutien à l'effort de formation ; devenu sans objet. (p. 2530) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Bernard Plasait (fixation de la qualification minimum requise pour l'exercice de certaines activités dans le secteur du commerce et de l'artisanat). (p. 2531, 2532) : accepte l'amendement n° 92 de M. Jean Madelain (création d'un Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage), rectifié par son sous-amendement n° 150 : suppression de l'affectation du tiers des ressources du Fonds à des dépenses d'investissement ; devenu sans objet. (p. 2533) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Jean Madelain (contrat d'orientation : durée et bénéficiaires). (p. 2534) : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Alain Gournac (évaluation de la loi par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). (p. 2536) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Jean-Claude Carle (entrée en vigueur de la présente loi et incitation à l'embauche des jeunes dans le secteur privé). - **Sur l'ensemble** (p. 2544, 2545) : remerciements au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales. Objectif partagé avec le

Sénat de créer des emplois pérennes. Texte dénaturé à l'issue de ce débat. Désaccord au fond de l'opposition sur ce dispositif. Absence de recours à l'article 40 de la Constitution. Contradictions entre les amendements votés. Inapplication des dispositions issues des travaux du Sénat. Réponse au problème de l'emploi des jeunes attendue des travaux de la commission mixte paritaire.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2699) : adoption par le Sénat d'un texte dénaturé en première lecture. Question préalable. Public visé. (p. 2700) : extension des conventions de coopération de l'UNEDIC. Aide financière de l'Etat et financement du dispositif. Description des contrats de travail. Incitation à la création d'entreprises. Apprentissage dans le secteur public. Transposition de l'accord social sur les contrats d'orientation. Opposition politique à ce projet. - **Question préalable** (p. 2712) : s'oppose à la motion n°1 de la commission des affaires sociales tendant à opposer la question préalable. Division de l'opposition sur ce texte. Situation actuelle du chômage des jeunes. (p. 2713) : application sur le terrain. Question du maintien de ces emplois dans le secteur public. "Solvabilisation" des emplois créés. Emplois dans l'éducation nationale. Création du secteur public bis. (p. 2714) : formation. Aide à l'ingénierie et à l'expertise. Isolement de la France dans l'Union européenne. Domaine expérimental.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3218, 3219) : construction de la société par le biais de la famille. Objectif de protection de la famille. Changements affectant la famille et la société. Conséquences de la généralisation du travail des femmes. Difficultés rencontrées par de nombreuses familles modestes. Rôle de la solidarité. Mesures du Gouvernement en faveur des familles. Origine du déficit de la branche famille en 1997. Redistribution des non-familles vers les familles grâce à la politique familiale. (p. 3220, 3222) : redistribution à rebours. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Mesure relative à la garde d'enfants. Renforcement du principe de solidarité dans le système de prestations familiales. Analyse indispensable des flux financiers à destination des familles. Réflexion d'ensemble sur la politique familiale. Conférence de la famille prévue en 1998. Garde des enfants et logement des familles. Prise en charge de l'enfant. Valeurs et fonctions de la famille. (p. 3247, 3249) : déficit de la branche famille. Evolution des dépenses plus rapide que celle des recettes dans le système de protection sociale. Conséquences de la transformation de l'allocation parentale d'éducation. Absence de lien entre les allocations familiales et la politique de natalité. Avenir de la protection sociale. Prise en compte de la réalité des familles. Situation dans le Nord. Suppression des allocations familiales. Caractère redistributif du quotient familial. Caractère familial de l'assurance maladie. (p. 3249, 3253) : ampleur de l'AGED cumulée avec les emplois familiaux. Faible nombre de foyers fiscaux concernés par la réduction de l'AGED. Rapport de la Cour des comptes. Création d'emplois-jeunes. Réduction de la durée du temps de travail. Position du Conseil constitutionnel. Problème du travail au noir. Solidarité des concitoyens. Travail au noir. Relations de confiance avec les associations familiales. Demande de diagnostic de la politique familiale. Concertation avec les organisations familiales et syndicales. Distinction entre les prestations familiales et les prestations servies par les branches maladie ou vieillesse. Objectif de protection de la famille.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3363) : débat du Parlement. Montant du déficit du régime général. (p. 3364) : réforme du financement. Basculement des cotisations maladie vers la CSG. Relance de la consommation et de la croissance. Justice de la réforme de la CSG avec la prise en compte de la nature des revenus. (p. 3365) : réforme de l'assiette des cotisations patronales. Politique familiale. Déficit actuel de la branche famille. Effort en faveur des familles les plus modestes et mise sous

condition de ressources de l'octroi des prestations familiales. Réforme du quotient familial demandée par les associations familiales et les organisations syndicales. (p. 3366) : conférence de la famille en 1998. Limitation du montant de l'AGED. Problèmes des retraites et des personnes âgées. Consolidation des régimes par répartition. Prise en charge de la dépendance. Proposition de loi d'origine sénatoriale instituant une prestation spécifique dépendance. (p. 3367) : réunion du Comité national de gérontologie sur la réforme des aides à domicile et celle de la tarification des établissements. Concertation avec les professionnels de santé. Etats généraux de la santé en 1998. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Secteur médico-social. Réforme de l'hôpital. Conseil d'administration de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. (p. 3368) : schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale, SROSS. Médecine de ville et informatisation. Mécanismes de régulation des dépenses. Médicaments. Majoration des droits sur le tabac et lutte contre le tabagisme. (p. 3369) : objectif de réduction à douze milliards de francs du déficit pour 1998 : reprise de la dette par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES, et prolongation de cinq ans de la contribution pour le remboursement de la dette sociale, CRDS. Défauts présentés par le projet de la majorité sénatoriale. (p. 3414) : critiques contradictoires de la majorité sénatoriale. Rappel de certaines mesures prises par le Gouvernement Juppé. Réforme de l'assiette du financement. Réforme de l'impôt sur le revenu. (p. 3415) : transfert des cotisations vers la CSG et réforme de l'assiette des cotisations patronales. Taxation de l'épargne. Frais de gestion et coût d'organisation des caisses. Maîtrise des dépenses de santé. Concertation avec l'ensemble des professionnels de santé. Informations chiffrées. (p. 3417) : informatisation. Réforme de l'hôpital. SROSS. Réduction du déficit de la branche famille. Allocation parentale d'éducation. AGED. Action sociale de la branche famille. Situation du régime général et des régimes spéciaux de retraite. Modalités de revalorisation des pensions. Limitation de la hausse de la CSG sur les retraites. Pensions de reversion. Fonds de pension. (p. 3419) : financement de lits dans les services de soins infirmiers à domicile et les sections de cure médicale. Prestation spécifique dépendance. Problème des aides à domicile et de la tarification des établissements médico-sociaux et hospitaliers. (p. 3420) : politique familiale.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Après l'art. 1er (p. 3449) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (dépôt d'un rapport analysant la situation des régimes spéciaux de sécurité sociale et leurs évolutions prévisibles au cours des dix prochaines années) et au sous-amendement n° 95 de M. Guy Fischer le modifiant (présentation par ce rapport des conséquences des dispositifs de surcompensation et de mesures tendant à favoriser la pérennité et l'intégrité des régimes spéciaux). Etat des lieux global des régimes spéciaux. - Art. 2 (critère d'exonération de CSG pour les titulaires de revenus de remplacement non imposables) (p. 3451) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 73 (exonération de CSG des pensions et revenus de remplacement) et n° 74 de repli. Augmentation du déficit. - Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie) (p. 3457, 3458) : éléments chiffrés. Augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés. Progression ou maintien en l'état du pouvoir d'achat de 80 % des travailleurs indépendants non agricoles. Egalité de traitement entre les revenus du travail et les revenus du capital. Concertation avec l'ensemble des représentants des professions concernées. (p. 3459) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de la commission. (p. 3460) : s'oppose aux amendements, de M. Gérard César n° 61 (exonération des personnes non salariées agricoles), de M. Bernard Joly n° 99 (déduction de l'assiette imposable de la part de l'Etat et des communes en ce qui concerne le produit brut des jeux automatiques des casinos) et n° 98 (neutralité financière du basculement de la cotisation maladie sur la CSG pour les actifs non salariés), de M. Claude Huriet n° 101 (exclusion du champ d'application de la CSG des produits et gains tirés de l'épargne salariale après une période d'indisponibilité de

cinq ans) et n° 100 (application du nouveau taux de CSG aux seuls revenus et plus-values exonérés d'impôt sur le revenu réalisés en 1998 et portant sur des produits acquis à compter du 1er janvier 1998), et de M. Roland du Luart n° 50 (application de la majoration de la CSG aux plus-values de cessions de titres non cotés seulement à compter de la date de publication de la loi). (p. 3460) : remplacement par une cotisation unique proportionnelle des diverses cotisations existantes et souvent dégressives. - Art. 3 bis (dépôt d'un rapport sur la modification de l'assiette des cotisations sociales à la charge des employeurs) (p. 3464) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (dépôt d'un rapport sur le bilan du transfert CSG-cotisations maladie opéré en 1997 et rapprochement de la date du dépôt du rapport sur la réforme des cotisations patronales) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 96 de Mme Nicole Borvo, le modifiant (modulation des cotisations sociales en fonction de l'utilisation faite par l'entreprise de la valeur ajoutée). - Après l'art. 4 (p. 3467) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de garantie pour les cotisations patronales). - Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital) (p. 3475) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (exonération des intérêts et primes des comptes et plans d'épargne logement, ainsi que des produits d'assurance vie), ainsi qu'au sous-amendement n° 102 de M. Claude Huriet le modifiant (exonération du taux des prélèvements sur les revenus et gains tirés de l'épargne salariale à l'issue de la période d'indisponibilité). (p. 3476) : s'oppose aux amendements n° 77 de M. Guy Fischer (relèvement du taux des prélèvements sociaux à 5 %) et n° 34 de la commission saisie pour avis (réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau prélèvement social sur les revenus du capital). Définition de l'épargne populaire. (p. 3477) : alignement de l'assiette de ces prélèvements sociaux sur celle de la CSG pour cette année. S'oppose à l'amendement n° 51 de M. Roland du Luart (exonération des plus-values de cessions réalisées à compter du 26 septembre 1997 lorsque les titres cédés sont détenus depuis plus de huit ans). - Art. 9 (validation des taux des majorations applicables à la cotisation due au titre des accidents du travail) (p. 3484) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 11 de la commission et n° 36 de la commission saisie pour avis. - Art. 10 (augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance) (p. 3486) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (suppression de la taxe sur la prévoyance). - Art. 11 (neutralisation de la seconde répartition de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S, pour 1997, et affectation à la CNAMTS et à la CNAVTS des ressources supplémentaires ainsi dégagées) (p. 3487) : s'oppose à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (suppression de l'affectation au régime général des excédents de C3S de l'exercice 1997), ainsi qu'à l'amendement n° 13 de la commission (affectation, à titre exceptionnel, du solde du produit de la C3S à hauteur d'un milliard de francs au régime d'assurance maladie des travailleurs salariés après constitution des réserves). - Avant l'art. 15 : accepte l'amendement n° 16 de la commission (modification de l'intitulé de la section 3 comme suit "Prévisions de recettes"). - Art. 19 (mise sous condition de ressources des allocations familiales) (p. 3499, 3500) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de la commission, n° 42 de la commission saisie pour avis, n° 55 de M. Claude Huriet et n° 66 de M. Alain Gourmac. S'oppose aux amendements n° 79 de M. Guy Fischer (attribution des allocations familiales à partir du premier enfant à charge résidant en France) et n° 97 de M. Alain Vasselle (majoration du plafond lorsque le nombre d'enfants à charge est supérieur ou égal à trois et si un seul des membres du couple dispose d'un revenu professionnel). Prise en compte dans l'assiette de la CSG de la majoration de retraite de 10 % pour les familles ayant trois enfants. - Art. 20 (réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED) (p. 3505) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 18 de la commission, n° 43 de la commission saisie pour avis,

n° 56 de M. Claude Huriet et n° 67 de M. Dominique Braye, ainsi qu'à l'amendement n° 80 de M. Guy Fischer (réduction du montant de l'allocation). - **Après l'art. 14 (précédemment réservé p. 3493)** : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (majoration pour 1998 du taux de la CSG versée à la branche famille de 0,1 point). - **Art. 15 (précédemment réservé p. 3493) (prévisions de recettes)** (p. 3506) : s'oppose à l'amendement n° 104 de la commission (coordination arithmétique). - **Avant l'art. 26 (p. 3519)** : accepte l'amendement n° 29 de la commission (suppression de l'intitulé "Plafonds d'avances de trésorerie"). - **Art. 26 (plafonds des avances de trésorerie)** (p. 3520) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (rétablissement au niveau fixé par le projet initial du plafond des avances de trésorerie du régime général et suppression de celui prévu pour la Caisse nationale des agents des collectivités locales, CNRACL). Accroissement du déficit prévisionnel pour 1998 du fait des amendements adoptés par le Sénat. - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservé p. 3448)** (p. 3533, 3534) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des principales orientations), ainsi qu'aux sous-amendements de M. Guy Fischer n° 82 (transparence et démocratie dans la gestion des organismes sociaux), n° 83 (nouvelle politique de la petite enfance), n° 84 (modes et sources de financement de la protection sociale), n° 85 (objectifs de la politique familiale) et n° 88 (référence à l'utilisation de la valeur ajoutée), aux sous-amendements de Mme Nicole Borvo n° 81 (orientation de la politique suivie en matière d'assurance vieillesse), n° 86 (définition d'autres objectifs de la politique familiale), n° 87 (évolution du financement du système de protection sociale, notamment par la taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises), n° 89 (clarification des objectifs de la politique de santé), n° 90 (recentrage des orientations de la politique de santé), n° 91 (priorités de la politique de prévention sanitaire), n° 92 (politique choisie en matière hospitalière), n° 93 (inégalités devant la santé) et n° 94 (objectifs de la politique sanitaire, notamment en ce qui concerne la médecine scolaire et universitaire), ainsi qu'au sous-amendement n° 69 de M. Joseph Ostermann (neutralité du basculement des cotisations maladie sur la CSG pour les actifs non salariés et les retraités non salariés).

- **Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Sur l'ensemble (p. 3587, 3589)** : remerciements. Accord sur la difficulté du problème à résoudre. Réforme du financement de la sécurité sociale. Politique familiale. Taux de progression des dépenses maladie. Mise en place des outils de la maîtrise des dépenses de santé. Etats généraux de la santé. N'est pas d'accord avec le texte voté par le Sénat.

Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Discussion générale (p. 4260) : rétablissement du texte initial par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Réforme du système de financement par le transfert des cotisations maladie vers la CSG. Politique familiale. (p. 4261) : politique de santé et d'assurance maladie. Système hospitalier. Médecine de ville. Adoption d'un taux d'évolution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM, permettant de répondre aux besoins et d'engager les réformes structurelles. Propose au Sénat d'adopter ce texte. - **Exception d'irrecevabilité (p. 4272, 4273)** : s'oppose à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Mise au point sur la validation de la base mensuelle des allocations familiales de 1996. Politique familiale. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Crèches parentales. Versement des allocations familiales pour le premier enfant. Examen du problème des communautés religieuses.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4293, 4294) : financement de priorités en faveur de l'emploi et de la lutte contre les

exclusions. Nécessaire relance de la consommation par la hausse du pouvoir d'achat. Simplification administrative pour le développement des petites entreprises. Emergence de nouveaux métiers grâce au dispositif en faveur des jeunes. (p. 4295, 4296) : contrats d'objectifs signés avec des conseils régionaux, des conseils généraux, des villes ou des structures intercommunales, des grands réseaux associatifs et des employeurs publics. Activation des dépenses passives. Réduction de la durée du travail. Importance des négociations. Prévention et lutte contre les exclusions. Chômage de longue durée. Contrats emploi-solidarité. Mesures d'aide à l'insertion. Insertion et handicapés. (p. 4297, 4298) : prévisions sur les licenciements. Preretraites. Congés de conversion. Régime de solidarité d'indemnisation du chômage. Crédits de l'allocation formation-reclassement. Allègement du coût du travail. Charges sociales. Plafond de l'exonération. Réduction des crédits d'exonération de charges sociales des contrats d'apprentissage. (p. 4299, 4301) : traitement des mesures d'allègement de charges inscrites sur le budget de l'emploi. Transfert des cotisations vers la CSG. Politique de la formation professionnelle. Développement de la formation en alternance. Augmentation du nombre de contrats d'apprentissage et diminution du nombre de contrats de qualification. Qualité de l'offre de formation des contrats de qualification. Fonds consacrés au développement des formations en alternance. Attrait de l'apprentissage. Importance de la formation dans le développement économique. Formation dans l'entreprise. Moyens du service public de l'emploi : ANPE, AFPA. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (réduction des crédits du titre III de 105 millions de francs). Enquête du conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts, CSERC, de 1995. - **Titre IV (p. 4304)** : s'oppose à l'amendement n° II-25 de la commission des finances (réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs).

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4327, 4328) : protection des plus fragiles. Prise en charge des personnes handicapées. Création de places de centres d'aide par le travail, CAT. Attribution et fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP. Crédits de l'aide sociale de l'Etat pour les populations sans domicile fixe. Crédits inscrits au budget de la solidarité en faveur des personnes âgées. Prise en charge de la dépendance à domicile et en établissement. Systèmes d'aide à domicile. Mise en place de l'organisation gérontologique. Dépôt d'un projet de loi rénovant la loi de 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales. Régulation sous enveloppe des dépenses des établissements sociaux et médico-sociaux. Lutte contre les exclusions. (p. 4329, 4330) : RMI. Rôle des conseils généraux. Centres d'hébergement et de réadaptation sociale, CHRS. Formation des professionnels du travail social. Déléguée aux droits des femmes. Initiatives en faveur de l'égalité des droits. Situation des Français de l'étranger. Contrat d'adaptation-expatriation. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4335)** : s'oppose à l'amendement n° II-26 de la commission (réduction des crédits du titre III de 80 millions de francs). - **Titre IV (p. 4337)** : s'oppose à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits du titre IV de 958 millions de francs). - **Après l'art. 66 (p. 4340)** : s'oppose aux amendements n° II-21 et n° II-22 de M. Jean Chérioux (institution d'un taux directeur opposable aux dépenses des établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'Etat ou par l'aide sociale départementale). (p. 4342, 4343) : demande le retrait de l'amendement n° II-28 de M. Guy Fischer (désignation de l'organisme débiteur des frais de maintien des jeunes adultes handicapés de plus de vingt ans dans les institutions médico-éducatives).

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) (p. 4351, 4352) : rapport Bonnemaïson sur les quartiers en difficulté. Année transitoire : mise en place du pacte pour la ville, échéance des contrats de ville. Reconduction des contrats des années passées. Emplois-jeunes. Bilan des contrats de ville. Pacte de relance pour la ville. Interrogation sur le classement des quartiers en difficulté. (p. 4353, 4354) : bilan d'ensemble sur le pacte pour la ville et sur les contrats de ville. Forme des villes de l'avenir. Problème des centre-villes, des abords des villes et des zones périurbaines. Solidarité financière entre villes. Développement des quartiers par des moyens globalisés. Progrès des emplois-jeunes par rapport aux emplois de ville. Prévention de la délinquance. Contrats locaux de sécurité.

AUTAIN (François), sénateur (Loire-Atlantique) SOC.

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 7 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1274). - Ministère : Santé - *Application des lois bioéthiques* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1274) - **Bioéthique**

n° 11 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2697). - Ministère : Santé - *Activité libérale au sein de l'hôpital public* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2698) - **Hôpitaux**

Questions orales sans débat :

n° 90 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2952). - Ministère : Aménagement du territoire - *Avenir de l'aéroport de Nantes* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3197) - **Aéroports**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 713, 714) : participation au Gouvernement de 1981. Augmentation du nombre des clandestins. Régularisations au cas par cas.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France** - (18 février 1997) (p. 827, 831) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)]** - (24 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2290, 2293) : évaluation médicale. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Organisation et rôle de l'Institut de veille sanitaire. Contrôle des produits. Conflits d'administrations et problème de tutelle. Agence de sécurité sanitaire des produits de santé. Agence de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Conseil national de sécurité sanitaire. Amendements proposés par le groupe socialiste. Statut des produits thérapeutiques annexes et des produits de nutrition clinique. Avec le groupe socialiste, votera cette proposition de loi. - **Art. 1er (missions et organisation de l'Institut de veille sanitaire)** - Art. L. 792-2 du code de la santé publique (*missions de l'Institut*) (p. 2306, 2307) : ses amendements n° 19 : mention explicite des observatoires régionaux de la santé ; n° 20 : association, aux côtés de l'Institut de veille sanitaire, de la médecine scolaire et de la médecine du travail à la collecte d'informations ; et n° 21 : communication par l'Institut de veille sanitaire au ministre chargé de la santé des informations que ses missions d'observation et de surveillance lui permettent de collecter ; adoptés. - **Après l'art. 1er** (p. 2308) : son amendement n° 22 : remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport établi dans un délai d'un an après la date de promulgation de la loi ; adopté. - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé)** - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (*statut juridique et compétences de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé*) (p. 2311) : son amendement n° 23 : insertion dans la liste des produits de santé des médicaments vétérinaires ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 40 à l'article 4. Son amendement n° 24 : suppression de l'alinéa prévoyant que l'Agence peut dans l'intérêt de la santé publique, suspendre ou interdire certaines activités relatives à tout produit relevant de sa compétence ; réservé jusqu'après l'examen de son amendement n° 26. Son amendement n° 25 : précision des fondements légaux et réglementaires des mesures de police sanitaire prises par l'Agence ou, à sa demande, par les autorités compétentes ; adopté. - **Après l'art. L. 793-4 du code de la santé publique** (p. 2313, 2314) : son amendement n° 26 : exercice par l'Agence de son pouvoir de police à l'encontre des produits ne donnant pas lieu à déclaration ou autorisation préalable du fait de l'extension de ses missions à d'autres produits que ceux dont elle avait la charge ; adopté. - **Art. L. 793-1 du code de la santé publique (suite)** (p. 2315) : son amendement n° 24 : adopté ; précédemment réservé (p. 2311). - **Art. L. 793-8 du code de la santé publique (corps d'inspection de l'agence)** (p. 2316, 2317) : son amendement n° 27 : accès aux documents informatiques susceptibles de faciliter la tâche des médecins et inspecteurs travaillant à l'Agence du médicament ; adopté. S'interroge sur l'utilité de l'amendement n° 51 du Gouvernement (pouvoir de contrôle des ministres). - **Art. 4 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2323) : avec le groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA). - **Art. 2 (suite)** - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (suite) (p. 2326) : retire son amendement n° 23 précédemment réservé. - **Art. 4 (suite)** - Art. L. 794-3 du code de la santé publique (*fonctionnement des instances consultatives d'expertise assuré par l'Agence*) (p. 2329) : son amendement n° 28 : amélioration de la cohérence et de la lisibilité du dispositif actuel d'évaluation de l'aliment ; adopté. - **Art. 7 (Conseil national de sécurité sanitaire)** (p. 2336) : réservé sur l'institution du Conseil national de sécurité sanitaire. Rôle du législateur. Question de la tutelle du ministre de la santé.

- **Suite de la discussion** - (25 septembre 1997) - **Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques)** (p. 2352) : son amendement de conséquence n° 29 ; adopté. (p. 2353) : son amendement n° 30, identique à l'amendement n° 13 de

M. Jean-Louis Lorrain (possibilité pour l'Etablissement français des greffes de se référer aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 qui prévoit l'organisation de permanences et la continuité des services les dimanche et jours fériés ou pendant la nuit) ; adopté - **Art. 11 (sécurité sanitaire des produits thérapeutiques annexes)** (p. 2355) : son amendement n° 31 : précision relative à la procédure de délivrance des autorisations délivrées par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ; adopté. - **Après l'art. 11** (p. 2356, 2357) : son amendement n° 32 : règles applicables à la mise sur le marché des produits de nutrition clinique ; retiré. - **Après l'art. 13** (p. 2359) : son amendement n° 33 : nouvel examen du dispositif dans un délai de trois ans ; adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2362) : équilibre général du texte. Avec le groupe socialiste, votera la proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - (28 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 3080, 3082) : silence social. Suivi socio-judiciaire. Atteintes sexuelles sur mineurs commises sans violence. "Bizutage". "Tourisme sexuel". Harcèlement sexuel. Droits des victimes mineures. Report des délais de prescription. Dossiers classés sans suite. Avertissement du procureur. Prise en charge des soins des enfants victimes. Prise en compte de la protection des victimes adultes. Conséquences psychologiques sur les victimes. Administrateur ad hoc. Issue des thérapies des criminels. Formation des acteurs sociaux. Déposition des personnes handicapées mentales. Information des juges. Prise en charge des agressions sexuelles. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire)** - Art. L. 355-33 du code de la santé publique (*obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins*) (p. 3116) : son amendement n° 135 : possibilité pour les associations reconnues d'utilité publique de victimes d'agressions sexuelles de collaborer à la formation des médecins traitants ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 18 quinquies (décisions de classement sans suite)** (p. 3159) : son amendement n° 125 : extension de cette disposition aux adultes ; devenu sans objet. - **Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles)** (p. 3169) : son amendement n° 129 : prise en charge par l'Etat des soins consécutifs aux sévices subis par des victimes d'infractions sexuelles ; et n° 130 : prise en charge par l'Etat des soins consécutifs aux sévices subis par les mineurs de quinze ans victimes d'infractions sexuelles ; devenus sans objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3397) : contre-projet présenté par la commission des affaires sociales. Calendrier retenu pour l'examen de ce projet de loi. Basculement des cotisations maladie vers la CSG. (p. 3398) : réforme des cotisations patronales. Réorientation de l'effort en faveur des plus modestes. Mise sous condition de ressources des allocations familiales et réforme de l'AGED. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, et réforme de la surcompensation entre régimes spéciaux. Dépendance des personnes âgées. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Analyse des propositions défendues par la commission des affaires sociales. (p. 3399) : accès à l'assurance maladie. Assurance maladie universelle. Mise en oeuvre des instruments de la maîtrise médicalisée des dépenses. Restructuration hospitalière. Equilibres généraux de la sécurité sociale. Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. (p. 3400) : propositions de la commission des affaires sociales pour financer les déficits prévus par le Gouvernement pour 1998. Le groupe socialiste apportera toutes ses voix pour soutenir le dispositif du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 5 (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs)** (p. 3471, 3472) : part de la taxe sur le tabac dévolue à l'Etat et à la Caisse nationale d'assurance maladie. Consommation des drogues douces. Se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission saisie pour avis (suppression de la référence à l'année 1997). - **Art. 12 (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNAMTS)** (p. 3489) : le groupe socialiste votera contre les amendements de suppression n° 14 de la commission, n° 1 de M. Luc Dejoie, n° 39 de la commission saisie pour avis et n° 54 de M. Claude Huriet. - **Art. 14 (suppression du régime spécial de l'ancienne chambre de commerce et de l'industrie de Roubaix)** (p. 3493) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (présentation d'un rapport au Parlement sur la situation de l'ensemble des régimes de sécurité sociale en voie d'extinction). - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservé p. 3448)** (p. 3530) : interrogation sur la possibilité d'amender un rapport annexé à un projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4313, 4315) : examen des conclusions de la Conférence nationale de santé. Mise en oeuvre de la réforme de la sécurité sanitaire. Adaptation des hôpitaux aux besoins de la population. Statuts et conditions de travail des praticiens hospitaliers. Prévention et réduction des risques. Révision des lois bioéthiques. Vote du projet de budget par le groupe socialiste. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4335, 4336) : se déclare opposé à l'amendement n° II-26 de la commission (réduction des crédits du titre III de 80 millions de francs). - **Titre IV** (p. 4338) : se déclare opposé à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits du titre IV de 958 millions de francs). - **Après l'art. 66** (p. 4341) se déclare opposé aux amendements n° II-21 et n° II-22 de M. Jean Chérioux (institution d'un taux directeur opposable aux dépenses des établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'Etat ou par l'aide sociale départementale).

AUTHIÉ (Germain), sénateur (Ariège) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997).

Membre suppléant de la Commission d'accès aux documents administratifs.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux [n°

0090 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 34, 96-97) de M. Alain Joyandet déposée avec plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts [n° 0117 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Discussion générale (p. 430) : simplification du régime juridique de l'intercommunalité. Dispositif prévu pour les communautés de communes. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 626) : intervient en qualité de président de l'association des maires du département de l'Ariège. Efficacité du dispositif proposé par rapport à l'objectif de ce projet de loi. Modification du rôle des maires.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (12 mars 1997) - Art. 4 bis (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 1424, 1425) : notion de menaces à l'ordre public.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les services généraux (p. 4920) : délais de traitement des affaires et retards d'exécution. Recrutements. Réforme de la carte judiciaire, simplification de la procédure civile et des méthodes alternatives de traitement des contentieux. (p. 4921) : projet de loi sur le recrutement exceptionnel de magistrats et conséquences sur les effectifs. Emplois-jeunes du ministère de la justice. La commission des lois, à l'unanimité, a émis un avis favorable quant à l'adoption des crédits consacrés aux services généraux. (p. 4935) : administration pénitentiaire. Secteurs du milieu ouvert et de la détention des mineurs. Création des services pénitentiaires d'insertion et de probation à compétence départementale. Surpopulation carcérale : limitation du recours à la détention provisoire et développement des alternatives à l'emprisonnement. Réhabilitation des établissements pénitentiaires existants. Santé en milieu carcéral. Le groupe socialiste apporte son total soutien au Gouvernement.

B

BADINTER (Robert), sénateur (Hauts-de-Seine) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 14 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944 [n° 0362 (96-97)] (18 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission d'information chargée d'étudier le fonctionnement de la justice civile en Angleterre et au Pays de Galles [n° 0009 (97-98)] (1er octobre 1997) - Justice.

Rapport fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 362 (96-97)], déposée avec des membres du groupe socialiste et apparentés, relative à l'édification d'un monument au mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944 [n° 0040 (97-98)] (16 octobre 1997) - Anciens combattants et victimes de guerre.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation** [n° 0011 (96-97)] - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 116, 117) : qualité des travaux de la Cour de cassation. Encombrement de la juridiction suprême : éléments chiffrés. Augmentation du nombre des conflits. Utilisation par les plaideurs de l'ensemble des voies de recours. Nécessité d'une réflexion approfondie en amont de l'institution judiciaire. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 568, 570) : s'exprime pour la première fois sur l'immigration. Histoire de l'immigration en France. Conception d'une nation. Intégration des étrangers dans la communauté nationale. Sentiment d'exclusion chez les jeunes immigrés de la seconde génération. Conséquences

de certaines dispositions des lois de 1993. Affaire des "sans-papiers". Solution préconisée par M. Mazeaud à l'Assemblée nationale. Dispositions répressives à l'encontre des étrangers en situation irrégulière. Rétenion administrative. Conditions de renouvellement de la carte de résident. Certificats d'hébergement. Front national.

- **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 609) : intervient sur la motion n° 1 de M. Guy Allouche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Poursuite de l'intégration des immigrés. Conséquence de ces dispositions. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 626, 627) : réserves sur l'article 1er de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, du Conseil d'Etat et de l'Association des maires de France. Pratique du visa. Obligation de déclarer en mairie le départ de la personne hébergée. Filières d'immigration clandestine. Obtention ultérieure d'un autre certificat d'hébergement. Contentieux suscité par cette disposition. (p. 630) : soutient l'amendement de suppression n° 100 de M. Guy Allouche. Reconnaissance de la légalité des certificats d'hébergement par le Conseil d'Etat. Déclaration du départ de la personne étrangère. Disposition déconseillée par le Conseil d'Etat. (p. 650, 651) : intervient sur les amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Visites privées dans un domicile privé. Consentement écrit de l'hébergeant. "Visite inopinée". Audition par la commission des lois du président de l'office des migrations internationales, OMI. (p. 656) : intervient sur l'ensemble de l'article 1er. Importance de cet article. Liberté de recevoir chez soi des personnes privées.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Avant l'art. 4** (p. 708) : se déclare opposé à l'amendement n° 79 de M. Alain Vasselle (attribution d'une carte spéciale d'identification à l'étranger résidant habituellement en France depuis plus de quinze ans). Différence entre les termes "identité" et "identification". - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 713) : caractère pointilliste de la législation. Rapport de M. Pierre Mazeaud. Attribution de plein droit d'une carte de séjour à toutes les personnes non expulsables. - **Art. 5 (suppression de la commission départementale du séjour des étrangers)** (p. 751, 752) : avis sur la délivrance ou le renouvellement des cartes de séjour. Instance de consultation. Compétence des magistrats. (p. 753) : soutient l'amendement n° 135 de M. Guy Allouche (restitution des compétences perdues de cette commission). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 768, 769) : complexité de cette procédure. Durée de la rétention administrative. Contestation de la décision de reconduite. Droits de la défense. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 772, 774) : soutient l'amendement n° 144 de M. Guy Allouche (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative). (p. 776) : intervient sur l'amendement n° 144 précité de M. Guy Allouche. Précaution supplémentaire. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 791) : débat sur le certificat d'hébergement. Régularisation des situations créées par les défauts de la loi. Intégration.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques** [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 1645, 1649) : réforme durable nécessairement inscrite dans une réflexion générale sur notre système judiciaire. Insuffisante lisibilité des précédentes initiatives gouvernementales. Clarté de l'actuel projet de loi. Importance de la notion d'intime conviction dans le fonctionnement de la justice pénale. Application de l'obligation conventionnelle de motiver les jugements. Rappels sur le fonctionnement des délibérés d'assises. Motivation applicable uniquement sous forme de réponse à un questionnaire. Nécessaire maintien à vingt-trois

ans de l'âge minimum d'un juré. Moyens nécessaires à la mise en oeuvre de cette réforme. Confiance due aux jurys populaires.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - **Art. 2 (exercice du droit)** (p. 813) : soutient le sous-amendement n° 11 de M. Claude Estier. - **Art. 4 (secret professionnel de l'avocat)** (p. 817) : se déclare défavorable à l'amendement de suppression n° 4 du Gouvernement.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1322, 1326) : article 1er relatif au certificat d'hébergement. : débat au Parlement. Solution préconisée par M. Mazeaud à l'Assemblée nationale. Situations d'irrégularité. Dispositions des accords de Schengen. Généralisation des fichiers. Lutte contre l'immigration clandestine. Intégration des immigrés. (p. 1344) : exemple de la municipalité de Strasbourg pour la délivrance des certificats d'hébergement. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1365, 1366) : certificat d'hébergement. Rôle du maire. Système juridique complexe.

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Après l'art. 8** (p. 1474) : soutient l'amendement n° 83 de M. Guy Allouche (allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière). - **Après l'art. 7** (p. 1483) : intervient sur l'amendement n° 78 de M. Guy Allouche (statut de réfugié accordé aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 1484) : droit des étrangers à bénéficier des garanties procédurales fondamentales. (p. 1486) : soutient l'amendement n° 80 de M. Guy Allouche (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative). (p. 1489) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (formation de l'appel immédiatement après le prononcé de l'ordonnance et transmission de ce dernier au premier président ou à son délégué).

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - (26 mars 1997) - **Titre Ier (dispositions instituant le tribunal d'assises)** (p. 1683) : son amendement n° 173 : substitution du terme de "tribunal criminel" à celui de "tribunal d'assises" ; adopté. - **Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - **Art. 231-51** du code de procédure pénale (*personnes renvoyées devant le tribunal d'assises pour délit connexe*) (p. 1703) : son amendement de suppression n° 177 ; rejeté. - **Art. 231-54** du code de procédure pénale (*fonction des procédures devant le tribunal d'assises*) (p. 1704) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 178 : suppression de la mention spécifique au ministère public ; rejeté. - **Art. 231-57** du code de procédure pénale (*appel des jurés et sanction des jurés défaillants*) (p. 1705) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 179 : différenciation des peines encourues par les jurés insoumis et par les jurés déserteurs ; rejeté. - **Art. 231-58** du code de procédure pénale (*radiation de noms de jurés à l'initiative du tribunal d'assises*) (p. 1706, 1707) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 180 : suppression de l'adverbe "notoirement" caractérisant une situation maritale ; rejeté. - **Art. 231-74** du code de procédure pénale (*prestation de serment des jurés*) (p. 1709, 1711) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 182 : accent porté à la présomption d'innocence de l'accusé ; rejeté ; et n° 184 : référence spécifique aux femmes ; devenu sans objet. - **Art. 231-77** du code de procédure pénale (*enregistrement audiovisuel des débats*) (p. 1715, 1716) : ses amendements n° 185 : sténotypie intégrale des débats ; et n° 186 : prise en charge des frais de transcription écrite des enregistrements ; rejetés. - **Art. 231-79** du code de procédure

pénale (*pouvoirs du président dans la recherche de la vérité*) (p. 1717, 1719) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 188 : qualification des pouvoirs du président ; adopté. - **Art. 231-80** du code de procédure pénale (*droit des assesseurs et des jurés de poser des questions*) (p. 1719, 1720) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 189 : obligation faite aux jurés de ne pas manifester leur opinion ; adopté. - **Art. 231-81** du code de procédure pénale (*droit des parties, du ministère public et des avocats de poser des questions*) (p. 1721) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 190 : possibilité de poser des questions aux experts ; adopté. - **Art. 231-82** du code de procédure pénale (*réquisitions du ministère public*) (p. 1721, 1722) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 191 : suppression de l'obligation faite au tribunal de statuer sur les réquisitions du ministère public ; rejeté. - **Art. 231-83-1** du code de procédure pénale (*troubles à l'audience exercés par une personne autre que l'accusé*) (p. 1722, 1723) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 192 : remplacer les mots "le président ordonne" par les mots "le président peut ordonner" ; et n° 193 : remplacer le mot "punir" par le mot "condamner" ; adoptés. - **Art. 231-89** du code de procédure pénale (*sommation à un accusé refusant de comparaître*) (p. 1724) : son amendement n° 194 : suppression de la possibilité de faire faire cette sommation par un chef d'établissement pénitentiaire ; adopté. - **Art. 231-90** du code de procédure pénale (*refus persistant de l'accusé après sommation à comparaître*) (p. 1725, 1727) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 196 : suppression de la possibilité de faire notifier des jugements à un accusé absent par un chef d'établissement pénitentiaire ; adopté. - **Art. 231-96** du code de procédure pénale (*témoin défaillant*) (p. 1728, 1730) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 197 : maintien de l'opposition pouvant bénéficier au témoin condamné faute d'avoir comparu ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (27 mars 1997) - **Art. 2 (suite) (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - **Art. 231-97** du code de procédure pénale (*lecture de la décision de mise en accusation*) (p. 1750, 1753) : son amendement n° 198 : réponse de la défense à l'exposition des charges retenues contre l'accusé ; devenu sans objet. - **Art. 231-100** du code de procédure pénale (*audition des témoins dont le nom n'aurait pas été signifié au ministère public ou aux parties*) (p. 1753, 1754) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 199 : pouvoirs propres du président ; adopté. - **Art. 231-103** du code de procédure pénale (*dispense de prestation de serment en cas de seconde déposition*) (p. 1755, 1756) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 204 : rappel par le président du serment déjà prêté par le témoin ; rejeté. - **Art. 231-105** du code de procédure pénale (*maintien du témoin en salle d'audience après sa déposition devant le président*) (p. 1756, 1757) : son amendement n° 205 : maintien du témoin hors de la salle d'audience après sa déposition, sauf décision du président ; adopté. - **Art. 231-106** du code de procédure pénale (*énumération des témoins "reprochables"*) (p. 1758, 1759) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 206 : personne divorcée de l'accusé, ou vivant, ou ayant vécu notoirement en situation maritale avec l'accusé ; adopté. - **Art. 231-107** du code de procédure pénale (*conditions de nullité de l'audition d'un témoin "reprochable"*) (p. 1759) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 207 : référence aux pouvoirs propres du président ; adopté. - **Art. 231-108** du code de procédure pénale (*témoin "dénonciateur"*) (p. 1759, 1760) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 208 : opposition de l'une des parties ou du ministère public à l'audition d'un témoin dénonciateur récompensé pécuniairement par la loi ; rejeté. - **Art. 231-108** du code de procédure pénale (*témoin "dénonciateur"*) (p. 1760) : s'oppose à l'amendement n° 208 de M. Robert Badinter (opposition de l'une des parties ou du ministère public à l'audition d'un témoin dénonciateur récompensé pécuniairement par la loi). - **Art. 231-111** du code de

procédure pénale (*présentation des pièces à conviction*) (p. 1761) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 209 : décision du président relative à la présentation des pièces à conviction aux parties civiles ; adopté. - Art. 231-112 du code de procédure pénale (*faux témoignages*) (p. 1761, 1762) : son amendement n° 210 : maintien des termes du 1^{er}alinéa de l'article 342 actuellement en vigueur ; rejeté. - Art. 231-114 du code de procédure pénale (*accusé, partie civile ou témoin sourd-muet*) (p. 1763) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 211 : rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité de communiquer par écrit ; adopté. - Art. 231-115 du code de procédure pénale (*rédaction du procès-verbal d'audience*) (p. 1764) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 212 : possibilité de faire mention d'éventuelles variations entre les dépositions des témoins et leurs précédentes déclarations ; rejeté. - Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale (p. 1770) : intervient sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité). - Art. 231-124 du code de procédure pénale (*rappel du mode d'établissement de la preuve avant le retrait du tribunal d'assises*) (p. 1775) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 214 : suppression de la référence à l'absence de règles desquelles pourrait dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve ; rejeté. - Art. 231-133 du code de procédure pénale (*décision sur la peine*) (p. 1776, 1777) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 215 : majorité de six voix pour les décisions relatives aux peines d'amende et aux peines accessoires ou complémentaires ; retiré. - Art. 231-139 du code de procédure pénale (*conséquences de la décision du tribunal*) (p. 1780) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 216 : suppression de la possibilité de déclarer des peines accessoires exécutoires par provision ; rejeté. - Art. 231-141 du code de procédure pénale (*révélation au cours des débats de charges contre un accusé acquitté*) (p. 1781) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 217 : maintien de l'obligation faite au procureur de la République de requérir l'ouverture d'une information ; adopté. - Art. 231-154 du code de procédure pénale (*minutes des jugements rendus par le tribunal d'assises*) (p. 1783, 1784) : son amendement n° 218 : maintien des termes de l'article 177 actuellement en vigueur ; rejeté. - Art. 3 (*appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises*) - Art. 232-2 du code de procédure pénale (*étendue de l'appel en matière criminelle*) (p. 1790) : son amendement n° 220 : restriction des dommages et intérêts demandés par la partie civile au seul aspect des intérêts civils ; retiré.

- Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Art. 3 (*appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises*) - Art. 232-10 du code de procédure pénale (*énumération des personnes pouvant interjeter appel d'un jugement séparé*) (p. 1889) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 221 : réduction du délai d'appel dont dispose le procureur général ; retiré. - Art. 232-15 du code de procédure pénale (*délais d'appel*) (p. 1891, 1892) : son amendement n° 222 : limitation à dix jours du délai d'appel dont dispose le procureur général ; rejeté. - Art. 232-17 du code de procédure pénale (*désistement d'appel*) (p. 1893) : son amendement de précision n° 223, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; adopté. - Art. 232-20 du code de procédure pénale, (*appels irrecevables*) (p. 1894) : sur l'amendement de précision n° 57 de la commission, son sous-amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 225 ; adopté. - Art. 235 du code de procédure pénale (*tenue des audiences de la cour d'assises dans un lieu autre que le siège de la cour d'appel*) (p. 1894, 1895) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 227 : consultation des bâtonniers du ressort de la cour d'assises ; rejeté. - Après l'art. 6 (p. 1896) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 228 : désignation du président de la cour d'assises par l'assemblée générale des magistrats du siège membres de la cour d'appel ; rejeté. - Art. 44 (*pouvoirs du président*) (p. 1903) : son amendement de coordination, soutenu par

M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 238 ; devenu sans objet. - Art. 44 bis (*questions posées par les assesseurs et les jurés*) (p. 1904) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 239 ; adopté. - Art. 45 (*questions aux accusés, aux témoins et à toute personne appelée à la barre*) (p. 1904) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 240 ; adopté. - Art. 46 (*recevabilité des exceptions tirées d'une nullité concernant la procédure suivie devant le tribunal d'assises*) (p. 1905) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 242 : suppression de la forclusion des exceptions de nullité non soulevées avant la clôture des débats ; adopté. - Art. 47 (*refus de comparaître devant la cour d'assises et troubles à l'audience*) - Art. 319 du code de procédure pénale (*refus de comparaître opposé par l'accusé*) (p. 1907) : son amendement de suppression, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 243 ; adopté. - Art. 320 du code de procédure pénale (*refus persistant de comparaître après sommation à l'accusé*) (p. 1907) : son amendement de suppression, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 244 ; adopté. - Art. 48 (*témoin défaillant*) (p. 1908) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 245 : maintien de l'opposition bénéficiant au témoin condamné faute d'avoir comparu ; rejeté. - Art. 54 (*témoin "reprochable"*) (p. 1910) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 249 ; adopté. - Art. 54 bis (*opposition à la prestation de serment*) (p. 1911) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 250 ; adopté. - Art. 55 (*dénonciateurs*) (p. 1911) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 251 ; adopté. - Art. 56 bis (*audition par la cour d'assises de l'enregistrement de la déposition d'un témoin ou d'un expert devant le tribunal d'assises*) (p. 1912) : son amendement de suppression, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 252 ; retiré. - Art. 58 (*interprète d'une partie ou d'un témoin sourd-muet*) (p. 1914) : son amendement de coordination, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 254 ; retiré. - Art. 74 ter (*charges contre l'accusé à raison d'autres faits relevés au cours des débats*) (p. 1919) : son amendement de suppression, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 257 ; adopté. - Avant l'art. 85 (p. 1921, 1923) : son amendement, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 258 : disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties ; rejeté. - Art. 88 (*délai de recevabilité de certaines requêtes en nullité*) (p. 1926, 1927) : intervient sur l'amendement de suppression n° 116 de la commission. - Après l'art. 95 (p. 1930, 1932) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 261 : ordre de parole des différentes parties en appel ; retiré ; et n° 263 : demande directe de délocalisation du procès par l'une des parties ; rejeté.

- Proposition de loi relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944 [n° 0040 (97-98)] - (22 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2907, 2908) : mont Valérien, haut lieu de la commémoration de la France combattante. Hommage aux condamnés et aux otages fusillés au mont Valérien sous l'Occupation. Edification d'un monument portant le nom de ces victimes. Défense de la liberté. Exemple pour les jeunes générations.

- Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - Art. 5 (*exécution du suivi socio-judiciaire*) - Art. 763-7 du code de procédure pénale (*hypothèse d'une inobservation des obligations résultant du suivi socio-judiciaire*) (p. 3110) : intervient sur l'amendement n° 112 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (jugement de l'affaire par la cour d'appel dans un délai d'un mois).

- Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Art. 10 (*création d'un délit de bizutage*) (p. 3141, 3142) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 29 de

la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest. Se déclare favorable à l'amendement n° 123 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction). - **Après l'art. 12** (p. 3148) : intervient sur l'amendement n° 82 de M. Nicolas About (répression des incitations aux actes pédophiles). - **Art. 15 (responsabilité pénale des personnes morales en cas d'infraction mettant en péril des mineurs)** (p. 3153) : se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 74 de M. Patrice Gélard. - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Art. 706-52 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le juge d'instruction procède aux auditions et confrontations des mineurs victimes d'une infraction sexuelle)** (p. 3165) : intervient sur l'amendement n° 50 de la commission (possibilité de procéder à de nouvelles auditions ou confrontations du mineur victime).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4929) : le groupe socialiste votera ce budget. **Éléments chiffrés.** (p. 4930) : protection judiciaire de la jeunesse. Fonctionnement de la justice au quotidien. Services judiciaires. Renforcement des moyens de l'instruction. Effectifs. Inflation judiciaire galopante. (p. 4931) : coût de rénovation de la justice française. Réforme de la carte judiciaire, simplification des procédures et traitement des contentieux de masse. Nécessité de développer le mode de règlement alternatif des conflits par la conciliation et la médiation.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5156, 5157) : logique de la surveillance électronique dans l'évolution technologique et informatique. Risque de détournement du dispositif s'il empiète sur le secteur de la libération conditionnelle. Vote de cette proposition de loi par le groupe socialiste.

BADRÉ (Denis), sénateur (Hauts-de-Seine) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le système commun de TVA en Europe [n° 0264 (96-97)] (19 mars 1997) - Union européenne.

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 0265 (96-97)] (19 mars 1997) - Union européenne.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 265 (96-97)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 0037 (97-98)] (16 octobre 1997) - Union européenne.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires européennes et article 24 - Evaluation de la participation française au budget des Communautés européennes [n° 0085 (97-98), tome 2, fascicule 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)]** - (30 janvier 1997) - **Art. 9 (constitution des fonds d'épargne retraite)** (p. 487, 488) : son amendement n° 60 : articulation avec les régimes de retraite supplémentaire à adhésion obligatoire déjà mis en place ; retiré. Problème du dispositif fiscal et de l'agrément. - **Art. 10 (agrément des fonds d'épargne retraite)** (p. 489) : son amendement n° 43 : fixation de la liste des documents à produire par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la sécurité sociale ; retiré. - **Art. 19 (information des adhérents)** (p. 499) : ses amendements de précision n° 61 et n° 62 ; retirés. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 506, 507) : très bonne qualité du débat. Avec le groupe de l'Union centriste, votera cette proposition de loi.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1564, 1565) : question de la fiabilité des statistiques de tous les Etats membres. Négociations de la Conférence intergouvernementale. Elargissement de l'Europe et de l'Alliance atlantique. Concept franco-allemand de défense. Situation tragique de l'Albanie. Mise en place de l'euro. Respect du calendrier. Amélioration du régime transitoire de TVA. Construction européenne dans le respect des principes démocratiques.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)]** - (17 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2140, 2141) : affirmation d'une conception politique de la citoyenneté européenne. Transposition d'une directive européenne. Présence d'européens non nationaux dans les conseils municipaux. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi organique.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)]** - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 21582, 2584) : contrôle budgétaire du Parlement. Retraits du régime local de sécurité sociale d'Alsace-Moselle résidant hors des trois départements. Relèvement de l'impôt sur les sociétés et suppression du régime fiscal des plus-values. Critères d'exonération des

PME. Comparaisons européennes sur l'ensemble des charges pesant sur les entreprises. Réduction nécessaire des dépenses publiques. Dette publique. Effectifs de la fonction publique. Vote par le groupe de l'Union centriste des amendements de suppression du volet fiscal du projet de loi adoptés par la commission des finances - Après l'art. 6 (p. 2603) : soutient l'amendement n° 9 de M. Claude Huriet (extension du bénéfice du régime d'assurance-maladie d'Alsace-Moselle aux retraités ayant cotisé à ce régime et résidant hors des trois départements). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2606) : vote par le groupe de l'Union centriste de ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2764, 2765) : engagement européen de la République d'Autriche. Groupe d'amitié France-Autriche. Votera ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2764, 2765).**

- **Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)] - (6 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 3325, 3329) : initiative de la délégation pour l'Union européenne. Délocalisation virtuelle des prestataires de service. Dérogation à la sixième directive européenne sur la TVA. Règle de l'imposition au lieu d'établissement du preneur. Projet de régime définitif de TVA proposé par la Commission et conséquences. Amélioration du régime de TVA transitoire. Fraudes. Mécanismes de contrôle. Position du Gouvernement sur différents points particuliers. Recommande l'approbation de la résolution adoptée par la commission des finances.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3691, 3693) : utilisation de la totalité des marges de manoeuvre offertes par la baisse des taux d'intérêt et par une croissance plus soutenue. Conséquences de l'augmentation du déficit entre 1990 et 1993. Insuffisance de la poursuite de la décélération engagée depuis 1993. Possibilité de réduire le déficit en agissant sur la dépense publique. Bases de l'objectif de réduction du déficit. Effectifs de la fonction publique. Remise en cause de l'objectif d'allègement du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Suppression du remboursement de l'avoir fiscal.

Avantages fiscaux du régime de l'assurance-vie. Difficulté de constitution d'une retraite régulière par capitalisation. Choix du Gouvernement de rééquilibrage par alourdissement de la fiscalité sur les revenus de l'épargne. Réformes de structures engagées par l'ancienne majorité gouvernementale.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Après l'art. 2 (p. 3751) : son amendement n° I-183 : extension aux véhicules fonctionnant au gaz pétrolier liquéfié des règles d'amortissement exceptionnel applicables à l'achat d'un véhicule électrique ; retiré. - Art. 8 (*suppression du régime fiscal des quirats de navire*) (p. 3768, 3769) : attachement des membres du groupe de l'Union centriste au régime des quirats. Harmonisation des fiscalités de l'Union européenne. (p. 3770) : soutient l'amendement de suppression n° I-184 de M. Alphonse Arzel. - Art. 10 (*réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 3780) : son amendement de suppression n° I-185 ; adopté. Impact de cette mesure sur la politique de la famille.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 17 (*régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation*) (p. 3883) : son amendement de suppression n° I-192 ; adopté.**

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 octies (p. 3931) : son amendement, similaire à l'amendement n° I-52 de M. François Lesein, n° I-195 : exonération de la taxe sur les véhicules de société pour les véhicules fonctionnant en bicarburant ; retiré. - Art. 24 (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 3960, 3961) : montant élevé de notre cotisation à l'Europe. Caractère essentiel de ce débat. Risque d'une grave crise européenne en cas de refus de vote. Projet de budget européen pour 1998. Application du principe de subsidiarité. Création difficile d'une nouvelle ligne budgétaire pour soutenir l'emploi. (p. 3962, 3963) : contributions de l'Allemagne et des Pays-Bas. Lutte contre la fraude. Agenda 2000. Taux de progression des dépenses européennes supérieure à celui de la croissance. Analyse des dépenses agricoles. Accroissement des crédits de paiement des fonds structurels. Importance de la sous-exécution budgétaire. Financement du quatrième programme cadre de recherche et développement. Faiblesse des crédits de politique interne : avenir des réseaux transeuropéens. Financement des actions extérieures. Réduction regrettable de l'aide alimentaire et humanitaire. (p. 3964) : Fonds européen de développement. Nécessité d'un débat approfondi sur les priorités d'affectation du budget européen. Question du retour national des crédits européens. Mise en place de l'euro. Propose l'adoption de cet article. (p. 3989) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-105 à n° I-107 (diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes).**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4110, 4112) : plan Bayrou de réforme de l'université. Constructions universitaires ; plans Université 2000 et Université pour le troisième millénaire ; effort des collectivités locales. Complémentarité entre universités et grandes écoles. Se déclare favorable au rattachement à des ministères techniques de certaines grandes écoles ; intérêt pour la formation continue. Etudes médicales. Collaboration entre universités européennes. Vote par le groupe de l'Union centriste des amendements proposés par la commission des finances. - **Art. 63 bis (*budget coordonné de***

l'enseignement supérieur) : son amendement n° II-14 : état annexé précisant les ministères et organismes supérieurs de chaque établissement d'enseignement supérieur ; retiré au profit de l'amendement n° II-6 sur le même objet de la commission saisie pour avis.

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4212, 4214) : concours financiers de l'Etat aux écoles nationales de musique : exemple de l'école de Ville-d'Avray. Risque de déséquilibre du compte communal. Projet de loi attendu sur la musique. Conservatoires de musique. Mise en place d'une direction du spectacle. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5366) :** amélioration du solde budgétaire due à de nouveaux prélèvements sur le secteur productif. Désaccord sur la loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier, MUFF. (p. 5367) : taux des déficits publics et encours de la dette rapportée au PIB. Amendements de la commission des finances portant sur le regroupement des professionnels libéraux et le ponctionnement de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI. Couverture par l'Etat des pertes du GAN. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi tel que le Sénat l'a amendé.

BAILET (Honoré), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

BALARELLO (José), sénateur (Alpes-Maritimes) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Membre titulaire de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 208 (96-97)] portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0322 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Logement.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 411 (96-97)] de M. Henri de Raincourt, des membres du groupe des Républicains et Indépendants, apparenté et rattachés administrativement tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432] (24 septembre 1997) - Etrangers.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 22 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2127). - Ministère : Justice - *Mise en place d'une cour d'appel à Nice* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2751) - Cours et tribunaux

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1176, 1178) :** réforme du service national. Adaptation aux évolutions géographiques, socio-économiques et à la conjoncture extérieure. Europe. Budget de la défense. Comparaison avec les pays européens. Armée mixte. Effectifs. Problème de l'armée de réserve. Service militaire limité à six mois. Brassage des populations. Problème de la double nationalité. Modalités de recensement. Rendez-vous citoyen. La grande majorité du groupe des RI votera ce texte.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2969) :** s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du double électoral). - Art. L.O. 227-5 du code électoral (communication aux Etats-membres de l'identité de leurs ressortissants inscrits en France sur une liste électorale complémentaire) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 4 de la commission (suppression par coordination).

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0208 (96-97)] - (23 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2992, 2995) :** jouissance à temps partagé de biens immobiliers. Diversité des cadres juridiques. Aggressivité des méthodes de vente. Protection du consommateur, objet de la directive européenne. Pouvoirs d'enquête des agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Réglementation des professionnels de l'immobilier. Amendements de la commission. Ouverture de la commercialisation des droits d'utilisation des biens immobiliers à temps partagé aux agences de voyages licenciées. - Art. 1er (transposition de la directive - introduction dans le Titre II du livre premier du code de la consommation d'une section 9 intitulée "contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé") (p. 2995 ; 3002) : ses amendements n° 1, n° 2 et n° 3 rédactionnels, n° 4 de coordination, n° 5 rédactionnel, n° 6 de coordination, n° 7 rédactionnel, n° 8 : inclusion dans l'offre de la mention du

caractère suspensif, pour la formation du contrat, de la condition d'obtention du crédit de financement et de la possibilité d'obtenir une offre rédigée dans une langue déterminée choisie par le consommateur ; n° 9 et n° 10 de coordination, n° 11, n° 12 et n° 13 rédactionnels, n° 14 : déplacement après l'article L. 121-64 du code de la consommation des dispositions de l'article L. 121-70 relatives aux délais de rétractation ; n° 15, n° 16 et n° 17 de coordination ; n° 18 : nouvelle rédaction de l'article L. 121-67 relatif à la langue dans laquelle l'offre doit être rédigée ; n° 22 rédactionnel ; n° 23 : sanction en cas de manquement aux obligations d'information du consommateur ; n° 24 et n° 25 de conséquence, n° 26 : suppression de conséquence de l'article L. 121-70 ; n° 27, n° 28 et n° 29 rédactionnels, et n° 30 : modification pour cohérence de l'article L. 121-74 ; adoptés. - **Art. 2 (modalités de constatation et de poursuite des délits définis par l'article L. 121-69 du code de la consommation)** (p. 3002) : son amendement de coordination n° 31 ; adopté. - **Art. 3 (adaptation de la loi Hoguet du 2 janvier 1970)** : son amendement n° 32 : ouverture aux agents de voyages titulaires d'une licence de la possibilité de conclure des contrats de jouissance d'immeubles à temps partagé ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Équipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4589, 4591) : transports collectifs de province en site propre ; tramways ; département des Alpes-Maritimes. Entretien du réseau routier ; critique le recours au Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Encouragement au transport combiné rail-route. Péréquation des financements entre voirie routière et autoroutes ; sociétés concessionnaires d'autoroutes. Abandon de la mise au grand gabarit du canal Rhin-Rhône. Liaisons TGV. Liaisons routières dans le département des Alpes-Maritimes ; demande la réalisation du tunnel de Tende vers le Piémont.

Équipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4877, 4878) : secteur du bâtiment et des travaux publics. Évolution des crédits. Financement des APL. Démolition des immeubles mal construits. Secteur privé du logement. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Logements vacants. Système de garantie des loyers. Prêt à taux zéro. TVA appliquée aux travaux d'entretien et d'amélioration des logements. Accession sociale à la propriété. Plafonds de ressources appliqués par les organismes d'HLM. Surloyers. Situation des associations départementales pour l'information sur le logement, ADIL. - **Examen des crédits - Après l'art. 67** (p. 4890) : se déclare favorable à l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4927) : éléments chiffrés. (p. 4928) : protection judiciaire de la jeunesse. Organisation de la prévention : système scolaire et tissu associatif. Carte judiciaire et écart entre les juridictions quant au traitement des dossiers. Situation de Nice dans le ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. (p. 4929) : compétences des tribunaux d'instance. Accroissement du nombre des incriminations. Organisation de l'espace judiciaire européen. Réaction du Gouvernement face à "l'appel de Genève".

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5194, 5196) : conclusions de la commission des lois sur la recevabilité de la proposition de résolution. Conditions d'application de la circulaire du 24 juin 1997 relative au réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière. Demande l'adoption de cette proposition de résolution. - **Question préalable** (p. 5203) : se déclare opposé à la motion n°1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Application par les préfets de la circulaire du 24 juin 1997. Réfugiés kurdes. Manifestation à Nice le 7 décembre 1997.

BALLAYER (René), sénateur (Mayenne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes : nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 12] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques)** (p. 3877) : intervient sur l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'impôt fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4847, 4848) : évolution des crédits. Interventions en faveur de l'artisanat. Réduction des aides budgétaires à la formation. Interventions en faveur du commerce. Prêts bonifiés. Mesures fiscales. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales. FISAC. Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Situation spécifique des PME. Moralisation de la concurrence. Loi Royer. Simplification des formalités administratives. Décrets d'application des précédentes lois. CSG. Application aux PME de la réduction du temps de travail à 35 heures hebdomadaires. Allègement du taux de TVA sur les activités à fort coefficient de main-d'oeuvre. Propose au Sénat d'adopter ces crédits.

BARBIER (Bernard), sénateur (Côte-d'Or) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre titulaire du Comité de contrôle du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Maurice Lombard et Henri Revol, tendant à appliquer progressivement sur cinq ans le taux réduit de TVA à l'ensemble des produits de chocolaterie [n° 0167 (96-97)] (26 décembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Impôts et taxes.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat, sur le colloque organisé le 20 mars 1997, sur les perspectives de l'économie mondiale à l'horizon 2005 [n° 0315 (96-97)] (22 avril 1997) - **Economie internationale.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur sa proposition de loi [n° 167 (96-97)], déposée avec MM. Maurice Lombard et Henri Revol, tendant à appliquer progressivement sur cinq ans le taux réduit de TVA à l'ensemble des produits de chocolaterie: [n° 0353 (96-97)] (12 juin 1997) - **Impôts et taxes.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - III - Industrie [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 11] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme (1997-2002) [n° 0096 (97-98)] (20 novembre 1997) - **Prévisions et projections économiques.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances Son intervention présentée par M. François Trucy (p. 4521, 4523).

BARDOU (Janine), sénateur (Lozère) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1582). - Ministère : Environnement - Réseau Natura 2000 - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1582) - **Nature (protection de la)**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3312, 3313) : zones de montagne. Installation des jeunes. Préretraite. Indemnité spéciale montagne, ISM ; demande son élargissement à des productions végétales. Aide aux bâtiments en zone de montagne. Prime à l'herbe. Insuffisance des crédits destinés aux mesures agri-environnementales. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. Aménagement du territoire. Oubli de la montagne dans l'actuel projet européen de réforme des fonds structurels.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - Après l'art. 19 (p. 3946) : soutient l'amendement de M. Jean Pépin n° 1-57 (réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois).

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4660, 4661) : zones de revitalisation rurale. Pacte de relance pour la ville. Relance du plan pour le monde rural. Baisse des crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Mise en place d'un réseau multimédia dans les zones rurales. Poursuite de la politique de délocalisation. Réforme des fonds structurels. Dossier "Agenda 2000". Lutte contre la désertification du territoire.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 quinquies (p. 5033) : son amendement n° II-109 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des travaux d'investissement réalisés par les collectivités locales sur les cours d'eau domaniaux ; retiré.

BARNIER (Michel), ministre délégué aux affaires européennes.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

puis, *Sénateur (Savoie) RPR.*

Elu sénateur le 21 septembre 1997.

En qualité de ministre délégué aux affaires européennes**RÉPONSES AUX QUESTIONS***Questions au Gouvernement :*

n° 13 de M. Daniel Hoeffel : **Union européenne** (*Siège du Parlement européen à Strasbourg*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 950).

n° 14 de M. Nicolas About : **Union européenne** (*Ratification de la convention Europol*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 951).

n° 14 de M. Paul Girod : **Politique agricole commune (PAC)** (*Politique agricole commune et "paquet-prix"*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1583).

n° 21 de M. Maurice Lombard : **Politique internationale** (*Situation en Israël et dans les territoires palestiniens*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1589).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1558, 1560) : position du Gouvernement français en matière européenne. Référence au précédent référendum sur le traité de Maastricht. Passage à la monnaie unique sans nouveau référendum en France. Opinion positive des Français en faveur de l'Europe. Conséquences dramatiques des dévaluations compétitives dans l'industrie textile. Elaboration d'un nouveau système monétaire européen pour les pays en dehors de la monnaie unique. Europe sociale. Négociations de la Conférence intergouvernementale.

En qualité de sénateur**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 1er octobre 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 3 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'élection des membres français du Parlement européen [n° 0081 (97-98)] (13 novembre 1997) - Elections.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 décies (p. 5060, 5061) : votera l'amendement n° II-42 de M. Jean-Paul Amoudry (octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision).

BARRAUX (Bernard), sénateur (Allier) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 5 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2691). - Ministère : Premier ministre - *Mise sous conditions de ressources des allocations familiales* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2692) - **Prestations familiales**

Questions orales sans débat :

n° 539 (JO Débats du 22 janvier 1997) (p. 170). - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Réglementation relative à l'implantation des réseaux de grande distribution* - Réponse le 5 février 1997 (p. 535) - **Urbanisme commercial**

n° 54 (JO Débats du 8 octobre 1997) (p. 2681). - Ministère : Equipement - *Aménagement des axes routiers de l'Allier* - Réponse le 29 octobre 00 (p. 3034) - **Routes**

n° 68 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799). - Ministère : Intérieur - *Statut des maires des communes rurales* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5338) - **Elus locaux**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3291, 3293) : propositions de réforme de la politique agricole commune : conséquence pour l'élevage à base d'herbe. Exemple du département de l'Allier. Contre-propositions encourageant l'intensification. Viande bovine. Sécheresse dans le Massif Central. Remplacement du Fonds d'installation et de développement des initiatives locales, FIDIL, par le Fonds d'installation en agriculture. Réduction des crédits de la société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Retraites agricoles. Demande la prorogation du dispositif de préretraite.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4033, 4034) : avec le groupe de l'Union centriste, votera la première partie du projet de loi de finances pour 1998 amendée par le Sénat. Qualité du débat. Impact de la crise financière en Asie sur l'économie de l'Europe et de la France. Baisse de l'attraction de la France à l'égard des investisseurs potentiels. Evolution des dépenses publiques. Evolution de la fiscalité locale. Remerciements.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4659, 4660) : abandon du canal Rhin-Rhône. Réforme de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Réforme du schéma national d'aménagement et de développement. Répartition de la population entre les grandes villes et le reste du territoire. Plan d'aide en faveur du monde rural. Comité interministériel de l'aménagement et du

développement du territoire. Avec ses collègues du groupe de l'Union centriste, ne votera pas ce projet de budget.

BARROT (Jacques), ministre du travail et des affaires sociales.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 de Mme Josette Durrieu : *Hôpitaux (Restrictions budgétaires dans le secteur hospitalier)* (JO Débats du 21 février 1997) (p. 949).

n° 16 de Mme Hélène Luc : *Emploi (Emploi des jeunes)* (JO Débats du 21 février 1997) (p. 953).

n° 18 de M. Hilaire Flandre : *Médecins (Informatisation des cabinets médicaux)* (JO Débats du 21 février 1997) (p. 954).

n° 12 de M. Michel Mercier : *Personnes âgées (Prise en charge de la dépendance des personnes âgées)* (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1581).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 3 (indemnisation et droit d'information des salariés)** (p. 72) : accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de la commission. S'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (élargissement de l'information du salarié à toutes les données relatives au respect par son employeur de ses déclarations déclaratives, commerciales, fiscales et sociales). Impossibilité pour un salarié d'obtenir des informations qui dépassent largement sa situation personnelle dans l'entreprise. (p. 73) : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité pour le salarié de s'inscrire auprès de l'ASSEDIC et des organismes sociaux au vu d'une attestation constatant l'infraction délivrée par l'agent de contrôle). - **Art. 3 bis (responsabilité solidaire en cas d'emploi d'étrangers sans titre de travail)** (p. 74) : accepte l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (exception à cette règle de solidarité en cas de contrat à usage personnel conclu par une personne physique). - **Après l'art. 3 bis** : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les organisations professionnelles patronales et les syndicats d'intenter une action en justice contre les fraudeurs). Amendement déjà satisfait par le code du travail. - **Art. 4 (compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 77) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Guy Fischer (suppression de la mission de recherche des infractions). Estime préférable que le contrôle serve à rechercher plutôt qu'à constater. Affectation de certains inspecteurs du travail au ministère des transports avec les mêmes fonctions qu'auparavant. Accepte l'amendement de précision n° 63 de M. André Jourdain ainsi que l'amendement n° 7 de la commission (mention des fonctionnaires des corps techniques de l'aviation civile commissionnés à cet effet et assermentés). (p. 78) : accepte les amendements rédactionnels n° 8 de la commission et n° 50 de la commission saisie pour avis. (p. 79) : accepte l'amendement n° 64 de M. André Jourdain (remplacement de l'expression "documents commerciaux" par une liste de ces documents) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents comptables). S'oppose à l'amendement n° 58 de

M. Guy Fischer (mention des documents comptables). Accepte l'amendement n° 9 de la commission (remplacement du verbe "interroger" par le verbe "entendre"). (p. 80) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de la commission saisie pour avis (suppression des magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes de la liste des agents habilités à opérer des contrôles). - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Guy Fischer (possibilité pour les institutions représentatives du personnel d'avoir accès aux renseignements et aux documents communiqués aux fonctionnaires et aux agents dans leur mission de lutte contre le travail clandestin). (p. 81) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Joseph Ostermann (création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département). Domaine réglementaire. (p. 83) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents commerciaux et comptables). - **Art. 6 (levée du secret professionnel)** (p. 84) : s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (liberté d'appréciation des agents de contrôle quant à la transmission des renseignements et documents aux organismes sociaux) et accepte l'amendement n° 10 de la commission (possibilité pour les agents de contrôle de s'adresser directement aux responsables de l'entreprise domiciliaire). - **Art. 6 ter (coordination)** (p. 85) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (réunion des dispositions des articles 6 ter à 6 sexties en un seul article). - **Art. 6 quater (extension de la solidarité financière des donneurs d'ouvrage ou des maîtres d'ouvrage)** : accepte l'amendement n° 12 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 quinquies (extension de la solidarité financière des donneurs d'ouvrage ou des maîtres d'ouvrage)** : accepte l'amendement n° 13 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 sexties (coordination)** (p. 86) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 septies (coordination)** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (regroupement des dispositions des articles 6 octies à 6 decies dans un seul article). - **Art. 6 octies (extension de la solidarité financière entre cocontractants aux pénalités et majorations de retard)** : accepte l'amendement n° 16 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 nonies (extension de la solidarité financière entre cocontractants aux indemnités dues aux salariés dissimulés)** : accepte l'amendement n° 17 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 decies (coordination)** : accepte l'amendement n° 18 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 6 terdecies (extension des pouvoirs des conseillers-rapporteurs des conseils de prud'hommes)** (p. 87) : accepte l'amendement n° 52 de la commission saisie pour avis (obligation pour les agents chargés du contrôle en matière de travail dissimulé de communiquer aux conseillers-rapporteurs les documents qu'ils détiennent). - **Après l'art. 7** (p. 88) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 39 (interdiction faite à une entreprise de sous-traiter les activités relevant de son objet social), n° 40 (élément constitutif du délit de marchandage) et n° 41 (extension du pouvoir d'investigation des agents de contrôle en direction des infractions de marchandage et de prêt illicite de main-d'oeuvre). - **Art. 7 bis (information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage)** (p. 89) : accepte l'amendement de précision n° 42 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard. - **Art. 7 ter (prise en charge des frais d'éloignement par l'employeur d'un travailleur étranger dépourvu d'autorisation de travail)** : accepte l'amendement de suppression n° 53 de la commission saisie pour avis. - **Avant l'art. 8** (p. 90) : demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Jean-Jacques Robert (destruction du matériel saisi dans un atelier clandestin). Revente par les domaines du matériel saisi. Recherche d'une solution appropriée. - **Art. 8 (peine complémentaire de privation des droits civiques et civils)** (p. 91) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 19 de la commission et n° 54 de la commission saisie pour avis (rétablissement de la mention de l'interdiction des droits de famille). Interdiction d'être curateur ou tuteur des enfants

d'un autre et non pas de ses propres enfants. - **Avant l'art. 9** (p. 92) : s'oppose à l'amendement n° 43 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension de la possibilité pour l'administration de refuser une aide à tous les auteurs d'infractions délictuelles en matière de droit du travail). - **Art. 9** (*possibilité de refus d'attribution des aides à l'emploi ou à la formation professionnelle en cas de verbalisation pour travail clandestin ou pour marchandage*) : s'oppose à l'amendement n° 44 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (cas des infractions faisant l'objet d'une mise en demeure). (p. 93) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (suppression de la possibilité de suspendre le versement de l'aide). - **Après l'art. 9** : demande le retrait des amendements de M. Joseph Ostermann n° 26, n° 27, n° 28 et n° 29 (doublement des peines et amendes prévues par le code pénal). - **Art. 10** (*obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants*) (p. 94) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (référence à des articles du code du travail contenant des dispositions sur le marchandage) et s'oppose à l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). Mobilisation de tous dans la lutte contre le travail illégal. (p. 95, 96) : qualité du débat. Souhaite vivement l'introduction d'une clause permettant de viser ces situations. - **Après l'art. 10** : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. André Jourdain (règlement par l'assureur de l'indemnité due, sauf en cas de perte du bien assuré sur la seule présentation de justificatifs).

- **Conclusions du rapport de M. Lucien Neuwirth, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n°0193, 1996-1997), relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales [n° 0193 (96-97)]** - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 822, 823) : caractère désormais législatif de la fixation des conditions d'éligibilité aux caisses d'assurance vieillesse des travailleurs indépendants. Spécificité des régimes des non-salariés comprenant des administrateurs retraités. Le Gouvernement remercie la commission des affaires sociales du Sénat pour cette heureuse initiative.

BAUDOT (Jacques), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la politique de la mémoire menée par le ministère des anciens combattants et victimes de guerre [n° 0006 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Anciens combattants [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4821, 4822) : indemnisation des étrangers déportés depuis la France et ayant, depuis, acquis la nationalité française. Crédits supplémentaires. Revalorisation et indexation du plafond de la retraite mutualiste. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. Combattants stationnés au Maroc et en Tunisie. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Pensions des veuves. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. Indemnisation des incorporés de force. Evolution des crédits. Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, ONAC. Action sanitaire et sociale. Politique de la mémoire. La commission des finances a décidé de repousser ce projet de budget. - **Examen des crédits - Avant l'art. 62 ter** (p. 4836) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° II-129 de M. Robert Pagès et n° II-143 de M. Charles Descours (modification dans le décompte des points nécessaires à l'obtention de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord). - **Art. 62 ter** (*prise en compte de la durée du service en Algérie pour l'attribution de la carte du combattant*) (p. 4837) : intervient sur les amendements identiques n° II-53 de M. Jean-Marc Pastor et n° II-128 de M. Robert Pagès (extension de l'attribution de cette carte aux soldats ayant servi au Maroc et en Tunisie) ainsi que sur l'amendement n° II-127 de M. Robert Pagès (diminution de la durée du service). Absence de différence entre les combattants de Tunisie, du Maroc ou d'Algérie. - **Après l'art. 62 ter** (p. 4838) : s'oppose à l'amendement n° II-130 de M. Robert Pagès (attribution du titre de reconnaissance de la nation).

BAYLET (Jean-Michel), sénateur (Tarn-et-Garonne) RDESE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec Mme Joëlle Dusseau, relative au mode d'élection des sénateurs [n° 0209 (97-98)] (8 janvier 98) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - **Elections sénatoriales.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 572, 574) : affaire des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Aménagement des lois "Pasqua". Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Certificats d'hébergement. Renouvellement de la carte de résident. Carte de séjour pour les personnes "ni régularisables, ni expulsables". Gestion répressive de l'immigration. Principe de "l'immigration zéro". Contrôle des flux migratoires. Introduction d'un système de quotas et conséquences.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4377) : budget en légère augmentation. Installation des jeunes agriculteurs. Enseignement technique agricole. (p. 4378) : sécurité alimentaire. Réforme de la politique agricole commune, PAC, et "paquet Santer". Négociations avec l'Organisation mondiale du commerce. (p. 4379) : plan de régionalisation

des aides céréalières. Demande que le Tarn-et-Garonne continue à bénéficier d'un rendement spécifique pour le maïs tant que les investissements hydrauliques ne seront pas amortis. Votera ce projet de budget.

BAYROU (François), ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 de M. Alain Gérard : **Universités (Réorganisation de l'année universitaire)** (JO Débats du 7 février 1997) (p. 730).

n° 8 de M. Jean-Louis Carrère : **Enseignement technique et professionnel (Sécurité des matériels dans les établissements d'enseignement technique)** (JO Débats du 7 février 1997) (p. 731).

n° 9 de M. Gérard Fayolle : **Etablissements scolaires (Fermeture de classes dans les zones rurales)** (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1276).

Questions orales sans débat :

n° 551 de Mme Hélène Luc : **Instituts universitaires de technologie (IUT) (Plan d'urgence pour les instituts universitaires de technologie)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1607).

n° 586 de M. Francis Grignon : **Enseignement privé (Manque de cadres dans l'enseignement catholique du ressort de l'académie de Strasbourg)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1608).

n° 594 de Mme Nicole Borvo : **Ecoles maternelles (Moyens permettant la scolarisation des enfants en bas âge)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1610).

n° 597 de M. Alfred Foy : **Rythmes scolaires (Enseignement de l'histoire géographique et de l'éducation civique)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1611).

BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur (Val-d'Oise) CRC.

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre titulaire de l'Etablissement national des convalescents de Saint Maurice.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la taxation des mouvements de capitaux [n° 0066 (97-98)] (4 novembre 00) - **Impôts et taxes**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 39] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 530 (JO Débats du 21 décembre 1996) (p. 7729). - Ministère : Education - **Insuffisance des moyens de la médecine scolaire** - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 6) - **Médecine scolaire**

n° 573 (JO Débats du 20 février 1997) (p. 914). - Ministère : Travail - **Montant de l'allocation de rentrée scolaire** - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1302) - **Aide à la scolarité**

n° 600 (JO Débats du 5 mars 1997) (p. 1189). - Ministère : Travail - **Remboursement du dépistage du cancer du col de l'utérus** - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1815) - **Cancer**

n° 601 (JO Débats du 5 mars 1997) (p. 1190). - Ministère : Equipement - **Tracé de raccordement de l'autoroute A 16 à la Francilienne** - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1815) - **Autoroutes**

n° 621 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1660). - Ministère : Logement - **Situation des mal-logés** - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1818) - **Logement**

n° 622 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1661). - Ministère : Travail - **Retraite à cinquante-cinq ans** - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1807) - **Retraite (âge de la)**

n° 16 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2126). - Ministère : Santé - **Difficultés de préparation des budgets des hôpitaux franciliens** - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2737) - **Hôpitaux**

n° 18 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2127). - Ministère : Emploi - **Conditions d'attribution des pensions de réversion** - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 2737) - **Pensions de réversion**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 165, 166) : désengagement de l'Etat à l'origine de la dette de la SNCF. Recettes nouvelles proposées par le groupe communiste républicain et citoyen. Suggère un prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP. Abandon de l'intermodalité. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 192) : soutient l'amendement n° 71 de M. Claude Billard (rapport au Parlement sur l'évolution des

services publics de transport ferroviaire dans le cadre de la construction européenne).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 3** (*règles de gestion de RFN*) (p. 261) : conséquences de l'application du plan comptable général à la gestion de Réseau ferré de France, RFF. (p. 264, 265) : soutient l'amendement n° 132 de M. Claude Billard, tendant à restreindre les prises de participation. (p. 266, 267) : sur l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (autonomie des filiales), soutient le sous-amendement n° 276 de Mme Hélène Luc. (p. 268) : soutient l'amendement n° 129 de M. Claude Billard (décret d'application après avis des organisations syndicales). - **Art. 4** (*biens apportés à RFN*) (p. 272, 273) : soutient l'amendement de suppression n° 138 de Mme Hélène Luc. Sur l'amendement n° 16 de la commission (énumération des biens transférés), soutient le sous-amendement n° 277 de Mme Hélène Luc (exclusion des triages). (p. 277) : soutient l'amendement n° 142 de M. Claude Billard (consultation des organisations représentatives du personnel de l'établissement). - **Après l'art. 4** (p. 279, 280) : soutient l'amendement n° 144 de M. Claude Billard (préservation du maillage actuel du réseau dans l'attente d'un nouveau contrat de plan). - **Art. 5** (*substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF*) (p. 281, 282) : soutient l'amendement de suppression n° 145 de M. Claude Billard. Conséquences de cet article sur les contrats passés avec les partenaires de la SNCF et de RFF. - **Art. 6** (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) (p. 284) : parole sur l'article. - **Avant l'art. 8** (p. 312, 313) : soutient l'amendement n° 165 de M. Claude Billard (en cas de déficit comptable d'une entreprise, déplafonnement du dégrèvement de taxe professionnelle prévu par le paragraphe V de l'article 1647 B sexies du code général des impôts). - **Art. 8** (*harmonisation des règles de la fiscalité locale*) (p. 315, 316) : salue M. Gérard Larcher, nouveau vice-président du Sénat, président de séance. Demande une représentation du groupe communiste républicain et citoyen à la vice-présidence. Conséquences fiscales de la séparation des deux établissements. Incidences, industrielles et en matière de sécurité, de l'allongement prévu de la durée d'amortissement des actifs de RFF. - **Art. 10** (*domanialité publique des biens immobiliers de RFN*) (p. 320, 321) : demande l'exclusion de RFF du champ d'application de la loi de juillet 1994 sur le code du domaine de l'Etat prévoyant la constitution de droits réels sur le domaine public. Possibilité d'intervention de sociétés privées et dépeçage du patrimoine de la nation. (p. 323, 327) : soutient l'amendement n° 173 de M. Claude Billard (suppression de la possibilité de cession des biens immobiliers de RFF à l'Etat ou aux collectivités territoriales). Soutient les amendements du même auteur, relatifs aux consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, n° 177 (avis des associations représentatives des usagers) et n° 183 (avis des chambres de commerce et d'industrie géographiquement concernées). - **Art. 11** (*intégration du réseau ferré national à la grande voirie*) (p. 332) : soutient l'amendement de suppression n° 186 de M. Claude Billard. - **Art. 12** (*ressources de RFN*) (p. 334) : expertise réalisée par un cabinet d'audit. Modalités de fixation de la redevance; directive européenne 91/440 prévoyant la limitation au coût marginal d'usage des infrastructures. (p. 337, 342) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 191 (prise en compte des produits dégagés par la gestion de la dette), n° 199 (prise en compte de la nécessité de développer les alternatives aux transports routiers de marchandises), et n° 204 (émission de titres par RFF).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Après l'art. 15** (p. 410) : soutient l'amendement n° 270 de M. Claude Billard (rapport au Parlement sur les distorsions de concurrence entre les transports routiers et ferroviaires de marchandises).

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture** [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 464, 465) : soutient la motion n° 44 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Dérogation aux principes constitutionnels

d'égalité des citoyens et d'égalité devant l'impôt. Inégalité des retraites. Concurrence entre les systèmes de retraite par répartition et par capitalisation. Perte de cotisations. Compétitivité de la place financière de Paris. Evolution vers la privatisation de la sécurité sociale. Sort des salariés du groupe Maxwell. Révision constitutionnelle. (p. 466) : aggravation du déséquilibre de la sécurité sociale. - **Art. 2** (*modalités de sortie des plans d'épargne retraite*) (p. 470, 471) : soutient l'amendement n° 46 de M. Paul Lorient (possibilité pour le souscripteur de liquider l'épargne cumulée avant l'âge de soixante ans). (p. 472, 473) : soutient l'amendement n° 48 de M. Paul Lorient (réversion de la rente viagère au bénéfice des enfants à charge). - **Art. 6** (*modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite*) (p. 475) : soutient l'amendement n° 49 de M. Paul Lorient (suppression de dérogations aux principes de la négociation collective). Demande de scrutin public.

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 1997) (p. 478, 479) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, proteste solennellement contre le fait que le Parlement et l'opinion publique n'aient pas été informés de la conclusion de l'accord établissant un concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 618) : soutient l'amendement n° 153 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France). Conséquences de ces dispositions. Catégorie des "ni régularisables ni éloignables". Demande un scrutin public sur cet amendement. (p. 620, 621) : soutient l'amendement n° 157 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports). Zones de droit minimum pour les demandeurs d'asile.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier** [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2567, 2570) : dérapage des dépenses et insuffisance des rentrées de recettes prévues par la loi de finances pour 1997. Dette publique. Juge insuffisant le relèvement de l'impôt sur les sociétés et trop large le champ d'exonération. Propriété des ouvrages de transport d'électricité : transfert de propriété à EDF ; conséquences sur les provisions comptables et l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ; atteinte au domaine public de l'Etat. Retour au régime fiscal commun de l'imposition des plus-values. CODEVI ; utilisation par les collectivités locales ; demande le relèvement du plafond. Livret A ; demande l'allègement de la charge d'intérêt des organismes d'HLM. Banque de développement des PME. Se déclare opposée aux amendements de suppression du volet fiscal du projet de loi adoptés par la commission. - **Art. 1er** (*contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires*) (p. 2503) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. - **Art. 2** (*régime fiscal des cessions d'éléments d'actifs pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés*) (p. 2595) : son amendement n° 7 : extension du champ d'application aux cessions de titres de participation ; devenu sans objet. - **Art. 3** (*versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes*) (p. 2597) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement de suppression n° 3 de la commission. - **Art. 4** (*statut patrimonial des ouvrages de transport d'électricité d'EDF*) (p. 2598, 2599) : vote du groupe communiste, républicain et citoyen contre cet article ayant pour conséquence un démembrement du domaine public de l'Etat et favorisant une ouverture du capital d'EDF. - **Après l'art. 4** : son amendement n° 8 : suppression de la TVA pour les taxes locales d'électricité ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2604) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi dénaturé par le Sénat inspiré par une idéologie ultra-libérale.

Nouvelle lecture [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2853, 2855) : choix budgétaires du précédent gouvernement et alourdissement du déficit public. Autonomie de la Banque de France. Service public ; opposition du groupe communiste républicain et citoyen aux dispositions adoptées relatives au statut patrimonial des ouvrages de transport d'électricité. Souhaite une réforme de fond de la fiscalité. Caisses d'épargne ; statut particulier ; livret A. Demande la baisse du taux d'intérêt des emprunts accordés aux organismes d'ILM.

- Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3332, 3333) : mise en place en 1990 de la TVA sur les prestations des services de télécommunications. Evolution des technologies. Harmonisation de la fiscalité indirecte des pays membres de l'Union européenne. Imposition au lieu d'établissement du destinataire ou du fournisseur de la prestation. Réduction de la part de la TVA dans les recettes fiscales de l'Etat. Attachement à une politique budgétaire indépendante pour chacun des pays de l'Union. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3335) :** le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de cette résolution.

- Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3349, 3350) : exemple du Val-d'Oise. Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Financement. Possibilité de création d'aires régionales.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3653, 3654) : volonté du Gouvernement de faire entrer la France dans l'euro. Décision artificielle de modération des dépenses de l'Etat. Absence de ressources nouvelles. Effet de la CSG sur les salariés et les retraités. Proposition des députés du groupe communiste et apparentés à l'Assemblée nationale. Limites de la gestion active de la dette. (p. 3655, 3656) : besoin d'un grand projet national de mobilisation des ressources pour le développement économique et la production de la richesse. Amendements du groupe CRC en direction de la croissance. Inefficacité au niveau de la construction budgétaire des propositions de la majorité de droite. Risque de recul en cas de diminution systématique des prévisions budgétaires.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) (p. 3735, 3736) :** son amendement n° I-68 : suppression du plafonnement de la réduction d'impôt liée à la demi-part accordée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés ; rejeté. Portée de cette mesure. (p. 3740) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement n° I-182 de M. Jacques Machet (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés) malgré son caractère insuffisant. - **Après l'art. 2 (p. 3742) :** son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-71 : possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation ; rejeté. (p. 3748, 3749) : ses amendements n° I-69 : rétablissement du principe de non-imposition des allocations pour congé de maternité ; et, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-70 : suppression du plafonnement de l'abattement de 10 % accordé aux titulaires

de pensions et de retraites ; rejetés. - **Avant l'art. 10 (p. 3774, 3775) :** ses amendements n° I-78 : exonération de la taxe sur les salaires pour les associations à but non lucratif ; et, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-85 : majoration du niveau de franchise de la taxe sur les salaires pour les associations relevant de la loi de 1901 et comptant moins de 30 salariés ; rejetés. Création d'emplois. - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3783) :** son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-72 : rétablissement des déductions forfaitaires pour frais professionnels et de la réduction d'impôt pour frais de scolarité ; devenu sans objet. - **Avant l'art. 11 (p. 3795, 3796) :** son amendement n° I-79 : baisse du taux de la TVA ; retiré. Importance de la fiscalité indirecte. (p. 3797) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-82 : baisse du taux réduit de la TVA ; rejeté. - **Art. 11 (réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux) (p. 3799, 3800) :** se félicite de cette mesure. Maintien des subventions. Action publique en matière de logement. Accession sociale à la propriété. (p. 3801) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-80 : instauration d'une nouvelle réduction du taux de la TVA ; retiré. - **Après l'art. 11 (p. 3805) :** son amendement n° I-83 : réduction du taux de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3829) :** son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-81 : réduction du taux de TVA applicable à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements ; rejeté. (p. 3839, 3840) : se déclare opposée aux amendements qui portent sur le même objet n° I-37 de M. Philippe Marini, n° I-147 de M. Bernard Joly, n° I-190 de M. Pierre Hérisson (création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-188 de repli du même auteur. (p. 3844) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-84 : application du taux réduit de TVA de 5,5 % aux prestations de service funéraire concédées ou gérées par une régie municipale ; rejeté. - **Art. 13 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3851) :** amélioration de l'efficacité de cet impôt. Modification de l'assiette de l'impôt de solidarité. Son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-86 : aménagement d'un nouveau barème plus productif de recettes fiscales ; devenu sans objet. - **Après l'art. 13 (p. 3853, 3856) :** ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° I-89 : élargissement de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune ; n° I-87 : suppression de l'article 885 V du code général des impôts qui dispose que les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune bénéficient d'un abattement de 1000 francs par personne à charge ; soutenu par M. Paul Loridant, n° I-88 : plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-90 : modification de la législation fiscale en matière de succession et en matière de donation-partage ; rejetés. - **Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques) (p. 3872) :** son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° I-91 : caractère non restituable de l'impôt fiscal ; retiré. - **Après l'art. 15 (p. 3878) :** son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-92 : réduction d'un tiers du montant de l'impôt fiscal ; rejeté. - **Art. 18 bis (institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité) (p. 3890) :** son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-93 : fixation du taux de la taxe créée par cet article à 1,5 % ; rejeté. - **Art. 18 sexies (institution d'un dégrèvement pour la fraction de la cotisation de taxe d'habitation excédant 1500 francs pour les contribuables à revenu modeste) (p. 3898) :** se déclare favorable à cet article. - **Après l'art. 18 sexies (p. 3899) :** son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° I-96 : réduction du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation de 3,4 % à 3 % ; rejeté. (p. 3901) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-97 : plafonnement à la valeur ajoutée de la cotisation de taxe

professionnelle des entreprises ; rejeté. (p. 3902) : son amendement, soutenu par M. Jean Dérian, n° I-95 : augmentation de la cotisation minimale de la taxe professionnelle ; retiré. (p. 3905) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° I-94 : relèvement du taux de cotisation de péréquation de la taxe professionnelle pour les établissements situés dans les communes où le taux global de cette taxe est inférieur au taux global moyen constaté l'année précédente au niveau national ; retiré.

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 septies (p. 3926, 3927) : ses amendements, soutenus par Mme Odette Terrade, n° I-101 : majoration du taux de remboursement de la TVA aux collectivités locales ; rejeté ; et par M. Louis Minetti, n° I-98 : revalorisation de la dotation globale de fonctionnement ; retiré. - Après l'art. 18 nonies (p. 3932, 3933) : son amendement n° I-99 : financement des petites et moyennes entreprises par des mesures de développement des comptes pour le développement industriel, CODEVI ; retiré. - Après l'art. 18 undecies (p. 3935, 3936) : son amendement n° I-100 : taxation spécifique des opérations menées sur le marché des changes ; retiré. Référence à sa proposition de loi tendant à compléter le dispositif de taxation des mouvements monétaires. - Art. 20 (*modification du taux de la taxe de sécurité et de sûreté due par les entreprises de transport aérien*) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° I-206 de la commission. - Après l'art. 21 (p. 3953) : son amendement, soutenu par M. Louis Minetti, n° I-102 : revalorisation des pensions des exploitants agricoles dans le cadre du budget annexe des prestations agricoles ; rejeté. Sa proposition de loi sur le même objet. Taxation sur le chiffre d'affaires des entreprises en amont et en aval de l'agriculture. - Art. 22 bis (*majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport*) (p. 3956) : hommage à la mémoire de M. Nelson Paillou, ancien président de la Fédération française de handball et du Comité national olympique et sportif. Relèvement utile du taux de prélèvement effectué au profit du Fonds national pour le développement du sport. Organisation de la Coupe du monde de football. (p. 3958) : développement de la pratique sportive de masse. Aide directe aux clubs. Réalisation d'infrastructures de proximité. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. - Art. 24 (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Lefebvre, n° I-105 à n° I-107 : diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes ; rejetés. (p. 3991) : le groupe communiste républicain et citoyen déclare s'abstenir sur l'article 24. - Art. 22 bis (suite) (p. 3993) : importance des besoins financiers des clubs sportifs. - Après l'art. 23 (p. 3996) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° I-103 : suppression du supplément de loyer de solidarité ; rejeté. - Art. 25 (*équilibre général du budget*) (p. 4009, 4010) : se déclare opposée à l'amendement n° I-22 de la commission (diminution de 21,3 milliards de francs des dépenses de l'Etat en 1998). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4038, 4039) : bien-fondé des propositions du groupe communiste républicain et citoyen. Interrogation sur les conséquences de la réduction des dépenses budgétaires proposée par la commission des finances. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre le texte issu des travaux du Sénat.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) (p. 4464, 4465) : importance, diversité et lisibilité de ce budget. Réintégration de certaines opérations dans les départements ministériels compétents. - Examen des crédits - Charges communes - Etat B -

Titre III (p. 4472) : fonction publique. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'oppose à l'amendement n° II-45 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - Titre IV (p. 4474) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-46 de la commission (réduction des crédits de ce titre). Participation de l'Etat au financement de l'abattement de cotisations familiales des entreprises. Financement des prêts à la construction de logements. - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 34 (*clôture du compte d'affectation spéciale "Fonds pour le logement des personnes en difficulté"*) (p. 4477) : supplément de loyer de solidarité. Intervention de l'Etat en matière de logement. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cet article. - Art. 40 (*mesures nouvelles des opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale*) (p. 4482) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'amendement n° II-49 de la commission (réduction des sommes inscrites au paragraphe II de cet article).

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) (p. 4487) : surendettement des ménages. Rapport de MM. Paul Loridant et Jean-Jacques Hyest sur l'état d'application de la loi "Neiertz". Multiplication des formules de crédit. Développement de la location avec option d'achat. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4492) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° II-37 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - Art. 63 ter (*réintégration dans le budget général des rémunérations accessoires des agents du cadastre et des hypothèques*) (p. 4495) : le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement de suppression n° II-36 de la commission. Possibilité d'intégrer ces rémunérations annexes dans le traitement des agents des impôts. - Après l'art. 63 ter (p. 4497) : se déclare opposée à l'amendement n° II-1 de la commission (suppression de l'autorisation de prélèvement par les services financiers de 10 % des droits en principal du contrôle fiscal). Participation du produit des recouvrements contentieux à la politique de rémunération des agents de ces administrations.

Journaux officiels (budgets annexes)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4519, 4520) : ouverture d'une nouvelle librairie. Plan "Horizon 2000". Données chiffrées. Propositions de développement. Concession liant les Journaux officiels au serveur commerçant OR-Télématique. Conditions techniques et financières du "WEB citoyen". Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) (p. 4576, 4577) : refus de M. Jean Delaneau, vice-président du Sénat, président de séance, d'accorder la parole à M. Louis Minetti pour un rappel au règlement. Conséquences sur le service public des suppressions de postes dans les services de l'équipement. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4581, 4582) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement de réduction des crédits n° II-61 de la commission.

Articles de totalisation des crédits :

- (8 décembre 1997) - **Art. 27 et état B** (*mesures nouvelles. dépenses ordinaires des services civils*) (p. 4944) : propositions de la commission des finances. Avantages fiscaux. Le groupe communiste républicain et citoyen ne s'associera pas au vote sur cet article tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

Articles non rattachés :

- **Après l'art. 49 bis** (p. 4970) : son amendement n° II-40 : mise en place d'un comité d'orientation du Fonds d'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF ; retiré. - **Après l'art. 50** (p. 4975) : son amendement n° II-131 : suppression des dispositions qui créent le prélèvement libératoire et réinsertion des produits financiers des options de souscription ou d'achat d'actions dans l'assiette même de l'impôt sur le revenu ; rejeté. (p. 4977) : le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à l'amendement n° II-80 de la commission (rétablissement du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). - **Art. 50 bis** (*abaissement du seuil d'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux*) (p. 4981) : son amendement n° II-132 : suppression du seuil d'exonération des plus-values à compter de l'année 1999 ; devenu sans objet. - **Art. 50 ter** (*abrogation de la contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu*) (p. 4984) : son amendement de suppression n° II-133 ; rejeté. - **Art. 52** (*crédit d'impôt pour création d'emplois*) (p. 4986) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° II-134 : éligibilité des créations d'emplois, qui découleront des accords d'entreprises de réduction du temps de travail, au crédit d'impôt au titre des créations d'emplois ; retiré. - **Art. 54** (*paiement de la TVA dans le cadre du travail à façon*) (p. 4989, 4990) : se déclare opposée à l'amendement n° II-83 de la commission (instauration d'une solidarité entre donneurs d'ordres et façonniers pour le paiement de la TVA afin d'éviter les collusion frauduleuses). - **Après l'art. 58** (p. 4996) : son amendement n° II-135 : allongement du délai de reprise des droits omis d'une année supplémentaire ; rejeté. - **Après l'art. 61 ter** (p. 5011) : se déclare favorable à l'amendement n° II-100 de M. Philippe Marini (exonération du paiement de la taxe d'habitation à compter de 1999 des étudiants logés par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS). - **Après l'art. 61 quater** (p. 5014, 5015) : soutient l'amendement n° II-136 de M. Paul Loridant (possibilité pour les chambres consulaires d'exonérer les entreprises situées dans les zones franches urbaines de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 61 sexies** (*fixation du plafond de la taxe spéciale d'équipement au profit de l'établissement public d'action foncière d'Argenteuil-Bezons*) (p. 5039) : se déclare favorable à cet article. Dotation de l'Etat. Exemple de l'établissement public Ouest-Rhône-Alpes. - **Art. 65** (*aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires*) (p. 5061, 5062) : coût de cette mesure. Aides publiques. (p. 5063) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° II-137 : fixation du plafond de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,25 SMIC ; devenu sans objet. (p. 5064, 5065) : se déclare opposée aux amendements identiques n° II-91 de la commission et n° II-155 de M. Philippe Arnaud (fixation du plafond du dispositif de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,33 SMIC). - **Après l'art. 65 bis** (p. 5067, 5068) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° II-138 : fiscalité applicable au secteur de l'hôtellerie et de la restauration ; n° II-139 : taux de TVA appliqué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ; retirés. - **Art. 66** (*suppression de l'exonération de cotisations d'assurance maladie-maternité instituée par l'article 37 de la loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle*) (p. 5069) : le groupe communiste républicain et citoyen votera cet article.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5257, 5258) : réduction de la dépense publique. Réduction des déficits publics. Révision à la baisse de l'impôt sur le revenu. Taxe sur la valeur ajoutée. Taxe intérieure sur les produits pétroliers. Favorable à une réforme de la fiscalité induisant une réduction du déficit. Allègements d'impôts. (p. 5259, 5260) : réduction de la dépense publique. Réduction des déficits publics. Révision à la baisse de l'évaluation de l'impôt sur le revenu. Baisse du produit net de la taxe sur la valeur ajoutée. Taxe intérieure sur les produits pétroliers. Réforme de la fiscalité préalable à une réduction du déficit. Allègements d'impôts. Collectif marqué par des choix politiques et idéologiques. Souhait d'un recours à la loi de finances rectificative plus tôt dans l'année. Participation de l'Etat au plan de redressement du groupe des assurances nationales. Situation des établissements financiers et des compagnies d'assurance. Limites en matière de régulation budgétaire de la logique du redéploiement. Rejettera le texte tel qu'il ressortira des travaux du Sénat. - **Art. 4** (*prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social*) (p. 5262, 5263) : prélèvement inapproprié. Pénalisation des collectivités locales. Son amendement de suppression n° 25 ; rejeté. (p. 5264) : son amendement de repli n° 31 : suppression du second alinéa de l'article 4 prévoyant le plafonnement à deux milliards de francs du remboursement de l'Etat dans l'hypothèse où l'équilibre financier de la Caisse ne lui permettrait pas de faire face à ses engagements ; adopté. Ressources de la Caisse de garantie du logement social. (p. 5265, 5266) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (affectation de la recette tirée de la contribution sur le supplément de loyer de solidarité à la Caisse de garantie du logement social). Perspectives de financement offertes à la Caisse de garantie du logement social. Affectation du produit du supplément de loyer de solidarité. - **Après l'art. 4** (p. 5266, 5267) : ses amendements n° 32 : modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse de garantie du logement social ; et n° 33 : niveau de la majoration exceptionnelle de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejetés. - **Art. 5** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 5268, 5269) : son amendement de suppression n° 26 ; adopté. Ressources de l'INPI. Inadaptation de l'article 5 à la situation budgétaire. - **Après l'art. 5** (p. 5269, 5270) : son amendement n° 34 : régime fiscal des bons anonymes ; rejeté. - **Art. 7 et Etat A** (*équilibre général*) (p. 5276) : nécessité de modifier l'assise actuelle des recettes fiscales. - **Art. 15** (*modification de la répartition de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public*) (p. 5284) : situation dans le secteur de l'audiovisuel. Caractère étroit des marges de manoeuvre du financement de l'audiovisuel public. - **Art. 26** (*relèvement du seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité*) (p. 5305) : se déclare opposée à l'amendement n° 13 de la commission (déductibilité de l'assiette de la contribution de solidarité en faveur de la fraction de CSG affectée au financement de l'assurance maladie).

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Art. 32** (*engagement financier de l'Etat dans le plan de restructuration du GAN*) (p. 5356) : prochaine privatisation du groupe GAN-CIC et conséquences sur le statut social des salariés et la situation financière de l'entreprise. Taux d'intérêt. Outil de mutualisation des risques dans le secteur financier. - **Art. 33** (*octroi de la garantie de l'Etat aux missions confiées à Natexis S.A.*) (p. 5361) : spécification des missions confiées à Natexis, établissement de crédit né de la fusion entre le Crédit national et la Banque française du commerce extérieur, BFCE. Le groupe communiste républicain et citoyen approuve cet article en attendant que des dispositions soient prises pour le maintien des emplois. - **Art. 35** (*maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement écartés*) (p. 5364) : son amendement, soutenu par M. Paul Loridant, n° 35 : neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise quelle que soit la date à laquelle elles sont intervenues ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0084 (97-98)]** - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5440) : réintroduction du texte issu de la première lecture par l'Assemblée nationale. Rappel des dispositions adoptées par la majorité sénatoriale. (p. 5441) : budgets de l'emploi et de la formation. Fonctionnaires. Nécessité d'une réforme fiscale en profondeur et d'une analyse de la dépense publique sous l'angle de l'efficacité. Le groupe communiste républicain et citoyen ne suivra pas la majorité sénatoriale et ne votera donc pas la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 - Nouvelle lecture [n° 0191 (97-98)]** - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5445, 5446) : vote de l'article d'équilibre en première lecture par le Sénat. Collectif budgétaire constatant un déficit inférieur à celui prévu initialement. Amélioration de la qualité de la dépense publique. Examen tardif. Politique de l'assurance et du crédit en France : situation de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE, et du GAN. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas la question préalable de la majorité sénatoriale sur ce texte.

BÉCART (Jean-Luc), sénateur (Pas-de-Calais) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à frapper de nullité d'ordre public toute clause de mutation immobilière exonérant les exploitants de mines de leur responsabilité en matière de dommages liés à leur activité minière [n° 0220 (96-97)] (19 février 1997) - Mines et carrières.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - Pacifique sud.

Proposition de loi, tendant à soumettre toutes interventions de l'armée française dans un pays étranger avec lequel la France a signé un accord de défense à l'approbation préalable du Parlement [n° 0136 (97-98)] (1er décembre 1997) - Défense.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au secret défense [n° 0140 (97-98)] (1er décembre 1997) - Défense.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 224, 225) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 115 : mise en conformité du réseau ferré national avec les besoins de la défense nationale ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 14 (mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF)** (p. 396, 398) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 258 (coordination

avec la SNCF) et n° 256 (compensation intégrale et non forfaitaire des charges transférées).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 619) : soutient l'amendement n° 155 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité). Situation d'insécurité permanente pour les étrangers vivant en France.

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0501 (96-97)]** - (27 février 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1109, 1110) : situation de l'exploitation aurifère en Guyane. Importance du chômage dans ce département. Création d'une taxe sur la production d'or. Nombreux décrets d'application attendus sur ce texte. Droit des artisans orpailleurs à exercer leur activité en surface. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendront lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1173, 1175) : cohésion sociale autour de la défense. Place de la participation du peuple au service national. Service national et fracture sociale. Développement des valeurs collectives. Impact du volontariat. Apports de la conscription. Intérêts de l'armée mixte. Rendez-vous citoyen. Déconsidération dans l'opinion publique du service militaire. Médiocrité de l'instruction militaire et civique. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - **Art. 1er (suite) (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1389, 1390) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 26 (suppression du paragraphe V de cet article relatif à la remise aux services de police par l'étranger hébergé de son certificat d'hébergement lors de sa sortie du territoire) et n° 27 (limitation de la constitution de fichiers d'hébergeants et d'hébergés). - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 1405) : soutient l'amendement de suppression n° 31 de M. Robert Pagès. - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)** (p. 1407) : soutient l'amendement de suppression n° 32 de M. Robert Pagès.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)]** - (7 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2638, 2639) : professionnalisation des armées. Citoyenneté. Caractère social du service national. Période de formation civico-militaire. Volontariat. Armée de réserve. Décalage entre l'armée et la nation. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2848) : bien-fondé de la disparition du service national. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre la motion déposée par la commission des affaires étrangères tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4148, 4150) : dégradation des conditions d'existence des populations africaines malgré l'avancée des PIB. Santé. Education. Lois Pasqua et Debré sur l'immigration. Injustice de l'ordre mondial. Aide européenne au développement ; convention de Lomé ; projet de réduction des contributions de certains pays. Conséquences du passage à la monnaie unique. Coopération militaire avec les pays d'Afrique. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4713, 4715) : projet de budget de transition. Nécessité d'élaborer un nouveau Livre blanc sur la défense. Respect du traité de non-prolifération nucléaire. Production d'armes nucléaires nouvelles ou remplacement des éléments anciens. Avenir des personnels des arsenaux. Stabilisation des effectifs de défense. Avion de transport futur. ATF. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) - Examen des crédits - Etat C (p. 4774) : en remplacement de M. Pierre Lefebvre. Problème soulevé par l'application de la loi du 3 mai 1996 relative à la départementalisation des services d'incendie et de secours. Département du nord et communautés urbaines de Lille et de Dunkerque. Inquiétude des sapeurs-pompiers professionnels après la publication des décrets d'application relatifs à leur statut ainsi qu'au régime indemnitaire et aux conditions de travail.

BÉCOT (Michel), sénateur (Deux-Sèvres) UC-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2695). - Ministère : Economie - *Situation du secteur textile-habillement* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2696) - **Industrie textile**

BELCOUR (Henri), sénateur (Corrèze) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1273). - Ministère : Recherche - *Questions éthiques et juridiques posées par le clonage* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1273) - **Bioéthique**

n° 21 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4085). - Ministère : Emploi - *Mise en oeuvre des 35 heures* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4085) - **Travail (durée du)**

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3308, 3310) : crise du monde rural. Projet de réforme de la politique agricole commune ; menace sur la préférence communautaire. Elevage en zone herbagère. Demande la garantie de la prime à l'herbe. Qualité des produits. Retraites agricoles. Installation des jeunes agriculteurs. Demande la reconduction du dispositif de préretraite. Propositions du groupe du RPR : transmission des entreprises ; fiscalité ; statut du conjoint d'exploitant agricole.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5216, 5217) : crise du monde agricole. Entreprises agricoles ; aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Retraités agricoles : conjoints d'exploitants ; revalorisation des retraites les plus faibles. Institut national de la qualité des produits agricoles et alimentaires. Défense du modèle agricole français dans les négociations internationales.

BELLANGER (Jacques), Sénateur (Yvelines) SOC.

Remplace le 19 novembre 1997, en qualité de sénateur, M. Michel Rocard, démissionnaire (JO Lois et décrets du 19 novembre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 27 novembre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

BELOT (Claude), sénateur (Charente-Maritime) UC-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - I - Charges communes [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 9] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les charges communes (p. 4459, 4461) : évolution du budget. Dette publique. Baisse des taux d'intérêt. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Dépenses de remboursements et de dégrèvements d'impôts. Négociations salariales. Pensions de France Télécom. Mesures en faveur de l'emploi. Industrie textile des Vosges. Epargne logement. Au nom de la commission des finances, accepte ce projet de budget sous réserve de l'adoption de deux amendements. - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III** (p. 4472) : son amendement n° II-45 : réduction des crédits de ce titre ; adopté. - **Titre IV** (p. 4474) : son amendement n° II-46 : réduction des crédits de ce titre ; adopté. (p. 4475) : accepte l'amendement de coordination n° II-51 du Gouvernement.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5033) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-140 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique ; adopté.

ben **GUIGA (Monique)**, sénateur (Français établis hors de France) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 365 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0151 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Traités et conventions**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4086). - Ministère : Affaires étrangères - **Frais de scolarité dans les écoles françaises à l'étranger** - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4086) - Français de l'étranger

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Demande de renvoi à la commission** (p. 613, 614) : soutient la motion n° 46 de M. Guy Allouche, tendant au renvoi à la commission. Absence de saisine des commissions des affaires sociales et des affaires étrangères. Etranger employeur de main-d'oeuvre illégale. Contrôles d'identité sur les lieux de travail. Rétention du passeport de l'étranger en situation irrégulière. Dimension diplomatique de ces dispositions. Français établis à l'étranger. (p. 615, 616) : mariages mixtes. Règle de réciprocité dans les relations internationales. Expatriation de jeunes Français. Francophonie. Délivrance des visas dans les consulats. Progression du Front national. Montée de la xénophobie. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 627, 628) : données chiffrées relatives aux visas. Cas des étudiants. (p. 643) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article) et demande un scrutin public sur cet amendement. Prolongation du séjour en France au-delà de la durée de validité du visa. (p. 652, 653) : intervient sur les amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Mot "inopiné". Contrôle des familles étrangères. - **Après l'art. 1er** (p. 657, 658) : soutient l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). Respect du droit à la vie familiale. Allègement des procédures. Employés des consulats. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage)** (p. 665, 666) : soutient l'amendement de suppression n° 112 de M. Guy Allouche. Mesures d'éloignement du territoire d'étrangers en situation irrégulière. Privation de pièces d'identité. Validité et possibilité de falsification du récépissé.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 3 bis (retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 701, 702) : intervient sur les amendements de suppression n° 63 de M. Robert Pagès, n° 119 de M. Guy Allouche et n° 197 de Mme Joëlle Dusseau. Lutte contre le travail clandestin. Absence de procédure contradictoire. Retrait de la carte de séjour soumis au prononcé préalable d'une condamnation définitive. - **Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 705) : soutient l'amendement de repli n° 122 de M. Guy Allouche. Citation d'un texte du syndicat des juridictions administratives. Pouvoirs de l'autorité administrative. Création d'une nouvelle catégorie d'étrangers sans-papiers. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 711, 712) : étrangers non expulsables et non régularisables. Exemples. Regroupement familial. Déception des associations s'occupant d'étrangers. (p. 717, 718) : soutient l'amendement n° 125 de M. Guy Allouche (suppression de l'obligation pour les étrangers mineurs de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine). Subjectivité de cette notion. Situation des jeunes étrangers obligés de rentrer dans leur pays d'origine. Clandestinité. (p. 722, 724) : soutient les

amendements de M. Guy Allouche n° 127 (suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger) et n° 128 (définition des conditions d'attribution de la carte de séjour temporaire au père ou à la mère d'un enfant français). Mouvement des "sans-papiers". Rigueur des fonctionnaires de préfectures. Problème de la femme au foyer. (p. 735) : soutient l'amendement n° 129 de M. Guy Allouche (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les parents d'enfants nés en France et y résidant effectivement). Exemple des femmes de Colombes. (p. 743) : intervient sur l'amendement n° 127 précité de M. Guy Allouche. Vie commune dans l'irrégularité durant la première année de mariage. (p. 744) : intervient sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyeat (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). Mariages de Français avec des étrangers. (p. 746, 747) : intervient sur l'ensemble de l'article 4. Apport de solutions à un petit nombre de cas. Aggravation de la situation. Obsession de la fraude. - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 750) : intervient sur l'amendement n° 21 de la commission (renouvellement de la carte de résident subordonné à la condition de conservation par l'étranger de sa résidence habituelle en France). Notion de résidence "habituelle et permanente". Etrangers retraités du régime général de la sécurité sociale. - **Après l'art. 6 (p. 757)** : se déclare opposée à l'amendement n° 45 de M. Michel Caldagès (possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur). - **Après l'art. 7 (p. 765)** : intervient sur l'amendement n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). Situation en Algérie. Visas d'entrée en France. - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident)** (p. 778) : suppression de l'article 38 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Caractère rétroactif. Soutient l'amendement de suppression n° 145 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 ter (coordination)** (p. 780) : soutient l'amendement de suppression n° 146 de M. Guy Allouche. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 783) : article L. 611-13 du code du travail. Compétence de l'inspection du travail. Se déclare opposée à cet article. (p. 786) : lit quelques passages d'une fable de La Fontaine.

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)]** - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1471) : volonté des Français de l'Algérie d'exprimer leur vote. Possibilité d'organiser un vote par correspondance. Mode de fonctionnement du seul consulat ouvert en Algérie.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)]** - (23 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2257, 2258) : jeune âge de la population enregistrée dans les consulats. Plurinationalité. Aménagement du texte pour les Français de l'étranger.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2451) : son amendement n° 61 : instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger ; retiré, puis adopté après avoir été repris par M. Philippe Marini.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4195, 4196) : restriction excessive de personnel : exemple des consulats. Adoption internationale. Volontariat. Transposition des emplois-jeunes à l'étranger. Recrutement local de personnel français. Amendement prochainement défendu : diminution inacceptable de l'aide sociale aux Français de l'étranger. Indemnisations à la suite de crises politiques à l'étranger. - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4201, 4202) : son amendement n° II-15 : réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger ; retiré puis rejeté après avoir été repris par M. Jacques Habert.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0365 (96-97)]** - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5138, 5139) : classement de la France au second rang des pays d'accueil d'enfants adoptés étrangers. Convention de La Haye. Statut de l'enfant adopté. Question des filiations. Adoption plénière. Aide des associations aux familles adoptives. Nécessité d'effectuer un effort sur le plan administratif. Mission de l'adoption internationale au ministère des affaires étrangères. Oeuvres d'adoption. Lutte contre le trafic d'enfants. Propose l'adoption de ce projet de loi.

BERCHET (Georges), sénateur (Haute-Marne) RDSE.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes : nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Transports terrestres [n° 0087 (97-98), tome 18] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 2 (conseil d'administration et statut de l'établissement)** (p. 258, 259) : son amendement n° 3 : possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration ; retiré au profit de l'amendement n° 13 de la commission, sur le même objet.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3829) : son amendement, soutenu par M. François Lescin, n° I-143 : application du taux réduit de

TVA aux prestations de collecte et de transport des déchets ménagers ; rejeté.

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les transports terrestres (p. 4584, 4586) : évolution du trafic à la SNCF et à la RATP. Projets TGV. Electrification de lignes classiques ; ligne Paris-Bâle. Réseau ferré de France, RFF. Protocole d'accord signé le 30 mai 1986 à la RATP : procédure "d'alarme sociale". Pouvoirs de programmation du Fonds interministériel des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. Régionalisation des services régionaux de voyageurs de la SNCF. Passages à niveau. Coût de la gratuité des transports publics lors des pics de pollution de niveau 3. Au nom de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget.

BERGÉ-LAVIGNE (Maryse), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat - Commerce extérieur [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 13] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1850, 1851) : hausse des responsabilités et des risques encourus par les élus locaux. Augmentation des textes normatifs. Département de la Haute-Garonne. Restriction des budgets communaux.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier - Nouvelle lecture** [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2864, 2865) : juge normal l'effort demandé aux grandes entreprises. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi dénaturé par la suppression du volet fiscal par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) (p. 3703, 3704) : collectivités locales. Pacte de stabilité financière. Demande l'indexation des concours financiers sur la croissance. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRA. Non-concordance de durée

entre les emprunts et les investissements lourds auxquels sont contraintes les collectivités. Comptabilité M 14.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) (p. 4486, 4487) : efforts de sincérité budgétaire. Réduction des effectifs. Progression de la fraude fiscale.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4549, 4551) : réforme du service de l'expansion économique. Direction des relations économiques extérieures. Organismes d'appui au commerce extérieur. Moyens alloués aux PME. Procédures financières de soutien à l'exportation. Solde du commerce extérieur. Manque de lisibilité de ce budget. Modernisation du Centre français du commerce extérieur. Harmonisation du traitement des entreprises. Volontaires du service national en entreprise. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - En remplacement de M. Gérard Miquel, rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière (p. 4586, 4587) : évolution des crédits. Contrats de plan Etat-régions. Priorité aux crédits d'entretien du réseau. Révision du schéma directeur routier national ; pause en matière d'investissements autoroutiers. Sociétés concessionnaires d'autoroutes. Financement des constructions d'autoroutes gratuites. Préconise le péage pour l'ensemble des autoroutes nouvelles. Sécurité routière ; formation des conducteurs ; schéma directeur d'exploitation de la route ; statistiques pour l'année 1996. Propose au Sénat le vote de ces crédits, assorti des amendements de réduction adoptés par la commission des finances que personnellement elle ne votera pas.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) (p. 4615, 4616) : construction aéronautique. Réussite technique et commerciale d'Airbus. Recrutements nécessaires à Aérospatiale ; exemple des difficultés actuelles de Boeing suite à une politique de licenciements massifs. Dimension européenne de la construction aéronautique ; conséquences des restructurations envisagées sur la région Midi-Pyrénées. - **Examen des crédits - Art. 33 (mesures nouvelles relatives au budget annexe de l'aviation civile)** (p. 4625, 4626) : se déclare opposée à l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4721, 4722) : restructuration de l'industrie aéronautique et spatiale européenne. Industries militaires : situation d'Aérospatiale et de Dassault. Blocage inacceptable des négociations pour la constitution d'un grand groupe européen de l'aéronautique et de l'espace. Avenir des personnels de l'aéronautique. Réussite espérée de l'équipe

gouvernementale pour la restructuration aéronautique : exemple du pôle français de l'électronique.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4765) : attente des Français en matière de sécurité. (p. 4766) : agents locaux de médiation. Délinquance. Mesures en faveur des personnels. Logement des policiers. Crédits de fonctionnement. Programme ACROPOL. (p. 4767) : compensations financières des policiers pour services rendus lors de diverses manifestations. Formation des policiers. Evoque, au nom de M. André Rouvière, la sécurité civile. Conséquences de la professionnalisation et de la réduction du format des armées sur l'organisation de la sécurité civile. Départementalisation du service d'incendie et de secours. Régime de travail et statut des sapeurs-pompiers professionnels. Le groupe socialiste du Sénat votera ces crédits.

BERNADAUX (Jean), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - Vietnam.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement scolaire [n° 0086 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement scolaire (p. 4054, 4056) : augmentation des crédits malgré la baisse des effectifs scolarisés. Personnels. Emplois-jeunes ; insuffisance du financement à partir d'économies réalisées sur les heures supplémentaires ; précédent de la titularisation des maîtres auxiliaires. Réouverture de classes. Zones d'éducation prioritaire, ZEP. Plan de prévention de la violence. Médecine scolaire. Réforme des programmes scolaires. Mutations dans l'enseignement secondaire. Rythmes scolaires. Avis défavorable sur ce projet de budget.

BERNARD (Jean), sénateur (Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 608 (JO Débats du 14 mars 1997) (p. 1505). - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Disparité des taux de TVA sur les produits alimentaires* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1821) - *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- *Suite de la discussion* - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3938, 3939) : soutient les amendements, de M. Gérard César n° I-171 (extension aux installations viticoles de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales) et de M. Alain Pluchet n° I-174 (assouplissement des règles de la déduction pour investissement au profit des exploitations agricoles).

BERNARDET (Daniel), sénateur (Indre) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

BESSE (Roger), sénateur (Cantal) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4648, 4650) : augmentation des crédits budgétaires. Contribution de l'Union européenne au financement de l'aménagement du territoire. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR.

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Hausse spectaculaire de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Projet de loi sur l'intercommunalité. Réduction de la fracture territoriale. Fonds national pour le développement des entreprises. Plan relatif au monde rural et aux zones de revitalisation rurale. Dysfonctionnement des fonds : fonds de gestion de l'espace rural, fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, et fonds de péréquation des transports aériens. Commission d'enquête sénatoriale sur l'arrêt des grands projets d'infrastructures. Au nom de la commission des finances, propose le rejet des crédits de l'aménagement du territoire pour 1998.

BESSON (Jean), sénateur (Drôme) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Energie [n° 0087 (97-98), tome 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'énergie (p. 4524, 4525) : conférence de Kyoto. Directives européennes relatives à l'énergie. Energie nucléaire. Energies renouvelables. Produits pétroliers. Affaisements miniers. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis défavorable à l'adoption des crédits destinés à l'énergie.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4894, 4895) : évolution des crédits. Accès aux chèques-vacances. Programme de rénovation des hébergements touristiques à caractère associatif. Moyens d'action du secrétariat d'Etat. Baisse des crédits d'étude et d'informatique. Relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le groupe socialiste votera ces crédits.

BESSON (Louis), Secrétaire d'Etat au logement.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 de M. Roland Courteau : **Logement social (Logement social)** (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2076).

n° 1 de M. Robert-Paul Vigouroux : **Transports fluviaux (Abandon du projet de liaison fluviale Rhin-Rhône)** (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2687).

Questions orales sans débat :

n° 30 de M. François Gerbaud : **Transports aériens (Conséquences de la non-privatisation d'Air France)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3032).

n° 54 de M. Bernard Barraux : **Routes (Aménagement des axes routiers de l'Allier)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3034).

n° 55 de M. Jacques de Menou : **Transports (Développement du réseau multimodal en Bretagne)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3036).

n° 59 de M. Xavier Dugoin : **Environnement (Protection des riverains de l'autoroute A 6)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3037).

n° 69 de M. Paul Loridant : **Routes (Travaux d'isolation phonique de l'autoroute A 6 à la hauteur de Chilly-Mazarin)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3038).

n° 77 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Logement (financement) (Allocation de logement temporaire)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3207).

n° 131 de M. Michel Charzat : **Logement (Congés-ventes et droit au logement)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5337).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3337) : recherche de solutions adaptées. Multiplicité des parcours suivis. Schémas d'accueil départementaux. Participation dégressive de l'Etat. - Art. 1er (schéma national d'accueil des gens du voyage) (p. 3350, 3353) : non-application de la loi. Article 28 de la loi du 31 mai 1990. Son amendement de suppression n° 10 ; rejeté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Jean-Claude Peyronnet (élaboration d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage). - Art. 2 (localisation des terrains d'accueil pour les grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) : son amendement de suppression n° 11 ; rejeté. - Art. 3 (pouvoirs du représentant de l'Etat dans le département dans le cadre des grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) : son amendement de suppression n° 12 ; rejeté. - Art. 4 (modalités d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage) (p. 3354, 3356) : sur l'amendement n° 6 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants de créer des aires d'accueil dans un délai de cinq ans), son sous-amendement n° 13 ; rejeté. Délai de cinq ans. Proposition de créer un groupe de travail interministériel. - Art. 5 (création d'une commission consultative départementale des gens du voyage) (p. 3357) : son amendement n° 16 : modalités de création de cette commission ; et sur l'amendement n° 7 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression de la référence au schéma national**

d'accueil des gens du voyage et avis de la commission consultative départementale sur l'élaboration du schéma départemental d'accueil), son sous-amendement n° 14 : modalités de création de cette commission ; rejetés. - Art. 6 (*moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier*) - Art. L. 2213-6-2 du code général des collectivités territoriales (*saisine par le maire du tribunal de grande instance afin de faire cesser un stationnement irrégulier*) (p. 3359) : intervient sur l'amendement n° 9 de M. Jean-Claude Peyronnet (qualification de la nature de l'atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4882, 4887) : champ d'intervention de l'Etat. Evolution des crédits. Accédants à la propriété. Prêt à taux zéro. Fiscalité. Activité du bâtiment. "Congés-ventes". Solvabilité des bénéficiaires d'aides personnelles. Fonds de solidarité pour le logement. FSL. Aides au logement temporaire, ALT. Droit au logement des ménages en difficulté. Taxe sur le surloyer. Crédits d'impôt pour les travaux d'entretien. Taux de TVA réduit pour les travaux de réhabilitation des logements privés. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Logement locatif aidé. Programme de logements sociaux. Opérations de construction et de démolition. Mixité sociale. Aides à la personne. Situation de l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Zones rurales. Concertation. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4887) : plafonds de ressources d'accès aux HLM. Surloyers. - **Après l'art. 67** (p. 4890) : accepte l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

BIALSKI (Jacques), sénateur (Nord) SOC.

Démissionne de son mandat de sénateur le 2 juillet 1997 (JO Lois et décrets du 4 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

BIARNÈS (Pierre), sénateur (Français établis hors de France) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au droit de mourir dans la dignité [n° 0215 (96-97)] (13 février 1997) - **Mort**.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)]** - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1471) : volonté des Français d'Algérie d'exprimer leur vote. Saisine du Conseil constitutionnel sur ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et la désertification, en particulier en Afrique (ensemble quatre annexes) [n° 0246 (96-97)]** - (20 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** Son intervention, présentée au nom de la commission, par M. André Dulait (p. 1597, 1598).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4157, 4159) : évolution de la coopération ; diminution de la part du secrétariat d'Etat à la coopération dans le total des crédits de l'aide publique au développement. Diminution du nombre des coopérants et assistants techniques. Demande le maintien après redéfinition des missions et allègement des structures, du secrétariat d'Etat à la coopération, distinct du ministère des affaires étrangères. Francophonie. Scepticisme sur le sommet de Hanoï. Coût des nouvelles structures internationales. Flou des objectifs, Extension géographique au-delà du champ langagier et culturel initial.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4196, 4197) : Agence pour l'enseignement français à l'étranger. AEF. Coûts de scolarité des enfants français à l'étranger : couverture partielle par l'Etat. Cotutelle affaires étrangères-éducation nationale pour les activités scolaires.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4323, 4324) : protection sociale des Français de l'étranger. Situation des familles binationales et des personnes âgées. Caisse des Français de l'étranger, CFE. Caractéristiques des cotisations à la CFE. Accession à la retraite de la sécurité sociale pour les Français de l'étranger.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4719, 4720) : rappel historique des choix opérés en matière d'équipement militaire. Dissuasion nucléaire. Remplacement des armements. Europe de la défense. Ancienneté du matériel militaire pour faire face à l'évolution géostratégique mondiale.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4830, 4831) : "cristallisation" des pensions et retraites des anciens combattants étrangers. Saisine de la commission des droits de l'homme de l'ONU.

BIDARD-REYDET (Danielle), sénateur (Seine-Saint-Denis) *CRC*.

NOMINATIONS

Vice-présidente de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 25 juin 1997).

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer un Comité national d'éthique du développement [n° 0139 (97-98)] (1er décembre 1997) - **Environnement**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2688). - Ministère : Affaires étrangères - *Massacre en Algérie* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2688) - **Politique internationale**

Questions orales sans débat :

n° 50 (JO Débats du 3 octobre 1997) (p. 2608). - Ministère : Premier ministre - *Situation des résidents de la cité des Courtillères à Pantin* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3050) - **Villes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Art. 1er (*création et objet de "Réseau ferré national"*) (p. 208, 226) : soutient l'amendement n° 92 de Mme Hélène Luc (garantie de l'unicité du réseau). Soutient les amendements de M. Claude Billard n° 90 (remplacement de la notion de mise en valeur du réseau par la notion de modernisation), n° 94 (notion de maillage), n° 100 (prise en compte des besoins de développement des régions et des bassins d'emploi), n° 105 (consultation des comités régionaux des transports), n° 110 (objectif de modernisation du réseau secondaire), n° 116 (maintien des responsabilités de la SNCF en matière de définition des règles de gestion du trafic, de circulation sur le réseau ferré national, de fonctionnement et de sécurité) et n° 118 (consultation de l'ensemble des salariés et accord des organisations syndicales représentatives avant décret d'application en Conseil d'Etat). (p. 233) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 5 de la commission (substitution de l'appellation "France Rail" à l'appellation "Réseau ferré national").

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - Art. 12 (*ressources de RFN*) (p. 336, 341) : soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 189 (nouvelle définition des recettes que RFF sera habilité à percevoir), n° 195 (coût d'entretien), n° 202 (plafonnement du montant annuel de redevance versé par la SNCF). - **Avant l'art. 13** (p. 349) : soutient l'amendement n° 209 de M. Claude Billard (consultation du Conseil national des transports pour l'établissement du schéma national des transports).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - Art. 13 (*harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI*) (p. 380, 388) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 217 et n° 221 relatifs à l'affectation du produit de la vente des biens déclassés de la SNCF. Soutient les amendements du même auteur, n° 226 et n° 231 (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat); n° 235 (dissolution de la société Compagnie stéphanoise, CSCM) et n° 238 (dissolution de la société Bretagne domicile TBD). - **Art. 14** (*mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF*) (p. 396) : soutient l'amendement de suppression n° 254 de M. Claude Billard. (p. 397, 399) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 260 (contribution d'équilibre versée par l'Etat à la région : garantie de l'affectation au transport ferroviaire par la SNCF) et n° 257 (tarification par la SNCF).

- **Rappel au règlement** - (30 janvier 1997) (p. 477, 478) : art. 36 du règlement : fait part de l'émotion des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen à la suite de la multiplication des crimes en Algérie.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 619) : soutient l'amendement n° 154 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil). Genèse de cette loi. (p. 622) : soutient l'amendement n° 159 de M. Robert Pagès (annulation des dettes des pays les moins avancés et taxation des opérations réalisées sur le marché monétaire). Aide au développement des pays d'émigration. Demande un scrutin public sur cet amendement.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1209, 1211) : soutient la motion n° 67 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Lien entre la nation et les forces armées. Expéditions militaires. Intérêts de la conscription. Rendez-vous citoyen. Sanctions prévues en cas de manquement au rendez-vous citoyen. Confidentialité des éléments recueillis sur la vie privée et l'intimité des jeunes. Inégalités.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 1357, 1360) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 8 (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration) et n° 12 (suppression du nouveau dispositif de certificat d'hébergement).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1547, 1549) : construction de l'Europe de l'emploi. Assouplissement des critères de Maastricht. Référendum sur la monnaie unique. Pacte de stabilité. Elargissement de l'Union européenne. Situation de l'Albanie. Sécurité au Proche-Orient. Conclusions de la Conférence intergouvernementale. Dissolution de l'OTAN. Réunion d'un forum des nations d'Europe. Respect de la règle de l'unanimité au sein du Conseil de l'Europe.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne** - (26 juin 1997) (p. 2093, 2094) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité*

sociale) (p. 2445) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 2 de la commission (conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF). (p. 2453, 2454) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 121 (consultation des personnels sur les conventions conclues).

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4184, 4186) : restrictions budgétaires. Direction générale de la recherche en coopération, DGRC. Développement de la francophonie et progression des droits de l'homme. Actions du Gouvernement français vis-à-vis du monde méditerranéen. Politique africaine de la France. Revalorisation nécessaire de l'aide publique au développement. Sa proposition d'une conférence internationale sur le contrôle et la réduction du commerce des armes. Contradiction entre l'Europe sociale et la mise en place de l'euro. Organisation d'un Forum des nations dans la perspective de l'élargissement. Les parlementaires du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) - Examen des crédits - Art. 62 C (*prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la taxe sur les déchets*) (p. 4694) : se déclare opposée à l'amendement n° II-59 de la commission (limitation à la seule année 1998 de ce prélèvement).

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4786, 4787) : situation au bord de l'explosion sociale dans les quatre départements d'outre-mer. Chômage. Conséquences de la défiscalisation mise en place par la loi Pons. Création d'un rectorat en Guyane. Modification statutaire des liens des départements d'outre-mer avec la métropole et l'Union européenne. Organisation commune du marché de la banane. Dégâts causés par un cyclone en Polynésie française. Organisation d'un scrutin d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. Les parlementaires du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget.

BILLARD (Claude), sénateur (l'al-de-Marne) CRC.

Elu député le 1er juin 1997 (JO Lois et décrets du 4 juin 1997), cessation de son mandat de sénateur le 12 juin 1997 (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur les effets des aides publiques dans le secteur du cycle [n° 0221 (96-97)] (19 février 1997) - **Industrie.**

Proposition de résolution commune, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) [n° 0237 (96-97)] (4 mars 1997) - **Union européenne.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur la nature et l'ampleur des détournements d'argent public subis par un certain nombre d'hôpitaux à l'occasion de travaux sur leurs systèmes de chauffage [n° 0258 (96-97)] (12 mars 1997) - **Hôpitaux publics.**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur l'industrie automobile [n° 0331 (96-97)] (29 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Automobiles (industrie).**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 557 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 798). - Ministère : Equipement - *Statut du personnel de la compagnie Air France Europe* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1013) - **Aviation civile**

n° 609 (JO Débats du 19 mars 1997) (p. 1530). - Ministère : Travail - *Avenir de l'institut Gustave Roussy* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1802) - **Hôpitaux**

n° 625 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1661). - Ministère : Industrie - *Déréglementation du secteur électrique* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1822) - **Electricité de France (EDF)**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 144, 146) : crise du secteur des transports. Mouvements sociaux des cheminots et des routiers traduisant un refus de la déréglementation voulue par la commission européenne. Concertation en trompe l'oeil sur ce projet de loi. Dette de la SNCF. Choix du transfert à l'établissement public Réseau ferré national, RFN, afin de satisfaire aux critères de convergence du traité de Maastricht. Distinction entre les infrastructures et l'exploitation ; logique de privatisation : danger sur le monopole de la SNCF. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen, qui votera contre ce projet de loi : développement du service public des transports ferroviaires ; extension à son activité fret ; complémentarité des modes de transport.

- **Suite de la discussion** (22 janvier 1997) - **Demande de renvoi à la commission** (p. 186, 190) : sa motion n° 28, soutenue par M. Louis Minetti, tendant au renvoi à la commission ; rejetée. - **Avant l'art. 1er** (p. 192, 196) : ses amendements, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau, n° 71 : rapport au Parlement sur l'évolution des services publics de transport ferroviaire dans le cadre de la construction européenne ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 72 : financement de la SNCF par l'émission de titres de créances sans intérêts, garantis par l'Etat ; soutenu par M. Félix Leyzour, n° 73 : prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagé par une taxation des opérations sur les marchés monétaires ; et n° 74 de repli ; rejetés. - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 196, 197) : parole sur l'article. (p. 201, 237) : ses amendements n° 75 : création d'un établissement public à caractère financier dénommé "Fonds de financement du réseau ferré national" ; soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 77 : suppression du 1er alinéa de l'article portant création de RFN ; n° 78 ;

soutenu par M. Guy Fischer, n° 80 et, soutenu par M. Ivan Renar, n° 79 : entrée en vigueur - suppression de la date rétroactive du 1er janvier 1997 - et report ; soutenu par M. Félix Leyzour, n° 81, et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 82 : consultation préalable de l'ensemble des salariés et des organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF ; n° 83 : transformation du statut de RFN en filiale de la SNCF ; rejetés ; et, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 88 : notion de cohérence du réseau ; adopté. Soutient l'amendement n° 89 de Mme Hélène Luc (missions de RFN : suppression de la notion de mise en valeur du réseau). Ses amendements, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 90 : remplacement de la notion de mise en valeur du réseau par la notion de modernisation ; soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 96 : référence aux principes du service public ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 91 : mission de RFN de participer à l'apurement de la dette de la SNCF ; n° 93 : fixation par l'Etat de la densité du réseau ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 94 : notion de maillage ; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Ivan Renar, n° 95 : notion de l'intérêt général ; soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 97 : principe d'adaptabilité du réseau ; n° 99 : complémentarité avec les autres réseaux de transport ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 100 : prise en compte des besoins de développement des régions et des bassins d'emploi ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 101 : référence au schéma du réseau ferroviaire défini par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ; n° 102 : concertation avec les collectivités territoriales ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 103 : concertation avec les organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 104 : concertation avec les associations représentatives des usagers ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 105 : consultation des comités régionaux des transports ; soutenu par M. Félix Leyzour, n° 106 : consultation des comités départementaux des transports ; n° 107 : consultation du Conseil national des transports ; devenus sans objet. Ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 108 ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 109, et soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 110 : objectif de modernisation du réseau secondaire ; soutenu par M. Félix Leyzour, n° 84 : concours financier de l'Etat ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 85 : personnel de RFN : agents mis à la disposition par la SNCF ; rejetés. Soutient l'amendement n° 86 de Mme Hélène Luc (plans annuels et pluriannuels de modernisation et de développement du réseau ferré national). Sur le même objet, son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 87 ; rejeté. Sur l'amendement n° 9 de la commission (référence aux impératifs de sécurité et de continuité du service public), son sous-amendement n° 284, soutenu par M. Félix Leyzour : rejeté. Ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 111, n° 112 et, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 116 : maintien des responsabilités de la SNCF en matière de définition des règles de gestion du trafic, de circulation sur le réseau ferré national, de fonctionnement et de sécurité ; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 113 : placement de RFN et de la SNCF dans le cadre juridique européen dérogatoire des entreprises chargées de la réalisation de missions d'intérêt économique général ; soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 114 : organisation de la concertation en cas de fermeture de lignes, de gares, de dessertes ; n° 117 et, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 118 : consultation de l'ensemble des salariés et accord des organisations syndicales représentatives avant décret d'application en Conseil d'Etat ; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Félix Leyzour, n° 119 : inscription dans le statut de RFN des critères européens pour les entreprises exerçant des missions d'intérêt économique général ; soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 120 : responsabilité de la SNCF en matière de maintenance d'infrastructures ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 121 : délégation de service public accordée par RFN à la SNCF : non-application de l'article 38 de la loi du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures

publiques ; rejetés. Se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission supprimant le terme "national" après le terme "établissement public". Vote par le groupe communiste républicain et citoyen de l'amendement n° 6 de la commission (réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable). (p. 237) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'article 1er du projet de loi.

- Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Art. 2 (*conseil d'administration et statuts de l'établissement*) (p. 255, 256) : projet de délocalisation des services centraux de la SNCF situés sur Paris. (p. 256) : son amendement de suppression n° 122, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté. (p. 257, 258) : ses amendements n° 124 : composition du conseil d'administration comprenant notamment des élus, des représentants des usagers et du personnel et des représentants de la SNCF ; n° 125 : décret d'application : avis préalable des organisations syndicales représentatives du personnel de l'établissement ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 126 : possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration ; rejetés. - Art. 3 (*règles de gestion de RFN*) (p. 261, 262) : baisse de fréquentation du transport collectif en région parisienne. Développement du transport routier. Pollution et accidents. Son amendement de suppression n° 127, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté. (p. 263, 267) : soutient l'amendement n° 130 de Mme Hélène Luc (suppression de la possibilité de création de filiales ou de prises de participation). Sur le même objet, ses amendements de repli, n° 131, soutenu par M. Guy Fischer, n° 132, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 133 ; rejetés. Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 134 : garantie de la mission de gestionnaire unique de l'infrastructure confiée à la SNCF ; rejeté. Ses amendements, n° 135 : soumission au contrôle de la Cour des comptes ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 136 : non-application à Réseau ferré de France, RFF, et à la SNCF des dispositions de la loi n° 94-631 complétant le code des domaines de l'Etat et relative à la constitution de droits réels sur le domaine public ; et, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 129 : décret d'application après avis des organisations syndicales ; rejetés. - Après l'art. 3 (p. 269, 270) : vote par le groupe communiste républicain et citoyen de l'amendement n° 15 de la commission (maintien des statuts des personnels de la SNCF). Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 137 : garantie au personnel de RFF du statut et des droits et garanties accordés au personnel de la SNCF ; rejeté. - Art. 4 (*biens apportés à RFN*) (p. 271, 272) : minoration de l'évaluation de la valeur nette comptable des actifs dévolus à RFF. (p. 274, 275) : sur l'amendement n° 16 de la commission (énumération des biens transférés), soutient les sous-amendements de Mme Hélène Luc n° 281 (interdiction de céder ou concéder les chantiers de transport combiné à d'autres opérateurs que la SNCF) et n° 278 (exclusion des installations de signalisation, de sécurité, de traction électrique). (p. 276) : son amendement n° 141 : relations du réseau de télécommunications de la SNCF avec France Télécom ; rejeté. Sur l'amendement n° 17 de la commission (biens exclus de l'apport), votera le sous-amendement n° 286 du Gouvernement (précision relative au logement). Son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 142 : consultation des organisations représentatives du personnel de l'établissement ; devenu sans objet. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 16 précité de la commission. - Après l'art. 4 (p. 279) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 144 : préservation du maillage actuel du réseau dans l'attente d'un nouveau contrat de plan ; rejeté. - Art. 5 (*substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF*) (p. 280, 281) : conséquences fiscales pour la SNCF. Fiscalité locale. Son amendement de suppression n° 145, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 149 : principe selon lequel RFF est son propre assureur ; rejeté. - Art. 6 (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) : parole sur l'article. Son amendement de suppression n° 150, soutenu

par M. Guy Fischer ; rejeté. (p. 298) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 152 : inscription de la totalité de la dette de la SNCF au passif de RFF ; rejeté.

(p. 300, 304) : ses amendements n° 153 : possibilité pour RFF d'émettre des emprunts bonifiés garantis par l'Etat ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 154, n° 155 et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 156 : moratoires au versement de dividendes ou de contribution volontaire ou exceptionnelle à l'Etat ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 157 : autorisation d'émission par RFF de titres de créances négociables représentatifs ; et n° 158 : possibilité pour les titres représentatifs de la dette de faire l'objet d'offres publiques d'échange avec des titres de la dette de l'Etat ; rejetés. (p. 307, 308) : vote du groupe communiste contre l'article 6.

- **Art. 7 (exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts)** (p. 309, 310) : propose la création d'un établissement public, holding regroupant RFF et la SNCF ; garantie de l'exclusivité des contrats afin d'éviter l'intervention d'opérateurs privés. Ses amendements n° 160 de suppression, soutenu par M. Ivan Renar, et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 161 : délai d'exemption de RFF du versement de dividendes ou contribution exceptionnelle ou volontaire représentative de l'impôt sur les sociétés ; rejetés. -

Avant l'art. 8 (p. 312) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 165 : en cas de déficit comptable d'une entreprise, plafonnement du dégrèvement de taxe professionnelle prévu par le paragraphe V de l'article 1647 B sexies du code général des impôts ; rejeté. - **Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale)** (p. 316) : son amendement de suppression n° 162, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 164 : suppression de la filiale France-Wagon et réintégration dans la SNCF ; rejeté. -

Art. 9 (modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts) (p. 319) : ses amendements, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 167 : inaccessibilité du capital de RFF ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 168 : non perception d'impôts, droits et taxes sur les reprises de provisions résultant des transferts mentionnés aux articles 4 et 5 ; rejetés. - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFF)** (p. 321) : son amendement de suppression n° 169, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté. (p. 322, 329) : ses amendements, soutenu par M. Ivan Renar, n° 172 : maintien d'un corps unique de contrôleurs assermentés dépendant de la SNCF ; soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 173 : suppression de la possibilité de cession des biens immobiliers de RFF à l'Etat ou aux collectivités territoriales ; rejetés. Ses amendements, relatifs aux consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, soutenu par M. Guy Fischer, n° 174 : avis des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements de la SNCF géographiquement concernés ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 176 : accord du conseil d'administration de la SNCF ; soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 177 : avis des associations représentatives des usagers ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 180 : avis des conseils économiques et sociaux régionaux géographiquement concernés ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 181 : avis des chambres d'agriculture géographiquement concernées ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 182 : avis des chambres de métiers géographiquement concernées ; soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 183 : avis des chambres de commerce et d'industrie géographiquement concernées ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 178 : avis des comités départementaux des transports ; soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 179 : avis des comités régionaux de transport ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 184 : accord des collectivités territoriales concernées ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 185 : avis du Conseil national des transports ; rejetés. -

Art. 11 (intégration du réseau ferré national à la grande voirie) (p. 331, 332) : maîtrise d'oeuvre de RFF pour l'extension du réseau ferré. Incertitudes du financement. Ses amendements, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 186 de suppression, et soutenu par M. Ivan Renar, n° 187 : personnel de sûreté de RFF : recours à des agents publics ou à des agents de la SNCF mis à disposition ; rejetés. - **Art. 12 (ressources de RFF)** (p. 334) : son

amendement de suppression n° 188, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis ; rejeté. (p. 336, 344) : ses amendements, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 189 : nouvelle définition des recettes que RFF sera habilité à percevoir ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 190 : subvention d'équilibre ; soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 191 : prise en compte des produits dégagés par la gestion de la dette ; n° 193 : produit du placement de la trésorerie et de la gestion courante des ressources ; rejetés. Sur les paramètres à prendre en compte dans le calcul de la redevance versée par la SNCF, ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 192 : impératifs liés aux missions de service public ; soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 194 : coût d'amortissement technique ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet n° 195 : coût d'entretien ; n° 196 : coût d'usage ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 197 : suppression de la référence à la situation du marché des transports et aux caractéristiques de l'offre et de la demande ; et, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 199 : prise en compte de la nécessité de développer les alternatives aux transports routiers de marchandises ; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 200 de précision ; soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 201 : décret en Conseil d'Etat après avis des organisations représentatives du personnel de RFF ; soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 202, et par Mme Hélène Luc, n° 203 : plafonnement du montant annuel de redevance versé par la SNCF ; soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 204, n° 205, et soutenu par M. Ivan Renar, n° 206 : émission de titres par RFF ; et, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 207 : emprunts obligataires bonifiés par l'Etat émis par RFF ; rejetés. - **Avant l'art. 13** : ses amendements n° 208 : conventions de financement entre RFF et la SNCF ; et, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet n° 209 : consultation du Conseil national des transports pour l'établissement du schéma national des transports ; rejetés.

- **Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI)** (p. 375, 376) : parole sur l'article. (p. 377) : son amendement de suppression n° 210, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté. (p. 378, 390) : ses amendements n° 212 : suppression de la modulation tarifaire temporelle ; rejeté ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 213 : exclusivité des missions de gestion de l'infrastructure confiées par la SNCF à RFF ; devenu sans objet ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 214 : filiales : objectif de développement du transport ferroviaire ; n° 215 : exonérations de TVA au bénéfice de la SNCF ; rejetés. Sur l'utilisation du produit de la vente des biens immobiliers déclassés par la SNCF, ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 216 : affectation au développement du transport ferroviaire ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 217 : affectation au régime spécial de sécurité sociale des cheminots ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 218 : affectation au développement du dispositif de sécurité ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 220 : affectation au développement des transports ferroviaires de marchandises ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 221 : affectation au développement du transport ferroviaire à grande vitesse ; et n° 223 : interdiction d'utilisation à des fins spéculatives ; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Guy Fischer, n° 224 : concours financiers de l'Etat ; n° 225 ; soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 226 et n° 231 ; soutenu par M. Guy Fischer, n° 228 ; et n° 229 : définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat ; rejetés ; et soutenu par M. Ivan Renar, n° 227 : référence au droit au transport défini par la LOTI ; adopté. Son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 232 : participation au financement des services publics du transport ferroviaire demandée aux groupes et entreprises industriels et commerciaux fournisseurs ou bénéficiaires ; rejeté. Son amendement n° 233 : organisation d'un service national de messagerie à partir du SERNAM ; rejeté. Ses amendements, ayant pour objet la dissolution des filiales du SERNAM, soutenu par M. Ivan Renar, n° 234 : dissolution de la Société SERNAM transport ; soutenu par

Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 235 : dissolution de la société Compagnie stéphanoise, CSCM ; n° 236 : dissolution de la société Lyon correspondance ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 237 : dissolution de la société Compagnie Havraise, CHCM ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 238 : dissolution de la société Bretagne domicile TBD ; n° 240 à n° 250 ; et, soutenus par M. Ivan Renar, n° 251, n° 252 et n° 253 ; rejetés. (p. 393) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cet article portant atteinte à la LOTI. - **Art. 14** (*mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF*) (p. 395) : parole sur l'article. Positionnement de la CFTA, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, CGE, comme opérateur de transport ferroviaire. Son amendement de suppression n° 254, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet ; rejeté. (p. 396, 399) ; ses amendements, soutenu par M. Jean-Luc Bécart n° 258 : coordination avec la SNCF ; et soutenu par Mme Hélène Luc, n° 259 : coordination avec les collectivités territoriales ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 260 : contribution d'équilibre versée par l'Etat à la région : garantie de l'affectation au transport ferroviaire par la SNCF ; n° 255, et soutenu par M. Jean-Luc Bécart n° 256 : compension intégrale et non forfaitaire des charges transférées ; soutenu par Mme Hélène Luc n° 263 : établissement de la convention région-SNCF sur la consistance et les conditions de fonctionnement et de financement des services en consultation avec les collectivités territoriales concernées ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet n° 257 : tarification par la SNCF ; et n° 262 : contrôle des chambres régionales des comptes ; rejetés. (p. 402) ; vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'article 14. - **Après l'art. 14** (p. 403, 405) : ses amendements n° 264 : majoration du versement "transport" destiné à financer l'effort des collectivités en matière de transport collectif décentralisé ; et n° 265 : relèvement de la taxe versée par les concessionnaires d'autoroutes ; rejetés. Recettes du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN. - **Art. 15** (*dispositions transitoires*) (p. 405, 406) : ses amendements n° 266 de suppression, et n° 267 : réactualisation du barème de la taxe à l'essieu ; rejetés. Sous-tarification et fiscalité privilégiée du transport routier. - **Après l'art. 15** (p. 408, 410) : ses amendements n° 269 : relèvement de la fiscalité de la capitalisation des primes d'assurance-vie et des cessions d'actifs placées sous forme d'OPCVM ; et, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 270 : rapport au Parlement sur les distorsions de concurrence entre les transports routiers et ferroviaires de marchandises ; rejetés. Vote par le groupe communiste républicain et citoyen de l'amendement n° 27 de la commission (rapport d'évaluation au Parlement), assorti du sous-amendement n° 283 de la commission saisie pour avis. - **Intitulé du projet de loi** (p. 412) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis ("Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire").

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 623) : soutient l'amendement n° 160 de M. Robert Pagès (rapport du Gouvernement au Parlement l'informant des initiatives prises par la France pour obtenir l'annulation des dettes des pays les moins avancés). - **Art. 1er** (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 638) : soutient l'amendement n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Régime actuel des vérifications sur place. Possibilité limitée de refuser une telle vérification.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Après l'art. 6** (p. 757) : soutient l'amendement n° 182 de M. Robert Pagès (impossibilité de prendre une mesure de reconduite à la frontière à l'encontre d'un étranger atteint d'une pathologie grave). - **Après l'art. 7** (p. 766) : soutient l'amendement n° 188 de M. Robert Pagès (convocation de l'étranger

demandant un statut de réfugié dès la réception de sa demande). - **Art. 8 bis** (*suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident*) (p. 778) : soutient l'amendement de suppression n° 72 de M. Robert Pagès. Maintien de l'article 38 de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Précarisation de la situation des étrangers. Avenir des jeunes. - **Art. 10** (*visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal*) (p. 784) : soutient l'amendement de suppression n° 76 de M. Robert Pagès. Suppression de l'autorisation donnée aux officiers de police judiciaire d'entrer dans les entreprises pour y faire des contrôles d'identité. Sanction envers les employeurs. Amalgame entre immigration clandestine et travail clandestin. Extension du pouvoir policier. Le groupe communiste républicain et citoyen se déclare opposé à cet article. - **Après l'art. 11** (p. 788) : soutient l'amendement n° 190 de M. Robert Pagès (suspension des reconduites à la frontière jusqu'à la promulgation de la loi). Redéfinition des relations Nord-Sud et Est-Ouest. Intégration des immigrés. Combat contre le chômage et la précarité.

BIMBENET (Jacques), sénateur (Loir-et-Cher) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 11 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs victimes [n° 0051 (97-98)] (23 octobre 1997) - **Droit pénal.**

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Logement social** [n° 0089 (97-98), tome 8] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier

l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 47) : conséquences économiques désastreuses du travail illégal. Lutte contre l'immigration clandestine. Définition du délit de travail dissimulé. Soustraction. (p. 48, 49) : obligation de déclaration préalable à l'embauche. Renforcement des pouvoirs des agents de contrôle et amélioration de la coordination de leurs actions. Problème d'effectifs. Mesures dissuasives. Extension de la solidarité financière des donneurs d'ouvrage ou du maître d'ouvrage. Chèque emploi-service. Votera ce projet de loi avec le groupe du RDSE.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 794) : le groupe du RDSE dans sa majorité votera ce texte.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France** - (18 février 1997) (p. 832) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture** [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1127) : pertes de recettes pour le budget de l'Etat. Exploitation d'une main d'oeuvre "bon marché". Résiliation par le maître d'ouvrage public du marché conclu avec une entreprise l'exécutant en ayant recours au travail dissimulé. La majorité des membres du groupe du RDSE votera ce texte.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - En remplacement de M. Louis Souvet, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - **Discussion générale** (p. 1279, 1280) : commission mixte paritaire très consensuelle. Sanctions applicables en cas de défaut de déclaration préalable à l'embauche. Paiement des cotisations de sécurité sociale en cas de requalification en contrat de travail. Information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage. Participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail clandestin. Propose au Sénat d'adopter les conclusions de la CMP qui ne sont que la reprise du texte voté par le Sénat en deuxième lecture.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1337, 1338) : opinion publique sur la politique du Gouvernement en matière de lutte contre l'immigration clandestine. "Amendement Mazeaud". Article 1er relatif au certificat d'hébergement. Rôle des maires. Fichiers départementaux d'hébergés. Lutte contre le travail illégal. Au nom de M. Collard et de la majorité des membres du RDSE, votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen*) (p. 1405) : soutient les amendements de M. Georges Othily n° 95 (possibilité de contrôle des véhicules sur le littoral au nord du département de la Guyane) et n° 94 (application de ces dispositions dans le département de la Guyane aux véhicules circulant sur les routes nationales n° 1 et n° 2).

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1503) : moyens de la lutte contre

l'immigration clandestine. Opinion publique. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1682) : assimilation républicaine. Lutte contre l'immigration irrégulière. Mesures de reconduite à la frontière. La majorité des membres du RDSE votera en faveur de ce texte.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994** [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2174) : le groupe du RDSE votera à l'unanimité ce projet de loi organique.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme** [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2297) : travaux de la mission d'information sur la veille sanitaire. Urgence des mesures à adopter. Avec la majorité des membres du groupe du RDSE, votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2543) : remerciements au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales. Sensibilités différentes du groupe du RDSE. La majorité des membres du groupe du RDSE votera le projet de loi tel qu'il a été amendé par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3063, 3065) : personnalité des pédophiles. Statistiques. Récidive. Différents types de traitement. Psychothérapies. Soins médicamenteux. Peine de suivi socio-judiciaire. Injonction de soins. Médecins coordonnateurs et médecins traitants. Choix du traitement. Secret médical. Qualité des expertises. Propositions de la commission des affaires sociales. Procédure de sortie d'un hôpital psychiatrique. Emet un avis favorable sur ce texte sous réserve de l'adoption de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire)** - **Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins)** (p. 3116) : sur l'amendement n° 22 de la commission (fixation par le procureur de la République de la liste des médecins sur laquelle sera choisie le médecin coordonnateur), son sous-amendement n° 67 : obligation pour les médecins d'être psychiatres ou d'avoir suivi une formation appropriée ; adopté. - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement)** (p. 3119) : son amendement n° 68 : droit de communication des expertises qui pourraient être éventuellement réalisées lorsque le condamné purge une peine de prison avant d'entrer dans la phase du suivi socio-judiciaire ; adopté. - **Art. L. 355-35 du code de la santé publique (levée de l'obligation de secret professionnel pour les médecins concourant à l'exécution du suivi socio-judiciaire)** (p. 3120) : son amendement n° 69 : nouvelle rédaction ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - **Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs**

victimes d'infractions sexuelles) (p. 3169) : son amendement n° 70 : prise en charge des sévices subis par tous les mineurs de plus ou de moins de quinze ans victimes d'infractions sexuelles ; adopté. - **Art. 32 bis (condition de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable)** (p. 3177) : son amendement de suppression n° 71 : adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3182) : le groupe du RDSE votera à l'unanimité ce texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le logement social (p. 4871, 4872) : accession sociale à la propriété. La commission des affaires sociales s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits. Développement du logement locatif collectif. Taux de TVA réduit pour la réhabilitation des logements. Prêts locatifs aidés très sociaux. PLA-TS. Personnes modestes. Réhabilitation du parc privé. Prime à l'amélioration de l'habitat, PAH. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Incitations fiscales à la rénovation des logements privés. Situation économique de nombreux locataires et accédants à la propriété. Prêt à taux zéro. Menaces sur l'investissement locatif. Aide aux personnes défavorisées. Fonds de solidarité pour le logement, FSL. La commission des affaires sociales s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

BIZET (Jean), sénateur (Manche) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales : en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 17 janvier 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 561 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Agriculture - *Avenir de la filière veau de boucherie française* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1017) - Elevage

n° 614 (JO Débats du 19 mars 1997) (p. 1531). - Ministère : Aménagement du territoire - *Calcul des subventions allouées pour l'acquisition de bâtiments industriels par les communes rurales* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1820) - Aménagement du territoire

n° 42 (JO Débats du 1er octobre 1997) (p. 2457). - Ministère : Emploi - *Politique en faveur de l'emploi* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3049) - Charges sociales

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4398) : éléments chiffrés. Contre-propositions au "paquet Santer". Filière laitière. (p. 4399) : filière de la viande rouge. Indépendance protéique de la France. Biovigilance. Plan de maîtrise des pollutions

d'origine agricole. PMPOA. Retraites agricoles. Emplois. Augmentation de la CSG. (p. 4400) : réforme de la politique agricole commune.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4666, 4667) : caractère insuffisant de ce projet de budget. Schéma national d'aménagement du territoire. Maintien des services publics en zone rurale. Politique des pays. Fonds de gestion de l'espace rural. Conséquences de la redéfinition des fonds structurels. Ne votera pas ce projet de budget.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5215, 5216) : défense du modèle agricole français dans les négociations internationales. Structures agricoles. Organisation de producteurs. Rapports avec la grande distribution. Coopératives. Biotechnologies. Etiquetage des aliments génétiquement modifiés. - **Après l'art. 10** (p. 5228) : son amendement n° 7 : rapport annuel sur l'état de l'organisation économique de la production et de l'organisation interprofessionnelle agricole ; adopté.

BLAIZOT (François), sénateur (Charente-Maritime) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 29 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec M. Michel Dreyfus-Schmidt, au nom de la mission d'information de la commission des lois chargée d'étudier le régime juridique applicable à Saint-Barthélemy et Saint-Martin [n° 0339 (96-97)] (9 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Juridictions administratives.**

Proposition de loi, déposée avec M. Jacques Larché et Mme Lucette Michaux-Chevry, relative au régime juridique applicable à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin [n° 0361 (96-97)] (17 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - **Départements d'outre mer.**

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Départements d'outre-mer [n° 0090 (97-98), tome 7] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis pour les départements d'outre-mer (p. 4779) : accroissement des crédits du département ministériel. Régression des autorisations de programmes. Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Dotations globales. Justice. Surrémunération des fonctionnaires. Traité d'Amsterdam et statut des régions ultrapériphériques. (p. 4780) : loi sur l'aménagement du territoire dans les départements et territoires d'outre-mer. La commission des lois donne un avis favorable à l'adoption de ces crédits tout en s'associant aux restrictions prévues par la commission des finances.

BLANC (Paul), sénateur (Pyrénées-Orientales) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre titulaire du Conseil national du bruit.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Ville et intégration [n° 0089 (97-98), tome 3] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - **Danemark.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 292). - Ministère : Santé - *Sanctions collectives contre les médecins* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 292) - **Sécurité sociale**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux** [n° 0241 (96-97)] - (18 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1529) : report au mois de juin 1998 des élections cantonales et maintien de la concomitance des élections législatives et régionales en mars 1998. Le groupe du RPR se félicite du choix retenu par le Gouvernement et votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2468) : son amendement n° 91 : ouverture du dispositif à l'ensemble des travailleurs handicapés reconnus par les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne)** [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2793) : développement de la région Languedoc-Roussillon et du département des Pyrénées-Orientales. Répercussions sur l'emploi. Problème foncier. Votera en faveur de ce projet de loi.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - **Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie)** (p. 3456) : soutient l'amendement n° 61 de M. Gérard César (exonération des personnes non salariées agricoles). - **Après l'art. 3** (p. 3461) : soutient l'amendement n° 63 de M. Gérard César (compensation de la CSG au profit des jeunes agriculteurs). - **Après l'art. 5** (p. 3473) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de M. Philippe Arnaud (réduction de la différence de traitement entre les produits alcoolisés et les vins). Consommation de vins rouges et protection contre les maladies cardio-vasculaires. - **Art. 11 (neutralisation de la seconde répartition de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S, pour 1997, et affectation à la CNAMTS et à la CNAVTS des ressources supplémentaires ainsi dégagées)** (p. 3487) : soutient l'amendement de suppression n° 65 de M. Joseph Ostermann. Affectations non prévues initialement. Pénalisation des travailleurs indépendants. - **Art. 12 (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNAVTS)** (p. 3488) : soutient l'amendement de suppression n° 1 de M. Luc Dejoie. Difficulté de ce régime. - **Après l'art. 13** (p. 3492) : intervient sur l'amendement n° 72 de M. Bernard Seillier (harmonisation des dispositions régissant les cotisations aux régimes de retraite obligatoires et complémentaire de la Caisse nationale des barreaux français avec les autres régimes libéraux). Neutralité financière de cette mesure. - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservé p. 3448)** (p. 3533) : sur l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des principales orientations), soutient le sous-amendement n° 69 de M. Joseph Ostermann (neutralité du basculement des cotisations maladie sur la CSG pour les actifs non salariés et les retraités non salariés).

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4346) : pacte de relance pour la ville. Implantation d'entreprises dans les zones franches urbaines. Regret de l'absence dans le Gouvernement d'un ministre délégué à la ville. Rupture de la synergie entre la politique de la ville et la politique de redynamisation de l'espace rural. Inquiétude relative aux emplois-jeunes. Diminution des crédits de paiement au titre des investissements prévus dans les contrats de ville. Avis défavorable de la commission des affaires sociales quant à l'adoption des crédits relatifs à la ville et à l'intégration.

BLIN (Maurice), sénateur (Ardennes) Président du groupe UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0034 (97-98)] (15 octobre 1997) - **Energie**.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Jean François-Poncet et Gérard Larcher, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0061 (97-98)] (29 octobre 1997) - **Aménagement du territoire**.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Louis Souvet et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0075 (97-98)] (5 novembre 1997) - **Travail**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble et dépenses en capital [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 43] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

Motion, déposée avec MM. Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de ses collègues, tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] (17 décembre 1997) - **Référendums**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2077). - Ministère : Premier ministre - *Méthode de gouvernement* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2077) - **Gouvernement**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3759, 3760) : intervient sur l'amendement n° I-7 de la commission (lissage sur six ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours). Impact de cette mesure sur les grandes entreprises. S'oppose au principe même de cet article. - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755)** (p. 3789, 3790) : se déclare favorable à l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels). Concertation.

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances, pour l'exposé d'ensemble et les dépenses en capital (p. 4696, 4698) : baisse des crédits budgétaires. Diminution des commandes. Retard du programme Rafale. Mise en oeuvre décalée du troisième sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Situation de GIAT Industries. Coopération européenne : poursuite du programme Helios et retard du programme Horus. Avenir de l'avion de transport futur, ATF. Conséquences pour l'industrie française de défense d'un "axe" germano-britannique. Risque d'un abandon de la loi de programmation militaire. Propose le rejet de ce projet de budget.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5083, 5085) : politique gouvernementale. Conséquences sur l'emploi. Aggravation de la fiscalité. Union européenne.

BOCANDÉ (Annick), sénateur (Seine-Maritime) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 18 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1586). - Ministère : Industrie - *Plan de la restructuration de Renault* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1586) - **Industrie automobile**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2412, 2413) : intégration des jeunes dans la société. Ajout par ce projet de loi d'un dispositif à ceux existant déjà. Préférence pour un traitement global du chômage. Avenir des emplois créés. Risque de destructions d'emplois dans le secteur privé et d'atteintes aux services bénévoles. Définition des bénéficiaires prioritaires des emplois-jeunes. Formation et qualification. Conférence sur les salaires. Informations souhaitées sur la seconde partie du dispositif : création de 350 000 emplois dans le secteur privé.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3241, 3242) : rôle de la famille, cellule de base de la société. Erreur d'orientation du Gouvernement. Crainte d'une généralisation de la mise sous condition de ressources pour d'autres prestations sociales. Taux de natalité. Préférence pour la fiscalisation des allocations.

BOHL (André), sénateur (Moselle) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre suppléant du Comité des finances locales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1, du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 34 (97-98)] de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Jacques Valade et Henri Revol, tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques sociales et financières des choix effectués [n° 0063 (97-98)] (29 octobre 1997) - *Energie*.

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation [n° 0090 (97-98), tome 1] (20 novembre 1997) - *Lois de finances*.

Avis, fait au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1, du règlement sur la proposition de résolution de M. Maurice Blin et plusieurs de ses collègues [n° 61 (97-98)], tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0101 (97-98)] (21 novembre 1997) - *Aménagement du territoire*.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, en application de l'article 11, alinéa 1, du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 75 (97-98)] de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Louis Souvet et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures hebdomadaires [n° 0163 (97-98)] (10 décembre 1997) - *Travail*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Après l'art. 5 (p. 2167) : intervient sur l'amendement n° 25 de M. Philippe Richert (présence minimum de Français dans les conseils municipaux des communes où le pourcentage de résidents communautaires dépasse un certain seuil). Exemple de la Meuse,*

- *Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Rapporteur pour*

avis de la commission des lois - Discussion générale (p. 3600) : émet un avis favorable à l'adoption de cette proposition de résolution.

- *Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]*

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois (p. 4429) : application des règles du pacte de stabilité. Charges des collectivités locales. Indexation de "l'enveloppe normée". (p. 4430) : conséquences du recalage à la baisse de la dotation globale de fonctionnement, DGF, de 1997. Incertitudes pesant sur les budgets locaux. Capacité des collectivités locales à financer les équipements nécessaires au respect des réglementations nouvelles. Clarification des règles du jeu entre l'Etat et les collectivités locales. Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL. Conditions d'exercice des compétences locales. Fiscalité locale. Fonction publique territoriale et emplois publics ou parapublics mis en place par le Gouvernement. (p. 4431) : administration territoriale et déconcentration. Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

- *Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0107 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - Discussion générale (p. 5162) : estime cette proposition de résolution conforme aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires.*

- *Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - Discussion générale (p. 5171, 5172) : conclusions de la commission des lois sur la conformité de la proposition de résolution à l'ordonnance du 17 novembre 1958.*

BONNET (Christian), sénateur (Morbihan) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 241 (96-97)] relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0251 (96-97)] (11 mars 1997) - *Elections*.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 408 (96-97)] relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (urgence déclarée) [n° 0417 (96-97)] (16 septembre 1997) - *Elections*.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0039 (97-98)] (16 octobre 1997) - Elections.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 43 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0048 (97-98)] (22 octobre 1997) - Elections.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 145 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0162 (97-98)] (10 décembre 1997) - Nationalité.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2079). - Ministère : Intérieur - Droit du sol - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2079) - Nationalité française

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 417, 418) :** rappelle sa qualité d'ancien cheminot et son attachement à la SNCF. Transport routier. Vote de ce projet de loi par le groupe des RI.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 560, 561) :** histoire récente de l'immigration clandestine et conséquences. Obstacles à la lutte contre cette immigration. Arrêt de la Cour de cassation de juin 1995. Dualité de compétences administrative et judiciaire. Rétenion administrative. (p. 562, 563) : éthique de la complaisance. Insertion des populations étrangères installées en France. Nécessité d'un réexamen du problème dans sa globalité. Politique de coopération.

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Avant l'art. 1er (p. 617, 618) :** intervient sur l'amendement n° 152 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité). Adresse de la commission pontificale Justice et Paix. (p. 621) : intervient sur l'amendement n° 157 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports). Délai de rétention dans ces zones.

- **Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 713) :** loi de 1980 destinée à lutter contre l'immigration clandestine. Régularisations de 1981. Effet d'appel sur les candidats à l'immigration. Se déclare favorable au texte du Gouvernement. Evaluation du nombre d'immigrés en situation irrégulière. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative) (p. 776, 777) :** intervient sur l'amendement n° 32 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel), ainsi que sur les sous-amendements identiques n° 58 de M. Alain Gournac et n° 81 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (suppression du caractère exceptionnel), qui le modifient. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 792) :** le groupe des RI votera ce projet de loi.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1318, 1320) : article 1er relatif au certificat d'hébergement. Propositions du groupe socialiste. Maîtrise de l'immigration. Violence.

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)] - (18 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1518) :** concomitance en mars 1998 de trois scrutins législatif, régional et cantonal. (p. 1519) : rappel des précédents. Année de renouvellement partiel du Sénat. Report des élections cantonales de mars à juin 1998. Couplage des élections législatives et régionales. Conséquences du report quant à la période de collecte des fonds en vue de la campagne électorale et la date de la réunion de plein droit des conseils régionaux. Propose au Sénat d'adopter sans modification ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2247, 2249) :** objectif du projet de loi. Auto-exclusion civique. Modalités de l'inscription d'office. Identification. Rôle de l'INSEE. Lieu d'inscription. Risque de gonflement du taux des abstentions. Augmentation des charges supportées par les mairies et les administrations publiques. Lacunes des fichiers. Référence à l'obligation de recensement. - **Art. 2 (modalités de l'inscription d'office) (p. 2259) :** son amendement n° 6 : suppression du recours aux fichiers de la sécurité sociale ; adopté. - **Après l'art. 2 (p. 2262) :** se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Bernard Joly (vote obligatoire). (p. 2264) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Bernard Joly (assimilation des bulletins blancs à des suffrages exprimés). (p. 2265) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Bernard Joly (mesures destinées à faciliter le vote par procuration). (p. 2266) : son amendement n° 7 : date d'entrée en vigueur du projet de loi ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0025 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2977) : désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Propositions de la commission des lois. - **Art. 1er bis (inscription d'office des jeunes devant remplir la condition d'âge entre la clôture définitive des listes et la date du scrutin) (p. 2978) :** son amendement de suppression n° 1 ; adopté. - **Art. 2 (modalités d'inscription d'office) :** son amendement n° 2 : rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture en évitant le recours aux fichiers de la sécurité sociale ; adopté. - **Art. 3 (entrée en vigueur de la loi) :** son amendement n° 3 : rétablissement de l'article supprimé par l'Assemblée nationale ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirats de navire) (p. 3772) :** se déclare favorable aux amendements identiques n° I-10 de la commission et n° I-141 de M. Josselin de Rohan (rétablissement avec modifications du dispositif supprimé par cet article). Amendements de conciliation. Situation du littoral.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat C (p. 4774, 4775) :** le groupe des RI votera ce projet de budget. Redistribution des crédits budgétaires plus conforme aux missions essentielles de l'Etat. Retard pris dans le programme ACROPOL.

Justice

- (8 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4942) : demande une redistribution des crédits d'Etat au bénéfice des attributions régaliennes. Désastres financiers récents. Accélération du programme ACROPOL destiné à favoriser la confidentialité des transmissions de la police nationale. Le groupe des RI votera ce projet de budget compte tenu de sa progression.

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)]** - (17 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 5393, 5394) : interrogation sur la nécessité de ce projet de loi et sur la déclaration d'urgence. (p. 5395) : adaptation aux réalités de la législation sur la nationalité fondée sur le droit du sol. Passage d'une immigration de proximité à une immigration de distance. Passage d'une immigration de travailleurs à une immigration d'allocataires. (p. 5396) : affaiblissement des principaux facteurs d'intégration. Risque de désintégration du corps social. La commission des lois a estimé nécessaire de rejeter toutes les dispositions du projet de loi tendant à remettre en cause une manifestation de volonté.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)]** - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5438) : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° 23 de la commission (conditions de présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional), ainsi que sur le sous-amendement n° 40 de M. Jean-Claude Carle qui le modifie (suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion).

BONY (Marcel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1588). - Ministère : Industrie - *Huitième plan social de Michelin* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1588) - **Emploi**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4397) : contexte international. Projet de loi d'orientation agricole et réforme de la politique agricole commune, PAC, avec l'Agenda 2000. Priorités de ce budget. Dossiers relatifs au foncier. Sécurité alimentaire et traçabilité. Signes de reconnaissance de la qualité. Maintien des appellations d'origine contrôlée, AOC, fromagères et modernisation des fromageries fermières. Prise en compte des zones défavorisées comme la montagne. Puy-de-Dôme. Aménagement du paysage. (p. 4398) : inquiétude des

propositions de la réforme de la PAC pour les productions de viande bovine et de lait du Massif Central. Idée d'un pacte privilégiant moins les performances économiques que la survie des exploitations et l'entretien des paysages.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4901, 4902) : zones de montagne. Tourisme social. Thermalisme. Fonctionnement du Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne, SEATM. Dotation touristique au sein de la DGF. Réhabilitation de l'immobilier touristique et régression de l'hôtellerie rurale. Secteur de la restauration. TVA.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5210, 5212) : donne lecture de l'intervention de M. Fernand Tardy. Caractère politicien et démagogique de cette proposition de loi déposée par la majorité sénatoriale alors que le Gouvernement prépare un projet de loi d'orientation. Refus des sénateurs socialistes membres de la commission des affaires économiques de participer aux débats en commission. Décision du groupe socialiste de ne pas participer à la discussion des articles en séance publique.

BORDAS (James), sénateur (Indre-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques : de nouveau vice-président (JO Lois et décrets du 31 octobre 1997).

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la réforme des institutions européennes : champ des décisions à la majorité qualifiée et pondération des votes [n° 0348 (96-97)] (28 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Union européenne**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Vietnam**.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur le cinquième Programme-cadre de recherche (proposition d'acte communautaire E 847) [n° 0057 (97-98)] (29 octobre 1997) - **Union européenne**.

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative au cinquième programme-cadre de la Communauté européenne pour des actions de recherche, de développement technologique et de

démonstration (1998-2002) et la proposition de décision du Conseil relative au cinquième programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique (euratom) pour des activités de recherche et d'enseignement (1998-2002) (n° E 847) [n° 0065 (97-98)] (30 octobre 1997) - Union européenne.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles, scientifiques et techniques [n° 0086 (97-98), tome 12] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (*JO Débats* du 14 novembre 1997) (p. 3439). - Ministère : Affaires européennes - Sommet européen sur l'emploi - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3439) - Emploi

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 161, 162) : création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN et clarification des responsabilités entre l'Etat et la SNCF. Régionalisation des services régionaux de voyageurs. Service public et compétitivité. Perspectives d'avenir pour le transport ferroviaire à l'échelle européenne. Directives européennes. Réformes britannique et allemande des transports ferroviaires. Vote de ce projet de loi par le groupe des Républicains et Indépendants.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 985) : avancée importante du texte. Remerciements au rapporteur et au président de la commission. Avec le groupe des RI, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public** [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Discussion générale (p. 1051, 1052) : défi ambitieux du projet de loi. Difficile modernisation de l'administration. Sens de l'accueil au sein de l'administration. Formation des personnels. Enjeux des maisons des services publics. Simplification des régimes d'autorisation. Constitution de corps interministériels. Rôle du Médiateur dans les relations entre l'administration et le public. Soutien des sénateurs du groupe des Républicains et Indépendants.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** - *Deuxième lecture* [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1148) : le groupe des RI votera ce projet de loi à l'unanimité de ses membres. Concurrence entre les entreprises et lutte contre l'exploitation d'une certaine main-d'oeuvre.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne** - (26 juin 1997) (p. 2087, 2089) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2932, 2934) : récentes manifestations de fonctionnaires de l'éducation nationale. Action du Gouvernement précédent. Médiatisation excessive de la violence à l'école. Hétérogénéité de la population bachelière. Insuffisante autonomie des chefs d'établissements. Question sur la crédibilité de la "semaine nationale des parents" et de la "semaine d'initiative citoyenne". Politique familiale du Gouvernement.

Scolarisation dès l'âge de deux ans. Diminution de l'allocation de garde d'enfants à domicile, AGED. Fonds social pour les cantines. Déclarations du ministre relative à l'absentéisme. Enseignement des principes de défense nationale et de sécurité commune. Nécessaires adaptations de l'enseignement supérieur. Question sur le financement du futur plan Université du troisième millénaire, U3M. "Emplois-jeunes" et établissements privés. Utilisation du fonds pour les nouvelles technologies. Transparence et information des familles. Le groupe des Républicains et Indépendants attend la concrétisation des intentions du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 3969, 3971) : importance du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat. Faible contrôle des parlements nationaux sur le budget des Communautés européennes. Absence de prise en compte des contributions financières des Etats membres dans la pondération des votes au Conseil européen. Risques liés à l'élargissement. Réalité des engagements financiers pris lors du Sommet européen sur l'emploi. Aménagement de la politique agricole commune. Sous-évaluation manifeste du coût de l'élargissement. Le groupe des RI approuvera la contribution française au budget des Communautés européennes pour 1998.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour les relations culturelles, scientifiques et techniques (p. 4183, 4184) : régulation injustifiable des crédits. Evolution de la politique audiovisuelle. Réforme de la télévision extérieure : association de France Télévision. Enseignement français à l'étranger : augmentation des bourses scolaires, qualité des cours. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits des relations culturelles extérieures.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4732, 4733) : importance du poids de la fonction publique en France par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Référence au projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Redéploiement impératif des effectifs. Formation des agents. Fusion entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale. Approbation de ce projet de budget par les membres du groupe des RI sous réserve de l'adoption d'amendements de la commission des finances.

BOROTRA (Didier), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) UC,

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission

effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - Pacifique sud.

BOROTRA (Franck), ministre de l'industrie, de La Poste et des télécommunications.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)] (26 mars 1997) - *Traités et conventions.*

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Paul Raoult : **Industrie automobile** (*Plan de restructuration du groupe Renault*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1268).

n° 3 de Cossé-Brissac (Charles-Henri de) : **Industrie automobile** (*Mesures de relance en faveur de l'industrie automobile*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1270).

n° 5 de M. Ivan Renar : **Industrie automobile** (*Colère des salariés de Renault*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1272).

n° 18 de Mme Annick Bocandé : **Industrie automobile** (*Plan de la restructuration de Renault*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1586).

n° 20 de M. Marcel Bony : **Emploi** (*Huitième plan social de Michelin*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1588).

Questions orales sans débat :

n° 582 de M. Daniel Hoeffel : **Papiers et papeterie** (*Conséquences du développement des importations de papier journal en provenance d'Amérique du Nord*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1308).

n° 575 de M. Charles Descours : **Nucléaire** (*Protection des travailleurs contre les champs de rayonnements ionisants*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1306).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer** [n° 0501 (96-97)] - (27 février 1997) - Discussion générale (p. 1095, 1097) : loi du 15 juillet 1994 réformant le code minier : application aux départements d'outre-mer. Exploitation aurifère en Guyane. Régime des orpailleurs. Permis d'exploitation. Extension du régime de la concession aux départements d'outre-mer. Organisation de la prospection minière. Création d'une commission des mines. (p. 1101, 1102) : concertation exemplaire. Rapidité des décrets d'application. Cohabitation entre les artisans mineurs et les autres opérateurs miniers. Superficie couverte par

l'autorisation d'exploitation. Permis d'exploitation portant sur une petite surface. Superposition des titres miniers. Application de la loi sur l'eau. - Art. 5 (*dispositions adaptant le code minier aux départements d'outre-mer*) - Art. 68 du code minier (*conditions d'octroi*) (p. 1104) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Georges Othily (autorisation de prospection, de recherches, et d'exploitation sur le site concerné) et accepte l'amendement n° 1 de la commission (application aux travaux d'exploitation des conditions particulières et générales d'exécution et d'arrêt de ces travaux prévues par le code minier). - Art. 68-1 du code minier (*droits conférés par l'autorisation d'exploitation*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. - Art. 68-8 du code minier (*superposition de titres miniers*) (p. 1105) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Georges Othily (consultation de la commission des mines dans le cas d'un refus opposé à une demande de superposition d'un artisan orpailleur) et accepte l'amendement n° 3 de la commission (nécessité d'une demande du titulaire pour la prorogation de l'autorisation d'exploitation). - Art. 68-9 du code minier (*conditions d'octroi du permis d'exploitation*) (p. 1106, 1107) : accepte les amendements de la commission n° 4 (remplacement des mots "personnes morales" par les mots "sociétés commerciales") et n° 5 de rectification d'une erreur matérielle, et s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Georges Othily (création d'un permis d'exploitation intermédiaire pour les petites et moyennes entreprises). - Art. 68-14 du code minier (*application de certaines dispositions du code minier au permis d'exploitation*) : accepte l'amendement de la commission n° 6 de rectification d'une erreur matérielle. - Art. 68-15 du code minier (*rapport à l'autorité administrative*) (p. 1108) : accepte l'amendement de suppression n° 7 de la commission. - Art. 68-17 du code minier (*modalités de passage d'un permis d'exploitation à une concession*) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (absence de mise en concurrence pour une demande de concession à l'expiration du permis d'exploitation). - Art. 68-18 du code minier (*création d'une commission départementale consultative des mines*) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (renvoi à un décret unique en Conseil d'Etat : désignation des membres et attributions de la commission). - Art. 68-19 du code minier (*conditions générales d'exécution et d'arrêt des travaux*) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission. - Art. 9 (*régime juridique applicable aux demandes présentées avant la publication de la loi*) (p. 1109) : accepte les amendements de la commission n° 11 rédactionnel et n° 12 de rectification d'une erreur matérielle.

BORVO (Nicole), sénateur (Paris) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 25 juin 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux annuités d'assurance des pères de famille ayant élevé seuls un ou plusieurs enfants [n° 0109 (97-98)] (26 novembre 1997) - Assurance vieillesse.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au maintien à domicile des personnes handicapées et aux auxiliaires de vie [n° 0111 (97-98)] (26 novembre 1997) - Handicapés.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'article 33 de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des handicapés [n° 0112 (97-98)] (26 novembre 1997) - Handicapés.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'indemnisation des victimes d'accidents thérapeutiques [n° 0116 (97-98)] (26 novembre 1997) - Santé publique.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux saisies sur les prestations familiales [n° 0117 (97-98)] (26 novembre 1997) - Prestations familiales.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête relative à la situation sanitaire et éducative des enfants hébergés ou scolarisés dans des sectes et aux mesures nécessaires à leur protection [n° 0120 (97-98)] (27 novembre 1997) - Droits de l'homme.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'assurance contre le risque de non-paiement des cotisations des employeurs au régime général de la sécurité sociale [n° 0122 (97-98)] (27 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le versement de l'ensemble des prestations de vieillesse, d'invalidité et d'accident du travail au premier jour de chaque mois d'échéance [n° 0123 (97-98)] (27 novembre 1997) - Assurance vieillesse.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux droits des couples non mariés [n° 0138 (97-98)] (1er décembre 1997) - Droit civil.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à prévenir et réparer les conséquences de l'utilisation de l'amiante [n° 0142 (97-98)] (1er décembre 1997) - Santé publique.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 286). - Ministère : Economie - *Situation du Crédit foncier de France* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 287) - Banques et établissements financiers

Questions orales sans débat :

n° 524 (JO Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538). - Ministère : Travail - *Prévention du saturnisme à Paris* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 24) - Santé publique

n° 545 (JO Débats du 29 janvier 1997) (p. 448). - Ministère : Culture - *Conséquences de la construction d'un multiplexe cinématographique à Paris* - Réponse le 5 février 1997 (p. 520) - Cinéma

n° 585 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1036). - Ministère : Travail - *Situation des chauffeurs de taxis parisiens* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1615) - Taxis

n° 594 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Education - *Moyens permettant la scolarisation des enfants en bas âge* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1610) - Ecoles maternelles

n° 45 (JO Débats du 1er octobre 1997) (p. 2458). - Ministère : Education - *Intégration des candidats admis au CAPES de mathématiques* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2753) - Examens, concours et diplômes

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation [n° 0011 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale (p. 115, 116) : rappel de la réforme inachevée de 1994. Renvoi de toutes les affaires à une formation de trois magistrats chargée de statuer immédiatement. Encombrement croissant de la Cour de cassation. Diminution des effectifs de magistrats. Nombreux recours à la formation restreinte. Utilité de cette réforme. Rédaction imprécise des articles de ce texte. - Avant l'art. 1er (p. 119) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra sur l'amendement de la commission n° 1 (composition de l'assemblée plénière). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 120) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur cette proposition de loi.

- Rappel au règlement - (22 janvier 1997) (p.*199)*: rejet par le Sénat de la proposition du groupe communiste, républicain et citoyen de réunir une commission d'enquête sur les responsabilités à l'origine de la situation actuelle du crédit foncier et l'avenir de l'établissement.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 570, 572) : affaire des "sans-papiers". Mise en place d'une véritable politique de coopération. Stabilité du taux de la population étrangère. Développement de l'aide favorisant l'autosuffisance alimentaire. Taxe sur les mouvements de capitaux. Budget de l'aide au développement. Rapport du groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest du Sénat. Politique progressiste de l'immigration en France. Refus de la politique de "l'immigration zéro" et de celle des quotas. Contribution au codéveloppement des pays concernés. Action des départements et des communes. Ouverture d'un réel débat sur la politique de l'immigration.

- Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 630) : sort des personnes arrêtées ce matin. Soutient l'amendement de suppression n° 60 de M. Robert Pagès. Exemple de la Suisse. Imprécision de la rédaction. Fichiers informatisés. (p. 637) : soutient l'amendement n° 164 de M. Robert Pagès (délai d'un mois pour prendre les décisions de délivrance d'un certificat d'hébergement et motivation en cas de refus). Allongement abusif de la liste des pièces justificatives. Politique de refus systématique des certificats d'hébergement par certains maires.

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 5 (*suppression de la commission départementale du séjour des étrangers*) (p. 752) : soutient l'amendement de suppression n° 67 de M. Robert Pagès. Renforcement des garanties juridiques offertes aux étrangers. Rôle de cette commission. Lieu de débat contradictoire. - Après l'art. 5 ou avant l'art. 6 (p. 755) : soutient l'amendement n° 181 de M. Robert Pagès (sanction pour toute personne ayant aidé dans un but lucratif à l'entrée ou au séjour irrégulier d'un étranger en France). Poursuite en justice des concubins ou des amis. - Après l'art. 6 ter (p. 760) : soutient l'amendement n° 186 de

M. Robert Pagès (suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages "de complaisance"). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 770) : soutient l'amendement de suppression n° 71 de M. Robert Pagès. Centres de rétention. Recours à un interprète. Service médical. Droit de visite. - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident)** (p. 779) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 72 de M. Robert Pagès et n° 145 de M. Guy Allouche. - **Art. 9 A (départ de l'interdiction judiciaire du territoire)** (p. 780) : soutient l'amendement de suppression n° 73 de M. Robert Pagès. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 785) : intervient sur les amendements de suppression n° 76 de M. Robert Pagès et n° 148 de M. Guy Allouche. Atteinte aux droits des salariés. - **Art. 11 (bénéfice des prestations familiales)** (p. 787) : soutient l'amendement de suppression n° 77 de M. Robert Pagès. - **Après l'art. 11** (p. 790) : soutient l'amendement n° 193 de M. Robert Pagès (sanction des propos racistes). Front national. Dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement. Mise en place d'une législation efficace contre le racisme.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - Discussion générale (p. 1635, 1636) : lien entre la démocratie et le jury populaire. Spécificités de l'actuel pourvoi en cassation. Possibilité nouvelle de faire appel sur le fond des jugements d'assises. Risque de prépondérance des magistrats professionnels au sein des nouveaux jurys d'assises. Maintien souhaitable à 23 ans de l'âge minimum requis pour être juré. Difficultés liées à la mise en pratique de la motivation des jugements. Incompabilité probable entre la motivation et plusieurs aspects liés à la souveraineté populaire du jury : référence à l'intime conviction, secret des délibérations, oralité des débats et principe du contradictoire. Besoins en matériel et en personnel liés à la mise en oeuvre de cette réforme. Le groupe communiste républicain et citoyen se déclare favorable au principe de ce texte.

- **Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0143 (96-97)]** - (25 février 1997) - Discussion générale (p. 1025, 1026) : progression continue du contentieux administratif au niveau de la première instance. Transformations de la juridiction administrative. Perspectives de carrière et d'avancement des magistrats administratifs. Nécessaire attractivité du corps des magistrats administratifs. Effectifs du corps. Fonctionnement des nouvelles juridictions. Traitement des affaires par un juge unique. Nécessaire augmentation des moyens et des effectifs. Compétences et statut du tribunal administratif. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, votera le projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1384, 1388) : soutient les amendements de M. Robert Pagès, n° 18 de repli et n° 25 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement). (p. 1396) : intervient sur les amendements de suppression n° 16 de M. Robert Pagès et n° 59 de M. Guy Allouche. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 1403) : dispositions dangereuses. "Visite sommaire" des véhicules. Fichage des empreintes digitales. : soutient l'amendement de suppression n° 28 de M. Robert Pagès.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - (26 mars 1997) - **Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - Art. 231-22 du code

de procédure pénale (*énumération des personnes incapables d'être juré*) (p. 1698) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 153 : suppression de l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pour délit ; devenu sans objet. - **Art. 231-47 du code de procédure pénale (communication des pièces du dossier à chacun des accusés et partie civile)** (p. 1702) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 154 : communication gratuite des pièces du dossier ; adopté. - **Art. 231-48 du code de procédure pénale (pièces du dossier communiquées à titre onéreux)** (p. 1703) : son amendement de conséquence, soutenu par M. Robert Pagès, n° 155 ; adopté. - **Art. 231-66 du code de procédure pénale (composition du jury de jugement)** (p. 1709) : son amendement, soutenu par M. Robert Pagès, n° 156 : nombre de jurés porté de cinq à neuf ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (27 mars 1997) - **Art. 2 (suite)** - **Art. 231-115 du code de procédure pénale (rédaction du procès-verbal d'audience)** (p. 1764) : son amendement n° 157 : plénitude de la responsabilité des greffiers dans la rédaction du procès-verbal ; retiré. - **Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale (p. 1772)** : intervient sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité). - **Art. 231-126 du code de procédure pénale (retrait des magistrats et des jurés dans la chambre des délibérations)** (p. 1775, 1776) : son amendement n° 158 : suppression de la disposition prévoyant le maintien du dossier de procédure dans la chambre des délibérations ; devenu sans objet.

- **Proposition de loi créant une formation d'admission des pourvois au sein des chambres civiles de la Cour de cassation - Deuxième lecture [n° 0227 (96-97)]** - (16 avril 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1885) : engorgement de la Cour de cassation. Banalisation de la formation restreinte. Insuffisance des moyens donnés à la justice. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - Suite de la discussion - (16 avril 1997) - **Art. 19 (composition de la commission chargée de dresser la liste annuelle)** (p. 1898) : son amendement n° 160 : désignation de trois conseillers généraux par chaque conseil régional de la région ; devenu sans objet. - **Après l'art. 32** (p. 1900) : son amendement de coordination n° 161 ; adopté. - **Avant l'art. 109** (p. 1242) : le groupe communiste républicain et citoyen ne prendra pas part au vote sur l'amendement n° 266 de M. Michel Charasse (suite donnée aux dénonciations anonymes). - **Après l'art. 131** (p. 1954) : le groupe communiste républicain et citoyen ne prendra pas part au vote sur les amendements de M. Michel Charasse, n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immiscant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives). - **Avant l'art. 141** (p. 1963) : son amendement n° 163 : rapport gouvernemental au Parlement relatif aux moyens nécessaires à la mise en place des tribunaux d'assises ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1968, 1969) : approbation quasi-générale de l'instauration d'un double degré de juridiction en matière criminelle. Minorité de blocage des magistrats professionnels en première instance. Risque de créer un "sous-jury". Question relative à la mise en pratique de la motivation des jugements. Place des dossiers lors des délibérés. Age des jurés. Inquiétude relative aux moyens de mise en oeuvre de cette réforme. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)]** - (24 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2293, 2295) : travaux de la mission d'information sénatoriale. Besoin d'intervention croissant de l'Etat. Réserves du groupe communiste citoyen et républicain relatives à la création de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé et de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments ainsi qu'à la mise en place de l'Institut de veille sanitaire. Exemple du fonctionnement de l'Agence du médicament.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-20 du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2481) : soutient l'amendement n° 128 de M. Guy Fischer (contrats de travail sous la forme de contrats de droit public). (p. 2488) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 133 (formation aux concours de recrutement de la fonction publique prévue par le contrat de travail). - Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail (p. 2501) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 140 (chaque année, évaluation du dispositif emplois-jeunes par les partenaires sociaux et intégration dans la grille des salaires). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2539) : espoir soulevé dans la jeunesse par ce dispositif. Réécriture complète de ce projet de loi par la majorité sénatoriale au cours de ce débat. Nécessité de résoudre la grave situation des jeunes sans emploi. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Art. 10 (*création d'un délit de bizutage*) (p. 3142) : responsabilité des chefs d'établissements. Se déclare favorable à l'amendement n° 123 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction) et opposée aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest. - Après l'art. 12 (p. 3145, 3146) : soutient l'amendement n° 103 de M. Robert Pagès (aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3229, 3232) : justice sociale. Opposée à la mise sous condition de ressources du versement des allocations familiales. Déficit constant de la branche famille de la sécurité sociale. Nécessaire maintien de l'équilibre du système de protection sociale. Financement de la branche famille. Défavorable au recours à la fiscalisation des allocations familiales. Mesures susceptibles de financer le déficit. Prise en compte des évolutions de la société. Allocations familiales. Souhait de voir l'Etat assumer son rôle redistributif. Participation de la politique familiale à une politique de progrès social. Logement.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3389) : impopularité de la réforme Juppé. Détérioration du système de santé. Etats généraux de la santé. Prévention. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Service public hospitalier et taux directeur. (p. 3390) : opposition à la mise sous condition de ressources des allocations familiales et au basculement permanent des cotisations sociales vers la CSG, ainsi qu'à la reconduction pour cinq ans du RDS, Choix de l'instauration d'une cotisation supplémentaire assise sur les revenus financiers des entreprises et d'une modulation des cotisations sociales patronales en fonction de la politique d'emploi de l'entreprise.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - Après l'art. 1er (p. 3448, 3449) : sur l'amendement n° 3 de la

commission (dépôt d'un rapport analysant la situation des régimes spéciaux de sécurité sociale et leurs évolutions prévisibles au cours des dix prochaines années), soutient le sous-amendement n° 95 de M. Guy Fischer (présentation par ce rapport des conséquences des dispositifs de surcompensation et de mesures tendant à favoriser la pérennité et l'intégrité des régimes spéciaux). - Art. 2 (*critère d'exonération de CSG pour les titulaires de revenus de remplacement non imposables*) (p. 3450, 3451) : soutient les amendements de M. Guy Fischer n° 73 (exonération de CSG des pensions et revenus de remplacement) et n° 74 de repli. - Art. 3 (*taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie*) (p. 3453, 3454) : basculement des cotisations maladies vers la CSG. Processus de fiscalisation de la protection sociale. Gain limité de pouvoir d'achat pour les salariés du fait d'une assiette très large de la CSG. Mise en place de la cotisation maladie universelle. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera ni l'amendement de suppression de l'article présenté par la commission ni l'article lui-même. - Art. 3 bis (*dépôt d'un rapport sur la modification de l'assiette des cotisations sociales à la charge des employeurs*) (p. 3463, 3464) : sur l'amendement n° 5 de la commission (dépôt d'un rapport sur le bilan du transfert CSG-cotisations maladie opéré en 1997 et rapprochement de la date du dépôt du rapport sur la réforme des cotisations patronales), son sous-amendement n° 96 : modulation des cotisations sociales en fonction de l'utilisation faite par l'entreprise de la valeur ajoutée ; adopté. Rapport Chadelat. Définition de la valeur ajoutée. - Après l'art. 4 (p. 3466, 3467) : soutient l'amendement n° 76 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de garantie pour les cotisations patronales). - Art. 19 (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3495) : opposition des associations familiales. Défense des principes fondateurs de la politique familiale. Déficit de la branche famille dû à un problème de recettes. Crainte d'une mise sous condition de ressources d'autres prestations. Le groupe communiste républicain et citoyen propose de surseoir à cette mesure, (p. 3501, 3502) : caractère transitoire de la mise sous condition de ressources des allocations familiales du fait de l'intervention du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Confusion entre politique familiale et politique sociale. Droits de l'enfant. Lutte contre les causes de la crise. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote des amendements de suppression n° 17 de la commission, n° 42 de la commission saisie pour avis, n° 55 de M. Claude Huriet et n° 66 de M. Alain Gournac. - Art. 20 (*réduction du taux de prisé en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED*) (p. 3505) : soutient l'amendement n° 80 de M. Guy Fischer (réduction du montant de l'allocation). - Art. 23 ter (*par priorité*) (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) (p. 3512, 3513) : situation de l'assistance publique de Paris. Avenir de la protection sociale en France et Etats généraux de la santé en 1998. Partenariat entre les établissements hospitaliers et la médecine libérale. Question des hôpitaux de jour en psychiatrie infanto-juvénile. - Art. 25 (*reprise de la dette sociale 1996-1998 par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES*) (p. 3516, 3517) : soumission d'une part du financement de la protection sociale à la loi des marchés financiers. Disparition du déficit de la protection sociale. Autres formes de refinancement de la protection sociale. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas l'article 25. - Art. 1er et rapport annexé (*précédemment réservé*) (p. 3448) (p. 3533) : sur l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des principales orientations), ses sous-amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 81 : orientation de la politique suivie en matière d'assurance vieillesse ; n° 86 : définition d'autres objectifs de la politique familiale ; et n° 87 : évolution du financement du système de protection sociale, notamment par la taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises ; rejetés. Soutient le sous-amendement n° 88 de M. Guy Fischer (référence à l'utilisation de la valeur ajoutée). Ses sous-amendements n° 89 : clarification des objectifs de la politique de santé ; n° 91 : priorités de la politique de prévention sanitaire ; n° 90 : recentrage des orientations de la politique de santé ;

n° 92 : politique choisie en matière hospitalière ; n° 93 : inégalités devant la santé ; rejetés. Son sous-amendement n° 94 : objectifs de la politique sanitaire, notamment en ce qui concerne la médecine scolaire et universitaire ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3574) : remaniement par la majorité sénatoriale du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Echec du "plan Juppé". (p. 3575) : hôpitaux. Politique sanitaire. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Transfert des cotisations sociales sur la CSG. Taxation des revenus financiers. Politique de la famille. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le texte issu des débats sénatoriaux.

Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 4269) ; politique de prévention et de santé publique. Secteur hospitalier et objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Etats généraux de la santé. Cause du déficit de la branche famille. Hostilité à la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Demande le versement d'allocations familiales dès le premier enfant et une révision de l'assiette des cotisations patronales en fonction de la valeur ajoutée et de la masse salariale. Revalorisation insuffisante des prestations familiales. (p. 4270) : financement de la protection sociale. Hostilité au basculement permanent des cotisations sociales vers la CSG. Taxation des revenus financiers des entreprises. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4273) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité, tout en n'approuvant pas ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4317, 4318) : nécessité d'une politique répondant aux besoins de la population. Familles touchées par le saturnisme et mesures d'urgence sanitaires. Rôle de la prévention. Médecine scolaire et universitaire. Manque de moyens de la médecine préventive. Crédits consacrés à la lutte contre la toxicomanie et contre le sida. Inégalités devant les soins. Souhait d'une revalorisation des minima sociaux et d'une politique de relance du logement social. Nécessaire revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés. Prestation spécifique dépendance. Système hospitalier. Nécessaire extension de l'impôt sur la fortune. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** ((p. 4335, 4336) : se déclare opposée à l'amendement n° II-26 de la commission (réduction des crédits du titre III de 80 millions de francs).

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4887, 4888) : "congé-ventes". - **Après l'art. 67** (p. 4890) : intervient sur l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5160) : abstention du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Question préalable** (p. 5176, 5178) : soutient la motion n° 1 de M. Guy Fischer, tendant à opposer

la question préalable. Croisade du CNPF contre la réduction de la durée du travail à 35 heures. Manoeuvre politique de la majorité sénatoriale. Réclame les arguments de M. Philippe Marini, rapporteur, sur les conséquences en matière de délocalisation et de compétitivité : défense du capital contre le travail. Europe sociale.

BOURDIN (Joël), sénateur (Eure) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 16 octobre 1997).

Membre suppléant de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire du conseil de surveillance du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

Membre titulaire de la Commission du suivi du memorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie (créée en application du décret n° 97-134 du 12 février 1997) (JO Lois et décrets du 14 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture et pêche [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 3] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 42] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale** - (13 mars 1997) (p. 1456, 1458) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 21** (p. 3953) : sur l'amendement n° I-102 de

Mme Marie-Claude Beaudeau (revalorisation des pensions des exploitants agricoles dans le cadre du budget annexe des prestations agricoles), se déclare en accord avec l'objectif visé mais en désaccord avec le dispositif proposé.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4371) : environnement international et communautaire. Crédits destinés à la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Financement de l'équarrissage. (p. 4372) : taxe sur les sciages. Fonds de gestion de l'espace rural. Suppression du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL, et création du Fonds d'installation en agriculture, FIA. Financement des programmes pour l'installation des jeunes en agriculture et le développement des initiatives locales, PIDIL. Collaboration entre les collectivités locales et le ministère en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs. Récapitulation de l'ensemble des aides. Mise aux normes des installations viticoles. Financement des mesures agri-environnementales. (p. 4373) : individualisation des crédits destinés aux bâtiments d'élevage en zone de montagne et des crédits du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. PMPOA. Taux de consommation des crédits PMPOA. Demande au Sénat d'adopter ce budget modifié par les deux amendements qu'il défendra au nom de la commission des finances lors de l'examen des crédits. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4414) : son amendement n° II-29 : réduction des crédits ; adopté. Volonté de la commission des finances de réduire la progression des dépenses publiques. - **Titre IV** (p. 4415, 4416) : son amendement n° II-30 : réduction des crédits ; adopté. S'oppose à l'amendement n° II-32 de M. Philippe François (crédits du Fonds d'installation en agriculture, FIA), compte tenu des amendements présentés par la commission des finances. (p. 4417) : demande le retrait des amendements de M. Philippe François n° II-34 (suppression de la dotation budgétaire du Fonds de gestion de l'espace rural, FGER) et n° II-33 (crédits destinés aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER).

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4418) : attachement de la commission des finances à l'existence d'un budget annexe pour les prestations sociales agricoles et à l'autonomie des caisses de mutualité sociale agricole. Calendrier d'examen du BAPSA et du projet de loi de financement de la sécurité sociale. (p. 4419) : basculement des cotisations sociales sur la CSG et conséquences. Revalorisation des petites retraites agricoles. Contrats de retraite complémentaire facultative par capitalisation, dits "contrats COREVA". La commission des finances propose d'adopter en l'état le projet de BAPSA pour 1998.

BOURGES (Yvon), sénateur (Ille-et-Vilaine) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public** [n° 0181 (96-97)] - (26

février 1997) - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1080) : votera l'article 9.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1562, 1564) : importance des décisions du Conseil européen. Eclatement du monde soviétique. Elargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. Politique de défense et de sécurité commune. Respect du principe de subsidiarité. Légitimité des institutions européennes. Exprime sa confiance au Gouvernement.

BOURGOING (Philippe de), sénateur (Calvados) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République : nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

BOYER (André), sénateur (Lot) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la politique d'investissements dans le domaine des infrastructures routières [n° 0256 (96-97)] (12 mars 1997) - **Routes**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 186 (96-97)] autorisant la ratification du traité sur la Charte de l'énergie (ensemble un protocole) [n° 0267] (19 mars 1997) - **Traités et conventions**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - **Pacifique sud**.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Marine** [n° 0088 (97-98), tome 8] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 77 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Pologne [n° 0147 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 78 (97-98)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des infractions douanières [n° 0148 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Albanie du 13 au 16 novembre 1997 [n° 0181 (97-98)] (17 décembre 1997) - **Albanie.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les forces européennes Eurofor et Euromarfor [n° 0183 (97-98)] (17 décembre 1997) - **Union européenne.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité sur la Charte de l'énergie (ensemble un protocole) [n° 0186 (96-97)]** - (20 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1592, 1593) : application des principes de la charte européenne de l'énergie. Règlement des différends commerciaux. Application des principes du GATT et de l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Ressources des pays de l'Est. Dispositions spécifiques aux matières nucléaires. Protection des investissements. Transit des produits énergétiques. Sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe de l'Ouest. Préparation d'un prochain traité relatif aux pré-investissements. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 20** (*modification du taux de la taxe de sécurité et de sûreté due par les entreprises de transport aérien*) (p. 3952) : se déclare personnellement favorable à l'amendement de suppression n° I-206 de la commission.

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section Marine (p. 4704, 4705) : réforme de la Direction des constructions navales, DCN. Recrutement de civils en remplacement des appelés. Forte diminution des crédits d'équipement. Disponibilité du groupe aéronaval et du groupe amphibie. Avis défavorable à l'adoption de ce projet de budget pour 1998.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Pologne [n° 0077 (97-98)]** - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5128, 5129) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le**

Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des infractions douanières [n° 0078 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5129) : propose l'adoption de ce projet de loi.

BOYER (Jean), sénateur (Isère) *RI.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Plan [n° 0087 (97-98), tome 12]** (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3445). - Ministère : Premier ministre - **Arrêt de Superphénix et politique énergétique** - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3446) - **Nucléaire**

Questions orales sans débat :

n° 525 (JO Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538). - Ministère : Travail - **Statut des bénévoles** - Réponse le 5 février 1997 (p. 527) - **Bénévolat**

n° 526 (JO Débats du 18 décembre 1996) (p. 7538). - Ministère : Culture - **Taux de TVA applicable à la mise à disposition de matériel d'orchestre** - Réponse le 5 février 1997 (p. 538) - **Musique**

n° 95 (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3092). - Ministère : Equipement - **Tracé de l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron** - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3559) - **Autoroutes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4512) : nécessité de transformer le Commissariat général du Plan. Expériences étrangères. Evaluation des politiques publiques. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis défavorable à l'adoption de ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4656, 4657) : révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Politique des pays : exemple du pays de Bièvre-Valloire dans le département de l'Isère. Projet global de développement pour ce territoire : nécessaire maintien de l'engagement de l'Etat. Concertation locale.

BOYER (Louis), sénateur (Loiret) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Vice-président du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Santé [n° 0089 (97-98), tome 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2990). - Ministère : Santé - *Vacances de postes dans le secteur hospitalier public* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2990) - Hôpitaux

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Art. 4 (*missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2321) : soutient l'amendement n° 7 de M. Bernard Seillier (caractère systématique des recommandations et avis de l'Agence). - Art. 9 (*organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine*) (p. 2341) : soutient l'amendement de forme n° 8 de M. Bernard Seillier.

- Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Art. 10 (*sécurité sanitaire des produits biologiques*) (p. 2352, 2354) : soutient les amendements de M. Bernard Seillier n° 9 (mise en place d'un régime d'autorisation préalable des procédés de préparation, de conservation et de transformation de certains produits d'origine humaine) et n° 10 (rétablissement de la procédure d'avis d'une commission spécialisée en thérapie cellulaire dans le domaine des autorisations de lieux d'exercice des activités de thérapies génique et cellulaire). - Après l'art. 11 (p. 2356, 2357) : autorisation préalable de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé pour la mise sur le marché des produits. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2360) : débats constructifs. Avec le groupe des RI, votera le texte issu des travaux du Sénat.

- Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3343, 3344) : dispositif législatif actuel. Application de la loi. Exemple de la commune de Nevoay dans le département du Loiret. Exaspération des populations locales. Votera ce texte. - Art. 6 (*moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier*) - Art. L. 2213-6-2 du code général des collectivités territoriales (*saisine par le maire du tribunal de grande instance afin de faire cesser un stationnement irrégulier*) (p. 3359) : intervient sur l'amendement n° 9 de M. Jean-Claude Peyronnet (qualification de la nature de l'atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 4273, 7274) : destruction des relations entre la société et la famille. Aggravation des prélèvements par le basculement des cotisations maladie sur la CSG et la taxation de l'épargne. Maîtrise des dépenses de l'assurance maladie. Dispositions relatives à l'AGED. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Au nom du groupe des RI, se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la santé (p. 4310, 4311) : faiblesse des crédits de la santé. Absence de ligne directrice du budget de la santé. Sécurité et veille sanitaires. Moyens destinés à la lutte contre la toxicomanie. Crédits destinés à la lutte contre le sida. Faible volume des interventions publiques contre le tabagisme et l'alcoolisme. Importance des crédits destinés à financer l'évaluation de la loi Evin. Politique hospitalière. Action du ministère de la santé en matière de démographie médicale et d'orientation des médecins spécialistes dans les hôpitaux publics. Avis défavorable de la commission des affaires sociales quant à l'adoption des crédits de la santé.

BRACONNIER (Jacques), sénateur (Aisne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées.

BRAUN (Gérard), sénateur (Vosges) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Philippe François, Jean-Paul Emin et Rémi Herment, tendant à prévenir

certaines plantations forestières [n° 0197 (96-97)] (30 janvier 1997) - Forêts.

Proposition de loi étendant l'utilisation des droits aux prêts des plans d'épargne logement (PEL) et des comptes d'épargne logement (CEL) à l'achat de mobilier et de véhicule automobile neufs [n° 0409 (96-97)] (3 septembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Epargne.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 11** (*réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux*) (p. 3801) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° I-159 : extension de cette disposition aux travaux effectués par les collectivités territoriales sur des biens immobiliers de leur patrimoine en vue de les transformer en logements sociaux ; retiré. - **Après l'art. 11** (p. 3802) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° I-163 : extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements non aidés ; retiré.

BRAYE (Dominique), sénateur (Yvelines) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 577 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1035). - Ministère : Culture - *Sauvegarde du château de Rosny-sur-Seine* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1294) - Patrimoine (protection du)

n° 38 (JO Débats du 24 septembre 1997) (p. 2272). - Ministère : Industrie - *Situation de l'emploi dans le Mantois* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3200) - Emploi

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi** (n° 34, 96-97) de M. Alain Joyandet déposée avec plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts [n° 0117 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 432) : coopération intercommunale. Votera cette proposition de loi. Constitution de syndicats de communes. Traitement des ordures ménagères. Taxe professionnelle.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - **Art. 1er** (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 644, 645) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article).

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Après l'art. 6** (p. 757) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Michel Caldagès (possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur).

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - **Question préalable** (p. 1216) : se déclare opposé à la motion n° 8 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Réflexion parlementaire approfondie. Opinion publique sur la réforme du service national.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme** [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2297, 2299) : réforme ambitieuse et nécessaire. Assentiment de la commission des affaires économiques, saisie pour avis. Missions, pouvoir et fonctionnement de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments. Amendements déposés par la commission des affaires économiques. Compétences de l'Agence nationale du médicament vétérinaire, ANMV. Tutelles. Nécessaire adéquation entre les compétences des professionnels et leur mission. Votera la proposition de loi. - **Art. 4** (*missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2323, 2324) : conséquences négatives sur l'ensemble de la filière agro-alimentaire de l'adoption de l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA). Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA, partenaire essentiel de l'agriculture française. Efficacité du CNEVA en raison de son indivisibilité et de son unicité. Se déclare opposé à l'amendement n° 40 précité. (p. 2326) : précision relative aux médicaments vétérinaires. - Art. L. 794-5 du code de la santé publique (*personnel de l'Agence*) (p. 2330) : son amendement n° 34 : possibilité pour l'Agence d'employer des vétérinaires, agents de l'Etat et des enseignants des écoles vétérinaires ; adopté. - Art. L. 794-7 du code de la santé publique (*possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat*) (p. 2331) : son amendement n° 35 : réalisation des contrôles relevant de la compétence des vétérinaires par des vétérinaires ; adopté. - **Art. 6** (*conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique*) (p. 2335) : ses amendements n° 36 : renouvellement de l'agrément ; et n° 37 : période transitoire accordée aux groupements agréés ; adoptés.

- **Suite de la discussion** - (25 septembre 1997) - **Art. 12** (*inspection*) (p. 2358) : son amendement n° 38 : exclusion des contrôles prévus par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments de l'habilitation mentionnée à l'article L. 795-1 du code de la santé publique ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2363) : amélioration du traitement des problèmes de santé publique. Absence d'association de la profession vétérinaire à la préparation du titre III. Votera ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3245, 3246) : mesures proposées opposées à une politique familiale. Respect de la parole de l'Etat. Absence de concertation. Garde d'enfants. Remise en question du principe républicain d'égalité. Principe d'universalité des prestations sociales. Famille, équilibre de la société. Dangers de la dénatalité.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - **Art. 4** (*déplacement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants*) (p. 3465) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. Gérard Larcher. Soumission des non-salariés aux aléas de la conjoncture économique. Augmentation de la cotisation et mise sous condition de ressources des allocations familiales.

- **Art. 20 (réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED)** (p. 3504) : son amendement de suppression n° 67 ; adopté. Conséquences négatives sur l'emploi et les conditions de vie des familles. Emplois de proximité ayant une grande utilité sociale. Chômage des personnes non qualifiées. (p. 3505) : absence d'augmentation du nombre de places de crèches. Conciliation entre la vie professionnelle des femmes et leur vie familiale. - **Après l'art. 20** (p. 3507) : son amendement n° 68 ; ouverture d'un droit à une formation adaptée aux gardes d'enfants dont les employeurs bénéficient de l'AGED ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3581, 3582) : importance des efforts demandés à la branche famille. Démantèlement de la politique familiale. Mise sous condition de ressources des allocations familiales sans redistribution dans les familles les plus modestes. Emplois familiaux. Coût global de la non éducation des enfants pour la société. Travail des femmes et liberté de choix. (p. 3583) : avec le groupe du RPR, votera le contre-projet élaboré par le Sénat avec conviction.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quater** (p. 5017) : ses amendements n° II-103 : passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés urbaines ; n° II-104 : développement de la taxe professionnelle de zone ; n° II-105 : passage à la taxe professionnelle unique pour les districts ; et n° II-106 : passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés de communes en assouplissant la condition de majorité ; retirés. (p. 5018) : son amendement n° II-107 : extension à tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des dispositions de l'article 1636 B decies du code général des impôts qui encadrent les liens entre les taux ; retiré. (p. 5021) : son amendement n° II-108 : passage à une taxe professionnelle unique pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle ; retiré.

BRISEPIERRE (Paulette), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 279 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0319 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 280 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part [n° 0321 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Coopération [n° 0088 (97-98), tome 3] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

- n° 18 (*JO Débats* du 24 octobre 1997) (p. 2985). - Ministère : Affaires étrangères - *Présence de la France au Congo et en Afrique* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2986) - **Politique internationale**

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1471) : situation en Algérie et préoccupation de nos compatriotes résidant sur place. Votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres)** [n° 0279 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 280** (p. 2056, 2059) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part** [n° 0280 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 279** (p. 2056, 2059) : voir son intervention sous le projet de loi n° 279.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 4144, 4146) : utilité d'un secrétariat d'Etat à la coopération, distinct du ministère des affaires étrangères. Présence française en Afrique. PME-PMI. Caisse française de développement, CFD. Insuffisance des garanties pour les Français établis en Afrique. Pensions servies par les caisses de retraite africaines. Récents événements du Congo. Rôle essentiel d'un dispositif militaire français. Elargissement souhaitable de l'aide à des pays africains non francophones. Contradiction entre la baisse des crédits et l'élargissement, discutable, de la compétence du secrétariat d'Etat à l'ensemble des pays en voie de développement. Approuve la progression des crédits de l'aide-projet. Diminution inquiétante des effectifs de l'assistance technique, civile et militaire. Remplacement des volontaires du service national, VSN. Avis favorable à ce projet de budget.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4193, 4194) : efficacité de la direction des Français de l'étranger : renforcement indispensable du fonds d'action sociale. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Augmentation des charges pour les parents d'élèves. Conséquences du remplacement des appelés par un volontariat. Situation des Français du Zaïre et du Congo.

BUFFET (Marie-George), Ministre de la jeunesse et des sports.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS*Questions orales sans débat :*

n° 107 de M. André Pourny : **Faune** (*Dégâts causés par les buses aux élevages de volaille de Bresse*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5353).

n° 111 de M. François Lesein : **Justice** (*Respect du principe de présomption d'innocence par les médias*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5351).

n° 124 de M. Robert Calmejane : **Sports** (*Conditions de retransmission de la Coupe du monde de football*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5350).

INTERVENTIONS**- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]***Deuxième partie :***Jeunesse et sports**

- (6 décembre 1997) (p. 4816) : mise en place d'une nouvelle politique. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Emploi des jeunes. (p. 4817) : Rencontres de la jeunesse. Crédits destinés à la jeunesse et à la vie associative. Bénévolat. (p. 4818) : fiscalité des associations. Aménagement des rythmes scolaires. Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Révision de la loi du 16 juillet 1984. TVA sur les équipements sportifs. Avenir juridique et financier des clubs. Départ des jeunes sportifs à l'étranger. (p. 4819) : réunion des ministres des sports à l'échelon européen. Lutte contre le dopage. Coupe du monde de football. Jeux olympiques d'hiver de Nagano. Insertion professionnelle des sportifs de haut niveau. (p. 4820) : contrôle public des fédérations sportives. Sport et télévision.

C

CABANEL (Guy), sénateur (Isère) président du groupe RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 29] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 729). - Ministère : Santé - *Incitation à la cessation d'activité des médecins* - Réponse le 7 février 1997 (p. 729) - Médecins

Questions orales sans débat :

n° 115 (JO Débats du 7 novembre 1997) (p. 3360). - Ministère : Equipement - *Politique des transports* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5331) - Transports

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 157, 160) : crise mondiale du transport ferroviaire. Exemples étrangers : Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne. Définition des responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF par la création de l'établissement public Réseau ferré national, R.F.N. Désendettement de la SNCF : interrogation sur le remboursement par RFN de la part transférée ; part importante laissée à la charge de la SNCF. Reconquête commerciale. Propose la représentation des usagers dans les conseils d'administration de RFN et de la SNCF. Expérience

de régionalisation des transports régionaux de voyageurs. Votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 195) : se déclare opposé à l'amendement n° 73 de M. Claude Billard (prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagée par une taxation des opérations sur les marchés monétaires). - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 237) : votera cet article.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 2 (conseil d'administration et statuts de l'établissement)** (p. 258, 260) : son amendement n° 44 : conditions de représentation des usagers ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 645) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 1 de cet article). (p. 655, 656) : votera cet article. Départ définitif de l'étranger. Visites inopinées.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 1636, 1638) : mise en conformité de notre procédure criminelle avec la Convention européenne des droits de l'homme. Importance du jury populaire dans l'histoire judiciaire de la France. Justification d'une possibilité d'appel des jugements en cour d'assises. Impossibilité regrettable de plaider coupable en France. Inconvénients d'un abaissement à dix-huit ans de l'âge requis pour être juré. Nécessité d'introduire la motivation des jugements. Difficultés liées à sa mise en oeuvre. Délai d'application de ce texte. Avancée pour la protection des droits de la défense. La majorité du groupe du Rassemblement démocratique social et européen votera ce texte.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - **Après l'art. 7** (p. 898) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 124 : développement de la diversité de l'information ; rejeté. (p. 901) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 125 : possibilité pour les opérateurs nationaux, diffusant plus de quatre heures d'information générale par jour, de se déclarer candidat sur les fréquences faisant l'objet d'un appel à candidatures ; retiré. (p. 902) : sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique), son sous-amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° 134 ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)]** - (26 février 1997) - **Discussion générale** (p. 1049, 1050) : remplacement du citoyen au coeur du service public. Nécessaire simplification, réorganisation et modernisation de l'Etat. Principe de décision implicite de rejet de l'administration. Dispositions relatives au Médiateur de la République. Création des maisons des services publics. Lacunes relatives aux nouveaux outils de communication. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera le projet de loi. - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1079, 1080) : soutient l'amendement n° 35 de M. Pierre Laffitte (attribution des nouvelles technologies aux maisons des services publics dès leur création). (p. 1081) ; interrogation sur le risque de mise en place de structures nouvelles pour un nouveau découpage territorial avec les maisons des services publics. - **Intitulé du projet de loi** (p. 1084) : son amendement n° 26 : nouvel intitulé du projet de loi : "Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et leurs usagers" ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1086) : avec la majorité des membres du RDSE, votera le

projet de loi. Prise en compte des concentrations urbaines et de la baisse de la population des communes rurales.

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1471) :** situation en Algérie. Conditions non remplies pour l'organisation d'un vote.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2145) :** étape décisive dans la citoyenneté européenne. Incidences dans les communes d'Ile-de-France, de Paris et des régions frontalières. Révision constitutionnelle. Clause de réciprocité. Double vote. Notion de résidence. Inscription sur les listes complémentaires. (p. 2146) : Conseil de Paris. Collège électoral des sénateurs. La quasi-unanimité des membres du groupe du RDSE votera ce projet de loi organique. - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2152) :** sur l'amendement n° 3 de la commission (1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité), s'oppose au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). (p. 2156) : article 88-3 de la Constitution. - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2159) :** se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). - **Après l'art. 6 (p. 2169) :** se déclare favorable à l'amendement n° 28 de M. Guy Allouche (remplacement au collège électoral des sénateurs des conseillers municipaux communautaires par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste).

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Après l'art. 2 (p. 2262, 2263) :** se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Bernard Joly (vote obligatoire).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions) (p. 2328) :** intérêt du laboratoire des eaux minérales et nécessité de son indépendance sous l'autorité de l'Agence. Son texte repris par la commission en conclusions supplémentaires (contrôle de la qualité des eaux minérales par des personnes compétentes).

[n° 0413 (96-97)] - (25 septembre 1997) - **Après l'art. 11 (p. 2357) :** regrette le retrait de l'amendement n° 32 de M. François Autain (règles applicables à la mise sur le marché des produits de nutrition clinique). Médicaments et produits diététiques. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2361, 2362) :** votera ce texte. Nécessaire mise en place d'un organisme de veille sanitaire. Réflexion relative à la décentralisation.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3583, 3584) :** affrontement entre la logique du Gouvernement et celle de la commission des affaires sociales. Politique familiale. Augmentation du taux de la CSG et de son assiette. Taxation de l'épargne. Difficulté de réalisation des choix de la commission des affaires sociales en matière d'économies de gestion et d'objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. Maîtrise des dépenses de santé et informatisation. S'abstiendra lors de ce vote difficile sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4036, 4038) :** prudence du Gouvernement vis-à-vis de la dépense publique. Absence de mesures de relance de l'investissement. Contrainte de lutte contre le chômage et de soutien à l'emploi. Débat constructif. Avec la majorité du groupe du RDSE, approuve la démarche de la commission des finances du Sénat.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) - **Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4755) :** éléments chiffrés. Poids des élections à organiser en 1998. Ajustements et orientations nouvelles. Schéma d'apurement de la dette à l'égard de France Télécom. Soutien médical et psychologique aux policiers. (p. 4756) : contraintes financières de la Direction de la sécurité et de la défense civiles. Réformes prévues par la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité de 1995. Politique de sécurité. Redéploiements d'effectifs. Création sur cinq ans de vingt mille postes d'adjoints de sécurité. (p. 4757) : recrutement de quinze mille agents locaux de médiation. Moyens de transmission de la police nationale et intérêt du réseau de transmission numérique ACROPOL. Propose au Sénat d'adopter ces crédits.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Art. 61 nonies (suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés) (p. 5054) :** son amendement, soutenu par M. François Lesein, n° II-50 : suspension des poursuites pour toutes les personnes ayant déposé un dossier dans une Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER ; rejeté.

Vote sur l'ensemble :

(p. 5089, 5091) : limitation des dépenses publiques. Maîtrise des déficits publics. Relance de la consommation. Fiscalité. Union économique et monétaire. Lutte contre le chômage. Avec la majorité du RDSE, votera le texte amendé par la commission des finances. Croissance économique.

- **Proposition de loi relative au placement, sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5155, 5156) :** souhaite l'adoption de cette proposition de loi, dont il est l'auteur. Espère le développement du milieu ouvert. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 5159) :** surpopulation carcérale et respect du détenu. Réinsertion.

CALDAGUÈS (Michel), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 13 mars 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les forces européennes Eurofor et Euromarfor [n° 0183 (97-98)] (17 décembre 1997) - Union européenne.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale** (p. 565, 566) : commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'immigration clandestine. Climat d'intolérance. Contrôle de constitutionnalité. Jurisprudence judiciaire. Modifications de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Limites de ce débat. Visite sommaire des véhicules. (p. 567, 568) : régularisations des étrangers en situation irrégulière. Polygamie. Nécessité d'examiner ce problème dans sa globalité. Se prononce en faveur de ce texte. Intégration.

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 631, 632) : son amendement n° 38 : obligation pour le maire de rendre compte immédiatement au représentant de l'Etat dans le département de la délivrance des certificats d'hébergement octroyés ; retiré. Demande de plusieurs certificats d'hébergement consécutifs pour une même personne. Suppression du droit de cent francs attaché à ces certificats. (p. 634) : son amendement n° 39 : substitution de la notion de "force majeure" à celle de "circonstances personnelles ou familiales justifiées" excusant l'absence d'informations relatives au départ de l'hébergé ; retiré. (p. 635) : son amendement n° 40 : rétablissement des mots "soit des informations disponibles" relatives aux conditions d'hébergement ; retiré. (p. 636) : son amendement n° 41 : obligation pour le maire de rendre compte sans délai du départ de l'hébergé au représentant de l'Etat dans le département ; retiré. (p. 641) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 1 de cet article). Certificats d'hébergement de complaisance. (p. 654) : intervient sur l'ensemble de l'article 1er. Retrait de ses amendements. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 660, 661) : visite sommaire des véhicules. Jurisprudence constitutionnelle. Choix de souveraineté. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 671, 672) : ses amendements n° 42 : visite sommaire des voitures particulières ; rejeté ; et n° 43 : allongement du délai d'immobilisation du véhicule ; retiré. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. Responsabilité du législateur. (p. 675, 676) : intervient sur ses amendements n° 42 et n° 43 précités.

- **Rappel au règlement - (5 février 1997) (p. 620)** : intervient sur le rappel au règlement de M. Jack Ralite.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 705, 706) : intervient sur les amendements de suppression n° 64 de M. Robert Pagès, n° 121 de M. Guy Allouche et n° 198 de Mme Joëlle Dusseau. Employeurs de main-d'oeuvre clandestine. - **Avant l'art. 4** (p. 707, 709) : sur l'amendement n° 79 de M. Alain Vasselle (attribution d'une carte spéciale d'identification à l'étranger résidant habituellement en France depuis plus de quinze ans), son sous-amendement n° 214 : information du Parlement sur le nombre de bénéficiaires de cette disposition ; devenu sans objet. Solution de repli. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 709) : polygamie. Jurisprudence. (p. 740) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables). Polygamie. (p. 741, 742) : se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans). Pouvoir régalién du Gouvernement. Bénéfice du droit d'asile accordé en 1982 à des prostituées. (p. 744) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). - **Après l'art. 6** (p. 756, 757) : son amendement n° 45 : possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3781) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 1-12 de la commission, n° 1-156 de M. Alain Vasselle, et n° 1-185 de M. Denis Badré. Facteur psychologique.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques)** (p. 3875) : votera l'amendement n° 1-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'avoir fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs).

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 61 ter** (p. 5011) : se déclare favorable à l'amendement n° II-100 de M. Philippe Marini (exonération du paiement de la taxe d'habitation à compter de 1999 des étudiants logés par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Art. 4 (prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social)** (p. 5265) : caractère ambigu du mot "prélèvement". - **Art. 28 (validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes)** (p. 5312) : avis du Conseil d'Etat. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission.

- **Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Art. 32 (engagement financier de l'Etat dans le plan de restructuration du GAN)** (p. 5359) : mauvaise gestion de l'Etat dans le domaine économique et financier. Liste des dirigeants d'établissements bancaires dont la responsabilité est engagée au titre du droit des sociétés. Pertes assumées par le contribuable. (p. 5360) : loi bancaire et protection de l'épargnant. Modification des règles de contrôle de la

profession bancaire. Au nom du groupe du RPR, approuve les conclusions de la commission des finances et votera cet article.

CALMEJANE (Robert), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 124 (JO Débats du 26 novembre 1997) (p. 3918). - Ministère : Jeunesse - *Conditions de retransmission de la Coupe du monde de football* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5350) - Sports

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2639, 2640) :** évolution des menaces et des technologies. Professionnalisation des armées. Volontariat. Appel de préparation à la défense. Rôle de l'éducation nationale. Bilan de santé. Cas des jeunes qui doivent quitter leur emploi pour effectuer leur service national. - **Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 111-2 du code du service national (contenu du service national universel) (p. 2653) :** sur l'amendement n° 6 de la commission (substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense"), son sous-amendement n° 30 : bilan de santé ; rejeté. - **Art. 4 (réforme du code du service national) (p. 2666) :** son amendement n° 31 : possibilité de dispense pour les jeunes gens titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée dans une entreprise artisanale ou de type PME ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2673) :** précédent projet de loi. Appel de préparation à la défense. Le groupe du RPR votera ce projet de loi tel qu'il a été amendé par le Sénat.

CALMEJANE (Robert), Sénateur (Val-de-Marne) CRC.

Remplace le 13 juin 1997, en qualité de sénateur, M. Claude Billard, élu député (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

CAMOIN (Jean-Pierre), sénateur (Bouches-du-Rhône) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement supérieur [n° 0086 (97-98), tome 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1585). - Ministère : Santé - *Principes de la convention médicale* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1585) - Médecins

n° 17 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4081). - Ministère : Intérieur - *Régularisation des sans-papiers* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4082) - Immigration

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Discussion générale (p. 436, 437) :** mise en oeuvre d'une prophylaxie pour enrayer la contagion. Région Provence-Côte d'Azur. Création de l'association des villes termitées de France. Journée nationale de sensibilisation et d'information organisée au Palais du Luxembourg le 21 octobre 1992. Amendements déposés par le Gouvernement. - **Art. 7 (fourniture d'un état parasitaire) (p. 441) :** se déclare opposé à l'amendement n° 5 du Gouvernement (nouvelle rédaction qui prévoit le partage du coût de l'état parasitaire entre le vendeur et l'acquéreur). - **Art. 9 (aides publiques pour la lutte contre les termites) (p. 442) :** se déclare favorable à l'amendement n° 6 du Gouvernement (travaux initiaux de prévention et de lutte contre les termites et déduction fiscale pour le renouvellement des traitements).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Après l'art. 7 (p. 892) :** son amendement n° 70 : possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux ; retiré. (p. 897) : urgence du développement de la télévision de proximité.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2936, 2937) :** dévoilement progressif des intentions du ministre. Publication du plan pour les universités. Publication d'un plan social. Régularisation par le Parlement de décisions prises sans sa participation. Report de la réforme de la formation continue à l'université, au bénéfice de la réforme du recrutement des universitaires. Accroissement relatif du budget de l'enseignement supérieur pour 1998. Question sur la consistance des projets du ministre.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4103, 4105) : évolution des crédits. Création d'emplois ; bibliothèques ; gestion des enseignants ; emplois précaires ; recours massif aux professeurs agrégés ; évaluation des enseignants chercheurs ; mode de recrutement. Dérive dans l'utilisation des heures supplémentaires. Constructions universitaires.

Relais du plan Université 2000 par le plan Université pour le troisième millénaire. Statut étudiant ; réforme des aides ; taxe d'habitation. Dimension européenne. Avis défavorable à ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4121) : accepte l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits). - **Art. 63 bis (budget coordonné de l'enseignement supérieur)** (p. 4122) : son amendement, soutenu par M. Pierre Laffitte, n° II-6 : état annexé précisant les ministères et organismes gestionnaires de chaque établissement d'enseignement supérieur ; adopté.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 61 nonies (suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés)** (p. 5054) : son amendement n° II-141 ; suspension provisoire de poursuites pour les personnes dont les demandes ont été déposées avant le 9 décembre 1997 ainsi que pour celles qui ont été déclarées éligibles par les commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER. Application dans toutes les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire ; retiré. (p. 5058) : votera l'amendement n° II-126 de M. Gérard Delfau (suspension provisoire des poursuites à l'encontre des personnes qui ont déposé un dossier auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER, dans une profession non salariée jusqu'à la décision de l'autorité administrative compétente).

CANTEGRIT (Jean-Pierre), sénateur (Français établis hors de France) UC-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil pour la protection sociale des Français de l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des quinze-vingt (JO Lois et décrets du 5 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0183 (96-97)] (21 janvier 1997) - Français de l'étranger.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4152, 4154) : responsabilité des pays développés, notamment en Afrique. Intérêt économique et diplomatique de la politique de coopération de la France. Politique de partenariat. Actions sur le terrain. Investissement productif. Encouragement à l'Etat de droit. Contributions européennes. Banque mondiale. Baisse des crédits et modernisation de l'aide au développement. Français titulaires d'une pension en francs CFA. Indemnisation des coopérants victimes des récents événements en Afrique centrale.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4187, 4188) : rôle du fonds d'action sociale. Diminution des crédits d'assistance et de secours pour les Français de l'étranger. Situation précaire de certains compatriotes expatriés. Absence de couverture maladie : discrimination par rapport aux bénéficiaires en France. Rappel de sa proposition d'élaboration d'un nouveau plan quinquennal d'augmentation des crédits du fonds d'assistance. Caisse des Français de l'étranger. Indemnisation des Français victimes de troubles politiques à l'étranger. Devoir de solidarité.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4320, 4322) : protection sociale des Français établis à l'étranger. Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger. Possibilités d'adhésion sans rétroactivité. Nécessaire vigilance pour maintenir des comptes équilibrés. Créations d'emplois à l'étranger. Expatriation et amélioration du chômage. Transfert partiel de la cotisation maladie sur la CSG et répercussions pour les adhérents de la caisse des Français de l'étranger fiscalement domiciliés en France. Retraite des expatriés. Loi relative à l'épargne-retraite. Fonds d'action sociale du ministère des affaires étrangères. Chômage et protection contre la perte d'emploi. Indispensable parité entre salariés métropolitains et salariés expatriés. Souhait du développement de l'expatriation.

CARLE (Jean-Claude), sénateur (Haute-Savoie) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la négociation collective dans les PME-PMI [n° 0373 (96-97)] (26 juin 1997) - Travail.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2692). - Ministère : Premier ministre - *Situation financière des familles* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2693) - Politique familiale

Questions orales sans débat :

n° 620 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1660). - Ministère : Equipement - *Avis relatifs à la publicité de certaines écoles de conduite* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1817) - Permis de conduire

n° 623 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1661). - Ministère : Travail - *Mise aux normes européennes des équipements de travail* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1808) - Union européenne

n° 623 (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1661). - Ministère : Travail - *Mise aux normes européennes des équipements de travail* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1808). - Union européenne

n° 40 (JO Débats du 26 septembre 1997) (p. 2367). - Ministère : Aménagement du territoire - *Installation d'une ligne à très haute tension au nord d'Annecy* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2747) - Electricité de France (EDF)

n° 75 (JO Débats du 17 octobre 1997) (p. 2868). - Ministère : Education - *Organisation des établissements publics locaux d'enseignement* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3213) - Établissements scolaires

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 870, 871) : caractère technique du projet de loi. Média de proximité. Possibilité pour les télévisions privées nationales de décrochages locaux. Déséquilibres dans le paysage audiovisuel. Télévisions locales. Avec le groupe des RI, votera ce texte. - **Après l'art. 7** (p. 895) : risque de modification des équilibres par l'introduction de la publicité. Se réjouit de la position prise par M. le ministre et M. le président de la commission des affaires culturelles.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2393, 2394) : espérance de la jeunesse pour lutter contre le fléau du chômage. Création prioritaire de nouveaux services. Accroissement du poids du secteur public. Aggravation de la fracture sociale. Reconnaissance de la faillite du système éducatif. (p. 2395) : comme beaucoup de collègues du groupe des RI, ne votera pas ce projet de loi. Ses propositions : priorité au secteur privé, réforme du secteur éducatif et partenariat avec les collectivités locales. Exemple de la région Rhône-Alpes : Plan d'accès à la première expérience professionnelle, PAPEP. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** (p. 2431, 2432) : son amendement n° 30 de suppression ; retiré. - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2434) : sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement n° 31 : renforcement des effectifs de certaines associations ; adopté. (p. 2446) : sur l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission, son sous-amendement n° 32 : remplacement du mot "animation" par le mot "ingénierie"; adopté. (p. 2448) : son amendement n° 33 : protection des emplois productifs existant dans l'artisanat ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2471) : son amendement n° 35 : modulation de l'aide de l'État en fonction du niveau de qualification ; adopté. - **Avant l'art. 1er bis** (p. 2503) : son amendement n° 37 : consultation pour avis des institutions représentatives du personnel, sur les conventions ; retiré. - **Art. 1er quinquiés (aide à la création d'entreprises par les jeunes)** (p. 2506, 2507) : ses amendements n° 38 : consultation du comité départemental de l'emploi et de la formation, CODEF ; rejeté ; et n° 39 : contribution de l'État et des régions à la mise en place d'une ingénierie pour l'aide à la création d'entreprise ; adopté. - **Après l'art. 3** (p. 2535) : son amendement n° 41 : entrée en vigueur de la présente loi et incitation à l'embauche des jeunes dans le secteur privé ; rejeté.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2920, 2923) :

accord avec les diverses déclarations de principe du ministre. Question sur les moyens et sur le calendrier de sa politique. Difficultés éprouvées par les jeunes ayant achevé leurs études. Mauvaise utilisation des moyens croissants dédiés à l'éducation nationale. Dysfonctionnements liés à l'hypercentralisation et au cloisonnement bureaucratique. Hétérogénéité de la population scolaire. Situations d'échec. Compétence reconnue des enseignants mais insuffisante ouverture sur le monde extérieur. Surabondance et inadéquation de l'offre de formation. Filières professionnelles. Centralisation excessive de la gestion des établissements et des personnels. Sous-traitance souhaitable de certaines fonctions périphériques : hébergement, entretien, restauration. "Permis de réussir" : diminution du chômage des jeunes dans la région Rhône-Alpes. Orientation des élèves. Renforcement du partenariat avec les professions et les chambres consulaires. Diffusion de l'expérience des retraités. Partenariat avec les ONG. Défaut de civisme de la jeunesse. Importance du premier emploi en termes pécuniaires et en termes de reconnaissance sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4282, 4283) : absence de prise en considération du contexte et des réalités de l'économie. Exclusion générée par un contexte de spéculation. Conditions de l'expansion et de la croissance économique, essentielles à la pérennité de l'emploi. Plan emplois-jeunes. Poids des dépenses publiques. Formation professionnelle. Réduction de la durée du travail. Nécessaire réforme des charges pesant sur les personnes morales et physiques, de la législation des entreprises et du système éducatif. Ne votera pas ce projet de budget.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)]** - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5374, 5376) : absence de réforme du mode de scrutin. Réalisations des régions : exemple de la région Rhône-Alpes. Mandat impératif. Adoption du budget. Rejet de ce texte en l'état et proposition d'un certain nombre d'amendements.

- **Suite de la discussion** - (18 décembre 1997) - **Art. 1er (coordinations - art. L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5420) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 34 : modification du mode de scrutin régional ; retiré. - **Après l'art. 3** (p. 5421) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 36 : modification du mode de scrutin régional ; retiré. - **Art. 2 (coordinations - art. L. 4132-13 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5424) : son amendement de suppression n° 35, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; adopté. - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5424) : son amendement de suppression n° 14, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; adopté. - **Avant l'art. 4** (p. 5430) : son amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 37 : modification du délai entre le débat sur les orientations budgétaires et l'examen du budget du conseil régional ; adopté. - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5431) : son amendement de suppression n° 38, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; retiré. Sur l'amendement n° 21 de la commission (fixation au 20 mars de la date limite d'adoption des budgets régionaux, report au 30 avril de cette date, les années de renouvellement des conseils régionaux et obligation pour le président de présenter un nouveau projet de budget dans un délai de cinq jours à compter du vote de rejet), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 49 : proposition d'un délai de dix jours pour la présentation d'un nouveau projet de budget ; adopté. Sur l'amendement n° 23 de la commission (conditions de

présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional), son sous-amendement, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 40 : suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion ; adopté. Sur l'amendement n° 25 de la commission (adoption du budget annexé à la motion), son sous-amendement de coordination n° 41, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; adopté. - Art. 5 (coordination - art. L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5450) : son amendement de suppression n° 39, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; adopté. - Art. 6 (démission d'office d'un membre du conseil régional - art. L. 4132-2-1 du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 17, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; retiré au profit de l'amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 30 de la commission. - Art. 7 (publicité et entrée en vigueur du budget - art. L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales) : son amendement de suppression n° 42, soutenu par M. Jean-Pierre Raffarin ; retiré au profit de l'amendement n° 31 de la commission (nouvelle rédaction de cet article regroupant l'ensemble des coordinations). - Après l'art. 7 (p. 5451, 5452) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Raffarin, n° 43 : réduction de 50 % de l'indemnité des membres du conseil régional absents à plus de la moitié des réunions du conseil ; rejeté ; n° 45 : définition d'un véritable projet régional durant la première année suivant le renouvellement du conseil régional ; et n° 46 : participation des élus du conseil régional au conseil de perfectionnement des centres de formation des apprentis financé par la région ; retirés.

CARRÈRE (Jean-Louis), sénateur (Landes) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - Vietnam.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement technique [n° 0086 (97-98), tome 7] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 730). - Ministère : Education - Sécurité des matériels dans les établissements d'enseignement technique - Réponse le 7 février 1997 (p. 731) - Enseignement technique et professionnel

n° 4 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2690). - Ministère : Education - Création d'emplois-jeunes dans l'éducation nationale - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2690) - Emploi

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2923, 2927) : avancées enregistrées depuis la prise de fonction du ministre. Allocation de rentrée scolaire. Fonds social pour les cantines scolaires. Lutte contre la malnutrition des enfants scolarisés. Relance des zones d'éducation prioritaire, ZEP. Augmentation des moyens destinés à l'aide sociale en université. Revendication syndicale portant sur le statut social de l'étudiant. Aides fondées sur des critères sociaux et sur les résultats des élèves. Diffusion des nouvelles technologies en milieu scolaire. Question sur le financement et sur le calendrier de ce programme. Formations techniques supérieures. Rapport du Sénat sur les premiers cycles universitaires et la filière technologique. Allègement et simplification du contenu des manuels scolaires. Conseil national des programmes. Réforme des études de médecine. Plan Universités du troisième millénaire, U3M. Effectifs de la fonction publique. Moyens supplémentaires dédiés à l'éducation nationale. Embauche des maîtres auxiliaires. Utilité des "emplois-jeunes" dans l'éducation nationale. Réouverture de classes dans le secteur primaire. Augmentation du taux d'encadrement dans les universités. Lutte contre la pédophilie. Efficacité des dispositions prises contre la violence à l'école. Excès du bizutage. Réglementation des sorties scolaires en groupes. Réduction du nombre de directions du ministère. Suppression du nombre de fonctionnaires de l'administration centrale. Question sur les listes complémentaires de CAPES. Echanges internationaux et ouverture de notre enseignement sur l'extérieur. Soutien vigilant et déterminé des sénateurs socialistes.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3841) : son amendement n° 1-122 : instauration du taux réduit de TVA sur les corridas ; rejeté.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour l'enseignement technique (p. 4056, 4058) : insuffisance des crédits consacrés à l'enseignement technologique, malgré la progression des effectifs scolarisés. Professeurs de lycées professionnels. Taux de réussite au baccalauréat professionnel. Nouveau contrat pour l'école. Apprentissage. Programme d'éducation à l'orientation. Dégradation de la situation des diplômés professionnels sur le marché de l'emploi. Mise en sécurité du parc des machines des établissements techniques et professionnels. Ouverture aux technologies nouvelles. Au nom de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget que personnellement il votera. (p. 4059, 4060) : personnels ; réemploi des maîtres auxiliaires ; candidats admis au CAPES de mathématiques. Demande de la création de postes ATOS : secteur médico-social. Carrière des enseignants ; grille indiciaire ; plan d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles. Déconcentration en concertation avec les organisations syndicales. Fonds social pour les cantines scolaires. Allocation de rentrée scolaire. Zones d'éducation prioritaire, ZEP. Plan contre la violence. Réouverture de classes. Vote de ce projet de budget par les sénateurs socialistes. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4096) : se déclare opposé à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des

crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants). - Titre IV (p. 4100) : se déclare opposé à l'amendement n° II-9 de la commission (réduction des crédits de l'enseignement privé, au titre du principe de parité). Votera contre les crédits de ce titre, modifiés par le vote du Sénat.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4120) : se déclare opposé à l'amendement n° II-10 de la commission (réduction des crédits). - Titre IV (p. 4121) : se déclare opposé à l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits).

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4127, 4129) : création d'emplois : chercheurs ; ingénieurs, techniciens et administratifs. Aide aux jeunes chercheurs ; post-doctorants. Choix budgétaire privilégiant la recherche fondamentale. Rationalisation des structures de recherche. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste. - Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4140, 4141) : se déclare opposé aux amendements de réduction des crédits n° II-12 et n° II-13 de la commission.

CASTAING (Robert), sénateur (Gers) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4067, 4068) : moratoire aux fermetures de classes en milieu rural et réouverture. Comités locaux d'éducation. Mesures de solidarité envers les familles. Rétablissement de la morale civique. Activités périscolaires et aménagement des rythmes ; engagement financier des collectivités et multiplicité des partenaires institutionnels. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

CAVALIER-BÉNÉZET (Francis), sénateur (Gard) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

CAZALET (Auguste), sénateur (Pyrénées-Atlantiques) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Membre titulaire de la Commission centrale de classement des débits de tabac ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - II - Transports - Transports terrestres [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 21] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 133 (JO Débats du 6 décembre 1997) (p. 4747). - Ministère : Equipement - Réalisation de l'autoroute Pau-Bordeaux - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5335) - Autoroutes

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les transports terrestres (p. 4583, 4584) : augmentation des crédits. Réforme de la SNCF. Transports collectifs d'Ile-de-France. Tarifs. Insécurité. Subventions d'investissement aux transports collectifs de province. Voies navigables ; abandon de la liaison Rhin-Rhône ; priorité à la voie Seine-Nord. Transports routiers. Propose l'adoption de ce budget, assorti de l'amendement de réduction des crédits voté par la commission des finances, conformément à sa démarche de réduction des déficits budgétaires. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4605) : soutient les amendements de réduction des crédits n° II-63 et n° II-65 de la commission. - Titre IV (p. 4609, 4610) : son amendement de réduction des crédits n° II-62 ; adopté. Soutient l'amendement de réduction des crédits n° II-64 de la commission.

CECCALDI-RAYNAUD (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 578, 580) : action du ministre de l'intérieur. Apport de ce projet de loi. Intégration et assimilation des étrangers. Conception de l'immigration.

Refus des régularisations massives d'étrangers. Intervention de M. Robert Badinter.

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative) (p. 773) : sur l'amendement n° 32 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel), son sous-amendement n° 81 : suppression du caractère exceptionnel ; adopté. (p. 776) : intervient sur son sous-amendement n° 81 précité, déposé sur l'amendement n° 32 précité de la commission. Absence de signification juridique.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1338, 1341) : travaux du Parlement. Emotion collective. Attitude de l'opposition. Opinion publique. Lutte contre l'immigration clandestine.

- Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) - Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales) (p. 1408) : sur l'amendement n° 3 de la commission (consultation des données du fichier automatisé des empreintes digitales géré par le ministère de l'intérieur et du fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié), son sous-amendement n° 98 ; retiré.

- Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative) (p. 1489) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (formation de l'appel immédiatement après le prononcé de l'ordonnance et transmission de ce dernier au premier président ou à son délégué).

- Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2152) : sur l'amendement n° 3 de la commission (1° droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2° mise en place d'une clause de réciprocité), se déclare opposé au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2159) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). Caractère immoral du double vote.

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5426) : soutient l'amendement de suppression n° 12 de M. Jean-Patrick Courtois.

CÉSAR (Gérard), sénateur (Gironde) RPR-A.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 23 (96-97)] de M. Jean-Marc Pastor et plusieurs de ses collègues, et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à organiser la lutte contre les termites, et la proposition de loi [n° 142 (96-97)] de M. Jean-Pierre Camoin et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)] (22 janvier 1997) - Risques naturels.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 329 (96-97)] de M. Charles Descours et plusieurs de ses collègues, relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0418 (96-97)] (17 septembre 1997) - Santé.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, et les membres du groupe du Rassemblement pour la République, portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0008 rectifié (97-98)] (1er octobre 1997) - Agriculture.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 8 rectifié (97-98)] déposée avec plusieurs de ses collègues, les membres du groupe du Rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, les membres du groupe de l'Union centriste et rattachés administrativement, et les membres du groupe des Républicains et Indépendants, apparenté et rattaché administrativement, portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)] (3 décembre 1997) - Agriculture.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4084). - Ministère : Intérieur - Violences urbaines - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4085) - Villes

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 334, 335) : examen par la commission des propositions de loi présentées, l'une par M. Jean-Pierre Camoin, et l'autre par M. Jean-Marc Pastor. Arrivée des termites en France. Textes législatifs et réglementaires au niveau national. Régime déclaratif obligatoire. Publicité juridique des zones contaminées. Transparence des transactions immobilières par la délivrance d'une attestation de parasitologie. Amélioration de la qualification professionnelle des entreprises. Aides aux propriétaires d'immeubles situés dans les zones infestées. Information et concertation. Cartographie des zones contaminées. Propose l'adoption de cette proposition de loi dans la nouvelle rédaction élaborée par la commission. - Art. 2 (déclaration obligatoire des foyers d'infection) (p. 438, 439) : accepte les amendements du Gouvernement n° 1 (obligation pour l'occupant de l'immeuble et, à défaut, pour le propriétaire, de déclarer les foyers d'infection) et n° 2 (sanction fixée par voie réglementaire en cas de non

déclaration des foyers d'infection). - **Art. 3 (délimitation des zones contaminées)** : s'oppose à l'amendement n° 3 du Gouvernement (limitation des mesures de prophylaxie et de lutte contre les termites aux seuls bâtiments et exclusion des zones non bâties). - **Art. 5 (pouvoir d'exécution d'office)** (p. 440) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (suppression du 1 de cet article qui modifie la définition de la police générale du maire). - **Art. 7 (fourniture d'un état parasitaire)** : s'oppose à l'amendement n° 5 du Gouvernement (nouvelle rédaction qui prévoit le partage du coût de l'état parasitaire entre le vendeur et l'acquéreur). - **Art. 9 (aides publiques pour la lutte contre les termites)** (p. 442) : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (travaux initiaux de prévention et de lutte contre les termites et déduction fiscale pour le renouvellement des traitements). - **Art. 10 (bénéfice de l'assurance des risques de catastrophes naturelles)** (p. 443) : accepte l'amendement de suppression n° 7 du Gouvernement.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)]** - (24 septembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 2282, 2283) : prolongement législatif aux conclusions de la mission d'information. Renforcement de l'attente des consommateurs en matière de sécurité alimentaire. Contrôle des produits alimentaires par l'Etat. Distinction indispensable entre le système de contrôle pour le médicament et celui pour les produits alimentaires. Agence de sécurité sanitaire des aliments. Autorité de police conservée par chaque ministère. Souhait du maintien de l'Agence nationale du médicament vétérinaire. Sous réserve des amendements déposés par la commission des affaires économiques, propose de donner un avis favorable sur le texte adopté par la commission des affaires sociales. - **Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** - **Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** (p. 2320) : son amendement n° 1 : suppression de l'adjectif "nutritionnels" qualifiant les risques sanitaires ; rejeté. - **Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions)** (p. 2322, 2323) : se déclare opposé à l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA). Avec l'adoption de l'amendement n° 40 précité, placement du CNEVA sous la triple tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation. (p. 2326) : son amendement n° 2 : suppression de l'alinéa donnant à la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des aliments compétence pour délivrer des autorisations de mise sur le marché des services et médicaments vétérinaires, et intégrant, l'Agence du médicament vétérinaire dans la nouvelle structure ; adopté. - **Art. L. 794-6 du code de la santé publique (statut des agents contractuels mentionnés à l'article L. 794-5)** (p. 2330) : son amendement n° 3 de coordination avec son amendement n° 2 précité ; rejeté. - **Après l'art. 4** (p. 2332) : son amendement n° 4 : proposition au Gouvernement par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments d'une rationalisation des instances consultatives d'expertise dans un délai de deux ans ; adopté. - **Art. 5 (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire)** (p. 2333) : son amendement n° 5, sur le même objet que l'amendement n° 65 du Gouvernement : nouvelle rédaction pour l'article 365 du code rural prévoyant, en cas d'urgence, une simple information de l'Agence et l'intervention du ministre de l'agriculture ; rejeté. - **Art. 6 (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique)** (p. 2335) : son amendement de suppression n° 68 ; rejeté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - **Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie)** : son amendement, soutenu

par M. Paul Blanc, n° 61 : exonération des personnes non salariées agricoles ; devenu sans objet. - **Après l'art. 3** (p. 3461) : son amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 63 : compensation de la CSG au profit des jeunes agriculteurs ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3938, 3939) : ses amendements, soutenu par M. Jean Bernard, n° I-171 : extension aux installations viticoles de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales ; et soutenu par M. Jean Chérioux, n° I-173 : aménagement du système actuel de déduction pour investissement dans le domaine agricole ; retirés.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4383) : retraites agricoles. Modalités de revalorisation des plus petites pensions agricoles. (p. 4384) : diminution des crédits de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Prime d'orientation agricole et désengagement de l'Etat. - **Examen des crédits - Etat C - Titre VI** (p. 4418) : son amendement n° II-35 : individualisation au sein du chapitre 61-40 des crédits consacrés au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole et des crédits destinés aux bâtiments d'élevage en zone de montagne ; retiré.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60** (p. 4998) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-95 : coûts induits par la mise aux normes des exploitations viticoles pour la gestion de leurs effluents ; retiré. (p. 5000) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-97 : déduction pour investissement dans les exploitations agricoles ; retiré.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5205, 5208) : préparation du projet de loi d'orientation agricole : hypothèse préoccupante d'une agriculture à deux vitesses. Projet de réforme de la politique agricole commune. PAC : alignement sur la position américaine demandant une baisse systématique des prix. Propositions de la commission des affaires économiques. Financement de l'entreprise agricole. Transmission. Cessibilité du bail rural. Contrôle des structures. Fonds agricole. Opérations soumises à autorisation préalable ; sanctions. Organisations de producteurs. Organisations interprofessionnelles. Dispositions fiscales. Statut du conjoint ; retraite forfaitaire des conjoints ; réforme du statut de retraite des conjoints collaborateurs d'entreprises. Assiette des cotisations sociales. Emplois saisonniers agricoles. Groupements d'employeurs. Qualité et valorisation des produits agricoles et alimentaires. Création d'un institut national de la qualité des produits agricoles et alimentaires. Autorisation de mentionner un nom géographique sur les labels et certifications de conformité en dehors de l'indication géographique protégée. Comité français d'accréditation, COFRAC. Demande l'adoption de cette proposition de loi. - **Demande de renvoi à la commission** (p. 5219, 5220) : s'oppose à la motion n° 8 de M. Pierre Lefebvre tendant au renvoi à la commission. - **Art. 2 (création et transmission d'un fonds agricole)** (p. 5225) : demande le retrait de l'amendement de

suppression n° 2 de M. Michel Souplet. - **Après l'art. 10** (p. 5228) : accepte l'amendement n° 7 de M. Jean Bizet (rapport annuel sur l'état de l'organisation économique de la production et de l'organisation interprofessionnelle agricole). - **Après l'art. 11** ; accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Souplet (taxation progressive des plus-values lorsque le chiffre d'affaires dépasse un million de francs et est inférieur à deux millions de francs). - **Après l'art. 12** (p. 5229) ; accepte les amendements de M. Michel Souplet n° 4 (réduction des droits fixes mentionnés aux articles 809 à 812 du code général des impôts dans le cas des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC, ou des sociétés d'exploitation en agriculture) et n° 5 (immeubles ruraux acquis par des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation ou par un tiers s'engageant à le leur louer par un bail à long terme : généralisation du taux départemental de 0,60 %). - **Après l'art. 13** : accepte l'amendement n° 6 de M. Michel Souplet (dégrèvement d'impôt foncier, incitatif à la location au profit d'un jeune agriculteur). - **Après l'art. 18** (p. 5230) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean Huchon (bénéfice dès l'âge de 55 ans de la pension de réversion au conjoint survivant continuant l'exploitation). - **Sur l'ensemble** (p. 5233) : remerciements. Regrette la non participation du groupe socialiste à la discussion des articles.

CHABROUX (Gilbert), sénateur (Rhône) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 23 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2128). - Ministère : Intérieur - *Difficultés d'indemnisation rencontrées par certaines victimes d'attentat* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3045) - Assurances

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - **Art. 19** (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3494) : déficit de la branche famille. Maintien des allocations familiales à plus de 92 % des familles. Solidarité. Réforme du quotient familial. Le groupe socialiste approuve pleinement les dispositions relatives à la branche famille de la sécurité sociale. - **Art. 20** (*réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED*) (p. 3503) : éléments chiffrés. Rapport de la Cour des comptes. Diversité du mode de garde. Taux d'aide sans équivalent. Mesures bénéficiant aux familles les plus aisées. Le groupe socialiste soutiendra le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3806) : son amendement, soutenu par M. Michel Sergent, n° 1-124 : définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur ; retiré.

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4823, 4824) : mesures nouvelles. "Quarante engagements pour 1998". Indemnisation des étrangers déportés depuis la France et ayant, depuis, acquis la nationalité française. Revalorisation et indexation de la retraite mutualiste du combattant. Reconnaissance de l'état de guerre en Algérie. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Algérie ainsi qu'à ceux de la Tunisie et du Maroc. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Devoir de mémoire. Hommage au travail effectué par le rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales. Soutien du groupe socialiste.

CHARASSE (Michel), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; de nouveau vice-président (JO Lois et décrets du 31 octobre 1997).

Membre titulaire du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération.

Membre suppléant du Comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre suppléant de la Caisse française de développement.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs [n° 0359 (96-97)] (13 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - Chasse.

Proposition de loi relative à l'organisation de la chasse en France [n° 0424 (96-97)] (17 septembre 1997) - Chasse.

Proposition de résolution tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre lui [n° 0015 (97-98)] (21 octobre 1997) - Immunité parlementaire.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et coopération - II - Coopération [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle** [n° 0192 (96-97)] - Suite de la discussion - (16 avril 1997) - **Avant l'art. 109 A** (p. 1936, 1937) : son amendement n° 264 : justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention ; adopté. - **Avant l'art. 109** (p. 1939, 1943) : ses amendements, n° 266 : suite donnée aux dénonciations anonymes ; adopté ; et n° 265 : possibilité donnée aux témoins de se pourvoir devant la chambre d'accusation sur la régularité des actes les

concernant ; retiré. - **Après l'art. 131** (p. 1948, 1954) : ses amendements, n° 268 : sanction pénale des personnes dépositaires de l'autorité publique, ou chargées d'une mission de service public, ayant donné suite à une dénonciation anonyme ; n° 269 : culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi ; et n° 270 : culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immisçant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives ; adoptés.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)
- **Discussion générale** (p. 2406, 2407) : effort national en faveur de l'emploi des jeunes. Emplois-jeunes et fonction publique. Question de l'application de contrats de droit privé dans les services publics. Question des rémunérations minimum et maximum autorisées. Durée de la période d'essai. Avenir des emplois créés. Succès souhaité à ce plan pour l'emploi des jeunes.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) (p. 3709, 3712) : stabilisation des dépenses et des prélèvements obligatoires. Caractère provisoire que doivent garder certaines hausses de ces derniers. Attachement à la poursuite des réformes fiscales. Application de la révision des bases des impôts locaux. Demande le retour au taux majoré de TVA à 18,6 %. Perspectives budgétaires au-delà de 1998, après utilisation de la marge donnée par la réduction du budget de la défense : lutte contre les déficits publics ; dépenses liées à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté ; urgence d'une réforme de l'Etat. Nouveau pacte de stabilité des collectivités locales : demande l'interdiction de nouveaux allègements d'impôts locaux remboursés par l'Etat. Dépenses nouvelles imposées aux collectivités par la loi, en matière de sécurité et de normes. (p. 3719) : droit constitutionnel du Gouvernement de procéder à des annulations budgétaires.

Discussion des articles de la première partie :

↳ (24 novembre 1997) - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 3738) : quotient familial. Saisine du Conseil constitutionnel. Se déclare opposé aux amendements portant sur le même objet n° I-68 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-150 de M. Charles Descours, n° I-145 de M. Bernard Joly, n° I-30 de M. Alfred Foy et n° I-182 de M. Jacques Machet (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). Chiffage de l'amendement n° I-4 de la commission (réintroduction de la réforme des barèmes de l'impôt sur le revenu). - **Après l'art. 2** (p. 3743, 3744) : se déclare opposé à l'amendement n° I-71 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation). Droit de la famille. (p. 3746, 3747) : se déclare favorable à l'amendement n° I-110 de M. René Régnauld (régime fiscal des cotisations versées aux régimes de retraites à prestations définies). Arrêts de la Cour de cassation.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3834, 3835) : intervient sur les amendements qui portent sur le même objet n° I-81 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-143 de M. Georges Berchet et n° I-189 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères). - **Art. 13** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3853) : se

déclare opposé à l'amendement n° I-15 de la commission (soumission de l'impôt de solidarité sur la fortune aux mêmes règles que les autres impôts). - **Art. 18 bis** (*institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité*) (p. 3889, 3890) : intervient sur l'amendement n° I-20 de la commission (soumission à cette taxe de l'édition et de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés). - **Après l'art. 18 quater** (p. 3892, 3893) : votera l'amendement n° I-130 de M. Michel Moreigne (imposition forfaitaire sur les pylônes). - **Art. 18 quinquies** (*relèvement du niveau de revenu ouvrant droit au plafonnement des cotisations de taxe d'habitation*) (p. 3896) : pacte de stabilité. Foyers modestes. Propriétés bâties. (p. 3897) : intérêt des collectivités territoriales. Fonds de compensation pour la taxe professionnelle. - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3902) : son amendement n° I-202 : calcul du taux de cotisation de la taxe professionnelle ; retiré. (p. 3909) : se déclare opposé à l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom).

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4142, 4144) : multiplicité des intervenants de l'aide publique française au développement, APD. Importance et constance de l'effort français. Répartition entre aides bilatérale et multilatérale. Réduction des crédits justifiée en partie par l'évolution économique favorable de plusieurs pays africains. Conséquences économiques et politiques de l'APD pour la France. Structures. Attachement au maintien d'un secrétariat d'Etat à la coopération, distinct du ministère des affaires étrangères. Coordination du personnel. Demande un règlement financier du Fonds d'aide à la coopération, FAC. Caisse française du développement, CFD. Conséquence de la politique restrictive des visas accordés aux étudiants, enseignants et chercheurs sur les liens privilégiés entre la France et certains pays africains. Diminution des crédits affectés aux bourses d'études. Recul de la pratique du français. Coopération décentralisée. Demande l'adoption de ces crédits.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4493, 4494) : se déclare opposé à l'amendement n° II-37 de la commission (réduction des crédits de ce titre). Régulation budgétaire. Prévisions économiques. - **Après l'art. 63 ter** (p. 4497, 4499) : intervient sur les amendements de la commission, n° II-1 (suppression de l'autorisation de prélèvement par les services financiers de 10 % des droits en principal du contrôle fiscal) et n° II-2 (prise en compte pour l'évaluation des recettes fiscales de l'année de la totalité du produit du prélèvement pour frais d'assiette et de recouvrement des taxes locales). Loi du 17 août 1948 relative au pouvoir réglementaire. Impossibilité d'imposer au Gouvernement la modification de l'organisation de ses services à travers la loi de finances. Fonds de concours. Fonds communs des corps techniques des ponts et chaussées et du génie rural

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 septies** (p. 5045) : sur l'amendement n° II-124 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule), son sous-amendement n° II-162 : acquittement de la "vignette" d'un

véhicule d'entreprise dans le département du principal établissement du propriétaire ; retiré. - **Après l'art. 61** *decies* (p. 5059, 5060) : se déclare opposé à l'amendement n° II-42 de M. Jean-Paul Amoudry (octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision).

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5116, 5117) : émergence de graves problèmes de principe : place et prérogatives de l'autorité judiciaire vis-à-vis des pouvoirs constitutionnels élus. Poursuites contre un sénateur pour raisons liées à sa fonction. Raisons du dépôt de cette proposition de résolution devant le Sénat. Incompétence du juge convoquant un ancien ministre : tentative de violation de la séparation des pouvoirs. Cour de justice de la République. (p. 5118, 5119) : analyse des répercussions de la décision du bureau du Sénat. Application de la loi fiscale aux financements politiques irréguliers. Evolution de la doctrine administrative. Pouvoir d'appréciation du ministre chargé du budget. Loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques. Abrogation d'anciennes directives. Mise en évidence des objectifs du juge en matière de contentieux gracieux, fiscal et douanier. Utilisation abusive des médias par la justice. Acharnement judiciaire. Souhaite un répit pour l'organisation de sa défense devant la chambre d'accusation saisie en appel. Confirmation de la situation de poursuites. (p. 5120) : condamnation à une amende : domaine de l'immunité parlementaire. Pour l'honneur de la République et la dignité du Parlement, demande à ses collègues de ne pas accepter que l'autorité judiciaire s'érige en pouvoir politique. Déclare quitter la séance sans participer au vote.**

CHARETTE (Hervé de), ministre des affaires étrangères.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de l'Escaut [n° 0168 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de la Meuse [n° 0169 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux [n° 0170 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 0171 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975

et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0172 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tchèque pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0173 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du traité sur la Charte de l'énergie (ensemble un protocole) [n° 0186 (96-97)] (22 janvier 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes) [n° 0187 (96-97)] (22 janvier 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique [n° 0188 (96-97)] (22 janvier 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales [n° 0219 (96-97)] (19 février 1997) - Traités et conventions.

Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France [n° 0262 (96-97)] (19 mars 1997) - Gouvernement (déclarations).

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble deux échanges de lettres) [n° 0299 (96-97)] (2 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim (ensemble une annexe) [n° 0304 (96-97)] (9 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [n° 0326 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi relatif à l'interdiction de la fabrication et de l'exportation des mines antipersonnel [n° 0327 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Armes.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Paraguay [n° 0328 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales [n° 0338 (96-97)] (7 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international [n° 0341 (96-97)] (15 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0342 (96-97)] (15 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1535, 1536) : politique européenne de la France. Quarantième anniversaire du traité de Rome. Alliance atlantique. Réussite de la monnaie unique. Respect du traité de Maastricht. Création de l'euro. Organisation du conseil de stabilité. Accueil des pays associés d'Europe centrale et orientale. Pays des Balkans. Travaux de la Conférence intergouvernementale. (p. 1537, 1539) : conférence européenne. Composition de la future Europe. Réaménagement de la pondération des voix au Conseil des ministres européen. Assouplissement de la règle de l'unanimité. Plafonnement de l'effectif des parlementaires européens. Application du principe de subsidiarité. Clause de coopération renforcée. Politique étrangère et de sécurité commune. (p. 1572, 1574) : accord majoritaire des Français sur la construction européenne. Référendum sur le traité de Maastricht. Création d'une nouvelle monnaie mondiale face au dollar. Respect du calendrier par la France et l'Allemagne. Vote à la majorité qualifiée et pondération des voix. Avenir des fonds structurels et de la politique agricole commune. Construction de l'Europe sociale. Association des territoires d'outre-mer à l'Europe.

CHARMANT (Marcel), sénateur (Nièvre) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 579 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1035). - Ministère : Economie - *Régime fiscal applicable aux associations* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1295) - Associations

n° 99 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187). - Ministère : Intérieur - *Problèmes causés par les biens immobiliers abandonnés* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5339) - Biens meubles et immeubles

CHARZAT (Michel), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997) ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1585). - Ministère : Justice - *Projet de loi contre le racisme* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1586) - **Racisme et antisémitisme**

Questions orales sans débat :

n° 513 (JO Débats du 28 novembre 1996) (p. 6196). - Ministère : Intérieur - *Critères d'affectation des policiers à Paris* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 25) - **Police (personnel de)**

n° 131 (JO Débats du 4 décembre 1997) (p. 4560). - Ministère : Equipement - *Congés-ventes et droit au logement* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5337) - **Logement**

CHAUMONT (Jacques), sénateur (Sarthe) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse française de développement.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la mission d'information effectuée au Brunei et en Indonésie, du 23 au 30 mars 1996 [n° 0318 (96-97)] (22 avril 1997) - Indonésie.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 219 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales [n° 0002 (97-98)] (1er octobre 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 341 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter

les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international [n° 0003 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 1] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4179, 4181) : action extérieure de la France. Rôles respectifs du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Diminution des crédits budgétaires. Rémunérations des personnels résidents. Réduction considérable des crédits d'intervention. Baisse importante des contributions volontaires aux dépenses internationales. Redéfinition nécessaire de la politique audiovisuelle extérieure. Enseignement français à l'étranger : droits d'écologie et problème des bâtiments. Rôle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Propose l'adoption de ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat C - Titre V (p. 4202) :** à titre personnel, accepte l'amendement n° II-15 de Mme Monique ben Guiga, non examiné par la commission des finances (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international [n° 0341 (96-97)]** - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale (p. 5141, 5142) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales [n° 0219 (96-97)]** - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale (p. 5142) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

CHÉRIOUX (Jean), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales [n° 0089 (97-98), tome 1] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 560 (*JO Débats* du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Intérieur - *Expulsion d'un ressortissant tunisien* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1019) - **Expulsions**

n° 599 (*JO Débats* du 5 mars 1997) (p. 1189). - Ministère : Travail - *Réglementation applicable au cumul emploi-retraite* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1618) - **Retraite**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - **Avant l'art. 1er (p. 193) :** se déclare opposé à l'amendement n° 72 de M. Claude Billard (financement de la SNCF par l'émission de titres de créances sans intérêts, garantis par l'Etat).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 745) :** se déclare opposé à la première partie de l'amendement n° 130 de M. Guy Allouche, ainsi qu'à l'amendement n° 179 de M. Robert Pagès sur le même objet (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France). Témoignage sur l'absence d'expulsion. Demande au Gouvernement de rappeler sa position.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - **Art. 1er (article 1er de la loi du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA) (p. 877, 878) :** protection de l'enfance et de l'adolescence. Défense des valeurs familiales. Son amendement n° 65 : inclusion dans le texte de l'article 1er de la notion de valeur familiale ; adopté. (p. 879) : nécessaire respect du code civil et du code de la famille. - **Art. 4 (article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes) (p. 884) :** son amendement n° 66 : respect de l'image de la famille ; adopté. (p. 885) : volonté du législateur de défendre les valeurs de la famille.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - **Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1220, 1221) :** rôle du corps des sapeurs-pompiers de Paris. Incidences sur le fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers.

- **Suite de la discussion** - (6 mars 1997) - **Art. 4 (modification du livre II du code du service national) (p. 1258) :** se déclare opposé à l'amendement n° 83 de M. Claude Estier (prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 1420) :** intervient sur l'amendement n° 68 de M. Guy Allouche (délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public). Utilité de la navette parlementaire. (p. 1423) : intervient sur l'amendement n° 39 de M. Robert Pagès (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour). Exemple d'un jeune Tunisien expulsé de France.

- **Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Avant l'art. 6 bis ou après l'art. 8 (p. 1476) :** se déclare opposé aux amendements identiques n° 44 de M. Robert Pagès et n° 83 de M. Guy Allouche (allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière).

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2396, 2397) :** désespoir de la jeunesse devant le fléau du chômage. Interrogations sur l'efficacité des mesures proposées. Augmentation prévisible de la dépense publique. Impossibilité de transférer les emplois créés dans le secteur public vers le secteur marchand. Nécessité d'intégrer le contrat à durée déterminée de cinq ans dans le code du travail. Suppression d'emplois due à la réduction massive du financement des emplois familiaux. Exemple d'emplois susceptibles d'être pris en compte par l'usager. Ne votera ce texte que profondément remanié par les amendements proposés ou retenus par la commission des affaires sociales. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2439) :** notion "d'intérêt général" définie au cours du débat en séance publique. Relations entre le législateur et les tribunaux. (p. 2440) : évolution à prévoir dans la gestion des immeubles au bout des cinq années : coût d'un gardien assumé par les locataires. (p. 2441) : utilité du gardiennage.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Après l'art. 1er quinquies (p. 2507, 2508) :** son amendement n° 25 : embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés : versement d'une indemnité de précarité en cas de licenciement ; adopté. (p. 2509) : notion de "flexibilité" introduite dans les PME par son amendement n° 25 précité.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3239, 3241) :** famille, valeur essentielle de la société. Loi du 25 juillet 1994 relative à la famille. Mise en place des allocations familiales. Utilisation des excédents de la Caisse nationale d'allocations familiales, CNAF. Rupture avec la notion de politique familiale traditionnelle. Rupture dans l'égalité du droit aux prestations sociales avec la mise sous conditions des allocations familiales.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 13 (intégration financière de la Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes, CAMAVIC, dans le régime général) (p. 3491) :** son amendement n° 57 : compensation de la hausse des cotisations vieillesse par la baisse des cotisations maladie ; adopté.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3629) :** saisine éventuelle du Conseil constitutionnel sur la question du mandat impératif.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) (p. 3736) :** soutient l'amendement n° I-150 de M. Charles Descours (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). (p. 3739) : intervient sur l'amendement n° I-150 précité de M. Charles Descours. Plafond applicable uniquement pour les revenus 1997. Débat sur la famille.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques) (p. 3877) :** intervient sur l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'impôt fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs). - **Rappel au règlement (p. 3878) :** article 17, alinéa 2 du règlement du Sénat relatif aux éventuelles interventions des commissaires du Gouvernement. - **Après l'art. 15 (p. 3879) :** se déclare opposé à l'amendement n° I-92 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction d'un tiers du montant de l'impôt fiscal). Historique de l'impôt fiscal.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 terdecies (p. 3939, 3940) :** soutient les amendements de M. Gérard César, n° I-173 (aménagement du système actuel de déduction pour investissement dans le domaine agricole) et de M. Alain Pluchet n° I-175 (modalités d'application du taux réduit des plus-values à long terme de 16 % aux exploitations individuelles et aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Discussion générale (p. 4270) :** suppression par l'Assemblée nationale de la disposition relative au régime d'assurance vieillesse des ministres des cultes. Lourde augmentation des charges des communautés religieuses.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, pour les affaires sociales (p. 4311, 4313) :** augmentation du nombre de situations de grande pauvreté. Importance des besoins en terme de solidarité et d'action sociale. Inertie des dispositifs en place. Lutte contre la fraude au bénéfice du RMI. Mesures prévues en matière d'hébergement d'urgence et de lutte contre l'exclusion. Dépenses d'aide sociale des départements. Amendements proposés par la commission des affaires sociales. Absence dans le projet de budget de mesures nécessaires en vue d'assurer une plus grande maîtrise des dépenses et une meilleure efficacité du système d'action sociale. Avis défavorable de la commission des affaires sociales sur l'adoption des crédits relatifs à l'action sociale et à la solidarité. - **Examen des crédits - Après l'art. 66 (p. 4339) :** ses amendements n° II-21 et n° II-22 : institution d'un taux directeur opposable aux dépenses des établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'Etat ou par l'aide sociale départementale ; adoptés. (p. 4343) : bien-fondé de ses amendements n° II-21 et n° II-22 précités.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 septies (p. 5052) :** se déclare opposé à l'amendement n° II-125 de M. René Régnauld (tarif moyen national appliqué aux véhicules de location en fonction du nombre de véhicules immatriculés et de la longueur de la voie départementale).

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5193) : votera cette proposition de résolution.

CHERVY (William), sénateur (Creuse) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Logement [n° 0087 (97-98), tome 14] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3604, 3605) : absence de création de commission d'enquête pendant les gouvernements de MM. Balladur et Juppé. Choix d'une commission d'enquête. Souhait d'une réflexion sur l'avenir de la politique énergétique de la France. Superphénix. Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote sur cette proposition de résolution.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - En remplacement de M. Aubert Garcia, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les industries agricoles et alimentaires (p. 4376) : éléments chiffrés. Relations entre l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution. Crise de la "vache folle" et exigence d'une sécurité alimentaire renforcée. Capacité à l'exportation. Désengagement de l'Etat. Baisse des crédits affectés à la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. La commission des affaires économiques a donné un avis défavorable à l'adoption de ces crédits.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4870, 4871) : augmentation des moyens budgétaires. Aides à la personne. Logement social. Baisse du taux de TVA pour la réhabilitation des logements. Prêts locatifs aidés très sociaux, PLA-TS. Logement privé. Avenir du "1 % logement". Prêt à taux zéro. Fiscalité sur les revenus fonciers. S'oppose à l'adoption de ce budget. - Examen des crédits - Après

l'art. 67 (p. 4889) : son amendement n° II-74 : possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale ; adopté.

CHEVÈNEMENT (Jean-Pierre), Ministre de l'intérieur.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Elections.

Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] (28 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Elections.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. Paul Masson : **Immigration** (*Circulaire sur l'immigration*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2075).

n° 8 de M. Christian Bonnet : **Nationalité française** (*Droit du sol*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2079).

n° 9 de M. Jean-Paul Amoudry : **Normes, marques et labels** (*Prolifération des normes*) (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3444).

n° 17 de M. Jean-Pierre Camoin : **Immigration** (*Régularisation des sans-papiers*) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4082).

n° 18 de M. Guy Allouche : **Délinquance** (*Lutte contre la délinquance juvénile*) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4083).

n° 20 de M. Gérard César : **Villes** (*Violences urbaines*) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4085).

Questions orales sans débat :

n° 23 de M. Gilbert Chabroux : **Assurances** (*Difficultés d'indemnisation rencontrées par certaines victimes d'attentat*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3045).

n° 6 de M. Christian Demuynck : **Etrangers** (*Conséquences de la régularisation de la situation des étrangers en situation irrégulière*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3043).

n° 56 de M. Jacques de Menou : **Tourisme** (*Plafonnement des aides à l'investissement touristique*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3568).

n° 56 de M. Jacques de Menou : *Tourisme (Plafonnement des aides à l'investissement touristique)* (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3568).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale** (p. 2133) : transposition tardive d'une directive européenne. Mesures homologues, pour les élections municipales, de celles contenues dans la loi du 5 février 1994 pour l'élection européenne : principe d'égalité et de non-discrimination, notion de résidence, liste électorale complémentaire. (p. 2134) : élections municipales et inscriptions multiples. (p. 2135) : interdiction faite aux électeurs communautaires de participer directement ou indirectement à la désignation des sénateurs ainsi qu'à l'exécutif d'une collectivité locale de base. Mesures transitoires et élections municipales partielles. (p. 2146) : définition de la citoyenneté. (p. 2147) : avancée vers la citoyenneté européenne. Double inscription. Faiblesse du nombre d'étrangers communautaires inscrits sur les listes électorales complémentaires. Problème de l'extension du droit de vote aux étrangers non communautaires. Clause de réciprocité. - **Chapitre Ier (de l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France)** (p. 2149) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (substitution de l'expression "Union européenne" aux mots "Communauté européenne"). - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - **Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français)** (p. 2151, 2153) : sur l'amendement n° 3 de la commission (1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité), s'oppose au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). Application de la directive communautaire. (p. 2155, 2156) : droit communautaire. Impossibilité d'introduire une clause de réciprocité spéciale. Jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes sur la notion de résidence. - **Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires)** (p. 2157) : accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission. - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire)** : accepte l'amendement n° 26 de M. Hubert Durand-Chastel (remplacement du mot "privé" par le mot "déchu"). (p. 2158, 2159) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). Négation du principe du suffrage universel. Principe d'égalité des citoyens européens. - **Art. L.O. 227-5 du code électoral (communication aux autres Etats membres de l'identité de leurs ressortissants inscrits en France sur une liste électorale complémentaire)** (p. 2160) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (suppression par coordination). - **Art. L.O. 227-6 du code électoral (radiation d'office de la liste électorale complémentaire des ressortissants communautaires en cas de double vote)** : accepte l'amendement n° 8 de la commission (suppression par coordination). - **Art. L.O. 227-7 du code électoral (dispositions pénales réprimant les infractions relatives aux listes électorales complémentaires)** (p. 2161) : accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de la commission. - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission. (p. 2162) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (cas particulier des membres du Conseil de Paris européens

non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général) et sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 30 de M. Guy Allouche (organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le Conseil de Paris siège en qualité de conseil général). Champ d'application de la loi organique. Code général des collectivités territoriales. - **Art. 3 (inéligibilité en France des ressortissants communautaires déchus du droit d'éligibilité dans leur Etat d'origine)** (p. 2163, 2164) : accepte l'amendement de coordination n° 13 de la commission. - **Art. 4 (démission d'office des conseillers municipaux ressortissants communautaires en cas d'inéligibilité dans leur Etat d'origine)** : accepte les amendements de la commission n° 14 de coordination et n° 15 (suppression de l'applicabilité de ce texte de transposition aux territoires d'outre-mer). Inapplicabilité de plein droit aux territoires d'outre-mer de l'ensemble du code électoral. - **Art. 5 (formalités applicables aux candidats ressortissants communautaires - communes de 3500 habitants et plus)** : accepte l'amendement de coordination n° 16 de la commission. - **Après l'art. 5** (p. 2165) : s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission (indication de la nationalité des candidats européens figurant sur une liste électorale). Absence d'autorité compétente pour recevoir une déclaration de candidature dans les communes de moins de 3500 habitants. (p. 2166, 2167) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Philippe Richert (présence minimum de Français dans les conseils municipaux des communes où le pourcentage de résidents communautaires dépasse un certain seuil). Introduction d'un dispositif non prévu par la directive et le traité. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. - **Après l'art. 6** (p. 2168) : accepte l'amendement n° 28 de M. Guy Allouche (remplacement au collège électoral des sénateurs des conseillers municipaux communautaires par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste). - **Art. 9 (dissolution de plein droit d'un conseil municipal dont le nombre de conseillers français serait insuffisant pour permettre l'élection du maire et d'un adjoint)** (p. 2169, 2170) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 18 de la commission. - **Après l'art. 9** : accepte l'amendement n° 19 de la commission (interdiction de cumuler deux mandats de conseillers municipaux en France et dans un autre Etat de l'Union européenne). - **Art. 11 (participation des ressortissants communautaires à l'élection de l'organe délibérant des sections de commune)** (p. 2171) : accepte l'amendement de coordination n° 21 de la commission. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (suppression de l'application de ces dispositions aux territoires d'outre-mer). Catégorie des lois de souveraineté qui s'applique sur tout le territoire de la République. Application du traité de Maastricht faisant référence au droit de vote en France et donc aux territoires d'outre-mer. - **Art. 13 (dispositions transitoires)** (p. 2172) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (application des textes en vigueur à la date de publication de la présente loi organique). - **Intitulé du projet de loi organique** (p. 2173) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de la commission (projet de loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution, relatif à l'exercice par les seuls citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994), ainsi qu'au sous-amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, le modifiant (suppression du mot "seuls").

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale** (p. 2245, 2247) : participation du citoyen à la vie publique. Obligation d'inscription non sanctionnée en cas d'inobservation. Simplification liée à l'automatisme de l'inscription. Commission administrative, instance compétente de l'inscription d'office. Transmission des

informations par l'INSEE. Utilisation du recensement effectué pour le service national et des fichiers gérés par les organismes de l'assurance maladie. Confidentialité des informations sélectionnées. Période transitoire. Généralisation du recensement. Rattrapage d'erreur matérielle. Attachement à l'instruction civique.. (p. 2258, 2259) : accord général en faveur de l'inscription d'office des jeunes majeurs sur les listes électorales. Exigences de la citoyenneté. Problème des Français de l'étranger. Information de la jeunesse. Réserves sur la suggestion relative au vote obligatoire. - **Art. 2 (modalités de l'inscription d'office)** (p. 2260) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (suppression du recours aux fichiers de la sécurité sociale). - **Après l'art. 2 (p. 2262)** : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Bernard Joly (vote obligatoire). (p. 2264) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Bernard Joly (assimilation des bulletins blancs à des suffrages exprimés). (p. 2265, 2266) : se déclare opposé aux amendements n° 3 de M. Bernard Joly (mesures destinées à faciliter le vote par procuration) et n° 7 de la commission (date d'entrée en vigueur du projet de loi). - **Sur l'ensemble** (p. 2268) : avis rendu par le Conseil supérieur des Français de l'étranger.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)]** - (23 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2959) : points sur lesquels l'Assemblée nationale s'est rangée à l'avis du Sénat. (p. 2960) : points restant en discussion. Notion de réciprocité en droit communautaire. Prohibition des doubles inscriptions. Fonctionnement du Conseil de Paris siégeant en qualité de conseil général. Territoires d'outre-mer. Règles de présentation des candidatures. Mention de la nationalité des électeurs et des candidats. Collège électoral sénatorial. Accord des deux chambres sur les dispositions essentielles. - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - **Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français)** (p. 2964) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (rappel du principe de réciprocité). Réciprocité en droit communautaire. - **Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires)** (p. 2965) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (inscription obligatoire de l'origine étrangère d'une personne figurant sur la liste électorale complémentaire et mention de sa nationalité). - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire)** (p. 2966, 2968) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du double électorat). Principe : "un homme égale une voix". Souveraineté nationale. Principe de la République française. - **Art. L.O. 227-5 du code électoral (communication aux Etats membres de l'identité de leurs ressortissants inscrits en France sur une liste électorale complémentaire)** (p. 2969) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (suppression par coordination). - **Art. L.O. 227-6 du code électoral (radiation d'office de la liste électorale complémentaire des ressortissants communautaires en cas de double vote)** : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (suppression par coordination). - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal)** : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (réciprocité concernant l'éligibilité). (p. 2970) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission (remplacement par le suivant sur la liste des membres non français du Conseil de Paris lorsque cette assemblée se réunit en qualité de conseil général). Arbitrage du Conseil constitutionnel. - **Art. 5 (formalités applicables aux candidats ressortissants communautaires - communes de 3500 habitants et plus)**

: accepte l'amendement n° 8 de la commission (mention sur les listes de candidatures de la nationalité de chacun des étrangers qui y figurent). - **Art. 5 bis (extension aux communes de moins de 2500 habitants et au-delà des formalités spécifiques prévues par l'article 5 - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2971) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction). - **Après l'art. 11** : son amendement n° 12 : participation des citoyens de l'Union européenne non français aux élections municipales à Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 2973) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (suppression de l'application du projet de loi organique dans les territoires d'outre-mer). Statut de territoire associé à l'Union européenne des territoires d'outre-mer sur le seul plan économique. Application de la loi sur l'ensemble du territoire de la République française. - **Intitulé du projet de loi organique** (p. 2975) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (rétablissement du mot "seuls" après les mots "relatif à l'exercice par les").

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales - Nouvelle lecture [n° 0025 (97-98)]** - (23 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2975, 2977) : désaccord relatif à la date de mise en oeuvre de la réforme. Informations fournies par le recensement et issues des fichiers des régimes d'assurance maladie. Réunion des commissions administratives. Fiabilité du processus d'inscription d'office. "Livret du citoyen" destiné aux nouveaux électeurs. - **Art. 1er bis (inscription d'office des jeunes devant remplir la condition d'âge entre la clôture définitive des listes et la date du scrutin)** (p. 2978) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. - **Art. 2 (modalités d'inscription d'office)** : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en première lecture en évitant le recours aux fichiers de la sécurité sociale). - **Art. 3 (entrée en vigueur de la loi)** : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4443) : bilan de la décentralisation. Réforme de l'Etat et déconcentration. (p. 4444) : situation financière des collectivités locales et problème posé par la mise en oeuvre des normes nouvelles. Clé de répartition du financement du dispositif des emplois-jeunes entre l'Etat et les collectivités territoriales. (p. 4445) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Périmètre du pacte de stabilité. Dotation globale de fonctionnement, DGF. Dotation de solidarité urbaine, DSU, et dotation de solidarité rurale, DSR. Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, FNPTP. Dotations d'équipement. Dotations de financement des transferts de compétences. Dotations non comprises dans le pacte de stabilité. (p. 4446) : Fonds de compensation pour la TVA, FCTVA. Problème des "pays". Non-cumul des mandats. Statut de l'élu et indemnités. Projet de loi sur l'intercommunalité. Démocratie dans les structures intercommunales. Sapeurs-pompiers. CNRACL. Dossiers relatifs aux charges nouvelles. Concertation. Remercie le Sénat de son intention de voter ces crédits.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4768) : hommage à tous les personnels tombés en service. Crédits de l'administration

territoriale de l'Etat. Crédits de la sécurité civile et de la police nationale. Etat des lieux de la délinquance. (p. 4769) : mineurs délinquants. Prévention. Nouvelles orientations de la politique de sécurité. Citoyenneté et éducation civique. Proximité. (p. 4770) : coopération entre la justice et les services de police et de gendarmerie. Conseil de sécurité intérieure. Projets de loi en préparation. Contrats locaux de sécurité. Adjointes de sécurité et agents locaux de médiation. (p. 4771) : personnels de police. Réforme des corps et des carrières et nouveaux régimes indemnitaires. Crédits de fonctionnement et d'équipement des services de police. (p. 4772) : départs en retraite et recrutements. Programme ACROPOL. Modification de la répartition des forces de police sur le territoire national et politique de régionalisation du recrutement. Accueil du public dans les commissariats. Moyens de la police technique de proximité. Action sociale en faveur des personnels de police : recrutement de psychologues, formation. Ville de Paris. (p. 4773, 4774) : logement des policiers. Notion de respect de la loi. Direction de la sécurité civile. Budget des services départementaux d'incendie et de secours. Régime de travail et statut des sapeurs-pompiers professionnels. Flotte d'hélicoptères. Pratique des sports à risque. Autorité de contrôle d'EUROPOL.

CLÉACH (Marcel-Pierre), sénateur (Sarthe) RI-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4079). - Ministère : Emploi - *Devenir des régimes de retraite par répartition* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4079) - *Retraite*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)]** - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2579, 2582) : surtaxation de l'impôt sur les sociétés et suppression du régime des plus-values à long terme. Rétroactivité de fait de la loi fiscale. Comparaisons européennes. Choix gouvernemental d'augmentation de la pression fiscale de préférence à la réduction des dépenses publiques. Coût prévisible des projets gouvernementaux de réduction du temps de travail et de financement de la sécurité sociale. Diminution du nombre d'entreprises. Abandon du plan textile. Oppose les difficultés des petites entreprises aux bénéfices importants des grandes sociétés. Dispositions du projet de budget pour 1998 alourdissant les charges des ménages. Croissance. Instabilité fiscale.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Equipe, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4879, 4881) : mesures prises en faveur du logement locatif social. Plafonds de ressources. Taux d'intérêt réel des crédits au logement social. Aides à la personne. Prêt à taux zéro. Avenir du "1 % logement". Statut du propriétaire bailleur privé. Secteur privé immobilier.

CLOUET (Jean), sénateur (Val-de-Marne) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1590). - Ministère : Anciens combattants - *Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1590) - *Commémorations*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1167, 1168) : volontariat. Rendez-vous citoyen. Recensement. Vie civique. S'abstiendra sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3739, 3740) : se déclare favorable à l'amendement n° 1-182 de M. Jacques Machet (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). Caractère antifamilial de ce projet de budget.

CLUZEL (Jean), sénateur (Allier) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre suppléant du Conseil national de la cinématographie.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion.

du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, à la suite d'une mission effectuée en Asie (Japon, Chine, Hong Kong, Taiwan) du 9 au 23 septembre 1996 [n° 0214 (96-97)] (12 février 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 6 février 1997) - Audiovisuel.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Presse [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 34] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 7] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 862, 863) : consultation du CSA par le Gouvernement. Audience des chaînes publiques. Tutelle de l'audiovisuel public exercée par le ministère des finances. Elargissement des pouvoirs du CSA. Renforcement nécessaire de la pratique de la collégialité. Société holding France Télévision. Fusion de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Mission d'information sur la télévision éducative. Télévision par satellite diffusée en mode numérique. Saturation des fréquences. - **Après l'art. 1er** (p. 880, 882) : ses amendements n° 39 : collégialité du Conseil supérieur de l'audiovisuel ; adopté ; n° 40 : renforcement de l'autorité du CSA ; retiré ; et n° 41 : renforcement de la cohésion du CSA ; rejeté. - **Avant l'art. 2** (p. 883) : son amendement n° 42 : renforcement de l'indépendance du CSA en accroissant son autonomie financière ; retiré. - **Après l'art. 4** (p. 885, 886) : son amendement n° 43 : renforcement du libre accès des téléspectateurs aux grandes compétitions sportives ; retiré. - **Après l'art. 7** (p. 895) : rapports financiers entre la presse, la radio, la télévision et le marché publicitaire. Importance du hors média. (p. 901) : son amendement n° 46 : compétence décisionnelle des comités techniques régionaux en matière d'autorisation de radios temporaires n'excédant pas six mois ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (20 février 1997) - **Après l'art. 8** (p. 927) : son amendement n° 48 : rétablissement d'une égalité de traitement entre le câble et le satellite afin de favoriser la concurrence ; adopté. - **Après l'art. 9** (p. 928, 929) : son amendement n° 49 : précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale ; adopté. - **Après l'art. 15** (p. 944, 945) : sur l'amendement n° 20 de la commission (création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales), son sous-amendement n° 61 ; adopté. Ses amendements n° 50 : attribution de la particularité juridique et de l'autonomie financière à la présidence commune de France Télévision et accroissement des pouvoirs des conseils d'administration ; et n° 62 : composition du conseil d'administration de la holding France Télévision ; retirés. - **Art. 16 (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT)** (p. 959) : son amendement n° 51 : circulation des programmes à l'intérieur du secteur public audiovisuel ; retiré. (p. 961) : sur l'amendement n° 23 de la commission (politique des programmes élaborée par le président de la société assisté de deux directeurs généraux), son sous-amendement n° 52 ; retiré. (p. 964) : intérêt du public pour les émissions culturelles. (p. 966) : interrogation sur la personne chargée de la gestion, ses pouvoirs et le mandataire social. - **Après l'art. 16** (p. 969, 970) : son

amendement n° 53 : incompatibilités liées aux fonctions de président ou de directeur général des sociétés ; retiré. Son amendement n° 54 : durée du mandat du président ; adopté. - **Art. 17 (article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes)** (p. 972) : sur l'amendement n° 25 de la commission (conséquence de l'amendement créant la société holding France Télévision), son sous-amendement n° 59 ; adopté. - **Après l'art. 21** (p. 975, 976) : ses amendements n° 55 : obligations d'archivage des productions audiovisuelles imposées au secteur public de l'audiovisuel depuis la création de l'INA ; adopté ; et n° 60 : adaptation du droit d'auteur et des droits voisins au nouveau contexte d'exploitation des archives audiovisuelles ; retiré. Souhait de concilier les intérêts de l'INA avec ceux des ayants droit, Intérêt culturel de la valorisation des archives audiovisuelles de l'INA. - **Après l'art. 26** (p. 980, 981) : son amendement n° 56 : bases juridiques pour les subventions accordées par les collectivités locales pour l'exploitation des télévisions locales ; retiré. - **Avant l'art. 27** (p. 984) : son amendement n° 63 : précision des conditions de fonctionnement de la holding France Télévision ; adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** : dialogue fructueux. Dépassement des clivages traditionnels. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce texte.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier - Nouvelle lecture** [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - En remplacement de M. Alain Lambert, rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 2852, 2853) : propose à nouveau la suppression du volet fiscal du projet de loi, rétabli par l'Assemblée nationale. Déficit budgétaire. Priorité à la réduction des dépenses publiques. Discrimination entre entreprises, contraire au principe de neutralité du droit fiscal. Compétitivité sur le marché européen. - **Art. 1er (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins cinquante millions de francs de chiffre d'affaires)** (p. 2856) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. - **Art. 2 (règle fiscale des cessions d'éléments d'actif pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)** (p. 2860) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. - **Art. 3 (versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes)** (p. 2861) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. - **Art. 5 bis (rapport d'évaluation de l'utilisation par les collectivités locales des prêts sur ressources CODEVI - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2861) : son amendement n° 5 : rétablissement - substitution d'un rapport unique au rapport annuel ; adopté. - **Art. 7 (modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 2862) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 1 de M. Philippe Marini. - **Art. 8 (report des élections des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance)** : propose l'adoption de cet article issu d'un amendement du Gouvernement, voté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie ;

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755)** : son amendement n° I-144 : rétablissement pour un an de l'abattement de 30 % plafonné à cinquante mille francs pour les journalistes ; retiré au profit de l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), modifié par le sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées). Compensation d'une perte de rémunération.

*Deuxième partie :***Communication audiovisuelle**

- (28 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4227, 4229) : aides publiques à la presse. Priorité à la presse d'information. Taxe de 1 % sur les investissements publicitaires hors média. La commission des finances, à l'unanimité, propose l'adoption des crédits d'aide à la presse pour 1998. Secteur public de l'audiovisuel. Ressources publicitaires. Mondialisation rapide du secteur audiovisuel. Equilibre des secteurs public et privé. Au nom de la commission des finances, propose le vote de ce projet de budget. - **Examen des crédits - Ligne 46 de l'état E** (p. 4248) : à titre personnel, déclare impossible le vote de l'amendement n° II-18 de M. Michel Pelchat, non examiné par la commission des finances (taux unique de la redevance pour les télévisions "noir et blanc" et "couleur"). Interdiction pour le Parlement de modifier le montant d'une taxe parafiscale. - **Etat B - Titre III** (p. 4251) : étude de l'assiette et des bénéficiaires de la taxe sur les investissements publicitaires hors média. A titre personnel, accepte l'amendement de M. Gérard Larcher n° II-16 (augmentation des aides au portage) non examiné par la commission des finances. - **Après l'art. 62 quater** (p. 4252, 4253) : son amendement n° II-17 ; création d'un fonds pour l'aide à l'exportation des programmes audiovisuels ; retiré.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98)** de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5120) : à titre personnel, déclare voter pour la suspension des poursuites.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Art. 24 (taxe sur les services de télévision)** (p. 5300, 5301) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Paul Amoudry : n° 3 : définition des services de communication audiovisuelle soumis à la taxe ; adopté ; et n° 2 : seuil de déclenchement de la taxe ; retiré au profit de l'amendement n° 40 de la commission sur le même objet.

COLLARD (Henri), sénateur (Eure) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et

logement - I - Urbanisme et services communs [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 20] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - III - Logement [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 24] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3802) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 1-53 : extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements occupés à titre de résidence principale ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4572, 4574) : progression des dépenses de personnel. Missions des directions départementales et régionales de l'équipement ; directives territoriales d'aménagement ; plans de déplacement urbain. Planification urbaine ; agences d'urbanisme. Politique d'aménagement foncier. Fonds pour l'aménagement de la région Ile-de-France, FARIF. Grands projets : Mont Saint-Michel ; programme "Euroméditerranée". Propose l'adoption de ces crédits, assortis de l'amendement de réduction adopté par la commission des finances. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4581) : son amendement de réduction des crédits n° II-61 ; adopté.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4868, 4870) : évolution des crédits. Logement social. Réhabilitation. Prêts locatifs aidés très sociaux, PLA-TS. Réduction du taux de TVA pour la réhabilitation des logements. Prêt à taux zéro. Avenir du "1 % logement". Accession à la propriété. Parc des logements privés. Réduction d'impôt pour intérêts d'emprunt. Loi de financement de la sécurité sociale. La commission des finances préconise l'adoption de ces crédits. - **Examen des crédits - Après l'art. 67** (p. 4889) : accepte l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

COLLIN (Yvon), sénateur (Tarn-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Fonds de péréquation des transports aériens.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle effectuée sur le soutien

public à la construction aéronautique civile [n° 0367 (96-97)] (24 juin 1997) - Industrie.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - II - Transports - Transport aérien et météorologie [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 23] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 23] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2072). - Ministère : Premier ministre - *Libéralisation du transport aérien* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2073) - Transports aériens

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Discussion générale (p. 1197, 1198) : inadaptation de la forme et de la durée actuelles du service national. Professionnalisation des armées. Recensement. Rendez-vous citoyen. Evaluation scolaire et instruction civique. "Médiateur-citoyen". Volontariat. Service civique obligatoire de courte durée. Service civil volontaire d'une durée de dix mois.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales** [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2266, 2267) : avec la majorité des sénateurs du RDSE, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2407, 2408) : chômage des jeunes. Renforcement de la cohésion sociale. Conférence pour l'emploi. Garantie de l'emploi d'une durée de cinq années. Votera ce texte sauf si les amendements adoptés le dénaturaient profondément.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3688, 3689) : caractère obligatoire de maîtrise des finances publiques par le biais des critères de convergence. Budget dépourvu d'artifices comptables. Association des parlementaires à l'élaboration du projet de budget. Réduction du déficit du budget de l'Etat. Budget de redéploiement en ce qui concerne les dépenses. Priorité de l'emploi. Nécessaire prudence dans le choix de l'hypothèse de croissance. Complexité de la fiscalité. Projet de réforme des impôts locaux. Soutiendra le projet de loi de finances pour 1998.

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4611, 4613) : budget annexe de l'aviation civile. Progression considérable des dépenses de personnel

suite au protocole catégoriel conclu le 3 novembre 1997. Dépenses en capital. Investissements de navigation aérienne. Programme de sûreté. Financement du budget annexe de l'aviation civile ; endettement ; redevances. Transport aérien. Industrie aéronautique civile. Airbus. Baisse des crédits de recherche-amont. Météo France. Propose l'adoption de ccs budgets. (p. 4624) : annulation de crédits de recherche-amont de la construction aéronautique en 1997. Taxe de sûreté et redevances. Constitutionnalité douteuse de l'affectation de la taxe de sûreté au budget annexe. Financement des investissements d'Air France.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4931) : difficultés de fonctionnement de la justice. (p. 4932) : grève déclenchée par les bâtonniers en novembre 1997. Renforcement des effectifs. Développement des procédures de conciliation et de médiation. Protection judiciaire de la jeunesse. Modernisation des établissements pénitentiaires. Surpopulation carcérale. Indépendance du parquet. Réforme de la carte judiciaire. (p. 4933) : assure le Gouvernement du soutien des radicaux de gauche sur le présent budget.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5094) : les sénateurs radicaux du RDSE rejeteront le texte tel qu'il a été modifié par la majorité sénatoriale. Respect des engagements européens. Priorités déterminées par le Gouvernement. Conséquences des modifications apportées par le Sénat.

COSSÉ-BRISSAC (Charles-Henri de), sénateur (Loire-Atlantique) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 17 septembre 1997.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1270). - Ministère : Industrie - *Mesures de relance en faveur de l'industrie automobile* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1270) - Industrie automobile

COUDERC (Anne-Marie), ministre délégué pour l'emploi.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de Mme Danièle Pourtaud : *Femmes (Droits de la femme)* (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1278).

Questions orales sans débat :

n° 525 de M. Jean Boyer : **Bénévolat** (*Statut des bénévoles*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 527).

n° 531 de M. Gérard Delfau : **Médicaments** (*Mise en place des médicaments génériques dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 528).

n° 533 de M. Léon Fatous : **Cours et tribunaux** (*Situation des juridictions d'Arras*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 531).

n° 542 de M. Yann Gaillard : **Etudiants** (*Premier emploi et expérience professionnelle*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 530).

n° 547 de M. Jean-Paul Delevoye : **Prisons** (*Régime de retraite des personnels pénitentiaires de surveillance*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1301).

n° 573 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Aide à la scolarité** (*Montant de l'allocation de rentrée scolaire*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1302).

n° 574 de M. René-Pierre Signé : **Transports sanitaires** (*Modalités de transport des malades en véhicules sanitaires légers*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1303).

n° 600 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Cancer** (*Remboursement du dépistage du cancer du col de l'utérus*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1805).

n° 604 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Interruption volontaire de grossesse (IVG)** (*Difficultés de fonctionnement des centres d'interruption volontaire de grossesse*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1801).

n° 609 de M. Claude Billard : **Hôpitaux** (*Avenir de l'institut Gustave Roussy*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1802).

n° 611 de M. Gérard Delfau : **Hôpitaux** (*Conséquences des réductions budgétaires imposées au centre hospitalier universitaire de Montpellier*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1803).

n° 613 de M. Jean-Paul Hugot : **Audiovisuel** (*Protection de la jeunesse contre les comportements déviants ou dangereux*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1810).

n° 617 de M. Daniel Hoeffel : **Objecteurs de conscience** (*Situation des associations accueillant des objecteurs de conscience*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1804).

n° 622 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Retraite (âge de la)** (*Retraite à cinquante-cinq ans*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1807).

n° 623 de M. Jean-Claude Carle : **Union européenne** (*Mise aux normes européennes des équipements de travail*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1808).

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 29) : enjeux de la lutte contre le travail illégal : précarité des salariés, concurrence déloyale, évasion massive de recettes fiscales et sociales et immigration irrégulière. Dispositif législatif existant. (p. 30) : ampleur et évolution du travail illégal. Harmonisation des compétences et des prérogatives des agents des différentes administrations. Politique de développement de l'emploi. Clarification et adaptation de la définition du délit. Recherche des infractions et contrôle. Mesures de dissuasion et d'information. (p. 31) : sanctions. Prévention du travail illégal : simplifications administratives, dispositif d'exonération de charges sociales et réforme fiscale. (p. 32) : action définie par un comité interministériel.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - **Discussion générale (suite)** (p. 62) : remerciements. (p. 63) : "travail dissimulé et travail illégal". Infractions de marchandage, de prêt illicite de main-d'oeuvre et d'emploi d'étrangers sans titre. Refus de l'amalgame entre lutte contre l'immigration clandestine et lutte contre le travail illégal. Prévention. Secteur tertiaire. Cumul d'emplois par les agents publics. Distorsion de concurrence. Mobilisation des agents de contrôle dans les départements. Diminution des prélèvements obligatoires. Développement de l'aménagement du temps de travail. Coordination entre la police générale et les polices spéciales. Suppression des aides à la formation et à l'emploi pour les employeurs coupables de travail illégal. (p. 64) : extension du chèque emploi-service à d'autres secteurs d'activité. Proposition d'une structure pluridisciplinaire spécialement chargée de lutter contre le travail dissimulé sous la responsabilité directe du préfet. Réflexion sur un dispositif de présomption de recours au travail dissimulé. (p. 65) : coordination interministérielle. Problème posé par les salariés dissimulés par leur employeur à leur demande et avec leur complicité. Crainte exprimée d'un alourdissement des tracasseries administratives à l'égard des entreprises. - **Avant l'art. 1er A** (p. 66, 67) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 30 (abrogation de l'article L. 120-3 du code du travail, établissant une présomption d'absence de contrat de travail pour l'exécution de leur activité des personnes inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers), n° 31 de repli et n° 32 (obligation d'établir le contrat de travail par écrit). Alourdissement des formalités administratives. - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** : accepte les amendements identiques n° 1 de la commission et n° 47 de la commission saisie pour avis (mise en place de la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale). - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé)** (p. 68) : accepte l'amendement rédactionnel n° 68 de la commission ainsi que les amendements identiques n° 2 de la commission, n° 23 de M. Joseph Ostermann et n° 48 de la commission saisie pour avis (caractère intentionnel du délit). - **Art. 1er bis (présomption de recours du donneur d'ordre au travail dissimulé)** (p. 69) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 3 de la commission. - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé)** (p. 70) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction). Sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 33 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du caractère intentionnel) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. André Jourdain (emploi de l'expression "toute personne physique ou morale" pour désigner l'employeur). Accepte l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte des pratiques liées au lissage des rémunérations résultant des accords d'annualisation du temps de travail). - **Art. 3 (indemnisation et droit d'information des salariés)** (p. 71) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. André Jourdain (indemnité forfaitaire de rupture correspondant à six mois de salaire sauf lorsque le salarié a sciemment accepté la situation de travailleur dissimulé) et s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Guy Fischer (indemnité forfaitaire de rupture correspondant à un an de salaire).

Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1123) : détermination du Gouvernement. Participation plus active des personnes de droit public à la lutte contre le travail illégal. Instructions données aux services concernés pour éviter la réutilisation par les entreprises clandestines de matériels préalablement confisqués et revendus par les domaines. Renforcement du dispositif opérationnel. - **Question préalable (p. 1132) :** s'oppose à la motion n° 15 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Volonté du Gouvernement d'éviter tout amalgame entre le travail illégal et l'immigration. Information et mise en place d'actions de prévention : allègement des charges sur les bas salaires et simplification des formalités administratives. Droit pénal et notion d'intentionnalité en matière de délit (p. 1133) : lutte contre les nouvelles formes de travail illégal et les détournements de la loi Madelin. Résiliation par le maître d'ouvrage public du marché conclu avec une entreprise l'exécutant en ayant recours au travail dissimulé. - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche) (p. 1135) :** s'oppose aux amendements identiques n° 6 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 16 de M. Guy Fischer (fixation du montant de la pénalité administrative à cinq cents fois le taux horaire du minimum garanti, soit neuf mille francs). S'oppose à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (entrée en vigueur de ce dispositif à compter du 1er janvier 1998). Accepte l'amendement n° 22 de la commission (maintien de la sanction actuelle dans l'attente de la parution du décret et caractère automatique de la nouvelle sanction). - **Après l'art. 1er A (p. 1136) :** s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (incompatibilité entre la qualité du travailleur indépendant et l'existence d'un lien de subordination juridique). Jurisprudence constante. - **Art. 1er BA (paiement de cotisations de sécurité sociale en cas de requalification d'une relation de travail indépendante en contrat de travail) :** accepte l'amendement n° 23 de la commission (versement de l'arriéré de cotisations dans la limite des prescriptions applicables à ces cotisations). - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé) (p. 1137) :** s'oppose aux amendements identiques n° 9 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 17 de M. Guy Fischer (suppression du caractère intentionnel du délit de recours direct ou par personne interposée au service de celui qui exerce un travail dissimulé). - **Après l'art. 1er (p. 1138) :** s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication de la liste des entreprises soustraitantes de l'entreprise principale dès la remise de l'offre). - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé) (p. 1139) :** s'oppose aux amendements n° 11 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du caractère intentionnel des délits mentionnés) et n° 18 de M. Guy Fischer (suppression du caractère intentionnel du délit constituant le travail dissimulé). - **Art. 2 bis (caractère indélébile des mentions portées sur le registre unique du personnel) :** accepte l'amendement n° 1 de la commission (regroupement des articles 2 bis et 2 ter en un seul article). - **Art. 2 ter (coordination) :** accepte l'amendement n° 2 de suppression par coordination de la commission. - **Après l'art. 3 bis (p. 1140) :** s'oppose à l'amendement n° 12 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (habilitation des agents de contrôle à délivrer une attestation susceptible de donner des droits auprès des ASSEDIC et des organismes sociaux). - **Art. 4 (compétences des agents de contrôle et procédure de contrôle) (p. 1141) :** s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 19 (suppression de la mission de recherche du travail illégal confiée aux corps de contrôle et notamment aux officiers de police judiciaire) et n° 20 (communication des documents comptables). - **Art. 6 (levée du secret professionnel) :** s'oppose à l'amendement n° 13 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication à l'adresse de l'entreprise domiciliataire de l'ensemble des documents relatifs à la domiciliation des établissements principaux et secondaires). - **Art. 6 sedecies (coordination) (p. 1143) :** s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. Guy Fischer. - **Art. 7 bis (information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage) (p. 1144) :** accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission et

s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication des documents comptables). - **Art. 10 ter (participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail dissimulé) (p. 1145, 1147) :** accepte l'amendement n° 4 de la commission (libre appréciation par la personne publique de la résiliation du marché public en l'absence de régularisation après mise en demeure). Transmission du procès-verbal constatant le travail illégal au parquet et mise en oeuvre des sanctions économiques et financières. - **Sur l'ensemble (p. 1150, 1151) :** volonté du Gouvernement de lutter contre l'ensemble des formes de travail illégal.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - Discussion générale (p. 1280) : remerciements. Progression dans la recherche et le constat des infractions, ainsi que des sanctions. Mise en place d'un dispositif opérationnel pour une meilleure coordination des différents corps de contrôle.

COURRIÈRE (Raymond), sénateur (Aude) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord.

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (JO Lois et décrets du 5 novembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4538, 4539) : haute vallée de l'Aude. Perte d'emplois industriels. Demande une aide particulière de l'Etat.

COURTEAU (Roland), sénateur (Aude) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 201 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0253 (96-97)] (12 mars 1997) - Traités et conventions.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2076). - Ministère : Logement - Logement social - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2076) - **Logement social**

Questions orales sans débat :

n° 127 (JO Débats du 2 décembre 1997) (p. 4359). - Ministère : Equipement - *Retard dans la mise en oeuvre du plan Etat-région Languedoc-Roussillon* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5334) - Contrats de plan

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national") (p. 216) :** soutient l'amendement n° 53 de M. Aubert Garcia (consultation des régions sur la consistance du réseau). (p. 231) : vote par le groupe socialiste des amendements de suppression n° 49 de M. Aubert Garcia et n° 76 de Mme Hélène Luc. Attachement à l'unicité de la SNCF. Absence de politique intermodale de transport. Dette de la SNCF. Prévoit l'ouverture du service public de transport ferroviaire à des opérateurs privés.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 2791, 2793) :** incidences de ce texte en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. Projet européen. Flux de transport à travers la frontière franco-espagnole. Saturation des axes routiers. Coût de l'investissement. Emet un avis favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 quinquies (p. 5037) :** son amendement n° 11-118 : établissements publics de coopération intercommunale ; retiré.

COURTOIS (Jean-Patrick), sénateur (Saône-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 130 (JO Débats du 3 décembre 1997) (p. 4451). - Ministère : Emploi - *Emploi-jeunes dans les associations* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5343) - Associations

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Discussion générale (p. 1052, 1053) :** comité interministériel pour la réforme de l'Etat. Complexité des relations entre les administrations et les usagers. Renforcement des pouvoirs du Médiateur. Déconcentration. Création des maisons des services publics. Nécessaire

évolution et adaptation de l'administration. Avec le groupe du RPR votera ce projet de loi. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1086) :** maintien du service public en milieu rural. Avec le groupe du RPR, votera le projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Discussion générale (p. 1199, 1201) :** définition du nouveau service national. Inconvénients de la situation actuelle. Inadaptation et évolution des menaces. Caractère inégalitaire. Difficile gestion du service national par les armées. Objectifs de civisme et de cohésion sociale. Recensement obligatoire. Information de la jeunesse. Evaluation des jeunes sur les plans médical, scolaire et socioprofessionnel. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Période transitoire pendant laquelle les obligations actuelles du service, national demeurent. Suspension du contrat de travail des jeunes pendant la durée du service militaire. Rôle du Parlement dans l'élaboration de cette réforme.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2141) :** révision constitutionnelle. Transposition de la directive européenne. Clause de réciprocité. Notion de résidence. Election d'étrangers communautaires au sein des conseils municipaux. Territoires d'outre-mer. (p. 2142) : élection du Conseil de Paris. Sous réserve de l'adoption de ses amendements, le groupe du RPR votera ce projet de loi organique.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite « art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5424) :** son amendement de suppression n° 12, soutenu par M. Charles Ceccaldi-Raynaud ; adopté.

CROZE (Pierre), sénateur (Français établis hors de France) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

CUTTOLI (Charles de), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Radio-France Internationale.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 183 (96-97)] de MM. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] (5 mars 1997) - Français de l'étranger.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national)** (p. 1229) : sur l'amendement n° 32 de la commission (renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'accomplissement du rendez-vous citoyen par les Français résidant à l'étranger), son sous-amendement n° 73 : consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; adopté.

- **Proposition de loi [n° 0183, 96-97], tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale** (p. 1466, 1467) : assemblée représentative des Français de l'étranger. Collège électoral de douze sénateurs. Mode d'élection du Conseil. Situation en Algérie. Impossibilité de procéder à l'élection du Conseil le 8 juin prochain. Question au ministre des affaires étrangères sur la possibilité de procéder à un vote par correspondance. Préférence donnée au report du renouvellement sur le non renouvellement des quatre membres du Conseil élu dans la circonscription d'Algérie. Constitutionnalité de ce report.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale** (p. 2252, 2253) : inscription sur les listes électorales des jeunes Français établis hors de France. Particularisme des Français de l'étranger.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. 114-12 du code du service national (modalités d'application)** (p. 2662) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 28 : consultation préalable du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; adopté. - **Art. 4 (réforme du code du service national)** (p. 2668) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 29 : consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4204) : se déclare favorable à l'amendement de Mme Monique ben Guiga repris par M. Jacques Habert n° 11-15 (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger).

D

DARNICHE (Philippe), sénateur (Vendée) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - Art. 11 (extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale) (p. 1990) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 19 : réintroduction de l'adhésion à un centre de gestion agréé supprimée par l'Assemblée nationale ; devenu sans objet. - **Art. 30 (dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime) (p. 1997) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 20 : octroi aux entreprises d'armement maritime et aux jeunes marins embarqués du bénéfice des dispositions du code du travail relatives à l'apprentissage ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2392, 2393) :** création regrettable de nouveaux emplois publics. Oubli des adultes dans ce dispositif. Texte coûteux : son amendement instaurant un bilan financier de ces mesures. Absence de perspectives de formations. Création injuste d'un accès à la fonction publique hors concours. Dans sa grande majorité, le groupe des sénateurs non inscrits s'abstiendra sur ce texte tout en adhérant aux amendements de la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 3 (rapport au Parlement) (p. 2527) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 51 : deuxième bilan avant le 31 décembre 2002 ; rejeté.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Art. 7 ter (sanction en cas de braconnage d'espèces de poissons migrateurs. Compétence des gardes-pêche) (p. 2819) :** ses amendements, soutenus par M. Jacques Habert, n° 21 de suppression ; retiré ; n° 22 : substitution de mots ; et n° 23 : présence obligatoire des agents des affaires maritimes chargés de l'application de la réglementation de ces pêches ; devenus sans objet. - **Après l'art. 26 (p. 2826) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 33 : contribution sociale de solidarité des sociétés ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3066, 3068) :** protection de l'enfance. Données chiffrées. Récidive. Suivi socio-judiciaire. Sanctions. Allongement de la prescription. "Tourisme sexuel". Création d'un fichier national des empreintes génétiques des auteurs d'infractions sexuelles. Enregistrement des auditions des mineurs victimes. Traitement médical en détention. Présence d'un avocat auprès de l'enfant victime. Remboursement des soins pour les mineurs victimes de sévices sexuels. Contrôle du contenu de la diffusion sur des sites Internet. Crimes et agressions sexuelles sur des mineurs de quinze ans.

"Bizutage". Inceste. Les sénateurs non inscrits voteront ce texte dans leur grande majorité.

- **Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - Art. 1er (suivi socio-judiciaire) - Art. 131-36-5 du code pénal (inscription des modalités d'exécution du service socio-judiciaire dans le code de procédure pénale) (p. 3101) :** son amendement n° 97 : impossibilité de prononcer le suivi socio-judiciaire à titre de peine principale ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Après l'art. 12 (p. 3144) :** son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° 99 : incitation de personnes à commettre des délits sexuels par la représentation d'actes pornographiques ; retiré. - **Après l'art. 22 (p. 3173) :** son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 101 : possibilité pour le maire d'interdire les publicités à caractère racoleur ou contraire aux moeurs, relatives notamment aux messageries télématiques et aux réseaux de télécommunications ; retiré. - **Après l'art. 23 (p. 3174) :** son amendement, soutenu par M. Hubert Durand-Chastel, n° 102 : sanctions pénales de la diffusion dans les journaux gratuits d'annonces publicitaires en faveur de services télématiques ou téléphoniques à caractère pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine ; retiré.

DAUNAY (Marcel), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DEBARGE (Marcel), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC,

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2981). - Ministère : Affaires étrangères - *Situation politique au Congo* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2982) - *Politique internationale*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion -**

(15 janvier 1997) - Après l'art. 4 (p. 83) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents commerciaux et comptables). - Art. 6 (levée du secret professionnel) (p. 84) : soutient l'amendement n° 38 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (liberté d'appréciation des agents de contrôle quant à la transmission des renseignements et documents aux organismes sociaux). Protection des salariés. - Avant l'art. 9 (p. 92) : soutient l'amendement n° 43 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension de la possibilité pour l'administration de refuser une aide à tous les auteurs d'infractions délictueuses en matière de droit du travail). - Art. 9 (possibilité de refus d'attribution des aides à l'emploi ou à la formation professionnelle en cas de verbalisation pour travail clandestin ou pour marchandage) : soutient l'amendement n° 44 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (cas des infractions faisant l'objet d'une mise en demeure). - Art. 10 (obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants) (p. 95, 96) : intervient sur l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). Difficulté pour une collectivité locale d'arrêter certains contrats, la suspension, l'avertissement ou la mise en demeure étant suffisants. Difficulté à découvrir les délits en la matière. Réflexion approfondie pour laisser une certaine souplesse aux collectivités locales.

DEBAVELAERE (Désiré), sénateur (Pas-de-Calais) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DEBRÉ (Jean-Louis), ministre de l'intérieur.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)] (5 mars 1997) - Elections.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

n° 19 de M. Bertrand Delanoë : Immigration (*Expulsion d'un tunisien malade*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 955).

Questions au Gouvernement :

n° 9 de M. Marcel Lesbros. : *Sapeurs-pompiers (Sapeurs-pompiers volontaires et réforme du service national)* (JO Débats du 7 février 1997) (p. 732).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) (p. 555) :** hommage à l'action des policiers, des gendarmes et des fonctionnaires de préfecture. - **Discussion générale** (p. 540, 541) : tradition d'accueil des étrangers. Ateliers clandestins. Réforme entreprise par M. Charles Pasqua. Refus de l'immigration irrégulière. Nécessité de conforter le dispositif voté en 1993. Prise en compte des principes constitutionnels. Rétentions administrative et judiciaire. (p. 542, 543) ; Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre, OCRIEST. Visite des camions, des chantiers et des ateliers de production. Certificats d'hébergement. Déclaration du départ de l'hébergé par l'hébergeant. Suggestions de l'Association des maires de France. Droit au séjour reconnu à diverses catégories d'étrangers. Fichiers d'empreintes digitales. Accès à ces fichiers. Problème de l'immigration en Guyane. Renouvellement ou attribution des titres de séjour. Regroupement familial. Nécessité d'un véritable échange d'idées au cours de ce débat. Modifications nombreuses de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 582, 584) : interpellations policières. Etudiants étrangers. Interventions des orateurs de l'opposition sur le Front national.

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Discussion générale (suite)** (p. 602, 605) : efficacité des lois de 1993. Mesures d'éloignement du territoire. Non-admissions à la frontière. Regroupement familial. Entrées régulières. Correction des imperfections. Lois de 1981 et 1982. Traitement spécifique de la question de l'immigration clandestine en Guyane et à Mayotte. Respect de la loi. Complexité des procédures. Tradition d'accueil de la France. Etrangers en situation régulière. Trouble de l'ordre public. Aide aux pays en voie de développement. Impact des opérations de reconduite à la frontière. Dimension européenne de ces questions. Renforcement des moyens budgétaires. Conception de la nation - **Question préalable** (p. 613) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. - **Avant l'art. 1er** (p. 617) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 152 (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité), n° 153 (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France), n° 154 (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil), n° 155 (abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité), n° 156 (abrogation de la loi du 27 décembre 1994 ayant pour objet l'extension des zones d'attente aux gares ferroviaires ouvertes au trafic international) et n° 157 (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports). (p. 622, 624) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 158 (rappel de certains principes fondamentaux), n° 159 (annulation des dettes des pays les moins avancés et taxation des opérations réalisées sur le marché monétaire), n° 160 (rapport du Gouvernement au Parlement l'informant des initiatives prises par la France pour obtenir l'annulation des dettes des pays les moins avancés) et n° 161 (taxation des opérations de délocalisation d'entreprises au profit du développement économique). - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 628) : décret de 1982 relatif aux certificats d'hébergement. Fichiers. Lutte contre les professionnels de l'hébergement. Rôle des maires. Modalités d'application de ce texte. Déclaration en mairie du départ de la personne hébergée. (p. 634) : sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article), son sous-amendement n° 51 ; retiré. (p. 645) : accepte l'amendement n° 9 précité de la commission. Accueil des étudiants étrangers. Professionnels de l'hébergement fictif. (p. 646, 647) : s'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 103 de coordination, n° 104 (application deux ans après l'entrée en vigueur de cette loi des dispositions relatives au refus du maire de viscer un certificat d'hébergement), et n° 105 (obligation de motiver la décision

de refus de viser un certificat d'hébergement), ainsi qu'à l'amendement n° 163 de M. Robert Pagès (suppression dans deux cas de la possibilité pour un maire de refuser de viser un certificat d'hébergement). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de la commission (prise en considération de la bonne foi de l'hébergeant). (p. 648) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Guy Allouche (décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines). (p. 650, 651) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Robert Pagès (délai d'un mois pour prendre les décisions de délivrance d'un certificat d'hébergement et motivation en cas de refus), ainsi qu'aux amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Accord de l'hébergeant. (p. 654) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Guy Allouche (possibilité de saisir le président du tribunal administratif d'un recours en annulation de décision en cas de refus par le maire de viser le certificat d'hébergement). - **Après l'art. 1er** (p. 657, 658) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). Sensibilisation des consulats aux situations particulières. Fonctionnaires des consulats. - **Demande de réserve** (p. 659) : accepte la demande de réserve de l'article 2 jusqu'après l'examen de l'article 10 formulée par la commission. - **Art. 3** (*retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales*) (articles 8-1 à 8-3 *nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945*) (p. 661, 662) : visite des véhicules. Transport d'étrangers clandestins dans des conditions scandaleuses. Rétention des passeports. Photocopies des documents. (p. 663, 664) : s'oppose aux amendements de suppression n° 62 de M. Robert Pagès, n° 111 de M. Guy Allouche et n° 196 de Mme Joëlle Dusseau. Intégration des étrangers en situation régulière. - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945** (*retenue des passeports et documents de voyage*) (p. 667) : législation des autres pays européens sur la rétention du passeport. (p. 668) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (suppression des mots "lors de la sortie du territoire" relatifs à la restitution du passeport). S'oppose aux amendements de suppression n° 112 de M. Guy Allouche et n° 166 de M. Robert Pagès, ainsi qu'aux amendements de repli n° 113 de M. Guy Allouche et n° 167 de M. Robert Pagès. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945** (*visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen*) (p. 674, 677) : s'oppose aux amendements de suppression n° 114 de M. Guy Allouche et n° 168 de M. Robert Pagès. S'oppose aux amendements de M. Michel Caldaguès n° 42 (visite sommaire des voitures particulières) et n° 43 (allongement du délai d'immobilisation du véhicule), ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche n° 115 (diminution du délai d'immobilisation du véhicule), n° 116 (possibilité pour le procureur de la République de mettre fin à tout moment à cette immobilisation) et n° 117 (autorisation pour le conducteur ou les passagers immobilisés de prévenir leur employeur et leur famille). Accepte l'amendement n° 12 de la commission (limite de la visite des véhicules au temps strictement nécessaire). - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945** (*relevé des empreintes digitales*) (p. 679, 680) : législations étrangères. S'oppose aux amendements n° 7 de M. Jean-Jacques Hyst (limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers en situation irrégulière) et n° 118 de M. Guy Allouche (limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers sollicitant la délivrance d'un titre de séjour), ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 169 de M. Robert Pagès. Accepte les amendements de la commission n° 13 (limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers en situation irrégulière, à ceux qui demandent la délivrance d'un titre de séjour et à ceux qui font l'objet d'une mesure d'éloignement) et n° 14 (habilitation des personnes ayant accès aux fichiers). Accès

aux deux fichiers. Extension de ces dispositions à tout fichier existant ou à créer.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 3 bis** (*retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail*) (p. 701) : lutte contre les employeurs de main-d'oeuvre clandestine. S'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Robert Pagès, n° 119 de M. Guy Allouche et n° 197 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 120 de M. Guy Allouche. - **Art. 3 ter** (*retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail*) (p. 705) ; s'oppose aux amendements de suppression n° 64 de M. Robert Pagès, n° 121 de M. Guy Allouche et n° 198 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 122 de M. Guy Allouche. - **Avant l'art. 4** (p. 707, 708) : demande le retrait de l'amendement n° 79 de M. Alain Vassel (attribution d'une carte spéciale d'identification à l'étranger résidant habituellement en France depuis plus de quinze ans). Ambiguïté juridique. S'engage à fournir aux commissions des deux assemblées toutes les indications chiffrées utiles. - **Art. 4** (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 711) : solutions pour les personnes non expulsables. Titre de séjour temporaire. Risque de trouble de l'ordre public. (p. 714) : se déclare opposé à la polygamie. (p. 719) : s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Pagès n° 212 et n° 213. déposés sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article relatif aux étrangers mineurs obligés de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine). (p. 737, 738) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 199 de Mme Joëlle Dusseau. S'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 123 (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables vivant en France depuis quinze ans). n° 124 (insertion du mot "grave" relatif à la menace pour l'ordre public) et n° 125 (suppression de l'obligation pour les étrangers mineurs de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine), ainsi qu'aux amendements n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables) et n° 170 de M. Robert Pagès (délivrance d'une carte de résident valable pour dix ans à la place d'une carte de séjour temporaire). Accepte les amendements de la commission n° 15 précité et n° 16 (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans). Estime satisfaits les amendements analogues n° 4 de M. Jean-Jacques Hyst, n° 126 de M. Guy Allouche et n° 173 de M. Robert Pagès (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans) par l'amendement n° 16 précité de la commission. S'oppose aux amendements n° 127 de M. Guy Allouche (suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger) et n° 174 de M. Robert Pagès (réduction de la durée du mariage à six mois pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). Accepte les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 175 (suppression de la condition d'entrée régulière en France pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger), n° 176 (attribution d'une carte de séjour temporaire à l'étranger père ou mère d'un enfant français de moins de dix-huit ans), n° 177 (caractère alternatif des conditions pour la délivrance d'un titre de séjour aux étrangers parents d'enfants français) et n° 178 (prise en compte du concubinage pour l'obtention d'un titre de séjour temporaire), et n° 179 (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France), ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche n° 128 (définition des conditions d'attribution de la carte de séjour temporaire au père ou à la mère d'un enfant français), n° 129 (obtention

d'un titre de séjour temporaire pour les parents d'enfants nés en France et y résidant effectivement) et n° 130 (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers atteints d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France, ainsi que pour les étrangers victimes de persécution de la part d'un groupe sans lien avec un Etat). Accepte les amendements de la commission n° 18 rédactionnel, n° 19 (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers titulaires d'une rente d'accident de travail ou de maladie professionnelle servie par un organisme français) et n° 20 (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers ayant obtenu le statut d'apatride). Autorisation provisoire de séjour pour les étrangers gravement malades. Accueil temporaire des étrangers victimes dans leur pays de situation de violence politique aiguë ou de guerre civile. (p. 746) : intervient sur la première partie de l'amendement n° 130 de M. Guy Allouche (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France). Absence de reconduite à la frontière. Inutilité d'inscrire une telle disposition dans la loi. - **Après l'art. 4** (p. 747) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Robert Pagès (modification des conditions de délivrance de la carte de résident). - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 749, 750) : s'oppose aux amendements de suppression n° 65 de M. Robert Pagès et n° 131 de M. Guy Allouche. Accepte l'amendement n° 21 de la commission (renouvellement de la carte de résident subordonné à la condition de conservation par l'étranger de sa résidence habituelle en France). - **Art. 4 ter (péremption de la carte de résident)** (p. 751) : accepte les amendements de suppression n° 22 de la commission, n° 66 de M. Robert Pagès et n° 132 de M. Guy Allouche. - **Art. 5 (suppression de la commission départementale du séjour des étrangers)** (p. 752) : perte d'utilité de cette commission. (p. 753) : hommage à M. Charles Pasqua. (p. 754) : s'oppose aux amendements de suppression n° 67 de M. Robert Pagès et n° 134 de M. Guy Allouche, ainsi qu'à l'amendement n° 135 de M. Guy Allouche (restitution des compétences perdues de cette commission). - **Après l'art. 5 ou avant l'art. 6** (p. 755) : s'oppose aux amendements n° 78 de M. Jean-Jacques Robert (prise en charge des frais afférents à la procédure d'éloignement d'un étranger en situation irrégulière par la personne qui l'aura introduit en France) et n° 181 de M. Robert Pagès (sanction pour toute personne ayant aidé dans un but lucratif à l'entrée ou au séjour irrégulier d'un étranger en France). - **Après l'art. 6** (p. 756, 758) : s'oppose aux amendements n° 137 de M. Guy Allouche (augmentation du délai de recours administratif contre un arrêté de reconduite à la frontière), n° 45 de M. Michel Caldagès (possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur) et n° 182 de M. Robert Pagès (impossibilité de prendre une mesure de reconduite à la frontière à l'encontre d'un étranger atteint d'une pathologie grave). - **Art. 6 ter (regroupement familial)** (p. 760) : accepte les amendements de suppression n° 24 de la commission, n° 69 de M. Robert Pagès et n° 139 de M. Guy Allouche. - **Après l'art. 6 ter** : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages de complaisance). - **Art. 7 (recours abusif aux procédures d'asile)** (p. 761, 762) : demandes d'asile multiples. Clarification de l'interprétation de l'article 31 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Accepte l'amendement n° 25 de la commission (insertion du mot "frauduleuse" relatif à la présentation de plusieurs demandes d'asile) et s'oppose à l'amendement de suppression n° 140 de M. Guy Allouche. - **Après l'art. 7** (p. 764) : s'oppose aux amendements n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat) et n° 187 de M. Robert Pagès (attribution du droit d'asile aux personnes victimes de l'action de certains groupes). (p. 766, 767) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 188 (convocation de l'étranger demandant un statut de réfugié dès la réception de sa demande) et n° 189 (accès à l'aide juridique pour les étrangers à l'occasion d'un recours devant la commission de recours des réfugiés). - **Art. 7 bis (interdiction administrative du territoire dans le cadre de la**

réadmission) (p. 768) : s'oppose aux amendements de suppression n° 70 de M. Robert Pagès et n° 142 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 770, 771) : législation étrangère. Jurisprudence de la Cour de cassation. Prolongation de la période de rétention. Appel suspensif du parquet. Action de l'administration et principes fondamentaux du droit. (p. 773) : intervient sur l'amendement n° 144 de M. Guy Allouche (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative). Maintien des ordonnances de 1945. (p. 774, 775) : travaux de rénovation dans les centres de rétention de Nice et de Marseille. S'oppose aux amendements de suppression n° 71 de M. Robert Pagès et n° 143 de M. Guy Allouche. Accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 26, n° 27, n° 28 et n° 29. S'oppose à l'amendement n° 144 précité de M. Guy Allouche. Accepte les amendements de la commission n° 30, n° 211 et n° 31 rédactionnels, et le n° 32 (nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel), modifié par les sous-amendements identiques n° 58 de M. Alain Gournac et n° 81 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (suppression du caractère exceptionnel). S'oppose à l'amendement n° 33 de la commission (suppression de la transmission du dossier au procureur de la République par le préfet en cas de refus de l'étranger de se soumettre ou de communiquer les documents nécessaires). - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident)** (p. 779) : s'oppose aux amendements de suppression n° 72 de M. Robert Pagès et n° 145 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 ter (coordination)** (p. 780) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 146 de M. Guy Allouche. - **Art. 9 A (départ de l'interdiction judiciaire du territoire)** S'oppose à l'amendement de suppression n° 73 de M. Robert Pagès. - **Art. 9 (extension du champ d'application de la rétention judiciaire)** (p. 781) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 74 de M. Robert Pagès. - **Art. 9 bis (contrôles d'identité en Guyane)** (p. 782) : différence de développement économique entre la Guyane, le Brésil et le Surinam. Pression migratoire. S'oppose à l'amendement de suppression n° 75 de M. Robert Pagès. Accepte les amendements rédactionnels de la commission n° 34 et n° 35. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 785) : s'oppose aux amendements de suppression n° 76 de M. Robert Pagès et n° 148 de M. Guy Allouche. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 36 de la commission et n° 149 de M. Guy Allouche (suppression de la possibilité de visites et de contrôles d'identité dans les locaux mixtes, à usage professionnel et d'habitation) ainsi que pour l'amendement n° 150 de M. Guy Allouche (remise d'un procès-verbal à l'intéressé). - **Art. 11 (bénéfice des prestations familiales)** (p. 787, 788) : accepte les amendements de suppression n° 37 de la commission, n° 8 de M. Jean-Jacques Hiest, n° 77 de M. Robert Pagès et n° 151 de M. Guy Allouche. Adoption de cet article par l'Assemblée nationale contre l'avis du Gouvernement. Atteinte aux droits de l'enfant. - **Après l'art. 11** (p. 788, 790) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès, n° 190 (suspension des reconduites à la frontière jusqu'à la promulgation de la loi), n° 191 (accord du droit de vote aux élections municipales aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans), n° 192 (accord du droit de vote aux élections européennes aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans) et n° 193 (sanction des propos racistes). - **Sur l'ensemble** (p. 796) : remerciements. Qualité du débat. Législation faite en fonction d'une certaine idée de la France. Lutte contre l'immigration irrégulière.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1312, 1314) : maîtrise des flux migratoires. Lutte contre le travail clandestin. Démantèlement des filières d'immigration illégale. Reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Racisme et xénophobie. Aménagement par l'Assemblée nationale du dispositif des certificats d'hébergement. Application des accords de Schengen. Renouvellement de plein droit de la carte de résident. Efforts

d'intégration des étrangers en situation régulière. (p. 1323, 1324) : article 1er relatif au certificat d'hébergement. (p. 1343, 1345) : rôle des maires dans la procédure des certificats d'hébergement. Intégration. Moyens affectés aux préfetures. Exemple de la municipalité de Strasbourg. Etudiants étrangers. Compétence du Parlement européen. Différentes filières d'immigration clandestine. - Exception d'irrecevabilité (p. 1348, 1349) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Guy Allouche tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. - Question préalable (p. 1352) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. - Renvoi à la commission : s'oppose à la motion n° 5 de M. Guy Allouche tendant au renvoi à la commission. - Avant l'art. 1er (p. 1356, 1360) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 6 (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité), n° 7 (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration), n° 8 (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration), n° 9 (abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité), n° 10 (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports), n° 11 (abrogation de la loi du 27 décembre 1994 portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France), n° 12 (suppression du nouveau dispositif de certificat d'hébergement), n° 13 (annulation de la dette des pays les moins avancés), n° 14 (institution d'une taxation spécifique des délocalisations d'entreprise dans un pays extérieur à l'Union européenne) et n° 15 (rapport annuel au Parlement).

- Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1380, 1382) : réaction des intellectuels. Opinion de l'opposition. Déclaration de l'hébergeant. Utilisation du terme de "dénonciation". Lutte contre les filières d'immigration illégale et contre le travail clandestin. Droit d'amendement. Fichier départemental des hébergés. Rôle des maires. (p. 1393, 1394) : s'oppose aux amendements de suppression n° 16 de M. Robert Pagès et n° 59 de M. Guy Allouche, ainsi qu'aux amendements identiques n° 22 de M. Robert Pagès et n° 60 de M. Guy Allouche (suppression de certains motifs pouvant justifier le refus de viser un certificat d'hébergement), n° 26 de M. Robert Pagès et n° 64 de M. Guy Allouche (suppression du paragraphe V de cet article relatif à la remise aux services de police par l'étranger hébergé de son certificat d'hébergement lors de sa sortie du territoire). S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès, n° 17 (suppression des certificats d'hébergement qui font double emploi avec les contrôles effectués au moment de l'obtention du visa), n° 18 de repli, n° 20 (possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser de viser le certificat d'hébergement lorsque l'étranger est hébergé dans un but lucratif), n° 21 (précision de la notion "d'hébergement dans des conditions normales"), n° 23 de repli, n° 24 (accord du visa en cas d'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines), n° 25 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement) et n° 27 (limitation de la constitution de fichiers d'hébergeants et d'hébergés). S'oppose aux amendements de M. Guy Allouche, n° 62 (accord du visa en l'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines), n° 61 (limitation de la constitution d'un fichier des hébergeants) et n° 63 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement). - Après l'art. 1er (p. 1398) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet, n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). (p. 1401) : s'oppose à l'amendement n° 88 de Mme Joëlle Dusseau (interdiction de créer tout fichier informatisé à partir des certificats d'hébergement). - Art. 3 (*retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales*) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 1402, 1403) :

notion de "voitures particulières". - Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*retenue des passeports et documents de voyages*) (p. 1404) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 29 de suppression et n° 30 de repli. - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen*) (p. 1406) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de M. Robert Pagès et demande le retrait des amendements de M. Georges Othily n° 95 (possibilité de contrôle des véhicules sur le littoral au nord du département de la Guyane) et n° 94 (application de ces dispositions dans le département de la Guyane aux véhicules circulant sur les routes nationales n° 1 et n° 2). - Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*relevé des empreintes digitales*) (p. 1408) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de M. Robert Pagès et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (consultation des données du fichier automatisé des empreintes digitales géré par le ministère de l'intérieur et du fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié). - Art. 4 (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 1415, 1422) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès, n° 33 (délivrance d'une carte de résident aux étrangers qui ont vocation à vivre en France), n° 34 (fixation à six mois du délai d'octroi d'un titre de séjour aux étrangers conjoints de Français dès lors que ceux-ci sont mariés), n° 35 (conditions d'obtention d'un titre de séjour pour les étrangers conjoints de Français), n° 36 (cas des étrangers dont le concubin est de nationalité française), n° 37 (cas des parents d'un enfant français âgé de plus de 16 ans et de moins de 18 ans), n° 40 (délivrance d'un titre de séjour aux conjoints d'un étranger ayant obtenu le statut de réfugié) et n° 39 (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour), ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche, n° 68 (délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public), n° 69 (possibilité pour le conjoint étranger d'un Français d'obtenir immédiatement un titre de séjour), n° 70 (cas des étrangers qui n'arrivent pas en état de polygamie, pères ou mères d'un enfant français de moins de 16 ans - cas d'un étranger qui exerce même partiellement l'autorité parentale ou qui subvient aux besoins de ses enfants), n° 72 (délivrance de la carte de séjour temporaire aux personnes qui reçoivent en France un traitement médical lourd) et n° 71 (situation de parents d'enfants nés en France et qui ont vocation à devenir Français à partir de l'âge de 16 ans). Notion de menace pour l'ordre public. - Après l'art. 4 (p. 1424) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Robert Pagès (article 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif aux conditions de délivrance de plein droit de la carte de résident). - Art. 4 bis (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 1426, 1428) : s'oppose aux amendements de suppression n° 42 de M. Robert Pagès, n° 73 de M. Guy Allouche et n° 91 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement n° 74 de M. Guy Allouche (suppression des mots "au moment de la demande" pour le renouvellement de plein droit de la carte de résident). - Après l'art. 4 bis (p. 1431) : s'oppose aux amendements n° 43 de M. Robert Pagès (introduction dans l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 de la notion d'aide directe ou indirecte dans un but lucratif) et n° 76 de M. Guy Allouche (exemption de peines en matière de séjour d'un étranger en situation irrégulière pour les parents en ligne directe, leur conjoint, les frères et soeurs ou pour la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui).

- Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Après l'art. 4 bis (suite) (p. 1473) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Allouche (rétablissement de la commission du séjour des étrangers dans la composition et dans les pouvoirs qui étaient les siens avant la loi du 24 août 1993). - Avant l'art. 6 bis ou après l'art. 8 (p. 1475, 1476) : s'oppose aux amendements identiques n° 44 de M. Robert Pagès et n° 83 de M. Guy Allouche (allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière). -

Demande de réserve Accepte la demande de réserve formulée par M. Paul Masson de l'amendement n° 45 tendant à insérer un article additionnel avant l'art. 6 bis jusqu'après l'examen de l'article 6 bis. - **Art. 6 bis (modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement)** (p. 1478) ; accepte l'amendement n° 97 de la commission (cas d'un étranger résidant habituellement en France atteint d'une pathologie grave nécessitant la poursuite d'un traitement médical). - **Avant l'art. 6 ter** (p. 1479, 1480) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 47 (regroupement familial pour les ressortissants étrangers séjournant en France régulièrement depuis un an), n° 48 (suppression du sixième alinéa de l'article 29 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif au regroupement familial) et n° 49 (suppression de l'obligation pour l'étranger installé en France de faire entrer en une seule fois sur notre territoire l'ensemble des membres de sa famille). - **Après l'art. 6 ter** : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages de complaisance). - **Après l'art. 7** (p. 1482, 1484) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 51 (droit d'asile accordé aux personnes victimes de l'action de certains groupes) et n° 52 (déroulement de la procédure relative aux demandeurs d'asile) ainsi qu'à l'amendement n° 78 de M. Guy Allouche (statut de réfugié accordé aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 1486, 1488) : s'oppose aux amendements de suppression n° 54 de M. Robert Pagès et n° 79 de M. Guy Allouche ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche n° 80 (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative), n° 81 rédactionnel et n° 82 (suppression de la dernière phrase du quatrième alinéa du texte proposé par cet article relative à la mise à disposition de la justice jusqu'à ce que l'ordonnance soit rejetée). Accepte l'amendement n° 4 de la commission (formation de l'appel immédiatement après le prononcé de l'ordonnance et transmission de ce dernier au premier président ou à son délégué). - **Après l'art. 9 bis** (p. 1491) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Guy Allouche (motivation des refus de visa). - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 1494, 1495) : s'oppose aux amendements de suppression n° 55 de M. Robert Pagès et n° 85 de M. Guy Allouche, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 86 de M. Guy Allouche. - **Après l'art. 10** (p. 1496, 1498) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 56 (possibilité pour les ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans de voter lors des élections européennes), n° 57 (attribution du droit de vote aux élections municipales aux ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans et âgés d'au moins dix-huit ans), et n° 58 (suspension jusqu'à la date de promulgation de la présente loi des reconduites à la frontière ordonnées dans le cadre de la législation actuelle), ainsi qu'à l'amendement n° 87 de M. Guy Allouche (entrée en vigueur de l'article 8 bis supprimant une disposition transitoire relative à la carte de résident à compter du 1er janvier 1999). - **Sur l'ensemble** (p. 1504) : remerciements. Tradition d'accueil des étrangers. Respect des lois de la République. Equilibre entre les libertés individuelles et l'autorité de l'Etat. Lutte contre l'immigration irrégulière et le travail clandestin.

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux** [n° 0241 (96-97)] - (18 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1517) : concomitance en mars 1998 de trois scrutins législatif, régional et cantonal. Année de renouvellement partiel du Sénat. Prorogation de la durée du mandat d'une catégorie d'élus locaux, Jurisprudence du Conseil constitutionnel. (p. 1518) : avis du Conseil d'Etat. Report en juin de la date des seules élections cantonales. Couplage des élections législatives et régionales. Conséquences de ce report quant à la période de collecte des fonds en vue de la campagne électorale et la date de la réunion de plein droit des conseils régionaux. (p. 1527) : nécessité de rassembler les scrutins. (p. 1528) : prorogation

de la durée des mandats. Mise au point sur le financement des campagnes électorales. Réponse à M. Guy Allouche sur les problèmes de l'extrémisme.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1668, 1669) : importance de la contribution du Sénat à l'élaboration de ce texte. Fichiers d'empreintes digitales. Etrangers gravement malades. Appel suspensif du parquet d'un refus de prolongation d'une rétention administrative. Absence de déclaration d'urgence. Respect de la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Maîtrise de l'immigration irrégulière. Remerciements. (p. 1672, 1673) : convictions. Débats empreints de passion. Application de la loi. Immigration irrégulière et chômage. (p. 1676) : dépôt de motions de procédure. Légitimité de la majorité. Prise de conscience par l'Etat de ses responsabilités.

DEJOIE (Luc), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 163 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 54, 62 et 66-5 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0176 (96-97)] (15 janvier 1997) - Professions judiciaires et juridiques.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 281 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code civil pour l'adapter aux stipulations de la convention de La Haye sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux et organiser la publicité du changement de régime matrimonial obtenu par application d'une loi étrangère. [n° 0324 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Droit civil.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques** [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 809, 810) : rappel des conditions cumulatives exigées pour l'exercice de la consultation en matière juridique et pour la rédaction d'actes sous sceau privé. Obstacles à l'élaboration de l'arrêté ministériel devant établir des équivalences de diplômes. Adoption par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi susceptible de lever cette difficulté. Substitution de la notion de compétence appropriée à celle d'équivalence de diplômes. Compétences des professions juridiques stricto sensu. Cas des juristes de groupes d'entreprises. Compétence juridique des personnes

exerçant une activité professionnelle réglementée. Conditions d'agrément de la compétence juridique des personnes exerçant une activité non réglementée. Composition de la commission donnant avis pour ces agréments. Opposition de la commission à l'obligation faite aux rédacteurs d'actes sous seing privé de mentionner leurs nom, prénom et qualité. Approbation par la commission de la disposition relative au secret professionnel des avocats. Cas des centres et associations de gestion agréés. - Art. 2 (*exercice du droit*) (p. 811, 814) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 6 de M. Patrice Gélard. S'oppose aux sous-amendements n° 7 de M. Pierre Laffitte, et n° 10 de M. Claude Estier, et demande l'avis du Gouvernement pour le sous-amendement n° 11 de M. Claude Estier. - Après l'art. 2 (p. 814) : son amendement n° 2 : suppression d'une référence spécifique aux centres et associations de gestion agréés ; adopté. - Art. 3 bis (*désignation du rédacteur d'un acte sous seing privé*) (p. 815) : accepte les amendements identiques n° 8 de M. Charles Jolibois et n° 9 de M. Jean-Jacques Hyst (abrogation de l'article 62 de la loi du 31 décembre 1971). - Art. 4 (*secret professionnel de l'avocat*) (p. 816) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 du Gouvernement. - Intitulé de la proposition de loi (p. 819) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté.

- **Projet de loi modifiant le code civil pour l'adapter aux stipulations de la convention de la Haye sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux et organiser la publicité du changement du régime matrimonial obtenu par application d'une loi étrangère [n° 0281 (96-97)]** - (21 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2872) : suppression de la rétroactivité en cas de changement de loi applicable. Répertoire annexe au service central d'état civil de Nantes. Droits des tiers.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 12 (*calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNANTS*) (p. 3488) : son amendement de suppression n° 1, soutenu par M. Paul Blanc ; adopté.

DELANEAU (Jean), sénateur (Indre-et-Loire) RI.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 16, 24, 30 janvier ; 5, 6, 20, 25, 27 février ; 5, 6, 13, 20, 27 mars ; 26 juin ; 30 septembre ; 2, 16, 21, 23 octobre ; 4, 12, 18, 24, 27 novembre ; 1er, 3, 4, 6, 7, 9, 18 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire de la Commission consultative des droits de l'homme.

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Ajournement du Sénat - (26 juin 1997) (p. 2001).

- Souhaits de bienvenue à une délégation chinoise - (2 octobre 1997) (p. 2595).

- En qualité de sénateur

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires autrichiens - (6 mars 96) (p. 1260).

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)]** - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 10 (*obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants*) (p. 96) : intervient sur l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). Difficulté d'arrêter certains contrats, notamment en matière de construction. Coordinateurs de chantier. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 98, 99) : le groupe des RI votera ce texte. Problème de la responsabilité des collectivités territoriales. Défense de l'emploi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Après l'art. 1er (p. 1400, 1401) : se déclare opposé aux amendements qui portent sur le même objet n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). - Art. 4 (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 1423) : intervient sur l'amendement n° 39 de M. Robert Pagès (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour). Qualité de la médecine en Tunisie. - Art. 4 bis (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 1428) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 42 de M. Robert Pagès, n° 73 de M. Guy Allouche et n° 91 de Mme Joëlle Dusseau.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Avant l'art. 2 bis (p. 2521) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de la commission (ouverture à titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1999 d'un recrutement d'agents contractuels de droit public dans l'éducation nationale et la justice, financé entièrement par l'Etat).

DELANOË (Bertrand), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 954). - Ministère : Premier ministre - *Expulsion d'un tunisien malade* - Réponse le 21 février 1997 (p. 955) - Immigration

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1170, 1173) : histoire de la défense de la République. Débat sur l'armée de métier. Sécurité future du continent européen. Avions de transport futur, ATF. Insuffisance des moyens de l'armée professionnelle. Rôle de la gendarmerie. Inconvénients de la suppression du service national. Rendez-vous citoyen. Différentes formes de volontariat. Avenir de l'industrie de défense de la France. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Art. 1er (*création d'un livre premier du code du service national*) (p. 1222) :

soutient l'amendement de suppression n° 81 de M. Claude Estier. (p. 1224) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 18 de la commission (conditions de la participation des parlementaires au Haut Conseil du service national). (p. 1227) : sur l'amendement n° 27 de la commission (contenu du rendez-vous citoyen), s'abstiendra lors du vote du sous-amendement n° 100 de M. Nicolas About (prise en compte du service volontaire européen qui sera proposé en Europe à partir de 1998). (p. 1232) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de la commission (extension aux règles de vie propre à chaque centre, définies par un règlement intérieur, des règles de la vie collective des centres du service national). (p. 1234) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de la commission (suppression de l'article L. 114-20-2 du code du service national relatif au rendez-vous complémentaire susceptible d'être proposé après le rendez-vous citoyen aux jeunes en difficulté). (p. 1235) : soutient l'amendement n° 82 de M. Claude Estier (suppression de l'article L. 121-1 du code du service national relatif à la liste des trois grandes familles de volontariat).

- Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 4 (modification du livre II du code du service national) (p. 1258) : intervient sur l'amendement n° 83 de M. Claude Estier (prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1264, 1265) : défense du territoire. Plan Vigipirate. Plan d'action "Gendarmerie 2002". Sécurité du continent européen. Sentiment d'adhésion à la nécessité du lien entre l'armée et la nation.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2635, 2638) : possibilité d'une reconstitution des forces armées. Armée de réserve. Menace terroriste. Notion de défense du pays. Coopération européenne. Rôle de l'éducation nationale. Nouveau protocole "éducation-défense". Bilan de santé. Lien entre l'armée et la nation. - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 114-1 du code du service national (enseignement des principes de la défense par l'éducation nationale) (p. 2658) : soutient l'amendement n° 1 de M. Claude Estier (introduction des principes et des objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune dans le contenu de l'enseignement scolaire). (p. 2659) : soutient l'amendement n° 2 de M. Claude Estier (renforcement du lien entre l'armée et la nation). - Art. L. 114-3 du code du service national (contenu de la Rencontre armées-jeunesse) (p. 2660) : soutient l'amendement n° 4 de M. Claude Estier (suppression des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française) et sur l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), soutient le sous-amendement n° 3 de M. Claude Estier (ajout des principes et des objectifs de la politique de sécurité commune au contenu de l'enseignement dispensé aux jeunes Français). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2673, 2674) : lien entre l'armée et la nation. Travail constructif de la commission.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4710, 4711) : diminution des crédits budgétaires : contribution exceptionnelle à la maîtrise des dépenses publiques. Effort à réaliser en matière de recherche et de développement : mise en oeuvre d'une nouvelle politique d'aide aux instituts de recherche. Place privilégiée du renseignement d'origine spatial. Maintien des programmes réalisés en coopération étrangère. Réorganisation de l'industrie française de défense à l'échelon européen. Vote positif sur ce projet de budget.

DELEVOYE (Jean-Paul), sénateur (Pas-de-Calais) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission de lois sur : 1) la proposition de loi [n° 240 (94-95)] de M. Louis Souvet et plusieurs de ses collègues, visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5.000 habitants, 2) la proposition de loi [n° 259 (94-95)] de M. Philippe Marini et plusieurs de ses collègues, relative au stationnement des gens du voyage [n° 0283 (96-97)] (25 mars 1997) - Collectivités locales.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à améliorer et compléter la protection des signes et dénominations "olympiques", ainsi que leurs dérivés [n° 0406 (96-97)] (26 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Sports.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à appliquer le taux réduit de TVA au droit d'utilisation d'installations sportives [n° 0407 (96-97)] (26 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la taxe professionnelle de France Telecom [n° 0095 (97-98)] (20 novembre 1997) - Taxe professionnelle.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au statut des membres des Conseils économiques et sociaux régionaux [n° 0201 (97-98)] (29 décembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Collectivités territoriales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 547 (JO Débats du 31 janvier 1997) (p. 514). - Ministère : Justice - Régime de retraite des personnels pénitentiaires et surveillance - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1301) - Prisons

n° 548 (JO Débats du 31 janvier 1997) (p. 514). - Ministère : Aménagement du territoire - Réglementation en matière d'attribution des licences IV définies par le code des débits de boisson - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1309) - Débits de boisson et de tabac

n° 2 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2041). - Ministère : Agriculture - Organisation de la distribution de lait dans les écoles - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3202) - Lait et produits laitiers

n° 35 (JO Débats du 24 septembre 1997) (p. 2272). - Ministère : Industrie - Réglementation du droit de passage sur le domaine public routier - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3040) - Domaine public

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 34, 96-97) de M. Alain Joyandet déposée avec plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts [n° 0117 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 429) : projet de loi sur l'intercommunalité. Harmonisation des districts et des communautés de communes. Intitulé. Article additionnel sur les communautés de communes. Accepte cette proposition de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1321, 1322) : problème de l'immigration. Intégration. Question de la clandestinité. Article 1er relatif au certificat d'hébergement. Rôle de l'Etat et du maire. Soutien la position de la commission des lois.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1447, 1450) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) (p. 2427, 2428) : conférence nationale sur l'emploi. Encadrement des projets emplois-jeunes par les élus locaux et les universités. Séparation claire entre, d'une part, la responsabilité de l'Etat et, d'autre part, la responsabilité des acteurs locaux.

- Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 3335, 3337) : propositions de loi de MM. Louis Souvet et Philippe Marini. Ampleur du problème. Obligation pour toutes les communes de plus de 5000 habitants d'établir des aires de stationnement. Implication de l'Etat dans la gestion des parcours prévisibles des grandes migrations. Schémas d'accueil départementaux. Mutualisation des coûts. Création d'une commission consultative des gens du voyage. Création de zones d'interdiction. Réflexion sur l'équilibre des droits et devoirs. - Art. 1er (schéma national d'accueil des gens du voyage) (p. 3351, 3352) : implication de l'Etat. Définition des responsabilités respectives. Commission consultative départementale des gens du voyage. Situation difficile des élus locaux. S'oppose aux amendements n° 10 de suppression du Gouvernement et n° 3 de M. Jean-Claude Peyronnet (élaboration d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage). - Art. 2 (localisation des terrains d'accueil pour les grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) (p. 3353) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 11 du Gouvernement. - Art. 3 (pouvoirs du représentant de l'Etat dans le département dans le cadre des grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) : s'oppose aux amendements de suppression n° 5 de M. Jean-Claude Peyronnet et n° 12 du Gouvernement. - Art. 4 (modalités d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage) (p. 3355, 3356) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants de créer des aires d'accueil dans un délai de cinq ans) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 13 du Gouvernement. Demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Louis Souvet (modalités de prise en charge de l'aire d'accueil). Participation en fonction des situations locales. Délai de cinq ans. - Art. 5 (création d'une commission consultative départementale des gens du voyage) (p. 3357) : s'oppose aux amendements n° 16 du Gouvernement (modalités de création de cette commission) et n° 7 de M. Jean-Claude Peyronnet (suppression de la référence au schéma national d'accueil des gens du voyage et avis de la commission consultative départementale sur

l'élaboration du schéma départemental d'accueil) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 14 du Gouvernement (modalités de création de cette commission). - Art. 6 (moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier) - Art. L. 2213-6-1 du code général des collectivités territoriales (interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors des terrains prévus pour leur accueil) (p. 3358) : intervient sur l'amendement n° 8 de M. Jean-Claude Peyronnet (stationnement des caravanes régulièrement autorisé en application du code de l'urbanisme). Circulaire du 16 octobre 1991. Demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Louis Souvet (extension des mesures d'interdiction au périmètre intercommunal). - Art. L. 2213-6-2 du code général des collectivités territoriales (saisine par le maire du tribunal de grande instance afin de faire cesser un stationnement irrégulier) (p. 3359) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean-Claude Peyronnet (qualification de la nature de l'atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique).

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3827) : son amendement, soutenu par M. Christian de La Malène, n° I-36 : application du taux réduit de TVA aux manifestations sportives ; retiré. - Art. 18 quinquies (relèvement du niveau de revenu ouvrant droit au plafonnement des cotisations de taxe d'habitation) (p. 3894, 3895) : intérêts des collectivités territoriales. Taxe professionnelle des routiers. - Après l'art. 18 sexies (p. 3905) : son amendement n° I-46 : taxe professionnelle due par France Télécom : retiré.

DELFAU (Gérard), sénateur (Hérault) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 293). - Ministère : Economie - Situation du Crédit foncier de France - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 293) - Banques et établissements financiers

Questions orales sans débat :

n° 531 (JO Débats du 26 décembre 1996) (p. 9). - Ministère : Travail - Mise en place des médicaments génériques dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé - Réponse le 5 février 1997 (p. 528) - Médicaments

n° 556 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 798). - Ministère : Justice - Situation préoccupante des juridictions de l'Hérault - Réponse le 26 février 1997 (p. 1015) - Cours et tribunaux

n° 611 (JO Débats du 19 mars 1997) (p. 1530). - Ministère : Travail - *Conséquences des réductions budgétaires imposées au centre hospitalier universitaire de Montpellier* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1803) - Hôpitaux

n° 58 (JO Débats du 8 octobre 1997) (p. 2681). - Ministère : Justice - *Situation critique des tribunaux de l'Hérault* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3028) - Cours et tribunaux

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) (p. 2428, 2429) : soutien à ce projet de loi. Recours aux acteurs de terrain. Proposition de créer un groupe de pilotage local. Nécessaire évolution de ce dispositif vers une péréquation des ressources entre les collectivités.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er** (*suite*) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2500) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (*aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand*). Transfert d'un jeune d'une entreprise publique vers une entreprise privée avec une prise en charge par l'Etat à hauteur de 80 %. - **Après l'art. 1er quinquies** (p. 2508) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean Chérioux (*embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés ; versement d'une indemnité de précarité en cas de licenciement*).

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 18 quinquies** (*relèvement du niveau de revenu ouvrant droit au plafonnement des cotisations de taxe d'habitation*) (p. 3895) : foyers modestes. - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3900) : intervient sur l'amendement n° I-132 de M. René Régnault (*réduction de la déduction du montant de la taxe foncière appliquée sur les propriétés bâties de 50 % à 20 % pour les logements vacants depuis plus de vingt ans*). (p. 3911, 3912) : intervient sur l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (*taxe professionnelle due par France Télécom*).

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4305) : chômage. Zones franches. Allègements de charges. Dispositifs de formation en alternance. Apprentissage.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) (p. 4463, 4464) : situation des entreprises publiques du secteur financier. Association française des banques. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Banque de France. - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre IV** (p. 4473, 4474) : Caisse des dépôts et consignations. Développement économique local. (p. 4475) : intervient sur l'amendement n° II-46 de la commission (*réduction des crédits de ce titre*). Position de la majorité sénatoriale relative à la baisse des charges sur les bas salaires et à la question des 35 heures.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4534, 4536) : crédits de La Poste. Bilan de sa situation. Dérive par rapport à l'esprit de la loi de 1990. Mise en place d'un centre de tri à Ozoir-la-Ferrière. Campagne de transformation des agences postales en agences communales. Livret A. Privatisation "rampante". - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4548) : se déclare opposé à l'amendement de réduction de crédits n° II-43 de la commission. Ecole des mines d'Alès.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4657, 4658) : augmentation des crédits budgétaires. Relance d'une politique nationale d'aménagement des territoires. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Redéfinition de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Fonds national de développement des entreprises. Révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire : notion de pays. Contrats de plan Etat-régions. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4881) : aide à l'accession sociale à la propriété. Prêt à taux zéro. Taux d'intérêt pour le remboursement des prêts. Le groupe socialiste approuve ce projet de budget.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4935) : satisfaction du groupe socialiste quant à ce budget. Augmentation des actes d'incivilité et des petits délits perpétrés par les mineurs. Protection judiciaire de la jeunesse. (p. 4936) : interrogation sur les structures ouvertes. Place des élus locaux dans la "sûreté" des citoyens. Débat sur la dimension territoriale de la justice.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 septies** (p. 5044, 5045) : se déclare favorable à l'amendement n° II-124 de M. Jean-Claude Peyronnet (*obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule*). - **Art. 61 nonies** (*suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés*) (p. 5054) : son amendement n° II-126 : suspension provisoire des poursuites à l'encontre des personnes qui ont déposé un dossier auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER, dans une profession non salariée jusqu'à la décision de l'autorité administrative compétente ; adopté.

DELONG (Jacques), sénateur (Haute-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du comité de contrôle du Fonds forestier national.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 14] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances - Son intervention présentée par M. Joseph Ostermann (p. 4052, 4054).

DEMERLIAT (Jean-Pierre), sénateur (Haute-Vienne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 544 (JO Débats du 25 janvier 1997) (p. 420). - Ministère : Aménagement du territoire - *Conséquences de la fermeture de la base aérienne de Limoges-Romanet* - Réponse le 5 février 1997 (p. 523) - Emploi

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4666) : transfert à Limoges du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, CNASEA : rappel historique. Rupture du marché et réaffectation des crédits : difficultés de mise en oeuvre du futur siège du CNASEA. Politique de délocalisation d'établissements publics.

DEMESSINE (Michelle), sénateur (Nord) CRC.

Cessation de son mandat de sénateur le 19 juin 1997 (JO Lois et décrets du 20 juin 1997).

puis, *Secrétaire d'Etat au tourisme* dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

En qualité de Secrétaire d'Etat au tourisme

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 49 de M. André Vallet : **Routes (Problèmes de sécurité liés à la construction de l'autoroute A 54)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3195).

n° 76 de M. Daniel Goulet : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Difficultés des hôteliers restaurateurs)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3198).

n° 81 de M. Édouard Le Jeune : **Sécurité routière (Renforcement de la sécurité routière)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3196).

n° 90 de M. François Autain : **Aéroports (Avenir de l'aéroport de Nantes)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3197).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4902, 4904) : développement économique et social. Evolution des crédits. Renforcement de l'intervention de l'Etat. Développement local. Agence française d'ingénierie touristique, AFIT. Zones rurales. Contrats de plan Etat-régions. Aides publiques aux entreprises de tourisme. Droit aux vacances. Réhabilitation du parc immobilier des organismes du tourisme social. Chèques-vacances. Place du tourisme français. GIE Maison de la France à l'étranger. Coupes du monde de football. Image de la France à l'étranger. Nouvelles technologies. Appareil statistique. Performance des entreprises touristiques. Société française pour l'assurance du capital-risque, SOFARIS. Prêts bonifiés à destination des entreprises de la restauration. Charges sociales et fiscales. Emploi. Fonds d'assurance-formation pour l'industrie hôtelière, FIAFIH. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4905) : demande le retrait des amendements n° II-55 et n° II-54 de M. Daniel Goulet (réduction des crédits). Capacité de fonctionnement de l'AFIT et du GIE Maison de la France.

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne jusqu'au 24 juin 1997.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail jusqu'au 9 juillet 1997.

Membre suppléant de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension jusqu'au 11 juillet 1997.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 563 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Emploi - *Suppression des subventions allouées aux associations féminines* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1011) - Associations

n° 564 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Travail - *Non-présentation à la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques du rapport annuel prévu par la loi de 1979 relative à l'interruption volontaire de la grossesse* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1010) - Interruption volontaire de grossesse (IVG)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Art. 1er (*création et objet de "Réseau ferré national"*) (p. 202, 212) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 77 (suppression du 1er alinéa de l'article portant création de RFN), n° 82 (consultation préalable de l'ensemble des salariés et des organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF), n° 88 (notion de cohérence du réseau), n° 96 (référence aux principes du service public) et n° 97 (principe d'adaptabilité du réseau).

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture** [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Question préalable (p. 1129) : soutient la motion n° 15 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Amalgame entre travail illégal et immigration. (p. 1130) : sanction insuffisante des donneurs d'ordre. Exemple des ateliers clandestins dans la région Nord-Pas-de-Calais. Inspection du travail. (p. 1131) : droit d'entrée de la police et de la gendarmerie à l'intérieur des entreprises. Création de l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre. **Projet de loi sur l'immigration**. - Art. 1er (*définition du délit de travail dissimulé*) (p. 1137) : soutient l'amendement n° 17 de M. Guy Fischer (suppression du caractère intentionnel du délit de recours direct ou par personne interposée au service de celui qui exerce un travail dissimulé).

- **Rappel au règlement** - (5 mars 1997) (p. 1194) : fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Licenciements prévus en France par Renault. Retrait du plan social "Schweitzer". Demande que la commission des affaires économiques et celle des affaires sociales se saisissent de cette affaire.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 4 (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 1414, 1416) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 34 (fixation à six mois du délai d'octroi d'un titre de séjour aux étrangers conjoints de Français dès lors que ceux-ci sont mariés) et n° 37 (cas des parents d'un enfant français âgé de plus de 16 ans et de moins de 18 ans). - **Après l'art. 4** (p. 1424) : soutient l'amendement n° 41 de M. Robert Pagès (article 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif aux conditions de délivrance de plein droit de la carte de résident).

DEMILLY (Fernand), sénateur (Somme) RDSE.

NOMINATIONS

* Membre de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 286). - Ministère : Jeunesse - *Coût de la construction du stade de France* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 286) - Sports

Questions orales sans débat :

n° 53 (JO Débats du 3 octobre 1997) (p. 2608). - Ministère : Agriculture - *Avenir de la Fédération nationale des foyers ruraux* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3203) - Maisons familiales et rurales

DEMUYNCK (Christian), sénateur (Seine-Saint-Denis) RPR-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à interdire l'importation, l'élevage, le trafic et la détention d'animaux susceptibles de présenter un danger aux personnes sur le territoire français [n° 0182 (96-97)] (21 janvier 1997) - Sécurité publique.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 520 (JO Débats du 13 décembre 1996) (p. 7348). - Ministère : Education - *Amélioration des conditions d'inscription dans les universités* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 5) - Universités

n° 576 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 992). - Ministère : Education - *Baisse du niveau scolaire des élèves du secondaire* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1300) - Enseignement secondaire

n° 6 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799). - Ministère : Intérieur - *Conséquences de la régularisation de la situation des étrangers en situation irrégulière* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3043) - Etrangers

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 590, 592) : régularisations des étrangers en situation irrégulière effectuées au début des années 1980. Lois de 1993. Immigration clandestine. Objectifs de ce projet de loi. Saisine du juge judiciaire chargé d'autoriser la prolongation de la rétention administrative. Visite des véhicules. Décisions et rôle du Conseil constitutionnel. Etudiants étrangers. Mariages de complaisance. Certificats d'hébergement. Rôle des maires. Déclaration en mairie du départ de l'étranger. Moyens budgétaires nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet de loi.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1333, 1334) : opinion publique. Immigration clandestine. Stratégie des socialistes. Certificat d'hébergement. Immigration régulière. Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3076, 3077) : récidive. Opinion publique. Prévention et renforcement de la protection des victimes. Injonction de soins. Suivi socio-judiciaire. Création d'un fichier national des empreintes génétiques. Milieu scolaire éducatif ou sportif. Le groupe du RPR votera ce projet de loi sous réserve de l'adoption d'amendements essentiels.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4159, 4160) : diminution des crédits compromettant la place prépondérante de la France dans la politique de coopération. Attachement au maintien d'un secrétariat d'Etat à la coopération. Enjeu économique. Attachement aux actions de terrain ; demande une enveloppe financière destinée à encourager des émigrés souhaitant développer des initiatives économiques dans leur pays d'origine ; exemple du département de la Seine-Saint-Denis.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4552, 4553) : aide aux artisans souhaitant exporter. Exemple en Seine-Saint-Denis. Idée d'un "guichet unique".

DENEUX (Marcel), sénateur (Somme) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 224 (96-97)], adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la qualité sanitaire des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale. [n° 0288 (96-97)] (26 mars 1997) - Agroalimentaire.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 595 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Santé - *Situation des professionnels de biologie médicale* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1619) - Professions et activités paramédicales

n° 596 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Fonction publique - *Situation des cadres recrutés par la voie du troisième concours des instituts régionaux d'administration (IRA)* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1613) - Fonction publique

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 162, 164) : perspectives européennes du transport ferroviaire. Régionalisation du transport régional des voyageurs. Création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN : interrogation sur les ressources et la charge de la dette ; tarification d'usage de l'infrastructure. Transfert de propriété des biens immobiliers de la SNCF vers RFN : conséquences sur la fiscalité locale. Votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - Art. 12 (*ressources de RFN*) (p. 336) : son amendement n° 41 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2324) : spécificité indispensable du médicament vétérinaire par rapport aux médicaments destinés à l'homme. Déséquilibre du texte en cas d'adoption de l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA).

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)]** - (24 septembre 1997) - Art. 4 (*missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2324) : spécificité indispensable du médicament vétérinaire par rapport aux médicaments destinés à l'homme. Déséquilibre du texte en cas d'adoption de l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3310, 3312) : inadaptation entre les objectifs proposés et les moyens retenus. Disparition du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL. Avenir de la prime à l'herbe et de l'indemnité spéciale de montagne, ISM. Politique des structures. Organisation des filières ; rapports avec la distribution. Caractère statistiquement marginal de l'installation des jeunes non issus de milieux agricoles. Organisations agricoles. Recherche. Diminution des crédits de la société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Industrie agroalimentaire. Viande bovine. Filière des oléagineux. Biocarburants. Fermeté nécessaire dans les négociations sur la politique agricole commune. Critiques sur le projet de budget pour 1998.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5208, 5210) : négociations au sein de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Fonction de production et fonction sociale de l'agriculture. Incompatibilité d'une politique de prix bas, suivie par la majorité des pays industriels, avec la puissance agricole de la France. Exploitations agricoles. Filière agro-alimentaire. Structures agricoles ; forêts. Energies d'origine agricole. - Art. 2 (*création et transmission d'un fonds agricole*) (p. 5225) : soutient l'amendement de suppression n° 2 de M. Michel Souplet. - **Après l'art. 11** (p. 5228) : soutient l'amendement n° 3 de M. Michel Souplet (taxation progressive des plus-values lorsque le chiffre

d'affaires dépasse un million de francs et est inférieur à deux millions de francs). - Après l'art. 12 (p. 5229) : soutient les amendements de M. Michel Souplet n° 4 (réduction des droits fixes mentionnés aux articles 809 à 812 du code général des impôts dans le cas des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC, ou des sociétés d'exploitation en agriculture) et n° 5 (immeubles ruraux acquis par des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation ou par un tiers s'engageant à le leur louer par un bail à long terme : généralisation du taux départemental de 0,60 %). - Après l'art. 13 : soutient l'amendement n° 6 de M. Michel Souplet (dégrèvement d'impôt foncier, incitatif à la location au profit d'un jeune agriculteur). - Après l'art. 18 (p. 5230) : soutient l'amendement n° 1 de M. Jean Huchon (bénéfice dès l'âge de 55 ans de la pension de réversion au conjoint survivant continuant l'exploitation).

DÉRIAN (Jean), Sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.

Elu sénateur le 7 septembre 1997 en remplacement de M. Félix Leyzour, élu député (JO Lois et décrets du 9 septembre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 3 octobre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)**
- Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2453) : soutient l'amendement n° 120 de M. Guy Fischer (évaluation chaque année du projet d'activité-évaluation de chaque convention dans l'année précédant son expiration).

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes) (p. 2469, 2470) :** soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 124 (élargissement des aides attribuées : financement des dépenses d'études, d'encadrement et de fonctionnement résultant des conventions conclues).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 18 sexies (p. 3902) :** soutient l'amendement n° I-95 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la cotisation minimale de la taxe professionnelle).

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4437) : faible évolution du budget en faveur des collectivités locales. Respect du pacte de stabilité. (p. 4438) : futures relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Modalités de progression des dotations sous enveloppe, notamment de la DGF. Fiscalité locale. Taxe professionnelle. (p. 4439) : transfert de charges. Application d'une TVA à 5,5 % pour le traitement des ordures ménagères. Conséquences du plan emploi-jeunes pour les collectivités locales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Le groupe communiste républicain et citoyen émet un avis favorable sur ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4692) :** se déclare opposé à l'amendement n° II-71 de la commission (réduction des crédits de 3,9 millions de francs). Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. - **Art. 62 D (rapport sur la Commission nationale du débat public) (p. 4694) :** se déclare opposé à l'amendement de suppression n° II-60 de la commission.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4735, 4736) : aménagement du temps de travail : mise en place des trente-cinq heures dans la fonction publique. Revalorisation des traitements des fonctionnaires. Emplois-jeunes : pérennisation et adaptation de la grille de la fonction publique. Résorption de l'emploi précaire. Reconnaissance de la qualité d'agents publics ou contractuels. Le groupe communiste républicain et citoyen ne pourra voter ce projet de budget amendé par la majorité sénatoriale. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4745) :** composition des commissions administratives de reclassement des anciens combattants d'Afrique du Nord.

DERYCKE (Dinah), Sénateur (Nord) NI puis SOC.

Remplace le 3 juillet 1997, en qualité de sénateur, M. Jacques Bialski, démissionnaire (JO Lois et décrets du 4 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 65 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799). - Ministère : Emploi - *Examen des dossiers de demande de prestation spécifique dépendance* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3052) - *Personnes âgées*

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3224, 3227) :** mesures prises entre 1993 et 1996. Déficit de la branche famille en 1997. Rapport de la Cour des comptes. Allocation de garde d'enfants à domicile, AGED. Accroissement du nombre de familles en difficultés. Réaction de l'actuel Gouvernement : plafonnement de l'AGED et mise sous condition de ressources des allocations familiales. Nécessaire remise à plat de la politique familiale. Prise en compte des modifications de la structure et de la représentation de la famille. Famille, structure de base de la société. Conséquences de la baisse de la démographie. Bases de la politique familiale. Logement. Problème de la garde des enfants. Conséquences sur l'évolution des familles et des mutations du monde du travail.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion**

générale (p. 3412, 3414) : rôle de la famille dans la société. Déficit important de la branche famille. Mesures transitoires pour le rétablissement de l'équilibre financier et une plus grande justice sociale. Limitation du montant de l'AGED et mise sous condition de ressources des allocations familiales. Mesures prises entre 1993 et 1997. Renforcement des aides en direction des familles les plus modestes. Basculement des cotisations sociales sur la CSG. Le groupe socialiste soutiendra ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 19 (mise sous condition de ressources des allocations familiales) (p. 3500, 3501) : droits de l'enfant. Multiplicité des familles. Aide apportée aux familles aux revenus les plus modestes. Difficulté à mettre en oeuvre une redistribution par la fiscalité. Votera l'article 9 présenté par le Gouvernement en attendant une réforme en profondeur de la politique familiale.

Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Discussion générale (p. 4267) : attachement au système de protection sociale. Réduction du déficit initialement prévu pour le régime général en 1998. Basculement des cotisations maladie vers la CSG. Maîtrise des dépenses. Secteur hospitalier et médecine de ville. Situation de la branche famille. (p. 4268) : redistribution aux familles les plus démunies. Contestation par la commission des affaires sociales de la procédure utilisée pour deux amendements présentés par le Gouvernement en séance sans examen de la commission compétente et adoptés par l'Assemblée nationale. Suppression de la taxe de santé publique sur les tabacs. Non-revalorisation rétroactive de la base mensuelle des allocations familiales. Opposition de la majorité sénatoriale à la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Politique familiale. (p. 4269) : crèches parentales. Le groupe socialiste ne votera pas la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

DESCOURS (Charles), sénateur (Isère) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; en démissionne (JO Lois et décrets du 3 octobre 1997).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du comité de surveillance du Fonds de solidarité vieillesse ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 mars 1997).

Membre titulaire du comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] (28 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Santé.

Rapport, présenté avec MM. Jacques Machet et Alain Vasselle, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 70 (97-98)] de financement de la sécurité sociale pour 1998 adopté par l'Assemblée nationale [n° 0073 (97-98)] (5 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0091 (97-98)] (20 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 108 (97-98)] de financement de la sécurité sociale pour 1998, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture [n° 0119 (97-98)] (27 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2080). - Ministère : Premier ministre - Arrêt du surgénératueur Superphénix - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2081) - Nucléaire

Questions orales sans débat :

n° 522 (JO Débats du 14 décembre 1996) (p. 7400). - Ministère : Emploi - Décrets d'application de la loi portant réforme du financement de l'apprentissage - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 15) - Apprentissage

n° 555 (JO Débats du 6 février 1997) (p. 684). - Ministère : Santé - Composition des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale - Réponse le 26 février 1997 (p. 1007) - Sécurité sociale (organismes)

n° 575 (JO Débats du 5 mars 1997) (p. 1189). - Ministère : Industrie - Protection des travailleurs contre les champs de rayonnements ionisants - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1306) - Nucléaire

INTERVENTIONS

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France - (18 février 1997) (p. 833, 835) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) -

Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1234) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de la commission (suppression de l'article L. 114-20-2 du code du service national relatif au rendez-vous complémentaire susceptible d'être proposé après le rendez-vous citoyen aux jeunes en difficulté).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - **Après l'art. 1er** (p. 1398, 1399) : intervient sur les amendements qui portent sur le même objet, n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). Commissions d'aide sociale. Notion d'urgence.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme** [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2288, 2290) : amélioration de la sécurité transfusionnelle. Agence du médicament. Thérapies génique et cellulaire. Niveau du risque sanitaire accepté par la société. Création de l'Institut de veille sanitaire. Réforme de l'administration sanitaire. Mission de police sanitaire de l'Etat. Agence de sécurité sanitaire des aliments. Considérable amélioration de la sécurité sanitaire par le biais de la proposition de loi. - **Art. 1er (missions et organisation de l'Institut de veille sanitaire)** - Art. L. 792-2 du code de la santé publique (*missions de l'Institut*) (p. 2307, 2308) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. François Autain (communication par l'Institut de veille sanitaire au ministre chargé de la santé des informations que ses missions d'observation et de surveillance lui permettent de collecter). - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé)** - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (*statut juridique et compétences de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé*) (p. 2311) : son amendement n° 39 : établissement par l'Agence d'un rapport annuel d'activité adressé au Gouvernement et au Parlement ; adopté. - Art. L. 793-8 du code de la santé publique (*corps d'inspection de l'Agence*) (p. 2317) : se déclare opposé à l'amendement n° 51 du Gouvernement (pouvoir de contrôle des ministres). - **Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** - Art. L. 794-1 du code de la santé publique (*statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) (p. 2320) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis (suppression de l'adjectif "nutritionnels" qualifiant les risques sanitaires). - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2321, 2322) : soutient l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA). (p. 2325) : proposition de retour au texte initial de la proposition de loi. - Art. L. 794-4 du code de la santé publique (*administration de l'Agence*) (p. 2329) : intervient sur l'amendement n° 61 du Gouvernement (suppression de l'alinéa prévoyant que le directeur général prend, au nom de l'Etat, les décisions relevant de la compétence de l'Agence). - Art. L. 794-6 du code de la santé publique (*statut des agents contractuels mentionnés à l'article L. 794-5*) (p. 2331) : son amendement n° 41 : garantie de la transparence des travaux de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments ; adopté. - **Art. 6 (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique)** (p. 2335) : soutient l'amendement de conséquence n° 42 de M. Alain Vasselle. - **Art. 8 (sécurité sanitaire des dispositifs médicaux)** (p. 2339) : importance de l'expérimentation clinique. Conséquence de l'application de la législation européenne. - **Art. 9 (organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine)** (p. 2343, 2344) : son amendement n° 43 : précisions relatives aux types de contrats ; adopté. Chiffres publiés par la presse relatifs aux décès dus aux infections nosocomiales et iatrogènes.

Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques) (p. 2353, 2354) : son amendement n° 44 : application aux personnels travaillant dans l'Etablissement français des greffes des garanties de transparence identiques à celles prévues pour les personnels des autres agences ; adoptés. **Art. 13 (entrée en vigueur)** (p. 2358) : son amendement n° 45 : date de la mise en place de l'Agence de sécurité sanitaire et alimentaire ; adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2263, 2264) : élaboration d'un texte équilibré. Nécessaire révision de l'architecture générale du dispositif. Souci de la santé de l'homme. Fondement de la crédibilité des agences sur leur indépendance scientifique. Invite l'ensemble des membres du groupe du RPR à voter ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997)** (p. 3243, 3244) : démantèlement de la politique familiale. Passage d'une politique familiale à une politique sociale. Négation par le Gouvernement du principe de redistribution entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. Inacceptable rétroactivité de la réduction de la déduction fiscale pour les emplois à domicile. Conséquences pénalisantes des mesures pour les familles à naissances multiples. Risque de démantèlement de la sécurité sociale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Rapporteur pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Discussion générale** (p. 3373) : débat devant le Parlement. Concentration des économies sur la branche famille. Prélèvements nouveaux ou aggravés. (p. 3374) : caractère provisoire de la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Reprise de la dette de la sécurité sociale. Allongement de la durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. Présentation d'un contre-projet réalisant l'objectif gouvernemental de réduction du déficit de la sécurité sociale en 1998. Sauvegarde de la politique familiale. Basculement massif des cotisations d'assurance maladie vers la CSG. Perte de pouvoir d'achat de certaines catégories professionnelles non salariées. (p. 3375) : compensation de la CSG. Financement des trente-cinq heures par des prélèvements sur l'épargne. Assurance maladie universelle. Réforme de l'assiette des cotisations patronales. Objectif de maîtrise des dépenses. Rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale. Hôpitaux et nouveaux schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale, SROSS. Statut des médecins dans les hôpitaux. (p. 3376) : soins de ville. Informatisation et carte VITALE 1. Politique du médicament. Encadrement des dépenses du secteur médico-social. Texte profondément amendé par le Sénat qui propose de réduire l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie, ONDAM. (p. 3421) : rappelle que la majorité sénatoriale a adopté le projet de loi relatif à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et que les sénateurs socialistes se sont abstenus.

- **Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - Après l'art. 1er** (p. 3448, 3449) : son amendement n° 3 : dépôt d'un rapport analysant la situation des régimes spéciaux de sécurité sociale et leurs évolutions prévisibles au cours des dix prochaines années ; rejeté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 95 de M. Guy Fischer (présentation par ce rapport des conséquences des dispositifs de surcompensation et de mesures tendant à favoriser la pérennité et l'intégrité des régimes spéciaux). - **Art. 2 (critère d'exonération de CSG pour les titulaires de revenus de remplacement non imposables)** (p. 3451) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 73 (exonération de CSG des pensions et revenus de remplacement) et n° 74 de repli. - **Après l'art. 2** : demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. François Lesein (exonération des anciens combattants et victimes de guerre de toute participation à la CSG). Opposition de la commission à un basculement important des

cotisations vers la CSG. (p. 3455, 3456) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. Evaluation insuffisante des conséquences du basculement des cotisations d'assurance maladie sur la CSG. Taxation de l'épargne. Multiplication des dérogations et compensations catégorielles. Assurance maladie universelle. Réforme de l'assiette des cotisations patronales. (p. 3457) ; s'oppose aux amendements de M. Gérard César n° 61 (exonération des personnes non salariées agricoles) et de M. Bernard Joly n° 99 (déduction de l'assiette imposable de la part de l'Etat et des communes en ce qui concerne le produit brut des jeux automatiques des casinos), ainsi qu'aux amendements de M. Roland du Luart n° 50 (application de la majoration de la CSG aux plus-values de cessions de titres non cotés seulement à compter de la date de publication de la loi) et de M. Claude Huriet n° 100 (application du nouveau taux de CSG aux seuls revenus et plus-values exonérés d'impôt sur le revenu réalisés en 1998 et portant sur des produits acquis à compter du 1er janvier 1998), qu'il estime satisfaits par son amendement n° 4 de suppression. Accepte les amendements n° 101 de M. Claude Huriet (exclusion du champ d'application de la CSG des produits et gains tirés de l'épargne salariale après une période d'indisponibilité de cinq ans) et n° 98 de M. Bernard Joly (neutralité financière du basculement de la cotisation maladie sur la CSG pour les actifs non salariés). (p. 3458) ; fait part de différents courriers émanant de représentants de professions non salariées non agricoles et réclamant la mise en place d'un mécanisme de compensation.

- **Après l'art. 3** (p. 3461) : accepte l'amendement n° 63 de M. Gérard César (compensation de la CSG au profit des jeunes agriculteurs). (p. 3462) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la première partie de l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (exonération de CSG de la part de l'avoir fiscal qui ne sera pas restituée en application de la mesure de plafonnement proposée à l'article 10 du projet de loi de finances) et s'oppose à la deuxième partie de cet amendement (exonération des revenus de l'assurance vie réservée aux handicapés). S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (mise en place d'une contribution sociale additionnelle sur les produits de patrimoine et de placement des entreprises). - **Art. 3 bis** (dépôt d'un rapport sur la modification de l'assiette des cotisations sociales à la charge des employeurs) (p. 3463) : son amendement n° 5 : dépôt d'un rapport sur le bilan du transfert CSG-cotisations maladie opéré en 1997 et rapprochement de la date du dépôt du rapport sur la réforme des cotisations patronales ; adopté. (p. 3464) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 96 de Mme Nicole Borvo (modulation des cotisations sociales en fonction de l'utilisation faite par l'entreprise de la valeur ajoutée). - **Art. 4** (déplafonnement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants) (p. 3465, 3466) : situation des professions indépendantes. Nécessité de procéder à l'achèvement du déplafonnement des taux de cotisation d'allocations familiales des employeurs et des travailleurs indépendants. Son amendement n° 6 : diminution de moitié du taux de cotisation applicable en 1998 et déplafonnement en 1999 ; adopté par priorité. S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 32 de la commission saisie pour avis et n° 64 de M. Gérard Larcher. Perte de recettes de 300 millions de francs. Opposition de principe à la mise sous condition de ressources des allocations familiales. - **Après l'art. 4** (p. 3467) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Guy Fischer (création d'un fonds de garantie pour les cotisations patronales). Faible taux de cotisations patronales à payer. - **Art. 5** (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs) (p. 3468, 3469) : la commission des affaires sociales approuve la création d'une taxe de santé publique sur les tabacs. Tabac à rouler. Son amendement n° 7 : passage du taux des deux taxes additionnelles à 5 % pour les cigarettes et à 10 % pour les tabacs à rouler ; adopté. - **Après l'art. 5** (p. 3473) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Philippe Arnaud (réduction de la différence de traitement entre les produits alcoolisés et les vins). Refus de débattre de ce sujet lors de l'examen du projet de loi relatif à la sécurité sociale. - **Art. 6** (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital) (p. 3474) : libre circulation des capitaux en Europe. Taxation des placements les plus

recherchés par les classes moyennes et populaires. Conséquence sur la construction et l'emploi. Son amendement n° 8 : exonération des intérêts et primes des comptes et plans d'épargne logement, ainsi que des produits d'assurance vie ; adopté. Sur cet amendement précité, accepte le sous-amendement n° 102 de M. Claude Huriet (exonération du taux des prélèvements sur les revenus et gains tirés de l'épargne salariale à l'issue de la période d'indisponibilité). (p. 3475, 3476) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (relèvement du taux des prélèvements sociaux à 5 %) et à l'amendement n° 34 de la commission saisie pour avis (réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau prélèvement social sur les revenus du capital). (p. 3477) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de M. Roland du Luart (exonération des plus-values de cessions réalisées à compter du 26 septembre 1997 lorsque les titres cédés sont détenus depuis plus de huit ans). - **Art. 7** (augmentation de la taxation des dépenses promotionnelles des laboratoires pharmaceutiques) (p. 3479) : presse médicale. Politique conventionnelle entre l'Etat et l'industrie pharmaceutique. Son amendement n° 9 : réduction de 40 % à 30 % de l'abattement au profit des médicaments génériques et révision du barème de taxation des dépenses promotionnelles ; adopté. - **Art. 8** (création d'une contribution sur les ventes directes des laboratoires pharmaceutiques) (p. 3481, 3482) : son amendement n° 10 : présentation au Parlement d'un rapport sur la distribution de médicaments remboursables par l'assurance maladie, le rôle et la marge des pharmaciens d'officine, la production et la promotion des médicaments génériques et l'automédication ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 71 de M. Alain Vasselle (précision sur les dispositions présentées par ce rapport). Estime que l'amendement n° 35 de suppression de la commission saisie pour avis est satisfait par son amendement n° 10 précité. Distribution des médicaments homéopathiques. S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Guy Fischer (augmentation de la contribution sur le produit de l'activité des entreprises assurant pour le compte des laboratoires pharmaceutiques des ventes directes de médicaments remboursables). - **Art. 9** (validation des taux des majorations applicables à la cotisation due au titre des accidents du travail) (p. 3483) : son amendement de suppression n° 11 ; adopté. Violation de la loi du 25 juillet 1994 instaurant la séparation des branches du régime général. Excédent de la branche accidents du travail et diminution des taux de cotisation des employeurs. - **Art. 10** (augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance) (p. 3485, 3486) : son amendement n° 12 : suppression de la taxe sur la prévoyance ; adopté. Exonération de la taxe pour les entreprises de moins de dix salariés. Accepte l'amendement n° 53 de M. Claude Huriet identique à son amendement n° 12 précité. Estime que l'amendement n° 37 de la commission saisie pour avis (suppression de la taxe sur la prévoyance à compter du 1er janvier 1999) est partiellement satisfait par son amendement n° 12 précité. - **Art. 11** (neutralisation de la seconde répartition de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S, pour 1997, et affectation à la CNAMTS et à la CNAVTS des ressources supplémentaires ainsi dégagées) (p. 3487) : son amendement n° 13 : affectation, à titre exceptionnel, du solde du produit de la C3S à hauteur d'un milliard de francs au régime d'assurance maladie des travailleurs salariés après constitution des réserves ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (suppression de l'affectation au régime général des excédents de C3S de l'exercice 1997), ainsi qu'à l'amendement de suppression n° 65 de M. Joseph Ostermann. - **Art. 12** (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTNEN, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNANTS) (p. 3488) : pénalisation d'un régime déjà fragile. Absence de concertation. Son amendement de suppression n° 14 ; adopté. - **Art. 13** (intégration financière de la Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes, CAMAVIC, dans le régime général) (p. 3491) : accepte l'amendement n° 57 de M. Jean Chérioux (compensation de la hausse des cotisations vieillesse par la baisse des cotisations maladie). - **Après**

l'art. 13 (p. 3492) : accepte l'amendement n° 72 de M. Bernard Seillier (harmonisation des dispositions régissant les cotisations aux régimes de retraite obligatoires et complémentaire de la Caisse nationale des barreaux français avec les autres régimes libéraux). - **Art. 14** (*suppression du régime spécial de l'ancienne chambre de commerce et de l'industrie de Roubaix*) (p. 3493) : accepte l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (présentation d'un rapport au Parlement sur la situation de l'ensemble des régimes de sécurité sociale en voie d'extinction). - **Avant l'art. 15** : son amendement n° 16 : modification de l'intitulé de la section 3 comme suit "Prévisions de recettes" ; adopté. - **Art. 19** (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3497) : son amendement de suppression n° 17 ; adopté. Absence de concertation. Lancement tardif d'une réflexion de fond sur la politique familiale. Remise en cause de l'universalité des allocations familiales. Risque d'extension de la mise sous condition de ressources. (p. 3499) : souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 79 de M. Guy Fischer (attribution des allocations familiales à partir du premier enfant à charge résidant en France). L'adoption de son amendement de suppression précité devrait rendre sans objet l'amendement n° 97 de M. Alain Vasselie (majoration du plafond lorsque le nombre d'enfants à charge est supérieur ou égal à trois et si un seul des membres du couple dispose d'un revenu professionnel). - **Art. 20** (*réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED*) (p. 3504) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté. Utilité de cette allocation pour les femmes qui travaillent. Insuffisance des places en crèche et inadaptation des horaires. Destruction d'une partie des emplois créés et développement du travail au noir. Absence de concertation. (p. 3505) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Guy Fischer (réduction du montant de l'allocation). - **Après l'art. 14** (précédemment réservé p. 3493) : son amendement n° 15 : majoration pour 1998 du taux de la CSG versée à la branche famille de 0,1 point ; adopté. - **Art. 15** (précédemment réservé p. 3493) (*prévisions de recettes*) (p. 3506) : son amendement n° 104 : coordination arithmétique ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 41 de la commission saisie pour avis (diminution du montant prévisionnel des cotisations de 1,4 milliard de francs, valeur de l'excédent de cette branche). - **Après l'art. 20** (p. 3507) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Serge Franchis (attribution des mêmes droits aux veufs ayant élevé seuls leurs enfants qu'aux veuves). Coût de cette mesure. Accepte l'amendement n° 68 de M. Dominique Braye (ouverture d'un droit à une formation adaptée aux gardes d'enfants dont les employeurs bénéficient de l'AGED). - **Art. 21** (*création d'un fonds d'accompagnement social pour la modernisation des hôpitaux*) (p. 3508) : son amendement n° 19 : allongement de la durée de vie de ce fonds à sept ans sans distinction entre le secteur public et le secteur privé ; adopté. - **Art. 22** (*objectifs quantifiés régionaux des cliniques privées*) (p. 3509) : son amendement n° 20 : inopposabilité des objectifs régionaux dès lors que l'objectif national est respecté ; adopté. - **Après l'art. 23** (p. 3510, 3511) : son amendement n° 21 : encadrement de l'évolution des dépenses du secteur médico-social ; adopté. Réduction du taux de dérapage des dépenses de santé de ce secteur depuis que la concertation s'est engagée. (p. 3512) : s'oppose à l'amendement n° 44 de la commission saisie pour avis (limitation pour 1998 des budgets de gestion administrative des organismes de sécurité sociale aux montants atteints en 1997). Conclusion de conventions d'objectifs et de gestion passées entre les caisses et l'Etat. - **Avant l'art. 23 bis** : son amendement n° 22 : insertion d'une section 3 "Objectifs de dépenses par branche" ; adopté. - **Art. 23 ter** (par priorité) (*fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM*) (p. 3513, 3514) : son amendement n° 25 : fixation du taux de progression de l'ONDAM à 1,7 % ; adopté. Fixation à 2,2 % du taux de progression de l'ONDAM par la commission des comptes de la sécurité sociale. - **Art. 23 bis** (*fixation des objectifs de dépenses par branche*) : son amendement n° 23 : nouvelle fixation de ces objectifs ; adopté. Réduction des dépenses de gestion des caisses d'assurance maladie. Fonds d'orientation et de

modernisation de la médecine libérale. (p. 3515) : financement par la branche famille de la gestion et du contrôle du RMI. Problème de restructurations hospitalières. Différence de moyens techniques et d'effectifs entre les régions et entre les hôpitaux. Fermeture d'hôpitaux de proximité. - **Avant l'art. 23 ter** (p. 3516) : son amendement n° 24 : insertion d'une section 4 "Objectif national de dépenses d'assurance maladie" ; adopté. - **Avant l'art. 24** : son amendement n° 28 : insertion d'une section 5 "Mesures relatives à la dette et aux plafonds d'avances de trésorerie" ; adopté. - **Art. 25** (*reprise de la dette sociale 1996-1998 par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES*) (p. 3518) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de M. Philippe Adnot et accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 47 (prolongation de cinq ans de la durée de vie de la CADES jusqu'au 31 décembre 2014, date à laquelle tous ses biens seront dévolus à l'Etat) et n° 48 (versement au Trésor à compter de l'année 1998 de la part du versement correspondant au remboursement du capital de la dette sans qu'il soit susceptible d'être inscrit au budget de l'Etat). - **Avant l'art. 26** (p. 3519) : son amendement n° 29 : suppression de l'intitulé "Plafonds d'avances de trésorerie" ; adopté. - **Art. 26** (*plafonds des avances de trésorerie*) : son amendement n° 26 : rétablissement au niveau fixé par le projet initial du plafond des avances de trésorerie du régime général et suppression de celui prévu pour la Caisse nationale des agents des collectivités locales, CNRACL ; adopté. Coût du basculement des cotisations maladie vers la CSG. CNRACL : régime structurellement excédentaire et déséquilibré par des versements de surcompensation. - **Art. 1er et rapport annexé** (précédemment réservé p. 3448) (p. 3532) : interrogation sur la possibilité d'amender un rapport annexé à un projet de loi. Son amendement n° 2 : redéfinition des principales orientations ; adopté. (p. 3533) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Guy Fischer n° 82 (transparence et démocratie dans la gestion des organismes sociaux), n° 83 (nouvelle politique de la petite enfance), n° 84 (modes et sources de financement de la protection sociale), n° 85 (objectifs de la politique familiale) et n° 88 (référence à l'utilisation de la valeur ajoutée), et de Mme Nicole Borvo n° 81 (orientation de la politique suivie en matière d'assurance vieillesse), n° 86 (définition d'autres objectifs de la politique familiale), n° 87 (évolution du financement du système de protection sociale, notamment par la taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises), n° 89 (clarification des objectifs de la politique de santé), n° 90 (recentrage des orientations de la politique de santé), n° 91 (priorités de la politique de prévention sanitaire) et n° 93 (inégalités devant la santé). Accepte le sous-amendement n° 69 de M. Joseph Ostermann (neutralité du basculement des cotisations maladie sur la CSG pour les actifs non salariés et les retraités non salariés) et le sous-amendement n° 94 de Mme Nicole Borvo (objectifs de la politique sanitaire, notamment en ce qui concerne la médecine scolaire et universitaire).

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour les équilibres financiers généraux et l'assurance maladie - **Sur l'ensemble** (p. 3586, 3587) : démarche suivie par la commission des affaires sociales et la majorité sénatoriale, notamment en matière de dépenses. Opposition au basculement des cotisations maladie sur la CSG et à la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Crainte d'une rupture dans le système de sécurité sociale dans un proche avenir, lorsque les classes moyennes jugeront qu'elles paient trop alors qu'elles ne reçoivent rien. Demande de scrutin public.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués** [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3607) : traitement des déchets nucléaires. Sites d'enfouissement.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Art. 2 (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 3734) : son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° I-150 : relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés ; retiré au profit de l'amendement n° I-182 de M. Jacques Machet portant sur le même objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture** [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale et exception d'irrecevabilité** : son intervention présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales (p. 4262, 4265, 4271).

- Projet de loi de finances pour 1998 (suite)*Deuxième partie :***Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière**

- (4 décembre 1997) (p. 4594, 4596) : transports en commun urbains de province. Projets de transports en site propre. Demande une aide supplémentaire de l'Etat. Vieillesse du parc des bus ; pollution ; fonctionnement au gaz ; financement. Versement "transport". Financement de la gratuité de la vignette automobile aux véhicules électriques et de la gratuité dans les transports en commun les jours de grande pollution. Droit applicable aux appels à concurrence dans les transports publics.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) - **Examen des crédits - Avant l'art. 62 ter** (p. 4835) : son amendement, soutenu par M. Roger Husson, n° II-143 : modification dans le décompte des points nécessaires à l'obtention de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

DÉSIRÉ (Rodolphe), sénateur (Martinique) SOC-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 0087 (97-98), tome 22] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Proposition de loi relative aux prestations familiales dans les départements d'outre-mer [n° 0174 (97-98)] (15 décembre 1997) - Départements d'outre-mer.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3862) : opérations d'investissement lourd. Chômage dans les départements et territoires d'outre-mer. Secteur de l'hôtellerie. Votera tous les amendements qui permettront de revenir au texte initial du Gouvernement.

*Deuxième partie :***Outre-mer**

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4777) : sauvegarde des priorités pour l'outre-mer. Emplois-jeunes. Logement social. Engagement public en faveur de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. Economies des départements d'outre-mer. Opposition à la remise en cause du dispositif de défiscalisation pour l'outre-mer dit loi Pons. Situation du système bancaire à la Martinique. (p. 4778) : développement économique et soutien aux investissements productifs et créateurs d'emplois. La commission des affaires économiques, considérant que la remise en cause du dispositif de défiscalisation risquait de destabiliser les économies de l'outre-mer, a émis un avis défavorable sur ces crédits. A titre personnel, assure le Gouvernement de toute sa confiance.

DESSAIGNE (Georges), Sénateur (Mayenne) (UC).

Démissionne de son mandat de sénateur le 30 juin 1997 (JO Lois et décrets du 2 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DIEULANGARD (Marie-Madeleine), sénateur (Loire-Atlantique) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre suppléant de l'Etablissement public d'hospitalisation de Fresnes.

Membre suppléant du Comité national des retraités et personnes âgées.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre titulaire de la Commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquennale sur l'emploi.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée

hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur le régime communautaire des aides à la construction navale (proposition d'acte communautaire E 936) [n° 0097 (97-98)] (20 novembre 1997) - Union européenne.

Proposition de résolution déposée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement 3094/95 et prorogeant les dispositions pertinentes de la septième directive du Conseil concernant les aides à la construction navale, et sur la proposition de règlement (CE) du Conseil établissant de nouvelles règles pour les aides à la construction navale (n° E 936) [n° 0100 (97-98)] (20 novembre 1997) - Union européenne.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 604 (JO Débats du 13 mars 1997) (p. 1433). - Ministère : Travail - *Difficultés de fonctionnement des centres d'interruption volontaire de grossesse* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1801) - Interruption volontaire de grossesse (IVG)

n° 605 (JO Débats du 13 mars 1997) (p. 1434). - Ministère : Equipement - *Situation des marins russes immobilisés sur des navires relâchant dans des ports français* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1816) - Etrangers

n° 77 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2900). - Ministère : Logement - *Allocation de logement temporaire* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3207) - Logement (financement)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 41) : aggravation de la délinquance autour du travail dissimulé et de ses conséquences économiques et sociales. Dispositif législatif. (p. 42) : flexibilité de l'emploi. Diminution des crédits du ministère du travail. Problème de la capacité d'intervention des corps de contrôle. Amalgame entre travail clandestin et travailleurs étrangers clandestins. Associations. (p. 43) : moyens des agents de contrôle. Communication et information. Sanctions. Marchés publics. Nouvelles modalités de travail dissimulé induites par les nouvelles formes d'aménagement du temps de travail. (p. 44) : suppression du caractère intentionnel du délit. Maîtrise d'ouvrage et sous-traitance. Droits et information des salariés. Infractions de marchandage et de prêts de main-d'oeuvre illicites. Liste des

documents communiqués aux agents de contrôle. Interdiction des aides publiques aux employeurs coupables de travail clandestin. Le groupe socialiste se déterminera en fonction du débat et du vote de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - **Avant l'art. 1er A** (p. 65, 66) : ses amendements n° 30 : abrogation de l'article L. 120-3 du code du travail établissant une présomption d'absence de contrat de travail pour l'exécution de leur activité des personnes inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers ; n° 31 de repli ; et n° 32 : obligation d'établir le contrat de travail par écrit ; rejetés. Pratique du faux travail indépendant et difficulté à requalifier le contrat en établissant l'existence d'un lien de subordination juridique permanent. - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé)** (p. 69) : sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 33 : suppression du caractère intentionnel ; rejeté. (p. 70) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (prise en compte des pratiques liées au lissage des rémunérations résultant des accords d'annualisation du temps de travail). Mentions horaires fausses. Demande une simplification du bulletin de paie. - **Art. 3 (indemnisation et droit d'information des salariés)** (p. 72, 73) : ses amendements, soutenus par M. Georges Mazars, n° 34 : élargissement de l'information du salarié à toutes les données relatives au respect par son employeur de ses déclarations déclaratives, commerciales, fiscales et sociales ; et n° 35 : possibilité pour le salarié de s'inscrire auprès de l'ASSEDIC et des organismes sociaux au vu d'une attestation constatant l'infraction délivrée par l'agent de contrôle ; rejetés. - **Art. 4 (compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 78) : sur l'amendement n° 64 de M. André Jourdain (remplacement de l'expression "documents commerciaux" par une liste de ces documents), son sous-amendement, soutenu par M. Georges Mazars, n° 36 : mention des documents comptables ; rejeté. - **Après l'art. 4** (p. 83) : son amendement, soutenu par M. Marcel Debarge, n° 37 : mention des documents commerciaux et comptables ; rejeté. - **Art. 6 (levée du secret professionnel)** (p. 84) : son amendement, soutenu par M. Marcel Debarge, n° 38 : liberté d'appréciation des agents de contrôle quant à la transmission des renseignements et documents aux organismes sociaux ; rejeté. - **Après l'art. 7** (p. 88) : ses amendements, soutenus par M. Claude Estier, n° 39 : interdiction faite à une entreprise de sous-traiter les activités relevant de son objet social ; n° 40 : élément constitutif du délit de marchandage ; et n° 41 : extension du pouvoir d'investigation des agents de contrôle en direction des infractions de marchandage et de prêt illicite de main-d'oeuvre ; rejetés. - **Art. 7 bis (information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage)** : son amendement de précision n° 42, soutenu par M. Claude Estier ; adopté. - **Avant l'art. 9** (p. 92) : son amendement, soutenu par M. Marcel Debarge, n° 43 : extension de la possibilité pour l'administration de refuser une aide à tous les auteurs d'infractions délictuelles en matière de droit du travail ; rejeté. - **Art. 9 (possibilité de refus d'attribution des aides à l'emploi ou à la formation professionnelle en cas de verbalisation pour travail clandestin ou pour marchandage)** : son amendement, soutenu par M. Marcel Debarge, n° 44 : cas des infractions faisant l'objet d'une mise en demeure ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 98) : absence de volonté politique de lutter contre le travail clandestin. Impossibilité pour les agents de contrôle d'accéder aux documents comptables. Absence de moyens. Régression de la protection des travailleurs et des salariés victimes du travail clandestin. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Conclusions du rapport de M. Lucien Neuwirth, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi** [n° 0193, 96-97], relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales [n° 0193 (96-97)] - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 824) : levée de la limite d'âge s'imposant aux administrateurs retraités des

caisses d'assurance vieillesse des professions non salariées. Nécessaire réflexion sur la place des retraités dans notre société. Exigences de cohésion sociale. Le groupe socialiste votera ce texte.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1128) :** problème posé par l'identification et la sanction des manifestations les plus récentes de travail dissimulé. Intervention des officiers de police judiciaire sur les lieux de travail. Caractère intentionnel de l'infraction. (p. 1129) : sanction du défaut de déclaration préalable à l'embauche. Résiliation par le maître d'ouvrage public du marché conclu avec une entreprise ayant recours au travail dissimulé. Suspension des aides publiques versées à une entreprise qui fait l'objet de poursuites. Moyens juridiques mis à la disposition des agents de contrôle. Le vote final du groupe socialiste dépendra du sort réservé à ses amendements. - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** (p. 1134) ; ses amendements n° 6 : fixation du montant de la pénalité administrative à cinq cents fois le taux horaire du minimum garanti, soit neuf mille francs ; et n° 7 : entrée en vigueur de ce dispositif à compter du 1er janvier 1998 ; devenus sans objet. - **Après l'art. 1er A** (p. 1135) : son amendement n° 8 : incompatibilité entre la qualité du travailleur indépendant et l'existence d'un lien de subordination juridique ; rejeté. Loi Madelin. Pratiques de faux travail indépendant. - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé)** (p. 1137) : son amendement n° 9 : suppression du caractère intentionnel du délit de recours direct ou par personne interposée au service de celui qui exerce un travail dissimulé ; rejeté. - **Après l'art. 1er** (p. 1138) : son amendement n° 10 : communication de la liste des entreprises sous-traitantes de l'entreprise principale dès la remise de l'offre ; rejeté. - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé)** : son amendement n° 11 : suppression du caractère intentionnel des délits mentionnés ; rejeté. - **Après l'art. 3 bis** (p. 1139, 1140) : son amendement n° 12 : habilitation des agents de contrôle à délivrer une attestation susceptible de donner des droits auprès des ASSEDIC et des organismes sociaux ; rejeté. - **Art. 6 (levée du secret professionnel)** (p. 1142) : son amendement n° 13 : communication à l'adresse de l'entreprise domiciliaire de l'ensemble des documents relatifs à la domiciliation des établissements principaux et secondaires ; rejeté. - **Art. 7 bis (information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage)** (p. 1144) : son amendement n° 14 : communication des documents comptables ; devenu sans objet. - **Art. 10 ter (participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail dissimulé)** (p. 1146) : se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission (libre appréciation par la personne publique de la résiliation du marché public en l'absence de régularisation après mise en demeure). Dispositif peu contraignant à l'égard des personnes morales de droit public. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1148) : extension du dispositif du travail dissimulé aux collectivités publiques ou aux personnes morales en charge de l'exécution d'un service public. Dissimulation d'heures sur le bulletin de salaire. Moyens des agents de contrôle. Documents comptables. Le groupe socialiste votera contre ce texte.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 4 (modification du livre II du code du service national)** (p. 1257) : soutient l'amendement n° 83 de M. Claude Estier (prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience).

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1281) : insuffisance de la répression exercée contre les véritables donneurs d'ordre. Caractère intentionnel du délit. Rôle des inspecteurs du travail. Inégalité de traitement entre les personnes de droit

public et de droit privé. Le groupe socialiste votera contre ce projet de loi.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne - (26 juin 1997) (p. 2089, 2090) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2299, 2301) :** statut juridique des thérapies génique et cellulaire. Nécessaire implication de l'Etat. Large éventail du terrain d'investigation. Travail de la mission d'information. Structures existantes. Enrichissement des informations transmises. Approbation des orientations de veille sanitaire. Principe de la séparation entre le contrôle et la production. Missions de la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des produits de santé. Intégration des médicaments vétérinaires dans le champ de compétence de l'Agence européenne du médicament. Extension des compétences. Réserves à l'égard de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments. Relations entre l'Agence et son ministre de tutelle. Avec le groupe socialiste, votera la proposition de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2386, 2388) :** besoins nouveaux ou non satisfaits par des emplois dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et de l'environnement. Augmentation du nombre de chômeurs. Importance du rôle de l'Etat devant ces situations. Large public visé par le dispositif proposé. Rôle du représentant de l'Etat dans l'évaluation du risque de substitution des emplois créés à des emplois déjà existants dans la fonction publique ou le secteur marchand. Amendement du groupe socialiste proposant la mise en place d'un comité de proximité. Critères de choix des candidats par rapport à leur qualification. Définition d'un cursus de formation adapté à ces nouveaux métiers. Prochaine conférence sur l'emploi et les salaires. S'oppose à la majorité de la commission des affaires sociales d'intégrer des jeunes dans les entreprises privées. Dépôt d'amendements et soutien au ministre. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2435, 2436) : son amendement n° 60 : organisation du pilotage du dispositif par les préfets ; devenu sans objet. (p. 2443) : sur l'amendement n° 2 de la commission (conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF), son sous-amendement n° 62 : consultation d'un comité local de pilotage ; adopté. (p. 2446) : son amendement n° 63 : création d'emplois-jeunes dans le domaine de la gestion des associations ; devenu sans objet. (p. 2449) : son amendement n° 145 : conventions conclues par les établissements publics territoriaux pour des activités ne relevant pas de leur compétence traditionnelle ; devenu sans objet. (p. 2453) : son amendement, soutenu par M. Roland Hugué, n° 64 : consultation des institutions représentatives du personnel et des comités techniques paritaires préalablement à l'éventuelle conclusion d'une convention ; adopté.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2466) : son amendement n° 146 : passage des jeunes d'un contrat d'emploi consolidé vers le nouveau dispositif sans condition d'âge ; rejeté. (p. 2471) : son amendement, soutenu par M. Roland Hugué, n° 147 : versement possible par l'employeur d'une rémunération supérieure au SMIC ; rejeté. - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2499) : se déclare opposée à l'amendement n° 14 de la commission (aide de

l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3407) :** situation de la branche vieillesse. Consolidation du système de retraite par répartition. Taxe perçue sur les contributions versées par les employeurs pour des prestations complémentaires de prévoyance. Caisse des clercs et employés de notaires. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. (p. 3408) : modernisation du financement de la protection sociale. Basculement des cotisations maladies sur la CSG. Pouvoir d'achat des retraités. Taxation de l'épargne. Loi du 25 mars 1997 sur les fonds de pension. Situation des régimes spéciaux. Mise en oeuvre de la prestation spécifique dépendance. (p. 3409) : tarification des établissements médico-sociaux et hospitaliers. Prise en charge des personnes handicapées mentales vieillissantes. Assure le Gouvernement du soutien actif des socialistes de cette assemblée.

- **Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 2 (critère d'exonération de CSG pour les titulaires de revenus de remplacement non imposables) (p. 3450) :** au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au basculement quasi intégral de la cotisation maladie sur la CSG. Distinction entre les revenus du travail et de l'épargne et les revenus de remplacement. Fonds de pension. - **Art. 5 (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs) (p. 3468) :** approuve la proposition du Gouvernement. Taxation sur les tabacs. Prévention et lutte contre le tabagisme. Tabac à rouler. - **Art. 7 (augmentation de la taxation des dépenses promotionnelles des laboratoires pharmaceutiques) (p. 3478, 3479) :** consommation de médicaments. Information et rigueur des prescripteurs. Médicaments génériques. Formation continue des médecins. Le groupe socialiste votera l'article 7. - **Art. 10 (augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance) (p. 3485) :** le groupe socialiste votera l'article 10 tel qu'il est présenté par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4284, 4286) : évaluations du Commissariat général au Plan. Rapport de la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques, DARES. Priorité du budget de l'emploi et de la formation professionnelle. Innovation des mesures destinées à la réduction du temps de travail et à la création de nouveaux emplois pour les jeunes. Création de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles, EDEN. Importance de la négociation dans l'aménagement du temps de travail. Renforcement de l'effort en faveur des publics fragilisés. Mesures de prévention des licenciements et d'accompagnement des restructurations. Extension de l'allocation de remplacement pour l'emploi. Situation des chômeurs âgés. Rationalisation des dispositifs d'allègement du coût du travail pour les bas salaires. Crédits consacrés à la formation professionnelle. Accès à la formation professionnelle. Collecte des fonds de l'alternance. Importance de la formation en alternance pour la bonne intégration des jeunes dans l'entreprise. Crise des contrats de qualification. Formation professionnelle des adultes. Moyens de l'AFPA. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de budget.

Emploi et solidarité : I.- Emploi - Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4305, 4306) : se déclare opposée à l'amendement n° 11-25 de la commission (réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs). Assainissement des finances publiques. Exonérations de charges. Ristourne dégressive sur les bas salaires. Emplois-jeunes.

DILIGENT (André), sénateur (Nord) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre titulaire du conseil d'administration de France 3.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; en démissionnaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 587, 588) :** exemple de Roubaix. Langage "politiquement correct". Présentation de ses deux amendements. Affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Attribution d'un titre de séjour à tous les étrangers non expulsables. Empreintes digitales. Distinction entre les étrangers à l'Union européenne et les membres de l'Union européenne. (p. 589, 590) : politique d'intégration. Equipes sportives. Naturalisations. Discrimination par l'emploi. Haut conseil de l'intégration. Communautés étrangères de Roubaix.

- **Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 715) :** son amendement n° 3 : attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables ; rejeté. Racisme et antiracisme. (p. 740) : intervient sur son amendement n° 3 précité.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Art. 1er (article 1er de la loi du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA) (p. 879) :** se déclare favorable à l'amendement n° 65 de M. Jean Chérioux (inclusion dans le texte de l'article 1er de la notion de valeur familiale). Retour des valeurs familiales.

- **Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 16 (p. 971) :** son amendement n° 64 : prévision par les statuts de chaque société d'un comité consultatif d'orientation des programmes ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes) (p. 2472) ;** son amendement n° 57 : modulation de l'aide forfaitaire en faveur des communes les plus pauvres ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2706) : justice fiscale entre les différentes collectivités locales. Modulation au bénéfice des communes les plus pauvres. Attente des jeunes chômeurs. A titre personnel, ne votera pas la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 18 bis (*institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité*) (p. 3889) : soutient l'amendement n° I-23 de M. Alfred Foy (exemption de cette taxe pour les catalogues et documents distribués pour des opérations de vente à distance).

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4232, 4234) : réforme de l'audiovisuel. Politique des programmes. Ouverture de France 3 à des oeuvres classiques. Référence à l'amendement adopté par le Sénat : création d'un comité consultatif d'orientation des programmes. Indépendance de la presse écrite. Création d'une charte rédactionnelle.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - Après l'art. 54 (p. 4991) : soutient l'amendement n° II-3 de M. Gérard Larcher (remboursement, à partir de 1999, de la TVA aux collectivités territoriales l'année même de l'investissement réalisé pour installer ou réaliser des équipements collectifs à caractère culturel ou sportif en zone franche urbaine).

DOMINATI (Jacques), sénateur (Paris) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 8 octobre 1997).

DONDOUX (Jacques), Secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 51 de M. Bernard Dussaut : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Taux de TVA applicables à la restauration)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3551).

n° 83 de M. Hubert Durand-Chastel : **Service national (Emploi des jeunes à l'étranger)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3552).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)]** - (27 novembre 1997) - Discussion générale (p. 4087, 4090) : organisation mondiale du commerce. Ouverture à la concurrence des marchés de télécommunications. Concession des Etats-Unis et du Japon sur les investissements étrangers et suppression par la France de toute limitation aux participations étrangères indirectes dans le capital des sociétés exploitant des réseaux radio électriques en France. Service public. Zones rurales. France Télécom. Demande l'adoption de ce projet de loi. -

Art. unique (p. 4090) : création d'emplois par l'ouverture des marchés.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4555, 4558) : excédent du commerce extérieur. Insertion internationale des PME. Développement des nouvelles technologies de l'information. Centre français du commerce extérieur, CFCE. Idée d'un "guichet unique" de l'exportation. Coopérants du service national à l'étranger. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE, Budget des foires-expositions. Procédures financières de soutien aux grands contrats. Présentation de ce budget. Crise financière en Asie. Produits agricoles. Travail des enfants. Contentieux entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Viande aux hormones.

DOUBLET (Michel), sénateur (Charente-Maritime) RPR.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2689). - Ministère : Premier ministre - *Politique familiale du Gouvernement* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2689) - *Politique familiale*

Questions orales sans débat :

n° 84 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2902). - Ministère : Agriculture - *Mesures agri-environnementales en Charente-Maritime* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3206) - *Aides publiques*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture [n° 0244 (96-97)]** - (17 avril 1997) - Art. 10 (*définition de la société de pêche artisanale et affirmation de la neutralité économique et sociale pour ces sociétés*) (p. 1989) ; ses amendements, n° 12 : suppression de la référence à la société à responsabilité limitée ; retiré ; et n° 13 : suppression de la possibilité de recours à la location-gérance ; adopté. - Art. 27 bis (*situation des conjoints de conchyliculteurs*) (p. 1996) ; son amendement n° 8 : attribution aux conjoints de conchyliculteurs du bénéfice de l'allocation viagère dès l'âge de 55 ans ; adopté. Parallélisme avec le système agricole. Cessation effective de l'exploitation. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1998, 1999) : réponse aux préoccupations des marins pêcheurs. Plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Modifications apportées par le Sénat en première et en deuxième lectures. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4403) : abandon du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL, au profit du Fonds d'installation en agriculture, FIA. Baisse des aides à l'installation. Enseignement et formation. Retraites agricoles. Mesures agri-environnementales. Crédits de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. (p. 4404) : inadéquation de ce budget à l'attente des agriculteurs et aux défis de l'an 2000. Situation viniviticole. Demande au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires à la survie économique de la région de production du cognac.

DOUSTE-BLAZY (Philippe), ministre de la culture.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 1 de M. Jack Ralite : Arts et spectacles (*Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauevallon*) (JO Débats du 7 février 1997) (p. 725).

n° 2 de M. Philippe Richert : Patrimoine (protection du) (*Baisse des crédits du patrimoine*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1269).

Questions orales sans débat :

n° 545 de Mme Nicole Borvo : Cinéma (*Conséquences de la construction d'un multiplexe cinématographique à Paris*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 520).

n° 540 de M. Ivan Renar : Fiscalité (*Contrôles sur le financement des activités culturelles*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 522).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97)] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 852) : arrivée du numérique. Mise en place des chaînes de télévision internationales. Développement du paysage audiovisuel français. Nouvelles chaînes thématiques. Pouvoirs confiés au Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA, par le projet de loi : recommandation, veille sur la déontologie des programmes, saisine obligatoire pour avis sur tout projet de loi relatif à l'audiovisuel, dispositif de sanctions. (p. 853) : définition d'un cadre juridique adapté aux nouvelles technologies : régime juridique unique pour les services par satellite relevant de la compétence française, principe de conventionnement par le CSA des chaînes diffusées par satellite, exigence de pluralisme, conditions de transparence des systèmes de contrôle d'accès. Rationalisation des structures de l'audiovisuel public. (p. 854) : audiovisuel extérieur. Pluralisme audiovisuel dans les départements d'outre-mer. Orientations en matière de politique radiophonique. Création d'une commission technique pour assurer la transparence de la fréquence radio. Appel à candidatures pour attribuer des fréquences. Ajout de causes de non renouvellement automatique. Critères d'appréciation du CSA lors des attributions des fréquences. (p. 875, 877) : défense de l'exception culturelle. Précisions apportées par les amendements de la commission. Mesures en faveur de la production cinématographique indépendante. Société de l'information. Garanties budgétaires au maintien

de la ligne éditoriale de la Cinquième. Diffusion par satellite. Réorganisation du secteur audiovisuel. But pédagogique et éducatif attaché à la Cinquième. Audiovisuel extérieur. Présence de France Télévision dans le bouquet numérique TPS. Recondiction automatique des concessions. Concentration. Décrochages locaux et publicités locales. Moyens techniques du CSA. Fusion entre la Cinquième et la SEPT-Arte. Déontologie des programmes. - Art. 1er (*article 1er de la loi du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA*) (p. 878, 879) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Jean Chérioux (inclusion dans le texte de l'article 1er de la notion de valeur familiale). Accepte l'amendement de précision n° 1 de la commission. - Après l'art. 1er (p. 880, 882) : demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Pierre Laffitte (création d'un Conseil supérieur des technologies de l'information). Sur les amendements de M. Jean Cluzel, accepte le n° 39 (collégialité du Conseil supérieur de l'audiovisuel) et s'oppose au n° 40 (renforcement de l'autorité du CSA) et au n° 41 (renforcement de la cohésion du CSA). Accepte l'amendement n° 131 de la commission (durée des obligations auxquelles sont soumis les anciens membres du CSA). - Avant l'art. 2 (p. 883) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Jean Cluzel (renforcement de l'indépendance du CSA en accroissant son autonomie financière). - Art. 4 (*article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes*) (p. 884) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 de M. Jean Chérioux (respect de l'image de la famille). - Après l'art. 4 (p. 885, 887) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 106 (renforcement du rôle du CSA) et n° 107 (libre accès pour tous aux manifestations sportives d'importance), de M. Jack Ralite n° 79 (mise en place d'un dispositif dissuasif en matière de délocalisation) et demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Jean Cluzel (renforcement du libre accès des téléspectateurs aux grandes compétitions sportives). - Art. 5 (*article 24 de la loi du 30 septembre 1986 - mise à la disposition du public de services de communication audiovisuelle sur des fréquences dont l'assignation ou l'attribution n'est pas confiée au CSA*) (p. 888, 889) : accepte les amendements de la commission n° 3 (agrément du CSA pour la mise à disposition des services de radio ou de télévision sur des fréquences dont l'assignation n'est pas confiée au CSA), n° 4 (attribution de l'agrément à une personne morale), n° 5 (dispense de convention pour la reprise des services satellitaires), n° 6 (clarification de la procédure prévue par l'article 5) et n° 7 (suppression de la concurrence entre le câble et les réseaux de diffusion multiplexés sur canal micro-ondes). - Après l'art. 5 (p. 890) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Michel Pelchat (interdiction de la diffusion sur le territoire, en langue française ou avec sous-titrage, à partir de territoires étrangers, d'émissions émises par des États ne respectant pas les quotas européens en matière de diffusion). - Art. 6 (*article 27 de la loi du 30 septembre 1986 - principes généraux définissant les obligations applicables aux services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite*) (p. 891, 892) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (possibilité de limiter, par décret, la durée des acquisitions de droits exclusifs de diffusion par les chaînes diffusées par voie hertzienne terrestre) et s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (intervention du CSA, pour limiter la durée d'acquisition des droits de diffusion pratiqués par les chaînes). - Après l'art. 7 (p. 893, 894) : demande le retrait des amendements n° 73 de M. Michel Pelchat (conditions de diffusion des publicités nationales dans les décrochages locaux) et n° 70 de M. Jean-Pierre Camoin (possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux), ainsi que du sous-amendement n° 135 de M. Michel Pelchat, déposé sur l'amendement n° 70 précité. S'oppose à l'amendement n° 110 de M. Claude Estier (consultation des élus locaux par le CSA, avant d'autoriser les décrochages locaux). (p. 897, 898) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 109 (procédure de

reconduite automatique de l'autorisation initiale de diffusion pour les chaînes hertziennes ou les réseaux de radiodiffusion), et n° 111 (prise en compte par le CSA des manquements graves à l'article 1er de la loi de 1986), à l'amendement n° 124 de M. Guy Cabanel (développement de la diversité de l'information). Son amendement n° 127 : possibilité pour le CSA de ne pas renouveler automatiquement l'autorisation d'un opérateur radio ; adopté après modification par le sous-amendement n° 132 de la commission, qu'il accepte. (p. 900, 901) ; accepte l'amendement n° 9 de la commission (procédure de reconduction des autorisations d'usage des fréquences hertziennes terrestres par les services de radio ou de télévision) et s'oppose au sous-amendement n° 122 de M. Claude Estier, déposé sur l'amendement n° 9 précité. S'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 81 (clarification de la reconduction des conventions conclues entre les chaînes et le CSA) et n° 82 (remplacement de l'accord par l'acceptation) et n° 46 de M. Jean Cluzel (compétence décisionnelle des comités techniques régionaux en matière d'autorisation de radios temporaires n'excédant pas six mois). (p. 903) ; son amendement n° 128 : modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique ; adopté après modification par les sous-amendements n° 141 de la commission et n° 134 de M. Guy Cabanel, qu'il accepte. S'oppose au sous-amendement n° 133 de M. Michel Pelchat déposé sur son amendement n° 128 précité. S'oppose à l'amendement n° 74 de M. Michel Pelchat (délais de réponse du CSA), ainsi qu'à l'amendement n° 125 de M. Guy Cabanel (possibilité pour les opérateurs nationaux, diffusant plus de quatre heures d'information générale par jour, de se déclarer candidat sur les fréquences faisant l'objet d'un appel à candidatures). (p. 904) ; radios diffusées sur Internet. (p. 905) ; son amendement n° 129 : obligation pour le CSA de se prononcer dans un délai de deux mois lorsqu'il est saisi par un opérateur d'une demande de modification des caractéristiques de son service ; adopté après modification par le sous-amendement n° 142 de la commission, qu'il accepte. (p. 906) ; s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Jack Ralite (possibilité pour les communes ou groupements de communes d'établir des cahiers des missions et des charges pour l'exploitation d'une chaîne de type communal diffusée par le câble). - Avant l'art. 8 (p. 907) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (prévision de l'autorisation des bouquets numériques par le CSA). - Art. 8 (article 31 de la loi du 30 septembre 1986 - régime juridique des services de radiodiffusion sonore ou de télévision diffusés par satellite) (p. 908) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (conclusion d'une nouvelle convention par les services autorisés ou conventionnés pour la desserte d'une zone n'excédant pas six millions d'habitants) et s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Jack Ralite (raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec les nouvelles obligations). Son amendement de précision n° 137 ; adopté. (p. 909) ; accepte l'amendement n° 11 de la commission (possibilité d'information du CSA en maintenant l'agrément de droit prévu par l'article 24 de la loi de 1986). (p. 910) ; accepte les amendements de la commission n° 12 (substitution des mots : "les conditions générales" aux mots : "les obligations" dans la liste des matières que comportera le "décret satellite") et n° 13 (extension de l'application des quotas de chansons françaises aux services de radiodiffusion sonore par satellite). Sur ce dernier, son sous-amendement n° 138 ; retiré. S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Estier (précision de la nature des obligations de production liées à chaque catégorie de service). (p. 911) ; s'oppose aux amendements n° 114 de M. Claude Estier (suppression de l'alinéa prévoyant qu'un décret pourra établir les règles particulières pouvant être prévues dans les conventions lorsque le service mentionné fait partie d'une offre commune de services) et n° 84 de M. Jack Ralite (renforcement de l'obligation de production française et européenne des chaînes diffusées par satellite). - Après l'art. 8 (p. 912) ; s'oppose aux amendements n° 90 de M. Jack Ralite (prévision d'un décret pour fixer des dépenses minimales consacrées par le service à la production d'oeuvres

françaises et européennes) et n° 115 de M. Claude Estier (introduction pour le câble des mêmes obligations de production que celles souhaitées pour le satellite), et accepte l'amendement n° 15 de la commission (modification de l'article 33 de la loi du 30 septembre 1986 pour inclure le respect des quotas de chansons françaises dans les règles applicables aux services de radio du câble).

- Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 8 (suite) (p. 927) : accepte l'amendement n° 48 de M. Jean Cluzel (rétablissement d'une égalité de traitement entre le câble et le satellite afin de favoriser la concurrence). - Avant l'art. 9 (p. 928) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Jack Ralite (raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec de nouvelles obligations imposées par le CSA aux câblo-opérateurs). - Après l'art. 9 (p. 929) : s'oppose aux amendements n° 49 de M. Jean Cluzel et n° 116 de M. Claude Estier sur le même objet (précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale). - Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision) (p. 932) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 88 (impossibilité pour une même personne morale de disposer de plus du tiers de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite) et n° 89 (mise en oeuvre de 50 % de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite par les sociétés publiques de l'audiovisuel françaises et européennes) et accepte l'amendement n° 16 de la commission (limitation de la portée de la mesure interdisant le contrôle de plus de la moitié de l'offre satellitaire à la disposition du public par une même personne). (p. 935, 936) ; s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 90 (mesures "anti-concentration") et n° 91 (constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 117 (élévation du pourcentage réservé à la production indépendante) et n° 118 (possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur l'ensemble des bouquets satellitaires). Accepte l'amendement n° 17 de la commission (obligation pour tout offreur de services câblés ou satellitaires de réserver 20 % de sa capacité de diffusion à des services indépendants). Prévision de l'indépendance de 20 % des chaînes à l'égard des actionnaires des bouquets. (p. 936, 937) : coût de la réalisation d'un bouquet satellite numérique à partir du public. (p. 937, 938) : accepte le sous-amendement n° 123 de M. Claude Estier déposé sur l'amendement n° 17 précité de la commission. Danger de la dépendance d'opérateur. (p. 939) : intérêt de l'expérience du bouquet numérique. - Art. 12 (article 41-5 nouveau de la loi du 30 septembre 1986 - conditions d'exploitation des systèmes d'accès sous condition) (p. 940) : accepte l'amendement de forme n° 18 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Jack Ralite (moyens donnés au CSA pour assumer les responsabilités qui lui sont confiées par le projet). - Art. 13 (article 41-6 nouveau de la loi du 30 septembre 1986 - participation de chaînes hertziennes nationales au capital de sociétés de télévision locale dans les départements d'outre-mer) (p. 941) : accepte l'amendement de clarification n° 19 de la commission. - Après l'art. 15 (p. 941) : son amendement n° 130 : information systématique du CSA par le tribunal en cas de procédure de redressement ; adopté. (p. 942) ; s'oppose aux amendements de M. Michel Pelchat n° 76 (transmission des programmes de la télévision publique nationale à l'ensemble des territoires et départements d'outre-mer) et n° 77 (rassemblement de la télévision publique et de la radio outre-mer dans le holding de Radio France et de France Télévision). (p. 945, 946) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 61 de M. Jean Cluzel, déposé sur celui-ci. S'oppose au sous-amendement n° 30 de M. Pierre Laffitte déposé sur l'amendement n° 20 précité. Demande le retrait des amendements de M. Jean Cluzel n° 50 (attribution de la particularité juridique et de l'autonomie financière à la présidence commune de France Télévision et accroissement

des pouvoirs des conseils d'administration) et n° 62 (composition du conseil d'administration de la holding France Télévision) ainsi que du sous-amendement n° 68 de M. Pierre Laffitte déposé sur l'amendement n° 50 précité. - **Art. 16 (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT)** (p. 961, 962) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (politique des programmes élaborée par le président de la société assisté de deux directeurs généraux), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 140 ; adopté. (p. 963) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 94 de suppression, n° 95 (missions de la société), n° 96, n° 97 (financement de la société) et n° 98 (détention du capital de la société) ainsi qu'à l'amendement n° 51 de M. Jean Cluzel (circulation des programmes à l'intérieur du secteur public audiovisuel). Accepte l'amendement n° 69 de M. Jean Trégouët (création d'une identité sous la forme d'une banque nationale de programmes multimédia pour l'éducation) ainsi que l'amendement n° 22 de la commission (approbation des statuts de la société par décret en Conseil d'Etat). (p. 965) : demande le retrait du sous-amendement n° 143 de M. René Trégouët déposé sur l'amendement n° 23 précité de la commission ; sur ce dernier, son sous-amendement n° 144 ; adopté. - **Après l'art. 16** (p. 969, 970) : accepte l'amendement n° 71 de M. Jacques Valade (mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique) ainsi que le sous-amendement n° 136 de M. Claude Estier déposé sur ce dernier. Accepte l'amendement n° 24 de la commission (statut de la société holding France Télévision). S'oppose aux amendements n° 53 de M. Jean Cluzel (incompatibilités liées aux fonctions de président ou de directeur général des sociétés) et n° 126 de M. Yann Gaillard (impossibilité de cumuler la fonction de président ou de directeur de chaîne avec d'autres activités professionnelles). Accepte l'amendement n° 54 de M. Jean Cluzel (durée du mandat du président). (p. 971) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. André Diligent (prévision par les statuts de chaque société d'un comité consultatif d'orientation des programmes). - **Art. 17 (article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes)** (p. 972, 973) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (conséquence de l'amendement créant la société holding France Télévision), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 59 de M. Jean Cluzel. S'oppose à l'amendement n° 99 de M. Jack Ralite (maintien de la SFP dans le secteur public). - **Après l'art. 19** (p. 973, 974) : s'oppose à l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour les sociétés nationales de programmes et la société issue du regroupement de la Cinquième et de la SEPT de passer avec l'Etat des contrats pluriannuels d'objectifs). - **Après l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Claude Estier (possibilité pour les associations de téléspectateurs de saisir le CSA). - **Après l'art. 21** (p. 975) : accepte l'amendement n° 55 de M. Jean Cluzel (obligations d'archivage des productions audiovisuelles imposées au secteur public de l'audiovisuel depuis la création de l'INA). (p. 977) ; demande le retrait de l'amendement n° 60 de M. Jean Cluzel (adaptation du droit d'auteur et des droits voisins au nouveau contexte d'exploitation des archives audiovisuelles). Valorisation des archives audiovisuelles de l'INA. Contrat conclu par l'INA avec les sociétés de perception des droits. - **Art. 22 (article 50 de la loi du 30 septembre 1986 - composition des organes dirigeants de l'INA)** : accepte l'amendement de forme n° 27 de la commission. - **Après l'art. 24** (p. 978) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Pierre Laffitte (interdiction aux sociétés et organismes bénéficiant de ressources au titre de la redevance prévue à l'article 53 de la loi de 1986 de conférer une exclusivité de diffusion et de distribution de leurs programmes de signaux numérisés à des sociétés de droit privé). - **Art. 25 (article 77 de la loi du 30 septembre 1986 - sanctions pénales des infractions aux dispositions limitant la concentration dans la communication audiovisuelle)** : accepte l'amendement de coordination n° 28 de la commission. - **Après l'art. 26** (p. 979) : accepte l'amendement n° 57 de M. Alain Vasselle (actualisation des lois du 29 juillet 1881 et du 14 avril 1952 précisant les

conditions dans lesquelles doivent être communiquées au fonds de documentation des assemblées parlementaires l'ensemble des productions susceptibles d'informer le Parlement). S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Jack Ralite (développement des télévisions locales en permettant à ces dernières d'avoir accès au fond de soutien à l'expression radiophonique créé par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986). (p. 981, 983) : demande le retrait des amendements n° 56 de M. Jean Cluzel (bases juridiques pour les subventions accordées par les collectivités locales pour l'exploitation des télévisions locales), n° 101 de M. Jack Ralite (renforcement de la base juridique des subventions octroyées aux télévisions locales par les communes) et n° 120 de M. Claude Estier (institution d'un cadre juridique pour l'octroi des subventions attribuées par les collectivités territoriales aux télévisions de proximité). S'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 103 (développement des télévisions locales en soumettant les participations financières des collectivités locales au taux réduit de TVA de 5,5 %), n° 104 (développement des télévisions locales en les exonérant de la taxe professionnelle) et n° 102 (abrogation des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses obligations d'ordre économique et financier relatifs à la procédure de privatisation de la SFP) ainsi qu'à l'amendement n° 121 de M. Claude Estier, identique à l'amendement n° 103 précité. - **Avant l'art. 27** (p. 984) : accepte l'amendement n° 63 de M. Jean Cluzel (précision des conditions de fonctionnement de la holding France Télévision). - **Après l'art. 27** : accepte l'amendement n° 29 de M. René Trégouët (développement des expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information). - **Sur l'ensemble** (p. 987) : remerciements au rapporteur, au président de la commission et aux orateurs.

DREYFUS-SCHMIDT (Michel), sénateur (Territoire de Belfort) SOC.

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 15 janvier ; 4, 19, 25 février ; 13, 18, 19, 27 mars ; 15 avril ; 17, 18, 24 septembre ; 16, 22, 28 octobre ; 13, 20, 26 novembre ; 2, 3, 7, 8, 9, 11 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 30 octobre 1997).

Membre titulaire de la Commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 29 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes

âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec M. François Blaizot, au nom de la mission d'information de la commission des lois chargée d'étudier le régime juridique applicable à Saint-Barthélemy et Saint-Martin [n° 0339 (96-97)] (9 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Juridictions administratives.

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à compléter l'article L. 30 du code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision [n° 00013 (97-98)] (2 octobre 1997) - Elections.

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à donner à la Cour d'assises la possibilité de délivrer mandat de dépôt contre un accusé en liberté provisoire [n° 0029 (97-98)] (14 octobre 1997) - Justice.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à préciser le mode de calcul de la durée maximale de détention provisoire autorisée par le code de procédure pénale [n° 0055 (97-98)] (28 octobre 1997) - Procédure pénale.

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- *Conférence des présidents* - (14 janvier 1997) (p. 29) : sur l'intervention de Mme Hélène Luc, indique qu'il la considère comme un rappel au règlement.

- *Souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat tchèque* - (26 novembre 1997) (p. 3971).

- *Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Hongrie* - (2 décembre 1997) (p. 4379).

- *Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire camerounaise* - (11 décembre 1997) (11 décembre 1997) (p. 5160).

- En qualité de sénateur

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration* [n° 0165 (96-97)] - *Suite de la discussion* - (5 février 1997) - *Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)* (p. 624, 625) : attribution d'une carte de séjour temporaire aux étrangers en situation irrégulière. Aggravation des dispositions de 1993. Certificat d'hébergement. Refus de visa. Combattra l'article 1er. (p. 640) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). Déclaration à la mairie du départ de la personne hébergée. Démantèlement de réseaux. Contrôles des agents de l'office des migrations internationales. (p. 646, 647) : sur les amendements de M. Guy Allouche, intervient sur le n° 103 de coordination et se déclare favorable aux n° 104 (application deux ans après l'entrée en vigueur de cette loi des dispositions relatives au refus du maire de viser un certificat d'hébergement) et n° 105 (obligation de motiver la décision de refus de viser un certificat d'hébergement). Motivation des décisions administratives. Substitution du préfet à un maire. Saisine du tribunal administratif. (p. 648) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Guy Allouche (décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines). Principe de la réponse tacite. (p. 651) : intervient sur les amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations

internationales au domicile des hébergeants). "Visite inopinée" des agents de l'office des migrations internationales, OMI. Inutilité de ce dispositif. - *Après l'art. 1er* (p. 658, 659) : se déclare favorable à l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). - *Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales)* (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 660) : diversité des dispositions. Retention du passeport. Photocopie du document. Contrôle des cargaisons des camions. "Voitures particulières". (p. 665) : liberté d'association. - *Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage)* (p. 668) : se déclare favorable aux amendements de repli n° 113 de M. Guy Allouche et n° 167 de M. Robert Pagès. - *Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)* (p. 672) : soutient l'amendement n° 115 de M. Guy Allouche (diminution du délai d'immobilisation du véhicule). Présence au parquet d'un substitut de permanence. (p. 673) : soutient les amendements de M. Guy Allouche n° 116 (possibilité pour le procureur de la République de mettre fin à tout moment à cette immobilisation) et n° 117 (autorisation pour le conducteur ou les passagers immobilisés de prévenir leur employeur et leur famille). (p. 676, 677) : intervient sur l'amendement n° 115 précité de M. Guy Allouche. Mort des dix-huit Sri Lankais. - *Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)* (p. 681) : intervient sur l'amendement de suppression n° 169 de M. Robert Pagès. (p. 682) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'article 3.

- *Suite de la discussion* - (6 février 1997) - *Art. 3 bis (retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)* (p. 699) : introduction de cet article par l'Assemblée nationale. Disposition déjà prévue par l'article 25 de l'ordonnance. Possibilité pour l'administration d'expulser une personne avant sa condamnation. (p. 700) : soutient les amendements de M. Guy Allouche de suppression n° 119 et de repli n° 120. (p. 703) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 63 de M. Robert Pagès, n° 119 de M. Guy Allouche et n° 197 de Mme Joëlle Dusseau ainsi qu'à l'amendement de repli n° 120 de M. Guy Allouche. Pouvoirs de l'administration. Autorité judiciaire. (p. 704) : le groupe socialiste votera contre cet article. - *Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)* (p. 704) : création d'une nouvelle catégorie de sans-papiers inexpulsables. Soutient l'amendement de suppression n° 121 de M. Guy Allouche. (p. 706) : intervient sur les amendements de suppression n° 64 de M. Robert Pagès, n° 121 de M. Guy Allouche et n° 198 de Mme Joëlle Dusseau. - *Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)* (p. 739, 740) : se déclare favorable à l'amendement n° 123 de M. Guy Allouche (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables vivant en France depuis quinze ans). Solution de bon sens. Au nom du groupe socialiste, votera en faveur de l'amendement n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables). (p. 742, 743) : intervient sur l'amendement n° 16 de la commission (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans). Identité avec l'amendement n° 126 de M. Guy Allouche. (p. 744) : intervient sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyest (réduction de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). (p. 745, 746) : se déclare favorable à la première partie de l'amendement n° 130 de M. Guy Allouche (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France). Demande un vote par division. Absence d'expulsion dans la pratique.

Inscription de cette disposition dans la loi. - **Art. 4 bis** (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 749, 751) : demande une discussion commune pour les articles 4 bis et 4 ter. Intervient sur les amendements de suppression n° 65 de M. Robert Pagès et n° 131 de M. Guy Allouche. Notion de résidence habituelle. Se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (renouvellement de la carte de résident subordonné à la condition de conservation par l'étranger de sa résidence habituelle en France). Condition supplémentaire. - **Art. 5** (*suppression de la commission départementale du séjour des étrangers*) (p. 753, 754) : soutient l'amendement de suppression n° 134 de M. Guy Allouche. Suppression du pouvoir décisionnel de cette commission en 1993. Rôle consultatif. Réponse de M. Charles Pasqua à sa question écrite du 16 juin 1994. Réunion de cette commission. - **Après l'art. 5** (p. 755) : soutient l'amendement n° 136 de M. Guy Allouche (procédure contradictoire préalable à la décision de reconduite à la frontière). - **Art. 7** (*recours abusif aux procédures d'asile*) (p. 760, 762) : texte en vigueur. Résolution des ministres des Etats de l'Union européenne. Présentation de plusieurs demandes sous plusieurs identités. Arrêts du Conseil d'Etat de 1986, 1994 et 1996. Soutient l'amendement de suppression n° 140 de M. Guy Allouche. Votera l'amendement n° 25 de la commission (insertion du mot "frauduleuse" relatif à la présentation de plusieurs demandes d'asile). - **Après l'art. 7** (p. 766) : se déclare favorable à l'amendement n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). Accueil des demandeurs d'asile. Modification de la législation. - **Art. 7 bis** (*interdiction administrative du territoire dans le cadre de la réadmission*) (p. 767, 768) : disposition figurant dans la loi du 30 décembre 1993. Soutient l'amendement de suppression n° 142 de M. Guy Allouche. - **Art. 8** (*modification du déroulement de la rétention administrative*) (p. 771, 772) : soutient l'amendement de suppression n° 143 de M. Guy Allouche. Législations étrangères. Visite des centres de rétention de Nice et de Marseille. Durée de la rétention administrative. Appel suspensif du procureur de la République. (p. 775, 777) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 143 de M. Guy Allouche. Se déclare opposé à l'amendement n° 32 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel) ainsi qu'aux sous-amendements identiques n° 58 de M. Alain Gournac et n° 81 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (suppression du caractère exceptionnel) qui le modifient. (p. 778) : intervient sur l'amendement n° 33 de la commission (suppression de la transmission du dossier au procureur de la République par le préfet en cas de refus de l'étranger de se soumettre ou de communiquer les documents nécessaires). - **Art. 8 bis** (*suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident*) (p. 779) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 72 de M. Robert Pagès et n° 145 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 ter** (*coordination*) (p. 780) : conséquence de la suppression de la commission du séjour. - **Art. 9** (*extension du champ d'application de la rétention judiciaire*) (p. 781) : soutient l'amendement rédactionnel n° 147 de M. Guy Allouche. - **Art. 9 bis** (*contrôles d'identité en Guyane*) (p. 781, 783) : règles particulières pour la zone de vingt kilomètres le long des frontières des Etats liés par la convention de Schengen. Différence de situation avec la Guyane. Intervient sur l'amendement de suppression n° 75 de M. Robert Pagès. Demande de M. Georges Othily d'un texte spécifique pour la Guyane. - **Art. 10** (*visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal*) (p. 784, 786) : soutient les amendements de M. Guy Allouche, n° 148 de suppression, n° 149 (suppression de la possibilité de visites et de contrôles d'identité dans les locaux mixtes, à usage professionnel et d'habitation) et n° 150 (remise d'un procès-verbal à l'intéressé). Décision du Conseil constitutionnel sur l'article L. 40 du code des postes et télécommunications. - **Art. 2** (*précédemment réservé le 5 février 1997, p. 659*) (*vérification des titres de séjour à l'occasion des contrôles dans les lieux professionnels*) (p. 786) : introduction de l'article 78-2-1 du code de

procédure pénale dans l'article 8 de l'ordonnance de 1945. - **Art. 11** (*bénéfice des prestations familiales*) (p. 787) : suppression des allocations familiales à un allocataire en situation irrégulière. Preuve de la régularité du séjour du conjoint parent des enfants. Soutient l'amendement de suppression n° 151 de M. Guy Allouche.

- **Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0143 (96-97)]** - (25 février 1997) - Discussion générale (p. 1026, 1027) : pas d'opposition de principe du groupe socialiste. Déroulement de la carrière des magistrats des tribunaux administratifs. Interrogation sur les projets du Gouvernement relatifs à la situation et au déroulement de carrière de l'ensemble des magistrats. Composition du Conseil supérieur des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. Incompatibilités. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de loi. - **Art. 2** (*art. 5 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Déontologie*) (p. 1027) : son amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 4 : atténuation de l'effet de l'incompatibilité nécessaire à la garantie de l'indépendance des magistrats administratifs ; devenu sans objet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 1346, 1349) : soutient la motion n° 1 de M. Guy Allouche tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Contrôle de l'autorité judiciaire. Articles inconstitutionnels. Article premier relatif au certificat d'hébergement. - **Art. 1er** (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1363, 1364) : système mis en place pour limiter l'immigration clandestine. "Lois Pasqua". Constitution de fichiers.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er** (*suite*) (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1387, 1389) : soutient les amendements de M. Guy Allouche n° 62 (accord du visa en l'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines) et n° 63 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement). (p. 1394) : intervient sur les amendements de suppression n° 16 de M. Robert Pagès et n° 59 de M. Guy Allouche. (p. 1396, 1397) : intervient sur l'amendement n° 61 de M. Guy Allouche (limitation de la constitution d'un fichier des hébergeants). - **Après l'art. 1er** (p. 1399) : intervient sur les amendements qui portent sur le même objet, n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). - **Art. 3** (*retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales*) (*article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945*) (p. 1402) : constitution de fichiers. : soutient l'amendement de suppression n° 67 de M. Guy Allouche. - **Art. 8-2** de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen*) (p. 1406) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 31 de M. Robert Pagès. - **Art. 8-3** de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*relevé des empreintes digitales*) (p. 1409) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de la commission (consultation des données du fichier automatisé des empreintes digitales géré par le ministère de l'intérieur et du fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié) et demande un scrutin public lors du vote de cet amendement. - **Art. 4** (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 1415) : soutient l'amendement n° 70 de M. Guy Allouche (cas des étrangers qui n'arrivent pas en état de polygamie, pères ou mères d'un enfant français de moins de 16 ans - cas d'un étranger qui exerce même partiellement l'autorité parentale ou qui subvienne aux besoins de ses enfants). (p. 1422) : intervient sur l'amendement n° 39 de M. Robert Pagès (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficié d'un titre de séjour). - **Art. 4 bis** (*renouvellement de plein droit de la*

carte de résident) (p. 1426, 1427) : soutient l'amendement n° 74 de M. Guy Allouche (suppression des mots "au moment de la demande" pour le renouvellement de plein droit de la carte de résident). - **Après l'art. 4 bis** (p. 1431) : soutient l'amendement n° 76 de M. Guy Allouche (exemption de peines en matière de séjour d'un étranger en situation irrégulière pour les parents en ligne directe, leur conjoint, les frères et soeurs ou pour la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui).

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Après l'art. 4 bis (suite)** (p. 1472, 1473) : soutient l'amendement n° 96 de M. Guy Allouche (rétablissement de la commission du séjour des étrangers dans la composition et dans les pouvoirs qui étaient les siens avant la loi du 24 août 1993). - **Avant l'art. 6 ter** (p. 1480) : se déclare favorable à l'amendement n° 49 de M. Robert Pagès (suppression de l'obligation pour l'étranger installé en France de faire entrer en une seule fois sur notre territoire l'ensemble des membres de sa famille). - **Après l'art. 7** (p. 1481) : se déclare opposé à l'amendement n° 51 de M. Robert Pagès (droit d'asile accordé aux personnes victimes de l'action de certains groupes). Soutient l'amendement n° 78 de M. Guy Allouche (statut de réfugié accordé aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 1485, 1490) : soutient les amendements de M. Guy Allouche, n° 79 de suppression ; n° 81 rédactionnel et n° 82 (suppression de la dernière phrase du quatrième du texte proposé par cet article relative à la mise à disposition de la justice jusqu'à ce que l'ordonnance soit rejetée). (p. 1489, 1490) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (formation de l'appel immédiatement après le prononcé de l'ordonnance et transmission de ce dernier au premier président ou à son délégué). - **Après l'art. 9 bis** (p. 1490, 1491) : soutient l'amendement n° 84 de M. Guy Allouche (motivation des refus de visa). - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 1493, 1495) : soutient les amendements de M. Guy Allouche n° 85 de suppression et n° 86 de repli. - **Après l'art. 10** (p. 1497) : soutient l'amendement n° 87 de M. Guy Allouche (entrée en vigueur de l'article 8 bis supprimant une disposition transitoire relative à la carte de résident à compter du 1er janvier 1999).

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - (26 mars 1997) - **Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - Art. 231-54 du code de procédure pénale (*jonction des procédures devant le tribunal d'assises*) (p. 1704) : soutient l'amendement n° 178 de M. Robert Badinter (suppression de la mention spécifique au ministère public). - Art. 231-57 du code de procédure pénale (*appel des jurés et sanction des jurés défaillants*) (p. 1705) : soutient l'amendement n° 179 de M. Robert Badinter (différenciation des peines encourues par les jurés inouïs et par les jurés déserteurs). - Art. 231-58 du code de procédure pénale (*radiation de noms de jurés à l'initiative du tribunal d'assises*) (p. 1706, 1707) : soutient l'amendement n° 180 de M. Robert Badinter (suppression de l'adverbe "notoirement" caractérisant une situation maritale). - Art. 231-74 du code de procédure pénale (*prestation de serment des jurés*) (p. 1709, 1712) : soutient l'amendement n° 182 de M. Robert Badinter (accent porté à la présomption d'innocence de l'accusé). - Art. 231-79 du code de procédure pénale (*pouvoirs du président dans la recherche de la vérité*) (p. 1717, 1719) : soutient l'amendement n° 188 de M. Robert Badinter (qualification des pouvoirs du président). - Art. 231-80 du code de procédure pénale (*droit des assesseurs et des jurés de poser des questions*) (p. 1719, 1720) : soutient l'amendement n° 189 de M. Robert Badinter (obligation faite aux jurés de ne pas manifester leur opinion). - Art. 231-81 du code de procédure pénale (*droit des parties, du ministère public et des avocats de poser des questions*) (p. 1721) : soutient l'amendement n° 190 de M. Robert Badinter (possibilité de poser des questions aux experts). - Art. 231-82 du code de procédure pénale (*réquisitions du ministère public*) (p. 1721, 1722) : soutient l'amendement n° 191 de M. Robert Badinter (suppression de

l'obligation faite au tribunal de statuer sur les réquisitions du ministère public). - Art. 231-83-1 du code de procédure pénale (*troubles à l'audience exercés par une personne autre que l'accusé*) (p. 1722, 1723) : soutient les amendements de M. Robert Badinter, n° 192 (remplacer les mots "le président ordonne" par les mots "le président peut ordonner") et n° 193 (remplacer le mot "punir" par le mot "condamner"). - Art. 231-90 du code de procédure pénale (*refus persistant de l'accusé après sommation à comparaître*) (p. 1725, 1727) : soutient l'amendement n° 196 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de faire notifier des jugements à un accusé absent par un chef d'établissement pénitentiaire). - Art. 231-96 du code de procédure pénale (*témoin défaillant*) (p. 1728, 1730) : soutient l'amendement n° 197 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition pouvant bénéficier au témoin condamné faute d'avoir comparu).

- **Suite de la discussion** - (27 mars 1997) - **Art. 2 (suite) (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - Art. 231-100 du code de procédure pénale (audition des témoins dont le nom n'aurait pas été signifié au ministère public ou aux parties) (p. 1753, 1754) : soutient l'amendement n° 199 de M. Robert Badinter (pouvoirs propres du président). - Art. 231-102 du code de procédure pénale (nullité de la déposition d'un témoin en l'absence de serment) (p. 1754, 1755) : son amendement n° 202 : conditions d'annulation d'un témoignage sans prestation de serment ; rejeté. - Art. 231-103 du code de procédure pénale (dispense de prestation de serment en cas de seconde déposition) (p. 1754, 1756) : soutient l'amendement n° 204 de M. Robert Badinter (rappel par le président du serment déjà prêté par le témoin). - Art. 231-106 du code de procédure pénale (énumération des témoins "reprochables") (p. 1758, 1759) : soutient l'amendement n° 206 de M. Robert Badinter (personne divorcée de l'accusé, ou vivant, ou ayant vécu notoirement en situation maritale avec l'accusé). - Art. 231-107 du code de procédure pénale (conditions de nullité de l'audition d'un témoin "reprochable") (p. 1759) : soutient l'amendement n° 207 de M. Robert Badinter (référence aux pouvoirs propres du président). - Art. 231-108 du code de procédure pénale (témoin "dénonciateur") (p. 1759, 1760) : soutient l'amendement n° 208 de M. Robert Badinter (opposition de l'une des parties ou du ministère public à l'audition d'un témoin dénonciateur récompensé pécuniairement par la loi). - Art. 231-111 du code de procédure pénale (présentation des pièces à conviction) (p. 1761) : soutient l'amendement n° 209 de M. Robert Badinter (décision du président relative à la présentation des pièces à conviction aux parties civiles). - Art. 231-112 du code de procédure pénale (faux témoignages) (p. 1761, 1762) : soutient l'amendement n° 210 de M. Robert Badinter (maintien des termes du 1er alinéa de l'article 342 actuellement en vigueur). - Art. 231-114 du code de procédure pénale (accusé, partie civile ou témoin sourd-muet) (p. 1763) : soutient l'amendement n° 211 de M. Robert Badinter (rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité de communiquer par écrit). - Art. 231-115 du code de procédure pénale (rédaction du procès-verbal d'audience) (p. 1764) : soutient l'amendement n° 212 de M. Robert Badinter (possibilité de faire mention d'éventuelles variations entre les dépositions des témoins et leurs précédentes déclarations). - **Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale** (p. 1769, 1773) : intervient sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité). - Art. 231-124 du code de procédure pénale (rappel du mode d'établissement de la preuve avant le retrait du tribunal d'assises) (p. 1775) : soutient l'amendement n° 214 de M. Robert Badinter (suppression de la référence à l'absence de règles desquelles pourrait dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve). - Art. 231-133 du code de procédure pénale (décision sur la peine) (p. 1776, 1777) : soutient l'amendement n° 215 de M. Robert Badinter (majorité de six voix pour les décisions relatives aux peines d'amende et aux peines accessoires ou complémentaires). - Art. 231-139 du code de procédure pénale (conséquences de la décision du tribunal) (p. 1780) : soutient l'amendement n° 216 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité

de déclarer des peines accessoires exécutoires par provision). - Art. 231-141 du code de procédure pénale (révélation au cours des débats de charges contre un accusé acquitté) (p. 1781); soutient l'amendement n° 217 de M. Robert Badinter (maintien de l'obligation faite au procureur de la République de requérir l'ouverture d'une information).

- Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Art. 3 (appels des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises) - Art. 232-10 du code de procédure pénale (énumération des personnes pouvant interjeter appel d'un jugement séparé) (p. 1889): soutient l'amendement n° 221 de M. Robert Badinter (réduction du délai d'appel dont dispose le procureur général). - Art. 232-11 du code de procédure pénale (recevabilité de l'appel de jugements mettant fin à la procédure et juridiction chargée de son examen) (p. 1890): sur l'amendement de coordination n° 51 de la commission, son sous-amendement n° 297; rejeté. - Art. 232-17 du code de procédure pénale (désistement d'appel) (p. 1893): soutient l'amendement de précision n° 223 de M. Robert Badinter. - Art. 232-20 du code de procédure pénale (appels irrecevables) (p. 1894): sur l'amendement de précision n° 57 de la commission, soutient le sous-amendement n° 225 de M. Robert Badinter. - Art. 235 du code de procédure pénale (tenue des audiences de la cour d'assises dans un lieu autre que le siège de la cour d'appel) (p. 1894, 1895): soutient l'amendement n° 227 de M. Robert Badinter (consultation des bâtonniers du ressort de la cour d'assises). - Après l'art. 6 (p. 1896): soutient l'amendement n° 228 de M. Robert Badinter (désignation du président de la cour d'assises par l'assemblée générale des magistrats du siège membre de la cour d'appel). - Après l'art. 32 (p. 1900): rappelle que l'abrogation aujourd'hui acceptée de l'article 280 du code de procédure pénal avait été proposée lors de l'examen d'un précédent texte. - Art. 44 (pouvoirs du président) (p. 1903): soutient l'amendement de coordination n° 238 de M. Robert Badinter. - Art. 44 bis (questions posées par les assesseurs et les jurés) (p. 1904): soutient l'amendement de coordination n° 239 de M. Robert Badinter. - Art. 45 (questions aux accusés, aux témoins et à toute personne appelée à la barre) (p. 1904): soutient l'amendement de coordination n° 240 de M. Robert Badinter. - Art. 46 (recevabilité des exceptions tirées d'une nullité concernant la procédure suivie devant le tribunal d'assises) (p. 1905): soutient l'amendement n° 242 de M. Robert Badinter (suppression de la forclusion des exceptions de nullité non soulevées avant la clôture des débats). - Art. 47 (refus de comparaître devant la cour d'assises et troubles à l'audience) - Art. 319 du code de procédure pénale (refus de comparaître opposé par l'accusé) (p. 1907): soutient l'amendement de suppression n° 243 de M. Robert Badinter. - Art. 320 du code de procédure pénale (refus persistant de comparaître après sommation à l'accusé) (p. 1907): soutient l'amendement de suppression n° 244 de M. Robert Badinter. - Art. 48 (témoin défaillant) (p. 1908): soutient l'amendement n° 245 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition bénéficiant au témoin condamné faute d'avoir comparu). - Art. 54 (témoin "reprochable") (p. 1910): soutient l'amendement de coordination n° 249 de M. Robert Badinter. - Art. 54 bis (opposition à la prestation de serment) (p. 1911): soutient l'amendement de coordination n° 250 de M. Robert Badinter. - Art. 55 (dénonciateurs) (p. 1911): soutient l'amendement de coordination n° 251 de M. Robert Badinter. - Art. 56 bis (audition par la cour d'assises de l'enregistrement de la déposition d'un témoin ou d'un expert devant le tribunal d'assises) (p. 1912): soutient l'amendement de suppression n° 252 de M. Robert Badinter. - Art. 58 (interprète d'une partie ou d'un témoin sourd muet) (p. 1914): soutient l'amendement de coordination n° 254 de M. Robert Badinter. - Art. 74 ter (charges contre l'accusé à raison d'autres faits relevés au cours des débats) (p. 1919): soutient l'amendement de suppression n° 257 de M. Robert Badinter. - Avant l'art. 85 (p. 1921, 1923): soutient l'amendement n° 258 de M. Robert Badinter (disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties). - Art. 88 (délai de recevabilité de certaines requêtes en nullité) (p. 1927):

intervient sur l'amendement de suppression n° 116 de la commission. - Après l'art. 95 (p. 1930, 1932): ses amendements, n° 260: représentation des victimes en cas de second procès; adopté; et n° 262: maintien de la partie civile comme partie du procès, après appel sur une décision de justice; rejeté. Soutient les amendements de M. Robert Badinter, n° 261 (ordre de parole des différentes parties en appel) et n° 263 (demande directe de délocalisation du procès par l'une des parties). - Avant l'art. 109 A (p. 1937): intervient sur l'amendement n° 264 de M. Michel Charasse (justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention). - Après l'art. 131 (p. 1949, 1954): intervient sur les amendements de M. Michel Charasse, n° 268 (sanction pénale des personnes dépositaires de l'autorité publique, ou chargées d'une mission de service public, ayant donné suite à une dénonciation anonyme), n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immiscant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives). - Avant l'art. 141 (p. 1964): question sur le nombre de créations de postes de magistrats et de greffiers prévu par le Gouvernement. - Après l'art. 141 (p. 1966, 1967): intervient sur l'amendement n° 164 de la commission (appel des jugements de cours d'assises rendus entre la date de promulgation de ce texte et celle de son entrée en vigueur). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1967, 1968): débat entre le parquet et la défense après la lecture de l'ordonnance de renvoi. Position personnelle et position du groupe socialiste relative à l'appel en matière criminelle, à l'âge des jurés et à la motivation des juges. Le groupe socialiste s'abstiendra sur ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes) [n° 0187 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2054): votera ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique [n° 0188 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2054): voir son intervention sous le projet de loi n° 187.

- Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2153): sur l'amendement n° 3 de la commission (1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité), se déclare opposé au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). Confusion entre les conditions pour être électeur et celles pour être résident. (p. 2156): définition de la loi organique. - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2159): égalité de traitement entre tous les citoyens de l'Union européenne. Se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). - Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants

communautaires comme conseiller municipal) (p. 2163) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (cas particulier des membres du Conseil de Paris européens non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général) ainsi qu'au sous-amendement n° 30 de M. Guy Allouche (organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le Conseil de Paris siège en qualité de conseil général) le modifiant. Risque d'annulation des décisions du Conseil de Paris statuant comme conseil général. - **Intitulé du projet de loi organique** (p. 2172) : sur l'amendement n° 24 de la commission (projet de loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution, relatif à l'exercice par les seuls citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994), son sous-amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 29 : suppression du mot "seuls" ; rejeté.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats [n° 0284 (96-97)]** - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2875) : avec le groupe socialiste, soutiendra cette proposition de loi.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)]** - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2883) : souhait d'expansion à l'ensemble du pays des avantages des départements d'Alsace-Moselle.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen** - (23 octobre 1997) (p. 3010, 3012) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3071, 3072) : moyens de la justice. Suivi socio-judiciaire. "Bizutage". Protection des mineurs victimes. Enregistrements audiovisuels de la déposition des mineurs. Présence d'un avocat. Suppression de l'article 32 bis relatif à la condition de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - **Après l'art. 5 A** (p. 3104) : sur l'amendement n° 12 de la commission (impossibilité pour les personnes condamnées à un suivi socio-judiciaire qui refusent de suivre l'injonction de soins de bénéficier des réductions supplémentaires de peines à celles qui peuvent déjà être prononcées pour bonne conduite), son sous-amendement n° 109 ; adopté. (p. 3105) : sur l'amendement n° 13 de la commission (exclusion des délinquants sexuels récidivistes du bénéfice des réductions de peine supplémentaires, sauf autorisation expresse de la commission de l'application des peines), son sous-amendement n° 110 ; adopté. - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire)** - **Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance)** (p. 3107) : son amendement n° 111 : audition du condamné et de son conseil ; rejeté. - **Art. 763-7 du code de procédure pénale (hypothèse d'une inobservation des obligations résultant du suivi socio-judiciaire)** (p. 3110) : son amendement n° 112 : jugement de l'affaire par la cour d'appel dans un délai d'un mois ; adopté. - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé)** (p. 3111) : son amendement n° 114 : création d'espaces thérapeutiques respectivement réservés aux exhibitionnistes, aux névrosés, aux psychopathes et aux auteurs de crimes de sang ; rejeté. (p. 3112, 3113) : son amendement n° 113 : information du condamné par le président de la juridiction de jugement au

moment du prononcé de la peine et par le juge d'application des peines au moins une fois par an ; retiré. - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire)** (p. 3115) : son amendement n° 115 : modification de l'intitulé du titre IX du livre III du code de la santé publique relatif au suivi socio-judiciaire ; adopté. - **Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins)** (p. 3116) : son amendement n° 116 : établissement de la liste des spécialistes sur laquelle sera choisie le médecin coordonnateur après avis du procureur de la République ; devenu sans objet. (p. 3118) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de la commission (désignation du médecin par le juge de l'application des peines en cas de désaccord persistant sur le choix effectué). - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement)** : son amendement n° 118 : remise au médecin traitant de toutes les pièces du dossier pénal qui peuvent lui être utiles pour le suivi du condamné à une obligation de soins ; adopté. (p. 3119) : sur l'amendement n° 68 de la commission saisie pour avis (droit de communication des expertises qui pourraient être éventuellement réalisées lorsque le condamné purge une peine de prison avant d'entrer dans la phase du suivi socio-judiciaire), son sous-amendement n° 119 ; adopté. - **Art. L. 355-35 du code de la santé publique (levée de l'obligation de secret professionnel pour les médecins concourant à l'exécution du suivi socio-judiciaire)** : sur l'amendement n° 69 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 120 ; retiré. - **Art. 6 (suite)** (p. 3121) : se déclare opposé à l'amendement n° 26 de la commission (suppression du paragraphe II de cet article relatif au dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les conditions d'application du présent titre dans le délai de cinq ans après la promulgation de la présente loi).

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel)** (p. 3130) : ne votera pas l'amendement de suppression n° 27 de la commission. - **Art. 9 (utilisation d'un réseau de télécommunications pour commettre les délits de proxénétisme, de corruption de mineur ou d'atteinte sexuelle sur mineur sans violence)** (p. 3131) : le groupe socialiste ne prendra pas part au vote de l'amendement n° 28 de la commission (inscription de l'utilisation d'un réseau de télécommunications comme Internet ou le Minitel dans la liste des circonstances aggravantes). - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3132) : ses amendements n° 122 : utilisation du mot "bizutage" ; n° 123 : nouvelle rédaction ; et n° 124 : responsabilité pénale des personnes morales pour les infractions commises lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif ou associatif ; devenus sans objet. - **Après l'art. 12** (p. 3147) : à titre personnel, ne votera pas l'amendement n° 103 de M. Robert Pagès (aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique). - **Après l'art. 14** (p. 3151) : le groupe socialiste ne votera pas l'amendement n° 73 de M. Patrice Gélard (interdiction pour les établissements, qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique, de s'installer à moins de cent mètres d'un établissement d'enseignement scolaire). - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Après l'art. 706-48 du code de procédure pénale** (p. 3162) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 45 de la commission et n° 104 de M. Robert Pagès (nécessité pour le mineur victime d'être assisté d'un avocat). - **Art. 706-51 du code de procédure pénale (désignation d'un administrateur ad hoc chargé d'assister le mineur victime)** (p. 3163, 3164) : le groupe socialiste ne votera pas les amendements identiques n° 48 de la commission et n° 105 de M. Robert Pagès (possibilité pour l'administrateur ad hoc d'être désigné dès le stade de l'enquête). - **Art. 706-52 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le juge d'instruction procède aux auditions et confrontations des mineurs victimes d'une infraction sexuelle)** (p. 3164, 3165) : intervient sur l'amendement n° 50 de la commission (possibilité de

procéder à de nouvelles auditions ou confrontations du mineur victime). - Art. 706-53 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime) (p. 3166) : sur l'amendement n° 51 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 127 : suppression de la phrase relative à la motivation du refus d'autoriser un enregistrement ; adopté. - Art. 706-54 du code de procédure pénale (présence d'un psychologue, ou d'un médecin spécialiste de l'enfance, ou d'un membre de la famille du mineur, ou de l'administrateur ad hoc, ou d'une personne mandatée par le juge des enfants, lors des auditions et des confrontations d'un mineur victime d'une infraction sexuelle) (p. 3168) : son amendement n° 128 : caractère non obligatoire de la présence de la personne qui assistera l'enfant ; adopté. - Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles) (p. 3170, 3171) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 53 de la commission, n° 70 de la commission saisie pour avis et n° 106 de M. Robert Pagès (prise en charge des sévices subis par tous les mineurs de plus ou de moins de quinze ans victimes d'infractions sexuelles), ainsi qu'aux amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 95 (extension aux fratries de la prise en charge des soins) et n° 96 (exercice du droit invoqué pour tous les soins entamés avant la prescription des actes prévus et réprimés par les articles du code pénal susmentionnés). - Chapitre 3 (interdiction de mettre à la disposition des mineurs certains documents pornographiques pouvant porter atteinte à la dignité de la personne humaine) (p. 3172) : ses amendements n° 131 : nouvel intitulé "Dispositions relatives à l'interdiction de mise à disposition de certains documents aux mineurs" ; adopté ; et n° 132 : nouvel intitulé "Interdiction de mettre à la disposition des mineurs certains documents présentant un danger en raison de leur caractère pornographique ou de la place faite au crime, à la violence, à la discrimination ou à la haine raciale, à l'incitation, à la détention ou au trafic de stupéfiants" ; devenu sans objet. - Art. 31 quater (réparation du dommage causé à un mineur victime de violence ou d'atteinte sexuelle) : son amendement n° 133 : suppression de l'alinéa relatif à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite ou qui a donné lieu à une condamnation effacée par la réhabilitation ou la révision ; adopté. - Art. 32 bis (condition de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable) (p. 3177) : son amendement de suppression n° 134 ; adopté. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3181, 3182) : cas des criminels qui refusent de se soigner. Suivi socio-judiciaire. Excès de bizutage. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

- Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5115, 5116) : suspension des poursuites engagées contre un parlementaire. Qualité d'ancien ministre sans rapport avec ce débat. Gêne dans l'exercice des fonctions de sénateur et exigences de la justice. Caractère "vexatoire" et "abusif" de la poursuite exercée à l'encontre de M. Michel Charasse, notamment pour le bureau du Sénat. Rappel des faits. Cour de justice de la République. Séparation des pouvoirs. Avec les membres du groupe socialiste, est résolument partisan de la suspension de cette poursuite.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0076 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5127, 5128) : président du groupe sénatorial France-Caraïbes. Souhaite une ratification rapide des conventions signées par la France avec Cuba. Convention d'entraide judiciaire. Convention sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

- Demande de modification de l'ordre du jour (18 décembre 1997) (p. 5409) ; qualifie de forfaiture l'examen de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité avant celui de l'ordre du jour prioritaire.

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) (p. 5411) : refuse de retirer le terme de "forfaiture". Priorité de l'exécutif pour fixer l'ordre du jour des assemblées.

DRUT (Guy), ministre délégué à la jeunesse et aux sports.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Fernand Demilly ? Sports (Coût de la construction du stade de France) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 286).

DUFAUT (Alain), sénateur (l'auchuse) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 486 (JO Débats du 30 octobre 1996) (p. 5177). - Ministère : Santé - Bilan de l'application de la loi relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 12) - Alcoolisme

n° 487 (JO Débats du 30 octobre 1996) (p. 5177). - Ministère : Justice - Calendrier de réalisation de la cité judiciaire d'Avignon - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 22) - Justice

n° 122 (JO Débats du 20 novembre 1997) (p. 3613). - Ministère : Intérieur - Avenir des sapeurs-pompiers - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5340) - Sapeurs-pompiers

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)] - (18 mars 1997) - Discussion générale (p. 1519, 1520) : concomitance en mars

1998 de trois scrutins législatif, régional et cantonal. Renouveau partiel du Sénat. Couplage des élections législatives et régionales. Préférence pour le report des élections cantonales. Modalités de mise en oeuvre de la législation sur le financement des campagnes électorales. (p. 1521) : avec l'ensemble du groupe du RPR, votera sans modification ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4406) : inquiétudes suscitées par ce budget. Problèmes rencontrés dans le Vaucluse : fruits et légumes et viticulture. (p. 4407) : production de la lavande. Le groupe du RPR proposera des amendements destinés à rééquilibrer ce budget.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4442) : réforme de l'Etat. Déconcentration. Clarification des compétences et des moyens correspondants de chacune des collectivités. Dérive permanente des dépenses obligatoires pour les collectivités : exemple de l'aide sociale. (p. 4443) : problème de l'éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA, FCTVA, des investissements réalisés par les collectivités locales. Taxe professionnelle de France Télécom. Participation des collectivités locales à des investissements relevant normalement du domaine de l'Etat, exemple des routes nationales et des déviations d'agglomération. Regrette que les collectivités locales soient les grandes oubliées de ce budget 1998.

DUFFOUR (Michel), Sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.

Remplace le 13 juin 1997, en qualité de sénateur, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, élue député (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 25 juin 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, assurant le maintien des avantages individuellement acquis en matière de régime indemnitaire pour les agents titulaires des collectivités locales intégrés dans la fonction publique territoriale [n° 0399 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Fonction publique territoriale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faire du 21 mars, une journée nationale de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie [n° 0403 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Etrangers.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer l'égalité dans l'accès aux prestations solidarité [n° 0115 (97-98)] (26 novembre 1997) - **Action sociale et solidarité nationale.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, garantissant le secret des correspondances émises par la voie des télécommunications [n° 0128 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Télécommunications.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, interdisant l'utilisation des listes électorales à partir de l'origine géographique, ethnique ou religieuse présumée des électeurs [n° 0129 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à démocratiser le contrôle des citoyens sur les opérations de vote [n° 0130 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Elections.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître le génocide du peuple arménien et à protéger les génocides contre leurs contestations [n° 0131 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Droits de l'homme.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4081). - Ministère : Emploi - *Organisation des négociations sur les 35 heures* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4081) - **Travail (durée du)**

Questions orales sans débat :

n° 116 (JO Débats du 13 novembre 1997) (p. 3425). - Ministère : Education - *Avenir de l'université Paris-X et du pôle Léonard-de-Vinci* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5341) - **Universités**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2144, 2145) : souveraineté nationale. Emergence d'une citoyenneté européenne complémentaire. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen se déclarent favorables à l'extension du droit de vote aux élections municipales à tous les étrangers. - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2159) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (suppression de l'interdiction du double droit de vote). Complémentarité entre l'enracinement national et l'émergence d'une citoyenneté européenne. - Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) (p. 2172) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (suppression de l'application de ces dispositions aux territoires d'outre-mer). Inquiétude dans les territoires d'outre-mer. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2174) : le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi organique. Indique que M. Paul Vergès ne participera pas au vote et que M. Paul Lorient s'abstiendra.**

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales** [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2254, 2255) : faible participation des jeunes aux récents scrutins. Simplification de la procédure. Nécessité de campagnes d'information. Charges pour les collectivités locales. Avec les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, votera ce projet de loi. - **Art. 2 (modalités de l'inscription d'office)** (p. 2261) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (suppression du recours aux fichiers de la sécurité sociale). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2268) : avec les membres du groupe communiste républicain et citoyen votera le texte avec réserve.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture** [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire)** (p. 2967) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du double électorat). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2975) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, confirme son accord sur le coeur du dispositif de ce projet de loi organique.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales - Nouvelle lecture** [n° 0025 (97-98)] - (23 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2979) : accueil positif et unanime de l'Assemblée nationale sur ce projet de loi.

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants** [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3348, 3349) : schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Dispositions relatives aux grandes migrations. Article 4. Création d'une commission consultative départementale des gens du voyage. Renforcement des pouvoirs du maire. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyens ne pourront pas adopter ce texte en l'état.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (20 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3634, 3635) : scrutin à la proportionnelle. Election à la présidence de la région. Modification de la procédure d'adoption budgétaire. Dépôt d'un amendement instaurant une seconde lecture du budget amendé par le président et son bureau. Changement d'exécutif. Sous toutes ces réserves, estime ce texte acceptable dans son ensemble.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4767) : politique de lutte contre l'insécurité alliée à une meilleure politique sociale. Prise en compte globale des problèmes de la jeunesse. Adjoint de sécurité. Equipement de la police nationale en matière de transmission et d'informatique. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme** [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) -

Explications de vote sur l'ensemble (p. 5120) ; le groupe communiste républicain et citoyen votera pour la suspension des poursuites.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture** [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5156) : surpopulation carcérale et conditions de vie des prisonniers. Réinsertion. Inquiétude sur les effets pervers possibles du dispositif proposé, sans mesure concrète d'accompagnement social du condamné. Abstention du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières** [n° 0432 (96-97)] - (11 décembre 1997) - **Question préalable** (p. 5201, 5202) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Circulaire ministérielle du 24 juin 1997 : portée limitée au traitement humain de situations particulières inextricables.

- **Fait personnel** - (16 décembre 1997) (p. 5378) : intervient sur le fait personnel mettant en cause M. Pierre Fauchon.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1997) - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5428, 5429) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre les amendements de suppression n° 20 de la commission, n° 4 de M. Jean-Jacques Hyest, n° 12 de M. Jean-Patrick Courtois et n° 14 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5433) : sur l'amendement n° 21 de la commission (fixation au 20 mars de la date limite d'adoption des budgets régionaux, report au 30 avril de cette date, les années de renouvellement des conseils régionaux et obligation pour le président de présenter un nouveau projet de budget dans un délai de cinq jours à compter du vote de rejet), auquel il se déclare favorable, son sous-amendement n° 48 : possibilité d'une deuxième lecture ; rejeté. Opposition à la présentation d'une motion de défiance par un tiers des membres du conseil. (p. 5434) : son amendement n° 11 : possibilité d'une deuxième lecture ; devenu sans objet.

DUGOIN (Xavier), sénateur (Essonne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 592 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Travail - **Suppression de la caisse d'allocations familiales d'Arpajon** - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1616) - Aide sociale

n° 59 (JO Débats du 8 octobre 1997) (p. 2682). - Ministère : Equipement - Protection des riverains de l'autoroute A 6 - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3037) - Environnement

DULAIT (André), sénateur (Deux-Sèvres) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur : 1) le projet de loi [n° 168 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de l'Escaut ; 2) le projet de loi [n° 169 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de la Meuse [n° 0198 (96-97)] (30 janvier 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 170 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux [n° 0199 (96-97)] (30 janvier 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les projets de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et, d'autre part, la République de Lituanie [n° 392 (96-97)], la République de Lettonie [n° 393 (96-97)] et la République d'Estonie [n° 394 (96-97)] [n° 0429] (24 septembre 1997) - Traités et conventions.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères [n° 0088 (97-98), tome 1] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 570 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Aménagement du territoire - Mesures en faveur des zones de revitalisation rurale, aménagement du territoire et égalité de nos concitoyens - Réponse le 26 février 1997 (p. 1004) - Aménagement du territoire

INTERVENTIONS

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France - (18 février 1997) (p. 832, 833) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de l'Escaut [n° 0168 (96-97)] - (20 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (commune avec celle du projet de loi n° 169 (96-97)) (p. 1594) : prévention et réduction des pollutions aquatiques sur l'ensemble des bassins hydrologiques. Amélioration sensible de la qualité

des eaux sur la totalité du bassin de la Meuse. Dégradation du bassin de l'Escaut. Principe de précaution et principe du pollueur payeur. Contribution de la France aux budgets des commissions internationales mises en place. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de la Meuse [n° 0169 (96-97)] - (20 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale commune avec celle du projet de loi n° 168 (96-97) : voir intervention sous le projet de loi n° 168 (p. 1594).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux [n° 0170 (96-97)] - (20 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1595, 1596) : coopération bilatérale et multilatérale pour la protection de l'environnement aquatique. Maîtrise de la pollution des cours d'eau transfrontière. Utilisation rationnelle des ressources en eau. Gestion des ressources par les agences de l'eau et les comités de bassin. Principe de précaution et principe du pollueur payeur. Accords multiples spécifiques aux différents cours d'eau. Adéquation du droit français à cette convention. Propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et la désertification, en particulier en Afrique (ensemble quatre annexes) [n° 0246 (96-97)] - (20 mars 1997) - En remplacement de M. Pierre Biarnès, rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1597, 1598) : étendue du phénomène de désertification. Prise en compte de l'ensemble des facteurs de la désertification. Importance du facteur humain. Approche pragmatique de cette convention. Insuffisance des engagements liant les partis. Absence de ressources financières nouvelles. Nécessaire maintien de l'implication de la France pour une traduction sur le terrain des ambitions de cette convention. Propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1852, 1854) : colloque national sur la décentralisation dans le département des Bouches-du-Rhône. Intercommunalité. Vulnérabilité des collectivités territoriales. Création d'un "observatoire des risques publics". Investissement et création d'emplois.**

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2631, 2632) : commission régionale de dispense. Egalité de traitement des jeunes gens. Obligation de recensement.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part [n° 0392 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 393 et n° 394 (p. 2778, 2779) : observation relative aux territoires d'outre-mer associés. Contenu de l'accord. Aménagement d'une période de transition pour la Lettonie et la Lituanie. Echanges commerciaux. Préoccupations internationales des Etats baltes. Adhésion à l'Union européenne. Propose l'adoption de ces trois projets de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part [n° 0393 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 394 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392 (p. 2778, 2779).**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part [n° 0394 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 393 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392 (p. 2778, 2779).**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (p. 4181, 4182) : déflation des effectifs du ministère des affaires étrangères. Conséquences de la professionnalisation des armées. Contraction du réseau diplomatique et consulaire. Assistance aux Français de l'étranger. Contribution de la France au budget de l'ONU. Ambassade française à Berlin. Avis favorable sur ce projet de budget.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4707, 4708) : avenir du nucléaire : retard dans la mise en oeuvre du troisième sous-marin nucléaire. Restriction des crédits destinés aux missiles stratégiques à statoréacteur. Satellites de surveillance et d'écoute : bilan des recherches. Evolution du parc de missiles français. Bombe à neutrons. Maintien de la France au rang de grande puissance.

DUPONT (Ambroise), sénateur (Calvados) RI.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 0086 (97-98), tome 3] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 728). - Ministère : Agriculture - *Information sur les produits génétiquement modifiés* - Réponse le 7 février 1997 (p. 728) - **Produits agricoles et alimentaires**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3342, 3343) : problème du stationnement des gens du voyage. Exemple du département du Calvados. Possibilité pour les maires d'engager des actions en justice sous forme de référé. Engagement de l'Etat. Votera ce texte.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4675, 4676) : poursuite de la mise en oeuvre de la loi sur l'air : relèvement de la taxe sur la pollution atmosphérique. Augmentation des parcs nationaux. Application de la directive Natura 2000. Fondation du patrimoine. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Multiplication des pylônes nécessaires aux réseaux de téléphonie mobile : coordination nécessaire des réseaux électriques et téléphoniques. La commission des affaires culturelles s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Après l'art. 16 (p. 5285) : son amendement n° 39 : application du régime des bénéficiaires agricoles aux activités des entraîneurs de chevaux de course ; retiré. (p. 5287) : place des entraîneurs dans la filière de l'exploitation équine.**

DURAND-CHASTEL (Hubert), sénateur (Français établis hors de France) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 304 (96-97)] autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim [n° 0337 (96-97)] (7 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 144 (96-97)] autorisant la ratification de la révision de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales [n° 0369 (96-97)] (26 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 382 (96-97)] portant ratification de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part [n° 0059 (97-98)] (29 octobre 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 64 (97-98)] autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux (ensemble deux annexes) [n° 0149 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 83 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901). - Ministère : Premier ministre - *Emploi des jeunes à l'étranger* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3552) - Service national

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 15 (p. 947) :** se déclare favorable au sous-amendement n° 30 de M. Pierre Laffitte, déposé sur l'amendement n° 20 de la commission (création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales).

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1166, 1167) :** récents bouleversements géopolitiques. Défense de la nation. Recensement. Rendez-vous citoyen. Français de l'étranger. Volontariat. Volontariat en coopération internationale. Pays de l'Union européenne. Transmission des valeurs morales et du sentiment national. Votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1237, 1238) :** intervient sur l'amendement n° 47 de la commission (distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents). Sens de l'emploi permanent à l'étranger.

- **Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1265) :** distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents. Postes à l'étranger. Les sénateurs non-inscrits s'abstiendront lors du vote de ce projet de loi en son état actuel en raison de l'amendement n° 47 précité de la commission (distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim (ensemble une annexe) [n° 0304 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2062, 2063) :** propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2138) :** avancée dans la construction de l'Europe. Transposition tardive de la directive européenne. (p. 2139) : clause de réciprocité. Problème de la double éligibilité. Notion de résidence en France. Notion de déchéance du droit de vote. Les Sénateurs non-inscrits voteront le texte tel que modifié par la commission des lois. - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2157) :** son amendement n° 26 :

remplacement du mot "privé" par le mot "déchu" ; adopté. Privation du droit de vote aux élections municipales dans leur pays d'origine pour les Anglais, les Allemands, les Hollandais résidant dans un autre pays. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2174) :** les non-inscrits voteront ce projet de loi organique. Texte important pour les Français de l'étranger.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Après l'art. 22 (p. 3173, 3174) :** soutient l'amendement n° 101 de M. Philippe Darniche (possibilité pour le maire d'interdire les publicités à caractère racoleur ou contraire aux moeurs, relatives notamment aux messageries télématiques et aux réseaux de télécommunications). - **Après l'art. 23 :** soutient l'amendement n° 102 de M. Philippe Darniche (sanctions pénales de la diffusion dans les journaux gratuits d'annonces publicitaires en faveur de services télématiques ou téléphoniques à caractère pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3236, 3237) :** rôle de la famille. Injustice de la perte du bénéfice des allocations familiales pour les Français établis hors de France. Crainte d'une extension de la mise sous condition de ressources des allocations familiales à d'autres prestations sociales. Absence de concertation.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4188, 4189) : renouvellement de la réduction des crédits budgétaires. Insuffisance de notre action audiovisuelle extérieure. Remplacement des coopérants du service national, CSN. Rôle bénéfique des établissements d'enseignement français à l'étranger. Règlement du problème des bourses. Protection des Français à l'étranger. Indemnisation des biens et de la perte d'activité professionnelle en cas de rapatriement.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4554) : importance des exportations. Encouragement à l'expatriation. "Intelligence économique". Organismes d'appui au commerce extérieur. Structures commerciales à l'étranger.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4927) : urgence de la réforme du système judiciaire. Arbitrage en matière civile. Simplification des procédures et amélioration du fonctionnement des services administratifs et judiciaires attendues par les Français établis hors de France. Demande si le recrutement des greffiers annoncés pour 1998 servira à renforcer les services consacrés aux Français de l'étranger.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60 (p. 4998) :** soutient l'amendement n° II-20 de M. Philippe Adnot (extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales).

- **Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté**

européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part [n° 0382 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5122, 5123) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux (ensemble deux annexes) [n° 0064 (97-98)]** - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 5125, 5126) : propose l'adoption de ce projet de loi.

DURRIEU (Josette), sénateur (Hautes-Pyrénées) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; nouvelle nomination en tant que titulaire (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Urbanisme [n° 0087 (97-98), tome 15] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport d'information, fait au nom des délégués élus par le Sénat sur les travaux de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au cours de la session ordinaire 1996 de cette assemblée, adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 0171 (97-98)] (11 décembre 1997) - Conseil de l'Europe.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 949). - Ministère : Travail - **Restrictions budgétaires dans le secteur hospitalier** - Réponse le 21 février 1997 (p. 949) - Hôpitaux

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4574) : création de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Droit de l'urbanisme. Loi du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux données par les architectes des bâtiments de France dans le champ de visibilité des édifices classés. Projet de réforme du permis de construire. Procédure des enquêtes publiques. Contentieux des documents d'urbanisme. Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE. Urbanisme en zone de montagne ; plan d'occupation des sols, POS, obligatoire au sein des unités touristiques nouvelles, UTN. Avenir des granges de montagne. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4580, 4581) : conséquences des réductions

d'effectifs dans les subdivisions de l'équipement ; exemple de l'entretien des routes dans le département des Hautes-Pyrénées. Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

DUSSAUT (Bernard), sénateur (Gironde) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 518 (JO Débats du 12 décembre 1996) (p. 7262). - Ministère : Logement - **Conséquences de la réforme du logement social pour les handicapés** - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 21) - Handicapés

n° 51 (JO Débats du 3 octobre 1997) (p. 2608). - Ministère : Economie - **Taux de TVA applicables à la restauration** - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3551) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4854, 4856) : évolution des crédits. Secteur du commerce. Artisanat. PME. Emplois. Niveau européen. Création d'entreprises. Apprentissage. Simplification administrative. Milieu rural. Exemple de la commune de Monségur. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Rôle des commissions régionales et des préfets de région. Prêts bonifiés. Fiscalité. Secteur du bâtiment. Baisse de la TVA sur les activités de main-d'oeuvre. Politique européenne en faveur des PME. Passage à la monnaie unique. Le groupe socialiste votera ce projet de budget

DUSSEAU (Joëlle), sénateur (Gironde) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Michel Baylet, relative au mode d'élection des sénateurs [n° 0209 (97-98)] (8 janvier 98) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Elections sénatoriales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 74 (JO Débats du 17 octobre 1997) (p. 2868). - Ministère : Agriculture - *Retraites agricoles* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3204) - *Retraite*

INTERVENTIONS

- *Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture* [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 457) : perte de recettes pour les caisses du régime général et des régimes complémentaires. Opportunité de développer des dispositifs qui sont exonérés de charges sociales. Population concernée. Mise en place d'une retraite à deux vitesses. Risque d'affectation des augmentations des salaires des cadres à l'épargne retraite. (p. 458) : garantie offerte aux salariés au moment de la retraite. Scandale des fonds de pension étrangers. Choix des contrats en unités de compte. Débat portant en réalité sur les problèmes des assurances, des fonds propres des entreprises et de la compétitivité de la place de Paris. Les sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE voteront contre cette proposition de loi. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 467) : se déclare favorable à la motion n° 44 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Réalité du chômage. Salariés âgés de 55 ans. - **Art. 1er** (*adhésion aux plans d'épargne retraite*) (p. 469) : se déclare opposée à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité d'adhésion individuelle dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi), ainsi qu'au sous-amendement du Gouvernement n° 64 le modifiant (possibilité d'adhésion individuelle à défaut d'intervention d'un accord interprofessionnel national ou d'une décision unilatérale couvrant l'ensemble des salariés définis dans le champ d'épargne retraite). Limitation dans le temps des négociations salariales. - **Art. 2** (*modalités de sortie des plans d'épargne retraite*) (p. 473) : intervient sur l'amendement n° 16 de M. Marc Massion (faculté de versement d'une rente aux enfants à charge de l'adhérent décédé).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - *Suite de la discussion* - (5 février 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 609) : au nom des sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE, votera la motion n° 1 de M. Guy Allouche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Inquiétudes face à ce projet de loi. - **Art. 1er** (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 631) : son amendement de suppression n° 194 ; devenu sans objet. Rôle des maires. Notification à la mairie du départ des personnes hébergées. Efficacité de cette disposition. (p. 643, 644) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). (p. 653) : intervient sur les amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Connotation du mot "inopiné". Conséquence d'un refus de cette visite par l'hébergeant. (p. 655) : votera contre cet article. - **Art. 3** (*retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales*) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 663) : son amendement de suppression n° 196 ; rejeté. Empreintes digitales. - **Art. 8-3** de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*relevé des empreintes digitales*) (p. 681, 682) : intervient

sur l'amendement de suppression n° 169 de M. Robert Pagès. Fichier centralisé mémorisé. Votera contre l'article 3.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 3 bis** (*retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail*) (p. 700) : son amendement de suppression n° 197 ; rejeté. Différence de traitement entre employeur étranger et employeur français. (p. 702) : intervient sur son amendement de suppression n° 197 précité. Débat sur le travail illégal. (p. 704) : votera contre cet article. - **Art. 3 ter** (*retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail*) (p. 704, 705) : son amendement de suppression n° 198 ; rejeté. Système arbitraire. Création d'une nouvelle catégorie de "ni régularisables ni expulsables". (p. 706) : intervient sur son amendement de suppression n° 198 précité. - **Art. 4** (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 714) : son amendement de suppression n° 199 ; rejeté. Référence à la notion de menace pour l'ordre public. Jeunes étrangers. Etrangers séjournant en France depuis plus de quinze ans. Polygamie. - **Art. 6 bis** (*modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement*) (p. 758) : son amendement de suppression n° 204 ; adopté.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture** [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Art. 1er A** (*sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche*) (p. 1135) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 6 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 16 de M. Guy Fischer (fixation du montant de la pénalité administrative à cinq cents fois le taux horaire du minimum garanti, soit neuf mille francs). Votera contre l'amendement n° 22 de la commission (maintien de la sanction actuelle dans l'attente de la parution du décret et caractère automatique de la nouvelle sanction). - **Après l'art. 1er A** (p. 1136) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (incompatibilité entre la qualité du travailleur indépendant et l'existence d'un lien de subordination juridique). Délai de dix-huit mois pour l'entrée en vigueur de la sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche et signal donné aux employeurs. - **Art. 4** (*compétences des agents de contrôle et procédure de contrôle*) (p. 1142) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. Guy Fischer (communication des documents comptables). - **Art. 7 bis** (*information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage*) (p. 1144) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission. Intérêt de la consultation des documents comptables. - **Art. 10 ter** (*participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail dissimulé*) (p. 1146, 1147) : se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission (libre appréciation par la personne publique de la résiliation du marché public en l'absence de régularisation après mise en demeure). Considère que la seule sanction valable est la résiliation du marché. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1149) : affirmation de principes en matière de lutte contre le travail clandestin sans moyens propres à les réaliser. La minorité du groupe du RDSE votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1330, 1331) : certificat d'hébergement. "Amendement Mazeaud". Immigration clandestine. Etrangers en situation irrégulière. Retrait des cartes de séjour par décision administrative. Fichier centralisé. Réduction de l'immigration régulière. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1349) : constitutionnalité du texte. Emploi systématique des procédures administratives. Rôle de l'autorité judiciaire. - **Art. 1er** (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1365) : certificat d'hébergement. Données chiffrées. Clandestins en instance de reconduite à la frontière. Constitution de fichiers.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er (suite) (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1394, 1395) : intervient sur les amendements de suppression n° 16 de M. Robert Pagès et n° 59 de M. Guy Allouche. Constitution de fichiers. - **Après l'art. 1er** (p. 1397, 1401) : ses amendements, n° 89 : non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande ; et n° 88 : interdiction de créer tout fichier informatisé à partir des certificats d'hébergement ; retirés. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1418, 1419) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Guy Allouche (délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public). (p. 1420, 1421) : se déclare favorable à l'amendement n° 36 de M. Robert Pagès (cas des étrangers dont le concubin est de nationalité française). Nombre de polygames. Données chiffrées. (p. 1422) ; intervient sur l'amendement n° 39 de M. Robert Pagès (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour). Cas de personnes atteintes du sida. Exemple d'un jeune garçon tunisien expulsé de France. - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 1425) : son amendement de suppression n° 91 ; rejeté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1676, 1678) : texte en contradiction avec un certain nombre de principes démocratiques. Pouvoirs de l'administration et de la police. Fichier des hébergeants. Inquiétude face à certaines mesures. Lien entre immigration clandestine et travail clandestin. Renouvellement de la carte de résident. Difficulté des rapports avec l'administration. Au nom des sénateurs radicaux socialistes du RDSE, votera contre ce projet de loi et s'associera à la démarche des sénateurs socialistes pour saisir le Conseil constitutionnel. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1681) : travail illégal. Image de la France.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2391, 2392) : réponses apportées par ce projet de loi au fort taux de chômage des jeunes. Risque de création d'une fonction publique bis dans la police et l'éducation nationale. Son amendement d'interdiction du port d'armes pour les auxiliaires de police ainsi recrutés. Aménagement à prévoir des rémunérations proposées. Ne votera pas les amendements de la commission des affaires sociales : solvabilité de l'emploi dès la convention initiale, aide future de l'Etat à l'entreprise privée et apprentissage. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2434) : sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), ses sous-amendements n° 68 : substitution de l'expression "d'utilité sociale" à celle "d'intérêt général" ; et n° 69 : limitation de l'extension des employeurs potentiels au titre des emplois-jeunes ; rejetés. (p. 2438) : confusion entre "utilité sociale" et "intérêt général". (p. 2440) : nécessité d'être attentif à l'extension importante proposée par la commission des affaires sociales : introduction dans la liste des employeurs d'un ensemble d'offices d'HLM et de sociétés anonymes de crédit immobilier. Situations différentes des copropriétés d'immeubles. (p. 2443) : sur l'amendement n° 2 de la commission (conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF), ses sous-amendements n° 70 : suppression de la référence au transfert de l'activité vers le secteur privé, dès la signature du contrat ; et n° 71 : suppression de l'obligation de consulter le comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF ; rejetés. (p. 2452) : déclare s'abstenir sur l'amendement retiré par Mme Monique ben Guiga et repris par M. Philippe Marini

n° 61 (instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger).

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2465) : se déclare opposée à l'amendement n° 55 de M. Serge Franchis (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans). (p. 2479) : souligne les incohérences de ce débat. Son amendement n° 72 : fixation de la rémunération des jeunes de niveau baccalauréat plus quatre années d'études ; rejeté. (p. 2480) : se déclare favorable à l'amendement n° 111 de M. Alain Gournac (suppression ou diminution de l'aide de l'Etat avant le terme de la convention : cause de rupture du contrat de travail). - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2484) : nécessité de créer des emplois-jeunes à temps complet. (p. 2489) : son amendement n° 73 : fixation d'une période d'essai de trois mois ; retiré. (p. 2494) : se déclare opposée à l'amendement n° 113 de M. Alain Gournac (organisation d'un projet personnel de qualification du salarié). - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2497) : se déclare opposée à l'amendement n° 13 de la commission (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand). (p. 2499) : se déclare opposée à l'amendement n° 14 de la commission (aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand). - **Art. 1er quinquies (aide à la création d'entreprises par les jeunes)** (p. 2506) : se déclare opposée à l'amendement n° 38 de M. Jean-Claude Carle (consultation du comité départemental de l'emploi et de la formation, CODEF). - **Après l'art. 1er quinquies** (p. 2509, 2510) : créations d'emplois et code du travail. - **Art. 2 (emplois d'adjoints de sécurité)** (p. 2513) : son amendement n° 74 : recrutement de personnels de sécurité non armés ; rejeté. - **Après l'art. 3** (p. 2534) : se déclare opposée à l'amendement n° 58 de M. Jean Madelain (contrat d'orientation : durée et bénéficiaires). (p. 2535) : impossibilité de satisfaire l'ensemble des demandes préconisées par les textes : exemple de la commission d'évaluation de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. S'abstiendra sur l'amendement n° 117 de M. Alain Gournac (évaluation de la loi par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). (p. 2536) : estime inutile l'amendement n° 41 de M. Jean-Claude Carle (entrée en vigueur de la présente loi et incitation à l'embauche des jeunes dans le secteur privé). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2538, 2539) : détournement du sens de ce projet de loi par la majorité sénatoriale au cours de ce débat. Texte dénaturé par rapport au projet initial. Votera contre un tel projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2705) : échec de la commission mixte paritaire. Rétablissement du texte initial par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Question préalable. Confusion entre le projet de loi initial et la mise en place d'un secteur parapublic avec des embauches dans l'éducation nationale et dans la police. (p. 2706) : emplois émergents. Financements diversifiés en partie ou totalement marchands. Attente du second volet concernant le secteur privé. Les sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE voteront contre la question préalable. - **Question préalable** (p. 2715, 2716) : la majorité des membres du RDSE s'est prononcée contre la question préalable de la commission des affaires sociales : quatorze voteront contre, quatre s'abstiendront et trois voteront pour. Accompagnement des collectivités locales et des associations dans la mise en place de ce dispositif. Importance du secteur public. Priorité donnée à la lutte contre le chômage.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - (28 octobre 1997) - **Discussion générale**

(p. 3072, 3074) : loi du silence. Notion de harcèlement sexuel. "Bizutage". Prescription. Abus sexuel sur des mineurs. Données chiffrées. Remboursement des soins. Saisine de la commission des affaires sociales.

- Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire)** - **Art. 131-36-5 du code pénal (inscription des modalités d'exécution du service socio-judiciaire dans le code de procédure pénale)** (p. 3102) : se déclare opposée à l'amendement n° 97 de M. Philippe Darniche (impossibilité de prononcer le suivi socio-judiciaire à titre de peine principale). - **Art. 5 A (création d'un fichier national d'empreintes génétiques des délinquants sexuels)** (p. 3103) : sur l'amendement n° 11 de la commission (placement du fichier sous contrôle d'un magistrat), son sous-amendement n° 90 ; rejeté. - **Après l'art. 5 A (p. 3105)** : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 12 de la commission (impossibilité pour les personnes condamnées à un suivi socio-judiciaire qui refusent de suivre l'injonction de soins de bénéficier des réductions supplémentaires de peines à celles qui peuvent déjà être prononcées pour bonne conduite).

- Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3132) : son amendement n° 91 : prise en compte des milieux militaire et professionnel ; devenu sans objet. (p. 3143) : se déclare opposée aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyst et favorable à l'amendement n° 123 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction). - **Après l'art. 12 (p. 3148)** : intervient sur l'amendement n° 82 de M. Nicolas About (répression des incitations aux actes pédophiles). - **Après l'art. 14 (p. 3152)** : se déclare opposée à l'amendement n° 73 de M. Patrice Gérard (interdiction pour les établissements, qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique, de s'installer à moins de cent mètres d'un établissement d'enseignement scolaire). - **Art. 18 (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 3156) : son amendement n° 92 : possibilité pour les associations de défense des droits de l'homme régulièrement déclarées de se porter partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne humaine, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif, militaire, professionnel ou associatif ; devenu sans objet. - **Art. 18 ter (délai de prescription de l'action publique pour certains crimes ou délits commis contre les mineurs)** (p. 3158, 3159) : intervient sur l'amendement n° 39 de la commission (suppression du dernier alinéa de cet article relatif au délai de dix ans de prescription de l'action publique pour certains délits). - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Art. 706-53 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime)** (p. 3167) : sur l'amendement n° 51 de la commission (nouvelle rédaction), se déclare favorable au sous-amendement n° 78 du Gouvernement (possibilité de réaliser un enregistrement sonore). - **Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles)** (p. 3169) : son amendement n° 94 : prise en charge des soins consécutifs aux sévices subis par des victimes adultes ou mineures, victimes d'infractions sexuelles ; devenu sans objet. Ses amendements n° 95 : extension aux fratries de la prise en charge des soins ; et n° 96 : exercice du droit invoqué pour tous les soins entamés avant la prescription des actes prévus et réprimés par les articles du code pénal susmentionnés ; rejetés.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3387) : débat parlementaire. Spécificité française. Prélèvements obligatoires et cotisations sociales. (p. 3388) : taux des dépenses de santé par rapport au PIB. Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. Extension de la CSG avec, en contrepartie, la baisse des cotisations maladie des salariés. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. (p. 3389) : solidarité et justice sociale. Politique familiale. Les sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE sont favorables à ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3580) : basculement des cotisations maladie sur la CSG. Allongement de la durée du remboursement de la dette sociale. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Limitation des avantages de l'AGED. Les sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE voteront contre le projet issu des travaux de la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4315, 4317) : crédits consacrés au RMI. Crédits pour l'insertion par l'économie. Baisse des crédits de la délégation interministérielle à l'innovation sociale. Crédits consacrés aux handicapés. Diminution des crédits concernant les droits des femmes. Difficulté des femmes dans le domaine professionnel. Violences à l'égard des enfants et des femmes. Nomination d'une déléguée aux droits des femmes. Budget de la santé. Crédits affectés à la lutte contre le sida et la toxicomanie. Faiblesse des crédits relatifs à la lutte contre le tabac et l'alcoolisme. Effort de prévention indispensable. Soutien des sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE à ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4336) : se déclare opposée à l'amendement n° II-26 de la commission (réduction des crédits du titre III de 80 millions de francs). - **Titre IV** (p. 4337, 4338) : se déclare opposée à l'amendement n° II-27 de la commission (réduction des crédits du titre IV de 958 millions de francs),

Emploi et solidarité : III. - Ville et intégration

- (1er décembre 1997) (p. 4348, 4349) : bilan des lois antérieures et résultats de la mise en place des zones de redynamisation urbaine et des zones franches. Mission de réflexion sur la ville confiée à Jean-Pierre Sueur. Nécessaire présence des services publics dans les quartiers sensibles. Affectation des emplois-jeunes. Intégration des immigrés de la deuxième génération. Avec les sénateurs radicaux socialistes du groupe du RDSE votera le budget sur la politique de la ville et de l'intégration.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98)** de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5121) : les sénateurs du groupe du RDSE, dans leur très grande majorité, voteront pour cette proposition de résolution.

E

ECKENSPIELLER (Daniel), sénateur (Haut-Rhin) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au droit de préemption et modifiant les articles L 211-1 et L 213-4 du Code de l'urbanisme [n° 0412 (96-97)] (9 septembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Urbanisme.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 1212) : se déclare opposé à la motion n° 67 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Egalité des citoyens. Recensement national.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1857, 1859) : intercommunalité. Missions des élus communaux. Statut de la fonction publique territoriale : versement d'une prime de fin d'année. Politique salariale.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim (ensemble une annexe)** [n° 0304 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2063) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2416) : question de la couverture financière du risque chômage dans ce projet de loi. Instauration de contrats de travail de droit privé pour l'employé et l'Etat. Nécessité de clarifier ce dispositif.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - Art. 1er (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-20 du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2485, 2486) : son amendement n° 93 : affiliation des emplois-jeunes au régime commun de l'assurance chômage par les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public ; retiré. - Art. 2 (*emplois d'adjoints de sécurité*) (p. 2513) : son amendement n° 94 : affiliation à l'assurance-chômage des salariés engagés dans le cadre de ce dispositif ; retiré.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle** [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2882, 2883) : spécificités propres aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. Incidence financière de l'approbation du texte. Avec le groupe du RPR, votera la proposition de loi.

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants** [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3340, 3341) : bilan de la loi du 31 mai 1990. Municipalité de Strasbourg. Choix de l'emplacement de l'aire d'accueil. Agglomération mulhousienne. Stationnement anarchique. Pouvoirs des maires. Avec le groupe du RPR, apportera son soutien à ce texte.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3631, 3632) : rôle des régions. Absence de majorité au sein des conseils régionaux. Réforme du mode de scrutin. Changement des règles de la procédure budgétaire. Article 3. Le groupe du RPR ne peut pas se prononcer favorablement sur la proposition de loi telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 terdecies (p. 3941) : soutient l'amendement de M. Joseph Ostermann n° I-170 (reconduction du dispositif de réduction d'impôts pour les dépenses de formation des chefs d'entreprise). - Art. 22 (*relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés*) (p. 3954) : soutient l'amendement de M. Maurice Lombard n° I-179 (abondement des ressources du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables).

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) (p. 4350, 4351) : effort financier et globalisation des crédits consacrés à la politique de la ville. Incertitude quant aux orientations futures de la politique de la ville. Diminution des crédits de paiement affectés aux contrats de ville. Pacte de relance pour la ville. Problèmes d'insécurité et d'incivilité. Emplois-jeunes. Intérêt de la création d'un institut des métiers de la ville. Attente des priorités du Gouvernement en matière de politique de la ville.

ÉGU (André), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 73 (JO Débats du 16 octobre 1997) (p. 2840). - Ministère : Culture - Publication des décrets d'application de la loi no 97-179 du 28 février 1997 - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3031) - Décrets et arrêtés

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3678, 3680) : concours de l'Etat aux collectivités locales. Transferts de charges consécutifs aux lois de décentralisation. Ecart croissant entre l'évolution des recettes et l'évolution des charges des collectivités. Hausse des impôts locaux. Pacte de stabilité financière. Régularisation négative de la dotation globale de fonctionnement, DGF. Fonds de compensation de la TVA, FCTVA. Problème des bases locatives. Taxe professionnelle. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Statut des maires sur les plans financier et fiscal. Approuve la proposition de la commission des finances du Sénat et de M. Michel Mercier. Piste du développement de l'intercommunalité.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3802, 3803) : soutient l'amendement n° I-53 de M. Henri Collard (extension du taux réduit de TVA aux travaux de réhabilitation de logements occupés à titre de résidence principale). Amendement d'appel. - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3807) : soutient l'amendement n° I-186 de M. Jean Pourchet (définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11 (suite)** (p. 3828) : soutient l'amendement n° I-187 de M. Philippe Arnaud (soumission des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 %). (p. 3830) : soutient l'amendement n° I-189 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères). (p. 3838) : soutient les amendements de M. Pierre Hérisson, n° I-190 (création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-188 de repli.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) (p. 4812, 4813) : rigueur de ce projet de budget. Plans emploi-jeunes et sport-emploi. Lutte contre le dopage. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Aménagement des rythmes scolaires. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4857, 4859) : secteur du bâtiment. Baisse de la TVA pour travaux d'amélioration et de réhabilitation d'immeubles de logements sociaux. Secteur de la restauration. Taux de TVA. Créations d'emplois. Pression fiscale. Normes européennes. Réduction du temps de travail. Concurrence.

Équipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4875, 4877) : ventes à destination des investissements locatifs. Bureaux. Fiscalité applicable aux mutations à titre onéreux. Prêt à taux zéro. Accession sociale à la propriété. Création d'un dispositif fiscal simple. Remise sur le marché de logements vacants. Le groupe de l'Union centriste s'en remet à l'avis de la commission des finances sur ce projet de budget.

Équipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4898, 4900) : crédits de rénovation des hébergements touristiques à caractère associatif. Le groupe de l'Union centriste ne pourra voter ces crédits. Potentiel touristique. Concurrence. Emplois. Protection de l'environnement. Fréquentation étrangère. Durée des séjours. Promotion. Crédits du GIE Maison de la France.

ÉMIN (Jean-Paul), sénateur (Ain) RI.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Gérard Braun, Philippe François et Rémi Herment, tendant à prévenir certaines plantations forestières [n° 0197 (96-97)] (30 janvier 1997) - Forêts.

EMMANUELLI (Xavier), secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 513 de M. Michel Charzat : **Police (personnel de)** (*Critères d'affectation des policiers à Paris*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 25).

n° 524 de Mme Nicole Borvo : **Santé publique** (*Prévention du saturnisme à Paris*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 24).

EMORINE (Jean-Paul), sénateur (Saône-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3307, 3308) : aide aux surfaces en herbe. Financement de l'installation des jeunes. Préretraite. Revalorisation des retraites les plus faibles. Aménagement rural ; Fonds de gestion de l'espace rural.

Inquiétudes suscitées par le projet de réforme de la politique agricole commune.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4401) : place de l'agriculture française au sein de l'agriculture européenne et mondiale. Agenda 2000. Régions en voie de désertification et problème de l'élevage extensif. Aides à la montagne. Installation des jeunes. Aménagement de l'espace rural.

ESTIER (Claude), sénateur (Paris) président du groupe SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Franck Sérusclat, et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative au contrat d'union sociale [n° 0274 (96-97)] (19 mars 1997) - Code civil.

Proposition de loi, déposée avec M. Marcel Vidal et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la protection des documents d'Etat [n° 0333 (96-97)] (30 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Archives.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 104 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0150 (97-98)] (3 décembre 1997) - Traités et conventions.

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, portant titre II à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 [n° 0166 (97-98)] (11 décembre 1997) - Droits de l'homme.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 727). - Ministère : Premier ministre - *Solidarité avec le peuple algérien* -

Réponse le 7 février 1997 (p. 727) - **Relations internationales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)]** - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Après l'art. 4 (p. 81, 82) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Joseph Ostermann (création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département). Atteinte portée aux libertés publiques. S'oppose à l'entrée des officiers de police judiciaire dans les entreprises. Compétences et missions des inspecteurs du travail. Droits des salariés. - Après l'art. 7 (p. 88) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 39 (interdiction faite à une entreprise de sous-traiter les activités relevant de son objet social), n° 40 (élément constitutif du délit de marchandage) et n° 41 (extension du pouvoir d'investigation des agents de contrôle en direction des infractions de marchandage et de prêt illicite de main-d'oeuvre). - Art. 7 bis (*information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage*) : soutient l'amendement de précision n° 42 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Question préalable (p. 182, 186) : sa motion n° 1, soutenue par M. Jean Peyrafitte, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - Après l'art. 15 (p. 410) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 27 de la commission (rapport d'évaluation au Parlement).

- **Rappel au règlement** - (4 février 1997) (p. 539, 540) : organisation des travaux du Sénat. Concomitance des réunions de commissions et de la séance publique.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 654) : au nom du groupe socialiste, votera contre l'article 1er. Inutilité des visites inopinées. Notification du départ "définitif" de l'étranger.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - Art. 2 (*exercice du droit*) (p. 813, 814) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit), son sous-amendement, soutenu par M. Guy Allouche, n° 10 ; retiré, et son sous-amendement, soutenu par M. Robert Badinter, n° 11 ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - Après l'art. 4 (p. 885, 887) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 106 : renforcement du rôle du CSA ; et n° 107 : libre accès pour tous aux manifestations sportives d'importance ; rejetés. - Art. 6 (*article 27 de la loi du 30 septembre 1986 - principes généraux définissant les obligations applicables aux services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite*) (p. 891) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 108 : intervention du CSA, pour limiter la durée d'acquisition des droits de diffusion pratiqués par les chaînes ; devenu sans objet. - Après l'art. 7 (p. 892) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 110 : consultation des élus locaux par le CSA, avant d'autoriser les décrochages locaux ; rejeté. (p. 897) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 109 : procédure de reconduite automatique de l'autorisation initiale de diffusion pour les chaînes hertziennes ou les réseaux de radiodiffusion ; et n° 111 : prise en compte par le CSA des manquements graves à l'article 1er de la loi de 1986 ; rejeté.

(p. 899) : sur l'amendement n° 9 de la commission (procédure de reconduction des autorisations d'usage des fréquences hertziennes terrestres par les services de radio ou de télévision), son sous-amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 122 ; rejeté. - **Avant l'art. 8** (p. 906) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 112 : prévision de l'autorisation des bouquets numériques par le CSA ; rejeté. - **Art. 8 (article 31 de la loi du 30 septembre 1986 - régime juridique des services de radiodiffusion sonore ou de télévision diffusés par satellite)** (p. 909) : son amendement, soutenu par M. Henri Weber, n° 113 : précision de la nature des obligations de production liées à chaque catégorie de service ; rejeté. (p. 910) : son amendement, soutenu par M. Henri Weber, n° 114 : suppression de l'alinéa prévoyant qu'un décret pourra établir les règles particulières pouvant être prévues dans les conventions lorsque le service mentionné fait partie d'une offre commune de services ; rejeté. - **Après l'art. 8** (p. 912) : son amendement, soutenu par M. Henri Weber, n° 115 : introduction pour le câble des mêmes obligations de production que celles souhaitées pour le satellite ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (20 février 1997) - **Après l'art. 9** (p. 928) : son amendement, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 116, sur le même objet que l'amendement n° 49 de M. Jean Cluzel : précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale ; devenu sans objet. - **Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision)** (p. 932, 933) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 117 : élévation du pourcentage réservé à la production indépendante ; n° 118 : possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur l'ensemble des bouquets satellitaires ; rejetés. Sur l'amendement n° 17 de la commission (obligation pour tout offreur de services câblés ou satellitaires de réserver 20 % de sa capacité de diffusion à des services indépendants), son sous-amendement n° 123, soutenu par Mme Danièle Pourtaud ; adopté. - **Après l'art. 16** (p. 967) : sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Valade (mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique), son sous-amendement n° 136 soutenu par Mme Danièle Pourtaud ; adopté. - **Après l'art. 20** (p. 974) : son amendement, soutenu par Mme Danièle Pourtaud, n° 119 : possibilité pour les associations de téléspectateurs de saisir le CSA ; rejeté. - **Après l'art. 26** (p. 980, 981) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° 120 : institution d'un cadre juridique pour l'octroi des subventions attribuées par les collectivités territoriales aux télévisions de proximité ; rejeté ; et, identique à l'amendement n° 103 de M. Jack Ralite, n° 121 : développement des télévisions locales en soumettant les participations financières des collectivités locales au taux réduit de TVA de 5,5 % ; rejeté.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion** - (5 mars 1997) - **Question préalable** (p. 1212) : sa motion n° 8, soutenue par M. André Rouvière, tendant à opposer la question préalable ; rejetée. - **Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national)** (p. 1222) : son amendement de suppression n° 81, soutenu par M. Bertrand Delanoë ; rejeté. (p. 1235) : son amendement, soutenu par M. Bertrand Delanoë, n° 82 : suppression de l'article L. 121-1 du code du service national relatif à la liste des trois grandes familles de volontariat ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (6 mars 1997) - **Art. 4 (modification du livre II du code du service national)** (p. 1257) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 83 : prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour**

temporaire) (p. 1419) : se déclare favorable à l'amendement n° 68 de M. Guy Allouche (délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public).

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1500, 1501) : le groupe socialiste votera contre ce projet de loi. Inefficacité de ce texte. Certificat d'hébergement. Constitution de fichiers. Lutte contre l'immigration irrégulière. Espace Schengen.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2537, 2538) : à son grand regret, le groupe socialiste est conduit à voter contre ce projet de loi tel qu'il résulte des débats du Sénat. Caractère novateur du dispositif proposé en faveur de l'emploi des jeunes. Incohérence des amendements adoptés par la majorité du Sénat.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 1er (création d'un livre Ier du code du service national)** - Art. L. 114-1 du code du service national (*enseignement des principes de la défense par l'éducation nationale*) (p. 2558) : son amendement, soutenu par M. Bertrand Delanoë, n° 1 : introduction des principes et des objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune dans le contenu de l'enseignement scolaire ; adopté. Se déclare, sur ce dernier, favorable au sous-amendement rédactionnel n° 36 de la commission. (p. 2659) : son amendement, soutenu par M. Bertrand Delanoë, n° 2 : renforcement du lien entre l'armée et la nation ; adopté. - Art. L. 114-3 du code du service national (*contenu de la Rencontre armées-jeunesse*) (p. 2660) : son amendement, soutenu par M. Bertrand Delanoë, n° 4 : suppression des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), son sous-amendement, soutenu par M. Bertrand Delanoë, n° 3 : ajout des principes et des objectifs de la politique de sécurité commune au contenu de l'enseignement dispensé aux jeunes Français ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes - Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Discussion générale** (p. 2707, 2708) : action du Gouvernement pour l'emploi. Coût budgétaire. Prise en compte des mutations technologiques et sociales. Le groupe socialiste exprime son soutien à la politique du Gouvernement et votera contre la question préalable. - **Question préalable** (p. 2712) : intervient contre la motion n° 1 de la commission des affaires sociales tendant à opposer la question préalable. Division de l'opposition sur ce texte.

- **Projet de loi portant réforme du service national - Nouvelle lecture [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Discussion générale** (p. 2847, 2848) : abstention "constructive" du groupe socialiste lors du débat au Sénat. Dimension européenne et renforcement du lien armées-nation. Suspension de l'appel sous les drapeaux. Rôle de l'Education nationale. Processus de transition vers l'armée professionnelle. Le groupe socialiste votera contre la motion déposée par la commission des affaires étrangères tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie)** (p. 3454) : rééquilibrage en profondeur du financement de la protection sociale. Le groupe socialiste est favorable à ce texte et s'opposera à la suppression de l'article 3 demandé par la commission des affaires sociales.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3577, 3578) : consensus général sur la nécessité de réduire le déficit

structurel de la sécurité sociale. Augmentation et élargissement de l'assiette de la CSG. Politique familiale. Le groupe socialiste votera contre le texte issu des débats du Sénat.

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3607) ; au nom du groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote de cette proposition de résolution.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3787, 3789) :** son amendement n° 1-31 : rétablissement des déductions forfaitaires pour frais professionnels ; retiré au profit de l'amendement n° 1-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), modifié par son sous-amendement n° 1-211 : concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées ; adopté. Temps de réflexion.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3971, 3972) :** renforcement politique de l'Union européenne. Emergence d'une Europe sociale. Création d'un Conseil de l'euro. Sommet sur l'emploi de Luxembourg. Réseaux transeuropéens. Condition de l'élargissement : réforme institutionnelle préalable.

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4191, 4192) : budget de stabilisation. Promotion des droits de l'homme et de la démocratie. Défense de la paix. Développement de la coopération. Participation à de grandes actions : environnement, lutte contre la drogue, résorption des épidémies, développement urbain. Soutien à la francophonie. Poursuite du dialogue avec l'Algérie engagé par le groupe sénatorial France-Algérie. Soutien au processus de paix au Proche-Orient. Question du financement de l'ONU. Traité d'Ottawa. Le groupe socialiste du Sénat votera les crédits de ce projet de budget.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 4274) :** le groupe socialiste votera contre la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Regrette qu'un débat aussi important se termine par une motion de procédure.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 5131, 5132) :** emprunts russes. Indemnités des

porteurs français. Avec ces accords, aboutissement d'un long contentieux bilatéral. Contenu et portée de ces accords. Constitution d'une commission de suivi du mémorandum d'accord. Raisons du succès exceptionnel des emprunts russes. Actuelle question de confiance à l'égard de notre partenaire russe. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0107 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Art. unique (p. 5168) : abstention du groupe socialiste sur la proposition de résolution.

- **Demande de modification de l'ordre du jour - (18 décembre 1997) (p. 5409) :** compte tenu de la discussion de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité en début de séance avant l'ordre du jour prioritaire, demande une suspension de séance au nom du groupe socialiste.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Rappel au règlement (p. 5412) :** reproche au Président du Sénat d'avoir présidé la conférence des présidents en sachant que l'ordre du jour qu'elle établissait ne serait pas respecté compte tenu de la décision prise par les groupes de la majorité sénatoriale de déposer cette motion de procédure une semaine auparavant. Le groupe socialiste n'assistera pas au débat.

F

FALCO (Hubert), sénateur (Var) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à assurer une meilleure répartition de la contribution des communes aux centres de gestion de la fonction publique territoriale en faveur des agents des catégories B et C privés d'emploi [n° 0067 (97-98)] (4 novembre 1997) - *Fonction publique territoriale*.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Air [n° 0088 (97-98), tome 7] (20 novembre 1997) - *Lois de finances*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section Air (p. 4703, 4704) : réduction inquiétante des crédits d'équipement. Conséquences du système de reports d'incorporation. Financement du recrutement des militaires techniciens de l'air, MTA. Réduction des crédits d'entretien. Programme Rafale. Avion de transport futur, ATF. Encoche dans les crédits budgétaires. Rejet de ce projet de budget.

FATOUS (Léon), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 533 (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 57). - Ministère : Justice - *Situation des juridictions d'Arras* - Réponse le 5 février 1997 (p. 531) - *Cours et tribunaux*

n° 26 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2128). - Ministère : Santé - *Retard en matière d'équipement hospitalier dans le département du Pas-de-Calais* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2739) - *Imagerie médicale*

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"* [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - *Discussion générale* (p. 164, 165) : création de l'établissement public Réseau ferré national, RFN : démantèlement de la SNCF. Maintien de la dette. Importance des effectifs et de la motivation des personnels pour la sécurité et le confort des usagers.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Équipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4591, 4592) : progression des crédits. Relance du transport ferroviaire. Réseau ferré de France. Dette de la SNCF. Transports collectifs de province. Routes : priorité à l'amélioration du réseau existant. Effectifs du ministère de l'équipement. Régionalisation de la SNCF. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste. - *Examen des crédits - Etat B - Titre III* (p. 4605) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de réduction des crédits n° II-63 et n° II-65 de la commission.

FAUCHON (Pierre), sénateur (Loir-et-Cher) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; de nouveau secrétaire (JO Lois et décrets du 31 octobre 1997).

Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 284 (96-97)] de M. Jacques Larché, relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats. [n° 0306 (96-97)] (15 avril 1997) - Examens et concours.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur la réforme du troisième pilier de l'Union européenne : vers la construction d'un espace judiciaire européen [n° 0352 (96-97)] (4 juin 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Union européenne.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 381 (96-97)] relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0415 (96-97)] (12 septembre 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Elections.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission d'information chargée d'étudier le fonctionnement de la justice civile en Angleterre et au Pays de Galles [n° 0009 (97-98)] (1er octobre 1997) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 21 (97-98)], modifié par l'Assemblée nationale, déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0038 (97-98)] (16 octobre 1997) - Elections.

QUESTIONS

Questions orales européennes :

n° 2 (JO Débats du 3 octobre 1997) (p. 2606). - Ministère : Justice - *Constitution d'un espace judiciaire européen* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 3003) - Union européenne

INTERVENTIONS

- *Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation* [n° 0011 (96-97)] - (16 janvier 1997) - *Discussion générale* (p. 117, 118) : diminution de l'effectif des magistrats. Augmentation du nombre des contentieux. Procédure civile. Rôle de la commission de réflexion sur la justice. Votera ce texte.

- *Proposition de loi* (n° 34, 96-97) de M. Alain Joyandet déposée avec plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts [n° 0117 (96-97)] - (28 janvier 1997) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 431, 432) : taxe professionnelle. Regroupements des communes rurales. Département du Loir-et-Cher.

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration* [n° 0165 (96-97)] - *Suite de la discussion* - (6 février 1997) - *Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)* (p. 740, 741) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables). - *Sur l'ensemble* (p. 794, 795) : remerciements. Qualité des débats. Conscience des responsabilités et des enjeux.

- *Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques* [n° 0163 (96-97)] -

(18 février 1997) - *Discussion générale* (p. 1650, 1653) : introduction de l'appel des jugements d'assises. Possibilité de développer les chambres d'accusation pour un résultat analogue. Question sur la composition des jurys. Inconvénients de la motivation des jugements d'assises. Nécessaire maintien à vingt-trois ans de l'âge requis pour être juré. Question sur la raison d'être des jurys populaires. Dessaisissement progressif des cours d'assises au profit des tribunaux correctionnels. Le groupe de l'Union centriste approuve le principe de ce texte.

- *Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques* [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - *Art. 4 (secret professionnel de l'avocat)* (p. 817) : intervient sur l'amendement n° 4 de suppression du Gouvernement.

- *Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel* [n° 0143 (96-97)] - (25 février 1997) - *Explications de vote sur l'ensemble* (p. 1030, 1031) : votera le texte. Caractère particulier de la juridiction administrative. Unification du contentieux.

- *Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat* - (19 mars 1997) (p. 1561, 1562) : conséquences positives de la monnaie unique. Nécessité de lancer des programmes de grands travaux et d'aménagement des territoires européens. Engagement d'un processus d'harmonisation des procédures en matière criminelle.

- *Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle* [n° 0192 (96-97)] - (27 mars 1997) - *Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)* - Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale (p. 1771, 1772) : intervient sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité).

- *Suite de la discussion* - (16 avril 1997) - *Avant l'art. 85* (p. 1923) : intervient sur l'amendement n° 258 de M. Robert Badinter (disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties). - *Avant l'art. 109 A* (p. 1938) : intervient sur l'amendement n° 264 de M. Michel Charasse (justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention). - *Après l'art. 131* (p. 1952, 1954) : intervient sur les amendements de M. Michel Charasse, n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immisçant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives).

- *Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne* - (26 juin 1997) (p. 2086, 2087) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- *Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994* [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - *Discussion générale* (p. 2135) : traité sur l'Union européenne et révision constitutionnelle. Transposition d'une directive européenne. (p. 2136) : résolution adoptée en 1994 avant la négociation de la directive. Notion de résidence en France. Double électorat. (p. 2137) : éligibilité à un conseil municipal. Clause de réciprocité. Elections sénatoriales. Election du Conseil de Paris. (p. 2138) : territoires d'outre-mer. La commission des lois propose au Sénat d'adopter ce texte amendé sur les

points évoqués. - **Chapitre Ier** (de l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France) (p. 2148, 2149) : son amendement n° 1 : substitution de l'expression "Union européenne" aux mots "Communauté européenne" ; adopté. - **Art. 1er** (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Section I bis (dispositions spéciales à l'exercice par les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France du droit de vote pour l'élection des conseillers municipaux et des membres du Conseil de Paris) : son amendement n° 2 : remplacement des mots "Communauté européenne" par les mots "Union européenne" ; adopté. - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2150) : son amendement n° 3 : 1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité ; adoptés. Transposition de la directive communautaire en droit interne. (p. 2151, 2153) : sur son amendement n° 3 précité, s'oppose au sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). Condition supplémentaire imposée aux ressortissants communautaires par rapport aux citoyens français. Caractère non cumulatif des conditions générales d'inscription sur les listes électorales. Notion de résidence en France spécifique aux ressortissants européens. (p. 2154, 2156) : réserve de réciprocité spéciale prévue par la Constitution pour l'inscription des Européens aux élections municipales. Supériorité de la Constitution sur le Traité. Cas de la Belgique et de la Grèce qui n'ont pas encore transposé la directive européenne. - Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires) (p. 2157) : son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté. - Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) : son amendement n° 5 : remplacement des mots "Communauté européenne" par les mots "Union européenne" ; adopté. Accepte l'amendement n° 26 de M. Hubert Durand-Chastel (remplacement du mot "privé" par le mot "déchu"). Son amendement n° 6 : suppression de l'interdiction du double droit de vote ; adopté. (p. 2158) : reconnaissance d'un double droit de vote dans les pays ayant déjà transposé la directive. Champ d'application de la législation nationale. (p. 2159, 2160) : absence d'un principe d'égalité des citoyens européens. - Art. L.O. 227-5 du code électoral (communication aux autres Etats membres de l'identité de leurs ressortissants inscrits en France sur une liste électorale complémentaire) : son amendement n° 7 : suppression par coordination ; adopté. - Art. L.O. 227-6 du code électoral (radiation d'office de la liste électorale complémentaire des ressortissants communautaires en cas de double vote) : son amendement n° 8 : suppression par coordination ; adopté. - Art. L.O. 227-7 du code électoral (dispositions pénales réprimant les infractions relatives aux listes électorales complémentaires) (p. 2161) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté. - **Chapitre II** (des règles spécifiques d'éligibilité des ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France) : son amendement n° 10 : remplacement des mots "Communauté européenne" par les mots "Union européenne" ; adopté. - **Art. 2** (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté. Son amendement n° 12 : cas particulier des membres du Conseil de Paris européens non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général ; adopté. (p. 2162, 2163) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 30 de M. Guy Allouche (organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le Conseil de Paris siège en qualité de conseil général). - **Art. 3** (inélégibilité en France des ressortissants communautaires déchus du droit d'éligibilité dans leur Etat d'origine) (p. 2163) : son amendement de

coordination n° 13 ; adopté. - **Art. 4** (démission d'office des conseillers municipaux ressortissants communautaires en cas d'inéligibilité dans leur Etat d'origine) (p. 2164) : ses amendements n° 14, de coordination ; et n° 15 : suppression de l'applicabilité de ce texte de transposition aux territoires d'outre-mer ; adoptés. Absence de consultation de l'Assemblée de Polynésie française. - **Art. 5** (formalités applicables aux candidats ressortissants communautaires - communes de 3500 habitants et plus) : son amendement de coordination n° 16 ; adopté. - **Après l'art. 5** (p. 2165) : son amendement n° 17 : indication de la nationalité des candidats européens figurant sur une liste électorale ; adopté. (p. 2166, 2167) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Philippe Richert (présence minimum de Français dans les conseils municipaux des communes où le pourcentage de résidents communautaires dépasse un certain seuil). Introduction d'une dérogation non prévue par la directive. Dispositif permettant la dissolution d'un conseil municipal. - **Après l'art. 6** (p. 2168) : accepte l'amendement n° 28 de M. Guy Allouche (remplacement au collège électoral des sénateurs des conseillers municipaux communautaires par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste). (p. 2169) : s'oppose à la solution évoquée par M. Michel Dreyfus-Schmidt consistant à prévoir la désignation d'un suppléant chaque fois qu'est élu un ressortissant de l'Union européenne non français quelle que soit la taille de la commune. - **Art. 9** (dissolution de plein droit d'un conseil municipal dont le nombre de conseillers français serait insuffisant pour permettre l'élection du maire et d'un adjoint) : son amendement de suppression n° 18 ; adopté. - **Après l'art. 9** (p. 2170) : son amendement n° 19 : interdiction de cumuler deux mandats de conseillers municipaux en France et dans un autre Etat de l'Union européenne ; adopté. - **Art. 10** (participation des ressortissants communautaires à l'élection des conseillers d'arrondissement) : son amendement n° 20 : remplacement des mots "Communauté européenne" par les mots "Union européenne" ; adopté. - **Art. 11** (participation des ressortissants communautaires à l'élection de l'organe délibérant des sections de commune) (p. 2171) : son amendement de coordination n° 21 ; adopté. - **Art. 12** (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) : son amendement n° 22 : suppression de l'application de ces dispositions aux territoires d'outre-mer ; adopté. Application des dispositions du traité de Rome. - **Art. 13** (dispositions transitoires) (p. 2172) : son amendement n° 23 : application des textes en vigueur à la date de publication de la présente loi organique ; adopté. - **Intitulé du projet de loi organique** : son amendement n° 24 : projet de loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution, relatif à l'exercice par les seuls citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du mot "seuls"). - **Sur l'ensemble** (p. 2173) : consensus sur ce texte. Construction européenne. Enrichissement de la démocratie locale par l'intervention d'éléments étrangers. Votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats [n° 0284 (96-97)]** - (21 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2874, 2875) : étapes du processus de formation des futurs avocats. Cas de dispense de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, CRFPA. Validation de la situation des titulaires d'un diplôme d'études approfondies, DEA, ayant accédé au CRFPA après un examen réduit. Finalité du DEA. Situation des titulaires d'un DEA et des titulaires d'un diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et**

d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2960, 2961) : accord des deux chambres sur l'essentiel : définition de la résidence, interdiction du cumul de mandats, mécanisme de recours au suivant de liste dans les hypothèses où l'"Européen" ne peut pas participer à l'élection. Rappel des points de désaccord. Principe de réciprocité. Double électoralat. (p. 2962) : mention sur le bulletin de vote de la nationalité des candidats européens. Cas particulier de Paris. Territoires d'outre-mer. (p. 2963) : enrichissement apporté par la participation des citoyens européens aux élections municipales. La commission des lois demande au Sénat d'adopter ses propositions. - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) :** son amendement n° 1 : rappel du principe de réciprocité ; adopté. (p. 2965) : cas de la Belgique. - **Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires) :** son amendement n° 2 : inscription obligatoire de l'origine étrangère d'une personne figurant sur la liste électorale complémentaire et mention de sa nationalité ; adopté. - **Art. L.O. 227-4 du code électoral (pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire) (p. 2966) :** son amendement n° 3 : rétablissement du double électoralat ; adopté. Possibilité pour l'étranger votant en France de voter aussi chez lui aux élections municipales si la législation de son pays le lui permet. Double vote accordé par les pays qui ont transposé la directive européenne en droit interne. (p. 2967, 2969) : diversité et pluralisme. Soumission de ce texte au Conseil constitutionnel si l'amendement est adopté. - **Art. L.O. 227-5 du code électoral (communication aux Etats-membres de l'identité de leurs ressortissants inscrits en France sur une liste électorale complémentaire) :** son amendement n° 4 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. L.O. 227-6 du code électoral (radiation d'office de la liste électorale complémentaire des ressortissants communautaires en cas de double vote) :** son amendement n° 5 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal) :** son amendement n° 6 : réciprocité concernant l'éligibilité ; adopté. (p. 2970) : son amendement n° 7 : remplacement par le suivant sur la liste des membres non français du Conseil de Paris lorsque cette assemblée se réunit en qualité de conseil général ; adopté. - **Art. 5 (formalités applicables aux candidats ressortissants communautaires - communes de 3500 habitants et plus) :** son amendement n° 8 : mention sur les listes de candidatures de la nationalité de chacun des étrangers qui y figurent ; adopté. - **Art. 5 bis (extension aux communes de moins de 2500 habitants et au-delà des formalités spécifiques prévues par l'article 5 - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2971) :** son amendement n° 9 : rétablissement des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture dans une nouvelle rédaction ; adopté. - **Après l'art. 11 (p. 2972) :** accepte l'amendement n° 12 du Gouvernement (participation des citoyens de l'Union européenne non français aux élections municipales à Saint-Pierre-et-Miquelon). Communauté sui generis. Consultation du sénateur représentant Saint-Pierre-et-Miquelon. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) (p. 2973, 2974) :** son amendement n° 10 : suppression de l'application du projet de loi organique dans les territoires d'outre-mer ; adopté. Arbitrage du Conseil constitutionnel dans le seul cas où cet amendement est adopté. - **Intitulé du projet de loi organique (p. 2975) :** son amendement n° 11 : rétablissement du mot "seuls" après les mots "relatif à l'exercice par les" ; adopté.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen :** constitution d'un espace judiciaire européen - (23

octobre 1997) - Représentant de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (p. 3003, 3006) : présente sa question.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Demande de levée de séance (p. 3610, 3611) :** réforme du mode de scrutin régional. Contenu de cette proposition de loi. Nécessité d'un temps de réflexion. Caractère précipité de l'inscription de ce texte à l'ordre du jour du Sénat. Accusation de lenteur formulée à l'encontre de la commission des lois.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4925) : priorité donnée à la justice. Moyens insuffisants compte tenu de la demande. Interrogation sur le dispositif des 3500 emplois-jeunes affectés à la justice compte tenu de son coût, de l'insuffisance des effectifs et des qualifications requises. (p. 4926, 4927) : réforme de la carte judiciaire. Indépendance des juges. Magistrats du siège et magistrats chargés de la poursuite.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5113, 5114) :** confusion du débat. Condamnation à une amende : décision en appel fondant la poursuite. Impossibilité d'assimiler à des poursuites, les convocations d'un parlementaire par un juge d'instruction. Evaluation de l'attente portée à l'exercice libre du mandat de sénateur par une éventuelle comparution devant la chambre d'accusation. (p. 5115) : poursuite d'ordre contraventionnel en dehors du champ des immunités parlementaires. Ne votera pas la suspension des poursuites. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 5120) :** les membres du groupe de l'Union centriste, dans leur grande majorité, ne participeront pas au vote.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5160) :** vote de cette proposition de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5372) :** alliances politiques.

- **Fait personnel - (16 décembre 1997) (p. 5378) :** réagit à sa mise en cause par M. Michel Duffour. Qualificatif de "pétainiste". Participation à des actions de résistance.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5417, 5418) :** droit du Sénat d'interpréter la Constitution. Jurisprudence. Situation de co-décision partagée avec l'Assemblée nationale et le Chef de l'Etat. Souhaite que la France décide ce qu'elle veut en matière de nationalité à travers un référendum. Le groupe de l'Union centriste votera la présente motion qu'il a d'ailleurs signée.

FAURE (Jean), sénateur (Isère) UC.

Vice-président du Sénat* ; a présidé les séances des 21, 28 janvier ; 5, 19 février ; 11, 19, 25, 27 mars ; 16, 17 avril ; 24 septembre ; 2, 15, 29 octobre ; 4, 5, 6, 13, 20, 21, 26 novembre ; 3 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Nucléaire, espace et services communs [n° 0088 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Rappel au règlement - (5 février 1997) (p. 639) : intervient sur le rappel au règlement de M. Josselin de Rohan.

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Finlande - (2 octobre 1997) (p. 2570).

- Souhaits de bienvenue à une délégation du Sénat de la République tchèque - (15 octobre 1997) (p. 2814).

- Remplacement de M. René Rouquet, élu député du Val-de-Marne, par M. Serge Lagauche, en qualité de sénateur du Val-de-Marne - (15 octobre 1997) (p. 2838).

- Attribution à la commission des lois, en application de l'article 5 ter de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, des prérogatives attribuées aux commissions d'enquête pour étudier le suivi, par les ministères intéressés, du processus européen de coopération policière, pour une durée n'excédant pas six mois - (29 octobre 1997) (p. 3096)

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires slovaques - (29 octobre 1997) (p. 3099)

- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires canadiens - (13 novembre 1997) (p. 3477).

- En qualité de sénateur

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour le nucléaire, l'espace et les services communs (p. 4700, 4701) : information du Parlement sur l'évolution du renseignement. Compression des dépenses de fonctionnement de la Délégation générale pour l'armement, DGA. Direction des constructions navales, DCN. Réduction des crédits budgétaires du service de santé. Baisse des crédits affectés à

l'espace. Avenir du programme Horus. Dissuasion nucléaire. Avis défavorable sur ce projet de budget.

FAYOLLE (Gérard), Sénateur (Dordogne) RPR.

Remplace le 13 janvier 1997, en qualité de sénateur. M. Yves Guéna nommé membre du Conseil constitutionnel (JO Lois et décrets du 15 janvier 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 17 janvier 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1276). - Ministère : Education - *Fermeture de classes dans les zones rurales* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1276) - **Etablissements scolaires**

n° 1 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3436). - Ministère : Justice - *Leçons à tirer de la grève des routiers* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3436) - **Conflits du travail**

Questions orales sans débat :

n° 28 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2128). - Ministère : Equipement - *Liaisons routières en Dordogne* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2754) - **Transports routiers**

n° 52 (JO Débats du 3 octobre 1997) (p. 2608). - Ministère : Economie - *Taux de TVA applicables à la restauration* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3208) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

FILLON (François), ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

FISCHER (Guy), sénateur (Rhône) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales ; puis vice-président le 3 juillet 1997.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail (JO Lois et décrets du 9 juillet 1997).

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension (JO Lois et décrets du 11 juillet 1997).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville,

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée

hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre le bénéfice de la retraite aux chômeurs âgés de moins de soixante ans et ayant quarante annuités de cotisation d'assurance vieillesse [n° 0124 (97-98)] (27 novembre 1997) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 44, 45) : désordres économiques et sociaux causés par le travail illégal. Politique économique et sociale du Gouvernement. Arsenal législatif. Définition du "travail dissimulé". Sanctions. Lutte contre toutes les formes de travail illégal. Harmonisation des pouvoirs des différents agents de contrôle. (p. 46) : absence de renforcement des effectifs de l'inspection du travail. Dispositions sur les pouvoirs des officiers de police judiciaire. Amalgame entre immigration clandestine et travail illégal. Entrepreneurs donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage. Communication des documents aux corps de contrôle. (p. 47) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** (p. 67) : le groupe communiste républicain et citoyen approuve la proposition de l'Assemblée nationale d'appliquer une sanction administrative automatique d'environ 9000 francs et se déclare donc opposé aux amendements identiques n° 1 de la commission et n° 47 de la commission saisie pour avis (mise en place de la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale). - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé)** (p. 70) : sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction), se déclare favorable au sous-amendement n° 33 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du caractère intentionnel). Difficulté de la preuve de l'intention frauduleuse. - **Art. 3 (indemnisation et droit d'information des salariés)** (p. 71) : son amendement n° 56 : indemnité forfaitaire de rupture correspondant à un an de salaire; rejeté. - **Art. 4 (compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 76, 77) : son amendement n° 57 : suppression de la mission de recherche des infractions; rejeté. (p. 78) : son amendement n° 58 : mention des documents comptables; devenu sans objet. - **Après l'art. 4** (p. 80) : son amendement n° 59 : possibilité pour les institutions représentatives du personnel d'avoir accès aux renseignements et aux documents communiqués aux fonctionnaires et aux agents dans leur mission de lutte contre le travail clandestin; rejeté. (p. 82) ; se déclare opposé à

l'amendement n° 25 de M. Joseph Ostermann (création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département). Amendement manifestement illégal portant atteinte aux droits des salariés. Risque d'une dérive de la mission des inspecteurs du travail. Création par le Gouvernement d'un office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre. Demande de scrutin public sur cet amendement. - **Art. 6 (levée du secret professionnel)** (p. 84, 85) : crainte de voir les services de police accéder aux fichiers sociaux. Interconnexion des fichiers. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas l'article 6. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 97, 98) : texte ne permettant pas une lutte efficace contre le travail illégal et notamment de s'attaquer aux donneurs d'ordre. Insuffisance des moyens humains. Visée électoraliste. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 203) : soutient l'amendement n° 80 de M. Claude Billard (entrée en vigueur - suppression de la date rétroactive du 1er janvier 1997 - et report). (p. 205) : sur l'amendement n° 6 de la commission (réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable), soutient le sous-amendement n° 274 de Mme Hélène Luc. (p. 216, 228) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 108 (objectif de modernisation du réseau secondaire), n° 85 (personnel de RFN : agents mis à la disposition par la SNCF), n° 111 (maintien des responsabilités de la SNCF en matière de définition des règles de gestion du trafic, de circulation sur le réseau ferré national, de fonctionnement et de sécurité), n° 121 (délégation de service public accordée par RFN à la SNCF : non-application de l'article 38 de la loi du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques) ainsi que l'amendement n° 115 de M. Jean-Luc Bécart (mise en conformité du réseau ferré national avec les besoins de la défense nationale). (p. 235) : le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas l'amendement n° 8 de la commission (référence au schéma du réseau ferroviaire prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 2 (conseil d'administration et statuts de l'établissement)** (p. 255) : avant-projet de décret d'application de cet article. (p. 256, 257) : soutient l'amendement de suppression n° 122 de M. Claude Billard. (p. 259) : soutient l'amendement n° 126 de M. Claude Billard (possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration). - **Art. 3 (règles de gestion de RFN)** (p. 262, 263) : soutient l'amendement de suppression n° 127 de M. Claude Billard. Conséquences de la soumission de l'établissement public au plan comptable général. (p. 264, 267) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 131 (suppression de la possibilité de création de filiales ou de prises de participation) et n° 134 (garantie de la mission de gestionnaire unique de l'infrastructure confiée à la SNCF). (p. 267) : soutient l'amendement n° 136 de M. Claude Billard (non-application à Réseau ferré de France, RFF, et à la SNCF des dispositions de la loi n° 94-631 complétant le code des domaines de l'Etat et relative à la constitution de droits réels sur le domaine public). - **Après l'art. 3** (p. 270) : soutient l'amendement n° 137 de M. Claude Billard (garantie au personnel de RFF du statut et des droits et garanties accordés au personnel de la SNCF). - **Art. 4 (biens apportés à RFN)** (p. 271) : financement de la modernisation du réseau ferroviaire. (p. 274, 275) : sur l'amendement n° 16 de la commission (énumération des biens transférés), soutient les sous-amendements de Mme Hélène Luc n° 280 (exclusion des chantiers de transport combiné) et n° 279 (exclusion des installations de communication). - **Après l'art. 4** (p. 279) :

soutient l'amendement n° 143 de Mme Hélène Luc (contrat de plan entre l'Etat, la SNCF et RFF). - **Art. 5 (substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF)** (p. 280) : fiscalité associée aux opérations de cession d'actifs que réalisera éventuellement l'établissement public. (p. 282, 283) : soutient l'amendement n° 149 de M. Claude Billard (principe selon lequel RFF est son propre assureur). - **Art. 6 (endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF)** (p. 285) : soutient l'amendement de suppression n° 150 de M. Claude Billard. Soutient l'amendement n° 152 de M. Claude Billard (inscription de la totalité de la dette de la SNCF au passif de RFF). (p. 302, 304) : soutient les amendements n° 156 de M. Claude Billard (moratoires au versement de dividendes ou de contribution volontaire ou exceptionnelle à l'Etat) et n° 159 de Mme Hélène Luc (rapport annuel au Parlement sur l'évolution de la situation de RFF). - **Art. 7 (exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts)** (p. 311) : soutient l'amendement n° 161 de M. Claude Billard (délai d'exemption de RFF du versement de dividendes ou contribution exceptionnelle ou volontaire représentative de l'impôt sur les sociétés). - **Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale)** (p. 317) : soutient l'amendement n° 164 de M. Claude Billard (suppression de la filiale France-Wagon et réintégration dans la SNCF). - **Art. 9 (modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts)** (p. 319) : soutient l'amendement n° 168 de M. Claude Billard (non perception d'impôts, droits et taxes sur les reprises de provisions résultant des transferts mentionnés aux articles 4 et 5). - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN)** (p. 321) : application à RFF de la loi de 1994 sur le code du domaine de l'Etat, permettant la constitution de droits réels sur le domaine public. Opérateurs privés internationaux. Bradage du patrimoine national. LOTI. Contrats de plan. (p. 326, 328) : soutient les amendements de M. Claude Billard, relatifs aux consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, n° 174 (avis des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements de la SNCF géographiquement concernés), n° 182 (avis des chambres de métiers géographiquement concernées) et n° 185 (avis du Conseil national des transports). - **Art. 12 (ressources de RFN)** (p. 333, 334) : avenir du réseau et déséquilibre financier de départ de RFF. (p. 338, 340) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 192 (impératifs liés aux missions de service public), relatif aux éléments entrant en compte dans le calcul des redevances de la SNCF, et n° 200 de précision. (p. 347, 348) : vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cet article.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI)** (p. 376) : parole sur l'article. (p. 378, 387) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 213 (exclusivité des missions de gestion de l'infrastructure confiées par la SNCF à RFF) ; n° 216 et n° 220 relatifs à l'affectation du produit de la vente de biens déclassés de la SNCF ; n° 224 et n° 228 (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat) et n° 232 (participation au financement des services publics du transport ferroviaire demandée aux groupes et entreprises industrielles et commerciaux fournisseurs ou bénéficiaires).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 662) : soutient l'amendement de suppression n° 62 de M. Robert Pagès. Caractère répressif de ces mesures. Confiscation des papiers. Employeurs de main-d'oeuvre clandestine. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestre de Schengen)** (p. 670) : soutient l'amendement de suppression n° 168 de M. Robert Pagès. Atteinte aux libertés individuelles et de circulation. Législation des Etats-Unis et du Canada. Ressortissants de la Côte d'Ivoire.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 722, 725) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 174 (réduction de la durée du mariage à six mois pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger) et n° 176 (attribution d'une carte de séjour temporaire à l'étranger père ou mère d'un enfant français de moins de dix-huit ans). Droit de vivre en famille. Soupçon à l'égard des "couples mixtes". Caractère restrictif de ces dispositions. (p. 735) : soutient l'amendement n° 179 de M. Robert Pagès (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France). - **Après l'art. 4** (p. 747) : soutient l'amendement n° 180 de M. Robert Pagès (modification des conditions de délivrance de la carte de résident). Article 15 de l'ordonnance de 1945. Modification par les lois dites "Pasqua". Emergence de nouveaux "sans-papiers". - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 748) : soutient l'amendement de suppression n° 65 de M. Robert Pagès. Insertion de cet article par l'Assemblée nationale. Renouvellement de la carte de résident subordonné à l'absence de "menace pour l'ordre public". Caractère mal défini de cette notion. Amendement de la commission des lois. Demande un scrutin public sur cet amendement.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)]** - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1125) : causes profondes du travail illégal. Précarité des salariés. Insuffisance des moyens donnés aux inspecteurs du travail. (p. 1126) : sanction du défaut de déclaration préalable à l'embauche. Droit d'entrée des officiers judiciaires sur le lieu de travail. (p. 1127) : amalgame entre immigration clandestine et travail clandestin. Le groupe communiste républicain et citoyen s'opposera avec force à l'adoption de ce texte. - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** (p. 1134) : son amendement n° 16 : fixation du montant de la pénalité administrative à cinq cents fois le taux horaire du minimum garanti, soit neuf mille francs ; devenu sans objet. - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé)** (p. 1137) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine. n° 17 : suppression du caractère intentionnel du délit de recours direct ou par personne interposée au service de celui qui exerce un travail dissimulé ; rejeté. - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé)** (p. 1138, 1139) : son amendement n° 18 : suppression du caractère intentionnel du délit constituant le travail dissimulé ; rejeté. - **Art. 4 (compétences des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 1140, 1141) : ses amendements n° 19 : suppression de la mission de recherche du travail illégal confiée aux corps de contrôle et notamment aux officiers de police judiciaire ; et n° 20 : communication des documents comptables ; rejetés. - **Art. 6 (coordination)** (p. 1143) : son amendement de suppression n° 21 ; rejeté. Documents affectés aux agents de contrôle du travail illégal. Réduction des compétences propres des inspecteurs du travail. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1148, 1149) : insuffisance des mesures permettant de s'attaquer aux donneurs d'ordre. Droit d'entrée de la police et de la gendarmerie à l'intérieur des entreprises au nom de la lutte contre le travail illégal. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1281) : texte insuffisant pour atteindre les objectifs prétendument visés. Remise en cause du rôle et des compétences des inspecteurs du travail. Le groupe communiste républicain et citoyen rejette les conclusions de cette commission mixte paritaire.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1383, 1387) :

soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 17 (suppression des certificats d'hébergement qui font double emploi avec les contrôles effectués au moment de l'obtention du visa), n° 22 (suppression de certains des motifs pouvant justifier le refus de viser un certificat d'hébergement) et n° 23 de repli. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue du passeport ou du document de voyage) (p. 1404) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 29 de suppression et n° 30 de repli. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1414, 1416) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 35 (conditions d'obtention d'un titre de séjour pour les étrangers conjoints de Français) et n° 40 (délivrance d'un titre de séjour aux conjoints d'un étranger ayant obtenu le statut de réfugié). - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 1425) : soutient l'amendement de suppression n° 42 de M. Robert Pagès.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1851, 1852) : relations entre l'Etat et les collectivités locales. Pacte de stabilité. Finances locales. Taxe professionnelle. Décentralisation. Difficultés dans la gestion des budgets locaux.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0413 (96-97)] - Suite de la discussion** - (25 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2360, 2361) : avec le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2388, 2389) : conférence sur l'emploi. Efficacité d'une démarche de professionnalisation de l'emploi. Soutien du groupe communiste républicain et citoyen à ce projet de loi. (p. 2390, 2391) : aspects dangereux des contrats à temps partiel sur dérogation accordés par le représentant de l'Etat. Clarification des rapports entre emplois-jeunes et fonction publique. Contrats et création d'emplois. Contrats de droit public. Allongement nécessaire de la période de formation. Réforme de la fiscalité locale. Refusera le vote des amendements de la commission des affaires sociales et proposera d'autres modifications. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2446) : son amendement n° 118 : suppression des emplois-jeunes pour les associations de service à domicile ; devenu sans objet. (p. 2449) : sur l'amendement n° 4 de la commission (impossibilité de créer des emplois-jeunes dans le secteur des métiers organisés et régis par les statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale), son sous-amendement n° 119 : impossibilité de conclure des conventions pour des missions déjà exercées par des fonctionnaires publics ; adopté. (p. 2452) : son amendement, soutenu par M. Jean Dérian n° 120 : évaluation chaque année du projet d'activité-évaluation de chaque convention dans l'année précédant son expiration ; rejeté. (p. 2453, 2454) : son amendement, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 121 : consultation des personnels sur les conventions conclues ; devenu sans objet. (p. 2455) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 122 : I. - Fixation par décret de la durée des conventions - II. - Inscription dans la loi d'une durée du contrat fixée à cinq années au minimum ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2467) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (ouverture du

dispositif emplois-jeunes aux postes d'encadrement sans condition d'âge). (p. 2469, 2470) : ses amendements, soutenu par M. Jean Dérian, n° 124 : élargissement des aides attribuées : financement des dépenses d'études, d'encadrement et de fonctionnement résultant des conventions conclues ; et n° 125 : aide forfaitaire versée par l'Etat à l'organisme employeur à hauteur d'au moins 80 % du SMIC pour une durée de cinq ans ; rejetés. (p. 2471, 2472) : son amendement n° 126 : prise en compte de la qualification pour l'établissement de la rémunération ; rejeté. (p. 2479, 2480) : son amendement n° 127 : procédure obligatoire d'agrément par le préfet ; rejeté. - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2481) ; ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 128 : contrats de travail sous la forme de contrats de droit public ; et par M. Ivan Renar, n° 129 : recrutements effectués pour le compte de l'Etat dans l'éducation nationale ; rejetés. (p. 2482) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 130 : référence à un emploi à temps plein ; rejeté. (p. 2487) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 131 : référence aux grilles de classification et de rémunération du secteur public ou privé pour les contrats et les rémunérations des emplois-jeunes ; rejeté. (p. 2488) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Lefebvre, n° 132 : formation professionnelle prévue par le contrat de travail ; et par Mme Nicole Borvo, n° 133 : formation aux concours de recrutement de la fonction publique prévue par le contrat de travail ; rejetés. (p. 2490) : ses amendements n° 135 : substitution de la notion de faute grave et de force majeure à la notion de cause réelle et sérieuse pour l'interruption du contrat de travail ; et, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 136 : reconnaissance salariale des qualifications ; rejetés. (p. 2491) : son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 137 : maintien de l'aide de l'Etat uniquement dans le cas d'une rupture du contrat de travail par le salarié ; rejeté. (p. 2493) : son amendement n° 138 ; priorité de réembauche pour un jeune ayant bénéficié d'un emploi-jeunes ; rejeté. - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2493) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand). (p. 2499) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand). (p. 2500) ; son amendement, soutenu par Mme Odette Terrade, n° 139 : extension de l'ensemble des droits, des avantages légaux et conventionnels, au dispositif emplois-jeunes ; rejeté. (p. 2501) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 140 : chaque année, évaluation du dispositif emplois-jeunes par les partenaires sociaux et intégration dans la grille des salaires ; rejeté. - **Après l'art. 1er bis** (p. 2504) : son amendement n° 141 : exonération de taxe sur les salaires pour les rémunérations versées aux salariés bénéficiant d'un emploi-jeunes ; rejeté. - **Après l'art. 1er quinquies** (p. 2508) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Jean Chérioux (embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés : versement d'une indemnité de précarité en cas de licenciement). (p. 2510) : évolution du code du travail français vers la déréglementation. - **Art. 2 (emplois d'adjoints de sécurité)** (p. 2513) : son amendement n° 143 : formation des adjoints de sécurité pendant une durée de six mois ; rejeté. - **Après l'art. 3** (p. 2529) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (développement de l'apprentissage dans le secteur public : aide financière et possibilité d'une formation pratique conjointe avec une entreprise).

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2704) : réécriture du texte par la majorité sénatoriale en première lecture. Question préalable. Attente des jeunes chômeurs. (p. 2705) : clarification des rapports entre le dispositif des emplois-jeunes et la fonction publique. Régime des conventions. Extension du dispositif au secteur marchand. Le groupe communiste républicain et

citoyen rejettera la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle** [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2885, 2886) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera la proposition de loi. Mesures de justice sociale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3402) : rejet, à une très large majorité, de ce projet de loi de financement de la sécurité sociale par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Retraites du régime général. Rôle du chômage dans les difficultés de la protection sociale. Revalorisation des retraites du régime agricole. Problème des pensions et des retraites. (p. 3403) : renforcement du régime par répartition. Gestion du risque de la dépendance physique et morale des personnes âgées. Le groupe communiste républicain et citoyen s'attachera à développer des propositions spécifiques sur la question de l'assurance vieillesse.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Après l'art. 1er** (p. 3448, 3449) : sur l'amendement n° 3 de la commission (dépôt d'un rapport analysant la situation des régimes spéciaux de sécurité sociale et leurs évolutions prévisibles au cours des dix prochaines années), son sous-amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 95 : présentation par ce rapport des conséquences des dispositifs de surcompensation et de mesures tendant à favoriser la pérennité et l'intégrité des régimes spéciaux : rejeté. - **Art. 2 (critère d'exonération de CSG pour les titulaires de revenus de remplacement non imposables)** (p. 3450, 3451) : ses amendements, soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 73 : exonération de CSG des pensions et revenus de remplacement ; et n° 74 de repli ; rejetés. - **Après l'art. 3** (p. 3462) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 75 : mise en place d'une contribution sociale additionnelle sur les produits de patrimoine et de placement des entreprises ; rejeté. - **Après l'art. 4** (p. 3466) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 76 : création d'un fonds de garantie pour les cotisations patronales ; rejeté. - **Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital)** (p. 3475) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 77 : relèvement du taux des prélèvements sociaux à 5 % ; rejeté. - **Art. 8 (création d'une contribution sur les ventes directes des laboratoires pharmaceutiques)** (p. 3482) : son amendement n° 78 : augmentation de la contribution sur le produit de l'activité des entreprises assurant pour le compte des laboratoires pharmaceutiques des ventes directes de médicaments remboursables ; devenu sans objet. - **Art. 12 (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance malade, CNANTS)** (p. 3489) : absence de concertation. Examen de l'ensemble des régimes spéciaux. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote des amendements de suppression n° 14 de la commission, n° 1 de M. Luc Dejoie, n° 39 de la commission saisie pour avis et n° 54 de M. Claude Huriet. - **Art. 19 (mise sous condition de ressources des allocations familiales)** (p. 2498) : son amendement n° 79 : attribution des allocations familiales à partir du premier enfant à charge résidant en France ; devenu sans objet. Taxation des revenus financiers des entreprises. - **Art. 20 (réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED)** (p. 3505) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 80 : réduction du montant de l'allocation ; devenu sans objet. - **Art. 21 (création d'un fonds d'accompagnement social pour la modernisation des hôpitaux)** (p. 3508) : inquiétude quant à la réforme des schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale, SROSS. Le groupe communiste républicain et citoyen est attaché à une hausse de l'enveloppe hospitalière supérieure à

l'inflation et s'abstiendra lors du vote de cet article. - **Après l'art. 23** (p. 3511) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (encadrement de l'évolution des dépenses du secteur médico-social) et demande un vote par scrutin public. Transposition des dispositions du plan Juppé à l'ensemble des établissements de la filière médico-sociale. Maîtrise comptable. - **Art. 23 bis (fixation des objectifs de dépenses par branche)** (p. 3515) : intervient sur l'amendement n° 23 de la commission (nouvelle fixation de ces objectifs). Fermetures de services et suppressions de lits d'hôpitaux. - **Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservé p. 3448)** (p. 3529) : absence de contrôle démocratique dans l'élaboration et l'ordonnement des dépenses de protection sociale. Rôle de la CSG dans le financement de l'assurance maladie. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Logique comptable. Prévention en matière de santé publique. Assurance vieillesse. Encadrement des dépenses du secteur médico-social. Sur l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des principales orientations), ses sous-amendements n° 82 : transparence et démocratie dans la gestion des organismes sociaux ; n° 83 : nouvelle politique de la petite enfance ; n° 85 : objectifs de la politique familiale ; n° 84 : modes et sources de financement de la protection sociale ; et son sous-amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 88 : référence à l'utilisation de la valeur ajoutée ; rejetés. Soutient les sous-amendements de Mme Nicole Borvo n° 81 (orientation de la politique suivie en matière d'assurance vieillesse), n° 86 (définition d'autres objectifs de la politique familiale) et n° 87 (évolution du financement du système de protection sociale, notamment par la taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises).

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 13** (p. 3856) : soutient l'amendement n° I-90 de Mme Marie-Claude Beaudeau (modification de la législation fiscale en matière de succession et en matière de donat-partage). - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3899) : soutient l'amendement n° I-96 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation de 3,4 % à 3 %).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 decies** (p. 3934) : soutient l'amendement de M. Jack Ralite n° I-104 (augmentation des moyens alloués à la création artistique).

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4287, 4289) : avec le groupe communiste républicain et citoyen, favorable aux orientations de ce projet de budget. Situation des salariés. Chiffres du chômage et de la pauvreté. Initiatives du Gouvernement pour la tenue d'un conseil européen sur l'emploi. Sommet de Luxembourg. Loi "emploi-jeunes". Encouragement au développement d'entreprises nouvelles, EDEN. Financement de la réduction du temps de travail. Dangers de la flexibilité et de l'annualisation du temps de travail. Crédits d'insertion des personnes en difficulté. Effet négatif des politiques publiques d'incitation à l'emploi. Opposé au contre-projet de la majorité sénatoriale. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4302, 4303) : se déclare opposé à l'amendement n° II-24 de la commission des finances (réduction des crédits du titre III de 105 millions de francs). - **Titre IV** (p. 4304, 4305) : se déclare opposé à l'amendement n° II-25 de la commission des finances (réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs).

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - Examen des crédits - Après l'art. 66 (p. 4342) : son amendement n° II-28 : désignation de l'organisme débiteur des frais de maintien des jeunes adultes handicapés de plus de vingt ans dans les institutions médico-éducatives ; retiré.

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) (p. 4349, 4350) : effort budgétaire en faveur de la politique de la ville et de l'intégration dans la continuité de l'action développée au travers des contrats de ville. Soutien à l'élaboration dans la concertation de la politique de la ville. Axes de la réforme de la politique de la ville. Augmentation du taux de vacance de logements sociaux dans les quartiers en difficulté. Bilan du pacte de relance de la ville. Mise en place des emplois-jeunes. Violence dans les quartiers en difficulté. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera le présent projet de budget.

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Question préalable (p. 5176) : sa motion n° 1, soutenue par Mme Nicole Borvo, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

FLANDRE (Hilaire), sénateur (Ardennes) RPR.

NOMINATIONS

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (JO Lois et décrets du 3 octobre 1997).

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 18 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 954). - Ministère : Travail - Informatisation des cabinets médicaux - Réponse le 21 février 1997 (p. 954) - Médecins

n° 21 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2988). - Ministère : Agriculture - Retraite agricole - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2989) - Retraite

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4039, 4040) : difficulté de la prévision économique. Seule politique possible : réduction de la dépense publique et baisse des prélèvements obligatoires. Avec le groupe du RPR, votera le texte des articles de la première partie du projet de budget issu des travaux du Sénat.

*Deuxième partie :***Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire**

- (5 décembre 1997) (p. 4664, 4665) : surpeuplement des villes et désertification des campagnes. Réforme de la politique agricole commune : diminution accrue du nombre des exploitations. Réforme des fonds structurels au détriment des zones rurales. Plan pour l'aménagement du monde rural.

FOURCADE (Jean-Pierre), sénateur (Hauts-de-Seine) RI.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national et comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 21 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 956). - Ministère : Budget - Gel des crédits du budget de 1997 - Réponse le 21 février 1997 (p. 957) - Politique budgétaire

Questions orales sans débat :

n° 15 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2126). - Ministère : Emploi - Situation des caisses primaires d'assurance maladie en cas de fermeture d'établissements sanitaires déficitaires et financés par le système du prix de journée - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3047) - Assurance maladie maternité

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) -** Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 4 (p. 82) :** demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Joseph Ostermann (création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département). Controverse politique. Expression d'une volonté de coordonner la lutte contre le travail "frauduleux". Domaine réglementaire. - **Art. 10 (obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants) (p. 94, 95) :** accepte l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). Dispositions manifestement inapplicables. Réalité pratique des collectivités territoriales. Proposition d'un système permettant aux collectivités territoriales de mettre fin avant le terme prévu à un marché de prestations de service ou d'exécution de travaux dans l'hypothèse où l'un des corps de contrôle démontrerait que le cocontractant de la collectivité a fraudé.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 147, 150) :** participation de l'Etat au désendettement de la SNCF. Projet industriel de la SNCF. Mise en place indispensable d'une comptabilité analytique. Simplification de la hiérarchie et de l'organigramme. Grèves. Préconise une prévision budgétaire pluriannuelle. Assouplissement de la politique tarifaire. Demande la révision de la procédure d'investissement, accompagnée de la suppression du Fonds de développement économique et social, FDES.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France - (18 février 1997) (p. 835, 836) :** intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) -** Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 1er A (p. 1136) :** votera contre l'amendement n° 8 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (incompatibilité entre la qualité du travailleur indépendant et l'existence d'un lien de subordination juridique). Problème posé dans le fonctionnement de beaucoup d'entreprises par la généralisation de faux travailleurs indépendants. Délai de mise en oeuvre de la sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche. - **Art. 10 ter (participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail dissimulé) (p. 1147) :** se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (libre appréciation par la personne publique de la résiliation du marché public en l'absence de régularisation après mise en demeure). Cas des marchés publics de longue durée. Mise en oeuvre quasi automatique des sanctions pénales. - **Sur l'ensemble (p. 1149) :** extension du domaine d'application de la lutte contre le travail illégal à la totalité des collectivités territoriales. Atteinte portée par le travail illégal à la libre concurrence des entreprises et à la cohésion sociale. Travail au noir des agents de la fonction publique et des services publics. Nouvelles formes de travail. Problème des faux travailleurs indépendants, des cascades de sous-traitants.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) -** Président de la commission des affaires sociales (p. 1551, 1552) : soutien du groupe des RI à l'action du Gouvernement. Elargissement de l'Union européenne et renforcement de ses institutions. Relations entre les Etats membres et les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne. Réforme des institutions européennes. Réduction du nombre des commissaires. Politique étrangère et de sécurité commune. Agence européenne de l'armement. Modération des dépenses communautaires. Application du principe de subsidiarité. (p. 1553, 1554) : politique

d'aménagement du territoire. Efficacité des entreprises européennes. Aide européenne aux pays en voie de développement. Construction de l'Europe sociale. Exemple de l'entreprise Renault. Mise en place de la société de droit européen. Dialogue social. Extension du système juridique à la française ou généralisation du système de droit social de type anglo-saxon.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) -** Président de la commission des affaires sociales (p. 1845, 1847) : réforme de la fiscalité locale. Harmonisation des impôts locaux. Intercommunalité. Risque d'éclatement de la dotation globale de fonctionnement. Fonction publique territoriale. Aménagement du temps de travail. Partenariat Etat-collectivités locales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Augmentation des investissements sociaux dans les départements. Contrôle financier.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2295, 2297) :** sujet d'intérêt général dépassant les clivages politiques. Intervient au nom du groupe des RI. Cloisonnement, défaut majeur des structures nationales. Difficultés de la mise en place d'une agence unique. Relations entre les administrations centrales et les agences. Indépendance nécessaire pour les agences. Inexistence du risque zéro. Protection des aléas thérapeutiques. Avec le groupe des RI, votera la proposition de loi. - **Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé) -** Après l'art. L. 793-4 du code de la santé publique (p. 2314) : proposition de modification rédactionnelle à l'amendement n° 26 de M. François Autain (exercice par l'Agence de son pouvoir de police à l'encontre des produits ne donnant pas lieu à déclaration ou autorisation préalable du fait de l'extension de ses missions à d'autres produits que ceux dont elle avait la charge). - **Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) -** Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2322) : rappelle son attachement et celui de la commission des affaires sociales à l'existence des deux agences. Suppression des pouvoirs de la seconde agence par le biais des amendements du Gouvernement. (p. 2327) : conséquences des amendements du Gouvernement sur l'Agence de sécurité sanitaire des aliments. Absence de contradiction entre l'intégration du CNEVA à la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des aliments et le maintien de la délivrance des autorisations par l'Agence du médicament vétérinaire. Mise en place d'un système protecteur de la santé. (p. 2328) : rapport supplémentaire oral de la commission : contrôle de la qualité des eaux minérales par des personnes compétentes ; adopté. - **Art. L. 794-7 du code de la santé publique (possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat) (p. 2332) :** consultation des membres des professions intéressées. - **Art. 5 (participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire) (p. 2333) :** s'oppose aux amendements n° 65 du Gouvernement (nouvelle rédaction pour l'article 365 du code rural prévoyant, en cas d'urgence, une simple information de l'Agence et l'intervention du ministre de l'agriculture) et n° 5 de la commission saisie pour avis sur le même objet que l'amendement n° 65 précité.

- **Suite de la discussion - (25 septembre 1997) -** Président de la commission des affaires sociales - **Après l'art. 11 (p. 2357) :** produits de nutrition clinique inclus dans les missions de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé. Problème de la définition des produits de nutrition clinique. - **Sur l'ensemble (p. 2365, 2366) :** remerciements. Souhait de mener l'examen du texte à son terme. Réponse à l'attente de l'opinion. Rôle du Parlement. Souhait de la participation des administrations et des professionnels à l'effort de rénovation engagé.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** - **Discussion générale** (p. 2381, 2383) : chômage des jeunes. Importance du taux français d'emplois publics. Reprise des emplois-ville. Contradiction entre l'objectif quantitatif et la démarche qualitative de ce projet de loi. Contrats de droit public mis en évidence par la commission des affaires sociales. Absence de mesures pour pérenniser les emplois d'utilité sociale dans le secteur marchand. Eventuelle participation de l'usager au financement des prestations. Nécessité d'une réponse cohérente aux espoirs des jeunes. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2438, 2439) : qualification "d'intérêt général" retenue pour les créations d'emplois proposés par la commission des affaires sociales. Nécessité d'un large cadre de référence pour les projets créateurs d'emplois. (p. 2440) : cas des copropriétés dégradées. Initiative locale à renforcer : création d'emplois de gardien, de médiateur ou d'agent d'ambiance. (p. 2452) : se déclare favorable à l'amendement retiré par Mme Monique ben Guiga et repris par M. Philippe Marini n° 61 (instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger). Avec ce dispositif, importante possibilité d'emploi pour les jeunes : contrat à durée déterminée de cinq ans.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2486, 2487) : caractère d'emplois de droit privé pour les emplois-jeunes définis par cet article 1er précité. Demande le retrait de l'amendement n° 93 de M. Daniel Eckenspieller (affiliation des emplois-jeunes au régime commun de l'assurance chômage par les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public). (p. 2492, 2493) : nécessaire distinction entre les emplois administratifs supplémentaires et les emplois nouveaux éventuellement créés dans le secteur marchand. Aide publique dégressive pour le passage des emplois émergents du secteur public vers le secteur privé. Création d'entreprise par des jeunes. (p. 2494) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 113 de M. Alain Gournac (organisation d'un projet personnel de qualification du salarié). (p. 2495) : création possible d'emplois débouchant à terme sur le secteur marchand. Demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Christian Poncelet (affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, des jeunes recrutés par les collectivités territoriales). - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2496, 2497) : se déclare favorable aux amendements de la commission n° 13 (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand) et n° 14 (aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non-marchand). Nécessité d'un bilan annuel d'évaluation des emplois transférables au secteur concurrentiel. (p. 2500) : organisation à l'intérieur des contrats de cinq ans d'une migration vers le secteur marchand. Solvabilisation des emplois. Question du financement des transferts d'emplois. Demande l'adoption de l'amendement n° 14 précité de la commission. (p. 2501) : accepte l'amendement n° 148 du Gouvernement (possibilité pour les établissements publics administratifs de l'Etat d'adhérer à l'UNEDIC). - **Avant l'art. 1er bis** (p. 2503) : organisation d'un système liant les emplois des jeunes orientés vers des métiers nouveaux et l'utilisation de cadres au chômage. Opportunité de cet amendement n° 15 de la commission (aides du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi). - **Après l'art. 1er quinquies** (p. 2509) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de M. Jean Chérioux (embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés; versement d'une

indemnité de précarité en cas de licenciement). - **Art. 2 (emplois d'adjoints de sécurité)** (p. 2511, 2512) : position de la commission des affaires sociales sur cet article 2 précité : encadrement du dispositif emploi-jeunes dans l'éducation nationale, la police nationale et la justice. Caractère exceptionnel des contrats de droit public ainsi conclus. Distinction entre les emplois-jeunes et les emplois de supplétif administratif. (p. 2515) : question de la prise en charge à 100 % par l'Etat des emplois d'agents de sécurité. - **Avant l'art. 2 bis** (p. 2521) : distinction indispensable entre les emplois-jeunes entraînant une coopération entre l'Etat et les collectivités locales et les emplois bénéficiant d'un statut de droit public. - **Après l'art. 3** (p. 2534) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de M. Jean Madelain (contrat d'orientation : durée et bénéficiaires). Utilité dans ce texte d'ajouter des dispositions relatives à l'apprentissage. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2543, 2544) : élaboration d'un texte susceptible d'améliorer la situation de l'emploi des jeunes dans ce pays. Objectifs poursuivis de créations d'emplois durables et productifs. Remerciements au rapporteur. Collectivités locales. Exemple du Téléthon. Emergence de besoins nouveaux.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** - **Discussion générale** (p. 2708, 2710) : attente des jeunes chômeurs. Accord sur le préfinancement des emplois émergents. Confusion entre les emplois supplétifs dans la fonction publique et les métiers émergents. Transfert des emplois vers le secteur privé dès le recrutement. Formation et encadrement. Rôle exclusif donné à l'administration pour détecter les emplois émergents. Poids du secteur public et parapublic. Isolement de la France au sein de l'Union européenne et guerre économique internationale. Attente du second volet sur le secteur privé. Adoption par la majorité de la commission de la question préalable.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)]** - (21 octobre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** - **Sur l'ensemble** (p. 2886, 2887) : conséquences positives de la décentralisation de la gestion d'un système d'assurance-maladie. Contrepartie des avantages supplémentaires accordés par rapport au régime général. Bases du régime local. Meilleure maîtrise du système de protection sociale grâce à la décentralisation.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** (p. 3222, 3224) : famille, élément fondamental de l'organisation de la société. Déficit persistant de la branche famille. Volonté du Gouvernement de modifier l'équilibre de la politique familiale. Risques engendrés par la diminution de l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED, et de la déduction fiscale pour les emplois familiaux. Mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Avis du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales. Conséquences du déplaçonnement des cotisations d'allocations familiales en 1988. Conséquences négatives de la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Démantèlement du principe de compensation des charges liées à la présence d'enfants. Souhait d'une concertation pour une éventuelle fiscalisation des allocations familiales. Proposition en vue de réduire le déficit de la branche famille. Nécessaire remise en question de la mise sous condition de ressources des allocations familiales. (p. 3249) : politique des prestations sous condition de ressources. Remise en cause de l'universalité des allocations familiales. Fiscalisation des allocations familiales.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - (12 novembre 1997) - **Président de la commission des affaires sociales** - **Discussion générale** (p. 3384) : communication des études d'impact et des éléments financiers au Parlement. (p. 3385) : reprise de la dette par la Caisse d'amortissement de la dette sociale.

CADES. Economies réalisées sur la branche famille. Réduction souhaitable des dépenses. Rationalisation de la gestion et des structures du système de sécurité sociale. Informatisation. Régime universel d'assurance maladie. Objectif national des dépenses de l'assurance maladie, ONDAM. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Régimes spéciaux. Basculement massif des cotisations maladie vers la CSG. Exposé des motifs du projet de loi. Devenir de la CSG. (p. 3387) : à défaut d'un choix rapide entre un système de protection sociale financé par l'impôt sur le revenu ou un système mixte financé par les partenaires sociaux avec une contribution généralisée, la commission des affaires sociales propose au Sénat de réduire les dépenses.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Président de la commission des affaires sociales - Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie) (p. 3459, 3460) : inconvénients présentés par le transfert global en une seule fois des cotisations maladie sur la CSG. Importance des sommes concernées. Assiette du remboursement de la dette sociale, RDS. Mise en place d'un système discriminatoire avec des taux différents pour tenir compte des régimes particuliers des différents systèmes professionnels. Préconise de se donner le temps de la réflexion en n'adoptant pas l'article 3. - Art. 4 (déplafonnement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants) (p. 3466) : perte de recettes de 300 millions de francs avec la suppression de l'article 4. Demande le vote en priorité de l'amendement n° 6 de la commission (diminution de moitié du taux de cotisation applicable en 1998 et déplafonnement en 1999). - Art. 5 (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs) (p. 3470) : demande au Sénat d'adopter l'amendement n° 7 de la commission (passage du taux des deux taxes additionnelles à 5 % pour les cigarettes et à 10 % pour les tabacs à rouler). Principe de la création de la taxe sanitaire sur le tabac et maintien du déficit à douze milliards de francs. S'oppose à l'amendement n° 33 de la commission saisi pour avis (suppression de la référence à l'année 1997), car il ne permet pas de tenir l'objectif de déficit pour 1998. - Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital) (p. 3476) : comparaison entre la perte générée par l'amendement de la commission des finances et celui de la commission des affaires sociales. Demande au Sénat de repousser l'amendement n° 34 de la commission saisi pour avis (réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau prélèvement social sur les revenus du capital). - Art. 19 (mise sous condition de ressources des allocations familiales) (p. 3500) : accumulation de mesures graves démantelant la politique familiale et concernant toujours les mêmes familles. La commission des affaires sociales propose de majorer très légèrement le taux de la CSG versée à la Caisse d'allocations familiales pour éviter la mise sous condition de ressources et permettre la discussion avec l'ensemble des partenaires. Opposition quasi-unanime du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales. Demande de scrutin public. - Art. 26 (plafonds des avances de trésorerie) (p. 3520) : déficit analogue à celui prévu par le Gouvernement à l'issue du débat au Sénat. CNRACL.

- Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Sur l'ensemble (p. 3590) : logique du Sénat dans ce contre-projet. Proposition de réduction de certains frais de gestion et de réalisation d'économies. Accumulation de mesures défavorables aux familles moyennes dans ce projet de loi de financement de la sécurité sociale et dans le projet de loi de finances pour 1998.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3680, 3682) : interrogation sur l'efficacité de la stratégie en matière de lutte contre le chômage. Effectifs de la fonction publique. Financement des emplois-jeunes. Réduction injustifiée du nombre des contrats de qualification. Résultats de la loi Robien. Réduction de la

durée du travail. Aspect anti-familial de la réduction de la déduction fiscale accordée pour les emplois familiaux. Effet négatif sur l'emploi des mesures prévues par le Gouvernement. Prélèvements fiscaux et sociaux. Interruption du plan Juppé de réforme de l'impôt sur le revenu. Situation des retraités. Systèmes d'organisation des prélèvements obligatoires. Transfert d'une partie du financement de la protection sociale sur les ménages. Taux de la CSG. Fiscalité de l'épargne et des entreprises. Soutiendra les propositions présentées par la commission des finances. (p. 3684) : nécessité d'inclure la formation dans les emplois-jeunes.

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer) (p. 3863) : se déclare favorable à l'amendement n° I-26 de M. Roland du Luart (abaissement de trente millions à dix millions de francs du seuil à partir duquel un agrément doit être délivré pour rendre l'investissement éligible à l'aide fiscale).

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - Président de la commission des affaires sociales. en remplacement de M. Charles Descours, rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 4262) : remise en cause de certains principes fondateurs de la sécurité sociale et augmentation des prélèvements. Echec de la commission mixte paritaire. Suppression par l'Assemblée nationale de tous les éléments importants de l'alternative proposée par le Sénat. Basculement massif des cotisations maladie sur la CSG. Mise sous condition de ressources des allocations familiales et diminution de l'AGED. (p. 4263) : objectif national de dépenses de l'assurance maladie, ONDAM. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Rapports du Gouvernement. Régime des cultes. Formation des personnes assurant la garde d'un enfant à domicile. Barème de la taxe sur les dépenses promotionnelles des laboratoires. (p. 4264, 4265) : opposabilité des objectifs régionaux de dépenses des cliniques privées. Jeunes avocats et jeunes agriculteurs. Exploitants de casinos. Condamne formellement la technique employée par le Gouvernement consistant à proposer en nouvelle lecture un amendement supprimant la taxe de santé publique sur le tabac et prévoyant une modification de la loi de finances. Adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement figeant législativement la base de calcul des prestations familiales pour 1996 et supprimant donc l'effet de base pour les années suivantes. Gravité de la suppression de l'universalité des allocations familiales. - Exception d'irrecevabilité (p. 4271) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée. Contradiction entre la mise sous condition de ressources des allocations familiales et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et le préambule de la Constitution de 1946. Saisine du Conseil constitutionnel.

- Projet de loi de finances pour 1998 (suite)

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - Président de la commission des affaires sociales (p. 4280, 4282) : inquiétude liée à l'examen du budget, aux textes qui l'ont précédé et à ceux qui le suivent. Engagement du Gouvernement en faveur de la monnaie unique. Faible taux d'activité de la France comparé à celui des partenaires de l'Union européenne. Faible durée du travail effectif. Taux élevé d'emplois publics. Taux de chômage. Projet de loi relatif à la réduction du temps de travail. Application de la loi Robien. Emplois-jeunes. Emplois auxiliaires de la fonction publique créés au détriment d'emplois émergents. Nécessaires incitations pour

créer des emplois nouveaux dans les secteurs prometteurs. Suppression de dispositifs en faveur de la création d'entreprises nouvelles. Absence d'adhésion au projet de budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4306, 4307) : avec la majorité de la commission des affaires sociales, votera l'amendement n° II-25 de la commission (réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs). Affectation des dépenses. Réduction de l'ensemble des dépenses publiques. Prise en compte de la création nette d'emplois. Nécessité d'intensifier les créations d'emplois en réduisant les charges et le poids de la fiscalité.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - Président de la commission des affaires sociales - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4336) : réduction des dépenses pour éviter l'augmentation des prélèvements et des impôts. - **Titre IV** (p. 4338) : effet positif d'une réduction des crédits.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires** [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5192) : votera cette proposition de résolution. Coordination entre les travaux de la commission d'enquête et ceux de la commission des affaires sociales, prochainement saisie du projet de loi relatif à la réduction de la durée du travail.

FOURNIER (Bernard), Sénateur (Loire) NI puis RPR.

Remplace le 19 novembre 1997, en qualité de sénateur, M. François Mathieu, décédé (JO Lois et décrets du 20 novembre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 10 décembre 1997).

FOY (Alfred), sénateur (Nord) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article L. 1424-49 du code général des collectivités territoriales [n° 0390 (96-97)] (21 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Collectivités territoriales**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 593 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Fonction publique - *Conditions d'éligibilité des communautés de communes au fonds de compensation de la TVA* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1612) - **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**

n° 597 (JO Débats du 5 mars 1997) (p. 1189). - Ministère : Education - *Enseignement de l'histoire géographique et de l'éducation civique* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1611) - **Rythmes scolaires**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3735) : son amendement, soutenu par M. Jacques Habert, n° I-30 : relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés ; retiré au profit de l'amendement n° I-182 de M. Jacques Machet portant sur le même objet.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 18 bis (institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité)** (p. 3889) : son amendement, soutenu par M. André Diligent, n° I-23 : exemption de cette taxe pour les catalogues et documents distribués pour des opérations de vente à distance ; retiré.

FRANCHIS (Serge), sénateur (Yonne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

INTERVENTIONS

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale** - (13 mars 1997) (p. 1459, 1460) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2415, 2416) : aspect prioritaire de la lutte pour l'emploi. Naissance d'une fonction publique bis. Avenir des emplois créés au bout de cinq ans. Injustice ressentie par les jeunes non recrutés par ce dispositif. Amendements pertinents de la commission des affaires sociales en faveur du passage progressif des emplois créés vers le secteur marchand. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2445) : son amendement n° 54 de précision ; retiré.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2464, 2465) : son amendement n° 55 : accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans ; adopté. - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2842) : son amendement n° 56 : encouragement à la création de postes de travail d'une durée de trente-deux à trente-cinq heures par les collectivités territoriales ou les organismes employeurs ; rejeté. (p. 2484) : emplois-jeunes à temps partiel avec une rémunération équivalente à celle d'un travail à temps plein.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - **Suite de la discussion - (13**

novembre 1997) - Après l'art. 20 (p. 3506) : son amendement n° 59 : attribution des mêmes droits aux veufs ayant élevé seuls leurs enfants qu'aux veuves ; rejeté.

FRANÇOIS (Philippe), sénateur (Seine-et-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne ; puis de nouveau membre (JO Lois et décrets du 13 mars 1997).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la Forêt et des produits forestiers.

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Gérard Braun, Jean-Paul Emin et Rémi Herment, tendant à prévenir certaines plantations forestières [n° 0197 (96-97)] (30 janvier 1997) - Forêts.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3288, 3291) : modèle agricole français. Projet de réforme de la politique agricole commune, PAC. Projet de loi d'orientation pour l'agriculture. Redéfinition de la fonction commerciale agricole. Place des producteurs dans les filières. Investissements ; préconise l'incitation à la souscription de capital social dans les coopératives. Mise en garde contre les propositions ultralibérales de la Commission européenne sacrifiant la préférence communautaire. Opposition à la suppression de l'aide spécifique aux cultures irriguées. Agriculture et aménagement du territoire. Faiblesse du projet de budget pour l'agriculture ; crédits de promotion ; filière bovine ; retraites des agriculteurs. Fonds de gestion de l'espace rural.

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants** [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3346, 3347) : département de Seine-et-Marne. Stationnement temporaire des gens du voyage. Occupations sauvages de terrains non aménagés. Source de tension avec les populations résidentes. Procédure d'expulsion. Votera ce texte qui répond à l'attente des maires de Seine-et-Marne.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4416) : ses amendements n° II-32 : crédits du Fonds d'installation en agriculture, FIA ; n° II-34 : suppression de la dotation budgétaire du Fonds de gestion de l'espace rural, FGER ; et n° II-33 : crédits destinés aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER ; retirés.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture** [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5213, 5215) : entreprises agricoles. Jeunes agriculteurs. Création du fonds agricole. Relance de la politique d'installation. Statut du conjoint collaborateur d'entreprise ; retraite. Qualité et valorisation des produits agricoles. Institut national de la qualité. Mention du nom géographique sur les labels et certifications de conformité autorisée en dehors de l'indication géographique protégée. Comité français d'accréditation. Crise de la viande bovine. Défense du modèle agricole français dans les négociations sur la réforme de la politique agricole commune, PAC. Regrette le refus des sénateurs socialistes de participer au débat sur la proposition de loi au sein de la commission des affaires économiques. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5233) : regrette le refus du groupe socialiste et celui de ministre de l'agriculture de participer à la discussion des articles de cette proposition de loi.

FRANÇOIS-PONCET (Jean), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la mondialisation [n° 0242 (96-97)] (5 mars 1997) - Economie internationale.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Gérard Larcher, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0061 (97-98)] (29 octobre 1997) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Président de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 137, 139) : déclin du transport ferroviaire dans les pays développés. Approuve la séparation entre l'infrastructure et la gestion du trafic. Répartition de la dette. Expériences de régionalisation des transports régionaux. Approuve la réforme proposée.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 180, 181) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. - **Demande de renvoi à la commission** (p. 189) : s'oppose à la motion n° 28 de M. Claude Billard tendant au renvoi à la commission.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Président de la commission des affaires économiques** - **Art. 15 (dispositions transitoires)** (p. 407, 408) : devant quitter la séance, demande la parole pour remercier le Gouvernement et le rapporteur. Refus de la privatisation et maintien du service public à la française. Décentralisation.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) - **Président de la commission des affaires économiques** (p. 3275, 3277) : négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ; alignement de la Commission européenne sur les Etats-Unis. Stratégie sommaire de baisse systématique des prix au service de l'ouverture des frontières et de l'adaptation de l'agriculture européenne au marché mondial. Fruits et légumes. Politique des structures. Préparation du projet de loi d'orientation agricole. Danger de la distinction entre une agriculture de grande production compétitive bénéficiaire des aides européennes, et une agriculture nationale d'appellations d'origine. Pénalisation des cultures irriguées. Présentation des crédits budgétaires ; approuve la priorité aux retraites.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne** [n° 0107 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Président de la commission des affaires économiques** - **Art. unique** (p. 5167, 5168) : réflexion nécessaire sur le projet Rhin-Rhône. Inquiétude sur la réforme envisagée du financement du réseau autoroutier.

FRAYSSE-CAZALIS (Jacqueline), sénateur (Hauts-de-Seine) CRC.

Elue député le 1er juin 1997 (JO Lois et décrets du 4 juin 1997), cessation de son mandat de sénateur le 12 juin 1997 (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 224, 227) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 114 (organisation de la concertation en cas de fermeture de lignes, de gares, de dessertes) et n° 120 (responsabilité de la SNCF en matière de maintenance d'infrastructures). (p. 234, 235) : vote par le groupe communiste républicain et citoyen de l'amendement n° 7 de la commission (référence à la LOTI).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN)** (p. 328) : sur les consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, soutient l'amendement n° 179 de M. Claude Billard (avis des comités régionaux de transport). - **Art. 12 (ressources de RFN)** (p. 335) : soutient l'amendement de suppression n° 188 de M. Claude Billard. (p. 338, 344) : soutient les amendements de M. Claude

Billard n° 194 (coût d'amortissement technique), relatif aux éléments entrant en compte dans le calcul des redevances de la SNCF, n° 201 (décret en Conseil d'Etat après avis des organisations représentatives du personnel de RFF) et n° 207 (emprunts obligataires bonifiés par l'Etat émis par RFF).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 717) : soutient l'amendement n° 170 de M. Robert Pagès (délivrance d'une carte de résident valable pour dix ans à la place d'une carte de séjour temporaire). Lois Pasqua. Intégration des personnes d'origine étrangère. (p. 721, 723) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 173 (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans) et n° 175 (suppression de la condition d'entrée régulière en France pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). Application des "Lois Pasqua". Droit fondamental de vivre en famille. Article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés. (p. 733, 734) : soutient l'amendement n° 177 de M. Robert Pagès (caractère alternatif des conditions pour la délivrance d'un titre de séjour aux étrangers parents d'enfants français). (p. 741) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera l'amendement n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables).

- **Conclusions du rapport de M. Lucien Neuwirth, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n°0193, 1996-1997), relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales** [n° 0193 (96-97)] - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 823) : nécessité de lever la limite d'âge s'imposant aux administrateurs des caisses d'assurance vieillesse des professions non salariées. Absence de débat de ratification des ordonnances réformant la sécurité sociale. Mouvements de protestation contre le plan de démantèlement de la sécurité sociale. Levée souhaitable de la limite d'âge s'imposant aux administrateurs retraités des caisses de salariés. Cas des administrateurs des caisses d'employeurs. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France** - (18 février 1997) (p. 831, 832) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

G

GAILLARD (Yann), sénateur (Aube) RPR-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne (JO Lois et décrets du 16 janvier 1997).

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de l'Etablissement public de financement et de restructuration.

Membre titulaire de la Commission du suivi du mémorandum d'accord signé le 26 novembre 1996 entre la France et la Fédération de Russie (créée en application de l'article 2 du décret n° 97-134 du 12 février 1997) (JO Lois et décrets du 14 mars 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la mission de contrôle effectuée sur le fonctionnement du compte spécial du trésor d'aide aux collectivités territoriales d'outre-mer [n° 0368 (96-97)] (24 juin 1997) - **Collectivités territoriales d'outre-mer.**

Proposition de loi visant à modifier l'article L. 2123-13 du code général des collectivités territoriales [n° 0036 (97-98)] (15 octobre 1997) - **Collectivités territoriales.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Comptes spéciaux du Trésor [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 45] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'avenir des fonds structurels européens dans le cadre d'Agenda 2000 [n° 0156 (97-98)] (4 décembre 1997) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 726). - Ministère : Economie - *Réalité et conséquences de l'"embellie" économique* - Réponse le 7 février 1997 (p. 726) - **Politique économique**

n° 19 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1587). - Ministère : Finances - *Situation des entreprises publiques* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1587) - **Entreprises publiques**

n° 13 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2980). - Ministère : Fonction publique - *Les trente-cinq heures dans la fonction publique* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2981) - **Fonction publique**

Questions orales sans débat :

n° 542 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 351). - Ministère : Travail - *Premier emploi et expérience professionnelle* - Réponse le 5 février 1997 (p. 530) - **Etudiants**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 506) :** attachement à la mise en place des fonds d'épargne retraite en France. Troisième étage du système de retraite. Rappel des points importants acquis en deuxième lecture. Mobilisation de l'épargne en faveur de la création d'entreprise et de l'emploi. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 744) :** se déclare favorable aux amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 16 (p. 969, 970) :** son amendement n° 126 : impossibilité de cumuler la fonction de président ou de directeur de chaîne avec d'autres activités professionnelles ; retiré. - **Après l'art. 27 (p. 984) :** soutient l'amendement n° 29 de M. René Trégouët (développement des expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1568, 1569) :** mise en place de l'euro. Référence à la politique européenne du général de Gaulle. Travaux de la Conférence intergouvernementale. Elargissement de l'Union européenne. Europe sociale.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - Art. 4 (statut patrimonial des ouvrages de transport d'électricité d'EDF) (p. 2598) ; statut fiscal des lignes à haute tension.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 24** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 3964, 3965) : caractère évaluatif de ce prélèvement. Rigueur apparente de ce budget européen. Importance des dépenses agricoles : principal enjeu pour l'avenir. Croissance considérable de notre contribution au budget communautaire. Contribution française largement supérieure aux aides reçues. Conséquences de l'élargissement. Au nom du groupe du RDSE, exprime son attachement à l'Europe.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4392) : travaux de la Fédération nationale des communes forestières de France. Evocation du rôle de la forêt. (p. 4393, 4394) : étiolement des moyens budgétaires, notamment du Fonds forestier national, FFN, et de l'Office national des forêts. Dégâts occasionnés par les cervidés en forêts. Gestion non budgétaire durable de la forêt et de la filière bois. Ecocertification des bois. Projet de loi d'orientation forestière.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les comptes spéciaux du Trésor (p. 4461, 4463) : déficit des comptes. Importance des reports. Fonds gérés par le ministère de la jeunesse et des sports. Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE. Fonds forestier national. Comptes de prêts et comptes d'avances. Comptes de cessions de titres publics. Etablissement public de financement et de restructuration du Crédit lyonnais, EPFR. Besoins des entreprises publiques. Au nom de la commission des finances, accepte ce projet de budget sous réserve de l'adoption d'un amendement.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - Après l'art. 60 (p. 4997) : son amendement n° 11-19 : extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales ; adopté.

Nouvelle lecture :

- (18 décembre 1997) - **Question préalable** (p. 5444) : se déclare favorable à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Ecart entre le texte examiné et le contre-budget voté par le Sénat en première lecture. Volonté de la majorité sénatoriale de réduire les prélèvements obligatoires et la dépenses publique et de poursuivre la réforme de l'impôt sur le revenu. "Matrassage fiscal" des familles, des petites épargnants, des retraités et des entreprises. Le groupe du RPR votera la question préalable.

GALLAND (Yves), ministre délégué aux finances et au commerce extérieur.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 de M. Guy Robert : **Service national** (*Refus d'affectation à l'étranger d'un coopérant du service national en entreprise (CSNE)*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 956).

n° 21 de M. Jean-Pierre Fourcade : **Politique budgétaire** (*Gel des crédits du budget de 1997*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 957).

n° 19 de M. Yann Gaillard : **Entreprises publiques** (*Situation des entreprises publiques*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1587).

Questions orales sans débat :

n° 507 de M. Daniel Hoeffel : **Jeunesse et sports** (*Utilisation des crédits accordés à l'office franco-allemand pour la jeunesse au titre de l'année 1996*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 538).

n° 526 de M. Jean Boyer : **Musique** (*Taux de TVA applicable à la mise à disposition de matériel d'orchestre*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 538).

n° 532 de M. Jean-Jacques Robert : **Finances locales** (*Modalités de prélèvement de la contribution au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 536).

n° 561 de M. Jean Bizet : **Elevage** (*Avenir de la filière veau de boucherie française*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1017).

n° 565 de M. Bernard Joly : **Associations** (*Rapport relatif aux activités exercées par les associations en concurrence avec les commerçants*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1016).

n° 590 de M. Michel Mercier : **Taxe professionnelle** (*Plafonnement de la taxe professionnelle*) (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1620).

GARCIA (Aubert), sénateur (Gers) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires [n° 0087 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 143, 144) : définition de l'établissement public Réseau ferré national, RFN ; financement de la prise en charge de la dette de la SNCF. Maintien d'une part élevée de la dette à la charge de cette dernière. Manque de clarté dans la répartition des infrastructures ; partage de propriété. Réglementation communautaire ; risque d'ouverture à de nouveaux opérateurs ; monopole de la SNCF. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Question préalable** (p. 186) : demande au Sénat de voter la motion n° 1 de M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable. - **Avant l'art. 1er** (p. 190) : son amendement n° 48 : insertion dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire d'une disposition prévoyant un schéma multimodal des transports ; rejeté. - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 200) : son amendement de suppression n° 49 ; rejeté (p. 231). (p. 201, 218) : ses amendements, n° 50 : réorganisation administrative des directions ministérielles chargées des transports permettant de maintenir l'unité de la SNCF ; n° 51 : conformité aux principes du service public, et aux principes généraux du droit au transport définis par la LOTI, de l'aménagement, du développement et de la mise en valeur de l'infrastructure du Réseau ferré national ; n° 52 : développement des infrastructures de transport combiné, mission de RFN ; et, soutenu par M. Roland Courteau, n° 53 : consultation des régions sur la consistance du réseau ; rejetés.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 2 (conseil d'administration et statuts de l'établissement)** (p. 256) : son amendement de suppression n° 54 ; rejeté. **Projet de décret d'application de cet article**. - **Art. 3 (règles de gestion de RFN)** (p. 262) : son amendement de suppression n° 55 ; rejeté. - **Art. 4 (biens apportés à RFN)** (p. 272) : son amendement de suppression n° 56 ; rejeté. Réseaux de télécommunications. Télécom développement, filiale de la SNCF. - **Art. 5 (substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF)** (p. 281) : son amendement de suppression n° 57 ; rejeté. - **Art. 6 (endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF)** (p. 284, 285) : son amendement de suppression n° 6 ; rejeté. - **Art. 7 (exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts)** (p. 310) : son amendement de suppression n° 59 ; rejeté. - **Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale)** (p. 316) : félicite M. Gérard Larcher, nouveau vice-président du Sénat, président de séance. Son amendement de suppression n° 60 ; rejeté. - **Art. 9 (modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts)** (p. 319) : son amendement de suppression n° 61 ; rejeté. - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN)** (p. 321) : son amendement de suppression n° 62 ; rejeté. - **Art. 11 (intégration du réseau ferré national à la grande voirie)** (p. 332) : son amendement de suppression n° 63 ; rejeté. - **Art. 12 (ressources de RFN)** (p. 334, 335) : son amendement de suppression n° 64 ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI)** (p. 377) : son amendement de suppression n° 65 ; rejeté. - **Art. 14 (mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF)** (p. 395, 396) : son amendement de suppression n° 66 ; rejeté. (p. 399) son amendement n° 67 : mention que les expériences ne pourront porter atteinte à la cohérence du réseau ferré national et à l'accessibilité à ce réseau ; rejeté. (p. 401) : intervient sur l'amendement n° 24 de la commission (durée de l'expérimentation et caractère réversible). - **Art. 15 (dispositions transitoires)** (p. 405, 406) : son amendement de suppression n° 68 ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 416, 417) : déplore

l'absence de débat sur ce projet de loi contre lequel votera le groupe socialiste.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)]** - (24 septembre 1997) - **Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments)** - **Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions)** (p. 2328) : se déclare favorable aux conclusions supplémentaires de la commission (contrôle de la qualité des eaux minérales par des personnes compétentes).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les industries agricoles et alimentaires - Son intervention présentée par M. William Chervy (p. 4376).

GAUDIN (Jean-Claude), ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 de M. François Gerbaud : **Emploi (Aides à la création d'emplois dans le monde rural)** (JO Débats du 7 février 1997) (p. 732).

n° 15 de M. Georges Mouly : **Aménagement du territoire (Rôle et limite des "Pays")** (JO Débats du 21 février 1997) (p. 951).

Questions orales sans débat :

n° 529 de M. Georges Mouly : **Services publics (Modalités d'application du moratoire sur les services publics en zone rurale)** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 18).

n° 544 de M. Jean-Pierre Demerliat : **Emploi (Conséquences de la fermeture de la base aérienne de Limoges-Romanet)** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 523).

n° 548 de M. Jean-Paul Delevoye : **Débats de boisson et de tabac (Réglementation en matière d'attribution des licences IV définies par le code des débits de boisson)** (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1309).

n° 570 de M. André Dulait : **Aménagement du territoire (Mesures en faveur des zones de revitalisation rurale, aménagement du territoire et égalité de nos concitoyens)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1004).

n° 614 de M. Jean Bizet : **Aménagement du territoire (Calcul des subventions allouées pour l'acquisition de bâtiments industriels par les communes rurales)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1820).

GAULLE (Philippe de), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1178, 1179) : conscription. Dispositif centralisé de recensement et d'évaluation des moyens humains. Recensement des femmes. Rendez-vous citoyen. Instruction individuelle et formation civique. Recensement national.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3142) : institution militaire. Se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3779) : votera dans le sens préconisé par le rapporteur général.

GAYMARD (Hervé), secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 de M. Paul Blanc : **Sécurité sociale (Sanctions collectives contre les médecins)** (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 292).

n° 6 de M. Guy Cabanel ; **Médecins (Incitation à la cessation d'activité des médecins)** (JO Débats du 7 février 1997) (p. 729).

n° 15 de M. Robert Pagès : **Médecins (Grève des internes)** (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1584).

n° 16 de M. Jean-Pierre Camoin : **Médecins (Principes de la convention médicale)** (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1585).

Questions orales avec débat :

n° 10 de M. Claude Huriet : **Santé publique (Sécurité sanitaire en France et conditions de son renforcement)** (JO Débats du 19 février 1997) (p. 825).

Questions orales sans débat :

n° 486 de M. Alain Dufaut : **Alcoolisme (Bilan de l'application de la loi relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme)** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 12).

n° 494 de M. Franck Sérusclat : **Boissons alcoolisées (Problème posés par la commercialisation des boissons de type "premix")** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 13).

n° 495 de M. Franck Sérusclat : **Tabagisme (Lutte contre le tabagisme)** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 14).

n° 522 de M. Charles Descours : **Apprentissage (Décrets d'application de la loi portant réforme du financement de l'apprentissage)** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 15).

n° 555 de M. Charles Descours : **Sécurité sociale (organismes) (Composition des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1007).

n° 559 de M. Georges Mouly : **Pharmacies (Création de pharmacies dans les zones rurales)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1008).

n° 563 de Mme Michelle Demessine : **Associations (Suppression des subventions allouées aux associations féminines)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1011).

n° 564 de Mme Michelle Demessine : **Interruption volontaire de grossesse (IVG) (Non-présentation à la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques du rapport annuel prévu par la loi de 1979 relative à l'interruption volontaire de la grossesse)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1010).

n° 566 de M. Georges Mazars : **Maisons de retraite et foyers logements (Financement des lits de section de cure médicale autorisés mais non financés)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1012).

n° 567 de M. Dominique Leclerc : **Pharmacies (Projet de décret relatif aux pharmacies à usage intérieur)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1009).

n° 585 de Mme Nicole Borvo : **Taxis (Situation des chauffeurs de taxis parisiens)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1615).

n° 592 de M. Xavier Dugoin : **Aide sociale (Suppression de la caisse d'allocations familiales d'Arpajon)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1616).

n° 595 de M. Marcel Deneux : **Professions et activités paramédicales (Situation des professionnels de biologie médicale)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1619).

n° 599 de M. Jean Chérioux : **Retraite (Réglementation applicable au cumul emploi-retraite)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1618).

INTERVENTIONS

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France** - (18 février 1997) (p. 837, 840) ; intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Claude Huriet.

GAYSSOT (Jean-Claude), Ministre de l'équipement, des transports et du logement.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 de M. Yvon Collin : **Transports aériens (Libéralisation du transport aérien)** (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2073).

n° 7 de M. Jean Grandon : **Aéroports (Création d'un troisième aéroport parisien)** (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2079).

n° 3 de M. Jacques Rocca Serra : **Transports fluviaux (Liaison fluviale Rhône-Rhin)** (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3438).

n° 6 de M. Pierre Lefebvre : **Conflits du travail (Conflits des routiers)** (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3441).

n° 7 de M. François Gerbaud : **Transports aériens (Fusion d'Air France et d'Air Inter)** (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3442).

Questions orales sans débat :

n° 28 de M. Gérard Fayolle : **Transports routiers (Liaisons routières en Dordogne)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2754).

n° 64 de M. Adrien Gouteyron : **Routes (Réaménagement de la route nationale 102)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3556).

n° 93 de M. Jacques Oudin : **Autoroutes (Politique autoroutière)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3557).

n° 95 de M. Jean Boyer : **Autoroutes (Tracé de l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3559).

n° 98 de M. Fernand Tardy : **Autoroutes (Construction de l'autoroute A 51)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3560).

n° 100 de M. Gérard Roujas : **Transports routiers (Avenir du transport routier)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3562).

n° 106 de M. Claude Huriet ; **Poste (La) (Distribution des produits d'assurance dommages)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3563).

n° 115 de M. Guy Cabanel : **Transports (Politique des transports)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5331).

n° 125 de M. Alain Gournac : **Pollution et nuisances (Lutte contre le bruit causé par les survols aériens)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5333).

n° 127 de M. Roland Courteau : **Contrats de plan (Retard dans la mise en oeuvre du plan Etat-région Languedoc-Roussillon)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5334).

n° 133 de M. Auguste Cazalet : **Autoroutes (Réalisation de l'autoroute Pau-Bordeaux)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5335).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Équipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) (p. 4577, 4580) : domaine ministériel de l'équipement. Effectifs. Service public. Subdivisions territoriales. Réseau scientifique et technique. Exploitation et sécurité. Fusion de la direction de l'habitat et de la construction avec la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Politiques urbaines. Agences d'urbanisme. Fonds pour l'aménagement de la région d'Ile-de-France. FARIF. Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE ; taxe départementale. Directives territoriales d'aménagement. Zones de montage : reconstruction des granges. Unités touristiques nouvelles. UTN. Crédits de recherche ; site de Marne-la-Vallée. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4581) : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-61 de la commission.

Équipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4599, 4605) : priorité à l'emploi et à l'entretien. Accroissement des moyens du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables. FITTVN. Développement du transport collectif ferroviaire. Transport combiné rail-route. Complément au désendettement de la SNCF. Création d'emplois à la SNCF. Dotation de Réseau ferré de France. TVG Méditerranée. Liaison à grande vitesse Paris-Strasbourg. Réseau classique. Services régionaux de voyageurs. Programme de suppression des passages à niveau. Réseau routier. Augmentation des crédits d'entretien du réseau national. Effort de rattrapage dans l'exécution des contrats de plan. Réseau autoroutier. Modification obligatoire du mécanisme d'attribution des concessions autoroutières. Financement ; exemple de l'A 75 et de la réalisation du viaduc de Millau ; A 28 Rouen-Alençon. Sécurité routière. Aménagements sur la RN 10 dans le département des Landes et la RN 7 dans le département de l'Allier et de la Loire. Route Centre-Europe Atlantique. Incidence budgétaire des mesures adoptées après le conflit des routiers. Transports collectifs ; gratuité des transports en région Ile-de-France lors des pics de pollution de niveau 3. Transports collectifs de banlieue à banlieue. Véhicules électriques. Droit applicable aux contrats de transport. Voies navigables. Batellerie artisanale. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4605) : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-63 et n° II-65 de la commission. (p. 4607) : réalisation du tronçon Rouen-Alençon de l'autoroute A 28. (p. 4608) : contribution supplémentaire au désendettement de la SNCF. - **Titre IV** : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-62 et n° II-64 de la commission. - **Etat C** : situation financière et endettement des sociétés autoroutières.

Équipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) (p. 4619, 4625) : construction aéronautique. Effort de recherche. Défense des intérêts français dans le cadre de la négociation de l'accord bilatéral avec les Etats-Unis et dans le cadre communautaire. Airbus. Budget annexe de l'aviation civile. Redevances. Augmentation de la taxe de sûreté. Personnels. Signature d'un protocole d'accord par la direction générale de l'aviation civile le 3 novembre 1997. Créations d'emplois. Investissements dans le contrôle aérien. Sûreté aéroportuaire. Transfert des missions de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins vers les gestionnaires d'aérodromes. Boutiques hors taxe, ou duty free. Orthodoxie juridique du financement du budget annexe de l'aviation civile. Nouveau siège de la direction générale de l'aviation civile, DGAC. Fonds de péréquation du transport aérien. Controverse sur la non-privatisation d'Air France ; négociation d'alliances commerciales. Schéma aéroportuaire national. Conseil supérieur de l'aviation marchande. Défense de la technique budgétaire du budget annexe. Météo France. - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4625) : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-66 et n° II-67 de la commission.

Équipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) (p. 4634, 4637) : services déconcentrés des affaires maritimes. Unités littorales des affaires maritimes. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Emplois maritimes. Formation. Ecoles nationales de la marine marchande. Ecoles maritimes et aquacoles. Sécurité maritime. Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS. Signalisation maritime. Crédits consacrés aux gens de mer. Flotte de commerce ; aides à l'investissement. Dispositif de remplacement du système des quirats. Ports maritimes. Desserte ferroviaire ; desserte fluviale. Projet "Le Havre 2000". Réduction des coûts du passage portuaire. Manutention. Fonctionnement des établissements portuaires. Services douaniers ; harmonisation européenne. Préparation des chartes de place portuaire.

GÉLARD (Patrice), sénateur (Seine-Maritime) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de Justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification (JO Lois et décrets du 19 avril 1997) ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 septembre 1997).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 29 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le code des juridictions financières afin de préciser les compétences des chambres régionales des comptes [n° 0229 (96-97)] (25 février 1997) - Juridictions administratives.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission d'information chargé d'étudier le fonctionnement de la justice civile en Angleterre et au Pays de Galles [n° 0009 (97-98)] (1er octobre 1997) - Justice.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Après l'art. 1er (p. 659) :** intervient sur l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 664, 665) :** intervient sur les amendements de suppression n° 62 de M. Robert Pagès, n° 111 de M. Guy Allouche et n° 196 de Mmc Joëlle Dusseau. Pays de Caux. Différence de régime entre les étrangers et les Français.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Art. 2 (exercice du droit) (p. 813) :** sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit), son sous-amendement n° 6 ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - (27 mars 1997) - Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises) - Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale (p. 1772) :** intervient sur l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité).

- **Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Avant l'art. 109 (p. 1941) :** intervient sur l'amendement n° 266 de M. Michel Charasse (suite donnée aux dénonciations anonymes). - **Après l'art. 131 (p. 1949, 1952) :** intervient sur les amendements de M. Michel Charasse, n° 268 (sanction pénale des personnes dépositaires de l'autorité publique, ou chargées d'une mission de service public, ayant donné suite à une dénonciation anonyme), n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immiscant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1967) :** travaux préparatoires à l'élaboration de ce texte. Haut comité consultatif. Instauration d'un double degré de juridiction en matière criminelle. Qualité de la justice et confiance des Français. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats [n° 0284 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2875, 2876) :** finalité professionnelle du diplôme d'études approfondies, DEA.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen - (23 octobre 1997) (p. 3006, 3007) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire)** - **Art. 131-36-1 du code pénal (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement)** (p. 3097) ; son amendement n° 72 : jonction de soins ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel)** (p. 3130) : votera l'amendement de suppression n° 27 de la commission. - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3142, 3143) : se déclare favorable aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest. Rôle des autorités administratives. - **Après l'art. 14** (p. 3150) : son amendement n° 73 : interdiction pour les établissements, qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique, de s'installer à moins de cent mètres d'un établissement d'enseignement scolaire ; adopté. - **Art. 15 (responsabilité pénale des personnes morales en cas d'infraction mettant en péril des mineurs)** (p. 3152) : son amendement de coordination n° 74 ; adopté. - **Après l'art. 16** (p. 3155) : son amendement n° 75 : peine complémentaire pour les personnes physiques qui n'auraient pas respecté les dispositions de l'article 227-2-2 du code pénal relatif à l'interdiction pour les établissements qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique à moins de cent mètres d'un établissement scolaire ; adopté. - **Art. 18 (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 3156, 3157) : soutient l'amendement n° 88 de M. Alain Gourmac (possibilité pour les associations déclarées depuis au moins cinq ans de se constituer partie civile pour aider les victimes d'agressions sexuelles). - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Art. 706-51 du code de procédure pénale (désignation d'un administrateur ad hoc chargé d'assister le mineur victime)** (p. 3163) : son amendement rédactionnel n° 89 ; retiré. - **Art. 706-53 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime)** (p. 3167) : sur l'amendement 51 de la commission (nouvelle rédaction), se déclare favorable au sous-amendement n° 78 du Gouvernement (possibilité de réaliser un enregistrement sonore). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3181) : obligation pour un criminel de se soigner. Le groupe du RPR votera ce projet de loi amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4109, 4110) : insuffisance des crédits de fonctionnement des bâtiments neufs résultant du plan Université 2000. Urgence d'un statut social de l'étudiant. Bourses. Lacunes de l'orientation. Suggère la création d'un observatoire des débouchés. Suppression regrettable des bourses aux étudiants étrangers de troisième cycle. Formation continue. Langues vivantes. Personnels. Augmentation du nombre de professeurs agrégés dans l'enseignement supérieur, au détriment des doctorants. Heures supplémentaires.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) - **Art. 33 (mesures nouvelles relatives au budget annexe de l'aviation civile)** : s'oppose à l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission.

Justice

- (8 décembre 1997) - En remplacement de M. Michel Rufin, rapporteur pour avis de la commission des lois pour la protection judiciaire de la jeunesse (p. 4921) : éléments chiffrés. Créations d'emplois et amélioration des conditions de travail des personnels. (p. 4922) : remboursement des frais de déplacement des personnels. Création de deux foyers d'hébergement. Amélioration statutaire des personnels. Accélération des réponses judiciaires. Avenir des unités à encadrement éducatif renforcé, UEER. Recours aux emplois-jeunes. Propose au Sénat d'adopter ces crédits.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme** [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission ad hoc - **Discussion générale** (p. 5112, 5113) : révision constitutionnelle du 4 août 1995 modifiant de façon restrictive l'article 26 de la Constitution relatif aux immunités parlementaires. Autorisation du bureau de l'assemblée concernée de suspendre les poursuites pour la durée de la session. Rappel des faits : mise en évidence d'une procédure donnant lieu à poursuites. Condamnation à une amende : décision en appel. Garanties octroyées pour l'exercice du mandat législatif et exigences de la justice. Harcèlement envers un parlementaire. Propose l'adoption de cette proposition de résolution.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité** [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5414) : démocratie et respect des règles de procédure. Article 11 de la Constitution et droit du Sénat à demander que ce projet de loi soit soumis à référendum. Historique des référendums. (p. 5415) : loi sur la nationalité et domaine du référendum : organisation des pouvoirs publics et politique sociale de la nation. Souveraineté nationale et capacité à légiférer du peuple français.

GENTON (Jacques), sénateur (Cher) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Président de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pur l'Union européenne, sur les activités de la délégation : suivi de la Conférence intergouvernementale, questions économiques, examen des propositions d'actes communautaires (novembre-décembre 1996) [n° 0175 (96-97)] (14 janvier 1997) - **Union européenne.**

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pur l'Union européenne, sur les activités de la délégation : suivi de la Conférence intergouvernementale, questions économiques et financières, examen des propositions d'actes communautaires (janvier-février 1997) [n° 0266 (96-97)] (19 mars 1997) - **Union européenne.**

Participation au rapport d'information, fait, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union Européenne, sur la XVI^e Conférence des Organes spécialisés dans les Affaires Communautaires qui s'est tenue à La Haye les 9 et 10 juin 1997 [n° 0375 (96-97)] (26 juin 1997) - Union Européenne.

Rapport d'information, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union Européenne, sur les activités de la délégation : suivi de la Conférence intergouvernementale, questions économiques et financières, examen des propositions d'actes communautaires (mars-mai 1997) [n° 0376 (96-97)] (26 juin 1997) - Union Européenne.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur les activités de la délégation : conclusion de la Conférence intergouvernementale et traité d'Amsterdam, examen des propositions d'actes communautaires (juin-septembre 1997) [n° 0044 (97-98)] (21 octobre 1997) - Union européenne.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur les activités de la délégation : l'Union européenne au lendemain du traité d'Amsterdam, questions économiques, examen des propositions d'actes communautaires (octobre-mi-novembre 1997) [n° 0105 (97-98)] (26 novembre 1997) - Union européenne.

QUESTIONS

n° 1 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2037). - Ministère : Affaires européennes - *Politique sociale de l'Union européenne* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2084) - Politique sociale

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France**, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1541, 1542) : quarantième anniversaire du Traité de Rome. Travaux de la Conférence intergouvernementale. Politique étrangère et de sécurité commune. Efficacité des institutions communautaires. Meilleure association de parlements nationaux à la construction européenne. Mise en place de l'euro. Situation de l'emploi. Conséquences de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Politique commerciale de la Communauté européenne : aspect social et humain.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne** - (26 juin 1997) Auteur de la question et représentant de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (p. 2084, 2086) : présente sa question.

GÉRARD (Alain), sénateur (Finistère) RPR.

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 12 novembre 1996 ; fin de mission le 12 mai 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement de territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84

(97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Presse écrite [n° 0086 (97-98), tome 11] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 729). - Ministère : Education - *Réorganisation de l'année universitaire* - Réponse le 7 février 1997 (p. 730) - Universités

Questions orales sans débat :

n° 514 (JO Débats du 30 novembre 1996) (p. 6388). - Ministère : Agriculture - *Adaptation de la loi relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail au secteur de la pêche* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 23) - Pêche

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales** [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2267) : avec les membres du groupe du RPR, votera le projet de loi amendé.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture** [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2808, 2810) : modification du contexte international. Formation jeunes pêcheurs. Etablissements d'enseignement maritime. Cotisations de retraite complémentaire facultatives. Cas des ostréiculteurs dépendants du régime de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM. Votera ce texte à titre personnel et au nom de ses collègues des départements maritimes de l'Atlantique et de la Manche.

- **Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)]** - (6 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3334, 3335) : inadaptation de la perception de la TVA au lieu d'établissement du prestataire. Passage au régime commun de TVA et conséquences. Le groupe du RPR votera la résolution adoptée par la commission des finances.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - Au nom de la commission des affaires culturelles - **Art. 18 bis (institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité)** (p. 3887) : son amendement n° I-44 : limitation de la durée d'application de la taxe sur le hors-média ; rejeté. (p. 3888) : son amendement n° I-45 : intégration dans l'assiette de la taxe sur le hors-média des dépenses publicitaires des professionnels du tourisme ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 terdecies (p. 3945) : son amendement n° I-181 : possibilité pour les personnes publiques de céder gratuitement du matériel informatique aux associations scolaires ; adopté.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4062, 4064) : enseignement technique. Relations avec l'entreprise. Réforme nécessaire du système d'orientation des élèves. Plan d'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Matériels ; financement ; aide de l'Etat aux collectivités locales ; propose la mise à disposition des matériels obsolètes au bénéfice des associations de soutien scolaire.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la presse écrite (p. 4231, 4232) : recentrage des aides de l'Etat : presse d'information générale et politique. Fonds d'aide au développement du portage. Presse à faibles ressources publicitaires : augmentation des aides. Diminution de la compensation des charges téléphoniques des entreprises de presse. Contribution budgétaire au transport postal et ferroviaire de la presse. Plan de développement des quotidiens. Taxe de 1 % sur les investissements publicitaires hors média. Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits de la presse pour 1998.

GERBAUD (François), sénateur (Indre) RPR.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Comité de gestion du fonds de péréquation des transports aériens.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 35 (96-97)] portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0177 (96-97)] (15 janvier 1997) - **Transports**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement ¹

n° 10 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 732). - Ministère : Aménagement du territoire - *Aides à la création d'emplois dans le monde rural* - Réponse le 7 février 1997 (p. 732) - **Emploi**

n° 10 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1276). - Ministère : Francophonie - *Sort de deux français détenus en Afghanistan* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1277) - **Politique internationale**

n° 7 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3442). - Ministère : Equipement - *Fusion d'Air France et d'Air Inter* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3442) - **Transports aériens**

Questions orales sans débat :

n° 30 (JO Débats du 18 septembre 1997) (p. 2176). - Ministère : Equipement - *Conséquences de la non-privatisation d'Air France* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3032) - **Transports aériens**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 132, 134) : responsabilité de l'Etat en matière d'infrastructures ferroviaires. Grève de décembre 1995. Caractère symbolique de la SNCF. Endettement. Concertation dans la préparation du projet de loi. Propositions : maintien des statuts des personnels ; clarification des modalités de transfert des biens au nouvel établissement public Réseau ferré national. RFN ; rationalisation de la gestion de la SNCF ; reprise de la dette ; consultation préalable des collectivités locales avant détermination par l'Etat de la consistance du réseau ; compensation financière de la régionalisation des transports régionaux des voyageurs. Propose l'adoption de ce projet de loi assorti des amendements de la commission.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Exception d'irrecevabilité** (p. 180) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Récuse l'argument d'atteinte au principe d'égalité invoqué par les auteurs de la motion. **Question préalable** (p. 184, 185) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Directives européennes. Maintien du monopole d'exploitation de la SNCF. - **Demande de renvoi à la commission** (p. 189, 190) : s'oppose à la motion n° 28 de M. Claude Billard tendant au renvoi à la commission. - **Avant l'art. 1er** (p. 190) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Aubert Garcia (insertion dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire d'une disposition prévoyant un schéma multimodal des transports). (p. 191) : s'oppose à l'amendement n° 70 de Mme Hélène Luc (proposition par le Gouvernement, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, d'une réforme de l'article 90 du Traité de Rome). (p. 192, 195) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard, n° 71 (rapport au Parlement sur l'évolution des services publics de transport ferroviaire dans le cadre de la construction européenne), n° 72 (financement de la SNCF par l'émission de titres de créances sans intérêts, garantis par l'Etat), n° 73 (prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagés par une taxation des opérations sur les marchés monétaires) et n° 74 de repli. - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 204, 233) : ses amendements, n° 4 rédactionnel, et n° 5 : substitution de l'appellation "France Rail" à l'appellation "Réseau ferré national" ; retiré au profit de l'amendement n° 42 du Gouvernement qu'il accepte (substitution de l'appellation "Réseau ferré de France" à l'appellation "Réseau ferré national"). Son amendement n° 6 : réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 274 et n° 275 de Mme Hélène Luc. Son amendement n° 7 : référence à la LOTI ; adopté. Son amendement n° 8 : référence au schéma du réseau ferroviaire prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ; adopté. (p. 221) : son amendement n° 9 : référence aux impératifs de sécurité et de continuité du service public ;

adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 284 de M. Claude Billard. (p. 223, 227) : ses amendements rédactionnels n° 10, n° 11 et n° 12 ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 49 de M. Aubert Garcia et n° 76 de Mme Hélène Luc. S'oppose aux amendements de repli de M. Aubert Garcia n° 50 à n° 53. S'oppose aux amendements de repli de M. Claude Billard n° 75, n° 77 à n° 85, n° 87, n° 90, n° 91, n° 93 à n° 97, n° 99 à n° 114, n° 116 à n° 121. S'oppose aux amendements de repli de Mme Hélène Luc n° 89, n° 92, n° 98 et n° 86 et de M. Jean-Luc Bécart n° 115. Accepte l'amendement n° 88 de M. Claude Billard (notion de cohérence du réseau). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 285 du Gouvernement.

- Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Art. 2 (*conseil d'administration et statuts de l'établissement*) (p. 258, 259) : ses amendements n° 13 : possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration ; et n° 14 de précision ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 54 de M. Aubert Garcia et n° 122 de M. Claude Billard ainsi qu'aux amendements n° 124 (composition du conseil d'administration comprenant notamment des élus, des représentants des usagers et du personnel et des représentants de la SNCF), n° 125 (décret d'application : avis préalable des organisations syndicales représentatives du personnel de l'établissement) et n° 126 (possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration) de ce dernier auteur. Demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Georges Berchet, sur le même objet que les amendements n° 13 et n° 126 précités. Accepte l'amendement n° 44 de M. Guy Cabanel (conditions de représentation des usagers). - Art. 3 (*règles de gestion de RFN*) (p. 268, 269) : s'oppose aux amendements de suppression n° 55 de M. Aubert Garcia et n° 127 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 130 (suppression de la possibilité de création de filiales ou de prises de participation) et de M. Claude Billard, de repli, n° 131, n° 132 et n° 133. S'oppose aux amendements du même auteur n° 134 (garantie de la mission de gestionnaire unique de l'infrastructure confiée à la SNCF), n° 135 (soumission au contrôle de la Cour des comptes), n° 136 (non-application à Réseau ferré de France, RFF, et à la SNCF des dispositions de la loi n° 94-631 complétant le code des domaines de l'Etat et relative à la constitution de droits réels sur le domaine public) et n° 129 (décret d'application après avis des organisations syndicales). Accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (autonomie des filiales), et sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 276 de Mme Hélène Luc. - Après l'art. 3 (p. 270) : son amendement n° 15 : maintien des statuts des personnels de la SNCF ; adopté. Estime satisfait par l'amendement n° 15 précité l'amendement sur le même objet n° 137 de M. Claude Billard. - Art. 4 (*biens apportés à RFN*) (p. 273, 274) : son amendement n° 16 : énumération des biens transférés ; adopté. (p. 275, 277) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de Mme Hélène Luc n° 277 (exclusion des triages), n° 280 (exclusion des chantiers de transport combiné), n° 281 (interdiction de céder ou concéder les chantiers de transport combiné à d'autres opérateurs que la SNCF), n° 278 (exclusion des installations de signalisation, de sécurité, de traction électrique) et n° 279 (exclusion des installations de communication). Son amendement n° 17 : biens exclus de l'apport ; adopté après modification par les sous-amendements n° 286 du Gouvernement et n° 282 de la commission saisie pour avis, qu'il accepte. S'oppose aux amendements de suppression n° 56 de M. Aubert Garcia et n° 138 de Mme Hélène Luc ainsi qu'à l'amendement n° 141 de M. Claude Billard (relations du réseau de télécommunications de la SNCF avec France Télécom). - Après l'art. 4 (p. 278) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour RFF, par dérogation à la loi du 2 janvier 1970 de confier à la SNCF la gestion domaniale de tout ou partie des biens

transférés). (p. 279, 280) : s'oppose aux amendements n° 143 de Mme Hélène Luc (contrat de plan entre l'Etat, la SNCF et RFF) et n° 144 de M. Claude Billard (préservation du maillage actuel du réseau dans l'attente d'un nouveau contrat de plan). - Art. 5 (*substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF*) (p. 283) : s'oppose aux amendements de suppression n° 57 de M. Aubert Garcia et n° 145 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 149 de ce dernier auteur (principe selon lequel RFF est son propre assureur). - Art. 6 (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) (p. 298, 299) : ses amendements, sur le même objet, n° 43 ; retiré ; et n° 18 : relèvement du montant de la dette inscrite au passif de RFF ; adopté. (p. 300) : accepte l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (précision quant aux caractéristiques, en durée et en taux, de la dette reprise), et sur cet amendement, le sous-amendement n° 287 du Gouvernement. (p. 304, 305) : s'oppose aux amendements de suppression n° 58 de M. Aubert Garcia et n° 150 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 152 (inscription de la dette de la SNCF au passif de RFF), n° 153 (possibilité pour RFF d'émettre des emprunts bonifiés garantis par l'Etat), n° 154, n° 155 et n° 156 (moratoires au versement de dividendes ou de contribution volontaire ou exceptionnelle à l'Etat), n° 157 (autorisation d'émission par RFF de titres de créances négociables représentatifs) et n° 158 (possibilité pour les titres représentatifs de la dette de faire l'objet d'offres publiques d'échange avec des titres de la dette de l'Etat), ainsi qu'à l'amendement n° 159 de Mme Hélène Luc (rapport annuel au Parlement sur l'évolution de la situation de RFF). Accepte l'amendement n° 69 du Gouvernement, identique au n° 18 précité de la commission. - Art. 7 (*exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts*) (p. 311) : s'oppose aux amendements de suppression n° 59 de M. Aubert Garcia et n° 160 de M. Claude Billard ainsi qu'à l'amendement n° 161 de ce dernier auteur (délai d'exemption de RFF du versement de dividendes ou contribution exceptionnelle ou volontaire représentative de l'impôt sur les sociétés). - Avant l'art. 8 (p. 313) : s'oppose à l'amendement n° 165 de M. Claude Billard (en cas de déficit comptable d'une entreprise, déplaçonnement du dégrèvement de taxe professionnelle prévu par le paragraphe V de l'article 1647 B sexies du code général des impôts). - Art. 8 (*harmonisation des règles de la fiscalité locale*) (p. 317) : sur l'amendement de précision n° 34 de la commission saisie pour avis, qu'il accepte, son sous-amendement n° 40 : limitation du régime fiscal dérogatoire aux entreprises de transport public ; adopté. Sur le même objet, son amendement n° 19 ; devenu sans objet. S'oppose aux amendements de suppression n° 60 de M. Aubert Garcia et n° 162 de M. Claude Billard ainsi qu'à l'amendement n° 164 de ce dernier auteur (suppression de la filiale France-Wagon et réintégration dans la SNCF). Accepte l'amendement rédactionnel n° 35 de la commission saisie pour avis. - Art. 9 (*modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts*) (p. 320) : s'oppose à l'amendement n° 61 de suppression de M. Aubert Garcia ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 167 (inaccessibilité du capital de RFF) et n° 168 (non perception d'impôts, droits et taxes sur les reprises de provisions résultant des transferts mentionnés aux articles 4 et 5). - Art. 10 (*domanialité publique des biens immobiliers de RFN*) (p. 323, 330) : ses amendements n° 20 : possibilité d'habiliter les agents de la SNCF à constater les infractions commises sur le domaine de RFF ; et n° 21 : déclassements affectant la consistance du réseau : avis de la région concernée ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 62 de M. Aubert Garcia et n° 169 de M. Claude Billard. S'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Hélène Luc (domanialité publique des biens constitutifs de l'infrastructure et des immeubles non affectés à l'exploitation des services de transport). S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 172 (maintien d'un corps unique de contrôleurs assermentés dépendant de la SNCF) et n° 173 (suppression de la possibilité de cession des biens immobiliers de RFF à l'Etat ou aux collectivités territoriales). Sur les consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, s'oppose aux amendements, de Mme Hélène Luc n° 175 et de

M. Claude Billard n° 174, n° 176, n° 177, n° 180, n° 181, n° 182, n° 183, n° 178, n° 179, n° 184 et n° 185. - Art. 11 (*intégration du réseau ferré national à la grande voirie*) (p. 333) : s'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Aubert Garcia et n° 186 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 187 de ce dernier auteur (personnel de sûreté de RFF : recours à des agents publics ou à des agents de la SNCF mis à disposition). - Art. 12 (*ressources de RFF*) (p. 336, 337) : son amendement n° 22 : référence à l'importance économique, sociale et environnementale des infrastructures ferroviaires ; adopté. (p. 344, 346) : s'oppose aux amendements de suppression n° 64 de M. Aubert Garcia et n° 188 de M. Claude Billard. Accepte l'amendement n° 41 de M. Marcel Deneux (substitution des mots "utilisation du" aux mots "circulation sur le" réseau ferré national). Sur les ressources de RFF, s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 189 à n° 191 et n° 193. S'oppose aux amendements du même auteur, relatifs aux paramètres à prendre en compte dans le calcul de la redevance versée par la SNCF, n° 192 et n° 194 à n° 197, et n° 199 ainsi qu'à l'amendement sur le même objet n° 198 de Mme Hélène Luc. Sur les amendements de la commission saisie pour avis, accepte le n° 37 rédactionnel et demande le retrait du n° 36 (suppression de la référence à l'harmonisation des conditions de la concurrence intermodale). S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 200 de précision ; n° 201 (décret en Conseil d'Etat après avis des organisations représentatives du personnel de RFF), n° 202 et n° 203 (plafonnement du montant annuel de redevance versé par la SNCF), n° 204 à n° 207 (emprunts obligataires bonifiés par l'Etat émis par RFF). - Avant l'art. 13 (p. 349) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 208 (conventions de financement entre RFF et la SNCF) et n° 209 (consultation du Conseil national des transports pour l'établissement du schéma national des transports).

- Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Art. 13 (*harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI*) (p. 378) : son amendement n° 23 : réaffirmation des principes du service public ; adopté. (p. 390, 391) : s'oppose aux amendements de suppression n° 65 de M. Aubert Garcia et n° 210 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 212 (suppression de la modulation tarifaire temporelle), n° 213 (exclusivité des missions de gestion de l'infrastructure confiées par la SNCF à RFF), n° 214 (filiales : objectif de développement du transport ferroviaire), n° 215 (exonérations de TVA au bénéfice de la SNCF) et n° 216 (affectation au développement du transport ferroviaire). Sur l'utilisation du produit de la vente des biens immobiliers déclassés par la SNCF, s'oppose aux amendements du même auteur n° 216 à n° 218, n° 220, n° 221 et n° 223, ainsi qu'aux amendements n° 219 de M. Ivan Renar et n° 222 de M. Robert Pagès. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 224 (concours financiers de l'Etat), n° 225, n° 226, n° 228, n° 229, n° 231 et, de Mme Hélène Luc, n° 230 (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat). Accepte l'amendement n° 227 de M. Claude Billard (référence au droit au transport défini par la LOTI). S'oppose aux amendements du même auteur n° 232 (participation au financement des services publics du transport ferroviaire demandée aux groupes et entreprises industrielles et commerciaux fournisseurs ou bénéficiaires) et n° 233 (organisation d'un service national de messagerie à partir du SERNAM). S'oppose aux amendements du même auteur, ayant pour objet la dissolution des filiales du SERNAM, n° 234 à n° 238, n° 240 à n° 253. - Art. 14 (*mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF*) (p. 399, 401) : son amendement n° 24 : durée de l'expérimentation et caractère réversible ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 66 de M. Aubert Garcia et n° 254 de M. Claude Billard. Sur les amendements de ce dernier auteur, s'oppose aux n° 258 (coordination avec la SNCF), n° 259 (coordination avec les collectivités territoriales) et n° 260 (contribution d'équilibre versée par l'Etat à la région : garantie de l'affectation au transport

ferroviaire par la SNCF) ; accepte le n° 256 (compensation intégrale et non forfaitaire des charges transférées) et sur le même objet s'oppose au n° 255 ; s'oppose aux n° 263 (établissement de la convention région-SNCF sur la consistance et les conditions de fonctionnement et de financement des services en consultation avec les collectivités territoriales concernées), n° 257 (tarification par la SNCF) et n° 262 (contrôle des chambres régionales des comptes). S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Aubert Garcia (mention que les expériences ne pourront porter atteinte à la cohérence du réseau ferré national et à l'accessibilité à ce réseau). Accepte l'amendement n° 38 de la commission saisie pour avis (exclusion des dépenses correspondant à la compensation forfaitaire de l'Etat de l'assiette de la contribution des régions expérimentatrices au fonds de correction des déséquilibres régionaux). - Après l'art. 14 (p. 404, 405) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 264 (majoration du versement "transport" destiné à financer l'effort des collectivités en matière de transport collectif décentralisé) et n° 265 (relèvement de la taxe versée par les concessionnaires d'autoroutes). - Art. 15 (*dispositions transitoires*) (p. 406, 407) : ses amendements n° 25 et n° 26 : dispositifs juridiques transitoires ; adoptés. S'oppose aux amendements de suppression n° 68 de M. Aubert Garcia et n° 266 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 267 de ce dernier auteur (réactualisation du barème de la taxe à l'essieu). - Après l'art. 15 (p. 409, 411) : son amendement n° 27 : rapport d'évaluation au Parlement ; adopté après modification par le sous-amendement n° 283 de la commission saisie pour avis, pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 269 (relèvement de la fiscalité de la capitalisation des primes d'assurance-vie et des cessions d'actifs placées sous forme d'OPCVM) et n° 270 (rapport au Parlement sur les distorsions de concurrence entre les transports routiers et ferroviaires de marchandises), ainsi qu'à l'amendement n° 271 de Mme Hélène Luc (rapport au Parlement sur les filiales de la SNCF). - Intitulé du projet de loi Accepte l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis ("Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire"). - Sur l'ensemble (p. 412, 413) : remerciements, notamment au Gouvernement pour la communication des avant-projets de décrets.

- Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1854, 1856) : intercommunalité. Avis du Conseil d'Etat sur l'application de la loi relative à l'administration territoriale de la République. Département de l'Indre. Clarification des compétences. Survie des petites communes.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) (p. 4617, 4619) : réflexion sur le futur schéma aéroportuaire. Sûreté ; programme de transferts des missions assurées par la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins à des agents privés payés par les gestionnaires d'aéroports ; demande le maintien des subventions provenant du budget annexe de l'aviation civile ; conséquences pour les petits aéroports. Harmonisation européenne des taux des redevances ; taxe de sécurité. Directive européenne du 15 octobre 1996 prévoyant l'ouverture du marché de l'assistance en escale ; comité des usagers ; rémunération de l'accès aux installations aéroportuaires ; surcoût financier. Suppression du commerce hors taxe intra-européen, ou duty free ; conséquences en terme de recettes des aéroports et d'emplois. Avenir d'Orly.

**Aménagement du territoire et environnement - I -
Aménagement du territoire**

- (5 décembre 1997) (p. 4658, 4659) : politique décevante d'aménagement du territoire. Environnement et aménagement du territoire. Canal Rhin-Rhône. Révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Réforme de la politique agricole commune. "Paquet Santer". Maintien des fonds : fonds de gestion de l'espace rural, fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables et fonds de péréquation des transports aériens. Ne votera pas ce projet de budget.

GIACOBBI (François), sénateur (Haute-Corse) RDSE.

décédé le 7 mars 1997 (JO Lois et décrets du 8 mars 1997). Eloge funèbre le 23 septembre 1997.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

GINESY (Charles), sénateur (Alpes-Maritimes) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Tourisme [n° 0087 (97-98), tome 16] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Art. 72 bis (signature de la feuille de questions) (p. 1918) : son amendement de coordination n° 103 ; adopté.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4893, 4894) : résultats de l'année 1997. Evolution des crédits. Concurrence. Diminution du financement public du GIE Maison de la France. Secteur de la petite hôtellerie indépendante. Exemple du département des Alpes-maritimes. Crédits de la Société française pour l'assurance du capital-risque, SOFARIS. Europe. Abaissement du taux de TVA. Absence d'encadrement communautaire spécifique. S'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget.

GIRAULT (Jean-Marie), sénateur (Calvados) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Rapport, déposé au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 192 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme de la procédure criminelle [n° 0275 (96-97)] (20 mars 1997) - **Procédure pénale.**

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Territoires d'outre-mer [n° 0090 (97-98), tome 8] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - (25 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1630, 1632) : principe du double degré de juridiction d'assises virtuellement acquis. Avantage à légiférer hors de toute pression médiatique. Nécessaire maintien à vingt-trois ans de l'âge requis pour être juré. Question sur l'opportunité de la motivation des jugements. Difficultés liées à la mise en application de cette motivation. Rappels sur l'organisation actuelle des délibérations d'assises. Abandon de la motivation différée. Absence de motivation de l'acte législatif. Caractère déterminant de l'intime conviction. Demande au Sénat d'adopter ce texte amendé par la commission. - Titre Ier (dispositions instituant le tribunal d'assises) (p. 1683) : accepte l'amendement n° 173 de M. Robert Badinter (substitution du terme de "tribunal criminel" à celui de "tribunal d'assises"). - Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises) - Art. 231-2 du code de procédure pénale (siège du tribunal d'assises) (p. 1695) : son amendement n° 1 : fixation du siège du tribunal d'assises par décret en Conseil d'Etat ; adopté. - Art. 231-4 du code de procédure pénale (sections du tribunal d'assises) (p. 1695) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. - Art. 231-5 du code de procédure pénale (sessions du tribunal d'assises) (p. 1696) : son amendement de précision n° 3 ; adopté. - Art. 231-8 du code de procédure pénale (dispositions introductives relatives à la composition du tribunal d'assises) (p. 1696) : son amendement n° 4 : suppression de la référence aux magistrats professionnels ; adopté. - Art. 231-9 du code de procédure pénale (conditions d'exercice des fonctions du ministère public près le tribunal d'assises) (p. 1696) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté. - Art. 231-18 du code de procédure pénale (causes d'incompatibilité avec la fonction de magistrat du tribunal d'assises) (p. 1696) : son amendement n° 6 : suppression de la référence à certains articles du code de procédure pénale ; adopté. - Art. 231-21 du code de procédure pénale (conditions générales d'aptitude aux fonctions de juré) (p. 1697, 1698) : ses amendements n° 7 : maintien à 23 ans de l'âge minimum des jurés ; et n° 8 : référence à l'unique liste électorale des communes ; adoptés. - Art. 231-22 du code de procédure pénale (énumération des personnes incapables d'être juré) (p. 1698, 1700) : son amendement n° 281 : suppression de**

l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pénale; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 153 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pour délit). - **Art. 231-28 du code de procédure pénale (liste préparatoire à la liste annuelle de jurés)** (p. 1701) : son amendement de coordination n° 9; adopté. - **Art. 231-30 du code de procédure pénale (établissement de la liste annuelle de jurés)** (p. 1701) : son amendement de précision n° 10; adopté. - **Art. 231-31 du code de procédure pénale (établissement de la liste annuelle de jurés)** (p. 1701) : son amendement rédactionnel n° 11; adopté. - **Art. 231-35 du code de procédure pénale (information des jurés tirés au sort)** (p. 1701) : son amendement de coordination n° 12; adopté. - **Art. 231-47 du code de procédure pénale (communication des pièces du dossier à chacun des accusés et partie civile)** (p. 1702) : son amendement n° 13; communication gratuite des pièces du dossier; adopté. Accepte l'amendement identique n° 154 de Mme Nicole Borvo. - **Art. 231-48 du code de procédure pénale (pièces du dossier communiquées à titre onéreux)** (p. 1703) : son amendement de conséquence n° 14; adopté. Accepte l'amendement identique n° 155 de Mme Nicole Borvo. - **Art. 231-51 du code de procédure pénale (personnes renvoyées devant le tribunal d'assises pour délit connexe)** (p. 1703) : son amendement rédactionnel n° 15; adopté. Accepte l'amendement de suppression n° 177 de M. Robert Badinter. - **Art. 231-54 du code de procédure pénale (jonction des procédures devant le tribunal d'assises)** (p. 1704) : s'oppose à l'amendement n° 178 de M. Robert Badinter (suppression de la mention spécifique au ministère public). - **Art. 231-57 du code de procédure pénale (appel des jurés et sanction des jurés défaillants)** (p. 1706) : s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Robert Badinter (différenciation des peines encourues par les jurés insoumis et par les jurés déserteurs). Ses amendements n° 16 : condamnation d'un juré défaillant; et n° 17 : montant de l'amende encourue; adoptés. - **Art. 231-58 du code de procédure pénale (radiation de noms de jurés à l'initiative du tribunal d'assises)** (p. 1706, 1707) : son amendement n° 18 : déplacement de la disposition relative à la vérification de l'aptitude des jurés; adopté. Accepte l'amendement n° 180 de M. Robert Badinter (suppression de l'adverbe "notoirement" caractérisant une situation maritale). - **Art. 231-61 du code de procédure pénale (révision de la liste du jury avant le jugement)** (p. 1708) : son amendement rédactionnel n° 19; adopté. - **Art. 231-66 du code de procédure pénale (composition du jury de jugement)** (p. 1709) : s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Nicole Borvo (nombre de jurés porté de cinq à neuf). - **Art. 231-74 du code de procédure pénale (prestation de serment des jurés)** (p. 1711) : son amendement n° 282 : substitution du mot "personne" au mot "homme"; adopté. S'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 182 (accent porté à la présomption d'innocence de l'accusé) et n° 184 (référence spécifique aux femmes). - **Après l'art. 231-76 du code de procédure pénale** (p. 1713) : son amendement n° 20 : enregistrement sonore des procès; retiré. - **Art. 231-77 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel des débats)** (p. 1715, 1716) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 185 (sténotypie intégrale des débats) et n° 186 (prise en charge des frais de transcription écrite des enregistrements). - **Art. 231-78 du code de procédure pénale (police de l'audience et direction des débats)** (p. 1717) : son amendement n° 22 : suppression d'une référence à l'avocat de l'accusé; adopté. - **Art. 231-79 du code de procédure pénale (pouvoirs du président dans la recherche de la vérité)** (p. 1717, 1719) : sur l'amendement n° 188 de M. Robert Badinter (qualification des pouvoirs du président), accepte le sous-amendement n° 285 du Gouvernement. Son amendement rédactionnel n° 23; adopté. - **Art. 231-80 du code de procédure pénale (droit des assesseurs et des jurés de poser des questions)** (p. 1720) : accepte l'amendement n° 189 de M. Robert Badinter (obligation faite aux jurés de ne pas manifester leur opinion). - **Art. 231-81 du code de procédure pénale (droit des parties, du ministère public et des avocats de poser des questions)** (p. 1721) : accepte l'amendement n° 190 de

M. Robert Badinter (possibilité de poser des questions aux experts). - **Art. 231-82 du code de procédure pénale (réquisitions du ministère public)** (p. 1722) : s'oppose à l'amendement n° 191 de M. Robert Badinter (suppression de l'obligation faite au tribunal de statuer sur les réquisitions du ministère public). - **Art. 231-83-1 du code de procédure pénale (troubles à l'audience exercés par une personne autre que l'accusé)** (p. 1722) : accepte les amendements de M. Robert Badinter, n° 192 (remplacer les mots "le président ordonne" par les mots "le président peut ordonner") et n° 193 (remplacer le mot "punir" par le mot "condamner"). - **Art. 231-83-2 du code de procédure pénale (prise de notes par les magistrats et les jurés pendant les débats)** (p. 1723) : son amendement de suppression n° 24; adopté. - **Art. 231-89 du code de procédure pénale (sommation à un accusé refusant de comparaître)** (p. 1724) : accepte l'amendement n° 194 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de faire faire cette sommation par un chef d'établissement pénitentiaire). - **Art. 231-90 du code de procédure pénale (refus persistant de l'accusé après sommation à comparaître)** (p. 1725) : accepte l'amendement n° 196 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de faire notifier des jugements à un accusé absent par un chef d'établissement pénitentiaire). - **Art. 231-92 du code de procédure pénale (troubles à l'audience commis par l'accusé)** (p. 1728) : son amendement n° 25 : référence à l'article applicable en cas de troubles; adopté. - **Art. 231-96 du code de procédure pénale (témoin défaillant)** (p. 1728) : son amendement n° 26 : jugement d'appel de condamnation pour défaillance confié à la chambre des affaires correctionnelles; adopté. S'oppose à l'amendement n° 197 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition pouvant bénéficier au témoin condamné faute d'avoir comparu). - **Art. 231-97 du code de procédure pénale (lecture de la décision de mise en accusation)** (p. 1750, 1753) : s'oppose à l'amendement n° 198 de M. Robert Badinter (réponse de la défense à l'exposition des charges retenues contre l'accusé). Son amendement n° 283 : observations de la défense après l'exposition des charges retenues contre l'accusé; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 287 du Gouvernement. - **Art. 231-100 du code de procédure pénale (audition des témoins dont le nom n'aurait pas été signifié au ministère public ou aux parties)** (p. 1754) : accepte l'amendement n° 199 de M. Robert Badinter (pouvoirs propres du président). - **Art. 231-102 du code de procédure pénale (nullité de la déposition d'un témoin en l'absence de serment)** (p. 1754) : accepte l'amendement n° 202 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (conditions d'annulation d'un témoignage sans prestation de serment). - **Art. 231-103 du code de procédure pénale (dispense de prestation de serment en cas de seconde déposition)** (p. 1756) : accepte l'amendement n° 204 de M. Robert Badinter (rappel par le président du serment déjà prêt par le témoin). - **Art. 231-105 du code de procédure pénale (maintien du témoin en salle d'audience après sa déposition sauf décision du président)** (p. 1756) : accepte l'amendement n° 205 de M. Robert Badinter (maintien du témoin hors de la salle d'audience après sa déposition, sauf décision du président). - **Art. 231-106 du code de procédure pénale (énumération des témoins "reprochables")** (p. 1758) : accepte l'amendement n° 206 de M. Robert Badinter (personne divorcée de l'accusé, ou vivant, ou ayant vécu notoirement en situation maritale avec l'accusé). - **Art. 231-107 du code de procédure pénale (conditions de nullité de l'audition d'un témoin "reprochable")** (p. 1759) : accepte l'amendement n° 207 de M. Robert Badinter (référence aux pouvoirs propres du président). - **Art. 231-108 du code de procédure pénale (témoin "dénonciateur")** (p. 1760) : accepte l'amendement n° 208 de M. Robert Badinter (opposition de l'une des parties ou du ministère public à l'audition d'un témoin dénonciateur récompensé pécuniairement par la loi). - **Art. 231-111 du code de procédure pénale (présentation des pièces à conviction)** (p. 1761) : accepte l'amendement n° 209 de M. Robert Badinter (décision du président relative à la présentation des pièces à conviction aux parties civiles). -

Art. 231-112 du code de procédure pénale (faux témoignages) (p. 1762) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Robert Badinter (maintien des termes du 1er alinéa de l'article 342 actuellement en vigueur). Son amendement n° 27 : suppression de la référence à une autre session ; adopté. - **Art. 231-114 du code de procédure pénale (accusé, partie civile ou témoin sourd-muet)** (p. 1763) : accepte l'amendement n° 211 de M. Robert Badinter (rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité de communiquer par écrit). - **Art. 231-115 du code de procédure pénale (rédaction du procès-verbal d'audience)** (p. 1764) : demande le retrait de l'amendement n° 157 de Mme Nicole Borvo (plénitude de la responsabilité des greffiers dans la rédaction du procès-verbal). S'oppose à l'amendement n° 212 de M. Robert Badinter (possibilité de faire mention d'éventuelles variations entre les dépositions des témoins et leurs précédentes déclarations). Son amendement n° 28 : suppression du pouvoir de direction du président dans la rédaction du procès-verbal ; adopté. - **Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale** (p. 1767, 1769) : accepte l'amendement n° 289 du Gouvernement (explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité) en soulignant l'obligation morale qui lui est faite de défendre les positions du Sénat devant l'Assemblée nationale. - **Art. 231-117 du code de procédure pénale (clôture des débats)** (p. 1773) : son amendement n° 29 : remise du dossier de la procédure au greffier pendant la délibération ; adopté. - **Art. 231-124 du code de procédure pénale (rappel du mode d'établissement de la preuve avant le retrait du tribunal d'assises)** (p. 1774, 1775) : son amendement n° 30 : maintien de l'adresse aux jurés actuellement en vigueur ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 214 de M. Robert Badinter (suppression de la référence à l'absence de règles desquelles pourrait dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve). - **Art. 231-126 du code de procédure pénale (retrait des magistrats et des jurés dans la chambre des délibérations)** (p. 1775, 1776) : son amendement de coordination n° 31 ; adopté. - **Art. 231-130 du code de procédure pénale (majorité requise pour toute décision défavorable à l'accusé)** (p. 1776) : son amendement de coordination n° 33 ; adopté. - **Art. 231-133 du code de procédure pénale (décision sur la peine)** (p. 1777) : s'oppose à l'amendement n° 215 de M. Robert Badinter (majorité de six voix pour les décisions relatives aux peines d'amende et aux peines accessoires ou complémentaires). - **Art. 231-135 du code de procédure pénale (feuille de questions)** (p. 1777) : son amendement n° 34 : signature de la feuille de questions par le premier juré ; adopté. - **Art. 231-138 du code de procédure pénale (prononcé de la décision)** (p. 1778, 1779) : son amendement n° 35 : lecture à l'audience des textes de loi dont il est fait application ; retiré. Accepte l'amendement n° 273 du Gouvernement (lecture des éléments à charge ou à décharge). - **Art. 231-139 du code de procédure pénale (conséquences de la décision du tribunal)** (p. 1780) : son amendement n° 36 : suppression d'une redondance ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 216 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de déclarer des peines accessoires exécutoires par provision). - **Art. 231-140 du code de procédure pénale (application au tribunal d'assises de la règle "non bis in idem")** (p. 1780) : son amendement n° 37 : extension de cette règle aux personnes exemptées de peine ; retiré. - **Art. 231-141 du code de procédure pénale (révélation au cours des débats de charges contre un accusé acquitté)** (p. 1781) : accepte l'amendement n° 217 de M. Robert Badinter (maintien de l'obligation faite au procureur de la République de requérir l'ouverture d'une information). - **Art. 231-142 du code de procédure pénale (information de l'accusé de la possibilité d'interjeter appel)** (p. 1782) : son amendement n° 38 : début du délai d'appel ; adopté. - **Art. 231-143 du code de procédure pénale (modalités de la décisions sur l'action civile)** (p. 1782) : son amendement n° 39 : suppression de la référence à l'article 10 du code de procédure pénale ; adopté. - **Art. 231-147 du code de procédure pénale (exécution provisoire des décisions du tribunal d'assises)** (p. 1782) : son amendement n° 40 : suppression de la nécessité d'une demande préalable pour ordonner l'exécution provisoire ;

rejeté. - **Art. 231-150 du code de procédure pénale (mise en forme des raisons du jugement du tribunal d'assises)** (p. 1782, 1783) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté. - **Art. 231-151 du code de procédure pénale (document comportant la mise en forme des raisons du jugement)** (p. 1783) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté. - **Art. 231-153 du code de procédure pénale (maintien dans le jugement de la référence au texte de loi appliqué)** (p. 1783) : son amendement de coordination n° 44. - **Art. 231-154 du code de procédure pénale (minutes des jugements rendus par le tribunal d'assises)** (p. 1783) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Robert Badinter (maintien des termes de l'article 177 actuellement en vigueur). - **Art. 231-156 du code de procédure pénale (remise aux parties et au ministère public d'une expédition des jugements du tribunal d'assises)** (p. 1784) : son amendement de précision n° 45 ; adopté. - **Art. 3 (appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises)** - **Art. 232-1 du code de procédure pénale (énumération des personnes auxquelles appartient la faculté de faire appel)** (p. 1787) : accepte l'amendement n° 165 du Gouvernement (droit d'appel de certaines administrations chargées d'exercer l'action publique). - **Art. 232-2 du code de procédure pénale (étendue de l'appel en matière criminelle)** (p. 1790) : accepte l'amendement n° 220 de M. Robert Badinter (restriction des dommages et intérêts demandés par la partie civile au seul aspect des intérêts civils).

- Suite de la discussion - (16 avril 1997) - **Art. 232-3 du code de procédure pénale (appels portés devant une chambre d'appel correctionnel)** (p. 1887, 1888) : son amendement de suppression n° 47 ; adopté. - **Art. 232-5 du code de procédure pénale (appels devant la chambre d'appel correctionnel de jugements rendus sur l'action publique)** (p. 1888) : son amendement de coordination n° 48 ; adopté. - **Art. 232-6 du code de procédure pénale (conséquences de l'appel)** (p. 1888) : son amendement rédactionnel n° 49 ; adopté. - **Art. 232-9 du code de procédure pénale (énumération des jugements séparés du tribunal d'assises susceptibles d'appel)** (p. 1888) : son amendement de précision n° 50 ; adopté. - **Art. 232-10 du code de procédure pénale (énumération des personnes pouvant interjeter appel d'un jugement séparé)** (p. 1889) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. Robert Badinter (réduction du délai d'appel dont dispose le procureur général). - **Art. 232-11 du code de procédure pénale (recevabilité de l'appel de jugements mettant fin à la procédure et juridiction chargée de son examen)** (p. 1889, 1890) : son amendement de coordination n° 51 ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 297 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - **Art. 232-12 du code de procédure pénale (recevabilité de l'appel d'un jugement statuant sur la régularité de l'ordonnance de mise en accusation et juridiction chargée de son examen)** (p. 1891) : son amendement de coordination n° 52 ; adopté. - **Art. 232-13 du code de procédure pénale (recevabilité de l'appel d'un jugement statuant sur une demande de mise en liberté et juridiction chargée de son examen)** (p. 1891) : son amendement de coordination n° 53 ; adopté. - **Art. 232-15 du code de procédure pénale (délais d'appel)** (p. 1891, 1892) : ses amendements, n° 54 : fixation à dix jours du délai d'appel pour la régularité de l'ordonnance de mise en accusation ; et n° 55 de coordination ; adoptés. Accepte l'amendement n° 298 du Gouvernement (fixation à un mois du délai d'appel dont dispose le procureur général) et s'oppose à l'amendement n° 222 de M. Robert Badinter (limitation à dix jours du délai d'appel dont dispose le procureur général). - **Art. 232-16 du code de procédure pénale (délai supplémentaire d'appel)** (p. 1893) : son amendement n° 56 : généralisation du délai supplémentaire octroyé aux autres parties en cas d'appel de l'une d'entre elles ; adopté. - **Art. 232-17 du code de procédure pénale (désistement d'appel)** (p. 1893) : accepte l'amendement de précision n° 223 de M. Robert Badinter. - **Art. 232-20 du code de procédure pénale (appels irrecevables)** (p. 1894) : son amendement de précision n° 57 et ses amendements de coordination n° 58 et n° 59 ; adoptés. Sur son amendement de précision n° 57, accepte le sous-amendement n° 225 de

M. Robert Badinter. - **Art. 234 du code de procédure pénale (formation de sections d'assises)** (p. 1894) : son amendement de suppression n° 60 ; adopté. - **Art. 235 du code de procédure pénale (tenue des audiences de la cour d'assises dans un lieu autre que le siège de la cour d'appel)** (p. 1895) : s'oppose à l'amendement n° 227 de M. Robert Badinter (consultation des bâtonniers du ressort de la cour d'assises). - **Art. 4 bis (composition de la cour d'assises)** (p. 1895) : son amendement de suppression n° 61 ; adopté. - **Art. 5 (fonctions du ministère public auprès de la cour d'assises)** (p. 1895) : son amendement de coordination n° 62 ; adopté. - **Après l'art. 6 (p. 1896)** : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Robert Badinter (désignation du président de la cour d'assises par l'assemblée générale des magistrats du siège membre de la cour d'appel). - **Art. 10 (incompatibilités avec la fonction de magistrat de la cour d'assises)** (p. 1896) : son amendement de coordination n° 63 ; adopté. - **Art. 11 (conditions d'aptitude aux fonctions de juré de la cour d'assises)** (p. 1897) : son amendement de précision n° 64 ; adopté. - **Art. 16 (nombre de jurés de la liste annuelle et répartition par commune)** (p. 1897) : ses amendements, n° 65 : fixation du nombre de jurés à un pour 2 600 habitants ; et 66 de précision ; adoptés. - **Art. 17 (établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle)** (p. 1897) : son amendement de coordination n° 67 ; adopté. - **Art. 18 (rôle du maire après l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle)** (p. 1898) : son amendement n° 68 : suppression du deuxième alinéa ; adopté. Inutilité d'un alinéa reprenant mot pour mot la rédaction de l'article 261-1 actuellement en vigueur. - **Art. 19 (composition de la commission chargée de dresser la liste annuelle)** (p. 1898) : son amendement n° 69 : désignation d'un conseiller par chaque conseil général de la région ; adopté. - **Art. 20 (rôle de la commission chargée de dresser la liste annuelle)** (p. 1899) : son amendement de coordination n° 70 ; adopté. - **Art. 21 (liste spéciale des jurés suppléants)** (p. 1899) : ses amendements n° 71 de précision et n° 72 de coordination ; adoptés. - **Après l'art. 32 (p. 1900)** : son amendement de coordination n° 73 ; adopté. - **Art. 36 (sanctions des jurés défaillants)** (p. 1901) : ses amendements de coordination n° 74 et n° 75 ; adoptés. - **Art. 37 (radiations de la liste de session)** (p. 1901) : son amendement rédactionnel n° 76 ; adopté. - **Art. 38 (retrait provisoire de la liste de session)** (p. 1901) : son amendement de coordination n° 77 ; adopté. - **Art. 39 (serment des jurés)** (p. 1902) : son amendement n° 286 : substitution des mots "à toute personne" aux mots "à un homme" ; adopté. - **Art. 42 (enregistrement sonore des débats)** (p. 1903) : accepte l'amendement de coordination n° 292 du Gouvernement. - **Art. 43 (devoir de neutralité du président)** (p. 1903) : son amendement de coordination n° 80 ; adopté. - **Art. 44 (pouvoirs du président)** (p. 1903) : accepte l'amendement de coordination n° 293 du Gouvernement. - **Art. 44 bis (questions posées par les assesseurs et les jurés)** (p. 1904) : accepte l'amendement de coordination n° 239 de M. Robert Badinter. - **Art. 45 (questions aux accusés, aux témoins et à toute personne appelée à la barre)** (p. 1904) : accepte l'amendement de coordination n° 240 de M. Robert Badinter. - **Art. 45 bis (réquisitions du ministère public)** (p. 1904) : son amendement de suppression n° 81 ; adopté. - **Art. 45 quater (prise de notes au cours des débats)** (p. 1905) : son amendement de suppression n° 82 ; adopté. - **Art. 46 (recevabilité des exceptions tirées d'une nullité concernant la procédure suivie devant le tribunal d'assises)** (p. 1905) : accepte l'amendement n° 242 de M. Robert Badinter (suppression de la forclusion des exceptions de nullité non soulevées avant la clôture des débats). - **Art. 47 (refus de comparaître devant la cour d'assises et troubles à l'audience)** - **Art. 319 du code de procédure pénale (refus de comparaître opposé par l'accusé)** (p. 1907) : accepte l'amendement de suppression n° 243 de M. Robert Badinter. - **Art. 320 du code de procédure pénale (refus persistant de comparaître après sommation à l'accusé)** (p. 1907) : accepte l'amendement de suppression n° 244 de M. Robert Badinter. - **Après l'art. 47 (p. 1907)** : son amendement n° 83 : rappel des principes fondamentaux des débats devant la cour d'assises, dès le début de la division relative à la production des preuves ; adopté. - **Art. 48 (témoin défaillant)** (p. 1908) :

son amendement n° 84 : appel des condamnations de témoins défaillants devant la chambre des appels correctionnels ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 245 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition bénéficiant au témoin condamné faute d'avoir comparu). - **Art. 49 (lecture de la décision de mise en accusation et du jugement du tribunal d'assises)** (p. 1909) : ses amendements, n° 85 : suppression d'une référence aux jurés ; n° 284 de coordination pour lequel il accepte le sous-amendement n° 288 du Gouvernement ; n° 86 de coordination et n° 87 de précision ; adoptés. - **Art. 53 (procès-verbal d'audience)** (p. 1910) : ses amendements de coordination n° 88 et rédactionnel n° 89 ; adoptés. - **Art. 54 (témoin "reprochable")** (p. 1910) : accepte l'amendement de coordination n° 249 de M. Robert Badinter. - **Art. 54 bis (opposition à la prestation de serment)** (p. 1911) : accepte l'amendement de coordination n° 250 de M. Robert Badinter. - **Art. 55 (dénonciateurs)** (p. 1911) : accepte l'amendement de coordination n° 251 de M. Robert Badinter. - **Art. 56 (faux témoignages)** (p. 1911) : son amendement de coordination n° 90 ; adopté. - **Art. 56 bis (audition par la cour d'assises de l'enregistrement de la déposition d'un témoin ou d'un expert devant le tribunal d'assises)** (p. 1912) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 252 de M. Robert Badinter. Ses amendements n° 291 : impossibilité absolue d'être présent à l'audience ; n° 91 : enregistrement des dépositions de personnes autres que les témoins et les experts ; et n° 92 : substitution d'une faculté du président à une obligation faite au président ; adoptés. - **Art. 57 (désignation d'un interprète)** (p. 1913) : son amendement de coordination n° 93 ; adopté. - **Art. 59 (clôture des débats)** (p. 1914) : son amendement de coordination n° 94 ; adopté. - **Art. 62 (questions posées lorsqu'est invoquée l'existence d'une cause d'irresponsabilité pénale)** (p. 1914) : son amendement n° 95 : suppression d'une référence inutile aux premier et second alinéas ; adopté. - **Art. 65 (instruction lue avant que la cour d'assises se retire)** (p. 1915) : son amendement de coordination n° 96 ; adopté. - **Art. 66 (retrait dans la chambre des délibérations avec le dossier de la procédure)** (p. 1915) : son amendement de coordination n° 97 ; adopté. - **Art. 69 (décision défavorable à l'accusé)** (p. 1916) : son amendement rédactionnel n° 99 et son amendement n° 100 : fixation à neuf voix sur douze de la majorité nécessaire pour condamner ; adoptés. - **Art. 71 (conséquences du vote sur l'application d'une cause d'irresponsabilité pénale)** (p. 1917) : accepte l'amendement de coordination n° 290 du Gouvernement. - **Art. 72 (vote sur la peine)** (p. 1918) : ses amendements de conséquence n° 101 et n° 102 ; adoptés. - **Art. 74 (suppression de l'obligation de lire à l'audience les textes dont il est fait application)** (p. 1918, 1919) : son amendement de coordination n° 104 ; adopté. Accepte l'amendement de coordination n° 296 du Gouvernement. - **Après l'art. 74 (p. 1919)** : son amendement de coordination n° 105 ; adopté. - **Art. 74 ter (charges contre l'accusé à raison d'autres faits relevés au cours des débats)** (p. 1919) : accepte l'amendement de suppression n° 257 de M. Robert Badinter. - **Art. 75 (obligation d'indiquer le délai du pourvoi en cassation)** (p. 1920) : son amendement de coordination n° 107 ; adopté. - **Art. 75 bis (examen des demandes en dommages-intérêts)** (p. 1920) : son amendement de coordination n° 108 ; adopté. - **Art. 78 (mise en forme des arrêts de la cour d'assises)** (p. 1920) : son amendement de suppression n° 109 ; adopté. - **Art. 79 (reproduction de la motivation dans l'arrêt)** (p. 1920) : son amendement de suppression n° 110 ; adopté. - **Art. 84 (remise d'une expédition des arrêts de la cour)** (p. 1921) : son amendement de précision n° 111 ; adopté. - **Avant l'art. 85 (p. 1921, 1922)** : intervient sur l'amendement n° 258 de M. Robert Badinter (disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties). Accepte l'amendement n° 166 du Gouvernement (suppression des mots "instituée auprès de la cour d'appel"). - **Art. 86 (inobservation des obligations du contrôle judiciaire)** (p. 1925) : son amendement de coordination n° 112 ; adopté. - **Art. 87 (juridiction compétente en matière de détention provisoire durant la phase de jugement)** (p. 1925) : ses amendements, n° 113 de coordination, n° 114 : suppression du second paragraphe de l'article ; et

n° 115 : suppression du troisième paragraphe de l'article ; adopté. - **Art. 88** (*délai de recevabilité de certaines requêtes en nullité*) (p. 1925, 1926) : son amendement de suppression n° 116 ; adopté. - **Art. 89** (*ordonnance de mise en accusation*) (p. 1928, 1929) : son amendement n° 117 : principe de l'effet attributif de la décision de mise en accusation ; et son amendement rédactionnel n° 118 ; adoptés. - **Section II** (*dispositions concernant la chambre d'appel de l'instruction*) (p. 1929) : son amendement de coordination n° 119 ; adopté. - **Art. 90** (*changement de dénomination de la chambre d'accusation*) (p. 1929) : son amendement de coordination n° 120 ; adopté. - **Art. 95** (*notification par télécopie*) (p. 1929) : son amendement de suppression n° 121 ; adopté. - **Après l'art. 95** (p. 1930, 1932) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (représentation des victimes en cas de second procès) et s'oppose à son amendement n° 262 (maintien de la partie civile comme partie du procès, après appel sur une décision de justice) ainsi qu'à l'amendement n° 263 de M. Robert Badinter (demande directe de délocalisation du procès par l'une des parties). - **Art. 96** (*délai du pourvoi en cassation contre un arrêt de la cour d'assises*) (p. 1932) : son amendement de suppression n° 122 ; adopté. - **Art. 97** (*couverture des vices de la procédure antérieure au renvoi devant la juridiction de jugement*) (p. 1932) : son amendement de coordination n° 123 tendant à rétablir l'article 97 supprimé par l'Assemblée nationale ; adopté. - **Art. 98** (*moyens de cassation en matière criminelle en cas de condamnation*) (p. 1932) : son amendement de suppression n° 124 ; adopté. - **Art. 101** (*défaut en matière criminelle*) - **Art. 627 du code de procédure pénale** (*champ d'application du défaut devant le tribunal d'assises*) (p. 1933, 1934) : son amendement rédactionnel n° 127 ; adopté. - **Art. 633 du code de procédure pénale** (*adaptations terminologiques et de références relatives au défaut devant le tribunal d'assises*) (p. 1934) : ses amendements, n° 128 : suppression d'une précision inutile ; et n° 129 de coordination ; adoptés. - **Art. 105** (*risque de divulgation d'un secret de la défense nationale*) (p. 1935) : son amendement rédactionnel n° 130 ; adopté. - **Art. 106** (*compétences en matière d'actes de terrorisme*) (p. 1935) : accepte l'amendement n° 167 du Gouvernement (référence pour Paris au tribunal criminel départemental). - **Avant l'art. 109 A** (p. 1936, 1938) : s'oppose à l'amendement n° 264 de M. Michel Charasse (justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention). - **Avant l'art. 109** (p. 1939, 1943) : s'oppose à l'amendement n° 266 de M. Michel Charasse (suite donnée aux dénonciations anonymes). - **Art. 112** (*disparition de l'expédition et de la copie authentique de la décision en matière criminelle*) (p. 1944) : son amendement de coordination n° 131 ; adopté. - **Après l'art. 117** (p. 1944) : son amendement n° 132 : après condamnation par le tribunal d'assises, possibilité de porter une demande de relèvement d'une interdiction, déchéance ou incapacité devant la chambre d'accusation ; adopté. - **Art. 118** (*action récursoire du fonds de garantie*) (p. 1944) : son amendement rédactionnel n° 133 ; adopté. - **Art. 120** (*pouvoir de l'autorité judiciaire pour l'exécution de la détention provisoire*) (p. 1945) : son amendement de coordination n° 134 ; adopté. - **Art. 123** (*mesures prononcées par les juridictions pour mineurs*) (p. 1945) : accepte l'amendement n° 278 du Gouvernement (référence à la juridiction d'assises des mineurs). - **Art. 125** (*renvoi des mineurs et de leurs complices devant une juridiction de jugement*) (p. 1946) : son amendement n° 135 : correction d'une erreur dans le décompte des alinéas ; adopté. - **Art. 126** (*mise sous protection judiciaire et sanctions pénales*) (p. 1946) : accepte l'amendement n° 279 du Gouvernement (référence à la juridiction d'assises des mineurs). - **Art. 127** (*composition et fonctionnement des juridictions d'assises des mineurs*) (p. 1947) : accepte les amendements du Gouvernement, n° 168 (renforcement de la spécialisation pour les mineurs du tribunal criminel départemental) et n° 169 (renforcement de la spécialisation pour les mineurs de la cour d'assises). - **Art. 128** (*voies de recours contre les décisions des juridictions pour mineurs*) (p. 1947) : accepte l'amendement rédactionnel n° 280 du Gouvernement. -

Après l'art. 131 (p. 1948, 1951) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse, n° 268 (sanction pénale des personnes dépositaires de l'autorité publique, ou chargées d'une mission de service public, ayant donné suite à une dénonciation anonyme), n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immiscant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives). - **Avant l'art. 138** : accepte l'amendement n° 170 du Gouvernement (dispositions spécifiques aux départements de la Guyane et de la Martinique). - **Art. 140 bis** (*applicabilité de la loi dans les territoires d'outre-mer et adaptations rendues nécessaires par leurs spécificités*) (p. 1957) : son amendement n° 136 : référence aux territoires d'outre-mer ; adopté. - **Art. 824-6 du code de procédure pénale** (*nombre de noms de la liste spéciale des jurés suppléants dans les territoires des îles Wallis-et-Futuna*) (p. 1957) : son amendement de suppression n° 137 ; adopté. - **Art. 140 ter** (*applicabilité de la loi dans la collectivité territoriale de Mayotte et adaptations rendues nécessaires par ses spécificités*) (p. 1959) : ses amendements, n° 138 : correction d'une erreur de visa ; et n° 139 : correction dans le décompte des alinéas ; adoptés. - **Art. 884-1 du code de procédure pénale** (*composition du tribunal criminel de Mayotte*) (p. 1959) : son amendement de coordination n° 140 ; adopté. - **Art. 884-3 du code de procédure pénale** (*pouvoirs du président du tribunal d'assises*) (p. 1959) : son amendement n° 141 : réparation d'une omission de référence ; adopté. - **Art. 884-5 du code de procédure pénale** (*mise en forme de la motivation du jugement par le président du tribunal*) (p. 1960) : ses amendements de coordination n° 142, n° 143 et n° 144 ; adoptés. - **Art. 140 quater** (*applicabilité de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon et adaptations rendues nécessaires par sa spécificité*) - **Art. 902 du code de procédure pénale** (*chambre de contrôle de l'instruction*) (p. 1962) : son amendement de coordination n° 145 ; adopté. - **Art. 903 du code de procédure pénale** (*convocation du tribunal supérieur d'appel, en tant que chambre d'appel d'instruction*) (p. 1962) : son amendement de coordination n° 146 ; adopté. - **Art. 904 du code de procédure pénale** (*adaptation du code de procédure pénale relative au tribunal d'assises de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1962) : son amendement n° 147 : nombre de jurés sur la liste annuelle de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté. - **Art. 905 du code de procédure pénale** (*adaptation du code relative à la cour d'assises de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1963) : son amendement n° 148 : suppression d'une précision inutile ; adopté. - **Art. L. 924-15 du code de l'organisation judiciaire** (*adaptations relatives aux juridictions pénales de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1963) : ses amendements, n° 149 de coordination, n° 150 : correction d'une erreur dans le décompte des alinéas ; et n° 151 de précision ; adoptés. - **Avant l'art. 141** - **Avant l'art. 141** (p. 1963) : s'oppose à l'amendement n° 163 de Mme Nicole Borvo (rapport gouvernemental au Parlement relatif aux moyens nécessaires à la mise en place des tribunaux d'assises). - **Art. 141** (*entrée en vigueur de la loi*) (p. 1964) : son amendement n° 152 : non-imputation des moyens nécessaires à l'application de ce texte, à la loi de programme du 6 janvier 1995 relative à la justice ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 171 du Gouvernement. - **Après l'art. 141** (p. 1965, 1966) : soutient l'amendement n° 164 de M. Jacques Larché (appel des jugements de cours d'assises rendus entre la date de promulgation de ce texte et celle de son entrée en vigueur).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3908, 3909) : intervient sur l'amendement

n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 22 bis** (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport) (p. 3958) : transparence nécessaire de la répartition des ressources du Fonds national pour le développement du sport : réforme à entreprendre. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. - **Art. 24** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3990) : se déclare favorable au vote de l'article 24 et opposé aux amendements de Mme Marie-Claude Beauveau n° I-105 à n° I-107 (diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes).

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour les territoires d'outre-mer (p. 4780) : validation d'une délibération de l'Assemblée de la Polynésie française instituant une contribution de solidarité territoriale destinée à financer le régime de protection sociale généralisée. Statut des communes polynésiennes. Organisation du scrutin d'autodétermination pour la Nouvelle-Calédonie. Terres australes et antarctiques françaises. (p. 4781) : la commission des lois a émis un avis favorable quant à l'adoption de ces crédits sous réserve des modifications proposées par la commission des finances.

GIROD (Paul), sénateur (Aisne) RDSE.

Vice-président du Sénat* ; a présidé les séances des 22, 23, 24, 30 janvier ; 6, 18, 26 février ; 6, 11, 13, 26 mars ; 30 septembre ; 1er, 9, 14, 22, 28, 30 octobre ; 6, 25, 26, 28 novembre ; 1er, 2, 5, 10, 11, 15, 16 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République (JO Lois et décrets du 16 avril 1997).

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 27 (97-98)] adoptée par l'Assemblée

nationale, relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0094 (97-98)] (20 novembre 1997) - Collectivités territoriales.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1583). - Ministère : Agriculture - Politique agricole commune et "paquet-prix" - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1583) - Politique agricole commune (PAC)

n° 5 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3440). - Ministère : Culture - Crise de l'édition et protection du droit d'auteur - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3440) - Edition

Questions orales sans débat :

n° 528 (JO Débats du 20 décembre 1996) (p. 7709). - Ministère : Finances - Difficultés rencontrées par les PME à l'exportation - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 10) - Importations exportations

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Rappel au règlement de Mme Hélène Luc (p. 297) : retrait de certains des amendements présentés par le groupe communiste républicain et citoyen.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire du Mexique** - (26 février 1997) (p. 1056)

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 1366) : en application de l'article 38 du règlement du Sénat, demande la clôture de la discussion sur l'ensemble de l'article 1er. Clôture ordonnée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - Art. 31 (conditions préférentielles pour les anciens agents de la direction générale des télécommunications souscrivant des actions France Télécom) (p. 5316) : demande le renvoi de la suite de l'examen du projet de loi à la séance de l'après-midi.

- **Modification de l'ordre du jour** - (16 décembre 1997) (p. 5353) : fait droit à la demande du président de la commission des lois relative au maintien de l'ordre du jour arrêté initialement par la conférence des présidents qui ne prévoyait pas de séance ce soir pour examiner les articles de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux.

- En qualité de sénateur

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - Discussion générale (p. 1649, 1650) : âge minimum des jurés. Principe de la motivation des décisions rendu nécessaire par le double degré de juridiction. Difficulté d'application de la motivation.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1182) : coût de la défense de la nation. Maintien de l'engagement effectif du citoyen au service de sa nation.

Recensement. Dangers intérieurs. Formation militaire. Rendez-vous citoyen. Brassage de population. Volontariat. Votera ce projet de loi.

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale** - (13 mars 1997) (p. 1455, 1456): intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1832, 1834): rappel historique de la décentralisation. Clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Statut des archéologues. Relations entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Intercommunalité. Place de la dotation globale de fonctionnement des groupements. Télécopage de trois textes: sur les sociétés d'économie mixte, la réforme du code des marchés publics et la mise en place d'établissements publics locaux. Interventions économiques des collectivités locales.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)

- **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** (p. 2429, 2430): contrats de droit privé appliqués à des emplois relevant du secteur public. Situation des emplois du ministère de l'éducation nationale. Risques de perturbation locale induite par la mise en oeuvre prochaine des emplois-jeunes. Modalités de l'appel aux grandes collectivités territoriales. - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2439): vaste domaine de "l'utilité sociale" pour les collectivités locales; exemple de l'aide sociale.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3228, 3229): évolution de la démographie. Allocations familiales. Interrogation sur la conséquence de la réduction de l'allocation de garde d'enfants à domicile, AGED. Allocation de rentrée scolaire.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués** [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3605, 3606): énergie à bon marché. Choix de trois départements dont celui de l'Aisne pour implanter des "laboratoires" d'enfouissement de déchets à longue durée de vie. Souhaite savoir avant de voter si le traitement des déchets nucléaires fait partie des travaux de cette commission d'enquête. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3607): demande de précisions sur les possibilités d'investigation de la commission.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - (19 novembre 1997) - **Rapporteur de la commission des lois - Demande de levée de séance** (p. 3609, 3610): importance de ce texte. Rencontre avec le Gouvernement. Ayant été mis en cause personnellement, s'abstiendra lors du vote de cette demande.

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1997) - **Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale** (p. 3619): caractéristiques de la régionalisation. Importance des groupes charnières. Groupe de travail du Sénat. Vote des budgets régionaux. Règlement par le préfet. (p. 3620): dépôt de quatre propositions de loi à l'Assemblée nationale. Déroulement de la procédure budgétaire. Absence de consultation du comité économique et social régional. (p. 3621): collégialité. Obligation pour le candidat à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite et une liste de personnes à qui il donnera délégation. Rôle du doyen d'âge. (p. 3622, 3623); auditions de

présidents de région. Amendements de la commission. Motion de défiance. Problème des délais. Sous réserve d'un certain nombre d'amendements, la commission des lois propose l'adoption de ce texte. (p. 3634): demande au président de séance de ne pas déclarer close la discussion générale.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale:

- (20 novembre 1997) (p. 3670, 3672): hypothèses de départ pour l'élaboration du projet de budget. Remise en cause de l'avance technologique et du dynamisme des entreprises. Inefficacité économique induite par l'accent mis sur la "justice sociale". Fondement erroné du projet de budget. Transferts de ressources. Augmentation des charges des collectivités territoriales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Exemple de la société économique américaine.

- **Proposition de résolution (n° 15, 97-98) de M. Michel Charasse tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme** [n° 0083 (97-98)] - (10 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5120): déclare ne pas participer au vote de cette proposition de résolution ayant été rapporteur devant le bureau du Sénat sur cette affaire.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture** [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5218): réforme de la politique agricole commune, PAC, et mondialisation. Fiscalité agricole. Votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Après l'art. 34** (p. 5363): reprend l'amendement n° 20 de M. René Régnault: refonte du dispositif instaurant une cotisation minimale de taxe professionnelle; retiré. Interrogation sur les bases actuelles de la taxe professionnelle. Problème posé par les péréquations et les compensations de dégrèvement. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5368): certains membres du groupe du RDSE soutiendront la majorité gouvernementale, d'autres suivront la commission des finances. Contradiction entre un collectif inférieur aux prévisions de départ et une augmentation importante des impôts portant sur les entreprises.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (suite)** (p. 5376, 5377): groupe de travail sénatorial et lecture d'un passage du rapport. Mode de scrutin.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité** [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5417): seul membre du groupe du RDSE à avoir signé la motion, certains autres en ayant été empêchés pour des raisons indépendantes de leur volonté. Lecture de la Constitution. Référendum. Souhaite que le peuple ait l'occasion de trancher.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1997) - **Rapporteur de la commission des lois - Art. 1er (coordinations - art. L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5422, 5424): son amendement de suppression n° 18; adopté. Reprise du contenu de cet article à l'article 7. S'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jean-Claude Carle

(modification du mode de scrutin régional). Groupe de travail sénatorial. Difficultés lors des votes des budgets en Haute-Normandie et en Ile-de-France. - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jean-Claude Carle (modification du mode de scrutin régional). - **Art. 2 (coordinations - art. L. 4132-13 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement de suppression n° 19 ; adopté. - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5425) : son amendement de suppression n° 20 ; adopté. Possibilité d'être élu président du conseil régional sans être candidat. Rôle du doyen d'âge. Liste des délégataires éventuels. (p. 5428) : code électoral. (p. 5429, 5430) : risque de modification de la liste des délégataires. - **Avant l'art. 4** (p. 5430) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de M. Jean-Claude Carle (modification du délai entre le débat sur les orientations budgétaires et l'examen du budget du conseil régional), qu'à titre personnel il votera. - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5432, 5433) : son amendement n° 21 : fixation au 20 mars de la date limite d'adoption des budgets régionaux, report au 30 avril de cette date, les années de renouvellement des conseils régionaux et obligation pour le président de présenter un nouveau projet de budget dans un délai de cinq jours à compter du vote de rejet ; adopté après modification par le sous-amendement n° 49 de M. Jean-Claude Carle (proposition d'un délai de dix jours pour la présentation d'un nouveau projet de budget), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. Longueur des délais. Rôle du bureau. Notion de collégialité. Présentation des amendements de la commission. (p. 5434) : sur son amendement n° 21 précité, s'oppose aux sous-amendements n° 48 de M. Michel Duffour (possibilité d'une deuxième lecture) et n° 47 du Gouvernement (rétablissement de la date du 15 avril comme date limite d'adoption des budgets les années de renouvellement des conseils régionaux), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 49 précité de M. Jean-Claude Carle. S'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Duffour (possibilité d'une deuxième lecture). (p. 5435) : son amendement n° 22 : suppression de l'intervention du bureau dans l'élaboration du nouveau budget et possibilité de présenter une motion de défiance par un tiers des membres du conseil régional ; adopté. Assemblée de Corse. (p. 5436) : non-application de la procédure de la motion de défiance aux décisions modificatives. (p. 5437, 5439) : son amendement n° 23 : conditions de présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional ; adopté après modification par le sous-amendement n° 40 de M. Jean-Claude Carle (suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion), auquel il s'oppose. (p. 5448, 5449) : ses amendements n° 24 : fixation du délai maximum pour l'organisation du vote sur la motion et définition des conditions de quorum ; adopté ; n° 25 : adoption du budget annexé à la motion ; adopté après modification par le sous-amendement de coordination n° 41 de M. Jean-Claude Carle, qu'il accepte ; n° 26, n° 27 et n° 28 de coordination ; adoptés. - **Art. 5 (coordination - art. L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5450) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté. - **Art. 6 (démission d'office d'un membre du conseil régional - art. L. 4132-2-1 du code général des collectivités territoriales)** : son amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 30 ; adopté. - **Art. 7 (publicité et entrée en vigueur du budget - art. L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5451) : son amendement n° 31 : nouvelle rédaction de cet article regroupant l'ensemble des coordinations ; adopté. - **Après l'art. 7** (p. 5452) : sur les amendements de M. Jean-Claude Carle, s'oppose au n° 43 (réduction de 50 % de l'indemnité des membres du conseil régional absents à plus de la moitié des réunions du conseil) et au n° 45 (définition d'un véritable projet régional durant la première année suivant le renouvellement du conseil régional), et intervient sur le n° 46 (participation des élus du conseil régional au conseil de

perfectionnement des centres de formation des apprentis financé par la région). Disposition de nature réglementaire.

GODFRAIN (Jacques), ministre délégué à la coopération.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Moldova, d'autre part [n° 0137 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 138 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) (p. 105, 107) : ratification de cinq accords de partenariat et de coopération conclus entre l'Union européenne et la Russie, l'Ukraine, le Kirghizistan, le Kazakhstan et la Moldavie. Renforcement de l'assistance technique. Coopération culturelle et législative. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, OSCE. Relations de l'Union européenne avec les Etats de la Communauté des Etats indépendants. (p. 111) : défense de la langue française au sein de l'Union européenne. Rôle historique de la Russie : membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Extension progressive de ces accords à d'autres pays.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République Kirghize, d'autre part [n° 0138 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 105, 107 ; 111).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final) [n° 0139 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 105, 107 ; 111).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part [n° 0140 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 105, 107 ; 111).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part [n° 0141 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 140 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 105, 107 ; 111).

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)]** - (13 mars 1997) - Discussion générale (p. 1468) : rappels relatifs au Conseil supérieur des Français de l'étranger. Report à l'an 2000 du renouvellement des quatre membres élus dans la circonscription d'Algérie.

Situation en Algérie. Fermeture de centres de vote. Danger encouru par les électeurs. Inconvénients du vote par correspondance. Approuve cette proposition de loi.

GOULET (Daniel), sénateur (Orne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 76 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2900). - Ministère : Tourisme - *Difficultés des hôteliers restaurateurs* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3198) - *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 4 (modification du livre II du code du service national) (p. 1256) : son amendement n° 72 : dispense des obligations du service actif accordée aux jeunes gens qui n'ont aucune aide de leur famille et dont l'incorporation entraînerait une situation sociale grave ; adopté. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1264) : citoyenneté. Cohésion sociale. Esprit de défense. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4150, 4152) : intérêt économique d'une politique de solidarité et de coopération avec l'Afrique. Elargissement nécessaire à la Méditerranée et au Proche-Orient. Souhaite le maintien d'un secrétariat d'Etat à la coopération distinct du ministère des affaires étrangères. Accueil des étudiants étrangers ; politique restrictive de visas ; exemple du Canada et des Etats-Unis ; éclatement de la gestion des aides ; inadaptation du modèle de formation. Coopération décentralisée menée par les collectivités territoriales. Enjeux de la francophonie. Livre. Rayonnement d'une association de bénévoles chargée de la collecte et de l'acheminement de livres. Malgré l'évolution préoccupante des crédits de la coopération, vote de ce projet de budget par le groupe du RPR.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B (p. 4447) : département de l'Orne.** Demande que les communautés de communes de moins de 10 000 habitants soient éligibles au fonds d'action locale, donc à la répartition du produit des amendes de police dès lors qu'elles exercent au moins l'une des compétences requises en matière de voies communautaires, de transports en commun et de parcs de stationnement.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4605, 4607) : autoroute A 28. Axe Calais-Bayonne.** Interruption de la réalisation du tronçon Rouen-Alençon en raison des difficultés de la Société autoroutière Paris Normandie, SAPN. Demande l'intervention de l'Etat pour assurer le respect des engagements pris.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4905) : ses amendements, soutenus par M. Joseph Ostermann, n° II-55 et n° II-54 : réduction des crédits ; retirés.**

GOURNAC (Alain), sénateur (Yvelines) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Haut conseil du secteur public.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 550 (JO Débats du 5 février 1997) (p. 597). - Ministère : Poste - *Conditions d'accès des entreprises au réseau Internet* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1003) - **Autoroutes de l'information**

n° 125 (JO Débats du 29 novembre 1997) (p. 4255). - Ministère : Equipement - *Lutte contre le bruit causé par les survols aériens* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5333) - **Pollution et nuisances**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - Discussion générale (p. 40) : introduction de l'expression de "travail dissimulé". Immigration clandestine. Sauvegarde de la protection sociale. (p. 41) : renforcement des capacités d'intervention des corps de contrôle et des sanctions à l'encontre des employeurs. Mesures incitatives, et notamment extension de l'utilisation du chèque emploi-service. Proposition d'un institut des métiers qui ont trait à l'action sociale. Approuve totalement ce projet de loi.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) -**

Discussion générale (p. 593, 595) : défense de l'immigration régulière et combat contre l'immigration irrégulière. Tradition d'accueil. Non-admissions à la frontière. Formation de ghettos dans un certain nombre de quartiers. Immigration d'ayants droit. Maîtrise de l'immigration. Rôle des maires. Amendements de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 8** (*modification du déroulement de la rétention administrative*) (p. 773) : sur l'amendement n° 32 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel), son sous-amendement n° 58 : suppression du caractère exceptionnel ; adopté.

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** - *Deuxième lecture* [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1148) : renforcement de la lutte contre le travail illégal. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2383, 2384) : chômage des jeunes. Dispositif de ce projet de loi visant à créer des emplois subventionnés. Nature indéfinie des emplois créés. Développement de l'emploi privé préférable à l'accroissement proposé de l'emploi public. Avenir des chômeurs de plus de deux ans d'ancienneté, des personnes touchant le RMI et des handicapés. Aide prioritaire à attribuer aux exclus du système scolaire. (p. 2385, 2386) : organisation de l'apprentissage. Exemple du tutorat dans le département des Yvelines. Création probable d'une fonction publique territoriale bis. Le groupe du RPR s'opposera à ce projet de loi mais votera le contre-projet de la majorité sénatoriale, complété par les amendements du groupe du RPR. - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - **Art. L. 322-4-18 du code du travail** (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2434) : sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), ses sous-amendements n° 95 : remplacement du mot "émergents" par le terme "nouveaux" ; n° 99 : exclusion des associations subventionnées à 95 % ; adoptés ; et n° 97 : exclusion des personnes morales de droit public ; n° 98 : insertion des établissements publics, industriels et commerciaux ; et n° 152 : insertion des organismes consulaires ; retirés. (p. 2443) : sur l'amendement n° 2 de la commission (conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF), son sous-amendement n° 100 : modalités de tutorat prévues systématiquement par les conventions ; adopté. (p. 2445) : son amendement n° 107 : défense de substituer un emploi-jeunes à une activité déjà existante dans le secteur de l'insertion ; adopté. (p. 2446) : sur l'amendement rédactionnel n° 3 de la commission, son sous-amendement de coordination n° 101 ; adopté. (p. 2450) : son amendement rédactionnel n° 108 ; devenu sans objet. (p. 2454) : son amendement n° 109 : information préalable sur les conventions conclues pour les institutions représentatives du personnel ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er** (*suite*) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - **Art. L. 322-4-19 du code du travail** (*aide pour l'emploi des jeunes*) (p. 2468) : son amendement n° 110 : ouverture prioritaire du dispositif aux jeunes les moins qualifiés ; adopté. (p. 2480) : son amendement n° 111 : suppression ou diminution de l'aide de l'Etat avant le terme de la convention : cause de rupture du contrat de travail ; adopté. - **Art. L. 322-4-20 du code du travail** (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2493) : ses amendements n° 113 : organisation d'un projet personnel de qualification du salarié ; et n° 114 : élaboration d'un bilan

et fixation d'objectifs, chaque année pour les bénéficiaires d'un contrat emplois-jeunes ; adoptés. - **Art. 2** (*emplois d'adjoints de sécurité*) (p. 2512) : son amendement de suppression n° 116 ; retiré. - **Avant l'art. 2 bis** (p. 2520) : sur l'amendement n° 20 de la commission (ouverture à titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1999 d'un recrutement d'agents contractuels de droit public dans l'éducation nationale et la justice, financé entièrement par l'Etat), son sous-amendement n° 115 : recrutement exclusif pour la justice ; retiré. - **Après l'art. 3** (p. 2534) : son amendement n° 117 : évaluation de la loi par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2536, 2537) : recentrage du dispositif initial proposé : pérennisation des emplois créés dans le secteur marchand. Nombreuses modifications adoptées par le Sénat. Le groupe du RPR votera ce projet de loi qu'il a contribué à transformer au sein de la Haute Assemblée.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Question préalable** (p. 2714, 2715) : refus du Gouvernement de dialoguer avec le Sénat lors de l'examen du projet de loi. Maintien des emplois créés dans la sphère publique. Coût pour l'Etat et les collectivités territoriales. Suppression de l'allègement des charges sur les salaires du secteur textile pour financer les emplois-jeunes. Le groupe du RPR votera la question préalable présentée par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 18** (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 3156) : son amendement, soutenu par M. Patrice Gélard, n° 88 : possibilité pour les associations déclarées depuis au moins cinq ans de se constituer partie civile pour aider les victimes d'agressions sexuelles ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3403) : rôle de la famille dans la société. Réduction du déficit de la branche famille sans redistribution aux familles démunies. Réduction de l'AGED et travail des femmes. (p. 3404) : causes réelles du déficit de la branche famille. Suppression par décret du prêt à taux zéro à ceux qui ne sont pas primo-accédants. Principe d'une universalité de la sécurité sociale. Le groupe du RPR demandera la suppression de l'article 19 relatif à la mise sous condition de ressources des allocations familiales.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 19** (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3498) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté. Non-redistribution des économies réalisées aux familles les plus modestes. Remise en cause du principe de l'universalité de la sécurité sociale et des fondements de la politique familiale.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie ;

- (24 novembre 1997) - **Art. 6 bis** (*suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement*) (p. 3762) : son amendement de suppression n° I-153, soutenu par M. Philippe Marini ; adopté.

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4241, 4243) : recettes publicitaires. Diminution de la redevance affectée à France 2 et à France 3. Recomposition des structures de La Cinquième et de Arte. Contrôle de la présidence commune à France 2 et

France 3. Orientations du futur projet de loi sur la communication audiovisuelle. Formation des journalistes. Absence d'ambition pour la communication. Le groupe du RPR ne votera pas ce projet de budget.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture** [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4274) : manque de sincérité et de réalisme de ce projet de loi, qui ne comporte en outre aucune vision d'avenir. Basculment des cotisations maladie sur la CSG. Evaluation du déficit. Taxation de l'épargne. Problème des retraites. Politique familiale. Le groupe du RPR votera à l'unanimité la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I - Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4289, 4291) : créations d'emplois. Plan emplois-jeunes. Pénalisation des emplois familiaux. Désaffectation des contrats de qualification. Contrat pour 1 000 emplois signé avec la région Poitou-Charentes. Politique éloignée des réalités. Ne votera pas ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 66** (*suppression de l'exonération de cotisations d'assurance maladie-maternité instituée par l'article 37 de la loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle*) (p. 5069) : son amendement de suppression n° II-101 ; retiré.

GOUTEYRON (Adrien), sénateur (Haute-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires culturelles.

Membre ès qualités du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le thème des "stages diplômants" [n° 0276 (96-97)] (20 mars 1997) - **Formation professionnelle.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Vietnam.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 578 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1035). - Ministère : Agriculture - **Application d'une décision du conseil d'Etat relative au versement de l'indemnité spéciale de montagne** - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1304) - **Aides publiques**

n° 64 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2724). - Ministère : Equipement - **Réaménagement de la route nationale 102** - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3556) - **Routes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Après l'art. 4** (p. 886) : avec la commission des affaires culturelles, s'associe à l'amendement n° 43 de M. Jean Cluzel (renforcement du libre accès des téléspectateurs aux grandes compétitions sportives). - **Après l'art. 7** (p. 894) : souhait du développement des télévisions de proximité. Possibilité de décrochages locaux pour les chaînes nationales prévus par la loi de 1994. Constitution d'un groupe de travail en cas de retrait de l'amendement n° 70 de M. Jean-Pierre Camoin (possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux) et du sous-amendement n° 135 de M. Michel Pelchat. (p. 896) : augmentation de l'audience du journal régional de France 3 depuis la création des décrochages.

- **Suite de la discussion** - (20 février 1997) - **Après l'art. 9** (p. 931) : liberté des collectivités locales. Risque de pression dans le domaine de la publicité télévisée. - **Art. 11** (*article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision*) (p. 937) : importance de l'amendement n° 17 de la commission (obligation pour tout offreur de services câblés ou satellitaires de réserver 20 % de sa capacité de diffusion à des services indépendants). Se réjouit de l'adoption du sous-amendement n° 123 de M. Claude Estier déposé sur l'amendement n° 17 précité. - **Après l'art. 15** (p. 947, 948) : problèmes posés par le regroupement sous la même holding, de France 2, France 3, la Cinquième et la SEPT. Position de la commission : constitution des trois pôles : France Télévision, télévision de la culture et du savoir, et audiovisuel extérieur. - **Art. 16** (*article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT*) (p. 966) : intervient sur le sous-amendement n° 144 du Gouvernement, déposé sur l'amendement n° 23 de la commission (politique des programmes élaborée par le président de la société assisté de deux directeurs généraux). - **Après l'art. 19** (p. 974) : nécessité pour l'Etat d'affirmer les objectifs qu'il fixe aux chaînes de télévision publiques.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) (p. 2423, 2424) : injustice de ce dispositif portant exclusivement sur une même tranche d'âge. Question sur les unités d'expérience professionnelle. Nécessité d'élaborer des passerelles vers le secteur marchand. Pour la réussite de ce projet de loi, souhaite l'accord du ministre sur les propositions de la commission des affaires sociales et de la majorité du Sénat.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Après l'art. 3** (p. 2533) : nécessité de donner des directives aux régions. Se déclare favorable à l'amendement n° 92 de M. Jean Madelain (création d'un Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles (p. 2913, 2914) : mesures annoncées depuis la prise de fonctions du ministre. Clarification souhaitable de sa politique. Cohérence et lisibilité des programmes de l'enseignement secondaire. Objectifs d'intégration de tous les jeunes Français. Maintien et emploi des maîtres auxiliaires dans le secondaire. Choix des chefs d'établissements. Nécessaire stabilisation des équipes enseignantes. Formation disciplinaire des

enseignants. Préparation des enseignants à la gestion de situations difficiles. Qualité des enseignants.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion -** (18 novembre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3579, 3580) : approuve le texte élaboré par le Sénat sur la proposition de la commission des affaires sociales. Faute commise par le Gouvernement en matière de politique familiale.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3731) : à titre personnel, soutient l'amendement n° I-149 de M. Philippe Marini (réintroduction de la réforme des barèmes de l'impôt sur le revenu). Abandon de la réforme introduite par le gouvernement de M. Alain Juppé. Financement de cette réforme. Equité fiscale. - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755)** (p. 3782) : son amendement, déposé au nom de la commission des affaires culturelles, et soutenu par M. François Lesein, n° I-1 : report d'un an pour douze professions de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels ; retiré au profit de l'amendement n° I-210 de la commission portant sur le même objet et modifié par le sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées).

- **Suite de la discussion -** (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3937) : son amendement, soutenu par M. Christian de La Malène, n° I-177 : distinction entre la notion d'établissement et la notion d'entreprise dans le cadre des zones de revitalisation rurales ; retiré. (p. 3941, 3942) : son amendement, soutenu par M. Jacques Oudin, n° I-176 : instauration d'une taxe de gestion de l'espace rural pour financer les espaces ruraux ; retiré. - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport)** (p. 3993) : faiblesse des subventions aux collectivités locales pour la réalisation des équipements sportifs. Lutte contre le dopage. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4096, 4097) : votera l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants). Maîtres auxiliaires. Education civique et morale. Elargissement de l'enseignement de la philosophie.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) - Président de la commission des affaires culturelles - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4250, 4251) : votera les crédits d'aide à la presse. Taxe sur les investissements publicitaires hors média : produit et bénéficiaires. Sur ce sujet, amendement non adopté par la commission des affaires culturelles. Elimination des catalogues de vente par correspondance. A titre personnel, soutient l'amendement de M. Gérard Larcher n° II-16

(augmentation des aides au portage). Développement du portage.

GRANDON (Jean), sénateur (Eure-et-Loir) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2078). - Ministère : Equipement - *Création d'un troisième aéroport parisien* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2079) - **Aéroports**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4386) : contexte de rigueur budgétaire. Augmentation des crédits consacrés à l'enseignement agricole. Situation de l'enseignement agricole privé. Substitution du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL, par le Fonds pour l'installation en agriculture, FIA. (p. 4387) : diminution de la dotation de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Dispositions relatives aux retraites agricoles les plus faibles. Les sénateurs non inscrits considèrent que ce projet de budget reste trop en retrait, particulièrement dans son volet social.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)] -** (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5210) : votera cette proposition de loi dont les volets social et économique tendent à garantir l'avenir de l'agriculture française.

GRIGNON (Francis), sénateur (Bas-Rhin) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission effectuée aux Etats-Unis, sur les enseignements à tirer pour l'aide aux petites et moyennes entreprises françaises du rôle joué par la

Small Business Administrations aux Etats-Unis [n° 0374 (96-97)] (26 juin 1997) - Etats-Unis.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie [n° 0087 (97-98), tome 5] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Proposition de loi relative aux compléments de rémunération versés aux fonctionnaires territoriaux [n° 0184 (97-98)] (17 décembre 1997) - Fonction publique.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 586 (JO Débats du 27 février 1997) (p. 1088). - Ministère : Education - *Manque de cadres dans l'enseignement catholique du ressort de l'académie de Strasbourg* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1608) - Enseignement privé

n° 88 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2952). - Ministère : Fonction publique - *Prime de fin d'année aux agents titulaires des collectivités territoriales* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3549) - Fonction publique territoriale

INTERVENTIONS

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1460, 1461) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2404) : objectif de solidarité de ce projet de loi. Question des moyens alloués au financement de ce dispositif. Son rapport relatif aux mesures en faveur des PME de proximité créatrices d'emplois. Orientation des jeunes vers des emplois économiques. Ne pourra adopter ce texte que profondément modifié par les amendements de la commission des affaires sociales.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'industrie (p. 4523, 4524) : importance de l'industrie dans l'économie française. Construction navale coréenne. Politique en faveur de l'innovation. Normalisation. Au nom de la commission des affaires économiques s'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits consacrés à l'industrie.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4589) : coût des infrastructures ferroviaires. TGV Est européen. Abandon du projet de canal Rhin-Rhône. Circulation automobile dans les grandes villes ; défaut d'incitation au covoiturage.

GRUILLOT (Georges), sénateur (Doubs) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant la loi n° 90-1129 du 19 décembre 1990 relative au contrat de construction d'une maison individuelle [n° 0166 (96-97)] (23 décembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Logement.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux laboratoires vétérinaires départementaux [n° 0334 (96-97)] (30 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Vétérinaires.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Routes et voies navigables [n° 0087 (97-98), tome 13] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration* [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 593) : maîtrise de l'immigration clandestine. Adaptation de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Politique d'aide aux pays en voie de développement. Etudiants étrangers. Mise en oeuvre d'une politique d'assimilation. Apporte son soutien à ce projet de loi.

- *Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998* [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3391) : conditions de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles. Approche comptable du problème général du financement social. Baisse du pouvoir d'achat des retraités. Veuves et handicapés vieillissants. Dégradation des comptes des régimes d'assurance vieillesse. Principe de retraite par répartition. Plan d'épargne retraite. Financement de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. (p. 3392) : régime spécial de retraite des employés et clercs de notaires. Conséquences de la taxation de l'épargne. Dispositions ne traduisant pas une réelle solidarité nationale et ne présentant pas de gages de redressement et de pérennité de la sécurité sociale sur le long terme.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les routes et les voies navigables (p. 4587, 4588) : stagnation des investissements autoroutiers. Utilisation contestable du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables, FITTVN, pour l'entretien des infrastructures. Péréquation des financements entre voirie routière et autoroutes. Sociétés concessionnaires d'autoroutes. Sécurité routière ; annulation de crédits en 1997 ; tassement de l'amélioration des statistiques. Voies navigables. Gravité de l'abandon du projet du canal à grand gabarit Rhin-Rhône, adopté par un vote du Parlement. Avis défavorable à ce projet de budget.

GUÉNA (Yves), sénateur (Dordogne) RPR.

Vice-président du Sénat, nommé membre du Conseil constitutionnel le 3 janvier 1997 (JO Lois et décrets du 4 janvier 1997), cessation de son mandat de sénateur le 12 janvier 1997 (JO Lois et décrets du 15 janvier 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Vice-président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

GUIGOU (Elisabeth), Garde des sceaux, ministre de la justice.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 de M. André Vallet : **Justice (Accusations concernant l'assassinat de Yann Piat)** (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2985).

n° 1 de M. Gérard Fayolle : **Conflits du travail (Leçons à tirer de la grève des routiers)** (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3436).

n° 5 de M. Paul Girod : **Edition (Crise de l'édition et protection du droit d'auteur)** (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3440).

Questions orales européennes :

n° 2 de M. Pierre Fauchon : **Union européenne (Constitution d'un espace judiciaire européen)** (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 3003).

Questions orales sans débat :

n° 22 de M. José Balareello : **Cours et tribunaux (Mise en place d'une cour d'appel à Nice)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2751).

n° 24 de M. Philippe Marini : **Sociétés civiles et commerciales (Réforme du droit des sociétés commerciales)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2752).

n° 58 de M. Gérard Delfau : **Cours et tribunaux (Situation critique des tribunaux de l'Hérault)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3028).

n° 97 de M. Jean-Marie Poirier : **Contentieux (Lutte contre les recours abusifs en matière d'urbanisme)** (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3564).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code civil pour l'adapter aux stipulations de la convention de la Haye sur la loi**

applicable aux régimes matrimoniaux et organiser la publicité du changement de régime matrimonial obtenu par application d'une loi étrangère [n° 0281 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2871, 2872) : augmentation du nombre de mariages entre nationaux et étrangers. Difficultés pour les couples consécutives aux divergences entre Etats. Convention internationale unifiant les règles de conflits de loi en matière de régimes matrimoniaux. Publicité en matière de choix ou de changement de régime matrimonial. Absence de rétroactivité. Nécessité d'un régime transitoire.

- **Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats [n° 0284 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2875) :** insécurité juridique des titulaires d'un diplôme d'études approfondies, DEA, par rapport aux titulaires d'un diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS. Approuve l'ensemble de la proposition de loi.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0208 (96-97)] - (23 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2991, 2992) :** jouissance à temps partagé d'un bien immobilier. Protection du consommateur. objet de la directive européenne. Défense de la liberté de consentement. Elargissement aux cas où le bien est situé en dehors de l'Union européenne. Réglementation des activités des intermédiaires de l'immobilier. Demande l'adoption de ce projet de loi. - **Art. 1er (transposition de la directive - introduction dans le Titre II du livre premier du code de la consommation d'une section 9 intitulée "contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé")** (p. 2997, 3001) : accepte les amendements de la commission n° 1, n° 2 et n° 3 rédactionnels, n° 4 de coordination, n° 5 rédactionnel, n° 6 de coordination et n° 7 rédactionnel. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (inclusion dans l'offre de la mention du caractère suspensif, pour la formation du contrat, de la condition d'obtention du crédit de financement et de la possibilité d'obtenir une offre rédigée dans une langue déterminée choisie par le consommateur). Accepte les amendements de la commission n° 9 et n° 10 de coordination, n° 11, n° 12 et n° 13 rédactionnels, n° 14 (déplacement après l'article L. 121-64 du code de la consommation des dispositions de l'article L. 121-70 relatives aux délais de rétractation), n° 15, n° 16 et n° 17 de coordination, n° 18 (nouvelle rédaction de l'article L. 121-67 relatif à la langue dans laquelle l'offre doit être rédigée), n° 22 rédactionnel, n° 23 (sanction en cas de manquement aux obligations d'information du consommateur), n° 24 et n° 25 de conséquence, n° 26 (suppression de conséquence de l'article L. 121-70), n° 27, n° 28 et n° 29 rédactionnels et n° 30 (modification pour cohérence de l'article L. 121-74). - **Art. 2 (modalités de constatation et de poursuite des délits définis par l'article L. 121-69 du code de la consommation)** (p. 3002) : accepte l'amendement de coordination n° 31 de la commission. - **Art. 3 (adaptation de la loi Hoguet du 2 janvier 1970) :** accepte l'amendement n° 32 de la commission (ouverture aux agents de voyages titulaires d'une licence de la possibilité de conclure des contrats de jouissance d'immeubles à temps partagé).

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen - (23 octobre 1997) (p. 3013, 3015) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Hommage à un haut fonctionnaire de l'Etat - (28 octobre 1997) (p. 3055) :** s'associe à l'hommage rendu par le président du Sénat à M. Jacques Ollé-Laprun, secrétaire général du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 3057, 3061) : nombre de violences et mauvais traitements sur enfants. Récidives. Aggravation des peines encourues en cas de viol. Renforcement de la protection des victimes mineures. Dimension psychologique et médicale du problème causée par la délinquance sexuelle. Préparation de ce projet de loi. Auditions publiques réalisées par la commission. Accord entre la commission et le Gouvernement ainsi qu'entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Création d'un véritable statut des mineurs victimes. Travail accompli quotidiennement par les associations de défense des enfants. Prescription. Expertises médico-psychologiques. Liaison entre les différentes instances judiciaires. Remboursement des soins. Représentation des mineurs victimes par un administrateur ad hoc. Conditions de déroulement des auditions ou confrontations des mineurs victimes. Enregistrements audiovisuels. Présence d'un avocat dès le début de l'enquête. Corruption des mineurs en cas d'utilisation d'un réseau télé-informatique. Répression des autres délits. "Bizutage". "Tourisme sexuel". Institution d'un suivi socio-judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles. Sanctions en cas de non-respect du suivi socio-judiciaire. Médecins coordonnateurs. Création de nouveaux postes dans les comités de probation ou d'assistance aux libérés. Budget de la justice. Services pénitentiaires. Protection judiciaire de la jeunesse. Prise de conscience nationale. (p. 3084, 3085) : récidive. Obligation de soins. "Bizutage". Détention de cassettes pornographiques. Provocation à commettre des agressions. Excisions pratiquées sur les petites filles. Conséquences pour la famille. Exemple de diminution des ressources financières.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - **Art. 1er (suivi socio-judiciaire)** - **Art. 131-36-1 du code pénal (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement)** (p. 3097, 3099) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 3 rédactionnel et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 4 (modification de la durée du suivi socio-judiciaire) et n° 5 (prévision d'une peine de cinq ans au plus en cas d'inobservation du suivi socio-judiciaire). S'oppose à l'amendement n° 72 de M. Patrice Gélard (injonction de soins). - **Art. 131-36-1-1 du code pénal (mesures de surveillance applicables à la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire)** (p. 3099, 3100) : sur les amendements rédactionnels de la commission, accepte le n° 6 et s'oppose au n° 7. - **Art. 131-36-1-2 du code pénal (mesures d'assistance pour la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission. - **Art. 131-36-2 du code pénal (injonction de soins)** : accepte les amendements identiques n° 9 de la commission et n° 60 de M. Jean-Jacques Hyst (suppression de l'obligation de la double expertise médicale) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Claude Huriet (avertissement du condamné de son droit de refuser le traitement). - **Art. 131-36-5 du code pénal (inscription des modalités d'exécution du service socio-judiciaire dans le code de procédure pénale)** (p. 3101, 3102) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Philippe Darniche (impossibilité de prononcer le suivi socio-judiciaire à titre de peine principale). - **Art. 5 A (création d'un fichier national d'empreintes génétiques des délinquants sexuels)** (p. 3103) : sur l'amendement n° 11 de la commission (placement du fichier sous contrôle d'un magistrat) qu'elle accepte, son sous-amendement n° 76 : possibilité de comparaison des empreintes génétiques des personnes poursuivies pour infraction sexuelle avec les données incluses dans le fichier national ; adopté. S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 90 de Mme Joëlle Dusseau. - **Après l'art. 5 A** (p. 3105, 3106) : accepte les amendements de la commission n° 12 (impossibilité pour les personnes condamnées à un suivi socio-judiciaire qui refusent de suivre l'injonction de soins de bénéficier des réductions supplémentaires de peines à celles qui peuvent déjà être

prononcées pour bonne conduite), assorti du sous-amendement n° 109 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 13 (exclusion des délinquants sexuels récidivistes du bénéfice des réductions de peine supplémentaires, sauf autorisation expresse de la commission de l'application des peines), assorti du sous-amendement n° 110 du même auteur. - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire)** - **Art. 763-4 du code de procédure pénale (obligation pour la personne condamnée de justifier auprès du juge d'application des peines de l'accomplissement des obligations qui lui sont imposées)** (p. 3107) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de la commission. - **Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance)** (p. 3108, 3109) : accepte les amendements n° 111 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (audition du condamné et de son conseil), n° 15 de précision de la commission ainsi que les amendements identiques de coordination n° 16 de la commission et n° 61 de M. Jean-Jacques Hyst. - **Art. 763-7 du code de procédure pénale (hypothèse d'une inobservation des obligations résultant du suivi socio-judiciaire)** (p. 3109, 3110) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (jugement de l'affaire par la cour d'appel dans un délai d'un mois) et accepte l'amendement n° 17 de la commission (obligation pour le condamné d'accomplir le suivi socio-judiciaire après son emprisonnement pour inobservation des obligations de ce même suivi - cas de nouveaux manquements par le condamné à ses obligations). - **Art. 763-8 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le condamné peut être relevé de la mesure de suivi socio-judiciaire)** : accepte les amendements de la commission n° 18 de coordination et n° 19 (possibilité pour la juridiction de décider de relever le condamné d'une partie seulement de ses obligations). - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé)** (p. 3111, 3114) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 114 (création d'espaces thérapeutiques respectivement réservés aux exhibitionnistes, aux névrosés, aux psychopathes et aux auteurs de crimes de sang) et n° 113 (information du condamné par le président de la juridiction de jugement au moment du prononcé de la peine et par le juge d'application des peines au moins une fois par an). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de la commission (information du condamné par le président de la juridiction ou l'assesseur qu'il désigne dès que la peine prononcée est devenue définitive et par le juge d'application des peines au moins une fois par an). - **Art. 763-10 du code de procédure pénale (hypothèse du prononcé d'un suivi socio-judiciaire par une juridiction pour mineurs)** : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (juridiction compétente lorsque le suivi socio-judiciaire doit arriver à son terme avant que le condamné atteigne l'âge de 23 ans). - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire)** (p. 3116) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 115 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (modification de l'intitulé du titre IX du livre III du code de la santé publique relatif au suivi socio-judiciaire). - **Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins)** (p. 3117) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. François Autain (possibilité pour les associations reconnues d'utilité publique de victimes d'agressions sexuelles de collaborer à la formation des médecins traitants). Sur l'amendement n° 22 de la commission (fixation par le procureur de la République de la liste des médecins sur laquelle sera choisie le médecin coordonnateur) pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat, accepte le sous-amendement n° 67 de la commission saisie pour avis (obligation pour les médecins d'être psychiatres ou d'avoir suivi une formation appropriée). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 116 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (établissement de la liste des spécialistes sur laquelle sera choisie le médecin coordonnateur après avis du procureur de la République). (p. 3118) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission

(désignation du médecin par le juge de l'application des peines en cas de désaccord persistant sur le choix effectué). - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique** (*information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement*) (p. 3118, 3119) : accepte l'amendement rédactionnel n° 24 de la commission. S'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Jolibois et n° 118 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (remise au médecin traitant de toutes les pièces du dossier pénal qui peuvent lui être utiles pour le suivi du condamné à une obligation de soins). Accepte l'amendement n° 68 de la commission saisi pour avis (droit de communication des expertises qui pourraient être éventuellement réalisées lorsque le condamné purge une peine de prison avant d'entrer dans la phase du suivi socio-judiciaire) assorti du sous-amendement n° 119 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - **Art. 6 (suite)** (p. 3121) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de la commission (suppression du paragraphe II de cet article relatif au dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les conditions d'application du présent titre dans le délai de cinq ans après la promulgation de la présente loi). - **Demande de réserve** : accepte la demande formulée par la commission de réserve de l'amendement n° 121 mentionnant le mot : "bizutage" jusqu'après l'examen de l'article 29.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - **Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel)** (p. 3130) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 27 de la commission. - **Art. 9 (utilisation d'un réseau de télécommunications pour commettre les délits de proxénétisme, de corruption de mineur ou d'atteinte sexuelle sur mineur sans violence)** (p. 3131) : s'oppose à l'amendement n° 28 de la commission (inscription de l'utilisation d'un réseau de télécommunications comme Internet ou le Minitel dans la liste des circonstances aggravantes). - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3136, 3137) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 29 de la commission et n° 62 de M. Jean-Jacques Hyest. Sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 122 (utilisation du mot "bizutage") et accepte le n° 123 (nouvelle rédaction). (p. 3140, 3141) : rédaction actuelle du code pénal. Cas particulier. - **Art. 11 (levée du secret professionnel)** (p. 3143) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (obligation de dénonciation des mauvais traitements ou privations infligés à un mineur de quinze ans). - **Art. 12 (aggravation des sanctions de certaines infractions commises en milieu scolaire à l'égard de mineurs)** (p. 3144) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 31 (faits commis à l'intérieur d'un établissement scolaire ou éducatif, ou, à l'occasion des entrées ou des sorties des élèves, aux abords d'un tel établissement) et s'oppose au n° 32 rédactionnel. - **Après l'art. 12** (p. 3146) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 33 de la commission (répression de la diffusion de représentations de mineurs à caractère pornographique) et n° 103 de M. Robert Pagès (aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique). S'oppose aux amendements de M. Nicolas About n° 80 (délit de diffusion d'images pornographiques mettant en scène des mineurs) et n° 81 (fait de détenir l'image d'un mineur de quinze ans présentant un caractère pornographique quel qu'en soit le support) ainsi qu'à l'amendement n° 99 de M. Philippe Darniche (incitation de personnes à commettre des délits sexuels par la représentation d'actes pornographiques). (p. 3148) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Nicolas About (répression des incitations aux actes pédophiles). - **Art. 14 (répression des infractions sexuelles commises à l'étranger)** (p. 3150) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de la commission (limitation de la portée de cet article aux seuls ressortissants français). - **Après l'art. 14** (p. 3151) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Patrice Gélard (interdiction pour les établissements, qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique, de s'installer à moins de cent mètres d'un établissement d'enseignement scolaire). - **Art. 15 (responsabilité pénale des personnes morales en cas**

d'infraction mettant en péril des mineurs) (p. 3152) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 74 de M. Patrice Gélard. - **Après l'art. 15** (p. 3154) : demande le retrait de l'amendement n° 83 de M. Nicolas About (contrôle du contenu des sites hébergés par des prestataires français qui transmettent une image ou représentation de nature pornographique d'un mineur). - **Après l'art. 16** (p. 3155) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Patrice Gélard (peine complémentaire pour les personnes physiques qui n'auraient pas respecté les dispositions de l'article 227-27-2 du code pénal relatif à l'interdiction pour les établissements qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique à moins de cent mètres d'un établissement scolaire). - **Art. 18 A (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 3175) : son amendement de suppression n° 77 ; adopté. - **Art. 18 (recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations)** (p. 3157) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (suppression de la disposition relative au droit pour les associations familiales de se constituer partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne) et s'oppose aux amendements n° 88 de M. Alain Gournac (possibilité pour les associations déclarées depuis au moins cinq ans de se constituer partie civile pour aider les victimes d'agressions sexuelles) et n° 92 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour les associations de défense des droits de l'homme régulièrement déclarées de se porter partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne humaine, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif, militaire, professionnel ou associatif). - **Art. 18 bis (délai de prescription de l'action publique pour certains crimes ou délits commis contre les mineurs)** (p. 3158) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 36 de précision, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 37 (extension à tous les crimes contre les mineurs de la règle selon laquelle le délai de prescription ne commence à courir qu'à la majorité de la victime). - **Art. 18 ter (délai de prescription de l'action publique pour certains crimes ou délits commis contre les mineurs)** : sur les amendements de la commission, accepte le n° 38 de conséquence et s'oppose au n° 39 (suppression du dernier alinéa de cet article relatif au délai de dix ans de prescription de l'action publique pour certains délits). - **Art. 18 quater (décisions de classement sans suite)** (p. 3159) : accepte l'amendement de suppression n° 40 de la commission. - **Art. 18 quinquies (décisions de classement sans suite)** : accepte l'amendement de suppression n° 41 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 125 de M. François Autain (extension de cette disposition aux adultes). - **Art. 19 (protection des mineurs victimes)** - **Art. 706-47 du code de procédure pénale (renvoi aux articles 7 et 8 du code de procédure pénale pour le calcul du délai de prescription de l'action publique pour les crimes et délits contre les mineurs)** (p. 3161) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 42 de la commission. - **Art. 706-48 du code de procédure pénale (expertise médicale des auteurs d'infractions sexuelles avant tout jugement sur le fond)** : accepte les amendements de la commission n° 43 (interrogation de l'expert sur l'opportunité d'un suivi socio-judiciaire pour la personne qu'il a examinée poursuivie pour infraction sexuelle) et n° 44 (possibilité de condamner l'auteur d'une infraction sexuelle à une peine de réclusion). - **Après l'art. 706-48 du code de procédure pénale** (p. 3161, 3162) : s'oppose aux amendements identiques n° 45 de la commission et n° 104 de M. Robert Pagès (nécessité pour le mineur victime d'être assisté d'un avocat). - **Art. 706-49 du code de procédure pénale (expertise médico-psychologique des mineurs victimes d'une infraction sexuelle)** : accepte l'amendement de précision n° 46 de la commission. - **Art. 706-50 du code de procédure pénale (conséquences de l'ouverture d'une enquête pour infraction sexuelle sur la procédure d'assistance éducative dont peut faire l'objet le mineur victime d'une infraction sexuelle)** (p. 3163) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 47 de la commission. - **Art. 706-51 du code de procédure pénale (désignation d'un administrateur ad hoc chargé d'assister le mineur victime)** : s'oppose aux amendements identiques n° 48 de la

commission et n° 105 de M. Robert Pagès (possibilité pour l'administrateur ad hoc d'être désigné dès le stade de l'enquête). - **Art. 706-51-1 du code de procédure pénale (conditions de désignation d'un administrateur ad hoc)** : accepte l'amendement de suppression n° 49 de la commission. - **Art. 706-52 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le juge d'instruction procède aux auditions et confrontations des mineurs victimes d'une infraction sexuelle)** (p. 3165) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de la commission (possibilité de procéder à de nouvelles auditions ou confrontations du mineur victime). - **Art. 706-53 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime)** (p. 3166) : sur l'amendement n° 51 de la commission (nouvelle rédaction), pour lequel elle s'en remet à la sagesse du Sénat, son sous-amendement n° 78 : possibilité de réaliser un enregistrement sonore ; adopté. Sur l'amendement n° 51 précité de la commission, accepte le sous-amendement n° 127 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la phrase relative à la motivation du refus d'autoriser un enregistrement). - **Art. 706-54 du code de procédure pénale (présence d'un psychologue, ou d'un médecin spécialiste de l'enfance, ou d'un membre de la famille du mineur, ou de l'administrateur ad hoc, ou d'une personne mandatée par le juge des enfants, lors des auditions et des confrontations d'un mineur victime d'une infraction sexuelle)** Accepte l'amendement n° 128 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (caractère non obligatoire de la présence de la personne qui assistera l'enfant). - **Art. 19 bis (réductions de peines susceptibles d'être accordées aux auteurs d'infractions sexuelles)** : accepte l'amendement de suppression n° 52 de la commission. - **Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles)** (p. 3170) : accepte les amendements identiques n° 53 de la commission, n° 70 de la commission saisie pour avis et n° 106 de M. Robert Pagès (prise en charge des sévices subis par tous les mineurs de plus ou de moins de quinze ans victimes d'infractions sexuelles). S'oppose aux amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 95 (extension aux fratries de la prise en charge des soins) et n° 96 (exercice du droit invoqué pour tous les soins entamés avant la prescription des actes prévus et réprimés par les articles du code pénal susmentionnés). - **Chapitre 3 (interdiction de mettre à la disposition des mineurs certains documents pornographiques pouvant porter atteinte à la dignité de la personne humaine)** (p. 3173) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 131 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvel intitulé "Dispositions relatives à l'interdiction de mise à disposition de certains documents aux mineurs"). - **Art. 22 (interdiction de vente aux mineurs de certains documents vidéo)** : accepte l'amendement rédactionnel n° 54 de la commission. - **Après l'art. 22 (p. 3174)** : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Philippe Darniche (possibilité pour le maire d'interdire les publicités à caractère racoleur ou contraire aux moeurs, relatives notamment aux messageries télématiques et aux réseaux de télécommunications). - **Après l'art. 23** : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Philippe Darniche (sanctions pénales de la diffusion dans les journaux gratuits d'annonces publicitaires en faveur de services télématiques ou téléphoniques à caractère pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine). - **Art. 24 (interdiction de céder aux mineurs des vidéocassettes pornographiques ou d'incitation à la violence)** : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 55 de la commission. - **Art. 30 bis (mention au casier judiciaire de la condamnation à une peine de suivi socio-judiciaire)** (p. 3175) : son amendement de cohérence n° 79 ; adopté. - **Art. 31 quater (réparation du dommage causé à un mineur victime de violence ou d'atteinte sexuelle)** (p. 3177) : s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'alinéa relatif à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite ou qui a donné lieu à une condamnation effacée par la réhabilitation ou la révision). - **Art. 32 bis (condition de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable)** (p. 3178, 3179) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 71 de la commission saisie pour avis et n° 134 de M. Michel

Dreyfus-Schmidt. - **Après l'art. 32 bis (p. 3179, 3180)** : demande le retrait de l'amendement n° 57 de la commission (possibilité pour les agents du Conseil supérieur de l'audiovisuel de constater les infractions de diffusion de messages à caractère pédophile ou pornographique). - **Art. 34 (application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte)** : accepte l'amendement n° 58 de la commission (réparation d'un oubli). - **Intitulé du projet de loi (p. 3181)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 59 de la commission (nouvel intitulé "Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs"). - **Sur l'ensemble (p. 3182)** : remerciements.

- **Conclusions du rapport de M. Guy Allouche, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 56, 97-98) de M. Jacques Larché tendant à faciliter le jugement des actes de terrorisme (n°72 [97-98]) [n° 0072 (97-98)] - (13 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3435)** : demande l'adoption de cette proposition de loi tendant à permettre à titre exceptionnel, pour des raisons de sécurité liées au très grand nombre de témoins, victimes ou prévenus présents, de délocaliser les audiences dans un autre lieu du ressort de la cour d'appel de Paris.

- **Eloge funèbre de François Mathieu, sénateur de la Loire - (17 décembre 1997) (p. 5385, 5386)** : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de François Mathieu, sénateur de la Loire.

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)] - (17 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5388)** : statut des jeunes étrangers nés en France de parents étrangers. Question de leur intégration à la société française. Rappel de la tradition républicaine entre 1889 et 1993 : droit du sol. (p. 5389) : difficultés d'application de la loi de 1993. (p. 5390) : disparité dans les décisions prises sur l'ensemble du territoire. Sort des jeunes qui restent étrangers sans le vouloir ou sans le savoir. Dispositif prévu. (p. 5391) : intégration de 25 000 personnes nées en France par an. Nature des flux d'immigrés. (p. 5392) : délinquants étrangers et problème des mineurs. Polygamie. Mariages blancs. (p. 5393) : assimilation de fait et acquisition de plein droit de la nationalité pour les enfants nés en France. Intérêt d'un débat sur la nationalité.

H

HABERT (Jacques), sénateur (Français établis hors de France)
NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 328 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Paraguay [n° 0356 (96-97)] (12 juin 1997) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 386 (96-97)] autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices) [n° 0421 (96-97)] (17 septembre 1997) - *Traités et conventions*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 8 (*peine complémentaire de privation des droits civiques et civils*) (p. 91) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 19 de la commission et n° 54 de la commission saisie pour avis (rétablissement de la mention de l'interdiction des droits de famille). Lourdeur des peines. Situation impossible dans laquelle se trouvent placées les familles. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 99) : renforcement de la lutte contre le travail illégal. Amélioration des dispositions par la navette parlementaire. Les sénateurs non-inscrits voteront ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldova, d'autre part** [n° 0137 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 138 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) (p. 110, 111) : choix des pays concernés : Russie, Ukraine, Kirghizistan, Kazakhstan, Moldavie. Défense de la langue française dans les négociations. Situation des trois États baltes. Communauté française en Ukraine. Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Création d'établissements français dans les grandes villes des anciens pays de l'Union soviétique. Votera ces cinq projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République Kirghize, d'autre part** [n° 0138 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles

des projets de loi n° 137 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final)** [n° 0139 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part** [n° 0140 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part** [n° 0141 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 140 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110).

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 160, 161) : déficit et endettement de la SNCF. Dépenses de personnels. Nombre excessif de permanents syndicaux rémunérés par la SNCF. Avantages acquis. Grèves ; absence de service minimum. Coût pour le contribuable des lignes déficitaires. Erreurs de prévision pour le trafic TGV. Expérience de régionalisation des transports régionaux de voyageurs. Coût et financement de la réforme proposée. Votera ce projet de loi.

- Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Art. 13 (*harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI*) (p. 376, 377) : parole sur l'article. - Art. 13 (*harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI*) (p. 394) : représentation des usagers au conseil d'administration de RFF et de la SNCF. Abstention des sénateurs non inscrits sur cet article. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 418) : vote de ce projet de loi par les sénateurs non inscrits.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 592, 593) : modifications de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Accueil des étrangers en France. Respect des lois. Les sénateurs non-inscrits soutiendront ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 1er (*création d'un livre premier du code du service national*) (p. 1251) : distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents. Emplois à l'étranger. Un certain nombre de sénateurs représentant les Français établis hors de France s'abstiendra lors du vote de cet article. - Art. 4 (*modification du livre II du code du service national*) (p. 1256, 1257) : se déclare favorable à l'amendement n° 74 de la commission (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent, dans l'intervalle des sessions plénières, sur les modalités d'accomplissement du service national obligatoire par les Français de l'étranger jusqu'à la fin de la période de transition).

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Discussion générale (p. 1468) :** remerciements à la commission des lois, au rapporteur et au ministre. Gravité de la situation en Algérie. Nécessité de reporter le renouvellement des quatre membres du Conseil élus dans la circonscription d'Algérie. Proposition de loi déposée par les douze sénateurs représentant les Français établis hors de France. Hommage aux Français établis en Algérie.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1503) :** la majorité des sénateurs non-inscrits approuve ce projet de loi. Français de l'étranger. Avantages accordés aux étrangers de France dans le domaine social. Deux sénateurs non-inscrits s'abstiendront lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - Art. 11 (extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale) (p. 1990) :** soutient l'amendement n° 19 de M. Philippe Darniche (réintroduction de l'adhésion à un centre de gestion agréé supprimée par l'Assemblée nationale). - **Art. 30 (dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime) (p. 1997) :** soutient l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (octroi aux entreprises d'armement maritime et aux jeunes marins embarqués du bénéfice des dispositions du code du travail relatives à l'apprentissage). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1999, 2000) :** possibilité d'un nouveau départ pour la pêche française. Problème de l'apprentissage.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes) [n° 0187 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2054) :** votera ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique [n° 0188 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2054) :** voir son intervention sous le projet de loi n° 187.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres) [n° 0279 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2059, 2060) :** votera ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part [n° 0280 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2059, 2060) :** voir son intervention sous le projet de loi n° 279.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Paraguay [n° 0328 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des**

affaires étrangères - Discussion générale (p. 2061) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français) (p. 2150, 2151) :** sur l'amendement n° 3 de la commission (1° droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2° mise en place d'une clause de réciprocité), son sous-amendement n° 31 : résidence depuis au moins six mois ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2256, 2257) :** spécificité des règles régissant le vote des Français de l'étranger. Aménagements nécessaires du texte pour les Français de l'étranger. Votera ce texte. - **Après l'art. 2 (p. 2266) :** se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Bernard Joly (mesures destinées à faciliter le vote par procuration). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2267, 2268) :** votera ce texte. Souhait d'une égalité entre les jeunes Français de l'étranger et les jeunes Français de France.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0413 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2362, 2363) :** qualité du travail. Question du partage des compétences.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 3 (rapport au Parlement) (p. 2527) :** soutient l'amendement de M. Philippe Darniche n° 51 (deuxième bilan avant le 31 décembre 2002). - **Après l'art. 3 (p. 2535) :** se déclare favorable à l'amendement n° 117 de M. Alain Gournac (évaluation de la loi par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2542) :** position divisée du groupe des sénateurs non inscrits sur ce projet de loi. Fausse sécurité apportée aux jeunes installés dans des activités sans avenir. Nécessité de mettre en oeuvre des passerelles entre les emplois publics et les emplois privés. La majorité du groupe des non inscrits votera ce projet de loi tel qu'il est amendé par la commission des affaires sociales. A titre personnel, M. Philippe Adnot votera contre ce projet de loi. Remerciements au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - Art. 1er (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires) (p. 2593) :** vote par les sénateurs non inscrits de l'amendement de suppression n° 1 de la commission.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2632, 2633) :** professionnalisation des armées. Recensement obligatoire. Volontariat. Appel de préparation à la défense. Français résidant à l'étranger. - **Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 111-2 du code du service national (contenu du service national universel) (p. 2654) :** se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense"). -

Art. L. 114-12 du code du service national (modalités d'application) (p. 2662) : soutient l'amendement n° 28 de M. Charles de Cuttoli (consultation préalable du Conseil supérieur des Français de l'étranger). - **Art. 4 (réforme du code du service national)** (p. 2668) : soutient l'amendement n° 29 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger). - **Art. 8 (conditions d'exécution du volontariat. Renvoi à une loi ultérieure)** (p. 2672) : Français de l'étranger. Volontaires du service national actif. Volontaires du service national en entreprise. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2674, 2675) : Français expatriés. Intervention du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Les sénateurs non-inscrits, unanimes, voteront le texte tel qu'il ressort des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes - Nouvelle lecture** [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2708) : abrogation de l'amendement prévoyant le recours au dispositif emplois-jeunes pour les emplois situés à l'étranger. Les sénateurs des Français de l'étranger, et plus largement les sénateurs non inscrits, voteront la question préalable.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des États de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991** [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428** (p. 2765, 2766) : contrôle des frontières extérieures. Rapport parlementaire de M. Christian de La Malène sur le traité d'Amsterdam. Fichiers nationaux de police. Trafic de drogue. Adhésion de l'Autriche et de la Grèce.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des États de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992** [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427** (p. 2765, 2766).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part** [n° 0392 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 393 et n° 394** (p. 2780) : rappels historiques. Présence de la France dans ces trois pays. Décision de la Commission européenne privilégiant l'Estonie.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part** [n° 0393 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 394 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392** (p. 2780).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres,**

d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part [n° 0394 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 393 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392** (p. 2780).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices)** [n° 0386 (96-97)] - (14 octobre 1997) - **Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale** (p. 2787, 2788) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture** [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - **Art. 7 ter (sanction en cas de braconnage d'espèces de poissons migrateurs. Compétence des gardes-pêche)** (p. 2819, 2820) : soutient les amendements de M. Philippe Darniche n° 21 de suppression, n° 22 (substitution de mots) et n° 23 (présence obligatoire des agents des affaires maritimes chargés de l'application de la réglementation de ces pêches). - **Après l'art. 26** (p. 2826) : soutient l'amendement n° 33 de M. Philippe Darniche (contribution sociale de solidarité des sociétés). - **Art. 30 (dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime)** (p. 2828) : remercie l'Assemblée nationale d'avoir retenu la rédaction du Sénat. Les sénateurs non inscrits voteront cet article.

- **Projet de loi portant réforme du service national - Nouvelle lecture** [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2848) : intervention du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Qualité du travail de la commission des affaires étrangères.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier - Nouvelle lecture** [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2865) : démonstration de l'opposition constructive du Sénat par le vote de l'article 8 du projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le code civil pour l'adapter aux stipulations de la convention de la Haye sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux et organiser la publicité du changement du régime matrimonial obtenu par application d'une loi étrangère** [n° 0281 (96-97)] - (21 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2872, 2873) : information nécessaire de la teneur du texte pour les Français de l'étranger. Caractère universaliste de la convention de La Haye. Entraves découlant des conflits de loi.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résident en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture** [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - **Art. L.O. 227-1 du code électoral (disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français)** (p. 2964) : au nom des sénateurs représentant les Français établis hors de France, se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (rappel du principe de réciprocité). - **Art. L.O. 227-3 du code électoral (modalités d'établissement et de révision des listes électorales complémentaires)** (p. 2965) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de la commission (inscription obligatoire de l'origine étrangère d'une personne figurant sur la liste électorale complémentaire et mention de sa nationalité).

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales - Nouvelle lecture** [n° 0025 (97-98)] - (23 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2979) : dispositions pour les Français de l'étranger. Intérêt du "livret du citoyen".

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Après l'art. 12 (p. 3145) :** soutient l'amendement n° 99 de M. Philippe Darniche (incitation de personnes à commettre des délits sexuels par la représentation d'actes pornographiques). (p. 3146) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (répression de la diffusion de représentations de mineurs à caractère pornographique).

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3579) :** vote par la majorité des sénateurs non inscrits de la suppression du transfert des cotisations maladie vers la CSG, de la mise sous condition de ressources des allocations familiales et de la réforme de l'AGED. Refus d'attribuer des allocations familiales aux Français résidant hors de France. La majorité des sénateurs non inscrits votera le texte issu des débats du Sénat, l'un d'eux s'abstiendra et M. Philippe Adnot votera contre le projet de loi, suite au rejet de son amendement.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3736) : soutient l'amendement n° I-30 de M. Alfred Foy (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés).

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)** (p. 3876) : votera l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'impôt sur le revenu ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs).

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Art. 18 (revalorisation des tarifs de certains droits de timbre)** (p. 3933) : regrets exprimés par les sénateurs des Français établis hors de France concernant l'augmentation des droits de timbre pour les passeports. - **Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 3968, 3969) : nécessité d'une plus grande transparence du budget européen. Prise en charge par la France du déplacement mensuel des députés européens entre Bruxelles et Strasbourg. Importance des fraudes. Les sénateurs non inscrits attendent les réponses du ministre avant de se prononcer sur cet article. - **Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 3990, 3991) : question sur le silence du Gouvernement français par rapport aux fraudes signalées. A titre personnel, se déclare favorable aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° I-105 à n° I-107 (diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4034) : qualité des échanges. Remerciements. La réunion des sénateurs non inscrits votera la première partie de la loi de finances pour 1998 dans le texte issu des travaux du Sénat.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4132) ; conséquences de l'exode des jeunes chercheurs français. Insuffisance des moyens de la recherche fondamentale sur la toxicomanie.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4154, 4155) : francophonie ; sommet de Hanoï. Champ actuel de la coopération. Conséquences de la réforme du service national. Lycées français à l'étranger ; lycée d'Hanoï. Situation des Français établis à Brazzaville et contraints de rentrer en France.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4203) : reprend l'amendement retiré par Mme Monique ben Guiga, n° II-15 : réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger ; rejeté. (p. 4204) : réserve parlementaire pour les victimes des événements de Brazzaville.

- **Rappel au règlement - (1er décembre 1997) (p. 4275) :** article 44, alinéa 8, du règlement. Proteste contre l'impossibilité, pour les sénateurs non-inscrits, de s'exprimer à l'occasion de la discussion d'exceptions, questions, motions ou demandes de priorité.

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4306) : se déclare favorable à l'amendement n° II-25 de la commission des finances (réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs).

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4322, 4323) : croissance en trompe l'oeil du budget. Augmentation dérisoire des crédits contre l'alcoolisme et le tabagisme. Indispensable adaptation des hôpitaux aux besoins sanitaires. Nécessité d'une politique de formation en gériatrie, de prévention et d'éducation sanitaire. Suicide, alcoolisme et drogue chez les jeunes. Modification dans l'alimentation. Attente des réponses du ministre à ses observations.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits à Etat B - Titre III** (p. 4509) : cinquantième anniversaire du secrétariat général de la défense nationale. Institut des hautes études de défense nationale, IHEDN. Nomination d'une femme à la tête de ce secrétariat général.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) (p. 4615) : amélioration de la situation d'Air France. Refus du Gouvernement de privatiser. Recours de certaines compagnies européennes auprès de la Cour européenne de justice contre l'aide publique apportée à Air France. Coûts très élevés. Alliances à négocier. Urgence d'une politique européenne autour d'Airbus. Construction éventuelle d'un nouvel aéroport sur le site de Beauvilliers en Eure-et-Loire.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4708, 4709) : crédits d'équipements militaires : variable d'ajustement du budget de l'Etat. Interventions extérieures. Réduction des crédits de l'armée de l'air. Programme Rafale. Rôle indispensable de l'avion de transport futur, ATF. Renouvellement de la flotte tactique d'intervention. Industrie de défense et chômage. Augmentation des sursitaires et diminution du nombre des appelés. Respect du moral des armées.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)]** - (10 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5133, 5134) : rappel historique. Alliance de la France avec la Russie des tsars. Regret des familles à l'égard des emprunts russes. Réserves émises par les porteurs d'actions russes après la signature de ces accords. Destination du stock de 47 tonnes d'or. Augmentation du montant de l'indemnisation et accélération des délais.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0365 (96-97)]** - (10 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5139, 5140) : sénateurs représentant les Français établis hors de France, concernés par l'adoption internationale. Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Difficultés rencontrées pour l'adoption d'enfants français. Exigences des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, DDASS. Exemple de la famille Dessainte souhaitant l'adoption d'un enfant vietnamien. Adoption plénière. Votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture [n° 0285 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5160) : votera cette proposition de loi.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5194) : votera cette proposition de résolution.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432 (96-97)]** - (11 décembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5204) : vote par les sénateurs non inscrits de la proposition de résolution.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Art. 27 bis (non déductibilité des sommes versées au profit d'agents publics étrangers en vue d'obtenir des avantages dans les transactions internationales, à compter de l'entrée en vigueur d'une convention)** (p. 5307) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 14 de la commission. - **Art. 29 (octroi de la garantie de l'Etat aux opérations réalisées par la COFACE pour la gestion des créances garanties)** (p. 5314) : votera cet article. Services rendus par la COFACE.

Nouvelle lecture [n° 0191 (97-98)] - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5447) : dispositions relatives à la corruption d'agents publics étrangers. Les sénateurs du groupe des non inscrits voteront la question préalable.

HAENEL (Hubert), sénateur (Haut-Rhin) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 35 (96-97)] portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0178 (96-97)] (15 janvier 1997) - **Transports**.

Proposition de loi, déposée avec MM. Philippe Marini et Roland du Luart, tendant à modifier la composition du Conseil de la politique monétaire et les modalités de désignation de ses membres [n° 0378 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Banques et établissements financiers**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Justice [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 32]** (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter le code électoral en vue de la prise en considération du vote blanc [n° 0175 (97-98)] (15 décembre 1997) - **Elections**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à actualiser le régime juridique des associations constituées selon le code civil local des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut Rhin [n° 0189 (97-98)] (18 décembre 1997) - **Associations**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - **Rapporteur pour avis de la commission des finances - Discussion générale** (p. 134, 137) : rapport de la commission sénatoriale créée en 1992 sur l'avenir de la SNCF. Exemples étrangers en réponse au déclin mondial du transport ferroviaire. Chemins de fer japonais. Régionalisation expérimentale des services régionaux de voyageurs. Projet industriel de la SNCF. Transfert de la propriété des infrastructures de transport à l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Reprise de la dette. Péage acquitté à RFN par la SNCF. Compensation forfaitaire de l'Etat aux régions. Contribution de l'Etat aux charges d'endettement de RFN. Avis favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Rapporteur pour avis de la commission des finances - Art. 3 (règles de gestion de RFN)** (p. 266) : son amendement n° 29 : autonomie des filiales ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 276 de Mme Hélène Luc. - **Art. 4 (biens apportés à RFN)** (p. 276, 277) : sur l'amendement n° 17 de la commission (biens exclus de

l'apport), son sous-amendement n° 282 : exclusion des filiales; adopté. - **Art. 5** (*substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF*) (p. 281) : propriété de l'Etat sur les infrastructures. - **Art. 6** (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) (p. 299, 300) : intervient sur l'amendement n° 43 de la commission (relèvement du montant de la dette inscrite au passif du Réseau ferré de France, RFF). Son amendement n° 31 : précision quant aux caractéristiques, en durée et en taux, de la dette reprise; adopté après modification par le sous-amendement n° 287 du Gouvernement, qu'il accepte. - **Après l'art. 6** (p. 309) : son amendement n° 32 : rapport au Parlement sur les conséquences du dispositif prévu à l'article 6 sur l'assainissement financier de la SNCF; retiré. - **Art. 7** (*exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts*) (p. 311) : son amendement de précision n° 33; retiré. - **Art. 8** (*harmonisation des règles de la fiscalité locale*) (p. 317) : ses amendements, n° 34 de précision; adopté après modification par le sous-amendement n° 40 de la commission (limitation du régime fiscal dérogatoire aux entreprises de transport public); et n° 35 rédactionnel; adopté. - **Art. 12** (*ressources de RFN*) (p. 340, 341) : ses amendements n° 36 : suppression de la référence à l'harmonisation des conditions de la concurrence intermodale; retiré; et n° 37, rédactionnel; adopté. Intervient sur l'amendement n° 206 de M. Claude Billard (émission de titres par RFF), pour souligner la garantie de l'Etat.

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Art. 14** (*mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF*) (p. 399, 400) : son amendement n° 38 : exclusion des dépenses correspondant à la compensation forfaitaire de l'Etat de l'assiette de la contribution des régions expérimentatrices au fonds de correction des déséquilibres régionaux; adopté. (p. 402, 403); décentralisation et péréquation. - **Après l'art. 15** : sur l'amendement n° 27 de la commission (rapport d'évaluation au Parlement), son sous-amendement n° 283; adopté. - **Intitulé du projet de loi** (p. 411) : son amendement n° 39 : "Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire"; adopté. - **Sur l'ensemble** (p. 413, 414) : remerciements. Intermodalité des transports. Maintien du service public et refus de la privatisation.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (5 mars 1997) - Discussion générale (p. 1195, 1196) : place accordée à la gendarmerie. Définition du volontariat. Gendarmes auxiliaires. Réservistes de la gendarmerie. Plan d'action "Gendarmerie 2002".

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2643, 2645) : évolution de la situation internationale. Effectifs des armées. Armée de réserve. Abandon du rendez-vous citoyen. Emploi et statut des unités de réserve. Exemple de la gendarmerie. Volontariat.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3624, 3626) : mode de scrutin régional. Importance des minorités. Nécessité d'une véritable réforme. Place des régions dans l'Union européenne. Raison d'être et rôle des régions. Calendrier des élections. Pense que la modification proposée n'a aucun sens.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances (p. 4917) : éléments chiffrés. Loi de programme de

1995 relative à la justice. Réforme de la carte judiciaire. (p. 4918) : réforme de l'organisation, des méthodes et procédures. Réforme des tribunaux de commerce, des tribunaux de prud'hommes et des cours d'assises. Croissance des frais de justice. Distinction entre l'accès au droit et à la justice. Modes alternatifs de résolution des conflits. Croissance des crédits de l'aide juridique. (p. 4919) : conseils départementaux de l'aide juridique. Crédits de l'aide à l'accès au droit. Adaptation du droit aux évolutions de la société. Gratuité de la justice. Répression et exécution des peines d'amende et d'emprisonnement en matière pénale. Mise en oeuvre des réformes. (p. 4920) : expérimentation. Sous le bénéfice de ces observations, propose au Sénat d'adopter les crédits relatifs à la justice.

HAMEL (Emmanuel), sénateur (Rhône) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre suppléant de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 492 (95-96)] autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0233 (96-97)] (26 février 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 171 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 0234 (96-97)] (26 février 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 203 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole). [n° 0235 (96-97)] (26 février 1997) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - I - Emploi [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 17] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Intitulé de la proposition de loi (p. 505) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Marc Massion (nouveau intitulé : "Proposition de loi créant les plans de capitalisation financière"). Crainte de voir ce texte présenté par l'opposition comme un texte de régression sociale.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 656) : sens du mot "inopiné".

- Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Intitulé du projet de loi (p. 1085) : se déclare opposé à l'amendement n° 26 de M. Guy Cabanel ("Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et leurs usagers").

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0203 (96-97)] - (4 mars 1997) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 1119, 1120) : propose l'adoption de ce projet de loi. Convention avec les Philippines.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 0492 (96-97)] - (4 mars 1997) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 1120, 1121) : propose l'adoption de ce projet de loi. Convention avec la Jamaïque.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 0171 (96-97)] - (4 mars 1997) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 1122, 1123) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1147) : votera sans hésitation ce projet de loi qui combat le travail clandestin.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1266) : cohésion sociale. Changement intervenu dans la situation internationale. Votera contre ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1281) : texte de progrès dans la lutte contre le travail clandestin. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Avant l'art. 1er (p. 1356) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Robert Pagès (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1680, 1681) : apport des étrangers. Respect des droits de l'homme. Image de la France. Problèmes de l'immigration irrégulière.

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1999) : vocation maritime de la France.

- Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2173) : votera ce texte en dépit de son hostilité au traité de Maastricht.

- Rappel au règlement - (23 septembre 1997) (p. 2244) : déplore la concomitance des séances publiques et des réunions de commissions.

- Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2268) : ne votera pas ce texte. Favorable à la liberté et non à l'automatisme.

- Rappel au règlement - (30 septembre 1997) (p. 2372, 2373) : demande au ministre de l'emploi et de la solidarité, d'intervenir afin que cesse la grève de la faim entamée par des descendants de harkis, sur l'esplanade des Invalides.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 111-2 du code du service national (contenu du service national universel) (p. 2654) : se déclare opposé à ce projet de loi et aux amendements qui s'y rattachent. - Art. L. 114-3 du code du service national (contenu de la Rencontre armées-jeunesse) (p. 2661) : sur l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), se déclare opposé au sous-amendement n° 3 de M. Claude Estier (ajout des principes et des objectifs de la politique de sécurité commune au contenu de l'enseignement dispensé aux jeunes Français). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2674) : votera contre ce projet de loi. Menaces extérieures. Sécurité nationale.

- Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes - Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2708) : en conscience, ne pourra pas voter la question préalable.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2767) : opposition aux accords de Schengen et à leur extension. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2770) : votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accord signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2767). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2770) : votera contre ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2795) : coopération franco-allemande. Relations avec l'Italie et l'Espagne.**

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2835) : votera ce texte.**

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française [n° 0261 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2893) : votera la proposition de loi organique.**

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3410) : rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale publié en septembre 1997. Demandra au Gouvernement par questions écrites les suites données à chacune des propositions de ce rapport.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3989, 3990) : se déclare opposé au vote de cet article. Construction de l'Europe et destruction de la France. Perte du pouvoir monétaire associé prochainement à celle du pouvoir budgétaire. Désintégration de la France.**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- **(27 novembre 1997) - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4096) : se déclare opposé à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants), en raison du caractère fondamental de l'éducation nationale pour l'avenir de la France.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)] - (27 novembre 1997) - Art. unique (p. 4090) : destruction de l'emploi au nom de la concurrence internationale. Votera contre ce projet de loi.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité - I - Emploi

- **(1er décembre 1997) : son intervention présentée par M. Philippe Marini (p. 4275, 4277).**

Défense

- **(5 décembre 1997) - Examen des crédits - Art. 30 (crédits des titres V et VI) (p. 4730) : faiblesse des crédits consacrés aux équipements militaires. Secteur fondamental de la défense à travers l'Histoire. Amélioration souhaitable du prochain budget militaire.**

Fonction publique et réforme de l'Etat

- **(5 décembre 1997) - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4744) : se déclare opposé à l'amendement n° II-68 de la commission (réduction des crédits de 276.6 millions de francs).**

Outre-mer

- **(6 décembre 1997) - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4803) : ne votera pas l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits). Caractère vital de la métropole pour les DOM-TOM.**

Anciens combattants

- **(6 décembre 1997) (p. 4821) : activité parlementaire et présence des sénateurs en séance publique.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5136) : exprime publiquement sa sympathie au peuple russe. Faible montant de l'indemnisation. Pressions des porteurs d'emprunts russes. Valeur symbolique de ces accords. Commencement d'un règlement à effectuer de façon équitable.**

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5233) : souhaite la rapide discussion de cette proposition de loi à l'Assemblée nationale après son adoption par le Sénat.**

HAUT (Claude), sénateur (Vaucluse) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des finances (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 38] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 41] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 572 (JO Débats du 20 février 1997) (p. 914). - Ministère : Défense - *Maintien des effectifs de gendarmerie en zone rurale* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1293) - **Zones rurales**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4511, 4512) : évolution des crédits. Evaluation des contrats de plan Etat-région. Avenir du Commissariat général du Plan. Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat quant à l'adoption de ce projet de budget.

Monnaies et médailles (budget annexe)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4500, 4501) : fabrication de l'euro et des monnaies de collection. Plan d'entreprise "Monnaie 2000". Données chiffrées. Réflexion sur "l'après-euro". Propose l'adoption des crédits du budget annexe des monnaies et médailles.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - Art. 30 (*extension du champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5314, 5315) : son amendement n° 21 : affectation de moyens supplémentaires au financement d'opérations de prévention des risques naturels ; retiré.

HEINIS (Anne), sénateur (Manche) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur les propositions de loi déposées avec plusieurs de ses collègues [n° 346 rectifié (96-97)] et [n° 359 (96-97)] relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs, et sur la proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues [n° 135 (97-98)] relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs ainsi qu'à la réglementation de la chasse les concernant [n° 0177 (97-98)] (16 décembre 1997) - **Chasse.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)]** - (30 janvier 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 505) : mise en place d'un troisième étage du système de retraite. Attachement au régime de répartition. (p. 506) : dimension économique de cette proposition de loi. Souci de sécurisation extrême du système. Avec le groupe des RI, votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0501 (96-97)]** - (27 février 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1111) : modernisation de la législation minière : adaptation spécifique à la Guyane. Les membres du groupe des RI voteront ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices) [n° 0386 (96-97)]** - (14 octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2788, 2789) : votera ce projet de loi. Engagement de réduction programmée des rejets de substances radioactives.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)]** - (19 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3600, 3603) : rôle de l'énergie dans l'histoire. Technologie française en matière nucléaire. "Sénateur de La Hague". Énergie nucléaire. Objectif de la commission d'enquête. Déchets nucléaires. Superphénix. Sécurité des populations et santé publique. Se déclare favorable à la création de cette commission d'enquête.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4665, 4666) : rôle des hôpitaux dans les territoires ruraux. Maîtrise des dépenses de santé et aménagement du territoire. Restructuration des hôpitaux.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4718, 4719) : diminution des crédits budgétaires affectés à la dissuasion nucléaire. Rupture avec l'échéancier de la loi de programmation militaire. Capacité nucléaire préservée par les grandes puissances étrangères. Nécessité pour la France d'un programme de simulation nucléaire. Force océanique stratégique, FOST. Etat du parc des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Alliance atlantique. Europe militaire. Ne votera pas ce projet de budget.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4828, 4829) : rattachement des anciens combattants au ministère de la défense. Rapport constant. Gel des pensions des plus grands invalides. "Décrystallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. Retraite anticipée pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. Revalorisation de la retraite mutualiste. Le groupe des RI ne votera pas ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4852, 4853) : rôle des PME. Secteur de l'agriculture. Emplois. Industrie textile. Simplification administrative. Evolution des crédits. Revalorisation du Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales, FISAC. Travailleurs indépendants. CSG. Suppression de l'exonération de charges sociales. Instauration des 35 heures hebdomadaires de travail. Renforcement du contrôle administratif des licenciements. Le groupe des RI suivra les recommandations de la commission des finances.

HENRY (Marcel), sénateur (Mayotte) UC₃

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4794, 4795) : Mayotte. Retards dans le versement de la contribution de l'Etat en application de la convention de développement économique et social pour la période 1995-1999. Décrets d'application des lois étendues à Mayotte. Extension du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM, du Fonds régional d'aménagement foncier et urbain, FRAFU et de l'Agence nationale pour l'intégration et la promotion des travailleurs originaires d'outre-mer à Mayotte. Développement du tourisme et attachement au dispositif de la défiscalisation. Consultation populaire sur l'avenir institutionnel de Mayotte. (p. 4797) : lutte contre l'immigration clandestine. Déterminera son vote en fonction des réponses du Gouvernement.

HÉRISSON (Pierre), sénateur (Haute-Savoie) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 249 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant création de l'établissement public d'aménagement de l'étang de Berre (EPABerre) [n° 0312 (96-97)] (16 avril 1997) - Environnement.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la mission commune d'information, sur l'entrée dans la société de l'information [n° 0436 (96-97)] (25 septembre 1997) - Communication.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Technologies de l'information et Poste [n° 0087 (97-98), tome 21] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 290). - Ministère : Economie - *Taux de TVA appliqué à la restauration traditionnelle* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 290) - *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*

n° 20 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2988). - Ministère : Aménagement du territoire - *Situation écologique de l'étang de Berre* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2988) - Environnement

Questions orales sans débat :

n° 7 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2042). - Ministère : Emploi - *Assujettissement des travailleurs frontaliers à la contribution pour le remboursement de la dette sociale* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2736) - Frontaliers

n° 8 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2043). - Ministère : Affaires étrangères - *Prise en compte des résidents helvétiques en France pour le calcul de la DGF* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3211) - Frontaliers

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 139, 141) : enjeux de la réforme. Concertation autour de la préparation de ce projet de loi. Nouvelle répartition des responsabilités liées aux transports ferroviaires. Financement de la reprise de la dette de la SNCF. Régionalisation des services de voyageurs. Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et la proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)]** - (28 janvier 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 443) : le groupe de l'Union centriste votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - **Discussion générale** (p. 871, 872) : adaptation du secteur de l'audiovisuel aux évolutions technologiques. Avenir des télévisions de proximité. Situation budgétaire déséquilibrée des télévisions locales. Possibilité de décrochage local. Relation des

télévisions de proximité avec les collectivités locales. Exemple de TV8 Mont-Blanc. Avec le groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p.1168, 1169) : contraintes des conflits modernes. Popularité de la réforme prévue pour ce projet de loi. Insertion sociale et civique. Diversité des formes du volontariat. Place de l'environnement. "Défense, sécurité et prévention". "Cohésion sociale et solidarité". Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er quinquies (*aide à la création d'entreprises par les jeunes*) (p. 2505, 2506) : son amendement n° 105 : obligations à remplir par les jeunes créateurs d'entreprise pour bénéficier de l'aide de l'Etat ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3829) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° I-189 : application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères ; adopté. (p. 3837) : ses amendements, soutenus par M. André Egu, n° I-190 : création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration ; et n° I-188 de repli ; retiré.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour les technologies de l'information et la poste (p. 4525, 4526) : ouverture du capital de France Télécom. Réglementation des droits de passage sur le domaine public des collectivités locales. Régime de paiement de la taxe professionnelle de France Télécom. Rapport de M. Gérard Larcher sur La Poste. Réduction du soutien de l'Etat. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis défavorable sur les crédits de la poste et des télécommunications.

HERMENT (Rémi), sénateur (Meuse) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre titulaire de la Commission consultative pour la production de carburants de substitution.

Membre suppléant de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Membre suppléant de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Gérard Braun, Philippe François et Jean-Paul Emin, tendant à prévenir certaines plantations forestières [n° 0197 (96-97)] (30 janvier 1997) - Forêts.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4394, 4395) : conséquences néfastes des propositions de réforme de la politique agricole commune, PAC, présentées par la Commission européenne, connue sous le nom d'Agenda 2000 et "paquet Santer" : réduction d'environ 30 % des prix garantis aux producteurs de viande bovine, de céréales et de lait. Demande au ministre de rejeter cette réforme et de proposer une alternative conforme aux attentes de la profession.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4827, 4828) : crédits supplémentaires. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Revalorisation de la retraite mutualiste du combattant. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. Dépôt d'une proposition de loi en juin 1995. Au nom du groupe de l'Union centriste, ne votera pas ce projet de budget.

HESLING (Roger), sénateur (Moselle) SOC.

Remplace le 5 juillet 1997, en qualité de sénateur, M. Jean-Pierre Masseret, nommé secrétaire d'Etat (JO Lois et décrets du 6 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

HOEFFEL (Daniel), sénateur (Bas-Rhin) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 143 (96-97)] portant dispositions statutaires relatives aux corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0217 (96-97)] (19 février 1997) - Juridictions administratives.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, par le groupe de travail sur la décentralisation [n° 0239 (96-97)] (5 mars 1997) - Décentralisation.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)] (4 septembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des lois sur : 1°) la proposition de loi [n° 151 (96-97)] tendant à modifier les dispositions du code civil relative à la prestation compensatoire en cas de divorce ; 2°) la proposition de loi [n° 400 (96-97)] de M. Robert Pagès et plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution de la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0020 (97-98)] (9 octobre 1997) - Divorce.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 950). - Ministère : Affaires européennes - *Siège du Parlement européen à Strasbourg* - Réponse le 21 février 1997 (p. 950) - Union européenne

Questions orales avec débat :

n° 11 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1031). - Ministère : Fonction publique - *Perspectives de la coopération intercommunale* - Réponse le 14 mars 1997 (p. 1444) - Groupements de communes

Questions orales sans débat :

n° 507 (JO Débats du 19 novembre 1996) (p. 5723). - Ministère : Jeunesse - *Utilisation des crédits accordés à l'office franco-allemand pour la jeunesse au titre de l'année 1996* - Réponse le 5 février 1997 (p. 538) - Jeunesse et sports

n° 582 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1036). - Ministère : Poste - *Conséquences du développement des importations de papier journal en provenance d'Amérique du Nord* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1308) - Papiers et papeterie

n° 617 (JO Débats du 20 mars 1997) (p. 1576). - Ministère : Travail - *Situation des associations accueillant des objecteurs de conscience* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1804) - Objecteurs de conscience

n° 619 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1602). - Ministère : Affaires étrangères - *Conséquences de la création de la " conférence européenne permanente "* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1823) - Union européenne

n° 9 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2105). - Ministère : Culture - *Mesures de protection en faveur des facteurs d'orgue* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3201) - Métiers d'art

n° 10 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2105). - Ministère : Défense - *Reclassement des personnels civils affectés par la réorganisation des forces françaises en Allemagne* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2732) - Armée

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Après l'art. 6 (p. 757) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Michel Caldaguès (possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur).**

- **Projet de loi portant dispositions statutaires relatives au corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0143 (96-97)] - (25 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1023, 1025) : progression du nombre de requêtes introduites devant les tribunaux administratifs. Engorgement et allongement des délais de jugement. Importants recrutements depuis 1985. Statut des membres et organisation du corps des magistrats administratifs. Conditions d'accès aux fonctions de juge unique. Exemple du statut des magistrats des chambres régionales des comptes. Au nom de la commission des lois, demande l'adoption du projet de loi. - Art. 2 (art. 5 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - *Déontologie*) (p. 1027) : son amendement n° 5 : modification de l'article 5 de la loi précitée fixant les règles qui garantissent l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, pour écarter le mandat européen du champ des incompatibilités postérieures à l'exercice d'un mandat électif ; adopté. (p. 1028) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (atténuation de l'effet de l'incompatibilité nécessaire à la garantie de l'indépendance des magistrats administratifs). - Art. 3 (art. 8 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - *Recrutements au tour*) (p. 1029) ; son amendement n° 1 : abrogation d'une disposition transitoire, devenue inutile, dans la loi précitée ; adopté. - Art. 5 (art. 16 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - *Avancement*) : son amendement n° 2 : abrogation d'une disposition transitoire, devenue inutile, dans la loi précitée ; adopté. - Art. 6 (art. 16-1 nouveau de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - *Nomination aux fonctions de président*) : son amendement de précision n° 3 : adopté.**

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1444, 1446) : présente sa question.**

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1836, 1838) : rappel des conclusions des travaux de la commission des lois : propositions au sujet de l'intercommunalité. Caractère irréversible de la décentralisation. Exemple des lycées et des collèges. Accélération de la déconcentration. Clarification des compétences, des structures et des finances. Relations entre les régions et les départements. Réforme fiscale.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0371 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2784) : votera ce projet de loi.**

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2885) ; votera la proposition de loi. Attachement des parlementaires et de la population au régime local. Souhait d'une généralisation du système. Equilibre financier. Remerciements.**

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3235, 3236) : crainte d'une remise en cause du rôle de la famille. Vieillesse de la population. Risque d'une extension de la mise sous condition de ressources des allocations familiales aux autres branches de la sécurité sociale. Allocation de garde d'enfants à domicile, AGED. Travail féminin. Remise en cause des principes fondamentaux de la politique familiale.**

- Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3341, 3342) : acuité de ce problème. Elaboration de schémas d'accueil départementaux prévus dans la loi du 31 mai 1990. Contenu de ces deux propositions de loi. Pouvoirs du maire. Exemple de Strasbourg. Nécessité d'une étroite coordination entre le ministère de l'intérieur et celui de la justice.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 24** (*évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes*) (p. 3966, 3968) : souscrit aux principales observations présentées par le rapporteur spécial de la commission des finances. Politique des fonds structurels. Respect du principe de subsidiarité. Rôle des collectivités locales. Réalisation de réseaux transeuropéens d'aide à l'emploi. Grands travaux européens. Importance de la ville de Strasbourg pour les institutions européennes. Renforcement des liaisons aériennes. Réalisation du TGV-Est. Au nom des membres du groupe de l'Union centriste, approuve cet article.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4431) : bilan positif de la décentralisation. Respect du pacte de stabilité. Interrogation sur la nature des futures relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. CNRA. Réforme de l'intercommunalité. Avenir des "pays". (p. 4432) : statut de l'élu et problème du cumul des mandats. Votera ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4655, 4656) : avenir de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Rôle des agglomérations. Réseaux transeuropéens. Place du grand Est français dans la politique d'aménagement du territoire. Fonds structurels. Contribution essentielle de la France à une politique d'aménagement de l'Europe.

HUCHON (Jean), sénateur (Maine-et-Loire) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 501 (95-96)] portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre mer [n° 0216 (96-97)] (19 février 1997) - **Départements d'outre mer.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par le groupe de travail sur le bilan des propositions de la mission sénatoriale de 1993 chargée d'étudier la filière des fruits et légumes et sur la mise en oeuvre du règlement (CE) 2200/96 du Conseil du 28 octobre 1996 portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes [n° 0354 (96-97)] (12 juin 1997) - **Fruits et légumes.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer** [n° 0501 (96-97)] - (27 février 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 1097, 1099) : réforme du code minier par la loi du 15 juillet 1994 : extension aux départements d'outre-mer. Modification du cadre juridique de l'exploitation aurifère en Guyane. Eléments chiffrés. Autorisations personnelles minières accordées aux orpailleurs. Pollution liée à l'usage du mercure. Réflexion sur la création d'une taxe sur la production d'or. Mise en concurrence systématique des demandes de permis de recherche. Autorisation d'exploitation. AEX. Permis d'exploitation. PEX. Constitution d'une commission départementale des mines. Dépôt de douze amendements par la commission. Propose l'adoption de ce projet de loi. - **Art. 5** (*dispositions adaptant le code minier aux départements d'outre-mer*) - **Art. 68** du code minier (*conditions d'octroi*) (p. 1104) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Georges Othily (autorisation de prospection, de recherches, et d'exploitation sur le site concerné). Son amendement n° 1 : application aux travaux d'exploitation des conditions particulières et générales d'exécution et d'arrêt de ces travaux prévues par le code minier ; adopté. - **Art. 68-1 du code minier** (*droits conférés par l'autorisation d'exploitation*) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. - **Art. 68-8 du code minier** (*superposition de titres miniers*) (p. 1105) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Georges Othily (consultation de la commission des mines dans le cas d'un refus opposé à une demande de superposition d'un artisan orpailleur). Son amendement n° 3 : nécessité d'une demande du titulaire pour la prorogation de l'autorisation d'exploitation ; adopté. - **Art. 68-9 du code minier** (*conditions d'octroi du permis d'exploitation*) (p. 1106, 1107) : ses amendements n° 4 : remplacement des mots "personnes morales" par les mots "sociétés commerciales" ; et n° 5 de rectification d'une erreur matérielle ; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 15 de M. Georges Othily (création d'un permis d'exploitation intermédiaire pour les petites et moyennes entreprises). - **Art. 68-14 du code minier** (*application de certaines dispositions du code minier au permis d'exploitation*) : son amendement n° 6 de rectification d'une erreur matérielle ; adopté. - **Art. 68-15 du code minier** (*rapport à l'autorité administrative*) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté. - **Art. 68-17 du code minier** (*modalités de passage d'un permis d'exploitation à une concession*) (p. 1108) : son amendement n° 8 : absence de mise en concurrence pour une demande de concession à l'expiration du permis d'exploitation ; adopté. - **Art. 68-18 du code minier** (*création d'une commission départementale consultative des mines*) ; son amendement n° 9 : renvoi à un décret unique en Conseil d'Etat ; désignation des membres et attributions de la commission ; adopté. - **Art. 68-19 du code minier** (*conditions générales d'exécution et d'arrêt des travaux*) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. - **Art. 9** (*régime juridique applicable aux demandes présentées avant la publication de la loi*) (p. 1109) : ses amendements n° 11 rédactionnel et n° 12 de rectification d'une erreur matérielle ; adoptés.

DÉPÔTS

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1847, 1849) : remerciements au Gouvernement pour l'organisation de ce débat. Urbanisation désordonnée et désertification des campagnes. Modalités d'attribution de la dotation globale de fonctionnement. Intercommunalité. Aménagement du territoire. Taxe professionnelle. Aide de l'Etat aux petites communes.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3299, 3300) : préparation du projet de loi d'orientation pour l'agriculture. Propositions inacceptables de la Commission européenne pour la réforme de la politique agricole commune, PAC. Baisse généralisée des prix agricoles. Concurrence internationale sauvage. Fruits et légumes.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4553, 4554) : excédent du commerce extérieur. Crise financière en Asie du Sud-Est. Application des trente-cinq heures. République populaire de Chine. Insuffisance des exportations des PME-PMI. Exemple italien. Les membres du groupe de l'Union centriste voteront ce projet de budget.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0107 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5165, 5166) : remise en cause par l'actuel Gouvernement des orientations retenues en matière de grandes infrastructures. Conséquence de l'abandon du canal Rhin-Rhône sur une politique européenne d'aménagement du territoire. Votera cette proposition de résolution.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - Après l'art. 18 (p. 5230) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 1 : bénéfice dès l'âge de 55 ans de la pension de réversion au conjoint survivant continuant l'exploitation ; adopté.

HUGO (Bernard), sénateur (Ardèche) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997).

Membre titulaire du Conseil national des transports.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 0087 (97-98), tome 17] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4674, 4675) : renforcement des moyens des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement. Rôle des associations dans les négociations multilatérales. Renforcement de la cellule internationale du ministère de l'environnement. Difficultés de mise en oeuvre de la directive Natura 2000. Politique de l'eau. Augmentation du taux de la taxe sur la pollution atmosphérique. La commission des affaires économiques s'en remet à la sagesse du Sénat sur ce projet de budget.

HUGOT (Jean-Paul), sénateur (Maine-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine (créée en application de l'article 6 de la loi n° 96-590 du 2 juillet 1996) (JO Lois et décrets du 3 juillet 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles sur : 1° le projet de loi [n° 55 rectifié (96-97)] modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication ; 2° la proposition de loi [n° 477 (95-96)] de M. Maurice Blin, et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation de France Télévision ; 3° la proposition de loi [n° 483 (95-96)] de M. Jean Cluzel relative à la prévention de la violence à la télévision ; 4° la proposition de loi [n° 484 (95-96)] de M. Jean Cluzel renforçant les compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel en matière de télévision diffusée par satellite [n° 0207 (96-97)] (5 février 1997) - Audiovisuel.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Communication audiovisuelle [n° 0086 (97-98), tome 10] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 613 (JO Débats du 19 mars 1997) (p. 1531). - Ministère : Justice - *Protection de la jeunesse contre les comportements déviant ou dangereux* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1810) - Audiovisuel

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - Rapporteur de la commission des affaires culturelles - *Discussion générale* (p. 855) : nécessité de rationaliser le secteur de l'audiovisuel public. Rapport d'audit de la mission Bloch-Lainé. Modes de diffusion. Offre de services audiovisuels plus souple. Compétitivité des coûts de diffusion du satellite. Numérisation et développement de l'interactivité. Pouvoir de régulation du CSA. Dispositif anticoncentration. Fusion de la Cinquième et de la SEPT-Arte. Création d'une société holding France Télévision.

Contrats d'objectifs entre l'Etat et les chaînes publiques. Création d'un second marché des programmes sur le satellite et sur le câble. Vote favorable de la commission pour l'adoption du projet de loi. - **Art. 1er (article 1er de la loi du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA)** (p. 878) : accepte l'amendement n° 65 de M. Jean Chérioux (inclusion dans le texte de l'article 1er de la notion de valeur familiale). (p. 879) : son amendement de précision n° 1 ; adopté. - **Après l'art. 1er** (p. 880, 882) : sur les amendements de M. Jean Cluzel, accepte le n° 39 (collégialité du Conseil supérieur de l'audiovisuel) et s'oppose au n° 40 (renforcement de l'autorité du CSA) et au n° 41 (renforcement de la cohésion du CSA). Son amendement n° 131 : durée des obligations auxquelles sont soumis les anciens membres du CSA ; adopté. - **Avant l'art. 2** (p. 883) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jean Cluzel (renforcement de l'indépendance du CSA en accroissant son autonomie financière). - **Art. 4 (article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes)** : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté. (p. 884) : accepte l'amendement n° 66 de M. Jean Chérioux (respect de l'image de la famille). - **Après l'art. 4** : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 106 (renforcement du rôle du CSA) et n° 107 (libre accès pour tous aux manifestations sportives d'importance), de M. Jean Cluzel n° 43 (renforcement du libre accès des téléspectateurs aux grandes compétitions sportives) et de M. Jack Ralite n° 79 (mise en place d'un dispositif dissuasif en matière de délocalisation). - **Art. 5 (article 24 de la loi du 30 septembre 1986 - mise à la disposition du public de services de communication audiovisuelle sur des fréquences dont l'assignation ou l'attribution n'est pas confiée au CSA)** (p. 888) : ses amendements n° 3 : agrément du CSA pour la mise à disposition des services de radio ou de télévision sur des fréquences dont l'assignation n'est pas confiée au CSA ; n° 4 : attribution de l'agrément à une personne morale ; n° 5 : dispense de convention pour la reprise des services satellitaires ; n° 6 : clarification de la procédure prévue par l'article 5 ; et n° 7 : suppression de la concurrence entre le câble et les réseaux de diffusion multiplexés sur canal micro-ondes ; adoptés. - **Après l'art. 5** (p. 890) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de M. Michel Pelchat (interdiction de la diffusion sur le territoire, en langue française ou avec sous-titrage, à partir de territoires étrangers, d'émissions émises par des Etats ne respectant pas les quotas européens en matière de diffusion). - **Art. 6 (article 27 de la loi du 30 septembre 1986 - principes généraux définissant les obligations applicables aux services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite)** (p. 891) : son amendement n° 8 : possibilité de limiter, par décret, la durée des acquisitions de droits exclusifs de diffusion par les chaînes diffusées par voie hertzienne terrestre ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (intervention du CSA, pour limiter la durée d'acquisition des droits de diffusion pratiqués par les chaînes). - **Après l'art. 7** (p. 893) : accepte l'amendement n° 70 de M. Jean-Pierre Camoin (possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux), ainsi que le sous-amendement n° 135 de M. Michel Pelchat, déposé sur ce dernier. S'oppose aux amendements n° 73 de M. Michel Pelchat (conditions de diffusion des publicités nationales dans les décrochages locaux) et n° 110 de M. Claude Estier (consultation des élus locaux par le CSA, avant d'autoriser les décrochages locaux). (p. 897, 898) : s'oppose aux amendements de M. Claude Estier n° 109 (procédure de reconduite automatique de l'autorisation initiale de diffusion pour les chaînes hertziennes ou les réseaux de radiodiffusion) et n° 111 (prise en compte par le CSA des manquements graves à l'article 1er de la loi de 1986), à l'amendement n° 124 de M. Guy Cabanel (développement de la diversité de l'information). (p. 899) : sur l'amendement n° 127 du Gouvernement, qu'il accepte (possibilité pour le CSA de ne pas renouveler automatiquement l'autorisation d'un opérateur radio), son sous-amendement n° 132 ; adopté. Son amendement n° 9 : procédure de reconduction des autorisations d'usage des fréquences hertziennes terrestres par les services de radio ou

de télévision ; adopté. S'oppose au sous-amendement n° 122 de M. Claude Estier, déposé sur son amendement précité. S'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 81 (clarification de la reconduction des conventions conclues entre les chaînes et le CSA) et n° 82 (remplacement de l'accord par l'acceptation). (p. 901) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Jean Cluzel (compétence décisionnelle des comités techniques régionaux en matière d'autorisation de radios temporaires n'excédant pas six mois). (p. 903) : sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique), qu'il accepte, son sous-amendement n° 141 ; adopté ; s'oppose au sous-amendement n° 133 de M. Michel Pelchat et accepte le sous-amendement n° 134 de M. Guy Cabanel. S'oppose à l'amendement n° 125 de M. Guy Cabanel (possibilité pour les opérateurs nationaux, diffusant plus de quatre heures d'information générale par jour, de se déclarer candidat sur les fréquences faisant l'objet d'un appel à candidatures). (p. 905) : accepte l'amendement n° 129 du Gouvernement (obligation pour le CSA de se prononcer dans un délai de deux mois lorsqu'il est saisi par un opérateur d'une demande de modification des caractéristiques de son service), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 142 ; adopté. (p. 906) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Jack Ralite (possibilité pour les communes ou groupements de communes d'établir des cahiers des missions et des charges pour l'exploitation d'une chaîne de type communal diffusée par le câble). - **Avant l'art. 8** (p. 907) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (prévision de l'autorisation des bouquets numériques par le CSA). - **Art. 8 (article 31 de la loi du 30 septembre 1986 - régime juridique des services de radiodiffusion sonore ou de télévision diffusés par satellite)** (p. 908) : son amendement n° 10 : conclusion d'une nouvelle convention par les services autorisés ou conventionnés pour la desserte d'une zone n'excédant pas six millions d'habitants ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 85 de M. Jack Ralite (raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec les nouvelles obligations). (p. 909) : accepte l'amendement de précision n° 137 du Gouvernement. Ses amendements n° 11 : possibilité d'information du CSA en maintenant l'agrément de droit prévu par l'article 24 de la loi de 1986 ; et n° 12 : substitution des mots : "les conditions générales" aux mots : "les obligations" dans la liste des matières que comportera le "décret satellite" ; adoptés. (p. 910) : s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Claude Estier (précision de la nature des obligations de production liées à chaque catégorie de service). Son amendement n° 13 : extension de l'application des quotas de chansons françaises aux services de radiodiffusion sonore par satellite ; adopté. (p. 911) : son amendement n° 14 : suppression, dans l'énoncé des règles devant figurer dans le décret sur le service satellitaire, de la disposition permettant au pouvoir réglementaire d'instituer en faveur des services inclus dans des bouquets n'importe quelle règle dérogatoire aux obligations ; adopté. S'oppose aux amendements n° 114 de M. Claude Estier (suppression de l'alinéa prévoyant qu'un décret pourra établir les règles particulières pouvant être prévues dans les conventions lorsque le service mentionné fait partie d'une offre commune de services) et n° 84 de M. Jack Ralite (renforcement de l'obligation de production française et européenne des chaînes diffusées par satellite). - **Après l'art. 8** (p. 912) : s'oppose aux amendements n° 90 de M. Jack Ralite (prévision d'un décret pour fixer des dépenses minimales consacrées par le service à la production d'oeuvres françaises et européennes) et n° 115 de M. Claude Estier (introduction pour le câble des mêmes obligations de production que celles souhaitées pour le satellite). Son amendement n° 15 : modification de l'article 33 de la loi du 30 septembre 1986 pour inclure le respect des quotas de chansons françaises dans les règles applicables aux services de radio du câble ; adopté.

- **Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 8** (p. 927) : accepte l'amendement n° 48 de M. Jean Cluzel (rétablissement d'une égalité de traitement entre le câble et le

satellite afin de favoriser la concurrence). - **Avant l'art. 9** (p. 928) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Jack Ralite (raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec de nouvelles obligations imposées par le CSA aux câblo-opérateurs). - **Après l'art. 9** (p. 929) : s'oppose aux amendements n° 49 de M. Jean Cluzel et n° 116 de M. Claude Estier sur le même objet (précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale). - **Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision)** (p. 932, 933) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 88 (impossibilité pour une même personne morale de disposer de plus du tiers de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite) et n° 89 (mise en oeuvre de 50 % de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite par les sociétés publiques de l'audiovisuel françaises et européennes). Son amendement n° 16 : limitation de la portée de la mesure interdisant le contrôle de plus de la moitié de l'offre satellitaire à la disposition du public par une même personne ; adopté. Son amendement n° 17 : obligation pour tout offreur de services câblés ou satellitaires de réserver 20 % de sa capacité de diffusion à des services indépendants ; adopté après modification par le sous-amendement n° 123 de M. Claude Estier pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. (p. 937) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 90 (mesures "anti-concentration") et n° 91 (constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires) ainsi qu'aux amendements de M. Claude Estier n° 117 (élévation du pourcentage réservé à la production indépendante) et n° 118 (possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur l'ensemble des bouquets satellitaires). (p. 937) : promotion par le service public de ses propres chaînes thématiques. (p. 939) : lien existant entre l'audiovisuel public et les bouquets. - **Art. 12 (article 41-5 nouveau de la loi du 30 septembre 1986 - conditions d'exploitation des systèmes d'accès sous condition)** (p. 940) : son amendement de forme n° 18 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Jack Ralite (moyens donnés au CSA pour assumer ses responsabilités qui lui sont confiées par le projet). - **Art. 13 (article 41-6 nouveau de la loi du 30 septembre 1986 - participation de chaînes hertziennes nationales au capital de sociétés de télévision locale dans les départements d'outre-mer)** (p. 941) : son amendement n° 19 de clarification ; adopté. - **Après l'art. 15** (p. 941) : accepte l'amendement n° 130 du Gouvernement (information systématique du CSA par le tribunal en cas de procédure de redressement). (p. 942) : s'oppose aux amendements de M. Michel Pelchat n° 76 (transmission des programmes de la télévision publique nationale à l'ensemble des territoires et départements d'outre-mer) et n° 77 (rassemblement de la télévision publique et de la radio outre-mer dans le holding de Radio France et de France Télévision). (p. 943) : son amendement n° 20 : création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales ; adopté après modification par le sous-amendement n° 61 de M. Jean Cluzel qu'il accepte. (p. 945) : s'oppose au sous-amendement n° 30 de M. Pierre Laffitte déposé sur son amendement n° 20 précité. Sur les amendements de M. Jean Cluzel, demande le retrait du n° 50 (attribution de la particularité juridique et de l'autonomie financière à la présidence commune de France Télévision et accroissement des pouvoirs des conseils d'administration) et s'oppose au n° 62 (composition du conseil d'administration de la holding France Télévision), ainsi qu'au sous-amendement n° 68 de M. Pierre Laffitte déposé sur l'amendement n° 50 précité. - **Art. 16 (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT)** (p. 960, 961) : son amendement n° 21 : définition des missions éducatives et de formation héritées de la Cinquième ; retiré au profit de l'amendement n° 69 de M. René Trégouët (création d'une identité sous la forme d'une banque nationale de programmes multimédia pour l'éducation), qu'il accepte. Son amendement n° 22 : approbation des statuts de la société par décret en Conseil d'Etat ; adopté. Son amendement n° 23 : politique des programmes élaborée par le président de la société assisté de

deux directeurs généraux ; adopté après modification par les sous-amendements n° 140 et n° 144 du Gouvernement qu'il accepte. (p. 962, 963) : s'oppose aux amendements de M. Jack Ralite n° 94 de suppression, n° 95 (missions de la société), n° 96, n° 97 (financement de la société) et n° 98 (détention du capital de la société) ainsi qu'à l'amendement n° 51 de M. Jean Cluzel (circulation des programmes à l'intérieur du secteur public audiovisuel). Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur le sous-amendement n° 143 de M. René Trégouët déposé sur son amendement n° 23 précité. - **Après l'art. 16** (p. 968, 969) : accepte l'amendement n° 71 de M. Jacques Valade (mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique) ainsi que le sous-amendement n° 136 de M. Claude Estier déposé sur ce dernier. Son amendement n° 24 : statut de la société holding France Télévision ; adopté. (p. 970, 971) : s'oppose aux amendements n° 53 de M. Jean Cluzel (incompatibilités liées aux fonctions de président ou de directeur général des sociétés) et n° 126 de M. Yann Gaillard (impossibilité de cumuler la fonction de président ou de directeur de chaîne avec d'autres activités professionnelles). Accepte l'amendement n° 54 de M. Jean Cluzel (durée du mandat du président). (p. 971) : accepte l'amendement n° 64 de M. André Diligent (prévision par les statuts de chaque société d'un comité consultatif ; d'orientation des programmes). - **Art. 17 (article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes)** (p. 971, 972) : son amendement n° 25 : conséquence de l'amendement créant la société holding France Télévision ; adopté après modification par le sous-amendement n° 59 de M. Jean Cluzel qu'il accepte. S'oppose à l'amendement n° 99 de M. Jack Ralite (maintien de la SFP dans le secteur public). - **Après l'art. 19** (p. 973, 974) : son amendement n° 26 : possibilité pour les sociétés nationales de programmes et la société issue du regroupement de la Cinquième et de la SEPT de passer avec l'Etat des contrats pluriannuels d'objectifs ; retiré. - **Après l'art. 20** : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Claude Estier (possibilité pour les associations de téléspectateurs de saisir le CSA). - **Après l'art. 21** (p. 975, 976) : sur les amendements de M. Jean Cluzel, accepte le n° 55 (obligations d'archivage des productions audiovisuelles imposées au secteur public de l'audiovisuel depuis la création de l'INA) et demande le retrait du n° 60 (adaptation du droit d'auteur et des droits voisins au nouveau contexte d'exploitation des archives audiovisuelles). Règlement des droits d'exploitation des archives de l'INA. - **Art. 22 (article 50 de la loi du 30 septembre 1986 - composition des organes dirigeants de l'INA)** (p. 977) : son amendement de forme n° 27 ; adopté. - **Après l'art. 24** (p. 978) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Pierre Laffitte (interdiction aux sociétés et organismes bénéficiant de ressources au titre de la redevance prévue à l'article 53 de la loi de 1986 de conférer une exclusivité de diffusion et de distribution de leurs programmes de signaux numérisés à des sociétés de droit privé). - **Art. 25 (article 77 de la loi du 30 septembre 1986 - sanctions pénales des infractions aux dispositions limitant la concentration dans la communication audiovisuelle)** : son amendement de coordination n° 28 ; adopté. - **Après l'art. 26** (p. 979) : accepte l'amendement n° 57 de M. Alain Vasselle (actualisation des lois du 29 juillet 1881 et du 14 avril 1952 précisant les conditions dans lesquelles doivent être communiquées au fonds de documentation des assemblées parlementaires l'ensemble des productions susceptibles d'informer le Parlement). S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Jack Ralite (développement des télévisions locales en permettant à ces dernières d'avoir accès au fond de soutien à l'expression radiophonique créé par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986). (p. 981, 983) : demande le retrait des amendements n° 56 de M. Jean Cluzel (bases juridiques pour les subventions accordées par les collectivités locales pour l'exploitation des télévisions locales), n° 101 de M. Jack Ralite (renforcement de la base juridique des subventions octroyées aux télévisions locales par les communes) et n° 120 de M. Claude Estier (institution d'un cadre juridique pour l'octroi des subventions attribuées par les collectivités territoriales aux télévisions de proximité). S'oppose aux

amendements de M. Jack Ralite n° 103 (développement des télévisions locales en soumettant les participations financières des collectivités locales au taux réduit de TVA de 5,5 %), n° 104 (développement des télévisions locales en les exonérant de la taxe professionnelle) et n° 102 (abrogation des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses obligations d'ordre économique et financier relatifs à la procédure de privatisation de la SFP) ainsi qu'à l'amendement n° 121 de M. Claude Estier, identique à l'amendement n° 103 précité. - Avant l'art. 27 (p. 984) : accepte l'amendement n° 63 de M. Jean Cluzel (précision des conditions de fonctionnement de la holding France Télévision). - Après l'art. 27 : accepte l'amendement n° 29 de M. René Trégouët (développement des expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information).

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4211, 4212) : politique culturelle. Bibliothèque nationale de France. Patrimoine monumental et patrimoine rural. Aménagement culturel du territoire. Politique du livre et de la lecture. Ouverture des archives au public. Emplois-jeunes. Situation des intermittents du spectacle. Le groupe du RPR votera ce projet de budget.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la communication audiovisuelle (p. 4229, 4231) : conception erronée du secteur public de l'audiovisuel. Aménagement indispensable de la loi sur la communication audiovisuelle. Recettes publicitaires. Apparition d'un clivage entre une télévision de référence du secteur public et une télévision de masse. Absence de projet relatif au financement futur de l'audiovisuel public. Evolution de France Télévision. Contrôle des chaînes étrangères. Restructuration de l'audiovisuel extérieur. Avis défavorable à l'adoption des crédits de l'audiovisuel public pour 1998.

HUGUET (Roland), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

Membre titulaire du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997)
- **Discussion générale** (p. 2397, 2398) : chômage des jeunes. Maintien des contrats emplois consolidés, CEC. Encouragement à la création d'entreprises. (p. 2399, 2400) : application du plan emploi-jeunes dans le département du Pas-de-Calais. Pérennisation des nouveaux services créés.

Allongement de la durée du contrat de cinq à huit ans. Approuvera ce texte pratiquement en l'état. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - Art. L. 322-4-18 du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2453) : soutient l'amendement n° 64 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation des institutions représentatives du personnel et des comités techniques paritaires préalablement à l'éventuelle conclusion d'une convention).

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite)** - Art. L. 322-4-19 du code du travail (*aide pour l'emploi des jeunes*) (p. 2471) : soutient l'amendement de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 147 (versement possible par l'employeur d'une rémunération supérieure au SMIC). (p. 2475) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 57 de M. André Diligent (modulation de l'aide forfaitaire en faveur des communes les plus pauvres). - **Art. 1er bis** (p. 2503) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (aides du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi).

HURIET (Claude), sénateur (Meurthe-et-Moselle) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Président du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales.

Membre titulaire de la Commission de génie génétique (JO Lois et décrets du 21 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite de la mission d'information sur les conditions du renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme en France [n° 0196 (96-97)] (30 janvier 1997) - **Santé**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant le code minier [n° 0298 (96-97)] (1er avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Mines et carrières**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 329 (96-97)] de M. Charles Descours et plusieurs de ses collègues, relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. [n° 0413 (96-97)] (10 septembre 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Santé**.

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la représentation des retraités au Conseil économique et social et dans les comités économiques et sociaux régionaux [n° 0092 (97-98)] (20 novembre 1997) - Conseil économique et social.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 10 (JO Débats du 5 février 1997) (p. 595). - Ministère : Santé - Sécurité sanitaire en France et conditions de son renforcement - Réponse le 19 février 1997 (p. 825) - Santé publique

Questions orales sans débat :

n° 106 (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3261). - Ministère : Economie - Distribution des produits d'assurance dommages - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3563) - Poste (La)

INTERVENTIONS

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur la sécurité sanitaire en France - (18 février 1997) (p. 825, 827) : présente sa question.

- Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 874) : conséquences de l'évolution rapide des techniques, de la diffusion de l'information et de la puissance des images sur l'impact des messages. Référence à une instance éthique. Mondialisation des moyens de communication. Respect de la liberté d'expression. Protection du public des images violentes.

- Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 2279, 2282) : travaux de la mission d'information. Accord du nouveau Gouvernement. Importance des risques technologiques. Amélioration à apporter à la législation des produits de santé et des produits alimentaires. Importance de la veille sanitaire. Priorité de la prévention des risques sanitaires. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Création de l'Institut français de veille sanitaire. Création de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Amélioration de la législation pour certains produits. Agence de sécurité sanitaire des aliments. Création du Conseil national de sécurité sanitaire. Aménagements apportés par la commission des affaires sociales. Opposition aux amendements, relatifs à l'Agence de sécurité sanitaire des aliments, déposés par le Gouvernement. (p. 2304, 2305) : caractère contradictoire des amendements. - Art. 1er (missions et organisation de l'Institut de veille sanitaire) - Art. L. 792-2 du code de la santé publique (missions de l'Institut) (p. 2306, 2307) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 46 (délimitation des champs de compétences entre l'Agence de sécurité sanitaire des aliments, l'Agence de sécurité sociale des produits de santé et l'Institut de veille sanitaire) et n° 47 (possibilité à l'Institut de demander aux ministres concernés de diligenter des contrôles) et accepte les amendements de M. François Autain n° 19 (mention explicite des observatoires régionaux de la santé), n° 20 (association, aux côtés de l'Institut de

veille sanitaire, de la médecine scolaire et de la médecine du travail à la collecte d'informations) et n° 21 (communication par l'Institut de veille sanitaire au ministre chargé de la santé des informations que ses missions d'observation et de surveillance lui permettent de collecter). - Après l'art. 1er (p. 2308) : accepte l'amendement n° 22 de M. François Autain (remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport établi dans un délai d'un an après la date de promulgation de la loi). - Art. 2 (missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé) - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (statut juridique et compétences de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé) (p. 2311) : accepte l'amendement n° 24 de M. François Autain (suppression de l'alinéa prévoyant que l'Agence peut dans l'intérêt de la santé publique, suspendre ou interdire certaines activités relatives à tout produit relevant de sa compétence) mais en demande la réserve jusqu'après l'examen de l'amendement n° 26 (exercice par l'Agence de son pouvoir de police à l'encontre des produits ne donnant pas lieu à déclaration ou autorisation préalable du fait de l'extension de ses missions à d'autres produits que ceux dont elle avait la charge). Accepte les amendements n° 25 de M. François Autain (précision des fondements légaux et réglementaires des mesures de police sanitaire prises par l'Agence ou, à sa demande, par les autorités compétentes) et n° 39 de M. Charles Descours (établissement par l'Agence d'un rapport annuel d'activité adressé au Gouvernement et au Parlement). - Art. L. 793-2 du code de la santé publique (missions de l'Agence) (p. 2312) : accepte l'amendement n° 48 du Gouvernement (évaluation des informations sur l'abus et sur la pharmacodépendance susceptibles d'être entraînés par des substances psychoactives). - Après l'art. L. 793-4 du code de la santé publique (p. 2314, 2315) : accepte l'amendement n° 26 de M. François Autain (exercice par l'Agence de son pouvoir de police à l'encontre des produits ne donnant pas lieu à déclaration ou autorisation préalable du fait de l'extension de ses missions à d'autres produits que ceux dont elle avait la charge). - Art. L. 793-5 du code de la santé publique (fonctionnement de l'Agence) (p. 2316) : accepte l'amendement n° 49 du Gouvernement (association aux travaux de l'Agence des professionnels de santé exerçant une activité libérale). - Art. L. 793-6 du code de la santé publique (dispositions régissant les personnels contractuels de l'Agence) : accepte l'amendement n° 50 du Gouvernement (extension de la procédure de déclaration visant les membres siégeant auprès de l'Agence du médicament aux intérêts qu'ils peuvent définir dans toute société intervenant dans les secteurs relevant du champ de compétence de l'Agence). - Art. L. 793-8 du code de la santé publique (corps d'inspection de l'Agence) (p. 2317) : accepte l'amendement n° 27 de M. François Autain (accès aux documents informatiques susceptibles de faciliter la tâche des médecins et inspecteurs travaillant à l'Agence du médicament) et s'oppose à l'amendement n° 51 du Gouvernement (pouvoir de contrôle des ministres). - Art. 3 (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé) (p. 2318) : accepte l'amendement n° 52 du Gouvernement (instauration d'un droit progressif, d'un montant maximum de 50 000 francs, devant être versé à l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé à l'occasion de toute demande d'enregistrement prévue par le code de la santé publique pour les médicaments homéopathiques à usage humain répondant à certains critères). - Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-1 du code de la santé publique (statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) (p. 2320, 2321) : s'oppose aux amendements du Gouvernement n° 53 (utilisation des compétences d'expertise de l'Agence pour évaluer les risques présentés par l'alimentation animale) et n° 54 (suppression de l'alinéa prévoyant la participation de l'Agence à l'application de la législation concernant les produits alimentaires dès lors qu'il s'agit de protéger la santé humaine) ainsi qu'à l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis (suppression de l'adjectif "nutritionnels" qualifiant les risques sanitaires). - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de

l'Agence pour assumer ses missions) (p. 2321, 2322) : accepte les amendements n° 7 de M. Bernard Seillier (caractère systématique des recommandations et avis de l'Agence) et n° 40 de M. Alain Vassel (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA) et s'oppose à l'amendement n° 55 du Gouvernement (caractère ouvert de la liste des ministères pouvant être concernés par le champ couvert par l'Agence). (p. 2325) : corrélation entre les attributions souhaitées par la commission à l'Agence de sécurité sanitaire des aliments et les missions dévolues au CNEVA par le pouvoir réglementaire. (p. 2326) : accepte les amendements identiques n° 2 de la commission saisie pour avis et n° 56 du Gouvernement (suppression de l'alinéa donnant à la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des aliments compétence pour délivrer des autorisations de mise sur le marché des services et médicaments vétérinaires, et intégrant, l'Agence du médicament vétérinaire dans la nouvelle structure). p. 2327) : accepte les amendements identiques n° 2 de la commission saisie pour avis et n° 56 du Gouvernement (suppression de l'alinéa donnant à la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des aliments compétence pour délivrer des autorisations de mise sur le marché des services et médicaments vétérinaires, et intégrant, l'Agence du médicament vétérinaire dans la nouvelle structure). S'oppose aux amendements du Gouvernement n° 57 (suppression de l'alinéa permettant de préciser le champ de compétence de l'Agence), n° 58 (suppression de l'alinéa prévoyant que l'Agence veille à la bonne organisation et à la qualité des études et des contrôles sanitaires effectués par les services compétents de l'Etat) et n° 59 (consultation de l'Agence sur les programmes de contrôle et de surveillance opérés par les services de l'Etat). - Art. L. 794-3 du code de la santé publique (*fonctionnement des instances consultatives d'expertise assurée par l'Agence*) (p. 2329) : accepte l'amendement n° 28 de M. François Autain (amélioration de la cohérence et de la lisibilité du dispositif actuel d'évaluation de l'aliment) et demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jean-Louis Lorrain (regroupement au sein de l'Agence et réorganisation des fonctions exercées auparavant dans les différentes commissions chargées de la sécurité, des aliments et de l'eau). - Art. L. 794-4 du code de la santé publique (*administration de l'Agence*) : s'oppose à l'amendement n° 61 du Gouvernement (suppression de l'alinéa prévoyant que le directeur général prend, au nom de l'Etat, les décisions relevant de la compétence de l'Agence). - Art. L. 794-5 du code de la santé publique (*personnel de l'Agence*) (p. 2330) : accepte les amendements n° 34 de M. Dominique Braye (possibilité pour l'Agence d'employer des vétérinaires, agents de l'Etat et des enseignants des écoles vétérinaires) et n° 62 du Gouvernement (impossibilité, pour les contractuels de droit public, de déroger aux règles de cumul d'emploi et de rémunérations prévues par le décret-loi du 29 octobre 1936). - Art. L. 794-6 du code de la santé publique (*statut des agents contractuels mentionnés à l'article L. 794-5*) (p. 2331) : s'oppose aux amendements analogues de coordination n° 3 de la commission saisie pour avis et n° 63 du Gouvernement. Accepte l'amendement n° 41 de M. Charles Descours (garantie de la transparence des travaux de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments). - Art. L. 794-7 du code de la santé publique (*possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat*) (p. 2332) : s'oppose à l'amendement n° 64 du Gouvernement (information préalable des autorités ministérielles) et accepte l'amendement n° 35 de M. Dominique Braye (réalisation des contrôles relevant de la compétence des vétérinaires par des vétérinaires). - Après l'art. 4 : accepte l'amendement n° 4 de la commission saisie pour avis (proposition au Gouvernement par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments d'une rationalisation des instances consultatives d'expertise dans un délai de deux ans). - Art. 5 (*participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration des textes et des décisions de police sanitaire*) (p. 2334) : accepte l'amendement n° 66 du Gouvernement (extension de l'élaboration de textes réglementaires), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 79 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 67 du Gouvernement (information des deux Agences en cas de retraits d'urgence

portant sur des produits de leur compétence). - Art. 6 (*conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique*) (p. 2335) : s'oppose aux amendements de suppression n° 6 de la commission saisie pour avis et n° 68 du Gouvernement, et accepte les amendements n° 11 de précision de M. Jean-Louis Lorrain, n° 36 (renouvellement de l'agrément) et n° 37 (période transitoire accordée aux groupements agréés) de M. Dominique Braye, et n° 42 de conséquence de M. Alain Vassel. - Art. 8 (*sécurité sanitaire des dispositifs médicaux*) (p. 2338) : accepte l'amendement n° 69 du Gouvernement (mise en conformité avec le droit européen). - Art. 9 (*organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine*) (p. 2341, 2345) : accepte les amendements du Gouvernement n° 70 (élargissement du champ d'application de l'autorisation préalable d'importation aux pâtes plasmiques), n° 71 (énumération de l'ensemble des décisions confiées à l'Etablissement français du sang par la loi), n° 72 (maintien des missions de l'Etablissement français du sang), n° 73 de cohérence, n° 74 (obligation pour les établissements de santé de se doter de moyens pour mettre en place des dispositifs de lutte contre les infections nosocomiales) et n° 75 (obligation de déclaration des infections graves), ainsi que les amendements n° 12 de M. Jean-Louis Lorrain (maintien de l'article L. 667-7 prévoyant la répartition des compétences entre le président de l'établissement et le conseil d'administration), n° 8, de forme, de M. Bernard Seillier et n° 43 de M. Charles Descours (précisions relatives aux types de contrats).

- Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Art. 10 (*sécurité sanitaire des produits biologiques*) (p. 2352, 2354) : accepte les amendements n° 29 de conséquence et n° 30 (possibilité pour l'Etablissement français des greffes de se référer aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 qui prévoit l'organisation de permanences et la continuité des services les dimanche et jours fériés ou pendant la nuit) de M. François Autain, n° 9 (mise en place d'un régime d'autorisation préalable des procédés de préparation, de conservation et de transformation de certains produits d'origine humaine) et n° 10 (rétablissement de la procédure d'avis d'une commission spécialisée en thérapie cellulaire dans le domaine des autorisations de lieux d'exercice des activités de thérapies génique et cellulaire) de M. Bernard Seillier, n° 13 (identique à l'amendement n° 30 précité) et n° 15 (renforcement de la sécurité juridique des opérateurs) de M. Jean-Louis Lorrain, et n° 44 de M. Charles Descours (application aux personnels travaillant dans l'Etablissement français des greffes des garanties de transparence identiques à celles prévues pour les personnels des autres agences) - Art. 11 (*sécurité sanitaire des produits thérapeutiques annexes*) (p. 2355) : accepte l'amendement n° 31 de M. François Autain (précision relative à la procédure de délivrance des autorisations délivrées par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé). - Après l'art. 11 (p. 2356) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. François Autain (règles applicables à la mise sur le marché des produits de nutrition clinique). - Art. 12 (*inspection*) (p. 2358) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Dominique Braye (exclusion des contrôles prévus par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments de l'habilitation mentionnée à l'article L. 795-1 du code de la santé publique). - Art. 13 (*entrée en vigueur*) : accepte l'amendement n° 45 de M. Charles Descours (date de la mise en place de l'Agence de sécurité sanitaire et alimentaire). - Après l'art. 13 (p. 2359) : accepte les amendements n° 17 de M. Louis Mercier (retour dans le domaine de compétence de l'Etat de l'ensemble des questions relatives à la prévention sanitaire, hors la protection maternelle et infantile) et n° 33 de M. François Autain (nouvel examen du dispositif dans un délai de trois ans). - Sur l'ensemble (p. 2364, 2365) : satisfaction de l'examen d'une proposition de loi d'initiative sénatoriale. Exemple de l'administration américaine en matière de protection et de prévention des risques sanitaires. Remerciements.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Art. 1er** (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - **Art. L. 322-4-18** du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2441) : propositions de la commission des affaires sociales dans le sens d'un passage progressif des nouveaux emplois créés vers le secteur marchand. (p. 2452) : se déclare favorable à l'amendement retiré par Mme Monique ben Guiga et repris par M. Philippe Marini n° 61 (instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger).

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2539, 2540) : accord de tous sur la gravité de la situation de l'emploi. Divergences fondamentales sur les solutions à mettre en oeuvre. Amendements de la commission des affaires sociales : créations d'emplois grâce aux entreprises du secteur marchand. Hommage au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales. Votera ce projet de loi tel qu'il a été modifié par la commission des affaires sociales, en espérant être suivi par beaucoup de ses collègues de la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)]** - (2 octobre 1997) - **Après l'art. 6** (p. 2602) : son amendement, soutenu par M. Denis Badré, n° 9 : extension du bénéfice du régime d'assurance-maladie d'Alsace-Moselle aux retraités ayant cotisé à ce régime et résidant hors des trois départements ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - **Art. 1er** (*suivi socio-judiciaire*) - **Art. 131-36-2** du code pénal (*injonction de soins*) (p. 3100) : son amendement n° 107 : avertissement du condamné de son droit de refuser le traitement ; rejeté. - **Art. 6** (*mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire*) - **Art. L. 355-35** du code de la santé publique (*levée de l'obligation de secret professionnel pour les médecins concourant à l'exécution du suivi socio-judiciaire*) (p. 3120) : sur l'amendement n° 69 de la commission saisie pour avis (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 108 ; retiré.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)]** - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3392) : réforme Juppé. Retard pris dans la mise en oeuvre des instruments de la maîtrise. Augmentation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM. (p. 3393) : rapport annexe du Gouvernement. Définition des priorités des systèmes de soins à partir des besoins de santé. Politique du médicament. Presse médicale française et taxe sur la promotion. Situation de la branche vieillesse. En qualité de président du conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales. Réforme des allocations familiales. (p. 3394) : rupture totale avec la politique familiale française au profit d'une politique sociale. Rapport Gisserot. Remise en cause du principe d'universalité de la protection sociale. Supplément familial de traitement des fonctionnaires. Budget d'action sociale de la Caisse nationale des allocations familiales. Marge d'incertitude affectant les comptes de la sécurité sociale. Assure la commission des affaires sociales du total soutien du groupe de l'Union centriste.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 3** (*taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie*) (p. 3456, 3457) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Machet, n° 101 : exclusion du champ d'application de la CSG des produits et gains tirés de l'épargne salariale après une période d'indisponibilité de cinq ans ; et n° 100 : application du nouveau taux de CSG aux seuls revenus et plus-values exonérés d'impôt sur le revenu réalisés en 1998 et portant sur des produits acquis à compter du 1er janvier 1998 ; devenus sans objet. - **Art. 5** (*création d'une taxe de santé publique sur les tabacs*) (p. 3472) : se

déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (passage du taux des deux taxes additionnelles à 5 % pour les cigarettes et à 10 % pour les tabacs à rouler). Prise en compte de la contrebande dans l'analyse de la corrélation entre l'augmentation des prix du tabac et la diminution de la consommation. - **Art. 6** (*prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital*) (p. 3474) : sur l'amendement n° 8 de la commission (exonération des intérêts et primes des comptes et plans d'épargne logement, ainsi que des produits d'assurance vie), son sous-amendement n° 102 : exonération du taux des prélèvements sur les revenus et gains tirés de l'épargne salariale à l'issue de la période d'indisponibilité ; adopté. - **Art. 7** (*augmentation de la taxation des dépenses promotionnelles des laboratoires pharmaceutiques*) (p. 3478) : situation de la presse médicale d'information. Diminution du taux de croissance annuel moyen des remboursements de médicaments par le régime général. Nécessité de la promotion. - **Art. 10** (*augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance*) (p. 3486) : son amendement n° 53 ; suppression de la taxe sur la prévoyance ; retiré au profit de l'amendement identique n° 12 de la commission. - **Art. 12** (*calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNANTS*) (p. 3488) : son amendement de suppression n° 54 ; adopté. - **Art. 19** (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3496) : loi du 25 juillet 1994 relative à la famille. Expression de la solidarité par la mise sous condition de ressources. (p. 3497) : dépassement de l'opposition droite-gauche sur ce débat. Risque d'extension de la mise sous condition de ressources. Mise sous condition de ressources des cinq prestations familiales. Supplément familial de traitement des fonctionnaires. (p. 3498) : son amendement de suppression n° 55 ; adopté. - **Art. 20** (*réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED*) (p. 3504) : son amendement de suppression n° 56 ; adopté. - **Art. 23 bis** (*fixation des objectifs de dépenses par branche*) (p. 3515) : intervient sur l'amendement n° 23 de la commission (nouvelle fixation de ces objectifs). Financement par la branche famille de la gestion du RMI.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3580, 3581) : accord sur l'objectif de maîtrise des dépenses de santé. Basculement des cotisations maladie vers la CSG et conséquences pour les catégories professionnelles non salariées. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Supplément familial de traitement des fonctionnaires. Apporte le soutien du groupe de l'Union centriste aux propositions défendues par la commission des affaires sociales.

HUSSON (Roger), sénateur (Moselle) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4715, 4717) : diminution des crédits budgétaires. Non-respect de la loi de programmation

militaire. Cas d'indisponibilité d'appareils dans l'armée de l'air. Modernisation retardée des infrastructures de l'armée de terre et de la gendarmerie. Evolution ralentie des programmes militaires. Décalage des opérations menées dans le domaine du renseignement. Evolution du système d'information et de commandement des armées, SICA. Réduction des stocks de munitions. Industries de défense : situation de GIAT Industries. Coopération avec l'Allemagne pour l'industrialisation de l'hélicoptère de combat Tigre : état des commandes fermes. Organisation de la quatrième division aéromobile en Lorraine. Situation de l'aviation légère de l'armée de terre, ALAT. A l'instar du groupe du RPR, ne votera pas ce projet de budget.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4825, 4827) : diminution des crédits. Revalorisation et indexation de la retraite mutualiste. Reconnaissance de l'état de guerre en Algérie. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Cas particulier de l'Alsace-Moselle. Le groupe du RPR ne votera pas ce projet de budget. - **Examen des crédits - Avant l'art. 62 ter** (p. 4836) : soutient l'amendement n° II-143 de M. Charles Descours (modification dans le décompte des points nécessaires à l'obtention de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord).

HYEST (Jean-Jacques), sénateur (Seine-et-Marne) UC.

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'intérieur et du ministre de la défense le 1er décembre 1997 (JO Lois et décrets du 2 décembre 1997).

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Juge titulaire de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation,

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 189 (96-97)], modifié par l'Assemblée nationale, portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière [n° 0230 (96-97)] (26 février 1997) - **Comptabilité**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 259 (96-97)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième

lecture, renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière [n° 0325 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Créances**.

Proposition de loi tendant à clarifier l'article L. 52-1 du code électoral afin d'assurer la distinction entre le bilan de mandat et la campagne de promotion publicitaire [n° 0349 (96-97)] (29 mai 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Elections**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation et du groupe de travail chargé de dresser un bilan de l'application de la législation sur le surendettement des particuliers et des familles [n° 0060 (97-98)] (29 octobre 1997) - **Créances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)]** - (14 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 39) : dispositif législatif. Disproportion entre le nombre de travailleurs clandestins et d'infractions constatées. Prévention du travail illégal : simplification administrative et diminution de la taxation du travail. Amélioration de la coordination des services chargés du contrôle. Définition du travail clandestin. (p. 40) : caractère intentionnel de l'infraction. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - **Art. 10 (obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants)** (p. 95) : se déclare favorable à l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). Impossibilité pour une collectivité locale de s'assurer au cours de l'exécution d'un contrat qu'il y a travail clandestin par une simple clause.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 563, 565) : modification technique des lois relatives à l'immigration. Tradition française d'accueil des étrangers. Combat contre l'immigration clandestine. Examen de ce texte par l'Assemblée nationale. Procédure des certificats d'hébergement. Renforcement des pouvoirs des services de police et de gendarmerie. Fichiers des empreintes digitales. Rétention administrative. Personnes non expulsables. Abus causés par certains amendements. Suppression des allocations familiales. Efficacité des mesures contre l'immigration clandestine. Politique de coopération avec les pays en voie de développement.

- **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales)** (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 672) : intervient sur l'amendement n° 115 de M. Guy Allouche (diminution du délai d'immobilisation du véhicule). Importance de ce projet de loi. - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)** (p. 678) : son amendement n° 7 : limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers en situation irrégulière ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 720) : son amendement n° 4 : attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résident en France depuis plus de quinze ans ; devenu sans objet. (p. 723) : son amendement n° 5 :

diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger; adopté, (p. 740, 741) se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables). Polygamie. Retire son amendement n° 4 précité, au profit de l'amendement analogue n° 16 de la commission. - Art. 6 bis (*modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement*) (p. 758): son amendement de suppression n° 6; adopté. - Art. 8 (*modification du déroulement de la rétention administrative*) (p. 778): se déclare favorable à l'amendement n° 33 de la commission (suppression de la transmission du dossier au procureur de la République par le préfet en cas de refus de l'étranger de se soumettre ou de communiquer les documents nécessaires). - Art. 11 (*bénéfice des prestations familiales*) (p. 787): son amendement de suppression n° 8; adopté. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 792, 793): amélioration de certaines procédures. Respect des droits des immigrés. Intégration. Contrôle des flux migratoires. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Discussion générale (p. 1541, 1542): justification du double degré de juridiction d'assises. Difficultés inhérentes à tout changement du système judiciaire. Nécessité d'envisager d'autres réformes pour améliorer le fonctionnement de la justice. Imputation des moyens financiers nécessaires à cette réforme. Age minimum des jurés. Mise en forme de la motivation des jugements. Le groupe de l'Union centriste soutiendra ce texte amendé par la commission des lois.

- Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Discussion générale (p. 810, 811): rappel de sa contribution à l'élaboration de la loi du 31 décembre 1990. Impasse liée aux difficultés de détermination d'équivalences de diplômes. Exercice du droit par certaines professions réglementées. Commission donnant avis pour l'agrément de la compétence juridique d'autres professions non réglementées. Détermination par la loi de la composition de cette commission. Responsabilité déontologique des avocats dans l'exercice du secret professionnel. - Art. 3 bis (*désignation du rédacteur d'un acte sous seing privé*) (p. 815): son amendement n° 9: abrogation de l'article 62 de la loi du 31 décembre 1971; adopté; et son amendement de repli n° 5; devenu sans objet.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1320, 1321): article 1er relatif au certificat d'hébergement. Article 4 relatif à l'élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire. Maîtrise des flux migratoires. Lutte contre les filières d'immigration irrégulière. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Article 8-3 de l'ordonnance du 20 novembre 1945 relatif au relevé des empreintes digitales. Etrangers atteints d'une pathologie grave nécessitant la poursuite d'un traitement médical. Article 8 relatif à l'appel du procureur. Se déclare favorable à ce projet de loi.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1458, 1459): intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1502, 1503): article 10 relatif aux visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal. Article 4 bis relatif au renouvellement de plein droit de la carte de résident.

Position du Conseil constitutionnel. Lutte contre l'immigration irrégulière. Rétention administrative. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Deuxième lecture [n° 0189 (96-97)] - (18 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1512): disposition interprétative relative à la législation applicable en Alsace-Moselle en matière de privilège du syndic des copropriétaires. Nouvelle composition du comité de la réglementation comptable. Problème des comptes consolidés des sociétés faisant appel à l'épargne sur un marché financier étranger. (p. 1513): propose de retenir les règles comptables internationales ou à défaut les règles internationalement reconnues. Référence à la négociation sur un marché financier étranger. - Art. 2 (*institution d'un Comité de la réglementation comptable*) (p. 1515): son amendement n° 1: désignation d'un membre de la Cour de cassation par le premier président de celle-ci et le procureur général; adopté. - Art. 6 (*dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés*) (p. 1516): son amendement n° 2: dérogation applicable aux sociétés dont les titres sont négociés sur un marché réglementé de la Communauté européenne et sur un marché financier étranger et présentation des comptes consolidés en utilisant les règles internationales et à défaut les règles internationalement reconnues; adopté. - Art. 19 (*entrée en vigueur*) (p. 1517): son amendement n° 3: entrée en vigueur immédiate de la disposition interprétative relative à la législation applicable en Alsace-Moselle en matière de privilège du syndic des copropriétaires; adopté.

- Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Avant l'art. 85 (p. 1922): intervient sur l'amendement n° 258 de M. Robert Badinter (disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties). - Avant l'art. 109 A (p. 1937, 1938): intervient sur l'amendement n° 264 de M. Michel Charasse (justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention). - Avant l'art. 109 (p. 1940, 1941): intervient sur l'amendement n° 266 de M. Michel Charasse (suite donnée aux dénonciations anonymes). - Après l'art. 131 (p. 1951): intervient sur les amendements de M. Michel Charasse, n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immiscant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives). - Sur l'ensemble (p. 1969, 1970): au nom de la commission des lois, remerciements à M. Jean-Marie Girault, rapporteur. Instauration d'un double degré de juridiction en matière criminelle. Age des jurés. Motivation des jugements. Moyens nécessaires à la mise en oeuvre de cette réforme. Date de mise en vigueur du texte. Regret relatif à certaines digressions au cours du débat. Au nom du groupe de l'Union centriste, votera ce projet de loi.

- Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Art. 2 (*conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal*) (p. 2163): est défavorable à l'amendement n° 12 de la commission (cas particulier des membres du Conseil de Paris européens non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général) et au sous-amendement n° 30 de M. Guy Allouche (organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le

Conseil de Paris siège en qualité de conseil général) le modifiant mais s'abstiendra lors du vote de ces textes pour permettre au Conseil constitutionnel d'intervenir. Risque d'annulation des décisions du Conseil de Paris statuant comme conseil général.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2251, 2252) ; difficultés entraînées par l'inscription d'office. Recensement des jeunes de 18 ans. Utilisation des fichiers de la sécurité sociale. - Art. 2 (modalités de l'inscription d'office) (p. 2260) : travail des services du recrutement. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2268) : accord sur le principe de l'inscription d'office. Votera le projet de loi amendé.**

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3083, 3084) : aggravation des peines requises contre la délinquance et la criminalité sexuelles. Prévention de la récidive. Suivi socio-judiciaire. Coopération entre les parquets, les conseils généraux et l'éducation nationale. Délai de prescription. "Bizutage". Article 19 relatif à la protection des mineurs victimes. Mise en oeuvre du projet de loi. Placement obligatoire en établissement spécialisé. Affectation des juges de l'application des peines. Moyens financiers.**

- **Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - Art. 1er (suivi socio-judiciaire) - Art. 131-36-2 du code pénal (injonction de soins) (p. 3100) : son amendement n° 60 : suppression de l'obligation de la double expertise médicale ; adopté. - Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire) - Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance) (p. 3108, 3109) : ne votera pas l'amendement n° 111 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (audition du condamné et de son conseil). Son amendement de coordination n° 61 ; adopté. - Art. 6 (p. 3121) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de la commission (suppression du paragraphe II de cet article relatif au dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les conditions d'application du présent titre dans le délai de cinq ans après la promulgation de la présente loi).**

- **Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel) (p. 3130) : votera l'amendement de suppression n° 27 de la commission. - Art. 10 (création d'un délit de bizutage) (p. 3132) : son amendement de suppression n° 62 ; adopté.**

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3629, 3631) : mécanisme du vote de défiance constructif. Création et fonctionnement des régions. Modifications de la procédure budgétaire et de l'élection à la présidence du conseil régional. Institutions régionales de Corse. Changement du mode de scrutin. Le groupe de l'Union centriste soutiendra le texte proposé par le rapporteur.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11 (p. 3804) : soutient l'amendement n° I-29 de M. Michel Mercier (extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services). Instructions aux services fiscaux.**

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4737, 4738) : diminution des effectifs de la fonction publique. Répartition très variable des fonctionnaires dans les régions : sous-administration dans la région d'Île-de-France. Réforme des services de l'Etat. Gestion décentralisée des agents. Efficacité des contrats de services dans les collectivités locales. Inefficacité du contrôle de légalité. Mesures à prendre pour l'exercice du service public.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4761) : groupement aérien de la sécurité civile. Prévention des incendies de forêts. Conséquences de la professionnalisation des armées et de la réforme du service national. (p. 4762) : coût de la sécurité civile pour les collectivités locales. Services départementaux d'incendie et de secours. Difficultés de mise en oeuvre des lois du 3 mai 1996 relatives au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers et aux services d'incendie et de secours. Régime indemnitaire des sapeurs-pompiers.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Art. 2 (coordinations - art. L. 4132-13 du code général des collectivités territoriales) (p. 5424) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. - Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5425) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. (p. 5428) : absence de débat pour l'élection d'un président dans toutes les collectivités publiques. Déclaration politique. - Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5431) : son amendement de suppression n° 5 ; retiré.**

I

IDRAC (Anne-Marie), secrétaire d'Etat aux transports.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS*Questions orales sans débat :*

n° 487 de M. Alain Dufaut : **Justice** (*Calendrier de réalisation de la cité judiciaire d'Avignon*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 22).

n° 514 de M. Alain Gérard : **Pêche** (*Adaptation de la loi relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail au secteur de la pêche*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 23).

n° 518 de M. Bernard Dussaut : **Handicapés** (*Conséquences de la réforme du logement social pour les handicapés*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 21).

n° 519 de M. Nicolas About : **Routes** (*Tracé de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 20).

n° 556 de M. Gérard Delfau : **Cours et tribunaux** (*Situation préoccupante des juridictions de l'Hérault*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1015).

n° 557 de M. Claude Billard : **Aviation civile** (*Statut du personnel de la compagnie Air France Europe*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1013).

n° 569 de M. Henri Weber : **Aménagement du territoire** (*Achèvement de l'élargissement de la route nationale 27 reliant Rouen à Dieppe*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1014).

J

JEAMBRUN (Pierre), sénateur (Jura) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 16 avril 1997).

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

JOLIBOIS (Charles), sénateur (Maine-et-Loire) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission d'information chargée d'étudier le fonctionnement de la justice civile en Angleterre et au Pays de Galles [n° 0009 (97-98)] (1er octobre 1997) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 11 (97-98)] adopté par l'Assemblée nationale relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs victimes et sur la proposition de loi [n° 360 (96-97)] de M. Serge Mathieu relative à la répression des crimes sexuels commis sur les mineurs [n° 0049 (97-98)] (22 octobre 1997) - Droit pénal.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation** [n° 0011 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 114, 115) : encombrement de la Cour de cassation. Renvoi des affaires à une formation de trois magistrats chargée de statuer immédiatement. Croissance du nombre des pourvois et légère diminution des effectifs de magistrats. Possibilité de renvoi d'office à la chambre. Dépôt de trois amendements par la commission des lois. Recours exceptionnel à la formation restreinte pour la chambre criminelle. Voeu d'un examen du pourvoi obligatoirement par un avocat à la Cour de cassation. Sauvegarde de notre juridiction suprême. - **Avant l'art. 1er** (p. 118) : son amendement n° 1 : composition de l'assemblée plénière ; adopté. - **Art. 1er** (examen des affaires par une formation de trois magistrats) (p. 119) : ses amendements n° 2 : limitation

aux chambres civiles du champ d'application de la réforme ; n° 3 : domaine de compétence de la formation restreinte ; et n° 4 : maintien du dispositif actuellement en vigueur pour la chambre criminelle ; adoptés.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques** [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - **Art. 3 bis** (désignation du rédacteur d'un acte sous seing privé) (p. 814, 815) : son amendement n° 8 : abrogation de l'article 62 de la loi du 31 décembre 1971 ; adopté. - **Art. 4** (secret professionnel de l'avocat) (p. 817, 818) : se déclare défavorable à l'amendement de suppression n° 4 du Gouvernement.

- **Proposition de loi créant une formation d'admission des pourvois au sein des chambres civiles de la Cour de cassation - Deuxième lecture** [n° 0227 (96-97)] - (16 avril 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1884, 1885) : maintien du droit actuel pour la chambre criminelle de la Cour de cassation. Possibilité de formation restreinte pour les autres chambres. Limitation du domaine de compétences des formations restreintes. Allègement de l'assemblée plénière. Conditions de délibération des conseillers référendaires.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen** [n° 9] - (23 octobre 1997) (p. 3007, 3009) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 3061, 3063) : différents rapports relatifs aux crimes d'origine sexuelle. Institution d'un suivi socio-judiciaire des personnes condamnées. Injonction de soins. Sanctions. Champ d'application du suivi socio-judiciaire. Médecins coordonnateurs. Allongement du délai de prescription. Répression du "tourisme sexuel". Provocation des mineurs. Création d'un fichier national des délinquants sexuels. Possibilité de désignation d'un administrateur ad hoc. Enregistrement de l'audition du mineur victime. Expertise médicale. "Bizutage". Propositions de la commission. Allongement de la durée maximale du suivi socio-judiciaire. Sanctions en cas de manquement à ce suivi. Traitement du condamné lors de son séjour en prison. Récidive. Diffusion de messages pornographiques ou pédophiles sur le réseau Internet. Intervention d'un administrateur ad hoc et d'un avocat dès l'enquête. Utilisation des enregistrements audiovisuels. Moyens de la justice. Propose l'adoption de ce texte.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er** (suivi socio-judiciaire) - **Art. 131-36-1 du code pénal** (instauration d'un suivi socio-judiciaire relevant de la juridiction de jugement) (p. 3097) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 72 de M. Patrice Gélard (injonction de soins). (p. 3098) : ses amendements n° 4 : modification de la durée du suivi socio-judiciaire ; et n° 5 : prévision d'une peine de cinq ans au plus en cas d'observation du suivi socio-judiciaire ; adoptés. - **Art. 131-36-1-1 du code pénal** (mesures de surveillance applicables à la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire) (p. 3099, 3100) : ses amendements rédactionnels n° 6 et n° 7 ; adoptés. - **Art. 131-36-1-2 du code pénal** (mesures d'assistance pour la personne condamnée à un suivi socio-judiciaire) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté. - **Art. 131-36-2 du code pénal** (injonction de soins) : son amendement n° 9 : suppression de l'obligation de la double expertise médicale ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 107 de M. Claude Huriet (avertissement du condamné de son droit de refuser le traitement). - **Art. 131-36-5 du code pénal** (inscription des modalités d'exécution du service socio-judiciaire dans le code de procédure pénale) (p. 3101) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté. (p. 3102) : s'oppose à

l'amendement n° 97 de M. Philippe Darniche (impossibilité de prononcer le suivi socio-judiciaire à titre de peine principale). - **Art. 5 A (création d'un fichier national d'empreintes génétiques des délinquants sexuels)** (p. 3103) : son amendement n° 11 : placement du fichier sous contrôle d'un magistrat ; adopté. (p. 3104) : sur son amendement n° 11 précité, s'oppose au sous-amendement n° 90 de Mme Joëlle Dusseau et accepte le sous-amendement n° 76 du Gouvernement (possibilité de comparaison des empreintes génétiques des personnes poursuivies pour infraction sexuelle avec les données incluses dans le fichier national). - **Après l'art. 5 A** : son amendement n° 12 : impossibilité pour les personnes condamnées à un suivi socio-judiciaire qui refusent de suivre l'injonction de soins de bénéficier des réductions supplémentaires de peines à celles qui peuvent déjà être prononcées pour bonne conduite ; adopté. Sur son amendement n° 12 précité, accepte le sous-amendement n° 109 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. (p. 3104) : son amendement n° 13 : exclusion des délinquants sexuels récidivistes du bénéfice des réductions de peine supplémentaires, sauf autorisation expresse de la commission de l'application des peines ; adopté. Sur ce dernier, accepte le sous-amendement n° 110 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - **Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire)** - **Art. 763-4 du code de procédure pénale (obligation pour la personne condamnée de justifier auprès du juge d'application des peines de l'accomplissement des obligations qui lui sont imposées)** (p. 3107) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté. - **Art. 763-5 du code de procédure pénale (possibilité, pendant la durée du suivi socio-judiciaire, de modifier ou de compléter les mesures d'assistance)** (p. 3108, 3109) : ses amendements n° 15 de précision et n° 16 de coordination ; adoptés. - **Art. 763-7 du code de procédure pénale (hypothèse d'une inobservation des obligations résultant du suivi socio-judiciaire)** (p. 3109, 3110) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (jugement de l'affaire par la cour d'appel dans un délai d'un mois). Son amendement n° 17 : obligation pour le condamné d'accomplir le suivi socio-judiciaire après son emprisonnement pour inobservation des obligations de ce même suivi - cas de nouveaux manquements par le condamné à ses obligations ; adopté. - **Art. 763-8 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles le condamné peut être relevé de la mesure de suivi socio-judiciaire)** : ses amendements n° 18 de coordination et n° 19 : possibilité pour la juridiction de décider de relever le condamné d'une partie seulement de ses obligations ; adoptés. - **Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé)** (p. 3112) : s'oppose à l'amendement n° 114 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (création d'espaces thérapeutiques respectivement réservés aux exhibitionnistes, aux névrosés, aux psychopathes et aux auteurs de crimes de sang). Son amendement n° 20 : information du condamné par le président de la juridiction ou l'assesseur qu'il désigne dès que la peine prononcée est devenue définitive et par le juge d'application des peines au moins une fois par an ; adopté. - **Art. 763-10 du code de procédure pénale (hypothèse du prononcé d'un suivi socio-judiciaire par une juridiction pour mineurs)** (p. 3114) : son amendement n° 21 : juridiction compétente lorsque le suivi socio-judiciaire doit arriver à son terme avant que le condamné atteigne l'âge de 23 ans ; adopté. - **Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire)** (p. 3116) : accepte l'amendement n° 115 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (modification de l'intitulé du titre IX du livre III du code de la santé publique relatif au suivi socio-judiciaire). - **Art. L. 355-33 du code de la santé publique (obligation pour le juge d'application des peines de désigner un médecin coordonnateur pour la mise en oeuvre de l'injonction de soins)** (p. 3116) : son amendement n° 22 : fixation par le procureur de la République de la liste des médecins sur laquelle sera choisie le médecin coordonnateur ; adopté. (p. 3117) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. François Autain (possibilité pour les associations reconnues d'utilité publique de victimes d'agressions sexuelles de collaborer à la formation des médecins traitants). Sur son amendement n° 22 précité,

accepte le sous-amendement n° 67 de la commission saisie pour avis (obligation pour les médecins d'être psychiatres ou d'avoir suivi une formation appropriée). (p. 3118) : son amendement n° 23 : désignation du médecin par le juge de l'application des peines en cas de désaccord persistant sur le choix effectué ; adopté. - **Art. L. 355-34 du code de la santé publique (information du médecin traitant par le médecin coordonnateur et justification du suivi du traitement)** : ses amendements n° 24 rédactionnel et n° 25 : remise au médecin traitant de toutes les pièces du dossier pénal qui peuvent lui être utiles pour le suivi du condamné à une obligation de soins ; adoptés. (p. 3119) : accepte l'amendement n° 68 de la commission saisie pour avis (droit de communication des expertises qui pourraient être éventuellement réalisées lorsque le condamné purge une peine de prison avant d'entrer dans la phase du suivi socio-judiciaire) assorti du sous-amendement n° 119 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - **Art. 6 (suite)** (p. 3121) : son amendement n° 26 : suppression du paragraphe II de cet article relatif au dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les conditions d'application du présent titre dans le délai de cinq ans après la promulgation de la présente loi ; adopté. - **Demande de réserve** : demande la réserve de l'amendement n° 121 mentionnant le mot : "bizutage" jusqu'après l'examen de l'article 29 ; réserve ordonnée.

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 7 (définition du délit de harcèlement sexuel)** (p. 3129) : son amendement de suppression n° 27 ; adopté. - **Art. 9 (utilisation d'un réseau de télécommunications pour commettre les délits de proxénétisme, de corruption de mineur ou d'atteinte sexuelle sur mineur sans violence)** (p. 3131) : son amendement n° 28 : inscription de l'utilisation d'un réseau de télécommunications comme Internet ou le Minitel dans la liste des circonstances aggravantes ; adopté. - **Art. 10 (création d'un délit de bizutage)** (p. 3132) : son amendement de suppression n° 29 ; adopté. (p. 3135, 3136) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 122 (utilisation du mot "bizutage"), n° 123 (nouvelle rédaction) et n° 124 (responsabilité pénale des personnes morales pour les infractions commises lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif ou associatif) ainsi qu'à l'amendement n° 91 de Mme Joëlle Dusseau (prise en compte des milieux militaire et professionnel). - **Art. 11 (levée du secret professionnel)** (p. 3143) : son amendement n° 30 : obligation de dénonciation des mauvais traitements ou privations infligés à un mineur de quinze ans ; adopté. - **Art. 12 (aggravation des sanctions de certaines infractions commises en milieu scolaire à l'égard de mineurs)** (p. 3144) : ses amendements n° 31 : faits commis à l'intérieur d'un établissement scolaire ou éducatif, ou, à l'occasion des entrées ou des sorties des élèves, aux abords d'un tel établissement ; adopté ; et n° 32 rédactionnel ; rejeté. - **Après l'art. 12** : son amendement n° 33 : répression de la diffusion de représentations de mineurs à caractère pornographique ; adopté. (p. 3146) : s'oppose aux amendements de M. Nicolas About n° 80 (délit de diffusion d'images pornographiques mettant en scène des mineurs) et n° 81 (fait de détenir l'image d'un mineur de quinze ans présentant un caractère pornographique quel qu'en soit le support) ainsi qu'à l'amendement n° 99 de M. Philippe Darniche (incitation de personnes à commettre des délits sexuels par la représentation d'actes pornographiques). Accepte l'amendement n° 103 de M. Robert Pagès (aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique). (p. 3148) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Nicolas About (répression des incitations aux actes pédophiles). - **Art. 14 (répression des infractions sexuelles commises à l'étranger)** (p. 3149) : son amendement n° 34 : limitation de la portée de cet article aux seuls ressortissants français ; retiré. - **Après l'art. 14** (p. 3151) : accepte l'amendement n° 73 de M. Patrice Gélard (interdiction pour les établissements, qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique, de s'installer à moins de cent mètres d'un établissement d'enseignement scolaire). - **Art. 15 (responsabilité pénale des personnes**

morales en cas d'infraction mettant en péril des mineurs) (p. 3152) : accepte l'amendement de coordination n° 74 de M. Patrice Gélard. - Après l'art. 15 (p. 3154) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Nicolas About (contrôle du contenu des sites hébergés par des prestataires français qui transmettent une image ou représentation de nature pornographique d'un mineur). - Après l'art. 16 (p. 3155) : accepte l'amendement n° 75 de M. Patrice Gélard (peine complémentaire pour les personnes physiques qui n'auraient pas respecté les dispositions de l'article 227-27-2 du code pénal relatif à l'interdiction pour les établissements qui offrent à titre gratuit ou onéreux des biens ou services à caractère pornographique à moins de cent mètres d'un établissement scolaire). - Art. 18 A (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 3155) : accepte l'amendement de suppression n° 77 du Gouvernement. - Art. 18 (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 3156) : son amendement n° 35 : suppression de la disposition relative au droit pour les associations familiales de se constituer partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne ; adopté. (p. 3157) : s'oppose aux amendements n° 88 de M. Alain Gournac (possibilité pour les associations déclarées depuis au moins cinq ans de se constituer partie civile pour aider les victimes d'agressions sexuelles) et n° 92 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour les associations de défense des droits de l'homme régulièrement déclarées de se porter partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne humaine, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif, militaire, professionnel ou associatif). - Art. 18 bis (*délai de prescription de l'action publique pour certains crimes ou délits commis contre les mineurs*) : ses amendements n° 36, de précision, et n° 37 : extension à tous les crimes contre les mineurs de la règle selon laquelle le délai de prescription ne commence à courir qu'à la majorité de la victime ; adoptés. - Art. 18 ter (*délai de prescription de l'action publique pour certains crimes ou délits commis contre les mineurs*) : ses amendements n° 38 de conséquence, et n° 39 : suppression du dernier alinéa de cet article relatif au délai de dix ans de prescription de l'action publique pour certains délits ; adoptés. - Art. 18 quater (*décisions de classement sans suite*) (p. 3159) : son amendement de suppression n° 40 ; adopté. - Art. 18 quinquies (*décisions de classement sans suite*) : son amendement de suppression n° 41 ; adopté. : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. François Autain (extension de cette disposition aux adultes). - Art. 19 (*protection des mineurs victimes*) - Art. 706-47 du code de procédure pénale (*renvoi aux articles 7 et 8 du code de procédure pénale pour le calcul du délai de prescription de l'action publique pour les crimes et délits contre les mineurs*) (p. 3160) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté. - Art. 706-48 du code de procédure pénale (*expertise médicale des auteurs d'infractions sexuelles avant tout jugement sur le fond*) (p. 3161) : ses amendements n° 43 : interrogation de l'expert sur l'opportunité d'un suivi socio-judiciaire pour la personne qu'il a examinée poursuivie pour infraction sexuelle ; et n° 44 : possibilité de condamner l'auteur d'une infraction sexuelle à une peine de réclusion ; adoptés. - Après l'art. 706-48 du code de procédure pénale : son amendement n° 45 : nécessité pour le mineur victime d'être assisté d'un avocat ; adopté. - Art. 706-49 du code de procédure pénale (*expertise médico-psychologique des mineurs victimes d'une infraction sexuelle*) (p. 3162) : son amendement de précision n° 46 ; adopté. - Art. 706-50 du code de procédure pénale (*conséquences de l'ouverture d'une enquête pour infraction sexuelle sur la procédure d'assistance éducative dont peut faire l'objet le mineur victime d'une infraction sexuelle*) (p. 3163) : son amendement rédactionnel n° 47 ; adopté. - Art. 706-51 du code de procédure pénale (*désignation d'un administrateur ad hoc chargé d'assister le mineur victime*) : son amendement n° 48 : possibilité pour l'administrateur ad hoc d'être désigné dès le stade de l'enquête ; adopté. - Art. 706-51-1 du code de procédure pénale (*conditions de désignation d'un administrateur ad hoc*) (p. 3164) : son amendement de suppression n° 49 ; adopté. - Art. 706-52 du code de procédure pénale (*conditions dans lesquelles le*

juge d'instruction procède aux auditions et confrontations des mineurs victimes d'une infraction sexuelle) : son amendement n° 50 : possibilité de procéder à de nouvelles auditions ou confrontations du mineur victime ; adopté. - Art. 706-53 du code de procédure pénale (*enregistrement audiovisuel de l'audition du mineur victime*) : son amendement n° 51 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur son amendement n° 51 précité, accepte les sous-amendements n° 78 du Gouvernement (possibilité de réaliser un enregistrement sonore) et n° 127 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la phrase relative à la motivation du refus d'autoriser un enregistrement). - Art. 706-54 du code de procédure pénale (*présence d'un psychologue, ou d'un médecin spécialiste de l'enfance, ou d'un membre de la famille du mineur, ou de l'administrateur ad hoc, ou d'une personne mandatée par le juge des enfants, lors des auditions et des confrontations d'un mineur victime d'une infraction sexuelle*) (p. 3168) : accepte l'amendement n° 128 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (caractère non obligatoire de la présence de la personne qui assistera l'enfant). - Art. 19 bis (*réductions de peines susceptibles d'être accordées aux auteurs d'infractions sexuelles*) : son amendement de suppression n° 52 ; adopté. - Art. 21 (*prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles*) (p. 3169) : son amendement n° 53 : prise en charge des sévices subis par tous les mineurs de plus ou de moins de quinze ans victimes d'infractions sexuelles ; adopté. - Chapitre 3 (*interdiction de mettre à la disposition des mineurs certains documents pornographiques pouvant porter atteinte à la dignité de la personne humaine*) (p. 3173) : accepte l'amendement n° 131 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvel intitulé "Dispositions relatives à l'interdiction de mise à disposition de certains documents aux mineurs"). - Art. 22 (*interdiction de vente aux mineurs de certains documents vidéo*) : son amendement rédactionnel n° 54 ; adopté. - Après l'art. 22 (p. 3174) : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Philippe Darniche (possibilité pour le maire d'interdire les publicités à caractère racoleur ou contraire aux moeurs, relatives notamment aux messageries télématiques et aux réseaux de télécommunications). - Après l'art. 23 : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Philippe Darniche (sanctions pénales de la diffusion dans les journaux gratuits d'annonces publicitaires en faveur de services télématiques ou téléphoniques à caractère pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine). - Art. 24 (*interdiction de céder aux mineurs des vidéocassettes pornographiques ou d'incitation à la violence*) : son amendement rédactionnel n° 55 ; adopté. - Art. 30 bis (*mention au casier judiciaire de la condamnation à une peine de suivi socio-judiciaire*) (p. 3176) : accepte l'amendement de cohérence n° 79 du Gouvernement. - Art. 31 quater (*réparation du dommage causé à un mineur victime de violence ou d'atteinte sexuelle*) (p. 3177) : accepte l'amendement n° 133 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'alinéa relatif à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite ou qui a donné lieu à une condamnation effacée par la réhabilitation ou la révision). - Art. 32 bis (*condition de sortie d'un établissement psychiatrique d'une personne pénalement irresponsable*) (p. 3178) : accepte les amendements identiques de suppression n° 71 de la commission saisie pour avis et n° 134 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - Après l'art. 32 bis (p. 3179) : son amendement n° 57 : possibilité pour les agents du Conseil supérieur de l'audiovisuel de constater les infractions de diffusion de messages à caractère pédophile ou pornographique ; retiré. - Art. 34 (*application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte*) (p. 3180) : son amendement n° 58 : réparation d'un oubli ; adopté. - Intitulé du projet de loi : son amendement n° 59 : nouvel intitulé "Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs"; adopté.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997) ; puis juge titulaire (JO Lois et décrets du 16 avril 1997).

Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.

Membre titulaire du Conseil national des transports.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (JO Lois et décrets du 17 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4080). - Ministère : Economie - *Régime fiscal des associations culturelles* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4080) - Fiscalité

Questions orales sans débat :

n° 565 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Rapport relatif aux activités exercées par les associations en concurrence avec les commerçants* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1016) - Associations

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 167, 168) :** personnels de la SNCF. Service des clients. Etablissement public Réseau ferré national, RFN : financement. Continuité du service public ; régionalisation des services régionaux de voyageurs ; lignes déficitaires ; fret ; alternative au transport monomodal routier. Grèves et service public minimal. Perturbations dues aux intempéries de l'hiver 1996-1997. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1264) :** scolarité et service national. Insertion sociale. Eléments constitutifs du citoyen de demain.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1549, 1551) :** priorité à l'emploi en Europe. Lutte contre le chômage. Projets de pactes territoriaux pour l'emploi en Europe. Pacte de confiance. Financements européens destinés aux agriculteurs français. Conséquences du passage à l'euro. Conseil de l'Europe. Situation en Albanie. Politique de sécurité commune. Réponse du Gouvernement aux interrogations formulées par le groupe du RDSE.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne - (26 juin 1997) (p. 2090, 2091) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2255, 2256) :** baisse des taux d'inscription et de participation liée à un désintérêt pour la classe politique. Nécessité de faciliter le vote par procuration. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce texte. - **Après l'art. 2 (p. 2261, 2262) :** son amendement n° 1 : vote obligatoire ; rejeté. (p. 2263, 2264) : son amendement n° 2 : assimilation des bulletins blancs à des suffrages exprimés ; rejeté. (p. 2265) : son amendement n° 3 : mesures destinées à faciliter le vote par procuration ; rejeté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2401, 2402) :** chômage des jeunes. Avenir professionnel à durée déterminée instauré par ce projet de loi. Traitement des jeunes chômeurs sans qualification. Recrutement par concours ou fabrication d'un personnel en sureffectif dans les administrations. Exemple de l'université de Franche-Comté dans le département de la Haute-Saône. Création d'un observatoire départemental de l'emploi. N'approuvera ni ne s'opposera au texte amendé par la commission des affaires sociales. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2434) :** sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), soutient le sous-amendement de M. Pierre Laffitte n° 144 (création de postes de travail dans le domaine des nouvelles technologies).

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 5 (prise en compte de la réforme du service national dans le code du travail) (p. 2669) :** intérêt de l'ancien service national. Cas des jeunes sous contrat à durée indéterminée. Réintégration dans l'emploi initial. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2674) :** le groupe du RDSE, à la quasi-unanimité, votera le projet de loi. A titre personnel, ne participera pas au vote.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen - (23 octobre 1997) (p. 3009, 3010) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3409) :** esprit des réformes proposées : opposition entre les "nantis" et les "démunis", Politique familiale et mise sous condition de ressources des allocations familiales. Affectation des économies réalisées à la réduction du déficit de la branche famille. Veuves civiles. AGED et emplois familiaux. (p. 3410) : coût des emplois-jeunes. Ne soutiendra pas le texte déposé par le Gouvernement.

- **Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Après l'art. 2 (p. 3451) :** soutient l'amendement n° 30 de M. François Lesein (exonération des anciens combattants et victimes de guerre de toute participation à la CSG). - **Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie) (p. 3456) :** ses amendements n° 99 : déduction de l'assiette imposable de la part de l'Etat et des communes en ce qui concerne le produit brut des jeux automatiques des casinos ; et n° 98 : neutralité financière du basculement de la cotisation maladie sur la CSG pour les actifs non salariés ; devenus sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) (p. 3735) :** son amendement, soutenu par M. François Lesein, n° I-145 : relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux

contribuables veufs, célibataires ou divorcés ; retiré au profit de l'amendement n° I-182 de M. Jacques Machet portant sur le même objet. - **Art. 6** (*suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours*) (p. 3758) : son amendement, soutenu par M. François Lesein, n° I-146 : lissage sur sept ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - Après l'**art. 11** (p. 3837) : son amendement n° I-147 : création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration ; rejeté.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4068, 4069) : rôle de l'école dans la socialisation et l'intégration des enfants, notamment ceux en difficulté. Difficultés scolaires en milieu rural ; demande le redéploiement des postes libérés par la baisse des effectifs. Exemple du département de la Haute-Saône. Insuffisance du nombre de médecins scolaires.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4286, 4287) : chiffres du chômage dans l'Union européenne. Financement des emplois-jeunes. Accroissement des prélèvements obligatoires consécutifs aux créations d'emplois. Abaissement du plafond des salaires éligibles à la ristourne des charges sociales. Suppression de l'aide pour la création d'entreprises par des travailleurs indépendants. Inscription des crédits destinés à financer les trente-cinq heures. Bilan positif de la loi Robien. Initiatives des régions. Avec la majorité du groupe du RDSE, ne votera pas les crédits du budget de l'emploi.

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4391) : projet de loi d'orientation agricole et réforme de la politique agricole commune, PAC. Installation des jeunes. Remplacement du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL, par le Fonds d'installation en agriculture, FIA. Restructurations foncières. Coût de la transmission des exploitations. Enseignement et formation. (p. 4392) : retraites. Crédits attribués à la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Prime d'orientation agricole et prime à l'herbe. Programmes agri-environnementaux. La majorité du groupe du RDSE votera ce budget de l'agriculture sous réserve des réponses faites à ses questions.

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) (p. 4576) : insuffisance des moyens des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE. Importance en zone rurale.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4592, 4593) : enjeu de l'abandon de grands projets. SNCF. Réseau ferré de France. Avenir de la ligne Paris-Bâle. Voies navigables. Financement des

infrastructures de province : rééquilibrage nécessaire entre l'Île-de-France et les autres régions.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4895, 4897) : évolution des crédits. Emplois touristiques. Rôle de l'Etat. Soutien au secteur associatif. Contrat de plan Etat-régions. Promotion à l'étranger. Capacité d'intervention de l'Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Crédit du GIE Maison de la France. Pays asiatiques. Comités régionaux du tourisme. CRT. Crédits en faveur de la rénovation des hébergements touristiques à caractère associatif. Extension de l'accès aux châteaux-vacances. Directive Natura 2000.

JOSPIN (Lionel), *Premier ministre.*

le 2 juin 1997 (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur l'éducation nationale [n° 0050 (97-98)] - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) [n° 0363 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0364 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0365 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Déclaration de politique générale du Gouvernement, lue par Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité [n° 0366 (96-97)] (19 juin 1997) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0371 (96-97)] (26 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995 [n° 0372 (96-97)] (26 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Élections.**

Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part [n° 0382 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices) [n° 0386 (96-97)] (10 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, agissant dans le cadre de l'Union européenne, d'une part, et la République de Slovénie, d'autre part [n° 0388 (96-97)] (17 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part [n° 0392 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part [n° 0393 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part [n° 0394 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif) [n° 0395 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0396 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (96-97)] (31 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Agriculture.

Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)] (28 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Elections.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux (ensemble deux annexes) [n° 0064 (97-98)] (30 octobre 1997) - Traités et conventions.

Déclaration du Gouvernement sur la politique familiale [n° 0068 (97-98)] (4 novembre 1997) - Gouvernement (déclarations).

Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture [n° 0074 (97-98)] (5 novembre 1997) - Agriculture.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement

de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0076 (97-98)] (5 novembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne [n° 0077 (97-98)] (5 novembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0078 (97-98)] (5 novembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0202 (97-98)] (2 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie sur la coopération culturelle, scientifique et technique [n° 0203 (97-98)] (2 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0204 (97-98)] (8 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0205 (97-98)] (8 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Traités et conventions.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Henri de Raincourt : **Politique générale** (*Politique générale du Gouvernement*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2072).

n° 3 de Mme Hélène Luc : **Politique générale** (*Politique de l'emploi*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2074).

n° 6 de M. Maurice Blin : **Gouvernement** (*Méthode de gouvernement*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2077).

JOSSELIN (Charles), Secrétaire d'Etat à la coopération.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

puis, *Secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie* (JO Lois et décrets du 25 novembre 1997).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4160, 4165) : avenir du secrétariat d'Etat à la coopération. Ministère des affaires étrangères. Prise en compte de la réalité africaine actuelle. Conséquences du passage à la monnaie unique européenne. Garantie de la convertibilité du franc CFA. Francophonie. Rattachement au secrétariat d'Etat à la coopération. Sommet de Hanoi. Secrétaire général à la francophonie. Dimension politique de la francophonie. Diminution de l'aide publique mondiale au développement. Baisse du budget de la coopération. Diminution de l'assistance technique. Dispersion des crédits de l'aide publique. Crédits de la francophonie. Audiovisuel extérieur. Efficacité des interventions d'action humanitaire internationale. Bourses et crédits de formation. Visas. Coopération décentralisée. Fonds d'aide et de coopération, FAC. Abandon de la distinction "champ, hors-champ". Viêt Nam. Coopération européenne. Renégociation de la convention de Lomé. Assurance vieillesse des Français expatriés. Indemnisation des Français expatriés victimes de graves événements. Immigration ; aide au retour.

- **Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part [n° 0382 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5121, 5122) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995 [n° 0372 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5123, 5124) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux (ensemble deux annexes) [n° 0064 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5124, 5125) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0076 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5126, 5127) : demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 5128) : suivi attentif de l'évolution cubaine. Accords de Lomé. Convention d'entraide judiciaire.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Pologne [n° 0077 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5128) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des infractions douanières [n° 0078 (97-98)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5129) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5130, 5131) : caractère historique de ces accords. Rappel du non-remboursement des emprunts étrangers contractés par la Russie. Spoliation des biens en Europe orientale. Evolution du règlement du contentieux financier franco-russe. Audition des associations de porteurs de titres russes et de victimes de spoliations. Constitution d'une commission de suivi du mémorandum d'accord. Organisation du recensement. Paiement des ayants droit. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 5136, 5137) : continuité de l'Etat. Meilleur accord possible. Etude de l'abondement éventuel de ce capital par des intérêts. Fiscalisation de l'indemnisation. Comparaison avec les indemnisations en faveur des porteurs d'emprunts russes au Canada et en Grande-Bretagne. Stock d'or français. Cotation des emprunts russes. Dépôt prochain d'un projet de loi fixant le délai de forclusion pour les demandes d'indemnisation.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0365 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5137, 5138) : essor de l'adoption internationale dans les pays occidentaux. Situation de la France au deuxième rang des pays d'accueil. Convention de La Haye. Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989. Coopération entre les Etats contractants : Etats d'origine et Etats d'accueil. Mission de l'adoption internationale au ministère des affaires étrangères. Oeuvres d'adoption. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 5140, 5141) : utilité de cette procédure. Octroi d'une subvention aux associations agréées. Rôle des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, DDASS. Cas de la famille Dessainte. Intérêt de cette convention.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international [n° 0341 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5141) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales [n° 0219 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5142) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

JOURDAIN (André), *sénateur (Jura) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil national de la montagne ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997).

Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée

hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - Discussion générale (p. 50) :** conséquences économiques et sociales du travail illégal. Définition du "travail dissimulé". Caractère intentionnel du délit. (p. 51) : risque d'un alourdissement des tracasseries administratives à l'égard des entreprises. Extension du chèque emploi-service aux petites entreprises et à d'autres secteurs économiques. Précisions sur les personnes publiques ou privées visées. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 2 (éléments constitutifs du délit de travail dissimulé) (p. 69) :** sur l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction), son sous-amendement n° 61 : emploi de l'expression "toute personne physique ou morale" pour désigner l'employeur ; adopté. - **Art. 3 (indemnisation et droit d'information des salariés) (p. 71) :** son amendement n° 62 : indemnité forfaitaire de rupture correspondant à six mois de salaire sauf lorsque le salarié a sciemment accepté la situation de travailleur dissimulé ; retiré. Importance de ce problème. - **Art. 4 (compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle) (p. 77) :** son amendement de précision n° 63 ; adopté. (p. 78) : son amendement n° 64 : remplacement de l'expression "documents commerciaux" par une liste de ces documents ; adopté. - **Art. 10 (obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants) (p. 94) :** son amendement n° 65 : suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal ; adopté. - **Après l'art. 10 (p. 96) :** son amendement n° 67 : règlement par l'assureur de l'indemnité due, sauf en cas de perte du bien assuré sur la seule présentation de justificatifs ; retiré.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2413, 2414) :** correspondance à vérifier entre les emplois créés et la satisfaction des besoins émergents. Concurrence probable avec les métiers du secteur marchand. Avenir des emplois créés au terme de cinq ans : titularisation avec un statut ambigu dans la fonction publique. Absence de formation véritable. Dispositif équivalent à un plan de traitement social du chômage. Nécessité d'ouvrir ce dispositif aux activités associatives liées à l'économie. Rejettera ce texte s'il n'est pas considérablement amélioré. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2434) :** sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement n° 96 : introduction du mot "économie" dans les domaines répertoriés par cet article ; adopté.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) - Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail) (p. 2487) :** son amendement n° 112 : exercice d'une autre activité dans le secteur public ou privé pour les bénéficiaires de contrats emploi-jeunes employés à temps partiel ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I- Emploi

- (1er décembre 1997) (p. 4292, 4293) : effets négatifs du budget du travail sur la création d'emplois. Conséquences du passage autoritaire aux trente-cinq heures : augmentation des coûts de production, diminution de la compétitivité des entreprises, aggravation du chômage, délocalisations, frein à l'installation d'entreprises étrangères. Conséquences de la suppression de l'exonération sur les cotisations d'assurance maladie des travailleurs indépendants. Proposition d'utilisation des dépenses passives du chômage pour créer des emplois. Intérêt du multisalarial. Formation en alternance. Ne votera pas ce budget.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4850, 4851) : cotisations sociales. CSG. Instauration des 35 heures hebdomadaires de travail. Accès à la profession d'artisan. Souplesse administrative et fiscale. Emplois-jeunes. Marchés publics. Ne votera pas ce projet de budget.

JOXE (Pierre), Premier président de la Cour des comptes.

INTERVENTIONS

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes - (26 novembre 1997) (p. 3977, 3978) :** dépôt sur le bureau du Sénat du rapport public annuel de la Cour des comptes. Rapport d'activité. Suites données aux observations. Cour des comptes des Communautés européennes.

JOYANDET (Alain), sénateur (Haute-Saône) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la mission commune d'information, sur l'entrée dans la société de l'information [n° 0436 (96-97)] (25 septembre 1997) - Communication.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) (p. 2426, 2427) :** nécessité d'ouvrir le dispositif au secteur privé : exonération de charges ou aides aux entreprises. Inscription souhaitable dans le projet de loi de la part des emplois réservés aux jeunes sans qualification. - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2435) :** sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement n° 75 : ouverture aux entreprises du dispositif emploi-jeunes ; adopté. (p. 2442) : réflexion dans le cadre de la première partie du dispositif de création d'emplois nouveaux. (p. 2450) : son amendement de précision n° 76 ; adopté.

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (*aide pour l'emploi des jeunes*) (p. 2466) : sur l'amendement n° 7 de la commission (ouverture du dispositif emplois-jeunes aux postes d'encadrement sans condition d'âge), son sous-amendement n° 81 : affectation d'une partie des aides en priorité au projet d'emploi destiné aux jeunes sans qualification ; retiré. (p. 2471) : son amendement n° 77 : dégressivité de l'aide de l'Etat dans le cas d'une personne morale de droit privé à but lucratif comme employeur ; adopté. - Art. L. 322-4-20 du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2485) : son amendement n° 78 : contrat à durée indéterminée proposé aux jeunes passant du secteur public au secteur privé ; rejeté. (p. 2492) : son amendement n° 79 : période d'essai d'un mois pour les contrats de travail à durée indéterminée ; retiré. Passage des emplois créés du secteur public au secteur marchand.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3823) : son amendement, soutenu par M. Christian de La Malène, n° I-161 : assujettissement des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 % ; retiré.

JUPPÉ (Alain), Premier ministre

Fin de ses fonctions ministérielles (démission de son Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de l'Escaut [n° 0168 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de la Meuse [n° 0169 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux [n° 0170 (96-97)] (4 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu [n° 0171 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 2 mai 1975 et modifiée par l'avenant du 16 janvier 1987 [n° 0172 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tchèque pour la prévention, la recherche et la

poursuite des fraudes douanières [n° 0173 (96-97)] (9 janvier 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du traité sur la Charte de l'énergie (ensemble un protocole) [n° 0186 (96-97)] (22 janvier 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes) [n° 0187 (96-97)] (22 janvier 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique [n° 0188 (96-97)] (22 janvier 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0208 (96-97)] (5 février 1997) - **Logement.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales [n° 0219 (96-97)] (19 février 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)] (5 mars 1997) - **Elections.**

Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France [n° 0262 (96-97)] (19 mars 1997) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la justice [n° 0278 (96-97)] (25 mars 1997) - **Justice.**

Projet de loi relatif à l'application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction [n° 0291 (96-97)] (26 mars 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble deux échanges de lettres) [n° 0299 (96-97)] (2 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim (ensemble une annexe) [n° 0304 (96-97)] (9 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales [n° 0307 (96-97)] (15 avril 1997) - **Gouvernement (déclarations).**

Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire [n° 0314 (96-97)] (16 avril 1997) - **Magistrature.**

Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et

autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [n° 0326 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à l'interdiction de la fabrication et de l'exportation des mines antipersonnel [n° 0327 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Armes.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Paraguay [n° 0328 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi d'orientation pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt [n° 0335 (96-97)] (6 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Agriculture.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales [n° 0338 (96-97)] (7 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kenya en vue d'éviter les doubles impositions en matière de transport aérien en trafic international [n° 0341 (96-97)] (15 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0342 (96-97)] (15 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif au développement de la coopération intercommunale [n° 0343 (96-97)] (23 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Collectivités territoriales.**

Projet de loi portant diverses mesures de simplification administrative [n° 0344 (96-97)] (23 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Administration.**

Projet de loi relatif à l'aménagement du territoire et au désenclavement économique des départements d'outre mer et de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0347 (96-97)] (28 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Départements d'outre mer.**

n° 3 de M. Claude Estier : **Relations internationales (Solidarité avec le peuple algérien)** (JO Débats du 7 février 1997) (p. 727).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 de M. Gérard Delfau : **Banques et établissements financiers (Situation du Crédit foncier de France)** (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 293).

K

KOUCHNER (Bernard), *Secrétaire d'Etat à la santé.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de M. François Autain : **Hôpitaux** (*Activité libérale au sein de l'hôpital public*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2698).

n° 22 de M. Louis Boyer : **Hôpitaux** (*Vacances de postes dans le secteur hospitalier public*) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2990).

Questions orales sans débat :

n° 15 de M. Jean-Pierre Fourcade : **Assurance maladie maternité** (*Situation des caisses primaires d'assurance maladie en cas de fermeture d'établissements sanitaires déficitaires et financés par le système du prix de journée*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3047).

n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Hôpitaux** (*Difficultés de préparation des budgets des hôpitaux franciliens*) (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2737).

n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudou : **Pensions de réversion** (*Conditions d'attribution des pensions de réversion*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3569).

n° 32 de M. Paul Masson : **Hôpitaux** (*Situation à l'hôpital de Pithiviers*) (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2740).

n° 33 de M. Franck Sérusclat : **Contraception** (*Stérilisation volontaire des sujets sains*) (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2742).

n° 34 de M. Franck Sérusclat : **Médicaments** (*Prévention des accidents liés aux médicaments*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3570).

n° 42 de M. Jean Bizet : **Charges sociales** (*Politique en faveur de l'emploi*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3049).

n° 47 de M. Philippe Madrelle : **Retraite** (*Situation des retraitées agricoles*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3572).

n° 50 de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Ville** (*Situation des résidents de la cité des Courtillières à Pantin*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3050).

n° 65 de Mme Dinah Derycke : **Personnes âgées** (*Examen des dossiers de demande de prestation spécifique dépendance*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3052).

n° 71 de M. Jacques Valade : **Handicapés** (*Prise en charge de l'autisme*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3053).

n° 110 de M. Gérard Larcher : **Hôpitaux** (*Situation budgétaire des hôpitaux d'Ile-de-France*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5344).

n° 126 de Mme Hélène Luc : **Etablissements sanitaires et sociaux** (*Fermeture de la clinique de Choisy-le-Roi*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5347).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2283, 2287) : motifs et conséquences de l'écllosion de notion de sécurité sanitaire. Risques de l'activité médicale. Refus d'accepter le risque sanitaire. Défiance dans le système de santé publique. Apparition de risques nouveaux. Difficulté de gestion du risque en santé publique. Réaction de la société face au risque. Nécessaire organisation collective de la sécurité sanitaire. Objectifs de la proposition de loi. Restructuration des systèmes d'évaluation, de vigilance et de contrôle. Thérapeutiques nouvelles et garantie de la sécurité des malades. Caractère évolutif du rapport bénéfices-risques. Rigueur déontologique. Agence du médicament. Définition de règles strictes pour les experts. Séparation des fonctions de police et de développement des produits. Intérêt du réseau national de santé publique. Création de l'Institut de veille sanitaire. Mise en place d'une autorité de police des produits de santé. Rôle de l'Agence chargée de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Renforcement du contrôle avant la mise sur le marché. Amendements proposés par le Gouvernement. (p. 2301, 2304) : multiplicité des organismes chargés de la veille. Rapport "bénéfice-risque". Rôle du ministère de la santé. Renforcement de la prévention avec la mise en place de l'Institut de veille sanitaire. Moyens et compétences de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. Publication d'enquêtes sur la structure hospitalière. Prépondérance de la sécurité sur la proximité. Veille sanitaire. Dispositifs médicaux. Médicaments vétérinaires. Caractère temporaire du dispositif européen. Fonctionnement de l'Agence du médicament. Décloisonnement des structures. Aléas thérapeutiques. Importance de la prévention. Traitement des produits vétérinaires. Nécessaire séparation entre l'économie et le contrôle. - Art. 1er (*missions et organisation de l'Institut de veille sanitaire*) - Art. L. 792-2 du code de la santé publique (*missions de l'Institut*) (p. 2306) : ses amendements n° 46 : délimitation des champs de compétences entre l'Agence de sécurité sanitaire des aliments, l'Agence de sécurité sociale des produits de santé et l'Institut de veille sanitaire ; et n° 47 : possibilité à l'Institut de demander aux ministres concernés de diligenter des contrôles ; rejetés. Accepte les amendements de M. François Autain n° 19 (mention explicite des observatoires régionaux de la santé), n° 20 (association, aux côtés de l'Institut de veille sanitaire, de la médecine scolaire et de la médecine du travail à la collecte d'informations) et n° 21 (communication par l'Institut de veille sanitaire au ministre chargé de la santé des informations que ses missions d'observation et de surveillance lui permettent de collecter). - Après l'art. 1er (p. 2308) : accepte l'amendement n° 22 de M. François Autain (remise par le Gouvernement au Parlement d'un rapport établi dans un délai d'un an après la date de promulgation de la loi). - Art. 2 (*missions et organisation de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé*) - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (*statut juridique et compétences de l'Agence de sécurité sanitaire des produits*

de santé) (p. 2311) : accepte les amendements n° 25 de M. François Autain (précision des fondements légaux et réglementaires des mesures de police sanitaire prises par l'Agence ou, à sa demande, par les autorités compétentes) et n° 39 de M. Charles Descours (établissement par l'Agence d'un rapport annuel d'activité adressé au Gouvernement et au Parlement). - Art. L. 793-2 du code de la santé publique (*missions de l'Agence*) : son amendement n° 48 : évaluation des informations sur l'abus et sur la pharmacodépendance susceptibles d'être entraînés par des substances psychoactives ; adopté. - Après l'art. L. 793-4 du code de la santé publique (p. 2314, 2315) : accepte l'amendement n° 26 de M. François Autain (exercice par l'Agence de son pouvoir de police à l'encontre des produits ne donnant pas lieu à déclaration ou autorisation préalable du fait de l'extension de ses missions à d'autres produits que ceux dont elle avait la charge). - Art. L. 793-1 du code de la santé publique (suite) (p. 2315) : accepte l'amendement n° 24 de M. François Autain (suppression de l'alinéa prévoyant que l'Agence peut dans l'intérêt de la santé publique, suspendre ou interdire certaines activités relatives à tout produit relevant de sa compétence). - Art. L. 793-5 du code de la santé publique (*fonctionnement de l'Agence*) : son amendement n° 49 : association aux travaux de l'Agence des professionnels de santé exerçant une activité libérale ; adopté. - Art. L. 793-6 du code de la santé publique (*dispositions régissant les personnels contractuels de l'Agence*) : son amendement n° 50 : extension de la procédure de déclaration visant les membres siégeant auprès de l'Agence du médicament aux intérêts qu'ils peuvent définir dans toute société intervenant dans les secteurs relevant du champ de compétence de l'Agence ; adopté. - Art. L. 793-8 du code de la santé publique (*corps d'inspection de l'agence*) (p. 2317) : accepte l'amendement n° 27 de M. François Autain (accès aux documents informatiques susceptibles de faciliter la tâche des médecins et inspecteurs travaillant à l'Agence du médicament). Son amendement n° 51 : pouvoir de contrôle des ministres ; rejeté. - Art. 3 (*conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé*) (p. 2318) : son amendement n° 52 : instauration d'un droit progressif, d'un montant maximum de 50 000 francs, devant être versé à l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé à l'occasion de toute demande d'enregistrement prévue par le code de la santé publique pour les médicaments homéopathiques à usage humain répondant à certains critères ; adopté. - Art. 4 (*missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) - Art. L. 794-1 du code de la santé publique (*statut juridique et missions de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) (p. 2319, 2320) : ses amendements n° 53 : utilisation des compétences d'expertise de l'Agence pour évaluer les risques présentés par l'alimentation animale ; et n° 54 : suppression de l'alinéa prévoyant la participation de l'Agence à l'application de la législation concernant les produits alimentaires dès lors qu'il s'agit de protéger la santé humaine ; rejetés. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission saisie pour avis. - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2321, 2322) : accepte l'amendement n° 7 de M. Bernard Seillier (caractère systématique des recommandations et avis de l'Agence). Son amendement n° 55 : caractère ouvert de la liste des ministères pouvant être concernés par le champ couvert par l'Agence ; rejeté. S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Alain Vasselle (exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA). (p. 2326) : son amendement n° 56, identique à l'amendement n° 2 de la commission saisie pour avis (suppression de l'alinéa donnant à la nouvelle Agence de sécurité sanitaire des aliments compétence pour délivrer des autorisations de mise sur le marché des services et médicaments vétérinaires, et intégrant, l'Agence du médicament vétérinaire dans la nouvelle structure) ; adopté. (p. 2327) : ses amendements n° 57 : suppression de l'alinéa permettant de préciser le champ de compétence de l'Agence ; n° 58 : suppression de l'alinéa prévoyant que l'Agence veille à la bonne organisation et à la qualité des études et des contrôles sanitaires effectués par les services compétents de l'Etat ; et n° 59 : consultation

de l'Agence sur les programmes de contrôle et de surveillance opérés par les services de l'Etat : rejetés. (p. 2328) : s'oppose au texte des conclusions supplémentaires de la commission (contrôle de la qualité des eaux minérales par des personnes compétentes). - Art. L. 794-3 du code de la santé publique (*fonctionnement des instances consultatives d'expertise assurée par l'Agence*) (p. 2329) : son amendement n° 60, identique à l'amendement n° 14 de M. Jean-Louis Lorrain (regroupement au sein de l'Agence et réorganisation des fonctions exercées auparavant dans les différentes commissions chargées de la sécurité, des aliments et de l'eau) ; retiré au profit de l'amendement n° 28 de M. François Autain, qu'il accepte (amélioration de la cohérence et de la lisibilité du dispositif actuel d'évaluation de l'aliment). - Art. L. 794-4 du code de la santé publique (*administration de l'Agence*) : son amendement n° 61 : suppression de l'alinéa prévoyant que le directeur général prend, au nom de l'Etat, les décisions relevant de la compétence de l'Agence ; rejeté. - Art. L. 794-5 du code de la santé publique (*personnel de l'Agence*) (p. 2330) : accepte l'amendement n° 34 de M. Dominique Braye (possibilité pour l'Agence d'employer des vétérinaires, agents de l'Etat et des enseignants des écoles vétérinaires). Son amendement n° 62 : impossibilité, pour les contractuels de droit public, de déroger aux règles de cumul d'emploi et de rémunérations prévues par le décret-loi du 29 octobre 1936 ; adopté. - Art. L. 794-6 du code de la santé publique (*statut des agents contractuels mentionnés à l'article L. 794-5*) : accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission saisie pour avis. Son amendement n° 63 analogue à l'amendement n° 3 de coordination de la commission saisie pour avis : rejeté. (p. 2331) : accepte l'amendement n° 41 de M. Charles Descours (garantie de la transparence des travaux de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments). - Art. L. 794-7 du code de la santé publique (*possibilité pour l'Agence de recourir aux grands corps de l'Etat*) (p. 2331) : son amendement n° 64 : information préalable des autorités ministérielles ; rejeté. (p. 2332) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. Dominique Braye (réalisation des contrôles relevant de la compétence des vétérinaires par des vétérinaires). - Après l'art. 4 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission saisie pour avis (proposition au Gouvernement par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments d'une rationalisation des instances consultatives d'expertise dans un délai de deux ans). - Art. 5 (*participation de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments à l'élaboration de textes et des décisions de police sanitaire*) (p. 2333) : son amendement n° 65 : nouvelle rédaction pour l'article 365 du code rural prévoyant, en cas d'urgence, une simple information de l'Agence et l'intervention du ministre de l'agriculture ; rejeté. (p. 2334) : accepte l'amendement n° 5 de la commission saisie pour avis, sur le même objet que son amendement n° 65 précité. Son amendement n° 66 : extension de l'élaboration de textes réglementaires ; adopté après modification par le sous-amendement n° 79 de la commission pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat ; son amendement n° 67 : information des deux Agences en cas de retraits d'urgence portant sur des produits de leur compétence ; rejeté. - Art. 6 (*conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique*) (p. 2335) : accepte l'amendement de suppression n° 6 de la commission saisie pour avis. S'oppose aux amendements n° 11 de précision de M. Jean-Louis Lorrain, n° 36 (renouvellement de l'agrément) et n° 37 (période transitoire accordée aux groupements agréés) de M. Dominique Braye, et n° 42 de conséquence de M. Alain Vasselle. - Art. 8 (*sécurité sanitaire des dispositifs médicaux*) (p. 2337, 2338) : son amendement n° 69 : misc en conformité avec le droit européen ; adopté. - Art. 9 (*organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine*) (p. 2340, 2341) : son amendement n° 70 : élargissement du champ d'application de l'autorisation préalable d'importation aux pâtes plasmatisées ; adopté. Accepte les amendements n° 12 de M. Jean-Louis Lorrain (maintien de l'article L. 667-7 prévoyant la répartition des compétences entre le président de l'établissement et le conseil d'administration) et n° 8 de forme de M. Bernard Seillier.

Sensibilité des donneurs de sang. (p. 2342, 2343) : caractère unique du sang. Ses amendements n° 71 : énumération de l'ensemble des décisions confiées à l'Etablissement français du sang par la loi ; n° 72 : maintien des missions de l'Etablissement français du sang ; n° 73 de cohérence avec son amendement n° 72 précité ; et n° 74 : obligation pour les établissements de santé de se doter de moyens pour mettre en place des dispositifs de lutte contre les infections nosocomiales ; adoptés. Accepte l'amendement n° 43 de M. Charles Descours (précisions relatives aux types de contrats). (p. 2344) : chiffre des décès avancé par la presse à la suite d'affections contractées dans les hôpitaux. Son amendement n° 75 : obligation de déclaration des infections graves ; adopté.

Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Art. 10 (sécurité sanitaire des produits biologiques) (p. 2352, 2354) : accepte les amendements n° 29 de conséquence et n° 30 (possibilité pour l'Etablissement français des greffes de se référer aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 qui prévoit l'organisation de permanences et la continuité des services les dimanche et jours fériés ou pendant la nuit) de M. François Autain, n° 9 (mise en place d'un régime d'autorisation préalable des procédés de préparation, de conservation et de transformation de certains produits d'origine humaine) et n° 10 (rétablissement de la procédure d'avis d'une commission spécialisée en thérapie cellulaire dans le domaine des autorisations de lieux d'exercice des activités de thérapies génique et cellulaire) de M. Bernard Seillier, n° 13 (identique à l'amendement n° 30 précité) et n° 15 (renforcement de la sécurité juridique des opérateurs) de M. Jean-Louis Lorrain, et n° 44 de M. Charles Descours (application aux personnels travaillant dans l'Etablissement français des greffes des garanties de transparence identiques à celles prévues pour les personnels des autres agences). - **Art. 11 (sécurité sanitaire des produits thérapeutiques annexes)** (p. 2355) : accepte l'amendement n° 31 de M. François Autain (précision relative à la procédure de délivrance des autorisations délivrées par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé). - **Après l'art. 11** (p. 2356, 2357) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. François Autain (règles applicables à la mise sur le marché des produits de nutrition clinique). - **Art. 12 (inspection)** (p. 2358) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Dominique Braye (exclusion des contrôles prévus par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments de l'habilitation mentionnée à l'article L. 795-1 du code de la santé publique). - **Art. 13 (entrée en vigueur)** : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Charles Descours (date de la mise en place de l'Agence de sécurité sanitaire et alimentaire). - **Après l'art. 13** (p. 2359) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Louis Mercier (retour dans le domaine de compétence de l'Etat de l'ensemble des questions relatives à la prévention sanitaire, hors la protection maternelle et infantile) et accepte l'amendement n° 33 de M. François Autain (nouvel examen du dispositif dans un délai de trois ans). - **Sur l'ensemble** (p. 2366) : remerciements pour le travail accompli. Initiative parlementaire.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle** [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2881) : caractéristiques et gestion du régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Règle de la territorialité. Dispositif complété par un décret en Conseil d'Etat. - **Art. 5 (majoration des droits sur les tabacs)** (p. 2885) : son amendement de suppression n° 1 ; adopté.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3369) : dispositions relatives à l'assurance maladie. (p. 3370) : maîtrise des dépenses de santé. Concertation avec les professions médicales et paramédicales. Surconsommation des médicaments. Connaissance des besoins de santé. Augmentation de la taxe sur les dépenses promotionnelles. (p. 3371) : formation

médicale continue. Conclusion d'un accord cadre avec l'industrie pharmaceutique. Sécurité sanitaire dans les hôpitaux. Hôpitaux de proximité. Installation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. ANAES. Manque de personnel hospitalier dans certaines spécialités. (p. 3372) : réforme de l'internat et adéquation entre les médecins formés dans les différentes disciplines et les besoins du pays. Mesures de lutte contre le tabagisme. Débat sur les toxiques. Accent mis sur la prévention et la santé publique. (p. 3420) : maîtrise des dépenses de santé. Concertation. Hôpitaux de proximité. Maîtrise médicalisée des dépenses. Arrêté pris par l'ancien ministre du travail et des affaires sociales modifiant les marges des pharmaciens. Médicaments et taxation sur la promotion. Réforme de l'hôpital. Harmonisation des études des spécialistes et des généralistes. Problèmes de santé publique. Calendrier des états généraux de la santé. (p. 3422) : ANAES. Professionnels libéraux. Sanctions du reversement. Prime des fonctionnaires hospitaliers au regard de la CSG. Droit de consommation sur le tabac. Informatisation des professions de santé. Campagne de dépistage des cancers. Etablissements de santé en Ile-de-France. Modernisation de l'administration. (p. 3423) : expérimentation des filières et des soins. Rôle en matière de santé publique des médecins référents. Formation continue. Politique du médicament. Remise en chantier des schémas régionaux d'organisation sanitaire et social. SROSS. Remboursement du petit risque. Carnet de santé. Nécessité de restaurer le dialogue entre médecins, malades, professionnels de santé et élus.

- **Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Après l'art. 2** (p. 3451, 3452) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. François Lesein (exonération des anciens combattants et victimes de guerre de toute participation à la CSG). Inéquité d'un traitement spécifique. - **Après l'art. 3** (p. 3461) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Gérard César (compensation de la CSG au profit des jeunes agriculteurs). (p. 3462) : s'oppose à l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (1°) exonération de CSG de la part de l'avis fiscal qui ne sera pas restituée en application de la mesure de plafonnement proposée à l'article 10 du projet de loi de finances ; 2°) exonération des revenus de l'assurance vie réservée aux handicapés. (p. 3463) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (mise en place d'une contribution sociale additionnelle sur les produits de patrimoine et de placement des entreprises). Modification de l'assiette des cotisations patronales. Recherche d'un mode de prélèvement sur les entreprises propice au développement de l'emploi. - **Art. 4 (déplafonnement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants)** (p. 3466) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 32 de la commission saisie pour avis et n° 64 de M. Gérard Larcher, ainsi qu'à l'amendement n° 6 de la commission (diminution de moitié du taux de cotisation applicable en 1998 et déplafonnement en 1999). - **Art. 5 (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs)** (p. 3469) : s'oppose à l'amendement n° 33 de la commission saisie pour avis (suppression de la référence à l'année 1997). Affectation des augmentations du prix du tabac à la Caisse nationale de l'assurance maladie. Tabac à rouler. (p. 3470) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission (passage du taux des deux taxes additionnelles à 5 % pour les cigarettes et à 10 % pour les tabacs à rouler). (p. 3471) : débat sur les produits toxiques. Contrebande. Priorité donnée à la santé publique. Reconversion des usines de la Seita. (p. 3472) : corrélation absolue entre la hausse du prix des cigarettes et la baisse de la consommation, notamment chez les jeunes. Contrebande dans les pays où le prix du tabac est bas. - **Après l'art. 5** (p. 3473) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Philippe Arnaud (réduction de la différence de traitement entre les produits alcoolisés et les vins). Refuse de débattre de ce sujet à l'occasion de l'examen du projet de loi relatif à la sécurité sociale. - **Art. 7 (augmentation de la taxation des dépenses promotionnelles des laboratoires pharmaceutiques)** (p. 3479, 3480) : s'oppose à l'amendement n° 9 de la commission (réduction de 40 % à 30 % de l'abattement au profit des médicaments génériques et révision du barème de taxation des

dépenses promotionnelles). Politique conventionnelle. Presse médicale. Formation médicale. - **Art. 8** (création d'une contribution sur les ventes directes des laboratoires pharmaceutiques) (p. 3482) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de la commission saisie pour avis. S'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur la distribution de médicaments remboursables par l'assurance maladie, le rôle et la marge des pharmaciens d'officine, la production et la promotion des médicaments génériques et l'automédication), ainsi qu'au sous-amendement n° 71 de M. Alain Vasselle, le modifiant (précision sur les dispositions présentées par ce rapport). S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Guy Fischer (augmentation de la contribution sur le produit de l'activité des entreprises assurant pour le compte des laboratoires pharmaceutiques des ventes directes de médicaments remboursables). Obligation de service public des grossistes répartiteurs. Homéopathie. - **Art. 12** (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCEN, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNANTS) (p. 3489) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 14 de la commission, n° 1 de M. Luc Dejoie, n° 39 de la commission saisie pour avis et n° 54 de M. Claude Huriet. - **Art. 13** (intégration financière de la Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes, CAMAVIC, dans le régime général) (p. 3491) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Jean Chérioux (compensation de la hausse des cotisations vieillesse par la baisse des cotisations maladie). - **Après l'art. 13** (p. 3492) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Bernard Seillier (harmonisation des dispositions régissant les cotisations aux régimes de retraite obligatoires et complémentaire de la Caisse nationale des barreaux français avec les autres régimes libéraux). - **Art. 14** (suppression du régime spécial de l'ancienne chambre de commerce et de l'industrie de Roubaix) (p. 3493) : s'oppose à l'amendement n° 40 de la commission saisie pour avis (présentation d'un rapport au Parlement sur la situation de l'ensemble des régimes de sécurité sociale en voie d'extinction). - **Art. 15** (précédemment réservé p. 3493) (prévisions de recettes) (p. 3506) : s'oppose à l'amendement n° 41 de la commission saisie pour avis (diminution du montant prévisionnel des cotisations de 1,4 milliard de francs, valeur de l'excédent de cette branche). - **Après l'art. 20** (p. 3507) ; s'oppose aux amendements n° 59 de M. Serge Franchis (attribution des mêmes droits aux veufs ayant élevé seuls leurs enfants qu'aux veuves) et n° 68 de M. Dominique Braye (ouverture d'un droit à une formation adaptée aux gardes d'enfants dont les employeurs bénéficient de l'AGED). - **Art. 21** (création d'un fonds d'accompagnement social pour la modernisation des hôpitaux) (p. 3508) : s'oppose à l'amendement n° 19 de la commission (allongement de la durée de vie de ce fonds à sept ans sans distinction entre le secteur public et le secteur privé). - **Art. 22** (objectifs quantifiés régionaux des cliniques privées) (p. 3509) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (inopposabilité des objectifs régionaux dès lors que l'objectif national est respecté). - **Après l'art. 23** (p. 3511) : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (encadrement de l'évolution des dépenses du secteur médico-social). (p. 3512) : s'oppose à l'amendement n° 44 de la commission saisie pour avis (limitation pour 1998 des budgets de gestion administrative des organismes de sécurité sociale aux montants atteints en 1997). - **Avant l'art. 23 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (insertion d'une section 3 "Objectifs de dépenses par branche"). - **Art. 23 ter** (par priorité) (fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM) (p. 3514) : s'oppose aux amendements n° 46 de la commission saisie pour avis (fixation du taux d'augmentation de l'ONDAM au taux de l'inflation, soit 1,3 %) et n° 25 de la commission (fixation du taux de progression de l'ONDAM à 1,7 %). - **Art. 23 bis** (fixation des objectifs de dépenses par branche) (p. 3515) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission (nouvelle fixation de ces objectifs). - **Avant l'art. 23 ter** (p. 3516) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de la commission (insertion d'une section 4 "Objectif national de dépenses d'assurance maladie"). - **Avant l'art. 24** : s'en

remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission (insertion d'une section 5 "Mesures relatives à la dette et aux plafonds d'avances de trésorerie"). - **Art. 25** (reprise de la dette sociale 1996-1998 par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES) (p. 3518) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 52 de M. Philippe Adnot, ainsi qu'aux amendements de la commission saisie pour avis n° 47 (prolongation de cinq ans de la durée de vie de la CADES jusqu'au 31 décembre 2014, date à laquelle tous ses biens seront dévolus à l'Etat) et n° 48 (versement au Trésor à compter de l'année 1998 de la part du versement correspondant au remboursement du capital de la dette sans qu'il soit susceptible d'être inscrit au budget de l'Etat).

- Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Sur l'ensemble (p. 3589) : maîtrise des dépenses de santé. Concertation, notamment pour la modernisation des hôpitaux.

Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)] - (1er décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 4261, 4262) : rétablissement pour l'essentiel du texte initial par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture. Dispositions fiscales garantissant une véritable hausse des prix du tabac, y compris du tabac à rouler, et mesures en matière de prix de vente. Augmentation de la fraction du droit de consommation sur les tabacs affectée à la Caisse nationale d'assurance maladie. Fonds national de prévention, d'éducation et d'information à la santé. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4272) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Précisions sur la taxe de santé publique sur le tabac et sur le prix du tabac.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4330, 4332) : politique ambitieuse de santé publique. Mise en place de l'Agence de sécurité sanitaire et de l'Institut de veille sanitaire. Prévention et réduction des risques. Lutte contre le saturnisme et le sida. Importance des efforts en matière de prévention. Prise en charge de l'autisme. Prise en charge de l'hépatite C. Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT. Lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. Adaptation des hôpitaux aux besoins des populations. (p. 4333, 4335) : fonds d'aide à la modernisation hospitalière. Rôle des agences régionales de l'hospitalisation. Praticiens hospitaliers. Nécessaire réforme en profondeur des études de médecine. Dépistage du cancer. Lutte contre la douleur. Soins palliatifs. Étude sur la normalisation des ordonnances. Bénéfice de l'allocation aux adultes handicapés pour les malades du sida. Paludisme en Guyane. Conseil national contre le cancer. Prise en compte des besoins sanitaires des malades. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4438) : choix faits par le Gouvernement.

L

LABEYRIE (Philippe), sénateur (Landes) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

LACHENAUD (Jean-Philippe), sénateur (Val-d'Oise) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Membre titulaire de l'Etablissement public de réalisation de défaisance.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 15] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3790)** : s'abstiendra lors du vote sur l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), et sur ce dernier, se déclare opposé au sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11 (p. 3830, 3831)** : soutient l'amendement n° I-55 de M. Bernard Scillier (application du taux réduit de TVA aux opérations de traitement des ordures ménagères). - **Après l'art. 18 quater (p. 3893)** : se déclare favorable à l'amendement n° I-130 de M. Michel Moreigne (imposition

forfaitaire sur les pylônes). - **Après l'art. 18 sexies (p. 3914)** : se déclare opposé à l'amendement n° I-61 de M. Charles Revet (répartition de la taxe professionnelle entre les communes).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport) (p. 3994)** : a défendu l'an dernier la majoration du prélèvement sur les enjeux. Non consommation des crédits. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission.

*Deuxième partie :***Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur**

- (27 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4101, 4103) : orientations en matière d'équipement universitaire. Jussieu. Personnels : bibliothèques ; heures supplémentaires ; statut des professeurs agrégés intégrés du secondaire. Statut de l'étudiant. Dimension européenne. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4120)** : son amendement n° II-10 : réduction des crédits ; adopté. - **Titre IV (p. 4121)** : son amendement n° II-11 : réduction des crédits ; adopté. - **Art. 63 bis (budget coordonné de l'enseignement supérieur)** : accepte l'amendement n° II-6 de la commission saisie pour avis (état annexé précisant les ministères et organismes gestionnaires de chaque établissement d'enseignement supérieur).

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - En remplacement de M. Alain Lambert, rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4139, 4141)** : soutient les amendements de réduction des crédits, n° II-12 et n° II-13 de la commission ; adoptés.

LAFFITTE (Pierre), sénateur (Alpes-Maritimes) RDSE.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à permettre l'inscription des naissances auprès de l'officier de l'état civil du lieu de résidence des parents [n° 0185 (96-97)] (22 janvier 1997) - **Etat civil**.

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 145-7 du code de l'urbanisme [n° 0045 (97-98)] (21 octobre 1997) - **Urbanisme**.

Proposition de loi tendant à créer des entreprises à partenariat évolutif caractérisées par la libre négociation

entre apporteurs de compétences et de capitaux [n° 0080 (97-98)] (13 novembre 1997) - Entreprises.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Recherche scientifique et technique [n° 0086 (97-98), tome 8] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Proposition de loi permettant à des fonctionnaires de participer à la création d'entreprises innovantes [n° 0098 (97-98)] (20 novembre 1997) - Fonctionnaires et agents publics.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"* [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 416) : politique multimodale des transports. Fer routage. Vote de ce projet de loi par le groupe du RDSE.

- *Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques* [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Art. 2 (*exercice du droit*) (p. 813, 814) : sur l'amendement n° 1 de la commission (nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit), son sous-amendement n° 7 ; retiré.

- *Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication* [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 858, 860) : retard de la France dans le domaine de la télématique. Timidité du projet de loi devant la révolution du numérique et des réseaux à grand débit. Réalité de la convergence entre télévision et télécommunications. Création de la commission supérieure des services publics de la poste et des télécommunications. Coopération entre le Gouvernement et le Parlement. Proposition de loi tendant à créer une société holding France Télévision. Succès de la Cinquième. Réserve quant à la fusion entre la Cinquième et la SEPT-Arte. - Après l'art. 1er (p. 879, 880) : son amendement n° 58 : création d'un Conseil supérieur des technologies de l'information ; retiré. - Après l'art. 7 (p. 898) : soutient l'amendement n° 124 de M. Guy Cabanel (développement de la diversité de l'information). (p. 899) : se déclare favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (possibilité pour le CSA de ne pas renouveler automatiquement l'autorisation d'un opérateur radio). (p. 902, 903) : soutient l'amendement n° 125 de M. Guy Cabanel (possibilité pour les opérateurs nationaux, diffusant plus de quatre heures d'information générale par jour, de se déclarer candidat sur les fréquences faisant l'objet d'un appel à candidatures). Sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique), soutient le sous-amendement n° 134 de M. Guy Cabanel.

- *Suite de la discussion* - (20 février 1997) - Art. 11 (*article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision*) (p. 935, 936) : sur les amendements de M. Jack Ralite, se déclare opposé au n° 90 (mesures "anti-concentration") et favorable au n° 91 (constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires). Intervient sur l'amendement n° 118 de M. Claude Estier (possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur l'ensemble des bouquets satellitaires). (p. 939) : volonté politique de développer des chaînes thématiques nombreuses. - Après l'art. 15 (p. 944) : sur l'amendement n° 20 de la commission (création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales), ses sous-amendements n° 30 ; rejeté ; et n° 67 ; retiré. Sur l'amendement n° 50 de M. Jean

Cluzel (attribution de la particularité juridique et de l'autonomie financière à la présidence commune de France Télévision et accroissement des pouvoirs des conseils d'administration), son sous-amendement n° 68 ; devenu sans objet. (p. 946) : protection de l'identité de la Cinquième chaîne indispensable. - Art. 16 (*article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT*) (p. 965) : rayonnement de la France dans le domaine éducatif. - Art. 17 (*article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes*) (p. 973) : se déclare favorable au sous-amendement n° 59 de M. Jean Cluzel déposé sur l'amendement n° 25 de la commission (conséquence de l'amendement créant la société holding France Télévision). - Après l'art. 24 (p. 977, 978) : son amendement n° 38 : interdiction aux sociétés et organismes bénéficiant de ressources au titre de la redevance prévue à l'article 53 de la loi de 1986 de conférer une exclusivité de diffusion et de distribution de leurs programmes de signaux numérisés à des sociétés de droit privé ; retiré. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 986, 987) : avancées apportées par ce texte. Remerciements au ministre. Prise de garde-fous pour la fusion de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Avec la majorité du groupe du RDSE, votera ce projet de loi.

- *Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public* [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Discussion générale (p. 1058, 1059) : consultation des résultats des missions d'information du Sénat. Progrès de la société et de l'information, moyens de démocratie moderne. Informatisation des autorités administratives de l'Amérique du Nord. Exemples dans le domaine de la justice ou de la comptabilité. Nécessaire développement informatique des administrations. - Après l'art. 1er (p. 1063) : son amendement n° 33 : prise en compte des nouvelles techniques d'information et de communication ; retiré. - Art. 9 (*maisons des services publics*) (p. 1079) : son amendement, soutenu par M. Guy Cabanel, n° 35 : attribution des nouvelles technologies aux maisons des services publics dès leur création ; retiré.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2434) : sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 144 : création de postes de travail dans le domaine des nouvelles technologies ; adopté.

- *Suite de la discussion* - (1er octobre 1997) - Art. 1er (*suite*) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail (p. 2498) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand).

- *Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale* - (22 octobre 1997) (p. 2927, 2929) : rappel des déclarations d'intention du ministre. Serveurs internet et intranet au Sénat. Site "web" du groupe RDSE. Prise de décision décentralisée et remise en question des structures hiérarchiques. Amélioration souhaitable de la productivité du ministère de l'éducation nationale. Différences traditionnelles entre les universités et les grandes écoles. Développement des grands organismes scientifiques et équipement scientifique des grandes écoles. Rappel de son action en faveur de la recherche à l'École nationale supérieure des mines de Paris. Évaluation de la recherche. Conférence des grandes écoles et développement de la fonction de recherche. Promotion de l'innovation. Comparaison du coût des diplômes préférable à celle du coût

annuel des étudiants. Compétence du ministre sur l'ensemble des grandes écoles. Promotion souhaitable de l'émulation dans les universités. Mise en réseaux de systèmes d'écoles: exemple de Sophia-Antipolis. Implication souhaitable des ministères dans ce type d'action.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11 (p. 3823) : son amendement, soutenu par M. François Lesein, n° I-49 : application aux CD-ROM du tarif réduit de TVA de 5,5 % ; retiré. - Art. 17 (*régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation*) (p. 3885) : votera les amendements de suppression n° I-19 de la commission, n° I-165 de M. Philippe Marini et n° I-192 de M. Denis Badré.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4060, 4061) : priorité à l'innovation dans l'éducation. Initiative de M. Georges Charpak et de l'Institut national de recherche pédagogique, INRP, baptisée "La main à la pâte". Nouvelles technologies. Expériences pédagogiques autour d'Internet dans le département des Alpes-Maritimes. Dénonce l'absence de représentants extérieurs à l'éducation nationale au colloque national prévu sur le thème "Quels savoirs enseigner dans les lycées ?". - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4095) : utilité des emplois-jeunes dans la formation aux nouvelles technologies. Se déclare opposé à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants), mais souligne qu'il votera contre le projet de budget pour 1998.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)]** - (27 novembre 1997) - Art. unique (p. 4090) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1998 (suite)

Deuxième partie (suite) :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4107) : autonomie des universités ; demande des moyens leur permettant d'inciter les jeunes enseignants et chercheurs à la création d'entreprises. Formation aux nouvelles technologies des jeunes recrutés au titre des emplois-jeunes. Gestion des écoles dépendant des ministères techniques et des chambres de commerce et d'industrie. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4120) : se déclare opposé à l'amendement n° II-10 de la commission (réduction des crédits). - Art. 63 bis (*budget coordonné de l'enseignement supérieur*) (p. 4122) : soutient l'amendement n° II-6 de la commission saisie pour avis (état annexé précisant les ministères et organismes gestionnaires de chaque établissement d'enseignement supérieur).

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4126, 4127) : demande un débat national annuel sur la recherche et la

technologie. Diminution du montant des crédits de paiement en francs constants pour les établissements publics à vocation scientifique et technologique. Télécommunications ; conséquence sur les crédits de recherche de la privatisation de France Télécom. Effet de serre ; conférence de Kyoto ; interruption de Superphénix et stratégie nucléaire de la France. Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget. A titre personnel (p. 4129) : sociétés innovantes. Création d'entreprises par des chercheurs à statut de fonctionnaire. Possibilité de financement par les universités et certains centres de recherche. Fonds commun de placement-innovation. Votera ce projet de budget. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4140) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-12 de la commission.

Journaux officiels (budgets annexes)

- (3 décembre 1997) (p. 4520) : rapport de la mission sénatoriale sur la maîtrise de la société de l'information. Mise en ligne des textes officiels sur Internet.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4529, 4530) : fonds communs de placement-innovation. Création d'entreprises. Sociétés étrangères de capital-risque. Recherche en télécommunications. Problème de l'utilisation du spectre de fréquences. Mission sénatoriale sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4554, 4555) : organismes de soutien au commerce extérieur. Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. COFACE. Rôle des PME dans les exportations. Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

LAFOND (Jean-Pierre), sénateur (Bouches-du-Rhône) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

LAGAUCHE (Serge), sénateur (Val-de-Marne) SOC.

Remplace le 15 octobre 1997, en qualité de sénateur, M. René Rouquet, élu député (JO Lois et décrets du 16 octobre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 22 octobre 1997).

LAGOURGUE (Pierre), sénateur (La Réunion) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer (aspects sociaux) [n° 0089 (97-98), tome 7] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture** [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - **Art. 6 ter (renforcement des sanctions en cas de capture illégale dans les eaux territoriales australes et antarctiques françaises)** (p. 2818) : son amendement n° 17 : obligation pour tout bateau entrant dans la zone en question de déclarer non seulement sa présence mais également le tonnage de poissons déjà contenus dans ses cales ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3864) : sur l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement), son sous-amendement n° I-209 : extension du champ d'application de la loi Pons au secteur du transport aérien ; adopté. Son amendement n° I-148 : contrôle a posteriori de la réalité de l'investissement ; retiré.

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4778, 4779) : poids des dotations affectées au financement des emplois-jeunes. Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Décret d'application de la loi sur les emplois-jeunes pour l'outre-mer. Dotations affectées à la formation et à la promotion des travailleurs d'outre-mer. Suppression du dispositif d'incitation à l'investissement. Logement outre-mer. La commission des affaires sociales, s'interrogeant sur les moyens effectivement mis en oeuvre en faveur de l'emploi et du logement dans les DOM, s'en remet à la sagesse du Sénat. (p. 4794) : à titre personnel, importance du chômage à la Réunion. Amélioration de l'intégration des DOM dans le dispositif national d'aménagement du territoire. Concept d'entreprise franche. Crise économique dans tous les secteurs d'activités de la Réunion. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4803) : votera contre l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits). Situation catastrophique des départements d'outre-mer. - **Titre IV** (p. 4804) : se déclare opposé à l'amendement n° II-73 de la commission (réduction des crédits).

LA MALÈNE (Christian de), sénateur (Paris) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le bilan des travaux de la Conférence intergouvernementale après le Conseil européen de Dublin (décembre 1996). [n° 0222 (96-97)] (20 février 1997) - Union européenne.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur les coopérations renforcées dans l'Union européenne [n° 0351 (96-97)] (4 juin 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Union européenne.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union Européenne, sur la XVI^{ème} Conférence des Organes spécialisés dans les Affaires Communautaires qui s'est tenue à La Haye les 9 et 10 juin 1997 [n° 0375 (96-97)] (26 juin 1997) - Union Européenne.

Rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur le Traité d'Amsterdam [n° 0014 (97-98)] (2 octobre 1997) - Union européenne.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1565, 1567) : négociations de la Conférence intergouvernementale. Approfondissement et élargissement de l'Union européenne. Réforme institutionnelle. Instauration de la monnaie unique. Conseil de stabilité. Rôle de l'emploi et des salaires. Défense européenne. Inquiétudes sur l'avenir de l'Europe.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3824) : soutient l'amendement n° I-161 de M. Alain Joyandet (assujettissement des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 %). (p. 3827, 3828) : soutient l'amendement n° I-36 de M. Jean-Paul Delevoye (application du taux réduit de TVA aux manifestations sportives). (p. 3829) : soutient l'amendement n° I-162 de M. Philippe Marini (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 18 nonies (relèvement du barème de l'imposition forfaitaire annuelle)** (p. 3932) : soutient l'amendement de suppression n° I-169 de M. Philippe Marini. - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3937) : soutient l'amendement de M. Adrien Gouteyron n° I-177 (distinction entre la notion d'établissement et la notion d'entreprise dans le cadre des zones de revitalisation rurales). - **Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 3976, 3977) : élargissement à l'Est. Approche sélective de la Commission européenne : ouverture des négociations d'adhésion avec seulement cinq pays. Exemple des Etats baltes. Inconvénients économiques et politiques pour les pays candidats non retenus. Difficultés à prévoir entre le groupe des pays acceptés et celui des pays refusés. Nécessité d'une réforme institutionnelle dans la perspective de l'élargissement. Participation du Gouvernement français :

donner une raison d'espérer aux peuples ayant connu la domination soviétique.

LAMASSOURE (Alain), ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. René Rouquet : Pollution et nuisances (*Pollution de l'air*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 289).

n° 5 de M. Ambroise Dupont : Produits agricoles et alimentaires (*Information sur les produits génétiquement modifiés*) (JO Débats du 7 février 1997) (p. 728).

Questions orales sans débat :

n° 528 de M. Paul Girod : Importations exportations (*Difficultés rencontrées par les PME à l'exportation*) (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 10).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Art. 2 (modalités de sortie des plans d'épargne retraite) (p. 471) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Loridant (possibilité pour le souscripteur de liquider l'épargne cumulée avant l'âge de soixante ans). (p. 472, 473) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° 47 (assouplissement des conditions de versement en capital de l'épargne cumulée) et n° 48 (réversion de la rente viagère au bénéfice des enfants à charge) ainsi qu'aux amendements de M. Marc Massion n° 16 (faculté de versement d'une rente aux enfants à charge de l'adhérent décédé) et n° 17 (réversion au bénéfice des ex-conjoints divorcés). - Art. 6 (modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite) (p. 475) : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 18 (absence de discrimination entre les salariés et entre les hommes et les femmes), n° 19 (suppression de la possibilité de déroger à un accord de branche dans un sens moins favorable aux salariés par voie d'accord d'entreprise) et n° 49 de M. Paul Loridant (suppression de dérogations aux principes de la négociation collective). (p. 476) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Paul Loridant (principe de solidarité entre catégories professionnelles). (p. 477) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Marc Massion (possibilité pour la souscription de résulter d'une décision du comité d'entreprise). (p. 480) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur dans un délai d'un an à défaut d'accord), modifié par son sous-amendement n° 65 : référence à l'ensemble des accords ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 51 de M. Paul Loridant (suppression des dispositions relatives à la mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur). (p. 481) : accepte les amendements identiques n° 3 de la commission et n° 52 de M. Paul Loridant (suppression des dispositions relatives à l'adhésion individuelle à un plan d'épargne retraite existant). (p. 482) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Marc Massion (limitation à un seul plan d'épargne retraite par salarié). Absence de cumul d'avantages fiscaux. - Art. 6 bis (nature contractuelle du plan d'épargne retraite, réexamen possible tous les cinq ans) (p. 483, 484) : son amendement n° 67 : impossibilité pour les plans d'épargne retraite de s'engager à servir des prestations définies en fonction du salaire de l'adhérent ; adopté. Encadrement des

conditions de transfert des plans d'un fonds d'épargne retraite vers un autre. Garantie des droits des salariés et optimisation du rendement des plans. - Art. 8 (transférabilité des droits acquis par les salariés) (p. 486, 487) : s'oppose aux amendements n° 26 de M. Marc Massion (faculté pour l'adhérent de demander tous les dix ans le transfert intégral des droits acquis sur un autre plan d'épargne retraite) et n° 53 de M. Paul Loridant (possibilité de liquider les droits acquis avant l'âge légal de départ à la retraite en cas de licenciement). S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits sur un autre plan tous les dix ans), ainsi qu'au sous-amendement n° 25 de M. Marc Massion le modifiant (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits chaque année). - Art. 9 (constitution des fonds d'épargne retraite) (p. 488) : demande le retrait de l'amendement n° 60 de M. Denis Badré (articulation avec les régimes de retraite supplémentaire à adhésion obligatoire déjà mis en place). Prise en compte des préoccupations exprimées dans cette proposition de loi. - Art. 9 bis (réexamen périodique obligatoire du contrat de fonds d'épargne retraite et transférabilité des plans d'épargne retraite) (p. 489) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 54 de M. Paul Loridant. - Art. 10 (agrément des fonds d'épargne retraite) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Marc Massion (avis conforme de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite). - Art. 11 bis (obligation de délégation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite) (p. 491, 492) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement de l'obligation de délégation de gestion des actifs des fonds d'épargne retraite). Contraintes spécifiques d'adossement actifs-passifs propres à des organismes d'assurance. Coût du dispositif proposé. - Art. 11 ter (obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des actifs des plans d'épargne retraite) (p. 493) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (obligation pour les gérants des fonds d'épargne retraite d'exercer les droits de vote attachés aux titres) et s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Marc Massion (principes de prudence et d'équité entre les générations d'assurés). - Art. 14 (composition des comités de surveillance des plans d'épargne retraite) (p. 494) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Marc Massion (attributions des comités de surveillance) et aux amendements de M. Paul Loridant n° 55 (représentation des salariés au comité de surveillance du plan pour au moins 80 %), n° 56 (représentation majoritaire des salariés au comité de surveillance du plan) et n° 57 (exercice de plein droit des fonctions de président du comité de surveillance par un représentant des adhérents du plan). - Art. 16 (pouvoirs des comités de surveillance) (p. 496) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Paul Loridant (possibilité pour un quart au moins des membres du comité de surveillance d'interroger directement les dirigeants du fonds d'épargne retraite sur des opérations de gestion) et demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Marc Massion (définition du champ des opérations pouvant donner lieu à la désignation d'un expert en justice). Existence de dispositions permettant d'éviter la multiplication des actions en justice. Possibilité pour le pouvoir réglementaire de compléter et de préciser le rôle de l'expertise. - Art. 17 bis (contrôle des fonds d'épargne retraite) (p. 497) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Marc Massion (problème du double emploi des fonds propres entre une société mère et sa filiale). - Après l'art. 17 bis (p. 498) : accepte l'amendement n° 63 de la commission (dépôt d'un rapport annuel d'activité au Président de la République par la commission de contrôle). - Art. 17 quater (obligations des membres de la commission commune chargée du contrôle des fonds d'épargne retraite) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Marc Massion (application de ces dispositions aux fonctionnaires et agents de l'Etat). Dispositions du code pénal. - Art. 19 (information des adhérents) : s'oppose à l'amendement de précision n° 35 de M. Marc Massion. (p. 499) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Marc Massion (information des salariés sur l'existence d'un plan d'épargne retraite dans l'entreprise) et demande le retrait des amendements de précision n° 61 et n° 62 de M. Denis Badré. Prise en compte de la

préoccupation exprimée dans le projet de décret. (p. 500) : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 37 (état récapitulatif le montant annuel des différents abondements selon les catégories de salariés) et n° 38 (information des adhérents à un fonds d'épargne retraite). - Art. 19 bis (*droit d'information du comité de surveillance - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 501) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de l'article - obtention d'informations par le comité de surveillance auprès des commissaires aux comptes, secret professionnel), sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 59 de M. Paul Loridant (obtention d'informations à la demande du président du comité de surveillance) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 32 de M. Marc Massion (obtention d'informations auprès des actuaires du fonds). Domaine réglementaire. - Art. 23 (*engagements réglementés en ce qui concerne les titres des sociétés cotées et non cotées*) (p. 502) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 10 (limitation des placements en titres de sociétés cotées) et n° 11 (limitation des placements en titres de sociétés non cotées). - Après l'art. 30 (p. 503) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Marc Massion (soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations de régimes de retraite dits "à prestations définies" profitant aux salariés aux revenus les plus élevés). Régime fiscal et social des cotisations versées aux régimes de retraite dits "à prestations définies". - Intitulé du chapitre VI (*supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 504) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (rétablissement du chapitre VI - Dispositions diverses). - Intitulé de la proposition de loi (p. 505) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Marc Massion (modification de cet intitulé comme suit "Proposition de loi créant les plans de capitalisation financière").

LAMBERT (Alain), sénateur (Orne) UC.

NOMINATIONS

Rapporteur général de la commission des finances.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre à qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la Nation.

Membre titulaire du Comité national de l'Euro (JO Lois et décrets du 10 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Philippe Marini et Paul Loridant, relative à la détermination des taux d'intérêt de l'épargne administrée [n° 0301 (96-97)] (3 avril 1997)

(rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - Epargne.

Proposition de loi relative au statut et à l'activité des caisses d'épargne et de prévoyance et portant création d'un premier livret bancaire [n° 0387 (96-97)] (11 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Banques et établissements financiers.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 425 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0434 (96-97)] (24 septembre 1997) - Politique économique.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0016 (97-98)] (7 octobre 1997) - Politique économique et sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 26 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0031 (97-98)] (14 octobre 1997) - Politique économique et sociale.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la fiscalité de l'épargne [n° 0082 (97-98)] (13 novembre 1997) - Epargne.

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 0085 (97-98), tomes 1, 2, 3 et 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur l'incidence des charges fiscales et sociales sur la localisation d'activité [n° 0118 (97-98)] (27 novembre 1997) - Impôts et taxes.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 [n° 0165 (97-98)] (10 décembre 1997) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances [n° 156 (97-98)] rectificative pour 1997, adopté par l'Assemblée nationale [n° 0168 (97-98)] (11 décembre 1997) - Lois de finances rectificatives.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0178 (97-98)] (17 décembre 1997) - Lois de finances rectificatives.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1998 [n° 190 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 0192 (97-98)] (18 décembre 1997) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 191 (97-98)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 0193 (97-98)] (18 décembre 1997) - Lois de finances rectificatives.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2082). - Ministère : Premier ministre - *Politique économique et financière* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2082) - *Politique économique*

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture** [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 461) : mise en place d'un mécanisme d'épargne retraite ayant fait ses preuves dans les pays étrangers. Conséquences pour l'économie française des décisions prises par les énormes fonds de pension anglo-saxons. Exigences prudentielles élevées. Problèmes démographiques. Rôle de la Commission des opérations de bourse. Transparence. Dynamisation du tissu économique par le renforcement des fonds propres des entreprises.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1569, 1570) : nécessaire redressement des finances publiques françaises. Conséquences de la mondialisation des échanges sur les redéploiements industriels. Mise en oeuvre d'une pédagogie de l'Europe pour les Français. Impact du passage à l'euro sur les structures juridiques françaises. Question de la compétitivité fiscale. Priorité aux actions contre le chômage.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier** [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2559, 2561) : aggravation du déficit public. Choix du Gouvernement du relèvement de l'impôt sur les sociétés de préférence à la réduction des dépenses publiques. Suppression du régime de taxation réduite des plus-values. Conséquences économiques et en matière d'emploi. PME. Avoir fiscal. Approuve le transfert de la propriété des ouvrages de transport d'électricité de l'Etat à EDF. Assujettissement en conséquence d'EDF à l'impôt sur les sociétés. CODEVI. Banque du développement des PME. Propose l'adoption de ce projet de loi, assorti des amendements de suppression des dispositions fiscales adoptés par la commission des finances. - **Art. 1er** (*contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires*) (p. 2590, 2592) : mise au point sur les versements de la France aux Communautés européennes pour 1996. Son amendement de suppression n° 1 ; adopté. S'oppose aux amendements n° 10 de M. Philippe Adnot (relèvement du seuil d'exonération) et n° 6 de M. Philippe Arnaud (exonération des entreprises situées en zone de revitalisation rurale). - **Art. 2** (*régime fiscal des cessions d'éléments d'actifs pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés*) (p. 2594, 2596) : son amendement de suppression n° 2 ; adopté. Rétroactivité de fait de la loi fiscale. S'oppose à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension du champ d'application aux cessions de titres de participation). - **Art. 3** (*versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes*) (p. 2597) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. - **Art. 4** (*statut patrimonial des ouvrages de transport d'électricité d'EDF*) (p. 2598) : son amendement n° 11 : principe du transfert gratuit au bénéfice des collectivités locales dans le cas de reclassement d'un ouvrage du réseau d'alimentation générale dans le réseau d'alimentation publique ; adopté. Régime fiscal des lignes et pylônes à haute tension. - **Après l'art. 4** (p. 2599) : s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de la TVA pour les taxes locales d'électricité). - **Après l'art. 5** (p. 2600) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Philippe Marini (rapport au Parlement sur l'utilisation d'une partie du produit des CODEVI par les collectivités locales). - **Après l'art. 6** (p. 2601) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés). (p. 2603) : demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Claude Huriet (extension du bénéfice du régime d'assurance-maladie d'Alsace-Moselle aux retraités ayant cotisé à ce régime et résidant hors des trois départements). - **Sur l'ensemble** (p. 2606) : consensus nécessaire sur la réduction des dépenses publiques.

Nouvelle lecture [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale et Art. 1 à 8** : son intervention et ses amendements présentés par M. Jean Cluzel (p. 2852, 2864).

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3635, 3636) : cadre économique du budget. Introduction par le Gouvernement de facteurs aléatoires supplémentaires. Fragilité de l'hypothèse de croissance. Equilibre budgétaire. Déficit de fonctionnement du budget de l'Etat. Augmentation des cotisations et des impôts prélevés. Equilibre assuré par l'accroissement de l'impôt. Indispensable engagement politique de tenir la dépense. (p. 3637, 3638) : rigidité de la dépense. Rapport d'audit. Accroissement de la pression sur la dépense avec la création des emplois-jeunes. Augmentation des dépenses d'intervention de l'Etat. Absence de contrôle des transferts sociaux. Inflexibilité de la politique de baisse du coût du travail. Nécessité d'adopter une politique budgétaire de réduction de la dépense publique. Démarche proposée par la commission des finances : économie sur certains crédits et réduction forfaitaire sur les titres III et IV des budgets. Contestation de la politique de la fonction publique. Lien entre la montée du chômage et la progression des emplois publics. Mises en garde des experts. Contestation de la politique de l'emploi. Effet sur la courbe du chômage des dépenses affectées à l'emploi. Contestation de la politique de l'éducation nationale. Proposition de la commission des finances d'adopter un budget corrigé.

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3715) : rapport promis au Parlement sur la taxe professionnelle minimale. (p. 3717, 3718) : investissements autoroutiers.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 3726, 3727) : attachement de la commission des finances au solde budgétaire. Contraintes de la procédure budgétaire. Volonté de contenir la dépense publique. Rapports du Gouvernement. - **Art. 2** (*barème de l'impôt sur le revenu*) (p. 3728) : arrêt de la réforme de ce barème. Actualisation du barème et de la décote. Avis de la commission des finances. (p. 3731, 3732) : son amendement n° 1-4 : réintroduction de la réforme des barèmes de l'impôt sur le revenu ; adopté. Présentation des rapports. Vote de la loi par le Parlement. Taux marginal de l'impôt sur le revenu. Exception française. Instabilité fiscale. (p. 3733, 3734) : demande un scrutin public sur son amendement n° 1-4 précité. Estimation des mesures prises. Annulation de crédits. Plafonnement de la dépense publique. (p. 3737) : demande le retrait des amendements portant sur le même objet n° 1-68 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1-150 de M. Charles Descours, n° 1-145 de M. Bernard Joly et n° 1-30 de M. Alfred Foy au profit de l'amendement n° 1-182 de M. Jacques Machet qu'il accepte (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). (p. 3741) : ses amendements n° 1-5 : rétablissement de l'abaissement progressif de la décote prévu par la loi de finances pour 1997 ; et n° 1-6 de coordination ; adoptés. - **Après l'art. 2** (p. 3743) : s'oppose à l'amendement n° 1-71 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation). (p. 3744) : s'oppose à l'amendement n° 1-151 de M. Alain Vasselle (augmentation du nombre de parts pour chaque enfant à charge de sa sixième à sa dix-septième année). (p. 3745, 3746) : s'oppose aux amendements de M. René Régnauld n° 1-109

(plafonnement de l'avantage fiscal procuré par les réductions d'impôt sur le revenu ou les déductions du revenu global) et n° I-110 (régime fiscal des cotisations versées aux régimes de retraites à prestations définies). Absence de textes d'application de la loi sur les fonds de pension. (p. 3748, 3750) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-69 (rétablissement du principe de non-imposition des allocations pour congé de maternité) et n° I-70 (suppression du plafonnement de l'abattement de 10 % accordé aux titulaires de pensions et de retraites). (p. 3751) : s'oppose aux amendements identiques n° I-48 de M. François Lesein et n° I-183 de M. Denis Badré (extension aux véhicules fonctionnant au gaz pétrolier liquéfié des règles d'amortissement exceptionnel applicables à l'achat d'un véhicule électrique). (p. 3752, 3754) : s'oppose aux amendements de Mme Danièle Pourtaud n° I-112 (crédit d'impôt sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburation) et n° I-111 (remboursement aux propriétaires de taxis d'une partie du coût d'achat d'un kit de bicarburation ou d'un nouveau véhicule). - **Art. 3 (simplification des obligations déclaratives des propriétaires fonciers)** (p. 3755) : son amendement de précision n° I-204 ; adopté. - **Après l'art. 5 (p. 3756)** : s'oppose à l'amendement n° I-113 de M. René Régnauld (intégration dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés des cotisations versées par l'employeur à l'organisme assureur ou à l'institution de retraite supplémentaire). - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3757) : valorisation des stocks, Amendement de la commission. Nécessité d'un mécanisme fiscal de substitution. Entreprises françaises de transformation de matières premières. (p. 3758) : son amendement n° I-7 : lissage sur six ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours ; adopté. (p. 3759) : accepte l'amendement n° I-33 de M. Philippe Marini (rapport du Gouvernement sur les méthodes de valorisation des stocks de matières premières et sur le dispositif de la provision pour fluctuation des cours) et demande le retrait de l'amendement n° I-146 de M. Bernard Joly (lissage sur sept ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours). (p. 3760) : absence de dégradation du montant global des recettes fiscales attendues pour les années suivantes. - **Après l'art. 6 (p. 3761)** : intervient sur l'amendement n° I-34 de M. Philippe Marini (méthode de valorisation des stocks dite "dernier entré, premier sorti"). - **Art. 6 bis (suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement)** (p. 3762) : son amendement de suppression n° I-8 ; adopté. Contribution des entreprises. Accueil des entreprises étrangères. - **Après l'art. 6 bis (p. 3764, 3765)** : s'oppose aux amendements de M. René Régnauld n° I-114 (limite du montant des frais professionnels déductibles et réintégration dans les bénéfices imposables, des dépenses non liées à l'exploitation de l'entreprise) et n° I-115 (obligation pour les sociétés en nom collectif détenues même partiellement par des sociétés, de se soumettre à l'impôt sur les sociétés). - **Art. 7 (normalisation du régime fiscal des produits de placement des compagnies d'assurances)** (p. 3766) : son amendement n° I-9 : maintien hors du champ d'application de cet article des parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières détenues par des entreprises exerçant leur activité dans le secteur de l'assurance sur la vie ou de la capitalisation ; adopté. - **Après l'art. 7 (p. 3767)** : intervient sur l'amendement n° I-35 de M. Philippe Marini (modification de l'article 209-0A du code général des impôts relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières. OPCVM). - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirats de navire)** (p. 3770, 3771) : son amendement n° I-10 : rétablissement avec modifications du dispositif supprimé par cet article ; adopté. Procédure d'agrément. Construction navale. Amendement de repli. (p. 3773) : dispositif fondé sur l'aide budgétaire. - **Avant l'art. 10 (p. 3775, 3776)** : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-78 (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations à but non lucratif) et n° I-85 (majoration du niveau de franchise de la taxe sur les salaires pour les associations relevant de la loi de 1901 et comptant moins de 30 salariés). Demande le retrait de l'amendement n° I-116 de M. René

Régnauld (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile agréées). Rapport du Gouvernement sur les conséquences économiques de cette taxe. - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3777) : objectif initial et bilan de cette disposition. Aide aux contribuables les plus aisés. (p. 3780) : son amendement de suppression n° I-12 ; adopté. - **Art. 10 bis (déduction de frais professionnels pour les chômeurs de longue durée)** (p. 3782) : son amendement rédactionnel n° I-13 ; adopté. - **Art. 9 (précédemment réservé p. 3755) (rétablissement de la réduction d'impôt au titre des frais de scolarité)** (p. 3791, 3792) : son amendement de suppression n° I-11 ; adopté. Adoption de la réduction d'impôt pour frais de scolarité à l'article 2. Politique d'allègement de l'impôt sur le revenu. (p. 3794) : instabilité de l'impôt. - **Avant l'art. 11 (p. 3796)** : s'oppose à l'amendement n° I-79 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux de la TVA). (p. 3798) : s'oppose à l'amendement n° I-82 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux réduit de la TVA). Impôt sur les produits fabriqués à l'étranger. - **Art. 11 (réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux)** (p. 3801, 3802) : estime satisfait par le texte de cet article, l'amendement n° I-159 de M. Gérard Braun (extension de cette disposition aux travaux effectués par les collectivités territoriales sur des biens immobiliers de leur patrimoine en vue de les transformer en logements sociaux). S'oppose à l'amendement n° I-80 de Mme Marie-Claude Beaudou (instauration d'une nouvelle réduction du taux de la TVA). - **Après l'art. 11 (p. 3803)** : demande le retrait des amendements n° I-53 de M. Henri Collard (extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements occupés à titre de résidence principale) et n° I-163 de M. Gérard Braun (extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements non aidés). Parc locatif privé. Propriétaires de condition modeste. (p. 3804) : accepte les amendements identiques n° I-29 de M. Michel Mercier et n° I-54 de M. Bernard Scillier (extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services). (p. 3805) : s'oppose à l'amendement n° I-83 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine). - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis (p. 3806)** : son amendement n° I-14 : définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage ; retiré. Interprétation restrictive de l'administration fiscale. (p. 3807) : intervient sur les amendements portant sur le même objet n° I-124 de M. Gilbert Chabroux, n° I-186 de M. Jean Pourchet et n° I-160 de M. Philippe Marini (définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur).

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Après l'art. 11 (suite)** (p. 3824) : s'oppose aux amendements qui portent sur le même objet n° I-49 de M. Pierre Laffitte, n° I-117 de Mme Danièle Pourtaud, n° I-161 de M. Alain Joyandet et n° I-187 de M. Philippe Arnaud (soumission des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 %). (p. 3826, 3827) : s'oppose aux amendements de M. René Régnauld n° I-118 (abaissment du taux de TVA sur les supports musicaux à usage personnel) et n° I-119 (abaissment de la TVA sur les matériels informatiques). (p. 3828) : s'oppose aux amendements n° I-36 de M. Jean-Paul Delevoye (application du taux réduit de TVA aux manifestations sportives) et n° I-120 de M. Michel Sergent (application du taux réduit de TVA à la location par les collectivités territoriales de leurs installations sportives). (p. 3831) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-81 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de TVA applicable à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements), n° I-143 de M. Georges Berchet (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte et de transport des déchets ménagers)

et n° I-189 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères). (p. 3842) : s'oppose à l'amendement n° I-122 de M. Jean-Louis Carrère (instauration du taux réduit de TVA sur les corridors). (p. 3843) : s'oppose à l'amendement n° I-123 de Mme Danièle Pourtaud (fixation au taux de 2,10 % de la TVA pour les subventions des collectivités territoriales accordées aux télévisions locales distribuées par câble et titulaires d'une convention). (p. 3844) : s'oppose à l'amendement n° I-84 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA de 5,5 % aux prestations de service funéraire concédées ou gérées par une régie municipale). - **Art. 12 (modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)** (p. 3845, 3846) : avantage fiscal accordé au gazole. Union européenne. Supercarburants sans plomb et plombé. Secteurs de l'automobile et du raffinage. (p. 3847) : son amendement n° I-205 : réduction de l'écart de fiscalité existant entre le gazole et le supercarburant ; retiré. - **Art. 13 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3851) : son amendement n° I-15 : soumission de l'impôt de solidarité sur la fortune aux mêmes règles que les autres impôts ; adopté. S'oppose à l'amendement n° I-86 de Mme Marie-Claude Beaudou (aménagement d'un nouveau barème plus productif de recettes fiscales). - **Après l'art. 13** (p. 3854, 3856) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-89 (élargissement de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune), n° I-87 (suppression de l'article 885 V du code général des impôts qui dispose que les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune bénéficient d'un abattement de 1000 francs par personne à charge), n° I-88 (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-90 (modification de la législation fiscale en matière de succession et en matière de donation-partage) ainsi qu'à l'amendement n° I-125 de M. René Régnauld (suppression de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune pour les détenteurs de biens professionnels âgés de plus de soixante-quinze ans). - **Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3861) : demande le retrait de l'amendement n° I-41 de M. Philippe Marini (prise en compte des subventions dans la base fiscale). (p. 3862) : accepte l'amendement n° I-26 de M. Roland du Luart (abaissement de trente millions à dix millions de francs du seuil à partir duquel un agrément doit être délivré pour rendre l'investissement éligible à l'aide fiscale). (p. 3863) : son amendement n° I-16 : nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement ; adopté. (p. 3867) : sur son amendement n° I-16 précité, accepte les sous-amendements n° I-191 de M. Daniel Millaud (possibilité, dans le secteur de la pêche, de déduire du revenu global net des investisseurs les déficits non professionnels) et n° I-209 de M. Pierre Lagourgue (extension du champ d'application de la loi Pons au secteur du transport aérien). Demande le retrait des amendements n° I-142 de M. Jacques Oudin, identique à son amendement n° I-16 précité, et n° I-148 de M. Pierre Lagourgue (contrôle a posteriori de la réalité de l'investissement). S'oppose à l'amendement n° I-200 de M. Claude Lise (contrôle des conditions de l'investissement réalisé par tout bénéficiaire de l'agrément). (p. 3870) : s'oppose à l'amendement n° I-201 de M. Claude Lise (dépôt par le Gouvernement avant le 30 juin 1998 d'un rapport établissant le bilan de l'application du dispositif de défiscalisation dans les départements et territoires d'outre-mer. Réunion d'une commission de suivi dans chaque département, territoire et collectivité territoriale). - **Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques)** : souhaite que le Sénat adopte soit l'amendement de suppression, soit l'amendement d'amélioration de cet article. (p. 3873) : son amendement n° I-17 : fixation des plafonds au-delà desquels l'avoir fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° I-164 de M. Philippe Marini et s'oppose à l'amendement n° I-91 de Mme Marie-Claude Beaudou (caractère non restituable de l'avoir fiscal). - **Après l'art. 15** (p. 3878) : s'oppose à l'amendement n° I-92

de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction d'un tiers du montant de l'avoir fiscal). - **Art. 16 (plafonnement de l'exonération des produits des titres non cotés détenus dans un plan d'épargne en actions)** (p. 3879) : son amendement de suppression n° I-18 : adopté. - **Art. 17 (régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation)** (p. 3882, 3883) : retraite. Epargne courte et épargne longue. Son amendement de suppression n° I-19 ; adopté. (p. 3884, 3885) : accepte les amendements de suppression n° I-165 de M. Philippe Marini et n° I-192 de M. Denis Badré. Intervient sur les amendements n° I-126 de M. Gérard Roujas (justification de l'encaissement effectif des sommes versées avant la date de la réforme) et n° I-108 de M. Paul Loridan (exonération de toute fiscalité des contrats égaux ou supérieurs à douze ans à l'exception de la CSG et du RDS). - **Art. 18 bis (institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité)** (p. 3887) : s'oppose à l'amendement n° I-44 de M. Alain Gérard, déposé au nom de la commission des affaires culturelles (limitation de la durée d'application de la taxe sur le hors-média). (p. 3888) : son amendement n° I-20 : soumission à cette taxe de l'édition et de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés ; adopté. (p. 3891) : s'oppose à l'amendement n° I-93 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation du taux de la taxe créée par cet article à 1,5 %). - **Après l'art. 18 quater** (p. 3892) : s'oppose à l'amendement n° I-130 de M. Michel Moreigne (imposition forfaitaire sur les pylônes). (p. 3894) : demande le retrait de l'amendement n° I-129 de M. Gérard Miquel (calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). - **Après l'art. 18 quinquies** (p. 3897, 3898) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. René Régnauld (non-application de la présente loi aux contribuables passibles de l'impôt de solidarité sur la fortune). - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3899) : s'oppose à l'amendement n° I-96 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation de 3,4 % à 3 %). (p. 3900) : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. René Régnauld (réduction de la déduction du montant de la taxe foncière appliquée sur les propriétés bâties de 50 % à 20 % pour les logements vacants depuis plus de vingt ans). (p. 3901) : s'oppose à l'amendement n° I-97 de Mme Marie-Claude Beaudou (plafonnement à la valeur ajoutée de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises). (p. 3903, 3904) : demande le retrait des amendements n° I-95 de Mme Marie-Claude Beaudou (augmentation de la taxe minimale de la taxe professionnelle), n° I-135 de M. René Régnauld (relèvement de la cotisation minimale de la taxe professionnelle) et n° I-202 de M. Michel Charasse (calcul du taux de cotisation de la taxe professionnelle). (p. 3905) : s'oppose à l'amendement n° I-94 de Mme Marie-Claude Beaudou (relèvement du taux de cotisation de péréquation de la taxe professionnelle pour les établissements situés dans les communes où le taux global de cette taxe est inférieur au taux global moyen constaté l'année précédente au niveau national). (p. 3907 ; 3912, 3913) : demande le retrait de l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom). (p. 3915) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. René Régnauld, retiré puis repris par M. Philippe Marini (contribution de 0,4 % versée par les collectivités locales). - **Après l'art. 18 septies** (p. 3917) : demande le retrait de l'amendement n° I-168 de M. Philippe Marini (statut fiscal des équipements de traitement des déchets construits par les communes et leurs groupements).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Après l'art. 18 septies (suite)** (p. 3925) : demande le retrait de l'amendement n° I-193 de M. Philippe Arnaud (élargissement de l'éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA aux dépenses d'intérêt général effectuées par les collectivités locales). (p. 3926, 3927) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, s'oppose au n° I-101 (majoration du taux de remboursement de la TVA aux collectivités locales) et demande le retrait du n° I-98 (revalorisation de la dotation globale de fonctionnement). (p. 3929) : demande le retrait de l'amendement n° I-136 de M. René Régnauld (attribution de la dotation globale

d'équipement aux communes de plus de 20 000 habitants recevant la dotation de solidarité urbaine). (p. 3930) : son amendement n° I-21 : fiscalité des établissements publics de coopération intercommunale ; retiré. - **Après l'art. 18 octies** (p. 3931) : s'oppose à l'amendement de M. François Lesein n° I-52 ainsi qu'à l'amendement similaire n° I-195 de M. Denis Badré (exonération de la taxe sur les véhicules de société pour les véhicules fonctionnant en bicarburant). Fiscalité applicable aux véhicules à bicarburant et aux véhicules électriques. - **Art. 18 nonies (relèvement du barème de l'imposition forfaitaire annuelle)** (p. 3932) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-169 de M. Philippe Marini. - **Après l'art. 18 nonies** (p. 3933) : s'oppose à l'amendement n° I-99 de Mme Marie-Claude Beaudou (financement des petites et moyennes entreprises par des mesures de développement des comptes pour le développement industriel, CODEVI). - **Après l'art. 18 decies** : demande le retrait de l'amendement n° I-104 de M. Jack Ralite (augmentation des moyens alloués à la création artistique). - **Après l'art. 18 undecies** (p. 3935) : s'oppose à l'amendement n° I-100 de Mme Marie-Claude Beaudou (taxation spécifique des opérations menées sur le marché des changes). - **Art. 18 terdecies (droits d'enregistrement)** (p. 3936) : souhaite avoir connaissance de l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° I-138 de M. René Régnault (réduction des frais acquittés lors de la création d'une petite entreprise). - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3937) : demande le retrait de l'amendement n° I-177 de M. Adrien Gouteyron (distinction entre la notion d'établissement et la notion d'entreprise dans le cadre des zones de revitalisation rurales). (p. 3938) : demande le retrait des amendements n° I-171 de M. Gérard César et n° I-196 de M. Jacques Machet sur le même objet (extension aux installations viticoles de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales), ainsi que des amendements n° I-174 de M. Alain Pluchet et n° I-197 de M. Jacques Machet, sur le même objet (assouplissement des règles de la déduction pour investissement au profit des exploitations agricoles). (p. 3939) : demande le retrait des amendements n° I-173 de M. Gérard César et n° I-198 de M. Jacques Machet sur le même objet (aménagement du système actuel de déduction pour investissement dans le domaine agricole). (p. 3940) : demande le retrait de l'amendement n° I-175 de M. Alain Pluchet (modalités d'application du taux réduit des plus-values à long terme de 16 % aux exploitations individuelles et aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés). (p. 3941) : demande le retrait de l'amendement n° I-170 de M. Joseph Ostermann (reconduction du dispositif de réduction d'impôts pour les dépenses de formation des chefs d'entreprise). (p. 3943, 3944) : attention utile du Gouvernement sur le négoce des produits de la mer. S'oppose à l'amendement n° I-178 de M. Jacques Oudin (plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés à acquitter par les entreprises de négoce de produits de la mer). Dispositif relevant du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Obligation de réserver le traitement des questions fiscales exclusivement à une seule commission parlementaire plutôt qu'à deux commissions différentes. Exemple de la contribution sociale de solidarité des sociétés. (p. 3945, 3946) : après avoir entendu l'avis du Gouvernement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-181 de M. Alain Gérard (possibilité pour les personnes publiques de céder gratuitement du matériel informatique aux associations scolaires). - **Après l'art. 19** (p. 3947) : Fonds forestier national. Taxe sur les sciages équivalente à une seconde taxe professionnelle. Problèmes des départements forestiers. Recouvrement de la taxe forestière pour les propriétaires de grandes surfaces. S'oppose aux amendements n° I-57 de M. Jean Pépin et n° I-199 de M. Jean Pourchet sur le même objet (réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois). (p. 3949, 3950) : accroissement des prélèvements. S'oppose à l'amendement n° I-139 de M. Jacques Oudin (augmentation de deux centimes par mètre cube de la redevance affectée au Fonds forestier national pour le développement des aductions d'eau). - **Art. 20 (modification du taux de la taxe de sécurité**

et de sûreté due par les entreprises de transport aérien) (p. 3951) : son amendement de suppression n° I-206 ; adopté. (p. 3952) : majoration de 40 % de la taxe de sûreté et de sécurité : financement de l'équilibre du budget annexe de l'aviation civile. - **Après l'art. 21** (p. 3953) : s'oppose à l'amendement n° I-102 de Mme Marie-Claude Beaudou (revalorisation des pensions des exploitants agricoles dans le cadre du budget annexe des prestations agricoles). - **Art. 22 (relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés)** (p. 3954) : s'oppose à l'amendement de M. Maurice Lombard n° I-179 (abondement des ressources du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables). - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport)** (p. 3956, 3957) : son amendement de suppression n° I-207 ; adopté. Opération de débudgetisation. (p. 3958) : responsabilités de l'Etat à l'égard du budget de la jeunesse et des sports. (p. 3959) : ressource affectée et équilibre budgétaire. (p. 3992) : importante augmentation des ressources du Fonds national pour le développement du sport, compte tenu des crédits non consommés. S'interroge sur d'éventuelles mesures de débudgetisation à venir. - **Art. 23 (versement d'une contribution des organismes collecteurs du 1 % logement)** (p. 3995) : caractère indispensable du 1 % logement pour la construction des logements sociaux. Son amendement n° I-208 : destination de la participation des employeurs à l'effort de construction ; adopté. (p. 3996) : souhait de voir le Gouvernement tenir ses engagements. - **Après l'art. 23** : s'oppose à l'amendement n° I-103 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du supplément de loyer de solidarité). - **Art. 25 (équilibre général du budget)** (p. 4008) : son amendement n° I-22 : diminution de 21,3 milliards de francs des dépenses de l'Etat en 1998 ; adopté. Pesanteurs du budget de l'Etat. Vérification de la bonne utilisation des crédits. Efficacité de la dépense. Volonté du Sénat d'enrayer des dépenses supplémentaires. (p. 4019) : accepte l'amendement n° I-214 du Gouvernement (récapitulation, dans l'article d'équilibre et dans l'Etat A annexé, de l'incidence sur l'équilibre général des modifications apportées par le Sénat au cours de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1998). - **Seconde délibération - Art. 11 bis A (taux réduit de TVA en faveur de la collecte et du traitement des ordures ménagères effectués dans le cadre d'un service public local)** (p. 4020) : son amendement de suppression n° A-1 ; adopté. - **Art. 25 et Etat A annexé (coordination)** (p. 4030) : son amendement n° A-2 : majoration de l'évaluation des recettes ; adopté. - **Sur l'ensemble** (p. 4030, 4031) : remerciements. Qualité du dialogue. Utilité de la confrontation des idées. Préoccupation du Sénat pour l'emploi et pour l'épargne. Souci de justice sociale et de promotion de l'esprit d'entreprise. Attachement à la lisibilité de la loi fiscale. Fiscalité locale. Convergences constructives. Adaptation des règles de l'éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4093, 4094) : son amendement n° II-8 : réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants ; adopté. - **Titre IV** (p. 4100) : son amendement n° II-9 : réduction des crédits de l'enseignement privé, au titre du principe de parité ; adopté.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV : ses amendements de réduction des crédits, présentés par M. Jean-Philippe Lachenaud ; adoptés (p. 4139, 4141).

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances (p. 4462) : pertes subies par les entreprises publiques. - Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III (p. 4473) : se déclare favorable à l'amendement n° II-45 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - Titre IV (p. 4475) : intervient sur l'amendement n° II-46 de la commission (réduction des crédits de ce titre). Position de la majorité sénatoriale relative à la baisse des charges sur les bas salaires et à la question des 35 heures. - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 38 bis (création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale") (p. 4480) : Agence France Presse, AFP. - Art. 40 (mesures nouvelles des opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale) (p. 4481, 4483) : accepte l'amendement de coordination n° II-52 du Gouvernement. Son amendement n° II-49 : réduction des sommes inscrites au paragraphe II de cet article ; adopté. Détournement du produit du 1 % logement pour financer des aides à la personne. - Art. 43 bis (modification de l'intitulé et de l'objet du compte de commerce relatif aux opérations industrielles et commerciales des directions départementales de l'équipement) (p. 4484) : crédits extrabudgétaires du ministère de l'équipement.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4492, 4493) : son amendement n° II-37 : réduction des crédits de ce titre ; adopté. Annulation de crédits. Prévisions de croissance. - Titre IV (p. 4494) : son amendement n° II-38 : réduction des crédits de ce titre ; adopté. - Art. 63 ter (réintégration dans le budget général des rémunérations accessoires des agents du cadastre et des hypothèques) (p. 4494) : son amendement de suppression n° II-36 : adopté. - Après l'art. 63 ter (p. 4495, 4499) : ses amendements n° II-1 : suppression de l'autorisation de prélèvement par les services financiers de 10 % des droits en principal du contrôle fiscal ; et n° II-2 : prise en compte pour l'évaluation des recettes fiscales de l'année de la totalité du produit du prélèvement pour frais d'assiette et de recouvrement des taxes locales ; adoptés. Transparence budgétaire et information du Parlement.

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (3 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - En remplacement de M. Henri Torre, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4501, 4503) : regroupement de crédits aux destinations diverses. Données chiffrées. Transferts de crédits. Maisons des services publics. Organismes rattachés au Premier ministre. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ce projet de budget.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B - Titres III et

IV : ses amendements de réduction des crédits présentés par M. François Trucy (p. 4517, 4518).

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) A titre personnel (p. 4596, 4597) : sociétés concessionnaires d'autoroutes. Contrat de plan entre l'Etat et la société de l'autoroute Paris-Normandie, SAPN. Interruption des travaux de construction de l'A28 par suite de l'absence de moyens de la SAPN. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4605) : ses amendements de réduction des crédits, soutenus par M. Auguste Cazalet, rapporteur spécial, n° II-63 et n° II-65 ; adoptés. - Titre IV (p. 4610) : son amendement de réduction des crédits n° II-64, soutenu par M. Auguste Cazalet, rapporteur spécial ; adopté. - Etat C : calendrier de réalisation de l'A28 entre Rouen et Alençon. Observations de la Cour des comptes sur le contrôle des sociétés autoroutières. Sociétés autoroutières à capitaux publics.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4624, 4625) : ses amendements de réduction des crédits n° II-66 et n° II-67, soutenus par M. François Trucy ; adoptés. - Art. 33 (mesures nouvelles relatives au budget annexe de l'aviation civile) : son amendement de réduction des crédits n° II-93, soutenu par M. François Trucy ; adopté.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4743) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-68 : réduction des crédits de 276,6 millions de francs ; adopté. - Titre IV (p. 4745) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-69 : réduction des crédits de 9,3 millions de francs ; adopté.

Articles de totalisation des crédits :

- (8 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Art. 27 et état B (mesures nouvelles, dépenses ordinaires des services civils) (p. 4944, 4945) : réduction de crédits.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Après l'art. 49 (p. 4968, 4970) : s'oppose aux amendements de Mme Odette Terrade n° II-56 (institution, dans les communes où il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande, d'une taxe sur les logements vacants non déclarés en tant que résidences secondaires), n° II-57 (création d'une aide personnelle temporaire d'insertion venant en complément de l'APL) et n° II-58 (extension du droit de réquisition de logements des collectivités territoriales aux communes de l'ancien département de la Seine). - Art. 49 bis (missions du Fonds de gestion de l'espace rural) : son amendement de suppression n° II-75 ; adopté. - Après l'art. 49 bis (p. 4971) : s'oppose à l'amendement n° II-40 de Mme Marie-Claude Beaudeau (mise en place d'un comité d'orientation du Fonds d'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF). - Art. 50 (création de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) (p. 4972, 4974) : ses amendements

n° II-76 : suppression du régime prévu pour les salariés présents dans l'entreprise depuis moins de trois ans qui seraient imposés au taux de 30 % au lieu de 16 % ; n° II-77 : extension du bénéfice de la mesure aux sociétés créées par voie d'essai ; n° II-78, rédactionnel ; et n° II-79 : suppression du caractère provisoire du dispositif ; adoptés. - **Après l'art. 50** (p. 4975) : s'oppose à l'amendement n° II-131 de Mme Marie-Claude Beauceau (suppression des dispositions qui créent le prélèvement libératoire et réinsertion des produits financiers des options de souscription ou d'achat d'actions dans l'assiette même de l'impôt sur le revenu). Son amendement n° II-80 : rétablissement du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions ; adopté. (p. 4980) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° II-156 (maintien de la taxation de 7,5 % des revenus de l'épargne pour les contrats d'assurance-vie souscrits entre huit et douze ans auparavant), n° II-157 (soumission à un prélèvement libératoire de 3 % des produits de l'assurance-vie lorsque la durée du contrat est égale à douze ans) et n° II-158 (aménagement de la fiscalité pour les contrats d'assurance-vie d'une durée égale ou supérieure à douze ans en appliquant un prélèvement de 3 % au produit de ces contrats). - **Art. 50 bis** (*abaissement du seuil d'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux*) (p. 4981) : son amendement n° II-81 : prise en compte des plus-values effectivement encaissées - introduction d'un abattement dans le dispositif actuel ; adopté. - **Art. 50 ter** (*abrogation de la contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu*) (p. 4984) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-133 de Mme Marie-Claude Beauceau. Son amendement n° II-82 : réduction du taux de la taxation forfaitaire sur les plus-values sur titres ; adopté. - **Art. 51** (*report d'imposition des plus-values de cession de droits sociaux en cas de emploi dans les PME nouvelles*) (p. 4986) : son amendement de coordination n° II-159 ; adopté. - **Art. 52** (*crédit d'impôt pour création d'emplois*) (p. 4987) : s'oppose à l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beauceau (éligibilité des créations d'emplois, qui découleront des accords d'entreprises de réduction du temps de travail, au crédit d'impôt au titre des créations d'emplois). - **Art. 54** (*paiement de la TVA dans le cadre du travail à façon*) (p. 4988) ; son amendement n° II-83 : instauration d'une solidarité entre donneurs d'ordres et façonniers pour le paiement de la TVA afin d'éviter les collusions frauduleuses ; adopté. - **Après l'art. 54** (p. 4991) : accepte l'amendement n° II-3 de M. Gérard Larcher (remboursement, à partir de 1999, de la TVA aux collectivités territoriales l'année même de l'investissement réalisé pour installer ou réaliser des équipements collectifs à caractère culturel ou sportif en zone franche urbaine). - **Demande de réserve** (p. 4992) : demande la réserve de l'article 56 jusqu'à la reprise de la séance de nuit. - **Art. 58** (*institution d'une amende en cas de délivrance abusive d'attestations ouvrant droit à un avantage fiscal*) (p. 4993) : son amendement n° II-88 : interdiction d'un recours de l'administration fiscale à l'encontre du contribuable sauf en cas de collusion ; adopté. - **Après l'art. 58** (p. 4995, 4996) : sur les amendements de M. René Régnauld, s'oppose au n° II-113 (attribution d'une exonération d'impôt sur les sociétés accordée, sur agrément du ministre chargé du budget, à toute société créée afin de reprendre une entreprise industrielle en difficulté) et demande le retrait des n° II-112 (suppression des effets du plafonnement pour les redevables ayant fait l'objet de redressements assortis de pénalités exclusives de bonne foi) et n° II-114 (cas où il est rendu impossible de diminuer les majorations prévues dans les cas de refus de souscription de déclaration). S'oppose à l'amendement n° II-135 de Mme Marie-Claude Beauceau (allongement du délai de reprise des droits omis d'une année supplémentaire). (p. 4998) : accepte les amendements identiques n° II-19 de M. Yann Gaillard, n° II-20 de M. Philippe Adnot, et n° II-150 de M. Jacques Machet (extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales). Demande le retrait de l'amendement n° II-95 de M. Gérard

César (coûts induits par la mise aux normes des exploitations viticoles pour la gestion de leurs effluents). (p. 5000, 5001) ; demande le retrait des amendements identiques n° II-96 de M. Alain Pluchet, n° II-97 de M. Gérard César, n° II-149 et n° II-148 de M. Jacques Machet (déduction pour investissement dans les exploitations agricoles). - **Art. 56** (*précédemment réservé*) (*renforcement du dispositif des amendes fiscales*) (p. 5003, 5004) : facturations. Norme législative. Mise en place du marché unique. Possibilité d'opposer les constatations figurant dans le procès-verbal lors de l'exercice du droit d'enquête à l'égard des tiers. (p. 5005) : ses amendements n° II-84 : limitation de cette communication aux seules pièces directement liées aux opérations contrôlées ; n° II-85 : interdiction d'appliquer les amendes prévues à l'article 1740 ter à la suite de la mise en oeuvre du droit d'enquête ; n° II-86 : droits des contribuables lorsque ces derniers sont passibles des amendes décrites dans l'article 1740 ter A. - plafonnement du montant desdites amendes ; et n° II-87 : charge de la preuve ; adoptés. - **Après l'art. 61** (p. 5009) ; accepte l'amendement n° II-94 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice du plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux entreprises qui exercent une activité de négoce de produits de la mer, à l'instar des entreprises de négoce de produits agricoles). - **Après l'art. 61 ter** (p. 5010) : accepte l'amendement n° II-100 de M. Philippe Marini (exonération du paiement de la taxe d'habitation à compter de 1999 des étudiants logés par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS). (p. 5012) : s'oppose à l'amendement n° II-121 de M. Gérard Miquel (perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). (p. 5013) : accepte l'amendement n° II-98 de M. Philippe Marini (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). - **Après l'art. 61 quater** (5015) : s'oppose à l'amendement n° II-136 de M. Paul Loridant (possibilité pour les chambres consulaires d'exonérer les entreprises situées dans les zones franches urbaines de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle). (p. 5016) : s'oppose à l'amendement n° II-110 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra (conditions de compensation des exonérations de taxe professionnelle dans différentes zones du territoire défavorisées). (p. 5018) : demande le retrait des amendements de M. Dominique Braye n° II-103 (passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés urbaines), n° II-104 (développement de la taxe professionnelle de zone), n° II-105 (passage à la taxe professionnelle unique pour les districts) et n° II-106 (passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés de communes en assouplissant la condition de majorité). (p. 5019) : son amendement n° II-161 : suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements ; adopté. Demande le retrait des amendements n° II-107 de M. Dominique Braye (extension à tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des dispositions de l'article 1636 B des lois de code général des impôts qui encadrent les liens entre les taux) et n° II-119 de M. René Régnauld (suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements), au profit de son amendement n° II-161 précité. (p. 5021, 5022) : demande le retrait de l'amendement n° II-108 de M. Dominique Braye (passage à une taxe professionnelle unique pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle).

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Demande de réserve** (p. 5030) : demande la réserve de l'article 61 quinquies jusqu'à la reprise de la discussion après le déjeuner. - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5031) : accepte les amendements identiques n° II-99 de M. Philippe Marini et n° II-151 de M. Philippe Arnaud (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement des collectivités locales pour la construction d'usines d'incinération des ordures ménagères quelle que soit la part des recettes de valorisation des déchets dans le chiffre d'affaires de ces usines). Sur l'amendement n° II-140 de

M. Claude Belot (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique), qu'il accepte, son sous-amendement n° II-160 : introduction de la notion de convention avec l'Etat pour les seuls investissements liés à des travaux d'intérêt général ; adopté. (p. 5036) : demande le retrait des amendements n° II-109 de Mme Janine Bardou (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des travaux d'investissement réalisés par les collectivités locales sur les cours d'eau domaniaux), n° II-117 de M. Michel Sergent (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers, dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique) et n° II-152 de M. Philippe Arnaud (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales dans l'exercice de compétences de l'Etat, après convention passée selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat), au profit de l'amendement précité n° II-140 de M. Claude Belot, assorti de son sous-amendement n° II-160 précité. (p. 5037) : demande le retrait de l'amendement n° II-118 de M. Roland Courteau (établissements publics de coopération intercommunale). (p. 5039) : demande le retrait de l'amendement n° II-120 de M. René Régnauld (répartition interne de la dotation globale de fonctionnement). - Après l'art. 61 sexies (p. 5040) : demande le retrait de l'amendement n° II-116 de M. René Régnauld (imposition forfaitaire des pylônes). - Avant l'art. 61 septies (p. 5042) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° II-122 et n° II-123 (calcul de la cylindrée des véhicules particuliers). - Art. 61 septies (*faculté d'exonération de la "vignette" pour les véhicules électriques ou peu polluants*) : son amendement de suppression n° II-89 ; adopté. - Après l'art. 61 septies (p. 5043, 5046) : s'oppose à l'amendement n° II-124 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule), assorti du sous-amendement n° II-162 de M. Michel Charasse (acquiescement de la "vignette" d'un véhicule d'entreprise dans le département du principal établissement du propriétaire). - Art. 61 quinquies (précédemment réservé) (*adaptation des règles d'éligibilité au Fonds national de péréquation en faveur des communes "pauvres"*) (p. 5051) : accepte cet article. - Après l'art. 61 septies (suite) (p. 5051, 5052) : s'oppose à l'amendement n° II-125 de M. René Régnauld (tarif moyen national appliqué aux véhicules de location en fonction du nombre de véhicules immatriculés et de la longueur de la voie départementale). - Art. 61 octies (*présentation d'un rapport relatif au bilan de l'application du crédit d'impôt-recherche*) (p. 5053) : son amendement n° II-90 : prise en considération, dans le rapport sur le fonctionnement du crédit d'impôt-recherche, de sa contribution à l'aménagement du territoire ; adopté. - Art. 61 nonies (*suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés*) (p. 5055) : s'oppose aux amendements n° II-153 de M. Philippe Arnaud (élargissement du champ d'application de cet article à l'ensemble des personnes installées dans une profession non salariée qui ont déposé une demande d'apurement de la dette auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés. CODER), n° II-50 de M. Guy Cabanel (suspension des poursuites pour toutes les personnes ayant déposé un dossier dans une Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER), n° II-141 de M. Jean-Pierre Camoin (suspension provisoire de poursuites pour les personnes dont les demandes ont été déposées avant le 9 décembre 1997 ainsi que pour celles qui ont été déclarées éligibles par les commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés. CODER. Application dans toutes les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire) et n° II-126 de M. Gérard Delfau (suspension provisoire des poursuites à l'encontre des personnes qui ont déposé un dossier auprès des commissions départementales d'aide aux

rapatriés réinstallés, CODER, dans une profession non salariée jusqu'à la décision de l'autorité administrative compétente). - Après l'art. 61 decies (p. 5059) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-42 de M. Jean-Paul Amoudry (octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision). - Art. 65 (*aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires*) (p. 5062) : demande le retrait de l'amendement n° II-154 de M. Michel Souplet (compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales consenties aux exploitants assujettis au régime agricole). (p. 5063) : son amendement n° II-91 : fixation du plafond du dispositif de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,33 SMIC ; adopté. - Après l'art. 65 bis (p. 5067, 5068) : intervient sur l'amendement n° II-138 de Mme Marie-Claude Beauveau (fiscalité applicable au secteur de l'hôtellerie et de la restauration) et demande le retrait de l'amendement n° II-139 du même auteur (taux de TVA appliqué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets). - Art. 66 (*suppression de l'exonération de cotisations d'assurance maladie-maternité instituée par l'article 37 de la loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle*) (p. 5069) : son amendement n° II-92 : maintien de l'exonération de 30 % des cotisations d'assurance maladie dont bénéficient les travailleurs non salariés non agricoles créant ou reprenant une entreprise lorsque leur revenu n'excède pas 40 % du plafond de la sécurité sociale ; adopté. Demande le retrait de l'amendement de suppression n° II-101 de M. Alain Gournac au profit de son amendement n° II-92 précité.

Seconde délibération :

- (9 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Art. 27 et état B - Art. 28 et état C : accepte les amendements du Gouvernement n° B-1 à n° B-21, n° B-35, n° B-22 à n° B-33 (modification des crédits). - Art. 30 (*mesures nouvelles. dépenses en capital des services militaires*) : accepte l'amendement n° B-34 du Gouvernement (rétablissement de cet article). - Art. 50 ter (*abrogation de la contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu*) : accepte l'amendement n° B-36 du Gouvernement (suppression des paragraphes II et III de cet article). - Art. 25 (*coordination*) : accepte l'amendement n° B-37 du Gouvernement (modification des ressources affectées au budget, des plafonds, des charges et de l'équilibre général qui en résultent).

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - (p. 5077, 5078) : dépenses de l'Etat. Pression fiscale. Charges des entreprises. Secteur maritime. Economie des départements et territoires d'outre-mer. Epargne. Collectivités territoriales. Suspension des poursuites engagées à l'encontre des rapatriés réinstallés. Mesures en faveur de l'emploi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - Discussion générale (p. 5244, 5246) : contraste entre deux politiques opposées : gel des crédits en mars et augmentation des dépenses en juillet. Economies de constatation supérieures aux prévisions. Dépenses nouvelles. Mesures non financées. Absence de prise en compte des recommandations de l'audit. Avenir des régimes des retraites publiques. Augmentation des prélèvements. Utilisation du relèvement supplémentaire du taux de l'impôt sur les sociétés. Propositions faites par la commission des finances dans le cadre du rôle de contrôle du Parlement : distinction entre investissement et fonctionnement, méthodes comptables, mise en oeuvre de la comptabilité patrimoniale, procédures de régulation budgétaire, rendez-vous budgétaires. - Art. 4 (*prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social*) (p. 5263, 5264) : son amendement n° 4,

identique à l'amendement n° 31 de Mme Marie-Claude Beaudou : suppression du second alinéa de l'article 4 prévoyant le plafonnement à deux milliards de francs du remboursement de l'Etat dans l'hypothèse où l'équilibre financier de la Caisse ne lui permettrait pas de faire face à ses engagements ; adopté. Son amendement n° 5 : affectation de la recette tirée de la contribution sur le supplément de loyer de solidarité à la Caisse de garantie du logement social ; adopté. (p. 5266) : soutien à l'action du ministre du logement. - **Après l'art. 4** (p. 5267) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° 32 (modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse de garantie du logement social) et n° 33 (niveau de la majoration exceptionnelle de l'impôt de solidarité sur la fortune). - **Art. 5** (*prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI*) (p. 5268) : son amendement de suppression n° 6 ; adopté. - **Après l'art. 5** (p. 5270) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Claude Beaudou (régime fiscal des bons anonymes). - **Art. 7 et Etat A** (*équilibre général*) (p. 5276, 5278) : son amendement de coordination n° 42 ; adopté. - **Art. 12** (*ouvertures de crédits supplémentaires au titre des opérations de caractère définitif des comptes d'affectation spéciale*) (p. 5283) : gestion patrimoniale de l'Etat. Gestion du compte d'affectation des recettes de cessions de titres publics aux dotations aux entreprises publiques. - **Après l'art. 16** (p. 5285, 5286) : problèmes de fiscalité relatifs à l'activité équine. (p. 5288) : accepte l'amendement n° 18 de M. Michel Sergent (exonération d'impôt sur le revenu des primes à la performance attribuées par l'Etat aux sportifs médaillés des jeux olympiques d'hiver de 1998). - **Après l'art. 17** : son amendement n° 7 : neutralisation des conséquences fiscales résultant du regroupement d'établissements exerçant une activité non commerciale ; adopté. Confrontation de certains professionnels du droit à une concurrence vive. (p. 5290, 5291) : accepte les amendements de M. Joseph Ostermann n° 28 (regroupement de professionnels libéraux au sein d'une société d'exercice libéral non soumise à l'impôt sur les sociétés) et n° 29 (suppression d'une distorsion fiscale liée au décalage entre l'exercice de calcul des cotisations sociales et l'exercice d'imputation de ces cotisations). - **Après l'art. 18** (p. 5292) : accepte l'amendement n° 19 de M. René Régnauld (exonération des droits de mutation pour les opérations liées à la restructuration des fonds d'assurance formation prévus à l'article 132 de la loi de finances pour 1997). - **Art. 19** (*aménagement du régime des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 5293) : ses amendements n° 8 : extension aux instituts régionaux de participation ; et n° 9 : extension aux fonds d'épargne retraite créés par la loi du 25 mars 1997 ; adoptés. - **Avant l'art. 20** (p. 5294) : son amendement n° 10 : maintien du taux de taxation réduit pour les plus-values à long terme résultant de la cession d'un bien immobilier à une société immobilière de crédit-bail ; adopté. - **Art. 21** (*modification du régime fiscal applicable aux biocarburants*) (p. 5295, 5296) : son amendement n° 11 : maintien de l'obligation pour les opérateurs de biocarburants de justifier toute mise à la consommation inférieure à une quantité prévue par agrément ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Philippe Marini sur le même objet. - **Après l'art. 21** (p. 5297) : s'en remet à l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 17 de M. Michel Souplet (suppression des accises sur l'alcool dit de parfumerie). - **Art. 24** (*taxe sur les services de télévision*) (p. 5301, 5302) : sur les amendements de M. Jean Cluzel, accepte le n° 3 (définition des services de communication audiovisuelle soumis à la taxe) et demande le retrait du n° 2 au profit de son amendement n° 40 sur le même objet (seuil de déclenchement de la taxe) ; adopté. - **Après l'art. 24** (p. 5303) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Amoudry (autonomie financière des télévisions locales). - **Art. 26** (*relèvement du seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité*) (p. 5304) : son amendement n° 13 : déductibilité de l'assiette de la contribution de solidarité en faveur de la fraction de CSG affectée au financement de l'assurance maladie ; adopté. - **Art. 27 bis** (*non déductibilité des sommes versées au profit d'agents publics étrangers en vue d'obtenir des avantages*

dans les transactions internationales, à compter de l'entrée en vigueur d'une convention) (p. 5306) : son amendement de suppression n° 14 ; adopté. - **Après l'art. 27 quater** (p. 5308) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Philippe Marini (situation des sociétés de personnes, dont certaines parts sociales font l'objet d'un démembrement de propriété). - **Art. 28** (*validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes*) (p. 5309, 5310) : son amendement de suppression n° 15 ; adopté. Dispositif injustifié sur le plan juridique, inopportun sur le plan économique et inacceptable sur le plan politique. (p. 5313) : mission de consentement à l'impôt et de contrôle du Parlement. Dysfonctionnement de l'appareil de l'Etat. - **Art. 30** (*extension du champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs*) (p. 5315) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de M. Claude Haut (affectation de moyens supplémentaires au financement d'opérations de prévention des risques naturels).

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Art. 32** (*engagement financier de l'Etat dans le plan de restructuration du GAN*) (p. 5354) : charges supportées par l'Etat pour faire face aux difficultés financières du GAN. Responsabilité de l'Etat. (p. 5355, 5356) : plafonnement de la garantie et information du Parlement. Politique bancaire de l'Etat et mode de traitement des crises bancaires. Intérêt patrimonial de l'Etat. Au nom de la commission des finances, demande au Sénat d'adopter cet article pour la poursuite de la privatisation du GAN, du CIC et de l'UIC, et la protection des petits épargnants. Limitation de la garantie de l'Etat dans le temps. Dernière recapitalisation du GAN. Modification du système de prévention et de traitement des crises bancaires. (p. 5358) : son amendement n° 41 : fixation de la date limite de paiement par l'Etat au 31 décembre 2003 ; retiré. Responsabilité des dirigeants engagée au titre du droit des sociétés. Contrôle du Parlement. (p. 5359) : réforme de la politique bancaire de l'Etat. - **Après l'art. 34** (p. 5362) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. René Régnauld (refonte du dispositif instaurant une cotisation minimale de taxe professionnelle). Prochain rapport du Gouvernement. - **Art. 35** (*maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement créés*) (p. 5364, 5365) : la commission des finances préfère s'en rapporter à l'avis technique donné par le Gouvernement. S'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Revet (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise intervenues après le 31 décembre 1993). - **Après l'art. 35** (p. 5366) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Charles Revet (répartition des bases de la taxe professionnelle). - **Art. 37** (*transmission au Parlement des communications de la Cour des comptes*) : son amendement de suppression n° 16 ; adopté. Réflexion de la commission des finances sur le sujet.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Nouvelle lecture :

- (18 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5438) : adoption du texte en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale dans une précipitation qui nuit à la qualité du travail législatif. Mesures jugées indispensables par le Sénat et rejetées par l'Assemblée nationale. Retour au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. La commission des finances en conclut qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération sur ce texte. - **Question préalable** (p. 5443) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 - Nouvelle lecture** [n° 0191 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Rapporteur général de la commission des finances -

Discussion générale (p. 5445) : échec de la CMP. Adoption en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale de l'essentiel du texte qu'elle avait adopté en première lecture. Déroulement du débat à l'Assemblée nationale. La commission des finances en conclut qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération sur ce texte. - **Question préalable** (p. 5447) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

LANIER (Lucien), sénateur (Val-de-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 261 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la fiscalité applicable en Polynésie française [n° 0370 (96-97)] (26 juin 1997) - **Territoires d'outre-mer.**

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (n° E-823) [n° 00010 (97-98)] (2 octobre 1997) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 295). - Ministère : Economie - *Privatisation de la SFP* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 295) - **Radiodiffusion et télévision**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen) :** se déclare opposé aux amendements de suppression n° 114 de M. Guy Allouche et n° 168 de M. Robert Pagès.

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française [n° 0261 (96-**

97)] - (21 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 2888, 2889) : institution d'une troisième contribution de solidarité territoriale, CST3. Composition des contributions de solidarité territoriale successives. Caractéristiques de la CST3. Conditions de régularité de la validation proposée. Propose l'adoption conforme de la proposition de loi organique. (p. 2892) : évolution du statut de la Polynésie.

LARCHÉ (Jacques), sénateur (Seine-et-Marne) RI.

NOMINATIONS

Président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; puis président (JO Lois et décrets du 30 octobre 1997).

Membre ès qualités du Comité national de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 29 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la validation de certaines admissions à l'examen d'entrée à un centre de formation professionnelle d'avocats [n° 0284 (96-97)] (25 mars 1997) - **Examens et concours.**

Proposition de loi relative à la sanction des recours abusifs devant les juridictions civiles ou administratives [n° 0295 (96-97)] (27 mars 1997) - **Justice.**

Proposition de loi, déposée avec M. François Blaizot et Mme Lucette Michaux-Chevry, relative au régime juridique applicable à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin [n° 0361 (96-97)] (17 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - **Départements d'outre mer.**

Proposition de loi tendant à faciliter le jugement des actes de terrorisme [n° 0056 (97-98)] (28 octobre 1997) - **Procédure pénale.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Président de la commission des lois - Discussion générale (p. 547, 549) :** objectifs de ce projet de loi. Possibilité de soumettre l'ensemble de ces dispositions à l'office d'évaluation de la législation. Absence d'approche globale de ce problème. Accueil des étrangers en France et assimilation.

Relation entre l'immigration et la francophonie. Refus d'une société multiculturelle ou pluricommunautaire. Polygamie. Combat contre certaines pratiques discriminatoires à l'égard des femmes. Lutte contre l'immigration irrégulière ou clandestine. Etrangers "non éloignables". Examen par les préfets des cas particuliers. Texte initial du Gouvernement. (p. 581) : comparaison avec une certaine période de l'histoire de la France.

- **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - Président de la commission des lois - **Demande de renvoi à la commission** (p. 616) : s'oppose à la motion n° 46 de M. Guy Allouche, tendant au renvoi à la commission. Caractère sérieux du travail de la commission des lois. Saisine de deux autres commissions du Sénat.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1316, 1317) : article 1er relatif au certificat d'hébergement. Modification adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Rôle des maires. Immigration légale.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*relevé des empreintes digitales*) (p. 1408) : demande le retrait du sous-amendement n° 98 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (insertion de l'adverbe "notamment" avant les mots "les données du fichier automatisé"), déposé sur l'amendement n° 3 de la commission (consultation des données du fichier automatisé des empreintes digitales géré par le ministère de l'intérieur et du fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié).

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)]** - (18 mars 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1526) : citation de certains propos tenus lors du débat sur l'immigration et faisant allusion au régime de Vichy.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - (25 mars 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1633, 1635) : approbation quasi-générale du double degré pour les juridictions d'assises. Intervention d'un jury populaire à ces deux niveaux. Réforme nécessitant des moyens supplémentaires en personnels et en matériels. Nécessaire modernisation de notre appareil judiciaire. Question sur la compatibilité de la motivation et de la référence à l'intime conviction. Réflexion souhaitable sur la possibilité d'appliquer une procédure simplifiée à certains procès. Rôle du magistrat et place de l'institution judiciaire dans notre société. - **Art. 231-22** du code de procédure pénale (*énumération des personnes incapables d'être juré*) (p. 1700) : respect du principe de non-automaticité des peines accessoires contenu dans le code pénal. - Après l'art. 231-76 du code de procédure pénale (p. 1714) : avantages de l'enregistrement sonore sur la sténotypie. - **Art. 231-79** du code de procédure pénale (*pouvoirs du président dans la recherche de la vérité*) (p. 1718) : rôle du président dans le cadre d'une procédure de type inquisitoire. Qualité rédactionnelle des textes actuellement en vigueur. - **Art. 2** (*organisation et fonctionnement du tribunal d'assises*) - **Art. 231-97** du code de procédure pénale (*lecture de la décision de mise en accusation*) (p. 1752) : question sur l'opportunité de faire intervenir la partie civile au début des débats. - **Art. 3 (appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises)** - **Art. 232-2** du code de procédure pénale (*étendue de l'appel en matière criminelle*) (p. 1787, 1790) : au nom de la commission, son amendement n° 46 : limitation possible de l'appel de l'accusé à la seule décision sur la peine sans préjudice de la possibilité pour la

cour d'assises de le déclarer non coupable ; adopté. Evocation du principe du "plaidoyer-coupable".

- **Suite de la discussion** - (16 avril 1997) - Président de la commission des lois - **Après l'art. 141** (p. 1965, 1966) : son amendement, soutenu par M. Jean-Marie Girault, n° 164 : appel des jugements de cours d'assises rendus entre la date de promulgation de ce texte et celle de son entrée en vigueur ; rejeté.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)]** - (17 septembre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - Art. L.O. 227-1 du code électoral (*disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français*) (p. 2155) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission (1°) droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2°) mise en place d'une clause de réciprocité). Rappelle qu'à l'occasion de la réforme constitutionnelle, il avait demandé que la réciprocité vise la mise en application et non pas simplement le traité. - **Art. 2 (conditions générales de l'éligibilité des ressortissants communautaires comme conseiller municipal)** (p. 2162) : intervient sur l'amendement n° 12 de la commission (cas particulier des membres du Conseil de Paris européens non français qui ne pourraient pas siéger à ce Conseil lorsqu'il se réunit en qualité de conseil général) modifié par le sous-amendement n° 30 de M. Guy Allouche (organisation du remplacement des conseillers de Paris européens non français lorsque le Conseil de Paris siège en qualité de conseil général). Lien entre l'amendement et le sous-amendement. Jurisprudence du Conseil d'Etat. Estime qu'un conseiller municipal d'origine communautaire ne peut pas siéger au Conseil de Paris siégeant en tant que conseil général. - **Sur l'ensemble** (p. 2174) : texte cohérent. Contribution à la naissance d'une conscience européenne. Rappelle que sans le vote conforme du Sénat rien ne pourra être fait.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2498) : d'une façon exceptionnelle, se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand) et en accord avec l'avis du Gouvernement.

- **Proposition de loi relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944 [n° 0040 (97-98)]** - (22 octobre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 1er (édification d'un monument dans la "Clairière des Fusillés" au mont Valérien)** (p. 2909) : souhaite que le Sénat manifeste son approbation unanime par scrutin public. - **Après l'art. 1er** : propose que ce texte soit renvoyé à la commission pour préciser certaines modalités juridiques.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)]** - (28 octobre 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3065, 3066) :

suivi socio-judiciaire. "Bizutage". Evolution des mentalités. Prévention de la récidive. Trafic de drogue. Valeurs de la société.

- **Suite de la discussion** - (29 octobre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 5** (*exécution du suivi socio-judiciaire*) - **Art. 763-9** du code de procédure pénale (*exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé*) (p. 3113) : intervient sur l'amendement n° 113 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (information du condamné par le président de la juridiction de jugement au moment du prononcé de la peine et par le juge d'application des peines au moins une fois par an).

- **Suite de la discussion** - (30 octobre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 10** (*création d'un délit de bizutage*) (p. 3135) : climat dans lequel le débat s'est déroulé en commission. (p. 3139, 3140) : excès de bizutage. Défaillance des autorités administratives. Arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 26 janvier 1994. Mesures disciplinaires. Consentement de la victime. - **Art. 15** (*responsabilité pénale des personnes morales en cas d'infraction mettant en péril des mineurs*) (p. 3153) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement de coordination n° 74 de M. Patrice Gélard. - **Art. 18** (*recevabilité de la constitution de partie civile de certaines associations*) (p. 3157) : intervient sur les amendements n° 35 de la commission (suppression de la disposition relative au droit pour les associations familiales de se constituer partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne), n° 88 de M. Alain Gournac (possibilité pour les associations déclarées depuis au moins cinq ans de se constituer partie civile pour aider les victimes d'agressions sexuelles) et n° 92 de Mme Joëlle Dusseau (possibilité pour les associations de défense des droits de l'homme régulièrement déclarées de se porter partie civile pour des faits portant atteinte à la dignité de la personne humaine, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, éducatif, sportif, militaire, professionnel ou associatif). - **Art. 19** (*protection des mineurs victimes*) - Après l'art. 706-48 du code de procédure pénale (p. 3162) : intervient sur les amendements identiques n° 45 de la commission et n° 104 de M. Robert Pagès (nécessité pour le mineur victime d'être assisté d'un avocat).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) - Président de la commission des lois (p. 3227, 3228) : droit aux allocations familiales. Rôle du Conseil constitutionnel. Souveraineté du Parlement.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Président de la commission des lois - **Demande de levée de séance** (p. 3608) : calendrier des travaux parlementaires. Demande de report de cette discussion. Absence au banc du Gouvernement du ministre de l'intérieur. (p. 3611) : importance et gravité de ce texte :

- **Suite de la discussion** - (20 novembre 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 3623, 3624) : modification fondamentale des assemblées régionales à quelques mois des élections régionales. Recours au procédé habituel du projet de loi. Fonctionnement des régions. Modification de la nature de la région. Système de délégation. Approbation par le bureau du conseil régional du nouveau projet de budget établi par le président. Loi de circonstance. Délai d'examen de ce texte par la commission.

- **Modification de l'ordre du jour** - (20 novembre 1997) - Président de la commission des lois (p. 3628).

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines** - **Deuxième lecture** [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion**

générale (p. 5157, 5158) : demande le vote de cette proposition de loi, et son application rapide.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières** [n° 0432 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Président de la commission des lois - **Question préalable** (p. 5202, 5203) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Conditions d'application par les préfets de la circulaire ministérielle du 24 juin 1997. Avenir des personnes ne répondant pas aux critères de régularisation.

- **Modification de l'ordre du jour** - (16 décembre 1997) - Président de la commission des lois (p. 5353) : demande le maintien de l'ordre du jour arrêté initialement par la conférence des présidents qui ne prévoyait pas de séance ce soir pour examiner les articles de la proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (suite) (p. 5377, 5378) : examen des amendements extérieurs.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion** (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois (p. 5410, 5411) : relève le terme de "forfaiture" employé par MM. Guy Allouche et Michel Dreyfus-Schmidt, à propos de la discussion en début de séance de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité avant l'ordre du jour prioritaire. Sollicite en conséquence une suspension de séance. - **Discussion générale** (p. 5412, 5413) : départ du Gouvernement et des groupes socialiste et communiste. Présomption de constitutionnalité des décisions du Parlement. Article 11 de la Constitution. Légitimité du recours au peuple qui tempère les effets de l'alternance politique. Motion tendant à soumettre à référendum le projet de loi sur l'enseignement libre en 1984. (p. 5414) : nation et nationalité. Souveraineté nationale. La commission des lois dans sa majorité propose au Sénat d'adopter cette motion.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1997) - Président de la commission des lois - **Art. 3** (*obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite* - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5425, 5426) : caractère ubuesque de ce dispositif. Saisine du Conseil constitutionnel. - **Art. 4** (*nouvelle procédure d'adoption du budget régional* - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales) (p. 5437) : caractère inapplicable de ce texte. Nécessité d'une certaine autonomie de décision pour les conseils régionaux.

LARCHER (Gérard), sénateur (Yvelines) RPR.

Elu vice-président du Sénat (JO Lois et décrets du 16 janvier 1997) ; a présidé les séances des 23, 28 janvier ; 6, 20, 25 février ; 4, 12, 18, 25, 26 mars ; 22 avril ; 25, 30 septembre ; 1er, 7, 21 octobre ; 5, 19, 24, 25, 27, 28 novembre ; 1er, 2, 9, 11, 15, 16 décembre.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques ; puis membre (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre titulaire du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Rapporteur de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du groupe d'études sur l'avenir de La Poste et des télécommunications, sur "La Poste, opérateur public de service public, face à l'évolution technique et à la transformation du paysage postal européen" [n° 0042 (97-98)] (21 octobre 1997) - Poste et télécommunications.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Jean François-Poncet, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0061 (97-98)] (29 octobre 1997) - Aménagement du territoire.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Ville [n° 0087 (97-98), tome 23] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 61 (97-98)] déposée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Jean François-Poncet, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0107 (97-98)] (26 novembre 1997) - Aménagement du territoire.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 517 (JO Débats du 10 décembre 1996) (p. 7088). - Ministère : Equipement - *Financement du chantier de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)* - Réponse le 5 février 1997 (p. 532) - Routes

n° 110 (JO Débats du 6 novembre 1997) (p. 3322). - Ministère : Santé - *Situation budgétaire des hôpitaux d'Ile-de-France* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5344) - Hôpitaux

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Avant l'art. 8 (p. 314) :** vice-président nouvellement élu, remercie ses collègues à l'occasion de sa première présidence de séance.

- **Communication de M. le Président de la République - (22 avril 1997) (p. 2007) :** donne lecture de la lettre informant M. le Président du Sénat de la dissolution de l'Assemblée nationale.

- **Ajournement du Sénat - (22 avril 1997) (p. 2008).**

- **Clôture de la session extraordinaire du Parlement - (30 septembre 1997) (p. 2456).**

- **Ouverture de la session ordinaire de 1997-1998 - (1er octobre 1997) (p. 2463).**

- En qualité de sénateur

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)**

- **Discussion générale (p. 2404, 2406) :** chômage des jeunes. Question de la création d'emplois pérennes. Etude du financement du dispositif proposé. Impact négatif des réglementations sur la performance économique. Découplage des politiques économiques et sociales. Caractère trompeur des dispositions proposées. Ce texte ne pourra recueillir le vote du groupe du RPR que très profondément amendé par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 4 (déplafonnement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants) (p. 3465) :** son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. Dominique Braye ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4250) :** son amendement, soutenu par M. Adrien Gouteyron, n° II-16 ; augmentation des aides au portage ; retiré.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4325, 4326) : hôpital public. Maîtrise des dépenses. Efficacité de la tutelle. Objectifs médicaux. Attente d'un schéma sectoriel santé. Modernisations de l'appareil hospitalier. Conception de la future organisation hospitalière publique et privée. Rôle des comités régionaux de l'organisation sanitaire et sociale. Compatibilité des politiques de maîtrise des dépenses de santé avec la mise en oeuvre du changement. Conditions d'évolution de l'organisation hospitalière actuelle. Taux d'évolution des hôpitaux d'Ile-de-France. Volonté d'un partenariat avec l'agence régionale de l'hospitalisation.

Emploi et solidarité : III. - Ville et intégration

- (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la ville (p. 4344, 4345) : mission Sueur sur la politique de la ville. Contrats de ville. Evolution des fonds européens consacrés aux zones en difficulté. Pacte de relance pour la ville. Régime applicable aux zones franches urbaines. Création des emplois-jeunes. Problème de la sécurité. Prise de conscience de la nécessité de juguler la violence des mineurs. Présence des services

publics dans les quartiers sensibles. Devenir du pacte de relance pour la ville. Avis défavorable de la commission des affaires économiques sur l'adoption des crédits de la ville. (p. 4355) : droit de tous les citoyens à la sécurité. Importance de l'agglomération. Lutte contre la bureaucratie. Souhait d'aménagement du pacte de relance pour la ville. Zonage. Primauté des lois de la République.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4653, 4655) : révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Projet de loi sur l'intercommunalité. Réforme de l'enquête publique. Projet de schéma national d'aménagement du territoire. Réexamen des programmes autoroutiers : autoroutes A51, A28 et A16. Chantiers ferroviaires. Canal Rhin-Rhône. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables. Commission d'enquête sénatoriale sur les grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire. Préservation de l'environnement. Le groupe du RPR votera contre ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 54** (p. 4990) : son amendement, soutenu par M. André Diligent, n° II-3 : remboursement, à partir de 1999, de la TVA aux collectivités territoriales l'année même de l'investissement réalisé pour installer ou réaliser des équipements collectifs à caractère culturel ou sportif en zone franche urbaine ; adopté.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne** [n° 0107 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5160, 5162) : abandon par le Gouvernement du projet de liaison Rhin-Rhône, pourtant approuvé par le Parlement lors du vote de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995. Remise en cause du schéma directeur routier national. TGV. Place des réseaux de télécommunication dans les grandes infrastructures. Exemple des Pays-Bas. Demande l'adoption de cette proposition de résolution. - **Art. unique** (p. 5166, 5167) : établissement public projeté "Routes de France" ; risque de débudgétisation. Commission d'enquête, outil au service du Parlement. Réflexion sur la liaison Rhin-Rhône.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires** [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Question préalable** (p. 5178, 5179) : intervient contre la motion n° 1 de M. Guy Fischer, tendant à opposer la question préalable.

LARIFLA (Dominique), sénateur (Guadeloupe) SOC-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4789) : votera ce projet de budget. Cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Situation en Guadeloupe. Emploi des jeunes. Adaptation du cadre institutionnel favorisant les responsabilités au plan local. Productions de bananes, de sucre et de rhum. (p. 4790) : défiscalisation. Moralisation souhaitable de la loi Pons. Concurrence des Etats souverains de la zone Caraïbe. Pôle aérien français dans la Caraïbe. Lutte contre l'exclusion. Logement. Education. Inquiétude quant à l'éventuel transfert du centre de transfusion sanguine de la Guadeloupe vers la Martinique.

LAURET (Edmond), sénateur (La Réunion) (RPR).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à l'emploi dans les départements d'outre-mer [n° 0134 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Départements d'outre-mer.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural** [n° 0414 (96-97)] - (18 septembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2235, 2236) : processus général de révision de la totalité du code rural. Qualité du travail du rapporteur. Le groupe du RPR votera ce projet de loi. Politique agricole commune.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2434) : sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement n° 52 : prise en compte des associations humanitaires ; adopté. (p. 2438) : possibilités de créer des emplois dans le domaine de l'action de développement à la Réunion.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon)** (p. 2522, 2523) : nombreux espoirs suscités par ce dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Désillusion à l'issue des débats à l'Assemblée nationale : refus du principe du traitement spécifique du chômage outre-mer. Orientation nécessaire des crédits disponibles vers le secteur marchand. Consultation préalable des collectivités locales. Son amendement de suppression n° 59 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4803) : maîtrise des dépenses publiques. Action du Sénat et de la commission pour défendre la loi Pons et

l'emploi outre-mer. Votera contre l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits) car ne peut accepter de cautionner l'inscription d'un montant aussi faible de crédits pour lutter contre le chômage des jeunes.

LAURIN (René-Georges), sénateur (Var) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Sécurité civile [n° 0090 (97-98), tome 3] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la sécurité civile (p. 4759) : hommage rendu aux personnes décédées dans l'exercice de leurs fonctions. Renouveau de la flotte d'hélicoptères. Incendies de forêts et plans de prévention des risques naturels. Responsabilité financière encourue par les victimes d'accidents liés aux activités sportives à risque. Publication de deux décrets d'application de la loi relative au développement du volontariat dans les corps des sapeurs-pompiers. (p. 4760) : réforme des services d'incendie et de secours. Incidences de la réforme du service national sur l'organisation de la sécurité civile. Sous réserve de ces observations, approuve ces crédits.

LEBRANCHU (Marylise), Secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 128 de M. Jean-Marc Pastor : **Banque de France (Réforme du réseau national de la Banque de France)** (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5348).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4861, 4867) : commerces de proximité. Secteur de la grande distribution. Rôle des PME. Décrets d'application des précédentes lois. Formation. Actions auprès des petites entreprises. Consommation. Réduction du temps de travail. Accès aux financements. Crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien. TVA des entreprises de main-d'oeuvre. Assurance-vie. Créations d'entreprises par les jeunes. Banque de développement des petites et moyennes entreprises. BDPME. Prêts bonifiés. Crédits budgétaires. Professions libérales. Nouvelles technologies. Création et transmission d'une entreprise artisanale. Apprentissage. Formation des créateurs d'entreprises. Simplification des formalités administratives. Développement territorial. Contrats de plan Etat-régions. Emplois-jeunes. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales. FISAC. Commerce. Urbanisme commercial. Concertation. Consommation. Surendettement. CSG. Taxe de 1 % sur les publicités hors médias.

LE BRETON (Henri), sénateur (Morbihan) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

LECLERC (Dominique), sénateur (Indre-et-Loire) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 567 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Santé - **Projet de décret relatif aux pharmacies à usage intérieur** - Réponse le 26 février 1997 (p. 1009) - Pharmacies

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3575, 3576) : réforme du système de protection sociale engagée par le Gouvernement Juppé. Assurance vieillesse. Assurance maladie. Politique de la famille. Basculement des cotisations sociales sur la CSG. Taxation des épargnants. Professions indépendantes. Contribution au remboursement de la dette sociale, CRDS. Augmentation des prélèvements. Le groupe du RPR votera le texte amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4923) : éléments chiffrés. Financement des emplois-jeunes du ministère de la justice. (p. 4924, 4925) : insuffisance du nombre de magistrats et problème du détachement. Réforme de la procédure criminelle. Réforme de l'organisation administrative de la justice et de la carte judiciaire. Associations de contrôle judiciaire. Délinquance des mineurs et cas des multirécidivistes.

LEFEBVRE (Pierre), Sénateur (Nord) CRC.

Remplace le 19 juin 1997, en qualité de sénateur, Mme Michelle Demessine, nommée secrétaire d'Etat (JO Lois et décrets du 20 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 25 juin 1997).

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E-211) [n° 0028 (97-98)] (14 octobre 1997) - Union européenne.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs ainsi que de la réglementation de la chasse les concernant [n° 0135 (97-98)] (1er décembre 1997) - Chasse.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le remboursement de la TVA payée par le personnel des Houillères nationales pour le combustible qui lui est attribué [n° 0154 (97-98)] (3 décembre 1997) - Impôts et taxes.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3441). - Ministère : Equipement - *Conflits des routiers* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3441) - *Conflits du travail*

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural* [n° 0414 (96-97)] - (18 septembre 1997) - *Discussion générale* (p. 2188) : simplification et clarification juridique. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - *Suite de la discussion* - (1er octobre 1997) - *Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)* - *Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)* (p. 2482) : soutient

l'amendement de M. Guy Fischer n° 130 (référence à un emploi à temps plein). (p. 2488) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 132 (formation professionnelle prévue par le contrat de travail). (p. 2490) : soutient l'amendement n° 136 de M. Guy Fischer (reconnaissance salariale des qualifications). - *Art. 1er quinquies (aide à la création d'entreprises par les jeunes)* (p. 2506) : soutient l'amendement n° 142 de M. Louis Minetti (extension du dispositif aux jeunes agriculteurs créant ou reprenant une exploitation).

- *Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture* [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - *Discussion générale* (p. 2814, 2815) : secteur en crise. Protection sociale. Quirats. Stabilité des autorisations de programme dans le budget pour 1998. Régime de retraite. Cadre communautaire. Plans d'orientation pluriannuels, POP III et POP IV. Quota "hopping". Capacités de flottes. Gestion de la ressource. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de loi. - *Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)* (p. 2831) : son amendement de suppression n° 20 ; retiré.

- *Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998* [n° 0070 (97-98)] - *Suite de la discussion* - (13 novembre 1997) - *Après l'art. 3* (p. 3462) : soutient l'amendement n° 75 de M. Guy Fischer (mise en place d'une contribution sociale additionnelle sur les produits de patrimoine et de placement des entreprises). - *Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital)* (p. 3475) : soutient l'amendement n° 77 de M. Guy Fischer (relèvement du taux des prélèvements sociaux à 5 %).

- *Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués* [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - *Discussion générale* (p. 3603, 3604) : besoins en matière d'énergie. Politique énergétique de la France. Remise en question du service public de l'électricité et du gaz. Diversification des sources d'énergie. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à la création de cette commission d'enquête.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- *Suite de la discussion* - (26 novembre 1997) - *Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)* (p. 3989) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° I-105 à n° I-107 (diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes).

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4530, 4532) : champs de compétences du ministère de l'économie et des finances. Subventions aux écoles des mines. Recherche-développement. Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Normes de qualité. Secteur des houillères. Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Industrie ferroviaire. Industrie spatiale. Crédits de la poste et des télécommunications. Ouverture du capital de France Télécom. Directives européennes sur les services postaux. - *Examen des crédits - Etat B - Titre III* (p. 4548) : se déclare opposé à l'amendement de réduction de crédits n° II-43 de la commission.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4593, 4594) : effets de la déréglementation dans le domaine des transports. Approuve la priorité aux transports collectifs. Amélioration des crédits de la sécurité routière. Emplois à la SNCF. Regrette les suppressions d'emplois dans les services de l'équipement. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4609) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-62 de la commission.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) (p. 4616, 4617) : budget annexe de l'aviation civile. Contexte de la déréglementation aérienne. Pratique des accords dits "à ciel ouvert". Air France. Industrie aéronautique. Aéroports de Paris. Dimension européenne de la politique de transports aériens. Vote de ces crédits par le groupe communiste républicain et citoyen. - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4625) : se déclare opposé aux amendements de réduction des crédits n° II-66 et n° II-67 de la commission.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) (p. 4632) : suppression du régime des quirats, inefficace socialement et économiquement. Evolution encourageante des crédits. Souhaite une intervention publique en faveur de la construction navale et de la relance de la marine marchande.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières** [n° 0432 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5198, 5200) : lois dites Pasqua et Méhaignerie, machines à fabriquer des clandestins. Lutte des sans-papiers. Loi Debré. Circulaire du nouveau ministre de l'intérieur du 24 juin 1997 relative à la situation de certaines catégories d'étrangers en situations irrégulières. Nombre limité de demandeurs. Démarche politicienne et démagogique de la majorité sénatoriale demandant la constitution d'une commission d'enquête. Insuffisance des moyens mis à disposition de l'administration pour traiter les dossiers de régularisation ; coût de la visite médicale de l'Office des migrations internationales. Demande une autre politique prenant en compte les facteurs positifs de l'immigration. Amalgame entre travail clandestin et immigration. Coopération avec le tiers-monde. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre la proposition de résolution.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture** [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Demande de renvoi à la commission (p. 5218, 5219) : sa motion n° 8 tendant au renvoi à la commission ; rejetée. Projet de loi d'orientation agricole en préparation par le Gouvernement. Défense du modèle agricole français face au projet de réforme de la politique agricole commune, PAC, inspiré par une logique capitaliste et productiviste.

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Francophonie [n° 0086 (97-98), tome 13] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 48 (*JO Débats* du 1er octobre 1997) (p. 2458). - Ministère : Intérieur - *Création d'un site de stockage d'anciennes munitions* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3209) - Armement

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer** [n° 0501 (96-97)] - (27 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1110) : application du code minier métropolitain aux départements d'outre-mer. Cas spécifique de la Guyane. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1169, 1170) : besoins fondamentaux de la nation. Rendez-vous citoyen. Apprentissage civique. Evaluation des jeunes. Enjeux relatifs à l'aménagement du territoire. Rôle des centres de sélection. Exemple de la ville de Cambrai. "Coopération internationale et aide humanitaire". Importance d'une expérience à l'étranger. Ouverture sur le monde. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française** [n° 0261 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2893) : avec le groupe du RPR, votera la proposition de loi organique.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2939, 2940) : accueil suscité par les déclarations du ministre. Compréhension insuffisante des difficultés éprouvées par les enseignants. Déclarations du ministre relatives à la violence à l'école et à l'importance de l'enseignement de l'anglais. Apprentissage précoce des langues étrangères. Régression de l'enseignement des langues étrangères autres que l'anglais.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour la francophonie (p. 4146) : demande le regroupement des services et crédits concourant au développement de la francophonie, des relations culturelles extérieures et de l'audiovisuel extérieur de la France. Annulation de crédits en 1997. Crédits de coopération francophone. Défense de la langue française. Propos de M. Allègre, ministre de l'éducation nationale sur la place de l'anglais en France. Application de la loi Toubon.

LEGENDRE (Jacques), sénateur (Nord) RPR.

NOMINATIONS

Défense du français dans les institutions internationales, et notamment l'Union européenne. Sommet de Hanoï. Charte de la francophonie. Demande l'adoption de ces crédits, en répétant l'opposition de la commission des affaires culturelles à toute mesure de régulation budgétaire.

LE GRAND (Jean-François), sénateur (Manche) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre titulaire de la Commission nationale du débat public.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par le groupe de travail sur la mise en oeuvre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages [n° 0309 (96-97)] (15 avril 1997) - Environnement.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par le groupe de travail sur le bilan des propositions de la mission sénatoriale de 1993 chargée d'étudier la filière des fruits et légumes et sur la mise en oeuvre du règlement (CE) 2200/96 du Conseil du 28 octobre 1996 portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes [n° 0354 (96-97)] (12 juin 1997) - Fruits et légumes.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile et transport aérien [n° 0087 (97-98), tome 19] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 161 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à améliorer les conditions d'exercice de la profession de transporteur routier [n° 0176 (97-98)] (16 décembre 1997) - Transports routiers.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la mise en oeuvre du réseau écologique européen, dénommé Natura 2000. [n° 0194 (97-98)] (18 décembre 1997) - Environnement.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2696). - Ministère : Aménagement du territoire - *Avenir de l'usine de retraitement de la Hague* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2697) - Nucléaire

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 150, 153) : hommage aux rapporteurs. Au-delà des objectifs immédiats de la réforme, possibilité pour l'Etat de conduire une politique de transport ferroviaire. Intermodalité. Demande un engagement en faveur d'un rééquilibrage rail-route. Insiste sur l'importance de la tarification d'usage des infrastructures remises à l'établissement public Réseau ferré national, RFN. Réseau classique. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Après l'art. 4** (p. 278) : son amendement n° 47 : possibilité pour Réseau ferré de France, RFF, par dérogation à la loi du 2 janvier 1970 de confier à la SNCF la gestion domaniale de tout ou partie des biens transférés ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4536, 4537) : arrêt du surgénérat Superphénix. Création d'une commission d'enquête sur la politique énergétique de la France. Politique nucléaire. Construction navale. Associe M. Josselin de Rohan à cette partie de son intervention. Fin du système des quirats. Proposition de la Commission de Bruxelles. Aide à la Corée du Sud. Constructions mécaniques de Normandie.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4607, 4608) : contribution supplémentaire au désendettement de la SNCF. Redressement financier de la SNCF compromis par une politique d'embauche. Filiales.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aviation civile et le transport aérien** (p. 4613, 4614) : direction générale de l'aviation civile, DGAC. Progression des taxes. Fonds de péréquation des transports aériens, FPTA. Air France ; urgence d'une stratégie d'alliances. Conseil supérieur de l'aviation marchande, CSAM. Aéroports de province. Aéroports de Paris ; site envisagé à Beauvilliers ; avenir d'Orly ; dévolution des plates-formes entre Roissy et Orly. Contournement par Boeing de l'interdiction par la commission européenne de toute clause d'exclusivité aux Américains. Fusion entre Aérospatiale et Dassault. Avis défavorable de la commission sur ce projet de budget.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4676, 4677) : application de la directive Natura 2000 : son rapport sur ce thème. Conservatoire du littoral. Parcs naturels régionaux. Conseil national de protection de la nature. Identification pour le consommateur des produits fabriqués dans le respect des normes environnementales. Effet de serre. Equilibre des agences de l'eau.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4720, 4721) : modification de la structure budgétaire de la Direction des constructions navales, DCN. Réduction des crédits budgétaires de la marine. Situation de l'arsenal de Cherbourg. Traité d'Ottawa sur la non-utilisation des mines antipersonnel.

LEGUEVAQUES (Guy), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

LE JEUNE (Édouard), sénateur (Finistère) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Délégué suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à lever les forclusions qui concernent les conditions d'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance [n° 0389 (96-97)] (18 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi tendant à prendre en compte, pour l'octroi d'une retraite anticipée aux anciens combattants d'Afrique du Nord, la durée du temps passé au-delà de la durée légale du service militaire entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 0093 (97-98)] (20 novembre 1997) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi tendant à instituer une journée nationale de la Résistance [n° 0200 (97-98)] (24 décembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - Anciens combattants et victimes de guerre.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 81 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901). - Ministère : Equipement - Renforcement de la sécurité routière - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3196) - Sécurité routière

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4820) : le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4830, 4831) : conditions d'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance : levée des forclusions et dépôt de propositions de loi. Nécessité d'un nouveau projet de loi. Personnel des offices départementaux des anciens combattants.

LEMAIRE (Guy), sénateur (Loire-Atlantique) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 985) : modernisation de la législation relative au secteur audiovisuel français. Remerciements au rapporteur et au président de la commission. Enrichissement du texte. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.**

LEPAGE (Corinne), ministre de l'environnement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 de Mme Janine Bardou : **Nature (protection de la) (Réseau Natura 2000)** (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1582).

Questions orales sans débat :

n° 515 de M. René-Pierre Signé : **Parcs naturels (Parcs naturels régionaux : bénéfice des aides financières et révision de la charte)** (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 16).

n° 537 de M. René Rouquet : **Pollution et nuisances (Problèmes posés par la construction d'une usine d'incinération)** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 525).

n° 549 de M. Philippe Richert : **Environnement (Position de la France dans la lutte contre l'effet de serre)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1005).

n° 583 de M. Josselin de Rohan : **Déchets (Politique en matière de déchets ménagers)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1811).

n° 607 de Mme Gisèle Printz : **Transports ferroviaires (Déraillement d'un train contenant des matières nucléaires)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1813).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité sur la Charte de l'énergie (ensemble un protocole) [n° 0186 (96-97)] - (20 mars 1997) - Discussion générale (p. 1591, 1592) : mise en oeuvre des engagements politiques de la charte européenne de l'énergie. Initiative de la Communauté**

européenne. Exploitation des ressources et développement économique de l'Europe de l'Est. Sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe de l'Ouest. Respect de la souveraineté des Etats. Non discrimination et fixation des prix selon les lois du marché. Respect de l'environnement. Promotion et protection des investissements. Echanges d'énergie régis selon les principes du GATT et de l'Organisation mondiale du commerce, OMC. Accord spécifique relatif aux matières nucléaires. Principe de la liberté de transit des matières et produits énergétiques. Principe du pollueur payeur. Coopération en matière de législation et de transfert de technologie. Règlement des différends. Dispositions transitoires à la généralisation de l'économie de marché.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de l'Escaut [n° 0168 (96-97)] - (20 mars 1997) - Discussion générale (commune avec celle du projet de loi n° 169 (96-97)) (p. 1593, 1594) :** coopération pour la protection de la qualité de l'eau. Interdiction et prévention des pollutions graves. Systèmes d'alerte. Extension du champ d'application de l'accord à l'ensemble des bassins liés aux fleuves. Existence d'accords de même nature pour tous les fleuves transfrontaliers et pour le lac Léman. Protection des nappes phréatiques. Restauration de la diversité biologique. Organisation de commissions de contrôle et contribution de la France à leurs budgets.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord concernant la protection de la Meuse [n° 0169 (96-97)] - (20 mars 1997) - Discussion générale commune avec celle du projet de loi n° 168 (96-97) :** voir intervention sous le projet de loi n° 168 (p. 1593, 1594).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux [n° 0170 (96-97)] - (20 mars 1997) - Discussion générale (p. 1595) :** coopération pour la protection des eaux superficielles, souterraines et maritimes. Réduction de l'impact transfrontière de la pollution. Convention résultant de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Principe de précaution et principe du pollueur payeur. Autorisation et normes de rejets. Objectifs de qualité des eaux. Exigences du droit français supérieures à celles de cette convention. Perspective d'accord spécifique à chaque cours d'eau. Exportation du savoir faire français dans le domaine de l'eau. Budget futur de la convention.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et la désertification, en particulier en Afrique (ensemble quatre annexes) [n° 0246 (96-97)] - (20 mars 1997) - Discussion générale (p. 1596, 1597) :** insuffisance du plan d'action contre la désertification adopté par la Conférence des Nations unies en 1977. Initiative des gouvernements africains et appui de la France lors de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement. Approche plus intégrée et codifiée par une convention internationale. Prise en compte des dimensions climatiques, physiques et socio-économiques de la désertification. Prise en compte des capacités d'initiative des populations locales. Mise en place d'un dispositif institutionnel de mise en oeuvre et de suivi. Régulation des programmes et de leur financement. Engagements complémentaires des pays industrialisés et des pays en voie de développement. Annexes régionales.

LE PENSEC (Louis), Ministre de l'agriculture et de la pêche.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la partie législative du livre VII (nouveau) du code rural [n° 0397 (96-97)] (31 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Agriculture.

Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture [n° 0074 (97-98)] (5 novembre 1997) - Agriculture.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 de M. Michel Moreigne : **Elevage (Propositions européennes en matière d'élevage bovin)** (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4077).

Questions orales sans débat :

n° 2 de M. Jean-Paul Delevoye : **Lait et produits laitiers (Organisation de la distribution de lait dans les écoles)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3202).

n° 27 de M. Louis Minetti : **Fruits et légumes (Difficultés des producteurs de fruits et légumes)** (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3029).

n° 39 de M. Philippe Madrelle : **Emploi (Maintien en activité du site de production laitière de Carbon-Blanc)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2748).

n° 53 de M. Fernand Demilly : **Maisons familiales et rurales (Avenir de la Fédération nationale des foyers ruraux)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3203).

n° 74 de Mme Joëlle Dusseau : **Retraite (Retraites agricoles)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3204).

n° 84 de M. Michel Doublet : **Aides publiques (Mesures agri-environnementales en Charente-Maritime)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3206).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural [n° 0414 (96-97)] - (18 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2186, 2187) :** clarification. Refonte de l'ensemble du code rural. Production et organisation des marchés agricoles. Codification à droit constant. - **Art. 1er et dispositions annexées (livre 17 (nouveau) du code rural - Production et marchés)** (p. 2213 à 2230) : accepte les amendements rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs de renvoi et de visa de la commission, n° 1 à n° 104 et n° 125. - **Art. 5 (abrogations)** (p. 2234) : accepte les amendements de la commission n° 105 à n° 118 (limitation des abrogations proposées par cet article aux dispositions codifiées). - **Art. 6 (abrogation des dispositions de forme législative et de nature réglementaire)** : accepte l'amendement n° 119 de la commission (suppression de dispositions précédemment codifiées à l'article 1er et abrogées à l'article 5 de ce projet de loi). - **Art. 7 (abrogation de dispositions très anciennes ou contraires à la réglementation communautaire)** (p. 2235) : accepte les amendements de la commission n° 120 à n° 124 (insertion dans la liste des abrogations de dispositions non codifiées). - **Sur l'ensemble** (p. 2236) : hommage au travail du Sénat. Politique agricole commune.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2804, 2807) :** qualité du travail réalisé au cours des deux premières lectures. Contexte international. Plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Mise en oeuvre d'un plan de sortie de flotte. Spécificité méditerranéenne. Départements d'outre-mer. Cantonnements envisagés dans le golfe de Gascogne. Maillage en Mer du Nord. Filets maillants dérivants. Organisation commune de marchés des produits de la pêche. Gestion durable de la ressource. Renforcement du rôle économique et interprofessionnel du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines, FIOM. Rationalisation du fonctionnement des infrastructures portuaires. Commission régionale pour l'amélioration des conditions de débarquement des produits de la mer, CORECODE. Implication des organisations de producteurs dans la gestion des quotas de leurs adhérents. Création d'un Conseil supérieur d'orientation. Sécurité alimentaire. Adaptation de la fiscalité. Etalement de l'imposition des plus-values de cession d'un navire de pêche. Caractère agricole des cultures marines. Mareyage. Prérétraite. Formation. Quota "hopping". Accès aux quotas et aux licences. Amendes pour les navires étrangers pêchant frauduleusement au large des terres australes et antarctiques françaises. Statut de conjoint collaborateur. Retraites. Accès à la formation. Evolution du statut de capitaine. Protection du chômage des marins. Retraite complémentaire des agriculteurs. (p. 2815, 2817) : discussions communautaires. Système quirataire. Navires de commerce. Formation maritime. Retraite. POP III et POP IV. Régime d'aides à la construction de navires. Politique de filière. Transformation du FIOM en OFIMER. Conseil supérieur d'orientation des politiques halieutiques, aquacoles et halio-alimentaires. Revendications des trémailleurs du nord de la France. Pêche industrielle. Autorisations de programme prévues par le budget pour 1998. Investissements. Captation des quotas. Navires en infraction. Age d'embarquement des jeunes marins. Conchyliculteurs. - **Art. 4 ter (captation des quotas)** (p. 2817) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (utilisation de l'expression "autorisation de pêche"). - **Art. 5 bis (sanctions administratives)** ; accepte l'amendement de coordination n° 2 de la commission. (p. 2818) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (fixation à deux mois de la durée du délai). - **Art. 6 ter (renforcement des sanctions en cas de capture illégale dans les eaux territoriales australes et antarctiques françaises)** : sur l'amendement n° 17 de M. Pierre Lagourgue, qu'il accepte (obligation pour tout bateau entrant dans la zone en question de déclarer non seulement sa présence mais également le tonnage de poissons déjà contenus dans ses cales), son sous-amendement n° 35 : sanctions ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission. - **Art. 7 ter (sanction en cas de braconnage d'espèces de poissons migrateurs. Compétence des gardes-pêche)** (p. 2820) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (mention des agents du Conseil supérieur de la pêche et des agents de l'Office national de la chasse au sein de l'article 16 du décret du 9 janvier 1852 qui énumère les agents habilités à rechercher et à constater les infractions). S'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. Philippe Darniche, ainsi qu'aux amendements identiques n° 18 de M. Louis Moinard et n° 22 de M. Philippe Darniche (substitution de mots) et aux amendements identiques n° 19 de M. Louis Moinard et n° 23 de Philippe Darniche (présence obligatoire des agents des affaires maritimes chargés de l'application de la réglementation de ces pêches). - **Art. 9 bis A (statut du conjoint de patron pêcheur et de chef d'entreprise de cultures marines)** (p. 2821) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (nouvelle rédaction). - **Art. 9 bis B (statut du conjoint. Congé de maternité)** : accepte l'amendement n° 7 de la commission (suppression du terme : "collaboratrice"). - **Art. 10 (société de pêche artisanale)** (p. 2822) : accepte l'amendement de coordination n° 8 de la commission. - **Art. 12 (exonération de la taxe professionnelle)** : son amendement n° 24 : rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en deuxième lecture ; adopté. - **Art. 15 bis**

(autofinancement des pêcheurs lors de la première installation) (p. 2824, 2825) : sur l'amendement n° 11 de la commission, qu'il accepte (notion d'exploitation par le pêcheur quelle qu'en soit la forme d'exploitation), son sous-amendement n° 26 : exploitation directe et continue ; adopté. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 9 (possibilité de pouvoir agréer des augmentations annuelles du capital d'une même SOFIPECHE) et n° 12 (cas d'une défaillance dans les cinq ans) et demande le retrait du n° 10 (suppression de la pénalité prévue à l'encontre des entreprises ayant souscrit des parts de SOFIPECHE et les revendant avant le terme des cinq ans de détention obligatoire). - **Après l'art. 26** (p. 2826, 2827) : demande le retrait des amendements identiques n° 13 de la commission et n° 33 de M. Philippe Darniche (contribution sociale de solidarité des sociétés). - **Art. 30 ter (prévention des accidents du travail sur les navires)** (p. 2828) : son amendement n° 25 : nouvelle rédaction ; adopté. - **Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)** (p. 2830, 2831) : conséquence de la suppression du régime COREVA. Mutualité sociale agricole, MSA. (p. 2832) : son amendement n° 34 : transfert des actifs de COREVA sur des bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relais de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA ; adopté. (p. 2834) : sur son amendement n° 34 précité, s'oppose au sous-amendement n° 36 de M. Henri de Raincourt (prise en compte de la totalité des frais engagés par la Mutualité sociale agricole, MSA, depuis la création du régime en 1990). - **Sur l'ensemble** (p. 2836) : système quirataire. - **Seconde délibération - Art. 35 A** : son amendement n° A-1 : transfert des actifs de COREVA sur des bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relais de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0069 (97-98)] - (5 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3266) : se félicite de l'accord en CMP.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3271, 3275) :** préparation du projet de loi d'orientation agricole. Objectif d'occupation équilibrée du territoire. Répartition des soutiens publics. Frein à la croissance excessive de la taille des exploitations. Négociations sur la réforme de la politique agricole commune. PAC. Fermeté de la position française sur la défense du modèle de développement agricole européen. Opposition au projet de baisse des prix intérieurs compensée par des aides directes aux agriculteurs, particulièrement pénalisant pour les producteurs de viande bovine. Pêche. Priorités du projet de budget de l'agriculture : installation des jeunes ; enseignement et formation ; sécurité et qualité de l'alimentation ; amélioration des retraites agricoles. (p. 3313, 3320) : projet de réforme de la PAC. Elevage bovin. Propositions privilégiant l'élevage intensif au détriment de l'élevage extensif allaitant. Prix. Secteur laitier. Grandes cultures céréalières et oléoprotéagineuses. Rééquilibrage des aides entre cultures sèches et cultures irriguées. Industries agroalimentaires. Sécurité sanitaire. Productions traditionnelles ; fromages. Prime d'orientation agricole. Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA. Baisse des crédits de la société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Forêts. Modes de vente des produits de l'ONF. Enrichissement des fonds de vallées en zone de montagne. Politique de développement de l'espace rural. Cohérence entre les divers intervenants financiers. Politique de la montagne. Sécheresse dans le Massif Central et particulièrement le département de l'Allier. Sélection animale. Programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Bâtiments d'élevage. Prime à l'herbe. Fonds de gestion de l'espace rural, FGÉR. Installation des jeunes agriculteurs. Fonds d'installation en

agriculture. Retraites. Conjointes d'exploitants. Enseignement et recherche. Fonds social lycéen dans l'enseignement agricole. Filière viticole. Organisation commune du marché des fruits et légumes.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4407) : installation des jeunes en agriculture. (p. 4408) : enseignement et formation professionnelle agricoles. Enseignement supérieur agronomique et vétérinaire. (p. 4409) : avis défavorable de la commission des affaires culturelles. Eléments chiffrés. Qualité sanitaire des produits alimentaires. Protection sanitaire des végétaux. Identification des produits. Retraites agricoles. Aménagement rural et politique de l'environnement. Politique de la montagne. (p. 4410) : sociétés d'aménagement régional, SAR. Forêts. Restauration des terrains en montagne. Bâtiments d'élevage. Mesures agri-environnementales et prime à l'herbe. Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Gestion de l'eau. Pêche maritime et culture marine. Filière pêche. (p. 4411) : programmes d'orientation pluriannuels, POP III et POP IV. Reprise maîtrisée du renouvellement de la flotte. Réforme de la politique agricole commune, PAC, et amendements réclamés par la France. (p. 4412) : viticulture méridionale. Filière oléicole. Fruits et légumes. Lavande. Biocarburants. Situation de l'apiculture. Organismes génétiquement modifiés et système de biovigilance. (p. 4413) : gestion de l'eau et irrigation des grandes cultures. Réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole. Mise en oeuvre des conditions du développement dans la durée de l'action de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA, au service des PME françaises. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4414) : s'oppose à l'amendement n° II-29 de la commission (réduction des crédits). Remise en cause de l'équilibre global du budget élaboré pour 1998. - Titre IV (p. 4407, 4417) : s'oppose à l'amendement n° II-30 de la commission (réduction des crédits). Sur les amendements de M. Philippe François, demande le retrait du n° II-32 (crédits du Fonds d'installation en agriculture, FIA) et s'oppose aux n° II-34 (suppression de la dotation budgétaire du Fonds de gestion de l'espace rural, FGER) et n° II-33 (crédits destinés aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER). - Etat C - Titre VI (p. 4418) : demande le retrait de l'amendement n° II-35 de M. Gérard César (individualisation au sein du chapitre 61-40 des crédits consacrés au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole et des crédits destinés aux bâtiments d'élevage en zone de montagne). Compétence du pouvoir réglementaire. Information du Parlement.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4424) : revalorisation des retraites agricoles modestes. Eléments chiffrés. (p. 4425) : régime COREVA de retraite complémentaire des agriculteurs. Eléments chiffrés. Transfert d'une partie des cotisations maladie sur la CSG. (p. 4426) : préparation de l'assurance maladie universelle. Conséquences sur le BAPSA des lois de financement de la sécurité sociale. Maintien à domicile des personnes âgées. Mesures prises à la suite des graves irrégularités relevées par la Cour des comptes dans la gestion de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole. - Examen des crédits - Après l'art. 62 quater (p. 4427) : demande le retrait de l'amendement n° II-31 de M. Louis Minetti (fixation d'un montant minimal pour les retraites agricoles par référence au SMIC et détermination de son évolution sur trois ans). Effort de relèvement des pensions.

- Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre

1997) - Demande de renvoi à la commission (p. 5220, 5224) : préparation par le Gouvernement d'un projet de loi d'orientation agricole ; concertation avec l'ensemble des partenaires. Réforme de la politique agricole commune, PAC. Calendrier. Refus des propositions du "paquet-Santer". Défense des moyens d'intervention publique. Rejet de la baisse généralisée des prix. Refus de la diminution du prix garanti des produits laitiers compensé par un mécanisme de prix à la vache laitière. Défense du régime des quotas laitiers. Crise de la viande bovine. Prix des céréales. Préservation de l'équilibre entre céréales et oléagineux. Défense des spécificités territoriales de l'agriculture française. Concept de contrat territorial d'exploitation. Politique d'installation. Accepte la motion n° 8 de M. Pierre Lefebvre tendant au renvoi à la commission et, si elle est rejetée, ne participera pas à la discussion des articles. - Sur l'ensemble (p. 5233, 5334) : engagement pris par le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale sur la présentation d'un projet de loi d'orientation agricole.

LESBROS (Marcel), sénateur (Hautes-Alpes) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre titulaire de la Commission d'étude sur la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du nord.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre titulaire de la Commission d'étude de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants [n° 0089 (97-98), tome 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 731), - Ministère : Intérieur - Sapeurs-pompiers volontaires et réforme du service national - Réponse le 7 février 1997 (p. 732) - Sapeurs-pompiers

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4822, 4823) :

diminution des crédits. "Quarante engagements pour 1998". Rapport constant. Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC. Politique de la mémoire. Indemnisation des étrangers déportés depuis la France et ayant, depuis, acquis la nationalité française. Crédits supplémentaires. Disposition en faveur des chômeurs. La commission des affaires sociales a émis un avis défavorable à l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 septies (p. 5044) : se déclare favorable à l'amendement n° II-124 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule).

LESEIN (François), sénateur (Aisne) RDSE.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

Membre titulaire du Conseil national des fondations.

Membre titulaire de la Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement des jeux.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - Vietnam.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports [n° 0086 (97-98), tome 9] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 111 (JO Débats du 6 novembre 1997) (p. 3322). - Ministère : Justice - Respect du principe de présomption d'innocence par les médias - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5351) - Justice

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Moldova, d'autre part [n° 0137 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 138 (96-97), n° 139 (96-97),

n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) (p. 110, 111) : conditions favorables accordées à la Russie par cet accord. Environnement : défaillances des centrales nucléaires en Ukraine. Situation de la Biélorussie. Défense de la langue française au sein de l'Union européenne. Votera ces projets de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République Kirghize, d'autre part [n° 0138 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110, 111).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final) [n° 0139 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110, 111).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part [n° 0140 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110, 111).

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part [n° 0141 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 140 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 110, 111).

- Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 146, 147) : transfert à l'établissement public Réseau ferré national, RFN, d'une partie de la dette de la SNCF : incertitudes sur le financement de RFN ; part importante de la dette maintenue à la charge de la SNCF. Expérimentation sur la régionalisation des transports de voyageurs. Avenir du transport ferroviaire. Vote de ce projet de loi par une partie du groupe du RDSE.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3401) : date choisie pour ce débat. Problème posé par la hausse du taux de CSG aux travailleurs indépendants et libéraux et aux casinos. Démographie. S'oppose à la réduction des crédits des services hospitaliers. Objectif national des dépenses de l'assurance maladie, ONDAM. Interrogation sur le paiement des cotisations par les services de l'Etat employeur. Déterminera son vote, certainement sans enthousiasme, en fonction des réponses à ses interrogations. (p. 3402) ; politique de la famille.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Après l'art. 2 (p. 3451) : son amendement, soutenu par M. Bernard Joly, n° 30 : exonération des anciens combattants et victimes de guerre de toute participation à la CSG ; rejeté.

- Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3576) : problème du choix entre le projet du Gouvernement qui aggrave les différences de traitements budgétaires entre certains services publics et le contre-projet de la commission des affaires sociales qui diminue les crédits médico-hospitaliers. Calendrier de cette discussion. Ne prendra pas part au vote.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]*Discussion des articles de la première partie :*

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3736) : soutient l'amendement n° I-145 de M. Bernard Joly (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). - **Après l'art. 2** (p. 3749) : se déclare favorable à l'amendement n° I-69 de Mme Marie-Claude Beauveau (rétablissement du principe de non-imposition des allocations pour congé de maternité). (p. 3751) : son amendement n° I-48 : extension aux véhicules fonctionnant au gaz pétrolier liquéfié des règles d'amortissement exceptionnel applicables à l'achat d'un véhicule électrique ; rejeté. - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3758, 3759) : soutient l'amendement n° I-146 de M. Bernard Joly (lissage sur sept ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours). - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755)** (p. 3785) : soutient l'amendement n° I-1 de M. Adrien Gouteyron (report d'un an pour douze professions de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels). Amendement approuvé par la très grande majorité des membres de la commission des affaires culturelles. Achat d'instruments de musique.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11** (p. 3823) : soutient l'amendement n° I-49 de M. Pierre Laffitte (application aux CD-ROM du tarif réduit de TVA de 5,5 %). (p. 3830 ; 3832 ; 3835) : soutient l'amendement n° I-143 de M. Georges Berchet (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte et de transport des déchets ménagers).

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 octies** (p. 3931) : son amendement n° I-52 : exonération de la taxe sur les véhicules de société pour les véhicules fonctionnant en bicarburant ; retiré. - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport)** (p. 3957) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. Financement des réalisations sportives dans les communes : aides aux clubs sportifs. Contrats emploi-sport. - **Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes)** (p. 3972, 3974) : avant-projet de budget communautaire présenté au Parlement. Question de la lisibilité des documents de la Commission européenne. Augmentation des aides agricoles à la France. Programme d'initiative communautaire. Exemple du département de l'Aisne. Résultats pour la France du dernier Sommet européen pour l'emploi. Action extérieure de l'Union européenne. Importance de la coopération avec les Etats indépendants de l'ex-Union soviétique. Impact budgétaire de l'élargissement de l'Union européenne. Les sénateurs du groupe du RDSE approuvent la participation de la France au budget de l'Union européenne. - **Art. 22 bis (suite)** (p. 3991) : faiblesse du prélèvement sur la Française des jeux mais importance de l'apport pour le sport. Renforcement nécessaire de la lutte contre le dopage. Financement de la mise aux normes des équipements sportifs par les collectivités locales. Impossibilité de justifier le rejet de cet article.

*Deuxième partie :***Jeunesse et sports**

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4807, 4809) : préparation de la Coupe du monde de football. Diminution des crédits. Emploi sportif. Développement des politiques

locales de la jeunesse. Aménagement des rythmes scolaires. Coordination entre les plans sport-emploi et emploi-jeunes. Stade de France. Lutte contre le dopage. Fonds national pour le développement du sport, FNDS : gestion et crédits affectés aux équipements sportifs des collectivités locales. Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Art. 61 nonies (suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés)** (p. 5054) : soutient l'amendement n° II-50 de M. Guy Cabanel (suspension des poursuites pour toutes les personnes ayant déposé un dossier dans une Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER).

LEYZOUR (Félix), sénateur (Côtes-d'Armor) CRC.

Elu député le 1er juin 1997 (JO Lois et décrets du 4 juin 1997), cessation de son mandat de sénateur le 12 juin 1997 (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête relative aux conséquences des installations et stockages de déchets nucléaires de La Hague sur la santé publique ainsi que sur les mesures propres à réduire les risques pour les habitants et l'environnement [n° 0332 (96-97)] (29 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Environnement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - **Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Exception d'irrecevabilité** (p. 178, 182) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Service public à la française. Contexte de déréglementation et de concurrence. Exemple du secteur routier. Portée de la séparation entre l'exploitation et l'infrastructure ferroviaire. Transition vers le libre accès des tiers aux réseaux. Pouvoir exorbitant de la commission européenne. Remise en cause de la loi d'orientation des transports intérieurs. LOTI. Régionalisation des transports régionaux : atteinte au principe d'égalité en l'absence d'un système de péréquation. Distinction sémantique entre l'usager et le client. - **Avant l'art. 1er** (p. 194) : soutient l'amendement n° 73 de M. Claude Billard (prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagés par une taxation des opérations sur les marchés monétaires). - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 200, 201) : soutient l'amendement de suppression n° 76 de Mme Hélène Luc. (p. 203) : soutient l'amendement de M. Claude Billard n° 81 (consultation préalable de l'ensemble des salariés et des organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF). (p. 206, 207) : sur l'amendement n° 6 de la commission (réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable), soutient le sous-amendement n° 275 de Mme Hélène Luc. (p. 216, 227) : soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 106 (consultation des comités départementaux des transports) et

(référence aux impératifs de sécurité et de continuité du service public), soutient le sous-amendement n° 284 de M. Claude Billard. Soutient les amendements du même auteur n° 113 (placement de RFN et de la SNCF dans le cadre juridique européen dérogatoire des entreprises chargées de la réalisation de missions d'intérêt économique général) et n° 119 (inscription dans le statut de RFN des critères européens pour les entreprises exerçant des missions d'intérêt économique général).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 1356, 1360) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 6 (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité), n° 10 (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports) et n° 14 (institution d'une taxation spécifique des délocalisations d'entreprise dans un pays extérieur à l'Union européenne).

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture** [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - **Discussion générale** (p. 1982, 1983) : "Europe bleue". Quotas de pêche. Réduction de la capacité de la flotte de pêche française. Pêche minotière. Actions en faveur de nouvelles orientations. - **Art. 1er (objectifs de la politique des pêches maritimes et des cultures marines)** (p. 1984) : son amendement n° 14 : obligation de respect du principe de la préférence communautaire ; rejeté. - **Après l'art. 1er** (p. 1985) : son amendement n° 15 : engagement de négociations avec les pays membres de l'Union européenne pour réformer la réglementation en matière de pêche maritime ; rejeté. - **Avant l'art. 4** (p. 1987) : son amendement n° 16 : établissement d'un certain nombre d'objectifs et de principes en matière de gestion de la ressource halieutique ; rejeté. - **Après l'art. 4** : son amendement n° 17 : interdiction d'attribuer des quotas à des navires appartenant à des sociétés bénéficiant de la possibilité d'exploiter des quotas de pêche émanant d'autres pays de l'Union européenne ou de pays tiers ; rejeté. - **Avant l'art. 20** (p. 1994) : son amendement n° 18 : objectifs de l'organisation des marchés de pêches maritimes et inscription des importations de produits halieutiques et aquacoles dans le cadre d'une complémentarité avec la production nationale ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1999) : absence de modifications significatives. Application à la pêche du système quirataire. Le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

LISE (Claude), sénateur (Martinique) SOC-A.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 37] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2416, 2417) : intérêt de ce projet de loi pour les départements d'outre-mer. Urgence d'une réforme des agences départementales d'insertion, ADI. Importante mobilisation autour de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Après l'art. 1er sexies** (p. 2511) : se déclare favorable à l'amendement n° 154 du Gouvernement (extension aux départements d'outre-mer du dispositif prévu par l'Assemblée nationale pour l'imputation des crédits d'aide à l'insertion). - **Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon)** (p. 2524) : reconnaissance par cet article 2 bis précité de la situation particulière des départements d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Non-fongibilité des crédits au sein du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer. FEDOM. Question au ministre à propos du décret prochainement rédigé.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3858, 3859) : conséquences d'une modification brutale du système actuel. Investissements en outre-mer. Création d'emplois. (p. 3864) : son amendement n° I-200 : contrôle des conditions de l'investissement réalisé par tout bénéficiaire de l'agrément ; devenu sans objet. (p. 3870) : son amendement n° I-201 : dépôt par le Gouvernement avant le 30 juin 1998 d'un rapport établissant le bilan de l'application du dispositif de défiscalisation dans les départements et territoires d'outre-mer. Réunion d'une commission de suivi dans chaque département, territoire et collectivité territoriale ; adopté.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4509, 4510) : évolution des crédits. Travaux réalisés au Palais d'Iéna. Activité du Conseil économique et social. Contribution à la future chaîne de télévision civique et parlementaire. Nouvelles technologies. Souhait d'un rapprochement avec le Commissariat général du Plan. Propose l'adoption de ces crédits.

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4781) : progression des crédits. Emploi et plan emplois-jeunes. Insertion et fonctionnement des agences d'insertion. Logement social. (p. 4782) : Fonds d'investissement des départements d'outre-mer. FIDOM. Baisse des crédits de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer. ANT. Dossiers économiques : octroi de mer, organisation commune du marché de la banane et réforme du système de défiscalisation des investissements productifs outre-mer. Martinique : hôpitaux, transports publics et cinquante pas géométriques. (p. 4783) : atout représenté par l'outre-mer français.

LOMBARD (Maurice), sénateur (Côte-d'Or) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Bernard Barbier et Henri Revol, tendant à appliquer progressivement sur cinq ans le taux réduit de TVA à l'ensemble des produits de chocolaterie [n° 0167 (96-97)] (26 décembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - Impôts et taxes.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 173 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tchèque pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières. [n° 0209 (96-97)] (5 février 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 245 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques [n° 0268 (96-97)] (19 mars 1997) - Traités et conventions.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - Pacifique sud.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 103 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0106 (97-98)] (26 novembre 1997) - Traités et conventions.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 21 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1589). - Ministère : Affaires étrangères - *Situation en Israël et dans les territoires palestiniens* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1589) - Politique internationale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tchèque pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières** [n° 0173 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2048) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques** [n° 0245 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2049, 2050) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 22 (relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés)** (p. 3954) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° I-179 ; abondement des ressources du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services** [n° 0103 (97-98)] - (27 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** Son intervention, présentée par M. Xavier de Villepin, président de la commission (p. 4088, 4089).

LORIDANT (Paul), sénateur (Essonne) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Secrétaire de la délégation parlementaire pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre titulaire du Conseil national du tourisme.

Membre titulaire du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Alain Lambert et Philippe Marini, relative à la détermination des taux d'intérêt de l'épargne administrée [n° 0301 (96-97)] (3 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - Epargne.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des lois, de la commission des finances et du groupe de travail chargé de dresser un bilan de l'application de la législation sur le surendettement des particuliers et des familles [n° 0060 (97-98)] (29 octobre 1997) - Créances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - V - Tourisme [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 27] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 69 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799). - Ministère : Equipement - **Travaux d'isolation phonique de l'autoroute A 6 à la hauteur de Chilly-Mazarin** - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3038) - Routes

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Discussion générale (p. 458, 459) :** proposition de loi faussement présentée comme un texte à caractère social. Texte visant à consolider les marchés boursiers. Rôle déterminant des compagnies d'assurance. Orientation de l'épargne vers des placements en actions. Atteinte portée aux institutions représentatives du personnel et à la négociation collective. (p. 460) : perte de recettes pour les régimes obligatoires de base et complémentaires. Question de l'âge et de la durée de cotisation au fonds de pension. Détérioration des liens de solidarité entre générations. Crainte que les gestionnaires des fonds ne souscrivent que des parts de sociétés cotées. Exemple de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. (p. 461) : est opposé à cette proposition de loi. - **Art. 1er (adhésion aux plans d'épargne retraite) (p. 469) :** au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité d'adhésion individuelle dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi), ainsi qu'au sous-amendement du gouvernement n° 64 le modifiant (possibilité d'adhésion individuelle à défaut d'intervention d'un accord interprofessionnel national ou d'une décision unilatérale couvrant l'ensemble des salariés définis dans le champ d'épargne retraite). Limitation dans le temps des négociations salariales. - **Art. 2 (modalités de sortie des plans d'épargne retraite) (p. 470) :** ses amendements n° 45 : indexation de la rente viagère sur l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix ; et, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 46 : possibilité pour le souscripteur de liquider l'épargne cumulée avant l'âge de soixante ans ; rejetés. (p. 471) : son amendement n° 47 : assouplissement des conditions de versement en capital de l'épargne cumulée ; rejeté. (p. 472) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 48 : réversion de la rente viagère au bénéficiaire des enfants à charge ; rejeté. - **Art. 6 (modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite) (p. 474) :** mise en cause du principe de la négociation collective par les partenaires sociaux. Rappel des différents niveaux de négociation. Faible liquidité du produit. S'affirme clairement contre l'adoption de ce texte. (p. 475) : son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 49 : suppression de dérogations aux principes de la négociation collective ; rejeté. (p. 476) : son amendement n° 50 : principe de solidarité entre catégories professionnelles ; rejeté. Crainte que les accords unilatéraux favorisent certaines catégories de salariés. Stock-options. - **Rappel au règlement (p. 479, 480) :** s'associe au rappel au règlement de Mme Marie-Claude Beaudou portant sur l'accord établissant un concept franco-allemand en matière de sécurité et de défense. - **Art. 6 (suite) :** son amendement n° 51 : suppression des dispositions relatives à la mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur ; rejeté. (p. 481) : son amendement n° 52 : suppression des dispositions relatives à l'adhésion individuelle à un plan d'épargne retraite existant ; adopté. - **Art. 8 (transférabilité des droits acquis par les salariés) (p. 486, 487) :** sur l'amendement n° 5 de la commission (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits sur un autre plan tous les dix ans), se déclare favorable au sous-amendement n° 25 de M. Marc Massion (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits chaque année), au nom du groupe communiste républicain et citoyen. Son amendement n° 53 : possibilité de liquider les droits acquis avant l'âge légal de départ à la retraite en cas de licenciement ; rejeté. - **Art. 9 bis (réexamen périodique obligatoire du contrat de fonds d'épargne retraite et transférabilité des plans d'épargne retraite) (p. 488, 489) :** son amendement de suppression n° 54 ; rejeté. - **Art. 14 (composition des comités de surveillance des plans d'épargne retraite) (p. 494) :** ses amendements n° 55 : représentation des salariés au comité de surveillance du plan pour au moins 80 % ; n° 56 : représentation majoritaire des salariés au comité de surveillance du plan ; et n° 57 : exercice de plein droit des fonctions de président du comité de surveillance par un représentant des adhérents du plan ; rejetés. (p. 495) : absence de véritables garanties données aux salariés. - **Art. 16 (pouvoirs des comités de surveillance)**

: son amendement n° 58 : possibilité pour un quart au moins des membres du comité de surveillance d'interroger directement les dirigeants du fonds d'épargne retraite sur des opérations de gestion ; rejeté. - **Art. 19 bis (droit d'information du comité de surveillance - supprimé par l'Assemblée nationale) :** sur l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de l'article - obtention d'informations par le comité de surveillance auprès des commissaires aux comptes, secret professionnel), son sous-amendement n° 59 : obtention d'informations à la demande du président du comité de surveillance ; rejeté. - **Intitulé de la proposition de loi (p. 505) :** se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Marc Massion (modification de cet intitulé comme suit "Proposition de loi créant les plans de capitalisation financière"). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 507) :** interrogation sur la capacité de cette proposition de loi à inverser la tendance économique et notamment le chômage et la stagnation de la consommation. Problème de la mise en place des fonds de pension à l'égard de la négociation collective. Population de salariés en activité ayant des capacités d'épargne. Affaiblissement de la retraite par répartition. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0206 (96-97)] - (20 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 925) : opposition de principe et de fond à ce dispositif. Système boursier. (p. 926) : mise en place de régimes par capitalisation. Fonds propres des entreprises françaises. Constitution d'une épargne captive mettant en cause la capacité de consommation. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le texte issu des travaux de la CMP.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 8 (p. 927) :** intervient sur l'amendement n° 48 de M. Jean Cluzel (rétablissement d'une égalité de traitement entre le câble et le satellite afin de favoriser la concurrence). - **Après l'art. 9 (p. 929) :** rôle de la télévision de proximité. Esprit des lois de décentralisation. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera les amendements n° 49 de M. Jean Cluzel et n° 116 de M. Claude Estier sur le même objet (précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1560, 1561) :** mise en place de l'euro et accroissement du chômage. Nécessaire révision du calendrier monétaire. Demande l'organisation d'un référendum sur le passage à la monnaie unique.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3672, 3674) : fondements du projet de budget. Bases de la croissance. Charge de la dette payées aux banques. Conditions de reprise de la croissance sur des bases saines. Rééquilibrage de l'effort de solidarité au profit des salariés et des ménages modestes. Priorité à la création d'emplois et à la jeunesse. Charges des communes. Rôle des collectivités locales dans l'économie. Coup d'arrêt donné par le gouverneur de la Banque de France et par le Conseil de la politique monétaire à la baisse des taux d'intérêt. Respect du pacte de stabilité financière. Relations entre l'Etat et les collectivités locales. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget. Réel effort de justice sociale.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 2** (p. 3742) : soutient l'amendement n° I-71 de Mme Marie-Claude Beaudou (possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation). Evolution de la notion de famille. (p. 3743, 3744) : multiplication des couples vivant maritalement. Frères et soeurs célibataires vivant sous le même toit. (p. 3749, 3750) : soutient l'amendement n° I-70 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du plafonnement de l'abattement de 10 % accordé aux titulaires de pensions et de retraites). Réforme de l'impôt sur le revenu du gouvernement de M. Alain Juppé. - **Après l'art. 8** (précédemment réservé p. 3755) (p. 3786) : soutient l'amendement n° I-72 de Mme Marie-Claude Beaudou (rétablissement des déductions forfaitaires pour frais professionnels et de la réduction d'impôt pour frais de scolarité). Conditions particulières d'exercice de ces activités. Passage aux frais réels. - **Art. 9** (précédemment réservé p. 3755) (rétablissement de la réduction d'impôt au titre des frais de scolarité) (p. 3791) : aide aux familles. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne s'associera pas à la suppression de cet article. (p. 3793) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-11 de la commission. - **Avant l'art. 11** (p. 3797, 3798) : se déclare favorable à l'amendement n° I-79 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux de la TVA). Poids de la fiscalité indirecte. Relance de la consommation. Soutient l'amendement n° I-82 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux réduit de la TVA). Portée de cet amendement. Législation communautaire. - **Art. 11** (réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux) (p. 3801, 3802) : soutient l'amendement n° I-80 de Mme Marie-Claude Beaudou (instauration d'une nouvelle réduction du taux de la TVA). Bailleurs sociaux. Avantages fiscaux accordés aux investissements locatifs privés. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à cet article.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3843, 3844) : se déclare favorable à l'amendement n° I-123 de Mme Danièle Pourtaud (fixation au taux de 2,10 % de la TVA pour les subventions des collectivités territoriales accordées aux télévisions locales distribuées par câble et titulaires d'une convention). - **Art. 13** (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 3852) : soutient l'amendement n° I-86 de Mme Marie-Claude Beaudou (aménagement d'un nouveau barème plus productif de recettes fiscales). - **Après l'art. 13** (p. 3855, 3856) : soutient l'amendement n° I-88 de Mme Marie-Claude Beaudou (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune). - **Art. 15** (plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques) (p. 3875) : se déclare opposé à l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'impôt fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs). - **Après l'art. 15** (p. 3878) : soutient l'amendement n° I-92 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction d'un tiers du montant de l'impôt fiscal). - **Art. 17** (régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation) (p. 3883) : son amendement n° I-108 : exonération de toute fiscalité des contrats égaux ou supérieurs à douze ans à l'exception de la CSG et du RDS ; devenu sans objet. (p. 3885) : intervient sur les amendements de suppression n° I-19 de la commission, n° I-165 de M. Philippe Marini et n° I-192 de M. Denis Badré. - **Art. 18 bis** (institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité) (p. 3890) : soutient l'amendement n° I-93 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation du taux de la taxe créée par cet article à 1,5 %). - **Art. 18 quinquies** (relèvement du niveau de revenu ouvrant droit au plafonnement des cotisations de taxe d'habitation) (p. 3895, 3896) : se déclare favorable à cet article. Taxe foncière sur les propriétés bâties. Politique fiscale des collectivités locales. - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3905) : soutient l'amendement n° I-94 de Mme Marie-Claude Beaudou

(relèvement du taux de cotisation de péréquation de la taxe professionnelle pour les établissements situés dans les communes où le taux global de cette taxe est inférieur au taux global moyen constaté l'année précédente au niveau national).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 22 bis** (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport) (p. 3958, 3959) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. - **Art. 24** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3974, 3976) : annonce le dépôt d'amendements du groupe communiste républicain et citoyen, limitant la contribution au niveau de 1997. Importance de ce prélèvement devenu le cinquième budget de l'Etat. Fraude au budget communautaire. Renforcement de la transparence et de la lisibilité. Conséquences de l'élargissement prévu dans le cadre de l'Agenda 2000. Moyens financiers pour mettre en oeuvre la politique européenne de l'emploi. Renovation de la fiscalité européenne. Coordination des politiques nationales. Pertinence de la mise en place d'un Conseil de l'euro : calendrier des débats au Parlement français. Contrôle de l'utilisation des budgets communautaires par les parlementaires nationaux.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre Ier** (p. 4471) : dette publique. Augmentation du taux d'intervention de la banque centrale. Banque de France. - **Comptes spéciaux du Trésor - Art. 38 bis** (création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale") (p. 4479) : son amendement n° II-41 : extension du Fonds de modernisation de la presse à tous les médias locaux d'information ; rejeté. Difficultés des télévisions de proximité. (p. 4481) : financement de médias locaux par les collectivités territoriales.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4491) : surendettement des ménages. Réduction des effectifs budgétaires. Efficacité des services. Fraude fiscale. Surqualification relative de certains agents. - **Après l'art. 63 ter** (p. 4499, 4500) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement n° II-2 de la commission (prise en compte pour l'évaluation des recettes fiscales de l'année de la totalité du produit du prélèvement pour frais d'assiette et de recouvrement des taxes locales). Précarisation des moyens de fonctionnement. Financement des recours gracieux.

Equipe, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) - **Rapporteur spécial de la commission des finances** (p. 4891, 4893) : résultats de l'année 1997. Données chiffrées. Pression concurrentielle. Position de la France dans les pays à fort pouvoir d'achat. Diminution de la durée moyenne des séjours. Situation de la restauration. Evolution des crédits pour 1998. Emplois. Droit aux vacances. Patrimoine. Extension du champ d'application du chèque-vacances aux petites entreprises. Coupe du monde de football. Propose l'adoption de ce projet de budget. -

Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4905) : la commission des finances considère que ce texte doit être adopté en l'état, à l'exclusion de tout amendement. - **Titre IV :** s'oppose aux amendements de M. Daniel Goulet n° II-55 et n° II-54 (réduction des crédits). Capacité de fonctionnement de l'AFJT et du GIE Maison de la France.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 50 (p. 4978) :** ses amendements n° II-156 : maintien de la taxation de 7,5 % des revenus de l'épargne pour les contrats d'assurance-vie souscrits entre huit et douze ans auparavant ; n° II-157 : soumission à un prélèvement libératoire de 3 % des produits de l'assurance-vie lorsque la durée du contrat est égale à douze ans ; retirés ; et n° II-158 : aménagement de la fiscalité pour les contrats d'assurance-vie d'une durée égale ou supérieure à douze ans en appliquant un prélèvement de 3 % au produit de ces contrats ; rejeté. - **Art. 52 (crédit d'impôt pour création d'emplois) (p. 4987, 4988) :** soutient l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beaudeau (éligibilité des créations d'emplois, qui découleront des accords d'entreprises de réduction du temps de travail, au crédit d'impôt au titre des créations d'emplois). - **Art. 58 (institution d'une amende en cas de délivrance abusive d'attestations ouvrant droit à un avantage fiscal) (p. 4993, 4994) :** se déclare opposé à l'amendement n° II-88 de la commission (interdiction d'un recours de l'administration fiscale à l'encontre du contribuable sauf en cas de collusion). - **Après l'art. 61 quater (p. 5014) :** son amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° II-136 : possibilité pour les chambres consulaires d'exonérer les entreprises situées dans les zones franches urbaines de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Art. 61 octies (présentation d'un rapport relatif au bilan de l'application du crédit d'impôt-recherche) (p. 5053) :** le groupe communiste républicain et citoyen votera l'amendement n° II-90 de la commission (prise en considération, dans le rapport sur le fonctionnement du crédit d'impôt-recherche, de sa contribution à l'aménagement du territoire). - **Après l'art. 61 decies (p. 5060) :** se déclare favorable à l'amendement n° II-42 de M. Jean-Paul Amoudry (octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision). - **Après l'art. 65 bis (p. 5067, 5068) :** soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° II-138 (fiscalité applicable au secteur de l'hôtellerie et de la restauration) et n° II-139 (taux de TVA appliqué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Art. 24 (taxe sur les services de télévision) (p. 5302) :** nécessité de soutenir la télévision de proximité. - **Après l'art. 24 (p. 5303, 5304) :** à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Amoudry (autonomie financière des télévisions locales). - **Art. 28 (validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes) (p. 5311, 5312) :** se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 15 de la commission.

- **Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Art. 35 (maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement créés) (p. 5363, 5364) :** neutralisation des pratiques de filialisation artificielle de certains groupes en vue d'échapper à la taxe professionnelle au détriment des fonds de péréquation départementaux. Département de la Seine-Maritime. Soutient l'amendement n° 35 de Mme Marie-Claude Beaudeau (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise quelle que soit la

date à laquelle elles sont intervenues). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 5368, 5369) :** réduction du déficit budgétaire et réalisation d'un certain nombre de promesses électorales. Changement de ton de la majorité sénatoriale entre l'examen du projet de loi de finances pour 1998 et celui du projet de loi de finances rectificative. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera ce collectif budgétaire.

LORRAIN (Jean-Louis), sénateur (Haut-Rhin) UC.

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 20 mars 1997 (JO Lois et décrets du 21 mars 1997) ; fin de mission le 26 juin 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des quinze-vingt jusqu'au 4 novembre 1997.

Membre titulaire du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida).

Membre suppléant du comité national de l'organisation sanitaire et sociale.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport. fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 410 (96-97)] relative au régime local d'assurance maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0033 (97-98)] (15 octobre 1997) - **Sécurité sociale.**

Rapport. fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi de M. Louis Souvet et plusieurs de ses collègues, tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeurs et de la fréquentation des discothèques [n° 0187 (97-98)] (17 décembre 1997) - **Santé.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1275). - Ministère : Justice - *Répression des atteintes sexuelles contre des mineurs* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1275) - **Mineurs (protection des)**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-3 du code de la santé publique (fonctionnement des instances consultatives d'expertise assurée par l'Agence) (p. 2329) :** son amendement n° 14 : regroupement au sein de l'Agence et réorganisation des fonctions exercées auparavant dans les différentes commissions chargées de la sécurité, des aliments et de l'eau ; retiré. - **Art. 9 (organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine) (p. 2341) :** son amendement n° 12 :

maintien de l'article L. 667-7 prévoyant la répartition des compétences entre le président de l'établissement et le conseil d'administration ; adopté.

[n° 0413 (96-97)] - (25 septembre 1997) - Art. 10 (*sécurité sanitaire des produits biologiques*) (p. 2353, 2354) : ses amendements n° 13 : possibilité pour l'Etablissement français des greffes de se référer aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 qui prévoit l'organisation de permanences et la continuité des services les dimanche et jours fériés ou pendant la nuit ; et n° 15 : renforcement de la sécurité juridique des opérateurs ; adoptés. - Après l'art. 13 (p. 2359) : soutient l'amendement n° 17 de M. Louis Mercier (retour dans le domaine de compétence de l'Etat de l'ensemble des questions relatives à la prévention sanitaire, hors la protection maternelle et infantile). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2360) : rôle des agences pour les publications.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2408, 2410) : accroissement du chômage pour les jeunes sans qualification par rapport aux jeunes diplômés. Exclusion et chômage. Caractère dramatique du chômage de longue durée. Avenir du projet de loi de cohésion sociale. Place de la formation en alternance et de l'apprentissage. Question sur la mise en place d'un fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage. Confirmation attendue du plan emploi-jeunes dans le secteur privé. Avenir du bénévolat. Coût élevé de ces mesures pour les finances publiques. Le groupe de l'Union centriste apportera son soutien aux amendements de la commission des affaires sociales, ainsi qu'à ceux de la majorité sénatoriale. - Art. 1er (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (*conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale*) (p. 2435) : son amendement n° 23 : contrat passé par les personnes morales chargées de la gestion du service public ; devenu sans objet. (p. 2448) : son amendement n° 24 : création d'emplois-jeunes par une personne morale de droit privé ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - Après l'art. 3 (p. 2534) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de M. Jean Madelain (contrat d'orientation : durée et bénéficiaires). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2540, 2541) : mobilisation pour l'emploi des jeunes. Dispositif exclusivement réservé aux jeunes les moins en difficulté. Risque d'éviction des emplois-ville. Procédure de recrutement avant l'ouverture du débat parlementaire. Attitude constructive du Sénat. Notion d'assistance développée par ce dispositif. Hommage au rapporteur de la commission des affaires sociales. Le groupe de l'Union centriste s'abstiendra en grande majorité sur ce texte, même profondément amendé.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2703) : présentation d'une motion tendant à opposer la question préalable par la majorité sénatoriale. Déclaration d'urgence. Importance des personnels relevant des missions de l'Etat. Charges financières imposées aux collectivités locales. Jeunes sans qualification. Activités envisagées pour l'insertion des jeunes. Remise en cause du travail social. (p. 2704) : distinction entre les emplois-jeunes et les assistants ou auxiliaires de la fonction publique. Allègement du coût du travail. Le groupe de l'Union centriste votera la motion tendant à opposer la question préalable.

- **Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle** [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 2879, 2881) : bénéfice du régime local pour les retraités ayant cotisé au régime local d'assurance-maladie mais ne résidant pas en Alsace-Moselle. Caractéristiques du régime local d'assurance-maladie. Gestion de ce régime. Réactions à la règle de la territorialité

prévoyant le rattachement à la caisse de résidence. Contradiction entre l'égalité des assujettis fondée sur le principe de territorialité et l'inégalité entre retraités sur place et retraités hors région ayant pour origine le principe de territorialité. Rétroactivité associée au caractère obligatoire du régime, contraire à la liberté de choix. Continuité d'assignation. Modifications proposées par la commission des affaires sociales. Détermination des cotisations. Au nom de la commission des affaires sociales, invite à adopter la proposition de loi. - Art. 5 (*majoration des droits sur les tabacs*) (p. 2885) : demande au Gouvernement de lever le gage constitué par cet article.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs** [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3077, 3079) : statistiques. Insuffisance de la répression. Peine de suivi socio-judiciaire. Moyens financiers. Suivi médical des victimes. Processus de mise en place de mesures de protection des victimes. Prise en charge thérapeutique de l'ensemble de la famille. Vigilance du ministère de la jeunesse et des sports. Formation des travailleurs sociaux. Statut de mineurs victimes. Administrateur ad hoc. "Bizutage".

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3405) : avancées du plan Juppé. Causes du déficit de la sécurité sociale. Développement du concept de "l'assuré-citoyen". Domaine médico-social. Gestion des caisses de sécurité sociale. Evolution de la politique familiale et mise sous condition de ressources des allocations familiales. (p. 3406) : rapport Gisserot. Concertation. Maîtrise des dépenses de santé et notamment des dépenses hospitalières. Assurance-maladie universelle. Harmonisation des assiettes de CSG entre salariés et professions indépendantes. Déséquilibre financier des régimes de retraite de base et des régimes complémentaires. (p. 3407) : suivra la commission des affaires sociales du Sénat dans ses différents amendements.

LOUECKHOTE (Simon), sénateur (Nouvelle-Calédonie) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4787) : inquiétude causée par la suppression de la loi de défiscalisation dite loi Pons. Effets positifs de la loi Pons en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Dossier de la Nouvelle-Calédonie : scrutin d'autodétermination et immigration.

LUART (Roland du), sénateur (Sarthe) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation pour les communautés européennes.

Membre titulaire de l'Etablissement public Autoroutes de France.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, à la suite d'une mission effectuée en Nouvelle-Calédonie du 2 au 16 septembre 1996 [n° 0212 (96-97)] (7 février 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 6 février 1997) - Territoires d'outre-mer.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse des oiseaux migrateurs [n° 0346 (96-97)] (28 mai 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Chasse.

Proposition de loi, déposée avec MM. Philippe Marini et Hubert Haenel, tendant à modifier la composition du Conseil de la politique monétaire et les modalités de désignation de ses membres [n° 0378 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Banques et établissements financiers.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation de la chasse en France [n° 0385 (96-97)] (7 septembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Chasse.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Outre-mer [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 33] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3301, 3302) : groupe sénatorial de l'élevage. Conséquences de l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine, ESB. Propositions de la Commission européenne sur la réforme de la politique agricole commune. Baisse des prix. Nouvelle répartition des crédits, défavorable à l'élevage extensif. Prix du lait. Production des veaux. Projet de budget pour l'agriculture. Retraites agricoles. Installation des jeunes.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - Art. 3 (*taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie*) (p. 3453) : basculement des cotisations sociales maladie sur la CSG sans réduction des taux de l'impôt sur le revenu et sans système permettant la

maîtrise durable des dépenses de santé. Aggravation des prélèvements sur l'épargne. Augmentation de la CSG sur les revenus perçus par voie de rôle dès le 1er janvier 1997. Atteinte au principe de la "sécurité juridique". Défendra aux articles 3 et 6 deux amendements tendant à limiter l'effet rétroactif des mesures proposées pour les cessions de titres non cotés détenus depuis plus de huit ans. (p. 3456, 3457) : son amendement n° 50 : application de la majoration de la CSG aux plus-values de cessions de titres non cotés seulement à compter de la date de publication de la loi ; devenu sans objet. - Art. 5 (*création d'une taxe de santé publique sur les tabacs*) (p. 3470, 3471) : consommation de drogues douces. Uniformisation des taxes à l'échelon européen sur les tabacs pour éviter le développement d'un trafic. Tabac à rouler. Usine Seita de Metz. Reste réservé sur la position à adopter. - Art. 6 (*prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital*) (p. 3477) : son amendement n° 51 : exonération des plus-values de cessions réalisées à compter du 26 septembre 1997 lorsque les titres cédés sont détenus depuis plus de huit ans ; adopté. Application de la loi à des contrats déjà conclus.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3663, 3665) : aggravation de la pression fiscale et sociale. Interruption de la réforme de l'impôt sur le revenu. Contradiction entre le volet fiscal du projet de budget et les engagements européens. Risques encourus par l'aggravation de la fiscalité des revenus et de la fiscalité du patrimoine. Affaiblissement de l'esprit d'entreprise. Système fiscal différent de celui des partenaires européens. Perte de la substance industrielle et du dynamisme économique. Absence de maîtrise de la dépense publique. Effectifs de la fonction publique. Avec le groupe des Républicains et Indépendant, ne peut se rallier aux orientations du Gouvernement. Retraités. Prélèvements fiscaux et sociaux alourdis sur les plus-values réalisées en 1997. Baisse des impôts et relance de la croissance, indissociable de la maîtrise de la dépense.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3791)** : au nom du groupe des Républicains et Indépendants. votera l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels). - **Après l'art. 11 (p. 3804)** : soutient l'amendement n° I-54 de M. Bernard Scillier (extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services).

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer) (p. 3861)** : son amendement n° I-26 : abaissement de trente millions à dix millions de francs du seuil à partir duquel un agrément doit être délivré pour rendre l'investissement éligible à l'aide fiscale ; adopté. (p. 3870) : intervient sur l'amendement n° I-201 de M. Claude Lise (dépôt par le Gouvernement avant le 30 juin 1998 d'un rapport établissant le bilan de l'application du dispositif de défiscalisation dans les départements et territoires d'outre-mer. Réunion d'une commission de suivi dans chaque département, territoire et collectivité territoriale). Création éventuelle d'une mission conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 19 (p. 3948)** : intervient sur les amendements n° I-57 de M. Jean Pépin et n° I-199 de M. Jean Pourchet sur le même objet (réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois). Sauvegarde actuelle du Fonds forestier national et

solutions à trouver pour l'avenir des entreprises de sciage. (p. 3950) : se déclare favorable à l'amendement n° I-139 de M. Jacques Oudin (augmentation de deux centimes par mètre cube de la redevance affectée au Fonds forestier national pour le développement des adductions d'eau).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4395) : conséquences de la crise de l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine, ESB. Réforme de la politique agricole commune, PAC, présentée sous le nom d'Agenda 2000 : extensification de la production et baisse du prix de soutien. (p. 4396) : "paquet Santer" et filière bovine. Problèmes posés par le maïs transgénique. Conséquences écologiques déplorables entraînées par l'utilisation d'un produit de traitement phytosanitaire. Retraites agricoles. Installation des jeunes, Enseignement agricole. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Projet de loi d'orientation agricole. Nécessité de renforcer l'organisation économique de l'agriculture sur la base de filières mieux structurées et d'intensifier l'effort en faveur de la qualité des produits et de leurs propriétés sanitaires.

Outre-mer

- (6 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4775) : forte hausse du budget de l'outre-mer. Dotations "administration générale". Subventions aux collectivités locales d'outre-mer. Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer, FIDES. (p. 4776) : crainte d'une remise en cause du dispositif d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer appelé loi Pons. (p. 4777) : la commission des finances demande au Sénat d'adopter ces crédits sous réserve de l'adoption des deux amendements de réduction. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4802) : son amendement n° II-72 : réduction des crédits ; rejeté. Maîtrise de la dépense publique. (p. 4803) : la commission des finances recommande au Sénat d'adopter ce budget sous réserve d'une réduction de crédits. Demande de scrutin public. - **Titre IV** (p. 4804) : son amendement n° II-73 : réduction des crédits ; adopté. Demande de scrutin public. - **Etat C - Titres V et VI** (p. 4805) : remercie le Gouvernement pour les propos tenus sur le problème de la défiscalisation et donc en faveur de l'investissement nécessaire pour l'outre-mer.

LUC (Hélène), sénateur (Vallée de la Marne) présidente du groupe CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le nombre de sénateurs élus dans les départements [n° 0054 (97-98)] (28 octobre 1997) - Elections.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'enseignement de la langue et de la culture

arméniennes [n° 0141 (97-98)] (1er décembre 1997) - Langues et cultures étrangères.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'élection sénatoriale [n° 0152 (97-98)] (3 décembre 1997) - Elections.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 16 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 952). - Ministère : Premier ministre - *Emploi des jeunes* - Réponse le 21 février 1997 (p. 953) - *Emploi*

n° 3 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2073). - Ministère : Premier ministre - *Politique de l'emploi* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2074) - *Politique générale*

Questions orales sans débat :

n° 543 (JO Débats du 25 janvier 1997) (p. 420). - Ministère : Education - *Conditions matérielles de l'organisation de la prochaine rentrée scolaire* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1297) - *Enseignement*

n° 551 (JO Débats du 5 février 1997) (p. 597). - Ministère : Education - *Plan d'urgence pour les instituts universitaires de technologie* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1607) - *Instituts universitaires de technologie (IUT)*

n° 126 (JO Débats du 2 décembre 1997) (p. 4359). - Ministère : Santé - *Fermeture de la clinique de Choisy-le-Roi* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5347) - *Etablissements sanitaires et sociaux*

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (14 janvier 1997) (p. 28, 29) : proteste contre l'inscription précipitée du projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré national" à l'ordre du jour en dépit des oppositions à cet éclatement de la SNCF et dénonce la façon dont se déroulent les auditions de la commission des affaires économiques.

- **Rappel au règlement** - (21 janvier 1997) (p. 127, 128) : défaut de consultation des cheminots dans la préparation du projet de loi de réforme de la SNCF.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 178, 182) : sa motion n° 2, soutenue par M. Félix Leyzour, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 178, 182) : sa motion n° 2, soutenue par M. Félix Leyzour, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée. Régionalisation des transports régionaux de voyageurs par la SNCF : atteinte au principe d'égalité entre les citoyens. - **Avant l'art. 1er** (p. 190, 191) : son amendement n° 70 : proposition par le Gouvernement, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, d'une réforme de l'article 90 du Traité de Rome ; rejeté. Demande la garantie du service public du transport ferroviaire. Pouvoir exorbitant de la commission européenne. Prédominance de la libre concurrence et de la logique financière confirmée par le traité de Maastricht. - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 200) : son amendement de suppression

n° 76, soutenu par M. Félix Leyzour; rejeté (p. 231). (p. 205, 209): sur l'amendement n° 6 de la commission (réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable), ses sous-amendements n° 274, soutenu par M. Guy Fischer, et n° 275, soutenu par M. Félix Leyzour; rejetés. Ses amendements, soutenu par M. Claude Billard, n° 89: missions de RFN: suppression de la notion de mise en valeur du réseau; et, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 92: garantie de l'unicité du réseau; rejetés. (p. 210, 214): soutient l'amendement n° 91 de M. Claude Billard (mission de RFN de participer à l'apurement de la dette de la SNCF). Son amendement n° 98: principe d'égalité d'accès au réseau sur l'ensemble du territoire; devenu sans objet. Soutient l'amendement n° 103 de M. Claude Billard (concertation avec les organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF). (p. 220): son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 86: plans annuels et pluriannuels de modernisation et de développement du réseau ferré national; rejeté.

- Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Art. 3 (règles de gestion de RFN) (p. 263): son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 130: suppression de la possibilité de création de filiales ou de prises de participation; rejeté. Sur l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (autonomie des filiales), son sous-amendement, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 276; rejeté. - Art. 4 (biens apportés à RFN) (p. 272): son amendement de suppression n° 138, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou; rejeté. (p. 273): sur l'amendement n° 16 de la commission (énumération des biens transférés), ses sous-amendements, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, n° 277: exclusion des triages; soutenus par M. Guy Fischer n° 280: exclusion des chantiers de transport combiné; et n° 279: exclusion des installations de communication; soutenus par M. Claude Billard, n° 281: interdiction de céder ou concéder les chantiers de transport combiné à d'autres opérateurs que la SNCF; et n° 278: exclusion des installations de signalisation, de sécurité, de traction électrique; rejetés. - Après l'art. 4 (p. 279): son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 143: contrat de plan entre l'Etat, la SNCF et RFF; rejeté. - Rappel au règlement (p. 297): article 48 du Règlement. Absentéisme des sénateurs de la majorité sénatoriale pendant la discussion des amendements du groupe communiste républicain et citoyen. Retrait arbitraire de certains de ses amendements. - Art. 6 (endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF) (p. 304): son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 159: rapport annuel au Parlement sur l'évolution de la situation de RFF; rejeté. - Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale) (p. 316, 317): soutient l'amendement de suppression n° 162 de M. Claude Billard. - Art. 9 (modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts) (p. 318, 319): parole sur l'article. Soutient l'amendement n° 167 de M. Claude Billard (inaccessibilité du capital de RFF). - Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN) (p. 322): son amendement n° 171: domanialité publique des biens constitutifs de l'infrastructure et des immeubles non affectés à l'exploitation des services de transport; rejeté. (p. 324, 329): sur les consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, son amendement n° 175: avis des comités d'établissement de la SNCF; rejeté. Soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 181 (avis des chambres d'agriculture géographiquement concernées) et n° 184 (accord des collectivités territoriales concernées). - Art. 12 (ressources de RFN) (p. 339, 341): sur les paramètres à prendre en compte dans le calcul des redevances de la SNCF, soutient l'amendement n° 197 de M. Claude Billard (suppression de la référence à la situation du marché des transports et aux caractéristiques de l'offre et de la demande). Son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 198: référence au développement du transport collectif de voyageurs; rejeté. Soutient l'amendement n° 203 (plafonnement du montant annuel de redevance versé par la SNCF) de M. Claude Billard.

- Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI) (p. 385, 386): son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 230 (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat). - Art. 14 (mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF) (p. 397, 399): soutient les amendements de M. Claude Billard n° 259 (coordination avec les collectivités territoriales) et n° 263 (établissement de la convention région-SNCF sur la consistance et les conditions de fonctionnement et de financement des services en consultation avec les collectivités territoriales concernées). - Après l'art. 15 (p. 410, 411): son amendement n° 271: rapport au Parlement sur les filiales de la SNCF; rejeté. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 415, 416): regrette l'absence de participation au débat des sénateurs de la majorité sénatoriale. Dette de la SNCF. Ouverture à la loi du marché imposée par le traité de Maastricht. Action des cheminots.

- Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 464): sa motion n° 44, soutenue par Mme Marie-Claude Beaudou, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; rejetée.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Question préalable (p. 610): sa motion n° 2, soutenue par M. Jack Ralite, tendant à opposer la question préalable; rejetée.

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - Après l'art. 7 (p. 764): soutient l'amendement n° 187 de M. Robert Pagès (attribution du droit d'asile aux personnes victimes de l'action de certains groupes). Application de la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative aux réfugiés. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 791, 792): les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront contre ce projet de loi. Caractère autoritaire et sécuritaire de ce texte. Mondialisation. Accentuation des incompréhensions et des haines. Hommage aux intellectuels algériens et aux femmes algériennes.

- Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Art. 17 (article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes) (p. 972): soutient l'amendement n° 99 de M. Jack Ralite (maintien de la SFP dans le secteur public).

- Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal - Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Question préalable (p. 1129): sa motion n° 15, soutenue par Mme Michelle Demessine, tendant à opposer la question préalable; rejetée.

- Rappel au règlement - (4 mars 1997) (p. 1153): article 36 du règlement du Sénat: fermeture de l'usine de Vilvorde. Licenciements prévus par Renault en France.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 1209): sa motion n° 67, soutenue par Mme Danielle Bidard-Reydet, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; rejetée.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Question préalable (p. 1349): sa motion n° 2, soutenue par M. Robert Pagès, tendant à opposer la question préalable; rejetée.

- Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 1385): soutient l'amendement n° 21 de M. Robert Pagès

(précision de la notion "d'hébergement dans des conditions normales").

- **Suite de la discussion** - (13 mars 1997) - **Avant l'art. 6 ter** (p. 1479) : soutient l'amendement n° 48 de M. Robert Pagès (suppression du sixième alinéa de l'article 29 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif au regroupement familial). - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 1485) : soutient l'amendement de suppression n° 54 de M. Robert Pagès. - **Après l'art. 10** (p. 1496, 1497) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 56 (possibilité pour les ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans de voter lors des élections européennes), n° 57 (attribution du droit de vote aux élections municipales aux ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans et âgés d'au moins dix-huit ans) et n° 58 (suspension jusqu'à la date de promulgation de la présente loi des reconduites à la frontière ordonnées dans le cadre de la législation actuelle). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1501, 1502) : "lois Pasqua". "Loi Debré". Manifestations. Certificat d'hébergement. Thèses xénophobes et racistes du Front national. Constitution de fichiers. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte. Fraternité et solidarité.

- **Rappel au règlement** - (25 mars 1997) (p. 1622, 1623) : article 36 du Règlement. Grève des internes contre le reversement collectif. Réduction des budgets dans les hôpitaux.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1678) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, demande un scrutin public sur ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Avant l'art. 1er bis** (p. 2502) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée à l'amendement n° 15 de la commission (aides du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi). - **Après l'art. 3** (p. 2533) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, déclare s'abstenir sur l'amendement n° 92 de M. Jean Madelain (création d'un Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage).

- **Proposition de loi relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944** [n° 0040 (97-98)] - (22 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2908) : le groupe communiste républicain et citoyen soutient la proposition de loi déposée par M. Robert Badinter et le groupe socialiste. Volonté ancienne et permanente des communistes de lutter contre l'oubli.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2929, 2930) : rappel des enjeux de l'éducation nationale. Nécessité de procéder à des changements à la fois quantitatifs et qualitatifs. Rappel des actions engagées par le ministre. Financement de ces actions. Réussites de notre système d'éducation. Nécessité de renforcer sa démocratisation. Participation des enseignants. "Semaine des parents". Réforme souhaitable de la carte scolaire. Effets du plan "SOS rentrée" dans le Val-de-Marne. Lutte contre l'exclusion scolaire. Intérêt des actions annoncées par le ministre.

- **Rappel au règlement** - (4 novembre 1997) (p. 3217) : article 36 du règlement. Souhaite une concertation rapide afin de sortir du conflit des routiers.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3728, 3729) : réforme de M. Alain Juppé. Niches fiscales. Revenus du patrimoine et du capital.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport)** (p. 3993, 3994) : rôle important du Fonds national pour le développement du sport : aide aux associations sportives des collectivités locales. Lutte contre le dopage. Se déclare opposée à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4061, 4062) : projet humaniste pour l'école. Objectif de réduction des inégalités dans la réussite scolaire. Importance de la concertation avec les enseignants. Comités locaux d'éducation. Nécessaire politique de recrutement d'enseignants. Prise en compte des besoins sanitaires et sociaux. Réemploi des maîtres auxiliaires. Emplois-jeunes ; financement. Intégration des instituteurs dans le corps des professeurs d'écoles. Financement de l'accès aux nouvelles technologies. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4095) : se déclare opposée à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants). - **Titre IV** (p. 4099, 4100) : fréquentation des cantines scolaires. Approuve le rétablissement du versement direct des bourses des collèges. Préconise le paiement mensuel des cantines. Redéploiement des crédits sur le fonds social pour les cantines ; fonds social collégien. (p. 4101) : votera contre les crédits du titre IV, modifiés par le vote du Sénat.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4447) : décentralisation. Dégradation de la situation financière des collectivités territoriales. Financement de l'enseignement primaire par les communes. (p. 4448) : exemple du Val-de-Marne. Budget des collèges et des cantines scolaires. Fiscalité des collectivités territoriales. Intercommunalité.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4608) : pollution automobile. Utilisation du gaz naturel. Transports collectifs.

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) (p. 4809, 4811) : action de solidarité en faveur des enfants atteints de myopatie. Coupe du monde de football. Rencontres de la jeunesse. Plan emploi-jeunes. Aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune. ARVEJ. Exemple de Choisy-le-Roi. Nécessité d'un véritable service public du sport. Statut du bénévolat. Lutte contre le dopage. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen voteront ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4820) : fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5091, 5093) : mode d'élection des sénateurs. Fiscalité. Conséquences sur l'emploi. Fonction publique. Emplois-jeunes. Réductions budgétaires. Fiscalité locale. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre le projet de budget modifié par la droite sénatoriale.

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Question préalable (p. 5201) : sa motion n° 1, soutenue par M. Michel Duffour, tendant à opposer la question préalable; rejetée.

- Demande de modification de l'ordre du jour - (18 décembre 1997) (p. 5410) : compte tenu de la discussion de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité en début de séance avant l'ordre du jour prioritaire, demande une suspension de séance au nom du groupe communiste républicain et citoyen.

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Rappel au règlement (p. 5411, 5412) : coup de force opéré par la majorité sénatoriale qui refuse le débat sur le code de la nationalité. Demande le respect de l'ordre du jour proposé par le Gouvernement. Approuve le départ du Gouvernement et indique que le groupe communiste républicain et citoyen n'assistera pas au débat.

M

MACHET (Jacques), sénateur (Marne) UC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, présenté avec MM. Charles Descours et Alain Vasselle, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 70 (97-98)] de financement de la sécurité sociale pour 1998 adopté par l'Assemblée nationale [n° 0073 (97-98)] (5 novembre 1997) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 727). - Ministère : Défense - *Effectivité de l'interdiction des mines antipersonnel* - Réponse le 7 février 1997 (p. 728) - Armement

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97)] - (19 février 1997) - Art. 4 (article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes) (p. 884) :** se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Jean Chérioux (respect de l'image de la famille).

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1085) :** vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste. Avancée importante dans les relations entre les administrations et le public.

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0501 (96-97)] - (27 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1111) :** remerciements au rapporteur. Les membres du groupe de l'Union centriste voteront ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1567, 1568) :** politique sociale européenne. Action des institutions communautaires en faveur de l'emploi. Construction d'un espace social européen.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture [n° 0244 (96-97)] - (17**

avril 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1999) :** le groupe de l'Union centriste votera ce texte.

- **Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)] - (6 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3335) :** le groupe de l'Union centriste votera la résolution adoptée par la commission des finances.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour la famille - Discussion générale (p. 3376) :** importance de la famille. (p. 3377) : origines du déficit de la branche famille. Succès de la loi du 25 juillet 1994 relative à la famille. Charges indues. Economies essentiellement supportées par la branche famille. Mise sous condition de ressources des allocations familiales. Absence de concertation avec les partenaires sociaux et le mouvement familial. (p. 3378) : remise en cause de la politique familiale. Diminution de l'allocation de garde d'enfants à domicile. Démographie. Conférence de la famille.

- **Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 3 (taux de la CSG et suppression des cotisations d'assurance maladie) (p. 3456, 3457) :** soutient les amendements de M. Claude Huriet n° 101 (exclusion du champ d'application de la CSG des produits et gains tirés de l'épargne salariale après une période d'indisponibilité de cinq ans) et n° 100 (application du nouveau taux de CSG aux seuls revenus et plus-values exonérés d'impôt sur le revenu réalisés en 1998 et portant sur des produits acquis à compter du 1er janvier 1998).

- **Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3576, 3577) :** intérêt du contre-projet de la commission qui permet de lutter contre les déficits et d'améliorer la natalité. Secteur hospitalier. Reprise du système de reversement collectif mis en place par le Gouvernement Juppé. Les sénateurs de l'Union centriste resteront vigilants à l'égard d'éventuels projets en matière de politique familiale et voteront le texte proposé par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu) (p. 3736, 3737) :** son amendement n° I-182 : relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés ; adopté. Groupe d'études sénatorial sur les problèmes du veuvage.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 terdecies (p. 3938, 3939) :** ses amendements n° I-196 : extension aux installations viticoles de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales ; n° I-197 : assouplissement des règles de la déduction pour investissement au profit des exploitations agricoles ; et n° I-198 : aménagement du système actuel de déduction pour investissement dans le domaine agricole ; retirés.

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4717) : avenir de l'armée de terre. Diminution des effectifs. Europe de la défense. Refonte de la loi de programmation militaire. Nouvelle rédaction du Livre blanc sur la défense. Propose au ministre une visite dans son département de la Marne.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60** (p. 4997) : son amendement, soutenu par M. Philippe Arnaud, n° II-150 : extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales ; adopté. (p. 4999, 5000) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Arnaud, n° II-149 et n° II-148 : déduction pour investissement dans les exploitations agricoles ; retirés.

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 65** (*aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires*) (p. 5062) : soutient l'amendement n° II-154 de M. Michel Souplet (compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales consenties aux exploitants assujettis au régime agricole).

MADLAIN (Jean), sénateur (Ille-et-Vilaine) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire de la commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquennale sur l'emploi.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la participation.

Membre titulaire de la Commission nationale des comptes de la formation professionnelle.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, avec M. Louis Souvet, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et formation professionnelle [n° 0089 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 97) : intensification de la lutte contre le travail clandestin. Le groupe de l'Union centriste votera ce texte à l'unanimité.

Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1149) : liberté de résilier le marché public laissée à l'appréciation de la personne publique en l'absence de régularisation après mise en demeure. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - **Suite de la**

discussion - (1er octobre 1997) - **Après l'art. 3** (p. 2531) : son amendement n° 92 : création d'un Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage ; adopté modifié par le sous-amendement n° 150 du Gouvernement (suppression de l'affectation du tiers des ressources du Fonds à des dépenses d'investissement). (p. 2533) : son amendement n° 58 : contrat d'orientation : durée et bénéficiaires ; adopté. (p. 2535) : excellent travail réalisé par la commission d'évaluation de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour la formation professionnelle (p. 4279, 4280) : baisse des crédits de la formation en alternance. Crédits d'exonération de charges pour l'apprentissage. Financement des stages d'insertion des jeunes non qualifiés. Formation des adultes et rôle de l'AFPA. Association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL. Fonds recueillis par les organismes paritaires collecteurs agréés, OPCA. Congé individuel de formation. Réforme indispensable de la formation professionnelle, initiale et continue. Avis défavorable de la commission des affaires sociales à l'adoption des crédits consacrés au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

MADRELLE (Philippe), sénateur (Gironde) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 39 (*JO Débats* du 25 septembre 1997) (p. 2347). - Ministère : Agriculture - *Maintien en activité du site de production laitière de Carbon-Blanc* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2748) - **Emploi**

n° 47 (*JO Débats* du 1er octobre 1997) (p. 2458). - Ministère : Agriculture - *Situation des retraitées agricoles* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3572) - **Retraite**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) (p. 4814, 4816) : mise en place d'une nouvelle politique. Plans emploi-jeunes et sport-emploi. Crédits destinés à la jeunesse et à la vie associative. Rencontres nationales de la jeunesse. Aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune, ARVEJ. Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA. Révision de la loi du 16 juillet 1984. Lutte contre le dopage. Coupe du monde de football. Bénévolat. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

MAHÉAS (Jacques), sénateur (Seine-Saint-Denis) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1^{er} juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3443). - Ministère : Emploi - *Elections prud'homales et Front national* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3443) - Elections professionnelles

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1^{er} (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 648, 649) : se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Guy Allouche (décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines). Motivation des décisions de refus. (p. 653) : intervient sur les amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). Connotation du mot "inopiné". (p. 654, 655) : le groupe socialiste votera contre l'article 1^{er}. Atteinte à la vie privée de l'hébergeant. Pouvoirs confiés aux maires. Associations des maires de France.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Discussion générale** (p. 1053, 1055) : mécontentement des fonctionnaires. Fonctionnaires sacrifiés. Volonté de réformer l'Etat dans la continuité du renouveau du service public. Inquiétude des fonctionnaires et de leurs syndicats. Redéploiement des administrations centrales. Réorganisation des services déconcentrés. Généralisation du principe de décision implicite d'acceptation. Interrogation sur les moyens devant accompagner l'amélioration de cette réforme. Elargissement de la saisine du Médiateur. Cadre juridique des maisons de service public. Transfert de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales. - **Titre I^{er} (Dispositions relatives au régime des dispositions administratives)** (p. 1062) : rapport des offices d'HLM avec les usagers. - **Art. 1^{er} (définition des autorités administratives)** ; son amendement n° 37 : référence à la notion de "mission" plutôt qu'à celle de "gestion" ; rejeté. - **Art. 2 (accusé de réception)** (p. 1065) : son amendement n° 38 : principales mentions devant figurer sur l'accusé de réception ; retiré. - **Art. 3 (transmission de la demande à l'autorité compétente)** (p. 1066) : interrogation sur le surcroît de travail et le surcoût financier pour les collectivités locales. - **Art. 5 (décisions implicites d'acceptation)** (p. 1069, 1070) : son amendement n° 39 : mention dans le projet de loi de domaines pour lesquels le pouvoir réglementaire ne doit pas pouvoir instituer de décision implicite d'acceptation ; retiré. Faible nombre de demandes rejetées. Développement des

décisions implicites. - **Art. 6 (retrait pour illégalité)** : son amendement de suppression n° 40 ; rejeté. - **Art. 8 (art. 6, 9 et 14 de la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un Médiateur de la République - saisine et compétences du Médiateur de la République)** (p. 1073, 1074) : son amendement n° 41, identique à l'amendement n° 18 de la commission (maintien du dispositif actuel de saisine du Médiateur de la République) ; adopté. - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1075) : articulation entre les dispositions de l'article 9 du projet de loi et celles de l'article 22 de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 5 février 1995 préconisant la réorganisation des services de l'Etat. Souhait d'une mobilité du service public dans les zones rurales. Désengagement des services publics dans les quartiers difficiles. Risque de transfert de charges vers les collectivités locales avec la création des maisons des services publics. (p. 1076) : son amendement n° 42 : origine du responsable des maisons des services publics ; rejeté. (p. 1078) : son amendement n° 43 : suppression du paragraphe III de l'article prévoyant la possibilité de créer des maisons des services publics sous forme de groupement d'intérêt public ; rejeté. (p. 1080) : crainte de transfert de charges vers les collectivités locales. Avec le groupe socialiste, votera contre l'article 9. - **Avant l'art. 10 A (p. 1082, 1083) : inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune en cas de changement de domicile.** - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1085, 1086) : inquiétude relative au Titre III. Avec le groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4733, 4735) : augmentation des crédits budgétaires et création nette d'emplois. Progression du financement de l'action sociale interministérielle. Encouragement à la formation. Fonds de délocalisations publiques. Augmentation appréciable des effectifs de la fonction publique. Fonction publique territoriale: Réforme de l'Etat. Rapport sur les primes. Conseil supérieur de la fonction publique. Application du plan de résorption de l'emploi précaire. Prorogation du congé de fin d'activité. Régime de l'allocation temporaire d'invalidité. Aménagement du temps de travail. Emplois-jeunes. Soutien des membres du groupe socialiste à ce projet de budget non amendé. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4743) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-68 de la commission (réduction des crédits de 276,6 millions de francs). - **Titre IV** (p. 4745) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-69 de la commission (réduction des crédits de 9,3 millions de francs).

MALÉCOT (Kléber), sénateur (Loiret) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4851, 4852) : données chiffrées. Emplois. Insuffisance du nombre des apprentis. Charges

sociales et fiscales, CSG. Marchés publics. Exemple du département du Loiret.

MAMAN (André), sénateur (Français établis hors de France)
NI.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 15 (p. 946, 947) :** se déclare favorable au sous-amendement de M. Pierre Lafitte, déposé sur l'amendement n° 20 de la commission (création d'une holding France Télévision dont France 2 et France 3 seront les filiales).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2918, 2220) :** étudiants en difficulté dès le premier cycle universitaire. Défaut d'information et d'orientation de ces étudiants. Renforcement nécessaire des actions d'orientation dès le secondaire. Diversification de l'offre universitaire. Difficultés éprouvées par les parents pour conseiller leurs enfants. Nécessité de renforcer les liens entre les entreprises et l'université. Universités payantes appuyées sur un système de bourses. Financement partiel des universités par le secteur privé. Rôle possible des anciens étudiants dans le financement et l'animation des universités. Situation des 30 % d'étudiants sortant de l'enseignement supérieur sans diplôme. Enseignement français à l'étranger.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4058) : mesures positives financées par ce projet de budget. Absence de l'enseignement professionnel. Demande l'ouverture des lycées sur le monde des entreprises. Souhaite le passage des établissements français à l'étranger sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Ne votera pas ce projet de budget.

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4112, 4113) : ne votera pas ce projet de budget malgré des mesures positives. Sélection "clandestine" par l'échec. Enquête de la Revue française de sociologie sur le recrutement social de l'élite scolaire. Elitisme socio-culturel. Passage du premier au deuxième cycle universitaire : naufrage pédagogique dont sont victimes majoritairement les étudiants d'origine modeste. Frais de scolarité.

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4214, 4215) : progression sensible des crédits budgétaires. Protection du patrimoine. Journées du patrimoine. Développement des grands projets régionaux. Renforcement de l'enseignement artistique et culturel. Participation française à des projets de création européenne ou internationale. Associations culturelles françaises. Votera ces crédits avec ses collègues du groupe des sénateurs non-inscrits.

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) (p. 4813, 4814) : faiblesse de ce projet de budget. Plan emploi-jeunes. Lutte contre le dopage. Bénévolat. Associations sportives françaises de l'étranger. Reconnaissance du bénévolat par les entreprises : exemple des Etats-Unis. Taxe sur les produits sportifs. Déterminera son vote en fonction des réponses à ses questions.

MANET (Michel), sénateur (Dordogne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

MARINI (Philippe), sénateur (Oise) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire du Conseil national des assurances.

Membre titulaire du comité de gestion du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

Membre titulaire du Conseil national du crédit.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi [n° 179 (96-97)], adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, créant les plans d'épargne retraite [n° 0190 (96-97)] (23 janvier 1997) - **Epargne**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion sur la proposition de loi créant les plans d'épargne retraite. [n° 0206 (96-97)] (5 février 1997) - **Epargne**.

Avis, déposé au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 189 (96-97)], modifié par l'Assemblée nationale, portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière [n° 0257 (96-97)] (12 mars 1997) - **Comptabilité**.

Proposition de loi, déposée avec MM. Alain Lambert et Paul Lorient, relative à la détermination des taux d'intérêt de l'épargne administrée [n° 0301 (96-97)] (3 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Epargne**.

Proposition de loi, déposée avec MM. Hubert Haenel et Roland du Luart, tendant à modifier la composition du Conseil de la politique monétaire et les modalités de désignation de ses membres [n° 0378 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Banques et établissements financiers**.

Proposition de loi relative aux pactes d'actionnaires [n° 0379 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Sociétés**.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur l'épargne retraite des fonctionnaires [n° 0005 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Epargne retraite**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la réforme de l'Etat [n° 0007 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Etat**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Emploi et solidarité - III - Ville et intégration** [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 19] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Fonction publique et réforme de l'Etat** [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 28] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution [n° 75 (97-98)] de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Louis Souvet et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)] (8 décembre 1997) - **Travail**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 24 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2128). - Ministère : Justice - *Réforme du droit des sociétés commerciales* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2752) - **Sociétés civiles et commerciales**

n° 82 (JO Débats du 22 octobre 1997) (p. 2901). - Ministère : Intérieur - *Récupération de la TVA sur les investissements relatifs au traitement des ordures ménagères* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3566) - **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture** [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 453) : adhésion individuelle au fonds d'épargne retraite. Français établis hors de France. Révision possible tous les cinq ans. Contrat à prestations définies. Délégation de la gestion des actifs. Exercice des droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille. (p. 454, 455) : détention des titres de sociétés non cotées. Transfert de ses droits par le salarié. Avoir fiscal. Déductibilité par le salarié des versements effectués sur un plan d'épargne retraite de son revenu imposable. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 466) : s'oppose à la motion n° 44 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Impossibilité d'accroître les prélèvements obligatoires et les cotisations sociales. Nécessité de faire évoluer les systèmes de protection contre le risque vieillesse. - **Art. 1er (adhésion aux plans d'épargne retraite)** (p. 468) : son amendement n° 1 : possibilité d'adhésion individuelle dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi ; adopté. A titre personnel, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 64 du Gouvernement (possibilité d'adhésion individuelle à défaut d'intervention d'un accord interprofessionnel national ou d'une décision unilatérale couvrant l'ensemble des salariés définis dans le champ d'épargne retraite). (p. 469) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 66 du Gouvernement (possibilité d'adhésion à un plan d'épargne retraite pour les avocats salariés). - **Art. 2 (modalités de sortie des plans d'épargne retraite)** (p. 470) : s'oppose aux amendements n° 15 de M. Marc Massion (principe d'une revalorisation régulière des rentes servies) et n° 45 de M. Paul Lorient (indexation de la rente viagère sur l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix). (p. 471) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Lorient (possibilité pour le souscripteur de liquider l'épargne cumulée avant l'âge de soixante ans). Diminution des rentes servies en cas de sortie de ces régimes avant l'âge de la retraite. Caractère inopportun du signal donné s'agissant de l'âge légal de la retraite. (p. 472) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Marc Massion (faculté de versement d'une rente aux enfants à charge de l'adhérent décédé) et aux amendements de M. Paul Lorient n° 47 (assouplissement des conditions de versement en capital de l'épargne cumulée) et n° 48 (réversion de la rente viagère au bénéficiaire des enfants à charge). (p. 473) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Marc Massion (réversion au bénéficiaire des ex-conjoints divorcés). - **Art. 6 (modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)** (p. 474) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Marc Massion (absence de discrimination entre les salariés et entre les hommes et les femmes). (p. 475) : s'oppose aux amendements n° 19 de M. Marc Massion (suppression de la possibilité de déroger à un accord de branche dans un sens moins favorable aux salariés par voie d'accord d'entreprise) et n° 49 de M. Paul Lorient (suppression de dérogations aux principes de la négociation collective). (p. 476) ; s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Paul Lorient (principe de solidarité entre catégories professionnelles). (p. 477) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Marc Massion (possibilité pour la souscription de résulter d'une décision du comité d'entreprise). (p. 480) : son amendement n° 2 : mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur dans un délai d'un an à défaut d'accord ; adopté. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 65 du

Gouvernement (référence à l'ensemble des accords). S'oppose à l'amendement n° 51 de M. Paul Loridant (suppression des dispositions relatives à la mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur). (p. 481) : son amendement n° 3 : suppression des dispositions relatives à l'adhésion individuelle à un plan d'épargne retraite existant ; adopté. Accepte l'amendement n° 52 de M. Paul Loridant, identique à son amendement n° 3 précité. S'oppose à l'amendement n° 21 de M. Marc Massion (limitation à un seul plan d'épargne retraite par salarié). Absence de cumul d'avantages sociaux et fiscaux. - **Art. 6 bis (nature contractuelle du plan d'épargne retraite, réexamen possible tous les cinq ans)** (p. 483) : son amendement n° 4 : plan d'épargne retraite en unités de compte ou sous la forme de régimes collectifs de rente et excluant les régimes en francs ; retiré. Types de garanties susceptibles d'être apportées aux souscripteurs par un fonds d'épargne retraite. Volonté du Sénat d'interdire les régimes à prestations définies et les taux techniques garantis afin de mettre en place une épargne longue profitable aux entreprises. Traitement comptable défini par voie réglementaire (p. 484) : accepte l'amendement n° 67 du Gouvernement (impossibilité pour les plans d'épargne retraite de s'engager à servir des prestations définies en fonction du salaire de l'adhérent). - **Art. 8 (transférabilité des droits acquis par les salariés)** (p. 485) : son amendement n° 5 : possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits sur un autre plan tous les dix ans ; adopté. (p. 486) : sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 25 de M. Marc Massion (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits chaque année). Pratique américaine. Fiducie. S'oppose à l'amendement n° 26 de M. Marc Massion (faculté pour l'adhérent de demander tous les dix ans le transfert intégral des droits acquis sur un autre plan d'épargne retraite). (p. 487) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Paul Loridant (possibilité de liquider les droits acquis avant l'âge légal de départ à la retraite en cas de licenciement). - **Art. 9 (constitution des fonds d'épargne retraite)** (p. 488) : partage le souci exprimé par M. Denis Badré à l'occasion de son amendement n° 60 (articulation avec les régimes de retraite supplémentaires à adhésion obligatoire déjà mis en place). - **Art. 9 bis (réexamen périodique obligatoire du contrat de fonds d'épargne retraite et transférabilité des plans d'épargne retraite)** (p. 489) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 54 de M. Paul Loridant. - **Art. 10 (agrément des fonds d'épargne retraite)** : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Marc Massion (avis conforme de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite). Demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Denis Badré (fixation de la liste des documents à produire par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la sécurité sociale). - **Art. 11 bis (obligation de délégation de la gestion financière des fonds d'épargne retraite)** (p. 490, 491) : son amendement n° 7 : rétablissement de l'obligation de délégation de gestion des actifs des fonds d'épargne retraite ; adopté. Problème de l'absence de contrôle de la Commission des opérations de bourse. Objectif prudentiel. Stratégie industrielle. Gestion des assureurs. - **Art. 11 ter (obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des actifs des plans d'épargne retraite)** (p. 492) : son amendement n° 8 : obligation pour les gérants des fonds d'épargne retraite d'exercer les droits de vote attachés aux titres ; adopté. (p. 493) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Marc Massion (principes de prudence et d'équité entre les générations d'assurés). - **Art. 14 (composition des comités de surveillance des plans d'épargne retraite)** (p. 494) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Marc Massion (attributions des comités de surveillance) et aux amendements de M. Paul Loridant n° 55 (représentation des salariés au comité de surveillance du plan pour au moins 80 %), n° 56 (représentation majoritaire des salariés au comité de surveillance du plan) et n° 57 (exercice de plein droit des fonctions de président du comité de surveillance par un représentant des adhérents du plan). - **Art. 16 (pouvoirs des comités de surveillance)** (p. 495) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Paul Loridant (possibilité pour un quart au moins des membres du comité de surveillance

d'interroger directement les dirigeants du fonds d'épargne retraite sur des opérations de gestion). (p. 496) : intervient sur l'amendement n° 31 de M. Marc Massion (définition du champ des opérations pouvant donner lieu à la désignation d'un expert en justice). Possibilité de compléter le rôle de l'expertise dans le cadre du pouvoir réglementaire. - **Art. 17 bis (contrôle des fonds d'épargne retraite)** (p. 497) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Marc Massion (problème du double emploi des fonds propres entre une société mère et sa filiale). Question examinée par la commission de l'Union européenne dans le cadre d'un projet de directive sur les conglomerats financiers. - **Après l'art. 17 bis** (p. 497) : son amendement n° 63 : dépôt d'un rapport annuel d'activité au Président de la République par la commission de contrôle ; adopté. - **Art. 17 quater (obligations des membres de la commission commune chargée du contrôle des fonds d'épargne retraite)** (p. 498) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Marc Massion (application de ces dispositions aux fonctionnaires et agents de l'Etat). Dispositions du code pénal. - **Art. 19 (information des adhérents)** (p. 498) : s'oppose à l'amendement de précision n° 35 de M. Marc Massion. (p. 499) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Marc Massion (information des salariés sur l'existence d'un plan d'épargne retraite dans l'entreprise). Intervient sur les amendements de précision n° 61 et n° 62 de M. Denis Badré. (p. 500) : s'oppose aux amendements de M. Marc Massion n° 37 (état récapitulatif le montant annuel des différents abondements selon les catégories de salariés) et n° 38 (information des adhérents à un fonds d'épargne retraite). - **Art. 19 bis (droit d'information du comité de surveillance - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 501) : son amendement n° 9 : rétablissement de l'article - obtention d'informations par le comité de surveillance auprès des commissaires aux comptes, secret professionnel ; adopté. Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 59 de M. Paul Loridant (obtention d'informations à la demande du président du comité de surveillance) et n° 32 de M. Marc Massion (obtention d'informations auprès des actuaires du fonds). - **Art. 23 (engagements réglementés en ce qui concerne les titres des sociétés cotées et non cotées)** (p. 502) : ses amendements n° 10 : limitation des placements en titres de sociétés cotées ; et n° 11 : limitation des placements en titres de sociétés non cotées ; adoptés. Objectifs de prudence et de garantie des droits des adhérents et des souscripteurs. - **Après l'art. 30** (p. 503, 504) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Marc Massion (soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations de régimes de retraite dits "à prestations définies" profitant aux salariés aux revenus les plus élevés). - **Intitulé du chapitre VI (supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 12 : rétablissement du chapitre VI - Dispositions diverses ; adopté. - **Art. 31 (obligation de filialisation des activités de gestion pour compte de tiers - supprimé par l'Assemblée nationale)** : son amendement n° 13 : rétablissement dans une nouvelle rédaction ; retiré. - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 505) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Marc Massion (modification de cet intitulé comme suit "Proposition de loi créant les plans de capitalisation financière"). - **Sur l'ensemble** (p. 507, 508) : placements en parts de fonds communs de placement pour l'innovation, FCPI. Remerciements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0206 (96-97)] - (20 février 1997) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale (p. 919) : insertion d'éléments de capitalisation dans le système de protection contre le risque vieillesse. Question des ratios prudentiels. (p. 920) : règles déontologiques et protection des investisseurs. Conditions d'adhésion et de souscription. Possibilité d'un transfert individuel des droits. Délégation facultative de la gestion à un prestataire de services d'investissement. Interdiction des contrats à prestations définies en fonction du salaire. (p. 921) : réforme structurelle d'initiative parlementaire. Regrette que l'on n'ait pas introduit la fiducie en droit français. Evolution sous l'effet de la concurrence européenne. - **Art. 1er (adhésion aux plans d'épargne retraite)** (p. 924) : accepte

l'amendement rédactionnel n° 1 du Gouvernement. - **Art. 11 ter** (obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des actifs des plans d'épargne retraite) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (obligation de l'exercice du droit de vote attaché aux titres détenus par les fonds). - **Art. 23** (engagements réglementés) (p. 925) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (dispositions relatives à l'investissement en OPCVM des fonds d'épargne retraite).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97)] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - **Après l'art. 9** (p. 930) : se déclare favorable à l'amendement n° 49 de M. Jean Cluzel (précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale). Liberté des collectivités territoriales.

- **Projet de loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de publicité foncière - Deuxième lecture** [n° 0189 (96-97)] - (18 mars 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 1513) : inadéquation des procédures parlementaires à certaines matières et opportunité de prévoir une législation en commission. (p. 1514) : problème des comptes consolidés des sociétés qui font appel à l'épargne sur un marché financier étranger. Référence à la négociation sur un marché financier étranger. Utilisation de règles comptables internationales ou à défaut internationalement reconnues. - **Art. 2** (institution d'un Comité de la réglementation comptable) (p. 1515) : son amendement n° 4 : désignation d'un membre de la Cour de cassation par le premier président de celle-ci et le procureur général ; adopté. - **Art. 6** (dérogation à l'application des règles françaises en matière de comptes consolidés) (p. 1516) : son amendement n° 5 : dérogation applicable aux sociétés dont les titres sont négociés sur un marché réglementé de la Communauté européenne et sur un marché financier étranger et présentation des comptes consolidés en utilisant les règles internationales et à défaut les règles internationalement reconnues ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle** [n° 0192 (96-97)] - (25 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1642, 1644) : importance du jury populaire dans notre système judiciaire. Modification substantielle de la procédure pénale. Institution d'un double degré de juridiction en matière criminelle. Tribunaux d'assises à ressort départemental. Cours d'assises d'appel. Age minimum des jurés. Importance donnée à l'intime conviction. Introduction de la motivation des jugements sous la forme d'un questionnement. Impact budgétaire de cette réforme. Risques d'allongement des détentions provisoires. Possibilité de recriminaliser la corruption et le trafic d'influence. Responsabilité sociale des juges. Question sur la suppression dans le code pénal de la disposition relative au crime de forfaiture. Le groupe du RPR soutiendra ce texte.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Art. 1er** (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - **Art. L. 322-4-18 du code du travail** (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2438) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de la commission (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes). Sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 95 de M. Alain Gournac (remplacement du mot "émergents" par le terme "nouveaux"). (p. 2441) : sur l'amendement précité de la commission, se déclare favorable au sous-amendement n° 89 de Mme Nelly Olin (insertion des copropriétés dans le dispositif emplois-jeunes). (p. 2450) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (impossibilité de créer des emplois-jeunes dans le secteur des métiers organisés et régis par les statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale). Difficulté à définir exactement la nature des emplois émergents. (p. 2452) : reprend l'amendement retiré par

Mme Monique ben Guiga n° 61 : instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er** (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - **Art. L. 322-4-19 du code du travail** (aide pour l'emploi des jeunes) (p. 2465, 2466) : caractère contradictoire de ce projet de loi. Se déclare favorable à l'amendement n° 55 de M. Serge Franchis (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans).

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier** [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2570, 2575) : audit sur les finances publiques demandé à la Cour des comptes. Cohérence de la loi de finances initiale. Etat de l'exercice 1997. Plan d'économies du Gouvernement. Amputation des crédits de la défense. Dispositions fiscales ; surtaxation temporaire de l'impôt sur les sociétés. Caractère arbitraire du seuil d'exonération retenu pour les PME. Evolution contraire à l'harmonisation fiscale européenne. Régime fiscal des plus-values réalisées par les entreprises. Modification du régime des acomptes. CODEVI. Vote par le groupe du RPR des amendements de la commission des finances supprimant le volet fiscal de ce projet de loi. - **Art. 1er** (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires) (p. 2590, 2591) : audition par la commission des finances de M. Mario Monti, membre de la Commission de l'Union européenne, sur le thème de l'harmonisation fiscale. Exécution de la loi de finances pour 1997. Déficit de recettes faute de croissance. Effort réussi par le précédent Gouvernement de maîtrise des dépenses publiques. Votera l'amendement de suppression n° 1 de la commission. - **Art. 2** (régime fiscal des cessions d'éléments d'actifs pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (p. 2594, 2595) : votera l'amendement de suppression n° 2 de la commission. - **Après l'art. 5** (p. 2600) : son amendement n° 4 : rapport au Parlement sur l'utilisation d'une partie du produit des CODEVI par les collectivités locales ; adopté. - **Après l'art. 6** (p. 2601, 2602) : son amendement n° 5 : modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés ; adopté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2605, 2606) : vote par le groupe du RPR de ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2627, 2629) : professionnalisation des armées. Esprit de défense. Volontariat. Conséquences financières de la suppression du rendez-vous citoyen. Dissolution des régiments. Exemple de la ville de Compiègne. Votera les amendements proposés par la commission des affaires étrangères.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier - Nouvelle lecture** [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Art. 1er** (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins cinquante millions de francs de chiffre d'affaires) (p. 2855, 2856) : votera l'amendement de suppression n° 2 de la commission. Projet de réduction à 35 heures hebdomadaires de la durée légale du travail : critique l'attitude rigide du Gouvernement. - **Art. 2** (régime fiscal des cessions d'éléments d'actif pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (p. 2859) : contradiction du Gouvernement entre ses objectifs de réalisation de la monnaie unique et ses options fiscales divergentes de celles des partenaires européens de la France. Votera l'amendement de suppression n° 3 de la commission. - **Art. 7** (modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2862, 2863) : son amendement de rétablissement n° 1 ; retiré. - **Art. 8** (report des élections des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance) (p. 2864) : votera cette disposition issue d'un amendement du Gouvernement adopté à l'Assemblée

nationale. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2865, 2866) : votera ce projet de loi modifié par les amendements adoptés par le Sénat.

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants** [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3337, 3338) : propositions de loi ayant valeur d'interpellation. Caractère explosif de certaines situations. Intégration des gens du voyage. Situation inconfortable des élus communaux. Schémas d'accueil départementaux. Vides juridiques. Amendements du Gouvernement. - **Art. 6 (moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier)** - **Art. L. 2213-6-2 du code général des collectivités territoriales (saisine par le maire du tribunal de grande instance afin de faire cesser un stationnement irrégulier)** (p. 3359) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Jean-Claude Peyronnet (qualification de la nature de l'atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3360) : souhait d'un examen rapide de ce texte par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital)** (p. 3476) : se déclare favorable à l'amendement n° 34 de la commission saisie pour avis (réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau prélèvement social sur les revenus du capital). Notion d'épargne populaire. Plans d'assurance vie. Préférence pour une assiette large et un taux faible.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3674, 3677) : bases du projet de budget éloignées de la réalité. Solde de l'exercice 1997. Recettes supplémentaires pour améliorer le solde budgétaire. Absence de relance de la consommation. Hausse des charges réelles du budget. Taux des prélèvements obligatoires. Utilisation de données aléatoires : croissance, taux d'investissement, consommation des ménages. Exportations. Conjoncture des taux d'intérêt. Progression des dépenses d'intervention et des dépenses de fonctionnement. Création des emplois-jeunes. Objectifs de convergence européenne. Dérive concernant les effectifs de la fonction publique. Lien significatif entre la baisse des dépenses publiques et l'accroissement de l'emploi productif. Approuve la position de la majorité de la commission des finances. (p. 3685) : loi Robien. Possibilité de négocier dans l'entreprise.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3730) : son amendement, soutenu par M. Adrien Gouteyron, n° I-149 : réintroduction de la réforme des barèmes de l'impôt sur le revenu ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-4 de la commission. (p. 3740) : se déclare favorable à l'amendement n° I-182 de M. Jacques Machet (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). Caractère antifamilial de ce projet de loi de finances. Groupe d'études sénatorial sur le veuvage. - **Après l'art. 2** (p. 3743) : se déclare opposé à l'amendement n° I-71 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation). (p. 3744) : soutient l'amendement n° I-151 de M. Alain Vasselle (augmentation du nombre de parts pour chaque enfant à charge de sa sixième à sa dix-septième année). (p. 3747) : se déclare opposé à l'amendement n° I-110 de M. René Régnauld (régime fiscal des cotisations

versées aux régimes de retraites à prestations définies). Absence de textes d'application de la loi sur l'épargne-retraite votée en 1997. - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3757) : entreprises de transformation des métaux. (p. 3758, 3759) : son amendement n° I-33 ; rapport du Gouvernement sur les méthodes de valorisation des stocks de matières premières et sur le dispositif de la provision pour fluctuation des cours ; adopté. Se déclare favorable à l'amendement n° I-7 de la commission (lissage sur six ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours). - **Après l'art. 6** (p. 3761, 3762) : son amendement n° I-34 ; méthode de valorisation des stocks dite "dernier entré, premier sorti" ; retiré. Projet de loi sur la normalisation comptable. - **Art. 6 bis (suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement)** (p. 3763) : soutient l'amendement de suppression n° I-153 de M. Alain Gournac. Difficultés financières des entreprises. - **Après l'art. 7** (p. 3767) : son amendement n° I-35 : modification de l'article 209-0A du code général des impôts relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM ; retiré. - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirats de navire)** (p. 3768) : bilan positif de la loi du 5 janvier 1996 sur les quirats. Niche fiscale. Exemple de l'Allemagne. - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3778) : efficacité de cette mesure. Répercussion sur l'emploi. (p. 3780) : soutient l'amendement de suppression n° I-156 de M. Alain Vasselle. - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755)** (p. 3789) : se déclare favorable à l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), ainsi qu'au sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier qui le modifie (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées). - **Art. 9 (précédemment réservé p. 3755) (rétablissement de la réduction d'impôt au titre des frais de scolarité)** (p. 3793) : intervient sur l'amendement de suppression n° I-11 de la commission. - **Avant l'art. 11** (p. 3798) : se déclare opposé à l'amendement n° I-82 de Mme Marie-Claude Beaudeau (baisse du taux réduit de la TVA). Conséquences d'une réduction des taux de la TVA. - **Art. 11 (réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux)** (p. 3801) : soutient l'amendement n° I-159 de M. Gérard Braun (extension de cette disposition aux travaux effectués par les collectivités territoriales sur des biens immobiliers de leur patrimoine en vue de les transformer en logements sociaux). - **Après l'art. 11** (p. 3803) : soutient l'amendement n° I-163 de M. Gérard Braun (extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements non aidés). Amendement d'appel. - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3807) : son amendement n° I-160 : définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11 (suite)** (p. 3829) : son amendement, soutenu par M. Christian de La Malène : n° I-162 : application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers ; retiré. (p. 3835, 3836) : intervient sur l'amendement n° I-143 de M. Georges Berchet (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte et de transport des déchets ménagers). (p. 3837) : son amendement n° I-37 : création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration ; retiré. - **Art. 12 (modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)** (p. 3847) : ses amendements n° I-38 : diminution du coût du carburant sans plomb ; rejeté ; et n° I-39 : augmentation de la taxe sur le gazole ; retiré. - **Après l'art. 12** (p. 3850) : son amendement n° I-40 : modification des circulaires annexées déterminant le mode de calcul de la puissance administrative des véhicules neufs mis en circulation à partir du 1er janvier 1998 ; retiré. - **Art. 13 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3852,

3853) : imposition du patrimoine. Se déclare favorable à l'amendement n° I-15 de la commission (soumission de l'impôt de solidarité sur la fortune aux mêmes règles que les autres impôts). - **Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3858) : situation économique et sociale de l'outre-mer français. (p. 3861) : son amendement n° I-41 : prise en compte des subventions dans la base fiscale ; retiré. (p. 3868, 3869) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement). - **Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques)** (p. 3871, 3872) : dangers du dispositif proposé. Son amendement de suppression n° I-164 ; retiré. (p. 3875, 3876) : intervient sur l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'avoir fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs). - **Art. 16 (plafonnement de l'exonération des produits des titres non cotés détenus dans un plan d'épargne en actions)** (p. 3880) : son amendement de repli n° I-42 ; devenu sans objet. - **Art. 17 (régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation)** (p. 3883) : son amendement de suppression n° I-165 ; adopté. - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3908) : se déclare favorable à l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom). (p. 3915) : reprend l'amendement n° I-133 de M. René Régnault : contribution de 0,4 % versée par les collectivités locales ; retiré. - **Après l'art. 18 septies** (p. 3916) : son amendement n° I-168 : statut fiscal des équipements de traitement des déchets construits par les communes et leurs groupements ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Art. 18 nonies (relèvement du barème de l'imposition forfaitaire annuelle)** (p. 3932) : son amendement de suppression n° I-169, soutenu par M. Christian de La Malène ; retiré. - **Après l'art. 19** (p. 3948) : intervient sur les amendements n° I-57 de M. Jean Pépin et n° I-199 de M. Jean Pourchet sur le même objet (réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois). Situation précaire des industries de transformation. Remise à niveau des ressources du Fonds forestier national. Nécessité d'un financement de substitution. - **Art. 22 (relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés)** (p. 3955) : question sur la réalisation du canal Rhin-Rhône. Poursuite du programme fluvial Seine-Nord. Désenclavement du Massif Central. TGV-Est. - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport)** (p. 3959) : fonctionnement du Fonds national pour le développement du sport. Transparence des crédits. Nécessité d'investigations plus poussées en vue du débat budgétaire de l'année prochaine. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission.

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - En remplacement de M. Emmanuel Hamel, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4275, 4277) : contexte du projet de budget pour l'emploi. Hypothèses économiques. Crédits consacrés au service public de l'emploi. Formation et adaptation des salariés. Politique contractuelle avec les entreprises. Articulation des compétences entre l'Etat et les régions. Formation et conversion. Aide au départ et indemnisation. Formation décentralisée. Formation en alternance. Emplois-jeunes. Demandeurs d'emplois. Contrats initiative-emploi. Allègement des coûts du travail. Complexité d'un budget reflétant l'une des priorités de l'Etat. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4301) : son amendement n° II-24 : réduction des crédits du titre III de 105 millions de francs ; adopté. Réduction des charges sur les bas salaires. - **Titre IV**

(p. 4303, 4304) : son amendement n° II-25 : réduction des crédits du titre IV de 6,224 milliards de francs ; adopté.

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4343, 4444) : évolution des crédits. Absence de département spécifique en charge de la ville dans la nouvelle structure ministérielle. Effort budgétaire en faveur de la politique de la ville. Mise en oeuvre du plan emploi-jeunes. Orientations choisies par le Gouvernement dans ce projet de budget. Achèvement des contrats de ville. Fonctionnement des mécanismes du pacte de relance sur la ville. Législation sur la délinquance des mineurs. Attachement aux zones franches urbaines. (p. 4356) : zones franches urbaines. Compte tenu des amendements adoptés précédemment, invite avec la commission des finances à émettre un vote positif sur ce projet de budget.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4731, 4732) : forte progression des charges de personnel de l'Etat. Poids du glissement vieillissement technicité, GVT. Financement des charges de pensions. Fusion de l'Ecole nationale d'administration et de l'Institut international d'administration publique. Réforme des grandes écoles. Commissariat à la réforme de l'Etat. Fusion de corps administratifs. Réforme de la notation des fonctionnaires. Gestion patrimoniale de l'Etat. Sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction de crédits, la commission des finances propose l'adoption des crédits de la fonction publique pour 1998. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4743) : soutient l'amendement de M. Alain Lambert n° II-68 (réduction des crédits de 276,6 millions de francs). (p. 4744) : maintien nécessaire de l'action sociale interministérielle. Attitude responsable de la majorité sénatoriale. Désaccord avec les choix fiscaux du Gouvernement. - **Titre IV** (p. 4745) : soutient l'amendement de M. Alain Lambert n° II-69 (réduction des crédits de 9,3 millions de francs).

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Art. 50 (création de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise)** (p. 4973) : se déclare favorable à l'amendement n° II-76 de la commission (suppression du régime prévu pour les salariés présents dans l'entreprise depuis moins de trois ans qui seraient imposés au taux de 30 % au lieu de 16 %). - **Après l'art. 50** (p. 4976, 4977) : se déclare favorable à l'amendement n° II-80 de la commission (rétablissement du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). - **Art. 50 bis (abaissement du seuil d'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux)** (p. 4983) : se déclare favorable à l'amendement n° II-81 de la commission (prise en compte des plus-values effectivement encaissées - introduction d'un abattement dans le dispositif actuel). - **Après l'art. 54** (p. 4991, 4992) : votera l'amendement n° II-3 de M. Gérard Larcher (remboursement, à partir de 1999, de la TVA aux collectivités territoriales l'année même de l'investissement réalisé pour installer ou réaliser des équipements collectifs à caractère culturel ou sportif en zone franche urbaine). - **Après l'art. 60** (p. 4997) : soutient l'amendement n° II-102 de M. Joseph Ostermann (reconduction de 1998 à 2000 de la réduction d'impôt pour les dépenses de formation des chefs d'entreprises). (p. 4998) : soutient l'amendement n° II-95 de M. Gérard César (coûts induits par la mise aux normes des exploitations

viticoles pour la gestion de leurs effluents). (p. 4999, 5000) : soutient l'amendement n° II-96 de M. Alain Pluchet (déduction pour investissement dans les exploitations agricoles). (p. 5001) : soutient l'amendement n° II-97 de M. Gérard César (déduction pour investissement dans les exploitations agricoles). - Art. 56 (précédemment réservé) (renforcement du dispositif des amendes fiscales) (p. 5007) : se déclare favorable à l'amendement n° II-84 de la commission (limitation de cette communication aux seules pièces directement liées aux opérations contrôlées). - Après l'art. 61 (p. 5009) : soutient l'amendement n° II-94 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice du plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux entreprises qui exercent une activité de négoce de produits de la mer, à l'instar des entreprises de négoce de produits agricoles). - Après l'art. 61 ter (p. 5010) : son amendement n° II-100 : exonération du paiement de la taxe d'habitation à compter de 1999 des étudiants logés par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS ; adopté. (p. 5013) : son amendement n° II-98 : taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; adopté.

- Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Après l'art. 61 quinquies (p. 5030) : son amendement n° II-99 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement des collectivités locales pour la construction d'usines d'incinération des ordures ménagères quelle que soit la part des recettes de valorisation des déchets dans le chiffre d'affaires de ces usines ; adopté. (p. 5034) : soutient l'amendement n° II-140 de M. Claude. Belot (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique).

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances - Discussion générale (p. 5168, 5171) : conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, tenue le 10 octobre 1997. Diminution du temps de travail sans baisse de rémunération des salariés : examen nécessaire des conséquences sur le salaire minimum, le statut et la rémunération des heures supplémentaires, la fonction publique et le financement de la sécurité sociale. Approche critique des responsables des syndicats de salariés et des organismes de sécurité sociale. Coût budgétaire de l'aide à la réduction négociée du temps de travail. Adaptation des entreprises de services et des PME. Compétitivité des entreprises. Recevabilité de la proposition de résolution dont il demande l'adoption au Sénat. - Question préalable (p. 5179, 5180) : s'oppose à la motion n° I de M. Guy Fischer, tendant à opposer la question préalable. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5194) : demande l'adoption de cette proposition de résolution.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5254, 5255) : contexte économique de l'exécution budgétaire. Comparaison avec l'exécution du budget de 1988. Consommation des crédits gelés par l'ancien gouvernement. Fiscalité supplémentaire sur les entreprises. Variable d'ajustement. Inquiétude relative à la défense et à la force nucléaire stratégique. (p. 5256, 5257) : "trésorerie dormante" dans le domaine militaire. Exonération de taxe professionnelle pour certains matériels de transport. Moyens supplémentaires accordés aux entreprises publiques. Fiscalité de l'épargne. Convergence européenne. Avec le groupe du RPR, se prononcera sur le projet de loi de finances rectificative en fonction des amendements retenus. - Art. 4 (prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social) (p. 5265) : dégradation de la situation financière de nombreux locataires. - Art. 5 (prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI) (p. 5269) : se déclare favorable

aux amendements de suppression n° 6 de la commission et n° 26 de Mme Marie-Claude Beauveau. Rôle de l'INPI. - Après l'art. 16 (p. 5286, 5287) : situation économique des entraîneurs de chevaux de course. Conséquences de l'option fiscale sur les charges sociales des exploitations équine. - Après l'art. 17 (p. 5290) : soutient les amendements de M. Joseph Ostermann n° 28 (regroupement de professionnels libéraux au sein d'une société d'exercice libéral non soumise à l'impôt sur les sociétés) et n° 29 (suppression d'une distorsion fiscale liée au décalage entre l'exercice de calcul des cotisations sociales et l'exercice d'imputation de ces cotisations). - Art. 19 (aménagement du régime des fonds communs de placement dans l'innovation) (p. 5293) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (extension aux fonds d'épargne retraite créés par la loi du 25 mars 1997). - Art. 21 (modification du régime fiscal applicable aux biocarburants) (p. 5296) : son amendement n° 30 ; retiré au profit de l'amendement n° 11 de la commission sur le même objet (maintien de l'obligation pour les opérateurs de biocarburants de justifier toute mise à la consommation inférieure à une quantité prévue par agrément). - Après l'art. 27 quater (p. 5308) : son amendement n° 36 : situation des sociétés de personnes, dont certaines parts sociales font l'objet d'un démembrement de propriété ; retiré. - Art. 28 (validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes) (p. 5312) : avis du Conseil d'Etat. Continuité des positions du Sénat. Mission de l'Etat de sécurité sur les autoroutes. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission.

- Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] - (18 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5416) : débat sur la nationalité et donc sur la nation. Souveraineté nationale. Spécificité du débat concernant la nationalité à côté du débat sur l'immigration. (p. 5417) : définition de la nationalité comme un acte d'adhésion volontaire à un patrimoine vivant. Jugement souverain du peuple français.

MARQUÈS (René), sénateur (Pyrénées-Orientales) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 67 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2799). - Ministère : Fonction publique - *Parution du décret organisant la carrière des directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des conseils régionaux et généraux* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3047) - Fonction publique territoriale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 575, 576) : situation de l'immigration irrégulière dans le département des Pyrénées-Orientales. Souscrit à ce projet de loi. Passage irrégulier des frontières. Rapprochement entre les services de police de la France et de l'Espagne. Pouvoir attractif de la France sur les immigrés. Séjour des clandestins. Délinquance. Attribution des aides sociales et humanitaires. (p. 577, 578) : contrôles d'identité. Autorité judiciaire. Traitement pénal des infractions d'entrée et de séjour irréguliers. Organisation de l'anonymat des étrangers clandestins. Rôle de la Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins, DICCILEC. Rétention administrative. Mesures d'éloignement.

MARTIN (Pierre), sénateur (Somme) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2937, 2939) : importance particulière de l'éducation nationale pour les collectivités locales. Volonté affichée de dégraisser les effectifs de l'éducation nationale. Titularisation de maîtres auxiliaires et créations d'emplois. Persistance d'incohérences dans la gestion des personnels enseignants. Recrudescence de l'illétrisme et de l'échec scolaire. Création d'un fonds pour les cantines scolaires. Remise en cause injustifiée de la carte scolaire. Question sur l'efficacité des moratoires de fermeture de classes dans la lutte contre la désertification rurale. Nécessaire adaptation de l'enseignement aux évolutions de la technologie, de la démographie et du territoire. Transformation possible des écoles fermées en espaces d'animation. Aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune. Réintroduction, dès la maternelle, de cours de morale et de civisme. Question sur l'application du plan "emplois-jeunes" dans l'éducation nationale. Question sur le financement des projets du ministre.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4072, 4073) : évolution des crédits. Morale et éducation civique. Réorganisation scolaire nécessaire en zone rurale. Emplois-jeunes : durée du service et rémunération ; titularisation prévisible à l'issue du contrat de cinq ans.

MASSERET (Jean-Pierre), sénateur (Moselle) SOC.

Cessation de son mandat de sénateur le 4 juillet 1997 (JO Lois et décrets du 6 juillet 1997).

puis, *Secrétaire d'Etat aux anciens combattants* dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

En qualité de Secrétaire d'Etat aux anciens combattants

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (12 juin 1997) (p. 2014) : remercie M. Ivan Renar pour ses encouragements et précise qu'une déclaration de politique générale sera lue au Sénat le 19 juin 1997.

- **Proposition de loi relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944 [n° 0040 (97-98)]** - (22 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2908) : remercie M. Badinter de son initiative et les autres sénateurs de leur appui. Devoir de mémoire. Soutien du Gouvernement et reprise à son compte de cette proposition de loi. Groupe de travail composé d'historiens. Financement du monument. - **Sur l'ensemble** (p. 2909) : se félicite de l'adoption à l'unanimité de l'article 1er par le Sénat. Imputation des dépenses au budget des anciens combattants.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

*Deuxième partie :***Anciens combattants**

- (6 décembre 1997) (p. 4831, 4832) : rapport constant. Situation des plus grands invalides. Forclusion pour l'obtention de la carte de combattant volontaire de la Résistance. Ouverture des archives d'Arolsen. Haut conseil de la mémoire combattante. Reversement de la retraite du combattant. Département ministériel des anciens combattants. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Devoir de mémoire. Journée civique. (p. 4833, 4834) : crédits de la mémoire. Carte du combattant d'Afrique du Nord : accord du 22 octobre 1996 ; durée du séjour en Algérie ; soldats ayant servi en Tunisie et au Maroc. Cas particulier de l'Alsace-Moselle. "Décristallisation" des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises. Retraite anticipée. Retraite mutualiste. Service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. ONAC. - **Examen des crédits - Avant l'art. 62 ter** (p. 4836) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements portant sur le même objet n° II-129 de M. Robert Pagès et n° II-143 de M. Charles Descours (modification dans le décompte des points nécessaires à l'obtention de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord). - **Art. 62 ter (prise en compte de la durée du service en Algérie pour l'attribution de la carte du combattant)** (p. 4837, 4838) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements identiques n° II-53 de M. Jean-Marc Pastor et n° II-128 de M. Robert Pagès (extension de l'attribution de cette carte aux soldats ayant servi au Maroc et en Tunisie) ainsi qu'à l'amendement n° II-127 de M. Robert Pagès (diminution de la durée du service). S'engage à étudier le problème. - **Après l'art. 62 ter** : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° II-130 de M. Robert Pagès (attribution du titre de reconnaissance de la nation). Considérations financières. N'a pas encore pris de position sur cette question.

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des finances.

Délégué titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1543, 1544) : construction européenne. Union de l'Europe occidentale. Evolution de l'OTAN. Identité européenne de défense et de sécurité. Situation de l'Albanie. Principe de la souveraineté nationale. Modèle social européen. Passage à la monnaie unique. Négociations de la Conférence intergouvernementale. (p. 1545, 1547) : emploi des jeunes. Pacte de solidarité et de croissance. Banque centrale européenne. Légitimité des institutions européennes. Conseil de l'Europe. Augmentation des charges des salariés européens. Vision socialiste de l'Europe.

MASSION (Marc), sénateur (Seine-Maritime) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997) ; puis secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 16 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - IV - Mer - Ports maritimes [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 26] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Deuxième lecture** [n° 0179 (96-97)] - (30 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 455) : texte ne concernant qu'une très petite partie de la population salariée. Régime collectif de retraite d'entreprise géré par les partenaires sociaux. (p. 456) : problème posé par la constitution de réserves importantes. Place donnée aux salariés et à leurs représentants. Renforcement des prérogatives des assureurs face aux assurés. Modification du système de protection

sociale par la réduction importante de la place des régimes obligatoires. (p. 457) : le groupe socialiste affirme son opposition déterminée à cette proposition de loi. Saisine du Conseil constitutionnel. - **Art. 1er (adhésion aux plans d'épargne retraite)** (p. 468) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 1 de la commission (possibilité d'adhésion individuelle dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi), ainsi qu'au sous-amendement n° 64 du Gouvernement le modifiant (possibilité d'adhésion individuelle à défaut d'intervention d'un accord interprofessionnel national ou d'une décision unilatérale couvrant l'ensemble des salariés définis dans le champ d'épargne retraite). Limitation dans le temps des négociations salariales. - **Art. 2 (modalités de sortie des plans d'épargne retraite)** (p. 470) : son amendement n° 15 : principe d'une revalorisation régulière des rentes servies ; rejeté. (p. 471) : son amendement n° 16 : faculté de versement d'une rente aux enfants à charge de l'adhérent décédé ; rejeté. (p. 473) : son amendement n° 17 ; réversion au bénéfice des ex-conjoints divorcés ; rejeté. - **Art. 6 (modalités de souscription d'un plan d'épargne retraite)** (p. 474) : son amendement n° 18 : absence de discrimination entre les salariés et entre les hommes et les femmes ; rejeté. (p. 475) : son amendement n° 19 : suppression de la possibilité de déroger à un accord de branche dans un sens moins favorable aux salariés par voie d'accord d'entreprise ; rejeté. (p. 477) : son amendement n° 20 : possibilité pour la souscription de résulter d'une décision du comité d'entreprise ; rejeté. (p. 480, 481) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (mise en place d'un fonds d'épargne retraite par décision unilatérale de l'employeur dans un délai d'un an à défaut d'accord). (p. 481) : son amendement n° 21 : limitation à un seul plan d'épargne retraite par salarié ; rejeté. Crainte de cumuls d'avantages fiscaux ou sociaux. - **Art. 8 (transférabilité des droits acquis par les salariés)** (p. 485, 486) ; son amendement n° 26 : faculté pour l'adhérent de demander tous les dix ans le transfert intégral des droits acquis sur un autre plan d'épargne retraite ; rejeté. Sur l'amendement n° 5 de la commission (possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits sur un autre plan tous les dix ans), son sous-amendement n° 25 : possibilité pour l'adhérent de demander le transfert de ses droits chaque année ; rejeté. - **Art. 10 (agrément des fonds d'épargne retraite)** (p. 489) : son amendement n° 28 ; avis conforme de la commission de contrôle des fonds d'épargne retraite ; rejeté. - **Art. 11 ter (obligations déontologiques pesant sur les gestionnaires et les garants des actifs des plans d'épargne retraite)** (p. 493) : son amendement n° 29 : principes de prudence et d'équité entre les générations d'assurés ; devenu sans objet. - **Art. 14 (composition des comités de surveillance des plans d'épargne retraite)** (p. 494) : son amendement n° 30 : attributions des comités de surveillance ; rejeté. - **Art. 16 (pouvoirs des comités de surveillance)** (p. 496) : son amendement n° 31 : définition du champ des opérations pouvant donner lieu à la désignation d'un expert en justice ; retiré. - **Art. 17 bis (contrôle des fonds d'épargne retraite)** (p. 497) : son amendement n° 33 ; problème du double emploi des fonds propres entre une société mère et sa filiale ; rejeté. - **Art. 17 quater (obligations des membres de la commission commune chargée du contrôle des fonds d'épargne retraite)** (p. 498) : son amendement n° 34 : application de ces dispositions aux fonctionnaires et agents de l'Etat ; rejeté. - **Art. 19 (information des adhérents)** ; son amendement de précision n° 35 ; rejeté. (p. 499) : son amendement n° 36 : information des salariés sur l'existence d'un plan d'épargne retraite dans l'entreprise ; rejeté. (p. 500) : ses amendements n° 37 : état récapitulatif le montant annuel des différents abondements selon les catégories de salariés ; et n° 38 : information des adhérents à un fonds d'épargne retraite ; rejetés. - **Art. 19 bis (droit d'information du comité de surveillance - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 501) : sur l'amendement n° 9 de la commission (rétablissement de l'article - obtention d'informations par le comité de surveillance auprès des commissaires aux comptes, secret professionnel), son sous-amendement n° 32 : obtention d'informations auprès des actuaires du fonds ; adopté. - **Après l'art. 30** (p. 502, 503) :

son amendement n° 40 : soumission à l'impôt sur le revenu des cotisations de régimes de retraite dits "à prestations définies" profitant aux salariés aux revenus les plus élevés ; rejeté. - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 505) : son amendement n° 14 : modification de cet intitulé comme suit "Proposition de loi créant les plans de capitalisation financière" ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 507) : effets négatifs de cette proposition de loi. Problème de la relance de la consommation. Risques encourus par les assurés. Le groupe socialiste votera contre cette proposition de loi.

- **Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)]** - (6 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3334) : perception de la TVA au lieu d'établissement du preneur. Passage au régime définitif de TVA. Le groupe socialiste votera la résolution adoptée par la commission des finances.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) (p. 3708, 3709) : fraude fiscale. Effet incitatif de l'évasion fiscale légale. Résultats du contrôle fiscal. Insuffisance du taux de recouvrement et des poursuites pénales. Périodicité des contrôles. Fraude générée par le système de TVA intracommunautaire ; douanes ; règles européennes ; rapports avec la Direction générale des impôts. Prévention de la fraude par l'instruction civique à l'école.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 17 (régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation)** (p. 3882, 3883) : exonération des petits épargnants. Contrats à primes périodiques. Exonération des droits de succession. Soutient l'amendement n° I-126 de M. Gérard Roujas (justification de l'encaissement effectif des sommes versées avant la date de la réforme). - **Après l'art. 17** (p. 3886) : soutient l'amendement n° I-127 de M. René Régnauld (plafonnement de l'exonération des droits de succession sur les contrats de l'assurance-vie).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 septies (suite)** (p. 3929) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° I-136 (attribution de la dotation globale d'équipement aux communes de plus de 20 000 habitants recevant la dotation de solidarité urbaine). - **Art. 18 terdecies (droits d'enregistrement)** (p. 3936) : soutient l'amendement de M. René Régnauld n° I-138 (réduction des frais acquittés lors de la création d'une petite entreprise).

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4609) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-62 de la commission.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) - **Rapporteur spécial de la commission des finances pour les ports maritimes** (p. 4628, 4629) : déclin de l'activité des ports français. Evolution des crédits. Coup d'arrêt au désengagement de l'Etat. Urgence d'une réforme portuaire. Desserte routière et ferroviaire. Insertion des ports français dans le nouveau réseau urbain de fret ferroviaire. Concurrence des ports de Rotterdam et d'Anvers, bénéficiant de soutiens publics importants et de projets cohérents d'intégration européenne. Programme européen "Douane 2000" ; lutte contre les distorsions de concurrence en Europe. Demande l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 66 (suppression de l'exonération de cotisations d'assurance maladie-maternité instituée par l'article 37 de la loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle)** (p. 5070) : se déclare opposé à l'amendement n° II-92 de la commission (maintien de l'exonération de 30 % des cotisations d'assurance maladie dont bénéficient les travailleurs non salariés non agricoles créant ou reprenant une entreprise lorsque leur revenu n'excède pas 40 % du plafond de la sécurité sociale).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Discussion générale** (5252, 5254) : déficit public. Audit budgétaire apparaît la dérive des comptes. Mesures gouvernementales visant à réduire le déficit de l'Etat. Compensation des pertes de recettes fiscales. Stricte maîtrise des dépenses. Ouvertures de crédits. Bonne gestion des dépenses et des recettes. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de loi de finances rectificative. - **Art. 4 (prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social)** (p. 5265) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (affectation de la recette tirée de la contribution sur le supplément de loyer de solidarité à la Caisse de garantie du logement social). Nécessaire réforme du financement de la Caisse de garantie du logement social. - **Art. 5 (prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI)** (p. 5269) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 6 de la commission et n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudeau. - **Après l'art. 16** (p. 5288) : soutient l'amendement n° 18 de M. Michel Sergent (exonération d'impôt sur le revenu des primes à la performance attribuées par l'Etat aux sportifs médaillés des jeux olympiques d'hiver de 1998). - **Art. 24 (taxe sur les services de télévision)** (p. 5300) : importance du soutien à l'industrie française de programmes. Insuffisance des moyens de la section audiovisuelle. Extension indispensable à l'ensemble des services de la taxe alimentant le compte de soutien. Avec le groupe socialiste, votera l'article 24. - **Après l'art. 24** (p. 5304) : amendement du groupe socialiste sur le même objet que l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Amoudry (autonomie financière des télévisions locales), déposé lors de l'examen du projet de loi de finances pour 1998. Attente du projet de loi sur l'audiovisuel. - **Art. 26 (relèvement du seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité)** (p. 5305) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (déductibilité de l'assiette de la contribution de solidarité en faveur de la fraction de CSG affectée au financement de l'assurance maladie).

MASSON (Paul), sénateur (Loiret) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge titulaire de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

DÉPÔTS

Avis, déposé au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 152 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0174 (96-97)] (14 janvier 1997) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur : le projet de loi [n° 165 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses dispositions relatives à l'immigration ; les propositions de loi de M. Serge Mathieu [n° 86 (95-96)] relative à la polygamie ; [n° 451 (95-96)] relative au certificat d'hébergement ; [n° 41 (96-97)] relative au délai de rétention administrative ; la proposition de loi [n° 29 (96-97)] de M. Christian Demuynck tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ; la proposition de loi [n° 96 (96-97)] de MM. Bernard Plasaït et plusieurs de ses collègues tendant à renforcer les moyens de contrôle des certificats d'hébergement. [n° 0200 (96-97)] (30 janvier 1997) - Etrangers.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 236 (96-97)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0243 (96-97)] (6 mars 1997) - Etrangers.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0277 (96-97)] (20 mars 1997) - Etrangers.

Avis, déposé, au nom de la commission des lois sur : 1°) le projet de loi [n° 363 (96-97)] autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) ; 2°) le projet de loi [n° 364 (96-97)] autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0024 (97-98)] (9 octobre 1997) - Traités et conventions.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, sur l'intégration de Schengen dans l'Union européenne [n° 0053 (97-98)] (28 octobre 1997) - Union européenne.

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation -

Police et sécurité [n° 0090 (97-98), tome 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2075). - Ministère : Intérieur - *Circulaire sur l'immigration* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2075) - Immigration

Questions orales sans débat :

n° 32 (JO Débats du 19 septembre 1997) (p. 2237). - Ministère : Santé - *Situation à l'hôpital de Pithiviers* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2740) - Hôpitaux

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)]** - (14 janvier 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 35) : coût financier du travail illégal. Evolution quantitative et qualitative du travail clandestin. Cas du travail illégal à domicile. Formulation "travail clandestin". Immigration clandestine. (p. 36) : travail clandestin des agents publics. Interrogation sur les intentions du Gouvernement quant à la prévention du cumul d'emplois par les agents publics. Emet un avis favorable sur ce projet de loi sous réserve de ses amendements.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** (p. 67) : son amendement n° 47 : mise en place de la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale ; adopté. - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé)** (p. 68) : son amendement n° 48 : caractère intentionnel du délit ; adopté. - **Art. 3 bis (responsabilité solidaire en cas d'emploi d'étrangers sans titre de travail)** (p. 73, 74) : son amendement n° 49 : exception à cette règle de solidarité en cas de contrat à usage personnel conclu par une personne physique ; adopté. Difficulté pour un particulier de s'assurer que tous les salariés étrangers du cocontractant sont titulaires d'un titre de travail. - **Art. 4 (compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 78) : son amendement rédactionnel n° 50 ; adopté. (p. 79, 80) : son amendement n° 51 : suppression des magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes de la liste des agents habilités à opérer des contrôles ; adopté. - **Art. 6 terdecies (extension des pouvoirs des conseillers-rapporteurs des conseils de prud'hommes)** (p. 87) : son amendement n° 52 : obligation pour les agents chargés du contrôle en matière de travail dissimulé de communiquer aux conseillers-rapporteurs les documents qu'ils détiennent ; adopté. - **Art. 7 ter (prise en charge des frais d'éloignement par l'employeur d'un travailleur étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 89) : son amendement de suppression n° 53 ; adopté. - **Art. 8 (peine complémentaire de privation des droits civiques et civils)** (p. 90) : son amendement n° 54 : rétablissement de la mention de l'interdiction des droits de famille ; adopté. (p. 91) : peine ne concernant que les employeurs. Maintien de la possibilité d'être tuteur ou curateur de ses propres enfants.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 543, 545) : modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Lois de 1993. Travail des forces de police et de gendarmerie. Rappel de principes fondamentaux. Application des mesures d'éloignement. Objectif de clarification de ce projet de loi. Rapports de l'Assemblée nationale. Relevés d'empreintes digitales. Certificats

d'hébergement. Déclaration par l'hébergeant au maire de sa commune du départ de l'étranger résidant chez lui. Observations formulées par l'Association des maires de France. Rôle du maire. Mesures d'éloignement des étrangers en situation irrégulière. (p. 546, 547) : rétenue administrative. Avis du Conseil constitutionnel. Titre de séjour accordé à certaines catégories d'étrangers. Complexité de la législation française. Comparaison avec les autres pays européens. "Ajustement" de l'ordonnance de 1945.

- Suite de la discussion - (5 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Exception d'irrecevabilité (p. 608, 609) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Guy Allouche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Conditions d'entrée des étrangers en France. - Question préalable (p. 613) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. - Avant l'art. 1er (p. 617) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 152 (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité), n° 153 (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France), n° 154 (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil), n° 155 (abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité), n° 156 (abrogation de la loi du 27 décembre 1994 ayant pour objet l'extension des zones d'attente aux gares ferroviaires ouvertes au trafic international) et n° 157 (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports). (p. 623) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 158 (rappel de certains principes fondamentaux), n° 159 (annulation des dettes des pays les moins avancés et taxation des opérations réalisées sur le marché monétaire), n° 160 (rapport du Gouvernement au Parlement l'informant des initiatives prises par la France pour obtenir l'annulation des dettes des pays les moins avancés) et n° 161 (taxation des opérations de délocalisation d'entreprises au profit du développement économique). - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 628, 630) : position du Conseil constitutionnel sur les certificats d'hébergement. Comparaison avec les autres pays européens. Pouvoir des maires et contrôle hiérarchique des préfets. (p. 633) : son amendement n° 9 : nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article ; adopté. Caractère naturel de cette démarche auprès de l'autorité municipale. Démantèlement de réseaux organisés. (p. 636) : son amendement n° 10 : prise en considération de la bonne foi de l'hébergeant ; adopté. (p. 640) : sur son amendement n° 9 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 51 du Gouvernement. (p. 646, 647) : s'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 103 de coordination, n° 104 (application deux ans après l'entrée en vigueur de cette loi des dispositions relatives au refus du maire de viser un certificat d'hébergement), et n° 105 (obligation de motiver la décision de refus de viser un certificat d'hébergement), ainsi qu'à l'amendement n° 163 de M. Robert Pagès (suppression dans deux cas de la possibilité pour un maire de refuser de viser un certificat d'hébergement). (p. 648, 649) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Guy Allouche (décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines). Procédure administrative. Instruction du Gouvernement aux préfets. (p. 650, 651) : s'oppose à l'amendement n° 164 de M. Robert Pagès (délai d'un mois pour prendre les décisions de délivrance d'un certificat d'hébergement et motivation en cas de refus), ainsi qu'aux amendements identiques n° 107 de M. Guy Allouche et n° 165 de M. Robert Pagès (suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants). (p. 654) : s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Guy Allouche (possibilité de saisir le président du tribunal administratif d'un recours en annulation de décision en cas de refus par le maire de viser le certificat d'hébergement). - Après l'art. 1er (p. 657) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). Instruction du ministre des

affaires étrangères aux consulats. - Demande de réserve (p. 659) : demande la réserve de l'article 2 jusqu'après l'examen de l'article 10 ; réserve ordonnée. - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 663) : s'oppose aux amendements de suppression n° 62 de M. Robert Pagès, n° 111 de M. Guy Allouche et n° 196 de Mme Joëlle Dusseau. - Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage) (p. 667, 668) : son amendement n° 11 : suppression des mots "lors de la sortie du territoire" relatifs à la restitution du passeport ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 112 de M. Guy Allouche et n° 166 de M. Robert Pagès, ainsi qu'aux amendements de repli n° 113 de M. Guy Allouche et n° 167 de M. Robert Pagès. - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen) (p. 673, 676) : son amendement n° 12 : limite de la visite des véhicules au temps strictement nécessaire ; adopté. Mort de dix-huit Sri Lankais. S'oppose aux amendements de suppression n° 114 de M. Guy Allouche et n° 168 de M. Robert Pagès. Décisions du Conseil constitutionnel. S'oppose aux amendements de M. Michel Caldaguès n° 42 (visite sommaire des voitures particulières) et n° 43 (allongement du délai d'immobilisation du véhicule), ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche n° 115 (diminution du délai d'immobilisation du véhicule), n° 116 (possibilité pour le procureur de la République de mettre fin à tout moment à cette immobilisation) et n° 117 (autorisation pour le conducteur ou les passagers immobilisés de prévenir leur employeur et leur famille). - Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales) (p. 678, 679) : son amendement n° 13 : limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers en situation irrégulière, à ceux qui demandent la délivrance d'un titre de séjour et à ceux qui font l'objet d'une mesure d'éloignement ; adopté. Exclusion de cette disposition des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, ainsi que des simples touristes. Absence de référence à la notion de visa. Son amendement n° 14 : habilitation des personnes ayant accès aux fichiers ; adopté. Intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. (p. 680, 681) : rectification de son amendement n° 14 précité. S'oppose à l'amendement de suppression n° 169 de M. Robert Pagès, ainsi qu'à l'amendement n° 118 de M. Guy Allouche (limitation du champ d'application de cette disposition aux étrangers sollicitant la délivrance d'un titre de séjour).

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Art. 3 bis (retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail) (p. 701) : lutte contre les employeurs de main-d'oeuvre clandestine. S'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Robert Pagès, n° 119 de M. Guy Allouche et n° 197 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 120 de M. Guy Allouche. - Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail) (p. 705) : s'oppose aux amendements de suppression n° 64 de M. Robert Pagès, n° 121 de M. Guy Allouche et n° 198 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 122 de M. Guy Allouche. - Avant l'art. 4 (p. 707) : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. Alain Vasselle (attribution d'une carte spéciale d'identification à l'étranger résidant habituellement en France depuis plus de quinze ans), et au sous-amendement n° 214 de M. Michel Caldaguès (information du Parlement sur le nombre de bénéficiaires de cette disposition) qui le modifie. Solution intermédiaire. Ambiguïté de cette démarche. - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 718, 719) : son amendement n° 15 : nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article relatif aux étrangers mineurs obligés de justifier l'impossibilité de

poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine; adopté. Sur ce dernier, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Pagès n° 212 et n° 213. Atténuation de la charge de la preuve. (p. 720): son amendement n° 16: attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans; adopté. (p. 723): son amendement n° 17: diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger; adopté. Rétablissement du texte initial de ce projet de loi. (p. 734, 735): ses amendements n° 18, rédactionnel, n° 19: obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers titulaires d'une rente d'accident de travail ou de maladie professionnelle servie par un organisme français; et n° 20: obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers ayant obtenu le statut d'apatride; adoptés. (p. 736, 737): s'oppose à l'amendement de suppression n° 199 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'aux amendements n° 3 de M. André Diligent (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables) et n° 170 de M. Robert Pagès (délivrance d'une carte de résident valable pour dix ans à la place d'une carte de séjour temporaire). S'oppose également aux amendements de M. Guy Allouche n° 123 (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables vivant en France depuis quinze ans), n° 124 (insertion du mot "grave" relatif à la menace pour l'ordre public) et n° 125 (suppression de l'obligation pour les étrangers mineurs de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine). Estime satisfaits les amendements analogues n° 4 de M. Jean-Jacques Hyst et n° 126 de M. Guy Allouche (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans) par son amendement n° 16 précité. S'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 127 (suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger), n° 128 (définition des conditions d'attribution de la carte de séjour temporaire au père ou à la mère d'un enfant français) et n° 129 (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les parents d'enfants nés en France et y résidant effectivement), ainsi qu'aux amendements de M. Robert Pagès n° 174 (réduction de la durée du mariage à six mois pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger), n° 175 (suppression de la condition d'entrée régulière en France pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger), n° 176 (attribution d'une carte de séjour temporaire à l'étranger père ou mère d'un enfant français de moins de dix-huit ans), n° 177 (caractère alternatif des conditions pour la délivrance d'un titre de séjour aux étrangers parents d'enfants français) et n° 178 (prise en compte du concubinage pour l'obtention d'un titre de séjour temporaire). Estime satisfait l'amendement n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger), par son amendement identique n° 17 précité. S'oppose à l'amendement n° 130 de M. Guy Allouche (obtention d'un titre de séjour temporaire pour les étrangers atteints d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France, ainsi que pour les étrangers victimes de persécution de la part d'un groupe sans lien avec un Etat). Intervention des préfets pour les cas particuliers. Statut de réfugié. Possibilité de donner asile aux victimes de persécution. S'oppose également à l'amendement n° 179 de M. Robert Pagès (obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France). - **Après l'art. 4 (p. 747)**: s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Robert Pagès (modification des conditions de délivrance de la carte de résident). - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident) (p. 749, 750)**: son amendement n° 21: renouvellement de la carte de résident subordonné à la condition de conservation par l'étranger de sa résidence habituelle en France; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 65 de M. Robert Pagès et n° 131 de M. Guy Allouche. Administration française. - **Art. 4 ter (péremption de la carte de résident) (p. 751)**: son amendement de suppression n° 22; adopté. - **Art. 5 (suppression de la**

commission départementale du séjour des étrangers) (p. 753): s'oppose aux amendements de suppression n° 67 de M. Robert Pagès et n° 134 de M. Guy Allouche, ainsi qu'à l'amendement n° 135 de M. Guy Allouche (restitution des compétences perdues de cette commission). - **Après l'art. 5 ou avant l'art. 6 (p. 755)**: s'oppose aux amendements n° 78 de M. Jean-Jacques Robert (prise en charge des frais afférents à la procédure d'éloignement d'un étranger en situation irrégulière par la personne qui l'aura introduit en France) et n° 181 de M. Robert Pagès (sanction pour toute personne ayant aidé dans un but lucratif à l'entrée ou au séjour irrégulier d'un étranger en France). - **Après l'art. 6 (p. 756, 758)**: s'oppose aux amendements n° 137 de M. Guy Allouche (augmentation du délai de recours administratif contre un arrêté de reconduite à la frontière), n° 45 de M. Michel Caldagès (possibilité de reconduite à la frontière d'un étranger mineur) et n° 182 de M. Robert Pagès (impossibilité de prendre une mesure de reconduite à la frontière à l'encontre d'un étranger atteint d'une pathologie grave). - **Art. 6 bis (modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement) (p. 758)**: son amendement de suppression n° 23; adopté. - **Art. 6 ter (regroupement familial) (p. 759, 760)**: son amendement de suppression n° 24; adopté. Amendement de l'Assemblée nationale. Echec au regroupement polygamique. Présomption de fraude. Estime les amendements de suppression n° 69 de M. Robert Pagès et n° 139 de M. Guy Allouche satisfaits par son amendement de suppression n° 24 précité. - **Après l'art. 6 ter (p. 760)**: s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages "de complaisance"). - **Art. 7 (recours abusif aux procédures d'asile) (p. 761)**: son amendement n° 25: insertion du mot "frauduleuse" relatif à la présentation de plusieurs demandes d'asile; adopté. Arrêt du Conseil d'Etat de 1996. S'oppose à l'amendement de suppression n° 140 de M. Guy Allouche. - **Après l'art. 7 (p. 764)**: s'oppose aux amendements n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat) et n° 187 de M. Robert Pagès (attribution du droit d'asile aux personnes victimes de l'action de certains groupes). Pouvoir régulier d'accorder l'asile territorial. (p. 766, 767): s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 188 (convocation de l'étranger demandant un statut de réfugié dès la réception de sa demande) et n° 189 (accès à l'aide juridique pour les étrangers à l'occasion d'un recours devant la commission de recours des réfugiés). - **Art. 7 bis (interdiction administrative du territoire dans le cadre de la réadmission) (p. 768)**: s'oppose aux amendements de suppression n° 70 de M. Robert Pagès et n° 142 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative) (p. 772)**: ses amendements rédactionnels n° 26, n° 27, n° 28 et n° 29; adoptés. (p. 773): ses amendements rédactionnels n° 30, n° 211 et n° 31; adoptés. Son amendement n° 32: nouvelle rédaction du paragraphe 4 relatif à la demande de recours suspensif à titre exceptionnel; adopté après modification par les sous-amendements identiques n° 58 de M. Alain Gournac et n° 81 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (suppression du caractère exceptionnel). Absence de garantie d'une représentation effective de l'intéressé. (p. 774, 777): son amendement n° 33: suppression de la transmission du dossier au procureur de la République par le préfet en cas de refus de l'étranger de se soumettre ou de communiquer les documents nécessaires; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 71 de M. Robert Pagès et n° 143 de M. Guy Allouche. Visite des centres de rétention de Nice et de Marseille. S'oppose à l'amendement n° 144 de M. Guy Allouche (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 58 de M. Alain Gournac et n° 81 de M. Charles Ceccaldi-Raynaud (suppression du caractère exceptionnel), déposés sur son amendement n° 32 précité. - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident) (p. 779)**: s'oppose aux amendements de suppression n° 72 de M. Robert Pagès et n° 145 de M. Guy Allouche. - **Art. 8 ter (coordination) (p. 780)**: s'oppose à l'amendement de

suppression n° 146 de M. Guy Allouche. - **Art. 9 A (départ de l'interdiction judiciaire du territoire)** S'oppose à l'amendement de suppression n° 73 de M. Robert Pagès. - **Art. 9 (extension du champ d'application de la réclusion judiciaire)** (p. 781) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 74 de M. Robert Pagès. - **Art. 9 bis (contrôles d'identité en Guyane)** (p. 782) : ses amendements rédactionnels n° 34 et n° 35 ; adoptés. S'oppose à l'amendement de suppression n° 75 de M. Robert Pagès. Importance du nombre des étrangers en situation irrégulière. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 785) : son amendement n° 36 : suppression de la possibilité de visites et de contrôles d'identité dans les locaux mixtes, à usage professionnel et d'habitation ; adopté. S'oppose aux amendements de suppression n° 76 de M. Robert Pagès et n° 148 de M. Guy Allouche. Sur les amendements de M. Guy Allouche, estime satisfait le n° 149 par son amendement identique n° 36 précité et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 150 (remise d'un procès-verbal à l'intéressé). - **Art. 11 (bénéfice des prestations familiales)** (p. 787) : son amendement de suppression n° 37 ; adopté. Preuve de la régularité du séjour du conjoint parent des enfants. Préjudice envers les enfants. Accepte les amendements de suppression n° 8 de M. Jean-Jacques Hyst, n° 77 de M. Robert Pagès et n° 151 de M. Guy Allouche. - **Après l'art. 11** (p. 788, 790) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès, n° 190 (suspension des reconduites à la frontière jusqu'à la promulgation de la loi), n° 191 (accord du droit de vote aux élections municipales aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans), n° 192 (accord du droit de vote aux élections européennes aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans) et n° 193 (sanction des propos racistes).

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Discussion générale (p. 1314, 1316) : complexité de la situation et de ce texte. Modification du texte initial. Interprétations constitutionnelles. Respect des libertés individuelles. Efficacité dans la lutte contre l'immigration clandestine. Modifications apportées par l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Article 1er relatif au certificat d'hébergement. Rôle du maire. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1348) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Guy Allouche tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. - **Question préalable** (p. 1352) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. - **Renvoi à la commission** (p. 1355) : s'oppose à la motion n° 5 de M. Guy Allouche tendant au renvoi à la commission. - **Avant l'art. 1er** (p. 1356, 1360) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 6 (abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité), n° 7 (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration), n° 8 (abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration), n° 9 (abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité), n° 10 (abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports), n° 11 (abrogation de la loi du 27 décembre 1994 portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France), n° 12 (suppression du nouveau dispositif de certificat d'hébergement), n° 13 (annulation de la dette des pays les moins avancés), n° 14 (institution d'une taxation spécifique des délocalisations d'entreprise dans un pays extérieur à l'Union européenne) et n° 15 (rapport annuel au Parlement). - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1362, 1363) : changements apportés à cet article. Rôle du maire et du préfet. Constitution de fichiers. Position du Gouvernement. (p. 1366) : déclaration de l'hébergeant. Terme de "dénonciation" utilisé par l'opposition.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - **Art. 1er (suite) (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1390, 1396) :

s'oppose aux amendements de suppression n° 16 de M. Robert Pagès et n° 59 de M. Guy Allouche. S'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 17 (suppression des certificats d'hébergement qui font double emploi avec les contrôles effectués au moment de l'obtention du visa), n° 18 de repli, n° 20 (possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser de viser le certificat d'hébergement lorsque l'étranger est hébergé dans un but lucratif), n° 21 (précision de la notion "d'hébergement dans des conditions normales"), n° 23 de repli, n° 24 (accord du visa en cas d'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines), n° 25 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement) et n° 27 (limitation de la constitution de fichiers d'hébergeants et d'hébergés) ainsi qu'aux amendements identiques n° 22 de M. Robert Pagès et n° 60 de M. Guy Allouche (suppression de certains motifs pouvant justifier le refus de viser un certificat d'hébergement), n° 26 de M. Robert Pagès et n° 64 de M. Guy Allouche (suppression du paragraphe V de cet article relatif à la remise aux services de police par l'étranger hébergé de son certificat d'hébergement lors de sa sortie du territoire). S'oppose aux amendements de M. Guy Allouche n° 62 (accord du visa en l'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines), n° 61 (limitation de la constitution d'un fichier des hébergeants) et n° 63 (possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement). - **Après l'art. 1er** (p. 1398) : s'oppose aux amendements qui portent sur le même objet, n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). (p. 1401) : s'oppose à l'amendement n° 88 de Mme Joëlle Dusseau (interdiction de créer tout fichier informatisé à partir des certificats d'hébergement). - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 1403) : s'oppose aux amendements de suppression n° 28 de M. Robert Pagès et n° 67 de M. Guy Allouche. - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyages)** (p. 1404) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 29 de suppression et n° 30 de repli. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 1405, 1406) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 31 de M. Robert Pagès et demande le retrait des amendements de M. Georges Othily n° 95 (possibilité de contrôle des véhicules sur le littoral au nord du département de la Guyane) et n° 94 (application de ces dispositions dans le département de la Guyane aux véhicules circulant sur les routes nationales n° 1 et n° 2). - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)** (p. 1407) : son amendement n° 3 : consultation des données du fichier automatisé des empreintes digitales géré par le ministère de l'intérieur et du fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié ; adopté. S'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de M. Robert Pagès. Contrôle du Parlement et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1417, 1418) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès, n° 33 (délivrance d'une carte de résident aux étrangers qui ont vocation à vivre en France), n° 34 (fixation à six mois du délai d'octroi d'un titre de séjour aux étrangers conjoints de Français dès lors que ceux-ci sont mariés), n° 35 (conditions d'obtention d'un titre de séjour pour les étrangers conjoints de Français), n° 36 (cas des étrangers dont le concubin est de nationalité française), n° 37 (cas des parents d'un enfant français âgé de plus de 16 ans et de moins de 18 ans), n° 40 (délivrance d'un titre de séjour aux conjoints d'un étranger ayant obtenu le statut de réfugié) et n° 39 (possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour), ainsi qu'aux amendements de M. Guy Allouche, n° 68 (délivrance de plein droit d'une carte

de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public), n° 69 (possibilité pour le conjoint étranger d'un Français d'obtenir immédiatement un titre de séjour), n° 70 (cas des étrangers qui n'arrivent pas en état de polygamie, pères ou mères d'un enfant français de moins de 16 ans - cas d'un étranger qui exerce même partiellement l'autorité parentale ou qui subviennent aux besoins de ses enfants), n° 72 (délivrance de la carte de séjour temporaire aux personnes qui reçoivent en France un traitement médical lourd) et n° 71 (situation de parents d'enfants nés en France et qui ont vocation à devenir Français à partir de l'âge de 16 ans). (p. 1419, 1420) : notion d'ordre public. (p. 1423, 1424) : cas des étrangers atteints d'une pathologie grave. Renvoi à l'article 6 bis du projet de loi. - Après l'art. 4 (p. 1424) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Robert Pagès (article 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif aux conditions de délivrance de plein droit de la carte de résident). - Art. 4 bis (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 1427, 1428) : s'oppose aux amendements de suppression n° 42 de M. Robert Pagès, n° 73 de M. Guy Allouche et n° 91 de Mme Joëlle Dusseau, ainsi qu'à l'amendement n° 74 de M. Guy Allouche (suppression des mots "au moment de la demande" pour le renouvellement de plein droit de la carte de résident). - Après l'art. 4 bis (p. 1430, 1431) : s'oppose aux amendements n° 43 de M. Robert Pagès (introduction dans l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 de la notion d'aide directe ou indirecte dans un but lucratif) et n° 76 de M. Guy Allouche (exemption de peines en matière de séjour d'un étranger en situation irrégulière pour les parents en ligne directe, leur conjoint, les frères et soeurs ou pour la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui).

- Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Rapporteur de la commission des lois - Après l'art. 4 bis (suite) (p. 1473) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Guy Allouche (rétablissement de la commission du séjour des étrangers dans la composition et dans les pouvoirs qui étaient les siens avant la loi du 24 août 1993). - Avant l'art. 6 bis ou après l'art. 8 (p. 1474, 1475) : s'oppose aux amendements identiques n° 44 de M. Robert Pagès et n° 83 de M. Guy Allouche (allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière). - Demande de réserve Demande la réserve de l'amendement n° 45 tendant à insérer un article additionnel avant l'art. 6 bis jusqu'après l'examen de l'article 6 bis. Réserve ordonnée. - Art. 6 bis (*modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement*) : son amendement n° 97 : cas d'un étranger résidant habituellement en France atteint d'une pathologie grave nécessitant la poursuite d'un traitement médical ; adopté. - Avant l'art. 6 ter (p. 1479, 1480) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 47 (regroupement familial pour les ressortissants étrangers séjournant en France régulièrement depuis un an), n° 48 (suppression du sixième alinéa de l'article 29 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif au regroupement familial) et n° 49 (suppression de l'obligation pour l'étranger installé en France de faire entrer en une seule fois sur notre territoire l'ensemble des membres de sa famille). - Après l'art. 6 ter : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Robert Pagès (suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages de "complaisance"). - Après l'art. 7 (p. 1481, 1484) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 51 (droit d'asile accordé aux personnes victimes de l'action de certains groupes) et n° 52 (déroulement de la procédure relative aux demandeurs d'asile) ainsi qu'à l'amendement n° 78 de M. Guy Allouche (statut de réfugié accordé aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). - Art. 8 (*modification du déroulement de la rétention administrative*) (p. 1485) : son amendement n° 4 : formation de l'appel immédiatement après le prononcé de l'ordonnance et transmission de ce dernier au premier président ou à son délégué ; adopté. (p. 1488) : s'oppose aux amendements de suppression n° 54 de M. Robert Pagès et n° 79 de M. Guy Allouche. S'oppose aux amendements de M. Guy Allouche, n° 80 (entretien avec un avocat au bout de vingt heures de rétention administrative),

n° 81 rédactionnel et n° 82 (suppression de la dernière phrase du quatrième alinéa du texte proposé par cet article relative à la mise à disposition de la justice jusqu'à ce que l'ordonnance soit rejetée). - Après l'art. 9 bis (p. 1491) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Guy Allouche (motivation des refus de visa). - Art. 10 (*visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal*) (p. 1494) : s'oppose aux amendements de suppression n° 55 de M. Robert Pagès et n° 85 de M. Guy Allouche, ainsi qu'à l'amendement de repli n° 86 de M. Guy Allouche. - Après l'art. 10 (p. 1496, 1498) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 56 (possibilité pour les ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans de voter lors des élections européennes), n° 57 (attribution du droit de vote aux élections municipales aux ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans et âgés d'au moins dix-huit ans), et n° 58 (suspension jusqu'à la date de promulgation de la présente loi des reconduites à la frontière ordonnées dans le cadre de la législation actuelle), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 87 de M. Guy Allouche (entrée en vigueur de l'article 8 bis supprimant une disposition transitoire relative à la carte de résident à compter du 1er janvier 1999).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale (p. 1667, 1668) : rôle objectif de la Haute assemblée. Certificat d'hébergement. Fichiers d'empreintes digitales. Eloignement des étrangers atteints de pathologie grave. Rétenion administrative. Demande l'adoption du texte élaboré par la commission mixte paritaire.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2761, 2762) : facteurs d'inquiétude. Frontière austro-hongroise. Etat de Bavière. Accords bilatéraux entre l'Allemagne et l'Autriche. Absence de la France lors de ces négociations. Accord de coopération policière et douanière avec l'Italie. Risques liés à l'adhésion de la Grèce. Contrôles des frontières extérieures avec la Turquie. Répartition des compétences entre le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'intérieur en matière de politique européenne de sécurité. (p. 2763, 2764) : trafic de drogue. Intégration des acquis de Schengen dans le dispositif communautaire. Constitutionnalité de cette modification. Rapport parlementaire de M. Christian de La Malène sur le traité d'Amsterdam.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2761, 2764).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) [n° 0363 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 364 (p. 2773, 2774) :** synthèse entre deux conceptions opposées. Mécanismes de contrôle. Lien entre Europol et les polices nationales. Direction d'Europol. Influence des Pays-Bas. Au nom de la commission des lois, émet un avis favorable à l'adoption de ces deux textes. Rôle du Parlement.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0364 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 363 - Voir intervention sous le projet de loi n° 363 (p. 2773, 2774).**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la police et la sécurité (p. 4757) : décalage entre le caractère prioritaire de la politique de sécurité et sa traduction budgétaire. Eléments chiffrés. Politique de proximité reposant sur la création d'emplois-jeunes. (p. 4758) : relève des policiers auxiliaires. Articulation entre les missions des adjoints de sécurité et des agents locaux de médiation. Nouveaux "contrats locaux de sécurité". Redéploiement de la police vers les zones les plus sensibles. Répartition des responsabilités entre la police et la gendarmerie. Lutte contre la recrudescence de la délinquance des mineurs. Immigration clandestine. (p. 4759) : fait confiance à l'appréciation positive de la commission des finances sur ce projet de budget.

MATHIEU (François), sénateur (Loire) UC.

décédé le 18 novembre 1997 (JO Lois et décrets du 19 novembre 1997). Eloge funèbre le 17 décembre 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

MATHIEU (Serge), sénateur (Rhône) RI.

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la répression des crimes sexuels commis sur les mineurs [n° 0360 (96-97)] (17 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - **Délinquance.**

Proposition de loi relative à l'obligation de scolarité [n° 0391 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Enseignement.**

Proposition de loi visant à améliorer la protection des ayants droit dont les droits sont gérés par des sociétés de perception

et de répartition relevant du titre II du livre III du code la propriété intellectuelle [n° 0416 (96-97)] (16 septembre 1997) - **Propriété intellectuelle.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 574, 575) :** accueil et intégration des étrangers. Nécessité d'aménager la législation. Lois de 1993. Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal. Améliorations apportées par l'Assemblée nationale. Certificats d'hébergement. Délai de rétention administrative. Attribution d'une carte de séjour temporaire aux étrangers en situation irrégulière résidant en France depuis plus de quinze ans. Traitement des cas particuliers par les préfets. Votera en faveur de ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3293, 3294) :** filière vitivinicole. Récolte 1997. Bons résultats pour 1996. Défense des droits de plantation. Cotisations sociales. Régime fiscal. Vins et santé ; loi Evin. Débouchés "non-vins". Aides à l'amélioration qualitative et à la restructuration du vignoble. Mise aux normes au titre des installations classées. Statut des syndicats d'appellation.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4189, 4191) : crise entre l'Irak et les Etats-Unis. Conséquences graves de l'embargo pour la population irakienne. Commission spéciale des Nations unies pour le désarmement de l'Irak. Intégrisme. Demande au Gouvernement français d'oeuvrer pour la levée rapide des sanctions pesant sur l'Irak.

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4387) : en qualité de président du groupe d'études de la viticulture de qualité, attire l'attention du Sénat sur la situation de la filière vitivinicole. Eléments chiffrés. Exportations. Diminution de la dotation de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. (p. 4388) : droits de plantation. Régime des charges sociales et fiscalité appliquée à la viticulture. Réforme de l'Organisation commune des marchés, OCM. Relations entre la consommation modérée de vin et la santé. Débouchés "non-vins". Politique d'amélioration qualitative et d'adaptation du vignoble. Mise aux normes des installations viticoles. Enseignement et recherche agricole. (p. 4389) : maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Discussion générale (suite) (p. 5373, 5374) :** proposition de loi de M. Jean-Marc Ayrault. Absence de réforme du mode de scrutin. Caractère opportuniste de ce texte. Conditions d'élection du président du conseil général. Interrogation sur la constitutionnalité de ce dispositif.

MAUROY (Pierre), sénateur (Nord) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]*Discussion des articles de la première partie :*

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - **Art. 18 bis** (*institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité*) (p. 3887) : son amendement n° I-128 ; non-application de cette taxe aux sociétés de vente par correspondance ; retiré.

MAZARS (Georges), sénateur (Tarn) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 566 (*JO Débats* du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Travail - *Financement des lits de section de cure médicale autorisés mais non financés* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1012) - **Maisons de retraite et foyers logements**

n° 108 (*JO Débats* du 5 novembre 1997) (p. 3262). - Ministère : Anciens combattants - *Situation des anciens fonctionnaires d'Afrique du Nord* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5342) - **Fonction publique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 3 (*indemnisation et droit d'information des salariés*)** (p. 72, 73) : soutient les amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 34 (élargissement de l'information du salarié à toutes les données relatives au respect par son employeur de ses déclarations déclaratives, commerciales, fiscales et sociales) et n°35 (possibilité pour le salarié de s'inscrire auprès de l'ASSEDIC et des organismes sociaux au vu d'une attestation constatant l'infraction délivrée par l'agent de contrôle). - **Art. 4 (*compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle*)** (p. 78) : sur l'amendement n° 64 de M. André Jourdain (remplacement de l'expression "documents commerciaux" par une liste de ces documents), soutient le sous-amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents comptables).

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale** (p. 2411, 2412) : réponse par ce projet de loi à la situation alarmante des jeunes chômeurs. Futur texte relatif aux exclusions sociales. Importance de l'aide de l'Etat dans ce dispositif. Accueil très favorable aux mesures concernant les handicapés. Soutien unanime du groupe socialiste à ce projet de loi sauf s'il est dénaturé par certains amendements.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) (*aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes*) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (*aide pour l'emploi des jeunes*)** (p. 2465) : son amendement n° 65 : accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans pour les personnes handicapées ; devenu sans objet. Se déclare opposé à l'amendement n° 55 de M. Serge Franchis (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans).

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]*Deuxième partie :***Emploi et solidarité : I.- Emploi**

- (1er décembre 1997) (p. 4291, 4292) : éléments chiffrés du projet de budget. Priorité donnée à l'emploi. Sommet européen sur l'emploi. Mesures concernant les handicapés. Programmes départementaux d'insertion professionnelle. Crédits affectés au reclassement des travailleurs handicapés. Garantie de ressources. Crédits destinés à l'allocation aux adultes handicapés. Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, AGEFIPH. Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP. Centres d'aide par le travail, CAT. Attente de l'annonce des grands axes de la politique du Gouvernement en matière de handicap.

MÉLENCHON (Jean-Luc), sénateur (Essonne) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale** (p. 153, 156) : division de l'activité des transports ferroviaires en deux établissements publics : dynamique de privatisation, prenant pour alibi la dette de la SNCF. Financement de Réseau ferré national. RFN : prévoit l'ouverture du réseau à de nouveaux opérateurs et la fin du monopole de la SNCF. Maintien d'une part importante de la dette à la charge de la SNCF ; fermeture probable des lignes non rentables. Expérimentation sous gestion régionale. Nombre excessif de filiales. Substitution du mot "client" au mot "usager". Politique des transports. Sacrifice au transport routier de tous les moyens de transport. Coût économique et en termes d'environnement. Privatisation de la Géodis, filiale de la SNCF. Lien entre service public et propriété sociale. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Avant l'art. 1er** (p. 191) : votera l'amendement n° 70 de Mme Hélène Luc (proposition par le Gouvernement, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, d'une réforme de l'article 90 du Traité de Rome). (p. 196) : se déclare favorable à l'amendement n° 73 de M. Claude Billard (prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagés par une taxation des opérations sur les marchés monétaires). - **Art. 1er (*création et objet de "Réseau ferré national"*)** (p. 197, 198) : mise en oeuvre des recommandations du livre blanc de la commission européenne sur le transport ferroviaire. Préparation de l'accès aux infrastructures d'opérateurs extérieurs. (p. 230, 231) : intervient sur les amendements de suppression n° 49 de M. Aubert Garcia et n° 76 de Mme Hélène Luc. Appel lancé par les organisations syndicales pour la défense et la survie de la SNCF. Intervient sur l'amendement n° 50 de M. Aubert Garcia (réorganisation administrative des directions ministérielles chargées des transports permettant de maintenir l'unité de la SNCF). (p. 234, 235) : vote par le groupe socialiste des amendements n° 6 (réaffirmation de la

notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable) et n° 7 (référence à la LOTI) de la commission.

- Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Rappel au règlement (p. 297, 298) : article 48 du Règlement. Organisation du débat. - Art. 6 (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) (p. 307) : vote du groupe socialiste contre l'article 6. Absence de débat de fond sur la politique des transports en France. Encouragement du transport routier au détriment du transport en commun ferroviaire. - Avant l'art. 8 (p. 313) : privatisation, objectif dissimulé de la réforme en discussion.

- Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Intitulé du projet de loi (p. 412) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis ("Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire"). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 417) : ouverture prochaine à la concurrence, précédant la privatisation. Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 605, 608) : soutient la motion n° 1 de M. Guy Allouche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Intervention de M. Jacques Larché, Discussion parlementaire. Principes constitutionnels. Mariages mixtes. Visites "inopinées" au domicile des hébergeants. Rôle des maires. Fichier des hébergeants. Conjoints en situation irrégulière. Allocations familiales. Maîtrise du phénomène migratoire. Politique de quotas d'immigration. Ghettos ethniques. Intégration républicaine des étrangers. - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 641, 642) : intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). Vérification par le maire des déclarations d'hébergement. Fichiers d'hébergeants. Certificats de complaisance. Démantèlement des réseaux. (p. 648) : se déclare favorable à l'amendement n° 105 de M. Guy Allouche (obligation de motiver la décision de refus de viser un certificat d'hébergement). Apport d'une garantie. (p. 655) : votera contre l'article 1er. - Après l'art. 1er (p. 658) : se déclare favorable à l'amendement n° 109 de M. Guy Allouche (dispense du certificat d'hébergement en cas d'événement familial urgent). Amendement de repli. - Art. 3 (*retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales*) (articles 8-1 à 8-3 *nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945*) (p. 663, 664) : intervient sur les amendements de suppression n° 62 de M. Robert Pagès. n° 111 de M. Guy Allouche et n° 196 de Mme Joëlle Dusseau. Naturalisation des étrangers. Rétablissement du droit du sol. Volonté d'adhérer à la nationalité française. Pays de Caux. - Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (*retenue des passeports et documents de voyage*) (p. 669) : se déclare favorable à l'amendement de repli n° 167 de M. Robert Pagès.

- Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 738, 739) : intervient sur l'amendement n° 123 de M. Guy Allouche (attribution d'une carte de séjour temporaire à tous les étrangers non expulsables vivant en France depuis quinze ans). Situation des étrangers "ni expulsables ni régularisables". Parents étrangers d'enfants français. (p. 743) : intervient sur l'amendement n° 127 de M. Guy Allouche (suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). Examen des "lois Pasqua". Création d'une obligation de mariage avec une année de situation irrégulière. (p. 744) : intervient sur les amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au

conjoint étranger). Mariages de Français avec des étrangers. Suspicion.

- Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1179, 1182) : conscription. Lien armée-nation. Dissuasion. Esprit de défense. Implication citoyenne. Exemple des Balkans. Guerre du Golfe. Concept de défense du territoire. Caractère irremplaçable de la conscription. Fracture sociale. Missions dérivées d'une armée de conscription.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Renvoi à la commission (p. 1352, 1355) : soutient la motion n° 5 de M. Guy Allouche tendant au renvoi à la commission. Immigration clandestine. Données chiffrées. Immigration régulière. Exemples européens. Troubles à l'ordre public. - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 1364, 1365) : réaction des intellectuels et des artistes. Débat au Parlement. Immigration clandestine.

MENOU (Jacques de), sénateur (Finistère) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 55 (JO Débats du 8 octobre 1997) (p. 2681). - Ministère : Equipement - Développement du réseau multimodal en Bretagne - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3036) - Transports

n° 56 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3186). - Ministère : Aménagement du territoire - Plafonnement des aides à l'investissement touristique - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3568) - Tourisme

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2835) : le groupe du RPR votera ce projet de loi. Modernisation de la filière et des structures de l'entreprise. Union européenne.

- Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3296, 3299) : réforme de la politique agricole commune. Commerce international. Elevage hors sol en Bretagne. Demande l'aide de l'Etat pour le développement des outils industriels de traitement des effluents. Fruits et légumes ; conséquence de la création d'une organisation commune des marchés. OCM : organisations de producteurs. Réduction des crédits de la société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires. SOPEXA. Retraites agricoles. Suppression de la prétraite. Veuves d'agriculteurs. Conjoints d'exploitants.

MERCIER (Louis), sénateur (Loire) UC

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales jusqu'au 6 novembre 1997,

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)] - (18 mars 1997) - Discussion générale (p. 1526) :** concomitance en mars 1998 de trois scrutins législatif, régional et cantonal. Simultanéité des scrutins. Mode de scrutin retenu pour les élections régionales et report de la réunion de plein droit des conseils régionaux. Report des élections cantonales. Jurisprudence du Conseil constitutionnel. (p. 1527) : avis du Conseil d'Etat. Inconvénients présentés par le choix du mois de juin. Le groupe de l'Union centriste approuve ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0413 (96-97)] - Suite de la discussion - (25 septembre 1997) - Après l'art. 13 (p. 2359) :** son amendement, soutenu par M. Jean-Louis Lorrain, n° 17 : retour dans le domaine de compétence de l'Etat de l'ensemble des questions relatives à la prévention sanitaire, hors la protection maternelle et infantile ; retiré.

MERCIER (Michel), sénateur (Rhône) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant du Comité des finances locales,

Titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur et décentralisation - Décentralisation [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 30] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1581). - Ministère : Travail - *Prise en charge de la dépendance des personnes âgées* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1581) - *Personnes âgées*

Questions orales sans débat :

n° 590 (JO Débats du 27 février 1997) (p. 1088). - Ministère : Economie - *Plafonnement de la taxe professionnelle* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1620) - *Taxe professionnelle*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes - Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Question préalable (p. 2716, 2717) :** nécessité de trouver des emplois pour les jeunes. Emplois proposés par le ministère de l'éducation nationale. Mise en danger des emplois privés par le renchérissement du coût du travail et l'abandon du plan textile. La grande majorité du groupe de l'Union centriste votera la question préalable de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3410) :** apports de la loi du 24 janvier 1997 sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. (p. 3411, 3412) : coordination des différents intervenants. Mise en oeuvre de la prestation spécifique dépendance à domicile et en établissement. Urgence de la réforme de la tarification des établissements médico-sociaux et hospitaliers sur laquelle il se déclare prêt à travailler.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11 (p. 3803) :** son amendement, soutenu par M. Jean-Jacques Hyst, n° 1-29 : extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services ; retiré.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 18 sexies (p. 3909) :** se déclare favorable à l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoeye (taxe professionnelle due par France Télécom).

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4427) : application stricte du pacte de stabilité. Enveloppe "normée" des concours de l'Etat aux collectivités locales. Dotation globale de fonctionnement. DGF. (p. 4428) : Fonds de compensation pour la TVA. FCTVA. Interrogation sur le nouveau pacte liant les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Sapeurs-pompiers. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. CNRA. Dispositif emplois-jeunes et répercussion financière sur les budgets des collectivités locales. "Excédent des collectivités locales". Compensations par l'Etat des exonérations d'impôts directs locaux. (p. 4429) : rôle des collectivités locales dans le soutien à l'investissement. Situation personnelle des élus locaux au regard de la CSG et de la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Bien qu'inquiet, émet un avis favorable sur ce projet de budget.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette), sénateur (Guadeloupe) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 17 janvier 1997).

Membre titulaire de l'Etablissement public de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur : 1) le projet de loi [n° 187 (96-97)] autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes), 2) le projet de loi [n° 188 (96-97)] autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique [n° 0289 (96-97)] (26 mars 1997) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 326 (96-97)] autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [n° 0355 (96-97)] (12 juin 1997) - *Traités et conventions*.

Proposition de loi, déposée avec MM. François Blaizot et Jacques Larché, relative au régime juridique applicable à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin [n° 0361 (96-97)] (17 juin 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - *Départements d'outre mer*.

INTERVENTIONS

- *Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques* [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - *Discussion générale* (p. 1653, 1655) : nécessité de réformer en profondeur tous les secteurs de la justice. Insuffisance des moyens. Pouvoir des administrateurs judiciaires. Recouvrements de loyers. Nécessaire préservation du secret de l'instruction. Procédure d'instruction. Détention préventive. Loi sur la presse. Double degré des juridictions d'assises. Nouvelle dénomination des cours d'assises. Chambres criminelles. Difficulté de mise en oeuvre de la motivation des jugements d'assises. Âge des jurés.

- *Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes)* [n° 0187 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - *Discussion générale* - commune avec celle du projet de loi n° 188 (p. 2053, 2054) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique* [n° 0188 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - *Discussion générale* - commune avec celle du projet de loi n° 187 (p. 2053, 2054) : voir son intervention sous le projet de loi n° 187.

- *Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi sur certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination* [n° 0326 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - *Discussion générale* (p. 2064, 2065) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - *Discussion générale* (p. 2417) : cantonnement de la jeunesse dans des emplois peu épanouissants. Plan régional pour l'emploi dans les départements d'outre-mer. Absence de consultation des collectivités territoriales sur ce texte. Manque d'innovation de ce dispositif.

- *Suite de la discussion* - (1er octobre 1997) - *Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon)* (p. 2526) : Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Extension difficile du dispositif proposé aux départements d'outre-mer.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4792) : situation explosive de l'outre-mer. Attente d'un grand débat sur l'outre-mer. Situation de la Guadeloupe. Emploi. Logements sociaux. Organisation commune du marché de la banane. Suppression de la loi de défiscalisation. (p. 4793) : résorption de son déficit par la région Guadeloupe. Situation du département. Statut de l'outre-mer. Problèmes spécifiques. Moralisation de la défiscalisation. Zone des cinquante pas géométriques. Carte sanitaire. Fonds européen de développement régional, FEDER. Fonds de préfinancement pour les communes. (p. 4794) : émet de très fortes réserves sur ce projet de budget ainsi que sur la position adoptée par la commission des finances. - *Examen des crédits - Etat B - Titre III* (p. 4803) : s'oppose à l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits). Coût de l'éloignement.

MILLAUD (Daniel), *sénateur (Polynésie française) UC.*

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Juge suppléant de la Cour de justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissements pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4083). - Ministère : Affaires européennes - *Les territoires d'outre-mer et l'Union européenne* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4084) - Départements et territoire d'outre-mer

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1470) :** caractère dramatique de la situation en Algérie. Le groupe de l'Union centriste apporte son soutien au report temporaire de cette élection.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) (p. 1554, 1555) :** association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne ; rappel historique. Participation des territoires d'outre-mer aux élections européennes. Liberté d'établissement. Modification du traité de Rome. Association ou rupture des territoires d'outre-mer avec l'Union européenne.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part [n° 0392 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2781) :** position du Gouvernement relative aux territoires d'outre-mer. Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0342 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2782, 2783) :** avis négatif de l'Assemblée territoriale de Polynésie française. Votera contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française [n° 0261 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2889, 2890) :** nécessité de la contribution sociale territoriale. Spécificités de la Polynésie française. Difficulté d'exercer le service public en Polynésie française. Votera la proposition de loi organique.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Après l'art. 11 (p. 2972) :** se déclare favorable à l'amendement n° 12 du Gouvernement (participation des citoyens de l'Union européenne non français aux élections municipales à Saint-Pierre-et-Miquelon). - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) :** statut de territoire associé à l'Union européenne des territoires d'outre-mer dans les conditions fixées par la quatrième partie du traité. Polyinsularité du territoire de la Polynésie française. Inapplication du code général des collectivités territoriales en Polynésie française. (p. 2973) ; exemple des Pays-Bas, du Royaume-Uni et du Danemark qui n'ont pas étendu cette directive à leurs territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne. Demande au Sénat de voter l'amendement n° 10 de la commission (suppression de l'application du projet de loi organique dans les territoires d'outre-mer).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - Art. 6 (mise en oeuvre du suivi socio-judiciaire) (p. 3115) :** territoire de la Polynésie française. Injonction de soins. Suivi médical et psychologique des détenus dans les petites îles. Coût des interventions médicales. S'abstiendra lors du vote sur cet article.

- **Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Art. 34 (application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte) (p. 3180) :** intervient sur l'amendement n° 58 de la commission (réparation d'un oubli). Frais engendrés par l'application des nouvelles dispositions prévues dans ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer) (p. 3859) :** Polynésie française. Problème d'emploi. Investissements. Artisanat. Modernisation des secteurs du bâtiment et des travaux publics. (p. 3864) : sur l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement), son sous-amendement n° I-191 : possibilité, dans le secteur de la pêche, de déduire du revenu global net des investisseurs les déficits non professionnels ; adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)] - (27 novembre 1997) - Art. unique (p. 4090) :** exclusion des territoires d'outre-mer des engagements figurant dans le protocole.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4787, 4788) : changement d'affectation ministérielle de l'outre-mer. Détermination difficile du montant des crédits attribués à la Polynésie française. Délibération adoptée par l'assemblée de Polynésie française organisant les centres de planning familial. Rôle de l'Union européenne dans le développement des départements français d'outre-mer. Fonds européen de développement. FED. (p. 4789) ; droit d'établissement des ressortissants et sociétés des Etats membres étrangers de l'Union européenne. Votera ce projet de budget.

MILLON (Charles), ministre de la défense.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. Jacques Machet : **Armement (Effectivité de l'interdiction des mines antipersonnel) (JO Débats du 7 février 1997) (p. 728).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97) - (4 mars 1997) - Discussion générale**

(p. 1153, 1160) : renforcement du sentiment d'appartenance à la nation. Création d'une nouvelle dynamique des droits et devoirs. Loi de programmation militaire du mois de juin. Professionnalisation de l'armée. Histoire de la conscription. Fonction du service national. Proposition d'un nouveau service national. Recensement. Rendez-vous citoyen. Information civique. Sensibilisation aux grands enjeux de défense. Volontariat. Problème de l'insertion en France. Principe de liberté. Idéal de fraternité. Lutte contre l'intégrisme et l'intolérance. Enfermement dans une image passéiste. Sécurité et défense. Cohésion sociale et solidarité. Coopération internationale et action humanitaire. Conception moderne de la citoyenneté. Rôle des associations et des entreprises. Responsabilités de l'Etat. Pacte républicain. (p. 1181) : menaces extérieures.

- Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Discussion générale (suite) (p. 1201, 1209) : consensus autour de l'armée. Conception de la nation. Menaces. Développement des trafics. Armée de conscription. Esprit de défense. Défense opérationnelle du territoire. Rôle de la gendarmerie. Exemple du plan Vigipirate. Armée professionnelle. Volontariat. Réserves. Renforcement du lien entre l'armée et la nation. Rendez-vous citoyen. Comparaison avec les pays européens. Recensement. Brassage des populations. Rôle du système éducatif. Rôle des associations. Bilan médical et scolaire. Rôle du Groupe de lutte contre l'illettrisme. GPLI. Français de l'étranger. Volontariat. Protection de l'environnement. Mise en application de la réforme. Gendarmerie nationale. Indemnité versée aux volontaires. Question des coopérants en entreprise. Fractionnement de la durée du volontariat. Période transitoire de 1997 à 2002. Objecteurs de conscience. - Exception d'irrecevabilité (p. 1212) : s'oppose à la motion n° 67 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. - Question préalable (p. 1214, 1216) : s'oppose à la motion n° 8 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Appartenance à une communauté nationale. Rendez-vous citoyen. Lien entre l'armée et la nation. - Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1222, 1223) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de M. Claude Estier. Accepte les amendements de la commission n° 9 (inscription dans la loi du principe d'une obligation de concourir à former l'esprit de défense des citoyens), n° 10 (suppression de la phrase relative au suivi des dossiers des jeunes par l'administration chargée du service national), n° 11 (substitution à la notion juridiquement incertaine d'appel sous les drapeaux d'un renvoi plus explicite au livre II du code du service national), n° 12 rédactionnel, n° 13 (suppression de l'article L. 111-2 du code du service national qui propose une définition générale du rendez-vous citoyen), n° 14 (suppression du texte proposé pour l'article L. 111-3 du code du service national qui définit les principes généraux relatifs au volontariat) et n° 15 (nouvelle rédaction de l'article L. 111-4 du code du service national tendant à ne soumettre à l'obligation du service national que les binationaux résidant en France). (p. 1224, 1228) : son amendement de cohérence n° 84 ; adopté. Sur l'amendement n° 20 de la commission qu'il accepte (intervention dans certains territoires d'outre-mer, dans le cadre du recensement, du chef de la circonscription administrative habilité), son sous-amendement n° 85 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 16 (information dans les établissements d'enseignement), n° 17 (fixation par décret des conditions de la constitution et du suivi du dossier des personnes recensées), n° 18 (conditions de la participation des parlementaires au Haut Conseil du service national), n° 19, n° 21, n° 22, n° 23, n° 24 rédactionnels, n° 25 (obligation de faire savoir à l'administration chargée du service national tout changement de coordonnées ou de situation personnelle) et n° 26 (suppression dans l'article L. 114-1 du code du service national d'une disposition relative à la préparation des rendez-vous citoyen dans les programmes d'histoire et d'instruction civique). Sur l'amendement n° 27 de la commission (contenu du rendez-vous citoyen), son sous-amendement n° 101 : suppression du cinquième alinéa

de cet amendement relatif à la participation des rendez-vous citoyen à l'évaluation individuelle des jeunes, à leur suivi et à leur orientation ; rejeté. S'oppose au sous-amendement n° 100 de M. Nicolas About (prise en compte du service volontaire européen qui sera proposé en Europe à partir de 1998), modifiant l'amendement n° 27 précité de la commission, pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat. (p. 1231) : son amendement n° 87 : participation des médiateurs-citoyens au rendez-vous citoyen ; devenu sans objet. Sur l'amendement n° 32 de la commission qu'il accepte (renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'accomplissement du rendez-vous citoyen par les Français résidant à l'étranger), son sous-amendement n° 88 ; adopté. Accepte les amendements de la commission n° 28 (participation des médiateurs-citoyens), n° 30 rédactionnel, n° 31 (cas des personnes détenues au moment où elles auraient dû participer au rendez-vous citoyen), n° 33 (principe du choix par les jeunes de la session à laquelle ils participeront au rendez-vous citoyen), n° 34 et n° 37 de conséquence, n° 36 (extension aux règles de vie propre à chaque centre, définies par un règlement intérieur, des règles de la vie collective des centres du service national) et n° 38 rédactionnel. S'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (possibilité de réduction de la durée du rendez-vous citoyen). Sur l'amendement n° 32 de la commission précité, accepte le sous-amendement n° 73 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger). S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Nicolas About (suppression de la condition d'âge pour la sanction de tout jeune qui se soustrairait à l'obligation du rendez-vous citoyen). Son amendement n° 89 : fixation par l'administration de la date à laquelle tout jeune qui n'aurait pas participé au rendez-vous citoyen devra se présenter à une nouvelle session ; adopté. (p. 1232, 1234) : sur l'amendement n° 41 de la commission qu'il accepte (champ d'application de l'information des jeunes sur les volontariats), son sous-amendement n° 90 ; adopté. Sur les amendements de la commission, accepte les n° 40 (cas des Français qui acquièrent la nationalité française entre 16 et 30 ans lorsqu'ils ont satisfait aux obligations du service national dans leur Etat d'origine) et n° 43 (disposition introductive du projet de loi qui prévoyait que le volontariat constituait un concours personnel et temporaire à une mission d'intérêt général, qu'il s'effectuait sous le contrôle de l'Etat et qu'il était assorti de certains avantages et sanctionné par la remise d'un certificat). S'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 39 (recours de l'Etat contre des membres du personnel d'encadrement des centres de service national en cas de faute personnelle) et s'oppose au n° 42 (suppression de l'article L. 114-20-2 du code du service national relatif au rendez-vous complémentaire susceptible d'être proposé après le rendez-vous citoyen aux jeunes en difficulté). (p. 1235) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Claude Estier (suppression de l'article L. 121-1 du code du service national relatif à la liste des trois grandes familles de volontariat). (p. 1236, 1238) : sur les amendements de la commission, accepte les n° 44 (définition du volontariat "défense, sécurité et prévention"), n° 46 (conditions d'accomplissement du volontariat), n° 48 (durée du volontariat), n° 49 (possibilité de fractionnement du volontariat) et n° 50 rédactionnel. S'oppose aux n° 45 (définition du volontariat "cohésion sociale et solidarité") et n° 47 (distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents).

- Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 1er (suite) (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1248, 1251) : ses amendements n° 92 : cas particulier des futurs volontaires en entreprise ; n° 93 : conditions dans lesquelles un volontariat induit des droits en terme de retraite ; adoptés. Sur l'amendement n° 55 de la commission (cas dans lesquels il peut être mis fin au volontariat), son sous-amendement n° 94-I : application des règles de résiliation des volontariats au volontariat fractionné ; et II : suppression de la notion de raison sociale ou familiale grave de résiliation du volontariat incluse dans le cas de force majeure ; adoptés. Accepte les amendements de la commission n° 51 rédactionnel et n° 53 (couverture sociale des volontaires en association). - Art. 2 (rapport au

Parlement) : accepte l'amendement rédactionnel n° 56 de la commission. - **Art. 3 (constitution d'un livre deuxième du code du service national)** (p. 1252) : son amendement n° 95 : période de transition qui suivra la promulgation de la loi ; adopté. Accepte l'amendement n° 57 de la commission (substitution des termes de "défense de la Nation" à ceux de "sécurité de la France"). - **Art. 4 (modification du livre II du code du service national)** (p. 1253, 1255) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (élargissement et simplification de la définition des chargés de famille ayant vocation à être dispensés du service national d'ici à la fin de la période de transition) et s'oppose au n° 80 de M. Alain Vasselle (possibilité d'exempter du service national un jeune qui bénéficierait d'un contrat à durée indéterminée). (p. 1256) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Daniel Goulet (dispense des obligations du service actif accordée aux jeunes gens qui n'ont aucune aide de leur famille et dont l'incorporation entraînerait une situation sociale grave) et accepte l'amendement n° 74 de la commission (déposé initialement par M. Charles de Cuttoli qui ne peut le soutenir car il participe à une réunion du Conseil supérieur des Français de l'étranger) (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent, dans l'intervalle des sessions plénières, sur les modalités d'accomplissement du service national obligatoire par les Français de l'étranger jusqu'à la fin de la période de transition). (p. 1257, 1258) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Claude Estier (prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience). - **Art. 9 (prise en compte du service national dans le code du travail)** (p. 1259, 1260) : son amendement n° 96 : conditions dans lesquelles tout salarié peut obtenir un congé pour l'accomplissement du volontariat du service national - droit de veto accordé à l'entrepreneur en cas de prolongation du volontariat ; devenu sans objet. Sur les amendements de la commission, accepte le n° 59 rédactionnel et s'oppose au n° 60 (possibilité pour l'employeur de refuser un congé pour volontariat du service national si ce congé pouvait être préjudiciable à la marche de l'entreprise). (p. 1261) : accepte les amendements de la commission n° 61 (présentation à l'employeur du certificat d'accomplissement du volontariat), n° 62 et n° 63 (résiliation du contrat de travail en cas de faute grave non liée aux obligations du service national). - **Art. 10 (suppression de la fiche liée au jugement d'admonestation)** : accepte l'amendement de conséquence n° 64 de la commission. - **Après l'art. 10** : son amendement n° 97 : indemnité mensuelle versée aux volontaires du service national ; adopté. - **Art. 11 (prise en compte de la réforme du service national dans le code civil)** (p. 1262) : son amendement n° 99 : droit de répudiation de la qualité de Français ; adopté. - **Après l'art. 11 bis** (p. 1263) : son amendement n° 98 : inscription dans le code de la sécurité sociale des modifications nécessaires à la validation des périodes de volontariat parmi les dépenses prises en charge par le Fonds de solidarité vieillesse et à la défiscalisation de l'indemnisation versée aux volontaires ; adopté. - **Sur l'ensemble** (p. 1265) : effectifs de l'armée professionnelle. Nombre de réservistes. Plan Vigipirate. (p. 1267) : remerciements. Lien entre l'armée et la nation. Esprit de défense. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Cohésion sociale et communauté nationale.

MINETTI (Louis), sénateur (Bouches-du-Rhône) CRC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Secrétaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer l'aménagement, l'équipement et la protection de la nature de la Région de l'Etang de Berre [n° 0302 (96-97)] (4 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Aménagement du territoire.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réprimer l'utilisation abusive de la location avec option d'achat et à relancer la consommation populaire [n° 0330 (96-97)] (29 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Consommation.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques, par le groupe de travail sur le bilan des propositions de la mission sénatoriale de 1993 chargée d'étudier la filière des fruits et légumes et sur la mise en oeuvre du règlement (CE) 2200/96 du Conseil du 28 octobre 1996 portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes [n° 0354 (96-97)] (12 juin 1997) - **Fruits et légumes.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer les conditions permettant d'établir un taux de pension de retraite équivalent à 75 % du salaire minimum de croissance aux agriculteurs affiliés au régime agricole [n° 0052 (97-98)] (23 octobre 1997) - **Exploitants agricoles.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer une journée nationale de la Résistance [n° 0137 (97-98)] (1er décembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exercice des mandats locaux et aux moyens financiers des collectivités locales [n° 0144 (97-98)] (1er décembre 1997) - **Collectivités territoriales.**

Proposition de résolution, présentée avec plusieurs de ses collègues, en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement 3094/95 et prorogeant les dispositions pertinentes de la septième directive du Conseil concernant les aides à la construction navale et la proposition de règlement (CE) du Conseil établissant de nouvelles règles pour les aides à la construction navale (n° E 936) [n° 0164 (97-98)] (10 décembre 1997) - **Union européenne.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 27 (*JO Débats* du 17 septembre 1997) (p. 2128). - Ministère : Agriculture - *Difficultés des producteurs de fruits et légumes* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3029) - **Fruits et légumes**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - **Demande de renvoi à la commission** (p. 187, 188) : soutient la motion n° 28 de M. Claude Billard tendant au renvoi à la commission. Défaut de consultation des cheminots. Grève récente des chauffeurs routiers. Restrictions de circulation pour raison de pollution. Absence de réflexion sur une politique intermodale des transports. Directives communautaires. Préparation de l'ouverture du réseau ferré français à la concurrence. Rapport

de M. Franck Borotra d'octobre 1995. Suppressions d'emplois de cheminots.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - **Art. 1er quinquies (aide à la création d'entreprises par les jeunes)** (p. 2506) : son amendement, soutenu par M. Pierre Lefebvre, n° 142 : extension du dispositif aux jeunes agriculteurs créant ou reprenant une exploitation ; devenu sans objet.

- **Rappel au règlement** - (5 novembre 1997) (p. 3265) : soutien aux organisations agricoles et aux négociants français signataires d'un accord de bonne conduite sur les prix et déferés devant le Conseil de la concurrence par la Fédération des importateurs de fruits et légumes.

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3285, 3288) : souligne l'unanimité manifestée par les sénateurs contre les propositions de la Commission européenne tendant à réformer la politique agricole commune, PAC. Compétitivité à bas prix et fin de la préférence communautaire. Conséquences sur le nombre d'exploitations agricoles et le renouvellement des générations. Demande la priorité à l'installation des jeunes agriculteurs et la promotion du métier de paysan. Structures agricoles : nécessité d'étendre aux sociétés les mesures de lutte contre la concentration. Demande au gouvernement français une très grande fermeté dans les négociations sur la PAC. Projet de loi d'orientation agricole. Fruits et légumes. Projet de budget de l'agriculture. Insuffisante progression des retraites agricoles. Accroissement nécessaire du poids des producteurs face aux distributeurs et à l'agroalimentaire.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 13** (p. 3853, 3854) : soutient l'amendement n° 1-89 de Mme Marie-Claude Beaudeau (élargissement de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune). - **Art. 15 (plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques)** (p. 3873) : soutient l'amendement n° 1-91 de Mme Marie-Claude Beaudeau (caractère non restituable de l'avoir fiscal). (p. 3876) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° 1-17 de la commission (mesures touchant l'avoir fiscal).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 septies (suite)** (p. 3927) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 1-98 (revalorisation de la dotation globale de fonctionnement). - **Après l'art. 21** (p. 3953) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 1-102 (revalorisation des pensions des exploitants agricoles dans le cadre du budget annexe des prestations agricoles). (p. 3954) : revendications des organisations professionnelles agricoles concernant la revalorisation des retraites. Solution à trouver avant le prochain collectif budgétaire.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4381) : éléments chiffrés. Réforme de la politique agricole commune, PAC, et "paquet Santer". Renégociation de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce. (p. 4382) : installation des jeunes agriculteurs. Enseignement et formation professionnelle. Sécurité et qualité alimentaire. Dotations consacrées à l'intervention et à la modernisation des filières. Fonds de gestion de l'espace rural, FGER. (p. 4383) : programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA. Recul des crédits de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles

et alimentaires, SOPEXA. Diminution de l'indemnité spéciale de montagne et des crédits aux régions défavorisées. Loi d'orientation agricole. Le groupe communiste républicain et citoyen se déterminera à la fin de ce débat. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4413) : enseignement agricole. Installation des jeunes agriculteurs. (p. 4414) : environnement rural. Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4420) : petites retraites agricoles. (p. 4421) : amendement visant à ce que le niveau des retraites soit porté à 75 % du SMIC. Indexation des bénéficiaires des entreprises agroalimentaires et des entreprises financières. - **Examen des crédits - Après l'art. 62 quater** (p. 4427) : son amendement n° II-31 : fixation d'un montant minimal pour les retraites agricoles par référence au SMIC et détermination de son évolution sur trois ans ; retiré.

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4582) : se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-61 de la commission.

MIQUEL (Gérard), sénateur (Lot) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 25 septembre 1997).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997).

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - II - Transports - Routes et sécurité routière [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 22] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3686, 3688) : différentes idées recouvrant la réforme de la fiscalité. Effets d'une réforme fiscale. Fiscalité et justice sociale. Appréciation du niveau

des prélèvements obligatoires par rapport au niveau des dépenses collectives. Complexité de la fiscalité française. Réforme de l'assiette de l'impôt sur le revenu. Amoindrissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu. Orientation de la fiscalité pour relancer la croissance.

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 18 quater** (p. 3894) : son amendement n° I-129 : calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; retiré.

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre III** (p. 4472, 4473) : pouvoir d'achat des fonctionnaires. Au nom du groupe socialiste, s'oppose à l'amendement n° II-45 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - **Titre IV** (p. 4475) : le groupe socialiste votera contre l'amendement n° II-46 de la commission (réduction des crédits de ce titre). Financement des mesures du projet de loi sur les 35 heures et des plans d'épargne logement.

Équipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour les routes et la sécurité routière. Son intervention présentée par Mme Maryse Bergé-Lavigne (p. 4586, 4587).

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 61 ter** (p. 5012) : son amendement, soutenu par M. Michel Sergent, n° II-121 : perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; retiré.

Nouvelle lecture :

- (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5441, 5442) : budget pour l'avenir et pour la solidarité répondant aux engagements électoraux. Stabilité des dépenses budgétaires. Arrêt de l'augmentation des prélèvements obligatoires. Elaboration d'un contre-budget par la majorité sénatoriale. Le groupe socialiste apporte son total soutien à ce projet de loi de finances pour 1998.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 - Nouvelle lecture** [n° 0191 (97-98)] - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5446, 5447) : déficit budgétaire inférieur à celui prévu dans la loi de finances initiale. Excellente gestion des finances publiques par le nouveau Gouvernement. Vote de l'article d'équilibre et de ce collectif en première lecture par le Sénat. Politique d'opposition systématique de la majorité sénatoriale. Le groupe socialiste votera contre la question préalable.

MOINARD (Louis), sénateur (Vendée) UC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales (JO Lois et décrets du 11 novembre 1997).

Membre titulaire du Conseil national de l'habitat.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 294). - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Autorisation des enseignes en centre ville* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 294) - Urbanisme commercial

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2395, 2396) : examen des conséquences de ce projet de loi. En attente d'une confirmation d'absence d'effets négatifs de ce dispositif emploi-jeunes sur les conditions d'application de la loi Robien.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture** [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - **Art. 7 ter (sanction en cas de braconnage d'espèces de poissons migrateurs. Compétence des gardes-pêche)** (p. 2819) : ses amendements n° 18 : substitution de mots ; et n° 19 : présence obligatoire des agents des affaires maritimes chargés de l'application de la réglementation de ces pêches : devenus sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4400) : contexte international et communautaire. Réforme de la politique agricole commune : "paquet Santer" et Agenda 2000. Fonds de gestion de l'espace rural. Installation des jeunes agriculteurs. Retraites agricoles. Directive européenne Natura 2000. (p. 4401) : gestion des ressources en eau.

MONORY (René), sénateur (Vienne) UC.

Président du Sénat ; a présidé les séances des 14, 21, 23 janvier ; 4, 6, 19, 20, 25 février ; 4, 6, 11, 13, 18, 19, 20, 25 mars ; 22 avril ; 12, 19, 26 juin ; 16, 17, 23 septembre ; 7, 9, 22, 23, 28 octobre ; 4, 5, 12, 13, 20, 26, 27 novembre ; 1er, 9, 10, 11, 17, 18 décembre.

INTERVENTIONS

- **Hommage à Etienne Dailly, ancien vice-président du Sénat** - (14 janvier 1997) (p. 26, 27).

- **Rappel au règlement** - (4 février 1997) (p. 540) : prend acte du rappel au règlement de M. Claude Estier. Souveraineté de la conférence des présidents. Demandra aux présidents des commissions d'éviter de tenir leurs réunions pendant les séances publiques.

- **Rappel au règlement** - (4 février 1997) (p. 540) : indique à M. Jack Ralite que son rappel au règlement n'en est pas un. Entrevue avec les manifestants.

- **Rappel au règlement** - (12 juin 1997) (p. 2014) : précise qu'une déclaration de politique générale sera lue au Sénat par Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, le 19 juin 1997.

- **Remplacement de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, élue député, par M. Michel Dufour en qualité de sénateur des Hauts-de-Seine, de M. Claude Billard, élu député, par Mme Odette Terrade en qualité de sénateur du Val-de-Marne et de Mme Michelle Demessine démissionnaire par M. Pierre Lefebvre en qualité de sénateur du Nord** - (19 juin 1997) (p. 2027).

- **Vacance du siège de M. Félix Leyzour, sénateur des Côtes-d'Armor, élu député** - (19 juin 1997) (p. 2027).

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires australiens** - (26 juin 1997) (p. 2071).

- **Ouverture de la première session extraordinaire de 1996-1997** - (16 septembre 1997) (p. 2109).

- **Remplacement de M. Jacques Bialski, démissionnaire, par Mme Dinah Derycke, en qualité de sénateur du Nord** - (16 septembre 1997) (p. 2110).

- **Remplacement de M. Alain Richard, nommé ministre, par M. Bernard Angels, en qualité de sénateur du Val-d'Oise ; de M. Jean-Pierre Masseret, nommé secrétaire d'Etat, par M. Roger Hesling, en qualité de sénateur de la Moselle** - (16 septembre 1997) (p. 2110).

- **Election de M. Jean Dérian, sénateur du département des Côtes-d'Armor, en application des articles LO 325 et LO 179 du code électoral** - (16 septembre 1997) (p. 2110).

- **Vacance des sièges de MM. Georges Dessaigne, sénateur de la Mayenne, Jean-Pierre Vial, sénateur de la Savoie, et Guy Robert, sénateur de la Vienne, démissionnaires** - (16 septembre 1997) (p. 2123).

- **Eloge funèbre de François Giacobbi, sénateur de Haute-Corse** - (23 septembre 1997) (p. 2241, 2242) : prononce l'éloge funèbre de François Giacobbi, sénateur de Haute-Corse.

- **Hommage à un haut fonctionnaire de l'Etat** - (28 octobre 1997) (p. 3055) : hommage à M. Jacques Ollé-Laprune, secrétaire général du Sénat.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation de membres du Sénat et de la Chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique** - (20 novembre 1997) (p. 3665).

- **Souhaits de bienvenue à M. l'ambassadeur de Suisse** - (27 novembre 1997) (p. 4076).

- **Eloge funèbre de François Mathieu, sénateur de la Loire** - (17 décembre 1997) (p. 5385) : prononce l'éloge funèbre de François Mathieu, sénateur de la Loire.

- **Projet de loi relatif à la nationalité [n° 0145 (97-98)]** - (17 décembre 1997) - **Dépôt d'une motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi** (p. 5397) : fait part au Sénat du dépôt de la motion n° 180, présentée par plus de trente sénateurs, tendant à proposer au Président de la République, de soumettre au référendum le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité, en application de l'article 11 de la Constitution et de l'article 67 du règlement. Constate la présence effective en séance de plus de trente signataires et indique que la discussion de cette motion aura lieu conformément à l'article 67, alinéa 2, du règlement, dès la première séance publique suivant son dépôt.

- **Demande de modification de l'ordre du jour** - (18 décembre 1997) (p. 5408) : examen en début de séance de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité conformément à l'article 67 du règlement puis discussion de l'ordre du jour prioritaire. (p. 5409, 5410) : motion détachée de l'ordre du jour prioritaire faisant l'objet de la première discussion suivant son dépôt.

- **Conclusions du rapport de la commission des lois sur la motion (n° 180, 97-98) de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et plusieurs de leurs collègues tendant à proposer au Président de la République de soumettre au référendum le projet de loi, adopté à l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)]** - (18 décembre 1997) (p. 5411) : suspension de la séance de droit à la demande de M. Jacques Larché, rapporteur de la commission des lois. Demande à MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Guy Allouche de retirer le mot "forfaiture" employé à propos de la discussion en début de séance de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité avant l'ordre du jour prioritaire. Indique à M. Guy Allouche que l'ordre du jour prioritaire concerne des projets ou des propositions de loi et qu'il s'agit d'une motion. En application de l'article 93 du règlement, rappelle à l'ordre MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Guy Allouche.

MOREIGNE (Michel), sénateur (Creuse) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 36] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4077). - Ministère : Agriculture - *Propositions européennes en matière d'élevage bovin* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4077) - Elevage

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)]** - (15 octobre 1997) - Art. 35 A (*régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles*) (p. 2834) : intervient sur l'amendement n° 34 du Gouvernement (transfert des actifs de COREVA sur des bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relai de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA), assorti du sous-amendement n° 36 de M. Henri de Raincourt (prise en compte de la totalité des frais engagés par la Mutualité sociale agricole, MSA, depuis la création du régime en 1990).

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 18 quater (p. 3892) : son amendement n° I-130 : imposition forfaitaire sur les pylônes ; retiré.

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4423) : revalorisation des retraites modestes. Contrats dits COREVA. Diminution des dépenses au titre des prestations familiales. (p. 4424) : financement des étalements de cotisations en faveur des exploitants en difficulté. Basculement des cotisations maladie sur la CSG. Le groupe socialiste votera le projet de BAPSA pour 1998.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4505, 4506) : diminution des crédits. Réduction des emplois budgétaires. Programme civil de défense, PCD. Centre de transmissions gouvernemental, CTG. Défense civile de la nation. Institut des hautes études de défense nationale, IHEDN. Réforme et organisation du secrétariat général de la défense nationale. Conséquences des diminutions successives de crédits. Système de messagerie NATO-WIDE. Coordination du renseignement en France. Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

MOSCOVICI (Pierre), *Ministre délégué chargé des affaires européennes.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 de M. Jacques Genton : **Politique sociale** (*Politique sociale de l'Union européenne*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2084).

n° 2 de Mme Danielle Bidard-Reydet : **Politique internationale** (*Massacre en Algérie*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2688).

Questions orales sans débat :

n° 91 de M. Jean-Pierre Raffarin : **Union européenne** (*Réforme des fonds structurels européens*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3554).

n° 102 de M. Serge Vinçon : **Droit communautaire** (*Conditions de transposition en droit interne d'une directive européenne*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3555).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le**

gouvernement de la République tchèque pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0173 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale (p. 2047, 2048) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole relatif à l'arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques** [n° 0245 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale (p. 2049) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble un échange de lettres)** [n° 0247 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 248 et n° 299 (p. 2051) : demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal relative à la circulation des personnes (ensemble une annexe)** [n° 0248 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 247 et n° 299 (p. 2051) : voir son intervention sous le projet de loi n° 247.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble deux échanges de lettres)** [n° 0299 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle des projets n° 247 et n° 248 (p. 2051) : voir son intervention sous le projet de loi n° 247.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe (ensemble deux annexes)** [n° 0187 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 188 (p. 2052, 2053) : demande l'approbation de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des Etats de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des Etats de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique** [n° 0188 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 187 (p. 2053) : voir son intervention sous le projet de loi n° 187.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres)** [n° 0279 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 280 (p. 2055, 2056) : demande l'adoption de ces projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part** [n° 0280 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 279 (p. 2055, 2056) : voir son intervention sous le projet de loi n° 279.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Paraguay** [n° 0328 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale (p. 2060, 2061) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à la construction d'un pont routier sur le Rhin entre Eschau et Altenheim (ensemble une annexe) [n° 0304 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale (p. 2062) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi sur certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [n° 0326 (96-97)] - (24 juin 1997) - Discussion générale (p. 2063, 2064) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne - (26 juin 1997) (p. 2094, 2098) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2757, 2759) : espace de libre circulation des personnes. Renforcement de la coopération policière, judiciaire et douanière. Entrée en vigueur des accords d'adhésion de l'Autriche et de la Grèce. Dispositions spécifiques. Progressivité de la mise en application de ces accords. Report d'un an pour la Grèce de la levée des contrôles aéroportuaires et maritimes. Demande l'adoption de ces deux projets de loi. (p. 2767, 2770) : moyens mis en oeuvre par l'Autriche. Frontière austro-hongroise. Participation de la France aux négociations. Adhésion de la Grèce. Répartition des compétences entre le ministre de l'intérieur et le ministre des affaires étrangères. Trafic de stupéfiants. Intégration de l'accord de Schengen dans le traité d'Amsterdam. Saisine du Conseil constitutionnel par le Gouvernement. Efficacité des contrôles aux frontières extérieures.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2757, 2759 ; 2767, 2770).**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) [n° 0363 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 364 (p. 2770, 2772) : création d'Europol. Trafic de drogue. Caractère intergouvernemental de cet organisme. Développement de la**

coopération policière entre les Etats membres. Traitement de l'information. Interprétation de la convention portant création d'Europol. Compétence de la Cour de justice des Communautés européennes. Demande l'approbation de ces deux projets de loi. (p. 2774, 2775) : amélioration de la coordination entre les Etats membres dans la lutte contre la criminalité et contre le trafic de drogue. Compétences évolutives d'Europol. Insuffisance de la présence française. Influence des Pays-Bas.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0364 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 363 - Voir intervention sous le projet de loi n° 363 (p. 2770, 2772 ; 2774, 2775).**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part [n° 0392 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 393 et n° 394 (p. 2777, 2778) : préparation à l'adhésion des pays candidats à l'Union européenne. Ouverture des négociations avec l'Estonie. Contenu de l'accord. Demande l'approbation de ces trois projets de loi. (p. 2780) : niveau de préparation respectif de ces trois pays.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part [n° 0393 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 394 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392 (p. 2777, 2780).**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part [n° 0394 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 392 et n° 393 - Voir intervention sous le projet de loi n° 392 (p. 2777, 2780).**

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, agissant dans le cadre de l'Union européenne, d'une part, et la République de Slovaquie, d'autre part [n° 0388 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2775, 2776) : concrétisation de l'ancrage européen de la Slovaquie. Développement des relations commerciales. Elargissement de l'Union européenne. Contenu de cet accord. Demande l'approbation de ce texte.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 0342 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2781, 2782) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0371 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2783, 2784) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité**

juridique des organisations internationales non gouvernementales [n° 0338 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2785, 2786) : demande l'approbation de ce texte.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices) [n° 0386 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2787) : demande l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2789, 2790) : historique et contenu de cet accord. Engagements financiers. Demande l'approbation de ce projet de loi. (p. 2794, 2795) : réseau transeuropéen. Liaison Tours-Bordeaux. Tronçon Montpellier-Perpignan. Conditions de la concession.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Art. 24 (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3982, 3983) : Sommet européen de Luxembourg. Maîtrise budgétaire au sein de l'Union européenne. Initiatives en faveur de l'emploi. Politique agricole commune. Politique structurelle : problèmes d'évaluation. (p. 3984, 3985) : politique interne. Développement des réseaux transeuropéens. Progression des crédits pour la recherche-développement. Evaluation des taux de retour. Quatrième programme cadre de recherche et de développement. Action extérieure de l'Union européenne en direction des pays tiers. Lutte contre la fraude. Renforcement des pouvoirs de la Cour des comptes des Communautés européennes. S'opposera aux amendements visant à réduire le prélèvement. Campagne d'information sur l'euro. (p. 3986, 3987) : réunion annuelle d'un Conseil européen sur l'emploi : bilan du plan d'action national. Constitution d'un euro-groupe. Proposition non retenue d'un référendum. Question de l'élargissement : modalités de financement. Réunification du continent européen. Conférence européenne. (p. 3988) : Agenda 2000. Défense des agriculteurs français. Rôle prépondérant de la ville de Strasbourg : amélioration de la desserte aérienne. Engagement européen sans faille du Gouvernement. (p. 3989) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beauveau n° I-105 à n° I-107 (diminution de la contribution française au budget des Communautés européennes).**

MOTRONI (Jean-Baptiste), Sénateur (Haute-Corse) NI, puis SOC.

Remplace le 8 mars 1997, en qualité de sénateur, M. François Giacobbi, décédé (JO Lois et décrets du 9 mars 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 21 mars 1997).

MOULY (Georges), sénateur (Corrèze) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à étendre aux centres de soins infirmiers gérés par la Mutualité sociale agricole (MSA) la subvention prévue à l'article L.162-32 du code de la sécurité sociale [n° 0377 (96-97)] (26 juin 1997) - Mutualité sociale agricole (MSA).

Proposition de loi, déposée avec M. Josselin de Rohan, visant à modifier la composition de la commission départementale d'attribution des licences de débits de boissons [n° 0167 (97-98)] (11 décembre 1997) - Boissons et alcools.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 951). - Ministère : Aménagement du territoire - *Rôle et limite des "Pays"* - Réponse le 21 février 1997 (p. 951) - Aménagement du territoire

Questions orales sans débat :

n° 529 (JO Débats du 21 décembre 1996) (p. 7729). - Ministère : Fonction publique - *Modalités d'application du moratoire sur les services publics en zone rurale* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 18) - Services publics

n° 558 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Culture - *Conséquences de l'étalement de la loi de programme sur le patrimoine* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1002) - Patrimoine (protection du)

n° 559 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 845). - Ministère : Travail - *Création de pharmacies dans les zones rurales* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1008) - Pharmacies

n° 37 (JO Débats du 24 septembre 1997) (p. 2272). - Ministère : Budget - *Débit de boissons en milieu rural* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2731) - Débits de boisson et de tabac

n° 85 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2951). - Ministère : Emploi - *Actions en faveur de l'insertion professionnelle* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3212) - Insertion

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4423) : articulation du BAPSA avec les nouvelles mesures de financement de la sécurité sociale et du projet de loi de finances. Relèvement des pensions des aides familiaux, des conjoints d'exploitants et des veuves. Financement de l'étalement des prises en charge partielles de cotisations pour les exploitants en difficulté. Transfert des cotisations maladie sur la CSG et gain de pouvoir d'achat. Décélération du secteur médicosocial, notamment pour les soins à domicile. Votera les crédits du BAPSA.

N

NACHBAR (Philippe), sénateur (Meurthe-et-Moselle) Rl.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 0086 (97-98), tome 1] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (p. 4207, 4209) : effort budgétaire en faveur de la culture. Grands travaux. Bibliothèque nationale de France. Difficultés de la Réunion des musées nationaux. Augmentation satisfaisante des crédits de la direction des archives. Fondation du patrimoine. Répartition des crédits entre Paris et la province. Fonds de contractualisation. Grands projets régionaux. Politique culturelle du cadre de vie. Avis favorable de la commission des affaires culturelles.

NEUWIRTH (Lucien), sénateur (Loire) RPR.

Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Comité national chargé d'évaluer les dispositifs expérimentaux d'aide aux personnes âgées dépendantes.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales [n° 0193 (96-97)] (24 janvier 1997) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 193 (96-97)] de M. Lucien Neuwirth relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales [n° 0204 (96-97)] (4 février 1997) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 571 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Fonction publique - *Limite d'âge applicable aux directeurs de recherche des établissements publics scientifiques et techniques* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1000) - Fonction publique

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Lucien Neuwirth, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n°0193, 1996-1997), relative aux conditions d'éligibilité pour les élections aux caisses d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales [n° 0193 (96-97)]** - (18 février 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 821, 824) : réforme de la sécurité sociale. Modification de la composition des conseils d'administration des organismes du régime général. Extension de la limite d'âge de 65 ans aux administrateurs de la Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse des artisans, CANCAVA, et de l'Organisation autonome nationale d'assurance vieillesse de l'industrie et du commerce, ORGANIC. Atteinte portée à la représentation des retraités dans ces conseils d'administration. Tendance plus générale à imposer des limites d'âge "couperet" et à négliger la place des retraités dans la société. Suppression par ce texte de la limite d'âge pour l'élection aux collèges d'administrateurs retraités des seuls régimes d'assurance vieillesse de travailleurs non salariés.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion** - (20 février 1997) - Après l'art. 15 (p. 948) : se déclare favorable à la position de la commission et à la constitution des trois pôles France Télévision, télévision de la culture et du savoir et audiovisuel extérieur. - Après l'art. 16 (p. 969) : intervient sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Valade (mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4130) : espace. Indépendance de la France et de l'Europe, préalable nécessaire à la coopération avec les Etats-Unis. Programmes Ariane 5. Insuffisance de l'effort de recherche fondamentale en France. Agence spatiale européenne. Demande une démarche d'exploitation technique des satellites d'observation. Rapprochement entre domaines civil et militaire. Concurrence américaine en matière de télécommunications. Avenir des vols habités.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4156, 4157) : danger de l'accroissement démographique anarchique de la population mondiale. Appel de Paris signé pendant la première rencontre parlementaire francophone sur les politiques de population organisée par les groupes d'étude du Sénat et de l'Assemblée nationale. Francophonie. Demande l'augmentation des moyens consacrés par la France au programme en faveur de l'équilibre des populations.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4186, 4187) : nécessité de réviser à la hausse la contribution française au Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population, FNUAP. Solidarité planétaire. Baisse des contributions volontaires de la France aux organisations internationales. Souhaits du groupe d'études Démographie et population mondiale.

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4318, 4320) : prise en charge de la douleur. Formation des professionnels de santé. Création d'une capacité médicale d'évaluation et de traitement de la douleur. Sensibilisation aux techniques d'analgésie. Nécessaire codage des actes de l'activité "douleur". Financement des actions nouvelles en faveur de la prise en charge de la douleur. Soins palliatifs. Hospitalisation à domicile.

O

OLIN (Nelly), sénateur (Val-d'Oise) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2435) :** sur l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes), son sous-amendement n° 89 : insertion des copropriétés dans le dispositif emploi-jeunes ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4760) : insécurité urbaine et moyens mis en oeuvre pour lutter contre la délinquance. Situation du Val d'Oise et effectifs policiers. (p. 4761) : création de postes d'agents locaux de médiation. Nouveaux contrats locaux de sécurité et disparition des plans départementaux de sécurité. Création de postes d'adjoints de sécurité et question du port d'arme. Remplacement des policiers auxiliaires. Politique de redéploiement des effectifs policiers. Votera les crédits attachés à ce ministère.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4933) : application de la loi de programme de 1995. Services de l'administration centrale et services judiciaires. Rôle et financement des 3 500 emplois-jeunes affectés au ministère de la justice. Situation catastrophique de la juridiction de Pontoise et augmentation des zones de non-droit dans le Val-d'Oise. Fonctionnement de la justice au quotidien. Délinquance des mineurs. (p. 4934) : réforme de la carte judiciaire et coût de la mission "carte judiciaire". Nécessaire continuité du budget de la justice. Restera attentive à la situation du tribunal de Pontoise.

ORNANO (Paul d'), sénateur (Français établis hors de France) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger.

Membre titulaire du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

OSTERMANN (Joseph), sénateur (Bas-Rhin) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - Discussion générale (p. 49, 50) :** dépôt d'une proposition de loi. Conséquences économiques et sociales du travail illégal. Coût du travail illégal. Définition du "travail dissimulé". Prévention et sanction du travail illégal. Mobilisation de l'ensemble des corps de contrôle. Propose la création dans chaque département sous la responsabilité directe du préfet d'une brigade de lutte contre le travail clandestin. Caractère intentionnel du délit. Avec le groupe du RPR, votera ce projet de loi.

- **Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé) (p. 68) :** son amendement n° 23 : caractère intentionnel du délit ; adopté. - **Après l'art. 3 bis (p. 74) :** son amendement n° 24 : possibilité pour les organisations professionnelles patronales et les syndicats d'intenter une action en justice contre les fraudeurs ; retiré. - **Après l'art. 4 (p. 80, 81) :** son amendement n° 25 : création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département ; retiré. (p. 83) : s'oppose à l'amalgame fait entre son amendement et les problèmes liés à l'immigration. Intérêt de cette discussion. - **Avant l'art. 8 (p. 89, 90) :** soutient l'amendement n° 55 de M. Jean-Jacques Robert (destruction du matériel saisi dans un atelier clandestin). - **Après l'art. 9 (p. 93) :** ses amendements n° 26, n° 27, n° 28 et n° 29 : doublement des peines et amendes prévues par le code pénal ; retirés. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 97) :** intensification de la lutte contre le travail illégal. Définition du délit de travail illégal. Harmonisation des pouvoirs des différents agents de contrôle. Audition des salariés par les agents des organismes de sécurité sociale et des impôts. Le groupe du RPR votera ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1839, 1841) :** Grand Conseil des communes de France. Actions de lutte contre le chômage engagées par les collectivités locales. Réforme du statut et de la responsabilité des élus locaux. Nécessaire clarification du domaine des aides au développement économique. Déconcentration des compétences et des crédits. Création d'agences territoriales pour l'emploi. Partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Sous-encadrement du personnel communal. Statut des contractuels. Finances locales. Au nom du groupe du RPR, apportera son soutien au ministre.

Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) (p. 2425, 2426) : ampleur du fléau du chômage. Intention louable de ce projet de loi. Difficultés dans la constitution de la liste des nouveaux métiers : exemple de l'environnement. Situation à long terme des emplois créés. Priorité à la création d'emplois dans le secteur marchand. Son amendement visant à exonérer de charges sociales pendant cinq ans les PME qui embauchent des jeunes.

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Après l'art. 2 (p. 2517, 2519) : ses amendements n° 102 : création d'un chèque artisanat pour les entreprises artisanales de moins de cinq salariés ; n° 103 : exonération totale des charges sociales pour les PME embauchant des jeunes pour cinq ans en échange d'une obligation de formation ; et n° 104 : réduction du poids des formalités administratives pour les entreprises artisanales ; retirés. **- Après l'art. 3 (p. 2527) :** son amendement n° 106 : bilan de l'application de l'ensemble des aides de l'Etat à l'emploi ; retiré.

- Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2886) : attachement de la population au régime local. A titre personnel et au nom du groupe du RPR, apporte son soutien aux dispositions de la proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2930, 2932) : nouvelle augmentation des crédits de l'éducation nationale. Créations d'emplois et ouvertures de classes dans les zones d'éducation prioritaire, ZEP. Augmentation de la dépense budgétaire dans un contexte de diminution démographique. Situation des maîtres auxiliaires "reçus collés". Gestion prévisionnelle à long terme des personnels. Financement des "emplois-jeunes" créés pour l'éducation nationale. Reconversion de ces jeunes à l'issue de leur contrat. Collaboration entre l'éducation nationale et les entreprises. Inadaptation de certaines filières professionnelles. Importance de l'apprentissage. Débureaucratization souhaitable de l'administration centrale. Accompagnement des enseignants. Circulaire sur les sorties scolaires. Etude comparative de l'OCDE sur les budgets de l'éducation nationale. Question sur l'opportunité d'accroître la dépense budgétaire.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 11 (neutralisation de la seconde répartition de la contribution sociale de solidarité des sociétés, C3S, pour 1997, et affectation à la CNAVTS et à la CNAVTS des ressources supplémentaires ainsi dégagées) (p. 3487) : son amendement de suppression n° 65, soutenu par M. Paul Blanc ; retiré. **- Art. 1er et rapport annexé (précédemment réservé p. 3448) (p. 3533) :** sur l'amendement n° 2 de la commission (redéfinition des principales orientations), son sous-amendement, soutenu par M. Paul Blanc, n° 69 : neutralité du basculement des cotisations maladie sur la CSG pour les actifs non salariés et les retraités non salariés ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 terdecies (p. 3941) : son amendement, soutenu par M. Daniel Eckenspieller, n° I-170 : reconduction du dispositif de réduction d'impôts pour les dépenses de formation des chefs d'entreprise ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) - En remplacement de M. Jacques Delong, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4052, 4054) : contradiction entre l'augmentation des crédits et la baisse des effectifs scolarisés. Progression mécanique des dépenses de personnel. Effectifs de fonctionnaires ; emplois-jeunes ; précédent de la titularisation des maîtres auxiliaires ; financement sur la rémunération des heures supplémentaires. Réouvertures de classes. Problème des collèges à faibles effectifs. Retour au versement direct des bourses de collège ; création d'un fonds social pour les cantines. Déconcentration du mouvement des enseignants. Politique des zones d'éducation prioritaire, ZEP. Propose l'adoption de ce projet de budget, assorti des amendements de réduction des crédits votés par la commission des finances.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4856, 4857) : évolution des crédits. Formation. Apprentissage. Exemple du département du Bas-Rhin. Emploi. Taux réduit de TVA pour travaux d'amélioration et de réhabilitation d'immeubles de logements sociaux. Contraintes communautaires. Réduction des charges sociales. Délocalisations. Secteur du textile. Emplois-jeunes. Formalités administratives. Flexibilité du code du travail. Instauration des 35 heures hebdomadaires de travail.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4874, 4875) : aides à la personne. Réhabilitation des logements sociaux. Augmentation des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Taux de TVA réduit pour la réhabilitation des logements. Crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien. Prêt à taux zéro. Allocation de logement social pour les étudiants.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4897, 4898) : évolution des crédits. Résultats de l'année 1997. Contexte européen. Investissements structurels. Soutien aux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Complexité des procédures administratives. Subvention de l'Agence française de l'ingénierie touristique, AFIT. Crédits du GIE Maison de la France. Le groupe du RPR soumettra deux amendements visant à maintenir les crédits de l'AFIT et de Maison de la France au niveau de 1997. **- Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4905) :** soutient les amendements de M. Daniel Goulet n° II-55 et n° II-54 (réduction des crédits). Rétablissement des crédits de l'AFIT et du GIE Maison de la France.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - Après l'art. 60 (p. 4997) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-102 : reconduction de 1998 à 2000 de la réduction d'impôt pour les dépenses de formation des chefs d'entreprises ; adopté.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Après l'art. 17 (p. 5290) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Marini, n° 28 : regroupement de professionnels libéraux au sein d'une société d'exercice libéral non soumise à l'impôt sur les sociétés ; retiré ; et n° 29 : suppression d'une distorsion

fiscale liée au décalage entre l'exercice de calcul des cotisations sociales et l'exercice d'imputation de ces cotisations ; adoptés.

OTHILY (Georges), sénateur (Guyane) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 9 octobre 1997).

Membre de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du comité directeur du Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (FEDOM).

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 285 (96-97)], modifiée par l'Assemblée nationale, consacrant le placement sous surveillance électronique comme modalité d'exécution des peines privatives de liberté [n° 0323 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Droit pénal.**

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire [n° 0090 (97-98), tome 5] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 558, 560) :** modifications de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Absence de cohérence législative. Attachement à la protection des droits de l'homme. Problème et caractéristiques de l'immigration dans le département de la Guyane. Qualité d'accueil des Guyanais. Dépassement du seuil de tolérance. Perméabilité des frontières. Conséquences de l'immigration dans le domaine médical, sanitaire et scolaire. Régularisation de la situation des parents étrangers d'enfants français. Demande un texte spécifique pour le département de la Guyane. Soutient ce projet de loi.

- **Projet de loi portant extension partielle et adaptation du code minier aux départements d'outre-mer [n° 0501 (96-97)] - (27 février 1997) - Discussion générale (p. 1099, 1101) :** description de l'organisation actuelle de la production aurifère en Guyane. Difficultés des artisans et des petites et moyennes entreprises. Situation des orpailleurs : remplacement de l'autorisation personnelle minière par une

autorisation d'exploitation. Son amendement relatif à la surface de l'exploitation. Création d'un permis intermédiaire d'exploitation adaptée aux petites entreprises. Superposition des titres miniers. Contrôle des exploitants miniers. Protection de l'environnement en Guyane. Situation fiscale de l'or guyanais. Lors du vote final de ce texte, se prononcera en fonction des solutions proposées en réponse à ses préoccupations. - **Art. 5 (dispositions adaptant le code minier aux départements d'outre-mer) - Art. 68 du code minier (conditions d'octroi) (p. 1104) :** son amendement n° 13 : autorisation de prospection, de recherches, et d'exploitation sur le site concerné ; rejeté. - **Art. 68-8 du code minier (superposition de titres miniers) (p. 1105) :** son amendement n° 14 : consultation de la commission des mines dans le cas d'un refus opposé à une demande de superposition d'un artisan orpailleur ; rejeté. - **Art. 68-9 du code minier (conditions d'octroi du permis d'exploitation) (p. 1106) :** son amendement n° 15 : création d'un permis d'exploitation intermédiaire pour les petites et moyennes entreprises ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1110, 1111) :** premier palier constitué par ce texte. Rapport Boisson sur la situation fiscale de l'or guyanais. S'abstiendra sur ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen) :** ses amendements, soutenus par M. Jacques Bimbenet, n° 95 : possibilité de contrôle des véhicules sur le littoral au nord du département de la Guyane ; et n° 94 : application de ces dispositions dans le département de la Guyane aux véhicules circulant sur les routes nationales n° 1 et n° 2 ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) (p. 4324, 4325) : situation sanitaire de la Guyane. Prise en charge du paludisme. Crédits consacrés à la santé en Guyane. Inégalités devant la santé entre les populations résidant dans les centres urbains et les autres. Rapport Merle. Souhait de la création d'un premier cycle d'études médicales aux Antilles-Guyane. Augmentation croissante des dépenses d'aide médicale en Guyane. Mortalité périnatale en Guyane. Devenir du laboratoire d'anatomo-cyto-pathologie du département. Votera ce budget.

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4783) : progression des crédits et diminution des autorisations de programme. Difficulté d'application des lois dans les DOM-TOM. Situation en Guyane. Emploi. (p. 4784) : Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Emplois-jeunes. Effectifs de fonctionnaires. Inquiétude suscitée par la suppression de certains avantages fiscaux nés de la loi Pons. Exemple de Saint-Domingue et de l'île Maurice. Système bancaire. (p. 4785) : santé. Discrimination en matière de pensions de retraite des fonctionnaires réunionnais d'une part et des fonctionnaires guadeloupéens, guyanais et martiniquais. Dotalions décentralisées pour l'outre-mer. Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM. Adoption d'une loi spécifique d'aménagement du territoire pour l'outre-mer. Infrastructures de transport en Guyane. (p. 4786) : avec la majorité des membres du RDSE, votera les crédits du budget de l'outre-mer.

Justice

- (8 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration pénitentiaire (p. 4921) : éléments chiffrés. Surpopulation carcérale. Augmentation du nombre de prévenus incarcérés. Réformes annoncées. La commission des lois a donné un avis favorable quant à l'adoption des crédits de l'administration pénitentiaire.

- Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - *Deuxième lecture* [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des lois - *Discussion générale* (p. 5154, 5155) : conditions posées par le Gouvernement : accord des titulaires de l'exercice de l'autorité parentale pour les mineurs et accord du maître du lieu d'assignation. Faculté éventuelle pour le juge de l'application des peines de décerner un mandat d'arrêt. Propose l'adoption de cette proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale en ce qui concerne l'application aux mineurs, la préservation de l'inviolabilité du domicile, le recours contre la décision de retrait du placement sous surveillance électronique et l'assimilation à l'évasion de la neutralisation du procédé de contrôle à distance.

LOUDIN (Jacques), sénateur (Vendée) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes ; nouvelle nomination en tant que membre (JO Lois et décrets du 10 octobre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 16 octobre 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Membre titulaire du Comité des finances locales.

Membre titulaire du comité de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Membre titulaire du conseil de surveillance de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) [n° 0211 (96-97)] (6 février 1997) - Union européenne.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier l'article L. 255 du code électoral [n° 0303 (96-97)] (8 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - Elections.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à rendre légaux les mécanismes de péréquation du prix de l'eau [n° 0310 (96-97)] (15 avril 1997) - Eau.

Proposition de résolution, présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel [n° 0438 (96-97)] (30 septembre 1997) - Union européenne.

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 70 (97-98)] de financement de la sécurité sociale pour 1998 adopté par l'Assemblée nationale [n° 0079 (97-98)] (5 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Emploi et solidarité - II - Santé et solidarité [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 18] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 93 (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3091). - Ministère : Equipement - *Politique autoroutière* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3557) - Autoroutes

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998* [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - *Discussion générale* (p. 3381) : débat du Parlement. (p. 3382) : rôle du Parlement et connaissance des données financières et sanitaires. Maîtrise des prélèvements obligatoires. Réduction du déficit global par une action privilégiée sur la hausse des dépenses. (p. 3383) : stabilisation de la croissance de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie, ONDAM. Programme de médicalisation du système d'information, PMSI. Préservation de la politique familiale. Politique d'imposition sur le revenu et CSG. Politique de taxation de l'épargne. Taxations sociales. (p. 3384) : vision à long terme de la démographie et des régimes de retraite. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Dispositions relatives à la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. Amélioration de l'efficacité de la protection sociale à enveloppe constante.

- *Suite de la discussion* - (13 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - *Après l'art. 3* (p. 3461, 3462) : reprise par la commission des finances de deux mesures d'exonération de la CSG votées par l'Assemblée nationale. Son amendement n° 31 : 1°) exonération de CSG de la part de l'avoir fiscal qui ne sera pas restituée en application de la mesure de plafonnement proposée à l'article 10 du projet de loi de finances ; 2°) exonération des revenus de l'assurance vie réservée aux handicapés ; rejeté. - *Art. 4 (déplafonnement des allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants)* (p. 3464, 3465) : son amendement de suppression n° 32 ; devenu sans objet. Mesure de pur rendement touchant de plein fouet les non-salariés. (p. 3466) : s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° 6 de la commission (diminution de moitié du taux de cotisation applicable en 1998 et déplafonnement en 1999). - *Art. 5 (création d'une taxe de santé publique sur les tabacs)* (p. 3468) : la commission des finances est favorable à l'aggravation de la fiscalité du tabac et à l'affectation de son produit à la Caisse nationale de l'assurance maladie. Tabac à rouler. Son amendement n° 33 :

suppression de la référence à l'année 1997 ; rejeté. (p. 3470) : se déclare favorable à l'accroissement de la taxation du tabac mais pas à la multiplication des taxes. Cohérence fiscale et législative. Directive européenne. - **Art. 6 (prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital)** (p. 3475) : son amendement n° 34 : réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau prélèvement social sur les revenus du capital ; rejeté. Préférence pour un taux plus faible sur une assiette élargie. - **Art. 8 (création d'une contribution sur les ventes directes des laboratoires pharmaceutiques)** (p. 3481) : son amendement de suppression n° 35 ; retiré au profit de l'amendement n° 10 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur la distribution de médicaments remboursables par l'assurance maladie, le rôle et la marge des pharmaciens d'officine, la production et la promotion des médicaments génériques et l'automédication). Obligation de service public des grossistes répartiteurs. Approuve sans réserve la proposition de la commission des affaires sociales tendant à la présentation d'un rapport au Parlement sur la distribution des médicaments remboursables. - **Art. 9 (validation des taux des majorations applicables à la cotisation due au titre des accidents du travail)** (p. 3483, 3484) : son amendement de suppression n° 36 ; adopté. Violation du principe de l'autonomie de gestion des quatre branches de la sécurité sociale. Excédent de la branche accidents du travail et diminution des cotisations. - **Art. 10 (augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance)** (p. 3485) : son amendement n° 37 : suppression de la taxe sur la prévoyance à compter du 1er janvier 1999 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 12 de la commission (suppression de la taxe sur la prévoyance). Problème de la régularité juridique de cette taxe et de ses justifications économiques. - **Art. 11 (neutralisation de la seconde répartition de la contribution sociale de solidarité des sociétés. C3S, pour 1997, et affectation à la CNAMTS et à la CNAVTS des ressources supplémentaires ainsi dégagées)** (p. 3487) : son amendement n° 38 : suppression de l'affectation au régime général des excédents de C3S de l'exercice 1997 ; rejeté. Pénalisation des non-salariés. - **Art. 12 (calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des Clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNAMTS)** (p. 3488) : son amendement de suppression n° 39 ; adopté. - **Art. 14 (suppression du régime spécial de l'ancienne chambre de commerce et de l'industrie de Roubaix)** (p. 3493) : son amendement n° 40 : présentation d'un rapport au Parlement sur la situation de l'ensemble des régimes de sécurité sociale en voie d'extinction ; adopté. - **Art. 19 (mise sous condition de ressources des allocations familiales)** (p. 3498) : son amendement de suppression n° 42 ; adopté. Cohérence de la fiscalisation des allocations familiales proposée par M. Alain Juppé et liée à la réforme de l'impôt sur le revenu. - **Art. 20 (réduction du taux de prise en charge des cotisations sociales par l'allocation de garde d'enfant à domicile, AGED)** (p. 3504) : son amendement de suppression n° 43 ; adopté. Femmes actives. - **Art. 15 (précédemment réservé p. 3493) (prévisions de recettes)** (p. 3506) : son amendement n° 41 : diminution du montant prévisionnel des cotisations de 1,4 milliard de francs, valeur de l'excédent de cette branche ; devenu sans objet. - **Après l'art. 23 (p. 3512)** : son amendement n° 44 : limitation pour 1998 des budgets de gestion administrative des organismes de sécurité sociale aux montants atteints en 1997 ; rejeté. Rapport de la Cour des comptes. - **Art. 23 ter (par priorité) (fixation de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, ONDAM)** (p. 3513) : son amendement n° 46 : fixation du taux d'augmentation de l'ONDAM au taux de l'inflation, soit 1,3 % ; rejeté. - **Art. 23 bis (fixation des objectifs de dépenses par branche)** (p. 3515) : son amendement n° 45 ; retiré au profit de l'amendement identique n° 23 de la commission (nouvelle fixation de ces objectifs). - **Art. 25 (reprise de la dette sociale 1996-1998 par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES)** (p. 3517, 3518) : ses amendements n° 47 : prolongation de cinq ans de la durée de vie de la CADES jusqu'au 31 décembre 2014, date à laquelle tous ses biens seront dévolus

à l'Etat ; et n° 48 : versement au Trésor à compter de l'année 1998 de la part du versement correspondant au remboursement du capital de la dette sans qu'il soit susceptible d'être inscrit au budget de l'Etat ; adoptés. Sincérité comptable. - **Art. 26 (plafonds des avances de trésorerie)** (p. 3520) : son amendement n° 49 : suppression du plafond des avances de trésorerie pour la CNRACL ; devenu sans objet.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Sur l'ensemble** (p. 3585) : importance des masses financières en discussion. Taux de prélèvements obligatoires. (p. 3586) : complexité des taxations fiscales et sociales. Avenir des régimes de retraite, et notamment des régimes spéciaux. Caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. Concentration des économies sur la seule branche famille. Evolution des dépenses de l'assurance maladie et rôle de l'ensemble des acteurs de l'offre médicale. La commission des finances du Sénat apporte son soutien à ce contre-projet.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3689, 3691) : importance des taux des prélèvements obligatoires. Projet de loi de financement de la sécurité sociale. Deux centres de décision en matière de taxes sociales et fiscales. Fiscalité de l'épargne. Baisse des investissements publics de l'Etat et stabilisation de ceux des collectivités locales. Investissement industriel. Orientation d'une politique fiscale drainant l'épargne et stimulant les investissements. Exemple de la politique fiscale dans le domaine maritime. Exemple de la loi Pons. Exemple du secteur autoroutier. Ne pourra approuver ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirats de navire)** (p. 3768) : s'exprime au nom des élus du littoral et en tant que président du groupe sénatorial de la mer. Flotte française. Présentation avec les professionnels. (p. 3770, 3772) : soutient les amendements de M. Josselin de Rohan n° I-140 de suppression et n° I-141 (rétablissement avec modifications du dispositif supprimé par cet article). Procédure d'agrément. Construction navale. Coût par emploi. Equité fiscale. Exemple de l'Allemagne. Amendement de repli. (p. 3773) : incitation fiscale. Se déclare favorable aux amendements identiques n° I-10 de la commission et n° I-141 de M. Josselin de Rohan précités.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Art. 14 (aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer)** (p. 3859, 3860) : situation de la flotte de commerce française. Intérêt de l'incitation fiscale. Evolution de l'économie des départements d'outre-mer. Création d'emplois. Le groupe du RPR s'élève contre la modification du dispositif actuel. (p. 3863) : son amendement n° I-142 ; retiré au profit de l'amendement identique n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3942, 3943) : soutient l'amendement de M. Adrien Gouteyron, n° I-176 (instauration d'une taxe de gestion de l'espace rural pour financer les espaces ruraux). Son amendement n° I-178 : plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés à acquitter par les entreprises de négoce de produits de la mer ; retiré. (p. 3944) : offices parlementaires d'évaluation. Position indispensable de la commission des finances sur les aspects fiscaux de la contribution sociale de solidarité des sociétés et le financement de la sécurité sociale. - **Après l'art. 19** (p. 3948, 3949) : son amendement n° I-139 : augmentation de deux centimes par mètre cube de la redevance affectée au Fonds forestier national pour le développement des

adductions d'eau ; rejeté. Destination des reports de crédits. (p. 3951) : augmentation de la qualité de l'eau et moyens financiers. Effort national en faveur de la politique de l'eau.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)]** - (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 4265, 4266) : absence totale de dialogue entre les deux assemblées. Abandon de la nouvelle taxe spécifique sur les tabacs affectée à l'assurance maladie et relèvement de la fraction du droit de consommation sur les tabacs allant à la CNAM. Taxe de 6 % sur la prévoyance complémentaire. Objectif national des dépenses d'assurance maladie, ONDAM, et restructuration hospitalière. Régimes spéciaux de retraite. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. (p. 4267) : caisse d'amortissement de la dette sociale, CADES. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale issu des travaux de l'Assemblée nationale paraît devoir être rejeté selon la commission des finances.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4308, 4310) : approbation du regroupement des crédits du ministère de la santé, de la solidarité et de la ville. Composition du projet de budget. Persistance d'évolutions mal maîtrisées. Crédits consacrés au RMI. Dépenses relatives à l'allocation aux adultes handicapés, AAH. Rôle de la Cour des comptes. Souhait d'une programmation pluriannuelle sur l'évaluation des besoins. Augmentation des dépenses de santé. Crédits d'interventions sanitaires. Dotation des établissements nationaux à caractère sanitaire. Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS. Dépenses d'interventions sanitaires. Mauvaise organisation de la politique de lutte contre le cancer. Adoption des crédits de ces budgets, sous réserve du vote des amendements d'ajustement des crédits de la santé, de la solidarité et de la ville, proposés par la commission des finances. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4335) : son amendement n° II-26 : réduction des crédits du titre III de 80 millions de francs : adopté. - **Titre IV** (p. 4337) : son amendement n° II-27 : réduction des crédits du titre IV de 958 millions de francs : adopté. - **Après l'art. 66** (p. 4341, 4342) : à titre personnel, accepte les amendements n° II-21 et n° II-22 de M. Jean Chérioux (institution d'un taux directeur opposable aux dépenses des établissements sociaux et médico-sociaux financés par l'Etat ou par l'aide sociale départementale). S'oppose à l'amendement n° II-28 de M. Guy Fischer (désignation de l'organisme débiteur des frais de maintien des jeunes adultes handicapés de plus de vingt ans dans les institutions médico-éducatives).

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) (p. 4512, 4514) : bilan de la situation. Nécessité de procéder à une évaluation des politiques publiques. Réforme du Commissariat général du Plan. Proposition d'un organisme indépendant et à la disposition du Gouvernement et du Parlement. (p. 4517) : création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4597, 4598) : réseau autoroutier, élément essentiel pour l'emploi, l'aménagement du territoire et l'intégration européenne. Liaisons transversales. Sécurité

routière. S'inquiète du coup d'arrêt donné par l'actuel gouvernement au schéma national autoroutier.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 61** (p. 5009) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-94 : extension du bénéfice du plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux entreprises qui exercent une activité de négoce de produits de la mer, à l'instar des entreprises de négoce de produits agricoles ; adopté.

P

PAGÈS (Robert), sénateur (Seine-Maritime) CRC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 30 octobre 1997).

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête sur les activités en France du Groupe antiterroriste de libération (GAL) [n° 0398 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Terrorisme**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution de la prestation compensatoire en cas de divorce [n° 0400 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Divorce ou séparation de corps**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la date à partir de laquelle courent les délais de recours [n° 0401 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Justice**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au versement des primes d'assurance vie en cas de suicide [n° 0402 (96-97)] (6 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Assurances**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prévention des licenciements économiques [n° 0404 (96-97)] (7 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Emploi**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au contrôle des licenciements économiques [n° 0405 (96-97)] (7 août 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Emploi**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique

du Nord [n° 0110 (97-98)] (26 novembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le droit à réparation pour les résistants déportés, emprisonnés et internés en Afrique du Nord [n° 0113 (97-98)] (26 novembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution du titre d'interné résistant [n° 0114 (97-98)] (26 novembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer réellement toute forclusion de droit ou de fait s'opposant à la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance [n° 0121 (97-98)] (27 novembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur la retraite des stagiaires de la formation professionnelle qui sont anciens combattants d'Afrique du Nord [n° 0125 (97-98)] (27 novembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution d'une pension de reversion de la retraite du combattant aux veuves des anciens prisonniers de guerre et combattants de la seconde guerre mondiale et d'Afrique du Nord [n° 0126 (97-98)] (27 novembre 1997) - **Pensions de reversion**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au droit du conjoint survivant et des enfants dans la succession [n° 0132 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Successions et libéralités**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au nom patronymique [n° 0133 (97-98)] (28 novembre 1997) - **Etat civil**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 15 (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1584). - Ministère : Travail - *Grève des internes* - Réponse le 21 mars 1997 (p. 1584) - **Médecins**

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (21 janvier 1997) (p. 126) : ordre du jour : séances publiques concomitantes avec des réunions de commissions.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI)** (p. 382, 383) : sur l'utilisation du produit de la vente des biens immobiliers déclassés par la SNCF, son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 222 : affectation au développement des liaisons ferroviaires et infrastructures desservant les ports maritimes ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 555, 556) : réforme en 1993 de la législation sur l'immigration. Mouvement des "sans-papiers". Menace envers les libertés des personnes étrangères ou françaises. Possibilités de régularisation. Etrangers mineurs. Parents étrangers d'enfants français. Déstabilisation des immigrés. Réforme du certificat d'hébergement. (p. 557, 558) : retenue des passeports. Fouille des véhicules. Relevés

des empreintes digitales. Rétentions administrative et judiciaire. Suppression de la commission de séjour. Volet répressif de ce texte. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, combattra ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 617) : son amendement n° 152 : abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la nationalité ; rejeté. Origine de la lutte des "sans-papiers". Demande un vote par scrutin public sur cet amendement. (p. 618, 620) : ses amendements, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau, n° 153 : abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France ; soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 154 : abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration et modifiant le code civil ; soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 155 : abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité ; et, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau, n° 157 : abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports ; rejetés. (p. 621, 622) : ses amendements n° 156 : abrogation de la loi du 27 décembre 1994 ayant pour objet l'extension des zones d'attente aux gares ferroviaires ouvertes au trafic international ; et n° 158 : rappel de certains principes fondamentaux ; rejetés. Risque de confusion entre la procédure du maintien en zone d'attente et celle de la reconduite à la frontière. (p. 623) : ses amendements, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 159 : annulation des dettes des pays les moins avancés et taxation des opérations réalisées sur le marché monétaire ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 161 : taxation des opérations de délocalisation d'entreprises au profit du développement économique ; et, soutenu par M. Claude Billard, n° 160 : rapport du Gouvernement au Parlement l'informant des initiatives prises par la France pour obtenir l'annulation des dettes des pays les moins avancés ; rejetés. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 630) : son amendement de suppression n° 60, soutenu par Mme Nicole Borvo ; devenu sans objet. (p. 633) : son amendement n° 162 : suppression de l'obligation faite à l'hébergeant de notifier à la mairie le départ de son hôte ; devenu sans objet. Respect de la vie privée. Avis du Conseil d'Etat et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. (p. 635) : son amendement, soutenu par M. Ivan Renar, n° 163 : suppression dans deux cas de la possibilité pour un maire de refuser de viser un certificat d'hébergement ; rejeté. (p. 637) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 164 : délai d'un mois pour prendre les décisions de délivrance d'un certificat d'hébergement et motivation en cas de refus ; rejeté. Son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 165 : suppression de la possibilité de visite inopinée de l'agent de l'office des migrations internationales au domicile des hébergeants ; rejeté. (p. 650) : intervient sur son amendement n° 164 précité. Amendement de repli. Institution d'un délai d'un mois. Motivation écrite de la réponse du maire. (p. 652) : intervient sur son amendement n° 165 précité. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** (p. 661) : confiscation du passeport. Précarisation de la situation des étrangers. Fouille des véhicules. Fichier des empreintes digitales. (p. 662) : son amendement de suppression n° 62, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté. - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage)** (p. 665) : son amendement de suppression n° 166, soutenu par M. Ivan Renar ; rejeté. (p. 667) : son amendement de repli n° 167 ; rejeté. Précisions sur les mentions devant figurer sur le récépissé. Votera en faveur des amendements de suppression et de repli déposés par le groupe communiste républicain et citoyen et par le groupe socialiste. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 669) : son amendement de suppression n° 168, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté. - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2**

novembre 1945 (*relevé des empreintes digitales*) (p. 678) : son amendement de suppression n° 169 ; rejeté. (p. 682) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera contre l'article 3.

- **Rappel au règlement** - (5 février 1997) (p. 639) : demande des explications sur l'arrestation de personnes "sans-papiers".

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 3 bis (retrait de la carte de séjour temporaire de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 700) : son amendement de suppression n° 63 ; rejeté. Différence de traitement entre employeur français et employeur étranger. (p. 703) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre cet article. - **Art. 3 ter (retrait de la carte de résident de l'étranger employeur d'un étranger dépourvu d'autorisation de travail)** (p. 704) : son amendement de suppression n° 64 ; rejeté. Différence entre un coupable étranger et un coupable français. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 710) : cas des personnes non expulsables. Attribution d'une carte de séjour temporaire. Précarité. Complexité de la législation. (p. 717) : son amendement, soutenu par Mme Jacqueline Frayssé-Cazalis, n° 170 : délivrance d'une carte de résident valable pour dix ans à la place d'une carte de séjour temporaire ; rejeté. (p. 718, 719) : sur l'amendement n° 15 de la commission (nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article relatif aux étrangers mineurs obligés de justifier l'impossibilité de poursuivre une vie familiale effective dans leur pays d'origine), ses sous-amendements n° 212 et n° 213 ; rejetés. Difficulté d'établir cette preuve. Droit de vivre en famille. Création de "nouveaux sans-papiers". (p. 721, 724) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Frayssé-Cazalis, n° 173 : attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans ; devenu sans objet ; n° 175 : suppression de la condition d'entrée régulière en France pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger ; soutenus par M. Guy Fischer, n° 174 : réduction de la durée du mariage à six mois pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger ; et n° 176 : attribution d'une carte de séjour temporaire à l'étranger père ou mère d'un enfant français de moins de dix-huit ans ; rejetés. (p. 733, 735) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Frayssé-Cazalis, n° 177 : caractère alternatif des conditions pour la délivrance d'un titre de séjour aux étrangers parents d'enfants français ; soutenu par M. Ivan Renar, n° 178 : prise en compte du concubinage pour l'obtention d'un titre de séjour temporaire ; et, soutenu par M. Guy Fischer, n° 179 : obtention d'un titre de séjour temporaire pour un étranger atteint d'une pathologie grave et ayant entrepris un traitement en France ; rejetés. - **Après l'art. 4** (p. 747) : son amendement, soutenu par M. Guy Fischer, n° 180 : modification des conditions de délivrance de la carte de résident ; rejeté. - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 748) : son amendement de suppression n° 65, soutenu par M. Guy Fischer ; rejeté. - **Art. 4 ter (péremption de la carte de résident)** (p. 751) : son amendement de suppression n° 66 ; adopté. - **Art. 5 (suppression de la commission départementale du séjour des étrangers)** (p. 752) : son amendement de suppression n° 67, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté. - **Après l'art. 5 ou avant l'art. 6** (p. 754) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 181 : sanction pour toute personne ayant aidé dans un but lucratif à l'entrée ou au séjour irrégulier d'un étranger en France ; rejeté. - **Après l'art. 6** (p. 757) : son amendement, soutenu par M. Claude Billard, n° 182 : impossibilité de prendre une mesure de reconduite à la frontière à l'encontre d'un étranger atteint d'une pathologie grave ; rejeté. - **Art. 6 bis (modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement)** (p. 758) : son amendement de suppression n° 68 ; adopté. - **Art. 6 ter (regroupement familial)** (p. 759) : son amendement de suppression n° 69, soutenu par M. Jack Ralite ; adopté. - **Après l'art. 6 ter** (p. 760) : son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo,

n° 186 : suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages "de complaisance" ; rejeté. - **Après l'art. 7** (p. 763) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 187 : attribution du droit d'asile aux personnes victimes de l'action de certains groupes ; rejeté. (p. 766, 767) : ses amendements, soutenu par M. Claude Billard, n° 188 : convocation de l'étranger demandant un statut de réfugié dès la réception de sa demande ; et, soutenu par M. Jack Ralite, n° 189 : accès à l'aide juridique pour les étrangers à l'occasion d'un recours devant la commission de recours des réfugiés ; rejetés. - **Art. 7 bis (interdiction administrative du territoire dans le cadre de la réadmission)** (p. 768) : son amendement de suppression n° 70, soutenu par M. Jack Ralite ; rejeté. - **Art. 8 (modification du déroulement de la rétention administrative)** (p. 769) : son amendement de suppression n° 71, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté. - **Art. 8 bis (suppression d'une disposition transitoire relative à la carte de résident)** (p. 778) : son amendement de suppression n° 72, soutenu par M. Claude Billard ; rejeté. - **Art. 9 A (départ de l'interdiction judiciaire du territoire)** (p. 780) : son amendement de suppression n° 73, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté. - **Art. 9 (extension du champ d'application de la rétention judiciaire)** : son amendement de suppression n° 74, soutenu par M. Jack Ralite ; rejeté. - **Art. 9 bis (contrôles d'identité en Guyane)** (p. 781) : son amendement de suppression n° 75, soutenu par M. Jack Ralite ; rejeté. - **Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal)** (p. 784) : son amendement de suppression n° 76, soutenu par M. Claude Billard ; rejeté. - **Art. 11 (bénéfice des prestations familiales)** (p. 787) : son amendement de suppression n° 77, soutenu par Mme Nicole Borvo ; adopté. - **Après l'art. 11** (p. 788, 789) : ses amendements, soutenu par M. Claude Billard, n° 190 : suspension des reconduites à la frontière jusqu'à la promulgation de la loi ; soutenus par M. Jack Ralite, n° 191 : accord du droit de vote aux élections municipales aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans ; n° 192 : accord du droit de vote aux élections européennes aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans ; et soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 193 : sanction des propos racistes ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)]** - (26 février 1997) - **Discussion générale** (p. 1055, 1056) : réforme d'un Etat minimal, adapté aux exigences du Traité de Maastricht. Absence d'innovation. Reprise de dispositions prévues par le décret du 28 novembre 1983 relatif aux relations entre l'administration et les usagers. Renforcement des pouvoirs du Médiateur. Maisons des services publics. Désengagement de l'Etat et démantèlement de la fonction publique. Le groupe communiste républicain et citoyen ne votera pas ce texte. - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1078, 1079) : ses amendements n° 27 : principe de non-suppression d'emplois publics existants au sein du périmètre géographique d'une maison des services publics ; et n° 28 : impossibilité de supprimer toute structure administrative ou établissement exerçant au 1er janvier 1997 des missions de service public dans le périmètre géographique d'une maison des services publics ; rejetés. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1085) : nouvelles obligations pour les administrations. Désengagement de l'Etat. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera contre le projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - (11 mars 1997) - **Question préalable** (p. 1349, 1352) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable. Réaction des artistes et intellectuels. Mouvements de protestation. Article 1er relatif au certificat d'hébergement. Loi "Méhaignerie-Pasqua". Front national. Chiffres officiels de l'immigration. Rapport de l'Institut national des études démographiques. Tradition de la France. Xénophobie. - **Avant l'art. 1er** (p. 1356, 1360) : ses amendements, soutenus par M. Félix Leyzour, n° 6 : abrogation de la loi du 22 juillet 1993 réformant le droit de la

nationalité ; n° 10 : abrogation de la loi du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports ; et n° 14 : institution d'une taxation spécifique des délocalisations d'entreprise dans un pays extérieur à l'Union européenne ; soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 8 : abrogation de la loi du 30 décembre 1993 portant diverses dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration ; et n° 12 : suppression du nouveau dispositif de certificat d'hébergement ; soutenus par M. Ivan Renar, n° 7 : abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration ; n° 11 : abrogation de la loi du 27 décembre 1994 portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ; et n° 15 : rapport annuel au Parlement ; ses amendements n° 9 : abrogation de la loi du 10 août 1993 relative aux contrôles et vérifications d'identité ; et n° 13 : annulation de la dette des pays les moins avancés ; rejetés. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1362) : changements de pure forme apportés à l'article 1er par l'Assemblée nationale. Caractère policier du certificat d'hébergement. Constitution de fichiers. Contrôle aux frontières. Se déclare opposé à cet article.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er (suite)** (p. 1382, 1390) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 16 de suppression, n° 20 : possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser de viser le certificat d'hébergement lorsque l'étranger est hébergé dans un but lucratif ; n° 24 : accord du visa en cas d'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines ; soutenus par M. Guy Fischer, n° 17 : suppression des certificats d'hébergement qui font double emploi avec les contrôles effectués au moment de l'obtention du visa ; n° 22 : suppression de certains des motifs pouvant justifier le refus de viser un certificat d'hébergement ; et n° 23 de repli ; soutenus par Mme Nicole Borvo, n° 18 de repli ; et n° 25 : possibilité pour l'hébergeant de faire valoir ses droits lorsqu'un refus est opposé à la demande de certificat d'hébergement ; soutenu par Mme Hélène Luc, n° 21 : précision de la notion "d'hébergement dans des conditions normales" ; et soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 26 : suppression du paragraphe V de cet article relatif à la remise aux services de police par l'étranger hébergé de son certificat d'hébergement lors de sa sortie du territoire ; et n° 27 : limitation de la constitution de fichiers d'hébergeants et d'hébergés ; rejetés. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales)** (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 1403) : son amendement de suppression n° 28, soutenu par Mme Nicole Borvo ; rejeté. - **Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyages)** (p. 1404) : ses amendements, soutenus par M. Guy Fischer, n° 29 de suppression et n° 30 de repli ; rejetés. - **Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visite sommaire des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen)** (p. 1405) : son amendement de suppression n° 31, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté. - **Art. 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (relevé des empreintes digitales)** (p. 1407) : son amendement de suppression n° 32, soutenu par M. Jean-Luc Bécart ; rejeté. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1410) : "lois Pasqua". Reconduites à la frontière. (p. 1411, 1412) : ses amendements, n° 33 : délivrance d'une carte de résident aux étrangers qui ont vocation à vivre en France ; n° 36 : cas des étrangers dont le concubin est de nationalité française ; n° 39 : possibilité pour les étrangers gravement malades de bénéficier d'un titre de séjour ; soutenus par M. Guy Fischer, n° 35 : conditions d'obtention d'un titre de séjour pour les étrangers conjoints de Français ; n° 40 : délivrance d'un titre de séjour aux conjoints d'un étranger ayant obtenu le statut de réfugié ; soutenus par Mme Michelle Demessine, n° 34 : fixation à six mois du délai d'octroi d'un titre de séjour aux étrangers conjoints de Français dès lors que ceux-ci sont mariés ; et n° 37 : cas des parents d'un enfant français âgé de

plus de 16 ans et de moins de 18 ans ; rejetés. - Après l'art. 4 (p. 1424) : son amendement, soutenu par Mme Michelle Demessine, n° 41 : article 15 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif aux conditions de délivrance de plein droit de la carte de résident ; rejeté. - Art. 4 bis (*renouvellement de plein droit de la carte de résident*) (p. 1425) : son amendement de suppression, soutenu par M. Guy Fischer, n° 42 ; rejeté. - Après l'art. 4 bis (p. 1430) : son amendement n° 43 : introduction dans l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 de la notion d'aide directe ou indirecte dans un but lucratif ; rejeté.

- Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1453, 1455) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1472) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - *Deuxième lecture* [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Avant l'art. 6 bis (p. 1473) : son amendement n° 44 : allongement de vingt-quatre heures du délai de recours que peut former l'étranger devant un juge administratif contre l'arrêté de reconduite à la frontière ; rejeté. - Art. 6 bis (*modification de la liste des étrangers protégés contre une mesure d'éloignement*) (p. 1477) : son amendement n° 46 : cas d'un étranger atteint d'une pathologie grave ou d'un malade mineur ou incapable dont les parents ou tuteurs peuvent également demeurer en France ; devenu sans objet. - Avant l'art. 6 bis (suite) (p. 1478) : son amendement n° 45 : cas d'un étranger atteint d'une pathologie grave ; devenu sans objet (précédemment réservé p. 1476). - Avant l'art. 6 ter (p. 1479) : ses amendements n° 47 : regroupement familial pour les ressortissants étrangers séjournant en France régulièrement depuis un an ; n° 49 : suppression de l'obligation pour l'étranger installé en France de faire entrer en une seule fois sur notre territoire l'ensemble des membres de sa famille ; et, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 48 : suppression du sixième alinéa de l'article 29 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatif au regroupement familial ; rejetés. - Après l'art. 6 ter (p. 1480) : son amendement n° 50 : suppression de l'article 175-2 du code civil relatif aux mariages de "complaisance" ; rejeté. - Après l'art. 7 (p. 1480, 1484) : ses amendements n° 51 : droit d'asile accordé aux personnes victimes de l'action de certains groupes ; retiré ; et n° 52 : déroulement de la procédure relative aux demandeurs d'asile ; rejeté. - Art. 8 (*modification du déroulement de la rétention administrative*) (p. 1484) : son amendement de suppression, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 54 ; rejeté. - Art. 10 (*visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal*) (p. 1492) : son amendement de suppression n° 55 ; rejeté. - Après l'art. 10 (p. 1496) : ses amendements, soutenus par Mme Hélène Luc, n° 56 : possibilité pour les ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans de voter lors des élections européennes ; n° 57 : attribution du droit de vote aux élections municipales aux ressortissants étrangers résidant en France depuis cinq ans et âgés d'au moins dix-huit ans ; et n° 58 : suspension jusqu'à la date de promulgation de la présente loi des reconduites à la frontière ordonnées dans le cadre de la législation actuelle ; rejetés.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)] - (26 mars 1997) - Discussion générale (p. 1673, 1676) : conditions de discussion des conclusions de la commission mixte paritaire. Réaction des cinéastes et des intellectuels. Manifestations. Certificat d'hébergement. Fichier informatique des hébergés. Dispositions contraires

aux traditions républicaines de la France. Précarisation de la situation des étrangers. Renouvellement de la carte de résident. Objectifs politiques du Gouvernement. Amalgame entre immigration et chômage. Rapport de l'Institut national des études démographiques, INED. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen se déclarent opposés au texte issu des travaux de la commission mixte paritaire.

- Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - (26 mars 1997) - Art. 2 (*organisation et fonctionnement du tribunal d'assises*) - Art. 231-21 du code de procédure pénale (*conditions générales d'aptitude aux fonctions de juré*) (p. 1697, 1698) : intervient sur l'amendement n° 7 de la commission (maintien à 23 ans de l'âge minimum des jurés). - Art. 231-22 du code de procédure pénale (*énumération des personnes incapables d'être juré*) (p. 1698) : soutient l'amendement n° 153 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pour délit). - Art. 231-47 du code de procédure pénale (*communication des pièces du dossier à chacun des accusés et partie civile*) (p. 1702) : soutient l'amendement n° 154 de Mme Nicole Borvo (communication gratuite des pièces du dossier). - Art. 231-48 du code de procédure pénale (*pièces du dossier communiquées à titre onéreux*) (p. 1703) : soutient l'amendement de conséquence n° 155 de Mme Nicole Borvo. - Art. 231-66 du code de procédure pénale (*composition du jury de jugement*) (p. 1709) : soutient l'amendement n° 156 de Mme Nicole Borvo (nombre de jurés porté de cinq à neuf).

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2766, 2767) : opposition du groupe communiste républicain et citoyen aux accords de Schengen. Renforcement des contrôles. Système d'information Schengen. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2770) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2766, 2767). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2770) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) [n° 0363 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 364 (p. 2774) : création d'Europol. Pouvoirs régaliens des Etats. Risques d'instauration de l'arbitraire. Réflexion sur l'utilisation de la

police au profit de la protection des personnes et des biens. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, s'abstiendra lors du vote sur ces deux projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0364 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale - commune avec celle du projet de loi n° 363 - Voir intervention sous le projet de loi n° 363 (p. 2774).** - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2775) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote sur ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2794) :** dispositions relatives à la concession. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à la construction de cette section internationale de ligne ferroviaire mais s'abstiendra lors du vote sur ce projet de loi.

- **Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0208 (96-97)] - (23 octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3002) :** vote de ce projet de loi par le groupe communiste.

- **Question orale avec débat portant sur un sujet européen : constitution d'un espace judiciaire européen - (23 octobre 1997) (p. 3012, 3013) :** intervient dans le débat consécutif à la question de M. Pierre Fauchon.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - Discussion générale (p. 3074, 3076) :** insuffisance des textes répressifs. Peine complémentaire de suivi socio-judiciaire. Obligations du condamné. Injonction de soins. Médecins coordonnateurs. Statut de mineur victime. Prescription des crimes et des délits. Expertise médico-psychologique des mineurs victimes. Administrateur ad hoc. Présence d'un avocat dès le début de l'enquête. Enregistrements audiovisuels. Coordination entre les services. Formation des policiers. "Tourisme sexuel". "Bizutage". Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen soutiendront ce texte.

- **Suite de la discussion - (29 octobre 1997) - Art. 5 (exécution du suivi socio-judiciaire) - Art. 763-9 du code de procédure pénale (exécution de la peine privative de liberté frappant une personne également astreinte au suivi judiciaire dans un établissement spécialisé) (p. 3112, 3113) :** se déclare opposé aux amendements n° 113 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (information du condamné par le président de la juridiction de jugement au moment du prononcé de la peine et par le juge d'application des peines au moins une fois par an) et n° 20 de M. Charles Jolibois (information du condamné par le président de la juridiction ou l'assesseur qu'il désigne dès que la peine prononcée est devenue définitive et par le juge d'application des peines au moins une fois par an).

- **Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Après l'art. 12 (p. 3145) :** son amendement, soutenu par Mme Nicole Borvo, n° 103 : aggravation de la peine lors de l'enregistrement ou de la transmission d'images à caractère pornographique ; adopté. - **Art. 19 (protection des mineurs victimes) - Après l'art. 706-48 du code de procédure pénale (p. 3161) :** son amendement n° 104 : nécessité pour le

mineur victime d'être assisté d'un avocat ; adopté. - **Art. 706-51 du code de procédure pénale (désignation d'un administrateur ad hoc chargé d'assister le mineur victime) (p. 3163) :** son amendement n° 105 : possibilité pour l'administrateur ad hoc d'être désigné dès le stade de l'enquête ; adopté. - **Art. 21 (prise en charge par l'Etat des soins dispensés aux mineurs victimes d'infractions sexuelles) (p. 3169) :** son amendement n° 106 : prise en charge des sévices subis par tous les mineurs de plus ou de moins de quinze ans victimes d'infractions sexuelles ; adopté. (p. 3171) : intervient sur l'amendement n° 95 de Mme Joëlle Dusseau (extension aux fratries de la prise en charge des soins). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 3181) :** bizutage. Moyens supplémentaires. Prévention de la récidive. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4824, 4825) : diminution des crédits. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, ONAC. Indexation de la rente mutualiste. Attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord. Soldats ayant servi au Maroc et en Tunisie. Titre de reconnaissance de la nation. Rapport constant. "Quarante engagements pour 1998". Carte du combattant volontaire de la Résistance. Anciens du service du travail obligatoire, STO. Ouverture des archives d'Arolsen. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendront lors du vote de ce projet de budget. - **Examen des crédits - Avant l'art. 62 ter (p. 4835, 4836) :** son amendement n° II-129 : modification dans le décompte des points nécessaires à l'obtention de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Participation à des actions de feu ou de combat. - **Art. 62 ter (prise en compte de la durée du service en Algérie pour l'attribution de la carte du combattant) :** ses amendements n° II-127 : diminution de la durée du service ; et n° II-128 : extension de l'attribution de cette carte aux soldats ayant servi au Maroc et en Tunisie ; irrecevables (article 40 de la Constitution). - **Après l'art. 62 ter (p. 4838) :** son amendement n° II-130 : attribution du titre de reconnaissance de la nation ; irrecevable (article 40 de la Constitution). - **Art. 62 quater (augmentation de l'allocation différentielle du Fonds de solidarité) (p. 4839) :** le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de cet article.

Equipeement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4897) : évolution des crédits. Rôle de l'Etat. Augmentation de la fréquentation touristique. Emplois-jeunes. Conventions-cadres. Extension de l'accès aux chèques-vacances. Réhabilitation du parc immobilier des associations du tourisme social. Notion de protection de l'environnement. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce projet de budget.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4922) : éléments chiffrés. Lenteur liée à l'insuffisance des moyens des juridictions. Plan d'urgence de recrutement exceptionnel de magistrats. (p. 4923) : situation des personnels des greffes. Protection judiciaire de la jeunesse : construction de deux foyers d'hébergement. Détention des mineurs et solutions alternatives à l'incarcération. Surpopulation carcérale. Détention préventive. Emplois-jeunes. Crédits d'investissement destinés à la construction de tribunaux. Aide juridictionnelle. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ce budget.

Articles non rattachés :

- Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Art. 65 (aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires) (p. 5063, 5064) : soutient l'amendement n° II-137 de Mme Marie-claude Beaudeau (fixation du plafond de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,25 SMIC).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Art. 35 (maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement écrêtés) (p. 5365) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, retire l'amendement n° 35 de Mme Marie-Claude Beaudeau (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise quelle que soit la date à laquelle elles sont intervenues) au profit de l'amendement n° 23 de M. Charles Revet (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise intervenues après le 31 décembre 1993).

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 5452) : le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce projet de loi.

PAPILIO (Sosefo Makapé), sénateur (Iles Wallis-et-Futuna) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 17 janvier 1997).

PASQUA (Charles), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux compléments de rémunération attribués aux fonctionnaires des collectivités territoriales [n° 0191 (96-97)] (23 janvier 1997) - Fonction publique territoriale.

INTERVENTIONS

- Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0432 (96-97)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5200, 5201) : mesures de régularisation : effet de relance sur l'immigration clandestine. Avenir des personnes ne répondant pas aux critères de régularisation. Problème de l'acceptation des lois de la République française par les étrangers sur le sol français. Commissions d'enquête.

PASQUINI (Pierre), ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

PASTOR (Jean-Marc), sénateur (Tarn) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la traçabilité de la viande bovine [n° 0210 (96-97)] (6 février 1997) - Consommation.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, et les membres du groupe socialiste et apparentés, portant modification de l'article 55 du code civil et relatif aux déclarations de naissance [n° 0158 (97-98)] (4 décembre 1997) - Etat civil.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 128 (JO Débats du 3 décembre 1997) (p. 4451). - Ministère : Economie - Réforme du réseau national de la Banque de France - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5348) - Banque de France

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et la proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Discussion générale (p. 437, 438) : département du Tarn. Difficulté du traitement contre les termites. Présentation à chaque transaction immobilière d'un certificat de parasitologie. Délimitation de la zone infestée. Indemnisation des personnes intéressées. Concours financier de l'Etat. Autorité compétente. Rôle du préfet. Aides à l'amélioration de l'habitat. Travail effectué par l'association nationale des villes termitées. - Art. 3 (délimitation des zones contaminées) (p. 439) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 du Gouvernement (limitation des mesures de prophylaxie et de lutte contre les termites aux seuls bâtiments et exclusion des zones non bâties). - Art. 7 (fourniture d'un état parasitaire) (p. 441) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 du Gouvernement (nouvelle rédaction qui prévoit le partage du coût de l'état parasitaire entre le vendeur et l'acquéreur). - Art. 9 (aides publiques pour la lutte contre les termites) (p. 442) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 du Gouvernement (travaux initiaux de prévention et de lutte contre les termites et déduction fiscale pour le renouvellement des traitements). - Explications de vote sur l'ensemble (p. 443) : élaboration complète d'un texte de loi. Le groupe socialiste votera cette proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1856, 1857) : décentralisation. Réduction de la volonté d'autonomie des élus locaux. Hausse de la pression fiscale locale. Contrôle de légalité. Réforme des bases locatives cadastrales.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4389) : analyse du rôle de l'agriculture. Projet de loi d'orientation agricole et négociations communautaires. Installation des jeunes. (p. 4390) : sécurité sanitaire et qualité de l'alimentation. Enseignement et formation. Amélioration des retraites agricoles. Mesures environnementales. (p. 4391) : Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Activité des PME en zone rurale. Politique rurale globale et crédits d'animation et de fonctionnement. Ruralité. Le groupe socialiste voit dans ce budget des signes positifs forts pour le maintien d'une agriculture à la française.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) - Art. 62 ter (prise en compte de la durée du service en Algérie pour l'attribution de la carte du combattant) (p. 4837) : son amendement n° II-53 : extension de l'attribution de cette carte aux soldats ayant servi au Maroc et en Tunisie ; irrecevable (article 40 de la Constitution). Qualificatif de "guerre" attribué aux événements d'Algérie. Amendement de l'Assemblée nationale. Rappels historiques.

PELCHAT (Michel), sénateur (Essonne) RI.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre titulaire du conseil d'administration de France 2.
- Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, présentée avec plusieurs de ses collègues, portant Titre II à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 [n° 0172 (97-98)] (15 décembre 1997) - Droits de l'homme.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 860, 862) : rapidité d'évolution du secteur de l'audiovisuel. Souhait d'une réforme de l'assiette de la redevance. Diffusion numérique par satellite des chaînes publiques. Zones privées de la réception de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Nature du codage des chaînes de télévision numériques. Décodage des bouquets de programmes disponibles sur les différents satellites. Souhait d'un encouragement à l'investissement dans la radio numérique en faveur des groupes radiophoniques. Demandes de changement de catégorie présentées au CSA par des radios. Plan des fréquences. Fusion entre la Cinquième et la SEPT-Arte. Rapport de la mission Bloch-Lainé. Préférence pour une association de la Cinquième avec France Télévision. Transformation de France Télévision en société holding. Avec les membres du groupe des RI, votera le projet de loi. - **Après l'art. 4** (p. 887) : directive européenne "télévision sans frontière". Approuve la position de la commission des affaires culturelles. - **Après l'art. 5** (p. 889, 890) : son amendement n° 72 : interdiction de la diffusion sur le territoire, en langue française ou avec sous-titrage, à partir de territoires étrangers, d'émissions émises par des Etats ne respectant pas les quotas européens en matière de diffusion ; adopté. - **Après l'art. 7** (p. 893) : sur l'amendement n° 70 de

M. Jean-Pierre Camoin (possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux), son sous-amendement n° 135 ; retiré. Son amendement n° 73 : conditions de diffusion des publicités nationales dans les décrochages locaux ; retiré. (p. 896) : décrochage des chaînes nationales et publicité pour la distribution. (p. 902) : son amendement n° 74 : délais de réponse du CSA ; retiré. (p. 903) : sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique), son sous-amendement n° 133 : attribution de fréquences aux émissions musicales et de divertissement ; retiré. (p. 904) : se déclare favorable au sous-amendement n° 134 de M. Guy Cabanel déposé sur l'amendement n° 128 précité du Gouvernement.

- **Suite de la discussion** - (20 février 1997) - **Après l'art. 15** (p. 941, 942) ; ses amendements n° 76 : transmission des programmes de la télévision publique nationale à l'ensemble des territoires et départements d'outre-mer ; et n° 77 : rassemblement de la télévision publique et de la radio outre-mer dans le holding de Radio France et de France Télévision ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4234, 4236) : inconstance de ce projet de budget. France Télévision. Rôle du service public de l'audiovisuel. Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunication. CCETT. Plan de raccordement au câble. Futur projet de loi sur la communication audiovisuelle. Taxation des chaînes thématiques. Son amendement d'uniformisation de la redevance audiovisuelle. Avec le groupe des RI, votera ce projet de budget. - **Examen des crédits** - Ligne 46 de l'état E (p. 4248, 4249) : son amendement n° II-18 : taux unique de la redevance pour les télévisions "noir et blanc" et "couleur" ; retiré.

PENNE (Guy), sénateur (Français établis hors de France) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Bosnie-Herzégovine du 8 au 11 mai 1997 [n° 0358 (96-97)] (13 juin 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - Bosnie-Herzégovine.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Relations culturelles extérieures [n° 0088 (97-98), tome 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 0183, 96-97) déposée par M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, tendant à reporter temporairement le renouvellement de quatre membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger élus dans la circonscription d'Algérie [n° 0240 (96-97)] - (13 mars 1997) - Discussion générale (p. 1469, 1470) : volonté des

Français résidant en Algérie d'exprimer leur vote. Inconvénient de lier la tenue de cette élection à la situation en Algérie. Caractère inconstitutionnel du report de vote dans une seule circonscription. Le groupe socialiste ne prendra pas part au vote sur ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4155, 4156) : politique restrictive de la France en matière de visas et de bourses universitaires. Accroissement du rôle de la société civile en matière de coopération. Réforme institutionnelle dans le sens d'une meilleure coordination. Rôle de la France dans l'aide européenne au développement. Conséquences du passage à la monnaie unique. Francophonie ; sommet de Hanoï. Aide humanitaire extérieure. Cycle de production et de commercialisation de la drogue. Demande la création d'un fonds d'indemnisation pour des expatriés victimes de graves événements. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations culturelles extérieures (p. 4182, 4183) : réforme attendue de l'audiovisuel extérieur. Rôle de France Télévision. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEF. Remplacement des coopérants du service national. CSN. Dépôt indispensable d'un projet de loi sur le volontariat civil. Situation des rémunérations des enseignants locaux non titulaires. Objectifs assignés à la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Sommet de Hanoï sur la francophonie. Avis favorable à l'adoption des crédits de l'action culturelle extérieure. (p. 4194, 4195) : intervient à titre personnel, Faible rémunération des contractuels locaux de notre réseau diplomatique. Contribution volontaire : rayonnement de la France à l'étranger. Place de la France dans les organisations internationales. Union de l'Europe occidentale. UEO. Question de l'organisation de consulats communs avec l'Allemagne. Difficultés du service central de l'état-civil à Nantes. Bilan de son voyage à Hanoï, Bangkok et Phnom-Penh. - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4203, 4204) ; se déclare opposé à l'amendement n° II-15 de Mme Monique ben Guiga, cosigné par lui-même et repris par M. Jacques Habert (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger). Réserve parlementaire. Engagement du ministre.

PÉPIN (Jean), sénateur (Ain) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire [n° 0087 (97-98), tome 11] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 19 (p. 3946) : son amendement, soutenu par Mme Janine Bardou, n° I-57 : réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois ; rejeté.

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4650, 4651) : abandon du canal Rhin-Rhône. Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire. Diminution des crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire. Accroissement relatif de la prime à l'aménagement du territoire, PAT : problème d'attribution. Projet de loi sur les volontariats. Utilisation du fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables comme outil de débudgétisation des dépenses. Fonds national de développement des entreprises. Réforme des fonds structurels européens. Prochaine révision du schéma national d'aménagement et de développement du territoire. Décret attendu sur les aides à l'immobilier d'entreprise. Avis défavorable de la commission des affaires économiques sur les crédits de l'aménagement du territoire pour 1998.

PERBEN (Dominique), ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales [n° 0307 (96-97)] (15 avril 1997) - Gouvernement (déclarations).

Projet de loi relatif au développement de la coopération intercommunale [n° 0343 (96-97)] (23 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Collectivités territoriales.

Projet de loi portant diverses mesures de simplification administrative [n° 0344 (96-97)] (23 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Administration.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 11 de M. Daniel Hoeffel : **Groupements de communes** (*Perspectives de la coopération intercommunale*) (JO Débats du 14 mars 1997) (p. 1444).

Questions orales sans débat :

n° 550 de M. Alain Gournac : **Autoroutes de l'information** (*Conditions d'accès des entreprises au réseau Internet*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1003).

n° 558 de M. Georges Mouly : **Patrimoine (protection du)** (*Conséquences de l'étalement de la loi de programme sur le patrimoine*) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1002).

n° 571 de M. Lucien Neuwirth : **Fonction publique (Limite d'âge applicable aux directeurs de recherche des établissements publics scientifiques et techniques)** (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1000).

n° 591 de M. Bernard Piras : **Aides publiques (Conséquences financières des fortes chutes de neige dans la Drôme)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1614).

n° 593 de M. Alfred Foy : **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) (Conditions d'éligibilité des communautés de communes au fonds de compensation de la TVA)** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1612).

n° 596 de M. Marcel Deneux : **Fonction publique (Situation des cadres recrutés par la voie du troisième concours des instituts régionaux d'administration (IRA))** (JO Débats du 26 mars 1997) (p. 1613).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi (n° 34, 96-97) de M. Alain Joyandet déposée avec plusieurs de ses collègues visant à modifier le code général des collectivités territoriales de façon à élargir les compétences des districts [n° 0117 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Discussion générale (p. 429, 430) : fonctionnement de l'intercommunalité. Dispositif de représentation-substitution. Propositions de la commission des lois. Se déclare favorable à cette proposition de loi. (p. 431) : préparation du projet de loi sur l'intercommunalité. Concertation avec les associations d'élus. Fusion des districts des communautés de communes et des communautés de villes. Simplification institutionnelle. Partie financière et fiscale. Taxe professionnelle unique. Lien entre l'intérêt des entreprises et celui des collectivités locales. Propositions du Conseil national des impôts. Equilibre institutionnel.**

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Discussion générale (p. 1042) : importance de la réforme de l'Etat pour le Président de la République. Préoccupations du citoyen. Création du Médiateur. Développement de l'intervention de l'Etat et des collectivités publiques. Qualité de la compétence de la fonction publique. (p. 1043) : mesures de simplification et d'accélération des décisions et du fonctionnement de l'administration : objectif de simplicité et de rapidité. Rapprochement de l'Etat des citoyens. (p. 1044) : création d'un Etat plus moderne et plus responsable. Charte des citoyens et des services publics. Titre Ier sur le régime des décisions administratives : garanties du citoyen contre l'inertie administrative. (p. 1045) : Titre II sur les dispositions relatives au Médiateur de la République : saisine et compétences. (p. 1046) : Titre III relatif aux maisons des services publics. Titre IV regroupant les dispositions diverses : application dans les TOM, délais d'ordonnement des astreintes et applicabilité de l'astreinte à la provision. Réforme attendue par tous les Français et surtout par les fonctionnaires. (p. 1059) : attente forte vis-à-vis de la réforme de l'Etat. Déconcentration de la gestion des personnels et dialogue social. Raccourcissement des délais de réponse. Transmission de dossiers. (p. 1060) : décrets d'application. Accords implicites. Maisons des services publics. Maintien des services publics en zone rurale. Contribution de l'Etat. (p. 1061) : statuts des personnels. Rôle majeur de l'Etat et des collectivités locales dans le fonctionnement des maisons des services publics. Dialogue social. Nécessaire encouragement des administrations à utiliser les nouvelles technologies. Qualité du travail accompli. - **Titre Ier (Dispositions relatives au régime des dispositions administratives)** (p. 1062) : accepte**

l'amendement n° 2 de la commission (nouvelle rédaction de l'intitulé du Titre Ier : dispositions relatives au régime des décisions prises par les autorités administratives). Nécessaire réponse explicite de la part des offices d'HLM. - **Art. 1er (définition des autorités administratives)** (p. 1063) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Jacques Mahéas (référence à la notion de "mission" plutôt qu'à celle de "gestion"). - Après l'art. 1er : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Pierre Laffitte (prise en compte des nouvelles techniques d'information et de communication). (p. 1064) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (définition de la "demande" au sens du Titre Ier). - **Art. 2 (accusé de réception)** : accepte l'amendement de coordination n° 4 de la commission. (p. 1065, 1066) : accepte les amendements de la commission n° 5 rédactionnel et n° 6 (distinction à opérer entre le délai de constitution d'une décision implicite ou explicite et le délai de recours). S'oppose aux amendements n° 38 de M. Jacques Mahéas (principales mentions devant figurer sur l'accusé de réception) et n° 29 de M. Alain Vasselle (point de départ du délai de recours). - **Art. 3 (transmission de la demande à l'autorité compétente)** (p. 1067) : accepte les amendements de la commission n° 7 de conséquence, n° 8 rédactionnel et n° 9 (nécessité pour l'autorité compétente de délivrer l'accusé de réception). - **Art. 4 (décisions implicites de rejet)** (p. 1068) : accepte l'amendement de coordination n° 10 de la commission. - **Art. 5 (décisions implicites d'acceptation)** : accepte les amendements de la commission n° 11 et n° 12 d'harmonisation rédactionnelle, n° 13 rédactionnel et n° 14 de précision. (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jacques Mahéas (mention dans le projet de loi de domaines pour lesquels le pouvoir réglementaire ne doit pas pouvoir instituer de décision implicite d'acceptation). - **Art. 6 (retrait pour illégalité)** (p. 1071) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de M. Jacques Mahéas et accepte l'amendement n° 15 de la commission (possibilité pour l'administration de retirer spontanément la décision pendant un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle était intervenue). - **Art. 7 (observations de l'intéressé préalables à la décision)** (p. 1072) : accepte les amendements de la commission n° 16 rédactionnel et n° 17 de précision. - Après l'art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Alain Vasselle (compensation par l'Etat des charges nouvelles résultant des dispositions de l'article 33). - **Art. 8 (art. 6, 9 et 14 de la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un Médiateur de la République - saisine et compétences du Médiateur de la République)** (p. 1074) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 18 de la commission et n° 41 de M. Jacques Mahéas (maintien du dispositif actuel de saisine du Médiateur de la République) et accepte les amendements de la commission n° 19 (distinction des pouvoirs du Médiateur relatifs au fonctionnement des services publics, du rôle qui lui est imparti en matière de modification des textes législatifs et réglementaires) et de cohérence n° 20. - **Art. 9 (maisons des services publics)** (p. 1075, 1076) : soutient des initiatives locales par un support législatif. Accepte l'amendement de clarification rédactionnelle n° 21 de la commission. (p. 1077) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jacques Mahéas (origine du responsable des maisons des services publics). Demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. Alain Vasselle (précision relative aux modalités financières de fonctionnement de la maison des services publics). (p. 1078) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Jacques Mahéas. (p. 1079) : s'oppose aux amendements de M. Robert Pagès n° 27 (principe de non-suppression d'emplois publics existants au sein du périmètre géographique d'une maison des services publics) et n° 28 (impossibilité de supprimer toute structure administrative ou établissement exerçant au 1er janvier 1997 des missions de service public dans le périmètre géographique d'une maison des services publics). (p. 1080) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Pierre Laffitte (attribution des nouvelles technologies aux maisons des services publics dès leur création). (p. 1081) : concurrence entre La Poste et le Crédit agricole. Avantage de la transparence présentée par les maisons des services publics. - **Avant l'art. 10 A** (p. 1082) :

son amendement n° 1 : changement d'adresse ; adopté après modification par le sous-amendement de précision n° 44 de la commission qu'il accepte. - **Art. 10 B (art. additionnel 1er-1 de la loi n° 80-539 du 16 juillet 1980 - applicabilité de l'astreinte à la provision)** (p. 1083) : accepte l'amendement de précision n° 22 de la commission. - **Après l'art. 10 B** : accepte l'amendement n° 23 de la commission (permis de démolir). (p. 1084) : accepte l'amendement de coordination n° 24 de la commission. - **Art. 10 (entrée en vigueur du Titre Ier)** : accepte l'amendement n° 25 de la commission (choix de la date de promulgation de la loi comme point de départ de l'application des dispositions du Titre Ier). - **Intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Guy Cabanel (nouvel intitulé du projet de loi : "amélioration des relations entre les administrations et leurs usagers").

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale** - (13 mars 1997) (p. 1461, 1465) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoeffel.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1826, 1827) : décentralisation et rôle des collectivités locales. Clarification des compétences. Présentation du futur projet de loi sur l'intercommunalité. Taxe professionnelle d'agglomération. Stabilité des budgets locaux : pacte financier triennal. (p. 1828, 1829) : commission consultative d'évaluation des charges. CCEC. Observatoire des finances locales. Référence au rapport de M. Paul Girod sur la compensation financière des transferts de compétences pour les départements et les régions. Dépôt prochain d'un projet de loi concernant l'amélioration de la sécurité budgétaire et des instruments d'intervention économique. Développement de la déconcentration. (p. 1862, 1863) : rétablissement d'une meilleure confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Pacte de stabilité. Question de l'évolution des dotations. Aspect financier de la fonction publique territoriale. Dotation globale de fonctionnement des groupements. Compensation des transferts de compétences. Développement des normes dans les domaines de la sécurité et de l'environnement. (p. 1864, 1865) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. CNRACL. Réforme de la fiscalité locale. Révision des bases cadastrales. Efficacité du contrôle de légalité. Observations de la chambre régionale des comptes. Responsabilité des élus locaux. Clarification des compétences. Politique sanitaire. Révision du mode d'intervention des collectivités locales dans le domaine économique. Déconcentration. (p. 1866, 1868) : amélioration du partenariat entre les collectivités locales et l'Etat. Intercommunalité. Homogénéité de la fonction publique territoriale. Prise en charge des frais de scolarité. Poursuite de la décentralisation.

PERCHERON (Daniel), sénateur (Pas-de-Calais) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) (p. 4514) : évaluation des contrats de plan Etat-région. Au nom du groupe socialiste, approuve ce projet de budget. Région du Nord - Pas-de-Calais. Aggravation de la situation des régions en crise. Eventualité d'un travail commun des services du Commissariat général du Plan et de ceux de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR.

PERETTI (Jean-Jacques de), ministre délégué à l'outre-mer.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'aménagement du territoire et au désenclavement économique des départements d'outre mer et de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 0347 (96-97)] (28 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - **Départements d'outre mer.**

PÉRISSOL (Pierre-André), ministre délégué au logement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 de M. Charles Revet : **Logement social (Logement social)** (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 291).

Questions orales sans débat :

n° 517 de M. Gérard Larcher : **Routes (Financement du chantier de la déviation de la RN 12 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines))** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 532).

n° 535 de M. André Vallet : **Routes (Réalisation de la deuxième tranche de la déviation de la ville de Salon-de-Provence)** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 533).

n° 536 de M. André Vézinhel : **Permis de construire (Réforme du permis de construire)** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 534).

n° 539 de M. Bernard Barraux : **Urbanisme commercial (Réglementation relative à l'implantation des réseaux de grande distribution)** (JO Débats du 5 février 1997) (p. 535).

n° 601 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **Autoroutes (Tracé de raccordement de l'autoroute A 16 à la Francilienne)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1815).

n° 605 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard : **Etrangers (Situation des marins russes immobilisés sur des navires relâchant dans des ports français)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1816).

n° 620 de M. Jean-Claude Carle : **Permis de conduire (Avis relatifs à la publicité de certaines écoles de conduite)** (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1817).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi (n° 23, 96-97) de M. Jean-Marc Pastor déposée avec plusieurs de ses collègues et la proposition de loi (n° 142, 96-97) de M. Jean-Pierre Camoin déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à organiser la lutte contre les termites [n° 0184 (96-97)] - (28 janvier 1997) - Discussion générale (p. 435, 436) : invasion du territoire par les termites. Développement de la prévention et encouragement des traitements curatifs par l'information de chacun. Proposera quelques amendements. - Art. 2 (déclaration obligatoire des foyers d'infection) (p. 438, 439) : ses amendements n° 1 : obligation pour l'occupant de l'immeuble et, à défaut, pour le propriétaire, de déclarer les foyers d'infection ; et n° 2 : sanction fixée par voie réglementaire en cas de non déclaration des foyers d'infection ; adoptés. - Art. 3 (délimitation des zones contaminées) : son amendement n° 3 : limitation des mesures de prophylaxie et de lutte contre les termites aux seuls bâtiments et exclusion des zones non bâties ; rejeté. - Art. 4 (publicité de l'acte de délimitation) : information d'éventuels acquéreurs d'immeubles contaminés, faisabilité pratique de la mesure prescrite. - Art. 5 (pouvoir d'exécution d'office) (p. 440) : son amendement n° 4 : suppression du 1 de cet article qui modifie la définition de la police générale du maire ; adopté. - Art. 7 (fourniture d'un état parasitaire) : son amendement n° 5 : nouvelle rédaction qui prévoit le partage du coût de l'état parasitaire entre le vendeur et l'acquéreur ; rejeté. - Art. 9 (aides publiques pour la lutte contre les termites) (p. 441) : son amendement n° 6 : travaux initiaux de prévention et de lutte contre les termites et déduction fiscale pour le renouvellement des traitements ; adopté. - Art. 10 (bénéfice de l'assurance des risques de catastrophes naturelles) : son amendement de suppression n° 7 ; adopté. - Sur l'ensemble (p. 443) : consensus dégagé au sein du Sénat. Remerciements.

PEYRAFITTE (Jean), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (22 janvier 1997) - Question préalable (p. 182, 183) : soutient la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Absence de logique industrielle dans la partition de la SNCF en deux établissements publics. Abandon des contrats de plan. Absence de définition d'une politique ferroviaire de l'Etat et d'une politique intermodale des transports. Législation européenne sur les marchés publics. Répartition de la dette entre la SNCF et le nouvel établissement public Réseau ferré national, RFN. Ressources de RFN ; insuffisance des redevances d'utilisation du réseau à couvrir la charge financière de la dette transférée. Perspective de démantèlement du service public.**

PEYREFITTE (Alain), sénateur (Seine-et-Marne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion - (21 novembre 1997) (p. 3704, 3708) : croissance économique au service de la croissance de l'Etat. Gonflement des dépenses de personnel de l'Etat. Emplois-jeunes : création d'emplois précaires dans la fonction publique. Poids des titularisations inévitables. Sacrifice du budget des armées. Prélèvements obligatoires. Immigration. Emigration de jeunes français diplômés. France, pays en voie de sous-développement.**

PEYRONNET (Jean-Claude), sénateur (Haute-Vienne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales (9 octobre 1997).

INTERVENTIONS

- **Discussion d'une question orale avec débat portant sur les perspectives de la coopération intercommunale - (13 mars 1997) (p. 1450, 1453) : intervient dans le débat consécutif à la question orale de M. Daniel Hoefel.**

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1860, 1862) : pacte de stabilité sur les recettes, Exemples chiffrés de l'évolution du budget géré par le conseil général de la Haute-Vienne. Evolution défavorable des recettes, Réforme de l'Etat.**

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3344, 3346) : efficacité de ce texte. Article 4. Définition d'une autre catégorie de gens du voyage : les "contraints". Problème des grandes migrations. Caractère centralisé de la méthode proposée. Répartition équilibrée des gens du voyage sur les terrains. Schémas d'accueil départementaux. Renforcement de l'intervention de l'Etat. Seuil de 5000 habitants. Réserves du groupe socialiste sur ce texte. Pouvoirs du maire. Approche partielle du problème. - Art. 1er (schéma national d'accueil des gens du voyage) (p. 3351) : son amendement n° 3 : élaboration d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage ; rejeté. - Art. 2 (localisation des terrains d'accueil pour les grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) (p. 3353) : son amendement de suppression n° 4 ; retiré. - Art. 3 (pouvoirs du représentant de l'Etat dans le département dans le cadre des grandes migrations traditionnelles des gens du voyage) : son amendement de suppression n° 5 ; rejeté. - Art. 4 (modalités d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage) (p. 3354, 3356) : son amendement n° 6 ;**

obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants de créer des aires d'accueil dans un délai de cinq ans ; rejeté. - **Art. 5** (*création d'une commission consultative départementale des gens du voyage*) : son amendement n° 7 : suppression de la référence au schéma national d'accueil des gens du voyage et avis de la commission consultative départementale sur l'élaboration du schéma départemental d'accueil ; rejeté. - **Art. 6** (*moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier*) - **Art. L. 2213-6-1 du code général des collectivités territoriales** (*interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors des terrains prévus pour leur accueil*) (p. 3358) ; son amendement n° 8 : stationnement des caravanes régulièrement autorisé en application du code de l'urbanisme ; retiré. - **Art. L. 2213-6-2 du code général des collectivités territoriales** (*saisine par le maire du tribunal de grande instance afin de faire cesser un stationnement irrégulier*) : son amendement n° 9 : qualification de la nature de l'atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3359) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote de ce texte. Application des textes déjà votés.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Avant l'art. 61 septies** (p. 5041) : ses amendements n° II-122 et n° II-123 : calcul de la cylindrée des véhicules particuliers ; retirés. - **Après l'art. 61 septies** (p. 5043) : son amendement n° II-124 : obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule ; retiré.

PHILIBERT (Louis), sénateur (*Bouches-du-Rhône*) **SOC.**

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

PIERRET (Christian), Secrétaire d'Etat à l'industrie.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 de M. Christian Poncelet : **Industrie textile** (*Aide à l'emploi dans le secteur textile*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2694).

n° 9 de M. Michel Bécot : **Industrie textile** (*Situation du secteur textile-habillement*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2696).

n° 10 de M. Jean-François Le grand : **Nucléaire** (*Avenir de l'usine de retraitement de la Hague*) (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2697).

n° 19 de M. René Régnauld : **Gaz** (*Construction du marché intérieur du gaz*) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2987).

Questions orales sans débat :

n° 35 de M. Jean-Paul Delevoye : **Domaine public** (*Réglementation du droit de passage sur le domaine public routier*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3040).

n° 38 de M. Dominique Braye : **Emploi** (*Situation de l'emploi dans le Mantais*) (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3200).

n° 41 de Mme Danièle Pourtaud : **Carburants** (*Fiscalité des carburants et lutte contre la pollution*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3041).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) (p. 4465, 4467) : stabilité du budget des charges communes. Charge de la dette. Réduction du déficit. Emploi. Allègement des charge sociales sur les bas salaires. Emplois marchands et non marchands. Incitation à la réduction de la durée du travail. Aide spécifique au secteur du textile, du cuir, de l'habillement et de la chaussure. (p. 4468, 4470) : épargne logement. Revalorisation salariale. Equilibre des comptes spéciaux du Trésor. Fonds pour le financement de l'accession à la propriété. Fonds national de développement du sport, FNDS. Compte d'affectation des produits de cessions de titres. Sincérité des comptes d'affectation spéciale. Crédit foncier de France. Banque de France. Secteur financier. - **Examen des crédits - Charges communes - Etat B - Titre Ier** (p. 4471, 4472) : augmentation du taux d'intervention de la banque centrale. Passage à la monnaie unique. - **Titre III** : s'oppose à l'amendement n° II-45 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - **Titre IV** (p. 4474) : s'oppose à l'amendement n° II-46 de la commission (réduction des crédits de ce titre). (p. 4475) : son amendement de coordination n° II-51 ; adopté. - **Comptes spéciaux du Trésor - Art. 38 bis** (*création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale"*) (p. 4479) : demande le retrait des amendements identiques n° II-7 de Mme Danièle Pourtaud et n° II-41 de M. Paul Loridant (extension du Fonds de modernisation de la presse à tous les médias locaux d'information). Taxe sur les imprimés publicitaires non adressés. Fonds de soutien à l'expression radiophonique. Aide spécifique aux services télévisuels dits "locaux". (p. 4480) : Agence France Presse, AFP. - **Art. 40** (*mesures nouvelles des opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale*) (p. 4481) : son amendement de coordination n° II-52 ; adopté. (p. 4482) : s'oppose à l'amendement n° II-49 de la commission (réduction des sommes inscrites au paragraphe II de cet article). Objectifs du Gouvernement en matière de logements. - **Art. 43 bis** (*modification de l'intitulé et de l'objet du compte de commerce relatif aux opérations industrielles et commerciales des directions départementales de l'équipement*) (p. 4484) : crédits extrabudgétaires du ministère de l'équipement.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) (p. 4487, 4488) : effectifs budgétaires et moyens de fonctionnement. Modernisation du ministère. Lutte contre la fraude. (p. 4489, 4490) : marchés publics des collectivités locales. Amélioration des relations avec les entreprises et les citoyens. Transparence budgétaire. Rattachement des fonds de concours. Réintégration des comptes extrabudgétaires. Association de consommateurs.

Institut national de la consommation, INC. Surendettement des ménages. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4492, 4493) : s'oppose à l'amendement n° II-37 de la commission (réduction des crédits de ce titre). Amputation de 10 % des moyens de fonctionnement des administrations. Perspectives de croissance. Régulation budgétaire. - **Titre IV** (p. 4494) : s'oppose à l'amendement n° II-38 de la commission (réduction des crédits de ce titre). - **Art. 63 ter (réintégration dans le budget général des rémunérations accessoires des agents du cadastre et des hypothèques)** (p. 4494) : s'oppose à l'amendement de suppression n° II-36 de la commission. - **Après l'art. 63 ter** (p. 4496, 4497) : s'oppose aux amendements de la commission, n° II-1 (suppression de l'autorisation de prélèvement par les services financiers de 10 % des droits en principal du contrôle fiscal) et n° II-2 (prise en compte pour l'évaluation des recettes fiscales de l'année de la totalité du produit du prélèvement pour frais d'assiette et de recouvrement des taxes locales). Transparence budgétaire et information du Parlement. Fonds de concours des services financiers. Application de l'article 110 de la loi de finances pour 1996.

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (3 décembre 1997) (p. 4503, 4504) : transferts de crédits. Mesures d'économie. Organismes rattachés au Premier ministre. Maisons de services publics. Institut des hautes études de défense nationale, IHEDN. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** : déléguée interministérielle aux droits des femmes.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (3 décembre 1997) (p. 4508, 4509) : réorganisation du secrétariat général de la défense nationale. Institut des hautes études de défense nationale, IHEDN. Coordination du renseignement. Lutte contre le terrorisme. Renseignement économique. Programme civil de défense. Programme NATO-WIDE. "Intelligence économique".

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social

- (3 décembre 1997) (p. 4510, 4511) : augmentation légère de ces crédits. Contribution à la qualité du débat démocratique. Idée d'un rapprochement avec le Commissariat général du Plan. Travaux du Conseil économique et social.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) (p. 4515, 4517) : arrêt de la réduction des crédits de ce budget. Développement d'une capacité de réflexion stratégique. Programme de travail à moyen terme. Missions particulières. Evaluation des politiques publiques. Lieu de concertation sociale. Contrats de plan Etat-région. Création d'un conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre. Organismes associés. Convergence entre les travaux du Sénat ou de l'Assemblée nationale et les apports du Commissariat général du Plan - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4517, 4518) : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-47 et n° II-48 de la commission.

Journaux officiels (budgets annexes)

- (3 décembre 1997) (p. 4520) : évolution des crédits. Application des nouvelles technologies de l'information. Accès des citoyens aux textes officiels.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4539, 4540) : adaptation des entreprises aux mutations. Tissu local d'entreprises. Haute vallée de l'Aude. Construction navale. Aide à la commande. Soutien à la recherche industrielle. (p. 4541, 4542) : utilisation du spectre des fréquences. Action en faveur de l'innovation. Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR. Appropriation par les PMI des nouveaux outils de l'information et de la communication. Soutien à l'investissement et à la formation. Normalisation. Création d'entreprises. Provision pour fluctuation des cours. (p. 4543, 4544) : capital-risque. Thomson-multimédia. Industrie textile. Réflexion sur les possibilités d'aides à ce secteur. Services publics industriels. Domaine postal. (p. 4545, 4546) : contribution à la cohésion sociale. Energie nucléaire. Stockage des déchets. Véhicule électrique. Energies renouvelables. Fiscalité des carburants. Affaisements miniers. Fonds d'industrialisation du bassin minier, FIBM. Implantation d'une entreprise japonaise en France. - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4547, 4548) : s'oppose aux amendements de réduction de crédits n° II-43 et n° II-44 de la commission.

Monnaies et médailles (budget annexe)

- (3 décembre 1997) (p. 4501) : plan d'entreprise "Monnaie 2000". Fabrication des pièces de l'euro. Données chiffrées. Maîtrise des dépenses de fonctionnement.

PIRAS (Bernard), sénateur (Drôme) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois : en démissionne ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 31 janvier 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 591 (JO Débats du 28 février 1997) (p. 1112). - Ministère : Intérieur - *Conséquences financières des fortes chutes de neige dans la Drôme* - Réponse le 26 mars 1997 (p. 1614) - Aides publiques

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3279, 3281) : préparation du projet de loi d'orientation agricole. Exploitations agricoles. Jeunes agriculteurs. Statut de l'entreprise agricole. Prise en compte de la diversité des productions. Sécurité sanitaire. Politique agricole commune. Bilan de la réforme de 1992. Aggravation des inégalités entre agriculteurs. Opposition à la baisse généralisée des prix envisagée par la Commission européenne. Demande la prise en compte de la mission de service public liée au territoire et à la charge des agriculteurs. Rééquilibrage des aides européennes aux céréales ; suppression de la prime à l'irrigation.

PLASAIT (Bernard), sénateur (Paris) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à relever le seuil d'exonération de la taxe sur les achats de viandes à laquelle sont assujettis les charcutiers-traiteurs et les bouchers détaillants [n° 0345 (96-97)] (26 mai 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Commerce et artisanat.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 338 (96-97)] autorisant la ratification de la convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales [n° 0380 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal* [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - Discussion générale (p. 36, 37) : définition légale du travail clandestin et autres infractions associées au travail clandestin. Conséquences inacceptables du travail illégal : distorsion de concurrence, précarisation des personnes non déclarées. (p. 38) : renforcement des pouvoirs des agents de contrôle et amélioration de la coordination de leurs actions. Sanctions. Moyens des services. Nouvelle organisation interministérielle de lutte contre le travail illégal. Prévention du travail illégal : simplification des formalités administratives et diminution des prélèvements obligatoires. (p. 39) : dérives engendrées par le développement de l'aménagement du temps de travail. Approuve ce projet de loi.

- *Suite de la discussion* - (15 janvier 1997) - Art. 4 (*compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle*) (p. 75, 76) : recherche des infractions et communication des documents nécessaires aux investigations. Dépose une proposition de loi tendant à renforcer les pouvoirs des agents de contrôle de l'URSSAF et de la Mutualité sociale agricole. Audition du salarié "en quelque lieu que ce soit". Garanties de discrétion apportées au salarié. Disposition relative aux pouvoirs des officiers et des agents de police judiciaire.

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration* [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 586, 587) : pays d'accueil et Etat de droit. Immigration en France au cours du 19^e siècle. Instabilité de la législation sur l'immigration. Valeurs de la République. "Immigration zéro" et quotas d'immigration. Intégration. Objectifs de ce projet de loi. Votera ce texte.

- *Suite de la discussion* - (5 février 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 625) : procédure du certificat d'hébergement. Fraudes. Carences de la réglementation. (p. 631) : son amendement n° 82 : certificat d'hébergement réservé aux ressortissants des Etats soumis à visa ; retiré. (p. 633) : son amendement n° 83 : justification de ressources de l'hébergeant ; retiré.

(p. 634) : son amendement n° 84 : limitation du délai de notification à la mairie du départ de l'étranger hébergé ; retiré. (p. 635) : ses amendements n° 86 : caution de l'hébergeant pour les dettes contractées par l'hébergé au cours de son séjour ; n° 87 : justification des ressources personnelles de l'hébergé ; n° 88 : obligation pour l'hébergé dès son arrivée en France de déposer à la mairie son titre de transport de retour ; n° 89 : obligation pour l'hébergeant d'être titulaire d'une carte de résident, sauf s'il est étudiant ; et n° 85 : envoi du certificat d'hébergement par la mairie au consulat ; retirés. (p. 638, 639) : ses amendements n° 90 : habilitation des services administratifs municipaux pour le contrôle des conditions d'hébergement ; et n° 91 : augmentation de la taxe sur la demande de visa d'un certificat d'hébergement ; retirés. (p. 644) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article).

- *Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques* [n° 0163 (96-97)] - (18 février 1997) - Discussion générale (p. 1638, 1640) : remise en cause de plus en plus pressante de l'actuelle procédure criminelle. Nécessaire conformité de la procédure pénale à la défense des droits de l'homme. Instauration d'un double degré de juridiction d'assises et amélioration des droits de la défense. Evolution de la composition des jurys populaires. Conditions requises pour être juré. Question sur l'opportunité d'abaisser à dix-huit ans l'âge minimum des jurés. Nécessaire maintien de l'adresse au juré. Sanction des jurés défaillants. Nécessité de réformer la récusation. Extension souhaitable des possibilités d'appel aux victimes d'un crime. Moyens nécessaires à l'application de cette loi.

- *Projet de loi portant réforme du service national* [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Discussion générale (p. 1198, 1199) : prévention, sécurité, solidarité et action humanitaire. Participation des citoyens à la défense du pays. Abandon de la conscription. Rendez-vous citoyen. Recensement obligatoire. Obligation de défense. Volontariat. Armée professionnelle. Recrutement mixte. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture* [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1331, 1333) : enjeux politiques de ce texte. Emotion créée par l'image. Nation française. Intégration. Politique d'immigration de la France. Lutte contre l'immigration clandestine. Travaux de la commission des lois. Se déclare favorable à ce projet de loi.

- *Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales* [n° 0408 (96-97)] - (23 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2249, 2251) : place essentielle du corps électoral dans le fonctionnement des institutions politiques. Conditions d'attribution du droit de vote. Mécanisme d'inscription sur les listes électorales. Incidences de l'automatisme. Exemple de pays européens ayant rendu le vote obligatoire. Vote blanc. Responsabilité des maires.

- *Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes* [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Discussion générale (p. 2402, 2404) : augmentation du chômage des jeunes. Taux élevé de prélèvements obligatoires et fort taux de chômage. Accentuation par ce dispositif du déséquilibre entre le secteur public et le secteur privé. Avenir des métiers proposés pour les jeunes : agents de veille sur les bruits, médiateurs du livre. Caractère artificiel des emplois créés sans formation professionnelle. Fonction publique au rabais. Plan de solidarité constitué par ce projet de loi : mauvais coup pour les vrais emplois.

- *Suite de la discussion* - (1er octobre 1997) - Après l'art. 2 (p. 2516, 2517) : son amendement n° 26 : financement d'actions de tutorat en faveur des jeunes par les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle ; rejeté. - Après l'art. 3 (p. 2529) : ses amendements n° 27 : fixation

de la qualification minimum requise pour l'exercice de certaines activités dans le secteur du commerce et de l'artisanat ; adopté ; et n° 28 : procédure de péréquation nationale d'une fraction du produit de la taxe d'apprentissage ; retiré.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales** [n° 0338 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2786, 2787) ; propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4709, 4710) : réforme du service national. Projet de loi portant réforme des réserves. Exécution freinée de la loi de programmation. Encoche taillée dans les crédits budgétaires. Crédits militaires : variable d'ajustement du budget de l'Etat. Retard dans les programmes d'équipement. Cas des appelés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée. Suivra la commission des affaires étrangères dans ses conclusions : rejet de ce projet de budget.

Intérieur et décentralisation - Sécurité

- (6 décembre 1997) (p. 4763) : problèmes de la sécurité. (p. 4764) : état des lieux de la délinquance. Absence de concordance entre les objectifs affichés et les crédits. Police de proximité et effectifs. Adjointes de sécurité. Répartition des responsabilités entre la police nationale et la gendarmerie, entre les polices municipales et les sociétés de gardiennage. Ville de Paris. (p. 4765) : mise en oeuvre des contrats locaux de sécurité à Paris. Programme de transmission ACROPOL. Budget de la sécurité civile et modernisation des moyens d'intervention lourds.

Equipement, transports et logement - V - Tourisme

- (7 décembre 1997) (p. 4900, 4901) : TVA appliquée à la restauration. Exemples de l'Allemagne et du Japon. Rôle de l'Etat. Image de la France à l'étranger. Se déclare opposé à ce projet de budget.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4934) : insuffisance des moyens de la justice. Retard pris sur l'exécution de la loi de programme. Part du budget dans le budget de l'Etat. Amélioration de la justice au quotidien. Services pénitentiaires. Protection judiciaire de la jeunesse et délinquance des mineurs. Affectation des 3 500 emplois-jeunes. Réforme de la carte judiciaire. Indépendance du parquet et présomption d'innocence. Abandon de la réforme de la cour d'assises et de l'adaptation de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de mémorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et**

réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5132, 5133) : règlement d'un contentieux historique. Montant insatisfaisant de l'indemnisation. Déception des porteurs de titres russes. Au nom du groupe des RI, demande la mise en vente du stock français de 47 tonnes d'or reçu en application du traité de Brest-Litovsk. Commission de suivi du mémorandum. Accélération des délais d'indemnisation. Le groupe des RI approuvera ce projet de loi, tout en restant très vigilant sur les conditions de versement.

PLOTON (Régis), sénateur (Haute-Loire) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

PLUCHET (Alain), sénateur (Eure) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation ; puis vice-président (JO Lois et décrets du 30 octobre 1997).

Membre titulaire du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 62 (95-96)] relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural [n° 0414 (96-97)] (10 septembre 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Code rural.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 0087 (97-98), tome I] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural** [n° 0414 (96-97)] - (18 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 2187, 2188) : commission supérieure de codification. Codification à droit constant. Dispositions relatives aux céréales et aux vins. Rédaction de l'article 5. Déclassement de dispositions susceptibles d'empiéter sur le domaine réglementaire. Au nom de la commission des affaires économiques, accepte ce projet de loi sous réserve de l'adoption de ses amendements. - **Art. 1er et dispositions annexées (livre VI (nouveau) du code rural - Production et marchés)** (p. 2213 à 2230) ; ses amendements rédactionnels, de précision, d'actualisation, d'harmonisation et de rectification d'erreurs, de renvoi et de visa, n° 1 à n° 104 et n° 125 ; adoptés. - **Art. 5 (abrogations)** (p. 2233, 2234) : ses amendements, n° 105 à n° 118 : limitation des abrogations proposées par cet article aux dispositions codifiées ; adoptés. - **Art. 6 (abrogation des dispositions de forme législative et de nature réglementaire)** ; son amendement n° 119 : suppression de dispositions

précédemment codifiées à l'article 1er et abrogées à l'article 5 de ce projet de loi; adopté. - Art. 7 (*abrogation de dispositions très anciennes ou contraires à la réglementation communautaire*) (p. 2235): ses amendements n° 120 à n° 124: insertion dans la liste des abrogations de dispositions non codifiées; adopté.

- **Projet de loi portant réforme du service national - Nouvelle lecture** [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Question préalable** (p. 2851): appel de préparation à la défense et statut des futurs volontaires. Emploi des jeunes. Le groupe du RPR votera la motion n° 1 de la commission des affaires étrangères tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 terdecies** (p. 3938): son amendement, soutenu par M. Jean Bernard, n° I-174: assouplissement des règles de la déduction pour investissement au profit des exploitations agricoles; retiré. (p. 3940): son amendement, soutenu par M. Jean Chérioux, n° I-175: modalités d'application du taux réduit des plus-values à long terme de 16% aux exploitations individuelles et aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - **Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'agriculture** (p. 4373): mutations de l'environnement international et communautaire. Intérêt du projet de loi d'orientation pour l'agriculture déposé par le Gouvernement Juppé. Eléments chiffrés. Création du Fonds pour l'installation en agriculture, FIA, et suppression du Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL. Crédits affectés à la sécurité et à la qualité de l'alimentation. Revalorisation des retraites agricoles. (p. 4374): soutien aux secteurs fragiles et aux zones défavorisées. Crédits affectés à la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Donne un avis défavorable à l'adoption des crédits de ce ministère en raison de leur mauvaise orientation.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 60** (p. 4999): son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° II-96: déduction pour investissement dans les exploitations agricoles; retiré.

POIRIER (Jean-Marie), sénateur (Val-de-Marne) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre titulaire du Conseil d'administration de la société Radio-télévision France Outre-mer.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 97 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3186). - Ministère : Justice - *Lutte contre les recours abusifs en matière d'urbanisme* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3564) - Contentieux

POIRIEUX (Guy), sénateur (Loire) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3237, 3238): bouleversement de la politique familiale. Confusion entre éthique et comptabilité. Rôle de la famille. Erreur de la mise sous condition de ressources des allocations familiales.

PONCELET (Christian), sénateur (Vosges) RPR.

NOMINATIONS

Président de la commission des finances.

Président de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques; puis premier vice-président (JO Lois et décrets du 31 octobre 1997).

Membre ès qualités de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation.

Membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

Membre titulaire du Comité national de l'Euro (JO Lois et décrets du 10 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 7 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2694). - Ministère : Industrie - Aide à l'emploi dans le secteur textile - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2694) - Industrie textile

INTERVENTIONS

- Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0206 (96-97)] - (20 février 1997) - Président de la commission des finances - Discussion générale (p. 922) : cohérence de ce projet qui devrait évoluer. Coopération entre le Parlement et le Gouvernement.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat - (19 mars 1997) - Président de la commission des finances (p. 1570, 1572) : mise en oeuvre de la monnaie européenne. Rééquilibrage du système monétaire international. Lancement d'une campagne d'explications au sujet de l'euro. Respect des critères de convergence. Situation de l'Allemagne dans la construction européenne. Dévaluations compétitives. Assainissement des finances publiques. Pacte de stabilité et de croissance. Banque centrale européenne. Réussite de l'euro.

- Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) - Président de la commission des finances (p. 1829, 1830) : remerciements au Gouvernement pour la tenue de ce débat. Rôle des collectivités locales : éléments chiffrés. Réduction de la fracture sociale : actions des communes et des départements. Partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Réforme de l'Etat. Décentralisation de l'enseignement supérieur. Principe de la compensation des charges transférées. (p. 1831, 1832) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Pacte de stabilité. Etude d'impact de mesures législatives ou réglementaires sur les finances locales. Coopération intercommunale. Travaux du groupe de travail sur la taxe professionnelle qu'il préside.

- Rappel au règlement - (12 juin 1997) (p. 2014) : rappelle que le Sénat a poursuivi ses travaux pendant la période électorale.

- Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Président de la commission des finances - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) (p. 2428) : intention louable de ce projet de loi : lutte contre le fléau du chômage des jeunes. Dépôt d'un amendement pour faire figurer dans le texte le montant précis de l'aide forfaitaire de l'Etat. Question relative à une éventuelle réduction de la participation de l'Etat.

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Président de la commission des finances - Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail) (p. 2494, 2495) : son amendement n° 42 : affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, des jeunes recrutés par les collectivités territoriales ; retiré. Titularisation dans la fonction publique territoriale des jeunes recrutés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics. Question des cotisations versées à l'Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques, IRCANTEC, lors d'une titularisation au terme des cinq ans.

- Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - Président de la commission des finances - Discussion générale (p. 2561, 2563, 2566) : préparation de la monnaie unique. Surtaxation de l'impôt sur les sociétés contraire à la politique d'harmonisation fiscale européenne. Situation des entreprises françaises ; insuffisance de l'investissement malgré l'importance du taux d'autofinancement. Conséquences de la surtaxation sur l'investissement et l'emploi. Demande la suppression du volet fiscal du projet de loi. (p. 2588) : plan textile. - Art. 3 (versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes) (p. 2597) : intervient sur l'amendement de suppression n° 3 de la commission.

Nouvelle lecture [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Président de la commission des finances - Art. 1er (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins cinquante millions de francs de chiffre d'affaires) (p. 2858, 2859) : diminution de la durée légale du travail : rémunération des trente-cinq heures hebdomadaires. - Art. 7 (modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés - supprimé par l'Assemblée nationale) (p. 2862, 2863) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 1 de M. Philippe Marini.

- Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 3277, 3278) : élevage bovin. Opposition aux propositions de la Commission européenne. Baisse des crédits affectés à la sélection génétique. Files d'attente pour les aides aux bâtiments en zone de montagne. Menaces sur certains fromages artisanaux. Qualité sanitaire satisfaisante des produits français. Forêts. Chasse. Rationalisation nécessaire des interventions relevant de l'agriculture et de celles relevant de l'aménagement rural. Installation de jeunes agriculteurs. Soutiendrait une politique de fermeté du Gouvernement dans la négociation de la nouvelle politique agricole commune.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 3639, 3640) : prise en compte de la mondialisation. Adaptation au nouvel environnement économique et géopolitique. Attachement de la commission des finances à la réduction des dépenses publiques. Prélèvements obligatoires. Rapprochement entre les prélèvements obligatoires et le niveau du chômage. Augmentation des charges de l'Etat supérieure à celle de l'inflation. Dérive des dépenses de fonctionnement. Diminution continue des dépenses d'investissement. Dispersion des diverses mesures entre le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Nécessaire allègement de l'impôt sur le revenu en cas de basculement des cotisations salariales sur la CSG. Recherche indispensable d'économies structurelles pour maîtriser les dépenses publiques. (p. 3641, 3642) : processus de privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Fonds de pension. Relations financières de l'Etat avec les collectivités territoriales. Mécanisme de remplacement du pacte de stabilité. Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL. Défi de la compétitivité fiscale et sociale dans la nouvelle donne européenne. Instabilité de la règle fiscale. Devoir d'alerte du Sénat. (p. 3647) : réserves de la commission des finances relatives à l'existence de la loi de financement de la sécurité sociale.

- Suite de la discussion - (21 novembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 3718, 3719) : mesures de régulations et d'annulations budgétaires en cours d'année.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3784)** : demande en priorité l'examen de son amendement n° I-210 : report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier, qu'il accepte (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées). Temps de réflexion. Démarche générale et égalitaire. (p. 3788, 3789) : demande le retrait des amendements n° I-I de M. Adrien Gouteyron (report d'un an pour douze professions de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), n° I-73 de M. Ivan Renar (rétablissement pour douze professions des déductions forfaitaires pour frais professionnels) et n° I-72 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rétablissement des déductions forfaitaires pour frais professionnels et de la réduction d'impôt pour frais de scolarité).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 11 (p. 3838)** : s'oppose aux amendements qui portent sur le même objet, n° I-37 de M. Philippe Marini, n° I-147 de M. Bernard Joly, n° I-190 de M. Pierre Hérisson (création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-188 de repli du même auteur. - **Après l'art. 18 sexies (p. 3904, 3905)** : intervient sur les amendements n° I-95 de Mme Marie-Claude Beaudeau (augmentation de la cotisation minimale de la taxe professionnelle), n° I-135 de M. René Régnauld (relèvement de la cotisation minimale de la taxe professionnelle) et n° I-202 de M. Michel Charasse (calcul du taux de cotisation de la taxe professionnelle).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 18 septies (suite) (p. 3928)** : participation des collectivités territoriales au développement du pays. Pacte de stabilité. - **Après l'art. 18 terdecies (p. 3941)** : après une suspension de séance accordée à sa demande, accepte les amendements du Gouvernement n° I-212 (diminution de l'augmentation prévue des droits de timbre) et n° I-213 (relèvement de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice). (p. 3944, 3945) : au sein du Parlement, détermination de la fiscalité par les seules commissions des finances. - **Art. 22 bis (majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport) (p. 3994)** : question sur une éventuelle annulation des crédits concernant la jeunesse et les sports pour 1998. (p. 3994, 3995) : achèvement de la première partie de la loi de finances : organisation des débats à venir. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 4031, 4032)** : motifs de satisfaction. Remerciements. Climat franc et tolérant au cours des débats. Souci de dialogue entre le Gouvernement et le Sénat.

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (26 novembre 1997) (p. 3978, 3979) : suite parlementaire : rôle des commissions des finances. Réforme du code des juridictions financières. Mission d'assistance du Parlement. Demandes d'enquête.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 4116) : origines de la décentralisation. Annonce d'un débat parlementaire sur l'éducation nationale. - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** : intervient sur l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits).

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - Président de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4140, 4141)** : intervient sur les amendements de réduction des crédits n° II-12 et n° II-13 de la commission. Choix de la commission des finances de réduire les dépenses de fonctionnement au bénéfice des crédits d'investissement. - **Etat C - Titre VI (p. 4142)** : demande au Sénat de voter le titre VI.

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 4163) : régulations budgétaires.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 4444) : demande que le Gouvernement s'engage à ce que le décret prévoyant le financement à concurrence de 80 % du SMIC par l'Etat et de 20 % par la collectivité territoriale des emplois-jeunes soit maintenu pendant cinq ans.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 4466) : réduction de la ristourne en faveur des entreprises dans le domaine des charges sociales. Emplois marchands et emplois-jeunes. - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 38 bis (création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale") (p. 4480)** : s'oppose aux amendements identiques n° II-7 de Mme Danièle Pourtaud et n° II-41 de M. Paul Loridant (extension du Fonds de modernisation de la presse à tous les médias locaux d'information).

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - Président de la commission des finances (p. 4526, 4527) : suppression de la déductibilité de la provision pour fluctuation des cours des matières premières. Application des 35 heures de travail hebdomadaire. Investissements. Industrie automobile. Industrie textile. Aides obtenues grâce au plan textile. (p. 4542, 4543) : politique fiscale à l'égard des entreprises. - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4547, 4549)** : ses amendements de réduction de crédits n° II-43 et n° II-44 ; adoptés. Réduction portant sur des crédits de fonctionnement.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 61 quater (p. 5021)** : intervient sur l'amendement n° II-161 de la commission (suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements).

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - Président de la commission des finances - **Après l'art. 61 septies**

(p. 5046) : demande le retrait de l'amendement n° II-124 de M. Jean-Claude Peyronnet (obligation pour tout détenteur de véhicule d'entreprise de s'acquitter de la "vignette" dans le lieu de principal stationnement du véhicule), assorti du sous-amendement n° II-162 de M. Michel Charasse (acquiescement de la "vignette" d'un véhicule d'entreprise dans le département du principal établissement du propriétaire).

Vote sur l'ensemble :

(p. 5078, 5079) : maîtrise des dépenses publiques. Fiscalité. Qualité des travaux du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 5246, 5248) : réalisation de l'euro. Opposé au recours à l'impôt pour réduire le déficit budgétaire malgré la dérive des comptes sociaux. Economies de constatation sans remise en cause des dépenses civiles. Diminution des dépenses publiques pour alléger la pression fiscale et faire diminuer le chômage. Dotations en capital pour les entreprises publiques. Souhait de connaître les intentions du Gouvernement en matière de fiscalité de l'assurance-vie. Fonds de pension. (p. 5261) : amputation des crédits de la défense nationale. - **Art. 28 (validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes)** (p. 5313) : mise en cause de la gestion de l'Etat. Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de la commission. - **Art. 31 (conditions préférentielles pour les anciens agents de la direction générale des télécommunications souscrivant des actions France Télécom)** : souhaite poursuivre la discussion.

PONS (Bernard), ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 de M. Robert-Paul Vigouroux : Ports (*Problèmes liés à l'activité portuaire de Marseille*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1271).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)]** - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 128, 132) : caractère symbolique de la SNCF. Usagers. Projet industriel en cours d'élaboration. Service public. Conclusions du débat national sur le transport ferroviaire. Prise de responsabilité de l'Etat en matière d'infrastructures. Désendettement de la SNCF. Missions respectives de la SNCF et du nouvel établissement public, Réseau ferré national, RFN. Transfert de propriété des biens constitutifs de l'infrastructure ferroviaire. Prerogatives de l'Etat en matière de définition et de consistance du réseau. Versements de la SNCF et de RFN au titre de la fiscalité locale. Financement. Régionalisation expérimentale des services régionaux de voyageurs. Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Discussion générale (suite)** (p. 173, 178) : péages d'infrastructures de la SNCF à l'Etat. Dette de la SNCF ; reprise de la dette liée aux infrastructures. Effort commercial ; lutte contre la fraude et l'insécurité. Relations entre la SNCF et l'établissement public Réseau ferré national. Service public. Expérimentation de régionalisation des transports régionaux. Dialogue social au sein de la SNCF. Gestion des investissements ferroviaires.

Politique intermodale des transports. Evolution internationale des transports ferroviaires. Recettes de Réseau ferré national. Fiscalité locale. - **Exception d'irrecevabilité** (p. 181) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Régionalisation expérimentale des services régionaux de voyageurs de la SNCF : récuse l'argument d'atteinte au principe d'égalité invoqué par les auteurs de la motion. - **Question préalable** (p. 185, 186) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. - **Demande de renvoi à la commission** (p. 190) : s'oppose à la motion n° 28 de M. Claude Billard tendant au renvoi à la commission. - **Avant l'art. 1er** (p. 190) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Aubert Garcia (insertion dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire d'une disposition prévoyant un schéma multimodal des transports). (p. 191) : s'oppose à l'amendement n° 70 de Mme Hélène Luc (proposition par le Gouvernement, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, d'une réforme de l'article 90 du Traité de Rome). (p. 192, 195) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard, n° 71 (rapport au Parlement sur l'évolution des services publics de transport ferroviaire dans le cadre de la construction européenne), n° 72 (financement de la SNCF par l'émission de titres de créances sans intérêts, garantis par l'Etat), n° 73 (prise en charge par l'Etat du montant des déficits de la SNCF, gagés par une taxation des opérations sur les marchés monétaires) et n° 74 de repli. - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 204) : son amendement n° 42 : substitution de l'appellation "Réseau ferré de France" à l'appellation "Réseau ferré national" ; adopté. (p. 223) : son amendement rédactionnel n° 285 ; devenu sans objet. (p. 228, 230) : s'oppose aux amendements de suppression n° 49 de M. Aubert Garcia et n° 76 de Mme Hélène Luc. S'oppose aux amendements de repli n° 50 à n° 53 de M. Aubert Garcia. S'oppose aux amendements de repli n° 89, n° 92, n° 98 et n° 86 de Mme Hélène Luc ; n° 75, n° 77 à n° 85, n° 87, n° 88, n° 90, n° 91, n° 93 à n° 97, n° 99 à n° 114 et n° 116 à n° 121 de M. Claude Billard et n° 115 de M. Jean-Luc Bécart. Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 4 rédactionnel ; demande le retrait du n° 5 (substitution de l'appellation "France Rail" à l'appellation "Réseau ferré national") au profit de son amendement n° 42 précité ; accepte les n° 6 (réaffirmation de la notion de service public et de promotion du transport ferroviaire en France dans une logique de développement durable), n° 7 (référence à la LOTI) et n° 9 (référence aux impératifs de sécurité et de continuité du service public) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 8 (référence au schéma du réseau ferroviaire prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire) ; accepte les n° 10, n° 11 et n° 12 rédactionnels. Sur l'amendement n° 6 précité, s'oppose aux sous-amendements de Mme Hélène Luc n° 274 et n° 275,

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 2 (conseil d'administration et statuts de l'établissement)** (p. 260) : s'oppose aux amendements de suppression n° 54 de M. Aubert Garcia et n° 122 de M. Claude Billard ainsi qu'aux amendements n° 124 (composition du conseil d'administration comprenant notamment des élus, des représentants des usagers et du personnel et des représentants de la SNCF), n° 125 (décret d'application : avis préalable des organisations syndicales représentatives du personnel de l'établissement) et n° 126 (possibilité pour l'ensemble des personnels de l'établissement public d'être électeur ou éligible au comité d'entreprise et au conseil d'administration) de ce dernier auteur. Accepte les amendements de la commission n° 13, sur le même objet que l'amendement n° 126 précité, et n° 14 de précision. Demande le retrait de l'amendement n° 44 de M. Guy Cabanel (conditions de représentation des usagers). - **Art. 3 (règles de gestion de RFN)** (p. 268, 269) : s'oppose aux amendements de suppression n° 55 de M. Aubert Garcia et n° 127 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc n° 130 (suppression de la possibilité de création de filiales ou de prises de participation) et de M. Claude Billard, de repli, n° 131, n° 132 et n° 133.

S'oppose aux amendements du même auteur n° 134 (garantie de la mission de gestionnaire unique de l'infrastructure confiée à la SNCF), n° 135 (soumission au contrôle de la Cour des comptes), n° 136 (non-application à Réseau ferré de France, RFF, et à la SNCF des dispositions de la loi n° 94-631 complétant le code des domaines de l'Etat et relative à la constitution de droits réels sur le domaine public) et n° 129 (décret d'application après avis des organisations syndicales). Accepte l'amendement n° 29 de la commission saisie pour avis (autonomie des filiales) et sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 276 de Mme Hélène Luc. - **Après l'art. 3** S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de la commission (maintien des statuts des personnels de la SNCF). S'oppose à l'amendement n° 137 de M. Claude Billard (garantie au personnel de RFF du statut et des droits et garanties accordés au personnel de la SNCF). - **Art. 4 (biens apportés à RFN)** (p. 275) : sur l'amendement n° 16 de la commission, qu'il accepte, s'oppose aux sous-amendements de Mme Hélène Luc n° 280 (exclusion des chantiers de transport combiné), n° 281 (interdiction de céder ou concéder les chantiers de transport combiné à d'autres opérateurs que la SNCF), n° 278 (exclusion des installations de signalisation, de sécurité, de traction électrique) et n° 279 (exclusion des installations de communication). Sur l'amendement n° 17 de la commission (biens exclus de l'apport), qu'il accepte, son sous-amendement n° 286 : précision relative au logement ; adopté ; se déclare favorable au sous-amendement n° 282 de la commission saisie pour avis (exclusion des filiales). (p. 277) : s'oppose aux amendements de suppression n° 56 de M. Aubert Garcia et n° 138 de Mme Hélène Luc ainsi qu'à l'amendement n° 141 de M. Claude Billard (relations du réseau de télécommunications de la SNCF avec France Télécom). - **Après l'art. 4** (p. 278) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Jean-François Le Grand (possibilité pour Réseau ferré de France, RFF, par dérogation à la loi du 2 janvier 1970 de confier à la SNCF la gestion domaniale de tout ou partie des biens transférés). (p. 279, 280) : s'oppose aux amendements n° 143 de Mme Hélène Luc (contrat de plan entre l'Etat, la SNCF et RFF) et n° 144 de M. Claude Billard (préservation du maillage actuel du réseau dans l'attente d'un nouveau contrat de plan). - **Art. 5 (substitution de RFN à certains droits et obligations de la SNCF)** (p. 283) : s'oppose aux amendements de suppression n° 57 de M. Aubert Garcia et n° 145 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 149 de ce dernier auteur (principe selon lequel RFF est son propre assureur). - **Art. 6 (endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF)** (p. 299) : son amendement n° 69 : relèvement du montant de la dette inscrite au passif de RFF ; adopté. (p. 300) : sur l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (précision quant aux caractéristiques, en durée et en taux, de la dette reprise), qu'il accepte, son sous-amendement n° 287 ; adopté. (p. 305) : s'oppose aux amendements de suppression n° 58 de M. Aubert Garcia et n° 150 de M. Claude Billard. Accepte l'amendement n° 18 de la commission identique au n° 69 précité du Gouvernement. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 152 (inscription de la totalité de la dette de la SNCF au passif de RFF), n° 153 (possibilité pour RFF d'émettre des emprunts bonifiés garantis par l'Etat), n° 154, n° 155 et n° 156 (moratoires au versement de dividendes ou de contribution volontaire ou exceptionnelle à l'Etat), n° 157 (autorisation d'émission par RFF de titres de créances négociables représentatifs) et n° 158 (possibilité pour les titres représentatifs de la dette de faire l'objet d'offres publiques d'échange avec des titres de la dette de l'Etat), ainsi qu'à l'amendement n° 159 de Mme Hélène Luc (rapport annuel au Parlement sur l'évolution de la situation de RFF). (p. 306) : analyse de la dette de la SNCF. - **Art. 7 (exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts)** (p. 310, 311) : s'oppose aux amendements de suppression n° 59 de M. Aubert Garcia et n° 160 de M. Claude Billard ainsi qu'à l'amendement n° 161 de ce dernier auteur (délai d'exemption de RFF du versement de dividendes ou contribution exceptionnelle ou volontaire représentative de l'impôt sur les sociétés). Demande le retrait de l'amendement de précision n° 33 de la commission saisie pour avis. - **Avant l'art. 8**

(p. 313) : s'oppose à l'amendement n° 165 de M. Claude Billard (en cas de déficit comptable d'une entreprise, déplaçonnement du dégrèvement de taxe professionnelle prévu par le paragraphe V de l'article 1647 B sexies du code général des impôts). - **Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale)** (p. 315) : objectif de neutralité des opérations de transfert au regard des impôts locaux. (p. 318) : s'oppose aux amendements de suppression n° 60 de M. Aubert Garcia et n° 162 de M. Claude Billard. Accepte les amendements de la commission saisie pour avis n° 34 de précision et n° 35 rédactionnel. Sur l'amendement n° 34 précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 40 de la commission (limitation du régime fiscal dérogatoire aux entreprises de transport public). S'oppose à l'amendement n° 164 de M. Claude Billard (suppression de la filiale France-Wagon et réintégration dans la SNCF). - **Art. 9 (modalités d'évaluation et d'inscription comptable des transferts)** (p. 320) : s'oppose à l'amendement n° 61 de suppression de M. Aubert Garcia ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 167 (inaccessibilité du capital de RFF) et n° 168 (non perception d'impôts, droits et taxes sur les reprises de provisions résultant des transferts mentionnés aux articles 4 et 5). - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN)** (p. 330) : S'oppose aux amendements de suppression n° 62 de M. Aubert Garcia et n° 169 de M. Claude Billard. S'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Hélène Luc (domanialité publique des biens constitutifs de l'infrastructure et des immeubles non affectés à l'exploitation des services de transport), ainsi qu'aux amendements de M. Claude Billard n° 172 (maintien d'un corps unique de contrôleurs assermentés dépendant de la SNCF) et n° 173 (suppression de la possibilité de cession des biens immobiliers de RFF à l'Etat ou aux collectivités territoriales). S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 20 (possibilité d'habiliter les agents de la SNCF à constater les infractions commises sur le domaine de RFF), et n° 21 (déclassements affectant la consistance du réseau : avis de la région concernée). Sur les consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau, s'oppose aux amendements n° 174 de M. Claude Billard, n° 175 de Mme Hélène Luc, n° 176, n° 177, n° 180, n° 181, n° 182, n° 183, n° 178, n° 179, n° 184 et n° 185 de M. Claude Billard. - **Art. 11 (intégration du réseau ferré national à la grande voirie)** (p. 333) : s'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. Aubert Garcia et n° 186 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 187 de ce dernier auteur (personnel de sûreté de RFF : recours à des agents publics ou à des agents de la SNCF mis à disposition). - **Art. 12 (ressources de RFN)** (p. 345, 346) : s'oppose aux amendements de suppression n° 64 de M. Aubert Garcia et n° 188 de M. Claude Billard. Accepte l'amendement n° 41 de M. Marcel Deneux (substitution des mots "utilisation du" aux mots "circulation sur le" réseau ferré national). S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la commission (référence à l'importance économique, sociale et environnementale des infrastructures ferroviaires). Sur les amendements de la commission saisie pour avis, demande le retrait du n° 36 (suppression de la référence à l'harmonisation des conditions de la concurrence intermodale) et accepte le n° 37 rédactionnel. Sur les ressources de RFF, s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 189 à 191 et n° 193. S'oppose aux amendements du même auteur, relatifs aux paramètres à prendre en compte dans le calcul de la redevance versée par la SNCF, n° 192 et n° 194 à n° 197, et n° 199, ainsi qu'à l'amendement sur le même objet n° 198 de Mme Hélène Luc. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 200 de précision ; n° 201 (décret en Conseil d'Etat après avis des organisations représentatives du personnel de RFF), n° 202 et n° 203 (plafonnement du montant annuel de redevance versé par la SNCF), n° 204 à n° 207 (emprunts obligataires bonifiés par l'Etat émis par RFF). - **Avant l'art. 13** (p. 349) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 208 (conventions de financement entre RFF et la SNCF) et n° 209 (consultation du Conseil national des transports pour l'établissement du schéma national des transports).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 13** (*harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI*) (p. 391, 392) : accepte l'amendement n° 23 de la commission (réaffirmation des principes du service public). S'oppose aux amendements de suppression n° 65 de M. Aubert Garcia et n° 210 de M. Claude Billard. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 212 (suppression de la modulation tarifaire temporelle), n° 213 (exclusivité des missions de gestion de l'infrastructure confiées par la SNCF à RFF), n° 214 (filiales : objectif de développement du transport ferroviaire), n° 215 (exonérations de TVA au bénéfice de la SNCF) et n° 216 (affectation au développement du transport ferroviaire). Sur l'utilisation du produit de la vente des biens immobiliers déclassés par la SNCF, s'oppose aux amendements du même auteur n° 216 à n° 218, n° 220, n° 221 et n° 223, ainsi qu'aux amendements n° 219 de M. Ivan Renar et n° 222 de M. Robert Pagès. S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 224 (concours financiers de l'Etat), n° 225 à n° 229, n° 231 et, de Mme Hélène Luc, n° 230 (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat). S'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 232 (participation au financement des services publics du transport ferroviaire demandée aux groupes et entreprises industrielles et commerciaux fournisseurs ou bénéficiaires) et n° 233 (organisation d'un service national de messagerie à partir du SERNAM). S'oppose aux amendements du même auteur, ayant pour objet la dissolution des filiales du SERNAM, n° 234 à n° 238, n° 240 à n° 253. (p. 394) : représentation des usagers. - **Art. 14** (*mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF*) (p. 400, 401) : s'oppose aux amendements de suppression n° 66 de M. Aubert Garcia et n° 254 de M. Claude Billard. Sur les amendements de ce dernier auteur, s'oppose aux n° 258 (coordination avec la SNCF), n° 259 (coordination avec les collectivités territoriales), n° 260 (contribution d'équilibre versée par l'Etat à la région : garantie de l'affectation au transport ferroviaire par la SNCF), n° 255 et n° 256 (compensation intégrale et non forfaitaire des charges transférées), n° 263 (établissement de la convention région-SNCF sur la consistance et les conditions de fonctionnement et de financement des services en consultation avec les collectivités territoriales concernées), n° 257 (tarification par la SNCF) et n° 262 (contrôle des chambres régionales des comptes). Accepte les amendements n° 24 de la commission (durée de l'expérimentation et caractère réversible) et n° 38 de la commission saisie pour avis (exclusion des dépenses correspondant à la compensation forfaitaire de l'Etat de l'assiette de la contribution des régions expérimentatrices au fonds de correction des déséquilibres régionaux). (p. 403) : péréquation. - **Après l'art. 14** (p. 404, 405) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 264 (majoration du versement "transport" destiné à financer l'effort des collectivités en matière de transport collectif décentralisé) et n° 265 (relèvement de la taxe versée par les concessionnaires d'autoroutes). - **Art. 15** (*dispositions transitoires*) (p. 407, 408) : s'oppose aux amendements de suppression n° 68 de M. Aubert Garcia et n° 266 de M. Claude Billard, ainsi qu'à l'amendement n° 267 de ce dernier auteur (réactualisation du barème de la taxe à l'essieu). Accepte les amendements de la commission n° 25 et n° 26 (dispositif juridique transitoire). Remerciements à M. Jean François-Poncet, président de la commission. - **Après l'art. 15** (p. 409, 411) : s'oppose aux amendements de M. Claude Billard n° 269 (relèvement de la fiscalité de la capitalisation des primes d'assurance-vie et des cessions d'actifs placées sous forme d'OPCVM) et n° 270 (rapport au Parlement sur les distorsions de concurrence entre les transports routiers et ferroviaires de marchandises), ainsi qu'à l'amendement n° 271 de Mme Hélène Luc (rapport au Parlement sur les filiales de la SNCF). Accepte l'amendement n° 27 de la commission (rapport d'évaluation au Parlement), et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 283 de la commission saisie pour avis. - **Intitulé du projet de loi** (p. 412) : accepte l'amendement n° 39 de la commission saisie pour avis ("Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau ferré de France" en vue du renouveau du transport ferroviaire"). - **Sur l'ensemble**

(p. 418, 419) : remerciements. Amendement adopté par le Sénat prévoyant un rapport au Parlement sur l'application de la réforme.

POURCHET (Jean), sénateur (Doubs) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat** - (5 novembre 1997) (p. 3307) : programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Mise aux normes des bâtiments d'élevage. Distance entre habitations et bâtiments agricoles. Revalorisation insuffisante des retraites agricoles.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3806) : son amendement, soutenu par M. André Egu, n° 1-186 : définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 19** (p. 3946) : son amendement n° 1-199 : réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois ; rejeté.

POURNY (André), sénateur (Saône-et-Loire) RI-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 107 (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3262). - Ministère : Aménagement du territoire - *Dégâts causés par les buses aux élevages de volaille de Bresse* - Réponse le 17 décembre 1997 (p. 5353) - **Faune**

POURTAUD (Danièle), sénateur (Paris) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du conseil d'administration de la société nationale Radio-France.

Membre titulaire de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; en démissionne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour l'Union européenne sur : 1) l'application du principe d'égalité entre hommes et femmes au niveau communautaire ; 2) la proposition d'acte communautaire n° E 639 modifiant la directive 76/207 relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles et les conditions de travail ; 3) la proposition d'acte communautaire n° E 713 relative à la charge de la preuve dans des cas de discrimination fondée sur le sexe. [n° 0293 (96-97)] (27 mars 1997) - Union européenne.

Participation au rapport d'information, fait, au nom de la délégation du Sénat pour l'Union Européenne, sur la XVI^e Conférence des Organes spécialisés dans les Affaires Communautaires qui s'est tenue à La Haye les 9 et 10 juin 1997 [n° 0375 (96-97)] (26 juin 1997) - Union européenne.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1277). - Ministère : Emploi - Droits de la femme - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1278) - Femmes

Questions orales sans débat :

n° 580 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1036). - Ministère : Logement - Devenir du grand ensemble localisé rue du Commandant-Mouchotte (Paris 14^e) - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1305) - Immobilier

n° 41 (JO Débats du 1er octobre 1997) (p. 2457). - Ministère : Industrie - Fiscalité des carburants et lutte contre la pollution - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3041) - Carburants

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldova, d'autre part [n° 0137 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 138 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) (p. 109, 110) : instauration d'un dialogue stable avec la Fédération de Russie. Droits de l'homme. Aspects culturels et législatifs. Coopération et dialogue restreints avec le Kazakhstan et le Kirghizistan. Défense de la langue française au sein de l'Union européenne. Le groupe socialiste approuvera ces cinq projets de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République Kirghize, d'autre part [n° 0138 (96-97)]** - (16

janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 109, 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final) [n° 0139 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 109, 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part [n° 0140 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 109, 110).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part [n° 0141 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - Discussion générale - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 140 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 109, 110).

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (*élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire*) (p. 710) : régularisation des personnes non expulsables. Droit à une vie familiale normale. Multiplication des cas juridiquement inextricables. Volonté de précariser la population étrangère vivant en France.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.]** - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 868, 870) : attachement au respect du pluralisme de l'information. Timide extension des pouvoirs du CSA. Réglementation tardive des missions satellitaires. Régularisation de la fusion de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Asphyxie des chaînes programmée par les réductions budgétaires imposées au secteur public. Désengagement budgétaire de l'État. Réorganisation de l'audiovisuel extérieur. Responsabilité de l'État à l'égard des citoyens et du service public dans le domaine de la communication. Renforcement et développement du service public face aux nouveaux enjeux du numérique. Développement de l'industrie française de programmes. Maintien des quotas de diffusion. Séparation entre les diffuseurs et les éditeurs de programmes. Meilleure circulation des oeuvres. Evolution de la régulation pour garantir le pluralisme et renforcer la démocratie. Renforcement de la transparence des décisions et participation des citoyens. Lutte contre la concentration. Place des programmes français dans le monde. Risque de dépassement du projet de loi par les évolutions technologiques. Absence de renforcement de l'audiovisuel public. Absence de prise en compte de l'interpénétration entre le monde de l'audiovisuel et celui des télécommunications. Abstention du groupe socialiste lors du vote de ce projet de loi. - Art. 4 (*article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes*) (p. 884) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. - Après l'art. 4 (p. 885, 886) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 106 (renforcement du rôle du CSA) et n° 107 (libre accès pour tous aux manifestations sportives d'importance). - Art. 6 (*article 27 de la loi du 30 septembre 1986 - principes généraux définissant les obligations applicables aux services*

de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite (p. 891) : soutient l'amendement n° 108 de M. Claude Estier (intervention du CSA, pour limiter la durée d'acquisition des droits de diffusion pratiqués par les chaînes). - **Après l'art. 7** (p. 893) : soutient l'amendement n° 110 de M. Claude Estier (consultation des élus locaux par le CSA, avant d'autoriser les décrochages locaux). (p. 895) : attachement porté aux médias locaux. Souhait de publicité nationale sur les décrochages locaux de M6. Intervient sur les amendements n° 73 de M. Michel Pelchat (conditions de diffusion des publicités nationales dans les décrochages locaux) et le n° 70 de M. Jean-Pierre Camoin (possibilité pour les services de télévision bénéficiant d'une autorisation nationale en clair de mettre en oeuvre des décrochages locaux), et sur le sous-amendement n° 135 de M. Michel Pelchat, déposé sur l'amendement n° 70 précité. (p. 897, 898) : concurrence sur le plan publicitaire entre le programme national de France 3 et les décrochages locaux. Soutient les amendements de M. Claude Estier n° 109 (procédure de reconduite automatique de l'autorisation initiale de diffusion pour les chaînes hertziennes ou les réseaux de radiodiffusion) et n° 111 (prise en compte par le CSA des manquements graves à l'article 1er de la loi de 1986). (p. 899) : se déclare favorable à l'amendement n° 127 du Gouvernement (possibilité pour le CSA de ne pas renouveler automatiquement l'autorisation d'un opérateur radio). (p. 900) : soutient le sous-amendement n° 122 de M. Claude Estier, déposé sur l'amendement n° 9 de la commission (procédure de reconduction des autorisations d'usage des fréquences hertziennes terrestres par les services de radio ou de télévision). (p. 905) : intervient sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique). - **Avant l'art. 8** (p. 906, 907) : soutient l'amendement n° 112 de M. Claude Estier (prévision de l'autorisation des bouquets numériques par le CSA).

- **Suite de la discussion - (20 février 1997) - Art. 11** (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision) (p. 933, 934) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 117 (élévation du pourcentage réservé à la production indépendante) et n° 118 (possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur l'ensemble des bouquets satellitaires) ainsi que le sous-amendement n° 123 de ce dernier, déposé sur l'amendement n° 17 de la commission (obligation pour tout offreur de services câblés ou satellitaires de réserver 20 % de sa capacité de diffusion à des services indépendants). (p. 936, 937) : nécessité de privilégier les éditeurs de programmes français. Inutilité de souscrire un abonnement pour avoir accès aux bouquets satellitaires français. (p. 939) : souhait de voir la Cinquième et la SEPT sur l'ensemble du territoire. - **Après l'art. 15** (p. 948) : idée de la société holding. Regrette la réduction des ressources publiques de l'audiovisuel public. - **Art. 16** (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT) (p. 965, 966) : approuve l'idée de la banque publique de programmes multimédia mais interroge sur l'urgence de cette création. (p. 967) : inconvenients de la fusion des chaînes la Cinquième et la SEPT-Arte. S'abstiendra avec le groupe socialiste lors du vote sur l'article 16. - **Après l'art. 16** (p. 968) : soutient le sous-amendement n° 136 de M. Claude Estier. Attachement au principe du fonctionnement proportionnel des assemblées parlementaires. - **Après l'art. 20** (p. 974) : soutient l'amendement n° 119 de M. Claude Estier (possibilité pour les associations de téléspectateurs de saisir le CSA). - **Après l'art. 26** (p. 981, 982) : soutient les amendements de M. Claude Estier n° 120 (institution d'un cadre juridique pour l'octroi des subventions attribuées par les collectivités territoriales aux télévisions de proximité) et n° 121 (développement des télévisions locales en soumettant les participations financières des collectivités locales au taux réduit de TVA de 5,5 %). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 986) : peu de modifications par rapport au texte de départ. Absence de vision stratégique. Insuffisance

de la place réservée aux producteurs français indépendants. Absence de décision du transport gratuit par tous des bouquets et de l'accessibilité gratuite pour tous de toutes les chaînes du service public. Opposition à la fusion de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote du projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 4** (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 1411) : problème des "sans-papiers". Mariages mixtes. Intégration et sécurité. (p. 1414) : soutient l'amendement n° 69 de M. Guy Allouche (possibilité pour le conjoint étranger d'un Français d'obtenir immédiatement un titre de séjour).

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 2** (p. 3752, 3754) : ses amendements n° I-112 : crédit d'impôt sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburation ; et n° I-111 : remboursement aux propriétaires de taxis d'une partie du coût d'achat d'un kit de bicarburation ou d'un nouveau véhicule ; retirés. Conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique. Véhicules diesel. Carburants non polluants.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Après l'art. 11** (p. 3823) : son amendement n° I-117 : application du taux réduit de 5,5 % aux supports informatiques ; retiré. (p. 3425, 3427) : soutient les amendements de M. René Régnault, n° I-118 (abaissement du taux de TVA sur les supports musicaux à usage personnel) et n° I-119 (abaissement de la TVA sur les matériels informatiques). (p. 3842, 3843) : son amendement n° I-123 : fixation au taux de 2,10 % de la TVA pour les subventions des collectivités territoriales accordées aux télévisions locales distribuées par câble et titulaires d'une convention ; rejeté.

- **Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Art. 24** (évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'Etat au titre de la participation de la France au budget des Communautés européennes) (p. 3980, 3982) : croissance modérée du budget de l'Union européenne. Effort d'économie consenti par la Commission européenne. Respect des critères de convergence par la France. Succès du Sommet européen sur l'emploi. Europe sociale. Développement des réseaux transeuropéens. Politiques internes. Réforme de la politique agricole commune. Avantages pour la France des politiques communautaires. Réforme des institutions préalable à l'élargissement. Le groupe socialiste votera cet article.

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4215, 4216) : hommage à Barbara, chanteuse et poétesse. Forte augmentation des crédits de la culture au sein du budget de l'Etat. Démocratisation de la culture. Soutien aux artistes et à la création contemporaine. Education artistique. Affectation des crédits des directions régionales des affaires culturelles. Répartition des crédits entre Paris et la province. (p. 4217, 4218) : dépenses culturelles de la ville de Paris. Priorité au spectacle vivant. Fusion entre la direction du patrimoine et celle de l'architecture. Centre national de la cinématographie. Restauration des crédits du patrimoine. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4236, 4237) : budget de reconstruction. Hausse de la redevance. Attrait des chaînes généralistes. Augmentation satisfaisante des budgets de La Sept et de La Cinquième. Soutien à l'industrie de programmes et au cinéma. Projet européen de fonds de garantie audiovisuel. Canal Satellite. (p. 4238, 4240) : numérisation des archives de l'Institut national de l'audiovisuel, INA. Conseil supérieur de l'audiovisuel. Radio France. Fonds de modernisation de la presse. Taxe de 1 % sur les investissements publicitaires hors média. Aides à la presse. Fonds d'aide au portage. Nécessité de relever le défi posé par l'information dans notre société.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 38 bis (création d'un compte d'affectation spéciale "Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale") (p. 4478, 4479) : son amendement n° II-7 : extension du Fonds de modernisation de la presse à tous les médias locaux d'information ; retiré. Taxe "Le Guen". (p. 4480) : radios associatives et radios commerciales locales. Poursuite de cette réflexion dans un éventuel projet de loi sur la communication. (p. 4481) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote de l'amendement n° II-41 de M. Paul Loriant, identique à son amendement n° II-7 précité.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4683, 4685) : lutte contre l'effet de serre. Pollution atmosphérique. Nocivité du diesel. Priorité au transport ferroviaire. Ouverture de voies radiales dans la région d'Île-de-France. Insuffisances de la loi sur l'air. Relèvement de la taxe sur la pollution atmosphérique. Sortie du décret d'application obligeant les administrations à s'équiper de véhicules propres. Mise en oeuvre de la "pastille verte". Soutien du groupe socialiste à ce projet de budget. - Examen des crédits - État B - Titre IV (p. 4692) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposée à l'amendement n° II-71 de la commission (réduction des crédits de 3,9 millions de francs). - Art. 62 D (rapport sur la Commission nationale du débat public) (p. 4695) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° II-60 de la commission.

Équipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4881, 4882) : "congrés-ventes". Logement social à Paris. Logement des plus démunis. Le groupe socialiste votera ce projet de budget.

PRADILLE (Claude), sénateur (Gard) SOC.

Déchéance de plein droit de sa qualité de sénateur par décision du Conseil constitutionnel en date du 10 septembre 1997 (JO Lois et décrets du 12 septembre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant du Conseil d'administration du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres jusqu'au 4 novembre 1997.

PRINTZ (Gisèle), sénateur (Moselle) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 607 (JO Débats du 13 mars 1997) (p. 1434). - Ministère : Environnement - *Déraillement d'un train contenant des matières nucléaires* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1813) - Transports ferroviaires

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - *Deuxième lecture* [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 1410) : expulsion des Maliens en février 1997. Pratiques inhumaines.

- Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2455) : s'oppose à l'option choisie par la commission associant emploi-jeunes et apprentissage. En attente de précisions sur l'organisation et le financement de la formation professionnelle. Rappel nécessaire du rôle des régions dans l'effort de formation en faveur des jeunes.

- Proposition de loi relative au régime local d'assurance-maladie des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle [n° 0410 (96-97)] - (21 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2881, 2882) : souhait des retraités résidant hors région d'être intégrés dans le régime local d'assurance-maladie. Règles du droit local d'assurance-maladie plus avantageuses que celles du droit général. Règle de territorialité rattachant les assurés à leur caisse de résidence. Difficultés posées par l'extension du régime local. Assouplissement du principe de territorialité et maintien de l'équilibre économique du régime local. Absence de caractère rétroactif, générateur d'inégalités. Avec le groupe socialiste, votera cette proposition de loi.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3238, 3239) : objectif de la politique familiale. Contexte des mesures prises par le Gouvernement. Nécessaire rapport entre l'aide apportée aux familles et les ressources de celles-ci. Légitimité et justice du versement des prestations familiales sous condition de ressources. Mesures d'urgence en faveur des familles les plus modestes. Garde des enfants. Culture.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : III.- Ville et intégration

- (1er décembre 1997) (p. 4346, 4348) : dysfonctionnements engendrés par l'expansion d'une ville. Mission de réflexion sur la ville de Jean-Pierre Sueur. Echéance des contrats de ville. Pacte de relance pour la ville. Politique de zonage. Nécessité de traiter la politique de la ville dans son ensemble. Caractéristiques du projet de budget. Plan emploi-jeunes. Place prépondérante de la sécurité dans la politique de la ville. Accès au logement. Accès au service public. Vote du budget de la ville et de l'intégration par le groupe socialiste.

Anciens combattants

- (6 décembre 1997) (p. 4829, 4830) : attribution de la carte du combattant aux anciens d'Algérie. Allocation différentielle du Fonds de solidarité. Revalorisation de la rente mutualiste. Cas particulier des Alsaciens-Mosellans. Réversion de la retraite d'ancien combattant. Soutien du groupe socialiste.

PUECH (Jean), sénateur (Aveyron) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1834, 1836) : collectivités locales et aménagement du territoire. Intercommunalité. Désignation des institutions intercommunales. Transparence de la gestion publique. Cohérence du contrôle de légalité et du contrôle financier. Création d'un corps d'inspection générale des collectivités territoriales. Pacte de stabilité financière. Fonction publique territoriale. Clarification des compétences.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4432) : respect du pacte de stabilité. Réflexions sur le programme des réformes annoncé. Avenir de la décentralisation. Renégociation du pacte de stabilité financière. (p. 4433) : nouvelle politique d'aménagement du territoire. Débat sur le cumul des mandats. Démocratie locale. Réforme de l'Etat et de la déconcentration. (p. 4434) : remercie à l'avance le Gouvernement des réponses qu'il apportera.

Q

QUEYRANNE (Jean-Jack), Secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 de M. Daniel Millaud : **Départements et territoire d'outre-mer (Les territoires d'outre-mer et l'Union européenne)** (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4084).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale** (p. 3617, 3618) : dépôt de quatre propositions de loi à l'Assemblée nationale. Election du président du conseil régional. Instauration d'une motion de défiance en cas de non-adoption du budget dans les délais prévus. Déclaration de démission d'un conseiller régional par le juge administratif. Réserve du ministre de l'intérieur sur un point. (p. 3632, 3634) : caractère récent de cette institution. Fonctionnement des régions. Objectif de la proposition de loi. Initiative parlementaire. Election des présidents des conseils régionaux. Procédure budgétaire. Changement d'exécutif.

- **Modification de l'ordre du jour - (20 novembre 1997)** (p. 3627)

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

*Deuxième partie :***Outre-mer**

- (6 décembre 1997) (p. 4779) : éléments chiffrés. Débat relatif à l'outre-mer au sénat. Evolutions institutionnelles. Ordonnances et concertation. Projet de loi relatif aux communes de Polynésie. Cyclone survenu en Polynésie. Statut de Mayotte. Terres australes et antarctiques françaises. Nouvelle-Calédonie et scrutin d'autodétermination. (p. 4800) : développement économique et social de l'outre-mer. Europe et DOM-TOM. Productions de la banane, de la canne à sucre. Pêche. (p. 4801) : Crédit martiniquais et instruments de soutien aux entrepreneurs. Maintien du système de la défiscalisation avec renforcement du dispositif d'agrément pour réintroduire le critère de l'emploi. Statut et rémunération des fonctionnaires. Emploi. Fonds pour l'emploi dans les DOM, FEDOM. Emplois-jeunes. Agences d'insertion. Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT. (p. 4802) : santé. Centres de médecine collective. Centre de transfusion sanguine de la Guadeloupe. Logement. Infrastructures publiques. Dimension culturelle de l'outre-mer. Cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4803) : s'oppose à l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits). Renforcement de l'action de l'Etat dans les DOM-TOM demandé par les orateurs intervenus sur ce budget. - **Titre IV** (p. 4804, 4805) : s'oppose à l'amendement n° II-73

de la commission (réduction des crédits). Réduction des moyens d'intervention dans les DOM-TOM.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (16 décembre 1997) - Discussion générale (suite)** (p. 5376, 5377) : souhait d'un consensus. Groupe de travail sénatorial et lecture d'un passage du rapport. Dépôt de plusieurs propositions de loi. Démission en 1992 de présidents de conseils régionaux. Objectifs de clarté, de stabilité et de transparence politique. Région Rhône-Alpes. (p. 5378) : organisation de l'ordre du jour.

- **Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5449) : sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les n° 24 (fixation du délai maximum pour l'organisation du vote sur la motion et définition des conditions de quorum) et n° 25 (adoption du budget annexé à la motion), modifié par le sous-amendement de coordination n° 41 de M. Jean-Claude Carle et s'oppose aux n° 26 et n° 27 de coordination. - **Art. 5 (coordination - art. L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5450) : accepte les amendements de suppression n° 29 de la commission et n° 39 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 6 (démission d'office d'un membre du conseil régional - art. L. 4132-2-1 du code général des collectivités territoriales)** : accepte l'amendement d'harmonisation rédactionnelle n° 30 de la commission. - **Art. 7 (publicité et entrée en vigueur du budget - art. L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5451) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de la commission (nouvelle rédaction de cet article regroupant l'ensemble des coordinations). - **Après l'art. 7** (p. 5452) : sur les amendements de M. Jean-Claude Carle, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 43 (réduction de 50 % de l'indemnité des membres du conseil régional absents à plus de la moitié des réunions du conseil), s'oppose au n° 45 (définition d'un véritable projet régional durant la première année suivant le renouvellement du conseil régional), et intervient sur le n° 46 (participation des élus du conseil régional au conseil de perfectionnement des centres de formation des apprentis financé par la région). Intérêt de cette proposition.

QUILLIOT (Roger), sénateur (Puy-de-Dôme) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la partie législative du livre VI (nouveau) du code rural [n° 0414 (96-97)] - (18 septembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2236) : au nom du groupe socialiste, votera ce projet de loi.

R

RAFFARIN (Jean-Pierre), ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

puis, sénateur (Vienne) NI, puis RI

Elu sénateur le 21 septembre 1997.

En qualité de ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Proposition de loi tendant à protéger et valoriser la qualité artisanale [n° 0127 (97-98)] (27 novembre 1997) - Commerce et artisanat.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 de M. Louis Moinard : **Urbanisme commercial** (*Autorisation des enseignes en centre ville*) (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 294).

Questions orales sans débat :

n° 538 de M. Philippe Richert : **Urbanisme commercial** (*Politique d'installation des grandes surfaces*) (JO Débats du 5 février 1997) (p. 526).

n° 608 de M. Jean Bernard : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** (*Disparité des taux de TVA sur les produits alimentaires*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1821).

n° 619 de M. Daniel Hoefel : **Union européenne** (*Conséquences de la création de la "conférence européenne permanente"*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1823).

n° 625 de M. Claude Billard : **Electricité de France (EDF)** (*Déréglementation du secteur électrique*) (JO Débats du 16 avril 1997) (p. 1822).

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 8 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 91 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 3021). - Ministère : Affaires européennes - *Réforme des fonds structurels européens* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3554) - Union européenne

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3626, 3627) : intervention du préfet. Initiatives prises par les régions. Succès de la contractualisation. Région Poitou-Charentes. Budget des collectivités territoriales. Clivage partisan. Rôle du doyen d'âge.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4537, 4538) : attribution d'un secrétariat d'Etat au secteur de l'industrie. Crédits consacrés au développement du véhicule électrique. Allègement des charges sociales sur les bas salaires.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 1. Transports terrestres - 2. Routes - 3. Sécurité routière

- (4 décembre 1997) (p. 4597) : financement des investissements de sécurité sur la RN10 dans les départements des Landes et de la Charente. Engagement pris sur l'inscription de la liaison Fontenay-le-Comte-La Rochelle-Rochefort au schéma national autoroutier. Contrats de plan Etat-régions.

- Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (18 décembre 1997) - Art. 1er (*coordinations - art. L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales*) (p. 5422, 5423) : soutient l'amendement n° 34 de M. Jean-Claude Carle (modification du mode de scrutin régional). Conclusions du groupe de travail sénatorial. - **Après l'art. 3** : soutient l'amendement n° 36 de M. Jean-Claude Carle (modification du mode de scrutin régional). - **Art. 2** (*coordinations - art. L. 4132-13 du code général des collectivités territoriales*) (p. 5424) : soutient l'amendement de suppression n° 35 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 3** (*obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 5426, 5428) : soutient l'amendement de suppression n° 14 de M. Jean-Claude Carle. Risque de dérives. Rôle du doyen d'âge. Contractualisation. Délégations. - **Avant l'art. 4** (p. 5430) : soutient l'amendement n° 37 de M. Jean-Claude Carle (modification du délai entre le débat sur les orientations budgétaires et l'examen du budget du conseil régional). - **Art. 4** (*nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales*) (p. 5432) : soutient l'amendement de suppression n° 38 de M. Jean-Claude Carle. (p. 5434) : sur l'amendement n° 21 de la commission (fixation au 20 mars de la date limite d'adoption des budgets régionaux, report au 30 avril de cette date, les années de renouvellement des conseils régionaux et obligation pour le président de présenter un nouveau projet de budget dans un délai de cinq jours à compter du vote de rejet), soutient le sous-amendement n° 49 de M. Jean-Claude Carle (proposition d'un délai de dix jours pour la présentation d'un nouveau projet de budget). Désaccord avec le rapporteur au sujet de la mention du nom d'un président par alternance dans la motion de défiance. (p. 5435, 5436) : se déclare favorable à l'amendement n° 22 de la commission (suppression de

l'intervention du bureau dans l'élaboration du nouveau budget et possibilité de présenter une motion de défiance par un tiers des membres du conseil régional). Bureau du conseil régional. Souhaite savoir si la procédure de la motion de défiance s'applique aux décisions modificatives. (p. 5437) : sur l'amendement n° 23 de la commission (conditions de présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional), soutient le sous-amendement n° 40 de M. Jean-Claude Carle (suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion). Risque de fragilisation de la région. Politique de contractualisation. (p. 5449) : sur l'amendement n° 25 de la commission (adoption du budget annexé à la motion), soutient le sous-amendement de coordination n° 41 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 5 (coordination - art. L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5450) : soutient l'amendement de suppression n° 39 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 6 (démission d'office d'un membre du conseil régional - art. L. 4132-2-1 du code général des collectivités territoriales)** : soutient l'amendement de suppression n° 17 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 7 (publicité et entrée en vigueur du budget - art. L. 4141-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5451) : soutient l'amendement de suppression n° 42 de M. Jean-Claude Carle. - **Après l'art. 7 (p. 5452)** : soutient les amendements de M. Jean-Claude Carle n° 43 (réduction de 50 % de l'indemnité des membres du conseil régional absents à plus de la moitié des réunions du conseil), n° 45 (définition d'un véritable projet régional durant la première année suivant le renouvellement du conseil régional), et n° 46 (participation des élus du conseil régional au conseil de perfectionnement des centres de formation des apprentis financé par la région).

RAINCOURT (Henri de), sénateur (Yonne) président du groupe RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec les membres du groupe des Républicains et Indépendants, apparenté et rattachés administrativement, tendant à créer une commission d'enquête pour procéder à un examen approfondi des procédures en vigueur en matière de régularisation des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français et pour en évaluer les conséquences économiques et financières [n° 0411 (96-97)] (5 septembre 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Etrangers.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Josselin de Rohan, Jean François-Poncet et Gérard Larcher, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0061 (97-98)] (29 octobre 1997) - Aménagement du territoire.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Josselin de Rohan, Louis Souvet et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la

durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0075 (97-98)] (5 novembre 1997) - Travail.

Motion, déposée avec MM. Maurice Blin, Josselin de Rohan et plusieurs de ses collègues, tendant à proposer au Président de la République de soumettre le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] (17 décembre 1997) - Référendums.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2071). - Ministère : Premier ministre - *Politique générale du Gouvernement* - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2072) - *Politique générale*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - Suite de la discussion - (16 avril 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1969) :** préparation et organisation du débat. Age des jurés. Motivation des décisions du tribunal criminel. Moyens supplémentaires dédiés à la mise en oeuvre de cette réforme. Nécessaire évolution de l'institution judiciaire.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 2541) :** déroulement du débat dans un climat d'écoute et de compréhension. N'adhère pas à la philosophie de ce projet de loi. Avenir des emplois créés au bout de cinq ans. Hommage au rapporteur et au président de la commission des affaires sociales. Comme beaucoup de ses collègues, ne votera pas ce texte, tandis que d'autres apporteront leur soutien aux mesures proposées par la commission.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Question préalable (p. 2715) : clivage entre la majorité et l'opposition parlementaires. Poids de la fonction publique. Réduction des différentes charges pesant sur le secteur marchand assortie de l'embauche et de la formation. Question préalable et procédure d'urgence. Le groupe des RI votera la question préalable présentée par la commission des affaires sociales sans aucun état d'âme.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)** (p. 2831) : caractère déplacé de cette discussion. Mutualité sociale agricole, MSA. (p. 2833) : sur l'amendement n° 34 du Gouvernement (transfert des actifs de COREVA sur des bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relais de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA), son sous-amendement n° 36 : prise en compte de la totalité des frais engagés par la Mutualité sociale agricole, MSA, depuis la création du régime en 1990 ; adopté.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux [n° 0027 (97-98)] - Suite de la discussion - (20 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3628, 3629) :** conditions d'examen de ce texte. Disposition de circonstance. Délégations accordées par le président. Rôle du doyen d'âge. Mandat impératif. Saisine éventuelle du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 4034, 4035) : votera la première partie du projet de loi de finances pour 1998 modifiée par la majorité sénatoriale. Hommage à la commission des finances, à son président et au rapporteur général.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5085, 5087) : augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux. Intervention de l'Etat. Compétitivité de la France. Le groupe des RI votera le budget tel qu'il a été modifié par le Sénat.

RALITE (Jack), sénateur (Seine-Saint-Denis) CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 7 février 1997) (p. 725). - Ministère : Premier ministre - *Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauevallon* - Réponse le 7 février 1997 (p. 725) - Arts et spectacles

INTERVENTIONS

- Rappel au règlement - (4 février 1997) (p. 540) : organisation des travaux du Sénat. Examen du projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration. Rencontre avec les manifestants. Souhaite que le Président du Sénat accepte de recevoir une délégation des organisations ayant appelé à cette manifestation.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Question préalable (p. 610, 613) :** soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Exemple d'Aubervilliers. Stabilité de l'immigration. Travail clandestin et patronat. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mouvement des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Migrations. Etudiants étrangers. Notion de frontière. Conception des rapports Nord-Sud. Droit d'asile. - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 625, 626) : dangers pour les libertés. Création de fichiers informatiques. Association des maires de France. Amendement de suppression des sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen.

- **Rappel au règlement - (5 février 1997) (p. 620) :** interpellation d'une délégation de femmes "sans-papiers" et de personnes les accompagnant qui se rendaient chez Mme Claude Chirac. Demande leur libération.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 6 ter (regroupement familial)** (p. 759) : soutient l'amendement de suppression n° 69 de M. Robert Pagès. Echec aux regroupements familiaux de type polygamique. Présomption de fraude. - **Après l'art. 7 (p. 765) :** se déclare favorable à l'amendement n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). Situation en Algérie. Assises du

collège des médiateurs. (p. 767) : soutient l'amendement n° 189 de M. Robert Pagès (accès à l'aide juridique pour les étrangers à l'occasion d'un recours devant la commission de recours des réfugiés). Amélioration de l'accès à la justice. - **Art. 7 bis (interdiction administrative du territoire dans le cadre de la réadmission)** (p. 768) : soutient l'amendement de suppression n° 70 de M. Robert Pagès. Introduction de cet article par l'Assemblée nationale. - **Art. 9 (extension du champ d'application de la rétention judiciaire)** (p. 781) : soutient l'amendement de suppression n° 74 de M. Robert Pagès. - **Art. 9 bis (contrôles d'identité en Guyane)** (p. 781, 782) : soutient l'amendement de suppression n° 75 de M. Robert Pagès. Non-application des accords de Schengen à la Guyane. Chômage et précarité. Propose la convocation d'une conférence régionale avec la participation de la France, du Surinam et du Brésil. Aggravation de la situation. - **Après l'art. 11 (p. 788, 789) :** soutient les amendements de M. Robert Pagès, n° 191 (accord du droit de vote aux élections municipales aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans) et n° 192 (accord du droit de vote aux élections européennes aux étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans). Participation de tous à la vie de la cité. Intégration des étrangers. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 793, 794) :** chômeurs et bénéficiaires du RMI. Haine des autres. Exemples historiques. Rapport de l'Institut national d'études démographiques, INED. Constitution de la nation française.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 857, 858) :** désengagement de l'Etat de son rôle d'organisateur des changements sociaux impliqués par le numérique. Transformation des 180 monopoles nationaux de l'audiovisuel et des télécommunications en un oligopole mondial de sept ou huit groupes. Mise en place de la convergence technique, stratégique et financière. Nécessité d'une définition d'un nouveau mode de régulation. Critique de l'organisation du pluralisme. Libéralisme à l'encontre du pluralisme. Choix d'une régulation démocratique et décentralisée. Fusion de la Cinquième et de la SEPT-Arte. Société française de production, SFP. - **Art. 1er (article 1er de la loi du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA)** (p. 878) : dignité humaine. - **Après l'art. 4 (p. 887, 888) :** se déclare favorable à l'amendement n° 107 de M. Claude Estier (libre accès pour tous aux manifestations sportives d'importance). Regrette le retrait de l'amendement n° 43 de M. Jean Cluzel (renforcement du libre accès des téléspectateurs aux grandes compétitions sportives). Son amendement n° 79 : mise en place d'un dispositif dissuasif en matière de délocalisation ; rejeté. Directive "télévision sans frontière". - **Après l'art. 5 (p. 890) :** intervient sur l'amendement n° 72 de M. Michel Pelchat (interdiction de la diffusion sur le territoire, en langue française ou avec sous-titrage, à partir de territoires étrangers, d'émissions émises par des Etats ne respectant pas les quotas européens en matière de diffusion). - **Après l'art. 7 (p. 895) :** se déclare favorable à la création d'un groupe de travail. (p. 900) : ses amendements n° 81 : clarification de la reconduction des conventions conclues entre les chaînes et le CSA ; devenu sans objet ; et n° 82 : remplacement de l'accord par l'acceptation ; rejeté. (p. 906) : son amendement n° 83 : possibilité pour les communes ou groupements de communes d'établir des cahiers des missions et des charges pour l'exploitation d'une chaîne de type communal diffusée par le câble ; rejeté. - **Art. 8 (article 31 de la loi du 30 septembre 1986 - régime juridique des services de radiodiffusion sonore ou de télévision diffusés par satellite)** (p. 908) : son amendement n° 85 : raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec les nouvelles obligations ; rejeté. (p. 911) : son amendement n° 84 : renforcement de l'obligation de production française et européenne des chaînes diffusées par satellite ; rejeté. - **Après l'art. 8 (p. 912) :** son amendement n° 90 : prévision d'un décret pour fixer des dépenses minimales consacrées par le service à la production d'oeuvres françaises et européennes ; rejeté.

- Suite de la discussion - (20 février 1997) - Avant l'art. 9 (p. 928) ; son amendement n° 87 : raccourcissement du délai pour une éventuelle mise en conformité avec de nouvelles obligations imposées par le CSA aux câblo-opérateurs ; rejeté. - Après l'art. 9 (p. 930) : liberté d'action des collectivités locales face aux innovations dans le domaine de l'audiovisuel. - Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision) (p. 931, 932) : ses amendements n° 88 : impossibilité pour une même personne morale de disposer de plus du tiers de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite ; et n° 89 : mise en oeuvre de 50 % de l'offre de services de radiodiffusion ou de télévision diffusés par satellite par les sociétés publiques de l'audiovisuel françaises et européennes ; rejetés. (p. 933, 934) : ses amendements n° 90 : mesures "anti-concentration" ; et n° 91 : constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires ; rejetés. (p. 935) : CGE, monopole de l'audiovisuel. (p. 938, 939) : conséquences financières du choix du pluralisme. Place de la culture. - Art. 12 (article 41-5 nouveau de la loi du 30 septembre 1986 - conditions d'exploitation des systèmes d'accès sous condition) (p. 940) : son amendement n° 92 : moyens donnés au CSA pour assumer les responsabilités qui lui sont confiées par le projet ; rejeté. - Après l'art. 15 (p. 947) : traitement de l'audiovisuel et de ses acteurs. - Art. 16 (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT) (p. 958) : ses amendements n° 94 de suppression ; n° 95 : missions de la société ; n° 96 et n° 97 : financement de la société ; rejetés. (p. 961) : son amendement n° 98 : détention du capital de la société ; rejeté. (p. 965) : intervient sur l'amendement n° 69 de M. René Tréguët (création d'une identité sous la forme d'une banque nationale de programmes multimédia pour l'éducation). - Art. 17 (article 47 de la loi du 30 septembre 1986 - composition du capital et des conseils d'administration des sociétés nationales de programmes) (p. 971) : son amendement, soutenu par Mme Hélène Luc, n° 99 : maintien de la SFP dans le secteur public : devenu sans objet. - Après l'art. 26 (p. 979, 980) : ses amendements n° 100 : développement des télévisions locales en permettant à ces dernières d'avoir accès au fond de soutien à l'expression radiophonique créé par l'article 80 de la loi du 30 septembre 1986 ; et n° 101 : renforcement de la base juridique des subventions octroyées aux télévisions locales par les communes ; rejetés. (p. 981, 982) : ses amendements n° 103 : développement des télévisions locales en soumettant les participations financières des collectivités locales au taux réduit de TVA de 5,5 % ; et n° 104 : développement des télévisions locales en les exonérant de la taxe professionnelle ; rejetés. (p. 983) : son amendement n° 102 : abrogation des articles 52 et 53 de la loi du 12 avril 1996 portant diverses obligations d'ordre économique et financier relatifs à la procédure de privatisation de la SFP ; rejeté. - Explications de vote sur l'ensemble (p. 985, 986) : absence de rigueur. Mise en cause du pluralisme. Rapport sur la France et la société de l'information. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1326, 1330) : rédaction de l'article 1er relatif au certificat d'hébergement. Racisme et xénophobie. Immigration clandestine. Exemple de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Manifestations. Rôle des intellectuels. Exemple de la ville d'Aubervilliers. Affaire Dreyfus.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 decies (p. 3934) : son amendement, soutenu par

M. Guy Fischer, n° I-104 : augmentation des moyens alloués à la création artistique ; retiré.

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4218, 4220) : hausse des crédits budgétaires. Culture et médias. Importance des subventions de l'Etat en période de crise économique. Charte du service public pour les arts de la scène. Exemple d'expression artistique dans la ville d'Aubervilliers. Investissement et droit d'auteur. Situation du cinéma. Demande la tenue au Parlement d'un grand débat sur les arts et la culture.

RAOULT (Eric), ministre délégué à la ville et à l'intégration.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RAOULT (Paul), sénateur (Nord) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 1 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1268). - Ministère : Premier ministre - Plan de restructuration du groupe Renault - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1268) - Industrie automobile

n° 10 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2081). - Ministère : Education - Cantines scolaires et fermetures de classes - Réponse le 27 juin 1997 (p. 2082) - Cantines scolaires

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3294, 3296) : place de l'agriculture dans l'économie de la France. Réforme de la politique agricole commune. Politique d'installation. Département du Nord : reprises excessives de terres par des exploitants belges. Retraites agricoles. Enseignement agricole. Lutte contre la pollution de l'eau. Produits phytosanitaires. Aménagement rural. Encouragement à l'extensification. Prime à l'herbe. Qualité. Dialogue ville-campagne. Aménagement foncier. Demande une politique de fermeté vis-à-vis des Etats-Unis dans les négociations commerciales.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - Examen des crédits - Etat B - Titre IV (p. 4414, 4415) : priorités définies par ce budget. Réforme de la politique agricole commune. Prime à l'herbe et

mesures agri-environnementales. Fonds de gestion de l'espace rural. Nécessité d'un rééquilibrage de la répartition des aides communautaires.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4661, 4662) : augmentation des crédits budgétaires. Mise en oeuvre d'un schéma de développement européen. Environnement et aménagement du territoire. Spécificité des régions frontalières. Importance des fonds structurels pour la région Nord - Pas-de-Calais. Rationalisation des procédures nationales d'allocation de fonds européens. Conséquences d'une réduction prévisible des crédits européens. Votera ce projet de budget.

RAUSCH (Jean-Marie), sénateur (Moselle) RDSE-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Recherche [n° 0087 (97-98), tome 7] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4127) : création d'emplois. Délocalisation de postes de chercheurs publics. Economies sur les grands équipements de recherche. Recherche privée : encouragement aux petites entreprises ; dispositions fiscales. Rapprochement nécessaire entre recherche publique et entreprises. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget.

RÉGNAULT (René), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances, puis vice-président (JO Lois et décrets du 25 septembre 1997).

Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre suppléant du Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1998 (9 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1997 (16 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, transports et logement - IV - Mer - Marine marchande [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 25] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur - ordre de la Libération [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 40] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 19 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2987). - Ministère : Industrie - Construction du marché intérieur du gaz - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2987) - Gaz

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)]** - (26 février 1997) - Discussion générale (p. 1057, 1058) : obligation de déconcentration de l'Etat prévue par la loi de décentralisation du 2 mars 1982. Traduction des orientations de la loi du 4 février 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire. Portée limitée du projet de loi en raison des dispositions de caractère réglementaire. Insuffisance des solutions proposées. Interrogation sur les dispositions relatives aux maisons de services publics. Maintien des services publics en zone rurale. Responsabilité de l'Etat. Vote final conditionné par l'examen des articles.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1841, 1843) : missions des collectivités locales : éléments chiffrés. Décentralisation. Intercommunalité. Organisation du "pillage" des finances des collectivités locales. Stagnation des dotations de fonctionnement. Pacte de confiance. Clarification des compétences.

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)]** - (2 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2575, 2579) : sous-estimation du déficit public par le précédent gouvernement. Audit budgétaire. Conditions de passage à la monnaie unique. Evolution de la croissance. Volonté de stimuler la demande intérieure. Surtaxation temporaire de l'impôt sur les sociétés et suppression du taux réduit d'imposition des plus-values professionnelles à long terme. Bonne santé financière des entreprises. Exonération des PME. Réforme comptable d'EDF ; ouvrages de transport d'électricité. Garantie du service public. Vote par le groupe socialiste de ce projet de loi. - **Art. 1er (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires)** (p. 2592, 2593) ? se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 1 de la

commission. - **Art. 2** (*régime fiscal des cessions d'éléments d'actifs pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés*) (p. 2596) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 2 de la commission. - **Art. 3** (*versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes*) (p. 2597) : vote du groupe socialiste contre l'amendement de suppression n° 3 de la commission. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2604, 2605) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi dénaturé par l'adoption des amendements de suppression de la commission des finances.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3665, 3669) : budget pour la croissance. Responsabilité des gouvernements précédents. Prélèvements obligatoires. Apparition des premiers éléments de réussite. Budget de soutien de la demande et d'accompagnement de la reprise. Stabilisation des dépenses de l'Etat. Perspective de la fin de l'augmentation de la dette publique. Dégagement des moyens nécessaires à la construction de la société de demain. Efficacité économique. Augmentation des crédits d'équipement civil. Secteurs d'avenir privilégiés dans le projet de budget. Budget pour une meilleure justice sociale. Suppression d'avantages excessifs. Collectivités territoriales. Réforme de l'intercommunalité. Nouveau pacte de stabilité financière. Réforme de la fiscalité locale. Avec le groupe socialiste, soutient le projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 2** (p. 3745) : ses amendements, soutenu par M. Bernard Angels. n° I-109 : plafonnement de l'avantage fiscal procuré par les réductions d'impôt sur le revenu ou les déductions du revenu global ; et, soutenu par M. Michel Sergent, n° I-110 : régime fiscal des cotisations versées aux régimes de retraites à prestations définies ; retirés. - **Après l'art. 5** (p. 3756) : son amendement, soutenu par M. Michel Sergent. n° I-113 : intégration dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés des cotisations versées par l'employeur à l'organisme assureur ou à l'institution de retraite supplémentaire ; retiré. - **Après l'art. 6 bis** (p. 3764, 3765) : ses amendements, soutenu par M. Michel Sergent. n° I-114 : limite du montant des frais professionnels déductibles et réintégration dans les bénéfices imposables, des dépenses non liées à l'exploitation de l'entreprise ; et, soutenu par M. Bernard Angels. n° I-115 : obligation pour les sociétés en nom collectif détenues même partiellement par des sociétés, de se soumettre à l'impôt sur les sociétés ; retirés. - **Avant l'art. 10** (p. 3774) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels. n° I-116 : exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile agréées ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3825, 3826) : ses amendements, soutenus par Mme Danièle Pourtaud, n° I-118 : abaissement du taux de TVA sur les supports musicaux à usage personnel ; et n° I-119 : abaissement de la TVA sur les matériels informatiques ; retirés. (p. 3828) : soutient l'amendement n° I-120 de M. Michel Sergent (application du taux réduit de TVA à la location par les collectivités territoriales de leurs installations sportives). (p. 3839) : son amendement n° I-121 : application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers ; retiré. - **Art. 12** (*modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel*) (p. 3846) : fiscalité appliquée au gazole. Fiscalité incitative à la défense de l'environnement. (p. 3850) : intervient sur l'amendement n° I-38 de M. Philippe Marini (diminution du coût du carburant sans plomb). - **Après l'art. 13** (p. 3854) : son amendement n° I-125 : suppression de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune pour

les détenteurs de biens professionnels âgés de plus de soixante-quinze ans ; retiré. - **Art. 15** (*plafonnement de la restitution de l'impôt fiscal aux personnes physiques*) (p. 3877) : se déclare favorable à la rédaction proposée par le Gouvernement et intervient sur l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'impôt fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs). - **Rappel au règlement** (p. 3878) : intervient sur le rappel au règlement de M. Jean Chérioux. - **Après l'art. 17** (p. 3886) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-127 : plafonnement de l'exonération des droits de succession sur les contrats de l'assurance-vie ; retiré. - **Après l'art. 18 quinquies** (p. 3897) : son amendement n° I-131 : non-application de la présente loi aux contribuables passibles de l'impôt de solidarité sur la fortune ; rejeté. - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3899) : son amendement n° I-132 : réduction de la déduction du montant de la taxe foncière appliquée sur les propriétés bâties de 50 % à 20 % pour les logements vacants depuis plus de vingt ans ; retiré. (p. 3902) : son amendement n° I-135 : relèvement de la cotisation minimale de la taxe professionnelle ; retiré. (p. 3910) : intervient sur l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom). (p. 3915) : son amendement n° I-133 : contribution de 0,4 % versée par les collectivités locales ; retiré puis repris par M. Philippe Marini.

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 septies** (p. 3928, 3929) : moyens des collectivités locales. Sortie du pacte de stabilité. Dotation de compensation de la taxe professionnelle, DCTP. Son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-136 : attribution de la dotation globale d'équipement aux communes de plus de 20 000 habitants recevant la dotation de solidarité urbaine ; retiré. (p. 3930) : son amendement n° I-137 : instances délibérantes des organismes de coopération intercommunale ; retiré. - **Art. 18 terdecies** (*droits d'enregistrement*) (p. 3936) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° I-138 : réduction des frais acquittés lors de la création d'une petite entreprise ; retiré. - **Art. 22 bis** (*majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport*) (p. 3992) : intérêt porté par l'Association des maires de France à la gestion pour le Fonds national pour le développement du sport. Compte sur le Sénat pour refuser l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. - **Seconde délibération** - **Art. 11 bis A** (*taux réduit de T.V.A en faveur de la collecte et du traitement des ordures ménagères effectués dans le cadre d'un service public local*) (p. 4020) : avec le groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° A-1 de la commission. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 4035, 4036) : qualité du débat. Reprise de la croissance. Soutien de la demande et arrêt de la progression des prélèvements obligatoires. Monnaie unique. Respect du critère de 3 % de déficit. Soutien au projet de budget du Gouvernement. Budget porteur d'avenir. Modification du projet de budget par la majorité sénatoriale. Souhaits des Français. Avec le groupe socialiste, ne votera pas les articles de la première partie de la loi de finances pour 1998 modifiée par la majorité sénatoriale.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4434) : respect du pacte de stabilité et neutralisation de la régularisation négative de la dotation globale de fonctionnement, DGF. (p. 4435) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Budget de transition avant les réformes de fond des finances locales. Nouvelles règles d'évolution des dotations de l'Etat. Réforme des valeurs locales. Intercommunalité. (p. 4436) : effet de la CSG sur les indemnités des élus.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4518) : se déclare opposé aux amendements de réduction des crédits n° II-47 et n° II-48 de la commission.

Équipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances pour la marine marchande (p. 4626, 4628) : gens de mer. Allocation compensatrice aux marins âgés de plus de cinquante ans licenciés pour raison économique : convention entre l'Etat et l'UNEDIC. Etablissement national des invalides de la marine, ENIM ; évolution du statut ; personnel. Signalisation et surveillance maritime. Subvention de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM. Sécurité maritime, Normes internationales. Création de postes d'inspecteurs et contrôleurs des centres de sécurité des navires. Protection et aménagement du littoral. Schémas de mise en valeur de la mer. Formation maritime. Augmentation des effectifs des écoles d'enseignement maritime et aquacole. Flotte de commerce. Modifications dans les régimes de soutien. Demande l'adoption de ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4859, 4861) : conseil aux petites entreprises. Profession d'expert-comptable. Rôle des petites entreprises. Centres de gestion. Aménagement du territoire. Fiscalité. Le groupe socialiste votera ce projet de loi.

Légion d'honneur - Ordre de la libération

- (8 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des finances (p. 4915) : éléments chiffrés. Contingent exceptionnel de légionnaires. Caractère universel des ordres. (p. 4916) : maisons d'éducation. Avenir de l'Ordre de la Libération. Propose au Sénat d'adopter, comme la commission des finances l'a fait à l'unanimité, les budgets annexes de l'Ordre de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 58** (p. 4994, 4995) : ses amendements, soutenu par M. Michel Sergent, n° II-112 : suppression des effets du plafonnement pour les redevables ayant fait l'objet de redressements assortis de pénalités exclusives de bonne foi ; et soutenus par M. Bernard Angels n° II-113 : attribution d'une exonération d'impôt sur les sociétés accordée, sur agrément du ministre chargé du budget, à toute société créée afin de reprendre une entreprise industrielle en difficulté ; et n° II-114 : cas où il est rendu impossible de diminuer les majorations prévues dans les cas de refus de souscription de déclaration ; retirés. - **Après l'art. 61 quater** (p. 5018) : son amendement, soutenu par M. Bernard Angels, n° II-119 : suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements ; retiré au profit de l'amendement n° II-161 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5032, 5033) : le groupe socialiste s'abstiendra lors du vote des amendements identiques n° II-99 de M. Philippe Marini et n° II-151 de M. Philippe Arnaud (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement des collectivités locales pour la construction d'usines d'incinération des ordures ménagères quelle que soit la part des recettes de valorisation des déchets dans le chiffre d'affaires de ces usines). (p. 5038) : son

amendement n° II-120 : répartition interne de la dotation globale de fonctionnement ; retiré. - **Après l'art. 61 sexies** (p. 5039) : son amendement n° II-116 : imposition forfaitaire des pylônes ; retiré. - **Après l'art. 61 septies** (p. 5051) : son amendement n° II-125 : tarif moyen national appliqué aux véhicules de location en fonction du nombre de véhicules immatriculés et de la longueur de la voie départementale ; retiré. - **Art. 65** (*aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires*) (p. 5065) : se déclare opposé aux amendements identiques n° II-91 de la commission et n° II-155 de M. Philippe Arnaud (fixation du plafond du dispositif de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,33 SMIC).

Vote sur l'ensemble :

(p. 5087, 5089) : travaux du Sénat. Emploi. Modifications apportées par le Sénat. Injustices fiscale et sociale. Politique du précédent gouvernement. Comptes publics. Croissance économique. Monnaie unique. Baisse de la TVA. Fiscalité. Le groupe socialiste votera contre les modifications apportées par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - **Après l'art. 18** (p. 5291) : son amendement n° 19 : exonération des droits de mutation pour les opérations liées à la restructuration des fonds d'assurance formation prévus à l'article 132 de la loi de finances pour 1997 ; adopté. - **Art. 19** (*aménagement du régime des fonds communs de placement dans l'innovation*) (p. 5293, 5294) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (extension aux fonds d'épargne retraite créés par la loi du 25 mars 1997). - **Art. 27 bis** (*non déductibilité des sommes versées au profit d'agents publics étrangers, en vue d'obtenir des avantages dans les transactions internationales, à compter de l'entrée en vigueur d'une convention*) (p. 5306, 5307) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 14 de la commission. - **Art. 28** (*validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes*) (p. 5311) : avis du Conseil d'Etat. Se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 15 de la commission.

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Après l'art. 34** (p. 5362) : son amendement n° 20 : refonte du dispositif instaurant une cotisation minimale de taxe professionnelle : retiré puis repris par M. Paul Girod ; retiré. Assiette de la taxe professionnelle. Péréquation financière entre les collectivités locales. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5367) : déficit budgétaire inférieur à celui voté dans la loi de finances initiale. Gestion exemplaire du nouveau gouvernement. Opposition du groupe socialiste du Sénat aux amendements portant sur les redevances versées par les sociétés d'autoroutes et à l'exonération de poursuites des personnes impliquées dans des actes de corruption commis depuis l'étranger. Le groupe socialiste votera ce collectif budgétaire.

Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**Nouvelle lecture :**

- (18 décembre 1997) - **Question préalable** (p. 5443) : au nom du groupe socialiste, intervient contre la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable. Budget pour l'avenir et la solidarité correspondant aux attentes des Français. Assainissement des finances publiques. Inquiétude devant l'attitude de la majorité sénatoriale qui entraîne le Sénat dans un refus de l'examen des textes.

RENAR (Ivan), sénateur (Nord) CRC.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la Commission supérieure des sites.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création d'Établissements publics à caractère culturel [n° 0305 (96-97)] (14 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Établissements publics.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée en République socialiste du Vietnam, sur la francophonie et l'enseignement du français [n° 0001 (97-98)] (1er octobre 1997) - **Vietnam.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître aux communes le droit de moduler les tarifs des écoles municipales de musique et de danse en fonction des ressources des familles [n° 0143 (97-98)] (1er décembre 1997) - **Communes.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'attribution de la carte de combattant aux soldats polonais ayant servi dans l'armée française [n° 0153 (97-98)] (3 décembre 1997) - **Anciens combattants et victimes de guerre.**

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 5 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1271). - Ministère : Premier ministre - *Colère des salariés de Renault* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1272) - **Industrie automobile**

Questions orales sans débat :

n° 521 (JO Débats du 13 décembre 1996) (p. 7349). - Ministère : Culture - *Situation de la presse écrite* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 9) - **Presse**

n° 523 (JO Débats du 18 décembre 1996) (p. 7537). - Ministère : Education - *Avenir des centres régionaux des oeuvres universitaires et sociales* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 8) - **Universités**

n° 540 (JO Débats du 31 janvier 1997) (p. 514). - Ministère : Culture - *Contrôles sur le financement des activités culturelles* - Réponse le 5 février 1997 (p. 522) - **Fiscalité**

n° 13 (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2105). - Ministère : Fonction publique - *Principe d'égalité d'accès aux services publics* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2749) - **Services publics**

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (21 janvier 1997) (p. 127, 128) : organisation du débat sur le projet de loi de réforme de la SNCF.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 156, 157) : expérience de régionalisation des transports régionaux de voyageurs. Insuffisance de moyens financiers. Fermeture prévisible de

lignes. Propositions du groupe communiste républicain et citoyen qui votera contre ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (22 janvier 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 192, 193) : soutient l'amendement n° 72 de M. Claude Billard (financement de la SNCF par l'émission de titres de créances sans intérêts, garantis par l'Etat). - **Art. 1er (création et objet de "Réseau ferré national")** (p. 198) : désendettement en trompe-l'oeil de la SNCF. Insuffisante dotation en capital de RFN. (p. 203, 221) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 79 (entrée en vigueur - suppression de la date rétroactive du 1er janvier 1997 - et report), n° 95 (notion de l'intérêt général), n° 101 (référence au schéma du réseau ferroviaire défini par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire), n° 104 (concertation avec les associations représentatives des usagers), n° 109 (objectif de modernisation du réseau secondaire) et n° 87 (plans annuels et pluriannuels de modernisation et de développement du réseau ferré national).

- **Suite de la discussion** - (23 janvier 1997) - **Art. 6 (endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF)** (p. 301, 303) : soutient les amendements de M. Claude Billard n° 154 (moratoires au versement de dividendes ou de contribution volontaire ou exceptionnelle à l'Etat) et n° 157 (autorisation d'émission par RFF de titres de créances négociables représentatifs). (p. 308, 309) : vote du groupe communiste contre l'article 6. Cite un article du journal *l'Expansion* prévoyant l'ouverture du réseau ferroviaire à la concurrence européenne et aux opérateurs privés. - **Art. 7 (exclusion de toute rémunération d'agents de l'Etat liée aux transferts)** (p. 310, 311) : soutient l'amendement de suppression n° 160 de M. Claude Billard. - **Art. 8 (harmonisation des règles de la fiscalité locale)** (p. 314, 315) : félicitation à M. Gérard Larcher, nouveau vice-président du Sénat, président de séance. Importance de la part d'impôts locaux acquittée par la SNCF en regard de son chiffre d'affaires. Transfert insuffisant de la charge fiscale à RFF. Conséquences du principe de plafonnement de la taxe professionnelle à la valeur ajoutée. - **Art. 10 (domanialité publique des biens immobiliers de RFN)** (p. 321, 322) : soutient l'amendement de suppression n° 169 de M. Claude Billard. Possibilité pour des intervenants privés de constituer des droits réels sur le domaine public. Agents de sûreté de RFF. (p. 323, 328) : soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 172 (maintien d'un corps unique de contrôleurs assermentés dépendant de la SNCF), et relatifs aux consultations préalables aux déclassements affectant la consistance du réseau. n° 176 (accord du conseil d'administration de la SNCF), n° 180 (avis des conseils économiques et sociaux régionaux géographiquement concernés) et n° 178 (avis des comités départementaux des transports). - **Art. 11 (intégration du réseau ferré national à la grande voirie)** (p. 332, 333) : soutient l'amendement n° 187 de M. Claude Billard (personnel de sûreté de RFF : recours à des agents publics ou à des agents de la SNCF mis à disposition). - **Art. 12 (ressources de RFN)** (p. 337, 343) : soutient les amendements de M. Claude Billard, n° 190 (subvention d'équilibre) et n° 206 (émission de titres par RFF), ainsi que l'amendement n° 198 de Mme Hélène Luc (référence au développement du transport collectif de voyageurs).

- **Suite de la discussion** - (24 janvier 1997) - **Art. 13 (harmonisation de la loi d'orientation des transports intérieurs, LOTI)** (p. 377, 378) : soutient l'amendement de suppression n° 210 de M. Claude Billard. (p. 379, 383) : soutient l'amendement n° 214 de M. Claude Billard (filiales : objectif de développement du transport ferroviaire). Sur l'utilisation du produit de la vente des biens immobiliers de la SNCF, soutient l'amendement n° 218 du même auteur (affectation au développement du dispositif de sécurité) ; son amendement n° 219 : affectation au développement des transports ferroviaires d'intérêt régional ; rejeté ; et soutient l'amendement n° 222 de M. Robert Pagès (affectation au développement des liaisons ferroviaires et infrastructures desservant les ports maritimes). (p. 384, 390) : soutient les amendements n° 227 de M. Claude Billard (référence au

droit au transport défini par la LOTI) et n° 230 de Mme Hélène Luc (définition des objectifs auxquels doivent contribuer les concours financiers de l'Etat). Soutient les amendements de M. Claude Billard n° 234 (dissolution de la Société SERNAM transport), n° 237 (dissolution de la société Compagnie Havraise, CHCM) ainsi que les amendements n° 251, n° 252 et n° 253 ayant pour objet la dissolution de filiales du SERNAM. - Art. 14 (mise en oeuvre de l'expérience de régionalisation des services de transport de voyageurs de la SNCF) (p. 394, 395) : parole sur l'article.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)]** - (4 février 1997) - **Discussion générale** (p. 558) : suspension de séance demandée par M. Jack Ralite.

- **Suite de la discussion** - (5 février 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 623) : soutient l'amendement n° 161 de M. Robert Pagès (taxation des opérations de délocalisation d'entreprises au profit du développement économique). - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 635, 636) : soutient l'amendement n° 163 de M. Robert Pagès (suppression dans deux cas de la possibilité pour un maire de refuser de viser un certificat d'hébergement). Notion de "détournement de procédure". Caractère dissuasif de ce dispositif. - **Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945)** - Art. 8-1 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (retenue des passeports et documents de voyage) (p. 666) : soutient l'amendement de suppression n° 166 de M. Robert Pagès. Validité du récépissé. Conditions de la restitution du passeport.

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 734) : soutient l'amendement n° 178 de M. Robert Pagès (prise en compte du concubinage pour l'obtention d'un titre de séjour temporaire).

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - **Avant l'art. 1er** (p. 1356, 1360) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 7 (abrogation de la loi du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration), n° 11 (abrogation de la loi du 27 décembre 1994 portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France) et n° 15 (rapport annuel au Parlement).

- **Rappel au règlement** - (12 mars 1997) (p. 1379) : article 36 du règlement du Sénat : intervention policière à l'encontre des sans-papiers grévistes de la faim à Lille.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)]** - **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement)** (p. 1382, 1388) : soutient les amendements de M. Robert Pagès n° 16 de suppression, n° 20 (possibilité pour le représentant de l'Etat de refuser de viser le certificat d'hébergement lorsque l'étranger est hébergé dans un but lucratif) et n° 24 (accord du visa en cas d'absence de réponse du représentant de l'Etat dans un délai de quatre semaines).

- **Projet de loi relatif à la date du prochain renouvellement des conseillers généraux et à la réunion de plein droit suivant le prochain renouvellement des conseillers régionaux [n° 0241 (96-97)]** - (18 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1524) : regroupements dans le passé de certaines élections. Importance de la question du mode de scrutin électoral. Attachement au mode de scrutin régional actuel. (p. 1525) : généralisation souhaitable de la proportionnelle, notamment pour les élections législatives. Représentation des femmes dans la vie politique. (p. 1526) : les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendront sur ce projet de loi. - **Art. 1er (report de mars à juin 1998 du renouvellement des conseillers généraux de la**

série renouvelable en 1998) (p. 1529) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstient sur chacun des articles ainsi que sur l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0277 (96-97)]** - (26 mars 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1679, 1680) : politique répressive du Gouvernement. Climat de suspicion. Régime juridique d'exception applicable aux étrangers. Déstabilisation des étrangers résidant régulièrement en France. Exemple de Lille. Le groupe communiste républicain et citoyen votera contre ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1843, 1845) : transfert des charges de l'Etat vers les collectivités locales. Exemple des infrastructures scolaires. Dépenses sociales. Traitement des déchets. Mise en place d'un service public national de l'eau. Lutte contre le chômage. Interventions dans le domaine de l'éducation.

- **Rappel au règlement** - (12 juin 1997) (p. 2014) : adresse ses félicitations à Mme Michelle Demessine et à M. Jean-Pierre Masseret pour leur nomination au Gouvernement. Souhaite que le Sénat siège le plus rapidement possible.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)]** - (30 septembre 1997) - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2437) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposé à l'amendement de la commission n° 1 (clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes) ainsi qu'aux sous-amendements qui y sont rattachés à l'exception, s'ils sont maintenus, des sous-amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 68 (substitution de l'expression "d'utilité sociale" à celle "d'intérêt général") et n° 69 (limitation de l'extension des employeurs potentiels au titre des emplois-jeunes). Se déclare favorable aux amendements n° 60 de Mme Marie-Madeleine Dieulouard (organisation du pilotage du dispositif par les préfets) et n° 61 retiré par Mme Monique ben Guiga et repris par M. Philippe Marini (instauration d'une possibilité de recours au dispositif emploi-jeunes pour des emplois situés à l'étranger).

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite)** - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2481) : soutient l'amendement n° 129 de M. Guy Fischer (recrutements effectués pour le compte de l'Etat dans l'éducation nationale).

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale** - (22 octobre 1997) (p. 2935, 2936) : dégradation des conditions de vie et de travail des enseignants, chercheurs et étudiants de l'enseignement supérieur. Avancées contenues dans les choix gouvernementaux. Augmentation de la demande de formation supérieure. Accroissement des niveaux demandés de culture scientifique, technique et sociale. Lutte contre la fracture culturelle. "Massification" de l'enseignement supérieur. Nécessaire débureaucratization de l'éducation nationale. Evocation des réformes nécessaires à l'enseignement. Créations d'emplois dans les universités. Priorité donnée à l'emploi scientifique. Diminution du budget des très grands équipements.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3777, 3778) : niches fiscales. Rapport sur les réductions d'impôt. Caractère surdimensionné de ce

dispositif. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera cet article s'il est maintenu en l'état. - Après l'art. 8 (précédemment réservé p. 3755) (p. 3782) : son amendement n° I-73 : rétablissement pour douze professions des déductions forfaitaires pour frais professionnels ; devenu sans objet. Exemple des musiciens et des journalistes. Aide indirecte aux grands orchestres symphoniques et à la presse. (p. 3790) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare favorable à l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), ainsi qu'au sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier qui le modifie (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées). - Après l'art. 11 (p. 3805) : se déclare favorable à l'amendement n° I-83 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réduction du taux de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine).

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4107, 4109) : politique de création de postes. Recrutement de professeurs agrégés ; intégration nécessaire à la recherche. Personnel non enseignant. Bibliothèques universitaires. Transformation d'heures supplémentaires en emplois. Demande le passage dans l'enseignement supérieur public du pôle privé Léonard de Vinci. Statut de l'étudiant. Centres de formation de musiciens intervenant à l'école. CFMI ; effet pervers de concurrence des emplois-jeunes et aides éducateurs. Universités et formation professionnelle. Vote par le groupe communiste du projet de budget proposé par le Gouvernement. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4120) : se déclare opposé à l'amendement n° II-10 de la commission (réduction des crédits). - Titre IV (p. 4122) : se déclare opposé à l'amendement n° II-11 de la commission (réduction des crédits). - Etat C - Titre V : rénovation de Jussieu.

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4129, 4130) : création d'emplois de chercheurs. Vieillesse du potentiel technologique de la France. Financement des débouchés pour les jeunes chercheurs. Coopération internationale. Priorité à la recherche fondamentale. Regrette la réduction du budget du Centre national d'étude spatiale. CNES. Vote de ce projet de budget par le groupe communiste républicain et citoyen. - Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV (p. 4139, 4141) : s'oppose aux amendements de réduction des crédits n° II-12 et n° II-13 de la commission.

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4221, 4222) : situation fiscale des associations culturelles. Création d'établissements publics culturels. Projet de loi sur le spectacle vivant. Inquiétudes relatives au regroupement de la direction du théâtre et de la direction de la musique. Licence d'entrepreneur de spectacles. Votera ce projet de budget.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4220, 4221) : augmentation de la redevance audiovisuelle et diminution des dotations budgétaires. Rééquilibrage nécessaire entre ressources publiques et publicité. Défense de programmes de qualité

diffusés par les chaînes publiques. Aides à la presse. Taxe de 1 % sur les investissements publicitaires hors média. Avec le groupe communiste républicain et citoyen, votera ce projet de budget.

REUX (Victor), sénateur (Saint-Pierre-et-Miquelon) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4797) : Saint-Pierre-et-Miquelon. Eléments chiffrés. Aménagement du territoire dans les DOM. Loi Pons. Projets "Comat-France" et "Transmer". Développement du secteur pétrolier et de la zone portuaire. (p. 4798) : liaison par mer avec l'Amérique du Nord. Registre d'immatriculation des navires à Saint-Pierre-et-Miquelon. Diversification de la pêche. Coopération franco-canadienne pour l'équilibre écologique animal dans l'Atlantique du Nord-Ouest. Projet de loi d'habilitation. Devenir de la desserte aérienne, notamment de la compagnie Air Saint-Pierre. En dépit de ses inquiétudes, ne votera pas contre ce budget. - Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4804) : mise au point au sujet d'un vote. La majorité du groupe du RPR voulait voter l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits).

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) (p. 4811, 4812) : diminution des crédits. Lutte contre le dopage. Statut des sociétés à objet sportif. Départ des jeunes sportifs vers des clubs étrangers. Taux de TVA sur les produits et équipements sportifs. Emploi-jeunes. Aménagement des rythmes scolaires. Le groupe du RPR suivra l'avis de la commission des finances.

REVET (Charles), sénateur (Seine-Maritime) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 6 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 290). - Ministère : Premier ministre - *Logement social* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 291) - *Logement social*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3913, 3914) : ses amendements n° I-61 : répartition de la taxe professionnelle entre les communes ; et n° I-60 : cas des établissements dont les éléments d'imposition sont répartis entre plusieurs établissements imposables ; retirés. Exemple du département de la Seine-Maritime. (p. 3914) : s'oppose aux amendements de M. Charles Revet n° I-61 (répartition de la taxe professionnelle entre les communes) et n° I-60 (cas des établissements dont les éléments d'imposition sont répartis entre plusieurs établissements imposables).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Art. 35** (maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement créés) (p. 5364, 5365) : son amendement n° 23 : neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise intervenues après le 31 décembre 1993 ; adopté. Suppression de la possibilité qu'ont certaines entreprises d'échapper à la taxe professionnelle en se divisant artificiellement en filiales. Nécessité de pérenniser les ressources des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle. Département de la Seine-Maritime. Egalité de traitement fiscal des entreprises ayant la même activité. - **Après l'art. 35** (p. 5365) : son amendement n° 24 : répartition des bases de la taxe professionnelle ; retiré. Disparité entre les collectivités locales. Attribution de la part de la taxe professionnelle communale portant sur les investissements à la commune d'implantation et de celle portant sur les salaires à la commune d'habitat. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 5368) : économies de constatation sur la charge brute de la dette réalisées grâce à la baisse des taux d'intérêt liée à la politique économique du gouvernement précédent. Nouvelle augmentation de la dépense publique. Taxation des créateurs de richesse. Contrôle des finances publiques et du fonctionnement de l'Etat par le Parlement. Le groupe du RPR votera le projet de loi de finances rectificative amendé par le Sénat.

REVOL (Henri), sénateur (Côte-d'Or) RI.

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'industrie, de La Poste et des télécommunications, le 20 janvier 1997 (JO Lois et décrets du 22 janvier 1997) ; fin de mission le 30 juin 1997.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

Membre titulaire du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires.

Membre titulaire du Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis rapporteur (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec MM. Bernard Barbier et Maurice Lombard, tendant à appliquer progressivement sur

cinq ans le taux réduit de TVA à l'ensemble des produits de chocolaterie [n° 0167 (96-97)] (26 décembre 1996) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1996) - **Impôts et taxes.**

Rapport d'information, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les réseaux grands débits et l'entrée dans la société de l'information, établi par M. Pierre Laffitte au nom de cet office. [n° 0213 (96-97)] (7 février 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 6 février 1997) - **Télécommunications.**

Rapport, fait en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les perspectives de développement des produits agricoles à usage non alimentaire, établi par M. Robert Galley, député, au nom de cet Office [n° 0223 (96-97)] (20 février 1997) - **Agriculture.**

Rapport, déposé au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 211 (96-97)], présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, par M. Jacques Oudin sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 2 11) ; et sur la proposition de résolution [n° 237 (96-97)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Claude Billard et plusieurs de ses collègues sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211) [n° 0263 (96-97)] (19 mars 1997) - **Union européenne.**

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires économiques sur : 1) la proposition de résolution [n° 211 (96-97)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement, par M. Jacques Oudin sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211). 2) la proposition de résolution [n° 237 (96-97)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Claude Billard, et plusieurs de ses collègues, sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel (n° E 211). [n° 0286 (96-97)] (26 mars 1997) - **Union européenne.**

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires, établi par M. Claude Birraux, député, au nom de cet Office [n° 0300 (96-97)] (2 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 mars 1997) - **Energie.**

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, sur les techniques des apprentissages essentiels pour une bonne insertion dans la société de l'information, établi par M. Franck Sérusclat, au nom de cet office [n° 0383 (96-97)] (4 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Informatique.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 438 (96-97)] présentée en application de l'article 73 bis du Règlement par M. Jacques Oudin sur la proposition de directive du Conseil concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel [n° 0032 (97-98)] (14 octobre 1997) - **Union européenne.**

Rapport déposé en sa qualité de Vice-président de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, établi par M. Jean-Yves Le Déaut, député, déposé au nom de cet Office, sur l'amiante dans l'environnement de l'homme : ses conséquences et son avenir [n° 0041 (97-98)] (21 octobre 1997) - **Santé publique.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 34 (97-98)] de MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan, Jacques Valade et Henri Revol tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)] (5 novembre 1997) - *Energie*.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - *Aménagement rural* [n° 0087 (97-98), tome 3] (20 novembre 1997) - *Lois de finances*.

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les images de synthèse et le monde virtuel : techniques et enjeux de société, établi par M. Claude Huriet, sénateur au nom de cet Office [n° 0169 (97-98)] (11 décembre 1997) - *Nouvelles technologies*.

Rapport, déposé en sa qualité de vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'évolution de la recherche sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité (Tome II : les déchets militaires), établi par M. Christian Bataille, député, au nom de cet Office [n° 0179 (97-98)] (17 décembre 1997) - *Déchets*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs* [n° 0011 (97-98)] - (28 octobre 1997) - *Discussion générale* (p. 3079, 3080) : bizutage. Traditions de l'Ecole nationale des arts et métiers. Réouverture des centres de Lille et de Cluny. Activité d'intégration. Mise en place d'un observatoire des traditions.

- *Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués* [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - *Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale* (p. 3599, 3600) : spécificités de l'énergie. Fermeture du surgénérateur Superphénix. Communication de la Commission européenne. Au nom de la commission des affaires économiques, propose la mise en place de cette commission d'enquête. - *Sur l'ensemble* (p. 3607) : précision sur les possibilités d'investigation de la commission.

- *Projet de loi de finances pour 1998* [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) (p. 4132, 4134) : emplois scientifiques. Recherche fondamentale. Départ de jeunes chercheurs à l'étranger. Innovation. Proposition tendant à permettre aux chercheurs publics de participer à la création d'entreprises innovantes. Superphénix. Déchets nucléaires. Programme GEDEON. Politique spatiale : participation à la station spatiale internationale. Situation financière du Commissariat à l'énergie atomique, CEA ; endettement auprès de CEA-Industrie. Décidera de son vote sur ce budget en fonction des réponses du Gouvernement.

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - *Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'aménagement rural* (p. 4375) : avis sans équivalent à l'Assemblée nationale. Difficulté à cerner ces crédits. Éléments chiffrés en baisse. Fonds de gestion de l'espace rural. Aménagement foncier et hydraulique et grands aménagements régionaux. Indemnités "montagne" et mesures agri-environnementales. Importance des crédits communautaires. Projet de loi sur l'espace rural. Schéma national d'aménagement du territoire. Projet de loi d'orientation agricole. (p. 4376) : émet un avis défavorable sur les éléments de ce budget touchant à l'aménagement rural.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4533, 4534) : innovation. Thomson-CSF. Emplois en Côte d'Or. Abandon du surgénérateur Superphénix. Gestion des déchets radioactifs. Lutte contre l'effet de serre. Demande d'un débat au Parlement sur la politique énergétique. Commissariat à l'énergie atomique, CEA. Industrie textile. Le groupe des RI suivra les recommandations de la commission des finances sur ce projet de budget.

RICHARD (Alain), sénateur (Val-d'Oise) SOC.

Cessation de son mandat de sénateur le 4 juillet 1997 (JO Lois et décrets du 6 juillet 1997).

puis, *Ministre de la défense* dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

En qualité de Ministre de la défense

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 10 de M. Daniel Hoeffel : *Armée (Reclassement des personnels civils affectés par la réorganisation des forces françaises en Allemagne)* (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2732).

n° 37 de M. Georges Mouly : *Débits de boisson et de tabac (Débit de boissons en milieu rural)* (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2731).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant réforme du service national* [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - *Discussion générale* (p. 2616, 2621) : historique. Formes civiles de service national. Développement des conflits régionaux. Crises multiformes. Propositions du printemps 1996. Renouvellement du lien entre l'armée et la nation. Professionnalisation des armées. Comportement des jeunes soumis pendant la période de transition aux obligations actuelles du service national. Plan Vigipirate. Rendez-vous citoyen. Suspension de l'appel sous les drapeaux pour les jeunes nés après le 1er janvier 1979. Enseignement de l'instruction civique et de l'histoire. Appel de préparation à la défense. Possibilité pour les jeunes de participer à des préparations militaires. Volontariat. Rémunération. Sécurité civile. Service militaire adapté en outre-mer. Volontariat civil. Maintien de la sécurité sur le territoire. Possibilité d'un recrutement plus massif. Obligation de recensement. Transition vers l'armée professionnelle. Reports d'incorporation. Insertion professionnelle. Modification par voie d'ordonnance du code de justice militaire. Armée de réserve. (p. 2645, 2649) : rôle de l'éducation nationale.

Volontariat. Rendez-vous citoyen. Professionnalisation des armées. Problème budgétaire. Instauration de l'appel de préparation à la défense. Répartition territoriale. Commissions régionales de dispense. Obligation de recensement. Français de l'étranger. Civisme. Reconstitution des forces armées en cas de nécessité. Esprit de défense. Durée de la convocation. Problème des reports liés à l'évolution professionnelle des jeunes. Situation des gendarmes volontaires. Bilan de santé. Emploi des unités de réserve. - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 111-1 du code du service national (obligation des citoyens de concourir à la défense de leur pays) (p. 2652) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (suppression de l'adjectif "tous" en raison de la professionnalisation de l'armée). - Art. L. 111-2 du code du service national (contenu du service national universel) (p. 2653, 2654) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense"), ainsi qu'au sous-amendement n° 30 de M. Robert Calmejane (bilan de santé). - Art. L. 111-3 du code du service national (principe du volontariat) (p. 2655) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (caractère temporaire du volontariat). - Art. L. 112-1 du code du service national (champ d'application du livre 1er) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission n° 8 et n° 9 (adoption des dates qui figuraient dans le texte initial du projet de loi pour l'application aux jeunes filles du service national rénové). - Art. L. 112-2 du code du service national (suspension et rétablissement éventuel de la conscription) (p. 2656) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 10 (substitution du mot "conscription" à l'expression "appel sous les drapeaux") et n° 11 (rétablissement de la conscription dans le seul souci d'assurer la défense de la nation). Art. L. 112-4 du code du service national (dispositions transitoires pour la Rencontre armées-jeunesse) (p. 2657) : s'oppose à l'amendement n° 12 de la commission (obligation pour les jeunes gens nés en 1979 de participer à la Rencontre armées-jeunesse). - Art. L. 113-4 du code du service national (inscription aux examens et concours) (p. 2657, 2658) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de la commission (réintroduction de la limite d'âge de 25 ans pour les sanctions prévues en cas de manquement au recensement). (p. 2659) : accepte l'amendement n° 2 de M. Claude Estier (renforcement du lien entre l'armée et la nation). - Art. L. 114-1 du code du service national (enseignement des principes de la défense par l'éducation nationale) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (suppression de la date de 1998 pour l'entrée en vigueur de cette disposition). Accepte l'amendement n° 1 de M. Claude Estier (introduction des principes et des objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune dans le contenu de l'enseignement scolaire), amendé par le sous-amendement rédactionnel n° 36 de la commission. - Art. L. 114-2 du code du service national (obligation de se rendre à la Rencontre armées-jeunesse) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (suppression de toute référence à la durée de cette obligation). - Art. L. 114-3 du code du service national (contenu de la Rencontre armées-jeunesse) (p. 2660, 2661) : s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), modifié par les sous-amendements n° 3 de M. Claude Estier (ajout des principes et des objectifs de la politique de sécurité commune au contenu de l'enseignement dispensé aux jeunes Français) et n° 26 de M. Nicolas About (possibilité de proposer aux jeunes souffrant d'illettrisme un suivi personnalisé). - Art. L. 114-9 du code du service national (responsabilité de l'Etat en cas de dommages corporels) (p. 2662) : accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de la commission. - Art. L. 114-12 du code du service national (modalités d'application) : accepte l'amendement n° 28 de M. Charles de Cuttoli (consultation préalable du Conseil supérieur des Français de l'étranger). - Après l'art. L. 114-12 du code du service national (p. 2663) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de la commission (insertion dans le futur code du service national d'un chapitre additionnel qui tend à créer un Haut Conseil du service

national qui comprend deux articles). - Art. L. 121-1 du code du service national (principes généraux du volontariat militaire) : son amendement n° 32 : possibilité d'accomplir le volontariat de façon fractionnée; devenu sans objet. (p. 2664) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (fixation à douze mois de la durée du volontariat. Possibilité de renouvellement dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre mois). - Art. 4 (réforme du code du service national) (p. 2666, 2667) : s'oppose à l'amendement n° 21 de la commission (limitation à une durée maximale de deux ans du report susceptible d'être accordé aux titulaires d'un contrat de travail de droit privé à durée indéterminée) ainsi qu'à l'amendement n° 31 de M. Robert Calmejane (possibilité de dispense pour les jeunes gens titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée dans une entreprise artisanale ou de type PME), assorti du sous-amendement n° 35 de M. Philippe Richert. - Art. 5 (prise en compte de la réforme du service national dans le code du travail) (p. 2669) : insertion professionnelle. Cas des jeunes qui n'auront pas trois mois d'activité professionnelle. (p. 2669) : accepte l'amendement de conséquence n° 22 de la commission. - Art. 6 (modification de la loi portant statut général des militaires) : son amendement n° 33 : possibilité de fractionnement du volontariat; devenu sans objet. S'oppose aux amendements de la commission n° 23 de cohérence et n° 24 (suppression du texte proposé pour l'article 101-3 nouveau du statut général des militaires des références à des articles de ce statut qu'il ne paraît pas nécessaire d'appliquer d'ores et déjà aux volontaires militaires). - Après l'art. 6 bis (p. 2671) : son amendement n° 34 : obligation de déposer une loi portant adaptation du code de procédure pénale avant le 1er janvier 1999; adopté. - Art. 8 (conditions d'exécution du volontariat. Renvoi à une loi ultérieure) (p. 2672) : continuité des actions de coopération et des actions humanitaires. - Sur l'ensemble (p. 2673) : accord entre le Gouvernement et le Sénat. Bilan de santé.

Nouvelle lecture [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2843, 2844) : travaux du Sénat et de l'Assemblée nationale. Recensement. Protocole entre la défense et l'éducation nationale. Consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Intitulé de la journée de convocation de défense. Suivi médical. Volontariat. Reports et dispenses. Insertion professionnelle. - Question préalable (p. 2850) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission des affaires étrangères tendant à opposer la question préalable. Contrôle de santé générale. Incorporation et insertion professionnelle. Emploi des jeunes.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4722, 4723) : situation de la France dans son environnement géostratégique. Risque de prolifération des armes de destruction massive. Alliance atlantique. Engagements avec les pays africains francophones. Europe de la défense. (p. 4724, 4725) : conséquences de la professionnalisation des armées. Réflexion sur les modalités d'expression des militaires. Augmentation de la capacité d'intervention de l'armée de terre. Hausse des rémunérations. Report d'incorporation pour motif professionnel. Projet sur les réserves. Activité soutenue de la marine nationale. (p. 4726, 4727) : missions et modernisation de la gendarmerie : analyse de la contribution de l'Etat. Contrôle de légalité du Conseil d'Etat : solde des gendarmes. Maintien des programmes en coopération. Réalisation des grands choix d'équipement. Dissuasion nucléaire et sécurité. Développement du renseignement. Programme Helios. Importance des crédits alloués à la recherche et au développement. (p. 4728, 4729) : mise en service prochaine du porte-avions Charles-de-Gaulle. Avions Rafale. Industrialisation des hélicoptères Tigre. Difficultés de GIAT Industries. Rapprochement entre le groupe Dassault et Aérospatiale. Avenir du site de Cherbourg. Elaboration improbable d'un nouveau Livre blanc sur la défense.

Préservation des grands intérêts nationaux. - Examen des crédits - Art. 30 (*crédits des titres V et VI*) (p. 4730, 4731) : prévision des conflits futurs.

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 9 octobre 1997.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Vice-président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à créer un plan d'épargne entreprise retraite (30 janvier 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Art. 6 (*endettement de RFN vis-à-vis de la SNCF*) (p. 305, 306) :** abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 31 de la commission saisie pour avis (précision quant aux caractéristiques, en durée et en taux, de la dette reprise). Demande une convention régissant les conditions du transfert de la dette dans la durée et l'assurance nécessaire du versement par l'Etat d'une dotation équivalent à la charge en capital.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (*aménagement du régime du certificat d'hébergement*) (p. 650) :** intervient sur l'amendement n° 106 de M. Guy Allouche (décision implicite d'acceptation de la demande de visa en cas de non-réponse du maire dans un délai de quatre semaines). Domaine réglementaire et domaine législatif.

RICHERT (Philippe), sénateur (Bas-Rhin) UC.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la mission commune d'information, chargée d'étudier la place et le rôle des femmes dans la vie publique [n° 0384 (96-97)] (7 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - Vie politique et sociale.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1269). - Ministère : Culture - *Baisse des crédits du patrimoine* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1269) - Patrimoine (protection du)

n° 15 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2982). - Ministère : Premier ministre - *Loi-cadre sur les trente-cinq heures dans les PME* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2983) - Travail (durée du)

Questions orales sans débat :

n° 538 (JO Débats du 22 janvier 1997) (p. 170). - Ministère : Petites et moyennes entreprises - *Politique d'installation des grandes surfaces* - Réponse le 5 février 1997 (p. 526) - Urbanisme commercial

n° 549 (JO Débats du 5 février 1997) (p. 597). - Ministère : Environnement - *Position de la France dans la lutte contre l'effet de serre* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1005) - Environnement

n° 87 (JO Débats du 23 octobre 1997) (p. 2952). - Ministère : Fonction publique - *Compensation des augmentations de cotisation maladie et de CSG pour la fonction publique territoriale* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3214) - Fonction publique territoriale

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 [n° 0381 (96-97)] - (17 septembre 1997) - Art. 1er (*insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires*) - Art. L.O. 227-1 du code électoral (*disposition de principe reconnaissant aux ressortissants communautaires résidant en France le droit de vote aux élections municipales dans les mêmes conditions que les citoyens français*) (p. 2153) :** sur l'amendement n° 3 de la commission (1° droit de vote et conditions requises en matière de résidence, 2° mise en place d'une clause de réciprocité), intervient sur le sous-amendement n° 31 de M. Jacques Habert (résidence depuis au moins six mois). - **Après l'art. 5 (p. 2165, 2167) :** son amendement n° 25 : présence minimum de Français dans les conseils municipaux des communes où le pourcentage de résidents communautaires dépasse un certain seuil ; retiré. Cas de l'Alsace et des résidents allemands. Dérogation sur le plan national prévue par la directive. Amendement soutenu par l'ensemble des parlementaires alsaciens. Impossibilité pour les étrangers d'être maire ou adjoint.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 4 (*réforme du code du service national*) (p. 2666) :** sur l'amendement n° 31 de M. Robert Calmejane (possibilité de dispense pour les jeunes gens titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée dans une entreprise artisanale ou de type PME), son sous-amendement n° 35 ; rejeté. - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2674) :** le groupe de l'Union centriste votera le texte ainsi amendé.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2915, 2918) :** enjeux primordiaux de l'éducation. Perplexité relative aux déclarations du ministre. Rappel des cinq objectifs de

l'éducation nationale. Adaptation de l'éducation nationale plutôt qu'accroissement de ses moyens. Ambiguïtés de la politique gouvernementale. Accroissement des dépenses publiques. Coût budgétaire du plan Aubry pour les jeunes. Question sur l'avenir des "emplois Aubry". Titulaires académiques sans poste. Déclarations du ministre à l'encontre des enseignants et des syndicats. Encadrement de certaines activités sportives et des sorties en groupes. Lutte contre la violence à l'école. Nécessaire maintien des enseignements généraux. Maîtrise des technologies nouvelles. Aménagement des rythmes scolaires. Clarification souhaitable de la politique gouvernementale.

- **Projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 - Deuxième lecture [n° 0021 (97-98)] - (23 octobre 1997) - Art. 1er (insertion dans le code électoral d'une section spécifique relative à l'exercice du droit de vote aux élections municipales par les ressortissants communautaires)** - Art. L.O. 227-4 du code électoral (*pièces à produire lors de la demande d'inscription sur une liste électorale complémentaire*) (p. 2968) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement du double électoral). Double vote accordé par les autres pays et difficulté à refuser ces mêmes droits aux ressortissants européens non français vivant en France. - **Art. 12 (extension de la loi organique aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte)** (p. 2974) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de la commission (suppression de l'application du projet de loi organique dans les territoires d'outre-mer). Plaidoyer de M. Daniel Millaud. Arbitrage du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4064, 4067) : politique de l'éducation : manque de méthode et de concertation. Mesures positives : lutte contre le bizutage ; déconcentration de l'administration centrale ; versement direct des bourses de collèges ; création d'emplois ATOS. Emplois jeunes : précédent de la titularisation des maîtres auxiliaires ; défaut de formation. Vacances de postes de chefs d'établissements. Charges imposées aux collectivités malgré le principe de la séparation des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière scolaire : coût du plan concernant les nouvelles technologies ; circulaire sur l'encadrement des sorties scolaires. Parité entre hommes et femmes dans les livres scolaires. Promotion nécessaire de la filière professionnelle et technique. Vote des sénateurs du groupe de l'Union centriste conforme aux propositions des rapporteurs.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4677, 4679) : augmentation des crédits budgétaires aux associations. Soutien à la protection des espaces sensibles. Création de trois parcs nationaux. Rôle des conservatoires régionaux. Utilisation des fonds de la Fondation du patrimoine. Augmentation des postes affectés aux directions régionales de l'environnement, DIREN. Financement par le budget de l'environnement d'emplois attribués aux directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, DRIRE. Mise en oeuvre de la loi sur l'air : augmentation de la taxe sur la pollution atmosphérique. Réduction de la circulation automobile. Diminution de la contribution du ministère de l'environnement à l'Agence de l'environnement et de la

maîtrise de l'énergie, ADEME. Relèvement de la taxe sur les déchets. Le groupe de l'Union centriste votera ce projet de budget.

RIGAUDIÈRE (Roger), sénateur (Cantal) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3304, 3307) :** proposition par la Commission européenne de réforme de la politique agricole commune dans le contexte de l'ouverture des marchés. Baisse des prix compensée par des aides directes. Conséquences dans le secteur de la viande bovine. Disparition du lien entre production et revenu. Dispositif favorisant l'élevage intensif et industriel. Importance de l'élevage extensif allaitant pour le Massif Central. Attachement à une politique d'aide différenciée en faveur des zones de montagne et des zones défavorisées.

RINCHET (Roger), sénateur (Savoie) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification.

ROBERT (Guy), sénateur (Vienne) U.C.

Démissionne de son mandat de sénateur le 30 juin 1997 (JO Lois et décrets du 2 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 20 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 955). - Ministère : Finances - *Refus d'affectation à l'étranger d'un coopérant du service national en entreprise (CSNE)* - Réponse le 21 février 1997 (p. 956) - Service national

ROBERT (Jean-Jacques), sénateur (Essonne) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire pour la planification.

Membre titulaire du Conseil d'administration de l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (créé en application du décret n° 97-130 du 12 février 1997 pris pour l'application de l'article 25 de la loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville) (JO Lois et décrets du 12 mars 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 250 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'activité de mandataire en recherche ou achat de véhicules automobiles neufs. [n° 0308 (96-97)] (15 avril 1997) - **Automobiles**.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - PME - Commerce et artisanat [n° 0087 (97-98), tome 8] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 527 (JO Débats du 19 décembre 1996) (p. 7639). - Ministère : Travail - *Non-reconduction de la prime versée en faveur des contrats de qualification* - **Formation professionnelle et promotion sociale**

n° 532 (JO Débats du 15 janvier 1997) (p. 57). - Ministère : Budget - *Modalités de prélèvement de la contribution au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France* - Réponse le 5 février 1997 (p. 536) - **Finances locales**

n° 553 (JO Débats du 6 février 1997) (p. 684). - Ministère : Intérieur - *Renforcement des effectifs de police dans les zones urbaines touchées par le plan d'action "Gendarmerie 2002"* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1018) - **Gendarmerie**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0152 (96-97)] - Suite de la discussion - (15 janvier 1997) - Avant l'art. 8 (p. 89) :** son amendement, soutenu par M. Joseph Ostermann, n° 55 : destruction du matériel saisi dans un atelier clandestin ; retiré.

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National" [n° 0035 (96-97)] - (21 janvier 1997) - Discussion générale (p. 141, 143) :** conditions de la reconquête commerciale par la SNCF. Gares. Billetteries. Loi relative au commerce et à l'artisanat : dérogation pour les surfaces inférieures à mille mètres carrés en gare ferroviaire. Voyageurs franciliens. Insécurité et augmentation des déplacements en voitures particulières. Département de l'Essonne. Fraude. Transport de marchandises. Nombre excessif de filiales de la SNCF. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Après l'art. 5 ou avant l'art. 6 (p. 754, 755) :** son amendement n° 78 : prise en charge des frais afférents à la procédure d'éloignement d'un étranger en situation irrégulière par la personne qui l'aura introduit en France ; rejeté. Renforcement des sanctions.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4848, 4849) : simplification des formalités administratives. Cachet de la poste. Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Emplois-jeunes. Marchés publics. Petites stations-service. Suppression des ventes hors taxes dans les boutiques de duty free. Taxe de 1 % sur les publicités hors médias. Fonds d'intervention pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des activités commerciales et artisanales. FISAC. S'en remet à la sagesse du Sénat pour ce projet de budget. (p. 4861) : formation professionnelle par alternance. Harmonisation des charges européennes pour l'artisanat. Résidences secondaires. Crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien.

ROCARD (Michel), sénateur (Yvelines) SOC.

Démissionne de son mandat de sénateur le 18 novembre 1997 (JO Lois et décrets du 19 novembre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 580, 582) :** Front national. Citation d'une phrase prononcée en 1989 et reprise par plusieurs orateurs. Projet de loi modifié par l'Assemblée nationale. Sécurité sociale accordée aux détenus. Situations issues des lois de 1993. Affaire des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Régularisation des étrangers en situation irrégulière. Parents étrangers d'enfants nés en France. Renouvellement de la carte de résident de dix ans. Travail des forces de police. Menaces pour les libertés individuelles. Période de l'Occupation. Histoire des mouvements de population. Baisse de la population en Europe. Adaptation de la politique d'immigration aux besoins et aux capacités d'accueil de la France. Expatriation des jeunes Français. Etudiants africains.

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 654) :** votera contre l'article 1er. Souhait d'une consultation du Conseil d'Etat et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

- **Suite de la discussion - (6 février 1997) - Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 743) :** intervient sur l'amendement n° 127 de M. Guy Allouche (suppression de la condition de durée du mariage pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger). Création d'une obligation d'irrégularité durant une année. - **Après l'art. 7 (p. 763, 765) :** soutient l'amendement n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). Asile politique. Cas particulier de l'Algérie. Pouvoir régalién de donner asile.

Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1334, 1337) : article 1er relatif au certificat d'hébergement. Manifestations. "Amendement Mazeaud". Fichier national. Article 4 relatif à l'élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour

temporaire. Article 4 bis relatif au renouvellement de plein droit de la carte de résident. Haine raciale et xénophobie. Immigration régulière.

- **Suite de la discussion** - (12 mars 1997) - **Après l'art. 1er** (p. 1400) : intervient sur les amendements qui portent sur le même objet, n° 66 de M. Guy Allouche et n° 89 de Mme Joëlle Dusseau (non-exigibilité du certificat d'hébergement tant que l'urgence d'un événement familial le commande). - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire)** (p. 1412) : soutient l'amendement n° 68 de M. Guy Allouche (délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire sauf en cas de menace grave pour l'ordre public). - **Art. 4 bis (renouvellement de plein droit de la carte de résident)** (p. 1425, 1426) : soutient l'amendement de suppression n° 73 de M. Guy Allouche.

ROCCA SERRA (Jacques), sénateur (Bouches-du-Rhône) U.C.-R.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

Membre suppléant du Conseil national des transports.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - *Mer* [n° 0087 (97-98), tome 20] (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (*JO Débats* du 14 novembre 1997) (p. 3438). - Ministère : Premier ministre - *Liaison fluviale Rhône-Rhin* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3438) - **Transports fluviaux**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Équipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4629, 4630) : insuffisance des crédits proposés face à l'outil stratégique que constituent la marine marchande et les ports maritimes. Suppression du régime fiscal des quirsats ; avenir de la flotte de commerce. Conséquences sur les ports fluviaux et maritimes de l'abandon de la liaison fluviale Rhin-Rhône. Avis défavorable à ce projet de budget.

ROCCA SERRA (Louis-Ferdinand de), sénateur (Corse-du-Sud) R.I.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 14 (*JO Débats* du 27 juin 1997) (p. 2105). - Ministère : Aménagement du territoire - *Maintien des services publics dans les zones en voie de désertification* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2744) - **Services publics**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quater** (p. 5015) : son amendement n° II-110 : conditions de compensation des exonérations de taxe professionnelle dans différentes zones du territoire défavorisées ; retiré.

ROHAN (Josselin de), sénateur (Morbihan) président du groupe RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

Membre titulaire du comité pour la Commémoration des origines : "De la Gaule à la France".

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 244 (96-97)], modifié par l'Assemblée nationale, d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0269 (96-97)] (19 mars 1997) - **Pêche**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 437 (96-97)] modifié par l'Assemblée nationale en deuxième lecture d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0019 (97-98)] (9 octobre 1997) - **Mer et littoral**.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Jean François-Poncet et Gérard Larcher, tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures

errestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne [n° 0061 (97-98)] (29 octobre 1997) - Aménagement du territoire.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines [n° 0069 (97-98)] (4 novembre 1997) - Mer et littoral.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Louis Souvet et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0075 (97-98)] (5 novembre 1997) - Travail.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Pêche [n° 0087 (97-98), tome 2] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Proposition de loi, déposée avec M. Georges Mouly, visant à modifier la composition de la commission départementale d'attribution des licences de débits de boissons [n° 0167 (97-98)] (11 décembre 1997) - Boissons et alcools.

Motion, déposée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt et plusieurs de ses collègues, tendant à proposer au Président de la République de soumettre le projet de loi, adopté par l'assemblée nationale après déclaration d'urgence relatif à la nationalité [n° 0180 (97-98)] (17 décembre 1997) - Référendums.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 583 (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1036). - Ministère : Environnement - *Politique en matière de déchets ménagers* - Réponse le 16 avril 1997 (p. 1811) - Déchets

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration* [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Exception d'irrecevabilité (p. 610) : intervient sur la motion n° 1 de M. Guy Allouche, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Respect de la loi. Filières d'immigration clandestine.

- *Rappel au règlement* - (5 février 1997) (p. 639) : visite du Sénat par une délégation de personnes "sans-papiers" accompagnée par un sénateur. Applaudissements du public admis dans les tribunes au cours du débat.

- *Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture* [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1328) : rôle des intellectuels dans les manifestations. Immigration en provenance de pays communistes.

- *Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture* [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 1978, 1979) : plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Réduction de la capacité de la flotte de pêche française. Quota "hopping". Modifications. Possibilité d'extension des contrats d'apprentissage au secteur de la pêche et des cultures marines. Impossibilité de déduire des bénéfices les cotisations de retraites complémentaires facultatives. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 1983) : diminution des ressources de pêche. - Art. 1er (objectifs de

la politique des pêches maritimes et des cultures marines) (p. 1984, 1985) : s'oppose aux amendements n° 14 de M. Félix Leyzour (obligation de respect du principe de la préférence communautaire) et n° 9 de M. Michel Sergent (introduction de la formation parmi les objectifs énumérés à cet article). - Après l'art. 1er : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Félix Leyzour (engagement de négociations avec les pays membres de l'Union européenne pour réformer la réglementation en matière de pêche maritime). - Après l'art. 3 (p. 1986) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Sergent (rapport du Gouvernement sur les pêches industrielles et semi-industrielles). - Avant l'art. 4 (p. 1987) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Félix Leyzour (établissement d'un certain nombre d'objectifs et de principes en matière de gestion de la ressource halieutique). - Après l'art. 4 : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Félix Leyzour (interdiction d'attribuer des quotas à des navires appartenant à des sociétés bénéficiant de la possibilité d'exploiter des quotas de pêche émanant d'autres pays de l'Union européenne ou de pays tiers). - Art. 10 (*définition de la société de pêche artisanale et affirmation de la neutralité économique et sociale pour ces sociétés*) (p. 1989) : accepte les amendements n° 13 de M. Michel Doublet (suppression de la possibilité de recours à la location-gérance) et n° 21 du Gouvernement (suppression du gage accompagnant le dispositif de cet article). - Art. 11 (*extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale*) (p. 1990) : accepte l'amendement de coordination n° 22 du Gouvernement et demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Philippe Darniche (réintroduction de l'adhésion à un centre de gestion agréé supprimée par l'Assemblée nationale). - Art. 12 (*exonération de la taxe professionnelle*) : accepte l'amendement n° 23 du Gouvernement (adaptation du régime d'imposition à la taxe professionnelle à l'extension de la définition de la société de pêche artisanale aux sociétés à responsabilité limitée dont les parts sont totalement détenues par des pêcheurs embarqués). - Art. 14 (*étalement des plus-values de cession*) (p. 1991) : accepte les amendements du Gouvernement n° 24 (extension du dispositif d'étalement des plus-values aux entreprises ayant pour activité de mettre à la disposition des entreprises de pêche maritime des navires de pêche dans le cadre de contrats d'affrètement) et n° 25 (suppression du gage accompagnant le dispositif de cet article) et estime satisfait l'amendement n° 11 de M. Michel Sergent (extension du dispositif d'étalement des plus-values aux sociétés propriétaires de navires de pêche et aux sociétés propriétaires de parts de copropriétés de navires de pêche même si leur exploitation est confiée à des tiers) par l'amendement n° 24 précité du Gouvernement. - Art. 15 (*aide à la première installation*) (p. 1992) : son amendement n° 1 : relèvement de la limite d'âge pour bénéficier de l'abattement fiscal ; adopté. - Après l'art. 15 (p. 1993) : son amendement n° 2 : création d'un dispositif favorisant l'autofinancement des pêcheurs lors de la première installation ; adopté. Maintien et renouvellement d'une flotte adaptée. Financement d'un chalutier. Incitation fiscale. "Quirats jeunes". Saisine de la commission de Bruxelles. Importance de cette disposition. - Art. 18 (*exercice d'une activité complémentaire*) (p. 1994) : son amendement n° 3 : suppression de la fin de cet article relatif à l'exercice d'une activité complémentaire ; adopté. Possibilité d'une interprétation restrictive. - Avant l'art. 20 : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Félix Leyzour (objectifs de l'organisation des marchés de pêches maritimes et inscription des importations de produits halieutiques et aquacoles dans le cadre d'une complémentarité avec la production nationale). - Art. 22 bis (*définition de l'activité de transformation*) (p. 1995) : son amendement de suppression n° 4 ; adopté. - Art. 25 (*habilitation des agents des affaires maritimes aux contrôles de conformité et de sécurité des produits*) : son amendement de précision n° 5 ; adopté. - Art. 27 bis (*situation des conjoints de conchyliculteurs*) (p. 1996) : son amendement n° 6 : attribution aux conjoints de conchyliculteurs du bénéfice de l'allocation viagère dès l'âge de 55 ans ; adopté. Cessation effective de l'exploitation. - Art. 30 (*dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail*

maritime) (p. 1997) : accepte l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (octroi aux entreprises d'armement maritime et aux jeunes marins embarqués du bénéfice des dispositions du code du travail relatives à l'apprentissage). - **Art. 31 (dispositions modifiant le code du travail - formation professionnelle)** (p. 1998) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté. Accepte l'amendement n° 27 du Gouvernement (calcul de la contribution aux actions de formation à compter de la date de promulgation de cette loi). - **Sur l'ensemble** (p. 2000) : soutient du Président de la République lors de l'élaboration de ce texte. Système quirataire pour les jeunes. Amendements déposés par M. Michel Sergent. Souhait d'un nouveau départ pour la pêche française.

*Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 2807, 2808) : ouverture d'un droit à pension au bénéfice du conjoint du patron pêcheur. Droit des marins embarqués. Quota "hopping". Attribution des quotas et licences. Notion d'établissement stable. Installation des jeunes. Système quirataire. Fiscalité. Retraite complémentaire des agriculteurs. Demande l'adoption de ce projet de loi amendé par la commission. - Art. 4 ter (captation des quotas) (p. 2817) : son amendement n° 1 : utilisation de l'expression "autorisation de pêche" ; adopté. - Art. 5 bis (sanctions administratives) : son amendement de coordination n° 2 ; adopté. ; son amendement n° 3 : fixation à deux mois de la durée du délai ; adopté. - Art. 6 ter (renforcement des sanctions en cas de capture illégale dans les eaux territoriales australes et antarctiques françaises) (p. 2819) : accepte l'amendement n° 17 de M. Pierre Lagourgue (obligation pour tout bateau entrant dans la zone en question de déclarer non seulement sa présence mais également le tonnage de poissons déjà contenus dans ses cales), ainsi que le sous-amendement n° 35 du Gouvernement (sanctions). Son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté. - Art. 7 ter (sanction en cas de braconnage d'espèces de poissons migrateurs. Compétence des gardes-pêche) : son amendement n° 5 : mention des agents du Conseil supérieur de la pêche et des agents de l'Office national de la chasse au sein de l'article 16 du décret du 9 janvier 1852 qui énumère les agents habilités à rechercher et à constater les infractions ; adopté. (p. 2820) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. Philippe Darniche, ainsi qu'aux amendements identiques n° 18 de M. Louis Moinard et n° 22 de M. Philippe Darniche (substitution de mots) et aux amendements identiques n° 19 de M. Louis Moinard et n° 23 de Philippe Darniche (présence obligatoire des agents des affaires maritimes chargés de l'application de la réglementation de ces pêches). - Art. 9 bis A (statut du conjoint de patron pêcheur et de chef d'entreprise de cultures marines) (p. 2821) : son amendement n° 6 : nouvelle rédaction ; adopté. - Art. 9 bis B (statut du conjoint. Congé de maternité) : son amendement n° 7 : suppression du terme : "collaboratrice" ; adopté. - Art. 10 (société de pêche artisanale) (p. 2822) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté. - Art. 12 (exonération de la taxe professionnelle) (p. 2823) : accepte l'amendement n° 24 du Gouvernement (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en deuxième lecture). - Art. 15 bis (autofinancement des pêcheurs lors de la première installation) (p. 2824, 2825) : ses amendements n° 9 : possibilité de pouvoir agréer des augmentations annuelles du capital d'une même SOFIPECHE ; adopté ; n° 10 : suppression de la pénalité prévue à l'encontre des entreprises ayant souscrit des parts de SOFIPECHE et les revendant avant le terme des cinq ans de détention obligatoire ; retiré ; n° 11 : notion d'exploitation par le pêcheur quelle qu'en soit la forme d'exploitation ; et n° 12 : cas d'une défaillance dans les cinq ans ; adoptés. - **Après l'art. 26** (p. 2826) : son amendement n° 13 : contribution sociale de solidarité des sociétés ; retiré. - **Art. 30 ter (prévention des accidents du travail sur les navires)** (p. 2829) : accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (nouvelle rédaction). - **Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)** (p. 2831) : son amendement de suppression n° 14 ; retiré. (p. 2834) : accepte l'amendement n° 34 du Gouvernement (transfert des actifs de COREVA sur des*

bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relais de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA). - **Sur l'ensemble** (p. 2835, 2836) : installation des jeunes marins. Système quirataire. - **Seconde délibération - Art. 35 A** : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (transfert des actifs de COREVA sur des bases équitables aux organismes d'assurance qui prendront le relais de la Mutualité sociale agricole, MSA - Amélioration des droits futurs à la retraite des jeunes agriculteurs qui adhéraient à la COREVA - Compensation des frais exposés en 1996 et en 1997 par la MSA pour la gestion de COREVA).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0069 (97-98)] - (5 novembre 1997) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale (p. 3265, 3266) : adoption à l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement ouvrant à la concurrence l'offre de retraites complémentaires volontaires pour les non salariés agricoles. Demande l'adoption des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3656, 3657) : artifices et dangers du projet de loi de finances. Caractère aléatoire des prévisions de croissance. Contestation des dispositions utilisées pour équilibrer le budget. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Augmentation du nombre des fonctionnaires. Croissance des dépenses de fonctionnement. Hausse des prélèvements obligatoires. Récours à l'impôt. Conséquences de l'attitude du Gouvernement au regard de la fiscalité sur les grandes sociétés, la famille et l'épargne. (p. 3658, 3659) : conséquences du ralentissement ou de l'arrêt des privatisations. Contraintes sur les entreprises du secteur marchand. Contradiction entre l'adhésion au renforcement de la construction européenne et la politique menée par le Gouvernement. Nécessaire diminution de la dépense publique. Indispensable réforme de la fiscalité. Perspectives offertes par la mondialisation de l'économie ou l'élargissement de l'Europe. Allègement indispensable des charges sociales.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirs de navire)** (p. 3769) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Oudin, n° I-140 de suppression ; retiré ; et n° I-141 ; rétablissement avec modifications du dispositif supprimé par cet article ; adopté.

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 13 (actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale)** (p. 3853) : intervient sur l'amendement n° I-15 de la commission (soumission de l'impôt de solidarité sur la fortune aux mêmes règles que les autres impôts).

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la pêche (p. 4374) : éléments chiffrés nationaux. Contexte communautaire et adoption du IVe plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Exécution du plan de sortie de flotte autorisant le réajustement de la flotte française par rapport au

POP de la flotte de pêche. Loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines. (p. 4375) : analyse des différentes dotations. La commission des affaires économiques avait donné dans un premier temps un avis favorable à l'adoption de ces crédits sous réserve de l'avis de la commission des finances qui se révèle être défavorable.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) (p. 4632, 4634) : déclin de la flotte de commerce française. Suppression du système des quirsats malgré ses effets positifs sur la construction navale. Exemples européens d'incitation fiscale en faveur de l'investissement maritime. Absence de politique alternative : remise en cause de l'aide à l'investissement par les orientations communautaires. Risque de transfert sous pavillon de complaisance et de délocalisation. Propositions de la majorité sénatoriale. Vote du groupe du RPR contre l'adoption de ce budget.

ROMANI (Roger), Ministre des relations avec le Parlement.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 22 de M. Jean Clouet : Commémorations (Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1590).

Questions orales sans débat :

n° 553 de M. Jean-Jacques Robert : Gendarmerie (Renforcement des effectifs de police dans les zones urbaines touchées par le plan d'action "Gendarmerie 2002") (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1018).

n° 560 de M. Jean Chérioux : Expulsions (Expulsion d'un ressortissant tunisien) (JO Débats du 26 février 1997) (p. 1019).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (12 mars 1997) - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visite sommaire des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (article 8-1 à 8-3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945) (p. 1403) :** s'oppose aux amendements de suppression n° 28 de M. Robert Pagès et n° 67 de M. Guy Allouche.

ROUJAS (Gérard), sénateur (Haute-Garonne) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension.

Membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

Membre titulaire de la Section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (JO Lois et décrets du 18 septembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 295). - Ministère : Recherche - Manipulations génétiques - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 296) - Produits agricoles et alimentaires

Questions orales sans débat :

n° 100 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187). - Ministère : Equipement - Avenir du transport routier - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3562) - Transports routiers

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)**
- **Discussion générale (p. 2414, 2415) :** lutte contre le chômage. Souplesse du dispositif proposé. Espoir de la jeunesse. Ajout souhaitable de mesures en faveur de l'apprentissage dans ce projet de loi. Succès souhaitable pour ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - Art. 17 (régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation) (p. 3883) :** son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 1-126 : justification de l'encaissement effectif des sommes versées avant la date de la réforme ; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) (p. 4422) : budget de solidarité pour l'assurance maladie et l'assurance vieillesse des non-salariés du régime agricole. Revalorisation des retraites agricoles. Transfert de la cotisation d'assurance maladie vers la CSG et gain de pouvoir d'achat. (p. 4423) : assure le Gouvernement du soutien des sénateurs socialistes.

Equipement, transports et logement - I - Urbanisme et services communs

- (4 décembre 1997) (p. 4574, 4576) : approuve la création de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme. Augmentation des crédits en faveur des politiques urbaines. Réhabilitation des centre-villes. Responsabilité des maires en matière d'urbanisme. Directives de 1994 sur la protection des populations contre les risques d'inondation. Maintien nécessaire des liens entre services de la DDE et élus. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4582) :** au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement de réduction des crédits n° II-61 de la commission.

ROUQUET (René), sénateur (Val-de-Marne) SOC.

Elu député le 1er juin 1997 (JO Lois et décrets du 4 juin 1997), cessation de son mandat de sénateur le 15 octobre 1997 (JO Lois et décrets du 16 octobre 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne, puis membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 24 septembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 289). - Ministère : Environnement - *Pollution de l'air* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 289) - *Pollution et nuisances*

Questions orales sans débat :

n° 537 (JO Débats du 22 janvier 1997) (p. 170). - Ministère : Environnement - *Problèmes posés par la construction d'une usine d'incinération* - Réponse le 5 février 1997 (p. 525) - *Pollution et nuisances*

ROUVIÈRE (André), sénateur (Gard) SOC.

Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 201 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0252 (96-97)] (12 mars 1997) - *Traités et conventions*.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - *Pacifique sud*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 372 (97-98)] autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995 [n° 0058 (97-98)] (29 octobre 1997) - *Traités et conventions*.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission

effectuée en Albanie du 13 au 16 novembre 1997 [n° 0181 (97-98)] (17 décembre 1997) - *Albanie*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 202 (96-97)], adopté par l'assemblée nationale, autorisant la ratification d'un traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et la République d'Albanie [n° 0182 (97-98)] (17 décembre 1997) - *Traités et conventions*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant réforme du service national* [n° 0205 (96-97)] - *Suite de la discussion* - (5 mars 1997) - *Question préalable* (p. 1212, 1214) : soutient la motion n° 8 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Inutilité et danger du nouveau service national. Limitation du rôle du Sénat dans cette réforme. Réduction des possibilités du service national et militaire. Rendez-vous citoyen. Difficulté d'encadrement des jeunes. Coût de la réforme. Création d'une nouvelle forme d'assistantat. Volontariat. Développement de la précarité et de la généralisation des sous-salaires.

- *Projet de loi portant réforme du service national* [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - *Discussion générale* (p. 2640, 2642) : professionnalisation des armées. Volontariat. Armée de réserve. Possibilité de réactiver l'appel sous les drapeaux. Réduction des dépenses militaires. Appel de préparation à la défense. Lien entre l'armée et la nation. Cas des jeunes qui doivent quitter leur emploi pour effectuer leur service national. Le groupe socialiste votera ce projet de loi. - *Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national)* - Après l'art. L. 114-12 du code du service national (p. 2663) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de la commission (insertion dans le futur code du service national d'un chapitre additionnel qui tend à créer un Haut Conseil du service national qui comprend deux articles). - *Art. L. 121-1 du code du service national (principes généraux du volontariat militaire)* (p. 2664) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de la commission (fixation à douze mois de la durée du volontariat. Possibilité de renouvellement dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre mois).

- *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne par l'accord signé à Paris le 27 novembre 1990 et le Royaume d'Espagne et la République portugaise par les accords signés à Bonn le 25 juin 1991 [n° 0427 (96-97)] - (14 octobre 1997) - *Discussion générale* - commune avec celle du projet de loi n° 428 (p. 2760, 2761) : régime de libre circulation des personnes. Bilan de l'accord de Schengen. Efforts de la Grèce et de l'Autriche en vue de cette adhésion. Distinction entre l'entrée en vigueur et la mise en oeuvre des dispositions de cette convention. Le groupe socialiste votera ces deux projets de loi.*

- *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les gouvernements des Etats de l'Union économique Benelux, de la République fédérale d'Allemagne et de la République française relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes, signée à Schengen le 19 juin 1990, à laquelle ont adhéré la République italienne, le Royaume d'Espagne et la République portugaise, et la République hellénique par les accords signés respectivement le 27 novembre 1990, le 25 juin 1991 et le 6 novembre 1992 [n° 0428 (96-97)] - (14 octobre 1997) - *Discussion générale* - commune avec celle*

du projet de loi n° 427 - Voir intervention sous le projet de loi n° 427 (p. 2760, 2761).

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)] - (14 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 2790, 2791) : coopération franco-espagnole. Inadaptation des liaisons actuelles. Liaison de la façade atlantique. Contenu de cet accord. Calendrier des réalisations. Propose l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995 [n° 0372 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 5124) : propose l'adoption de ce projet de loi.**

ROYAL (Ségolène), Ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 5 de M. René-Pierre Signé : **Psychologie (Statut des psychologues scolaires)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2733).

n° 31 de M. Jacques Valade : **Informatique (Enseignement de l'informatique dans les établissements de second degré et à l'Université)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2735).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs [n° 0011 (97-98)] - Suite de la discussion - (30 octobre 1997) - Art. 10 (création d'un délit de bizutage) (p. 3137, 3139) : rôle du pouvoir disciplinaire. Excès de bizutage. Missions d'inspection. Instauration d'une permanence SOS-violence. Rites d'intégration. Loi du silence. Consentement de la victime. Rôle des adultes dans le système scolaire. (p. 3140) : arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 26 janvier 1994. Possibilité pour le procureur de saisir le procureur de la République.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4091, 4093) : amendement de réduction de crédits proposé par la commission des finances : conséquences en terme de fermeture de classes et d'emploi de personnels, médico-sociaux et ATOS. Ecoles maternelles ; accueil des enfants de moins de trois ans. Ecoles primaires : soutien scolaire individualisé ; enseignement des sciences ; intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles. Collèges ; taux de redoublement. Consultation nationale sur le lycée. Enseignement technique. Zones d'éducation prioritaires, ZEP. Plan interministériel de lutte contre la violence. Médecine scolaire. Modernisation du système éducatif ; association des parents d'élèves ;

aménagement des rythmes scolaires. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4094) : s'oppose à l'amendement n° II-8 de la commission (réduction des crédits correspondant au recrutement de personnels enseignants et non enseignants). - Titre IV (p. 4100) : cantines scolaires. Périodicité des paiements par les familles. Redéploiement de crédits au profit du fonds social pour les cantines ; fonds social collégien. S'oppose à l'amendement n° II-9 de la commission (réduction des crédits de l'enseignement privé, au titre du principe de parité).**

RUFIN (Michel), sénateur (Meuse) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des lois.

Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Juge suppléant de la Cour de Justice de la République ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 30 janvier 1997).

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre titulaire du Conseil supérieur de l'adoption.

Membre titulaire de la Commission supérieure de codification ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 16 septembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Protection judiciaire de la jeunesse [n° 0090 (97-98), tome 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation [n° 0011 (96-97)] - (16 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 119, 120) : encombrement de la Cour de cassation. Augmentation du nombre des contentieux. Cour de cassation : troisième degré de juridiction. Spécificité de la chambre criminelle. Rôle de la formation restreinte. Le groupe du RPR votera cette proposition de loi.**

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 549, 551) : lutte contre l'immigration irrégulière. Lois "Pasqua". Opérations de reconduite à la frontière. Affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Dysfonctionnements dans l'application des lois. Régularisation en 1981 et 1982 des étrangers en situation irrégulière. Modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Rétentions administrative et judiciaire. Examen des autres dispositions. Attachement aux droits de l'homme. Aide aux peuples et aux pays victimes du sous-développement économique et social. Intégration des étrangers résidant en France. Avec le groupe du RPR, votera ce texte.**

- **Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 644) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). Caractère peu contraignant de cette formalité. Terrorisme.**

- **Suite de la discussion** - (6 février 1997) - **Après l'art. 7** (p. 765, 766) : se déclare opposé à l'amendement n° 141 de M. Guy Allouche (attribution du statut de réfugié aux victimes de persécutions de la part d'un groupe autonome sans lien avec un Etat). Centres d'accueil de demandeurs d'asile, CADA.

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - **Art. 4** (*secret professionnel de l'avocat*) (p. 817) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 4 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)]** - (26 février 1997) - **Art. 9** (*maisons des services publics*) (p. 1080, 1081) : différence fondamentale entre les maisons des services publics situées en milieu urbain et celles situées en milieu rural. Problèmes commerciaux susceptibles de survenir entre des activités privées et des maisons des services publics.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Justice

- (8 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des lois pour la protection judiciaire de la jeunesse Son intervention présentée par M. Patrice Gélard (p. 4921, 4922).

S

SAUNIER (Claude), sénateur (Côtes-d'Armor) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4105, 4107) : avancées significatives de ce projet de budget. Bilan satisfaisant du plan Université 2000 malgré des réserves sur son financement et les charges supportées par les collectivités locales. Plan Université pour le troisième millénaire. Nouvelles technologies. Formation continue. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

SAUTTER (Christian), Secrétaire d'Etat au budget.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 8 de M. Pierre Hérisson : **Frontaliers (Prise en compte des résidents helvétiques en France pour le calcul de la DGF)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3211).

n° 48 de M. Jacques Legendre : **Armement (Création d'un site de stockage d'anciennes munitions)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3209).

n° 52 de M. Gérard Fayolle : **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (Taux de TVA applicables à la restauration)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3208).

n° 85 de M. Georges Mouly : **Insertion (Actions en faveur de l'insertion professionnelle)** (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3212).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - Discussion générale** (p. 2585, 2589) : déficit des finances publiques. Distinction entre PME et grandes entreprises. Epargne financière des grandes entreprises. Maintien du monopole de transport d'électricité par EDF. Livret A et

logement social. Audit sur les finances publiques demandé par le Gouvernement. Défend l'utilisation, pour des dépenses sociales, des crédits gelés par le précédent gouvernement. Seuil d'exonération des PME de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés. Harmonisation fiscale européenne. Attraction de la France sur les investisseurs étrangers. Récuse l'accusation de rétroactivité fiscale. Plan textile. Régime de sécurité sociale en Alsace-Moselle. Zones de revitalisation rurale. Création d'entreprises. - **Art. 1er (contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins 50 millions de francs de chiffre d'affaires)** (p. 2592) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission ainsi qu'aux amendements n° 10 de M. Philippe Adnot (relèvement du seuil d'exonération) et n° 6 de M. Philippe Arnaud (exonération des entreprises situées en zone de revitalisation rurale). - **Art. 2 (régime fiscal des cessions d'éléments d'actifs pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)** (p. 2595, 2596) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 2 de la commission ainsi qu'à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Claude Beaudou (extension du champ d'application aux cessions de titres de participation). - **Art. 3 (versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes)** (p. 2597) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 3 de la commission. - **Art. 4 (statut patrimonial des ouvrages de transport d'électricité d'EDF)** (p. 2598, 2599) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (principe du transfert gratuit au bénéfice des collectivités locales dans le cas de reclassement d'un ouvrage du réseau d'alimentation générale dans le réseau d'alimentation publique). - **Après l'art. 4** (p. 2599, 2600) : s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression de la TVA pour les taxes locales d'électricité). - **Après l'art. 5** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Philippe Marini (rapport au Parlement sur l'utilisation d'une partie du produit des CODEVI par les collectivités locales). - **Après l'art. 6** (p. 2601) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Philippe Marini (modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés). (p. 2603, 2604) : demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Claude Huriet (extension du bénéfice du régime d'assurance-maladie d'Alsace-Moselle aux retraités ayant cotisé à ce régime et résidant hors des trois départements).

- **Résolution (n° 46, 97-98) adoptée par la commission des finances, en application de l'article 73 bis du règlement, sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de télécommunications (n° E 785) [n° 037 (97-98)] - (6 novembre 1997) - Discussion générale** (p. 3329, 3332) : système dérogatoire. Evolution de l'industrie des télécommunications. Principe de la taxation au lieu d'établissement du prestataire. Soutien de la Haute Assemblée. Mise en place d'une TVA européenne. Régime transitoire. Lutte contre la fraude à la TVA intracommunautaire. Proposition de renforcer les moyens des administrations fiscale et douanière. Programme SLIM, simplification de la législation relative au marché intérieur.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3650, 3651) : priorités du projet initial renforcé par la première lecture à l'Assemblée nationale. Budget pour l'emploi. Budget de l'éducation nationale. Progression des dépenses en faveur de la recherche. Encouragement fiscal pour les créateurs d'entreprises. Diminution des investissements civils. (p. 3652, 3653) : accent mis sur la solidarité. Recherche d'une plus grande équité dans le domaine de la fiscalité. Part des ménages dans les recettes supplémentaires. Stabilité des prélèvements sur les ménages. Budget de la justice. Budget de la défense. Budget des collectivités locales. Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Pacte de stabilité. Fonds de compensation de la

taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA. Bases d'imposition sur les propriétés bâties. Zones de revitalisation rurale. (p. 3675) : recettes supplémentaires. Prévisions de la loi de finances initiale de 1997. (p. 3677, 3678) : Soutle de France Télécom. Recettes supplémentaires en 1997. Dépenses non couvertes. Perspectives de l'euro.

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) (p. 3713, 3717) : définit sa conception du rôle de l'Etat. Crise financière asiatique. Politique sociale du Gouvernement britannique. Concept d'"employabilité". Exemple des contrats emplois-jeunes. Collectivités locales. Rendement décevant de la taxe professionnelle minimale. Application de la révision des bases des impôts locaux. Caisse de nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL. Coopération intercommunale. Sortie du pacte de stabilité financière. Inconvénients du système de comptabilité M14 pour les petites communes. Nouvelles charges des collectivités en matière de sécurité et de normes. Fraude fiscale. Administration des finances. Travail clandestin. Effectifs de la fonction publique. Réforme du système des quirats. Loi Pons. (p. 3718) : infrastructures autoroutières. Diminutions de crédits proposées par la commission des finances. (p. 3719, 3720) : réforme fiscale ; impôt sur le revenu ; TVA ; harmonisation européenne. Prise en charge par l'Etat de la réduction de la taxe d'habitation due par les contribuables les plus modestes.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) (p. 3727) : amendements tendant à réduire les impôts. Rapports du Gouvernement. - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3730) : absence de financement du dispositif proposé par le gouvernement précédent. Déséquilibre entre fiscalité directe et fiscalité indirecte. Amendement de la commission : avantage aux contribuables les plus aisés. Allègement des prélèvements sur les salaires. (p. 3732) : mesures correctrices prises par le Gouvernement. Majoration de l'impôt sur le bénéfice des sociétés. Mesures d'encouragement à la consommation. Equité fiscale. Exception française. (p. 3733) : taux marginal de l'impôt sur le revenu. Contribution sociale généralisée. CSG. S'oppose aux amendements analogues n° I-149 de M. Philippe Marini et n° I-4 de la commission (réintroduction de la réforme des barèmes de l'impôt sur le revenu). Fiscalité des entreprises. Accroissement du déficit budgétaire. (p. 3734) : redéploiements. (p. 3737, 3738) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet n° I-68 de Mme Marie-Claude Beaudou. n° I-150 de M. Charles Descours, n° I-145 de M. Bernard Joly, n° I-30 de M. Alfred Foy et n° I-182 de M. Jacques Machet (relèvement du plafond de la réduction d'impôt liée à la demi-part attribuée aux contribuables veufs, célibataires ou divorcés). Niveau de ce plafond. Coût de cette mesure. Précision sur la question du chiffrage de l'amendement n° I-4 précité de la commission. (p. 3740, 3741) : déficit du régime de la protection familiale. Effort demandé à certaines familles. S'oppose aux amendements de la commission n° I-5 (rétablissement de l'abaissement progressif de la décote prévu par la loi de finances pour 1997) et n° I-6 de coordination. - **Après l'art. 2** (p. 3742, 3743) : difficulté de définir fiscalement les couples vivant en concubinage. Contrat d'union civile. S'oppose à l'amendement n° I-71 de Mme Marie-Claude Beaudou (possibilité pour les personnes vivant en concubinage, et à leur demande, de déposer une déclaration de revenus commune - prise en compte en matière fiscale de nouvelles formes de cohabitation). Caractère prématuré de cet amendement. (p. 3745) : s'oppose à l'amendement n° I-151 de M. Alain Vasselle (augmentation du nombre de parts pour chaque enfant à charge de sa sixième à sa dix-septième année). (p. 3746, 3748) : demande le retrait des amendements de M. René Régnauld n° I-109 (plafonnement de l'avantage fiscal procuré par les réductions d'impôt sur le revenu ou les déductions du revenu global) et n° I-110 (régime fiscal des cotisations versées aux régimes de retraites à prestations définies). Réexamen de la loi du 25

mars 1997 sur les fonds de pension. Arrêts de la Cour de cassation. (p. 3749, 3750) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-69 (rétablissement du principe de non-imposition des allocations pour congé de maternité) et n° I-70 (suppression du plafonnement de l'abattement de 10 % accordé aux titulaires de pensions et de retraites). (p. 3751) : s'oppose aux amendements identiques n° I-48 de M. François Lesein et n° I-183 de M. Denis Badré (extension aux véhicules fonctionnant au gaz pétrolier liquéfié des règles d'amortissement exceptionnel applicables à l'achat d'un véhicule électrique). (p. 3753, 3754) : demande le retrait des amendements de Mme Danièle Pourtaud n° I-112 (crédit d'impôt sur les achats de véhicules ou de kits de bicarburant) et n° I-111 (remboursement aux propriétaires de taxis d'une partie du coût d'achat d'un kit de bicarburant ou d'un nouveau véhicule). Lutte contre la pollution urbaine. Etude sur la fiscalité écologique. - **Art. 3 (simplification des obligations déclaratives des propriétaires fonciers)** (p. 3755) : accepte l'amendement de précision n° I-204 de la commission. - **Après l'art. 5** (p. 3756) : s'oppose à l'amendement n° I-113 de M. René Régnauld (intégration dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés des cotisations versées par l'employeur à l'organisme assureur ou à l'institution de retraite supplémentaire). - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3757, 3758) : institution d'une franchise. Souhait d'un mécanisme fiscal de substitution. (p. 3759, 3760) : s'oppose aux amendements portant sur le même objet, n° I-146 de M. Bernard Joly et n° I-7 de la commission (lissage sur six ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours) ainsi qu'à l'amendement n° I-33 de M. Philippe Marini (rapport du Gouvernement sur les méthodes de valorisation des stocks de matières premières et sur le dispositif de la provision pour fluctuation des cours). Entreprises concernées par cette disposition. - **Après l'art. 6** (p. 3762) : s'oppose à l'amendement n° I-34 de M. Philippe Marini (méthode de valorisation des stocks dite "dernier entré, premier sorti"). Transformation de l'article 12 du code de commerce. Industries du secteur de la première transformation des métaux. - **Art. 6 bis (suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement)** (p. 3763) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-8 de la commission et n° I-153 de M. Alain Gournac. Neutralité fiscale en matière de licenciement. - **Après l'art. 6 bis** (p. 3764, 3766) : demande le retrait des amendements de M. René Régnauld n° I-114 (limite du montant des frais professionnels déductibles et réintégration dans les bénéfices imposables, des dépenses non liées à l'exploitation de l'entreprise) et n° I-115 (obligation pour les sociétés en nom collectif détenues même partiellement par des sociétés, de se soumettre à l'impôt sur les sociétés). - **Art. 7 (normalisation du régime fiscal des produits de placement des compagnies d'assurances)** : accepte l'amendement n° I-9 de la commission (maintien hors du champ d'application de cet article des parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières détenues par des entreprises exerçant leur activité dans le secteur de l'assurance sur la vie ou de la capitalisation). - **Après l'art. 7** (p. 3767) : s'oppose à l'amendement n° I-35 de M. Philippe Marini (modification de l'article 209-0A du code général des impôts relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, OPCVM). - **Art. 8 (suppression du régime fiscal des quirats de navire)** (p. 3769) : construction navale. Caractère dispendieux de cette mesure. Equité fiscale. Elaboration d'un rapport par le ministère des transports et par celui de l'économie, des finances et de l'industrie. (p. 3772) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-140 de M. Josselin de Rohan et n° I-184 de M. Alphonse Arzel ainsi qu'aux amendements identiques n° I-10 de la commission et n° I-141 de M. Josselin de Rohan (rétablissement avec modifications du dispositif supprimé par cet article). Procédure d'agrément. Emploi. Exemple de l'Allemagne. (p. 3773, 3774) : aide budgétaire. - **Avant l'art. 10** (p. 3776) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-78 (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations à but non lucratif) et n° I-85 (majoration du niveau de franchise de la taxe sur les salaires

pour les associations relevant de la loi de 1901 et comptant moins de 30 salariés). Exonération de la taxe sur les salaires pour les emplois-jeunes. Exonération de la TVA pour les associations à but non lucratif. S'oppose à l'amendement n° I-116 de M. René Régnault (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile agréées). - **Art. 10** (*réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 3779) : évolution de cette mesure. Développement de l'emploi. Retour à un plafond correct. (p. 3781) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-12 de la commission, n° I-156 de M. Alain Vasselle, et n° I-185 de M. Denis Badré. - **Art. 10 bis** (*déduction de frais professionnels pour les chômeurs de longue durée*) (p. 3782) : accepte l'amendement rédactionnel n° I-13 de la commission. - **Après l'art. 8** (*précédemment réservé p. 3755*) (p. 3784, 3788) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-210 de la commission (report d'un an de l'entrée en vigueur du processus de suppression progressive des déductions forfaitaires pour frais professionnels), ainsi que pour le sous-amendement n° I-211 de M. Claude Estier, qui le modifie (concertation entre les pouvoirs publics et les professions concernées). Suspension de cette réduction dans le projet de budget initial du Gouvernement. Amendement de l'Assemblée nationale. Fonds de compensation des journalistes. Délai de réflexion. - **Art. 9** (*précédemment réservé p. 3755*) (*rétablissement de la réduction d'impôt au titre des frais de scolarité*) (p. 3792) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-11 de la commission. Prélèvement supplémentaire pour les familles modestes. (p. 3793, 3795) : opposition de deux conceptions de la politique familiale. - **Avant l'art. 11** (p. 3796, 3797) : demande le retrait de l'amendement n° I-79 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux de la TVA). Intention du Gouvernement de réduire la fiscalité indirecte. (p. 3798) : s'oppose à l'amendement n° I-82 de Mme Marie-Claude Beaudou (baisse du taux réduit de la TVA). Droit européen de la TVA. - **Art. 11** (*réduction à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux travaux d'amélioration réalisés dans les logements sociaux*) (p. 3800) : politique sociale du logement. Réhabilitation du patrimoine français. (p. 3801, 3802) : estime satisfait par le texte de cet article, l'amendement n° I-159 de M. Gérard Braun (extension de cette disposition aux travaux effectués par les collectivités territoriales sur des biens immobiliers de leur patrimoine en vue de les transformer en logements sociaux). Demande le retrait de l'amendement n° I-80 de Mme Marie-Claude Beaudou (instauration d'une nouvelle réduction du taux de la TVA). - **Après l'art. 11** (p. 3803) : demande le retrait des amendements n° I-53 de M. Henri Collard (extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements occupés à titre de résidence principale) et n° I-163 de M. Gérard Braun (extension du taux réduit de la TVA aux travaux de réhabilitation de logements non aidés). Parc locatif privé. Incompatibilité avec une directive communautaire. (p. 3804) : demande le retrait des amendements identiques n° I-29 de M. Michel Mercier et n° I-54 de M. Bernard Seillier (extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services). (p. 3805) : s'oppose à l'amendement n° I-83 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de la TVA sur les produits destinés à l'alimentation humaine). - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3807, 3808) : demande le retrait de l'amendement n° I-14 de la commission (définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage) ainsi que celui des amendements portant sur le même objet n° I-124 de M. Gilbert Chabroux, n° I-186 de M. Jean Pourchet et n° I-160 de M. Philippe Marini (définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur). Instruction aux services fiscaux. Réflexion sur une fiscalité écologique.

- Suite de la discussion - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (suite) (p. 3824, 3825) : demande le retrait des amendements qui portent sur le même objet, n° I-49 de

M. Pierre Laffitte, n° I-117 de Mme Danièle Pourtaud, n° I-161 de M. Alain Joyandet et n° I-187 de M. Philippe Arnaud (soumission des CD-ROM au taux réduit de TVA de 5,5 %). (p. 3825, 3827) : demande le retrait des amendements de M. René Régnault n° I-118 (abaissement du taux de TVA sur les supports musicaux à usage personnel) et n° I-119 (abaissement de la TVA sur les matériels informatiques). (p. 3828) : s'oppose aux amendements n° I-36 de M. Jean-Paul Delevoye (application du taux réduit de TVA aux manifestations sportives) et n° I-120 de M. Michel Sergent (application du taux réduit de TVA à la location par les collectivités territoriales de leurs installations sportives). (p. 3831) : s'oppose aux amendements n° I-81 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de TVA applicable à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements), n° I-143 de M. Georges Berchet (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte et de transport des déchets ménagers) et n° I-189 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères). Demande le retrait des amendements qui portent sur le même objet n° I-55 de M. Bernard Seillier, n° I-162 de M. Philippe Marini et n° I-121 de M. René Régnault (application du taux réduit de TVA aux prestations de collecte, de transport et de traitement des déchets ménagers). (p. 3838, 3839) : demande le retrait des amendements qui portent sur le même objet n° I-37 de M. Philippe Marini, n° I-190 de M. Pierre Hérisson (création d'un second taux réduit de TVA fixé à 14 % pour l'ensemble du secteur de la restauration) et n° I-188 de repli du même auteur et s'oppose à l'amendement n° I-147 de M. Bernard Joly sur le même objet. (p. 3842) : s'oppose à l'amendement n° I-122 de M. Jean-Louis Carrère (instauration du taux réduit de TVA sur les corridors). (p. 3843) : s'oppose à l'amendement n° I-123 de Mme Danièle Pourtaud (fixation au taux de 2,10 % de la TVA pour les subventions des collectivités territoriales accordées aux télévisions locales distribuées par câble et titulaires d'une convention). (p. 3844) : s'oppose à l'amendement n° I-84 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA de 5,5 % aux prestations de service funéraire concédées ou gérées par une régie municipale). - **Art. 12** (*modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel*) (p. 3846, 3847) : fiscalité écologique. Fiscalité appliquée au gazole. Union européenne. (p. 3848, 3849) : s'oppose aux amendements n° I-205 de la commission (réduction de l'écart de fiscalité existant entre le gazole et le supercarburant) ainsi qu'aux amendements de M. Philippe Marini n° I-38 (diminution du coût du carburant sans plomb) et n° I-39 (augmentation de la taxe sur le gazole). - **Art. 13** (*actualisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 3852) : s'oppose à l'amendement n° I-15 de la commission (soumission de l'impôt de solidarité sur la fortune aux mêmes règles que les autres impôts) et demande le retrait de l'amendement n° I-86 de Mme Marie-Claude Beaudou (aménagement d'un nouveau barème plus productif de recettes fiscales). - **Après l'art. 13** (p. 3854, 3856) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° I-89 (élargissement de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune), n° I-87 (suppression de l'article 885 V du code général des impôts qui dispose que les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune bénéficient d'un abattement de 1000 francs par personne à charge), n° I-88 (plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) et n° I-90 (modification de la législation fiscale en matière de succession et en matière de donation-partage) et demande le retrait de l'amendement n° I-125 de M. René Régnault (suppression de l'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune pour les détenteurs de biens professionnels âgés de plus de soixante-quinze ans). - **Art. 14** (*aménagement du régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer*) (p. 3860, 3861) : situation de l'emploi outre-mer. Justice fiscale. Agrément. Capitaux investis dans les départements et territoires d'outre-mer. Modification de la loi Pons. S'oppose à l'amendement n° I-41 de M. Philippe Marini (prise en compte des subventions dans

la base fiscale). (p. 3862, 3863) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-26 de M. Roland du Luart (abaissement de trente millions à dix millions de francs du seuil à partir duquel un agrément doit être délivré pour rendre l'investissement éligible à l'aide fiscale). (p. 3867, 3868) : s'oppose à l'amendement n° I-16 de la commission (nouvelle rédaction qui revient pour l'essentiel au dispositif initialement proposé par le Gouvernement) assorti des sous-amendements n° I-191 de M. Daniel Millaud (possibilité, dans le secteur de la pêche, de déduire du revenu global net des investisseurs les déficits non professionnels) et n° I-209 de M. Pierre Lagourgue (extension du champ d'application de la loi Pons au secteur du transport aérien). Demande le retrait de l'amendement n° I-200 de M. Claude Lise (contrôle des conditions de l'investissement réalisé par tout bénéficiaire de l'agrément). (p. 3870) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-201 de M. Claude Lise (dépôt par le Gouvernement avant le 30 juin 1998 d'un rapport établissant le bilan de l'application du dispositif de défiscalisation dans les départements et territoires d'outre-mer. Réunion d'une commission de suivi dans chaque département, territoire et collectivité territoriale). - Art. 15 (*plafonnement de la restitution de l'avoir fiscal aux personnes physiques*) (p. 3872) : atténuation de la double imposition des dividendes. Conséquences positives sur l'emploi. (p. 3874) : s'oppose à l'amendement n° I-17 de la commission (fixation des plafonds au-delà desquels l'avoir fiscal ne serait plus restitué respectivement à 10 000 francs et à 20 000 francs) ainsi qu'à l'amendement de suppression n° I-164 de M. Philippe Marini. Demande le retrait de l'amendement n° I-91 de Mme Marie-Claude Beaudou (caractère non restituable de l'avoir fiscal). - Après l'art. 15 (p. 3878) : s'oppose à l'amendement n° I-92 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction d'un tiers du montant de l'avoir fiscal). - Art. 16 (*plafonnement de l'exonération des produits des titres non cotés détenus dans un plan d'épargne en actions*) (p. 3880, 3881) : s'oppose aux amendements n° I-18 de suppression de la commission et n° I-42 de repli de M. Philippe Marini. - Art. 17 (*régime fiscal des produits des contrats d'assurance-vie et des bons de capitalisation*) (p. 3884, 3885) : s'oppose aux amendements de suppression n° I-19 de la commission, n° I-165 de M. Philippe Marini et n° I-192 de M. Denis Badré. S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-126 de M. Gérard Roujas (justification de l'encaissement effectif des sommes versées avant la date de la réforme) et demande le retrait de l'amendement n° I-108 de M. Paul Loridant (exonération de toute fiscalité des contrats égaux ou supérieurs à douze ans à l'exception de la CSG et du RDS). - Art. 18 bis (*institution d'une taxe sur certaines dépenses de publicité*) (p. 3887, 3888) : s'oppose à l'amendement n° I-44 de M. Alain Gérard, déposé au nom de la commission des affaires culturelles (limitation de la durée d'application de la taxe sur le hors-média) et demande le retrait de l'amendement n° I-128 de M. Pierre Mauroy (non-application de cette taxe aux sociétés de vente par correspondance). (p. 3889) : s'oppose à l'amendement n° I-20 de la commission (soumission à cette taxe de l'édition et de la distribution d'imprimés publicitaires non adressés). (p. 3891) : s'oppose à l'amendement n° I-93 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation du taux de la taxe créée par cet article à 1,5 %). - Après l'art. 18 quater (p. 3892) : s'oppose à l'amendement n° I-130 de M. Michel Moreigne (imposition forfaitaire sur les pylônes). - Art. 18 quinquies (*relèvement du niveau de revenu ouvrant droit au plafonnement des cotisations de taxe d'habitation*) (p. 3896, 3897) : intérêts des collectivités territoriales. Contribuables modestes. Pacte de stabilité. Bases locales. - Après l'art. 18 quinquies (p. 3898) : accepte l'amendement n° I-131 de M. René Régnauld (non-application de la présente loi aux contribuables passibles de l'impôt de solidarité sur la fortune). - Après l'art. 18 sexies (p. 3899) : s'oppose à l'amendement n° I-96 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation de 3,4 % à 3 %). (p. 3900) : demande le retrait de l'amendement n° I-132 de M. René Régnauld (réduction de la déduction du montant de la taxe foncière appliquée sur les propriétés bâties de 50 % à 20 % pour les logements vacants depuis plus de vingt ans). (p. 3901) : s'oppose à

l'amendement n° I-97 de Mme Marie-Claude Beaudou (plafonnement à la valeur ajoutée de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises). (p. 3904, 3905) : demande le retrait des amendements n° I-95 de Mme Marie-Claude Beaudou (augmentation de la cotisation minimale de la taxe professionnelle) n° I-135 de M. René Régnauld (relèvement de la cotisation minimale de la taxe professionnelle) et n° I-202 de M. Michel Charasse (calcul du taux de cotisation de la taxe professionnelle). (p. 3905) ; demande le retrait de l'amendement n° I-94 de Mme Marie-Claude Beaudou (relèvement du taux de cotisation de péréquation de la taxe professionnelle pour les établissements situés dans les communes où le taux global de cette taxe est inférieur au taux global moyen constaté l'année précédente au niveau national). (p. 3907, 3908 ; 3912) : demande le retrait de l'amendement n° I-46 de M. Jean-Paul Delevoye (taxe professionnelle due par France Télécom). (p. 3914, 3915) : s'oppose aux amendements de M. Charles Revet n° I-61 (répartition de la taxe professionnelle entre les communes) et n° I-60 (cas des établissements dont les éléments d'imposition sont répartis entre plusieurs établissements imposables). (p. 3915) : demande le retrait de l'amendement n° I-133 de M. René Régnauld, retiré puis repris par M. Philippe Marini (contribution de 0,4 % versée par les collectivités locales).

- Suite de la discussion - (26 novembre 1997) - Après l'art. 18 septies (p. 3925, 3926) : demande le retrait de l'amendement n° I-193 de M. Philippe Arnaud (élargissement de l'éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA aux dépenses d'intérêt général effectuées par les collectivités locales). (p. 3926, 3928) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, s'oppose au n° I-101 (majoration du taux de remboursement de la TVA aux collectivités locales) et demande le retrait du n° I-98 (revalorisation de la dotation globale de fonctionnement). (p. 3929) : demande le retrait de l'amendement n° I-136 de M. René Régnauld (attribution de la dotation globale d'équipement aux communes de plus de 20 000 habitants recevant la dotation de solidarité urbaine). - Après l'art. 18 octies (p. 3931) : s'oppose à l'amendement n° I-52 de M. François Lesein ainsi qu'à l'amendement similaire n° I-195 de M. Denis Badré (exonération de la taxe sur les véhicules de société pour les véhicules fonctionnant en bicarburant). - Art. 18 nonies (*relèvement du barème de l'imposition forfaitaire annuelle*) (p. 3932) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-169 de M. Philippe Marini. - Après l'art. 18 nonies (p. 3933) : s'oppose à l'amendement n° I-99 de Mme Marie-Claude Beaudou (financement des petites et moyennes entreprises par des mesures de développement des comptes pour le développement industriel, CODEVI). - Après l'art. 18 decies (p. 3934) : demande le retrait de l'amendement n° I-104 de M. Jack Ralite (augmentation des moyens alloués à la création artistique). - Après l'art. 18 undecies (p. 3935) : demande le retrait de l'amendement n° I-100 de Mme Marie-Claude Beaudou (taxation spécifique des opérations menées sur le marché des changes). - Art. 18 terdecies (*droits d'enregistrement*) (p. 3936) : demande le retrait de l'amendement n° I-138 de M. René Régnauld (réduction des frais acquittés lors de la création d'une petite entreprise). - Après l'art. 18 terdecies (p. 3937) : demande le retrait de l'amendement n° I-177 de M. Adrien Gouteyron (distinction entre la notion d'établissement et la notion d'entreprise dans le cadre des zones de revitalisation rurales). (p. 3940) : s'oppose à l'amendement n° I-175 de M. Alain Pluchet (modalités d'application du taux réduit des plus-values à long terme de 16 % aux exploitations individuelles et aux sociétés non soumises à l'impôt sur les sociétés). (p. 3941) : ses amendements n° I-212 : diminution de l'augmentation prévue des droits de timbre ; et n° I-213 : relèvement de la taxe forfaitaire sur les actes des huissiers de justice ; adoptés. (p. 3942) : s'oppose à l'amendement n° I-176 de M. Adrien Gouteyron (instauration d'une taxe de gestion de l'espace rural pour financer les espaces ruraux). (p. 3943, 3944) : demande le retrait de l'amendement n° I-178 de M. Jacques Oudin (plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés à acquitter par les entreprises de négoce de

produits de la mer). Nécessité d'attendre les résultats de l'étude technique engagée par le Gouvernement à la suite de l'examen du projet de loi relatif à la pêche maritime et aux cultures marines. Cohérence de la politique des prélèvements obligatoires. (p. 3945, 3946) : s'oppose à l'amendement n° I-181 de M. Alain Gérard (possibilité pour les personnes publiques de céder gratuitement du matériel informatique aux associations scolaires). - **Après l'art. 19** (p. 3947) : difficulté de la filière bois. Ressources du Fonds forestier national. Situation difficile des entreprises de sciage. Dégradation financière du Fonds forestier national en cas de diminution de la taxe forestière. S'oppose aux amendements n° I-57 de M. Jean Pépin et n° I-199 de M. Jean Pourchet sur le même objet (réduction à 1 % de la contribution au Fonds forestier national pour les industries de transformation du bois). (p. 3950) : risque d'une hausse sensible du prix de l'eau. S'oppose à l'amendement n° I-139 de M. Jacques Oudin (augmentation de deux centimes par mètre cube de la redevance affectée au Fonds forestier national pour le développement des adductions d'eau). - **Art. 20** (*modification du taux de la taxe de sécurité et de sûreté due par les entreprises de transport aérien*) (p. 3951, 3952) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-206 de la commission. - **Après l'art. 21** (p. 3953) : s'oppose à l'amendement n° I-102 de Mme Marie-Claude Beaudou (revalorisation des pensions des exploitants agricoles dans le cadre du budget annexe des prestations agricoles). (p. 3954) : attention du Gouvernement à la situation des retraités agricoles les plus modestes : majoration des pensions les plus faibles versées aux conjoints d'agriculteurs et aux aides familiaux. - **Art. 22** (*relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés*) (p. 3954) : s'oppose à l'amendement de M. Maurice Lombard n° I-179 (abondement des ressources du Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables). (p. 3955) : abandon du projet de réalisation de la liaison fluviale Saône-Rhin. Achèvement prévisible de la liaison Seine-Nord. - **Art. 22 bis** (*majoration de 11,5 % du taux de prélèvement sur les jeux exploités par la Française des Jeux affecté au Fonds national pour le développement du sport*) (p. 3957) : s'associe à l'hommage rendu par Mme Marie-Claude Beaudou à la mémoire de M. Nelson Paillou. S'oppose à l'amendement de suppression n° I-207 de la commission. (p. 3992) : augmentation des crédits du budget de la jeunesse et des sports après l'achèvement du Grand Stade. Progression du Fonds national de développement pour le sport. (p. 3994) : position du Gouvernement sur les annulations de crédits. - **Art. 23** (*versement d'une contribution des organismes collecteurs du 1 % logement*) (p. 3995, 3996) : aide à l'accession à la propriété pour la première fois. S'oppose à l'amendement n° I-208 de la commission (destination de la participation des employeurs à l'effort de construction). - **Après l'art. 23** : s'oppose à l'amendement n° I-103 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du supplément de loyer de solidarité). - **Art. 25** (*équilibre général du budget*) (p. 4009) : adoption par le Sénat de diminutions de recettes dans le budget de l'Etat par rapport au projet adopté par l'Assemblée nationale. S'oppose à l'amendement n° I-22 de la commission (diminution de 21,3 milliards de francs des dépenses de l'Etat en 1998). (p. 4018) : son amendement n° I-214 : récapitulation, dans l'article d'équilibre et dans l'Etat A annexé, de l'incidence sur l'équilibre général des modifications apportées par le Sénat au cours de la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1998 ; adopté. Déficit budgétaire ramené de 257,89 milliards de francs à 254,9 milliards de francs. - **Seconde délibération - Art. 11 bis A** (*taux réduit de TVA en faveur de la collecte et du traitement des ordures ménagères effectués dans le cadre d'un service public local*) (p. 4020) : accepte l'amendement de suppression n° A-1 de la commission. - **Art. 25 et Etat A annexé** (*coordination*) (p. 4030) : accepte l'amendement n° A-2 de la commission (majoration de l'évaluation des recettes). - **Sur l'ensemble** (p. 4040, 4042) : climat de dialogue. Contre-projet de la commission des finances. Budget de croissance solidaire et de justice fiscale proposé par le Gouvernement. Remerciements.

Deuxième partie :

Légion d'honneur - Ordre de la libération

- (8 décembre 1997) (p. 4916) : éléments chiffrés. Informatisation des fichiers de décorés. Augmentation des contingents de légionnaires. Maisons d'éducation. (p. 4917) : projet de loi sur l'Ordre de la Libération.

Justice

- (8 décembre 1997) (p. 4936) : fait part au Sénat du regret de Mme le Garde des sceaux de ne pouvoir présenter elle-même le projet de budget de la justice pour des raisons de santé. Réforme de la justice : présomption d'innocence, impartialité et généralisation du double degré de juridiction. (p. 4937) : accélération des délais de jugement. Moyens budgétaires mis en oeuvre. (p. 4938) : ouverture de deux concours exceptionnels de magistrats. Vacances de postes. Protection judiciaire de la jeunesse. Emplois-jeunes. Secteur associatif habilité. Unités à encadrement éducatif renforcé, UEER. (p. 4939) : amélioration du fonctionnement de la justice quotidienne. Accroissement du contentieux civil. Augmentation des effectifs. Réforme du statut des magistrats et des conseillers de tribunaux administratifs. Développement des mesures de médiation et de conciliation. Aide juridictionnelle. (p. 4940) : comités départementaux d'aide juridique. Modernisation des tribunaux. Juridictions administratives et situation préoccupante de cours administratives d'appel. Modernisation de l'administration pénitentiaire. Augmentation de la population pénale. Etablissements pénitentiaires. Réforme du milieu ouvert et notamment des comités de probation et d'assistance aux libérés. (p. 4941) : création de postes de surveillants pour l'incarcération des mineurs. Réforme de la carte judiciaire. Moyens affectés au tribunal de Pontoise. Amélioration de la gestion et mission d'inspection sur les frais de justice. Augmentation des réponses non juridictionnelles. Présence de la justice dans les milieux et les quartiers difficiles. Participation du ministère de la justice aux travaux européens. "Appel de Genève".

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Art. 49** (*institution d'un crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale*) (p. 4967) : rapport sur les réductions d'impôt. - **Après l'art. 49** (p. 4968, 4970) : sur les amendements de Mme Odette Terrade, demande le retrait du n° II-56 (institution, dans les communes où il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande, d'une taxe sur les logements vacants non déclarés en tant que résidences secondaires) et s'oppose aux n° II-57 (création d'une aide personnelle temporaire d'insertion venant en complément de l'APL) et n° II-58 (extension du droit de réquisition de logements des collectivités territoriales aux communes de l'ancien département de la Seine). - **Art. 49 bis** (*missions du Fonds de gestion de l'espace rural*) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-75 de la commission. - **Après l'art. 49 bis** (p. 4971) : demande le retrait de l'amendement n° II-40 de Mme Marie-Claude Beaudou (mise en place d'un comité d'orientation du Fonds d'aménagement de la région d'Ile-de-France, FARIF). - **Art. 50** (*création de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise*) (p. 4972, 4974) : sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° II-76 (suppression du régime prévu pour les salariés présents dans l'entreprise depuis moins de trois ans qui seraient imposés au taux de 30 % au lieu de 16 %), n° II-77 (extension du bénéfice de la mesure aux sociétés créées par voie d'essaimage), n° II-79 (suppression du caractère provisoire du dispositif) et accepte le n° II-78 rédactionnel. - **Après l'art. 50** (p. 4975, 4976) :

s'oppose à l'amendement n° II-131 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression des dispositions qui créent le prélèvement libératoire et réinsertion des produits financiers des options de souscription ou d'achat d'actions dans l'assiette même de l'impôt sur le revenu), ainsi qu'à l'amendement n° II-80 de la commission (rétablissement du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). (p. 4980); sur les amendements de M. Paul Lorient, demande le retrait des n° II-156 (maintien de la taxation de 7,5 % des revenus de l'épargne pour les contrats d'assurance-vie souscrits entre huit et douze ans auparavant) et n° II-157 (soumission à un prélèvement libératoire de 3 % des produits de l'assurance-vie lorsque la durée du contrat est égale à douze ans) et accepte le n° II-158 (aménagement de la fiscalité pour les contrats d'assurance-vie d'une durée égale ou supérieure à douze ans en appliquant un prélèvement de 3 % au produit de ces contrats). - **Art. 50 bis** (*abaissement du seuil d'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux*) (p. 4982): s'oppose à l'amendement n° II-81 de la commission (prise en compte des plus-values effectivement encaissées - introduction d'un abattement dans le dispositif actuel), ainsi qu'à l'amendement n° II-132 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du seuil d'exonération des plus-values à compter de l'année 1999). - **Art. 50 ter** (*abrogation de la contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu*) (p. 4984, 4985): s'oppose à l'amendement de suppression n° II-133 de Mme Marie-Claude Beaudou ainsi qu'à l'amendement n° II-82 de la commission (réduction du taux de la taxation forfaitaire sur les plus-values sur titres). - **Art. 51** (*report d'imposition des plus-values de cession de droits sociaux en cas de emploi dans les PME nouvelles*) (p. 4986): s'oppose à l'amendement de coordination n° II-159 de la commission. - **Art. 52** (*crédit d'impôt pour création d'emplois*) (p. 4987): demande le retrait de l'amendement n° II-134 de Mme Marie-Claude Beaudou (éligibilité des créations d'emplois, qui découleront des accords d'entreprises de réduction du temps de travail, au crédit d'impôt au titre des créations d'emplois). - **Art. 54** (*paiement de la TVA dans le cadre du travail à façon*) (p. 4989): s'oppose à l'amendement n° II-83 de la commission (instauration d'une solidarité entre donneurs d'ordres et façonniers pour le paiement de la TVA afin d'éviter les collusions frauduleuses). - **Après l'art. 54** (p. 4991): s'oppose à l'amendement n° II-3 de M. Gérard Larcher (remboursement, à partir de 1999, de la TVA aux collectivités territoriales l'année même de l'investissement réalisé pour installer ou réaliser des équipements collectifs à caractère culturel ou sportif en zone franche urbaine). - **Demande de réserve** (p. 4992): accepte la demande la réserve formulée par la commission de l'article 56 jusqu'à la reprise de la séance de huit. - **Art. 58** (*institution d'une amende en cas de délivrance abusive d'attestations ouvrant droit à un avantage fiscal*) (p. 4993): s'oppose à l'amendement n° II-88 de la commission (interdiction d'un recours de l'administration fiscale à l'encontre du contribuable sauf en cas de collusion). - **Après l'art. 58** (p. 4995, 4996): demande le retrait des amendements de M. René Régnault n° II-112 (suppression des effets du plafonnement pour les redevables ayant fait l'objet de redressements assortis de pénalités exclusives de bonne foi), n° II-113 (attribution d'une exonération d'impôt sur les sociétés accordée, sur agrément du ministre chargé du budget, à toute société créée afin de reprendre une entreprise industrielle en difficulté) et n° II-114 (cas où il est rendu impossible de diminuer les majorations prévues dans les cas de refus de souscription de déclaration). S'oppose à l'amendement n° II-135 de Mme Marie-Claude Beaudou (allongement du délai de reprise des droits omis d'une année supplémentaire). (p. 4998, 4999): s'oppose aux amendements identiques n° II-19 de M. Yann Gaillard, n° II-20 de M. Philippe Adnot, et n° II-150 de M. Jacques Machet (extension à toutes les exploitations agricoles des mécanismes de la déduction pour investissement de mise aux normes environnementales). (p. 5001, 5002): s'oppose aux amendements identiques n° II-96 de M. Alain Pluchet, n° II-

97 de M. Gérard César, n° II-149 et n° II-148 de M. Jacques Machet (déduction pour investissement dans les exploitations agricoles). - **Art. 56** (*précédemment réservé*) (*renforcement du dispositif des amendes fiscales*) (p. 5004): exercice du droit d'enquête à l'égard des tiers. Droits de la défense. Lutte contre la fraude fiscale à la TVA intracommunautaire. Sur les amendements de la commission, s'oppose aux n° II-84 (limitation de cette communication aux seules pièces directement liées aux opérations contrôlées), n° II-85 (interdiction d'appliquer les amendes prévues à l'article 1740 ter à la suite de la mise en oeuvre du droit d'enquête), et n° II-86 (droits des contribuables lorsque ces derniers sont passibles des amendes décrites dans l'article 1740 ter A. - plafonnement du montant desdites amendes), accepte le n° II-87 (charge de la preuve). - **Après l'art. 61** (p. 5009): s'oppose à l'amendement n° II-94 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice du plafonnement de la contribution sociale de solidarité des sociétés aux entreprises qui exercent une activité de négoce de produits de la mer, à l'instar des entreprises de négoce de produits agricoles). - **Après l'art. 61 ter** (p. 5011): s'oppose à l'amendement n° II-100 de M. Philippe Marini (exonération du paiement de la taxe d'habitation à compter de 1999 des étudiants logés par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, CROUS). (p. 5012): demande le retrait de l'amendement n° II-121 de M. Gérard Miquel (perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). (p. 5013): s'oppose à l'amendement n° II-98 de M. Philippe Marini (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). - **Après l'art. 61 quater** (5015): s'oppose à l'amendement n° II-136 de M. Paul Lorient (possibilité pour les chambres consulaires d'exonérer les entreprises situées dans les zones franches urbaines de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle). (p. 5016, 5017): demande le retrait de l'amendement n° II-110 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra (conditions de compensation des exonérations de taxe professionnelle dans différentes zones du territoire défavorisées). (p. 5018): demande le retrait des amendements de M. Dominique Braye n° II-103 (passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés urbaines), n° II-104 (développement de la taxe professionnelle de zone), n° II-105 (passage à la taxe professionnelle unique pour les districts) et n° II-106 (passage à la taxe professionnelle unique pour les communautés de communes en assouplissant la condition de majorité). (p. 5020): s'oppose à l'amendement n° II-161 de la commission (suppression de la règle de lien à la baisse du taux de taxe professionnelle pour les groupements dotés d'une fiscalité propre et pour les communes membres de ces groupements). (5022): demande le retrait de l'amendement n° II-108 de M. Dominique Braye (passage à une taxe professionnelle unique pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle).

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Demande de réserve** (p. 5030): accepte la demande de réserve formulée par la commission de l'article 61 quinquies jusqu'à la reprise de la discussion après le déjeuner. - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5031): s'oppose aux amendements identiques n° II-99 de M. Philippe Marini et n° II-151 de M. Philippe Arnaud (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des dépenses d'investissement des collectivités locales pour la construction d'usines d'incinération des ordures ménagères quelle que soit la part des recettes de valorisation des déchets dans le chiffre d'affaires de ces usines). (p. 5036): s'oppose à l'amendement n° II-140 de M. Claude Belot (éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique), ainsi qu'au sous-amendement n° II-160 de la commission (introduction de la notion de convention avec l'Etat pour les seuls

investissements liés à des travaux d'intérêt général). (p. 5037, 5038) : demande le retrait de l'amendement n° II-118 de M. Roland Courteau (établissements publics de coopération intercommunale). (p. 5039) : demande le retrait de l'amendement n° II-120 de M. René Régnauld (répartition interne de la dotation globale de fonctionnement). - **Après l'art. 61 sexies** (p. 5040) : demande le retrait de l'amendement n° II-116 de M. René Régnauld (imposition forfaitaire des pylônes). - **Avant l'art. 61 septies** (p. 5042) : demande le retrait des amendements de M. Jean-Claude Peyronnet n° II-122 et n° II-123 (calcul de la cylindrée des véhicules particuliers). - **Art. 61 septies (faculté d'exonération de la "vignette" pour les véhicules électriques ou peu polluants)** (p. 5043) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-89 de la commission. - **Après l'art. 61 septies** (p. 5052) : demande le retrait de l'amendement n° II-125 de M. René Régnauld (tarif moyen national appliqué aux véhicules de location en fonction du nombre de véhicules immatriculés et de la longueur de la voie départementale). - **Art. 61 octies (présentation d'un rapport relatif au bilan de l'application du crédit d'impôt-recherche)** (p. 5053) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-90 de la commission (prise en considération, dans le rapport sur le fonctionnement du crédit d'impôt-recherche, de sa contribution à l'aménagement du territoire). - **Art. 61 nonies (suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés)** (p. 5055) : s'oppose aux amendements n° II-153 de M. Philippe Arnaud (élargissement du champ d'application de cet article à l'ensemble des personnes installées dans une profession non salariée qui ont déposé une demande d'apurement de la dette auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER), n° II-50 de M. Guy Cabanel (suspension des poursuites pour toutes les personnes ayant déposé un dossier dans une Commission départementale d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER), n° II-141 de M. Jean-Pierre Camoin (suspension provisoire de poursuites pour les personnes dont les demandes ont été déposées avant le 9 décembre 1997 ainsi que pour celles qui ont été déclarées éligibles par les commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER. Application dans toutes les juridictions de l'ordre administratif ou judiciaire) et n° II-126 de M. Gérard Delfau (suspension provisoire des poursuites à l'encontre des personnes qui ont déposé un dossier auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER, dans une profession non salariée jusqu'à la décision de l'autorité administrative compétente). - **Après l'art. 61 decies** (p. 5059) : s'oppose à l'amendement n° II-42 de M. Jean-Paul Amoudry (octroi aux télévisions locales, qui ont de faibles ressources publicitaires, d'aides financées par une surtaxe à la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision). - **Art. 65 (aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires)** (p. 5062) : demande le retrait de l'amendement n° II-154 de M. Michel Souplet (compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales consenties aux exploitants assujettis au régime agricole). (p. 5064) : s'oppose aux amendements identiques n° II-91 de la commission et n° II-155 de M. Philippe Arnaud (fixation du plafond du dispositif de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,33 SMIC), ainsi qu'à l'amendement n° II-137 de Mme Marie-Claude Beaudou (fixation du plafond de la "ristourne" dégressive sur les bas salaires à 1,25 SMIC). - **Après l'art. 65 bis** (p. 5067, 5068) : demande le retrait des amendements de Mme Marie-Claude Beaudou n° II-138 (fiscalité applicable au secteur de l'hôtellerie et de la restauration) et n° II-139 (taux de TVA appliqué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets). - **Art. 66 (suppression de l'exonération de cotisations d'assurance maladie-maternité instituée par l'article 37 de la loi du 11 février 1994 relative à l'entreprise individuelle)** (p. 5070) : s'oppose à l'amendement n° II-92 de la commission (maintien de l'exonération de 30 % des cotisations d'assurance maladie dont bénéficient les travailleurs non salariés non agricoles créant ou reprenant

une entreprise lorsque leur revenu n'excède pas 40 % du plafond de la sécurité sociale).

Seconde délibération :

- (9 décembre 1997) - **Art. 27 et Etat B** (p. 5071, 5073) : ses amendements n° B-1 à n° B-21 et n° B-35 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique. - **Art. 28 et Etat C** (p. 5074, 5075) : ses amendements n° B-2 à n° B-33 : modification des crédits ; adoptés lors du vote unique. - **Art. 30 (mesures nouvelles. dépenses en capital des services militaires)** : son amendement n° B-34 : rétablissement de cet article ; adopté lors du vote unique. - **Art. 50 ter (abrogation de la contribution complémentaire à l'impôt sur le revenu)** : son amendement n° B-36 : suppression des paragraphes II et III de cet article ; adopté lors du vote unique. - **Art. 25 (coordination)** : son amendement n° B-37 : modification des ressources affectées au budget, des plafonds, des charges et de l'équilibre général qui en résultent ; adopté lors du vote unique.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5079, 5080) : qualité du dialogue républicain. Modifications apportées par le Sénat. Economies. Fiscalité. (p. 5094, 5096) : croissance économique. Limitation des dépenses de l'Etat. Soutien de l'emploi. Situation des familles. Europe. Emplois-jeunes. Réduction de la durée du travail. Rôle de l'éducation.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 [n° 0156 (97-98)]** - (15 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5251, 5252) : dépassement des dépenses depuis 1994. Engagement et financement de dépenses nouvelles inévitables. Annulations de crédits. Fiscalité. Suppression de la taxe spéciale sur les aéronefs. Recensement des impôts à fort coût de prélèvement et à faible rendement. Mise en conformité du droit interne avec le droit communautaire. Légalisation des dispositions réglementaires relatives à la liquidation et au recouvrement de la taxe communale sur les appareils automatiques. Taxe sur les services de télévision. Concordance entre le collectif de fin d'année et l'exécution budgétaire constatée. (p. 5260, 5262) : suite de France Télécom. Surévaluation des recettes. Taux de TVA applicable au chocolat. Diminution de la TVA applicable à certains travaux. Situation des établissements financiers et des compagnies d'assurance. Stabilité des prélèvements obligatoires. Budget de la défense. Investissements militaires. Caisse de garantie du logement social. Conflit des transporteurs. Entreprises publiques. Fiscalité de l'épargne. Conseil de l'euro. - **Art. 4 (prélèvement sur le fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social)** (p. 5263) : absence de mise en cause du logement social par le prélèvement sur la trésorerie du fonds de garantie géré par la Caisse de garantie du logement social. (p. 5264) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de Mme Marie-Claude Beaudou. Accepte les amendements identiques n° 4 de la commission et n° 31 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du second alinéa de l'article 4 prévoyant le plafonnement à deux milliards de francs du remboursement de l'Etat dans l'hypothèse où l'équilibre financier de la Caisse ne lui permettrait pas de faire face à ses engagements). S'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (affectation de la recette tirée de la contribution sur le supplément de loyer de solidarité à la Caisse de garantie du logement social). (p. 5265) : absence de mise en cause de l'avenir de la Caisse de garantie du logement social. (p. 5266) : demande le retrait de l'amendement n° 5 précité de la commission. Hypothèse de l'affectation de la contribution de la taxe sur le supplément de loyer de solidarité à la Caisse de garantie du logement social. - **Après l'art. 4** (p. 5267) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, s'oppose au n° 32 (modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse de garantie du logement social) et demande le retrait du n° 33 (niveau de la majoration exceptionnelle de l'impôt de solidarité sur la fortune). - **Art. 5 (prélèvement sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI)** (p. 5268) : s'oppose aux

amendements de suppression n° 6 de la commission et n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudou. - **Après l'art. 5** (p. 5270) : s'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Claude Beaudou (régime fiscal des bons anonymes). - **Art. 7 et Etat A (équilibre général)** (p. 5278) : accepte l'amendement de coordination n° 42 de la commission. - **Art. 12 (ouvertures de crédits supplémentaires au titre des opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale)** (p. 5283, 5284) : droit des commissions des finances du Parlement de recevoir des éléments d'information. - **Art. 15 (modification de la répartition de la redevance affectée au financement des organismes du secteur public)** (p. 5284, 5285) : attachement du Gouvernement au service public de l'audiovisuel. - **Après l'art. 16** (p. 5286) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Ambroise Dupont (application du régime des bénéficiaires agricoles aux activités des entraîneurs de chevaux de course). (p. 5287, 5288) : importance économique de l'activité d'entraînement des chevaux de course. Accepte l'amendement n° 18 de M. Michel Sergent (exonération d'impôt sur le revenu des primes à la performance attribuées par l'Etat aux sportifs médaillés des jeux olympiques d'hiver de 1998). - **Après l'art. 17** (p. 5289) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de la commission (neutralisation des conséquences fiscales résultant du regroupement d'établissements exerçant une activité non commerciale). (p. 5290, 5291) : sur les amendements de M. Joseph Ostermann, demande le retrait du n° 28 (regroupement de professionnels libéraux au sein d'une société d'exercice libéral non soumise à l'impôt sur les sociétés) et s'oppose au n° 29 (suppression d'une distorsion fiscale liée au décalage entre l'exercice de calcul des cotisations sociales et l'exercice d'imputation de ces cotisations). - **Après l'art. 17** (p. 5289, 5290) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (neutralisation des conséquences fiscales résultant du regroupement d'établissements exerçant une activité non commerciale). Sur les amendements de M. Joseph Ostermann, demande le retrait du n° 28 (regroupement de professionnels libéraux au sein d'une société d'exercice libéral non soumise à l'impôt sur les sociétés) et s'oppose au n° 29 (suppression d'une distorsion fiscale liée au décalage entre l'exercice de calcul des cotisations sociales et l'exercice d'imputation de ces cotisations). - **Après l'art. 18** (p. 5292) : accepte l'amendement n° 19 de M. René Régnauld (exonération des droits de mutation pour les opérations liées à la restructuration des fonds d'assurance formation prévus à l'article 132 de la loi de finances pour 1997). - **Art. 19 (aménagement du régime des fonds communs de placement dans l'innovation)** (p. 5293) : sur les amendements de la commission, demande le retrait du n° 8 (extension aux instituts régionaux de participation) et s'oppose au n° 9 (extension aux fonds d'épargne retraite créés par la loi du 25 mars 1997). - **Avant l'art. 20** (p. 5294) : s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (maintien du taux de taxation réduit pour les plus-values à long terme résultant de la cession d'un bien immobilier à une société immobilière de crédit-bail). - **Art. 21 (modification du régime fiscal applicable aux biocarburants)** (p. 5296) : se déclare opposé aux amendements n° 11 de la commission (maintien de l'obligation pour les opérateurs de biocarburants de justifier toute mise à la consommation inférieure à une quantité prévue par agrément) et n° 30 de M. Philippe Marini sur le même objet. - **Après l'art. 21** (p. 5297) : demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Michel Souplet (suppression des accises sur l'alcool dit de parfumerie). - **Art. 24 (taxe sur les services de télévision)** (p. 5301, 5302) : s'oppose aux amendements de M. Jean Cluzel n° 3 (définition des services de communication audiovisuelle soumis à la taxe) et n° 2 (seuil de déclenchement de la taxe), ainsi qu'à l'amendement n° 40 de la commission sur le même objet que l'amendement n° 2 précité. - **Après l'art. 24** (p. 5303) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jean-Paul Amoudry (autonomie financière des télévisions locales). - **Art. 26 (relèvement du seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité)** (p. 5305) : s'oppose à l'amendement n° 13 de la commission (déductibilité de l'assiette de la contribution de solidarité en faveur de la fraction de CSG affectée au financement de l'assurance maladie). - **Art. 27 bis (non déductibilité des**

sommes versées au profit d'agents publics étrangers en vue d'obtenir des avantages dans les transactions internationales, à compter de l'entrée en vigueur d'une convention) (p. 5306) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de la commission. - **Après l'art. 27 quater** (p. 5308) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Philippe Marini (situation des sociétés de personnes, dont certaines parts sociales font l'objet d'un démembrement de propriété). - **Art. 28 (validation des titres de perception et des versements au titre des fonds de concours des concessionnaires d'autoroutes)** (p. 5310, 5311) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de la commission. Avis favorable du Conseil d'Etat sur les nouvelles redevances qui ont remplacé les fonds de concours. (p. 5313) : favorable à un éventuel débat sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes. - **Art. 30 (extension du champ d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs)** (p. 5315) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Claude Haut (affectation de moyens supplémentaires au financement d'opérations de prévention des risques naturels). - **Art. 31 (conditions préférentielles pour les anciens agents de la direction générale des télécommunications souscrivant des actions France Télécom)** (p. 5316) : demande la poursuite de l'examen du texte jusqu'à son terme.

- **Suite de la discussion** - (16 décembre 1997) - **Art. 32 (engagement financier de l'Etat dans le plan de restructuration du GAN)** (p. 5356) : pertes du GAN et causes. (p. 5357) : défaillance dans le contrôle exercé par les autorités politiques administratives. Responsabilité des dirigeants. Privatisation du GAN, du CIC et de l'UIC. Limitation de l'engagement de l'Etat et mécanisme d'information du Parlement. Dossier réglé par ce Gouvernement. (p. 5358) : date limite de garantie. Dernière recapitalisation du GAN. Gestion des crises bancaires. (p. 5359) : demande le retrait de l'amendement n° 41 de la commission (fixation de la date limite de paiement par l'Etat au 31 décembre 2003). Date d'échéance du prêt le plus long fixé au 31 décembre 2008. Engagement pris par le Gouvernement de procéder au remboursement des prêts à la défaillance d'ici au 31 décembre 2003. Droit d'information du Parlement et liste des dirigeants d'entreprise. Modification des procédures de contrôle de la profession bancaire. - **Art. 33 (octroi de la garantie de l'Etat aux missions confiées à Natexis S.A.)** (p. 5361) : enregistrement comptable séparé des opérations effectuées pour le compte de l'Etat et des opérations à caractère privé réalisées par Natexis. - **Après l'art. 34** (p. 5362) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. René Régnauld (refonte du dispositif instaurant une cotisation minimale de taxe professionnelle). Débat sur la fiscalité locale. - **Art. 35 (maintien du prélèvement en faveur des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle en cas de restructuration des établissements antérieurement écartés)** (p. 5364, 5365) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de Mme Marie-Claude Beaudou (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise quelle que soit la date à laquelle elles sont intervenues) et s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Revet (neutralisation fiscale des opérations de démembrement juridique d'une entreprise intervenues après le 31 décembre 1993). Choix de la date du 1er janvier 1996 pour la sécurité juridique. - **Après l'art. 35** (p. 5366) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Charles Revet (répartition des bases de la taxe professionnelle). Réflexion sur la fiscalité locale. - **Art. 37 (transmission au Parlement des communications de la Cour des comptes)** (p. 5366) : accepte l'amendement de suppression n° 16 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1988 (suite)**

Nouvelle lecture :

- (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5438) : absence de commentaire du Gouvernement sur l'examen du

texte par l'Assemblée nationale. (p. 5442) : dialogue républicain. Adoption d'un tiers des amendements du Sénat par l'Assemblée nationale. Remise de deux rapports, l'un sur la taxe sur les salaires, l'autre sur la réduction d'impôts. Souhaite une collaboration entre le Gouvernement et le Sénat sur la réforme fiscale et l'efficacité de la dépense publique. - **Question préalable** (p. 5444) : s'oppose à la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997 - Nouvelle lecture** [n° 0191 (97-98)] - (18 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5446, 5447) : excellence de ce collectif budgétaire. Contradiction entre son adoption à l'unanimité en première lecture et le dépôt de la question préalable. - **Question préalable** : s'oppose à la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer la question préalable.

SCHOSTECK (Jean-Pierre), sénateur (Hauts-de-Seine) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir des informations sur les régularisations d'étrangers en situation irrégulière opérées depuis le 1er juillet 1997 (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à l'immigration (13 mars 1997).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (24 janvier 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 414) : remerciements. Vote de ce projet de loi par le groupe du RPR.

SCHUMANN (Maurice), sénateur (Nord) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 8] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) (p. 1555, 1556) : monnaie unique. Position d'anciens conseillers du général de Gaulle. Traité de Maastricht. Engagement de M. Alain Juppé en faveur d'un euro fort. Dévaluations compétitives pratiquées par les pays en dehors de l'espace couvert par l'euro. Pacte de stabilité. Maintien de la politique africaine de la France. (p. 1557, 1558) : dimension sociale de l'Union européenne. Augmentation du

chômage dans les pays membres. Avenir de la construction européenne. Référence à la conception européenne du Président de la République française. Nécessité de tirer l'Europe de son désarroi.

- **Question orale avec débat sur la politique sociale de l'Union européenne** - (26 juin 1997) (p. 2092, 2093) : intervient dans le débat consécutif à la question de M. Jacques Genton. (p. 2098) : remerciements.

- **Proposition de loi relative à l'édification d'un monument au Mont Valérien portant le nom des résistants et des otages fusillés dans les lieux de 1940 à 1944** [n° 0040 (97-98)] - (22 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2908, 2909) : ordre de la Libération. Evocation de Valentin Feldman.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 6 (suppression de l'avantage fiscal lié à la provision pour fluctuation des cours)** (p. 3760) : intervient sur l'amendement n° 1-7 de la commission (lissage sur six ans du coût de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours). Industrie textile. Incidence de cette mesure sur l'emploi.

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4205, 4206) : rationalisation des structures : fusion de la direction du théâtre et de la direction de la musique. Renouvellement de la loi sur le patrimoine. Répartition des crédits entre Paris et la province. Plan de célébration de l'avènement du prochain millénaire. Loi sur les musées. Déficit de la Réunion des musées nationaux. Fonds d'aide au cinéma. Augmentation des crédits budgétaires. (p. 4207) : accroissement des crédits destinés au spectacle vivant. Accepte ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4493) : perspectives de régulation budgétaire.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4532) : industrie textile. Annulation du plan dit "Borotra" et conséquences sur l'emploi.

SEILLIER (Bernard), sénateur (Aveyron) RI.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles.

Membre titulaire de la Commission consultative de l'action humanitaire.

Membre titulaire du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 13 février 1997).

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Budget annexe des prestations sociales agricoles [n° 0089 (97-98), tome 5] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 11 au 13 septembre 1997, chargée d'étudier l'organisation du système de soins et l'évolution des dépenses de santé au Danemark [n° 0186 (97-98)] (17 décembre 1997) - Danemark.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture** [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1502) : passions engendrées par ce texte. Certificat d'hébergement. Le groupe des RI votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme** [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Art. 4 (*missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments*) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (*moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions*) (p. 2321) : son amendement, soutenu par M. Louis Boyer, n° 7 : caractère systématique des recommandations et avis de l'Agence ; adopté. - Art. 9 (*organisation et sécurité sanitaire de la transfusion sanguine*) (p. 2341) : son amendement de forme n° 8, soutenu par M. Louis Boyer ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (25 septembre 1997) - Art. 10 (*sécurité sanitaire des produits biologiques*) (p. 2352, 2354) : ses amendements, soutenus par M. Louis Boyer, n° 9 : mise en place d'un régime d'autorisation préalable des procédés de préparation, de conservation et de transformation de certains produits d'origine humaine ; et n° 10 : rétablissement de la procédure d'avis d'une commission spécialisée en thérapie cellulaire dans le domaine des autorisations de lieux d'exercice des activités de thérapies génique et cellulaire ; adoptés.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale** - (4 novembre 1997) (p. 3242, 3243) : multiplication et diversification des aides financières aux familles. Basculement de la politique familiale avec les mesures proposées. Importance de la famille au sein de la société. Dynamique réelle et réciproque entre la famille et la société. Indispensable bilan des charges et des ressources des familles au sein de la société. Nécessité d'une politique de redistribution universelle et juste. Aide indispensable à la famille afin qu'elle assume sa mission.

• **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998** [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Discussion générale (3394) : gestion du système de protection sociale. (p. 3395) : supériorité du taux de progression des dépenses de protection sociale sur celui du produit intérieur brut. Taux de redistribution sociale. Politique de régulation des dépenses et limites à l'élargissement de l'assiette vers les revenus du capital. Mise sous condition de ressources des

prestations familiales. Evaluation des revenus familiaux. Troisième niveau de retraite complémentaire. (p. 3396) : responsabilités personnelles des patients et des prescripteurs. (p. 3397) : les sénateurs du groupe des RI font leurs propositions de la commission des affaires sociales et voteront le projet amendé par ses soins.

- **Suite de la discussion** - (13 novembre 1997) - **Après l'art. 13** (p. 3492) : son amendement n° 72 : harmonisation des dispositions régissant les cotisations aux régimes de retraite obligatoires et complémentaire de la Caisse nationale des barreaux français avec les autres régimes libéraux ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (18 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3578, 3579) : rôle des professionnels dans la maîtrise du système. Interrogation sur le caractère structurel de la réforme présentée. Assimilation du foyer familial à une très petite entreprise créatrice d'emplois à vocation sociale. Les sénateurs du groupe du RI voteront le projet de loi de financement de la sécurité sociale amendé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3803) : son amendement, soutenu par M. Roland du Luart, n° I-54 : extension aux déchetteries de la possibilité pour les collectivités locales d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour un certain nombre de services ; retiré.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3829) : son amendement, soutenu par M. Jean-Philippe Lachenaud, n° I-55 : application du taux réduit de TVA aux opérations de traitement des ordures ménagères ; retiré.

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles

- (2 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (p. 4419) : calendrier d'examen du BAPSA et du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Réserves de la commission des affaires sociales sur les effets du transfert des cotisations maladie vers la CSG. (p. 4420) : revalorisation des petites retraites agricoles. Gestion de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole. Contrats dits COREVA. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les crédits du BAPSA pour 1998.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires** [n° 0159 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5176) : votera cette proposition de résolution.

SERGEANT (Michel), sénateur (Pas-de-Calais) SOC:

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, puis secrétaire (JO Lois et décrets du 25 septembre 1997).

Membre ès qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion

du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Jeunesse et sports [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 31] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat** - (15 avril 1997) (p. 1859, 1860) : maintien du service public en milieu rural. Bureaux de poste. Trésoreries publiques. Question de la sécurité : multiplication des normes. Assainissement et qualité de l'eau. Problème de l'amiante. Services d'incendie et de secours. Contrôle des équipements sportifs mobiles. Risques encourus par les élus.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture** [n° 0244 (96-97)] - (17 avril 1997) - **Discussion générale** (p. 1979, 1982) : politique commune des pêches. Quota "hopping". Réforme du marché des produits de la mer. Avenir de la pêche industrielle et semi-industrielle. Exemple de Boulogne-sur-mer. Insuffisance des rendements de pêche. Identité d'avantages entre copropriétaires gérants et copropriétaires non gérants. Maillage des filets de fond. Mise en application des directives européennes. Formation initiale et professionnelle continue. Revendication des femmes de marins navigants ou non. Plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Volet social de "l'Europe bleue". Le groupe socialiste déterminera sa position en fonction des réponses qui lui seront fournies et du sort réservé à ses amendements. - **Art. 1er (objectifs de la politique des pêches maritimes et des cultures marines)** (p. 1984) : son amendement n° 9 : introduction de la formation parmi les objectifs énumérés à cet article ; rejeté. - **Après l'art. 3** (p. 1986) : son amendement n° 10 : rapport du Gouvernement sur les pêches industrielles et semi-industrielles ; rejeté. - **Art. 14 (étalement des plus-values de cession)** (p. 1991) : son amendement n° 11 : extension du dispositif d'étalement des plus-values aux sociétés propriétaires de navires de pêche et aux sociétés propriétaires de parts de copropriétés de navires de pêche même si leur exploitation est confiée à des tiers ; devenu sans objet. - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 1999) : amendements déposés sur ce texte. Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2811, 2814) : création d'un Conseil supérieur d'orientation des politiques halieutiques. Rôle du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins. Transformation du FIOM en OFIMER. Politique nationale de qualité de promotion des produits de la mer. Adaptation du marché français au marché international. Différenciation du capital familial et du capital professionnel. Exonération de la taxe professionnelle. Modernisation des relations sociales. Statut social des marins-pêcheurs. Statut des conjoints de collaboratrices. Révocation des capitaines de pêche. Pêche calibrée. Préservation de la ressource. Spécificité des différents métiers de la pêche. Pêche côtière. Taille des maillages. Intérêt des fileyeurs et des trémailleurs boulonnais, calaisiens et dunkerquois. Pêche hauturière. Vieillesse des navires. Région Nord-Pas-de-Calais. Captation des quotas. Pêche industrielle. Union européenne. Réforme de l'enseignement maritime. Aménagement du territoire. Le groupe socialiste votera ce projet de loi. - **Art. 12 (exonération de la taxe professionnelle)** (p. 2823) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 du Gouvernement (rétablissement de la rédaction adoptée par le Sénat en deuxième lecture). - **Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles)** (p. 2831) : Mutualité sociale agricole, MSA. COREVA.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0069 (97-98)] - (5 novembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 3271) : vote par le groupe socialiste des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- **Suite de la discussion** - (21 novembre 1997) (p. 3712, 3713) : relance de la croissance et de la consommation. Budget de l'emploi. Emploi des jeunes. Incitation à la réduction du temps de travail. Action en faveur des demandeurs d'emplois et des chômeurs de longue durée. Mesures de justice sociale : revalorisation des minima sociaux ; logement social ; aide personnalisée au logement, APL. Justice fiscale. Education : réouverture de 800 classes. Allocation de rentrée scolaire. Fonds social pour les cantines. Cite M. Jean-Paul Delevoye, président de l'association des maires de France. Approuve ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - **Art. 2 (barème de l'impôt sur le revenu)** (p. 3729, 3730) : allègement de l'impôt sur le revenu décidé par le précédent gouvernement. Déséquilibre entre fiscalité directe et fiscalité indirecte. Plafonnement de l'avantage fiscal procuré par la demi-part attribuée aux personnes seules ayant au moins un enfant à charge. - **Après l'art. 2** (p. 3745, 3746) : soutient l'amendement n° I-110 de M. René Régnauld (régime fiscal des cotisations versées aux régimes de retraites à prestations définies). - **Après l'art. 5** (p. 3756) : soutient l'amendement n° I-113 de M. René Régnauld (intégration dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés des cotisations versées par l'employeur à l'organisme assureur ou à l'institution de retraite supplémentaire). - **Art. 6 bis (suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement)** (p. 3764) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de suppression n° I-8 de la commission et n° I-153 de M. Alain Gournac. - **Après l'art. 6 bis** : soutient l'amendement n° I-114 de M. René Régnauld (limite du montant des frais professionnels déductibles et réintégration dans les bénéfices imposables, des dépenses non liées à l'exploitation de l'entreprise). - **Art. 10 (réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile)** (p. 3778, 3779) : dispositif initial et modification. Aide aux contribuables les plus aisés. Au nom du groupe socialiste, approuve cet article. (p. 3781) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° I-12 de la commission, n° I-156 de M. Alain Vasselle, et n° I-185 de M. Denis Badré. - **Art. 9 (précédemment réservé p. 3755) (rétablissement de la réduction d'impôt au titre des frais de scolarité)** (p. 3792, 3793) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° I-11 de la commission. Aide aux familles. - **Avant l'art. 11** (p. 3796) : intervient sur l'amendement n° I-79 de Mme Marie-Claude Beauveau (baisse du taux de la TVA). Importance de la fiscalité indirecte. Justice fiscale. Répercussion sur la croissance. - **Après l'art. 11 ou avant l'art. 11 bis** (p. 3806, 3807) : soutient l'amendement n° I-124 de M. Gilbert Chabroux (définition du champ d'application du taux réduit de la TVA applicable au bois de chauffage et extension de ce taux réduit aux équipements collectifs et aux réseaux de chaleur).

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3827) : son amendement, soutenu par M. René Régnauld, n° I-120 : application du taux réduit de TVA à la location par les collectivités territoriales de leurs installations sportives ; retiré.

Deuxième partie :

Jeunesse et sports

- (6 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4806, 4807) : évolution des crédits. Emploi. Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP. Plan sport-emploi. Action en faveur de la jeunesse. Rencontres de la jeunesse. Aménagement des rythmes scolaires. Coupe du monde de football. Fonds national pour le développement du sport, FNDS. Fédérations sportives. Lutte contre le dopage. Sport et télévision. Coût des équipements sportifs. Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de ces crédits.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Art. 50** (création de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) (p. 4972) : se déclare opposé à l'amendement n° II-76 de la commission (suppression du régime prévu pour les salariés présents dans l'entreprise depuis moins de trois ans qui seraient imposés au taux de 30 % au lieu de 16 %). - **Après l'art. 50** (p. 4976) : se déclare opposé à l'amendement n° II-80 de la commission (rétablissement du taux d'imposition de droit commun de 16 % pour les plus-values réalisées grâce à des options de souscription ou d'achat d'actions). - **Art. 50 bis** (abaissement du seuil d'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux) (p. 4982, 4983) : se déclare opposé à l'amendement n° II-81 de la commission (prise en compte des plus-values effectivement encaissées - introduction d'un abattement dans le dispositif actuel). - **Art. 58** (institution d'une amende en cas de délivrance abusive d'attestations ouvrant droit à un avantage fiscal) (p. 4993) : se déclare opposé à l'amendement n° II-88 de la commission (interdiction d'un recours de l'administration fiscale à l'encontre du contribuable sauf en cas de collusion). - **Après l'art. 58** (p. 4994) : soutient l'amendement n° II-112 de M. René Régnault (suppression des effets du plafonnement pour les redevables ayant fait l'objet de redressements assortis de pénalités exclusives de bonne foi). - **Après l'art. 61 ter** (p. 5012) : soutient l'amendement n° II-121 de M. Gérard Miquel (perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Après l'art. 61 quinquies** (p. 5033) : son amendement n° II-117 : éligibilité au Fonds de compensation pour la TVA des investissements réalisés par les collectivités locales sur des biens appartenant à l'Etat ou à des particuliers, dès lors que l'intervention de ces dernières est motivée par une menace urgente pour la sécurité publique ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - **Après l'art. 16** (p. 5287) : son amendement, soutenu par M. Marc Massion, n° 18 : exonération d'impôt sur le revenu des primes à la performance attribuées par l'Etat aux sportifs médaillés des jeux olympiques d'hiver de 1998 ; adopté.

SÉRUSCLAT (Franck), sénateur (Rhône) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Claude Estier, et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative au contrat d'union sociale [n° 0274 (96-97)] (19 mars 1997) - Code civil.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 494 (JO Débats du 1er novembre 1996) (p. 5307). - Ministère : Santé - *Problèmes posés par la commercialisation des boissons de type "premix"* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 13) - Boissons alcoolisées

n° 495 (JO Débats du 1er novembre 1996) (p. 5307). - Ministère : Santé - *Lutte contre le tabagisme* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 14) - Tabagisme

n° 33 (JO Débats du 24 septembre 1997) (p. 2272). - Ministère : Santé - *Stérilisation volontaire des sujets sains* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2742) - Contraception

n° 34 (JO Débats du 24 septembre 1997) (p. 2272). - Ministère : Santé - *Prévention des accidents liés aux médicaments* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3570) - Médicaments

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 874, 875) : fusion de la Cinquième et de la SEPT-Arte. Poids de l'économie dans l'organisation du service public. Accroissement des pouvoirs du CSA. - **Art. 1er** (article 1er de la loi, du 30 septembre 1986 - pouvoir de recommandation du CSA) (p. 878, 879) : se déclare opposé à l'amendement n° 65 de M. Jean Chérioux (inclusion dans le texte de l'article 1er de la notion de valeur familiale). Dignité de la personne humaine. Difficulté de cerner la notion de famille. - **Art. 4** (article 15 de la loi du 30 septembre 1986 - rôle du CSA en matière d'éthique des programmes) (p. 884) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 2 de la commission. - **Art. 6** (article 27 de la loi du 30 septembre 1986 - principes généraux définissant les obligations applicables aux services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite) (p. 892) : principe de la limitation. Intervient sur l'amendement n° 8 de la commission (possibilité de limiter, par décret, la durée des acquisitions de droits exclusifs de diffusion par les chaînes diffusées par voie hertzienne terrestre).

- **Proposition de loi créant les plans d'épargne retraite** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 0206 (96-97)] - (20 février 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 926) : crainte de voir disparaître la répartition au profit de la capitalisation. Absence de garantie de revalorisation des rentes pour les futurs affiliés. Perte de recettes pour la sécurité sociale. Saisine du Conseil constitutionnel. Le groupe socialiste votera contre le texte issu de la CMP.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - **Après l'art. 9** (p. 929) : soutient l'amendement n° 116 de M. Claude Estier (précision de la situation juridique des personnes morales exploitant une télévision locale). (p. 930) : responsabilité des maires et conseils

municipaux du choix des dépenses en fonction des orientations politiques, économiques et sociales. Désengagement de l'État. - Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision) (p. 932) : interrogation sur la différence entre radiodiffusion ordinaire et radiodiffusion sonore. (p. 938) : se déclare favorable à l'amendement n° 91 de M. Jack Ralite (constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires).

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Discussion générale (p. 1196, 1197) :** objecteurs de conscience. Rendez-vous citoyen. Renforcement de "l'esprit de défense". Volontariat. Possibilité d'effectuer son service à l'étranger. Le groupe socialiste ne votera pas ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 114-1 du code du service national (enseignement des principes de la défense par l'éducation nationale) (p. 2659) :** votera contre le texte proposé pour cet article.

- **Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'éducation nationale - (22 octobre 1997) (p. 2934, 2935) :** lutte nécessaire contre une fracture culturelle aggravant la fracture sociale. Importance cruciale des technologies nouvelles. Enseignement de ces technologies dans les instituts universitaires de formation des maîtres, IUFM. Précautions à prendre dans l'utilisation d'internet et des ordinateurs. Formation continue accélérée des enseignants à l'informatique. Création souhaitable d'un réseau intranet reliant les écoles, les bibliothèques et les musées d'Europe. Récent colloque organisé par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4073) : équipement des écoles en ordinateurs. Culture informatique des enseignants. Encouragement nécessaire à des projets de logiciels de conception française.

SIGNÉ (René-Pierre), sénateur (Nièvre) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 515 (JO Débats du 4 décembre 1996) (p. 6579). - Ministère : Environnement - *Parcs naturels régionaux : bénéfice des aides financières et révision de la charte* - Réponse le 15 janvier 1997 (p. 16) - *Parcs naturels*

n° 574 (JO Débats du 27 février 1997) (p. 1087). - Ministère : Santé - *Modalités de transport des malades en véhicules sanitaires légers* - Réponse le 12 mars 1997 (p. 1303) - *Transports sanitaires*

n° 5 (JO Débats du 20 juin 1997) (p. 2042). - Ministère : Education - *Statut des psychologues scolaires* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2733) - *Psychologie*

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3302, 3304) :** débouchés des produits agricoles. Perte de la maîtrise de leurs marchés par les agriculteurs. Labels et appellations contrôlées. Organisation économique des producteurs. Coopératives. Rapports de force avec la grande distribution. Exemple de la filière bovine. Industrie agroalimentaire ; localisation nécessaire dans les zones de production ; abattoirs. Projet de réforme de la politique agricole commune. Renégociation des accords multilatéraux de l'Organisation mondiale du commerce.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4071) : politique d'égalité des chances. Relance des zones d'éducation prioritaire, ZEP. ZEP en zones rurales. Scolarisation précoce. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4679, 4680) : caractère incitatif de ce projet de budget. Hausse des crédits budgétaires. Augmentation des moyens destinés à la protection de la nature. Parcs naturels régionaux. Intervention souhaitable du Fonds de prévention des risques naturels dans tous les travaux de prévention : suggestion de M. Claude Haut, sénateur-maire de Vaison-la-Romaine. Agence de l'eau. Conséquences de l'enrésinement massif : exemple du Morvan. Avec le groupe socialiste, votera ce projet de budget s'il n'est pas modifié par amendements. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III (p. 4691) :** se déclare opposé à l'amendement n° II-70 de la commission (réduction des crédits de 12,5 millions de francs). Atteinte aux capacités d'action du ministère de l'environnement.

SOUCARET (Raymond), sénateur (Lot-et-Garonne) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'agriculture, suivie d'un débat - (5 novembre 1997) (p. 3281, 3285) :** attentes du consommateur : qualité et sécurité alimentaire, préservation de l'environnement. Commerce international ; atteinte aux principes de la préférence communautaire par les accords de Marrakech signés en 1994. Projet de loi d'orientation pour l'agriculture ; danger de la division entre une agriculture compétitive de masse et une agriculture de qualité destinée au marché intérieur. Réforme de la politique agricole commune ; demande une position ferme face à l'ultra libéralisme de la Commission européenne. Projet de budget de l'agriculture. Installation et structures. Substitution du Fonds d'installation pour l'agriculture au Fonds d'intervention pour le développement industriel local, FIDIL. Prêts bonifiés. Inapplicabilité de la réduction de la durée du travail à 35 heures dans le monde agricole. Diminution des

crédits de promotion des produits agricoles et agroalimentaires. Cotisations sociales agricoles. Prêtrétraite. Niveau des retraites. Polémique sur les organismes génétiquement modifiés.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4662, 4664) : schéma national d'aménagement et de développement du territoire. Plan en faveur du monde rural. Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire. Réforme du système de financement des collectivités locales. Fonds national de développement des entreprises. Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. Diminution des moyens de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Revitalisation des communes rurales.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4680, 4682) : hausse des crédits budgétaires destinés aux associations environnementales : critères de sélection. Nécessité de diminuer le taux de TVA sur le traitement et l'élimination des déchets ménagers. Définition de la notion de déchet ultime. Rôle des agriculteurs dans la préservation de l'environnement. Insuffisance des crédits consacrés aux programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Lutte contre l'effet de serre. Encouragement à la production des biocarburants. Faiblesse du réseau d'approvisionnement en GPL.

SOUPLET (Michel), sénateur (Oise) UC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre titulaire de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur [n° 0087 (97-98), tome 10] (20 novembre 1997) - **Lois de finances.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)]** - (6 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3347, 3348) : répercussions de l'installation des gens du voyage sur le milieu rural. Exemple de la région proche de Compiègne. Problème d'occupation et de dégradation des terres. Exemples d'exactions commises. Moyens d'intervention des maires. Approbation de ce texte. - **Art. 6 (moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier)** (p. 3357) : se déclare favorable à cet article.

- **Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 - Nouvelle lecture [n° 0108 (97-98)]** - (1er décembre 1997) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4274, 4275) : le groupe de l'Union centriste, écopé par la façon dont il a été traité, votera la motion n° 1 de la commission, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4384) : réforme de la politique agricole commune, PAC, et négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Projet de loi d'orientation agricole. Importance des secteurs agricoles et agro-alimentaires dans la balance commerciale. Protection de l'environnement et aménagement du territoire. (p. 4385) : programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA, et notamment programme de remise aux normes des bâtiments d'élevage. Biocarburants et application de la loi sur l'air. (p. 4386) : prime à l'herbe. Mesures agri-environnementales. Diminution des crédits de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Se déclare solidaire de la prise de position des autres membres du groupe de l'Union centriste et sera attentif aux réponses apportées par le Gouvernement.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4532, 4533) : possibilité pour La Poste de distribuer des produits d'assurance dommage. Marché de l'assurance. Règles de concurrence.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques (p. 4551) : contexte international. Excédent du commerce extérieur. Compétitivité des entreprises françaises. Encouragement à l'exportation pour les PME. Crédits de la Société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires, SOPEXA. Procédures d'expatriation. Centre français du commerce extérieur, CFCE. Risque de démantèlement de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE. Au nom de la commission des affaires économiques, émet un avis favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion - (9 décembre 1997) - Art. 65 (aménagement de la réduction dégressive des cotisations patronales de sécurité sociale relatives aux bas salaires)** (p. 5062) : son amendement, soutenu par M. Jacques Machet, n° II-154 : compensation des exonérations de cotisations d'allocations familiales consenties aux exploitants assujettis au régime agricole ; retiré.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Art. 2 (création et transmission d'un fonds agricole)** (p. 5225) : son amendement de suppression n° 2, soutenu par M. Marcel Deneux ; retiré. - **Après l'art. 11 (p. 5228) : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 3 : taxation progressive des plus-values lorsque le chiffre d'affaires dépasse un million de francs et est inférieur à deux millions de francs ; adopté.** - **Après l'art. 12 (p. 5229) : ses amendements, soutenus par M. Marcel Deneux, n° 4 : réduction des droits fixes mentionnés aux articles 809 à 812 du code général des impôts dans le cas des groupements**

agricoles d'exploitation en commun, GAEC, ou des sociétés d'exploitation en agriculture ; et n° 5 : immeubles ruraux acquis par des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation ou par un tiers s'engageant à le leur louer par un bail à long terme : généralisation du taux départemental de 0,60 % ; adoptés. - Après l'art. 13 : son amendement, soutenu par M. Marcel Deneux, n° 6 : dégrèvement d'impôt foncier, incitatif à la location au profit d'un jeune agriculteur ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - Après l'art. 21 (p. 5297) : son amendement, soutenu par M. Jean-Paul Amoudry, n° 17 : suppression des accises sur l'alcool dit de parfumerie ; retiré.

SOUVET (Louis), sénateur (Doubs) RPR.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires sociales.

Membre suppléant du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 13 février 1997).

Membre titulaire de la Commission d'évaluation prévue par l'article 82 de la loi quinquennale sur l'emploi.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre de la commission d'enquête sur les conséquences de la décision de réduire à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail clandestin (4 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (1er octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à diminuer les risques de lésions auditives lors de l'écoute de baladeur et de la fréquentation des discothèques [n° 0194 (96-97)] (28 janvier 1997) - Santé.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à permettre une exploitation rapide et systématique des brevets d'invention dans les bassins d'emploi [n° 0195 (96-97)] (28 janvier 1997) - Brevets d'invention.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 228 (96-97)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0232 (96-97)] (26 février 1997) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal [n° 0238 (96-97)] (4 mars 1997) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur 1°) la proposition de loi [n° 225 (96-97)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la promotion de l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ; 2°) la proposition de loi [n° 107 (96-97)] de M.

Louis Souvet, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au développement de l'apprentissage dans le secteur public et modifiant la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail [n° 0311 (96-97)] (16 avril 1997) - Formation professionnelle.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à pérenniser l'encadrement des enfants, lors de la pratique d'activités sportives au sein des classes de découvertes [n° 0340 (96-97)] (13 mai 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Sports.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 423 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0433 (96-97)] (24 septembre 1997) - Jeunes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à empêcher le prosélytisme et le financement des sectes par le biais de l'organisation des campagnes législatives et abrogeant l'article 11 de la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 [n° 0435 (96-97)] (25 septembre 1997) - Libertés publiques.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 00012 (97-98)] (2 octobre 1997) - Jeunes.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 17 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0018 (97-98)] (9 octobre 1997) - Jeunes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à la protection du patrimoine géologique [n° 0023 (97-98)] (9 octobre 1997) - Patrimoine artistique, archéologique et historique.

Proposition de résolution, présentée avec MM. Maurice Blin, Henri de Raincourt, Josselin de Rohan et Jean Arthuis, tendant à créer une commission d'enquête sur les conséquences pour l'économie française de la réduction de la durée du travail à 35 heures hebdomadaires [n° 0075 (97-98)] (5 novembre 1997) - Travail.

Avis, présenté, avec M. Jean Madelain, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Travail, emploi et formation professionnelle [n° 0089 (97-98), tome 4] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal** [n° 0152 (96-97)] - (14 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 32) : enjeux de la lutte contre le travail clandestin : précarisation des salariés, distorsion de concurrence, perte de recettes pour l'Etat et les organismes sociaux, immigration clandestine. Ampleur du phénomène et inadéquation des moyens juridiques. (p. 33) : arsenal juridique existant. Définition du délit de travail clandestin et notion de travail dissimulé. Renforcement des pouvoirs des agents de contrôle et amélioration de la coordination de leurs actions. Lutte contre le travail clandestin dans la fonction publique. Moyens dissuasifs. (p. 34) : problème posé par la suppression de l'accès aux aides à l'emploi ou à la formation professionnelle. Autres sanctions. Problème de la mise à la charge des employeurs des frais d'éloignement des travailleurs étrangers sans autorisation de travail. Structures mises en place pour la lutte contre le travail illégal.

Prévention. Propose au Sénat d'adopter ce projet de loi sous réserve de ses amendements et de ceux de la commission des lois.

- **Suite de la discussion** - (15 janvier 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Avant l'art. 1er A** (p. 66) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, n° 30 (abrogation de l'article L. 120-3 du code du travail établissant une présomption d'absence de contrat de travail pour l'exécution de leur activité des personnes inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers), n° 31 de repli et n° 32 (obligation d'établir le contrat de travail par écrit). Caractère récent de la loi dite "loi Madelin". Alourdissement des contraintes administratives. - **Art. 1er A** (*sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche*) (p. 67) : son amendement n° 1 : mise en place de la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale ; adopté. - **Art. 1er** (*définition du délit de travail dissimulé*) (p. 68) : ses amendements n° 68 rédactionnel et n° 2, identique aux amendements n° 23 de M. Joseph Ostermann, et n° 48 de la commission saisie pour avis : caractère intentionnel du délit ; adoptés. - **Art. 1er bis** (*présomption de recours du donneur d'ordre au travail dissimulé*) : son amendement de suppression n° 3 ; adopté. - **Art. 2** (*éléments constitutifs du délit de travail dissimulé*) (p. 69) : son amendement n° 4 : nouvelle rédaction ; adopté. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 33 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du caractère intentionnel) et accepte le sous-amendement n° 61 de M. André Jourdain (emploi de l'expression "toute personne physique ou morale" pour désigner l'employeur). (p. 70) : son amendement n° 5 : prise en compte des pratiques liées au lissage des rémunérations résultant des accords d'annualisation du temps de travail ; adopté. - **Art. 3** (*indemnisation et droit d'information des salariés*) (p. 71) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. André Jourdain (indemnité forfaitaire de rupture correspondant à six mois de salaire sauf lorsque le salarié a sciemment accepté la situation de travailleur dissimulé) et s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Guy Fischer (indemnité forfaitaire de rupture correspondant à un an de salaire). (p. 72) : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 34 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (élargissement de l'information du salarié à toutes les données relatives au respect par son employeur de ses déclarations déclaratives, commerciales, fiscales et sociales). (p. 73) : s'oppose à l'amendement n° 35 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (possibilité pour le salarié de s'inscrire auprès de l'ASSEDIC et des organismes sociaux au vu d'une attestation constatant l'infraction délivrée par l'agent de contrôle). Volonté de ne pas mettre les conséquences financières de la découverte du travail dissimulé à la charge de la collectivité publique. - **Art. 3 bis** (*responsabilité solidaire en cas d'emploi d'étrangers sans titre de travail*) (p. 74) : accepte l'amendement n° 49 de la commission saisie pour avis (exception à cette règle de solidarité en cas de contrat à usage personnel conclu par une personne physique). - **Après l'art. 3 bis** : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Joseph Ostermann (possibilité pour les organisations professionnelles patronales et les syndicats d'intenter une action en justice contre les fraudeurs). Amendement déjà satisfait par le code du travail et la jurisprudence. - **Art. 4** (*compétence des agents de contrôle et procédure de contrôle*) (p. 77) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Guy Fischer (suppression de la mission de recherche des infractions). Accepte l'amendement de précision n° 63 de M. André Jourdain. Son amendement n° 7 : mention des fonctionnaires des corps techniques de l'aviation civile commissionnés à cet effet et assermentés ; adopté. (p. 78) : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté. (p. 78, 79) : accepte l'amendement n° 64 de M. André Jourdain (remplacement de l'expression "documents commerciaux" par une liste de ces documents) et sur ce dernier, s'oppose au sous-amendement n° 36 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents comptables). S'oppose à l'amendement n° 58 de M. Guy Fischer (mention des documents comptables). Son amendement n° 9 :

remplacement du verbe "interroger" par le verbe "entendre" ; adopté. (p. 80) ; accepte l'amendement n° 51 de la commission saisie pour avis (suppression des magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes de la liste des agents habilités à opérer des contrôles). - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Guy Fischer (possibilité pour les institutions représentatives du personnel d'avoir accès aux renseignements et aux documents communiqués aux fonctionnaires et aux agents dans leur mission de lutte contre le travail clandestin). (p. 81) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Joseph Ostermann (création d'une brigade spécialisée composée d'inspecteurs du travail, de policiers et de gendarmes intervenant dans le département). Existence de structures de coordination de lutte contre le travail illégal. Domaine réglementaire. (p. 83) : s'oppose à l'amendement n° 37 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (mention des documents commerciaux et comptables). - **Art. 6** (*levée du secret professionnel*) (p. 84) : s'oppose à l'amendement n° 38 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (liberté d'appréciation des agents de contrôle quant à la transmission des renseignements et documents aux organismes sociaux). Son amendement n° 10 : possibilité pour les agents de contrôle de s'adresser directement aux responsables de l'entreprise domiciliataire ; adopté. - **Art. 6 ter** (*coordination*) (p. 85) : son amendement n° 11 ; réunion des dispositions des articles 6 ter à 6 sexties en un seul article ; adopté. - **Art. 6 quater** (*extension de la solidarité financière des donneurs d'ouvrage ou des maîtres d'ouvrage*) : son amendement n° 12 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 quinquies** (*extension de la solidarité financière des donneurs d'ouvrage ou des maîtres d'ouvrage*) : son amendement n° 13 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 sexties** (*coordination*) (p. 86) : son amendement n° 14 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 septies** (*coordination*) : son amendement n° 15 : regroupement des dispositions des articles 6 octies à 6 decies dans un seul article ; adopté. - **Art. 6 octies** (*extension de la solidarité financière entre cocontractants aux pénalités et majorations de retard*) : son amendement n° 16 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 nonies** (*extension de la solidarité financière entre cocontractants aux indemnités dues aux salariés dissimulés*) : son amendement n° 17 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 decies** (*coordination*) : son amendement n° 18 : suppression par coordination ; adopté. - **Art. 6 terdecies** (*extension des pouvoirs des conseillers-rapporteurs des conseils de prud'hommes*) (p. 87) : accepte l'amendement n° 52 de la commission saisie pour avis (obligation pour les agents chargés du contrôle en matière de travail dissimulé de communiquer aux conseillers-rapporteurs les documents qu'ils détiennent). - **Après l'art. 7** (p. 88) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Madeleine Dieulangard n° 39 (interdiction faite à une entreprise de sous-traiter les activités relevant de son objet social), n° 40 (élément constitutif du délit de marchandage) et n° 41 (extension du pouvoir d'investigation des agents de contrôle en direction des infractions de marchandage et de prêt illicite de main-d'oeuvre). - **Art. 7 bis** (*information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage*) : accepte l'amendement de précision n° 42 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard. - **Art. 7 ter** (*prise en charge des frais d'éloignement par l'employeur d'un travailleur étranger dépourvu d'autorisation de travail*) (p. 89) : accepte l'amendement de suppression n° 53 de la commission saisie pour avis. - **Avant l'art. 8** (p. 90) : intervient sur l'amendement n° 55 de M. Jean-Jacques Robert (destruction du matériel saisi dans un atelier clandestin). - **Art. 8** (*peine complémentaire de privation des droits civiques et civils*) Son amendement n° 19 : rétablissement de la mention de l'interdiction des droits de famille ; adopté. - **Avant l'art. 9** (p. 92) : s'oppose à l'amendement n° 43 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (extension de la possibilité pour l'administration de refuser une aide à tous les auteurs d'infractions délictueuses en matière de droit du travail). - **Art. 9** (*possibilité de refus d'attribution des aides à l'emploi ou à la formation professionnelle en cas de verbalisation pour travail clandestin ou pour marchandage*) : s'oppose à l'amendement

n° 44 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (cas des infractions faisant l'objet d'une mise en demeure). (p. 93) : son amendement n° 20 : suppression de la possibilité de suspendre le versement de l'aide ; adopté. - **Après l'art. 9** : s'oppose aux amendements de M. Joseph Ostermann n° 26, n° 27, n° 28 et n° 29 (doublement des peines et amendes prévues par le code pénal). - **Art. 10 (obligation d'attester de la non-condamnation au titre du travail illégal pour les candidats à un marché public et les sous-traitants)** (p. 94) : son amendement n° 21 : référence à des articles du code du travail contenant des dispositions sur le marchandage ; adopté. Accepte l'amendement n° 65 de M. André Jourdain (suppression de la clause permettant à une collectivité publique de s'assurer que le cocontractant n'a pas recours pendant l'exécution du marché au travail illégal). - **Après l'art. 10** (p. 96) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. André Jourdain (règlement par l'assureur de l'indemnité due, sauf en cas de perte du bien assuré sur la seule présentation de justificatifs). - **Sur l'ensemble** (p. 99) : suppression par le Sénat de dispositions difficilement applicables.

Deuxième lecture [n° 0228 (96-97)] - (4 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale (p. 1124) : concertation. Obligation pour les candidats à un marché public d'attester de leur non condamnation au titre du travail illégal. Sanction de l'absence de déclaration préalable à l'embauche. Conséquences à l'égard des caisses de sécurité sociale de la requalification d'une relation de travail en contrat de travail. Problème de l'assimilation à un travail dissimulé de l'exercice d'une profession libérale sans être inscrit à l'ordre. Rôle de la Cour des comptes dans la lutte contre le travail dissimulé. Liste des documents communicables par les agents de contrôle aux conseillers-rapporteurs des conseils des prud'hommes. (p. 1125) : extension de l'obligation de vérification de la régularité sociale et fiscale des co-contractants des personnes publiques aux conventions de délégation de service public. Résiliation par le maître d'ouvrage public après mise en demeure du marché conclu avec une entreprise qui l'exécuterait en ayant recours au travail dissimulé. Sous réserve de ses amendements, la commission propose au Sénat d'adopter ce texte. - **Question préalable** (p. 1131) : s'oppose à la motion n° 15 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Texte traduisant une volonté d'éviter l'amalgame entre travail illégal et l'immigration. Multiplication des moyens de lutter efficacement contre le travail illégal. (p. 1132) : ateliers clandestins. - **Art. 1er A (sanction du non-respect de l'obligation de déclaration préalable à l'embauche)** (p. 1133, 1134) : son amendement n° 22 : maintien de la sanction actuelle dans l'attente de la parution du décret et caractère automatique de la nouvelle sanction ; adopté. S'oppose aux amendements identiques n° 6 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 16 de M. Guy Fischer (fixation du montant de la pénalité administrative à cinq cents fois le taux horaire du minimum garanti, soit neuf mille francs), ainsi qu'à l'amendement n° 7 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (entrée en vigueur de ce dispositif à compter du 1er janvier 1998). - **Après l'art. 1er A** (p. 1135, 1136) : s'oppose à l'amendement n° 8 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (incompatibilité entre la qualité du travailleur indépendant et l'existence d'un lien de subordination juridique). Amendement déjà satisfait par le code du travail. - **Art. 1er BA (paiement de cotisations de sécurité sociale en cas de requalification d'une relation de travail indépendante en contrat de travail)** : son amendement n° 23 : versement de l'arriéré de cotisations dans la limite des prescriptions applicables à ces cotisations ; adopté. - **Art. 1er (définition du délit de travail dissimulé)** (p. 1137) : s'oppose aux amendements identiques n° 9 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard et n° 17 de M. Guy Fischer (suppression du caractère intentionnel du délit de recours direct ou par personne interposée au service de celui qui exerce un travail dissimulé). - **Après l'art. 1er** (p. 1138) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication de la liste des entreprises sous-traitantes de l'entreprise principale dès la remise de l'offre). - **Art. 2 (éléments constitutifs du délit de**

travail dissimulé) (p. 1139) : s'oppose aux amendements n° 11 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (suppression du caractère intentionnel des délits mentionnés) et n° 18 de M. Guy Fischer (suppression du caractère intentionnel du délit constituant le travail dissimulé). - **Art. 2 bis (caractère indélébile des mentions portées sur le registre unique du personnel)** (p. 1139) : son amendement n° 1 : regroupement des articles 2 bis et 2 ter en un seul article ; adopté. - **Art. 2 ter (coordination)** : son amendement n° 2 de suppression par coordination ; adopté. - **Après l'art. 3 bis** : s'oppose à l'amendement n° 12 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (habilitation des agents de contrôle à délivrer une attestation susceptible de donner des droits auprès des ASSEDIC et des organismes sociaux). - **Art. 4 (compétences des agents de contrôle et procédure de contrôle)** (p. 1141) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 19 (suppression de la mission de recherche du travail illégal confiée aux corps de contrôle et notamment aux officiers de police judiciaire) et n° 20 (communication des documents comptables). - **Art. 6 (levée du secret professionnel)** (p. 1142) : s'oppose à l'amendement n° 13 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication à l'adresse de l'entreprise domiciliataire de l'ensemble des documents relatifs à la domiciliation des établissements principaux et secondaires). - **Art. 6 sedecies (coordination)** (p. 1143) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. Guy Fischer. - **Art. 7 bis (information des agents habilités à contrôler le délit de marchandage)** (p. 1144) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (communication des documents comptables). - **Art. 10 ter (participation des collectivités publiques à la lutte contre le travail dissimulé)** (p. 1145) : son amendement n° 4 : libre appréciation par la personne publique de la résiliation du marché public en l'absence de régularisation après mise en demeure ; adopté. (p. 1146) : distinction entre la théorie et la pratique.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 0238 (96-97)] - (6 mars 1997) - Rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire - Discussion générale : son intervention présentée par M. Jacques Bimbenet (p. 1279, 1280).

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Discussion générale** (p. 2377, 2378) : statistiques relatives au chômage des jeunes. Création de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur public et associatif. Satisfactions des besoins émergents : exemple des emplois d'agents d'entretien ou de médiation dans la ville de Montbéliard. Aide de l'Etat à hauteur de 80 % du montant du SMIC. Pérennisation des emplois créés. Instauration d'un contrat de droit privé à durée déterminée de cinq ans. Ambiguïté du dispositif proposé. Risque de destructions d'emplois du secteur marchand. Manque de perspectives des métiers proposés. (p. 2379, 2381) : absence de mesures de formation professionnelle. Menaces d'alourdissement des finances des collectivités locales et perte d'autonomie. Ajustements techniques adoptés par l'Assemblée nationale. Amendements de la commission des affaires sociales pour corriger les défauts de ce projet de loi. Rôle de conseil attribué au comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF. Sortie du dispositif. Recours à l'apprentissage. Détermination d'une catégorie d'emplois relevant du droit public. Propose l'adoption de ce projet de loi sous réserve des modifications fondamentales souhaitées par la commission. - **Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2433, 2434) : son amendement n° 1 : clarification de la liste des employeurs et des activités concernées par le dispositif emploi-jeunes ; adopté. (p. 2436) : sur cet amendement précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 95 de M. Alain Gournac (remplacement du mot "émergents" par le terme "nouveaux"), n° 31 de M. Jean-Claude Carle

(renforcement des effectifs de certaines associations), n° 52 de M. Edmond Lauret (prise en compte des associations humanitaires) et n° 89 de Mme Nelly Olin (insertion des copropriétés dans le dispositif emplois-jeunes) ; s'oppose aux sous-amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 68 (substitution de l'expression "d'utilité sociale" à celle "d'intérêt général") et n° 69 (limitation de l'extension des employeurs potentiels au titre des emplois-jeunes) de M. Alain Gournac, n° 97 (exclusion des personnes morales de droit public) et n° 98 (insertion des établissements publics, industriels et commerciaux) et n° 75 de M. Alain Joyandet (ouverture aux entreprises du dispositif emplois-jeunes) ; et estime satisfait le sous-amendement n° 152 de M. Alain Gournac (insertion des organismes consulaires). S'oppose aux amendements n° 23 de M. Jean-Louis Lorrain (contrat passé par les personnes morales chargées de la gestion du service public) et n° 60 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (organisation du pilotage du dispositif par les préfets). (p. 2443, 2444) : son amendement n° 2 : conventions conclues entre l'Etat et l'employeur : mention d'une éventuelle participation financière de l'usager et consultation préalable du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF ; adopté. Sur cet amendement précité, s'oppose aux sous-amendements de Mme Joëlle Dusseau n° 70 (suppression de la référence au transfert de l'activité vers le secteur privé, dès la signature du contrat) et n° 71 (suppression de l'obligation de consulter le comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF), et accepte les sous-amendements n° 100 de M. Alain Gournac (modalités de tutorat prévues systématiquement par les conventions) et n° 62 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation d'un comité local de pilotage). (p. 2445) : demande le retrait de l'amendement n° 54 de précision de M. Serge Franchis et accepte l'amendement n° 107 de M. Alain Gournac (défense de substituer un emploi-jeunes à une activité déjà existante dans le secteur de l'insertion). (p. 2446) : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté. Sur cet amendement précité, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 32 de M. Jean-Claude Carle (remplacement du mot "animation" par le mot "ingénierie"), et accepte le sous-amendement de coordination n° 101 de M. Alain Gournac. S'oppose aux amendements n° 118 de M. Guy Fischer (suppression des emplois-jeunes pour les associations de service à domicile) et n° 63 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (création d'emplois-jeunes dans le domaine de la gestion des associations). (p. 2447) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 43 de M. René Trégouët (extension du dispositif emplois-jeunes aux artisans). (p. 2448) : accepte l'amendement n° 44 de M. René Trégouët (conventions conclues avec des personnes morales de droit privé exclusivement pour des activités émergentes). Son amendement n° 4 : impossibilité de créer des emplois-jeunes dans le secteur des métiers organisés et régis par les statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale ; adopté. (p. 2449) : accepte l'amendement n° 33 de M. Jean-Claude Carle (protection des emplois productifs existant dans l'artisanat). Sur son amendement n° 4 précité, accepte le sous-amendement n° 119 de M. Guy Fischer (impossibilité de conclure des conventions pour des missions déjà exercées par des fonctionnaires publics) et s'oppose au sous-amendement de précision n° 153 de M. Alain Vassel. S'oppose à l'amendement n° 145 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (conventions conclues par les établissements publics territoriaux pour des activités ne relevant pas de leur compétence traditionnelle). Accepte de prendre l'engagement d'une meilleure rédaction en commission mixte paritaire au sujet des cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale. (p. 2450) : accepte les amendements n° 76 de précision de M. Alain Joyandet et n° 108 rédactionnel de M. Alain Gournac. (p. 2453) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Guy Fischer (évaluation chaque année du projet d'activité - évaluation de chaque convention dans l'année précédant son expiration). (p. 2454) : s'oppose aux amendements n° 64 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation des institutions représentatives du personnel et des comités techniques paritaires préalablement

à l'éventuelle conclusion d'une convention) et n° 121 de M. Guy Fischer (consultation des personnels sur les conventions conclues). Accepte l'amendement n° 109 de M. Alain Gournac (information préalable sur les conventions conclues pour les institutions représentatives du personnel). Ses amendements n° 5 rédactionnel et n° 6 de coordination ; adoptés. (p. 2455) : s'oppose à l'amendement n° 122 de M. Guy Fischer (I. - Fixation par décret de la durée des conventions - II. - Inscription dans la loi d'une durée du contrat fixée à cinq années au minimum).

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes) (p. 2465) : accepte l'amendement n° 55 de M. Serge Franchis (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans) et estime satisfait l'amendement n° 65 de M. Georges Mazars (accès aux emplois-jeunes jusqu'à l'âge de trente ans pour les personnes handicapées). (p. 2466) : s'oppose à l'amendement n° 146 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (passage des jeunes d'un contrat d'emploi consolidé vers le nouveau dispositif sans condition d'âge). Son amendement n° 7 : ouverture du dispositif emplois-jeunes aux postes d'encadrement sans condition d'âge ; adopté. Sur cet amendement n° 7 précité, demande le retrait du sous-amendement n° 81 de M. Alain Joyandet (affectation d'une partie des aides en priorité au projet d'emploi destiné aux jeunes sans qualification). (p. 2467) : demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Alain Vassel (extension du dispositif au profit des chômeurs de longue durée arrivés en fin de droit, sans condition d'âge). (p. 2468) : accepte les amendements n° 91 de M. Paul Blanc (ouverture du dispositif à l'ensemble des travailleurs handicapés reconnus par les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP) et n° 110 de M. Alain Gournac (ouverture prioritaire du dispositif aux jeunes les moins qualifiés). (p. 2471) : son amendement n° 8 : versement de l'aide de l'Etat lors d'une formation sous forme d'apprentissage dans le cadre d'un poste de travail emploi-jeune ; adopté. (p. 2472) : s'oppose aux amendements n° 124 (élargissement des aides attribuées : financement des dépenses d'études, d'encadrement et de fonctionnement résultant des conventions conclues), n° 125 (aide forfaitaire versée par l'Etat à l'organisme employeur à hauteur d'au moins 80 % du SMIC pour une durée de cinq ans) et n° 126 (prise en compte de la qualification pour l'établissement de la rémunération) de M. Guy Fischer, n° 147 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (versement possible par l'employeur d'une rémunération supérieure au SMIC) et n° 57 de M. André Diligent (modulation de l'aide forfaitaire en faveur des communes les plus pauvres). Demande le retrait des amendements n° 45 de M. René Trégouët (inscription dans la loi du montant de l'aide forfaitaire versée par l'Etat : 80 % du SMIC) et n° 84 de M. Alain Vassel (détermination du montant de l'aide forfaitaire sur la base du salaire et de toutes les charges y afférant). S'en remet à la sagesse du Sénat sur les amendements n° 35 de M. Jean-Claude Carle (modulation de l'aide de l'Etat en fonction du niveau de qualification) et n° 77 de M. Alain Joyandet (dégressivité de l'aide de l'Etat dans le cas d'une personne morale de droit privé à but lucratif comme employeur). (p. 2474) : montant de l'aide. Rupture du contrat de travail. (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 72 de Mme Joëlle Dusseau (fixation de la rémunération des jeunes de niveau baccalauréat plus quatre années d'études). (p. 2480) : s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Guy Fischer (procédure obligatoire d'agrément par le préfet) et accepte l'amendement n° 111 de M. Alain Gournac (suppression ou diminution de l'aide de l'Etat avant le terme de la convention : cause de rupture du contrat de travail). - Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail) (p. 2481) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 128 (contrats de travail sous la forme de contrats de droit public) et n° 129 (recrutements effectués pour le compte de l'Etat dans l'éducation nationale). (p. 2482) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté. (p. 2483) : s'oppose aux amendements n° 130 de M. Guy Fischer (référence à un

emploi à temps plein), n° 29 de M. Philippe Adnot (création d'emplois-jeunes à mi-temps), et demande le retrait de l'amendement n° 56 de M. Serge Franchis (encouragement à la création de postes de travail d'une durée de trente-deux à trente-cinq heures par les collectivités territoriales ou les organismes employeurs). (p. 2484) : ses amendements n° 10 : évaluation de la rémunération par rapport aux grilles de rémunération lors de la pérennisation des métiers émergents ; et n° 11 : modalités d'intégration des contrats dans les grilles de classification des conventions ; adoptés. (p. 2485) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. René Trégouët (contrats emplois-jeunes uniquement à durée indéterminée) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 78 de M. Alain Joyandet (contrat à durée indéterminée proposé aux jeunes passant du secteur public au secteur privé). (p. 2486) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 93 de M. Daniel Eckenspieller (affiliation des emplois-jeunes au régime commun de l'assurance chômage par les collectivités territoriales et les autres personnes morales de droit public). (p. 2487) : accepte l'amendement n° 112 de M. André Jourdain (exercice d'une autre activité dans le secteur public ou privé pour les bénéficiaires de contrats emplois-jeunes employés à temps partiel) et s'oppose à l'amendement n° 131 de M. Guy Fischer (référence aux grilles de classification et de rémunération du secteur public ou privé pour les contrats et les rémunérations des emplois-jeunes). (p. 2488) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 132 (formation professionnelle prévue par le contrat de travail) et n° 133 (formation aux concours de recrutement de la fonction publique prévue par le contrat de travail). (p. 2490) : s'oppose à l'amendement n° 73 de Mme Joëlle Dusseau (fixation d'une période d'essai de trois mois). S'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 135 (substitution de la notion de faute grave et de force majeure à la notion de cause réelle et sérieuse pour l'interruption du contrat de travail) et n° 136 (reconnaissance salariale des qualifications). (p. 2491) : accepte l'amendement n° 85 de M. Alain Vasselle (prise en charge par l'Etat d'une partie de l'indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail) et s'oppose au n° 137 de M. Guy Fischer (maintien de l'aide de l'Etat uniquement dans le cas d'une rupture du contrat de travail par le salarié). (p. 2493) : son amendement n° 12 : suppression de l'accord de l'employeur pour une suspension du contrat de travail à l'initiative du salarié afin d'effectuer un autre emploi pendant une période d'essai ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 138 de M. Guy Fischer (priorité de réembauche pour un jeune ayant bénéficié d'un emploi-jeunes). (p. 2494) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Alain Gournac n° 113 (organisation d'un projet personnel de qualification du salarié) et n° 114 (élaboration d'un bilan et fixation d'objectifs, chaque année pour les bénéficiaires d'un contrat emplois-jeunes). - **Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail** (p. 2495, 2496) : son amendement n° 13 : migration accélérée des activités créées vers le secteur marchand - évaluation par les comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF, de l'opportunité d'un transfert de l'activité au secteur marchand ; adopté. (p. 2499) : son amendement n° 14 : aide de l'Etat aux entreprises ayant repris des activités développées dans le secteur non marchand ; adopté. (p. 2500) : modalités de financement des emplois transférés ; attribution éventuelle d'une aide par le préfet de 10 à 20 %. (p. 2501) : s'oppose aux amendements de M. Guy Fischer n° 139 (extension de l'ensemble des droits, des avantages légaux et conventionnels, au dispositif emplois-jeunes) et n° 140 (chaque année, évaluation du dispositif emplois-jeunes par les partenaires sociaux et intégration dans la grille des salaires). - **Avant l'art. 1er bis** (p. 2502) : son amendement n° 15 : aides du fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi ; adopté. (p. 2503) : son amendement n° 16 : information des institutions représentatives du personnel sur l'exécution des contrats emploi consolidé ; adopté. - **Après l'art. 1er bis** (p. 2504) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Guy Fischer (exonération de taxe sur les salaires pour les rémunérations versées aux salariés bénéficiant d'un emploi-jeunes). - **Art. 1er ter**

(obligation d'emploi de travailleurs handicapés) : son amendement de rectification n° 17 ; adopté. - **Art. 1er quinquies (aide à la création d'entreprises par les jeunes)** (p. 2505) : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté. (p. 2506, 2507) : souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 105 de M. Pierre Hérisson (obligations à remplir par les jeunes créateurs d'entreprises pour bénéficier de l'aide de l'Etat) et s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Louis Minetti (extension du dispositif aux jeunes agriculteurs créant ou reprenant une exploitation). Sur les amendements de M. Jean-Claude Carle, s'oppose au n° 38 (consultation du comité départemental de l'emploi et de la formation, CODEF) et accepte le n° 39 (contribution de l'Etat et des régions à la mise en place d'une ingénierie pour l'aide à la création d'entreprise). (p. 2507) : accepte l'amendement n° 149 du Gouvernement (fixation de la date du 1er janvier 1998 pour le démarrage du dispositif concernant les jeunes créateurs). - **Après l'art. 1er quinquies** (p. 2508) : accepte l'amendement n° 25 de M. Jean Chérioux (embauche de salariés à contrat à durée déterminée pour une petite entreprise de moins de 11 salariés : versement d'une indemnité de précarité en cas de licenciement). - **Après l'art. 1er sexies** (p. 2510) ; accepte l'amendement n° 154 du Gouvernement (extension aux amendements d'outre-mer du dispositif prévu par l'Assemblée nationale pour l'imputation des crédits d'aide à l'insertion). - **Art. 2 (emplois d'adjoints de sécurité)** (p. 2512) : son amendement n° 19 : recul de l'âge limite des candidats de vingt-six à trente ans ; retiré. (p. 2513, 2514) : demande le retrait de l'amendement n° 116 de suppression de M. Alain Gournac. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 143 de M. Guy Fischer (formation des adjoints de sécurité pendant une durée de six mois) et n° 88 de M. Alain Vasselle (conditions requises pour prétendre à la qualité d'adjoint de sécurité dans la police nationale), et s'oppose à l'amendement n° 87 de ce même auteur (protection des adjoints de sécurité pour des faits non intentionnels commis dans l'exercice de leurs missions), ainsi qu'à l'amendement n° 74 de Mme Joëlle Dusseau (recrutement de personnels de sécurité non armés). Souhaite entendre l'avis du Gouvernement sur l'amendement n° 94 de M. Daniel Eckenspieller (affiliation à l'assurance-chômage des salariés engagés dans le cadre de ce dispositif). - **Après l'art. 2** (p. 2517) : après avoir entendu l'avis du Gouvernement, s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Bernard Plasait (financement d'actions de tutorat en faveur des jeunes par les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle). Question de l'utilité de l'amendement n° 86 de M. Alain Vasselle (assujettissement au secret professionnel des adjoints de sécurité). (p. 2519) : s'oppose aux amendements de M. Joseph Ostermann, n° 102 (création d'un chèque artisanat pour les entreprises artisanales de moins de cinq salariés), n° 103 (exonération totale des charges sociales pour les PME embauchant des jeunes pour cinq ans en échange d'une obligation de formation) et n° 104 (réduction du poids des formalités administratives pour les entreprises artisanales) tout en partageant son souci d'aider les petites et moyennes entreprises. - **Avant l'art. 2 bis** (p. 2520) : son amendement n° 20 : ouverture à titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1999 d'un recrutement d'agents contractuels de droit public dans l'éducation nationale et la justice, financé entièrement par l'Etat ; adopté. - **Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon)** (p. 2524) : son amendement rédactionnel n° 21 ; devenu sans objet. Sur l'amendement de suppression n° 59 de M. Edmond Lauret, souhaite d'abord entendre l'avis du Gouvernement et s'en remet ensuite à la sagesse du Sénat. - **Après l'art. 3** (p. 2528) : son amendement n° 22 : développement de l'apprentissage dans le secteur public : aide financière et possibilité d'une formation pratique conjointe avec une entreprise ; adopté après une rectification équivalente au contenu du sous-amendement n° 151 du Gouvernement (suppression de l'indemnité forfaitaire de soutien à l'effort de formation). (p. 2530) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de M. Bernard Plasait (fixation de la qualification minimum requise pour l'exercice de certaines

activités dans le secteur du commerce et de l'artisanat). (p. 2531, 2532) : accepte l'amendement n° 92 de M. Jean Madelain (création d'un Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage). Sur cet amendement n° 92 précité, accepte le sous-amendement n° 150 du Gouvernement (suppression de l'affectation du tiers des ressources du Fonds à des dépenses d'investissement). (p. 2533) : accepte l'amendement n° 58 de M. Jean Madelain (contrat d'orientation : durée et bénéficiaires). (p. 2534) : accepte l'amendement n° 117 de M. Alain Gournac (évaluation de la loi par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques). (p. 2536) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Jean-Claude Carle (entrée en vigueur de la présente loi et incitation à l'embauche des jeunes dans le secteur privé). - **Sur l'ensemble** (p. 2543) : refus du dépôt d'une question préalable pour répondre à l'attente des Français. Ses propositions au service de la jeunesse et du pays. Cas des amendements adoptés contre l'avis de la commission. Engage le Sénat à voter le texte issu des débats.

Nouvelle lecture [n° 0017 (97-98)] - (9 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 2700) : modifications apportées par le Sénat. (p. 2701) : transfert vers le secteur privé des activités créées et isolement des emplois strictement publics. Apprentissage dans le secteur public et adaptation du contrat d'orientation. Coût de ce dispositif. Modifications apportées par l'Assemblée nationale. Création d'une fonction publique d'un nouveau type. Collectivités territoriales. (p. 2702) : public visé. Conventions de coopération pour des postes d'encadrement. Financement des contrats publics dans l'éducation nationale et la justice. Financement du dispositif par une baisse des crédits du ministère de la défense. (p. 2703) : propose l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable. A titre personnel, aurait préféré le maintien d'un texte complet. - **Question préalable** (p. 2710) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Appartenance politique de l'auteur d'un amendement. (p. 2711) : questions préalables déposées en 1996 par le groupe communiste républicain et citoyen et le groupe socialiste. Lecture du texte de la motion. Création de 350 000 emplois dans le secteur public et parapublic.

- **Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants** [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 3338, 3340) : propositions de loi attendues par tous les élus. Statut des gens du voyage. Moyens financiers des communes. Interdiction de stationnement. Mutualisation des coûts. Commission consultative des gens du voyage. Participation de l'Etat. Dimension européenne. Renforcement des pouvoirs de police du maire. - **Art. 4 (modalités d'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage)** (p. 3355) : son amendement n° 1 : modalités de prise en charge de l'aire d'accueil ; retiré. - **Art. 6 (moyens d'action du maire pour faire cesser le stationnement irrégulier)** - **Art. L. 2213-6-1 du code général des collectivités territoriales (interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors des terrains prévus pour leur accueil)** (p. 3358) : son amendement n° 2 : extension des mesures d'interdiction au périmètre intercommunal ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3834) : se déclare favorable à l'amendement n° I-189 de M. Pierre Hérisson (application du taux réduit de TVA à la collecte et au traitement des ordures ménagères). - **Art. 12 (modification des tarifs des taxes intérieures de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel)** (p. 3849) : se déclare opposé à l'amendement n° I-205 de la commission (réduction de l'écart de fiscalité existant entre le gazole et le supercarburant).

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : I.- Emploi

- (1er décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales pour le travail et l'emploi (p. 4277, 4279) : taux de chômage. Equilibre financier de l'UNEDIC. Signes de reprise de l'activité et d'amélioration de la situation du marché du travail. Conséquences de la réduction de la durée du travail pour les entreprises et pour la situation de la France au sein de l'Europe. Financement des emplois-jeunes. Nécessité d'allègement des charges sociales. Abaissement du plafond de la réduction d'impôt au titre des emplois familiaux. Suppression de l'aide à la création d'activité par les travailleurs indépendants. Insertion dans le secteur non marchand privilégiée au détriment du secteur marchand. Effet négatif des trente-cinq heures et des emplois-jeunes. Diminution des moyens pour la gestion de la politique de l'emploi. Avis défavorable de la commission des affaires sociales sur l'adoption des crédits de l'emploi et du travail.

STRAUSS-KAHN (Dominique), *Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 de M. Alain Lambert : **Politique économique** (*Politique économique et financière*) (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2082).

n° 21 de M. Hilaire Flandre : **Retraite** (*Retraite agricole*) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2989).

n° 2 de M. Henri Weber : **Banques et établissements financiers** (*Privatisation du Crédit industriel et commercial*) (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3437).

n° 10 de M. Jean Boyer : **Nucléaire** (*Arrêt de Superphénix et politique énergétique*) (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3446).

n° 13 de M. Xavier de Villepin : **Politique économique** (*Crise financière en Asie*) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4078).

n° 15 de M. Bernard Joly : **Fiscalité** (*Régime fiscal des associations culturelles*) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4080).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier** [n° 0425 (96-97)] - (2 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2556, 2559) : aggravation du déficit public. Objectif initial de 3 %. Insuffisance des recettes fiscales par rapport au montant arrêté par la loi de finances. Gel de dépenses de l'Etat. Impôt sur les sociétés. Taux d'autofinancement élevé des entreprises françaises. Faiblesse relative du poids de l'impôt sur les sociétés dans le PIB. Surtaxe temporaire sur l'impôt sur les sociétés. Critères d'exonération des petites entreprises. Imposition des plus-values au régime fiscal de droit commun. Exonérations.

Inscription dans le bilan d'EDF des ouvrages de transport d'électricité ; conséquences sur le paiement de l'impôt sur les sociétés par EDF. CODEVI. Application à la banque de développement des petites et moyennes entreprises de la loi de 1983 sur la démocratisation du secteur public. Demande l'adoption de ce projet de loi. (p. 2563, 2567) : dépenses prévues par la loi de finances pour 1997 et non couvertes. Exécution budgétaire pour le dernier trimestre de 1997 : baisse de recettes au titre de l'impôt sur le revenu ; versement du prélèvement européen ; ralentissement du rythme des versements de la caisse d'amortissement de la dette sociale. Exonération des PME de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés. Contraintes imposées par la mise en oeuvre de la monnaie unique. Choix de ne pas augmenter l'imposition des ménages. Effort d'harmonisation européen de la fiscalité. Prévisions de croissance ; politique de soutien du Gouvernement ; lien avec l'investissement.

Nouvelle lecture [n° 0026 (97-98)] - (16 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2852) : adoption en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale de l'amendement du Gouvernement relatif au report des élections dans les caisses d'épargne. - **Art. 1er** (*contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant au moins cinquante millions de francs de chiffre d'affaires*) (p. 2856, 2859) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de la commission. Déficit des recettes budgétaires, conséquence de l'allègement de l'impôt sur le revenu décidé par le précédent gouvernement. Réclame l'accusation de rétroactivité. Caisses d'épargne ; taux élevé des prêts aux organismes d'HLM. Projet de réduction à trente-cinq heures hebdomadaires de la durée légale du travail ; rémunération. - **Art. 2** (*régime fiscal des cessions d'éléments d'actif pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés*) (p. 2860) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 3 de la commission. Sanction par le vote des Français de la politique fiscale suivie par le précédent gouvernement. - **Art. 3** (*versement anticipé de la contribution temporaire sur l'impôt sur les sociétés et modification du régime des acomptes*) (p. 2861) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de la commission. - **Art. 5 bis** (*rapport d'évaluation de l'utilisation par les collectivités locales des prêts sur ressource CODEVI - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2862) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (rétablissement - substitution d'un rapport unique au rapport annuel). - **Art. 7** (*modification de la limite de déductibilité des intérêts des comptes courants d'associés - supprimé par l'Assemblée nationale*) (p. 2863) : demande le retrait de l'amendement de rétablissement n° 1 de M. Philippe Marini. - **Art. 8** (*report des élections des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance*) (p. 2864) : réforme des caisses d'épargne.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3642, 3643) : traduction des engagements de la nouvelle majorité. Assainissement de la situation de l'emploi. Affirmation de la solidarité. Prévision de croissance du budget. Conséquences de la crise financière en Asie. Reprise de la consommation et de l'investissement. (p. 3644, 3645) : épargne. Evaluation du déficit. Audit des finances publiques. Avantages de la monnaie unique. Financement des dépenses nouvelles. Insuffisance de l'investissement public. Limitation de la dette par le biais de la limitation du déficit. (p. 3646, 3647) : nécessaire baisse du ratio de la dette publique par rapport au PIB. Maîtrise de la dépense. Caractère aléatoire de l'estimation des comptes spéciaux du Trésor. Efficacité de la dépense publique. Réforme fiscale. Souhait de rééquilibrage de la pression fiscale entre les revenus du travail et les revenus du capital. (p. 3648, 3650) : diminution de la TVA. Fiscalité sur les sociétés. Prélèvements fiscaux. Stabilité de la pression globale d'ensemble. Prise en compte de la CSG dans l'évaluation de la pression fiscale. Maîtrise rigoureuse de la dépense. Croissance supérieure aux prévisions. Bases de

l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. Fraction de l'accroissement du PIB prélevé par le secteur public. Réforme de la fiscalité locale. (p. 3683, 3684) : fiscalité de l'épargne. Taux de la CSG. Exemple du rendement des SICAV. Emplois-jeunes. Poids du secteur public. Réduction de la déduction fiscale pour les emplois familiaux. Diminution du nombre des contrats de qualification. Contrats emploi-solidarité. (p. 3685, 3687) : réduction de la durée du travail. Loi Robien. Elaboration d'une loi-cadre. Prélèvements obligatoires. Baisse des impôts. Système d'organisation des prélèvements obligatoires.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1997** [n° 0156 (97-98)] - (15 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5248, 5251) : baisse du déficit budgétaire. Passage d'un déficit primaire à un excédent primaire. Résultats de l'audit. Equilibre des décrets d'avance par un redéploiement de dépenses. Financement des dépenses nouvelles par l'enveloppe autorisée par le Parlement. Economies réalisées. Différence entre économies constatées et économies de constatation. Entreprises publiques. Mise en place de l'euro.

SUDRE (Margie), *secrétaire d'Etat chargé de la francophonie*.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 10 de M. François Gerbaud : **Politique internationale** (*Sort de deux Français détenus en Afghanistan*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1277).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française et le Royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole)** [n° 0203 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1118, 1119) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu** [n° 0492 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1120, 1121) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Jamaïque en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu** [n° 0171 (96-97)] - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1121, 1122) : demande l'adoption de ce projet de loi.

T

TARDY (Fernand), sénateur (Alpes de Haute-Provence) SOC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

Membre suppléant du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines (16 octobre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 98 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187). - Ministère : Equipement - Construction de l'autoroute A 51 - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3560) - Autoroutes

INTERVENTIONS

- Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)] - (11 décembre 1997) - Discussion générale Son intervention, présentée par M. Marcel Bony (p. 5210, 5212).

TAUGOURDEAU (Martial), sénateur (Eure-et-Loir) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 11 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 948). - Ministère : Agriculture - Interdiction de la culture du maïs transgénique - Réponse le 21 février 1997 (p. 948) - Produits agricoles et alimentaires

TERRADE (Odette), sénateur (Val-de-Marne) CRC.

Remplace le 13 juin 1997, en qualité de sénateur, M. Claude Billard, élu député (JO Lois et décrets du 18 juin 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 25 juin 1997).

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne (JO Lois et décrets du 18 décembre 1997) ; puis secrétaire (JO Lois et décrets du 19 décembre 1997).

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Consommation et concurrence [n° 0087 (97-98), tome 9] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 12 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2979). - Ministère : Emploi - Lutte contre la pauvreté - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2980) - Aide sociale

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996), annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi sur certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [n° 0326 (96-97)] - (24 juin 1997) - Explications de vote (p. 2065, 2066) : votera ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2455) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 122 (I. - Fixation par décret de la durée des conventions - II. - Inscription dans la loi d'une durée du contrat fixée à cinq années au minimum).

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) - Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail) (p. 2487) : soutient l'amendement de M. Guy Fischer n° 131 (référence aux grilles de classification et de rémunération du secteur public ou privé pour les contrats et les rémunérations des emplois-jeunes). (p. 2491) : soutient l'amendement n° 137 de M. Guy Fischer (maintien de l'aide de l'Etat uniquement dans le cas d'une rupture du contrat de travail par le salarié). - Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail (p. 2500) : soutient l'amendement n° 139 de M. Guy Fischer (extension de l'ensemble des droits, des avantages légaux et conventionnels, au dispositif emploi-jeunes).

- Proposition de loi visant à clarifier les conditions d'accueil des gens du voyage sur le territoire des communes de plus de 5 000 habitants [n° 0283 (94-95)] - (6 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3359) : le groupe communiste républicain et citoyen s'abstiendra lors du vote de ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

:- (24 novembre 1997) - **Art. 6 bis** (*suppression de la déductibilité de la provision pour indemnités de licenciement*) (p. 3763, 3764) : au nom du groupe communiste républicain et citoyen, se déclare opposée aux amendements de suppression n° I-8 de la commission et n° I-153 de M. Alain Gournac. - **Avant l'art. 10** (p. 3775) : soutient l'amendement n° I-85 de Mme Marie-Claude Beaudou (majoration du niveau de franchise de la taxe sur les salaires pour les associations relevant de la loi de 1901 et comptant moins de 30 salariés). Création d'emplois.

- **Suite de la discussion** - (25 novembre 1997) - **Après l'art. 11** (p. 3829, 3830) : soutient l'amendement n° I-81 de Mme Marie-Claude Beaudou (réduction du taux de TVA applicable à la collecte, au transport et au traitement des déchets ménagers effectués dans le cadre du service public local pour le compte des communes et de leurs groupements). (p. 3844) : soutient l'amendement n° I-84 de Mme Marie-Claude Beaudou (application du taux réduit de TVA de 5,5 % aux prestations de service funéraire concédées ou gérées par une régie municipale). - **Après l'art. 18 sexies** (p. 3901) : soutient l'amendement n° I-97 de Mme Marie-Claude Beaudou (plafonnement à la valeur ajoutée de la cotisation de taxe professionnelle des entreprises).

- **Suite de la discussion** - (26 novembre 1997) - **Après l'art. 18 septies (suite)** (p. 3926) : soutient l'amendement de Mme Marie-Claude Beaudou n° I-101 (majoration du taux de remboursement de la TVA aux collectivités locales). - **Art. 22** (*relèvement de la taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés*) (p. 3955, 3956) : exprime son désaccord avec le développement des infrastructures de transport au travers d'un Fonds alimenté par des taxes annexes. Se déclare opposée au vote de cet article 22 précité. - **Après l'art. 23** (p. 3996) : soutient l'amendement n° I-103 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression du supplément de loyer de solidarité).

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)]** - (27 novembre 1997) - **Discussion générale** (p. 4089) : politique de dérégulation internationale des télécommunications. Suppression de la limitation des participations étrangères indirectes au capital des sociétés exploitant des réseaux radio électriques. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Emploi et solidarité : II. - Santé et solidarité

- (1er décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre IV** (p. 4336, 4337) : baisse des crédits ouverts au chapitre 43-02 concernant l'action pour les droits des femmes. Souhait d'ouverture de crédits complémentaires.

Economie, finances et industrie - I - Charges communes et comptes spéciaux du Trésor

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Comptes spéciaux du Trésor - Art. 43 bis** (*modification de l'intitulé et de l'objet du compte de commerce relatif aux opérations industrielles et commerciales des directions départementales de l'équipement*) (p. 4483, 4484) : volonté gouvernementale de développer l'information en matière de sécurité routière. Augmentation réduite du budget de la sécurité routière. Réduction des effectifs. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, ne votera pas cet article.

Economie, finances et industrie - II - Services financiers (et consommation)

- (3 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour la consommation et la concurrence (p. 4485, 4486) : associations de consommateurs. Institut national de la consommation, INC. Circuits de distribution spécifiquement réservés aux plus démunis. Surendettement des ménages. Groupe de travail sénatorial. A titre personnel, votera ce projet de budget. Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ces crédits.

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (3 décembre 1997) - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4504) : déléguée interministérielle aux droits des femmes.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (3 décembre 1997) (p. 4507, 4508) : intervient au nom de M. Paul Lorient. "Intelligence économique", Transmission, traitement et tri des informations. Institut des hautes études de défense nationale. IHEDN.

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) (p. 4514, 4515) : arrêt de la réduction des crédits de ce budget. Obsolescence de la planification française. Nécessité de procéder à une évaluation des politiques publiques. Espace de réflexion. Annulations de crédits. Au nom du groupe communiste républicain et citoyen, votera ces crédits.

Economie, finances et industrie - Commerce extérieur

- (3 décembre 1997) (p. 4552) : solde commercial excédentaire. Contentieux avec les Etats-Unis. Echanges commerciaux avec les autres pays de l'Union européenne.

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4652, 4653) : révision prochaine de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Réduction de la fracture territoriale. Complémentarité entre aménagement du territoire et environnement. Réforme de la politique agricole commune. Augmentation des crédits budgétaires pour l'aménagement du territoire. Hausse des moyens de fonctionnement de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. DATAR. Egalité d'accès aux services et aux équipements de base, notamment pour les banlieues. Rôle du Conseil national d'aménagement et de développement du territoire. Développement de la coopération territoriale et intercommunale. Réforme des financements locaux. Question prioritaire des voies de communication. Le groupe communiste républicain et citoyen approuve les crédits de l'aménagement du territoire pour 1998.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4682, 4683) : faible hausse des crédits budgétaires. Débudgétisation de la politique de l'eau. Souhait d'une réduction de la TVA sur les dépenses des collectivités locales en matière de gestion de l'eau. Rééquilibrage nécessaire du Fonds de compensation de la TVA. Difficultés de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Mise en place de la "pastille verte". Lutte contre l'effet de serre. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4690, 4691) : se déclare opposée à l'amendement n° II-70 de la commission (réduction des crédits de 12,5 millions de francs).

Economie, finances et industrie - IV - Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

- (7 décembre 1997) (p. 4849, 4850) : emplois. Conditions de travail. Instauration des 35 heures hebdomadaires de travail. Consommation et pouvoir d'achat. Abaissement de la TVA. Banque de développement des PME, BDPME. Marchés publics. Biens de consommation en location avec option d'achat. Simplification administrative. Le groupe communiste républicain et citoyen votera ces crédits.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4872, 4874) : revalorisation des allocations logements. Taux de TVA réduit pour les travaux d'amélioration et de rénovation. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Rétablissement des subventions de l'Etat pour la construction de logements sociaux. Baisse du montant des loyers. Mixité sociale. Prêts locatifs aidés très sociaux, PLA-TS. Parcs privés. Fonds de garantie de la Caisse de garantie du logement social, CGLS. Logement des jeunes. Les sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen soutiendront ce budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4887) : plafonds de ressources d'accès aux HLM.

Articles non rattachés :

- (8 décembre 1997) - **Art. 49 (institution d'un crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale)** (p. 4967, 4968) : relance du secteur du bâtiment. Réforme de l'impôt sur le revenu. Le groupe communiste républicain et citoyen votera cet article. - **Après l'art. 49** (p. 4968, 4969) : ses amendements n° II-56 : institution, dans les communes où il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande, d'une taxe sur les logements vacants non déclarés en tant que résidences secondaires ; retiré ; n° II-57 : création d'une aide personnelle temporaire d'insertion venant en complément de l'APL ; et n° II-58 : extension du droit de réquisition de logements des collectivités territoriales aux communes de l'ancien département de la Seine ; rejetés.

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire, dans une perspective de développement et d'insertion dans l'Union européenne** [n° 0107 (97-98)] - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5162, 5164) : démarche politicienne de la majorité sénatoriale, ne relevant pas d'une opposition constructive. Carence du précédent gouvernement ; retard dans la réalisation des contrats de plan. Promesses non tenues sur le réseau TGV. Politique du tout-autoroute au détriment de l'entretien des routes. Refus de l'intermodalité des transports. Financement du réseau routier. Responsabilités laissées au nouveau Gouvernement en matière d'infrastructures et d'aménagement. Vote du groupe communiste républicain et citoyen contre cette proposition de résolution.

TORRE (Henri), sénateur (Ardèche) RI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la réforme de l'Etat [n° 0007 (97-98)] (1er octobre 1997) - Etat.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 35] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux

- (3 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances Son intervention présentée par M. Alain Lambert (p. 4501, 4503).

TOUBON (Jacques), garde des Sceaux, ministre de la justice.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant transposition de la directive 94/47 CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 1994 concernant la protection des acquéreurs pour certains aspects des contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers [n° 0208 (96-97)] (5 février 1997) - Logement.

Projet de loi portant diverses dispositions relatives à la justice [n° 0278 (96-97)] (25 mars 1997) - Justice.

Projet de loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire [n° 0314 (96-97)] (16 avril 1997) - Magistrature.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 8 de M. Jean-Louis Lorrain : **Mineurs (protection des)** (*Répression des atteintes sexuelles contre des mineurs*) (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1275).

n° 17 de M. Michel Charzat : **Racisme et antisémitisme** (*Projet de loi contre le racisme*) (JO Débats du 21 mars 1997) (p. 1586).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation [n° 0011 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** (p. 112, 113) : progression du nombre des pourvois en cassation. Mission d'information de la commission des lois du Sénat chargée d'évaluer les moyens de la justice. Encombrement de la Cour de cassation. Renvoi des affaires à une formation de trois magistrats chargés de statuer immédiatement. Respect du principe du contradictoire. Traitement différencié des pourvois selon leur degré de complexité. Application du nouveau dispositif aux chambres civiles. Le Gouvernement acceptera les amendements présentés par la commission. (p. 118) : commission de réflexion sur la justice. Rétablissement du ministère d'avocat devant la chambre sociale de la Cour de cassation. - **Avant l'art. 1er** (p. 119) : accepte l'amendement de la commission n° 1 (composition de l'assemblée plénière). - **Art. 1er (examen des affaires par une formation de trois magistrats)** : accepte les amendements de la commission n° 2 (limitation aux chambres civiles du champ d'application de la réforme), n° 3 (domaine de compétence de la formation restreinte) et n° 4 (maintien du dispositif actuellement en vigueur pour la chambre criminelle).

- **Proposition de loi modifiant l'article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques [n° 0163 (96-97)]** - (18 février 1997) - **Discussion générale** (p. 807, 809) : rappel des principales dispositions de la loi du 31 décembre 1990 : rapprochement des conseils juridiques et des avocats au sein d'une même profession, garantie de la qualité des prestations. Diplômes exigés pour l'exercice du droit. Difficulté d'élaboration de l'arrêté ministériel établissant les équivalences de diplômes. Nécessité d'aménager la loi pour faciliter la réglementation. Abandon de la logique d'équivalence. Introduction de la notion de compétence juridique appropriée à un secteur d'activité. Professions dont la compétence juridique appropriée résultera d'un agrément par arrêté interministériel. Nécessité d'appuyer la compétence juridique sur la pratique du droit et non sur l'exercice d'une activité professionnelle. Compétence juridique des juristes d'entreprises. Composition de la commission donnant avis pour l'agrément de la compétence juridique de certaines professions non réglementées. Possibilité de subordonner cet agrément à des conditions de qualification ou d'expérience juridique. Pratique des centres et associations de gestion agréés. Se déclare défavorable à la disposition relative au secret professionnel des avocats votée par l'Assemblée nationale. Se félicite de l'origine parlementaire de ce texte. - **Art. 2 (exercice du droit)** (p. 813, 814) : sur l'amendement n° 1 de la commission, qu'il accepte (nouvelle rédaction des conditions de compétence pour l'exercice du droit), demande le retrait du sous-amendement n° 7 de M. Pierre Laffitte et accepte le sous-amendement n° 6 de M. Patrice Gélard, ainsi que les sous-amendements de M. Claude Estier n° 10 et n° 11. - **Après l'art. 2** (p. 814) : accepte l'amendement n° 2 de la commission (suppression d'une référence spécifique aux centres et associations de gestion agréés). - **Art. 3 bis (désignation du rédacteur d'un acte sous seing privé)** (p. 815) : pour les amendements identiques n° 8 de M. Charles Jolibois et n° 9 de M. Jean-Jacques Hyest (abrogation de l'article 62 de la loi du 31 décembre 1971), s'en remet à la sagesse du Sénat. - **Art. 4 (secret professionnel de l'avocat)** (p. 816, 819) : demande de scrutin public pour son amendement de suppression n° 4 ; rejeté. - **Intitulé de la proposition de loi** (p. 819) : accepte l'amendement de coordination n° 3 de la commission.

- **Projet de loi portant dispositions statutaires relatives aux corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel [n° 0143 (96-97)]** - (25 février 1997) - **Discussion générale** (p. 1022, 1023) : transformation de la justice administrative. Nécessaire réforme du statut des membres de la justice administrative. Inadaptation de la structure de carrière des magistrats administratifs. Accroissement des responsabilités de ceux-ci. Nécessité d'une simplification du déroulement de leur carrière. Réduction de sept à trois du nombre de grades du corps. Modification des règles applicables aux magistrats

administratifs. - **Art. 2 (art. 5 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Déontologie)** (p. 1028) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (modification de l'article 5 de la loi précitée fixant les règles qui garantissent l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, pour écarter le mandat européen du champ des incompatibilités postérieures à l'exercice d'un mandat électif) et s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (atténuation de l'effet de l'incompatibilité nécessaire à la garantie de l'indépendance des magistrats administratifs). - **Art. 3 (art. 8 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Recrutements au tour)** (p. 1029) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (abrogation d'une disposition transitoire, devenue inutile, dans la loi précitée). - **Art. 5 (art. 16 de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Avancement)** : accepte l'amendement n° 2 de la commission (abrogation d'une disposition transitoire, devenue inutile, dans la loi précitée). - **Art. 6 (art. 16-1 nouveau de la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 - Nomination aux fonctions de président)** (p. 1030) : accepte l'amendement de précision n° 3 de la commission. - **Sur l'ensemble** (p. 1031) : existence de la juridiction administrative, facteur d'équilibre.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)]** - (25 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1623, 1630) : adaptation de la cour d'assises aux évolutions de la société. Substitution de la notion de jury citoyen à celle de jury souverain. Substitution de la notion de légitimité à celle d'infailibilité. Institution de deux degrés de juridiction d'assises. Maintien d'un jury populaire à ces deux degrés. Nouvelle possibilité d'appel des décisions d'un "tribunal d'assises". Composition des tribunaux d'assises et des tribunaux d'assises d'appel. Nombre de voix nécessaires pour une décision défavorable à l'accusé. Suppression du double degré obligatoire d'instruction et nouvelle dénomination de la chambre d'accusation. Délais d'audience. Délais de recevabilité de certaines requêtes en nullité au cours de l'instruction. Abaissement à dix-huit ans de l'âge minimum requis pour être juré. Volonté gouvernementale de lier plus étroitement la citoyenneté à la mise en oeuvre de la justice. Transparence de la justice criminelle par la motivation des jugements. Approbation gouvernementale d'une mise en forme a posteriori des raisons ayant motivé la décision. Opposition gouvernementale à un questionnaire sur les éléments de preuve préalable à la décision. Nécessité de maintenir la motivation de la décision en cas d'acquiescement. Suppression de la possibilité de motivation différée. Organisation pratique des délibérés. Rôle des assesseurs et des greffiers. Moyens budgétaires nécessaires à la mise en oeuvre de la réforme. Entrée en vigueur prévue de ce projet de loi. Sauvegarde des droits de l'homme et des libertés individuelles.

- **Suite de la discussion** - (26 mars 1997) - **Titre Ier (dispositions instituant le tribunal d'assises)** (p. 1663) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Robert Badiner (substitution du terme de "tribunal criminel" à celui de "tribunal d'assises"). - **Art. 2 (organisation et fonctionnement du tribunal d'assises)** - **Art. 231-2 du code de procédure pénale (siège du tribunal d'assises)** (p. 1695) : pour l'amendement n° 1 de la commission (fixation du siège du tribunal d'assises par décret en Conseil d'Etat), s'en remet à la sagesse du Sénat. - **Art. 231-4 du code de procédure pénale (sections du tribunal d'assises)** (p. 1695) : pour l'amendement de suppression n° 2 de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat. - **Art. 231-5 du code de procédure pénale (sessions du tribunal d'assises)** (p. 1696) : accepte l'amendement de précision n° 3 de la commission. - **Art. 231-8 du code de procédure pénale (dispositions introductives relatives à la composition du tribunal d'assises)** (p. 1696) : pour l'amendement n° 4 de la commission (suppression de la référence aux magistrats professionnels), s'en remet à la sagesse du Sénat. - **Art. 231-9 du code de procédure pénale (conditions d'exercice des fonctions du ministère public près le tribunal d'assises)** (p. 1696) : accepte l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission. - **Art. 231-18 du code de procédure pénale**

(causes d'incompatibilité avec la fonction de magistrat du tribunal d'assises) (p. 1697) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (suppression de la référence à certains articles du code de procédure pénale). - Art. 231-21 du code de procédure pénale (conditions générales d'aptitude aux fonctions de juré) (p. 1697, 1698) : s'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (maintien à 23 ans de l'âge minimum des jurés) et accepte son amendement n° 8 (référence à l'unique liste électorale des communes). - Art. 231-22 du code de procédure pénale (énumération des personnes incapables d'être juré) : s'oppose aux amendements n° 281 de la commission (suppression de l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pénale) et n° 153 de Mme Nicole Borvo (suppression de l'incapacité automatique à la fonction de juré en cas de condamnation pour délit). - Art. 231-28 du code de procédure pénale (liste préparatoire à la liste annuelle de jurés) (p. 1701) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 9 de la commission. - Art. 231-30 du code de procédure pénale (établissement de la liste annuelle de jurés) (p. 1701) : accepte l'amendement de précision n° 10 de la commission. - Art. 231-31 du code de procédure pénale (établissement de la liste annuelle de jurés) (p. 1701) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 11 de la commission. - Art. 231-35 du code de procédure pénale (information des jurés tirés au sort) (p. 1701) : accepte l'amendement de coordination n° 12 de la commission. - Art. 231-47 du code de procédure pénale (communication des pièces du dossier à chacun des accusés et partie civile) (p. 1702) : accepte les amendements identiques n° 13 de la commission et n° 154 de Mme Nicole Borvo (communication gratuite des pièces du dossier). - Art. 231-48 du code de procédure pénale (pièces du dossier communiquées à titre onéreux) (p. 1703) : accepte les amendements identiques de conséquence n° 14 de la commission et n° 155 de Mme Nicole Borvo. - Art. 231-51 du code de procédure pénale (personnes renvoyées devant le tribunal d'assises pour délit connexe) : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de la commission et s'oppose à l'amendement de suppression n° 177 de M. Robert Badinter. - Art. 231-54 du code de procédure pénale (jonction des procédures devant le tribunal d'assises) (p. 1704) : s'oppose à l'amendement n° 178 de M. Robert Badinter (suppression de la mention spécifique au ministère public). - Art. 231-57 du code de procédure pénale (appel des jurés et sanction des jurés défaillants) (p. 1706) : s'oppose à l'amendement n° 179 de M. Robert Badinter (différenciation des peines encourues par les jurés insoumis et par les jurés déserteurs) et accepte les amendements de la commission n° 16 (condamnation d'un juré défaillant) et n° 17 (montant de l'amende encourue). - Art. 231-58 du code de procédure pénale (radiation de noms de jurés à l'initiative du tribunal d'assises) (p. 1707) : accepte l'amendement n° 18 de la commission (déplacement de la disposition relative à la vérification de l'aptitude des jurés) et s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Robert Badinter (suppression de l'adverbe "notoirement" caractérisant une situation maritale). - Art. 231-61 du code de procédure pénale (révision de la liste du jury avant le jugement) (p. 1708) : accepte l'amendement rédactionnel n° 19 de la commission. - Art. 231-66 du code de procédure pénale (composition du jury de jugement) (p. 1709) : s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Nicole Borvo (nombre de jurés porté de cinq à neuf). - Art. 231-74 du code de procédure pénale (prestation de serment des jurés) (p. 1711) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 182 (accent porté à la présomption d'innocence de l'accusé) et n° 184 (référence spécifique aux femmes) ainsi qu'à l'amendement n° 282 de la commission (substitution du mot "personne" au mot "homme"). - Après l'art. 231-76 du code de procédure pénale (p. 1713, 1714) : s'oppose à l'amendement n° 20 de la commission (enregistrement sonore des procès). - Art. 231-77 du code de procédure pénale (enregistrement audiovisuel des débats) (p. 1715, 1716) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter n° 185 (sténotypie intégrale des débats) et n° 186 (prise en charge des frais de transcription écrite des enregistrements). - Art. 231-78 du code de procédure pénale (police de l'audience et direction des débats) (p. 1717) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de la

commission (suppression d'une référence à l'avocat de l'accusé). - Art. 231-79 du code de procédure pénale (pouvoirs du président dans la recherche de la vérité) (p. 1717, 1719) : sur l'amendement n° 188 de M. Robert Badinter qu'il accepte (qualification des pouvoirs du président), son sous-amendement n° 285 ; adopté. Accepte l'amendement rédactionnel n° 23 de la commission. - Art. 231-80 du code de procédure pénale (droit des assesseurs et des jurés de poser des questions) (p. 1720) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 189 de M. Robert Badinter (obligation faite aux jurés de ne pas manifester leur opinion). - Art. 231-81 du code de procédure pénale (droit des parties, du ministère public et des avocats de poser des questions) (p. 1721) : accepte l'amendement n° 190 de M. Robert Badinter (possibilité de poser des questions aux experts). - Art. 231-82 du code de procédure pénale (réquisitions du ministère public) (p. 1722) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 191 de M. Robert Badinter (suppression de l'obligation faite au tribunal de statuer sur les réquisitions du ministère public). - Art. 231-83-1 du code de procédure pénale (troubles à l'audience exercés par une personne autre que l'accusé) (p. 1722, 1723) : s'oppose aux amendements de M. Robert Badinter, n° 192 (remplacer les mots "le président ordonne" par les mots "le président peut ordonner") et n° 193 (remplacer le mot "punir" par le mot "condamner"). - Art. 231-83-2 du code de procédure pénale (prise de notes par les magistrats et les jurés pendant les débats) (p. 1723) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 24 de la commission. - Art. 231-89 du code de procédure pénale (sommation à un accusé refusant de comparaître) (p. 1724) : s'oppose à l'amendement n° 194 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de faire faire cette sommation par un chef d'établissement pénitentiaire). - Art. 231-90 du code de procédure pénale (refus persistant de l'accusé après sommation à comparaître) (p. 1725, 1727) : s'oppose à l'amendement n° 196 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de faire notifier des jugements à un accusé absent par un chef d'établissement pénitentiaire). - Art. 231-92 du code de procédure pénale (troubles à l'audience commis par l'accusé) (p. 1728) : accepte l'amendement n° 25 de la commission (référence à l'article applicable en cas de troubles). - Art. 231-96 du code de procédure pénale (témoin défaillant) (p. 1728, 1730) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (jugement d'appel de condamnation pour défaillance confié à la chambre des affaires correctionnelles) et s'oppose à l'amendement n° 197 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition pouvant bénéficier au témoin condamné faute d'avoir comparu).

- Suite de la discussion - (27 mars 1997) - Art. 2 (suite) - Art. 231-97 du code de procédure pénale (lecture de la décision de mise en accusation) (p. 1750, 1753) : s'oppose à l'amendement n° 198 de M. Robert Badinter (réponse de la défense à l'exposition des charges retenues contre l'accusé). Sur l'amendement n° 283 de la commission qu'il accepte (observations de la défense après l'exposition des charges retenues contre l'accusé), son sous-amendement n° 287 ; adopté. - Art. 231-100 du code de procédure pénale (audition des témoins dont le nom n'aurait pas été signifié au ministère public ou aux parties) (p. 1754) : accepte l'amendement n° 199 de M. Robert Badinter (pouvoirs propres du président). - Art. 231-102 du code de procédure pénale (nullité de la déposition d'un témoin en l'absence de serment) (p. 1754, 1755) : s'oppose à l'amendement n° 202 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (conditions d'annulation d'un témoignage sans prestation de serment). - Art. 231-103 du code de procédure pénale (dispense de prestation de serment en cas de seconde déposition) (p. 1756) : s'oppose à l'amendement n° 204 de M. Robert Badinter (rappel par le président du serment déjà prêté par le témoin). - Art. 231-105 du code de procédure pénale (maintien du témoin en salle d'audience après sa déposition sauf décision du président) (p. 1756, 1758) : s'oppose à l'amendement n° 205 de M. Robert Badinter (maintien du témoin hors de la salle d'audience après sa déposition, sauf décision du président). - Art. 231-106 du code de procédure pénale (énumération des

témoins "reprochables") (p. 1758, 1759) : accepte l'amendement n° 206 de M. Robert Badinter (personne divorcée de l'accusé, ou vivant, ou ayant vécu notoirement en situation maritale avec l'accusé). - Art. 231-107 du code de procédure pénale (*conditions de nullité de l'audition d'un témoin "reprochable"*) (p. 1759) : accepte l'amendement n° 207 de M. Robert Badinter (référence aux pouvoirs propres du président). - Art. 231-111 du code de procédure pénale (*présentation des pièces à conviction*) (p. 1761) : s'oppose à l'amendement n° 209 de M. Robert Badinter (décision du président relative à la présentation des pièces à conviction aux parties civiles). - Art. 231-112 du code de procédure pénale (*faux témoignages*) (p. 1762) : s'oppose à l'amendement n° 210 de M. Robert Badinter (maintien des termes du 1er alinéa de l'article 342 actuellement en vigueur) et accepte l'amendement n° 27 de la commission (suppression de la référence à une autre session). - Art. 231-114 du code de procédure pénale (*accusé, partie civile ou témoin sourd-muet*) (p. 1763) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 211 de M. Robert Badinter (rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité de communiquer par écrit). - Art. 231-115 du code de procédure pénale (*rédaction du procès-verbal d'audience*) (p. 1764, 1765) : accepte l'amendement n° 28 de la commission (suppression du pouvoir de direction du président dans la rédaction du procès-verbal) et s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Robert Badinter (possibilité de faire mention d'éventuelles variations entre les dépositions des témoins et leurs précédentes déclarations). - Après l'art. 231-132 du code de procédure pénale (p. 1766, 1767) : son amendement n° 289 : explication relative à la déclaration de culpabilité ou de non-culpabilité ; adopté. Motivation immédiate de la décision. Motivation appuyée sur un questionnement. Motivation des décisions d'acquiescement. - Art. 231-117 du code de procédure pénale (*clôture des débats*) (p. 1773, 1774) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de la commission (remise du dossier de la procédure au greffier pendant la délibération). - Art. 231-124 du code de procédure pénale (*rappel du mode d'établissement de la preuve avant le retrait du tribunal d'assises*) (p. 1775) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (maintien de l'adresse aux jurés actuellement en vigueur) et s'oppose à l'amendement n° 214 de M. Robert Badinter (suppression de la référence à l'absence de règles desquelles pourrait dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve). - Art. 231-126 du code de procédure pénale (*retrait des magistrats et des jurés dans la chambre des délibérations*) (p. 1776) : accepte les amendements n° 31 de coordination de la commission et n° 158 de Mme Nicole Borvo (suppression de la disposition prévoyant le maintien du dossier de procédure dans la chambre des délibérations). - Art. 231-130 du code de procédure pénale (*majorité requise pour toute décision défavorable à l'accusé*) (p. 1776) : accepte l'amendement de coordination n° 33 de la commission. - Art. 231-133 du code de procédure pénale (*décision sur la peine*) (p. 1777) : s'oppose à l'amendement n° 215 de M. Robert Badinter (majorité de six voix pour les décisions relatives aux peines d'amende et aux peines accessoires ou complémentaires). - Art. 231-135 du code de procédure pénale (*feuille de questions*) (p. 1777) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (signature de la feuille de questions par le premier juré). - Art. 231-138 du code de procédure pénale (*prononcé de la décision*) (p. 1778, 1780) : son amendement n° 273 : lecture des éléments à charge ou à décharge ; adopté. S'oppose à l'amendement n° 35 de la commission (lecture à l'audience des textes de loi dont il est fait application). - Art. 231-139 du code de procédure pénale (*conséquences de la décision du tribunal*) (p. 1780) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (suppression d'une redondance) et s'oppose à l'amendement n° 216 de M. Robert Badinter (suppression de la possibilité de déclarer des peines accessoires exécutoires par provision). - Art. 231-140 du code de procédure pénale (*application au tribunal d'assises de la règle "non bis in idem"*) (p. 1781) : s'oppose à l'amendement n° 37 de la commission (extension de cette règle aux personnes exemptées de peine). - Art. 231-141 du code de procédure pénale (*révélation au cours des débats de*

charges contre un accusé acquitté) (p. 1781) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 217 de M. Robert Badinter (maintien de l'obligation faite au procureur de la République de requérir l'ouverture d'une information). - Art. 231-142 du code de procédure pénale (*information de l'accusé de la possibilité d'interjeter appel*) (p. 1782) : accepte l'amendement n° 38 de la commission (début du délai d'appel). - Art. 231-143 du code de procédure pénale (*modalités de la décisions sur l'action civile*) (p. 1782) : accepte l'amendement n° 39 de la commission (suppression de la référence à l'article 10 du code de procédure pénale). - Art. 231-147 du code de procédure pénale (*exécution provisoire des décisions du tribunal d'assises*) (p. 1782) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 40 de la commission (suppression de la nécessité d'une demande préalable pour ordonner l'exécution provisoire). - Art. 231-150 du code de procédure pénale (*mise en forme des raisons du jugement du tribunal d'assises*) (p. 1783) : accepte l'amendement de suppression n° 41 de la commission. - Art. 231-151 du code de procédure pénale (*document comportant la mise en forme des raisons du jugement*) (p. 1783) : accepte l'amendement de suppression n° 42 de la commission. - Art. 231-152 du code de procédure pénale (*information des parties sur les délais de mise en forme de la motivation*) (p. 1783) : accepte l'amendement de suppression n° 43 de la commission. - Art. 231-153 du code de procédure pénale (*maintien dans le jugement de la référence au texte de loi appliqué*) (p. 1783) : accepte l'amendement de coordination n° 44 de la commission. - Art. 231-154 du code de procédure pénale (*minutes des jugements rendus par le tribunal d'assises*) (p. 1783, 1784) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. Robert Badinter (maintien des termes de l'article 177 actuellement en vigueur). - Art. 231-156 du code de procédure pénale (*remise aux parties et au ministère public d'une expédition des jugements du tribunal d'assises*) (p. 1784) : accepte l'amendement de précision n° 45 de la commission. - Art. 3 (*appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises*) - Art. 232-1 du code de procédure pénale (*énumération des personnes auxquelles appartient la faculté de faire appel*) (p. 1786) : son amendement n° 165 : droit d'appel de certaines administrations chargées d'exercer l'action publique ; adopté. - Art. 232-2 du code de procédure pénale (*étendue de l'appel en matière criminelle*) (p. 1787, 1790) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 46 de la commission (limitation possible de l'appel de l'accusé à la seule décision sur la peine sans préjudice de la possibilité pour la cour d'assises de le déclarer non coupable). Se déclare favorable au principe du "plaidoyer-coupable". (p. 1791) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Robert Badinter (restriction des dommages et intérêts demandés par la partie civile au seul aspect des intérêts civils).

- **Proposition de loi créant une formation d'admission des pourvois au sein des chambres civiles de la Cour de cassation - Deuxième lecture [n° 0227 (96-97)]** - (16 avril 1997) - **Discussion générale** (p. 1884) : examen de l'ensemble des recours par les chambres de la Cour de cassation en formation restreinte et décision sur certaines affaires. Spécificité de la procédure applicable devant la chambre criminelle. Allègement de la composition de l'assemblée plénière. Conditions de délibération des conseillers référendaires.

- **Projet de loi portant réforme de la procédure criminelle [n° 0192 (96-97)] - Suite de la discussion - (16 avril 1997)** - Art. 3 (*appel des jugements des tribunaux d'assises auprès des cours d'assises*) - Art. 232-3 du code de procédure pénale (suite) (p. 1888) : accepte l'amendement de suppression n° 47 de la commission. - Art. 232-5 du code de procédure pénale (*appels devant la chambre d'appel correctionnel de jugements rendus sur l'action publique*) (p. 1888) : accepte l'amendement de coordination n° 48 de la commission. - Art. 232-6 du code de procédure pénale (*conséquences de l'appel*) (p. 1888) : accepte l'amendement rédactionnel n° 49 de la commission. - Art. 232-9 du code de procédure pénale (*énumération des jugements séparés du tribunal d'assises susceptibles d'appel*) (p. 1888) : accepte

l'amendement de précision n° 50 de la commission. - Art. 232-10 du code de procédure pénale (*énumération des personnes pouvant interjeter appel d'un jugement séparé*) (p. 1889) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. Robert Badinter (réduction du délai d'appel dont dispose le procureur général). - Art. 232-11 du code de procédure pénale (*recevabilité de l'appel de jugements mettant fin à la procédure et juridiction chargée de son examen*) (p. 1890) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 51 de la commission. Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 297 de M. Michel Dreyfus-Schmidt. - Art. 232-12 du code de procédure pénale (*recevabilité de l'appel d'un jugement statuant sur la régularité de l'ordonnance de mise en accusation et juridiction chargée de son examen*) (p. 1891) : accepte l'amendement de coordination n° 52 de la commission. - Art. 232-13 du code de procédure pénale (*recevabilité de l'appel d'un jugement statuant sur une demande de mise en liberté et juridiction chargée de son examen*) (p. 1891) : accepte l'amendement de coordination n° 53 de la commission. - Art. 232-15 du code de procédure pénale (*délais d'appel*) (p. 1891) : son amendement n° 298 : fixation à un mois du délai d'appel dont dispose le procureur général ; adopté. Accepte les amendements de la commission, n° 54 (fixation à dix jours du délai d'appel pour la régularité de l'ordonnance de mise en accusation) et n° 55 de coordination et s'oppose à l'amendement n° 222 de M. Robert Badinter (limitation à dix jours du délai d'appel dont dispose le procureur général). - Art. 232-16 du code de procédure pénale (*délai supplémentaire d'appel*) (p. 1893) : accepte l'amendement n° 56 de la commission (généralisation du délai supplémentaire octroyé aux autres parties en cas d'appel de l'une d'entre elles). - Art. 232-17 du code de procédure pénale (*désistement d'appel*) (p. 1893) : pour l'amendement de précision n° 223 de M. Robert Badinter, s'en remet à la sagesse du Sénat. - Art. 232-20 du code de procédure pénale (*appels irrecevables*) (p. 1894) : accepte les amendements de coordination n° 58 et n° 59 ainsi que l'amendement de précision n° 57 de la commission. Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 225 de M. Robert Badinter. - Art. 234 du code de procédure pénale (*formation de sections d'assises*) (p. 1894) : accepte l'amendement de suppression n° 60 de la commission. - Art. 235 du code de procédure pénale (*tenue des audiences de la cour d'assises dans un lieu autre que le siège de la cour d'appel*) (p. 1895) : s'oppose à l'amendement n° 227 de M. Robert Badinter (consultation des bâtonniers du ressort de la cour d'assises). - Art. 4 bis (*composition de la cour d'assises*) (p. 1895) : accepte l'amendement de suppression n° 61 de la commission. - Art. 5 (*fonctions du ministère public auprès de la cour d'assises*) (p. 1895) : accepte l'amendement de coordination n° 62 de la commission. - Après l'art. 6 (p. 1896) : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Robert Badinter (désignation du président de la cour d'assises par l'assemblée générale des magistrats du siège membres de la cour d'appel). - Art. 10 (*incompatibilités avec la fonction de magistrat de la cour d'assises*) (p. 1896) : accepte l'amendement de coordination n° 63 de la commission. - Art. 11 (*conditions d'aptitude aux fonctions de juré de la cour d'assises*) (p. 1897) : soutient l'amendement de précision n° 64 de la commission. - Art. 16 (*nombre de jurés de la liste annuelle et répartition par commune*) (p. 1897) : accepte les amendements de la commission, n° 65 (fixation du nombre de jurés à un pour 2 600 habitants) et n° 66 de précision. - Art. 17 (*établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle*) (p. 1897) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 67 de la commission. - Art. 18 (*rôle du maire après l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle*) (p. 1898) : accepte l'amendement n° 68 de la commission (suppression du deuxième alinéa). - Art. 19 (*composition de la commission chargée de dresser la liste annuelle*) (p. 1898) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 69 de la commission (désignation d'un conseiller par chaque conseil général de la région). - Art. 20 (*rôle de la commission chargée de dresser la liste annuelle*) (p. 1899) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 70 de la commission. - Art. 21 (*liste spéciale des jurés suppléants*) (p. 1899) : accepte les amendements de

la commission, n° 71 de précision et n° 72 de coordination. - Après l'art. 32 (p. 1900) : accepte les amendements identiques de coordination n° 73 de la commission et n° 161 de Mme Nicole Borvo. - Art. 36 (*sanctions des jurés défailants*) (p. 1901) : accepte les amendements de coordination de la commission n° 74 et n° 75. - Art. 37 (*radiations de la liste de session*) (p. 1901) : accepte l'amendement rédactionnel n° 76 de la commission. - Art. 38 (*retrait provisoire de la liste de session*) (p. 1907) : accepte l'amendement de coordination n° 77 de la commission. - Art. 39 (*serment des jurés*) (p. 1902) : accepte l'amendement n° 286 de la commission (substitution des mots "à toute personne" aux mots "à un homme"). - Art. 42 (*enregistrement sonore des débats*) (p. 1903) : son amendement de coordination n° 292 ; adopté. - Art. 43 (*devoir de neutralité du président*) (p. 1903) : accepte l'amendement de coordination n° 80 de la commission. - Art. 44 (*pouvoirs du président*) (p. 1903) : son amendement de coordination n° 293 ; adopté. - Art. 44 bis (*questions posées par les assesseurs et les jurés*) (p. 1904) : accepte l'amendement de coordination n° 239 de M. Robert Badinter. - Art. 45 (*questions aux accusés, aux témoins et à toute personne appelée à la barre*) (p. 1904) : accepte l'amendement de coordination n° 240 de M. Robert Badinter. - Art. 45 bis (*réquisitions du ministère public*) (p. 1904) : accepte l'amendement de suppression n° 81 de la commission. - Art. 45 quater (*prise de notes au cours des débats*) (p. 1905) : accepte l'amendement de suppression n° 82 de la commission. - Art. 46 (*recevabilité des exceptions tirées d'une nullité concernant la procédure suivie devant le tribunal d'assises*) (p. 1905) : s'oppose à l'amendement n° 242 de M. Robert Badinter (suppression de la clôture des exceptions de nullité non soulevées avant la clôture des débats). - Art. 47 (*refus de comparaître devant la cour d'assises et troubles à l'audience*) - Art. 319 du code de procédure pénale (*refus de comparaître opposé par l'accusé*) (p. 1907) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 243 de M. Robert Badinter. - Art. 320 du code de procédure pénale (*refus persistant de comparaître après sommation à l'accusé*) (p. 1907) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 244 de M. Robert Badinter. - Après l'art. 47 (p. 1907) : accepte l'amendement n° 83 de la commission (rappel des principes fondamentaux des débats devant la cour d'assises, dès le début de la division relative à la production des preuves). - Art. 48 (*témoin défaillant*) (p. 1908) : accepte l'amendement n° 84 de la commission (appel des condamnations de témoins défailants devant la chambre des appels correctionnels) et s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Robert Badinter (maintien de l'opposition bénéficiant au témoin condamné faute d'avoir comparu). - Art. 49 (*lecture de la décision de mise en accusation et du jugement du tribunal d'assises*) (p. 1909) : accepte les amendements de la commission, n° 85 (suppression d'une référence aux jurés), n° 86 de coordination, n° 87 de précision et n° 284 de coordination, sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 288 ; adopté. - Art. 53 (*procès-verbal d'audience*) (p. 1910) : accepte les amendements de coordination n° 88 et rédactionnel n° 89 de la commission. - Art. 54 (*témoin "reprochable"*) (p. 1910) : accepte l'amendement de coordination n° 249 de M. Robert Badinter. - Art. 54 bis (*opposition à la prestation de serment*) (p. 1911) : accepte l'amendement de coordination n° 250 de M. Robert Badinter. Son amendement identique de coordination n° 294 ; devenu sans objet. - Art. 55 (*dénonciateurs*) (p. 1911) : accepte l'amendement de coordination n° 251 de M. Robert Badinter. - Art. 56 (*faux témoignages*) (p. 1911) : accepte l'amendement de coordination n° 90 de la commission. - Art. 56 bis (*audition par la cour d'assises de l'enregistrement de la déposition d'un témoin ou d'un expert devant le tribunal d'assises*) (p. 1912, 1913) : accepte les amendements de la commission n° 291 (impossibilité absolue d'être présent à l'audience), n° 91 (enregistrement des dépositions de personnes autres que les témoins et les experts) et n° 92 (substitution d'une faculté du président à une obligation faite au président). - Art. 57 (*désignation d'un interprète*) (p. 1913) : accepte l'amendement de coordination n° 93 de la commission. - Art. 58 (*interprète*

d'une partie ou d'un témoin sourd muet) (p. 1914) : son amendement de coordination n° 295 ; adopté. Accepte l'amendement de coordination n° 254 de M. Robert Badinter.

- Art. 59 (clôture des débats) (p. 1914) : accepte l'amendement de coordination n° 94 de la commission.

- Art. 62 (questions posées lorsqu'est invoquée l'existence d'une cause d'irresponsabilité pénale) (p. 1914) : accepte l'amendement n° 95 de la commission (suppression d'une référence inutile aux premier et second alinéas).

- Art. 65 (instruction lue avant que la cour d'assises se retire) (p. 1915) : accepte l'amendement de coordination n° 96 de M. Jean-Marie Girault.

- Art. 66 (retrait dans la chambre des délibérations avec le dossier de la procédure) (p. 1915) : accepte l'amendement de coordination n° 97 de la commission.

- Art. 69 (décision défavorable à l'accusé) (p. 1916) : accepte l'amendement rédactionnel n° 99 et s'oppose à l'amendement n° 100 de la commission (fixation à neuf voix sur douze de la majorité nécessaire pour condamner).

- Art. 71 (conséquences du vote sur l'application d'une cause d'irresponsabilité pénale) (p. 1916, 1917) : son amendement de coordination n° 290 ; adopté.

- Art. 72 (vote sur la peine) (p. 1918) : accepte les amendements de conséquence n° 101 et n° 102 de la commission.

- Art. 72 bis (signature de la feuille de questions) (p. 1918) : accepte l'amendement de coordination n° 103 de la commission.

- Art. 74 (suppression de l'obligation de lire à l'audience les textes dont il est fait application) (p. 1919) : son amendement de coordination n° 296 ; adopté. Accepte l'amendement de coordination n° 104 de la commission.

- Après l'art. 74 (p. 1919) : accepte l'amendement de coordination n° 105 de la commission.

- Art. 74 ter (charges contre l'accusé à raison d'autres faits relevés au cours des débats) (p. 1919) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 257 de M. Robert Badinter.

- Art. 75 (obligation d'indiquer le délai du pourvoi en cassation) (p. 1920) : accepte l'amendement de coordination n° 107 de la commission.

- Art. 75 bis (examen des demandes en dommages-intérêts) (p. 1920) : accepte l'amendement de coordination n° 108 de la commission.

- Art. 78 (mise en forme des arrêts de la cour d'assises) (p. 1920) : accepte l'amendement de suppression n° 109 de la commission.

- Art. 79 (reproduction de la motivation dans l'arrêt) (p. 1920) : accepte l'amendement de suppression n° 110 de la commission.

- Art. 84 (remise d'une expédition des arrêts de la cour) (p. 1911) : accepte l'amendement de précision n° 111 de la commission.

- Avant l'art. 85 (p. 1922, 1924) : s'oppose à l'amendement n° 258 de M. Robert Badinter (disposition de la salle d'audience et installation du ministère public au même niveau que les autres parties). Son amendement n° 166 : suppression des mots "instituée auprès de la cour d'appel" ; adopté.

- Art. 86 (inobservation des obligations du contrôle judiciaire) (p. 1925) : accepte l'amendement de coordination n° 112 de la commission.

- Art. 87 (juridiction compétente en matière de détention provisoire durant la phase de jugement) (p. 1925) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission, n° 113 de coordination, n° 114 (suppression du second paragraphe de l'article) et n° 115 (suppression du troisième paragraphe de l'article).

- Art. 88 (délai de recevabilité de certaines requêtes en nullité) (p. 1926, 1927) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 116 de la commission.

- Art. 89 (ordonnance de mise en accusation) (p. 1928, 1929) : accepte les amendements de la commission, n° 117 (principe de l'effet attributif de la décision de mise en accusation) et n° 118 rédactionnel.

- Section II (dispositions concernant la chambre d'appel de l'instruction) (p. 1929) : accepte l'amendement de coordination n° 119 de la commission.

- Art. 90 (changement de dénomination de la chambre d'accusation) (p. 1929) : accepte l'amendement de coordination n° 120 de la commission.

- Art. 95 (notification par télécopie) (p. 1929, 1930) : accepte l'amendement de suppression n° 121 de la commission.

- Après l'art. 95 (p. 1930, 1932) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 260 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (représentation des victimes en cas de second procès). S'oppose à son amendement n° 262 (maintien de la partie civile comme partie du procès, après appel sur une décision

de justice) ainsi qu'à l'amendement n° 263 de M. Robert Badinter (demande directe de délocalisation du procès par l'une des parties).

- Art. 96 (délai du pourvoi en cassation contre un arrêt de la cour d'assises) (p. 1932) : accepte l'amendement de suppression n° 122 de la commission.

- Art. 97 (couverture des vices de la procédure antérieure au renvoi devant la juridiction de jugement) (p. 1932) : accepte l'amendement de coordination n° 123 de la commission, tendant à rétablir l'article 97 supprimé par l'Assemblée nationale.

- Art. 98 (moyens de cassation en matière criminelle en cas de condamnation) (p. 1932) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° 124 de la commission.

- Art. 101 (défaut en matière criminelle) - Art. 627 du code de procédure pénale (champ d'application du défaut devant le tribunal d'assises) (p. 1933, 1934) : accepte l'amendement rédactionnel n° 127 de la commission.

- Art. 633 du code de procédure pénale (adaptations terminologiques et de références relatives au défaut devant le tribunal d'assises) (p. 1934) : accepte les amendements de la commission, n° 128 (suppression d'une précision inutile) et n° 129 de coordination.

- Art. 105 (risque de divulgation d'un secret de la défense nationale) (p. 1935) : accepte l'amendement rédactionnel n° 130 de la commission.

- Art. 106 (compétences en matière d'actes de terrorisme) (p. 1935) : son amendement n° 167 : référence pour Paris au tribunal criminel départemental ; adopté.

- Avant l'art. 109 A (p. 1936, 1938) : s'oppose à l'amendement n° 264 de M. Michel Charasse (justification des arrêts de la chambre d'accusation concluant au maintien en détention).

- Avant l'art. 109 (p. 1940) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 266 de M. Michel Charasse (suite donnée aux dénonciations anonymes).

- Art. 112 (disparition de l'expédition et de la copie authentique de la décision en matière criminelle) (p. 1944) : accepte l'amendement de coordination n° 131 de la commission.

- Après l'art. 117 (p. 1944) : accepte l'amendement n° 132 de la commission (après condamnation par le tribunal d'assises, possibilité de porter une demande de relèvement d'une interdiction, déchéance ou incapacité devant la chambre d'accusation).

- Art. 118 (action récursoire du fonds de garantie) (p. 1944) : accepte l'amendement rédactionnel n° 133 de la commission.

- Art. 120 (pouvoir de l'autorité judiciaire pour l'exécution de la détention provisoire) (p. 1945) : accepte l'amendement de coordination n° 134 de la commission.

- Art. 123 (mesures prononcées par les juridictions pour mineurs) (p. 1945) : son amendement n° 278 : référence à la juridiction d'assises des mineurs ; adopté.

- Art. 125 (renvoi des mineurs et de leurs complices devant une juridiction de jugement) (p. 1946) : accepte l'amendement n° 135 de la commission (correction d'une erreur dans le décompte des alinéas).

- Art. 126 (mise sous protection judiciaire et sanctions pénales) (p. 1946) : son amendement n° 279 : référence à la juridiction d'assises des mineurs ; adopté.

- Art. 127 (composition et fonctionnement des juridictions d'assises des mineurs) (p. 1947) : ses amendements, n° 168 : renforcement de la spécialisation pour les mineurs du tribunal criminel départemental ; et n° 169 : renforcement de la spécialisation pour les mineurs de la cour d'assises ; adoptés.

- Art. 128 (voies de recours contre les décisions des juridictions pour mineurs) (p. 1947) : son amendement rédactionnel n° 280 ; adopté.

- Après l'art. 131 (p. 1948, 1951) : s'oppose aux amendements de M. Michel Charasse, n° 268 (sanction pénale des personnes dépositaires de l'autorité publique, ou chargées d'une mission de service public, ayant donné suite à une dénonciation anonyme), n° 269 (culpabilité et sanction des personnes ayant provoqué, donné ou signé un jugement, une ordonnance ou un mandat tendant à poursuivre, accuser, saisir ou arrêter un ministre ou un parlementaire sans les autorisations prescrites par la loi) et n° 270 (culpabilité et sanction des procureurs généraux, des procureurs de la République et des officiers de police judiciaire s'immisçant dans l'exercice du pouvoir législatif ou dans les matières attribuées aux autorités administratives).

- Avant l'art. 138 (p. 1956) : son amendement n° 170 : dispositions spécifiques aux départements de la Guyane et de la Martinique ; adopté.

- Art. 140 bis (applicabilité de la loi dans les territoires d'outre-mer et adaptations rendues nécessaires par leurs

spécificités) (p. 1957) : accepte l'amendement n° 136 de la commission (référence aux territoires d'outre-mer). - Art. 824-6 du code de procédure pénale (*nombre de noms de la liste spéciale des jurés suppléants dans le territoire des îles Wallis-et-Futuna*) (p. 1957) : accepte l'amendement de suppression n° 137 de la commission. - Art. 140 ter (*applicabilité de la loi dans la collectivité territoriale de Mayotte et adaptations rendues nécessaires par ses spécificités*) (p. 1959) : accepte les amendements de la commission, n° 138 (correction d'une erreur de visa) et n° 139 (correction dans le décompte des alinéas). - Art. 884-1 du code de procédure pénale (*composition du tribunal criminel de Mayotte*) (p. 1959) : accepte l'amendement de coordination n° 140 de la commission. - Art. 884-5 du code de procédure pénale (*mise en forme de la motivation du jugement par le président du tribunal*) (p. 1960) : accepte les amendements de coordination n° 142, n° 143 et n° 144 de la commission. - Art. 140 quater (*applicabilité de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon et adaptations rendues nécessaires par sa spécificité*) - Art. 902 du code de procédure pénale (*chambre de contrôle de l'instruction*) (p. 1962) : accepte l'amendement de coordination n° 145 de la commission. - Art. 903 du code de procédure pénale (*convocation du tribunal supérieur d'appel, en tant que chambre d'appel d'instruction*) (p. 1962) : accepte l'amendement de coordination n° 146 de la commission. - Art. 904 du code de procédure pénale (*adaptation du code de procédure pénale relative au tribunal d'assises de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1962) : accepte l'amendement n° 147 de la commission (nombre de jurés sur la liste annuelle de Saint-Pierre-et-Miquelon). - Art. 905 du code de procédure pénale (*adaptation du code relative à la cour d'assises de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1963) : accepte l'amendement n° 148 de la commission (suppression d'une précision inutile). - Art. L. 924-15 du code de l'organisation judiciaire (*adaptations relatives aux juridictions pénales de Saint-Pierre-et-Miquelon*) (p. 1963) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission, n° 149 de coordination, n° 150 (correction d'une erreur dans le décompte des alinéas) et n° 151 de précision. - Avant l'art. 141 (p. 1963) : s'oppose à l'amendement n° 163 de Mme Nicole Borvo (rapport gouvernemental au Parlement relatif aux moyens nécessaires à la mise en place des tribunaux d'assises). (p. 1964) : accepte l'amendement n° 152 de la commission (non-imputation des moyens nécessaires à l'application de ce texte, à la loi de programme du 6 janvier 1995 relative à la justice), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 171 : adopté. - Après l'art. 141 (p. 1963) : s'oppose à l'amendement n° 164 de la commission (appel des jugements de cours d'assises rendus entre la date de promulgation de ce texte et celle de son entrée en vigueur). - Sur l'ensemble (p. 1970) : remerciements au Sénat, à la commission des lois et à son rapporteur. Caractère historique de cette réforme. Possibilité d'appel des jugements en matière criminelle. Modernisation et allègement de la procédure. Modalités de la motivation des jugements. Age des jurés. Souhaite une promulgation rapide du texte après son adoption par le Parlement.

TRAUTMANN (Catherine), *Ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 9 de M. Daniel Hoeffel : **Métiers d'art** (*Mesures de protection en faveur des facteurs d'orgue*) (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3201).

n° 73 de M. André Égu : **Décrets et arrêtés** (*Publication des décrets d'application de la loi n° 97-179 du 28 février 1997*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3031).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Culture

- (28 novembre 1997) (p. 4222, 4223) : exception culturelle française. Budget de reconstruction. Restauration des crédits du patrimoine et de l'architecture. Encouragement à la création contemporaine. Importante augmentation des crédits alloués au spectacle vivant. Fonds de contractualisation avec les collectivités locales. Bibliothèque nationale de France. Renforcement des crédits pour l'acquisition des oeuvres d'art. (p. 4224, 4225) : progression des moyens de la production cinématographique. Enseignement artistique. Centre national de la danse. Répartition des crédits entre Paris et la province. Réforme du ministère. Fusion de la direction du théâtre et de la direction de la musique. Déconcentration des services. Célébration du changement de millénaire. Rénovation du statut juridique des musées. (p. 4226, 4227) : Réunion des musées nationaux. Palais du cinéma. Valorisation du patrimoine cinématographique. Actions en faveur du livre. Projet de réforme des enseignements artistiques. Situation des intermittents du spectacle. Fiscalité des associations culturelles.

Communication audiovisuelle

- (28 novembre 1997) (p. 4243, 4244) : maintien des aides à la presse. Mutation de la presse écrite. Elaboration d'un document budgétaire synthétique. Audiovisuel extérieur. Soutien aux quotidiens et aux hebdomadaires locaux. Taxe sur les investissements publicitaires hors média. Plan sur la lecture publique. (p. 4245, 4246) : observatoire de la publicité. Poids des charges téléphoniques dans les coûts des journaux. Réforme de l'aide au transport postal. Redressement financier de France 2. Projet de taxation des chaînes thématiques. Développement de l'audiovisuel numérique. Raccordement au câble : exemple de la ville de Strasbourg. (p. 4247, 4248) : maintien de la redevance. Elaboration du futur projet de loi sur l'audiovisuel. Société française de production. SFP. Exception française sur la culture et sur l'audiovisuel. - **Examen des crédits - Ligne 46 de l'état E** (p. 4249) : impossibilité pour le Sénat de voter l'amendement n° II-18 de M. Michel Pelchat (taux unique de la redevance pour les télévisions "noir et blanc" et "couleur"). - **Etat B - Titre III** (p. 4251) : efforts en faveur des activités de portage dans le projet de budget pour 1998. S'oppose à l'amendement n° II-16 de M. Gérard Larcher (augmentation des aides au portage). - **Après l'art. 62 quater** (p. 4252, 4253) : accroissement des crédits de l'industrie des programmes audiovisuels et cinématographiques. Evolution des recettes du secteur audiovisuel. S'oppose à l'amendement n° II-17 de M. Jean Cluzel (création d'un fonds pour l'aide à l'exportation des programmes audiovisuels). Bilan des dispositions en cours lors de la discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle. Promotion des exportations.

TRÉGOÛËT (René), *sénateur (Rhône) RPR.*

chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, le 8 janvier 1997 (JO Lois et décrets du 9 janvier 1997) ; fin de mission le 30 juin 1997.

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre titulaire du comité d'orientation des programmes de la société Télévision du savoir.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 16] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - **Discussion générale** (p. 863, 868) : adaptations rendues nécessaires par la prise en compte de l'évolution des technologies. Conséquences de la fusion de la télévision, de l'informatique et des télécommunications. Elargissement de l'offre de programmes sur les réseaux câblés grâce aux bouquets de chaînes numériques. Prépondérance progressive de la télévision de stocks sur la télévision de flux. Bouleversement du paysage audiovisuel. Ajout de chaînes thématiques aux bouquets numériques. Autorisation de décrochages locaux par une chaîne nationale. Presse quotidienne régionale et télévision de proximité. Présence des chaînes publiques sur l'ensemble du bouquet numérique. Principe d'égalité d'accès à la télévision publique. Fusion entre la Cinquième et la SEPT-Arte. Conséquences du développement des chaînes thématiques numériques. Nécessité de créer une banque nationale de programmes multimédias pour l'éducation. Evocation d'une association de la Cinquième, au niveau des moyens de diffusion, avec les chaînes extérieures. Nécessaire garantie de l'amplification des missions essentielles confiées à la Cinquième dans le domaine de l'accès au savoir. Intérêt de la diffusion du savoir français sur l'ensemble du réseau mondial au travers d'Internet. Rôle de l'éducation et de la formation. Amendement tendant à la création d'une banque nationale de programmes multimédias et éducatifs. - **Après l'art. 7** (p. 894) : avenir de la presse quotidienne régionale. Importance de la mission du groupe de travail proposée par M. Adrien Gouteyron. (p. 904) : intervient sur l'amendement n° 128 du Gouvernement (modifications à la procédure d'autorisation des services de radiodiffusion sonore pour permettre au CSA d'exercer dans la transparence une régulation du secteur radiophonique). Développement de l'écoute des radios grâce à Internet.

- **Suite de la discussion** - (20 février 1997) - **Après l'art. 15** (p. 947) : conséquences de l'arrivée du numérique et des nouvelles technologies. Importance des télévisions de stock. Concurrence pour la télévision de flux. - **Art. 16 (article 45 de la loi du 30 septembre 1986 - fusion de la Cinquième et de la SEPT)** (p. 960, 961) : son amendement n° 69 : création d'une identité sous la forme d'une banque nationale de programmes multimédia pour l'éducation ; adopté. (p. 962) : sur l'amendement n° 23 de la commission (politique des programmes élaborée par le président de la société assisté de

deux directeurs généraux), son sous-amendement n° 143 ; retiré. Budget de la nouvelle banque nationale de programmes multimédia. (p. 965) : dénomination et missions de la banque de programmes multimédia. - **Après l'art. 27** (p. 984) : son amendement, soutenu par M. Yann Gaillard, n° 29 : développement des expérimentations dans le domaine des technologies et services de l'information ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes** [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - **Discussion générale** (p. 2410, 2411) : inégalité d'accès des jeunes aux nouveaux emplois créés. Constitution d'une nouvelle classe de privilégiés à durée déterminée. Conséquences d'une éventuelle baisse de l'aide financière de l'Etat. Dépôt d'amendements relatifs à la pérennité de ces emplois-jeunes au-delà des cinq années prévues. En cas de refus, risque de création d'une sous-classe de la fonction publique. - **Art. 1er - Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale)** (p. 2447) : son amendement n° 43 : extension du dispositif emplois-jeunes aux artisans ; adopté. (p. 2448) : son amendement n° 44 : conventions conclues avec des personnes morales de droit privé exclusivement pour des activités émergentes ; rejeté.

- **Suite de la discussion** - (1er octobre 1997) - **Art. 1er (suite) (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes)** - **Art. L. 322-4-19 du code du travail (aide pour l'emploi des jeunes)** (p. 2470) : son amendement n° 45 : inscription dans la loi du montant de l'aide forfaitaire versée par l'Etat : 80 % du SMIC ; adopté. (p. 2473, 2474) : référence à un amendement similaire au sien, n° 45 précité, déposé lors du débat à l'Assemblée nationale. Cotisations "légales". Nécessité de faire figurer dans la loi le montant de l'aide et sa durée. Modification de l'aide de l'Etat : cause de licenciement de la personne embauchée. - **Art. L. 322-4-20 du code du travail (nature et régime juridique du contrat de travail)** (p. 2485) : son amendement n° 46 : contrats emplois-jeunes uniquement à durée indéterminée ; retiré. (p. 2489, 2490) : ses amendements n° 47 ; moyens de financement à la formation pour les jeunes passant d'un contrat à durée déterminée à un contrat à durée indéterminée ; n° 48 : conséquences d'une diminution ou d'une interruption de l'aide de l'Etat ; et n° 49 : démission d'un salarié bénéficiant d'un contrat à durée déterminée ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - III - Recherche et technologie

- (27 novembre 1997) - **Rapport spécial de la commission des finances** (p. 4123, 4126) : progression de ce budget mais diminution de la part globale des crédits de recherche dans le budget de l'Etat. Création d'emplois scientifiques. Crédits de fonctionnement. Fonds de la recherche et de la technologie. Diminution de la part de la France dans le dépôt de brevets. Fuite des cerveaux. Insuffisante mobilité des chercheurs ; environnement défavorable à la création d'entreprise. Chercheurs publics : passerelles vers l'enseignement supérieur. Difficultés de la recherche privée ; crédit d'impôt-recherche. Nouvelles technologies de l'information et de la communication ; valorisation de l'avance prise par la France en ce domaine. Sciences du vivant. Recherche thérapeutique. Technologie médicale. Critique l'arrêt du programme Superphénix. Espace ; concurrence américaine ; demande le rétablissement des crédits du Centre national d'étude spatiale, CNES, réservés à l'étude des futurs lanceurs français. Préconise un débat parlementaire annuel sur la recherche, la technologie et le développement de l'innovation. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4140) : à titre personnel, votera contre l'amendement de réduction des crédits n° II-12 de la commission.

TRUCY (François), sénateur (Var) RI.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des finances.

Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.

Membre titulaire de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Membre titulaire du Conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

Membre de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier (2 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires [n° 0085 (97-98), tome 3, annexe 44] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - **Discussion générale** (p. 1182, 1183) : le groupe des RI votera ce projet de loi. Recensement. Sanctions. Binationalaux. Préparations militaires. Professionnalisation. Exemple des chasseurs alpins de Grenoble et de Chambéry. Problème de l'armée de réserve. Institut des hautes études de défense nationale. IHEDN. Félicite le ministre.

- **Projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales [n° 0408 (96-97)]** - (23 septembre 1997) - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2267) : avec le groupe des RI, votera le texte amendé.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)]** - (7 octobre 1997) - **Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national)** - **Art. L. 114-3 du code du service national (contenu de la Rencontre armées-jeunesse)** (p. 2660, 2661) : sur l'amendement n° 16 de la commission (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), soutient le sous-amendement n° 26 de M. Nicolas About (possibilité de proposer aux jeunes souffrant d'illettrisme un suivi personnalisé). - **Explications de vote sur l'ensemble** (p. 2673) : lacunes du projet de loi. Coût de la Rencontre armées-jeunesse. Enseignement de la défense. Volontariats civils. Période de transition. Le groupe des RI s'abstiendra sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan

- (3 décembre 1997) - En remplacement de M. Alain Lambert, Rapporteur général de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4517, 4518) : soutient les amendements de la commission n° II-47 et n° II-48 : réduction des crédits ; adoptés.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) - En remplacement de M. Bernard Barbier, rapporteur spécial de la commission des finances (p. 4521, 4523) : évolution des crédits. Charbonnages de France. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Crédits affectés à la recherche industrielle et à l'innovation. Restructurations industrielles. Aides à la construction navale. Crédits de la poste et des télécommunications. France Télécom. Rapport de M. Gérard Larcher sur La Poste. Thomson SA. Electricité de France, EDF et Gaz de France. GDF. Faiblesse de l'industrie française face à la concurrence étrangère. Au nom de la commission des finances, accepte ce projet de budget sous réserve de l'adoption de deux amendements de réduction de crédits.

Equipement, transports et logement - II - Transports - 4. Transport aérien - 5. Météorologie - Budget annexe de l'aviation civile

- (4 décembre 1997) - Au nom de la commission des finances - **Examen des crédits - Etat B - Titres III et IV** (p. 4624, 4625) : soutient les amendements de réduction des crédits n° II-66 et n° II-67 de la commission. - **Art. 33 (mesures nouvelles relatives au budget annexe de l'aviation civile)** : soutient l'amendement de réduction des crédits n° II-93 de la commission.

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur spécial de la commission des finances, pour les dépenses ordinaires (p. 4698, 4700) : gestion des effectifs dans le cadre de la réforme des armées. Conscript et volontariat. Accroissement des personnels civils. Nécessité d'une évaluation détaillée du coût total de la professionnalisation des armées. Détérioration des conditions de vie et de travail : conséquences négatives sur l'attrait de la carrière militaire. Projet de loi sur les réserves. Opérations extérieures. La commission des finances, dans sa majorité, ne peut accepter ce projet de budget.

TÜRK (Alex), sénateur (Nord) NI.

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre titulaire de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Secrétaire de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville,

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la mission commune d'information, sur l'entrée dans la société de l'information [n° 0436 (96-97)] (25 septembre 1997) - **Communication**.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 21 février 1997) (p. 953). - Ministère :
Recherche - *Comité consultatif sur le traitement de
l'information dans le domaine de la santé* - Réponse le 21
février 1997 (p. 953) - **Santé publique**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

*Deuxième partie :***Intérieur et décentralisation - Sécurité**

- (6 décembre 1997) (p. 4763) : problèmes relatifs à la
création de l'autorité de contrôle d'EUROPOL : siège,
règlement intérieur et problème de langue, statut. Demande
si une coordination entre les représentants de la CNIL et les
délégués du ministère est possible.

U

ULRICH (Maurice), *sénateur (Paris) RPR.*

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois.

Membre suppléant de la Commission supérieure de codification jusqu'au 16 avril 1997.

V

VAILLANT (Daniel), *Ministre des relations avec le Parlement.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi organique tendant à instituer quatre impôts cédulaires afin de financer le régime de protection sociale généralisée en Polynésie française** [n° 0261 (96-97)] - (21 octobre 1997) - **Discussion générale** (p. 2887, 2888) : mise en place d'une troisième contribution de solidarité territoriale, CST3. Financement du régime de la solidarité territoriale. S'en remet à la sagesse du Sénat pour les articles 1er et 2. Articles 3 et 4 relatifs à la fiscalité des communes de la Polynésie française. Possibilité de valider les impositions et taxes perçues par les communes. (p. 2892) : conditions d'application de l'article 164 C du code général des impôts aux contribuables ayant leur domicile fiscal en Polynésie française et disposant d'une habitation en métropole. Institution communale spécifique pour la Polynésie.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - (19 novembre 1997) - **Demande de levée de séance** (p. 3608, 3609) : intérêt du ministre de l'intérieur pour ce texte. Inscription à l'ordre du jour du Sénat. Absence du rapport de la commission et ouverture de la discussion législative. Souhaite que la discussion générale s'engage le plus tôt possible. (p. 3611) : mode de scrutin régional. Vocation du Sénat d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République. Dépôt par le Gouvernement d'une motion tendant au renvoi du texte à la commission des lois.

- **Proposition de loi relative au placement sous surveillance électronique pour l'exécution de certaines peines - Deuxième lecture** [n° 0285 (96-97)] - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5150, 5154) : évolution de la législation favorisant les peines alternatives à la détention. Difficulté de faire bénéficier de cette disposition des condamnés sans insertion sociale ni logement. Remise en cause de la double mission de surveillance et de réinsertion de l'administration pénitentiaire. Problèmes juridiques : saisine de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Mise d'un domicile privé sous surveillance de la puissance publique ; expression indispensable du consentement du maître des lieux. Mineurs : consentement des titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ; article 4 de la proposition de loi. Moyens juridiques du juge de l'application des peines. Conditions de délégation à des personnes de droit privé pour la mise en oeuvre du dispositif technique. Applicabilité aux territoires d'outre-mer. Coût budgétaire. Expériences étrangères. Expérimentation préalable nécessaire. S'en remet à la sagesse du Sénat sur cette proposition de loi.

- **Demande de modification de l'ordre du jour** - (18 décembre 1997) (p. 5408, 5409) : discussion de la motion tendant à soumettre au référendum le projet de loi relatif à la nationalité pendant la séance d'aujourd'hui mais dans l'ordre fixé par le Gouvernement en application de l'article 48 de la Constitution. Jurisprudence du Conseil constitutionnel relative à l'ordre du jour prioritaire fixé par le Gouvernement en cas de rejet du procès-verbal de la séance précédente. (p. 5410) : demande une suspension de séance. Indique que le Sénat ne respectant pas l'article 48 de la Constitution, le Gouvernement va se retirer.

- **Proposition de loi relative au fonctionnement des conseils régionaux** [n° 0027 (97-98)] - **Suite de la discussion** - (18 décembre 1997) - **Art. 1er (coordinations - art. L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5422) : accepte l'amendement de suppression n° 18 de la commission. Regroupement du contenu des articles 1er, 2, 5 et 7 dans un nouvel article. (p. 5423, 5424) : mode de scrutin. Difficultés lors du vote du budget de la région d'Ile-de-France. - **Art. 2 (coordinations - art. L. 4132-13 du code général des collectivités territoriales)** : accepte les amendements de suppression n° 19 de la commission, n° 3 de M. Jean-Jacques Hyest et n° 35 de M. Jean-Claude Carle. - **Art. 3 (obligation pour les candidats à la présidence du conseil régional de présenter une déclaration écrite - art. L. 4133-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5426, 5427) : s'oppose aux amendements de suppression n° 20 de la commission, n° 4 de M. Jean-Jacques Hyest, n° 12 de M. Jean-Patrick Courtois et n° 14 de M. Jean-Claude Carle. Importance de cet article. Objectif de clarté. - **Avant l'art. 4** (p. 5430) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de M. Jean-Claude Carle (modification du délai entre le débat sur les orientations budgétaires et l'examen du budget du conseil régional). - **Art. 4 (nouvelle procédure d'adoption du budget régional - art. L. 4311-1-1 du code général des collectivités territoriales)** (p. 5433) : sur l'amendement n° 21 de la commission (fixation au 20 mars de la date limite d'adoption des budgets régionaux, report au 30 avril de cette date, les années de renouvellement des conseils régionaux et obligation pour le président de présenter un nouveau projet de budget dans un délai de cinq jours à compter du vote de rejet), son sous-amendement n° 47 : rétablissement de la date du 15 avril comme date limite d'adoption des budgets les années de renouvellement des conseils régionaux ; rejeté. (p. 5434) : s'oppose aux amendements n° 11 de M. Michel Duffour (possibilité d'une deuxième lecture) et n° 21 précité de la commission, assorti des sous-amendements n° 48 de M. Michel Duffour (possibilité d'une deuxième lecture) et n° 49 de M. Jean-Claude Carle (proposition d'un délai de dix jours pour la présentation d'un nouveau projet de budget). (p. 5435) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (suppression de l'intervention du bureau dans l'élaboration du nouveau budget et possibilité de présenter une motion de défiance par un tiers des membres du conseil régional). Assemblée de Corse. (p. 5438) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de la commission (conditions de présentation de la motion de défiance, mention du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion et consultation du Conseil économique et social régional) modifié par le sous-amendement n° 40 de M. Jean-Claude Carle (suppression du nom du candidat à la fonction de président en cas d'adoption de la motion).

VALADE (Jacques), *sénateur (Gironde) RPR.*

Vice-président du Sénat ; a présidé les séances des 22 janvier ; 4, 18 février ; 4, 5, 11 mars ; 15, 16 avril ; 24 juin ; 17, 23, 30 septembre ; 7, 14, 23, 28 octobre ; 4, 18, 25, 27 novembre ; 3, 5, 6, 16 décembre.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation.

Membre de la commission d'enquête sur la politique énergétique de la France (JO Lois et décrets du 21 novembre 1997) ; puis président (JO Lois et décrets du 26 novembre 1997).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 31 (JO Débats du 19 septembre 1997) (p. 2237). - Ministère : Education - *Enseignement de l'informatique dans les établissements de second degré et à l'Université* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2735) - Informatique

n° 71 (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2800). - Ministère : Emploi - *Prise en charge de l'autisme* - Réponse le 29 octobre 1997 (p. 3053) - Handicapés

INTERVENTIONS

- En qualité de président de séance

- Décès de M. François Mathieu, sénateur de la Loire, survenu le 18 novembre 1997 - (18 novembre 1997) (p. 3573).

4 Démission de M. Michel Rocard de son mandat de sénateur des Yvelines - (18 novembre 1997) (p. 3573).

- Remplacement de M. Michel Rocard, démissionnaire de son mandat, par M. Jacques Bellanger, en qualité de sénateur des Yvelines, à compter du 19 novembre 1997 - (18 novembre 1997) (p. 3573).

- En qualité de sénateur

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 16 (p. 967, 968) : son amendement n° 71 : mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique ; adopté après modification par le sous-amendement n° 136 de M. Claude Estier.**

- **Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête afin de recueillir les éléments relatifs aux conditions d'élaboration de la politique énergétique de la France et aux conséquences économiques, sociales et financières des choix effectués [n° 0071 (97-98)] - (19 novembre 1997) - Discussion générale (p. 3606, 3607) : choix d'une commission d'enquête. Politique énergétique de la France. Au nom du groupe du RPR, votera cette proposition de résolution.**

VALLET (André), sénateur (Bouches-du-Rhône) RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne ; puis membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 19 mars 1997).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant Titre II à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 [n° 0173 (97-98)] (15 décembre 1997) - Droits de l'homme.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 17 (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2985). - Ministère : Premier ministre - *Accusations concernant l'assassinat de Yann Piat* - Réponse le 24 octobre 1997 (p. 2985) - Justice

Questions orales sans débat :

n° 535 (JO Débats du 16 janvier 1997) (p. 101). - Ministère : Equipement - *Réalisation de la deuxième tranche de la déviation de la ville de Salon-de-Provence* - Réponse le 5 février 1997 (p. 533) - Routes

n° 49 (JO Débats du 8 octobre 1997) (p. 2680). - Ministère : Equipement - *Problèmes de sécurité liés à la construction de l'autoroute A 54* - Réponse le 5 novembre 1997 (p. 3195) - Routes

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - (4 février 1997) - Discussion générale (p. 584, 586) : situation de Vitrolles. Affaire dite des "sans-papiers" de l'église Saint-Bernard. Reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Dispositions relatives à l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Empreintes digitales. Certificats d'hébergement. Déclaration de l'hébergeant à la mairie du départ de l'étranger résidant chez lui. La majorité des membres du RDSE votera ce texte.**

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

*Deuxième partie :***Intérieur et décentralisation - Décentralisation**

- (2 décembre 1997) (p. 4436) : évocation des domaines dans lesquels la décentralisation et la déconcentration pourraient avoir une plus large place. Infrastructures routières. Culture. Education nationale. Santé. (p. 4437) : sécurité et lutte contre la délinquance. Compétences respectives de la police nationale et des polices municipales. La totalité du groupe du RDSE votera ce projet de budget.

VASSELLE (Alain), sénateur (Oise) RPR.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Membre titulaire du Comité national des retraités et des personnes âgées.

Vice-président du conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Membre titulaire du comité de surveillance du fonds de solidarité vieillesse ; nouvelle nomination (JO Lois et décrets du 20 mars 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 (18 novembre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, présenté avec MM. Charles Descours et Jacques Machet, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 70 (97-98)] de financement de la sécurité sociale pour 1998 adopté par l'Assemblée nationale [n° 0073 (97-98)] (5 novembre 1997) - Sécurité sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relatif à la répartition intercommunale des charges des écoles publiques accueillant des enfants issus de plusieurs communes [n° 0160 (97-98)] (8 décembre 1997) - Enseignement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 3 (retenue du passeport ou du document de voyage, visites sommaires des véhicules dans la bande de Schengen, empreintes digitales) (articles 8-1 à 8-3 nouveaux de l'ordonnance du 2 novembre 1945) - Art. 8-2 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (visites sommaires des véhicules à l'exclusion des voitures particulières, dans les vingt kilomètres des frontières terrestres de Schengen) (p. 675) :** se déclare favorable à l'amendement n° 42 de M. Michel Caldaguès (visite sommaire des voitures particulières).

- **Suite de la discussion - (6 février 1997) - Avant l'art. 4 (p. 706, 707) :** son amendement n° 79 : attribution d'une carte spéciale d'identification à l'étranger résidant habituellement en France depuis plus de quinze ans ; retiré. Situation intermédiaire. Dispositions de régularisation. Exemple de la Guyane. (p. 708) : opinion publique et politique en matière d'immigration. - **Art. 4 (élargissement des cas d'attribution de plein droit de la carte de séjour temporaire) (p. 742) :** se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (attribution d'une carte de séjour temporaire à tout étranger non polygame résidant en France depuis plus de quinze ans). Application des ordonnances de 1945. Régularisation en masse des étrangers en situation irrégulière effectuée sous les gouvernements socialistes. Opinion publique. (p. 743, 744) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 17 de la commission et n° 5 de M. Jean-Jacques Hyst (diminution de la durée du mariage à un an pour l'attribution d'une carte de séjour temporaire au conjoint étranger).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - Après l'art. 26 (p. 979) :** son amendement n° 57 : actualisation des lois du 29 juillet 1881 et du 14 avril 1952 précisant les conditions dans lesquelles doivent être communiquées au fonds de documentation des assemblées parlementaires l'ensemble des productions susceptibles d'informer le Parlement ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'amélioration des relations entre les administrations et le public [n° 0181 (96-97)] - (26 février 1997) - Art. 2 (accusé de réception) (p. 1066) :** son amendement n° 29 : point de départ du délai de recours ; retiré. - **Art. 6 (retrait pour illégalité) (p. 1071) :** se déclare favorable à l'amendement n° 15 de la commission (possibilité pour l'administration de retirer spontanément la décision pendant un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle était intervenue). - **Après l'art. 7 (p. 1072, 1073) :** son amendement n° 31 : compensation par l'Etat des charges nouvelles résultant des dispositions de l'article 33 ; retiré. - **Art. 9 (maisons des services publics) (p. 1077) :** son amendement n° 32 : précision relative aux modalités financières de fonctionnement de la maison des services publics ; retiré.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 mars 1997) - Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national) (p. 1221) :** réaction des jeunes par rapport au

service national. Environnement international. Rendez-vous citoyen. Formation militaire. Esprit de défense. Limites de cette réforme dans le domaine de la réinsertion sociale. Professionnalisation de l'armée. (p. 1234) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de la commission (suppression de l'article L. 114-20-2 du code du service national relatif au rendez-vous complémentaire susceptible d'être proposé après le rendez-vous citoyen aux jeunes en difficulté).

- **Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Art. 4 (modification du livre II du code du service national) (p. 1254) :** son amendement n° 80 : possibilité d'exempter du service national un jeune qui bénéficierait d'un contrat à durée indéterminée ; retiré. (p. 1260) : se déclare favorable à l'amendement n° 60 de la commission (possibilité pour l'employeur de refuser un congé pour volontariat du service national si ce congé pouvait être préjudiciable à la marche de l'entreprise). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 1265, 1266) :** texte relatif aux réservistes. Absence de formation militaire pour les jeunes. Conséquences de l'article L. 122-4 qui prévoit la possibilité de réserver aux volontaires des concours spécifiques d'accès à certains corps et cadres d'emploi de la fonction publique. S'abstiendra lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - (11 mars 1997) - Discussion générale (p. 1341, 1343) :** manifestations. Lutte contre l'immigration irrégulière. Certificat d'hébergement. Rôle du préfet et du maire. Délivrance de plein droit d'une carte de séjour temporaire. Stratégie de l'opposition. Se déclare favorable à ce texte.

- **Déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales, suivie d'un débat - (15 avril 1997) (p. 1849, 1850) :** remerciements pour l'organisation de ce débat. Difficultés des collectivités locales à gérer certains services : ordures ménagères, eau, écoles. Evolution des normes de sécurité. Application de l'article 23 de la loi de juillet 1983 sur les écoles : contribution demandée aux communes de résidence pour les frais de fonctionnement des écoles dans les communes d'accueil. Conséquences de la réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et des dotations d'Etat. Fonction publique territoriale.

- **Proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme [n° 0329 (96-97)] - (24 septembre 1997) - Art. 4 (missions et organisations de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments) - Art. L. 794-2 du code de la santé publique (moyens juridiques mis à la disposition de l'Agence pour assumer ses missions) (p. 2321) :** son amendement, soutenu par M. Charles Descours, n° 40 : exercice par l'Agence des missions du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, CNEVA ; adopté. - **Art. 6 (conséquences de la création de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments dans le code de la santé publique) (p. 2335) :** son amendement de conséquence n° 42, soutenu par M. Charles Descours ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997) - Art. 1er (aide à la création d'activités d'utilité sociale pour l'emploi des jeunes) (p. 2424, 2425) :** rédaction rapide de ce projet de loi. Pari sur la pérennisation des emplois. Alourdissement des charges publiques. Mesures à caractère conjoncturel. A l'issue de ces délibérations, élaboration d'un texte réaliste auquel le ministre se ralliera. - **Art. L. 322-4-18 du code du travail (conventions relatives à la création d'activités d'utilité sociale) (p. 2441, 2442) :** élargissement des emplois-jeunes par la commission des affaires sociales. Restriction du champ d'action du dispositif par le Gouvernement. (p. 2448, 2449) : sur l'amendement n° 4 de la commission (impossibilité de créer des emplois-jeunes dans le secteur des métiers organisés et régis par les statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale), son sous-amendement n° 153, de précision ; retiré sous réserve d'un engagement du rapporteur d'une

nouvelle rédaction relative aux cadres d'emploi dans la fonction publique territoriale. (p. 2454) : se dit prêt, d'une façon exceptionnelle, à se déclarer favorable aux amendements n° 64 de Mme Marie-Madeleine Dieulangard (consultation des institutions représentatives du personnel et des comités techniques paritaires préalablement à l'éventuelle conclusion d'une convention) et n° 121 de M. Guy Fischer (consultation des personnels sur les conventions conclues).

- Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 1er (suite) - Art. L. 322-4-19 du code du travail (*aide pour l'emploi des jeunes*) (p. 2467) : son amendement n° 82 : extension du dispositif au profit des chômeurs de longue durée arrivés en fin de droit, sans condition d'âge ; retiré comme son amendement n° 83 ayant un objet similaire. (p. 2470) : son amendement n° 84 : détermination du montant de l'aide forfaitaire sur la base du salaire et de toutes les charges y afférant ; devenu sans objet. - Art. L. 322-4-20 du code du travail (*nature et régime juridique du contrat de travail*) (p. 2491) : son amendement n° 85 : prise en charge par l'Etat d'une partie de l'indemnité de licenciement en cas de rupture du contrat de travail ; adopté. - Après l'art. L. 322-4-20 du code du travail (p. 2498) : rôle essentiel des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, CODEF. - Art. 2 (*emplois d'adjoints de sécurité*) (p. 2513) : ses amendements n° 88 : conditions requises pour prétendre à la qualité d'adjoint de sécurité dans la police nationale ; et n° 87 : protection des adjoints de sécurité pour des faits non intentionnels commis dans l'exercice de leurs missions ; retirés. - Après l'art. 2 (p. 2517) : son amendement n° 86 : assujettissement au secret professionnel des adjoints de sécurité ; retiré.

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique familiale - (4 novembre 1997) (p. 3232, 3235) : dangers des mesures programmées. Ponctions sur la branche famille au bénéfice des branches maladie et retraite. Rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale. Financement de l'allocation de rentrée scolaire, ARS. Plafonnement des allocations familiales et diminution de l'allocation de garde d'enfants à domicile, AGED. Risque d'accentuation de la fracture sociale avec les mesures fiscales envisagées. Absence de perspective d'avenir. Confusion entre politique familiale et politique à caractère social. Absence de concertation. Amputation du pouvoir d'achat des familles. Absence de logique de redistribution. Conséquences plus lourdes pour les classes moyennes. Taux de fécondité.

- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 [n° 0070 (97-98)] - (12 novembre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires sociales pour l'assurance vieillesse - Discussion générale (p. 3378) : état des lieux de la branche vieillesse. Stabilisation des déficits. (p. 3379) : réforme des retraites du régime général en 1993. Augmentation des recettes de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, CNAVTS. Régimes complémentaires. Régimes spéciaux. Perspectives à long terme de l'ensemble des régimes d'assurance vieillesse. (p. 3380) : pouvoir d'achat des retraités. Basculement des cotisations d'assurance maladie sur la CSG. Actualisation du mode de revalorisation des pensions. Assurance veuvage et droits dérivés. Consolidation de la répartition et développement maîtrisé de la capitalisation. Décrets d'application de la loi du 25 mars 1997 créant les plans d'épargne retraite. (p. 3381) : action sociale de la branche vieillesse. Comité national de la coordination gérontologique. Réforme de la tarification des établissements accueillant des personnes âgées. Financement de lits de sections de cure médicale et de places de services de soins infirmiers à domicile. Mise en place de la prestation spécifique dépendance.

- Suite de la discussion - (13 novembre 1997) - Art. 6 (*prélèvements sociaux sur les produits du patrimoine et les produits du capital*) (p. 3476) : se déclare opposé à l'amendement n° 34 de la commission saisie pour avis (réduction de 0,5 point du taux prévu pour le nouveau

prélèvement social sur les revenus du capital). Taxation des plans d'épargne logement et conséquences sur l'activité du bâtiment. - Art. 8 (*création d'une contribution sur les ventes directes des laboratoires pharmaceutiques*) (p. 3481, 3482) : sur l'amendement n° 10 de la commission (présentation au Parlement d'un rapport sur la distribution de médicaments remboursables par l'assurance maladie, le rôle et la marge des pharmaciens d'officine, la production et la promotion des médicaments génériques et l'automédication), son sous-amendement n° 71 : précision sur les dispositions présentées par ce rapport ; adopté. Système équilibré entre les grossistes répartiteurs et les dépositaires assurant des ventes directes. - Art. 10 (*augmentation du taux de la taxe sur les contributions patronales au financement des garanties complémentaires de prévoyance*) (p. 3486) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de la commission (suppression de la taxe sur la prévoyance). Equilibre à terme du fonds de solidarité vieillesse. - Art. 12 (*calcul de la compensation due par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires, CRTCE, à la Caisse nationale d'assurance maladie, CNANTS*) (p. 3489, 3490) : se déclare favorable aux amendements de suppression n° 14 de la commission, n° 1 de M. Luc Dejoie, n° 39 de la commission saisie pour avis, n° 54 de M. Claude Huriet. Examen de la situation des régimes spéciaux. Absence de concertation. - Art. 19 (*mise sous condition de ressources des allocations familiales*) (p. 3495) : remise en cause du fondement de la politique familiale. Natalité. Opposition unanime des organisations familiales, patronales et syndicales. Causes du déficit de la branche famille. (p. 3496) : avenir de la famille et du système de protection sociale. Principe de solidarité. Réduction du déficit de la branche famille sans redistribution aux familles les plus modestes. Concertation. Allocation de parent d'enfant handicapé. (p. 3499) : son amendement n° 97 : majoration du plafond lorsque le nombre d'enfants à charge est supérieur ou égal à trois et si un seul des membres du couple dispose d'un revenu professionnel ; devenu sans objet. Amendement de repli. (p. 3502) : glissement d'une politique familiale vers une politique de solidarité. Mesures de solidarité supplémentaire en faveur des familles les plus défavorisées sans remise en cause des allocations familiales.

- Suite de la discussion - (18 novembre 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 3584, 3585) : mesures prises par le Gouvernement Juppé en matière de fiscalité et de prélèvements obligatoires. Réduction du déficit de la branche famille sans véritable mesure de solidarité. Dispositions relatives à l'AGED et emplois familiaux. Saisine du Conseil constitutionnel.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Discussion des articles de la première partie :

- (24 novembre 1997) - Après l'art. 2 (p. 3744) : son amendement, soutenu par M. Philippe Marini, n° I-151 : augmentation du nombre de parts pour chaque enfant à charge de sa sixième à sa dix-septième année ; retiré. - Art. 10 (*réduction de 50 % du plafond de la réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile*) (p. 3779) : son amendement de suppression n° I-156 soutenu par M. Philippe Marini ; adopté.

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - I - Enseignement scolaire

- (27 novembre 1997) (p. 4069, 4071) : lutte contre l'échec scolaire absente des priorités de ce budget. Illettrisme. Ecoles primaires. Nouvelles technologies : échec du plan "Informatique pour tous". Apprentissage des langues étrangères ; demande l'apprentissage précoce en école primaire. Expérience d'enseignement bilingue menée conjointement par la France et l'Allemagne en Alsace.

Intérieur et décentralisation - Décentralisation

- (2 décembre 1997) (p. 4439) : pacte de stabilité financière. Relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. Transfert de compétences sans transfert financier. Conséquences de la réforme qui a fondu dans une seule dotation la dotation globale d'équipement, DGE, première part et la DGE, deuxième part pour les communes rurales. (p. 4440) : loi du 22 juillet 1983 définissant les conditions de contribution des communes de résidence aux dépenses des écoles des communes d'accueil et cas des assistantes maternelles qui accueillent les enfants avant et après l'école. Problème posé par le coût de la mise au norme en matière d'eau et de déchets ménagers.

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) - Examen des crédits - Etat C - Titre VI (p. 4888) : logement social. Accession sociale à la propriété. Prêts locatifs aidés très sociaux, PLA-TS. Fonds de solidarité pour le logement, FSL. Crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH. Se déclare favorable à l'amendement déposé par M. William Chervy, qui autorise l'ANAH à subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale. Accroissement du parc locatif social à partir du parc privé. - Après l'art. 67 (p. 4890, 4891) : se déclare favorable à l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

VASSEUR (Philippe), ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Fin de ses fonctions ministérielles (démission du Gouvernement le 2 juin 1997) (JO Lois et décrets du 3 juin 1997).

DÉPÔTS**En première lecture devant le Sénat :**

Projet de loi d'orientation pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt [n° 0335 (96-97)] (6 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Agriculture.

RÉPONSES AUX QUESTIONS*Questions au Gouvernement :*

n° 11 de M. Martial Taugourdeau : **Produits agricoles et alimentaires** (*Interdiction de la culture du maïs transgénique*) (JO Débats du 21 février 1997) (p. 948).

Questions orales sans débat :

n° 578 de M. Adrien Gouteyron : **Aides publiques** (*Application d'une décision du Conseil d'Etat relative au versement de l'indemnité spéciale de montagne*) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1304).

n° 580 de Mme Danièle Pourtaud : **Immobilier** (*Devenir du grand ensemble locatif situé rue du Commandant-Mouchotte* (Paris 14e)) (JO Débats du 12 mars 1997) (p. 1305).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Deuxième lecture** [n° 0244 (96-97)] - (17

avril 1997) - **Discussion générale** (p. 1976, 1978) : plan d'orientation pluriannuel, POP IV. Opposition de la France. Polyvalence de la flotte. Durée et champ d'application du POP IV. Aides à la modernisation de la flotte. Taux de réduction de la capacité de la flotte de pêche française. Modifications de l'Assemblée nationale. Application aux navires de pêche du dispositif de fonds commun de placement quirataire. Quota "hopping". Retraite. Statut des conjoints des pêcheurs. - **Art. 1er** (*objectifs de la politique des pêches maritimes et des cultures marines*) (p. 1984, 1985) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Félix Leyzour (obligation de respect du principe de la préférence communautaire) et accepte l'amendement n° 9 de M. Michel Sergent (introduction de la formation parmi les objectifs énumérés à cet article). - **Après l'art. 1er** : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Félix Leyzour (engagement de négociations avec les pays membres de l'Union européenne pour réformer la réglementation en matière de pêche maritime). - **Après l'art. 3** (p. 1986) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 de M. Michel Sergent (rapport du Gouvernement sur les pêches industrielles et semi-industrielles). - **Avant l'art. 4** (p. 1987) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Félix Leyzour (établissement d'un certain nombre d'objectifs et de principes en matière de gestion de la ressource halieutique). - **Après l'art. 4** (p. 1988) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Félix Leyzour (interdiction d'attribuer des quotas à des navires appartenant à des sociétés bénéficiant de la possibilité d'exploiter des quotas de pêche émanant d'autres pays de l'Union européenne ou de pays tiers). - **Art. 10** (*définition de la société de pêche artisanale et affirmation de la neutralité économique et sociale pour ces sociétés*) (p. 1989) : son amendement n° 21 : suppression du gage accompagnant le dispositif de cet article ; adopté. Sur les amendements de M. Michel Doublet, demande le retrait du n° 12 (suppression de la référence à la société à responsabilité limitée) et accepte le n° 13 (suppression de la possibilité de recours à la location-gérance). - **Art. 11** (*extension des conditions d'imposition de la part de pêche des artisans pêcheurs aux associés de la pêche artisanale*) (p. 1990) : son amendement de coordination n° 22 ; adopté. Demande le retrait de l'amendement n° 19 de M. Philippe Darniche (réintroduction de l'adhésion à un centre de gestion agréé supprimée par l'Assemblée nationale). - **Art. 12** (*exonération de la taxe professionnelle*) : son amendement n° 23 : adaptation du régime d'imposition à la taxe professionnelle à l'extension de la définition de la société de pêche artisanale aux sociétés à responsabilité limitée dont les parts sont totalement détenues par des pêcheurs embarqués ; adopté. - **Art. 14** (*étalement des plus-values de cession*) (p. 1991) : ses amendements, n° 24 : extension du dispositif d'étalement des plus-values aux entreprises ayant pour activité de mettre à la disposition des entreprises de pêche maritime des navires de pêche dans le cadre de contrats d'affrètement ; et n° 25 : suppression du gage accompagnant le dispositif de cet article ; adoptés. Estime satisfait l'amendement n° 11 de M. Michel Sergent (extension du dispositif d'étalement des plus-values aux sociétés propriétaires de navires de pêche et aux sociétés propriétaires de parts de copropriétés de navires de pêche même si leur exploitation est confiée à des tiers) par son amendement n° 24 précité. - **Art. 15** (*aide à la première installation*) (p. 1992) : s'oppose à l'amendement n° 1 de la commission (relèvement de la limite d'âge pour bénéficier de l'abattement fiscal). - **Après l'art. 15** (p. 1993) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (création d'un dispositif favorisant l'autofinancement des pêcheurs lors de la première installation). Saisine de la commission de Bruxelles. Accord oral. - **Art. 18** (*exercice d'une activité complémentaire*) (p. 1994) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (suppression de la fin de cet article relatif à l'exercice d'une activité complémentaire). - **Avant l'art. 20** (p. 1995) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Félix Leyzour (objectifs de l'organisation des marchés de pêches maritimes et inscription des importations de produits halieutiques et aquacoles dans le cadre d'une complémentarité avec la production nationale). - **Art. 22 bis** (*définition de l'activité de transformation*) : accepte

l'amendement de suppression n° 4 de la commission. - **Art. 25** (*habilitation des agents des affaires maritimes aux contrôles de conformité et de sécurité des produits*) : accepte l'amendement de précision n° 5 de la commission. - **Art. 27 bis** (*situation des conjoints de conchyliculteurs*) (p. 1996) : accepte les amendements identiques n° 6 de la commission et n° 8 de M. Michel Doublet (attribution aux conjoints de conchyliculteurs du bénéfice de l'allocation viagère dès l'âge de 55 ans). - **Art. 30** (*dispositions modifiant la loi du 13 décembre 1926 portant code du travail maritime*) (p. 1997) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de M. Philippe Darniche (octroi aux entreprises d'armement maritime et aux jeunes marins embarqués du bénéfice des dispositions du code du travail relatives à l'apprentissage). Journées d'éducation maritime. - **Art. 31** (*dispositions modifiant le code du travail - formation professionnelle*) (p. 1998) : accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission. Son amendement n° 27 : calcul de la contribution aux actions de formation à compter de la date de promulgation de cette loi ; adopté. - **Sur l'ensemble** (p. 2000) : avancées significatives dues aux travaux du Sénat. Importance de la France dans le domaine des activités maritimes.

VECTEN (Albert), sénateur (Marne) UC.

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole [n° 0086 (97-98), tome 5] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 0055 (96-97) rect.] - Suite de la discussion - (20 février 1997) - **Après l'art. 16** (p. 969) : se déclare opposé au sous-amendement n° 136 de M. Claude Estier, déposé sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Valade (mise en place de la chaîne de télévision parlementaire et civique).

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour l'enseignement agricole (p. 4376) : mesures positives. Diminution de la précarité des personnels enseignants. Enseignement agricole privé. Traitement budgétaire inéquitable de l'enseignement agricole. "Croissance raisonnée" des effectifs. Schéma prévisionnel des formations et avenir de l'enseignement agricole. La commission des affaires culturelles a émis un avis défavorable à l'adoption de ces crédits.

VÉDRINE (Hubert), *Ministre des affaires étrangères*.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne portant création d'un office européen de police (ensemble une annexe et quatre déclarations) [n° 0363 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole établi sur la base de l'article K. 3 du traité sur l'Union européenne concernant l'interprétation, à titre préjudiciel, par la Cour de justice des Communautés européennes de la convention portant création d'un office européen de police [n° 0364 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale [n° 0365 (96-97)] (19 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (ensemble trois déclarations) [n° 0371 (96-97)] (26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995 [n° 0372 (96-97)] (26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part [n° 0382 (96-97)] (2 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ensemble quatre annexes et deux appendices) [n° 0386 (96-97)] (10 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, agissant dans le cadre de l'Union européenne, d'une part, et la République de Slovaquie, d'autre part [n° 0388 (96-97)] (17 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lituanie, d'autre part [n° 0392 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Lettonie, d'autre part [n° 0393 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord européen autorisant la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Estonie, d'autre part [n° 0394 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions**.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur l'encouragement et la protection réciproques

des investissements (ensemble un échange de lettres interprétatif) [n° 0395 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions.**

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) [n° 0396 (96-97)] (24 juillet 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 26 juin 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur les bois tropicaux (ensemble deux annexes) [n° 0064 (97-98)] (30 octobre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0076 (97-98)] (5 novembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne [n° 0077 (97-98)] (5 novembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Ukraine pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières [n° 0078 (97-98)] (5 novembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Namibie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 0202 (97-98)] (2 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Namibie sur la coopération culturelle, scientifique et technique [n° 0203 (97-98)] (2 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière civile entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil [n° 0204 (97-98)] (8 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - **Traités et conventions.***

*Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée le 9 septembre 1966 et modifiée par l'avenant du 3 décembre 1969, et au protocole final annexé à la convention entre la République française et la confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions signée le 31 décembre 1953 [n° 0205 (97-98)] (8 janvier 98) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1997) - **Traités et conventions.***

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 14 de M. Marcel Debarge : **Politique internationale (Situation politique au Congo) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2982).**

n° 18 de Mme Paulette Briseperre : **Politique internationale (Présence de la France au Congo et en Afrique) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2986).**

n° 22 de Mme Monique ben Guiga : **Français de l'étranger (Frais de scolarité dans les écoles françaises à l'étranger) (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4086).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4197, 4198) : capacité d'expertise de la Haute Assemblée. Place de la France au sein des organisations internationales. Dialogue avec les Etats-Unis. Influence de l'Union européenne dans le monde. Modernisation du ministère des affaires étrangères. Comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger, CIMEE. (p. 4199, 4201) : nouvelle coopération consulaire. Effort en faveur de l'action culturelle et de la francophonie. Audiovisuel extérieur. Aide de la France au développement. Budget de stabilisation. Maintien des effectifs diplomatiques et consulaires. Réforme des communications et du chiffre. Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Renforcement prochain de l'assistance sociale accordée aux Français de l'étranger. Indemnisation des Français à la suite de troubles politiques à l'étranger. - **Examen des crédits - Etat C - Titre V (p. 4202, 4203) :** s'oppose à l'amendement n° 11-15 de Mme Monique ben Guiga (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger).

VERGÈS (Paul), sénateur (La Réunion) NI, puis CRC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes [n° 0423 (96-97)] - (30 septembre 1997)**
- **Discussion générale (p. 2400, 2401) :** espoir suscité par le plan emploi-jeunes à la Réunion. Insuffisance du nombre d'emplois créés. Futurs projets présentés par les comités de chômeurs de la Réunion. Site pilote. Développement proposé de la Réunion à travers le dépôt d'un projet de loi de programme. Première réponse apportée par ce dispositif d'emploi-jeunes à la détresse sociale d'une grande partie de la jeunesse réunionnaise.

- **Suite de la discussion - (1er octobre 1997) - Art. 2 bis (modalités d'application du dispositif emplois-jeunes dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 2525) :** se déclare opposé à l'amendement n° 59 de suppression de M. Edmond Lauret, en souhaitant qu'il soit retiré pour aider rapidement la Réunion.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) (p. 2651, 2652) :** les élus de la Réunion ont demandé le maintien du service

militaire adapté en outre-mer. Mesures d'incitation au volontariat. Mouvement sociaux à la Réunion. Actions de coopération. Lien entre la Réunion et les îles voisines.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Outre-mer

- (6 décembre 1997) (p. 4790) : demande un débat sur l'outre-mer au Sénat. Votera ce budget comme un budget d'attente. (p. 4791) : décalage entre les crédits affectés et les besoins réels. Situation de la Réunion. Environnement et réchauffement climatique. Renouvellement du contrat de plan Etat-région et du plan de développement régional avec l'Union européenne. Régime de l'octroi de mer. Filière canne à sucre. Plan emplois-jeunes et Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, FEDOM. Modification du régime de défiscalisation. Logement et barème de l'allocation logement. Education. (p. 4792) : situation des journaliers communaux. Campagne sucrière 1997. Cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4803) : ampleur du problème du chômage. Votera contre l'amendement n° II-72 de la commission (réduction des crédits).

VÉZINHET (André), sénateur (Hérault) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 536 (JO Débats du 17 janvier 1997) (p. 121). - Ministère : Equipement - *Réforme du permis de construire* - Réponse le 5 février 1997 (p. 534) - **Permis de construire**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne (façade méditerranéenne) [n° 0201 (96-97)]** - (14 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2793, 2794) : région Languedoc-Roussillon. Réservations des terrains. Le groupe socialiste votera en faveur de ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Equipement, transports et logement - III - Logement

- (7 décembre 1997) (p. 4878, 4879) : prêts à taux zéro. Avenir du "1% logement". Solvabilité des ménages. Evolution des APL. Fonds de solidarité pour le logement, FSL. Extension du système de taux réduit de TVA. Prêts locatifs aidés très sociaux, PLA-TS. Aide au secteur privé. Résorption de l'habitat insalubre. Se déclare favorable à ce projet de budget. - **Examen des crédits - Après l'art. 67** (p. 4891) : se déclare favorable à l'amendement n° II-74 de M. William Chervy (possibilité pour l'ANAH de subventionner les transformations de locaux en logements dans les zones de revitalisation rurale).

Articles non rattachés :

- **Suite de la discussion** - (9 décembre 1997) - **Art. 61 nonies** (*suspension provisoire des poursuites engagées à la suite d'une situation d'endettement à l'encontre des rapatriés réinstallés*) (p. 5056, 5057) : intervient sur l'amendement n° II-126 de M. Gérard Delfau (suspension provisoire des poursuites à l'encontre des personnes qui ont déposé un dossier auprès des commissions départementales d'aide aux rapatriés réinstallés, CODER, dans une profession non salariée jusqu'à la décision de l'autorité administrative compétente).

VIAL (Jean-Pierre), sénateur (Savoie) RPR.

Démissionne de son mandat de sénateur le 30 juin 1997 (JO Lois et décrets du 2 juillet 1997).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques.

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques.

VIDAL (Marcel), sénateur (Hérault) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Membre titulaire du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Claude Estier et les membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la protection des documents d'Etat [n° 0333 (96-97)] (30 avril 1997) (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Archives.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - **Cinéma - Théâtre dramatique [n° 0086 (97-98), tome 2]** (20 novembre 1997) - **Lois de finances**.

QUESTIONS

Question orale sans débat :

n° 19 (JO Débats du 17 septembre 1997) (p. 2127). - Ministère : Aménagement du territoire - *Gestion des déchets ménagers* - Réponse le 15 octobre 1997 (p. 2745) - **Déchets**

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Education nationale, recherche et technologie - II - Enseignement supérieur

- (27 novembre 1997) (p. 4113, 4114) : création d'emplois. Bibliothèques universitaires. Plan Université pour le troisième millénaire. Aménagement du territoire. Ouverture sur le monde du travail et formation continue. Echanges européens. Langues vivantes. Prochain débat sur le statut social de l'étudiant. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Culture

- (28 novembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour le cinéma et le théâtre dramatique (p. 4209, 4211) : soutien aux industries du cinéma. Redressement de la fréquentation. Développement des multiplex. Centre national de la cinématographie. Palais du cinéma. Progression des crédits du théâtre dramatique. Charte du service public des arts de la scène. Enseignement de l'art dramatique. Déconcentration des crédits alloués au théâtre dramatique. Situation des intermittents du spectacle. Avis favorable de la commission des affaires culturelles. (p. 4220) : intervient à titre personnel. Nouvelle approche de la politique culturelle. Rayonnement de la culture française. Augmentation des crédits destinés aux actions artistiques en milieu scolaire. Emplois-jeunes. Valorisation de l'architecture. Renforcement de la politique de contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales. Classement du patrimoine industriel : exemple du département de l'Hérault. Avenir de la facture d'orgues. Avec le groupe socialiste, apportera son soutien à ce projet de budget.

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4402) : projet de loi d'orientation agricole. Aménagement du territoire et de l'espace rural. Projet de loi forestière. Enseignement agricole. Docteurs en agriculture. Installation des jeunes agriculteurs. Qualité des produits. Exemple des viticulteurs méridionaux. (p. 4403) : gestion des signes de qualité. Culture de l'olivier. Le groupe socialiste assure le Gouvernement de son soutien.

VIGOUROUX (Robert-Paul), sénateur (Bouches-du-Rhône)
RDSE.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères ; en démissionne ; puis membre de la commission des lois (JO Lois et décrets du 19 mars 1997).

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Secrétaire de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à adapter la législation existante afin de permettre aux magistrats de sanctionner les pratiques délictueuses de certains mouvements sectaires [n° 0226 (96-97)] (20 février 1997) - Libertés publiques.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 4 (JO Débats du 7 mars 1997) (p. 1270). - Ministère : Equipement - *Problèmes liés à l'activité portuaire de Marseille* - Réponse le 7 mars 1997 (p. 1271) - Ports

n° 1 (JO Débats du 10 octobre 1997) (p. 2687). - Ministère : Premier ministre - *Abandon du projet de liaison fluviale Rhin-Rhône* - Réponse le 10 octobre 1997 (p. 2687) - Transports fluviaux

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (5 février 1997) - Art. 1er (aménagement du régime du certificat d'hébergement) (p. 644) ;** intervient sur l'amendement n° 9 de la commission (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article). Réseaux de scientifiques.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Discussion générale (p. 1175, 1176) ;** armée de métier. Rendez-vous citoyen. Différentes formes de volontariat. Coût de l'opération. Difficultés d'organisation. Adaptation de la défense à l'évolution géopolitique de la menace. Esprit de défense.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2642, 2643) ;** rendez-vous citoyen. Recensement. Cas des jeunes filles. Se déclare favorable à ce projet de loi. Période de transition. Bilan de santé. Bilan personnel, scolaire, universitaire et professionnel. Rôle du système éducatif. - **Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national) - Art. L. 111-2 du code du service national (contenu du service national universel) (p. 2654) ;** se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense"). - **Explications de vote sur l'ensemble (p. 2674) ;** avec une partie des membres du RDSE s'abstiendra sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - II - Coopération (et francophonie)

- (27 novembre 1997) (p. 4147, 4148) : évolution contrastée des pays en voie de développement. Scolarisation. Santé. Maladies sexuellement transmissibles, MST. Nutrition. Réorientation positive de la Banque mondiale. Réduction de l'aide publique au développement des Etats industrialisés. Essor des investissements privés. au seul bénéfice des plus favorisés. Votera ce projet de budget. Statistiques sur l'avortement sélectif et l'infanticide des nouveaux-nés de sexe féminin.

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) (p. 4192, 4193) : modestie des crédits budgétaires. Positionnement des représentations françaises à l'étranger. Accroissement des moyens de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, AEFÉ. Promotion de la langue française et apprentissage des langues étrangères par les Français. Sommet de la francophonie. Création positive d'un volontariat international. Le groupe du RDSE votera dans sa grande majorité ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat C - Titre V (p. 4204) ;** intervient sur l'amendement de Mme Monique ben Guiga repris par M. Jacques Habert n° II-15 (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger). Amendement politicien.

Agriculture et pêche

- (2 décembre 1997) (p. 4398) : baisse des crédits affectés au financement des opérations réalisées par les sociétés d'aménagement régional. Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale. Protection de la forêt méditerranéenne et crédits affectés au Conservatoire de la forêt méditerranéenne.

Équipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) (p. 4631, 4632) : en raison de l'augmentation des crédits pour les ports maritimes, votera ce projet de budget, malgré son inquiétude devant le déclin des activités portuaires et maritimes de la France et l'effondrement de la construction et de la réparation navale.

Défense

- (5 décembre 1997) (p. 4712, 4713) : défense européenne. Réforme de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement, OCCMAR. Relations avec l'Afrique. Politique de défense stratégique. Avec un certain nombre de membres du groupe du RDSE, fait confiance au ministre.

- **Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture [n° 0155 (97-98)]** - (11 décembre 1997) - **Discussion générale** (p. 5212, 5213) : avenir de l'agriculture française ; négociations européennes et mondiales. Exigence du consommateur en matière de qualité. Contaminations et pollutions. Labels. Installation des jeunes agriculteurs. Dans l'attente du projet de loi d'orientation préparé par le Gouvernement, votera contre la proposition de loi sénatoriale.

VILLEPIN (Xavier de), sénateur (Français établis hors de France) UC.

NOMINATIONS

Président de la commission des affaires étrangères.

Membre titulaire de la délégation parlementaire du Sénat pour l'Union européenne.

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Australie et en Nouvelle-Zélande du 7 au 16 février 1997 [n° 0290 (96-97)] (26 mars 1997) - Pacifique sud.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Bosnie-Herzégovine du 8 au 11 mai 1997 [n°

0358 (96-97)] (13 juin 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 juin 1997) - Bosnie-Herzégovine.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 (JO Débats du 28 novembre 1997) (p. 4077). - Ministère : Economie - *Crise financière en Asie* - Réponse le 28 novembre 1997 (p. 4078) - Politique économique

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldova, d'autre part [n° 0137 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - En remplacement de M. Yves Guéna, rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** - commune avec celles des projets de loi n° 138 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) (p. 107, 109) : remplace M. Yves Guéna, appelé à d'autres fonctions. Ratification de cinq accords de partenariat et de coopération conclus entre l'Union européenne et la Russie, l'Ukraine, le Kirghizistan, le Kazakhstan et la Moldavie. Commissions parlementaires de coopération du Parlement européen. Conclusions nuancées du rapport de M. Yves Guéna. Grande diversité des secteurs de coopération. Elaboration d'une doctrine européenne en matière de conditionnalité politique. Priorité à la langue française au sein de l'Union européenne. Au nom de la commission des affaires étrangères, propose l'adoption de ces cinq projets de loi

Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République Kirghize, d'autre part [n° 0138 (96-97)] - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 139 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 107, 109).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part (ensemble trois annexes, un protocole et un acte final) [n° 0139 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 140 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 107, 109).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Fédération de Russie, d'autre part [n° 0140 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 141 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 107, 109).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part [n° 0141 (96-97)]** - (16 janvier 1997) - **Discussion générale** - commune avec celles des projets de loi n° 137 (96-97), n° 138 (96-97), n° 139 (96-97) et n° 140 (96-97) - Voir intervention sous le projet de loi n° 137 (96-97) (p. 107, 109).

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0205 (96-97)]** - (4 mars 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 1163, 1166) : mesures nécessaires à la mise en oeuvre de la

professionnalisation des armées. Recensement. Rendez-vous citoyen. Volontariat. Renforcement du sentiment d'appartenance à la nation. "Esprit de défense". Français résidant à l'étranger. Volontariat. Milieu associatif. Entreprises. Participation des administrations civiles.

- **Suite de la discussion** - (5 mars 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1211, 1212) : s'oppose à la motion n° 67 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité. Volontariat. Principe d'égalité. Lien entre l'armée et la nation. Expéditions militaires. Exemples de l'Allemagne et de la Russie. - **Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national)** (p. 1227) : intervient sur l'amendement n° 27 de la commission (contenu du rendez-vous citoyen). (p. 1229) : sur l'amendement n° 32 de la commission (renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'accomplissement du rendez-vous citoyen par les Français résidant à l'étranger), accepte le sous-amendement n° 73 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger). (p. 1237) : son amendement n° 47 : distinction entre les activités offertes aux volontaires et les emplois permanents ; adopté.

- **Suite de la discussion** - (6 mars 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Art. 4 (modification du livre II du code du service national)** (p. 1256) : son amendement, déposé initialement par M. Charles de Cuttoli qui ne peut le soutenir car il participe à une réunion du Conseil supérieur des Français de l'étranger, n° 74 : consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent, dans l'intervalle des sessions plénières, sur les modalités d'accomplissement du service national obligatoire par les Français de l'étranger jusqu'à la fin de la période de transition ; adopté. - **Sur l'ensemble** (p. 1266, 1267) : travaux du Sénat. Consensus national sur les questions militaires. Lien entre l'armée et la nation. Professionnalisation de l'armée. Armée du futur.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique européenne de la France, suivie d'un débat** - (19 mars 1997) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 1539, 1541) : travaux de la Conférence intergouvernementale. Traité de Maastricht. Monnaie unique. Création de l'euro. Futur "conseil de stabilité". Harmonisation des systèmes fiscaux. Liste des pays utilisateurs de l'euro. Conseil européen d'Amsterdam. Plafonnement des effectifs du Parlement européen. Modification du mode d'élection des députés européens. Pondération des voix au sein du Conseil des ministres. Politique étrangère et de sécurité commune. Situation de l'Albanie. Elargissement de l'Union européenne.

- **Projet de loi portant réforme du service national [n° 0426 (96-97)]** - (7 octobre 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2625, 2627) : professionnalisation des forces armées. Evolution de l'environnement international. Réversibilité de la suspension de la conscription. Période de transition jusqu'en 2002. Développement de l'information des jeunes. Education nationale. Instruction militaire de base. Abandon du rendez-vous citoyen. Appel de préparation à la défense. Absence de bilan de santé. Français résidant à l'étranger. Volontariats. Statut des volontaires civils, Coopérants du service national en entreprises.

Nouvelle lecture [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Question préalable** (p. 2849) : demande l'adoption de la motion n° 1 de la commission tendant à opposer la question préalable ; adoptée. Appel de préparation à la défense. Volontariat. Reports d'incorporation.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Discussion générale :

- (20 novembre 1997) (p. 3659, 3660) : inquiétude du groupe de l'Union centriste relative aux orientations budgétaires du Gouvernement. Progression constante des dépenses. Effets négatifs de la pression fiscale. Caractère aléatoire des prévisions de croissance aléatoires. Impact négatif de la crise en Asie du Sud-Est sur la croissance des pays occidentaux. Effort insuffisant de maîtrise des dépenses publiques. Engagements européens. Futur pacte de stabilité monétaire. (p. 3661, 3662) : progression des dépenses de fonctionnement de l'Etat. Faiblesse des dépenses d'investissement. Effectifs de la fonction publique. Fiscalité. Augmentation de la pression fiscale pour les entreprises et pour les ménages. Structure financière des entreprises. Conséquences de la délocalisation des activités et de la fuite de l'épargne. Conséquences négatives de l'augmentation des impôts sur la consommation et l'investissement. Réforme de l'impôt sur le revenu. Réforme indispensable des structures économiques et sociales. Avec le groupe de l'Union centriste, soutiendra le projet de budget modifié par l'ensemble de la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième protocole (services de télécommunications de base) annexé à l'accord général sur le commerce des services [n° 0103 (97-98)]** - (27 novembre 1997) - Président de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Maurice Lombard, rapporteur - **Discussion générale** (p. 4088, 4089) : ouverture à la concurrence du marché des télécommunications. Assouplissement des législations relatives à la part d'investissements étrangers autorisés dans le capital des opérateurs nationaux. Vigilance sur la nouvelle législation avec les Etats-Unis. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1998 (suite)**

Deuxième partie :

Affaires étrangères et coopération - I - Affaires étrangères

- (28 novembre 1997) - Président de la commission des affaires étrangères - **Examen des crédits - Etat C - Titre V** (p. 4202) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° II-15 de Mme Monique ben Guiga, non examiné par la commission des affaires étrangères (réduction des aménagements de luxe et augmentation de l'aide sociale aux Français de l'étranger).

Défense

- (5 décembre 1997) - Président de la commission des affaires étrangères (p. 4705, 4707) : réforme des armées. Report d'incorporation pendant la période de transition : conséquences sur la professionnalisation des armées. Régression des crédits budgétaires. Diminution des moyens consacrés au nucléaire et à l'espace militaire. Conséquences sur l'emploi des retardés dans les programmes. Influence militaire de la Grande-Bretagne sur l'Europe. Respect de la loi de programmation militaire votée en 1996. Souhait d'un prochain débat au Sénat sur la défense. Rejet de ce projet de budget.

VINÇON (Serge), sénateur (Cher) RPR.

NOMINATIONS

Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques ; de nouveau secrétaire (JO Lois et décrets du 31 octobre 1997).

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Membre de la commission ad hoc chargée d'examiner la proposition de résolution n° 15 (97-98) tendant à requérir la suspension des poursuites engagées contre un sénateur (JO Lois et décrets du 28 octobre 1997).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national (7 octobre 1997).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 205 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du service national [n° 0231 (96-97)] (26 février 1997) - Service national.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 248 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble une annexe) [n° 0255 (96-97)] (12 mars 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 292 (96-97)], adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant réforme du service national [n° 0320 (96-97)] (23 avril 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Service national.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 247 (96-97)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger relative à la circulation et au séjour des personnes et le projet de loi [n° 299 (96-97)] autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes. [n° 0336 (96-97)] (7 mai 1997) (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 22 avril 1997) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 426 (96-97)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant réforme du service national [n° 0004 (97-98)] (1er octobre 1997) - Défense.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du service national [n° 0022 (97-98)] (9 octobre 1997) - Défense.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 30 (97-98)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture portant réforme du service national [n° 0035 (97-98)] (15 octobre 1997) - Défense.

Avis, présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1998 [n° 84 (97-98)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Forces terrestres [n° 0088 (97-98), tome 6] (20 novembre 1997) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 3 (JO Débats du 24 janvier 1997) (p. 288). - Ministère : Economie - *Situation du Crédit foncier de France* - Réponse le 24 janvier 1997 (p. 288) - Banques et établissements financiers

Questions orales sans débat :

n° 102 (JO Débats du 31 octobre 1997) (p. 3187). - Ministère : Affaires européennes - *Conditions de transposition en droit interne d'une directive européenne* - Réponse le 19 novembre 1997 (p. 3555) - Droit communautaire

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'établissement public "Réseau Ferré National"** [n° 0035 (96-97)] - Suite de la discussion - (23 janvier 1997) - Avant l'art. 8 (p. 314) : félicitations à M. Gérard Larcher, nouveau vice-président du Sénat, président de séance.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration** [n° 0165 (96-97)] - Suite de la discussion - (6 février 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 792) : aménagement de certaines procédures en vigueur. Droit pour chaque pays d'organiser sa politique d'immigration. Respect des droits fondamentaux. Ordre public. Forces de police et de gendarmerie. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0205 (96-97)] - (4 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale (p. 1160, 1163) : loi de programmation militaire. Rôle du rendez-vous citoyen. Lien entre l'armée et la jeunesse. Recensement. Volontariat. Notion "d'esprit de défense". Insertion des jeunes en difficulté. "Médiateur-citoyen". Durée et définition du volontariat. Situation des Français de l'étranger. Gendarmerie nationale. Couverture sociale des volontaires en association. Futurs volontaires en entreprise. Organisations non gouvernementales. ONG. Rendez-vous citoyen. Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Suite de la discussion** - (5 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Question préalable** (p. 1214) : s'oppose à la motion n° 8 de M. Claude Estier tendant à opposer la question préalable. Inadaptation du service militaire aux besoins actuels de sécurité. Débat national. Remplacement du service obligatoire par un service volontaire. Travaux législatifs. - **Art. 1er (création d'un livre premier du code du service national)** (p. 1222) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 81 de M. Claude Estier. Ses amendements n° 9 : inscription dans la loi du principe d'une obligation de concourir à former l'esprit de défense des citoyens ; n° 10 : suppression de la phrase relative au suivi des dossiers des jeunes par l'administration chargée du service national ; et n° 11 : substitution à la notion juridiquement incertaine d'appel sous les drapeaux d'un renvoi plus explicite au livre II du code du service national ; n° 12 rédactionnel ; n° 13 : suppression de l'article L. 111-2 du code du service national qui propose une définition générale du rendez-vous citoyen ; n° 14 : suppression du texte proposé pour l'article L. 111-3 du code du service national qui définit les principes généraux relatifs au volontariat ; et n° 15 : nouvelle rédaction de l'article L. 111-4 du code du service national tendant à ne soumettre à l'obligation du service national que les binationaux résidant en France ; adoptés. (p. 1224, 1226) : ses amendements n° 16 : information dans les établissements d'enseignement ; n° 17 : fixation par décret des conditions de la constitution et du suivi du dossier des personnes recensées ; n° 18 : conditions de la participation des parlementaires au Haut Conseil du service national ; n° 19, n° 21, n° 22, n° 23 et n° 24 rédactionnels, n° 20 : intervention dans certains territoires d'outre-mer, dans le cadre du recensement, du chef de la circonscription administrative habilitée ; n° 25 :

obligation de faire savoir à l'administration chargée du service national tout changement de coordonnées ou de situation personnelle; n° 26 : suppression dans l'article L. 114-1 du code du service national d'une disposition relative à la préparation des rendez-vous citoyen dans les programmes d'histoire et d'instruction civique; et n° 27 : contenu du rendez-vous citoyen; adoptés. Information des jeunes sur les possibilités d'engagement dans les forces armées et dans les forces de réserve. Maintien du lien entre l'armée et la nation. Renforcement de l'esprit de défense. Accepte l'amendement de cohérence n° 84 du Gouvernement ainsi que le sous-amendement n° 85 du Gouvernement déposé sur son amendement n° 20 précité. Sur son amendement n° 27 précité, s'oppose au sous-amendement n° 101 du Gouvernement (suppression du cinquième alinéa de cet amendement relatif à la participation des rendez-vous citoyen à l'évaluation individuelle des jeunes, à leur suivi et à leur orientation) et accepte le sous-amendement n° 100 de M. Nicolas About (prise en compte du service volontaire européen qui sera proposé en Europe à partir de 1998). (p. 1228, 1231) : ses amendements n° 28 : participation des médiateurs-citoyens; n° 29 : possibilité de réduction de la durée du rendez-vous citoyen; n° 30 rédactionnel; n° 31 : cas des personnes détenues au moment où elles auraient dû participer au rendez-vous citoyen; n° 32 : renvoi à un décret en Conseil d'Etat des modalités d'accomplissement du rendez-vous citoyen par les Français résidant à l'étranger; n° 33 : principe du choix par les jeunes de la session à laquelle ils participeront au rendez-vous citoyen; n° 34 et n° 37 de conséquence; n° 35 : cas où un jeune se présenterait avec retard à la session du rendez-vous citoyen à laquelle il est convoqué sans que ce retard soit justifié par un motif légitime; et n° 36 : extension aux règles de vie propre à chaque centre, définies par un règlement intérieur, des règles de la vie collective des centres du service national; et n° 38 rédactionnel; adoptés. (p. 1232, 1235) : ses amendements n° 39 : recours de l'Etat contre des membres du personnel d'encadrement des centres de service national en cas de faute personnelle; n° 40 : cas des Français qui acquièrent la nationalité française entre 16 et 30 ans lorsqu'ils ont satisfait aux obligations du service national dans leur Etat d'origine; n° 41 : champ d'application de l'information des jeunes sur les volontariats; n° 42 : suppression de l'article L. 114-20-2 du code du service national relatif au rendez-vous complémentaire susceptible d'être proposé après le rendez-vous citoyen aux jeunes en difficulté; et n° 43 : disposition introductive du projet de loi qui prévoyait que le volontariat constituait un concours personnel et temporaire à une mission d'intérêt général, qu'il s'effectuait sous le contrôle de l'Etat et qu'il était assorti de certains avantages et sanctionné par la remise d'un certificat; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Claude Estier (suppression de l'article L. 121-1 du code du service national relatif à la liste des trois grandes familles de volontariat). (p. 1236, 1238) : ses amendements n° 44 : définition du volontariat "défense, sécurité et prévention"; n° 45 : définition du volontariat "cohésion sociale et solidarité"; n° 46 : conditions d'accomplissement du volontariat; n° 48 : durée du volontariat; n° 49 : possibilité de fractionnement du volontariat; et n° 50 rédactionnel; adoptés.

- Suite de la discussion - (6 mars 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Art. 1er (suite) (*création d'un livre premier du code du service national*) (p. 1248, 1251) : ses amendements n° 51 rédactionnel; n° 53 : couverture sociale des volontaires en association; et n° 55 : cas dans lesquels il peut être mis fin au volontariat; adoptés; n° 54 rédactionnel; devenu sans objet. Sur son amendement n° 55 précité, s'oppose au paragraphe I du sous-amendement n° 94 (application des règles de résiliation des volontariats au volontariat fractionné) et accepte le paragraphe II de ce même sous-amendement (suppression de la notion de raison sociale ou familiale grave de résiliation du volontariat incluse dans le cas de force majeure). - Art. 2 (*rapport au Parlement*) : son amendement rédactionnel n° 56; adopté. - Art. 3 (*constitution d'un livre deuxième du code du service national*) : son amendement n° 57 : substitution des termes de "défense de la Nation" à ceux de

"sécurité de la France"; adopté. (p. 1252) : accepte l'amendement n° 95 du Gouvernement (période de transition qui suivra la promulgation de la loi). - Art. 4 (*modification du livre II du code du service national*) (p. 1253) : son amendement n° 58 : élargissement et simplification de la définition des chargés de famille ayant vocation à être dispensés du service national d'ici à la fin de la période de transition; adopté. (p. 1254, 1255) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Alain Vasselle (possibilité d'exempter du service national un jeune qui bénéficierait d'un contrat à durée indéterminée). (p. 1257) : s'oppose à l'amendement n° 83 de M. Claude Estier (prise en charge par l'Etat jusqu'au 1er janvier 2003 des frais d'hébergement et de restauration des appelés effectuant un service en tant qu'objecteur de conscience). - Art. 9 (*prise en compte du service national dans le code du travail*) (p. 1259) : ses amendements n° 59 rédactionnel et n° 60 : possibilité pour l'employeur de refuser un congé pour volontariat du service national si ce congé pouvait être préjudiciable à la marche de l'entreprise; adoptés. S'oppose à l'amendement n° 96 du Gouvernement (conditions dans lesquelles tout salarié peut obtenir un congé pour l'accomplissement du volontariat du service national - droit de veto accordé à l'entrepreneur en cas de prolongation du volontariat). (p. 1261) : ses amendements n° 61 : présentation à l'employeur du certificat d'accomplissement du volontariat; n° 62 et n° 63 : résiliation du contrat de travail en cas de faute grave non liée aux obligations du service national; adoptés. - Art. 10 (*suppression de la fiche liée au jugement d'admonestation*) : son amendement de conséquence n° 64; adopté. - Après l'art. 10 (p. 1262) : accepte l'amendement n° 97 du Gouvernement (indemnité mensuelle versée aux volontaires du service national). - Art. 11 (*prise en compte de la réforme du service national dans le code civil*) (p. 1262, 1263) : accepte l'amendement n° 99 du Gouvernement (droit de répudiation de la qualité de Français). - Après l'art. 11 bis : accepte l'amendement n° 98 du Gouvernement (inscription dans le code de la sécurité sociale des modifications nécessaires à la validation des périodes de volontariat parmi les dépenses prises en charge par le Fonds de solidarité vieillesse et à la défiscalisation de l'indemnisation versée aux volontaires).

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - *Deuxième lecture* [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Explications de vote sur l'ensemble (p. 1499, 1500) : passions engendrées par ce débat. Remerciements. Arguments de l'opposition. Respect des droits de l'homme et de la dignité des personnes. Le groupe du RPR votera ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble un échange de lettres) [n° 0247 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 248 et n° 299 (p. 2051, 2052) : propose l'adoption de ces projets de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal relative à la circulation des personnes (ensemble une annexe) [n° 0248 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets de loi n° 247 et n° 299 (p. 2051, 2052) : voir son intervention sous le projet de loi n° 247.

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise relative à la circulation et au séjour des personnes (ensemble deux échanges de lettres) [n° 0299 (96-97)] - (24 juin 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - Discussion générale - commune avec celle des projets

n° 247 et n° 248 (p. 2051, 2052) : voir son intervention sous le projet de loi n° 247.

- **Projet de loi portant réforme du service national** [n° 0426 (96-97)] - (7 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2621, 2625) : propositions du Parlement au printemps 1996. Esprit de défense. Disparition du service national obligatoire. Rendez-vous citoyen. Recensement. Volontariat. Professionalisation des armées. Préservation du lien entre l'armée et la nation. Appel de préparation à la défense. Education nationale. Absence de bilan de santé. Nouveau volontariat. Confusion entre volontariat et emploi. Appel sous les drapeaux. Période de transition. Dénomination proposée par la commission des affaires étrangères : "Rencontre armées-jeunesse". Réintroduction du bilan de santé. Limitation à deux années de la durée maximale du volontariat militaire. Statut des futurs volontaires. Extension du service national rénové aux jeunes gens nés en 1979. Application du nouveau système aux jeunes filles. Situation complexe des jeunes gens incorporables et titulaires d'un emploi. Institution d'un Haut Conseil du service national. Situation des jeunes établis hors de France. Propose au Sénat d'adopter ce projet de loi modifié par la commission des affaires étrangères. - **Art. 1er (création d'un livre 1er du code du service national)** - Art. L. 111-1 du code du service national (*obligation des citoyens de concourir à la défense de leur pays*) (p. 2652) : son amendement n° 5 : suppression de l'adjectif "tous" en raison de la professionnalisation de l'armée ; adopté. - Art. L. 111-2 du code du service national (*contenu du service national universel*) : son amendement n° 6 : substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense" ; adopté. (p. 2653) : sur son amendement n° 6 précité (substitution de la "Rencontre armées-jeunesse" à "l'appel de préparation à la défense"), s'oppose au sous-amendement n° 30 de M. Robert Calmejane (bilan de santé). - Art. L. 111-3 du code du service national (*principe du volontariat*) (p. 2655) : son amendement n° 7 : caractère temporaire du volontariat ; adopté. - Art. L. 112-1 du code du service national (*champ d'application du livre 1er*) (p. 2655) : ses amendements, n° 8 et n° 9 : adoption des dates qui figuraient dans le texte initial du projet de loi pour l'application aux jeunes filles du service national rénové ; adoptés. - Art. L. 112-2 du code du service national (*suspension et rétablissement éventuel de la conscription*) (p. 2656) : ses amendements, n° 10 : substitution du mot "conscription" à l'expression "appel sous les drapeaux" ; et n° 11 : rétablissement de la conscription dans le seul souci d'assurer la défense de la nation ; adoptés. - Art. L. 112-4 du code du service national (*dispositions transitoires pour la Rencontre armées-jeunesse*) (p. 2657) : son amendement n° 12 : obligation pour les jeunes gens nés en 1979 de participer à la Rencontre armées-jeunesse ; adopté. - Art. L. 113-4 du code du service national (*inscription aux examens et concours*) (p. 2657) : son amendement n° 13 : réintroduction de la limite d'âge de 25 ans pour les sanctions prévues en cas de manquement au recensement ; adopté. - Art. L. 114-1 du code du service national (*enseignement des principes de la défense par l'éducation nationale*) (p. 2658) : son amendement n° 14 : suppression de la date de 1998 pour l'entrée en vigueur de cette disposition ; adopté. Sur l'amendement n° 1 de M. Claude Estier qu'il accepte (introduction des principes et des objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune dans le contenu de l'enseignement scolaire), son sous-amendement rédactionnel n° 36 ; adopté. (p. 2659) : accepte l'amendement n° 2 de M. Claude Estier (renforcement du lien entre l'armée et la nation). - Art. L. 114-2 du code du service national (*obligation de se rendre à la Rencontre armée-jeunesse*) : son amendement n° 15 : suppression de toute référence à la durée de cette obligation ; adopté. - Art. L. 114-3 du code du service national (*contenu de la Rencontre armées-jeunesse*) (p. 2660) : son amendement n° 16 : extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé ; adopté. Sur son amendement n° 16 précité (extension du contenu de cette obligation à un bilan de santé), accepte les sous-amendements n° 3 de M. Claude Estier (ajout des principes et des objectifs de la politique de sécurité commune au

contenu de l'enseignement dispensé aux jeunes Français) et n° 26 de M. Nicolas About (possibilité de proposer aux jeunes souffrant d'illettrisme un suivi personnalisé). - Art. L. 114-9 du code du service national (*responsabilité de l'Etat en cas de dommages corporels*) (p. 2662) : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté. - Art. L. 114-12 du code du service national (*modalités d'application*) : accepte l'amendement n° 28 de M. Charles de Cuttoli (consultation préalable du Conseil supérieur des Français de l'étranger). - Après l'art. L. 114-12 du code du service national (p. 2663) : son amendement n° 19 : insertion dans le futur code du service national d'un chapitre additionnel qui tend à créer un Haut Conseil du service national qui comprend deux articles ; adopté. - Art. L. 121-1 du code du service national (*principes généraux du volontariat militaire*) : son amendement n° 20 : fixation à douze mois de la durée du volontariat. Possibilité de renouvellement dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre mois ; adopté. (p. 2664) : s'oppose à l'amendement n° 32 du Gouvernement (possibilité d'accomplir le volontariat de façon fractionnée). - **Art. 4 (réforme du code du service national)** (p. 2666) : son amendement n° 21 : limitation à une durée maximale de deux ans du report susceptible d'être accordé aux titulaires d'un contrat de travail de droit privé à durée indéterminée ; adopté. (p. 2667) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Robert Calmejane (possibilité de dispense pour les jeunes gens titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée dans une entreprise artisanale ou de type PME), ainsi qu'au sous-amendement n° 35 de M. Philippe Richert. (p. 2668) : accepte l'amendement n° 29 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger). - **Art. 5 (prise en compte de la réforme du service national dans le code du travail)** (p. 2669) : son amendement de conséquence n° 22 ; adopté. - **Art. 6 (modification de la loi portant statut général des militaires)** : ses amendements n° 23 de cohérence et n° 24 : suppression du texte proposé pour l'article 101-3 nouveau du statut général des militaires des références à des articles de ce statut qu'il ne paraît pas nécessaire d'appliquer d'ores et déjà aux volontaires militaires ; adoptés. - **Après l'art. 6 bis** (p. 2672) : accepte l'amendement n° 34 du Gouvernement (obligation de déposer une loi portant adaptation du code de procédure pénale avant le 1er janvier 1999).

Nouvelle lecture [n° 0030 (97-98)] - (16 octobre 1997) - Rapporteur de la commission des affaires étrangères - **Discussion générale** (p. 2844, 2847) : nuances d'ordre terminologique. Bilan de santé. Rétablissement éventuel de la conscription. Durée de l'appel de préparation à la défense. Volontariat. Emploi des jeunes. Durée des reports. Commissions régionales de dispense. Dénomination : "Rencontre armées-jeunesse". Haut Conseil du service national. Devoir de défense. Sanctions. Français établis hors de France. Déposera une motion tendant à opposer la question préalable. - **Question préalable** (p. 2849) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi de finances pour 1998** [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale

- (3 décembre 1997) (p. 4506, 4507) : missions et réforme du secrétariat général de la défense nationale. Terrorisme. "Intelligence économique". Préparation du traité sur l'interdiction des mines anti-personnel.

Défense

- (5 décembre 1997) - Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour la section Forces terrestres (p. 4702, 4703) : bilan de la professionnalisation des forces terrestres. Réforme du service national : report

d'incorporation. Financement de la modernisation de l'armée de terre. La commission des affaires étrangères propose le rejet de ces crédits budgétaires.

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4736, 4737) : forte progression des dépenses de la fonction publique. Réforme de l'Etat. Qualité des services publics. Mise en place d'une politique patrimoniale de l'Etat. Le groupe du RPR approuvera les amendements de la commission des finances sur ce projet de budget pour 1998.

Vote sur l'ensemble :

- (9 décembre 1997) (p. 5080, 5083) : réduction du déficit budgétaire. Données chiffrées. PIB. Nouveaux prélèvements. Fiscalité appliquée à toute personne qui a élevé un ou plusieurs enfants toute seule. Emploi de personnes à domicile. Fiscalité sur l'épargne. Loi de défiscalisation outre-mer. Limitation de la dépense publique. Conséquences sur l'emploi. Fonction publique. Réduction des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'intervention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif au règlement définitif des créances réciproques entre la France et la Russie antérieures au 9 mai 1945 sous forme de memorandum d'accord et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur le règlement définitif des créances réciproques financières et réelles apparues antérieurement au 9 mai 1945 [n° 0104 (96-97)] - (10 décembre 1997) - Discussion générale (p. 5134, 5135) :** caractère remarquable de ces accords. Relance des relations entre la France et la Russie. Difficultés économiques de la Fédération de Russie. Crise politique : entrée en vigueur immédiate de l'accord du 27 mai 1997 sans ratification par la Douma. Engagement souhaitable du Gouvernement français de régler les premiers versements aux petits porteurs avant la fin de l'année. Prochain projet de loi précisant les modalités d'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. Commission de suivi du memorandum d'accord. Demande d'exonération fiscale sur les montants remboursés. Le groupe du RPR approuve ce projet de loi.

VOYNET (Dominique), Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 9 de M. Charles Descours : **Nucléaire (Arrêt du surgénérateur Superphénix)** (JO Débats du 27 juin 1997) (p. 2081).

n° 20 de M. Pierre Hérisson : **Environnement (Situation écologique de l'Etang de Berre)** (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2988).

Questions orales sans débat :

n° 14 de M. Louis-Ferdinand de Rocca Serra : **Services publics (Maintenance des services publics dans les zones en voie de désertification)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2744).

n° 19 de M. Marcel Vidal : **Déchets (Gestion des déchets ménagers)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2745).

n° 40 de M. Jean-Claude Carle : **Electricité de France (EDF) (Installation d'une ligne à très haute tension au nord d'Annecy)** (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2747).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]

Deuxième partie :

Aménagement du territoire et environnement - I - Aménagement du territoire

- (5 décembre 1997) (p. 4667, 4668) : décroissance stoppée des crédits budgétaires. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR. Réorientation de la prime d'aménagement du territoire, PAT. Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, FNADT. (p. 4669, 4670) : redéfinition des fonds structurels et politique agricole commune. Révision de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Dépôt d'un projet de loi sur l'intercommunalité. Comité national d'aménagement et de développement du territoire. Contrats de plan Etat-régions. Réflexion sur la répartition des infrastructures de transport. Réforme hospitalière. Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables. Fonds national de développement des entreprises. Fonds de gestion de l'espace rural. Fonds de péréquation du transport aérien. (p. 4671, 4672) : grands projets d'infrastructures terrestres. Canal Rhin-Main-Danube. Définition des priorités nécessaires à un développement équilibré du territoire.

Aménagement du territoire et environnement - II - Environnement

- (5 décembre 1997) (p. 4685, 4686) : croissance modérée des crédits budgétaires. Moyens des agences de l'eau consacrés à la protection et à la police de l'eau. Augmentation de la taxe sur la pollution atmosphérique gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Loi sur l'air. Respect de la maîtrise des effectifs de la fonction publique. Priorité à la protection des sites et des paysages. Renforcement des moyens du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Prévention des risques naturels et lutte contre les pollutions. Missions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Plan "Loire grandeur nature". (p. 4687, 4688) : création de postes dans les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, DRIRE. Création d'emplois à la suite de la mise en place des parcs naturels régionaux. Réévaluation prochaine de la loi sur les déchets. Augmentation des crédits budgétaires accordés aux associations. Plan national de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Maîtrise des pollutions d'origine agricole. Organisation d'un groupe de travail : dégradation du paysage liée aux pylônes de téléphonie mobile. Bilan de l'application de la directive Natura 2000. Evolution des structures des agences de l'eau. (p. 4689, 4690) : position française au sommet de Kyoto sur l'effet de serre. Développement de la motorisation fonctionnant au GPL. Attribution de la "pastille verte". Fonds de prévention des risques naturels majeurs. Fondation du patrimoine. Politique forestière. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4690) : s'oppose à l'amendement n° II-70 de la commission (réduction des crédits de 12,5 millions de

francs). - **Titre IV** (p. 4691, 4692) : s'oppose à l'amendement n° II-71 de la commission (réduction des crédits de 3,9 millions de francs). (p. 4692, 4693) : conséquences positives de la politique de protection des espaces naturels en matière de création d'emplois. Liste des associations subventionnées par le ministère de l'environnement. - **Art. 62 C** (*prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la taxe sur les déchets*) (p. 4692) : s'oppose à l'amendement n° II-59 de la commission (limitation à la seule année 1998 du prélèvement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la taxe sur les déchets). - **Art. 62 D** (*rapport sur la Commission nationale du débat public*) : bilan de l'efficacité et des moyens affectés à la Commission nationale du débat public, après sa première année d'existence. (p. 4695, 4696) : se félicite de l'intérêt des parlementaires pour le travail gouvernemental.

W

WEBER (Henri), sénateur (Seine-Maritime) SOC.

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne, puis membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 24 septembre 1997).

QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 2 (JO Débats du 14 novembre 1997) (p. 3436). - Ministère : Economie - *Privatisation du Crédit industriel et commercial* - Réponse le 14 novembre 1997 (p. 3437) - **Banques et établissements financiers**

Questions orales sans débat :

n° 569 (JO Débats du 19 février 1997) (p. 846). - Ministère : Equipement - *Achèvement de l'élargissement de la route nationale 27 reliant Rouen à Dieppe* - Réponse le 26 février 1997 (p. 1014) - **Aménagement du territoire**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 0055 (96-97) rect.] - (19 février 1997) - Discussion générale (p. 872, 873) :** conséquences sur le paysage audiovisuel français de la révolution numérique, du satellite et du câble. Conséquences de la mondialisation du marché sur le système de réglementation et de régulation. Concentration de la concurrence entre grands groupes audiovisuels. Evolution vers une télévision à plusieurs vitesses. Nécessaire extension du pouvoir de recommandations du CSA. Absence de moyens d'autonomie technique du CSA. Dispositif anticoncentration. Déséquilibre existant sur le marché des programmes au détriment des producteurs de films et de télévision. Fusion de la SEPT-Arte et de la Cinquième. Avec le groupe socialiste, s'abstiendra sur ce texte. - **Art. 8 (article 31 de la loi du 30 septembre 1986 - régime juridique des services de radiodiffusion sonore ou de télévision diffusés par satellite) (p. 909, 910) :** soutient les amendements de M. Claude Estier n° 113 (précision de la nature des obligations de production liées à chaque catégorie de service) et n° 114 (suppression de l'alinéa prévoyant qu'un décret pourra établir les règles particulières pouvant être prévues dans les conventions lorsque le service mentionné fait partie d'une offre commune de services). - **Après l'art. 8 (p. 912) :** soutient l'amendement n° 115 de M. Claude Estier (introduction pour le câble des mêmes obligations de production que celles souhaitées pour le satellite).

- **Suite de la discussion - (20 février 1997) - Art. 11 (article 41 de la loi du 30 septembre 1986 - dispositif anti-concentration applicable aux bouquets de services de radio et de télévision) (p. 936) :** complémentarité des amendements n° 91 de M. Jack Ralite (constitution par le réseau public de radio et télévision français et européen de son propre bouquet de programmes satellitaires) et n° 118 de M. Claude Estier (possibilité pour le secteur public d'être accueilli sur

l'ensemble des bouquets satellitaires) auxquels il se déclare favorable. Exemple de la Grande-Bretagne. (p. 938) : refus de voir les chaînes de service public devenir opérateurs de bouquet.

- **Projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'immigration - Deuxième lecture [n° 0236 (96-97)] - Suite de la discussion - (13 mars 1997) - Art. 10 (visites et contrôles d'identité dans les lieux professionnels dans le cadre de la lutte contre le travail illégal) (p. 1492) :** intervention des officiers de police judiciaire. Transfert des dispositions du code de travail dans le code de procédure pénale. Danger de cet article. Se déclare opposé à cet article. (p. 1495, 1496) : intervient sur les amendements de suppression n° 55 de M. Robert Pagès et n° 85 de M. Guy Allouche.

- **Projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines - Troisième lecture [n° 0437 (96-97)] - (15 octobre 1997) - Discussion générale (p. 2810, 2811) :** crise du mois de février 1994. Diminution de la ressource. Non-patrimonialisation des quotas ou des licences de pêche. Importations. Transformation du FIOM en OFIMER. Localisation des points de débarquement. Mareyeurs. Stratégies d'équipement. Modernisation du statut des entreprises de pêche. Installation des jeunes pêcheurs. Affirmation du rôle du conjoint. Nouveau cadre réglementaire des cultures marines. Conchyliculture. Exemple du département de la Seine-Maritime. Création d'un nouveau genre de navigation. Modernisation des relations sociales. Rémunération à la part. Formation professionnelle. Preretraite. - **Art. 35 A (régime complémentaire d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles) (p. 2831) :** ouverture des mutuelles à la concurrence.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

*Deuxième partie :***Agriculture et pêche**

- (2 décembre 1997) (p. 4405) : filière pêche. Plans d'orientation pluriannuels, POP III et POP IV. Plan de sortie de flotte. Pêche hauturière. Grande pêche et pêche thonière. Eaux australes et antarctiques sous juridiction française. Consommation des produits de la mer. Aménagement du territoire. Lycées professionnels aquacoles et maritimes. (p. 4406) : pêche plaisancière et sous-marine. Votera ce projet de budget.

Economie, finances et industrie - III - Industrie (et poste)

- (3 décembre 1997) (p. 4527, 4529) : hausse des crédits. Innovation et recherche industrielles. Soutien aux petites et moyennes industries, PMI. Politique d'accompagnement des reconversions et des restructurations industrielles. Construction navale. Action en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME. Electricité de France, EDF et Gaz de France, GDF. Compétitivité des entreprises industrielles françaises. Attractivité de la France pour les investisseurs étrangers. Au nom du groupe socialiste, votera ce projet de budget.

Equipement, transports et logement - IV - Mer

- (4 décembre 1997) (p. 4630, 4631) : crédits de la marine marchande. Formation ; écoles de marine marchande. Suppression du système des quirats ; urgence d'un nouveau système d'aide à la construction navale. Proposition de résolution présentée par Mme Marie-Madeleine Dieulangard, sénateur. Augmentation des crédits pour les ports maritimes. Projet de réaménagement du port du Havre ; concurrence des ports de la mer du Nord ; accompagnement nécessaire de

Etat ; desserte ferroviaire et routière. Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

Z

ZUCCARELLI (Emile), *Ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.*

dans le Gouvernement Jospin le 4 juin 1997 (JO Lois et décrets du 5 juin 1997).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Questions au Gouvernement :

n° 13 de M. Yann Gaillard : **Fonction publique** (*Les trente-cinq heures dans la fonction publique*) (JO Débats du 24 octobre 1997) (p. 2981).

Questions orales sans débat :

n° 13 de M. Ivan Renar : **Services publics** (*Principe d'égalité d'accès aux services publics*) (JO Débats du 15 octobre 1997) (p. 2749).

n° 67 de M. René Marquès : **Fonction publique territoriale** (*Parution du décret organisant la carrière des directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des conseils régionaux et généraux*) (JO Débats du 29 octobre 1997) (p. 3047).

n° 86 de M. Jean-Paul Amoudry : **Administration** (*Simplification administrative et réforme de l'Etat*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3549).

n° 87 de M. Philippe Richert : **Fonction publique territoriale** (*Compensation des augmentations de cotisation maladie et de CSG pour la fonction publique territoriale*) (JO Débats du 5 novembre 1997) (p. 3214).

n° 88 de M. Francis Grignon : **Fonction publique territoriale** (*Prime de fin d'année aux agents titulaires des collectivités territoriales*) (JO Débats du 19 novembre 1997) (p. 3549).

n° 108 de M. Georges Mazars : **Fonction publique** (*Situation des anciens fonctionnaires d'Afrique du Nord*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5342).

n° 130 de M. Jean-Patrick Courtois : **Associations** (*Emploi-jeunes dans les associations*) (JO Débats du 17 décembre 1997) (p. 5343).

INTERVENTIONS

- **Eloge funèbre de François Giacobbi, sénateur de Haute-Corse** - (23 septembre 1997) (p. 2242) : s'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de François Giacobbi, sénateur de Haute-Corse.

- **Projet de loi de finances pour 1998 [n° 0084 (97-98)]**

Deuxième partie :

Fonction publique et réforme de l'Etat

- (5 décembre 1997) (p. 4738, 4739) : confiance dans la fonction publique. Politique salariale. Prorogation du congé de fin d'activité. Renforcement de la politique d'action sociale interministérielle : logement des fonctionnaires. Fonction publique territoriale. Emploi des personnes handicapées. Question des fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord. Réduction du temps de travail. Réforme de l'Etat : renforcement de la concertation. (p. 4740, 4742) : pacte républicain. Prochain projet de loi sur le droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Contrats de services. Gestion patrimoniale de l'Etat. Réforme de la notation. Mobilité à l'intérieur des fonctions publiques territoriales et d'Etat. Rapport sur les rémunérations devant le Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Politique des délocalisations publiques. Prochain projet de loi sur les actions économiques des collectivités locales. Développement de la coopération intercommunale. Augmentation des crédits budgétaires affectés à l'action sociale. Double localisation de l'Ecole nationale d'administration, ENA. Caractère raisonnable de ce projet de budget. - **Examen des crédits - Etat B - Titre III** (p. 4743) : s'oppose à l'amendement n° II-68 de la commission (réduction des crédits de 276,6 millions de francs). - **Titre IV** (p. 4745) : s'oppose à l'amendement n° II-69 de la commission (réduction des crédits de 9,3 millions de francs).